HISTOIRE DU DRAME ALGÉRIEN

1954-1962

Présenté par

Bernard Michal



omnibus

HISTOIRE DU DRAME ALGÉRIEN
1954-1962

Présenté par
Bernard Michal



omnibus

Bernard Michal

Histoire du drame algérien 1954-1962

Présenté par Bernard Michal

Avec la collaboration d'André Debatty, Eric de Goutel, Pierre Guillemot, Michel Honorin, Christian Houillion, Francis Mercury, Pierre Nouaille, Jean Renald, Gilles Schneider, et Lucien Viéville.

omnibus

Note de l'éditeur

L'*Histoire du drame algérien* raconte une guerre qui, longtemps, n'a pas voulu dire son nom, mais qui, du 1er novembre 1954 au 19 mars 1962 et jusqu'en juillet 1962, a profondément et tragiquement marqué la France et l'Algérie.

Cette réédition d'un ouvrage en quatre tomes sorti en 1971 sous le double titre *Le Destin tragique de l'Algérie française – Histoire du drame algérien* nous replonge dans une histoire à la fois déjà lointaine et si proche, dont les séquelles et les traumatismes sont toujours d'actualité.

Ayant couvert la guerre d'Algérie pour *Paris Presse*, Bernard Michal a, pendant cette période, effectué de nombreux reportages en Tunisie, où était installé le FLN, en Algérie et au Maroc. Il a suivi également, au même titre, la Conférence l'Evian. La plupart de ceux qui ont collaboré avec lui à cet ouvrage ont couvert eux aussi, d'une manière ou d'une autre, les événements qui ont conduit à l'indépendance de l'Algérie et à l'exode des pieds noirs.

Cependant, l'*Histoire du drame algérien* n'a pas été écrit à chaud, mais avec un recul nécessaire, tout en restituant le climat et l'atmosphère de l'époque aussi bien en France qu'en Algérie.

De l’Algérie française à l’Algérie algérienne

Effectifs engagés : 2 millions d’hommes. Tués ou décédés : 24 614 dont 12 383 militaires et 3 200 civils du maintien de l’ordre, au combat ou par attentat ; 7 917 des deux catégories par accident et 1 114 par maladie. Blessés : 64 985 dont 35 615 au combat ou par attentat et 29 370 par accident.

Voici dans toute sa sécheresse le bilan officiel – du côté français – d’une guerre qui, pendant longtemps, cachera sa réalité sous une expression des plus banales : opérations de maintien de l’ordre.

Pourtant, du 1er novembre 1954 au 19 mars 1962 – date officielle de la fin des combats, mais non des attentats – c’est une véritable guerre qui se déroulera en Algérie. Une longue guerre avec son lot de drames, de misère et qui se terminera par l’indépendance de l’Algérie et l’exode des Pieds-noirs.

Le 1er novembre 1954, sur une petite route des Aurès, un car qui assure la liaison Arris-M’Chounèche est arrêté par une bande d’hommes en armes. Un couple d’instituteurs européens et un caïd sont abattus. Un peu partout, le même jour, dans l’Algérois, l’Oranie et le Constantinois, des attentats, des actions de sabotage ont lieu. C’est la Toussaint rouge.

L’insurrection gagne des régions entières ; mais à Paris, en dépit de nombreux avertissements, on pense qu’il s’agit d’une simple flambée de terrorisme comme on en a déjà connu. Cependant, c’est bien le début d’une guerre où la politique jouera un rôle déterminant. D’un côté, on affirme : « l’Algérie, c’est la France. » Le président du Conseil, Pierre Mendès France, précise : « … On ne transige pas lorsqu’il s’agit de défendre la paix intérieure de la Nation et l’intégrité de la République… »

De l’autre côté, les chefs de l’insurrection parlent déjà, quant à eux, mais sans trop y croire, de l’indépendance future de l’Algérie. Moins de huit ans plus tard, ce sera pourtant chose faite : l’Algérie deviendra un Etat souverain.

Mais en novembre 1954, les moyens sont dérisoires pour lancer l’insurrection. La rébellion compte peu d’hommes et dispose d’un matériel artisanal qui va, le plus souvent, de la bombe de fabrication locale à quelques vieux fusils de chasse.

En France, cependant, à cette époque, tout le monde semble, *a priori*, d’accord pour faire enfin des réformes, pour associer les Algériens à la gestion de leur pays, pour faire une Algérie vraiment française que réclament

depuis longtemps de nombreux Musulmans qui, généralement, tout au moins en 1954, ne tiennent nullement à entrer en dissidence.

Parallèlement, la France va faire un gros effort pour écraser l'insurrection qui commence à faire tache d'huile. Des renforts militaires sont envoyés en Algérie où la guerre se poursuivra pendant huit ans. Les occasions perdues seront multiples, tant sur le plan militaire que politique. Mais l'affaire algérienne s'inscrira dans un contexte international de décolonisation, surtout maghrébin avec, aux deux ailes du Maghreb, la Tunisie et le Maroc qui, en 1956, deviendront indépendants.

Entre-temps, la rébellion sous la coupe du FLN s'organisera, tandis qu'un véritable divorce s'installera entre différentes tendances de l'opinion publique française à propos du destin de l'Algérie. De plus, un problème apparaîtra de jour en jour plus brûlant, celui des Pieds-noirs qui, au nombre d'un million, ont toujours considéré l'Algérie comme leur véritable pays, c'est-à-dire comme la France.

Peu à peu, les Pieds-noirs, se sentant négligés ou abandonnés par la métropole, réagiront, au début notamment, par des manifestations. L'une des plus spectaculaires sera celle du 6 février 1956 qui verra le président du Conseil Guy Mollet accueilli par les Algérois à coups de tomates. Ce jour-là, Alger dictera sa volonté à Paris et la leçon ne sera pas oubliée de sitôt.

La guerre d'Algérie provoquera, en mai 1958, la mort d'une république – la IVe – et sera à l'origine de l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle et de la naissance de la Ve République.

Mais le général de Gaulle, qu'Alger aura appelé et salué comme le défenseur de l'Algérie française, deviendra pour les Pieds-noirs, au cours des mois et des années qui suivront, le « bradeur » de leur pays.

Les soubresauts seront nombreux, des barricades au putsch des généraux. Mais inéluctablement, l'Algérie s'engagera sur le chemin de l'indépendance en dépit de résultats positifs dans le domaine des opérations militaires. Des négociations, tout d'abord secrètes, s'engageront et conduiront à la Conférence d'Evian qui marquera la fin du conflit.

L'Algérie vivra longtemps encore à l'heure des attentats, du FLN à l'OAS.

Le drame sera toujours présent avec ses sommets tragiques telle la fusillade de la rue d'Isly, le 26 mars 1962. Des Français s'opposeront par les armes à d'autres Français et une profonde cassure se produira à plusieurs reprises au sein de l'opinion publique. Les derniers mois de l'Algérie, avant l'indépendance, seront parmi les plus sanglants. Musulmans et Européens s'entre-tueront tandis que des Européens se battront également entre eux. En toile de fond de ces combats, le douloureux exode des Pieds-noirs qui se déroulera souvent dans des conditions lamentables. En un mois, le pays se videra de plus de 800 000 personnes et le 1er juillet 1962, lorsque le référendum aura lieu, l'Algérie musulmane votera l'indépendance à l'unanimité. La guerre sera alors terminée, mais les cicatrices seront

profondes.

Viendra alors en France le temps des attentats – en particulier celui du Petit-Clamart – et en Algérie, celui des rivalités entre les différents clans pour la prise du pouvoir et bientôt celui des coups d'Etat.

Pour bien comprendre comment a pu éclater l'insurrection qui conduira à la guerre et à la fin de l'Algérie française, il est nécessaire de remonter dans le temps, bien avant la Toussaint sanglante de 1954.

Bernard MICHAL

I
1954-1956

De la conquête à l'explosion

Barbu, enturbanné et en colère ; le poignard au côté, l'éventail haut levé ; entouré de janissaires brunis et moustachus à la carrure impressionnante ; dans un décor oriental, un potentat courroucé invite à quitter ses salons un diplomate occidental inquiet, abasourdi, portant bicorne et grand uniforme…

Dans un nuage de poussière, des montures bondissantes que chevauchent sabre au poing de fougueux militaires sèment la panique à travers le dédale de tentes d'un vaste campement. Des « Maures », affolés par cette incursion, se dispersent à toutes jambes, abandonnant dans leur fuite leurs biens et leur bétail…

Ces deux images d'Epinal ont longtemps résumé un grand chapitre d'histoire. Pour plusieurs générations de Français, elles ont symbolisé la conquête de l'Algérie, cette « perle » d'un Empire. On ajoutait d'ailleurs au coup d'éventail[1] du dey Hussein au consul général de France, Pierre Deval, à la prise de la smala d'Abd el-Kader, quelques noms vedettes : Bugeaud, Lamoricière, le duc d'Aumale et celui de Mgr Lavigerie, venu plus tard. Ainsi, les historiens des livres scolaires ont-ils semé à loisir des idées dans l'esprit de leurs jeunes lecteurs de France et… d'outre-mer : de telle sorte que le jour où le drame éclatera, la surprise sera plus grande. A les lire, la prise d'Alger, en 1830, résultait d'une simple promenade militaire un peu aventureuse. La conquête de la Régence n'avait connu d'autre obstacle que la résistance épisodique d'Abd el-Kader. Ainsi, depuis Charles X, dans l'imagerie populaire, Alger était-elle devenue « la Blanche » et l'Algérie « française » avec ses trois départements, Alger, Oran et Constantine…

A l'exception de quelques rares spécialistes des affaires d'Afrique du Nord, historiens, ethnologues, hauts fonctionnaires, politiciens, la plupart des Français ne pouvaient donc se faire, en fonction des connaissances acquises et des échos retenus, qu'une idée simpliste de l'Algérie du XXe siècle. Sans doute, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, quelques alertes auraient pu les préparer au problème qu'il faudrait résoudre bientôt. Mais, quelle que dût être son importance à court terme, il ne s'inscrivait alors qu'à l'arrière-plan des préoccupations politiques.

A l'instar de la IIIe République, la IVe allait user les gouvernements sans que leurs chefs de file trouvent le temps de consacrer une attention

légitime aux trois départements français d'Afrique. Leurs soucis immédiats étaient d'un tout autre genre : dosages politiques, conflits de majorités, affaires diplomatiques internationales, sans compter les deux guerres mondiales et des conflits plus ou moins armés, depuis 1945, en Indochine, en Tunisie et au Maroc. Dès lors, on se plaît à s'entretenir à Paris dans l'illusion que l'Algérie, remarquable réussite à plus d'un titre, reste un havre de paix sans problèmes. Les rapports lucides de quelques fonctionnaires scrupuleux, les réactions de plus en plus vives de certains leaders algériens musulmans, des incidents parfois dramatiques tels ceux qui ensanglantèrent Sétif et le Constantinois au printemps de 1945, ne suffisent pas à contrarier l'optimisme de commande dans les milieux officiels. Leur attitude est d'ailleurs insidieusement encouragée par le tout-puissant lobby algérien. Ce petit Etat dans l'Etat ne règne pas seulement à Alger, dans les couloirs du gouvernement général ou à l'Assemblée algérienne – lorsqu'elle sera créée en 1947 –, il mène à Paris un jeu d'influences fort subtil, promis à une réussite permanente dans la mesure où il dispose des moyens permettant de mettre en cause les majorités incertaines de gouvernements vacillants dès qu'installés…

On se complaît donc, en ce milieu du XXe siècle, cent vingt ans après que Pierre Deval eut subi un affront diplomatique à vrai dire peu commun, dans une ambiance euphorique superficielle.

C'est dans ce contexte que, brusquement, le 1er novembre 1954, l'opinion publique internationale se trouve face à une tout autre réalité.

Elle éclate à l'évidence au-delà des termes du premier communiqué de ce qui sera, bientôt, la guerre d'Algérie : « Au cours de la nuit, en différents points du territoire algérien, mais plus particulièrement dans l'est du département de Constantine et dans la région de l'Aurès, une trentaine d'attentats d'inégale gravité ont été commis par de petits groupes, annonce le gouvernement général. Un officier et deux soldats ont été assassinés à Kenchela et à Batna. Deux gardiens de nuit ont été tués en Kabylie. Des coups de feu ont été tirés sur les gendarmeries. On a également pu noter l'usage de certains engins explosifs ou incendiaires rudimentaires qui, généralement, n'ont pas causé de dégâts. Néanmoins, des dommages relativement importants ont été enregistrés à la coopérative de Boufarik, dans un dépôt de la Cellunaf et dans un dépôt de liège en Kabylie. Des mesures de protection et de répression qu'appelait cette situation ont été immédiatement mises en œuvre sur les ordres du gouverneur général qui a demandé et immédiatement obtenu que soient mis à sa disposition des moyens d'action complémentaires. La population, qui peut être assurée que tout sera mis en œuvre par le gouverneur pour assurer sa sécurité et réprimer ces menées criminelles, témoigne dans tous les milieux de calme et de sang-froid. »

Avec un recul de quarante-huit heures, le bilan paraîtra beaucoup plus lourd, et les perspectives plus dangereuses : soixante-dix attentats, sept morts. Les premières nouvelles de ce qui deviendra très rapidement un drame

national sont annoncées aux Français par un communiqué du ministère de l'Intérieur où est installé François Mitterrand (dans le cadre d'un gouvernement Mendès France constitué le 19 juin 1954 ; le président du Conseil a signé le 21 juillet l'accord de Genève sur l'armistice en Indochine et prononcé, le 31 juillet à Carthage, un discours annonçant la reconnaissance, par la France, de l'autonomie interne de la Tunisie) :

> « Un certain nombre d'attentats ont eu lieu cette nuit en plusieurs points de l'Algérie. Ils sont le fait d'individus ou de petits groupes isolés. Des mesures immédiates ont été prises par le gouvernement général de l'Algérie et le ministre de l'Intérieur a mis à sa disposition des forces de police supplémentaires.
> » Le calme le plus complet règne dans l'ensemble des populations. »

On ne pouvait résumer les débuts de l'insurrection en termes plus lénifiants…

Le mardi 2 novembre, les premiers commentaires sur cette flambée de terrorisme de la nuit de la Toussaint rouge révèlent la surprise du plus grand nombre et l'incertitude qui règne quant à l'origine du mouvement. S'agit-il d'une opération de diversion des fellagha tunisiens, d'une action terroriste limitée, d'un complot international téléguidé par les extrémistes arabes ? Dans quelle mesure peut-on imputer la responsabilité aux nationalistes algériens qui mènent la lutte à visage découvert (messalistes notamment) ou à une organisation qui leur est étrangère ? Ce qui frappe les esprits, c'est surtout la simultanéité des attentats. Ils ont eu lieu à la même heure, ou peu s'en faut, de l'est à l'ouest du territoire. C'est dans le Constantinois que l'offensive a été la plus spectaculaire tant en ce qui concerne le nombre d'attentats réussis que celui des victimes. Ici comme ailleurs, les commandos ont semblé intervenir suivant un programme très exactement minuté : les opérations ont débuté à une heure du matin au cours de la nuit du dimanche 31 octobre au lundi 1er novembre. Une première analyse invite à considérer que l'ampleur du mouvement dans le Constantinois s'explique surtout par la proximité de la frontière tunisienne parfaitement perméable, jouant le double rôle d'abri et de lieu de passage d'armes et de munitions ; par les qualités d'abri naturel que constituent les zones quasi impénétrables de l'Aurès montagneux, boisé, à la topographie « chahutée », mal desservi par des pistes souvent médiocres, offrant aux terroristes des centaines de caches inviolables. La géographie donne aux insurgés des atouts analogues en Kabylie. Mais ils ont aussi joué la difficulté en attaquant dans les villes.

C'est ainsi qu'à Batna, un groupe de vingt-six rebelles tente de voler des armes à la caserne du 9e RCA. Deux soldats sont tués. Un commando qui devait prendre d'assaut la sous-préfecture se replie sans avoir réalisé l'opération. A Khenchela, l'attaque est menée par plusieurs commandos contre les locaux de la commune mixte, la caserne, le commissariat de police. Le commissariat est investi et les policiers désarmés. Une explosion détruit le transformateur électrique de la localité.

A T'kout, village des contreforts de l'Aurès, les rebelles ont attaqué la

gendarmerie à la bombe et à la mitraillette.

L'opération la plus spectaculaire a pour théâtre Arris, « capitale » de l'Aurès. Les moyens mis en œuvre par plusieurs centaines d'assaillants sont importants. Il faudra attendre le lendemain l'arrivée de renforts envoyés en hâte de Batna pour desserrer l'étreinte qu'ils ont fait peser sur la petite cité.

L'agression la plus dramatique a pour victimes un couple de jeunes instituteurs français, les Monnerot, installés en plein bled depuis le début, tout proche, de l'année scolaire.

Afin de frapper l'opinion, Alger aurait dû être le théâtre d'opérations insurrectionnelles très impressionnantes. Mais les moyens matériels dont disposent les rebelles ne vont pas leur permettre d'atteindre leurs objectifs, ou du moins d'y obtenir les résultats envisagés. Les explosions provoquées par des engins de fabrication artisanale ont eu lieu : mais elles n'ont occasionné que de faibles dégâts. Deux hommes ont tenté de faire sauter l'usine à gaz : mais les bombes utilisées n'ont pas la puissance suffisante. Une bombe explose, rue Hoche, sur une fenêtre de l'immeuble de Radio-Algérie. Un autre commando doit mettre le feu aux cuves du dépôt des pétroles Mory, sur les quais du port : trois bombes, mais pas d'incendie. Enfin, toujours à Alger, le responsable de l'attentat prévu contre le central téléphonique du Champ de manœuvres est pris de panique et renonce à son entreprise.

Dans le même département, une fabrique de papier est en flammes, entre Alger et Boufarik.

L'Oranie, pourtant moins turbulente, n'est pas épargnée par la vague d'agressions. Toutefois, la première alerte de la soirée ne résulte pas de l'action terroriste. On apprend en effet au milieu de la nuit l'assassinat d'un chauffeur de taxi : il s'agit d'une affaire de droit commun qui ne doit pas être imputée aux terroristes. Par contre, plusieurs attentats et sabotages sont commis au nord-est de Mostaganem, dans les localités de Cassaigne, Bosquet, Ouillis. Dans ce vaste secteur, des fermes sont attaquées, deux gardiens blessés. Un automobiliste de passage, M. Laurent François, va donner l'alerte à la gendarmerie de Cassaigne. Mal lui en prend : lorsqu'il y parvient, les bâtiments sont mitraillés par des assaillants invisibles. Ce sera le deuxième « accident » de cette nuit sanglante : Laurent François est abattu d'une balle dans la tête.

Les instigateurs de ces agressions en chaîne n'avaient certes pu envisager le succès total de leur entreprise. En dépit de la minutieuse préparation à laquelle les participants avaient été soumis, les moyens matériels dont ils disposaient étaient tout à fait insuffisants pour assurer à chacune de leurs tentatives de sabotage le caractère spectaculaire qu'ils en attendaient. Il n'en restait pas moins que les objectifs avaient été atteints et que leur choix décelait des desseins fort inquiétants pour les responsables de l'ordre : usine à gaz, dépôts de pétrole, station de radiodiffusion, transformateurs électriques, lignes téléphoniques et télégraphiques, casernes, gendarmeries : les grandes entreprises révolutionnaires passent souvent par le

contrôle de ce type d'installations ou par leur destruction…

Une constatation, plus évidente s'il se peut, frappe aussi les esprits : la simultanéité des opérations d'un bout à l'autre d'un territoire presque aussi grand que la France démontre qu'un état-major clandestin efficace et déterminé a su établir un plan d'action précis. Mais le premier bilan ne permet pas de définir la nature de cette organisation, le profil de ses chefs, l'ampleur des effectifs dont ils disposent, le degré de participation de certains éléments de la population à leur entreprise, leur véritable objectif. Ils vont pourtant doubler leur action sur le terrain d'une initiative politique et psychologique par laquelle, tout en conservant l'anonymat, ils « annoncent la couleur ». Afin de donner plus de poids à leur action et sans se faire trop d'illusions sur la portée immédiate des opérations de la Toussaint rouge, les instigateurs de l'insurrection assurent, le même jour, la diffusion de deux messages qui situent le problème algérien tel qu'ils le posent, dans un contexte psychologique, diplomatique, politique et militaire où il trouve sa nouvelle dimension.

L'un des messages est à usage externe : la proclamation historique du 1er novembre 1954 émane du Front de libération nationale. L'autre, à usage interne, plus simple dans sa formulation, porte la signature de l'Armée de libération nationale. Tandis que les hommes de l'ALN diffusent à travers les villes, mais surtout dans le bled, le texte de la proclamation de l'ALN, celle du FLN est lue au Caire par Ben Bella et proposée à l'attention du monde entier.

Dans la mesure où ces textes définissent la position des animateurs de l'insurrection dès avant l'aube de la guerre, il est intéressant d'en retenir l'essentiel. L'appel de l'ALN est bref :

> « Peuple algérien,
>
> » Pense à ta situation humiliante de colonisé. Avec le colonialisme, justice, démocratie, égalité ne sont que leurre et duperie. A tous ces malheurs, il faut ajouter la faillite de tous les partis qui devaient te défendre. Au coude à coude avec nos frères de l'Est et de l'Ouest qui meurent pour que vivent leurs patries, nous t'appelons à reconquérir ta liberté au prix de ton sang.
>
> » Organise ton action aux côtés des forces de libération, à qui tu dois porter aide, secours et protection. Se désintéresser de la lutte est un crime. Contrecarrer l'action est une trahison.
>
> » Dieu est avec les combattants des justes causes et nulle force ne peut les arrêter, désormais, hormis la mort glorieuse ou la libération nationale.
>
> » Vive l'armée de libération. Vive l'Algérie indépendante. »

La proclamation historique du 1er novembre précise les objectifs majeurs du FLN : indépendance nationale dans le cadre maghrébin. Elle constitue surtout la première manifestation officielle de cette nouvelle formation nationaliste qui vient de naître dans la clandestinité. Le 10 octobre 1954, à Alger, les six chefs de l'insurrection, Krim Belkacem, Bitat, Boudiaf, Ben Boulaid, Mourad Didouche et Ben M'Hidi ont décidé, pour des motifs d'opportunité, de faire prendre le relais du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) par le Front de libération nationale.

Leur texte fait allusion à la lutte de libération menée de longue date.

Evoquant l'évolution en cours en Tunisie et au Maroc, il déplore le destin de l'Algérie « reléguée à l'arrière » par la faute du « Mouvement national terrassé par des années d'immobilisme et de routine, mal orienté, privé du soutien indispensable de l'opinion populaire, dépassé par les événements ». Au-delà de ce constat de carence, le FLN entend mener à son terme une action constructive devant déboucher sur la reconnaissance de l'indépendance nationale. Le programme est ainsi défini :

But : l'indépendance nationale par :

1 – La restauration de l'Etat algérien souverain, démocratique, social, dans le cadre des principes islamiques ;

2 – Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de race et de confession.

Objectifs intérieurs :

1 – Assainissement politique par la remise du mouvement nationaliste révolutionnaire dans sa véritable voie et par l'anéantissement de tous les vestiges de corruption et de réformisme cause de notre régression actuelle ;

2 – Rassemblement et organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien pour la liquidation du système colonial.

Objectifs extérieurs :

— Internationalisation du problème algérien,

— Réalisation de l'unité nord-africaine dans son cadre naturel arabo-musulman,

— Dans le cadre de la charte des Nations Unies, affirmation de notre sympathie à l'égard de toutes les nations qui appuieraient notre action libératrice.

Evoquant les moyens de lutte considérables qu'il faudra mettre en œuvre pour atteindre cet objectif et souhaitant éviter les drames d'un long conflit, le FLN propose aux autorités françaises une plate-forme de discussions en trois points :

1 – La reconnaissance de la nationalité algérienne par une déclaration officielle abrogeant les édits, décrets et lois faisant de l'Algérie une terre française en déni de l'histoire, de la géographie, de la religion et des mœurs du peuple algérien ;

2 – L'ouverture des négociations avec les porte-parole autorisés du peuple algérien sur les bases de la reconnaissance de la souveraineté algérienne, unie et indivisible ;

3 – La création d'un climat de confiance par la libération de tous les détenus politiques, la levée de toutes les mesures d'exception et l'arrêt de toute poursuite contre les forces combattantes.

En contrepartie :

1 – Les intérêts français culturels et économiques, honnêtement acquis, seront respectés, ainsi que les personnes et les familles ;

2 – Tous les Français désirant rester en Algérie auront le choix entre leur nationalité d'origine et seront, de ce fait, considérés comme étrangers vis-à-vis des lois en vigueur ou opteront pour la nationalité algérienne et, dans ce cas, seront considérés comme tels en droits et en devoirs ;

3 – Les liens entre la France et l'Algérie seront définis et feront l'objet d'un accord entre les deux puissances sur la base de l'égalité et du respect de chacun…

On en est là, le 1er novembre 1954 : après cent vingt-quatre ans de présence française en Algérie. Que s'est-il donc passé, au cours de ces cinq quarts de siècle, pour que la seule voie qui conduise à un accord harmonieux entre les peuples doive passer par un conflit amer et douloureux ?

Si l'on s'en tient aux souvenirs illustrés par l'image d'Epinal évocatrice

de la conquête d’Alger dans nos livres d’histoire, on a tendance à simplifier le problème comme s’il ne s’était agi que d’aller venger, là-bas, un méchant coup d’éventail. La vérité n’est pas si simple.

A la veille même du départ de la flotte pour Alger, le 25 mai 1830, les Français n’avaient pas une idée très précise des véritables motifs d’une expédition d’aussi grande envergure. Le coup d’éventail, puisque l’on avait tendance à s’y référer, datait de trois ans déjà : la riposte paraissait, pour le moins, réfléchie encore que ses mobiles fussent mal définis. Un des hommes politiques les plus brillants de l’Europe de ce temps ne s’y laissait pourtant pas tromper et se risquait à une analyse lucide des conséquences à terme de l’aventure voulue par Charles X en grande partie pour pallier ses difficultés intérieures.

A l’ambassadeur de France à Vienne qui le tient informé des décisions de son gouvernement en la matière, Metternich réplique en effet : « Ce n’est pas pour un coup d’éventail que l’on dépense cent millions et qu’on expose 40 000 hommes. Prétendez-vous que vos troupes quitteront Alger aussitôt après la prise de la ville ? C’est inadmissible. Si vous vous borniez à détruire les places barbaresques sans rien changer à l’état du pays et sans rien créer qui puisse subsister, votre expédition n’aurait servi à rien. La piraterie recommencera dès votre départ et tout sera à recommencer. D’ailleurs, à supposer même que votre gouvernement se contentât, pour tout dédommagement de ses sacrifices, de l’éclat d’une brillante passe d’armes, la nation ne le permettrait pas. Tout vous poussera à fonder, sur la côte d’Alger, un établissement durable : le souci de votre sûreté intérieure, comme le désir de n’avoir pas dépensé en vain votre or et le sang de vos soldats. »

Ce n’est certes pas pour un coup d’éventail que la France va engager tant d’hommes et d’argent dans une expédition hasardeuse. Mais pourquoi donc ? Pour y voir un peu plus clair, il importe de remonter le courant de l’histoire. L’acte de naissance de la régence d’Alger date de la même année que Marignan : 1515. Dès cette époque, les relations entre la France et les Barbaresques sont satisfaisantes. Les pirates de Khaireddine Barberousse rendent de signalés services à François Ier dans sa lutte contre les Génois et contre Charles Quint dont une flotte immense subit, en octobre 1540, une défaite mémorable près des côtes de la Régence. La cordialité des relations entre Paris et Alger connaîtra des fortunes diverses en fonction surtout de l’attitude réciproque des flottes des deux pays, les pirates barbaresques prétendant et réussissant à imposer leur loi en Méditerranée. Le dey, dont les liens avec la Sublime Porte étaient plus ou moins « élastiques », pouvait compter sur les ressources drainées vers la Régence par ses marins audacieux et fort entreprenants à travers tout le bassin méditerranéen. Sa trésorerie est assez au large pour qu’il puisse, à l’occasion, prêter de l’argent à ses interlocuteurs français. C’est ainsi que la Régence devient créancière des gouvernements de la Convention et du Directoire. A la veille de l’Empire, de nouveaux prêts sont consentis, destinés aux achats de blé à l’usage des troupes

engagées dans la campagne d'Italie.

Ces tractations se font par l'entremise d'habiles négociants juifs originaires de Livourne, familiers du dey et solidement implantés à Alger, les Bacri et les Busnach. Les quatre frères Bacri, Joseph, Salomon, Jacob et Mardochée, et leur allié Nephtali Busnach, savent si bien rendre service à tout le monde qu'ils sont les maîtres incontestés du commerce en Méditerranée ! Pour prospérer, ils admettent occasionnellement de consentir certains sacrifices : mais ils sont bien décidés à recouvrer leurs créances, même si elles ne sont pas toutes légitimes. Or, les Français sont d'autant plus réticents à procéder au remboursement que leur trésorerie est à l'étroit et qu'ils pardonnent mal aux Bacri de leur avoir revendu du blé qu'ils avaient « saisi » en mer sur des navires français. Les quatre frères « intéressent » Talleyrand au règlement de la créance : mais la dette de plus de vingt millions de francs est trop lourde pour que le contentieux soit apuré selon leurs vœux. Paris s'obstinant à faire la sourde oreille, ils vont donc poser le problème de telle sorte que s'inscrira bientôt dans l'histoire le coup d'éventail, prétexte ou occasion de la conquête d'Alger quelques années plus tard.

S'ils sont créanciers des Français, les Bacri sont débiteurs du dey. Comment pourraient-ils le rembourser alors que les Français leur doivent tant d'argent ! Que le dey intervienne auprès de ses amis français pour que justice soit rendue à ses ressortissants qui pourront ainsi lui payer son dû. Ainsi, non sans malice, le dey prend le relais de la créance sur Paris. L'affaire se complique alors même que les Français s'apprêtent à rembourser : des oppositions sont faites sur les créances des Bacri. Elles émanent d'ailleurs d'amis et autres prête-noms de ces négociants trop habiles. Quoi qu'il en soit, il est désormais impossible de désintéresser le dey qui se perd dans toute cette procédure en admettant de moins en moins de telles tergiversations. Hussein, qui accède au deylicat en 1818, n'a pas l'intention de se laisser rouler indéfiniment par les Bacri et les Français. Il se venge des premiers en les emprisonnant et des seconds en lançant ses corsaires à l'assaut de leurs navires et des vaisseaux pontificaux de Méditerranée. Les relations entre les deux pays se détériorent rapidement. Le consul général de France, Pierre Deval, entretient avec le dey des relations personnelles qui passent d'un extrême à l'autre. Il fait les frais de la colère deylicale : le 30 avril 1827, à l'occasion d'une explication orageuse de part et d'autre, portant une fois encore sur les fameuses créances, Deval reçoit le coup d'éventail.

Fallait-il, pour autant, conquérir la Régence ? Il n'en est, à l'époque, pas question. Sans doute envoie-t-on une escadre le long des côtes barbaresques, mission étant donnée à son commandant de « se rendre à Alger pour exiger satisfaction ou venger l'honneur et la dignité de la France si cette satisfaction était refusée ou si l'on ne voulait pas l'accorder telle que nous la demandons ».

Le dey, furieux, n'accorde rien et fait ouvrir le feu sur le vaisseau amiral *La Provence*, battant pavillon parlementaire : mais le gouvernement de

Charles X a, sur le plan intérieur, trop de préoccupations pour envisager d'aller plus loin à si grande distance du territoire national.

Faute d'excuse du dey, on procède, « pour l'honneur », au blocus des côtes barbaresques : opération parfaitement inopérante qui immobilise à grands frais en Méditerranée des effectifs importants. En outre, une grande partie de la flotte française se trouve en mer Egée, où la Grèce vient d'acquérir son indépendance.

Les mois passent sans qu'aucune politique de rechange puisse être appliquée. D'aucuns songent alors à envahir la Régence. Les partisans d'un débarquement punitif aux abords d'Alger exhument le dossier très complet établi au début du siècle, sur ordre de Napoléon, par un brillant officier du génie, Vincent Yves Boutin. Au terme de deux mois d'études sur le terrain, Boutin avait déterminé un plan précis de débarquement et d'occupation d'Alger. Il a tout étudié avec tant d'habileté tactique que les généraux de Charles X n'ont plus qu'à reprendre à leur compte ce projet élaboré vingt ans plus tôt.

Clermont-Tonnerre, ministre de la Guerre, est un partisan farouche de la méthode forte : puisque le dey refuse de céder, on l'y contraindra par un débarquement à Sidi Ferruch qui préludera au contrôle du Fort l'Empereur et de la ville d'Alger. Moyens nécessaires : environ 35 000 hommes couverts par un important appui d'artillerie. Extension éventuelle de l'occupation aux beylicats de Constantine et d'Oran. 544 navires de transport et 36 vaisseaux de guerre assureront le transport des hommes, des chevaux et du matériel. Ce qu'il adviendra une fois la victoire assurée n'est absolument pas envisagé.

Ainsi, pendant près de trois ans, va se livrer à Paris une première bataille politique d'Algérie. A ce stade de l'affaire, il est incontestable que le gouvernement ne nourrit aucun appétit d'expansion coloniale. Ce désintéressement qui pourrait surprendre résulte de plusieurs considérations. Il faut tenir compte, en premier lieu, des difficultés politiques intérieures d'origines si diverses qu'il ne suffirait pas de calmer l'opinion sous le prétexte fallacieux d'une grande entreprise outre-mer pour que soit assurée au gouvernement une liberté moins surveillée. D'autre part, un projet d'implantation française en Afrique du Nord doit se heurter à l'opposition de puissances européennes, notamment de la Grande-Bretagne qui contrôle la Méditerranée à Gibraltar, à Malte et aux îles Ioniennes, et la fait sillonner en permanence par sa flotte, comme s'il s'agissait d'une chasse gardée.

Or, le gouvernement va être entraîné malgré lui dans une voie qui ne satisfait ni politiquement ni diplomatiquement ses objectifs essentiels. Le dey s'obstinant dans son refus, il est de plus en plus difficile, d'une session parlementaire à l'autre, d'obtenir les crédits importants qui permettent de couvrir la charge incontrôlable d'un blocus inutile. Or, le blocus ne peut être levé sans que le pays qui l'a entrepris perde la face. Il paraît impossible de sortir de l'impasse, à moins de pratiquer la dangereuse politique de… la fuite en avant qui conduit à la conquête et à l'occupation de la Régence.

Mi-hésitant, mi-convaincu, Charles X signe, le 7 février 1830, les ordonnances de mobilisation de l'armée et de la marine. Le calendrier est établi : l'appareillage de la flotte conduisant le corps expéditionnaire à pied d'œuvre aura lieu avant six mois. Ce sera chose faite le 28 mai 1830. Le moins qu'on puisse dire est que la France n'est guère derrière ses soldats : l'opinion publique ne s'enthousiasme pas pour une opération de faux prestige dont les mobiles sont imprécis et les conséquences imprévisibles.

Un commentaire parmi beaucoup d'autres résume l'état d'esprit de l'opposition qui, sur ce terrain, se retrouve même dans les rangs de la majorité gouvernementale : « … Une entreprise qui exige de tels efforts et qui présente de telles chances pour si peu de résultats est toujours une tentative folle et indigne d'un gouvernement sage ; le succès ne l'absoudra pas de sa folie ; un revers lui mériterait l'exécution publique. »

Il est trop tard pour changer le cap. Le général Charles de Bourmont, ministre de la Guerre, « le plus séduisant traître du monde » (disent de lui ceux qui se souviennent qu'il a trahi Napoléon à la veille de Waterloo), dirigera l'expédition. La flotte défile devant Alger le 13 juin. Les troupes débarquent à Sidi Ferruch le lendemain. Les opérations se déroulent suivant les plans élaborés par Boutin. Mais il apparaît, dès les premiers combats avec les soldats d'Hussein, que les Français peuvent être mis en difficulté. Ils sont surpris par « ces cavaliers au teint fauve, aux vêtements flottants, aux longs fusils, criant et hurlant, arrivant de toute la vitesse de leurs chevaux, debout sur les étriers, la bride au vent, les mains libres, faisant feu sans s'arrêter puis tournant court et, toujours au galop, rechargeant leurs armes puis revenant à l'attaque pour se dérober encore et, par les tours et retours de ce va-et-vient perpétuel, s'efforçant d'étourdir et de décourager l'adversaire… »

Le dey n'a pas assez cru aux chances des envahisseurs. Il n'a pas préparé la défense d'Alger. Cet excès d'optimisme est à l'origine de sa perte. Le 5 juillet, les Français occupent le Fort l'Empereur qui domine Alger de soixante mètres – du moins les ruines qui en restent après que les janissaires, en l'abandonnant, eurent fait sauter la vieille forteresse. Hussein et les membres de sa famille s'embarquent à bord de la frégate *Jeanne-d'Arc* à destination de Constantinople. Bourmont peut offrir les clés d'Alger à Charles X. Le roi n'aura pas l'occasion de s'en servir puisque à la fin du même mois le peuple de Paris scelle la chute du régime. A quoi vont donc servir les clés de la Régence ? Que vaudra ce cadeau fait à la France par le dernier de ses rois « légitimes » ?

Ce n'est pas la moindre des contradictions et des coïncidences : au moment où la France s'installe à Alger, ses dirigeants sont d'autant plus indécis sur la conduite à tenir en Afrique du Nord qu'ils doivent gouverner dans un climat d'instabilité politique intérieure permanente… Il n'en ira guère différemment, cent vingt-cinq ans plus tard, aux heures difficiles où la France, ayant manqué l'évolution, pour les mêmes motifs, devra subir l'enlisement…

On ne sait donc pas très bien, à l'aube de la Monarchie de Juillet, ce

qu'il adviendra de la Régence. On a chassé le dey et ses janissaires pour faire place nette. Mais s'il n'est pas urgent de gouverner, du moins faut-il administrer. Cette nécessité implique un minimum de connaissance du terrain qu'il s'agisse du pays, de ses populations, de leurs coutumes, de leurs mœurs, de leurs langues. Au lendemain de la conquête, tout reste à faire. Charles X, qui s'était souvent posé la question de l'opportunité de l'entreprise et de l'intérêt de ses prolongements, s'était laissé entraîner dans l'aventure africaine sans pour autant accepter d'engager l'avenir avant d'y voir plus clair : « Pour prendre Alger, disait-il, je n'ai considéré que la dignité de la France ; pour le garder, je ne consulterai que son intérêt. » L'histoire ne lui a pas laissé le temps de faire le choix qui incombe aux nouvelles équipes politiques mises en place par la révolution de Juillet.

Les « libéraux » louis-philippards mettent quelque temps à s'intéresser au dossier algérien. En attendant de se prononcer sur un problème très mal connu, ils laissent aller les choses, encore que le changement de régime ait provoqué des « mouvements divers » parmi les militaires servant en Algérie. Après le grand branle-bas du débarquement, on s'installe dans le provisoire. Un virage important est bientôt pris : sur le plan diplomatique, la Grande-Bretagne laisse la France jouer ses cartes en Algérie en échange de son désintéressement dans le conflit qui oppose la Hollande à la Belgique[2]. Sur le plan politique, Louis-Philippe n'est certes pas un « conquérant ». Mais il doit tenir compte de « l'honneur national » dont le respect a justifié l'opération et d'une analyse superficielle de la situation : il y a désormais quelques dizaines de milliers de soldats français sur un territoire et parmi des populations dépourvues de structures politiques et d'organisation administrative moderne. Si la France abandonne le terrain, tout donne à penser que d'autres « envahisseurs » lui succéderont, pour des motifs plus ou moins avoués, politiques ou stratégiques… Dans l'immédiat, le pouvoir français est susceptible de combler ce vide gouvernemental dans la Régence : il paraît utile et raisonnable qu'il s'en préoccupe.

Dès lors, et sans que l'on sache encore quel type de liens seront tissés entre la France et l'Algérie, le gouvernement libéral de Louis-Philippe décide de garder sa conquête et d'y fonder « une importante colonie ». « Médiocrement intéressés à être directement maîtres de cette contrée, nous le sommes très fortement à l'empêcher de tomber sous toute autre administration que la nôtre : là seraient le mal, le danger, et c'est en réalité à la nécessité de l'écarter que nous faisons tant de sacrifices. » Dès l'abord, certains aspects de cette colonisation pourront paraître contestables. C'est ainsi, notamment, que l'on justifie l'occupation par la nécessité de remplir une mission civilisatrice faute de laquelle les populations algéroises ne bénéficieraient jamais des bienfaits que nous pouvons leur offrir. Ces beaux sentiments semblent pourtant contrariés par une pratique de la politique de peuplement qui consiste à envoyer en Algérie quelques milliers de personnes des deux sexes dont la police française se félicite de pouvoir débarrasser les grandes villes…

Quoi qu'il en soit, on s'installe. Mais il ne s'agit plus seulement de contrôler Alger. Il faut aller plus loin afin d'assurer des liaisons intérieures régulières entre l'ancienne capitale de la Régence et l'intérieur du territoire et d'harmoniser l'implantation française dans les beylicats voisins d'Oran et de Constantine. Il importe en somme que la souveraineté française prenne le relais de la suzeraineté turque dans l'ensemble du pays dont les quelque trois millions et demi d'habitants sont répartis en une mosaïque de tribus qui constituent autant d'Etats dans l'Etat, plus ou moins soumises aux beys et récusant toute notion de centralisation du pouvoir. Les difficultés d'implantation ne résulteront pas seulement des résistances de la population : il faut tenir compte aussi des contraintes d'un climat rigoureux et malsain et des modalités d'adaptation des militaires français aux problèmes de tous ordres qu'il leur faudra résoudre sur le terrain. Prudemment, Louis-Philippe veut éviter d'être engagé dans une voie qui, pour être trop large, serait trop dangereuse. Il préconise la formule de l'occupation restreinte. Mais elle ne résistera pas à l'épreuve des faits et des… chefs de l'armée.

En termes militaires, « occupation restreinte » pouvait signifier que l'armée entreprenne la conquête progressive du terrain dans des secteurs déterminés. Encore eût-il fallu en préciser, au préalable, les contours. Faute de plan global, la conquête se prolongera pendant plusieurs dizaines d'années. Elle débute assez mal. Il est plus facile aux troupes françaises d'investir Alger et de s'y installer que d'en sortir. Les chefs militaires formés sous l'Empire, qui constituent l'armature du corps expéditionnaire, ont tout à apprendre de la guerre qu'ils ont à faire : car l'Afrique n'est pas l'Europe, qu'il s'agisse du terrain, du climat, de la tactique ou des protagonistes du combat.

Le premier gouverneur général du pays est un militaire : Clauzel. Il va tenter de sortir d'Alger et de conquérir ou de rallier les territoires voisins de la capitale. Dès les premiers heurts, il apparaît que la tâche sera difficile : les guerriers des tribus et leurs chefs ne se laissent pas convaincre. Il faudra les contraindre. La méthode adoptée par les militaires, razzia, guerre totale, donne certes des résultats puisque l'armée occupe de plus en plus de terrain. Mais, corrélativement, ces procédés suscitent le soulèvement des tribus et, sinon leur regroupement, du moins leur hostilité collective à l'envahisseur.

Ces faits ne laissent d'ailleurs pas insensibles les membres de la commission d'enquête chargés par le gouvernement, en 1833, de définir une politique en fonction de réalités que l'on perçoit mal à Paris : « Si l'on s'arrête un instant, constatent-ils, sur la manière dont l'occupation a traité les indigènes, on voit que sa marche a été en contradiction non seulement avec la justice, mais avec la raison. C'est au mépris d'une capitulation solennelle, au mépris des droits les plus simples et les plus naturels des peuples dont nous avons méconnu tous les intérêts, froissé les mœurs et les existences, et nous avons ensuite demandé une soumission franche et entière à des populations qui ne se sont jamais complètement soumises à personne. »

Il est déjà trop tard pour limiter l'usage de la violence. On se livre de

part et d’autre un combat sans merci. Pendant ce temps, à Paris, des décisions importantes sont prises pour définir les relations entre la France et sa nouvelle conquête. Les territoires occupés sont considérés désormais comme « possession française dans le nord de l’Afrique » avant de devenir officiellement, le 31 octobre 1838, l’Algérie. L’évolution politique confirme, en quelque sorte, les résultats acquis sur le terrain par les militaires. Les expéditions lancées depuis Alger en direction de l’est et de l’ouest connaissent des fortunes diverses mais s’achèvent, au prix de beaucoup de difficultés, par la prise de contrôle de la plupart des localités importantes de l’ancien deylicat d’Alger puis d’Oran, Médéa, Constantine. Au moment où la conquête paraît disposer d’une implantation suffisante pour faire systématiquement tache d’huile, un chef bientôt prestigieux fait irruption sur la scène, face aux Français.

Abd el-Kader, né en 1808 dans la région de Mascara, va incarner, pendant près de quinze ans, une double résistance, militaire et religieuse. Il met en évidence, à la tête des tribus insoumises, des qualités de chef de guerre et de meneur d’hommes peu communes. Sur le terrain qu’il connaît admirablement et qu’il sait utiliser, il livre à l’adversaire un combat sans répit. Jouant à la fois de la force et de l’astuce, il inflige aux Français au moins autant de défaites qu’il en subit lui-même. Ne se laissant abattre par aucun revers, il fait à chaque combat la preuve de son courage, de son habileté manœuvrière, de sa force de caractère, s’assurant ainsi l’adhésion sans cesse renouvelée de nouvelles troupes et de précieux concours.

En Oranie, où il exerce une autorité à peu près incontestée, les Français tentent en vain de le réduire : « Avec son petit nombre de cavaliers, avec sa connaissance du pays, il peut toujours et malgré les nombreuses forces dont nous disposons, échapper à nos coups », constatent-ils amèrement. Le général Desmichels, commandant en chef, tente de le séduire en lui offrant la paix. Abd el-Kader la prend en 1834 avec tout ce qu’elle lui apporte : un titre d’émir qui confirme sa qualité de commandeur des croyants et lui vaut un prestige accru, une autorité véritablement politique sur l’Algérie centrale et occidentale qu’il va mettre à profit pour organiser, regrouper les tribus et renforcer leur antagonisme contre l’envahisseur.

Le professeur Gaffarel résume ainsi la portée d’un traité imprudent par lequel les Français, mal préparés à cette guerre et peu aptes à se prémunir contre les subtilités de la dialectique orientale, renforcent les pouvoirs de leur plus farouche adversaire : « La signature du traité Desmichels entraîna le groupement d’un peuple nouveau ou plutôt la restauration d’une vieille nationalité autour d’un chef habile et entreprenant qui avait su réunir les tronçons épars de la race arabe. Rapidement, avec une activité que l’on ne saurait trop admirer, l’heureux aventurier auquel nous venions de donner un royaume s’occupa de l’organiser. Il créa des finances, forma un noyau d’armée régulière et, sentant très bien que le traité Desmichels ne serait et ne pourrait être qu’une trêve passagère, il se prépara à faire aux chrétiens une

guerre vigoureuse et prolongée. En peu de mois, il dompta les tribus récalcitrantes, se débarrassa de ses rivaux politiques et unit tous les Arabes dans une haine commune de la France. L'aristocratie se rallia franchement à lui ; les marabouts devinrent, par fanatisme ou par conviction, ses partisans les plus déterminés ; le peuple, dont il flattait les passions, les convoitises et les espérances, vit en lui un homme prédestiné. Le succès enfin, cet argument sans réplique aux yeux des Orientaux, lui rallia tous les dissidents… »

Comme prévu, le combat reprend. Les Français essuient une grave défaite en Oranie, à la Macta. De nombreuses tribus se rallient au chef omniprésent. Les Français signent avec lui un nouveau traité à la Tafna, dans l'espoir de limiter son audience à une zone déterminée. Mais l'émir se joue, une fois de plus, de ses interlocuteurs et règne bientôt sur un très vaste territoire, de la frontière marocaine jusqu'aux plaines de la Mitidja.

Dix ans après la chute d'Alger, la situation militaire est si gravement compromise que le gouvernement doit choisir entre un retrait des troupes et la relance de la guerre à outrance. Il se prononce pour la seconde solution et désigne Bugeaud pour assurer le succès définitif de ses armes. Le « père Bugeaud » avait été longtemps un adversaire déclaré de la conquête de l'Algérie, « ce funeste présent de la Restauration ». Il rejoint son poste en février 1841 dans une tout autre perspective : devenu partisan de la conquête et de la guerre totale, il va tenir compte des enseignements tactiques, stratégiques que les Français ont recueillis au cours de leurs combats des dix précédentes années. Il se fait fort de vaincre les troupes de l'émir en adoptant leurs méthodes : mobilité, surprise, rapidité d'intervention, endurance. A quoi le général en chef ajoute la pratique de la terre brûlée, de telle sorte que les tribus soient contraintes de choisir entre leur complicité avec l'émir et leur survie matérielle.

Pour la première fois, les Français vont faire la même guerre que les Algériens. En dix ans, nombre d'entre eux se sont accoutumés aux conditions particulières de ce type de combats. Leurs moyens matériels sont beaucoup plus importants que ceux de l'adversaire. Dans les régions contestées, ils ont mis en place, au fil des ans, une infrastructure – routes et ouvrages d'art notamment – qui leur permet de multiplier les actions simultanées en divers points du territoire. Ils sont dès lors mieux armés pour vaincre les tribus sur leur propre terrain. Bugeaud grignote ainsi les positions de l'émir, conquiert par étapes son empire de l'Ouest algérien, se lance avec succès à l'assaut des difficiles bastions de Kabylie. Le 16 mai 1840, le duc d'Aumale détruit la smala d'Abd el-Kader qui ne se tient pas pour battu. Il trouve dans sa défaite de nouvelles raisons de se battre, relance le combat au Maroc, convainc le sultan de l'aider, perd avec les troupes marocaines la rude bataille de l'Isly, attaque sur d'autres fronts mais s'épuise peu à peu dans une lutte inégale. Il n'est plus temps d'espérer une impossible victoire. L'émir se rend au duc d'Aumale le 25 décembre 1847. Exilé à Pau puis au château d'Amboise, il est libéré en 1852 par Napoléon III qui le reçoit à Saint-Cloud et le fait acclamer

à Paris, à la veille de son départ pour Damas où il meurt en 1883, grand-croix de la Légion d'honneur.

La reddition d'Abd el-Kader a mis un terme à la phase la plus difficile de la conquête qui a duré près de vingt ans. Les tribus sont lasses de la guerre et la chute de leur chef de file a provoqué un choc psychologique dont elles ne se relèveront que sporadiquement. Les Algériens ont pris la juste mesure de la force de l'adversaire qui a, pour sa part, tiré la leçon de ses échecs sur le terrain et s'est adapté, au fil des ans, aux réalités tactiques spécifiques au pays.

Mais à Paris, une fois encore, un régime chasse l'autre. En 1830, Charles X avait dû céder la place à Louis-Philippe, au lendemain même de la prise d'Alger. La chute de la monarchie de Juillet coïncide à peu près avec celle d'Abd el-Kader… Le changement de régime ne favorise pas la clarification de la doctrine concernant l'organisation du territoire et la définition de ses structures administratives et politiques. Régime transitoire, la IIe République engage l'avenir en adoptant la doctrine d'assimilation. Dans le cadre de la Constitution de 1848, l'Algérie est déclarée territoire français ; les ministères parisiens exercent le contrôle direct des services publics implantés dans l'ancienne Régence dont les provinces sont transformées en départements.

Il peut paraître paradoxal que les hommes de gauche de la jeune République soient plus « colonialistes » que leurs prédécesseurs monarchistes. Encore qu'ils connaissent superficiellement le dossier dont ils viennent d'« hériter », ils doivent tenir compte d'une situation fondamentale : depuis 1830, en marge de l'opération militaire proprement dite, la colonisation est devenue une réalité économique et sociale qui s'est traduite par l'implantation d'environ 100 000 Européens dont près de la moitié de Français.

Ainsi, avant que le gouvernement ait défini sa politique à l'égard de l'ancienne Régence, la colonisation est entrée dans les faits. Ses débuts ont été placés sous le signe du risque et de l'aventure. Avec les Français qui sont en minorité, des milliers de Maltais, Espagnols, Italiens, sont candidats à l'implantation en Afrique du Nord. Leur profil est pour le moins diversifié. Outre les fournisseurs plus ou moins recommandables de l'armée qui s'essaient à faire fructifier sur place le produit de leur commerce, les immigrants se situent à tous les niveaux de la société et de la moralité : hommes d'affaires et aventuriers, spéculateurs et commerçants honorables, tous engagés à des niveaux divers dans une aventure. Certains constateront rapidement qu'ils se sont fait des illusions sur les perspectives économiques immédiates offertes par l'Algérie. D'autres, moins prudents, repartiront ruinés, dupés sur place par d'habiles mercantis. D'autres encore paieront de leur santé sinon de leur vie une implantation prématurée dans des secteurs du pays insalubres et pestilentiels dont cette description de Boufarik en 1842 résume les inconvénients : « Boufarik était la localité la plus mortelle d'Algérie. Les visages des rares habitants échappés à la fièvre pernicieuse

étaient verts et bouffis. Bien que la paroisse eût changé de prêtre trois fois, en un an, l'église était fermée ; le juge de paix était mort ; tout le personnel de l'administration civile et militaire avait dû être renouvelé et le chef du district, resté seul debout, avait été investi de toutes les fonctions par le décès ou la maladie de tous ses titulaires. »

Il n'en reste pas moins que des centres de colonisation se créent progressivement au voisinage d'Alger, dans le Sahel, la Mitidja, les plaines d'Oran, de Bône, de Philippeville. Les premiers colons n'ont pas la tâche facile : outre que l'insécurité règne dans tout le pays, la préparation des terres impose d'énormes travaux d'assèchement dans des conditions d'hygiène déplorables.

L'Etat encourage la colonisation par l'octroi de concessions et par la distribution de lots de culture, sans qu'il s'agisse pour autant d'une politique délibérée de peuplement et de mise en valeur. L'administration civile entre déjà en conflit avec les militaires lorsqu'il s'agit de définir la meilleure politique.

L'arrivée de Bugeaud contribuera à envenimer les choses car le général, partisan des « soldats-laboureurs », ne ménage guère les colons civils qu'il tient en piètre estime. Selon son jugement, « les colons civils sont des enfants mal élevés, qui pleurent, crient, se fâchent pour la moindre contrariété, tandis que les colons militaires sont des enfants bien élevés qui obéissent sans rien dire ». Ils ont tant de mérites que leur général s'efforcera même de les marier en « important » en Algérie quelques centaines de Toulonnaises qui bénéficieront, à cette joyeuse occasion, d'une prime de sept cents francs.

La IIe République encourage la colonisation, favorise les départs vers l'Algérie et l'installation d'immigrants français ou étrangers, leur accorde des crédits importants pour la mise en valeur de terres d'origines diverses : propriétés beylicales, biens habous, séquestres à l'encontre des tribus qui se sont révoltées, expropriation pour cause d'inculture, etc., soit au total, pour ce qui est de la colonisation officielle, un million sept cent mille hectares répartis entre les petits colons ou attribués sous forme de grandes concessions. Par ailleurs, de nombreux ouvriers parisiens, réduits à la misère après la fermeture des ateliers nationaux et la répression impitoyable des journées de juin, sont transportés en Algérie.

Cette politique est encouragée sous une autre forme par Napoléon III qui est partisan de l'implantation de grandes propriétés couvrant des milliers d'hectares, contrôlées par des sociétés financières métropolitaines. Cette pratique suggérée par l'empereur paraît en contradiction avec les sentiments qu'il exprime à l'adresse du monde arabe et de l'Islam et avec son souci sincère de réconcilier « une race intelligente, fière, guerrière et agricole » et de la protéger contre la minorité des colons européens.

Au cours de ses voyages en Algérie, en 1860 et 1865, Napoléon III apprécie sur place les attraits du pays et la qualité de certains interlocuteurs de la France, qu'il invitera d'ailleurs à le rencontrer un peu plus tard à

Compiègne. A sa demande, le législateur assure, par des textes appropriés, le respect de la propriété des tribus arabes sur les territoires dont elles ont la jouissance permanente et traditionnelle. « L'Algérie n'est pas une colonie proprement dite, mais un royaume arabe. Les indigènes, comme les colons, ont un droit égal à ma protection. Et je suis aussi bien l'empereur des Arabes que l'empereur des Français », aime-t-il à dire.

Au lendemain de son second voyage dans les départements algériens, un sénatus-consulte daté du 14 juillet 1865 ouvre aux indigènes musulmans la voie conduisant à la nationalité et à la citoyenneté françaises : « L'indigène musulman est Français, néanmoins, il continuera d'être régi par la loi musulmane. Il peut, sur sa demande, être admis à jouir des droits du citoyen ; dans ce cas, il est régi par les lois civiles et politiques de la France. »

En d'autres termes, déclarés Français, les Musulmans restent régis par leur statut religieux qui est incompatible avec la citoyenneté française. Pour devenir citoyen français, le Musulman devrait abandonner son statut personnel. Cette nuance va constituer la pierre d'achoppement de toute la politique d'assimilation, dans la mesure où les Musulmans, qui pour la plupart n'accepteront pas d'abandonner leur statut coranique, ne seraient pas considérés comme Français à part entière. Toutefois, ils sont admis par ailleurs à servir dans les armées de terre et de mer, à remplir des fonctions civiles en Algérie. Ils pourront enfin participer à la vie politique, seront électeurs et éligibles dans les conseils municipaux et les conseils généraux (cette dernière décision sera d'ailleurs abrogée dès les débuts de la IIIe République).

A l'instar de ses prédécesseurs, Napoléon III se voit interdire par la conjoncture politique intérieure de parachever l'organisation de l'Algérie telle qu'il l'a conçue. Ainsi, en quarante ans, la France a-t-elle usé quatre régimes dont les dirigeants successifs ont adopté, à l'égard de la conquête de Charles X, une attitude peu cohérente. Mais, pendant ce temps, sur place, avait pris naissance un particularisme avec lequel la métropole devra compter… jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie. La rivalité entre civils et militaires, sous-jacente dès le proconsulat de Bugeaud, s'est développée sous l'Empire, les colons civils acceptant mal l'orientation de la politique napoléonienne appliquée sur place par des militaires. D'autre part, les effectifs de la population européenne donnent à cette collectivité un poids qui n'est plus négligeable pour les milieux politiques de Paris. Au début de la IIIe République, on dénombre 245 000 personnes installées depuis la conquête, dont 130 000 Français.

Près de deux mille familles émigrées d'Alsace-Lorraine après la paix de Francfort viennent renforcer ces effectifs. Les leaders de cette communauté ont d'ores et déjà entrepris le siège des milieux politiques parisiens. En dépit des conséquences de la défaite pour la France, ils ne sont pas fâchés de la revanche que leur apporte la chute de l'Empire et se sentent plus que jamais républicains, mais bien décidés à ce que la République s'aligne sur leurs

objectifs algériens. Ils font donc en sorte qu'on les débarrasse sans tarder des militaires et obtiennent des amis de Gambetta que le pouvoir soit confié en Algérie à des civils.

L'un des hommes forts du nouveau régime, Adolphe Crémieux, avocat renommé, président de l'Alliance israélite universelle, résume sans ambages leurs sentiments et leurs projets : « … Détruire le détestable régime militaire, fléau de notre riche colonie, et y substituer le gouvernement civil ; assimiler, en un mot, complètement l'Algérie à la France. » Il s'y applique, en inspirant l'élaboration de quelque cinquante-huit décrets promulgués en cinq mois, la plupart datés du 24 octobre 1870. Le plus lourd de conséquences politiques et psychologiques accorde aux quelque 35 000 Juifs d'Algérie la nationalité française que l'on refuse aux Musulmans à moins qu'ils ne renoncent à leur statut personnel.

Ce *distinguo* entre Juifs et Musulmans provoque la colère de ces derniers et ranime la vieille agitation dans les tribus dont les chefs se reprennent à douter des intentions véritables des Français. Le mécontentement est canalisé en Kabylie par le bachaga Mokrani qui avait été, à Compiègne, l'un des hôtes de Napoléon III. En liaison avec El Hadad, chef de la puissante confrérie des Rhamanyas, il organise le soulèvement de 150 000 Kabyles qui, pendant dix mois, de mars 1871 à janvier 1872, mettent en état d'alerte permanente les forces françaises, depuis la côte algéroise jusqu'aux confins sahariens. La révolte est écrasée après de terribles affrontements. Les Kabyles perdent l'autonomie qu'ils avaient conservée jusque-là, mais aussi 500 000 hectares de terres séquestrées au profit des récents immigrants d'Alsace-Lorraine.

La IIIe République applique désormais sans réserve la politique dite d'assimilation, non sans imaginer des dispositions légales qui officialisent la discrimination au préjudice des Musulmans, qu'il s'agisse de la pratique du séquestre à l'encontre des tribus ou du code de l'indigénat qui soumet les indigènes à des peines spéciales non prévues par la loi française. Par contre, les effectifs français vont être artificiellement renforcés par l'application d'une loi de 1889 qui permet la naturalisation automatique des étrangers qui résident en Algérie.

Assimiler et discriminer : deux termes qui se contredisent et autour desquels vont se nouer, pendant des années, les fils de toutes les incompréhensions réciproques des populations d'Algérie…

Sur le plan administratif, l'Algérie se voit dotée d'un statut original. Les deux premiers gouverneurs généraux nommés par la IIIe République sont des militaires : l'amiral de Gueydon et le général Chanzy. Le premier civil qui accède à ce poste est Albert Grévy, en 1879. Ce frère du président de la République est à l'origine de la politique dite des rattachements, qui consiste à assimiler intégralement les affaires de l'Algérie à celles de la métropole, le gouverneur général n'étant plus qu'un « inspecteur de la colonisation dans le palais d'un roi fainéant ». Les Algériens – c'est-à-dire les Européens d'Algérie – protestent. Ils réclament la gestion de leurs propres affaires, en

particulier celle de leur budget. En 1892, une enquête effectuée sur place va aboutir, quelques années plus tard, à la suppression des rattachements et à l'extension des pouvoirs du gouverneur général, qui ne dépendra plus que du ministre de l'Intérieur. A la même époque, la naturalisation automatique des étrangers encourage l'immigration. Le 19 décembre 1900, l'Algérie obtient son autonomie financière. Dix ans plus tard, les délégations financières vont constituer l'embryon d'un Parlement qui sera, après la Seconde Guerre mondiale, l'Assemblée algérienne, logée au Palais Carnot, qui se voudra un reflet du Palais-Bourbon.

Il n'est pas facile de déterminer le point de départ du nationalisme algérien. D'aucuns en situent la première manifestation autour d'Abd el-Kader, le héros symbolique. Un paradoxe voudrait que l'on prenne en considération le souhait formulé au début du XXe siècle par les élites algériennes soucieuses d'être totalement assimilées et du refus que la France leur a opposé… Le gouvernement français vote, en 1912, la loi militaire de trois ans, instituant un service militaire de longue durée en prévision de la guerre qui s'annonce. Les Musulmans seront soumis au même régime que les Français. Pour des raisons très différentes, sinon opposées, cette décision ne satisfait ni les Européens d'Algérie ni les Musulmans. Les premiers redoutent qu'initiés au métier militaire, que nombre d'entre eux ont par atavisme dans le sang, les Algériens ne fassent mauvais usage à leur encontre des méthodes de combat qu'on leur aura enseignées. Ils craignent en outre que ces soldats ne tirent argument de cette participation à l'impôt du sang pour revendiquer une participation à part entière aux responsabilités politiques algériennes.

C'est très exactement sur ce terrain que se regroupent des Musulmans, pour la première fois depuis la conquête. Ils se rassemblent au sein du Parti du Jeune Algérien, première formation parapolitique connue. Le Parti du Jeune Algérien s'oppose à celui dit « des Vieux Turbans », au sein duquel, depuis longtemps, la France recrute ses administrateurs musulmans, caïds, aghas et bachagas.

Alors que certains de leurs camarades ont violemment réagi contre les décisions du gouvernement et refusé de s'y soumettre, les animateurs des Jeunes Algériens veulent engager le dialogue avec leur partenaire français. Leur propos est positif : ils sont d'accord pour accomplir le service militaire, mais sous condition. En les y invitant, le gouvernement manifeste à leur égard une marque de confiance. Ils n'ignorent pas pour autant les réticences dont est assortie cette décision qui n'a été prise que dans le but, somme toute égoïste, de renforcer les effectifs à la veille d'un conflit probable. Ils pourraient à cet égard exciper des termes d'un rapport du général-député Messimy : « … Depuis longtemps déjà, on a fait à la population indigène des promesses qu'on n'a pas tenues. Lorsque l'idée du recrutement a été émise et quoiqu'il parût indispensable d'y avoir recours, l'attitude du gouvernement métropolitain a été faite, pendant trois années, d'hésitations et d'atermoiements, tandis que la

population française d'Algérie émettait périodiquement des vœux hostiles au projet, ouvertement motivés par la crainte de voir accorder aux indigènes des compensations sous forme d'une politique plus libérale. »

Mais, se voulant constructifs, les Jeunes Algériens demandent au gouvernement des compensations d'autant plus légitimes qu'en vertu de la pratique de l'assimilation, elles auraient dû leur être déjà consenties. Leurs revendications portent donc sur : la suppression du code de l'indigénat et des inégalités fiscales ; la diffusion accrue de l'enseignement ; l'augmentation du nombre des Musulmans dans les assemblées élues ; la citoyenneté française compatible avec la conservation du statut musulman. Les Européens d'Algérie – ils sont 800 000 en 1914, parmi environ 5 millions d'Algériens – sont hostiles à ces propositions. Les Jeunes Algériens tentent de fléchir le gouvernement. Leur délégation, reçue par le président de la République, Raymond Poincaré, ne peut enregistrer qu'une promesse, à la veille de la guerre : « Vous pouvez retourner dans votre pays. Soyez certains que la France fera bon accueil à ce que nous considérons comme des compensations équitables de la charge nouvelle qu'on vous impose. »

Le conflit qui débute interrompt cette amorce de dialogue. Engagées en Europe, les troupes algériennes remplissent leur devoir sans se laisser griser par l'intense propagande dont elles sont l'objet de la part des Allemands. Si l'on excepte quelques soubresauts sporadiques, en particulier en 1916, l'Algérie reste calme. Mais, à leur retour de « campagne », les soldats, qui ont découvert d'autres horizons et payé de leur peine pour la même cause que les Français, ne voient plus l'Algérie avec les mêmes yeux.

« Pour les démobilisés des deux origines, dure est l'épreuve du retour, écrit d'eux Jacques Berque, l'un des spécialistes des problèmes arabes. Aux yeux des uns comme des autres, une guerre a quelque chose d'un jugement de Dieu. Les fils de ces deux peuples militaires reviennent avec des impressions rivales : les uns, que leur destinée se confirme sur ce sol ; les autres, qu'ils ont conquis des droits. Dans cette guerre, n'ont-ils pas participé de la personne de la France, combattu bravement et loyalement ses ennemis ? »

Quelle que pût être l'hostilité des Européens d'Algérie et de leur lobby naissant, la loi du 14 février 1919 comporte quelques aménagements au statut des Musulmans et leur accorde partiellement satisfaction dans l'esprit des revendications des Jeunes Algériens sept ans plus tôt : égalité fiscale ; électorat et éligibilité de tout Musulman âgé de vingt-cinq ans, ayant servi dans l'armée ou propriétaire, commerçant, fonctionnaire, diplômé de l'Université ; adoucissement au code de l'indigénat par la suppression de l'internement administratif et des pouvoirs disciplinaires de l'administration.

Cependant, l'égalité civique reste « bloquée » par l'écueil que constitue le statut personnel : la loi apporte des facilités d'accession à la citoyenneté française sous réserve de la perte du statut coranique. Les Musulmans « sujets français » ne deviendront citoyens qu'à une double condition intolérable : un reniement de l'Islam et une humiliation (puisque l'administration sera seule

juge du bien-fondé d'une demande d'accession à la citoyenneté). D'autre part – mais cela ne paraît, dans ce contexte, que relativement secondaire – les Musulmans n'ont pas de représentation parlementaire, le contrôle budgétaire des collectivités locales leur échappe.

Toutefois, deux ans plus tard, lors d'un voyage en Algérie, le président de la République, Alexandre Millerand, tente de justifier auprès de ses interlocuteurs le processus d'assimilation par étapes : « La loi du 4 février 1919 a constitué un acte politique important, accompli en faveur des vôtres. Observons une pause, car il nous faudrait redouter d'avoir à revenir en arrière, si nous marchions d'un pas trop rapide sur la route du destin. »

La fin de la guerre de 1914-1918 marque aussi un réveil de l'âme musulmane ainsi qu'une conscience de l'existence d'une nation arabe.

L'écroulement de l'empire turc a vu tous les peuples musulmans, à l'exception des seuls Musulmans d'Anatolie devenus, grâce à Kemal Ataturk, des Musulmans laïcisés et dotés du code civil suisse, passer sous domination européenne. Anglais, Français, Russes, Hollandais, Italiens, Espagnols gouvernent la totalité du monde musulman, et les lieux saints de l'Islam, libérés par le colonel Lawrence de la tutelle turque, demeurent sous influence britannique.

L'administration de ces immenses territoires par les puissances européennes ne pose guère de problèmes. Comme toutes les puissances coloniales au cours de l'histoire, celles-ci ont la main lourde pour châtier les éventuels fauteurs de troubles. En revanche, elles assurent partout l'ordre et la sécurité et se préoccupent du développement des pays qu'elles gouvernent. Enfin, elles respectent l'Islam, ses coutumes, ses mœurs, sa foi, et découragent toute tentative de prosélytisme.

Le réveil musulman va cependant se produire très rapidement. Il est lié d'abord à l'idée de progrès scientifique et technique à l'imitation de l'Occident, la notion d'un retour aux valeurs traditionnelles de l'Islam ne se situant qu'en Arabie, avec la doctrine wahabite, et dans quelques foyers intellectuels du Caire.

En 1913 s'est tenu à Paris un premier congrès arabe, à l'initiative d'un certain nombre de Syriens et de Libanais fixés en France. Il s'est surtout préoccupé de revendiquer, en Turquie, une plus large autonomie pour les Arabes. Après la guerre, un personnage de tout premier plan, l'émir Chekib Arslan, d'origine libanaise, s'est installé à Genève où il a publié en français, la revue *La Nation arabe*, qu'il a réussi à diffuser de l'Indonésie au Maroc. En 1931, à Genève, il réunit un congrès général musulman qui définit, pour la première fois, l'Islam face à l'Occident.

A ce congrès assiste un Algérien, fiché comme agitateur communiste par la police française, Messali Hadj.

C'est le fils d'un cordonnier de Tlemcen, né en 1898, qui vit en France où il fonde « l'Etoile nord-africaine » en septembre 1924.

Messali Hadj a, à ses débuts, subi l'influence de l'émir Khaled, petit-fils d'Abd el-Kader. Dès 1920, l'émir Khaled avait réclamé un statut libéral de l'Algérie. Il voulait, entre autres, une représentation au Parlement à proportion égale avec les Européens d'Algérie, la suppression des mesures d'exception et le retour au droit commun, l'égalité devant le service militaire, les carrières administratives et l'enseignement, la liberté de presse et d'association et l'application au culte musulman de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat. Devant le tollé soulevé dans les milieux européens d'Algérie, devant l'exclusive lancée contre lui par la Fédération des maires, l'émir Khaled avait dû s'exiler en 1923.

Messali Hadj va plus loin. L'Etoile nord-africaine revendique l'indépendance de l'Algérie que personne, même dans les milieux musulmans, n'envisage à l'époque. Messali Hadj fait du porte-à-porte parmi les Musulmans installés en France. En 1924, au cours d'une conférence donnée par l'émir Khaled, on entend crier « Vive l'Afrique du Nord indépendante ! ». Un espoir se lève, parmi les Nord-Africains, celui que suscitent les victoires remportées, au Maroc, par Abd el-Krim au cours de la guerre du Rif. Abd el-Krim a pensé, un moment, soulever l'ensemble du Maghreb. Dans ses proclamations, notamment dans celle du 15 août 1925, il a demandé aux peuples arabes de « briser les liens de l'esclavage, de chasser les oppresseurs et de libérer leurs territoires ». La défaite d'Abd el-Krim par les armées française et espagnole a semblé sonner le glas de tous les espoirs d'indépendance.

Dans son journal *El Ouma (La Nation)*, Messali Hadj ébauche un programme révolutionnaire. Il se dégage peu à peu de l'influence communiste qui avait marqué ses débuts pour accéder à une sorte de panarabisme et intervient au Congrès de la Ligue contre l'oppression coloniale, réuni à Bruxelles en février 1927. Son programme va plus loin que celui établi par l'émir Khaled puisqu'il réclame l'indépendance de l'Algérie et le retrait des troupes françaises. A ce programme politique, il ajoute des revendications d'ordre social, telle la confiscation des grands domaines agricoles et leur remise aux fellahs.

Le gouvernement français intervient. En 1929, l'Etoile nord-africaine est dissoute. Elle se reconstitue en 1932. Son journal, *El Ouma*, tire alors à 44 000 exemplaires. Messali Hadj est arrêté. A sa sortie de prison, il s'installera à Genève auprès de l'émir Chekib Arslan, où il reconstitue « la Glorieuse Etoile nord-africaine ».

Parallèlement à l'action de Messali Hadj, évolue celle de Ferhat Abbas. Les deux hommes sont presque contemporains – Abbas est né en 1899 – mais d'origine opposée. Le père de Ferhat Abbas est bachaga et commandeur de la Légion d'honneur. Son fils fera des études de pharmacie, études longues puisqu'il mettra huit ans à obtenir son diplôme, deviendra président de l'Association des étudiants musulmans de l'Université d'Alger, et se fera

connaître par des articles qu'il réunira, en 1930, en un volume sous le titre *Le Jeune Algérien*. Il demande le respect de l'Islam, la renonciation au mythe de la supériorité raciale, la politique de l'égalité des droits et conclut : « A l'exemple du Japon, tous les peuples arabes aspirent à se mettre à l'école de l'Europe, sans pour autant renoncer à leur civilisation et à leurs traditions. Ce qu'il leur faut, c'est une nation européenne qui accepterait de leur servir de trait d'union entre le passé et le présent sans que cela se traduise pour eux par un asservissement. Les Jeunes Algériens souhaitent que cette nation soit la France et que Alger et Paris deviennent le rendez-vous des intellectuels arabes en vue de contribuer à la renaissance du monde musulman. Leur mission est d'amener la France à jouer ce rôle !

Ce rôle de tuteur et d'émancipateur que Ferhat Abbas voudrait attribuer à la France est bien loin, en 1930, de l'esprit des autorités comme de l'opinion publique en Algérie.

C'est que l'année 1930 marque le centenaire de la prise d'Alger et aussi l'apogée de la réussite coloniale de la France dans ce pays.

Des fêtes officielles se déroulent, sous la présidence de Gaston Doumergue, président de la République. A l'endroit même où l'armée de Bourmont a débarqué en 1830 est inauguré un monument sur lequel on peut lire que « l'Algérie exprime sa reconnaissance à la France ».

Les Européens sont 833 000, dont 549 000 Français d'origine, 71 000 étrangers naturalisés, 37 000 Juifs naturalisés. Les Musulmans sont plus de 5 millions. Une infime minorité d'entre eux – que leurs coreligionnaires méprisent sous le sobriquet de M'tournis – a abandonné son statut coranique. Les dernières terres libres ont été mises en culture, et de nouveaux noms de villages apparaissent sur les cartes : Guynemer, Clemenceau, Gaston-Doumergue. La réussite économique se manifeste par les exportations de produits agricoles, de vins et de céréales surtout, par l'exploitation des mines, par les transports, dont le réseau est le plus dense de toute l'Afrique du Nord.

Cette prospérité économique est accompagnée d'une parfaite sécurité dans l'ensemble du pays. Et on néglige les quelques tracts lancés à Alger pendant la visite du président de la République, qui annoncent que les Français seront prochainement jetés à la mer. Selon les autorités, il ne peut s'agir que de quelques agitateurs à la solde de la Fédération algérienne du parti communiste, créée en 1924.

Pourtant, quelques ombres apparaissent sur ce tableau ; si les idées politiques de Messali Hadj ou de Ferhat Abbas ne pénètrent que lentement dans la masse musulmane, souvent illettrée et sans moyens d'information, la renaissance de l'Islam est le symptôme le plus frappant des années 1930.

Ferhat Abbas mettra en corrélation deux faits, apparemment sans lien entre eux : l'année même où est célébré le centenaire de l'Algérie, les Délégations financières refusent un crédit de 150 millions de francs que la France met à leur disposition pour le développement de l'enseignement

indigène. L'année suivante, le cheikh Ben Badis met sur pied l'Association des Oulémas. Ce sont des théologiens musulmans dont beaucoup ont fait leurs études dans les grandes universités coraniques du Caire et de Tunis. Ils entreprennent de fonder des écoles coraniques, dans lesquelles des instituteurs (mouderrès) enseignent les principes de l'Islam mais aussi mettent à la portée de leurs élèves les sciences modernes. Quelques années auparavant, un groupe d'instituteurs publics musulmans avaient lancé une petite revue, *La Voix des Humbles*. Elle défendait le droit à l'égalité scolaire et voulait participer, par l'alphabétisation, à l'émancipation de la société. L'action des Oulémas va beaucoup plus loin que celle de ces instituteurs de bonne volonté et de peu de moyens, dont les idées, en quelque sorte, n'étaient guère éloignées de celles qui étaient enseignées dans les écoles normales françaises.

Elle tend tout d'abord à ressusciter le passé de l'Algérie musulmane, cette Algérie que Ferhat Abbas recherchera vainement dans les livres et dans les cimetières. Elle relie ensuite l'Algérie au mouvement de rénovation de l'Islam, qui se répand dans tout le monde musulman. Elle débouche inévitablement, au nom du Coran, sur l'idée de guerre sainte. Le succès de l'œuvre des Oulémas est immédiat. A la mort de Ben Badis, on comptera plus de deux cent cinquante écoles coraniques qui viseront, non à former des intellectuels à l'occidentale, comme l'est, par exemple, un Ferhat Abbas, mais des lettrés musulmans et un peuple axé sur une culture coranique.

Le gouvernement général se méfie des Oulémas. Dès 1933, un arrêté réserve aux imans et aux muphtis le droit de prêcher dans les mosquées, mais il est difficile de heurter de front un mouvement qui se présente comme essentiellement religieux. Les Oulémas protestent ; une délégation d'entre eux, venue à Paris pour se faire recevoir par le ministre de l'Intérieur, est éconduite. A leur retour à Alger, le gouverneur général promet de vagues réformes, et l'affaire en reste là provisoirement.

L'année suivante, en août 1934, l'Est algérien est secoué par un pogrom. A la suite d'une bagarre survenue à Constantine pour un motif futile, Juifs et Musulmans s'affrontent. On compte vingt-sept morts, et la carence des autorités françaises est mise en évidence. L'agitation, d'ailleurs, ne cesse pas. Communistes et socialistes algériens organisent des grèves et des meetings qui sont réprimés durement.

Le gouvernement lâche alors du lest. Le 16 avril 1935, les jugements qui avaient condamné Messali Hadj sont cassés. Libéré, il se réfugie en Suisse. Il va bientôt regagner Alger, en profitant des élections de 1936 qui amènent en France le Front populaire.

L'avènement d'un gouvernement de gauche fait naître les plus grands espoirs parmi l'opinion musulmane. Les communistes sont depuis longtemps favorables à l'indépendance de l'Algérie, bien que les doctrines de l'Islam et celles du marxisme semblent *a priori* incompatibles. Les socialistes, qui sont au pouvoir avec Léon Blum, sont tout prêts à entrer dans la voie des réformes,

d'autant plus que l'ancien gouverneur général, Maurice Viollette, devenu ministre d'Etat, est chargé de préparer un statut algérien.

Maurice Viollette est l'un des très rares gouverneurs qui aient laissé aux Musulmans le souvenir de quelqu'un qui s'intéressait à leur sort et tentait de l'améliorer. Au cours de son proconsulat, de 1925 à 1927, il s'est parfois violemment opposé aux colons. Devenu sénateur, il a, à la tribune du Luxembourg, déclaré : « Ces Musulmans, quand ils protestent, vous vous indignez. Quand ils approuvent, vous suspectez. Quand ils se taisent, vous redoutez. Messieurs, ces hommes n'ont pas de patrie politique… Ils vous demandent de les admettre dans la vôtre. Si vous refusez, craignez qu'ils ne s'en créent bientôt une… »

Les différents mouvements musulmans sentent alors le besoin de définir une doctrine commune. Le docteur Bendjelloul, délégué financier du Constantinois, propose une charte revendicative, d'ailleurs modérée puisqu'elle préconise l'assimilation à la France. Les Oulémas se rallient du bout des lèvres à la formule lorsqu'elle leur est présentée au Congrès musulman qui se tient à Alger en juin 1936. Messali Hadj reste intraitable : il exige l'indépendance. Le congrès va se clore sur un incident sanglant : l'assassinat du muphti Kahoul, réputé pour sa francophilie, dont le cheikh El Okbi, l'un des dirigeants des Oulémas, est accusé. Le procès du cheikh se terminera par un acquittement, et l'opinion musulmane invoquera à ce propos une machination de l'administration.

Le projet Blum-Viollette est bien timide et, cependant, il porte les espoirs de nombreux Musulmans. Il propose de donner à vingt mille d'entre eux la citoyenneté française, tout en leur laissant leur statut personnel, ce qui comble les vœux des intellectuels musulmans. Le docteur Bendjelloul écrit : « La France n'a pas encore permis à l'élite intellectuelle formée par son génie de donner sa mesure, de s'épanouir… Par un paradoxe pénible, c'est une élite que l'on maltraite avec une mauvaise foi évidente et que l'on accuse de tous les péchés… C'est donc forts de notre passé et conscients de notre vitalité que nous demandons à entrer par la grande porte dans l'intimité du foyer français où nous voulons apporter notre concours le plus loyal pour entreprendre l'œuvre qu'il reste à réaliser. »

Le projet Blum-Viollette se heurte à l'hostilité violente des Européens d'Algérie, et particulièrement de la Fédération des maires, qui ne veut à aucun prix que des Musulmans puissent occuper des fonctions électives. Au Palais-Bourbon, les députés d'Algérie s'emploient à faire échouer le projet. Ils font le siège des ministres, lancent des campagnes de presse, recourent à la menace.

De leur côté, les nationalistes algériens – ils commencent à prendre cette dénomination – vont trouver les parlementaires ; ils leur demandent la mise en application du projet. Ferhat Abbas est reçu par Albert Sarraut. Celui-ci, qui a été gouverneur général de l'Indochine, occupe dans le cabinet Léon Blum les fonctions de ministre de l'Intérieur. Abbas plaide en faveur du projet, fait

valoir le crédit moral et le prestige qui s'attacheraient à la France s'il était mis en application. Sarraut répond : « J'ai reçu ces jours-ci les parlementaires algériens. Je les ai entretenus du projet Viollette. Pendant plus d'une heure, j'ai fait valoir les arguments que vous venez de m'exposer. J'ai essayé de les convaincre en m'adressant à leur patriotisme, à leur raison et à leur cœur. J'ai dû convenir que ces messieurs n'ont ni patriotisme, ni raison, ni cœur, mais seulement un tube digestif. »

Au nom des Oulémas, Ben Badis répond à Sarraut, qui évoque l'éventualité d'un Etat algérien : « C'est précisément ce que nous voulons, nous les Algériens du Parti de la liberté. Nous voulons que l'Algérie devienne un protectorat… c'est-à-dire une nation démocratique sous la protection de la France… Nous ne voulons pas de l'assimilation, parce qu'elle est impossible et qu'elle nous fait perdre notre personnalité. Nous ne voulons pas non plus de l'indépendance absolue parce que nous ne sommes pas assez forts pour la défendre… »

Les maires d'Algérie menacent le gouvernement d'une grève administrative si le projet vient en discussion devant la Chambre des députés. La Fédération des élus musulmans soutient à fond le projet Viollette. Finalement, le projet ne viendra même pas en discussion devant la Chambre, et le gouvernement, après avoir hésité, en revient à une politique de fermeté. Messali Hadj, qui vient de voir une nouvelle fois la dissolution de l'Etoile nord-africaine, fonde le Parti populaire algérien (PPA).

Abbas et Ben Badis reviennent à la charge. Ils vont trouver Edouard Daladier. Ferhat Abbas rapportera ainsi sa conversation :

« *Daladier* : — Le Parlement est hostile au projet Viollette. Il ne lui semble pas que la citoyenneté française soit compatible avec le statut personnel musulman. Dans ces conditions, je ne peux rien dire. Je vous demande de m'aider, moi, à faire respecter l'ordre. Ne m'obligez pas à me servir des forces que la France possède. Car la France est puissante.

» *Abbas* : — Le respect du droit de l'individu est plus important que le meilleur armement. La méthode qui consiste à faire naître des espoirs et à ne pas les satisfaire, à promettre et à ne pas donner, conduit au divorce. Le gouvernement en assumera la responsabilité devant l'Histoire.

» *Ben Badis :* — Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu. Notre cause est juste, et nous continuerons à la défendre envers et contre tous. »

Les derniers espoirs des nationalistes algériens s'évanouissent. Le gouvernement perd de vue la question d'Algérie. De nouveau, la France va se trouver en guerre. Le 29 septembre 1939, le gouvernement général dissout le Parti populaire algérien et arrête Messali Hadj. Sa détention se poursuivra après l'armistice et, défendu par Me Boumendjel, il sera condamné, sous Vichy, à seize ans de travaux forcés, vingt ans d'interdiction de séjour et 30 millions de francs d'amende.

Mobilisé comme pharmacien auxiliaire, Ferhat Abbas rejoint son poste aux armées. Peu avant son départ, il a écrit dans son journal *L'Entente* : « Si la

France démocratique cessait d'être puissante, notre idéal de liberté serait à jamais enseveli… Affirmons par des actes notre foi dans la victoire française, dans le triomphe de la liberté. »

L'écroulement de juin 1940 surprend l'Algérie comme un coup de tonnerre. La mobilisation s'y était effectuée dans le plus grand calme. Le besoin en main-d'œuvre des industries travaillant, en métropole, pour la défense nationale, avait quelque peu réduit un chômage endémique. Enfin, dans l'opinion locale, musulmane ou européenne, la victoire de la France ne pouvait faire aucun doute.

L'armistice laisse intacte la souveraineté française sur l'Afrique du Nord. Le général Noguès, chargé de la défense de l'ensemble de l'Afrique du Nord, a eu un moment la velléité d'ignorer l'armistice mais, dès le 25 juin, il a affirmé son loyalisme au gouvernement du maréchal Pétain. Il est vrai que l'Afrique du Nord est dans l'impossibilité de continuer la guerre. Elle n'a ni armement suffisant, ni industries de guerre. Les troupes qui y sont stationnées sont équipées sommairement. Une partie de l'aviation française a gagné les terrains d'Afrique du Nord ; l'escadre de Toulon s'est repliée sur Mers-El-Kébir, la base navale proche d'Oran, où elle est attaquée le 3 juillet par une escadre anglaise. Après avoir semblé, quelques jours, atteindre l'Algérie, la guerre s'en éloigne. Les Allemands comprendront trop tard pour eux l'importance géographique de cette région. Ils se bornent à envoyer des commissions d'armistice, surtout au Maroc, tandis que les Italiens installent quelques centaines d'hommes à Alger en vue de contrôler le désarmement des troupes françaises.

Pour le gouvernement de Vichy, le loyalisme total de l'Afrique du Nord représente un atout considérable, qu'il va s'efforcer d'utiliser en envoyant à Alger, avec le titre de haut-commissaire, le général Weygand muni de pleins pouvoirs.

La politique suivie par le général Weygand est simple : il se donne pour mission de faire appliquer la législation de Vichy et les consignes de Révolution nationale et, sur le plan militaire, de préparer la revanche contre les Allemands qu'il hait et les Italiens qu'il méprise. La législation de Vichy est appliquée partout dans l'enthousiasme. Les Musulmans voient dans le Maréchal un vieillard majestueux au prestige intact et dans ses ordonnances, en particulier dans celle qui abroge le décret Crémieux, la réparation de l'injustice commise soixante-dix ans plus tôt. Les Européens, chez lesquels les mouvements de droite (Parti social français du colonel de La Rocque et Parti populaire français de Jacques Doriot) ont rencontré, avant la guerre, de nombreux adhérents, sont également acquis au nouveau régime.

Démobilisé, Ferhat Abbas a regagné Alger. Le 10 avril 1941, il adresse au maréchal Pétain un message qu'il intitule « L'Algérie de demain », « au nom des Jeunes Algériens, des fellahs, des ouvriers et des militants ». Il réclame des réformes, insiste sur le paysannat, au sujet duquel il déplore l'accaparement des terres par les grandes sociétés, demande le développement

de la scolarisation et conclut : « Alors naîtra dans le cœur de la colonie européenne et au fond de la conscience de nos multitudes régénérées, le désir d'être ensemble, ce désir qui est, selon la définition de Renan, l'élément constitutif de la nation. »

Le message de Ferhat Abbas tombe dans le vide. Le Maréchal fait répondre qu'il étudiera ses suggestions, mais aucune décision n'est prise. Il est vrai que les problèmes économiques deviennent tragiques, en cette fin de 1941, pour un pays qui vit presque en circuit fermé. Si le trafic maritime avec les ports de la métropole a retrouvé un rythme relativement satisfaisant, l'Algérie ne peut recevoir de la France épuisée par les exigences ennemies les produits dont elle aurait besoin. Certaines entreprises françaises cherchent à s'implanter en Algérie, mais leur production est médiocre ; en outre, les tendances de l'industrie française ont toujours été de considérer l'Algérie comme un marché pour ses biens de consommation.

C'est de cette époque que datent, à la périphérie des grandes cités, les premiers bidonvilles, ainsi que la prolétarisation d'une grande partie des Musulmans qui ne peuvent plus aller travailler en France. En même temps, se manifestent les premiers éléments de la propagande nazie. Si le projet de partage de l'Algérie entre l'Italie et l'Espagne, la France ne devant conserver que l'Algérois, resta des plus vagues, les Allemands encouragèrent les groupements nationalistes musulmans. A Paris, des agitateurs arabes publiaient le journal *El Rachid*, de ton foncièrement antifrançais.

La riposte de Weygand fut brutale. Il fit fusiller le président des scouts musulmans d'Alger, coupable d'avoir livré des renseignements à la Commission d'armistice allemande. Il interdit aux Musulmans d'entrer dans les partis politiques français qui prônaient la collaboration, tel le PPF. Enfin, même après son départ, le 18 novembre 1941, les autorités mirent tout en œuvre pour empêcher les Musulmans de s'engager dans la LVF qui se battait en Russie aux côtés des Allemands. L'un des rares qui parvinrent à le faire, Mohammedi Saïd, se retrouvera plus tard dans les rangs du FLN avec un poste de ministre et sera fier d'exhiber son casque allemand.

La reconstitution d'une armée d'Afrique est un problème beaucoup plus difficile. Après avoir négocié avec le gouvernement américain un accord qui permit de recevoir environ cent mille tonnes de denrées diverses en deux ans, Weygand augmente autant qu'il le peut les forces militaires dont il dispose. Il réussit à faire construire quelques automitrailleuses, à entretenir en état de vol les avions stationnés en Afrique, enfin à constituer, sous différentes appellations destinées à tromper les commissions d'armistice, des forces supplétives qu'il sera, le cas échéant, facile de transformer en combattants. C'est cette armée d'Afrique qui va nouer les premiers contacts avec les Américains dont les vice-consuls se sont installés dans le pays avec l'accord tacite des autorités françaises. Le plus important d'entre eux, Robert Murphy, est en poste à Alger. Il reçoit beaucoup de monde : des Européens, des Musulmans. A ces derniers, il fait connaître la Charte de l'Atlantique, signée

l'année précédente par Roosevelt et par Churchill. Avec les Européens, il prépare l'entrée de l'Afrique du Nord dans la guerre. Le 23 octobre 1942, non loin de Cherchell, à une centaine de kilomètres à l'ouest d'Alger, le général Mast et le général américain Clarke établissent les plans d'un débarquement allié. Un complot se monte à Alger. Le 8 novembre, les Alliés débarquent au Maroc et en Algérie. Ils ne se sont pas crus assez forts pour inclure la Tunisie dans leurs plans de débarquement, et les Allemands réagissent rapidement en atterrissant à Tunis.

A Alger, on est en plein imbroglio. La présence de l'amiral Darlan et du général Juin, l'arrivée du général Giraud, les intrigues d'un petit noyau gaulliste, rendent la situation d'autant plus difficile que l'amiral Darlan et le général Giraud se réclament du maréchal Pétain et gouvernent « au nom du Maréchal empêché » en maintenant la législation de Vichy. Les combats ne durent que quelques jours, au bout desquels l'amiral Darlan réussit à obtenir un cessez-le-feu.

Du point de vue algérien, le plus grave est que le prestige français, qui avait jusqu'alors été sauvegardé, reçoit un coup dont il ne se remettra jamais.

Après l'assassinat de l'amiral Darlan, le 24 décembre, le général Giraud assume tous les pouvoirs avec le titre surprenant de commandant en chef civil et militaire. Les problèmes algériens sont fort éloignés de son esprit, s'il faut en croire cette phrase qu'on lui attribue à l'époque : « Le Juif à l'échoppe, l'Arabe à la charrue », ce qui ne l'empêche pas de reprendre l'idée émise par l'amiral Darlan une semaine avant sa mort : la levée de 300 000 hommes, Européens et Musulmans, qui devraient être armés par les Américains.

Il éprouve cependant le besoin d'obtenir le concours de l'unanimité des Algériens. Peut-être est-ce dans ce dessein que les partis politiques sont à nouveau autorisés, et Messali Hadj libéré de sa prison pour être simplement astreint à résidence.

Les conversations avec Robert Murphy, l'espoir mis dans l'arrivée des Américains, l'anticolonialisme dont ils sont crédités, réveillent de nouveaux espoirs dans le groupe formé par Ferhat Abbas et par ses amis. Ceux-ci se réunissent à Alger chez l'un des leurs, l'avocat Boumendjel, pour élaborer un « Message des représentants musulmans algériens aux autorités », remis – et ceci est significatif – non seulement au gouvernement général, mais aux représentants américains et britanniques. Il accepte de faire participer les Musulmans algériens à l'effort de guerre des Alliés, mais demande en contrepartie l'ouverture de discussions sur un nouveau statut de l'Algérie.

Le général Giraud rejette toute idée de réformes ; les Alliés réservent leur réponse. Le nouveau gouverneur général, Marcel Peyrouton, a été résident général à Tunis et à Rabat. Sa première réaction serait de repousser toute initiative politique algérienne, mais il est obligé de composer avec les Américains, qu'il soupçonne d'avoir encouragé les nationalistes.

C'est dans une telle ambiance que Ferhat Abbas rend public, le 10 février 1943, le Manifeste du peuple algérien, bientôt suivi d'un

programme de réformes. Le ton n'est plus celui du texte qui avait été remis au maréchal Pétain : c'est, pour la première fois, un texte nationaliste. Il exprime tout d'abord sa déception devant le fait que les récents événements d'Afrique du Nord ont provoqué « une véritable course entre les différents éléments de la communauté européenne », en ignorant totalement la population algérienne. Cependant, « la colonie française n'admet l'égalité avec l'Algérie que sur un seul plan : les sacrifices sur les champs de bataille. Et, là encore, faut-il que l'indigène se batte et meure "à titre indigène", avec une solde et une pension de mercenaire, même s'il est diplômé et spécialisé ». Malgré cela, les Algériens trouvent, « dans les richesses morales et spirituelles du peuple français, la justification de leur action présente ». Il faut donc, le plus rapidement possible, abolir la colonisation, établir une constitution de l'Algérie, et que soit décidée « la participation immédiate et effective des Musulmans algériens au gouvernement de leur pays. Ce gouvernement pourra seul réaliser, dans un climat d'unité morale et parfaite, la participation de tous les condamnés et internés politiques, à quelque parti qu'ils appartiennent ».

Le gouverneur général ne repousse pas immédiatement le texte. Il crée une « Commission d'études économiques et sociales musulmanes », chargée d'aménager un éventuel programme de réformes. La commission fera, en réalité, traîner les choses. Elle a, pour cela, de bonnes raisons : le sort de l'Algérie va être remis en question par l'arrivée du général de Gaulle à Alger et par le remplacement du gouverneur général Peyrouton par le général Catroux. C'est le 10 juin qu'est remis au général de Gaulle l'additif au manifeste qui constitue un essai de mise en application de ses principes, en même temps que l'affirmation de la revendication de l'émancipation de l'Algérie et la promulgation d'une constitution autonome. Cette constitution devrait déboucher sur « un Etat algérien doté d'une constitution propre qui sera élaborée par une Assemblée algérienne constituante élue au suffrage universel par tous les habitants de l'Algérie ». Cet Etat pourra former, avec la Tunisie et le Maroc, une fédération d'Etats, ou Union Nord-Africaine.

Le général Catroux se borne à des demi-mesures qui ouvrent certaines fonctions publiques aux Musulmans et favorisent l'enseignement ; sur le plan politique, son attitude est claire : « L'Algérie fait partie intégrante de la France. » Le 22 septembre, les Délégations financières, qui n'avaient pas siégé depuis 1939, sont convoquées. Les délégués musulmans s'abstiennent d'y siéger et, à l'instigation de Ferhat Abbas et de Sayah Abdelkader, affirment leur attachement aux principes énoncés dans le manifeste et dans l'additif. Quelques jours plus tard, les deux hommes, considérés comme des meneurs, sont arrêtés et envoyés en résidence surveillée. Ils seront relâchés à la fin de l'année, après la nomination d'une nouvelle Commission aux réformes musulmanes, dont les travaux vont inspirer le discours prononcé par le général de Gaulle à Constantine, le 12 décembre 1943.

Il n'y a jamais eu beaucoup de sympathie entre de Gaulle et les Européens d'Algérie, ceux-ci ayant gardé un souvenir détestable des rivalités

qui ont marqué les luttes intestines survenues entre de Gaulle et Giraud. En revanche, il n'est pas paradoxal de dire que les Musulmans ont reporté sur le Général un peu de la vénération qu'ils portaient au Maréchal.

Les Musulmans instruits savaient qu'ils n'avaient rien à attendre du général Giraud. En revanche, de Gaulle se présente à Alger comme l'homme du discours de Brazzaville, dont les échos sont immenses. En décembre, de Gaulle prononce un grand discours à Constantine. Il y annonce un train de réformes, qui iront certes moins loin que ce que demandaient les nationalistes mais tiennent compte, pour la première fois, des revendications musulmanes. « Le gouvernement, après un examen approfondi de ce qui est souhaitable et de ce qui est actuellement possible, vient de prendre à l'égard de l'Algérie d'importantes résolutions. Le Comité de libération a décidé d'abord d'attribuer immédiatement à plusieurs dizaines de milliers de Français musulmans leurs droits entiers de citoyens, sans admettre que l'exercice de ces droits puisse être empêché ni limité par des objections fondées sur le statut personnel. En même temps va être augmentée la proportion des Français musulmans dans les diverses assemblées qui traitent des intérêts locaux. Corrélativement, un grand nombre de postes administratifs seront rendus accessibles à ceux qui en auront les capacités. » Enfin, de Gaulle annonce la création d'une nouvelle commission mixte comprenant seize personnes : des représentations de l'administration mais aussi, à part égale, des représentants des Européens et des Musulmans. Parmi eux figurent des représentants des Oulémas, le docteur Bendjelloul et l'industriel Tamzali.

L'ordonnance du 7 mars 1944, née des travaux de cette commission, augmente la proportion des Musulmans dans les assemblées locales, octroie la citoyenneté française à 60 000 Musulmans, mais réserve à l'Assemblée constituante française l'octroi de la citoyenneté française à l'ensemble de la population.

La déception est vive, au sein des nationalistes qui ne voient, dans cette ordonnance, qu'une amélioration du projet Blum-Viollette sans qu'aucune des revendications essentielles ne reçoive satisfaction. Messali Hadj et les Oulémas font remarquer qu'il n'est pas question de la création d'un Etat algérien et que le projet de confier toute nouvelle réforme à la future Assemblée constituante, qui ne pourra se réunir qu'après la libération du territoire métropolitain, vise à lier encore plus étroitement l'Algérie à la France.

Aussi, quelques jours plus tard, le 14 mars 1944, Ferhat Abbas, Messali Hadj et les Oulémas, faisant taire tout ce qui les séparait, fondent un véritable parti politique : les Amis du Manifeste et de la Liberté, qui va bientôt enregistrer 500 000 adhérents selon Ferhat Abbas et publient un journal *Egalité*, qui rencontre le plus vif succès.

Leur programme n'a pas été établi sans difficultés : à l'intransigeance de Messali Hadj au sujet d'une indépendance immédiate de l'Algérie, qui n'est pas réalisable tant que la guerre se poursuit, Abbas et les Oulémas ont opposé

l'idée d'une République algérienne fédérée à la République française, et ont inscrit cette revendication en tête de leur programme. En revanche, ils restent discrets sur l'avenir économique du pays ainsi que sur l'exploitation de ses ressources.

Le premier congrès des Amis du Manifeste se réunit en mars 1945. Il va beaucoup plus loin que le programme établi puisqu'il rejette toute solution fédérale. La tendance modérée représentée par Abbas s'efface devant la tendance dure de Messali qui, bien que toujours en résidence surveillée, apparaît comme le « leader incontestable du peuple algérien ».

Alors que la guerre se termine en Europe, l'atmosphère est lourde en Algérie. Les manifestations musulmanes se succèdent ; l'insécurité s'installe, sans que le sang coule, mais les deux communautés sont arrivées à l'exaspération. Pour la première fois, les Européens se sentent menacés par la vague de mécontentement, attisée par la misère, qui monte du côté des Musulmans. Ceux-ci reprochent à l'administration de ne rien faire pour distribuer des vivres et des vêtements et d'encourager le marché noir. Des agitateurs excitent les fellahs, parcourent les campagnes, exploitent à des fins politiques la famine dont on ne voit pas la disparition.

En présence de ce trouble des esprits, certains Européens envisagent une politique du pire : si des émeutes éclataient, disent-ils, le gouvernement serait contraint de les réprimer et de mettre un terme à la politique d'évolution qu'il a amorcée.

C'est dans un tel contexte que l'annonce de la fin de la guerre, le 8 mai 1945, va donner naissance aux émeutes du Constantinois.

Sétif est un gros bourg rural sur la route qui mène d'Alger à Constantine. La population européenne est composée de colons, de fonctionnaires et de commerçants. Elle est relativement peu nombreuse. La région est depuis longtemps travaillée par la propagande nationaliste. C'est le fief de Ferhat Abbas. Elle n'est pas sûre. Le préfet de Constantine, les officiers en garnison à Sétif et en Kabylie ont envoyé des rapports au gouverneur général Chataigneau. Le président de la Fédération des maires du Constantinois s'est rendu à Alger. Il adjure les autorités de procéder à la dissolution des Amis du Manifeste. L'administration hésite à prononcer une telle mesure. Elle a, depuis quelques mois, déporté Messali Hadj à Brazzaville ; elle a envoyé quelques troupes en renfort dans le Constantinois, elle a fait arrêter quelques meneurs.

Le 7 mai, dans la soirée, cloches et sirènes retentissent pour annoncer la fin de la guerre. On pavoise, on défile dans les rues. Les Musulmans manifestent à part des Européens. Des cris sont entendus « Vive Messali ». Le lendemain, au matin, les Musulmans se rassemblent devant la mosquée. Le sous-préfet convoque les membres du bureau des Amis du Manifeste. Il leur notifie l'interdiction de toute manifestation de caractère politique et prévient la garnison et la gendarmerie. Le commissaire de police intervient pour tenter de disperser la manifestation qui vient de se mettre en route pour aller déposer

une gerbe aux monuments aux morts. Il exige le retrait des banderoles portant des inscriptions nationalistes. L'atmosphère est tendue ; de nombreux manifestants sont armés. Qui tire le premier coup de feu ? Personne ne pourra l'établir avec exactitude. Provocation ? Réaction de défense d'un policier menacé ? La gendarmerie et l'armée interviennent immédiatement pour disperser les manifestants qui se répandent à travers la ville. Les victimes sont nombreuses : vingt-neuf morts du côté européen. Simultanément, l'émeute se produit dans une autre ville du Constantinois, à Guelma. Le sang-froid du sous-préfet permet de limiter le nombre des victimes. Mais c'est dans les petits villages du bled que la situation est la plus grave. Les fermes sont attaquées, les colons massacrés, les centres municipaux incendiés et des croix gammées sont parfois peintes sur les ruines ; enfin, le chemin de fer est coupé. On comptera plus de cent morts du côté européen.

La répression est immédiate. Le général Duval, qui commande à Constantine, envoie toutes les troupes dont il dispose secourir les Européens assiégés ; il appelle d'autres forces armées de Tunisie, des tirailleurs sénégalais, arme même des prisonniers italiens, fait intervenir l'aviation et la marine. Le 13 mai, l'ordre est rétabli par l'armée, mais il arrive que certains colons se livrent à une justice expéditive. Il sera impossible de dénombrer les morts musulmans : 1 500 selon les autorités, 40 000 selon les nationalistes algériens.

Le 30 juin, Adrien Tixier, ministre de l'Intérieur, pourra dresser un premier bilan : « La région des troubles correspond à l'étendue moyenne de trois départements français peuplés d'environ un million de Musulmans. Or, il importe de noter que le nombre des Musulmans qui ont participé activement à ces troubles n'a pas dépassé 50 000, même si l'on prend en considération non seulement les indigènes qui ont participé directement à l'attaque des villes et des villages, mais également ceux qui se sont simplement mis en mouvement, les uns vers la plaine et d'autres vers la montagne.

» En définitive, on peut dire que dans le département de Constantine, la fraction de la population musulmane qui a participé aux troubles n'a pas dépassé 5 %. »

La répression est brutale. Sur place, après les opérations militaires, un véritable quadrillage de la région est mis en place, les douars sont « ratissés » et les tribus contraintes de se soumettre à l'antique cérémonie de l'aman. Les nationalistes sont arrêtés : Ferhat Abbas se trouvait au gouvernement général lorsque la nouvelle de l'émeute de Sétif y a été connue. Il venait présenter au gouverneur général ses compliments et ses vœux à propos de la victoire. Il sera immédiatement incarcéré, ainsi que l'un de ses amis politiques, le docteur Saadane. Dans le Constantinois, il est procédé à 3 696 arrestations qui aboutiront à 99 condamnations à mort, 64 aux travaux forcés à perpétuité, 329 à des peines de travaux forcés.

En revanche, nombreux sont les Musulmans qui ont fait parvenir des témoignages de loyalisme.

Les Européens voient dans ces massacres la confirmation de leurs prévisions. Dès le 15 mai, la section européenne des Délégations financières réclame « la création et l'armement immédiat de gardes civiques », et *L'Echo d'Alger*, qui représente la fraction « dure » de l'opinion européenne, écrira le 8 juin : « Pour l'Afrique du Nord, c'est l'heure du gendarme. » Le plus éminent des écrivains européens d'Algérie est alors Albert Camus. Il a été l'un des fondateurs du quotidien *Alger républicain*, qui s'est attaché à restituer leur dignité aux Musulmans. Un petit fait : Albert Camus a été le premier à désigner les Musulmans en les appelant « monsieur ». Pour cet Européen de très humble origine, les émeutes du Constantinois sont un véritable déchirement. Il y voit la rupture définitive entre deux communautés, et envisage le pire. Dans *Combat*, il écrira : « Cette crise politique s'est établie aujourd'hui dans une atmosphère de haine et de défiance qui ne peut rien améliorer. Les massacres de Guelma et de Sétif ont provoqué, chez les Français d'Algérie, un ressentiment profond et indigné. La répression qui a suivi a développé, dans les masses arabes, un sentiment de crainte et d'hostilité. »

Malgré les instances des colons, qui ne veulent pas d'élections municipales tant que le calme ne sera pas rétabli, mais surtout craignent que, si elles se déroulent, elles ne permettent la désignation de nombreux Musulmans, le gouvernement maintient la date de la consultation électorale pour le mois de juillet. Aucun incident ne se produit, et plusieurs charges de maires passent aux mains des Musulmans.

Le gouvernement général a pris conscience de la nécessité d'entreprendre de grands travaux pour tenter de mettre fin à la misère. Le gouverneur Chataigneau, qui restera en poste jusqu'en février 1948, établit un plan d'amélioration rurale, encourageant les travaux d'hydraulique, la restauration des sols usés par une agriculture extensive et par un déboisement effectué sans discernement, étendant le périmètre des terres irriguées sur 250 000 hectares. C'est de cette époque que datent les canaux de béton semi-circulaires dont on voit les réseaux de part et d'autre de la route d'Alger à Orléansville. Il faut également importer des quantités massives d'engrais, pour pallier l'insuffisance des distributions de phosphates pendant la guerre, insuffisance qui a fait baisser considérablement les rendements agricoles.

Cet effort, pense le gouverneur, sera vain s'il ne s'accompagne pas d'une politique scolaire qui vise à toucher l'ensemble de la population musulmane. En trois ans, 1 749 classes seront ouvertes, et le nombre des Musulmans fréquentant l'université d'Alger sera accru, bien que dans de modestes proportions.

Sur le plan politique, la date des élections aux Délégations financières est fixée au 21 octobre. Les Amis du Manifeste et le PPA font pression pour empêcher les Musulmans de se faire inscrire sur les listes électorales, et la mauvaise volonté des maires européens va dans le même sens, si bien que, sur

60 000 inscrits possibles, la moitié seulement exercent leur droit de vote.

Ferhat Abbas et le docteur Saadane sont toujours arrêtés, mais le docteur Bendjelloul, à la tête de la Fédération des élus musulmans, obtient sept sièges. Les socialistes en ont quatre, et les communistes deux. Socialistes et communistes se sont d'ailleurs montrés les plus farouches partisans du rétablissement de l'ordre au mois de mai. Le docteur Bendjelloul prend la parole devant la nouvelle Assemblée, pour réclamer une nouvelle fois l'assimilation et l'octroi de la citoyenneté « à tous les Musulmans d'Algérie, sans aucune distinction de sexe, de catégorie ou de classe sociale », la suppression du gouvernement général et la création d'un collège unique. Le projet échoue.

La discussion sur l'amnistie ressortit, non aux pouvoirs de l'Assemblée d'Alger, mais à celle de Paris. A l'Assemblée nationale constituante, les députés d'Algérie s'élèvent contre toute amnistie, mais le gouvernement réussit à persuader les députés de voter la loi, ce qui va entraîner des rancœurs parmi les Européens d'Algérie.

Le 16 mars 1946, Ferhat Abbas est libre. Il entreprend aussitôt de reconstruire son parti sous le nom d'Union démocratique du Manifeste algérien (UDMA) qui s'installera dans une boutique surmontée d'une vaste inscription en français et en arabe, à Alger, place Lavigerie, en basse Casbah. Le retour de Ferhat Abbas est marqué par un appel à la jeunesse, publié dès le 8 juin, qui ne réclame « ni assimilation, ni nouveaux maîtres, ni séparatisme ». Son allusion aux événements du Constantinois, auxquels il n'a pris aucune part, est brève : « Le 8 mai nous a ramenés aux Croisades, avec cette circonstance aggravante pour les Français d'Algérie que c'est une partie de leur élite qui, de sang-froid, a torturé, assassiné durant des semaines des êtres innocents. » Et il conclut : « Un Algérien chrétien, israélite, doit être le frère d'un Algérien musulman. »

Sa carrière va prendre un nouveau tour, celle d'un homme politique français, d'un député au Palais-Bourbon.

Le 2 juin 1946, l'Algérie musulmane est représentée à l'Assemblée constituante française. Les élections ont été un véritable triomphe pour l'UDMA qui obtient onze sièges sur treize. Les 22 et 23 août, l'Assemblée constituante engage le débat. Le docteur Saadane, puis Ferhat Abbas surprennent puis scandalisent leur auditoire. Leurs discours sont entendus au milieu des claquements de pupitres et des interruptions, et combattus par le général Giraud, devenu député. Finalement, tout le monde, y compris les députés algériens, se met d'accord sur un texte « faisant confiance au gouvernement pour déposer dans le plus bref délai un projet de loi organisant le statut de l'Algérie, qui permettra à tous de réaliser d'un même cœur le destin de la communauté française ».

Ce projet de loi va devenir le statut organique de l'Algérie et sera promulgué le 20 septembre 1947. Des quatre projets présentés, celui du

gouvernement, celui du Parti communiste, celui des socialistes et celui de l'UDMA, c'est celui du Parti socialiste qui est retenu. Il a été rédigé par le ministre socialiste Paul Ramadier et l'ancien gouverneur Chataigneau. Le statut accorde certaines libertés, tout en maintenant l'Algérie au sein de la République : les Délégations financières sont remplacées par une Assemblée algérienne ; tout Algérien est citoyen français sans distinction d'origine, de race, de langue ni de religion. Cependant, les habitants de l'Algérie sont répartis en deux collèges, ceux de statut civil français (500 000 électeurs européens et 70 000 Musulmans) et ceux de statut civil local (1 450 000 électeurs musulmans), chacun ayant le même nombre de délégués à l'Assemblée algérienne. La proportion est encore plus faussée si l'on tient compte que seuls les Musulmans de sexe masculin sont électeurs et éligibles, alors que hommes et femmes d'origine européenne ont le droit de vote. Un tel système permettra de nombreux truquages électoraux.

Sur le plan administratif, certaines concessions sont accordées, comme la suppression progressive des communes mixtes et leur remplacement par des communes de plein exercice, mais l'autorité du gouverneur général est renforcée, et il est assisté d'un conseil de gouvernement de six membres. En Algérie, la promulgation du statut ne satisfait personne. Les Européens craignent d'être un jour débordés sous le nombre des Musulmans, par le simple jeu de l'expansion démographique. Les Musulmans modérés, ceux de l'UDMA, voient reculer leur influence au profit du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), parti reconstitué par Messali Hadj à son retour de déportation, qui a tenu son premier congrès au début de 1947 et réclame, plus que jamais, l'indépendance immédiate.

Pour mettre en application ce nouveau statut, un homme politique socialiste, Marcel-Edmond Naegelen, s'installe au gouvernement général. Il sera le dernier gouverneur d'une Algérie en paix et se préoccupera d'assurer de « bonnes élections » sans que personne soit dupe sur la manière dont elles auront été obtenues.

De fait, l'opinion officielle est à l'optimisme. Les différentes consultations électorales voient régulièrement baisser le nombre de représentants des partis nationalistes au profit des candidats soutenus par l'administration. Aux anciennes Délégations financières, qui ont maintenant pris le titre d'Assemblée algérienne et sont présidées alternativement par un Européen et par un Musulman, apparaissent de nouvelles personnalités : Raymond Laquière, d'abord, le premier qui exerce les fonctions présidentielles de l'Assemblée, maire de Saint-Eugène, dans la banlieue d'Alger, puis Sayah Abdelkader, l'ancien compagnon de Ferhat Abbas, ensuite d'autres notables musulmans, dont les noms reviendront souvent : Abderrahmane Farès, un notaire, Ali Chekkal, un avocat, le docteur Bensalem.

Les travaux de l'Assemblée sont avant tout d'ordre économique et visent à développer l'agriculture et à réduire la pénurie de denrées alimentaires.

Grâce en grande partie aux mesures prises, grâce aux subventions votées par l’Assemblée nationale française, grâce au plan Marshall, grâce enfin à de bonnes conditions climatiques, le pays connaît un nouveau développement et une prospérité qui dépasse celle de 1930. En même temps, le gouvernement général se préoccupe d’implanter une industrie dont la présence a fait si cruellement défaut pendant les années de guerre, et de poursuivre la scolarisation. Cet effort remarquable demeure cependant faussé par la poursuite de l’expansion démographique. Les statisticiens ont calculé que si la métropole avait connu une telle inflation démographique, elle aurait eu, en 1947, 300 millions d’habitants ! En présence d’une telle situation, il ne peut être question d’élever le niveau de vie, mais avant tout de lutter contre une famine chronique.

En apparence, le pays est calme. Il est, certes, sous-administré, mais étroitement surveillé au moyen d’opérations policières entreprises en particulier en Kabylie entre 1948 et 1950, qui aboutissent parfois à la découverte de « complots » que les nationalistes accuseront la police d’avoir fabriqués.

La presse d’opposition continue à se répandre, bien qu’elle soit, elle aussi, contrôlée de près et que les incidents opposant l’administration aux rédacteurs et aux vendeurs de journaux soient fréquents.

Ni Messali Hadj, ni Ferhat Abbas, n’ont abandonné leurs revendications. Le Parti communiste algérien, en dépit de ses efforts, ne rencontre qu’une très faible audience en milieu musulman.

Dans les milieux officiels, l’ambiance est à l’optimisme. C’est l’impression que retire le président de la République, Vincent Auriol, lorsqu’il effectue un voyage officiel en Algérie. Peu avant son départ, il a reçu le général Aumeran, député d’Alger à l’Assemblée nationale, qui lui dit : « Ça va mal, on risque de perdre l’Algérie, l’Assemblée algérienne est une mauvaise chose ; aujourd’hui, il y a un premier collège qui tient la présidence mais si, demain, c’est un Musulman, on sera devant de grandes difficultés. »

« Contrairement à ce qu’il me dit, pense Vincent Auriol, les renseignements qui me sont donnés sur l’Algérie sont excellents. Quand tout le monde sera au travail et que les colons feront preuve d’intelligence à l’égard des autochtones, on fera de l’Algérie un département calme et prospère. »

Son voyage, qui dure une semaine, se termine le 5 juin, et la « note de synthèse » qui lui est remise par le gouvernement général à son retour fait état d’une profonde satisfaction. On peut en effet lire :

« Le sentiment national, chez la plupart des Français instruits des problèmes de l’Union française, se trouve renforcé à la suite du voyage présidentiel, et la personne de M. Vincent Auriol, en dehors même de la République qu’il incarne, y gagne incontestablement en prestige.

» Chez les Nord-Africains, cet optimisme est constaté, d’autant qu’ils établissent une nette distinction entre les Français de la métropole, qui veulent

le plus souvent ignorer les discriminations sociales, et les Français d'Algérie "qui font suer le burnous". Or, M. le président de la République est considéré comme un Français de la métropole.

» Cependant, on précise qu'on a montré au président ce qui pouvait être vu, et non pas la misère des villages et douars indigènes, qui contraste avec la richesse des colons et la suffisance des administrateurs. Ainsi, dit-on, le premier magistrat de la République a pu croire au redressement français en Afrique du Nord, c'est-à-dire, en fait, à l'abandon, par la population musulmane, de ses revendications sociales. Quant à l'entrevue avec Ferhat Abbas, chef du Manifeste algérien, on en discute évidemment avec intérêt ; il se dégage à ce sujet une opinion précise. Les uns sont touchés par le fait que le président de la République n'a pas craint de rencontrer un défenseur aussi subtil de l'Algérie musulmane. Les autres prétendent que cette entrevue ne prêche pas en faveur de Ferhat Abbas, accusé de vouloir composer avec les autorités françaises. »

Cette position « dure » est, en fait, celle de Messali Hadj, qui se tient à l'écart de la visite officielle et restera éloigné du parti du Manifeste jusqu'aux élections de 1953, date à laquelle, à l'occasion des municipales, va se constituer un front commun réunissant les partisans de Messali Hadj, ceux de Ferhat Abbas et les communistes. En dépit des pressions électorales et des manipulations effectuées par les autorités, un certain nombre de listes passeront, en particulier à Alger où le MTLD fait entrer deux élus à la mairie : Kiouane et Lahouel. Ils siégeront en qualité d'adjoints aux côtés du maire, Jacques Chevallier. Messali Hadj, lui, se trouve discrédité. Il organise un congrès extraordinaire du MTLD en Belgique. Un mois plus tard, un nouveau congrès, tenu à Alger, dépouille Messali de toutes ses fonctions. Il fondera par la suite un nouveau parti, le MNA (Mouvement National Algérien).

C'est cependant au moment où le messalisme semble s'effondrer que la police française découvre une activité un peu en marge du mouvement, une activité armée.

On savait depuis longtemps que le MTLD avait une branche distincte, connue sous le nom de Organisation spéciale (OS) et que celle-ci envisageait une action militaire. Elle était dirigée par un ancien sous-officier de l'armée française, qui avait fait une guerre brillante en Italie, Ahmed Ben Bella. L'organisation manquant de fonds, bien que la trésorerie du MTLD fût fort à l'aise, Ben Bella a attaqué la poste d'Oran. L'action a eu lieu le 4 avril 1949. Simple affaire de droit commun ? Les perquisitions effectuées permettent de saisir des documents et des armes, ainsi que de reconstituer la structure de l'Organisation spéciale.

L'affaire pourrait être traitée sur le plan politique. Elle est considérée comme du banditisme pur et simple. Le 11 mai 1952, le tribunal de Blida condamne Ben Bella à sept ans de prison. Il s'évadera quelques jours plus tard et gagnera Le Caire, en compagnie de Khider.

Ces années 1952-1953 voient un nouvel essor des mouvements nationalistes dans tout le monde arabe.

Le 25 juillet 1952, un complot militaire a renversé le roi Farouk, et le général Neguib puis le colonel Nasser deviennent les maîtres de l'Egypte. En Tunisie, la politique française est une perpétuelle hésitation entre la fermeté et les réformes. Elle est compliquée par le fait que le bey de Tunis a fait appel aux Nations Unies et que l'insécurité qui règne dans le pays contraint l'armée française à procéder à des opérations de ratissage dont le Néo-Destour dénonce la brutalité.

La situation au Maroc n'est pas meilleure : le sultan et le parti de l'Istiqlal réclament eux aussi des réformes. Le 4 octobre 1951, la question marocaine a été inscrite à l'ordre du jour des Nations Unies, malgré l'opposition de la France. Le 15 décembre, l'ajournement de la discussion a été voté à une faible majorité. Il y a des bagarres au Maroc et, comme en Tunisie, l'armée est souvent contrainte de rétablir l'ordre. Les Algériens réfugiés en Egypte y sont bien accueillis. D'autres membres de l'OS dissoute prennent le maquis en Algérie. Leur souci commun va être de se procurer des armes et de profiter de ce que la France, engluée en Indochine, ne pourra pas faire un effort militaire sur deux fronts aussi éloignés que le Maghreb et l'Extrême-Orient.

En mars 1954, neuf hommes se réunissent en Suisse : Didouche, Ben Boulaid, Ben M'Hidi, Rabah Bitat, Ben Bella, Aït Ahmed, Mohamed Khider, Boudiaf et Belkacem Krim. Ils fondent un mouvement purement révolutionnaire destiné à préparer une lutte armée, le Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA). Celui-ci se transporte à Alger où il se réunit le 10 juillet. Cette fois, la décision est prise : il n'y a rien à attendre des modérés du genre Ferhat Abbas. Messali Hadj ne représente plus que lui-même. Les différentes réformes présentées par la France se heurteront toujours à l'opposition des Européens d'Algérie et ne réussiront jamais à sortir le pays de sa misère. La conjoncture politique mondiale est favorable à l'émancipation, et les « pays frères » sont tout prêts à appuyer un soulèvement.

Ce soulèvement a-t-il des chances de réussir ? La population musulmane, pensent les dirigeants du CRUA, n'a plus rien à perdre. Elle peut au contraire espérer, dans l'indépendance, la fin de sa misère.

Les autorités françaises sont au courant de beaucoup de choses. Elles ont des indicateurs, mais elles ne peuvent guère exploiter les renseignements qui leur sont fournis parce qu'elles ne disposent ni d'une administration locale suffisamment étoffée, ni d'une armée nombreuse sur place. L'armée française – les accords de Genève viennent d'être signés – évacue l'Indochine. Son départ définitif est prévu pour 1956. Sur place, elle est occupée en Tunisie et a dû faire venir des renforts d'Allemagne pour lutter contre les fellagha tunisiens ; elle doit enfin surveiller le Maroc où le nouveau sultan, Moulay Ben Arafa, ne parvient pas à s'imposer.

Le gros handicap du futur FLN est qu'il ne dispose que d'un armement dérisoire et d'effectifs squelettiques. Ses chefs se livrent, pour le moment, à de la stratégie en chambre, en découpant le territoire algérien en secteurs et en répartissant leurs ressources sur l'ensemble du territoire. Ils vont disposer de deux atouts : la simultanéité des actions entreprises et le terrorisme.

1- Ou de chasse-mouches, selon certains historiens.

2- En fait, l'Angleterre ne s'oppose pas à ce qu'un corps d'armée français vienne participer, aux côtés des Belges, au siège d'Anvers, car le gouvernement français a déclaré qu'il ne nourrit aucune ambition territoriale ni en Belgique ni sur la rive gauche du Rhin. En compensation, le cabinet anglais laissera à la France les mains libres en Afrique du Nord.

Le drame de la Toussaint rouge

C’est un des derniers beaux jours de l’automne. Il fait un temps exceptionnellement doux à Alger, en ce dimanche 24 octobre 1954. Six hommes remontent d’un pas vif l’avenue de la Marne, à Bab el-Oued. Le plus grand, maigre, le regard brillant de fièvre, parle très rapidement, les mots se bousculant au sortir de sa bouche. Il agite les mains, comme pour ponctuer ses phrases.

Ces six hommes ne paient pas de mine. Leurs costumes sont défraîchis, leurs chemises douteuses, leurs cravates sans élégance. Le plus jeune a les cheveux presque roux et de curieux yeux verts.

L’un d’eux pousse la porte de la boutique d’un photographe. Il entre. Les autres le suivent…

Ils pénètrent dans le studio. Deux s’asseyent. Leurs quatre camarades restent debout derrière.

« Ne bougeons plus… »

L’artisan plonge sous un voile noir, fait sa mise au point, appuie sur la poire.

Le vieil homme ne saura jamais qu’il vient de réaliser un document exceptionnel. Un document qui aurait pu faire sa fortune : la photo de six des « chefs historiques » du FLN. Leurs noms ? Belkacem Krim, Mohamed Boudiaf, Rabah Bitat, Larbi Ben M’Hidi, Mourad Didouche, Mostefa Ben Boulaïd.

A ce moment, le FLN n’existe pas encore. Il n’y a que le CRUA (Comité révolutionnaire d’unité et d’action). Un petit groupe d’hommes décidés, faisant fi de toute action légale, à provoquer l’insurrection.

Quelques heures avant de se rendre chez le photographe, ils ont tenu une ultime réunion, choisi le jour. Ce sera le lundi 1er novembre. Ce sera 0 heure.

Le CRUA est né, on le sait, au début de l’année 1954. A ce moment, Messali Hadj se trouve en France, assigné en résidence surveillée. Un grave conflit l’oppose à son ancien « lieutenant », Hocine Lahouel, adjoint au maire d’Alger. Cette lutte intestine, qui passe au-dessus de la tête de la plupart des militants, n’en désagrège pas moins le MTLD. C’est bientôt la rupture, la scission. D’un côté, à Alger, Lahouel et le Comité central, de l’autre, à Niort, le prophète barbu, qui garde une grande influence, mais a perdu en même

temps que son « lieutenant » le nerf de la guerre. Lahouel, non content de dénoncer l'autoritarisme et « l'incompétence » de Messali Hadj, a conservé par-devers lui la caisse du parti.

Il est bien évident que ce n'est pas dans cette ambiance de crise que l'on prépare la révolution. Aucun des deux adversaires ne la croit proche, cette révolution. Ni l'un ni l'autre ne juge la population assez mûre pour participer à un mouvement d'envergure, ni l'un ni l'autre ne pense disposer des moyens suffisants, ni l'un ni l'autre n'estime la situation extérieure favorable. Et cela malgré la défaite française en Indochine.

Le signe de la révolte ne viendra pas non plus de l'autre tendance du nationalisme algérien, celle de Ferhat Abbas et de son UDMA (Union démocratique pour le Manifeste algérien). Le pharmacien de Sétif a choisi d'entrer dans le système, de se faire élire député… Mais il ne siège plus au Palais-Bourbon. En 1951, le gouvernement général a si bien « arrangé » les élections qu'il n'y a plus de nationalistes algériens à l'Assemblée nationale. Abbas doit se contenter de la tribune de l'Assemblée algérienne… Son collègue Mohamed Khider a pour sa part préféré rejoindre Le Caire. Il y a retrouvé deux anciens de l'Organisation spéciale, Ahmed Ben Bella et Aït Ahmed.

Les autres « durs » de l'OS sont soit comme Ben Bella, en exil, soit en prison… Le réseau est démantelé depuis 1950. A Alger, en 1954, ce n'est qu'un vieux souvenir. Certains pourtant ont réussi à se faire oublier. Ainsi Mostefa Ben Boulaïd, un meunier d'Arris, aux confins des Aurès, qui siège même au Comité central de Lahouel. Ainsi, son ami Mohamed Boudiaf.

Boudiaf a trente-cinq ans, c'est un grand homme maigre, au regard brillant et maladif des tuberculeux. Il est originaire du Sud Constantinois et a fait ses études au collège de Bou Saâda. Il voulait devenir instituteur, mais n'a finalement jamais passé le concours de l'Ecole normale, ayant choisi la voie plus rude de la politique et de la clandestinité. Cet ancien adjudant de l'armée française est devenu, après le démantèlement de l'OS, représentant du MTLD en France. C'est lui qui est la véritable cheville ouvrière du CRUA. C'est lui qui, le premier, a eu l'idée de créer une sorte de « troisième force » entre les centralistes de Lahouel et les fidèles de Messali Hadj. Une troisième force qui ne serait pas le marais mais au contraire le fer de lance de la révolution.

Mostefa Ben Boulaïd, lui aussi ancien sous-officier français, surnommé le « père des Aurès », un petit homme sec et nerveux, et Mourad Didouche, un jeune garçon assez beau, dont les yeux verts et les cheveux roux clair étonnent ceux qui le voient pour la première fois, l'ont rejoint aussitôt. Didouche a une trentaine d'années, il milite depuis l'âge de dix-huit ans. C'est lui aussi un ancien de l'OS. Ils sont bientôt suivis par Larbi Ben M'Hidi, ancien responsable de l'OS en Oranie, et par Rabah Bitat.

A la fin de mars, Boudiaf part pour Le Caire. Il veut contacter la représentation du MTLD auprès de la Ligue arabe. Cette « ambassade » comprend trois hommes. Mohamed Khider, ancien député français, en est

théoriquement le chef. Mais le véritable « patron » est Ahmed Ben Bella. C'est un excellent organisateur. Bon négociateur de surcroît, il a su gagner la confiance de Nasser avec qui il entretient de très bons rapports. Le troisième homme est Aït Ahmed, le fils d'un caïd de Kabylie, un garçon instruit et brillant.

Ils reçoivent Boudiaf dans les petits locaux qui leur ont été affectés par les Egyptiens, au troisième étage d'un immeuble, 32, Abdelhalek Sarouet. Ce n'est ni très grand, ni très luxueux… C'est juste suffisant, mais les Algériens, à l'époque, n'ont pas très bonne cote au Caire. Boudiaf et Ben Bella s'entendent tout de suite. L'ancien adjudant de tabors est acquis à l'idée de « troisième force » comme à celle de l'action immédiate. Mais il dispose de peu de moyens. « Pour que les Egyptiens nous aident, il faut que nous fassions nos preuves », dit-il.

En attendant, il indique à Boudiaf quelques caches d'armes qui datent du temps de l'OS.

De retour à Alger, Boudiaf trouvera dans ces caches trente mitraillettes, deux postes émetteurs, des grenades, des allumeurs pour détonateurs.

Après avoir obtenu l'adhésion de Ben Bella, les cinq s'efforcent de gagner à leur mouvement Krim Belkacem. Krim est le fils d'un caïd de Ouled-Yahia-Moussa, en Kabylie. A la suite de divers démêlés avec la justice, le jeune homme, qui à l'époque milite au PPA, a pris le maquis. Cela fait sept ans qu'avec son ami, le sergent Ouamrane, il tient les montagnes de Kabylie à la tête d'une troupe de mille cinq cents hommes.

Krim, qui est condamné à mort par contumace, ainsi que beaucoup de ses compagnons, est déçu par l'immobilisme que lui impose Messali Hadj. Aussi ne demande-t-il qu'à se laisser convaincre d'adhérer au CRUA.

Pendant tout le mois d'avril, Boudiaf et Ben Boulaïd prennent des contacts avec Lahouel, puis avec Messali Hadj. Le premier distribue de bonnes paroles et promet un peu d'argent… Le vieux prophète conseille paternellement aux hommes du CRUA de rejoindre sagement le bercail et de ne plus bouger.

Cependant, le recrutement se poursuit durant tout le printemps de cette année 1954.

A cette époque, l'Algérie semble « baigner dans l'huile ». Elle paraît échapper à l'épidémie de nationalisme qui sévit en Tunisie et au Maroc.

Un homme, pourtant, a l'intuition qu'il se prépare quelque chose de grave. Cet homme s'appelle Jean Vaujour. Il est directeur de la Sûreté en Algérie. Grand, athlétique, le visage ouvert, toujours affable, il occupe, à Alger, son premier poste de préfet. Il est là depuis un an et s'est efforcé de constituer une police efficace et bien équipée. C'est difficile ; les crédits sont chichement mesurés, les effectifs plus que minces… On fait surtout confiance aux Renseignements généraux (RG) placés sous la coupe du tout-puissant Costes.

A Pâques 1954, Vaujour effectue un voyage au Maroc. Au retour, il accomplit une tournée d'inspection dans les trois départements algériens. Il a alors la matière suffisante pour rédiger un rapport plein d'enseignement sur les « commandos nord-africains ». Ce rapport révèle l'existence de groupes en Libye, en Egypte, au Maroc espagnol, placés sous l'influence du vieil émir Abd el-Krim, le vaincu de la guerre du Rif[1]. Ces organisations reçoivent une aide matérielle et morale des gouvernements libyen, égyptien et de la Ligue arabe. Il existe à Tripoli un camp d'entraînement. Plusieurs dizaines d'étudiants algériens y ont fait des stages. D'autres ont été admis à l'Ecole militaire de Bagdad, en Irak. Ben Bella, Khider et Aït Ahmed sont non seulement au courant, mais encouragent cette action. Enfin, Jean Vaujour note : « En Algérie, seuls les messalistes ont envisagé à plusieurs reprises de passer à l'action directe et, seuls, ils seraient susceptibles d'utiliser éventuellement les volontaires instruits en Egypte et en Libye (d'après le rapport, il existerait aussi un embryon d'entraînement dans certains milieux messalistes en France). Nombreux sont les militants ou les responsables locaux qui n'ont cessé de demander avec insistance au Bureau politique de déclencher en Algérie des mouvements terroristes semblables à ceux que formaient le Néo-Destour et l'Istiqlal… »

Ce rapport est transmis à toutes les ambassades intéressées et au ministère de l'Intérieur.

Les services des « Liaisons nord-africaines », dirigés par le colonel Schoen, à Alger, et par le colonel Tercé, à Constantine, font parvenir au gouvernement général des informations qui recoupent celles de Vaujour.

En mars, ils évoquent une reconstitution de l'OS, en avril, ils annoncent la création du CRUA.

Les « Six », au cours de deux réunions, en mai et le 3 juin 1954, décident de partager l'Algérie en six zones, zones qui deviendront, par la suite, les willayas… Le plan définitif est adopté le 3 juin, lors d'une rencontre qui se déroule rue Montpensier, dans la Casbah. Aux « chefs historiques » s'était joint Ouamrane, le second de Krim Belkacem.

– La zone n° 1, *celle des Aurès, est confiée à Mostefa Ben Boulaïd*.

– La zone n° 2, *le Nord-Constantinois, à Rabah Bitat*.

– La zone n° 3, *la Kabylie, à Krim Belkacem et Ouamrane*.

– La zone n° 4, *Alger et l'Algérois, à Mourad Didouche*.

– La zone n° 5, *l'Oranais, à Larbi Ben M'Hidi*.

– La zone n° 6, *le Sahara, n'est pas affectée pour l'instant*.

Boudiaf est chargé de garder le contact avec l'extérieur et tout particulièrement avec les trois du Caire. C'est à lui, également, d'assurer la coordination entre les différentes zones.

Il est élu président du CRUA :

> « Aujourd'hui, vous le savez tous, l'heure est grave et solennelle. Plus rien ne nous sépare, nous sommes unis par le désir de mettre fin à la colonisation. L'heure de l'action directe

va sonner… Cette action, faut-il la déclencher immédiatement ou attendre d'être mieux préparés ?… » demande-t-il à ses amis.

Tous assurent qu'il faut agir immédiatement.
Les jeux sont faits.

Quelques jours après, la France, traumatisée par le désastre indochinois, change de gouvernement. L'arrivée au pouvoir de Pierre Mendès France est saluée par Ferhat Abbas comme « l'aube d'une politique nouvelle susceptible de réconcilier la grandeur de la France avec la liberté des peuples d'outre-mer »…

Pour les Six, cette période est difficile. Ils doivent vivre plus ou moins dans la clandestinité. Ils sont démunis d'argent sauf, sans doute, Didouche, dont les parents possèdent un bain maure et un restaurant. Il en fait profiter ses camarades.

Les contacts avec l'Egypte, pris en Suisse puis au Caire par Boudiaf et Didouche, comme l'action menée auprès de Nasser par Ben Bella et Khider sont sans grands résultats. On ne leur ménage pas les conseils et les encouragements, mais on ne leur fournit pas d'argent.

Il en va de même du côté de Lahouel qui, après avoir promis cinq millions, en donne la moitié d'un. Les centralistes n'ont d'ailleurs pas du tout l'air décidé à se « mouiller ». Leur querelle avec Messali Hadj les occupe trop.

Aucun des « chefs historiques » n'est véritablement connu du grand public. Ils cherchent donc une tête, un porte-parole qui aurait une audience nationale. Ils font une démarche auprès d'un ancien député, Lamine Debaghine, un jeune et brillant médecin, installé à Saint-Arnaud, dans le Constantinois, où il s'est mis à l'écart de la politique. Debaghine se déclare favorable mais ne veut pas s'engager définitivement pour l'instant : « Laissez-moi réfléchir… »

Boudiaf sent bien qu'il faut se jeter à l'eau, maintenant ou jamais. Et Ben Bella le sent bien aussi. Mais les deux hommes sont aussi d'accord sur un point : il n'est pas question de se mettre sous la tutelle de Nasser, ni de faire participer l'Algérie à son projet de Grand Maghreb. Ils veulent l'indépendance pour leur pays. Il faut donc que la rébellion éclate à l'intérieur même de ce pays, qu'elle apparaisse à tous comme un mouvement cohérent et organisé… Et quand le premier pas sera fait, les autres seront bien obligés d'aider les Algériens.

Un nouveau saut est fait le 25 juillet. C'est un beau dimanche ensoleillé. Ce jour-là, dans une villa du Clos Salembier, dans la banlieue d'Alger, chez Elias Deriche, se tient la réunion historique dite des « Vingt-deux »… Qui sont les vingt-deux ? D'abord Ben Boulaïd, Ben M'Hidi, Didouche, Boudiaf et Bitat. Krim Belkacem est demeuré en Kabylie. Les dix-sept autres ont été directement recrutés par les cinq chefs. Zoubir Bouadjadj, Othman Belouizad et Mohamed Merzougui sont d'Alger. Ahmed Bouchaid et Boudjemaa

Souadine sont du Nord-Constantinois. Benaouda Ben Mostefa, Lakhdar Ben Tobbal et Youcef Zirout sont de Condé-Smendou. Moktar Badji est de Souk-Ahras. Mohamed Mechetti, Abdesselem Habachi, Saïd Bouali et Rachid Mellah sont de Constantine. Il y a aussi Abdelkader Lamoudi, du Sahara, Abdelhafid Boussouf, Hadj Benala et Abdelmalek Ramdane…

C'est Ben Boulaïd qui préside. Il affirme :

« Nous sommes les militants d'un parti coupé en deux. Jusqu'à présent, la Révolution algérienne s'est bornée à des querelles entre deux fractions, deux tendances qui se chamaillent entre elles, tandis qu'à l'est et à l'ouest les Tunisiens et les Marocains luttent pour se libérer de la tutelle française. Nous sommes en régression par rapport aux pays frères, nous le sommes même par rapport à la guerre d'Indochine, entreprise par des nationalistes qui viennent de remporter une grande victoire… Cette guerre qui se termine là-bas, nous devons l'entreprendre ici… »

Et comme quelqu'un parle d'armes, ou plutôt du manque d'armes, Didouche se lève et s'écrie :

« Si tu as deux cartouches dans ton fusil, c'est suffisant ; c'est à toi de prendre l'arme de ton ennemi… Il faut que les Français disent : “Ils ont osé”… Il faut allumer la mèche. Le reste suivra… »

Boudiaf apporte d'ailleurs certains apaisements. Il fait part aux assistants de ses conversations du Caire avec Ben Bella, Khider et Aït Ahmed qui sont favorables au mouvement. Il assure que dès que le coup d'envoi sera donné, l'Egypte apportera un concours efficace… Enfin, il affirme que les opérations seront déclenchées avant la fin de l'année.

Zoubir Bouadjadj, un des responsables d'Alger, est parmi les plus actifs des « Vingt-deux ». Il trouve de nouvelles recrues. Il organise dans une ferme de Crescia, à une vingtaine de kilomètres de la ville, des séances d'entraînement. On y apprend à démonter et à remonter de vieux fusils Statti italiens, vestiges de la guerre. Certains s'y exercent à fabriquer des bombes et des grenades avec de vieux tuyaux de fonte, des boîtes de conserve et de la cheddite à base d'huile de ricin et de chlorate de potasse.

Les conjurés poursuivent leur existence clandestine, se réunissent dans des cafés de la Casbah. Bien peu sont ceux qui savent que le « patron » de la zone d'Alger, Si Mohamed, n'était autre que Bitat, qui a remplacé Didouche à ce poste, celui-ci prenant en charge le Nord-Constantinois.

En Kabylie, Krim sélectionne 450 hommes auxquels il explique, non sans mal, que la révolution va se faire, et qu'elle se fera sans Messali Hadj.

Il occupe ses rares moments de loisir à relire des livres sur la Résistance française, ceux du colonel Passy, du général de Bénouville, du colonel Rémy… Les clandestins n'oublieront pas leurs leçons.

La rupture du MTLD de Messali Hadj semble définitive et cela rassure les Renseignements généraux. Les militaires sont moins optimistes, et le colonel Schoen note que les émissions radiophoniques du Caire prennent un

ton bien agressif et que les Messali, Lahouel, Abbas et autres risquent d'être dépassés par leurs troupes.

Ceux qui sont appelés à commander ces troupes regagnent leurs PC des Aurès et d'ailleurs avec, dans la tête, le programme en trois points du CRUA :

> – Déclencher avant la fin de l'année une action qui fera tache d'huile ;
> – Maintenir un climat d'insécurité contre les colonialistes tout en insistant sur le fait qu'on ne se bat pas contre le peuple français ;
> – Amener le gouvernement français à discuter et à négocier l'indépendance.

C'est encore assez vague. Plus tard, Boudiaf dira :

« A la veille de l'insurrection, nous n'avions pas une conception précise de ce que devrait être le programme de la Révolution algérienne. Rien de précis en dehors de l'indépendance nationale et de la volonté de faire participer les masses à l'insurrection. Le mot révolution désignait surtout la façon dont nous comptions conquérir l'indépendance contre l'appareil colonial, d'une part, par la violence, contre les méthodes réformistes et bureaucratiques, du mouvement nationaliste, de l'autre, en faisant éclater les vieilles structures de ce mouvement… »

En ce mois d'août 1954, Ferhat Abbas et son beau-frère, Ahmed Francis, sont reçus, quai d'Orsay, par Pierre Mendès France qui a préféré installer ses bureaux au ministère des Affaires étrangères plutôt qu'à l'Hôtel Matignon. Assistent à l'audience le ministre de l'Intérieur, François Mitterrand, et le jeune secrétaire d'Etat à la Défense nationale, Jacques Chevallier, qui est aussi maire d'Alger.

Abbas réclame l'application du statut de 1947, proteste contre les fraudes électorales…

Mendès lui demande de patienter. Quand le cas de la Tunisie sera réglé, on pourra étudier celui de l'Algérie. Abbas est d'accord, mais il lance un avertissement très clair : si on ne fait pas les réformes maintenant avec lui et ses amis, ils risquent d'être débordés, et alors… Pourtant, l'ancien député de Sétif ignore tout de l'existence du CRUA, de l'insurrection qui est imminente… Tout ou presque. Mais, en vieux routier de la politique, il a l'intuition qu'il va se passer « quelque chose »… Cette intuition, François Mitterrand l'a aussi, semble-t-il, et il en fait part à Mendès… « Quelque chose », mais quoi ?

Ce quelque chose, Jean Vaujour en a une idée plus précise. Et, profitant de ses vacances, le directeur de la Sûreté à Alger fait « une tournée d'explications » à Paris. Il ne parvient à voir ni Mendès, ni Mitterrand, mais rencontre des membres de leur cabinet, Jacques Juillet chez le président du Conseil, René Paira chez le ministre de l'Intérieur. Très nettement, il les avertit que « quelque chose » est en route. Il tire le signal d'alarme.

« Mais quand ces gens du CRUA agiront-ils ? lui demande-t-on.

— Sans doute en décembre… »

Jean Vaujour n'est pas si mauvais prophète.

Dans les Aurès, Ben Boulaïd se fait bien du souci. Son embryon d'armée est totalement – ou presque – démuni. Il s'en rend bien compte, lui qui, comme Ben Bella, comme Boudiaf, comme Ouamrane, a été sous-officier dans l'armée française. Il sait aussi que seul Ben Bella peut lui procurer des armes. Aussi, il part à travers le désert pour rencontrer l'ancien adjudant de tabors qui séjourne à Tripoli. Il parvient dans cette ville au prix de mille souffrances. Et quand il rencontre Ben Bella, celui-ci lui apprend qu'il n'est guère plus riche que lui. Les deux hommes restent ensemble une dizaine de jours. Ils discutent. Ben Bella promet.

Le 10 octobre, à Alger, quelque part dans le quartier de Climat-de-France, les Six se retrouvent. Bouadjadj s'est joint à eux.

Ils sont là pour saborder le CRUA, ou plutôt pour en changer le nom. Pour « présenter un mouvement pur et dur, qui naisse avec la révolution et grandisse avec elle »…

Un mouvement aussi, auquel tous les Algériens pourraient se joindre à titre individuel sans avoir à en référer aux instances de leur parti. Ils pensent aux messalistes et, sans doute, également aux amis de Ferhat Abbas. On tombe d'accord sur le terme « Front ». Puis, plus difficilement, sur l'appellation de Front de libération nationale. Le FLN est né.

Ce FLN devra mener une action intérieure, une action militaire, mais aussi poser le problème algérien devant le monde entier. Il devra obtenir l'indépendance, mais, cela, en respectant les intérêts français. Boudiaf et Didouche se chargent de rédiger un texte qui sera largement diffusé.

Reste à déterminer la date de l'insurrection. Celle du 15 octobre n'est pas retenue, étant trop proche. Finalement, on choisit le 1er novembre. Un soulèvement le jour de la Toussaint, fête religieuse des catholiques, frappera l'opinion. Une répétition générale doit avoir lieu le 22, le contrordre ne parvenant que trois heures avant l'heure H.

Les responsables civils et militaires français d'Algérie et de Tunisie se réunissent, le 15 octobre, à Constantine, peu de jours avant le voyage officiel que François Mitterrand doit effectuer en Algérie. Soucieux des infiltrations qui se produisent à travers la frontière, ils demandent au résident, le général Boyer de La Tour, de leur rendre les troupes « prêtées » quelques mois auparavant. Boyer promet. La tournée se déroule bien. Partout, le ministre est accueilli par des proclamations optimistes. Mais un incident lui met l'esprit en éveil. A Constantine, le vice-président du Conseil général, Ben Salem, un homme qui a « passé la barrière » et a été couvert d'honneurs par les Français, réclame dans son discours le collège unique. C'est un petit scandale pour les Pieds-noirs. Un avertissement pour Mitterrand. Un autre avertissement lui est prodigué par Jean Vaujour. Le « patron » de la Sûreté sait, par ses indicateurs, que l'on fabrique des bombes dans la Casbah.

« Il se passera "quelque chose" dans trois semaines au plus tard… »

En rentrant, Mitterrand confie à Mendès :

« La situation, malgré tous les rapports rassurants, est malsaine… J'attends des rapports sous peu. »

Le 22 octobre – jour de la répétition générale – le sergent Ouamrane « kidnappe » en pleine rue, à Alger, un journaliste plus ou moins consentant, Mohamed Laichaoui. Il l'emmène à toute vitesse dans sa vieille vedette bleue jusque dans un petit village de Kabylie, Ighil Immoula, où se trouve une ronéo.

Le journaliste doit relire les épreuves des tracts rédigés par Boudiaf et Didouche, et les tirer.

Il y a, en fait, deux textes que les Six examinent, au matin du 24 octobre, lors d'une réunion dans une maison de la Pointe-Pescade. Le premier est une longue proclamation détaillée. Les points essentiels sont, on le sait, les suivants :

> *a)* La reconnaissance de la nationalité algérienne…
> *b)* La reconnaissance de la souveraineté algérienne une et indivisible…
> *c)* La libération de tous les détenus politiques, la levée de toutes les mesures d'exception et l'arrêt de toutes les poursuites contre toutes les forces combattantes…

En contrepartie, ajoute le texte :

> 1 – Les intérêts français culturels et économiques, honnêtement acquis, seront respectés, ainsi que les personnes et les familles ;
> 2 – Tous les Français résidant en Algérie auront le droit de choisir entre leur nationalité d'origine et la nationalité algérienne ;
> 3 – Les liens entre la France et l'Algérie seront définis et feront l'objet d'accords entre les deux puissances, sur la base de l'égalité et du respect de chacun.

Cette proclamation doit être envoyée à toutes les personnalités françaises et algériennes du pays et diffusée par la radio du Caire.

Un tract d'expression plus simple et plus directe, dit « tract ALN » (Armée de libération nationale) sera très largement répandu dans le pays.

Pour l'action directe, une grande liberté d'initiative est laissée aux chefs de zone. Deux points cependant sont précisés. Interdiction absolue d'attaquer les civils européens et ne pas agir avant le 31 octobre, minuit.

« Le déclenchement de la révolution doit créer une psychose de peur et d'insécurité chez les Européens et clamer au monde la volonté d'indépendance de l'Algérie », dit Boudiaf.

D'où la nécessité d'agir simultanément. Après, il y aura un temps mort pour se réorganiser et faire face à la répression.

Les effectifs sur lesquels les Six peuvent compter sont minces : 800 hommes environ. Et encore, la moitié seulement disposent d'armes individuelles. Il faudra se procurer des fusils et des mitraillettes et, pour cela, attaquer des postes militaires à l'arme blanche. Il existe aussi un petit stock de bombes et de grenades de fabrication artisanale. C'est tout. C'est peu.

Le lendemain, Boudiaf prend l'avion pour Le Caire, via Genève. C'est

plus prudent. Il va porter le texte des proclamations à Ben Bella. Celui-ci devra les lire à la radio en même temps qu'il annoncera les premiers résultats de l'insurrection.

Roger Léonard est inquiet. Ce haut fonctionnaire à la carrière brillante – il a été directeur de la gendarmerie avant la guerre, membre du Conseil d'Etat, préfet de Versailles en août 1944, puis préfet de police pendant quatre ans – est gouverneur général de l'Algérie depuis mai 1951.

C'est un grand commis affable et courtois. Au soir du départ de François Mitterrand, il convoque le préfet d'Alger, Trémeaud, et Jean Vaujour :

« Je crois que la situation va rapidement se détériorer. Je veux envoyer une nouvelle note au ministre de l'Intérieur. Je compte sur vous, Vaujour, pour qu'elle parvienne rapidement… »

Après avoir, pendant tout le voyage, manifesté un relatif optimisme, le gouverneur général est soudain troublé par le dernier rapport des Renseignements généraux. C'est ce texte qu'il tient à faire parvenir dans les meilleurs délais à François Mitterrand. Il y joint une lettre manuscrite de deux feuillets. On peut y lire :

« J'ai l'honneur de vous envoyer sous ce pli un rapport établi par la police des Renseignements généraux d'Alger sur la constitution d'un groupe autonome d'action directe par les séparatistes extrémistes… »

Selon les RG, le mouvement, que certains nomment CRUA, couvre toute l'Algérie et c'est Ben Bella qui, du Caire, tire les ficelles. Ben Bella aurait d'ailleurs promis des fonds, tandis que Lahouel, après avoir laissé espérer une aide financière sérieuse, demeurerait en dehors de l'affaire. Grâce à un indicateur, les policiers ont pu connaître les confidences d'un artificier, contacté par le groupe pour former une équipe de spécialistes en explosifs. Cet artificier aurait par la suite rencontré un certain « Si Kaddour » qui n'a jamais été identifié mais pourrait être Boudiaf ou Didouche. Peu importe d'ailleurs. « Si Kaddour » aurait donc expliqué à l'artificier que des fonds allaient parvenir, venant du Caire via la Suisse, que des armements arriveraient plus tard et après que les Algériens se seront débrouillés avec les moyens du bord pour déclencher l'insurrection, que le groupe disposait d'une soixantaine d'éléments sûrs qui aideront les terroristes et qu'enfin Krim Belkacem était susceptible de participer à l'action.

Roger Léonard conclut son message par cette phrase :

« Sommes-nous à la veille d'attentats en Algérie ? Il est impossible de l'affirmer de façon absolue mais, à mon avis, on peut le redouter… »

Cela se passe le 23 octobre. Le rapport est confié par Vaujour à un inspecteur qui doit le porter lui-même à Paris et le remettre entre les mains d'un membre du cabinet de Mitterrand. Le policier accomplit sa mission. Mais, place Beauvau, le fonctionnaire qui reçoit le pli ne juge pas utile, semble-t-il, de le transmettre au ministre.

Les « chefs historiques » gagnent leurs postes, Belkacem en Kabylie, Didouche dans le Nord-Constantinois, à Condé-Smendou – il a renoncé à s'installer à Constantine car les éléments recrutés ont fait défection –, Ben Boulaïd dans les Aurès, Ben M'Hidi dans l'Oranais… Seul Bitat demeure à Alger, tandis que Boudiaf prend la route du Caire.

Si, en Kabylie et dans les Aurès, il existe des maquis relativement bien entraînés et disposant d'un embryon d'armement (fusils Statti, Mausers allemands, mitraillettes Sten ou Thompson…), à Alger, Bitat n'a sous la main que quelques commandos n'ayant jamais fait leurs preuves et des bombes artisanales. En Oranie, Ben M'Hidi est encore plus mal loti.

Cependant, Léonard, bien informé par Vaujour, est de plus en plus persuadé qu'il va se passer quelque chose avant la fin de l'année. Aussi, le 26 octobre, donne-t-il au général Paul Cherrière, chef de la 10e région militaire à Alger, le commandement de toutes les forces armées en Algérie. Ces forces se réduisent à peu de choses. Soixante mille hommes environ, répartis en « deux bataillons de paras, trois bataillons de la 11e DI, arrivés en août et en pleine organisation et instruction, un bataillon à constituer sur la Légion, “au moment du besoin”, donc sans cohésion, deux escadrons blindés »…

C'est ce qu'indique un rapport du général, adressé au ministère, rapport où Cherrière regrette l'absence d'éléments mobiles et légers – par exemple des unités équipées de mulets et entraînées aux marches dans la montagne – et la carence des services de renseignements militaires.

Grand et fort, Paul Cherrière, cinquante-huit ans, est un personnage tonitruant et haut en couleur. Dans l'armée, on l'a surnommé « Babar ». Ce pseudonyme va bien à cet officier courageux et baroudeur, honnête mais peu subtil et surtout, disent certains, passablement maladroit. Cherrière n'est en Algérie que depuis le mois d'août. Il faisait une cure à Vichy, venant d'Allemagne où il exerçait un important commandement, lorsque le ministre de la Défense nationale lui a annoncé sa nomination à Alger. Il est d'abord assez satisfait. A Paris, on lui a assuré que tout se passait bien en Algérie. A son arrivée, son prédécesseur, le général Caillès, est débordant d'optimisme :

« Je tiens la situation bien en main, quoique je manque un peu d'effectifs. Ne compte pas trop sur le gouvernement général pour être bien renseigné (Caillès entretient des rapports fort médiocres avec Léonard), fais comme moi, monte ton propre réseau de renseignements et travaille avec les gendarmes… »

Le gouverneur général, qui croit que les troubles de Tunisie et du Maroc gagneront forcément l'Algérie, le préfet d'Oran, Lambert, qui a noté un profond malaise chez les Musulmans, plus ou moins exploités et en tout cas mal payés par les colons, et le préfet de Constantine, Dupuch, qui, lui, est nettement pessimiste, sont moins encourageants que Caillès.

Pour Cherrière, l'Algérie n'est pas une inconnue. Le général se considère même comme un spécialiste des problèmes arabes. Après une très

brillante guerre de 1914, il a servi en Algérie sous Weygand. Il a aussi été en Tunisie, au Maroc, en Syrie… Il fait la Seconde Guerre mondiale en Tunisie, puis en Italie, où il récolte de nouvelles blessures. On le retrouve haut-commissaire adjoint en Autriche, secrétaire général à la Défense nationale, commandant la région d'Oran, puis commandant une région militaire en Allemagne. Sa carrière, jusqu'ici turbulente mais heureuse, lui a permis de se faire des amis politiques tels que René Mayer, l'actuel député de Constantine, ou René Pleven. Des ennemis aussi ; il est au plus mal avec Georges Bidault.

Le rapport de synthèse qu'il rédige en prenant le commandement de toutes les troupes d'Algérie se retrouve sur le bureau de Jacques Chevallier. Il y rejoint une lettre très alarmante de Roger Léonard, qui fait état d'incidents se multipliant aux frontières, du manque d'efficacité de l'armée, du risque d'apparition, « par contagion, de nouveaux foyers de dissidence » et d'éventuels actes terroristes. Le gouverneur général demande des renforts « afin de maîtriser promptement les premiers désordres ». Il suggère au ministre – qui doit venir à Alger pour la Toussaint – d'organiser une « petite conférence » avec Cherrière.

Chevallier s'étonne d'abord de ces craintes. Puis il se souvient de vagues, mais fermes, avertissements prodigués par des amis musulmans. Il décide donc, non seulement d'aller passer le week-end à Alger – « J'ai de mauvais renseignements, je vais voir ce qui se passe », téléphone-t-il à Mendès – mais aussi de faire quelque chose. Cela ne lui est guère facile, car l'Algérie dépend du ministère de l'Intérieur et Mitterrand ne réagit pas. Néanmoins, il envoie en Algérie quelque 200 sous-officiers et officiers spécialistes des Affaires indigènes, en garnison en Allemagne. Il trouve des crédits pour acheter des mulets et des chevaux. Enfin, il fait mettre en état d'alerte la 25e DIAP, division parachutiste qui se trouve à Pau et sera, à partir du 31 octobre, à la disposition du gouvernement général, prête à gagner l'Algérie.

Le vendredi 29 octobre, Vaujour convoque à Constantine les sous-préfets, les administrateurs, les commandants de subdivision, le commandant de la division. Cherrière et Dupuch, le préfet de Constantine, assistent à la réunion. Le directeur de la Sûreté a des éléments très importants à communiquer. Ils lui ont été fournis par les Renseignements généraux.

> « Après l'attaque de la semaine dernière de trois gendarmes dans la région de Guentis, entre les Nementchas et les Aurès, par des éléments incontrôlés, déclare-t-il, on nous signale qu'une bande d'une centaine de fellagha rôde dans les Aurès… »

Il se heurte à un scepticisme total et même aux sarcasmes du colonel Blanche, commandant la subdivision de Batna.

Il est pourtant certain de son « information », mais il ne dispose pas de preuves. C'est tout juste si les militaires acceptent que quelques batteries d'artillerie aillent à tour de rôle « se montrer et se dégourdir les jambes » dans la montagne.

C’est le week-end. Jean Deleplanque, le jeune sous-préfet de Batna, demande à Vaujour de prolonger son séjour dans le Constantinois et d’en profiter pour visiter les Aurès. Vaujour décline l’invitation. Il compte occuper ce week-end à travailler. Deleplanque ne regrette qu’à moitié ce refus lorsque, le lendemain, il apprend par un administrateur, qui le tient d’un notable musulman, que les instituteurs de la région seraient menacés. Il n’aurait pas eu le temps de s’occuper de son hôte. Le sous-préfet avertit Dupuch. Il fait ensuite prévenir les instituteurs en leur demandant de se regrouper si possible et, en tout cas, de ne pas s’éloigner de leur poste. Seul l’instituteur de Tiffelel, Guy Monnerot, ne peut être touché. Deleplanque ordonne aussi à l’administrateur d’Arris, Rey, et celui de Khenchela, Vivie de Régie, d’aller avec des groupes de cavaliers effectuer des reconnaissances dans le massif montagneux.

Cherrière passe la journée du dimanche dans son bureau. Il est moins inquiet que les jours précédents. Il téléphone à Chevallier qui se repose dans sa belle maison d’El Biar. Il lui dit que, d’accord avec le gouverneur général, il estime qu’il n’est plus besoin de déplacer la 25e DIAP. Le maire d’Alger réplique que, de toute façon, elle reste à sa disposition.

Le général ne quitte son bureau que tard le soir, vers 22 h 30.

Vaujour a, lui aussi, passé la journée derrière sa table de travail. En fin de matinée, un inspecteur des RG d’Oran lui a apporté un curieux engin. Une bombe de fabrication artisanale. Le fait qu’elle vienne d’Oran est particulièrement significatif. C’est la preuve qu’il existe dans tout le pays un mouvement terroriste organisé et concerté.

Pour les habitants d’Alger, c’est un dimanche heureux. Comme beaucoup d’autres. On s’est promené rue Michelet. On a bu l’anisette et mangé le couscous des jours de fête. Demain, on ira au cimetière. C’est la Toussaint, et les Pieds-noirs ont, plus que tout autre, le culte des morts. Dans tout le pays, règne un calme étonnant. De Blida à Tamanrasset, de Bône à Oran…

Alger dort. 1 h 15 du matin. Le téléphone grésille chez le préfet Vaujour :

« Allô ! Ici Carsenac… (C’est le nouveau chef des RG depuis que Costes a eu de l’avancement.)

— Qu’est-ce qu’il vous arrive ?

— Des bombes viennent d’exploser à Alger. En plusieurs endroits : à la radio, aux pétroles Mory…

— Des dégâts ?

— Pas trop, je crois…

— Rejoignez-moi à mon bureau. »

Dès qu’il a raccroché, Vaujour fait sur le cadran le numéro de la ligne directe de Léonard.

« Monsieur le Gouverneur, des bombes viennent d’éclater à Alger, en

plusieurs points de la ville… Je descends à mon bureau.

— Je préviens Cherrière… Tenez-moi au courant. »

1 h 40.

« Allô, mon général, ici Léonard… Etes-vous au courant ?

— De quoi, grands dieux ?

— Des attentats ont été commis à Alger… Prenez les dispositions nécessaires et gardez le contact. »

Cherrière passe une robe de chambre, se précipite vers l'officier de service :

« Rien à signaler ?

— Rien, mon général. »

Le visage de Cherrière devient pourpre, mais la colère n'éclate pas :

« Appelez-moi Maurin (le général de gendarmerie) et puis Oran et Constantine… Et puis, fermez cette fenêtre, on pourrait nous tirer dessus d'en face. »

Coïncidence ? Prémonition ? Mais c'est d'un des immeubles de la place Bugeaud qui font vis-à-vis au bureau du général que, vingt-six mois plus tard, on tirera au bazooka sur le général Salan.

Les nouvelles commencent à affluer. Elles sont mauvaises.

Tout a commencé à Boufarik, un peu avant minuit. Un groupe attaque une caserne sur la route de Blida. Le commando parvient à s'emparer de quatre mitraillettes et de six fusils. Les bâtiments d'une coopérative sont incendiés.

Vingt minutes après, coups de téléphone successifs chez Jean Lambert, le préfet d'Oran. Deux fermes ont été incendiées, la gendarmerie de Cassaigne a été attaquée, un Européen tué… Lambert convoque immédiatement le général Wiederspach-Thor et les responsables de la police.

0 h 45. Alger, une petite explosion fait des dégâts légers, mais sans provoquer d'incendie, à l'usine à gaz. L'immeuble de la radio, rue Hoche, le central téléphonique du Champ de manœuvres, les installations des pétroles Mory, sur le port, sont l'objet d'attentats.

Dans le Constantinois, les choses sont plus sérieuses.

A Biskra, le commissariat de police, le siège de la commune mixte, la centrale électrique sont attaqués. Il y a des blessés.

Prévenu, Jean Deleplanque, le sous-préfet de Batna, alerte les gendarmes et prévient le commandant de la subdivision, le colonel Blanche, puis le commissaire de police.

A Batna même, deux hommes de garde à la caserne, le brigadier-chef Eugène Cohet, vingt et un ans, et le chasseur Pierre Audat, vingt et un ans, sont abattus sous les yeux du chef d'état-major de la subdivision, dont la voiture est criblée de balles.

Deleplanque alerte Dupuch, à Constantine, qui lui répond :

« C'est un mouvement général… Je viens d'avoir Vaujour… Il y a eu des attentats à Alger et à Oran… »

A Khenchela, le lieutenant Darnault, commandant la petite garnison, est tué. Le téléphone est coupé. Le transformateur électrique saute.

Le poste de gendarmerie de T'Kout est isolé, la petite ville d'Arris également. La gendarmerie de Condé-Smendou est elle aussi attaquée. De même les dépôts du Kroubs. Un peu partout, des poteaux sont abattus, des routes coupées…

Il ne fait de doute pour quiconque qu'il s'agit d'un véritable soulèvement, parfaitement orchestré.

Et surtout pas pour le général Spillmann, qui commande à Constantine.

C'est un grand homme mince, âgé de cinquante-cinq ans. Ses yeux sont d'un bleu très clair, sa chevelure grise et rare soigneusement plaquée. Il n'est en poste que depuis quelques semaines. Cet officier brillant est à la fois un « africain », il a passé vingt-six ans au Maroc, et un homme de salon et de cabinet. Il a appartenu à diverses équipes ministérielles – Gouin, Bidault, Edgar Faure –, fait un bref séjour en Indochine aux côtés de De Lattre, puis commandé la division d'Orléans.

Spillmann dépêche un bataillon de paras vers Khenchela et met à la disposition du colonel Blanche un escadron de chasseurs d'Afrique avec pour mission de dégager Arris avant la tombée du jour.

Il manque cruellement d'effectifs – 11 000 hommes à peine – tout comme Cherrière d'ailleurs, qui regrette de n'avoir pas sa division de paras sous la main.

En Kabylie, les dégâts sont importants (200 millions) et spectaculaires ; des casernes ont été attaquées. Il y a un mort, un garde supplétif musulman.

Quatre heures du matin, conseil de guerre chez Léonard. Le gouverneur général appelle d'abord Jacques Chevallier pour le mettre au courant… Puis il téléphone au directeur du cabinet de Pierre Mendès France, André Pélabon.

Sept heures. Sur la route qui va de Biskra à Arris, un car avance lentement. La voie est étroite, sinueuse. Dans le car, des Musulmans et deux Européens. Un jeune garçon et son épouse, des nouveaux mariés, les Monnerot, instituteurs auxiliaires à Tiffelel. En Algérie depuis trois semaines, ils ont profité du week-end pour visiter un peu la région. Le vieux car bringuebalant s'engage dans les gorges de Tighanimine… Monnerot bavarde avec un personnage pittoresque dont l'élégance un peu voyante tranche avec la pauvreté des vêtements des autres passagers. Il porte un magnifique turban et un somptueux burnous. C'est Hadj Sadock, le caïd de M'Chounèche, une petite localité des environs.

Le caïd se montre prévenant envers la jeune femme. Kilomètre 77, la route qui surplombe le vide s'élargit, le chauffeur aperçoit un mince barrage de pierres au milieu du chemin. Au lieu d'accélérer et de bousculer le fragile obstacle, il stoppe. Un homme surgit à la portière, il est armé d'un vieux fusil allemand :

« Silence ! Armée de la libération ! Que personne ne bouge ! »

Il aperçoit le caïd :

« Viens ! »

Puis, s'adressant aux Monnerot :

« Vous aussi ! »

Une dizaine d'hommes entourent le car. Celui qui semble le chef discute avec le caïd, lui demande s'il a reçu la proclamation du FLN. L'autre le regarde, méprisant et railleur, puis sèchement déclare :

« Vous n'avez pas honte de vous attaquer à ces enfants… Ce sont des instituteurs, ils viennent pour nous aider. »

Le maquisard marque le coup. Sadok sort alors le pistolet qu'il porte toujours caché sous sa gandourah. Il n'a pas agi assez vite. Un des hommes de la bande l'a vu. Il a appuyé sur la détente de sa mitraillette. Le caïd s'écroule. La rafale l'a atteint au ventre, Monnerot est touché à la poitrine et sa jeune femme à la hanche.

Les rebelles embarquent le corps de Hadj Sadok dans le car qui s'éloigne, laissant sur le bord de la route les jeunes gens moribonds.

Une heure plus tard, l'ethnologue Jean Servier, le seul homme à n'avoir pas perdu la tête dans Arris encerclé, est mis au courant de l'attentat. Il accourt avec un vieux Dodge et deux maçons italiens. Monnerot est déjà mort. Sa femme sera sauvée.

Au même moment, Pierre Mendès France apprend les derniers événements par son directeur de cabinet, André Pélabon. Pour celui-ci, pas de doute, il s'agit d'une affaire organisée et bien préparée. Le président du Conseil acquiesce.

Dans la journée, il prendra contact avec François Mitterrand pour que trois compagnies de CRS soient envoyées en Algérie, et avec le ministre de la Défense nationale pour qu'on y dépêche un renfort de parachutistes.

Le lundi matin, chez Léonard, c'est l'heure des bilans. Le gouverneur a entre les mains les écoutes de la radio du Caire et le texte des proclamations du FLN. Ces documents lui enlèvent toutes les illusions qu'il pouvait encore avoir. Mitterrand a dépêché son directeur de cabinet, Nicolaï, pour compter les plaies et les bosses. Les préfets parlent. Pour Lambert, il n'y a encore rien de très grave. Pour Trémeaud, on peut être « raisonnablement » optimiste. Seul Dupuch n'hésite pas à tirer le signal d'alarme.

Le gouverneur général annonce les mesures qu'il a prises ou qu'il compte prendre :

> « Outre les opérations de police déjà en cours, j'ai décidé de rappeler les réservistes de la gendarmerie, d'organiser des unités de supplétifs, d'autoriser les préfets à recruter des goums sur place… »

Pour Cherrière, c'est bien mais insuffisant.

Pierre Nicolaï annonce alors l'arrivée sous 48 heures du colonel Ducourneau, un spécialiste de la guérilla.

Il faut bien admettre que la surprise a été totale et que les moyens de

renseignements qui auraient dû fonctionner – caïds, fonctionnaires musulmans – ont été inefficaces.

« C'est une question à revoir », grogne Spillmann.

Cherrière expose ensuite sa « stratégie » : pour la région d'Alger et d'Oran, les opérations de police en cours doivent suffire. Quant aux Aurès :

« Il faut agir vite et avec force. Casser le mouvement. Et puis, il faut surtout se rendre sur place pour voir comment les choses se sont passées, comment nous n'avons pas été prévenus par les notables qui auraient dû le faire… »

Tous sont d'accord pour « mettre le paquet » dans les Aurès :

« Il faut à tout prix éviter un soulèvement général, ajoute Vaujour, et rassurer la population… »

Il est convenu que le lendemain on tiendra une réunion à Batna, réunion qui sera suivie d'une tournée d'inspection.

Au matin du 2 novembre, les Algérois découvrent leurs journaux barrés de titres à sensation et des patrouilles de soldats qui sillonnent la ville. Il faut agir vite et fort, proclame la presse.

> « Devant cette sanglante provocation, écrit Alain de Sérigny dans *L'Echo d'Alger*, sans doute destinée à frapper spectaculairement l'opinion mondiale, les populations de notre province conservent leur calme et font confiance à notre réseau de sécurité… »

La Dépêche quotidienne, qui appartient au sénateur Laurent Schiaffino, qui règne sur plusieurs entreprises à caractère maritime, affirme :

> « Il faut vouloir voir le mal là où il se trouve et dénoncer les meneurs là où ils sont. On les connaît ; il ne suffit pas de renforcer les mesures de sécurité ; il faut frapper cette poignée d'agitateurs et les frapper à la tête, il faut décapiter l'organisation. »

Quant au *Journal d'Alger*, de Georges Blachette, le « roi de l'alpha », qui passe pour plus libéral, il n'en titre pas moins : « Après les fellagha, les terroristes : il faut des actes immédiats… »

Pour tous : un seul responsable, le MTLD.

En métropole, si *France-Soir* titre en manchette « Flambée de terrorisme en Algérie », les autres journaux consacrent à l'événement une part peu importante.

Qui se soucie de l'Algérie, dans une France traumatisée par Diên Biên Phu ?

Le Conseil général d'Alger, réuni en ce 2 novembre, vote à l'unanimité une motion qui indique assez bien l'état d'esprit qui règne ce jour-là :

> « Profondément ému par les incidents sanglants qui viennent d'endeuiller l'Algérie, [il] s'incline douloureusement devant les innocentes victimes de ces attentats perpétrés dans tous les milieux.
>
> » Conscient que les actes de terrorisme sont l'œuvre d'agents de l'étranger et d'individus que renient la totalité des Algériens demeurés unis et confiants, demande :
>
> » Que l'ordre soit fermement et rapidement restauré, les coupables – quels qu'ils soient – exemplairement châtiés, qu'aucune faiblesse ne soit désormais tolérée, que la politique française

naturelle, de compréhension, d'ordre et de progrès, soit assise sur les éléments sains de la population. Ainsi sera affermie cette politique d'union, expression de la volonté de l'Algérie… »

L'étranger, c'est Nasser, bien sûr.

Dans la Casbah, où les préoccupations sont différentes de celles du Conseil général, certains ne cachent pas leur joie. Beaucoup adoptent cependant une attitude attentiste. Quant aux membres des commandos FLN qui ont agi dans la nuit du 1er novembre, ils ne se manifestent évidemment pas.

Messali Hadj, furieux d'avoir été tenu en dehors de l'action, et surtout qu'elle se soit faite en partie contre lui, laisse entendre qu'il n'est pas si étranger que cela à l'affaire. Il ne désespère pas de rallier les hommes du CRUA et particulièrement Krim Belkacem. Mais celui-ci, retiré avec une petite troupe dans la région de Tizi-Ouzou, reste insensible.

Les arguments de Messali n'atteignent pas non plus les autres chefs du CRUA qui, malgré les résultats – relativement faibles par rapport à ce qui était escompté – de la Toussaint rouge, se montrent assez satisfaits. La psychose a été créée, estiment-ils, il reste à entretenir le mouvement et à le développer.

Dans les Aurès, où pourtant l'activité des rebelles a été la plus vive, Ben Boulaïd a connu des déceptions. Certains commandos ont fait défection. Le « père des Aurès », qui sait être ferme, ordonne que l'on fusille leur chef, Nouaroua. Il n'a pas reçu les armes qu'il attendait, non plus que l'argent promis. Ses hommes sont mécontents. Il les comprend. Et il décide de gagner une fois de plus Tripoli en traversant le désert. Il saura bien, là-bas, trouver les mots pour convaincre ses interlocuteurs. Ben Bella l'aidera. Et, coiffé de son éternel chèche brun, il se lance sur les pistes désertiques du Sud-Tunisien. Il les connaît bien. Mais les frontières sont mieux surveillées qu'autrefois. Il est arrêté par une patrouille, se défend, tue un gendarme, s'échappe… pour tomber sur une autre patrouille. Jugé, il est condamné à mort et enfermé dans la prison de Constantine…

La petite cité d'Arris est dégagée au début de la matinée du 2 novembre, par un détachement de blindés.

Le même jour, se réunissent à Batna, Jacques Chevallier, René Mayer, Cherrière, Spillmann, Pierre Dupuch… Ils sont reçus à la sous-préfecture par Jean Deleplanque et par le colonel Blanche.

Devant l'ancien président du Conseil, homme aussi influent en Algérie qu'à Paris, on refait le récit de la nuit de la Toussaint.

Puis le petit groupe prend, en fin de matinée, la route de Khenchela, où l'administrateur Vivie de Régie doit admettre qu'il a été totalement surpris. Le maire aussi ne savait rien. Dit-il. Ce maire est l'ancien bachaga Ben Chenouf, grand-croix de la Légion d'honneur, ancien député, délégué à l'Assemblée algérienne. Il est marié à une Française et très lié avec Chevallier. Il faut d'ailleurs toute l'efficace protection du maire d'Alger, pour que Ben Chenouf n'ait pas de gros ennuis. Mayer et Dupuch se méfient de lui. En fait, il est

probable qu'il ignore tout. Il promet en tout cas d'aider les Français à l'avenir… Quelques mois après, échaudé par cette aventure, il quittera l'Algérie pour aller vivre en Alsace, province d'origine de sa femme.

Le soir, ayant renoncé à gagner Arris, Chevallier et Cherrière rentrent à Alger. Les autres, le lendemain, poursuivent la tournée par Souk-Ahras.

La réaction de la police est rapide et efficace. A Alger, la DST et les RG parviennent à arrêter Bouadjadj, l'adjoint de Bitat, et tout son groupe mais ils ignorent qu'il reste en réserve un second commando, dirigé par un certain Yacef Saadi, dont on reparlera bientôt. A Oran, les 38 hommes qui ont participé aux attentats sont appréhendés, mais Ben M'Hidi et Boussouf passent entre les mailles du filet.

Mêmes résultats spectaculaires dans la région de Batna.

Ce sont évidemment les milieux proches du MTLD et du Parti communiste algérien qui sont surtout touchés par l'action de la police. Plusieurs journaux sont saisis. Le 6 novembre, en Conseil des ministres, le gouvernement interdit le MTLD. Son secrétaire général, Moulay Merbah, est arrêté. Les mesures prises pour la surveillance de Messali Hadj, en résidence surveillée aux Sables-d'Olonne, sont renforcées.

Les messalistes se laissent d'autant mieux prendre qu'ils ignorent tout du mouvement mais, et c'est ce qui est grave, en démantelant le réseau du MTLD, la police, qui ne s'en doute pas, donne une vraie chance au FLN, qui a ainsi le champ libre.

Ferhat Abbas garde encore, quant à lui, certaines illusions sur les possibilités d'intégrer vraiment l'Algérie à la France. Il est, pour l'heure, totalement étranger au FLN.

> « Le calme le plus complet règne sur l'ensemble des populations », peut annoncer le ministère de l'Intérieur.

Les premiers bilans de l'action des forces de sécurité sont éloquents : 1 188 individus appréhendés, dont 750 écroués ; 42 rebelles tués, 28 blessés ; 490 engins explosifs ou incendiaires saisis ; 1 112 détonateurs saisis ; 417 armes à feu, 9 514 cartouches saisies, ainsi qu'un certain nombre de véhicules.

Mais, dans le bled, les colons ont peur et demandent des armes… Dans les Aurès, massif impénétrable où l'armée n'a fait que de rares incursions, les maquisards de l'ALN tiennent bon. Plusieurs tribus, les Touabas, puis les Beni Bou Slimane, se sont ralliées aux rebelles, ou se trouvent sur le point de le faire.

Le 7 novembre, dans une allocution radiodiffusée, François Mitterrand déclare :

> « L'Algérie, c'est la France, et la France ne reconnaîtra pas chez elle d'autre autorité que la sienne. Le seul arbitre des différends entre les citoyens, c'est l'Etat. »

Cet Etat, toute une partie de la population européenne d'Algérie le trouve trop timoré et va s'employer à battre son autorité en brèche. C'est ce que l'on a appelé « la politique de l'huile sur le feu », une perpétuelle surenchère.

Cette politique, on en distingue les prémices lors de la réunion de la Fédération des maires qui se tient au début de novembre. Certains veulent voter une motion antigouvernementale. Mais, finalement, on se contente de parler. De flétrir la « politique d'abandon, de soumission, de prime au terrorisme » qui est celle de Mendès. On affirme aussi la certitude que le mouvement est téléguidé de l'extérieur. On réclame des crédits supplémentaires.

L'intervention du maire de Kolea, Gabet, montre bien l'état d'esprit des élus municipaux :

« Est-ce le fait, pour l'indigène du bled qui peine, qui ne travaille pas assez de jours dans l'année pour nourrir cinq ou six gosses, de voter pour les conseillers municipaux, généraux, voire même pour les délégués à l'Assemblée algérienne qui est une préoccupation dominante ? Permettez-moi de vous dire qu'il se fout de ces opérations.

» Qui s'en préoccupe ? Les agités, ceux à qui la France a donné de l'instruction, ceux à qui cette instruction est journellement donnée.

» Et là, je dirais à l'Assemblée algérienne qu'avec son problème de scolarisation horizontale, qui amène des maîtres jusqu'à l'intérieur des forêts pour apprendre aux gosses qui gardent les chèvres en jouant de la flûte, à se réciter à eux-mêmes les vers de La Fontaine… Je dis que c'est une folie.

» C'est une folie de vouloir faire de l'instruction horizontale. Modérez votre programme d'instruction. Ne l'élargissez pas.

» Lorsque l'enfant sort de l'école, à quatorze ou quinze ans, il sait lire et écrire, mais c'est tout ce que vous lui avez donné, avec un diplôme et de l'orgueil. Il veut sortir de son milieu naturel et ne veut plus travailler de ses mains.

» Faites-lui, à côté, une école professionnelle, cela lui donnera un métier. Vous en ferez un travailleur au lieu d'en faire un lecteur d'*Alger républicain* ou des journaux communistes, comme vous l'avez dit, c'est la masse indigène qui lit le plus de journaux… »

Jacques Chevallier, qui est maire d'Alger et à ce titre assiste à cette réunion, est, en tant que membre du gouvernement, très attaqué… il tente de renverser la vapeur :

« Je pense, Messieurs, que nous ne devons pas tomber dans le piège qui nous est tendu : celui d'arriver, en semant la haine et la défiance, à provoquer des troubles généralisés en Algérie.

» Il ne faut pas que nous prêtions foi à cette manœuvre en perdant notre sang-froid.

» Ce qu'on voudrait, c'est que des groupes de protection se constituent dans tous les points et qu'on divise à nouveau les deux collectivités, la

musulmane et l’européenne, en les faisant se regarder le fusil à la main.

» Le jour où les uns et les autres nous aurons un fusil à la main, les uns contre les autres, nous aurons beau avoir 170 000 hommes de troupes, une nouvelle affaire d’Indochine sera née, et l’Algérie deviendra un nouveau Viêt-nam… »

Mais il en faudrait plus, pour convaincre les maires d’Algérie.

Cherrière ne cesse de réclamer des renforts. Lors d’une tournée dans le Constantinois, profitant de la présence de Jacques Chevallier, secrétaire d’Etat à la Défense nationale, il se fait pressant :

« Je manque d’infanterie, de cavalerie, puis-je, dans certaines circonstances, utiliser du napalm ?… »

La réponse est affirmative.

Dans les jours qui suivent, les renforts parviennent en Algérie. Essentiellement la 25e DIAP, commandée par le général Gilles. Le 18e RPC est placé sous la houlette du colonel Ducourneau qui, étant donné le mauvais état de santé de Gilles, sera souvent amené à remplacer son chef.

Les stratèges discutent de stratégie – Cherrière en tient pour les grandes opérations et le ratissage. Le préfet Dupuch se veut à la fois offensif et défensif. Spillmann pense qu’il faut rayonner sur les Aurès à partir de camps retranchés et solidement défendus. Il désire reprendre la population en main, réorganiser les services de renseignements, créer des goums avec les indigènes… Sur ce dernier point, tout le monde est d’accord. C’est le seul.

Cherrière sort alors une nouvelle carte de son jeu. Il veut évacuer les populations fidèles des Aurès, puis encercler toute la région, prendre les maquis dans une nasse… Les préfets sont assez favorables à cette tactique, mais Spillmann s’y oppose. Fatalement, on en arrive à se demander s’il ne faut pas armer les colons européens afin qu’ils puissent défendre eux-mêmes leurs exploitations et que ne soient pas immobilisés pour leur protection des troupes ou des CRS. Les préfets n’y tiennent pas, les militaires non plus. Ils ont tous peur que les Pieds-noirs se livrent à des ratonnades, comme après les événements de Sétif, en 1945. Finalement, Chevallier donne l’ordre d’armer certains colons européens.

Ducourneau a une autre conception de l’affaire. Il a appartenu aux commandos de la France Libre et, par la suite, séjourné en Indochine. Il a appris toutes les subtilités de la guerre de guérilla. Il n’aime ni les états-majors, ni les officiers de salons. Mais il aime la bagarre.

Ducourneau installe son PC à Batna. Il détache un bataillon à Arris et un autre à Foum Toub. C’est le plan prévu par Spillmann qui envoie d’autres paras à T’kout, pour relever la Légion, et à Bou-Hamana. Les maquisards de Ben Boulaïd continuent de harceler les troupes françaises. Le 8 novembre, un premier accrochage les oppose aux paras de Ducourneau. Le choc est rude. Plusieurs maquisards sont tués. Plusieurs Français blessés.

A Arris, le colonel rencontre l’ethnologue Jean Servier. Celui-ci, qui a

fait la guerre comme capitaine de cavalerie, a organisé une sorte de force supplétive très efficace avec des chaouias… Le jeune savant explique à Ducourneau qu'un des chefs rebelles, un certain Grine Belkacem[2], qui tient le maquis depuis longtemps, jouit d'un prestige incomparable auprès des populations. On le suppose invincible. On lui prête toutes les vertus.

1- Déporté à la Réunion, il avait été libéré après la Seconde Guerre mondiale, à condition de s'installer en France. Au cours d'une escale à Port-Saïd, il avait quitté le navire à bord duquel il voyageait et avait demandé asile à l'Egypte.

2- A ne pas confondre avec Krim Belkacem.

« L’Algérie, c’est la France… »

En France, l’insurrection algérienne provoque autant d’émotion que de surprise. Les adversaires du gouvernement, ceux qui déplorent sa « politique de faiblesse » en Tunisie et au Maroc, en profitent pour l’attaquer. De nombreuses interpellations ont été déposées sur le bureau du président de l’Assemblée nationale. Les députés du « clan Borgeaud » et quelques autres vont mener le combat contre Mendès. Les débats s’ouvrent le 12 novembre. Mendès et Mitterrand sont au banc du gouvernement.

L’ambiance est houleuse. Les députés européens d’Algérie sont tous là, inquiets, nerveux… Bien qu’ils ne veuillent pas l’admettre, ils se rendent compte qu’il ne s’agit pas d’une simple révolte tribale, que le mouvement fait tache d’huile… Pour eux, la cause de tout le mal, c’est la politique libérale du gouvernement, ce sont les fameux statuts de 1947 qui ne sont même pas appliqués dans leur totalité… C’est aussi la négociation de Genève avec le Viêt-minh, l’autonomie interne accordée à la Tunisie… Ils ont pu constater sur place les carences et le manque de clairvoyance du gouvernement général, les faiblesses des services de renseignements.

Le premier à attaquer est Marcel Paternot :

« Vous avez déclaré en commission, dit-il à François Mitterrand, que la seule négociation possible, c’était la guerre… Nous reconnaissons bien volontiers la fermeté d’expression du ministre de l’Intérieur pour traduire la volonté du gouvernement de ne pas faire de quartier aux insurgés… »

Le général Aumeran, député d’Alger (indépendant), dénonce l’optimisme officiel à la suite de la tournée algérienne de François Mitterrand, en octobre :

« Vous oubliez, dit-il, ce proverbe arabe à propos de l’Afrique du Nord : “Elle est un oiseau, quand les ailes bougent, le corps bouge.” »

« Il faut en finir avec cette pratique érigée en méthode de gouvernement, qui consiste à choisir des interlocuteurs valables parmi les instigateurs ou les témoins bienveillants des assassinats », proclame François Quilici, le bouillant député d’Oran.

Maurice Viollette, ancien gouverneur général de l’Algérie et auteur des célèbres accords Blum-Viollette, l’interrompt :

« Le vrai problème est celui de la misère des fellahs. »

(Applaudissements.)

Roger de Saivre, député d'Oran comme Quilici, interroge :

« Est-il vrai que, dernièrement, en août ou septembre, Ben Bella est entré en France avec un faux passeport et a rencontré Messali Hadj ?

» Je voudrais entendre annoncer par M. le président du Conseil, poursuit-il, que les coupables arrêtés n'ont aucune mesure de grâce ou d'amnistie à attendre… »

Mendès s'agite à son banc…

Le socialiste Rabier insiste ensuite sur les véritables causes – économiques, sociales, politiques – du malaise algérien. Les communistes, pour leur part, protestent contre la répression ; une des leurs, Alice Sportisse, va jusqu'à réclamer la constitution d'une République algérienne.

Les élus musulmans n'en désirent pas tant. L'un d'eux, Bendjelloul, demande simplement que l'Algérie soit vraiment la France. Pour lui, si on fait disparaître les inégalités et les injustices, l'ordre pourra être facilement rétabli. D'autres, comme le docteur Sid Cara, dénoncent l'attitude de l'Egypte ou, comme Ben Bahmed, celle des radios anglaise ou américaine.

C'est Pierre Mendès France qui, le premier, répond au nom du gouvernement. Il affirme que la répression « doit être limitée, mais sans faiblesse », et insiste sur l'importance des renforts envoyés en Algérie.

« Qu'on n'attende de nous, déclare-t-il, aucun ménagement à l'égard de la sédition, aucun compromis avec elle. *(Applaudissements.)* On ne transige pas, lorsqu'il s'agit de la paix intérieure de la nation et de l'intégrité de la République. Les départements d'Algérie font partie de la République, ils sont français depuis longtemps. Leur population jouit de la citoyenneté française et est représentée au Parlement ; elle a donné à la France assez de preuves de son attachement pour que la France ne laisse pas mettre en cause son unité. Entre elle et la métropole, il n'est pas de sécession concevable. Cela doit être clair pour toujours et pour tout le monde, en Algérie, dans la métropole et, aussi, à l'étranger. Jamais la France, jamais aucun Parlement, jamais aucun gouvernement, ne cédera sur ce principe fondamental. »

Sur tous les bancs, on applaudit à tout rompre. Certains crient « bravo ! ».

Le président du Conseil poursuit :

« L'Algérie, c'est la France, et non un pays étranger que nous protégeons… » *(Applaudissements.)*

Après cette allusion à la Tunisie, Mendès France évoque l'attitude de l'Egypte :

« … Malgré nos interventions répétées, la radio du Caire a continué les émissions de la Voix des Arabes, qui appellent les populations à l'insurrection et au meurtre ; il en résulte un sérieux malaise dans les relations que nous entretenons avec l'Egypte, dont ne nous sépare par ailleurs aucun différend…

» Le moment est venu pour le gouvernement égyptien de mesurer ses responsabilités. Nous n'hésiterions pas, s'il persistait dans son attitude, à prendre des mesures que nous estimerions utiles et efficaces. Toutefois, nous

croyons encore possible de dissiper les malentendus par des négociations approfondies et de dégager des intérêts communs qui ne doivent pas être sacrifiés à des passions irréfléchies. »

Nouveaux applaudissements. La majorité des députés approuve cette mise en garde.

Mendès évoque ensuite l'avenir :

« Une fois l'ordre rétabli, les aspects internationaux « éclaircis », nous devons nous attaquer aux racines profondes des problèmes, qui sont d'abord économiques et sociaux. Des mesures sont à l'étude, qui permettront d'améliorer le sort des travailleurs algériens dans la métropole, de mieux les accueillir, de les orienter, de leur donner une formation. D'autre part, un important effort va être fait pour l'amélioration des terres incultes et le développement de l'industrie.

» La misère est un ennemi très difficile à vaincre, mais nous en viendrons à bout si nous sommes unis. Le pire crime serait de l'exploiter à des fins politiques illusoires, et ainsi l'aggraver. Par l'exercice des droits démocratiques, par la coopération généreuse de la métropole, nous saurons créer en Algérie la vie meilleure que la métropole veut assurer à tous ses citoyens, à tous ses enfants. »

Une longue ovation salue la fin du discours et accompagne le président du Conseil jusqu'à ce qu'il ait rejoint son banc.

Lorsque les applaudissements se sont tus, on entend René Mayer, le très puissant député de Constantine, demander :

« Pourquoi, le 6 novembre, les Etats-Unis, membres du Pacte atlantique, ont-ils prêté 40 millions de dollars à Nasser qui, en l'occurrence, se montre ouvertement ennemi de la France ? »

Cette question tombe à point. Dans quelques jours, le président du Conseil partira pour Washington et, en la posant, René Mayer montre bien qu'il tient Mendès « en haute surveillance ». Les deux hommes appartiennent au même parti, le Parti radical, mais ne s'aiment pas. Mayer, grand, large, massif, la soixantaine avantageuse, est le représentant des « grandes familles », c'est l'archétype du conservateur. Son soutien au gouvernement – et celui de ses amis, dont beaucoup sont aussi ceux du sénateur Borgeaud – est très conditionnel. Mendès, qui est sincèrement un homme de gauche, enthousiaste, généreux, utopique aussi, défend des intérêts différents.

Comme l'avait annoncé le président du Conseil, François Mitterrand va maintenant « entrer dans le détail ». Le ministre de l'Intérieur est très jeune, trente-huit ans, mince, blême. Cet excellent « debater » se montre, lui aussi, très ferme : « Tous les moyens seront réunis pour que la force de la nation l'emporte, quelles que puissent être les difficultés et les cruautés de cette tâche.

» Le bruit s'était tout à coup répandu que l'Algérie était à feu et à sang, fermant ainsi la boucle d'un cercle passant par la Tunisie et le Maroc. Cela ne sera pas, parce que l'Algérie, c'est la France, et que, des Flandres au Congo, il

y a la loi, une seule nation, un seul Parlement. C'est la Constitution, et c'est notre volonté. Personne n'a le droit de penser que le gouvernement en ait douté… Préserver le domaine français en Afrique, comme nous le permet le triste règlement de nos affaires en Asie, voilà la volonté du gouvernement. »

Le ministre évoque ensuite les vingt Compagnies républicaines de sécurité qui sont maintenant en Algérie, les crédits débloqués – de 31 milliards, ils passent à 40 – les opérations militaires « qui se déroulent normalement sous commandement civil », les « bandes armées » dont on a imaginairement gonflé les effectifs et qui ont subi des pertes sévères, la dissolution du MTLD qui a « la direction idéologique de l'insurrection à laquelle il a fourni les éléments les plus fanatiques », l'action de la police…

« Le gouvernement continuera dans cette voie ! Tous ceux qui troubleront le calme et agiront en faveur d'une sécession seront frappés, par tous les moyens, ainsi que leurs complices. Il n'est pas admissible qu'un citoyen se révolte. Comptez sur le gouvernement et sur moi.

» … Nous ferons tout pour que le peuple algérien, partie intégrante du peuple français, se sente chez lui, comme nous et parmi nous. Sachant que nous pouvons compter sur le civisme de la population, j'appliquerai une politique qui sera celle de la volonté et de la confiance, et qui fera de l'Afrique le plus beau témoignage de la pérennité française… »

Le ministre de l'Intérieur est, lui aussi, très applaudi.

Une nouvelle fois, René Mayer se dresse. Le député de Constantine se félicite « de l'accord général – communistes exceptés – qu'aura révélé la séance et qui porte sur le point capital : il n'y a pas de question quand il s'agit de défendre l'intégrité du territoire national. Le devoir est simple : il ne peut y avoir de politique de choix. Il s'impose à tous, sauf aux communistes, qui volent au secours du MTLD dont ils disaient, dans un tract de 1945, qu'il est l'instrument du gros colonialisme, tout en affirmant que Messali Hadj est un mouchard et en réclamant des châtiments pour les fauteurs de troubles »…

Au nom du MRP, Fonlupt-Esparaber approuve la position du gouvernement. Pour lui, il n'est pas question de « négocier avec l'Algérie », mais il réclame une application loyale du statut.

Le président du Conseil demande que le débat sur le fond soit renvoyé après son voyage aux Etats-Unis et que l'Assemblée, en attendant, lui accorde sa confiance. Il obtient le renvoi à la suite par 312 voix contre 272.

Les communistes et une grande partie de la droite ont voté contre.

Le Palais Carnot, à Alger, est une copie plus ou moins conforme du Palais-Bourbon. Avec une buvette et un kiosque à journaux, des huissiers à chaîne et des plantes vertes, des travées disposées de la même manière autour d'une tribune identique.

C'est là que siègent les délégués à l'Assemblée algérienne.

La session ordinaire s'ouvre le 16 novembre, à 16 heures. Raymond Laquière préside. Cet homme gros et péremptoire, difficile de caractère, sans

indulgence, est une sorte de féodal dont l'influence est grande.

Pour l'heure, il est furieux. Après avoir rendu hommage à Guy Monnerot et au caïd Sadok, il laisse éclater son irritation. Pourquoi l'Assemblée a-t-elle été tenue à l'écart des décisions à prendre ? Pourquoi cette carence des services de renseignements ? Pourquoi « certaines mansuétudes » ? Pourquoi tolérer la radio du Caire ?… Il termine ainsi sa diatribe :

« Nous avons trouvé un profond réconfort dans les déclarations si fermes et si nettes du ministre de l'Intérieur à l'Assemblée nationale. Nous lui faisons donc entière confiance pour débarrasser l'Algérie des fauteurs de troubles, sanctionner vigoureusement les vrais coupables, afin que continue de se développer, dans la sécurité, la paix française… »

Roger Léonard est passablement agacé par ces propos. Il réplique assez sèchement qu'à son point de vue les relations sont excellentes entre son administration et les élus. Il ajoute, provoquant un murmure réprobateur :

« Quel que soit le désir de l'immense majorité de la population algérienne, il est malheureusement peu concevable qu'elle continue à vivre à l'abri du déchaînement et de la violence et que l'Algérie pût être toujours épargnée alors que depuis longtemps, de graves troubles agitaient la Tunisie et le Maroc… »

Le gouverneur général insiste ensuite sur la dissolution du MTLD « dont la complicité s'est révélée trop manifeste » et les mesures prises contre « certains organes de presse qui se font les propagandistes du désordre ».

L'Assemblée écoute en silence. Elle ne se dégèle que lorsque Roger Léonard rappelle qu'« aux applaudissements unanimes de l'Assemblée nationale – communistes exceptés – M. Mendès France a affirmé qu'entre l'Algérie et la France il n'y avait pas de sécession concevable ».

On approuve, sauf sur les bancs des élus musulmans.

Léonard quitte le Palais Carnot. Le véritable débat a été escamoté. Cela ne fait pas l'affaire du bouillant Amédée Froger, président des maires, qui demande qu'« une séance publique soit entièrement consacrée aux douloureux événements qui viennent de se dérouler en Algérie sur un front de 1 400 kilomètres ».

Ce débat est fixé au 24 novembre.

Ce jour-là, le ton est « à la hargne et à la grogne ». Huit députés délégués européens, dont le vicomte Alain de Sérigny, très lié à Borgeaud, déposent une motion très violente demandant « instamment que, sans hésitation, sans faiblesse comme sans injustice, l'ordre soit rétabli, les criminels châtiés, les dispositions nécessaires prises pour que, dans l'avenir, la paix de la République française ne puisse être compromise par les entreprises de l'étranger et celles de bandits de droit commun ».

La réplique est immédiate. Elle vient d'Ahmed Francis, beau-frère de Ferhat Abbas, qui agit, semble-t-il, de sa propre initiative. Il dépose au nom de l'UDMA, une motion dont la lecture sera ponctuée par les protestations des

élus européens :

> « Considérant que des événements extrêmement graves ont endeuillé l'Algérie, faisant de nombreuses victimes innocentes ; que ces événements ont provoqué une répression brutale qui n'a pas manqué de faire à son tour d'autres victimes innocentes ; que le drame ainsi créé est la conséquence inéluctable d'une politique anachronique… qu'il est grave de proclamer des principes et de les trahir dans les actes, de saboter l'application de lois promulguées par la France elle-même, de priver ainsi l'Algérie des quelques franchises qui lui ont été octroyées… ; que les solutions de force venant au secours de l'arbitraire ne régleront rien… l'Assemblée algérienne, soucieuse de mettre fin aux conflits politiques, sociaux et économiques, demande au gouvernement de la République de promouvoir immédiatement des réformes institutionnelles conformes aux aspirations du peuple d'Algérie et aux promesses de la Constitution française… »

Sérigny écume :

« Il n'y a ici que des problèmes économiques et sociaux, pas de problèmes politiques », crie-t-il de son banc.

Saurin de Cassaigne (Oranie) :

« Qu'on ne vienne pas nous parler de je ne sais quelles revendications économiques, ou sociales, ou politiques. Il s'agit d'atteinte à l'intégrité du territoire national, il s'agit d'attentat de droit commun… »

Partout le même son de cloche, chez les Européens. Avec quelques nuances toutefois.

Ainsi le docteur Mannoni, après avoir déclaré : « Il faut répondre par la force et non par des dialogues… Il faut jouer le grand jeu tout de suite », ajoute :

« Cela dit, le problème réside tout simplement dans une question de subsistance quotidienne. Ce que l'on veut ici – beaucoup plus que des réformes – c'est tout simplement le moyen de se nourrir, de vivre et d'élever dignement une famille. Deux cent cinquante mille bouches de plus à nourrir chaque année dans un pays sous-développé : telle est l'équation que nous avons à résoudre. »

Pour Me Ould Aoudia :

« La seule solution pour sauver l'Algérie, étant donné la situation démographique et la pauvreté des ressources, c'est l'intégration progressive de ce territoire dans la vie française… »

Et de conclure par un vibrant :

« Vive la France !… »

C'est maintenant Ahmed Francis qui est à la tribune. Il passe pour un homme courtois, ouvert, de bon sens. Mais, aujourd'hui, il contient mal sa colère :

« … Après avoir claironné partout, dans la presse et les discours officiels terminant les banquets plantureux : "L'Algérie est calme, l'Algérie est fidèle !" sans se demander par ailleurs si l'on était fidèle à l'Algérie, voilà que l'on se trouve – au grand étonnement de l'opinion publique – sur un volcan. Oui, la situation est grave. La presse – votre presse – ne nous a pas ménagé les titres à sensation, les récits sanglants, les excitations racistes, etc. Je lirai la dernière partie d'un tract lancé par avion au-dessus des Aurès. Il y est dit :

“Bientôt, un malheur terrifiant s’abattra sur la tête des rebelles, après quoi régnera à nouveau la paix française.” Vous me permettrez d’exprimer un souhait, celui que cette paix française ne soit pas la paix des cimetières… »

Mouvements divers. Le leader nationaliste continue :

« On a voulu, jusqu’ici, ignorer le problème politique et ne reconnaître qu’en paroles seulement l’urgence des réformes économiques et sociales. Pourtant, chacun sait qu’aucun progrès social ne peut être réalisé sans une réforme politique… »

A mesure qu’Ahmed Francis parle, l’Assemblée devient de plus en plus houleuse, jusqu’à devenir vraiment tumultueuse quand l’orateur fait allusion aux fraudes électorales. Le président Laquière parvient à rétablir un calme relatif. Ahmed Francis conclut son intervention :

« Comment et en qui l’Algérien musulman peut-il avoir confiance alors que la promesse ne devient jamais acte, que l’acte n’est plus libre, ni le contrat moral respecté !… Le peuple algérien réclame des réformes institutionnelles conformes à ses aspirations et aux promesses de la Constitution française. »

Les pupitres claquent, les cris fusent, le vacarme est épouvantable. Ce sera encore pire quand un délégué de l’UDMA, Ben Hadj Saïd, prononce les mots de « République algérienne » en prenant soin d’ajouter « sans séparatisme, je le répète ».

A un de ses collègues, Raoux, qui évoque la nécessité des contacts entre les deux populations, Ferhat Abbas réplique avec violence :

« C’est en pressurant les Arabes sur place qu’on connaît les problèmes. Vous aimez les Arabes comme le bifteck… Bien saignant !… »

Cette algarade alourdit l’atmosphère. Les déclarations du communiste Justarabo et du docteur Solacroup ne contribuent pas à la détendre.

Répondant à des élus musulmans qui réclament l’intégration et y voient la seule solution possible, Justarabo déclare mélodramatiquement :

« Trop tard… »

L’attitude du PCA – Justarabo est l’élu communiste de Sidi-Bel-Abbès – vis-à-vis de la rébellion a toujours été équivoque. Cela tient à ce que l’électorat communiste est composé, dans sa très grande majorité, de « petits Blancs » qui sont viscéralement attachés à l’Algérie française. Bab El-Oued, futur bastion de l’OAS, vote régulièrement communiste.

Le docteur Solacroup, d’Alger, un modéré, joue lui aussi les prophètes de malheur :

« La grande aventure a commencé, dit-il, nous le savons tous… Du haut de cette tribune, je le dis comme je le pense : J’ai peur… Trois générations des miens dorment sous cette terre d’Algérie, je ne veux à aucun prix les abandonner et, je le dis très nettement à qui veut l’entendre, je préférerais crever plutôt que de partir… »

C’est dans une ambiance surchauffée que Ferhat Abbas monte à la tribune. Il est pâle, il a les traits tirés, il parle d’une voix sourde. A peine a-t-il commencé que le président Laquière, tonitruant, proclame :

« Dans cette Assemblée, il est interdit de parler de politique… »

Sur quoi Justarabo intervient :

« Mais, on ne fait que cela depuis deux jours…

— Dans ces conditions, je me retire, déclare le président de l'UDMA, je referme mon dossier, car tous mes collègues avant moi sont intervenus dans ce sens. »

Laquière réplique :

« Je ne puis laisser faire ici le panégyrique de la République algérienne… »

Abbas descend de la tribune. Lui et les membres de son groupe quittent la salle. Ils y étaient venus comme d'éventuels négociateurs, ils en ressortent avec une mentalité de rebelles…

Le débat continue, enfiévré et cahotant… Les délégués ne se calment que pour écouter Jean Vaujour plaider en faveur de ses services et regretter le manque d'effectifs mis à sa disposition.

Le même jour, à Paris, au Conseil de la République, se déroule un débat tout aussi passionné sur le même thème. François Mitterrand représente le gouvernement.

Le premier orateur, le sénateur Gatuing, pose le problème sur le plan sentimental :

« Aujourd'hui, les rapides et grands voyages sont terminés. Il ne s'agit plus du peuple canadien, il ne s'agit plus du peuple américain, il ne s'agit plus du peuple libanais, il s'agit du peuple français. Mes amis, c'est devant lui qu'il faut rendre des comptes. Je souhaite me tromper. Je souhaite avoir tort, pas plus que vous, nous ne cherchons le triomphe dans l'abaissement de notre pays.

» Sans doute vous rappelez-vous, quelques-uns, à l'instant, que ma question avait trait à cette insurrection manquée, la grande partie du bled ayant dit “non”, insurrection manquée qui se cristallise dans ses derniers noyaux en plein massif de l'Aurès, que ma question portait sur l'insuffisance certaine des services de renseignements et de sécurité, que ma question portait aussi sur l'action économique et sociale du gouvernement, et sans doute pensez-vous que je sors de mon sujet, que je déborde, que je n'aborde pas comme il conviendrait, dès la minute, le vaste, le grand, le douloureux, le magnifique problème algérien.

» Oui, il y a un problème algérien : il est à notre honneur, parce qu'il est créé par la croissance démographique à l'origine de laquelle nous sommes – et j'en atteste d'anciens collègues assis devant moi et qui sont du second collège – il y a un problème économique et un problème social, oui ! »

L'orateur fait une distinction entre « le fellagha tunisien qui défend ce qu'il croit être une noble cause, les armes à la main », et celui « qui assassine, qu'il soit Musulman ou roumi, celui qui assassine le fonctionnaire dépourvu de fonction d'autorité, le postier, le planteur… Celui qui pille, viole,

incendie »…

Plus loin, il déclare :

« Mes amis, si nous étions en 1917, il y a longtemps que la radio du Caire se serait tue : aux plus mauvais moments de la IIIe République, un de nos destroyers aurait appuyé d'un coup de semonce à blanc la montée de nos couleurs devant Alexandrie, et cette révolution militaire qui se cherche et qui se veut démocratie aurait fait taire l'indécent micro du Caire… »

Michel Debré, sénateur gaulliste d'Indre-et-Loire, prend le relais :

« Nous assistons, en vérité – et c'est ainsi qu'il faut le voir – à un immense complot contre la France ! Voyons bien en Algérie, en Tunisie, au Maroc, le fond du problème : ou bien nous allons essayer de bâtir, avec les nuances juridiques qui peuvent s'imposer, une communauté franco-musulmane, maintenir Algérie, Tunisie, Maroc, dans un ensemble orienté par nous et, par conséquent, par les principes de l'Occident, ou bien l'ensemble de ces territoires sera saisi par le bloc des nations arabo-asiatiques en vue de préparer le futur grand Empire arabe auquel pensent les nouveaux prophètes du Proche-Orient.

» Votre tâche, Monsieur le Ministre, est double : rétablir l'ordre et définir une politique. Mais fixer les objectifs de votre tâche, c'est en même temps reconnaître que, en aucune façon, elle n'est spéciale à l'Algérie. On ne peut pas rétablir l'ordre en Algérie et admettre le désordre au Maroc et en Tunisie. On ne peut pas avoir une politique en Algérie et en avoir une autre en Tunisie et au Maroc. En réalité, nous devons avoir une politique d'ensemble, comme il y a un problème d'ensemble du maintien de l'ordre…

» Il est urgent d'agir. Il est également urgent de penser que pendant des années et des années, dix ans, quinze ans, ce sera notre premier souci que d'assurer, de maintenir l'association de la France et de l'Afrique du Nord en écartant jusqu'aux raisons de sécession… »

Jacques Augarde, sénateur-maire de Bougie, a bien compris ce qu'est la rébellion :

« Partout, les rebelles essaient d'obtenir des armes et des munitions. Elles sont nombreuses, dans l'Aurès en particulier… S'ils ne peuvent ainsi accroître leur puissance de feu, les terroristes mobilisent les hommes en leur affectant des missions de signalisation ou de ravitaillement, que les fellahs accomplissent de mauvais gré, sous la menace de nouvelles incursions punitives.

» Les habitants des mechtas, qui ne peuvent rendre des services, sont taxés en produits alimentaires ou en sommes d'argent, souvent importantes…

» Quelle que soit la forme donnée aux incursions, elles ont toujours pour but de créer un malaise, l'abandon des terres et des maisons, de provoquer dans la population encore calme des gestes d'énervement et de colère. Pour maintenir le climat d'insécurité, les agressions se produisent sur divers points de l'Algérie. L'autorité morale de l'Etat se trouve atteinte…

» Pour venir à bout des rebelles, dont la plus redoutable qualité est la

mobilité jointe à une parfaite connaissance du terrain, l'appel à des troupes spécialisées s'impose.

» Mais ce n'est pas suffisant.

» L'Algérie est une chose délicate et sensible, il ne faut y toucher que d'une main légère. Si des réformes s'y imposent… ce sont beaucoup plus des réformes de méthodes que des réformes de fond. Ce qu'il faut, avant tout, c'est changer l'esprit de la haute administration algérienne, l'éveiller, l'ouvrir à l'idée de progrès. Il faut aussi rendre aux services d'exécution leur pleine possibilité d'action… »

Pour Mme Girault (communiste), le problème se pose autrement :

« Affirmer que l'Algérie c'est la France, c'est nier l'évidence des faits… Si l'Algérie c'est la France, pourquoi les allocations familiales, la sécurité sociale, n'y jouent-elles pas comme en France ? Si l'Algérie c'est la France, pourquoi existe-t-il deux collèges électoraux en Algérie ? Pourquoi un million de Français y sont-ils représentés par quinze députés, autant que huit millions de Musulmans ? »

Voilà maintenant le tout-puissant Henri Borgeaud. Il rappelle que Pierre Mendès France l'a consulté avant de former son gouvernement :

« Je lui confiai alors mes alarmes et je lui prédis – il n'était pas nécessaire d'avoir, en la circonstance, des dons particuliers – que la flambée terroriste gagnerait invinciblement l'Algérie, avec d'autant plus de rapidité et de force qu'on aurait fait preuve d'hésitation et de faiblesse à l'égard des protecteurs des fellagha tunisiens…

» Nous ne pensons pas que les services du gouvernement général aient pu ignorer les préparatifs sanglants qui devaient faire de l'Algérie un nouveau champ de bataille du panarabisme. Nous avons alors le devoir, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, de vous poser cette question : Si, comme je le crois, vous avez été prévenu à temps, qu'avez-vous fait pour empêcher ces désordres, cette invasion de fellagha ?… »

Le grand maître du domaine de la Trappe estime que le temps n'est pas venu pour faire des réformes, et qu'il est d'autant plus à l'aise pour le dire qu'il a voté les statuts de 1947. Il conclut :

« Le Conseil de la République voudra, j'en suis certain, montrer qu'il a la volonté inébranlable de maintenir l'intégrité de l'Algérie, province inséparable du territoire de la République… »

L'ancien ministre des Colonies, Marius Moutet, s'inquiète des conditions du maintien de l'ordre :

« Il y a l'ordre apparent, qui est le résultat de la contrainte et de la violence, et puis l'ordre vrai, ainsi appelé parce qu'il existe dans les faits, dans les conditions d'existence, dans la vie des populations. Cela, c'est l'ordre vrai, et c'est à celui-là qu'il faut tendre. »

Et il insiste pour que les intérêts particuliers ne l'emportent pas sur l'intérêt général…

François Mitterrand va répondre aux interpellateurs. Il monte à la

tribune, chargé d'un lourd dossier. Il est tendu, nerveux, fatigué, car le débat se prolonge fort tard dans la nuit. Il rappelle les événements de la Toussaint, puis la réaction du gouvernement, il déclare qu'il « couvre » ses services, déplore l'anarchie administrative qui règne en Algérie – il y a deux mille fonctionnaires à Alger et les administrateurs sont pratiquement seuls dans le bled –, il annonce des regroupements des populations loyales, regrette que la magistrature ne coopère pas toujours comme il le faudrait avec les forces de l'ordre… Il se montre à la fois souple : « Il nous faut évoluer et comprendre, afin de mieux demeurer », et ferme : « Lorsqu'il s'agit de maintenir l'unité nationale, il ne peut y avoir de sentiments personnels. Il y a le devoir permanent et historique, la force séculaire. La sécession, le séparatisme, cette sorte de coupure au sein d'une même nation, ne peut pas être tolérée. Il ne peut y avoir de compromis, de discussion. »

En conclusion, il affirme :

« … Je voudrais que vous preniez conscience, une fois de plus, que les hommes qui sont au gouvernement sont chargés des plus lourdes et des plus cruelles responsabilités, celles qui consistent à maintenir par la force l'unité nationale. Ils ont conscience que l'avenir de la France se joue aussi en cette occasion.

» Que vous pensiez que nous pourrions être au-dessous de notre tâche, nous saurions l'accepter. Mais, ce que nous ne saurions jamais accepter, c'est que vous pensiez que cette tâche, nous ne la comprenions pas comme le premier de nos devoirs… »

Applaudissements sur tous les bancs, sauf ceux des communistes.

Finalement, par 272 voix contre 30, les sénateurs votent une motion approuvant la politique gouvernementale.

Sur place, la situation ne s'améliore pas. Cherrière parle de « pourrissement » et souhaite obtenir des moyens plus puissants. Dans un rapport daté du 17 novembre, il indique :

« En bref, dans les Aurès, c'est maintenant la guerre, et la rébellion ouverte de cette région risque de s'étendre aux zones traditionnellement remuantes de l'Algérie… »

Il souhaite employer dans tout le pays des troupes – et non la police – pour réaliser des opérations préventives. Sa conclusion est alarmiste :

« La détérioration grave de la situation nous place devant une alternative : soit continuer dans la voie où l'on s'est engagé, laquelle risque d'entraîner un nouveau recours à la métropole, sans empêcher, entre-temps, les Musulmans fidèles de rejoindre la rébellion. Par peur. Soit au contraire mettre en application les méthodes qui ont fait leurs preuves en des circonstances analogues, tant au Levant qu'au Maroc – c'est-à-dire ne plus hésiter à utiliser pleinement les moyens dont nous disposons, quelle que soit leur puissance. En bref, frapper vite et fort. La partie qui se joue actuellement en Algérie peut être lourde de conséquences et il faut, à mon sens, ne pas

oublier qu'en pays islamique, la temporisation et la faiblesse – ou ce qui paraît tel – ne paient jamais… »

Cherrière rêve de grandes opérations spectaculaires. Spillmann et Dupuch pensent plus à une solution politique, à la pacification. Mais tous sont d'accord sur la nécessité de faire quelque chose pour stopper la flambée de terrorisme qui sévit dans les Aurès et risque de devenir contagieuse. Ils estiment qu'un bombardement du douar dissident d'Ichmoul pourrait servir d'exemple. Roger Léonard, puis François Mitterrand, donnent le feu vert, à condition que « les populations innocentes » ne soient pas victimes de ce bombardement. On décide donc de déverser quelque quatre-vingt mille tracts sur la région afin de prévenir les Musulmans que « le feu du ciel s'abattra sur la tête des rebelles » et que ceux qui le veulent peuvent rallier avec leurs biens et leurs familles des zones de sécurité. On leur accorde un délai de trois jours. C'est un de ces tracts qu'Ahmed Francis a lu à la tribune de l'Assemblée algérienne…

Les résultats sont décevants. L'opération regroupement échoue presque complètement… Et finalement, le bombardement est annulé. Par qui ? On l'ignore. Aucune version officielle n'existe. Certains assurent qu'il s'agit d'un ordre de Mendès France, mais le président du Conseil affirme qu'il n'était même pas au courant… Ce serait alors une initiative de Léonard. En tout cas, Mitterrand n'est pour rien dans l'affaire, et il le dit clairement à Dupuch qu'il rencontre à Paris quelques heures plus tard :

« Quand on a donné un ordre comme cela, quand on a menacé par tracts, on n'a pas le droit de se dégonfler… »

Il n'est pas le seul à penser de la sorte et beaucoup, qui sont sur place, estiment que l'on a perdu la face.

Ce « ratage » n'est pas pour satisfaire le général Spillmann, mais d'autres problèmes assaillent le « patron » du Constantinois. En Algérie, ce n'est pas la guerre, malgré les apparences. Le civil prime le militaire et le maintien de l'ordre exige que l'on s'en tienne à la réglementation du temps de paix. C'est-à-dire que le procureur est en droit, et il le fait, de demander l'autopsie des militaires tués au combat. Le juge d'instruction peut même, s'il le désire et le cas s'est produit, procéder à des reconstitutions sur place. Cela ne va pas sans provoquer la colère et les protestations des soldats et de leurs officiers. Spillmann doit faire intervenir un de ses amis d'enfance, le garde des Sceaux, Guérin de Beaumont, pour que l'on mette fin à ces pratiques.

Pour remplacer le bombardement d'Ichmoul, le haut-commandement décide de ratisser cette partie des Aurès, de passer la région « au peigne fin ». C'est le genre d'opération qui séduit le général Cherrière. Le résultat est moins spectaculaire que le déploiement de forces engagées. Mais comme on ne peut pas dresser un constat d'échec, Spillmann note :

« L'opération d'Ichmoul permit d'aguerrir les troupes, de les familiariser avec le pays, de patrouiller dans les ravins sauvages dont les habitants

n'avaient pas vu de Français depuis des dizaines d'années ; de diriger vers le centre de regroupement de Touffana des familles qui n'avaient pas encore obtempéré aux ordres de l'autorité civile, de saisir quelques armes de guerre dissimulées, d'arrêter une quarantaine d'individus plus que suspects, vêtus parfois d'habits kaki d'apparence militaire sous leur cachabia civile et souvent armés de fusils de chasse à percussion centrale ou à broche, armes redoutables dans les combats rapprochés en montagne ou en forêt… »

Bref, le gibier est mince…

Sur ce, Mitterrand surgit à Batna, accompagné de Léonard, de Cherrière, de René Mayer et de plusieurs parlementaires. Ceux-ci ne semblent pas se rendre compte de la gravité de la situation et trouvent là l'occasion d'une belle « balade ». Les militaires font des « amphi », on visite des chantiers de travail… Un long convoi s'étale sur les routes, il avance lentement. Trop lentement aux yeux du ministre qui voudrait se débarrasser de l'automitrailleuse qui ouvre la voie. Peu soucieux de risquer un incident ou un accident, Cherrière et Spillmann refusent, comme ils refusent d'aller à Biskra par les gorges de Tighanimine, où Monnerot a été tué. Mitterrand est furieux.

La caravane ne rentre à Batna qu'à la nuit tombée. Spillmann pousse un soupir de soulagement :

« Monsieur le Ministre, nous avons eu de la chance… »

Mitterrand réplique sèchement :

« Il est bon qu'un ministre s'expose de temps à autre, même si quelques coups de feu avaient été tirés et si j'avais été quelque peu blessé… »

Spillmann ne répond pas. Cet officier a le plus grand souci de la vie de ses hommes, il estime qu'il est peu admissible de la risquer inutilement.

Après le dîner, nouvel incident. Mitterrand fait état des doléances de son « collègue » Bendjelloul à propos des « actes inqualifiables » des aviateurs qui auraient mitraillé une mechta et blessé une vieille femme.

Cherrière, piqué au vif, fait ordonner une rapide enquête. Finalement, il peut annoncer au ministre que l'opération a été décidée par les autorités civiles d'Arris :

« Désormais, ajoute-t-il, mes aviateurs ne déféreront plus aux ordres qui n'auront pas été contresignés par le général Spillmann… »

La fin de la tournée de Mitterrand se déroule sous de meilleurs auspices, et le ministre félicite, avant de partir, Spillmann pour la bonne tenue de ses troupes.

Il faut dire qu'elles font tout de même un excellent travail. Le 29, le colonel Ducourneau réussit à accrocher un groupe de rebelles. Les paras livrent un combat très dur dont ils sortent victorieux : une vingtaine de fellagha sont abattus… Parmi eux, le fameux Grine Belkacem. La mort du célèbre « bandit d'honneur » – Grine avait peu d'idées politiques – frappe beaucoup les populations.

Si Mitterrand revient en France avec une assez bonne impression, si

Ducourneau remporte des succès de prestige, la situation dans les Aurès et en Kabylie n'en reste pas moins critique.

Le 2 décembre, le général Cherrière, dans un rapport inquiétant, réclame de nouveaux renforts : au moins 68 bataillons, 72 serait mieux… Pourquoi ? Il cite l'exemple de la ligne de chemin de fer Tlemcen-Ghardimaou, qui pour être surveillée convenablement réclame 12 bataillons.

Il suggère un « quadrillage » du pays avec l'installation de petits postes éloignés les uns les autres de 30 à 40 kilomètres. Mais il faudrait des centaines et des centaines d'hommes. Le commandant interarmées laisse entendre qu'il prévoit « une recrudescence du terrorisme sur l'ensemble du territoire ».

Le lendemain, Cherrière envoie un second rapport, adressé non plus au gouvernement général, mais à Jacques Chevallier. Ce texte est consacré à la situation dans les Aurès où, dans les régions que contrôle l'armée, la sécurité est pratiquement assurée. Mais les chaouias conservent cachées chez eux de nombreuses armes qui, d'un moment à l'autre, peuvent ressortir. Le général pense que la meilleure solution serait d'investir complètement le massif montagneux pour écraser la rébellion dans l'œuf.

Selon les renseignements qui lui sont parvenus, Cherrière pense que l'agitation va faire tache d'huile et que de nouveaux maquis vont apparaître, notamment en Grande-Kabylie. Le terrorisme, toujours selon les mêmes informations, va bientôt gagner les grands centres urbains, et plus particulièrement Alger.

Il neige sur les Aurès. Une compagnie de génie s'implante dans le sud du massif, tandis que l'on construit un terrain d'aviation à Khanga-Sidi-Hadji, afin de pouvoir ravitailler plus facilement les postes isolés.

Le général Spillmann inspecte le Constantinois au début de décembre. Il y trouve les premiers goums constitués à son initiative, mais il constate que rares sont les jeunes hommes qui en font partie. Il est bien accueilli par les personnalités locales, mais n'obtient d'elles aucun renseignement valable… La peur des représailles dicte sans doute cette attitude aux notables musulmans. Le général découvre pourtant que les bidonvilles qui entourent les mines d'Ouenza sont une véritable fourmilière de rebelles qui trouvent le gîte et la nourriture auprès des habitants.

Spillmann doit aussi régler certains problèmes administratifs. Les gendarmes refusent de servir de cadres aux goumiers, l'armée qui leur fournit des munitions réclame un paiement comptant, les colons européens ne veulent pas être protégés par des tirailleurs mais par des paras… Tout cela l'excède.

Le 13 décembre, nouveau rapport de Cherrière :

« Les Aurès n'ont pas été pacifiés, note-t-il maintenant, mais la rébellion en pays chaouia est vaincue, nos troupes contrôlent la partie nord-ouest du massif, et les convois peuvent circuler à peu près librement… »

Selon les estimations – optimistes – du général, des bandes de 300 à 400 hommes en tout tiennent encore le sud-est du massif et se cachent dans les forêts. Les maquis de Grande-Kabylie ont subi de lourdes pertes et sont en

partie anéantis par les opérations de police… Il en va autrement de la Kabylie, où l'on sent une grande effervescence. De même dans la région de Tlemcen, en Oranie.

Alarmé, Léonard réclame fermement à Mitterrand le retour des bataillons « prêtés » à la Tunisie. Il obtiendra satisfaction quelques jours plus tard.

A l'issue d'une tournée dans l'Est algérien, Cherrière donne ses impressions au ministre de la Défense nationale. A Bône et à Tébessa, la situation est satisfaisante. Les élus européens et musulmans lui ont fait bon accueil – sauf les conseillers messalistes de Souk-Ahras, qui ont boudé la cérémonie officielle – et lui ont assuré que l'ensemble de la population n'est pas contaminé. Certains désirent une répression très brutale. Ils réclament aussi des crédits, afin de pouvoir mener à bien une véritable politique sociale.

Mais les Aurès demeurent toujours le grand point noir, et les populations ne comprennent pas que l'on pourchasse les fellagha d'un côté de la frontière tunisienne et qu'on les laisse libres de l'autre. Le commandant en chef est pourtant satisfait de son armée :

> « … Le soldat français sert sans se plaindre, loyalement. Il est courageux et dévoué. Il n'est jamais brutal avec les habitants. Il fait même souvent preuve d'une gentillesse déconcertante envers l'adversaire désarmé ou qui se rend. Les parachutistes, dont l'intervention a été déterminante, disposent d'un encadrement de grande qualité et, en fait, uniquement de carrière. Les coloniaux disposent d'un effectif considérable de sous-officiers servant au-dessus de la durée légale ; excellents eux aussi. Les métropolitains – moins bien partagés en officiers et en sous-officiers de carrière – ont besoin, malgré une bonne volonté évidente, d'une période d'adaptation et de rodage… »

En conclusion, le général se déclare très préoccupé par la situation en Kabylie.

Spillmann parcourt aussi « son » Constantinois. Il y constate le désarroi de la plupart des caïds qui vivent sous la menace permanente d'être égorgés par les rebelles s'ils ne leur cèdent pas ou, s'ils pactisent avec eux, risquent d'avoir les pires ennuis avec les Français. Beaucoup sont complètement isolés et affolés…

Il découvre aussi un antagonisme de plus en plus net entre le colonel Blanche et les autorités civiles. Le général « couvre » son subordonné.

Il est sans illusions… Il faudra des mois et des mois pour améliorer la situation. Et encore si l'on ne mésestime pas trop la valeur combattante des rebelles, qui est réelle, si l'on améliore la valeur et la mobilité des bataillons de tirailleurs. Si l'on obtient des unités de cavalerie, des hélicoptères, si l'on renforce le corps des officiers des Affaires musulmanes, si l'on stimule le service de santé.

Et surtout si les civils, que ce soit la Fédération des maires et son très réactionnaire président Isella, que ce soient les parlementaires ou même le préfet, cessent de mettre des bâtons dans les roues.

Le député socialiste de Constantine, Ben Bahmed, se plaint constamment de sévices imputés à l'armée… Il est soutenu par *Alger*

républicain. Les choses vont si loin qu'un inspecteur général de l'Administration est dépêché à Constantine… Spillmann, qui par ailleurs entretient des rapports tumultueux avec le général Gilles, est ulcéré. Il rédige une note à l'usage de ses officiers :

> « Hors des cas de force majeure, les perquisitions ne peuvent être effectuées qu'à la demande de l'autorité civile responsable et en présence d'officiers ou d'agents de police judiciaire, en l'espèce gendarmes ou gendarmes mobiles. Chaque bataillon doit donc avoir un petit détachement de ceux-ci à sa disposition. Tout engagement comportant des pertes de notre côté ou de celui des hors-la-loi doit faire l'objet d'un procès-verbal de gendarmerie et d'un rapport succinct du commandant de l'unité, chef de l'opération, afin de permettre au général commandant la division, qui détient les pouvoirs judiciaires militaires sur son territoire, de prendre toutes dispositions légales pour qu'ultérieurement ces affaires ne puissent justifier aucun recours d'ordre judiciaire à l'encontre de l'armée…
>
> […]
>
> » … Quand l'autorité civile demande que des fouilles soient effectuées à l'intérieur des villages, mechtas, maisons, etc., toutes interventions qui, pour être complètes et efficaces, risquent d'entraîner des dégradations aux biens individuels, des dégâts aux maisons généralement peu solides, ou aux cultures, les commandants de secteurs veilleront à ce que la responsabilité de l'unité qui opère soit complètement dégagée par un ordre écrit de cette autorité civile. Des gendarmes assisteront obligatoirement à ces fouilles.
>
> […]
>
> » L'arrestation d'individus non surpris les armes à la main, en particulier dans les maisons où aucune arme n'est détenue illégalement, ne peut se faire qu'avec l'accord ou à la demande des autorités civiles… »

La première réaction vient du commandant de la gendarmerie du département, qui affirme manquer même des effectifs indispensables pour mener à bien une activité normale… Alors ? De toute façon, comme il n'y a pas « état de siège », il n'est pas question de créer une prévôté aux armées.

Pourtant, bientôt, un commissaire du gouvernement va s'installer auprès du Tribunal militaire de Constantine. Il disposera des procès-verbaux de gendarmerie et des rapports des chefs d'unité. Il tranchera les éventuels différends.

Du côté de la police, la visite de l'inspecteur provoque aussi de vives réactions :

« C'est bien, disent inspecteurs et gendarmes, désormais, nous demanderons bien poliment aux suspects s'ils sont coupables ou innocents : s'ils nous disent qu'ils sont innocents, nous les croirons sur parole… »

A Alger, ce ne sont pas des conflits entre les militaires et les civils qui empoisonnent l'atmosphère, mais les frictions entre civils.

Le 15 décembre, la police arrête Me Kiouane, premier adjoint au maire d'Alger. Cet avocat issu de la grande bourgeoisie musulmane est le leader des vingt-cinq conseillers municipaux musulmans élus l'année précédente. Il ne cache pas son appartenance au MTLD, mais a su prendre ses responsabilités et, par la même occasion, ses distances avec son parti. Quand Jacques Chevallier lui a proposé de collaborer avec lui, dans l'intérêt de la ville, il a dit « oui »… ce qui lui a valu d'être exclu par Messali Hadj.

Chevallier et Kiouane se sont lancés courageusement dans la bataille de

la construction. Ils ont fait réaliser, en partie par l'architecte Fernand Pouillon, dix mille logements. Dans les immeubles neufs, la ségrégation est interdite. Musulmans et Européens se côtoient et vivent en bonne intelligence.

L'arrestation de Kiouane a le don de mettre Chevallier hors de lui. Il se précipite chez Léonard. Le maire d'Alger est en effet persuadé qu'il s'agit d'une manœuvre dirigée contre lui, orchestrée par Borgeaud et exécutée par Costes et les RG auprès desquels le nouveau contrôleur a gardé beaucoup de contacts.

« J'exige, déclare Chevallier, le départ de certains responsables de la police… »

Léonard cherche à temporiser, assure qu'il est déjà intervenu une fois pour que Kiouane ne soit pas arrêté… Rien ne désarme le maire d'Alger :

« Que reproche-t-on à Kiouane ? demande-t-il. Son nationalisme ? Mais tout le monde est au courant depuis longtemps… En réalité, on veut casser toute possibilité d'entente entre les deux communautés… »

Léonard ne parvient pas à le calmer. Il parle pourtant des cartes d'identité en blanc trouvées sur des suspects arrêtés et qui auraient été fournies par Kiouane et ses amis.

Chevallier ne cède pas. Il envoie un télégramme chiffré à Mendès, ainsi conçu :

« Qui commande ici, le ministre de l'Intérieur ou moi ? »

Cela équivaut à une menace de démission. Mendès arrange les choses en accédant aux demandes de son secrétaire d'Etat : Costes et douze commissaires des RG sont déplacés…

Cette crise rend encore plus tendus les rapports entre le gouverneur général et le gouvernement. François Mitterrand en particulier est très monté. Le ministre de l'Intérieur avait demandé à Léonard de prévoir l'éventuelle élection d'un conseiller général de ses amis. Or, le candidat du ministre avait été battu… Les jours de Roger Léonard à Alger sont comptés.

Le 9 décembre, à Paris, un débat qui durera plusieurs jours, débute à l'Assemblée nationale. Son thème : les affaires d'Afrique du Nord. Les députés parlent beaucoup de la Tunisie et du Maroc, mais aussi de l'Algérie. Deux anciens gouverneurs généraux, Maurice Viollette et Marcel-Edmond Naegelen, interviennent. Le premier, une fois de plus, déplore la misère des fellahs, et réclame une réforme agraire.

Le second demande « l'application du statut de l'Algérie, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que des citoyens confondus dans l'égalité des devoirs et des droits » et la mise en œuvre d'un programme social.

Le général Aumeran estime que « la voie des concessions » est sans issue, tandis que le républicain social Haumesser souhaite l'envoi d'un « chef énergique », à Alger.

Une fois de plus, René Mayer prend la parole sur ce sujet qui lui tient à cœur. Il critique l'action du gouvernement en Tunisie et ajoute :

« Les répercussions en Algérie ? Il serait déjà difficile de faire comprendre aux Français qui y vivent que les fellagha sont des bandits de ce côté-ci de la frontière et des patriotes de l'autre côté. Ce serait impossible avec des Musulmans, je n'en aurais pas le cœur…

» Il est indispensable d'empêcher des bandes armées et des armes de passer en Algérie… Les Aurès doivent être assainis d'une façon méthodique… On a raison de dire que les solutions ne peuvent pas être les mêmes dans les trois pays d'Afrique du Nord, mais on ne pense pas assez, même là-bas, que c'est ce qui s'est passé au-dehors qui a posé le problème du Maghreb : à part la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, il n'y a que des pays musulmans indépendants. La France doit aborder ce problème franchement. Partir ou rester, ainsi le posent les nationalistes arabes. Partir ? Il n'y aurait plus de France, ni même de monde libre, car l'anneau de sûreté de l'Afrique du Nord serait rompu…

» Il faut dire oui à l'évolution, non à la sécession. Je n'accepte pas le dilemme de l'autonomie – qui engendrerait la République algérienne – ou de l'assimilation, à laquelle je ne crois pas non plus. La Constitution dit que la République est une et indivisible ; elle ne dit pas qu'elle est uniforme. L'Algérie est une province où il existe un statut personnel, des crédits particuliers, une législation foncière spéciale, elle n'est pas inéluctablement régie par les mêmes règles que la métropole, pas plus que nos trois départements de l'Est, à certains égards. Une évolution raisonnable dans le cadre du statut de l'Algérie ne nous trouvera jamais absents, mais nous n'accepterons jamais l'assimilation… »

L'ancien président du Conseil est très applaudi, son intervention en forme de semonce a produit un gros effet. Mendès sait qu'on l'attend au coin du bois.

François Mitterrand répond au nom du gouvernement. Après avoir évoqué la scission du MTLD, il ajoute :

« … De jeunes activistes, voyant s'éloigner le jour où leurs espoirs se réaliseraient, ont été amenés à vouloir réunifier leur parti dans le sang. Pour les spécialistes de la technique révolutionnaire, leur mouvement a été déclenché prématurément. Quant à nous, nous l'attendions pour janvier prochain. »

Le ministre fait ensuite état de l'ampleur des moyens mis en œuvre : 20 000 hommes ont été envoyés là-bas. Mais il admet qu'il existe encore, malgré les efforts réalisés et les succès obtenus, « quelques bandes armées dans la région d'Arris et de Foum Toub ».

Il sait se montrer ferme :

« … Rien ne doit être toléré de ce qui attente à l'unité de la République, de ce qui tend à je ne sais quelle sorte de séparatisme : sur ce point, il n'y a pas de doute, pas d'hésitation à avoir ; c'est la doctrine traditionnelle de la République et elle nous dicte notre devoir ; nous l'avons accompli sans tarder et nul ici, j'imagine, ne doute que nous continuerons à tout faire pour sauver

l'unité de la France…

» Le statut de l'Algérie constitue un véritable programme. Il n'est pas appliqué, dit-on. Qu'il faille l'appliquer, cela ne fait aucun doute, cela ne veut pas dire qu'il faille l'appliquer brutalement et sottement…

» J'ai entendu dire qu'il ne fallait faire aucune réforme tant que l'ordre n'était pas assuré. Pouvons-nous refuser à ce peuple ce qu'il attend, ce qu'il est en droit d'attendre, en invoquant un tel prétexte ? Car ce serait un prétexte. Pouvons-nous donner à nos adversaires, aux propagandistes antifrançais, un nouvel argument, en différant toute mesure nouvelle parce que quelques-uns se sont mis en tête d'empêcher la France d'accomplir sa mission.

» Les réformes nécessaires, on sait déjà ce qu'elles sont. Je fais entrer le vote de 40 milliards d'investissements qui, s'ajoutant aux 8 milliards fournis par l'Algérie, représentent par rapport à l'an dernier une majoration de 15 %. Ces 48 milliards serviront à faire des routes, des barrages, des canaux d'irrigation et tout ce qui peut contribuer à élever le niveau de vie d'un peuple. Des plans fort sages ont été établis : il faudra les appliquer.

» Il nous faudra faire une place plus grande aux Algériens dans la fonction publique, et pas seulement pour les postes mineurs. C'est pourquoi j'ai annoncé la création, à Alger, d'une école d'administration… Nous avons augmenté les bas salaires et tenté de réduire l'écart qui existe entre la rémunération en France et en Algérie. Nous continuerons dans cette voie… »

Pierre Mendès France succède à François Mitterrand à la tribune. Il évoque surtout le problème tunisien et conclut en disant :

« S'il est un domaine où devrait se dégager – si les mœurs de la politique française le permettaient – une unanimité nationale, c'est bien celui de ce débat. Le destin de la France et celui de l'Afrique du Nord sont indissolublement liés. Oublions de temps à autre des querelles mineures ou des méfiances. Unissons-nous enfin, quand il s'agit, comme ce soir, de la plus grande France… »

Par ces mots, le président du Conseil s'adresse aux MRP qui tout en étant partisans de réformes en Algérie, sont résolus à voter contre le gouvernement pour des raisons de politique intérieure.

Finalement, le président du Conseil l'emporte par 294 voix contre 265.

Les opérations militaires ne donnent pas de résultats décisifs. Tandis que, dans les Aurès, seuls quelques douars sont pacifiés, la Kabylie inquiète de plus en plus le gouvernement général. Léonard y fait une tournée d'inspection. Ses déclarations sont optimistes, mais on peut y déceler de nombreuses réticences :

« Huit opérations ont déjà été effectuées, d'autres vont suivre… Les bandes sont disloquées, les langues se délient… Mais la situation ne pourra se transformer en un jour. L'action immédiate, pour l'instant, exige l'essentiel de nos forces… Il y a aussi une action plus générale à mener… Il faut donner un élan nouveau à l'équipement matériel et humain de ce pays très pauvre et

surpeuplé qu'est la Kabylie… »

Ces paroles généreuses ne trouvent guère d'écho favorable chez les Européens. La réponse vient bientôt, brutale, par la bouche d'un des membres importants de la Fédération des maires, Isella :

« Nous n'accepterons de discuter les réformes que lorsque la sécurité sera rétablie… »

On n'en est pas là. Si le terrorisme demeure limité, les attentats individuels se multiplient, notamment contre des policiers musulmans. Le 22 décembre, 150 arrestations sont opérées, en Algérie et en France, dans les milieux du MTLD. Parmi elles, celle d'Abd el Aziz Mohamed, chef d'une organisation chargée des attentats individuels.

Le trafic d'armes se poursuit. On peut lire, dans un rapport rédigé par un officier des renseignements :

« Dans le djebel, ils (les rebelles) sont groupés en bandes de quarante ou cinquante hommes, parfaitement mobiles et bien entraînées aux méthodes actuelles de combat. La plupart d'entre eux possèdent un uniforme marqué de l'étoile et du croissant que les tailleurs de village leur ont confectionné. Contrairement à ce qu'on a voulu laisser croire, ils disposent d'un armement moderne : fusils américains Garant, fusils allemands Mauser, mitraillettes Thompson. Tout ce matériel est neuf et arrivé directement de Libye.

> » De la frontière libyenne, les armes gagnent l'oasis de Ghadamès. Puis, remontant vers le nord dans le bât que portent les chameaux, elles passent à l'est du chott Malhir, traversent la piste qui joint Khanga à Ferkane, pour aboutir à Guentis, où se trouve le marché d'armes le mieux approvisionné d'Afrique du Nord. Pour quelques milliers de francs, n'importe qui peut se procurer dans ce village le fusil ou la mitraillette qui lui fait envie. De là, le matériel pénètre dans l'Aurès par la piste qui, à partir de Babar, s'enfonce vers l'ouest dans la montagne. »

Cette situation inquiète fortement Jean Vaujour. Le directeur de la Sûreté présente à Roger Léonard un plan qui, selon lui, est susceptible de réduire le massif aurésien.

« Il faut, dit-il, encercler la région avec des moyens énormes et y pratiquer ensuite une poussée progressive et concentrique vers le centre. »

On utiliserait des éléments motorisés, les CRS, les gendarmes, les officiers de réserve, les goums, on amènerait des renforts du Maroc et de Tunisie. On passerait le pays au « peigne fin », on rétablirait la présence française en installant une nouvelle administration musulmane (président de djemaa) et en hissant le drapeau tricolore dans les villages où stationneraient de petites unités…

Ce plan devrait séduire Cherrière, mais le général se montre prudent, car il sait que Léonard n'en a plus pour longtemps.

Quant à Dupuch, il estime le plan irréalisable.

Mais les informations que reçoit Vaujour sont, elles, bien réelles. En voici l'essentiel :

– L'Egypte a ouvertement pris en main la « lutte anticolonialiste » en Afrique du Nord.

– La reprise du terrorisme est imminente.

– Le recrutement de volontaires parmi les Algériens résidant en France s'accentue.

– La Kabylie « bouge » de plus en plus.

– Un nouveau camp d'entraînement vient de s'ouvrir au Maroc près de la frontière algérienne, dans la région d'Oujda.

– Des missions chargées d'acheter des armes et dirigées par Ben Bella sillonnent l'Europe et le Proche-Orient pour en trouver. Elles disposent de fonds importants.

Le 19 janvier 1955, une opération d'envergure, dite « opération Véronique », est lancée sur les Aurès. Cinq mille hommes, les blindés, l'aviation y participent. Le résultat ne justifie pas ce déploiement de forces.

Le 21, au cours d'une réunion à Batna, Roger Léonard note « un certain raidissement des éléments adverses… et l'accroissement des difficultés dans la région du douar Ichmoul… L'"opération Véronique" aura permis de n'accrocher que quelques dizaines de rebelles… Il ne faut plus s'attendre à un assainissement complet et définitif de la situation avant plusieurs mois, tant sont grandes les difficultés du terrain et du milieu humain… »

Cherrière, dans un rapport daté du 22 janvier, réclame encore des renforts. Cette fois, il est exigeant : vingt bataillons et deux tabors pour les seuls Aurès. Il demande aussi un appui aérien « substantiel », car on aperçoit la nuit, au-dessus du massif, de mystérieux avions qui, sans doute, ravitaillent les rebelles. Le général demande aussi une vingtaine d'officiers des affaires indigènes pour étoffer son service de renseignements. Enfin, il souhaite que des « mesures législatives appropriées » permettent d'interner les suspects, et insiste sur le fait que la répression n'est pas le travail de l'armée.

Une indiscrétion rend publique une lettre du maréchal Juin, adressée à un officier en garnison en Algérie.

« On a "fait" tout le Moyen-Atlas avec vingt bataillons à peine, et c'était une autre dissidence. Il faut employer du léger : des goums et des partisans soutenus par des unités. Ça me rend malade de voir toujours des parachutistes… Il est déplorable, en tout cas, qu'on ne vous ait pas prescrit de frapper vite et fort au début… »

Ce qui n'empêche pas Juin le Pied-noir d'être « inquiet » sur l'issue politique de l'affaire.

Les membres de la Commission de la Défense nationale de l'Assemblée, en visite dans le Constantinois, sont inquiets eux aussi. Inquiets de l'immédiat. Ils n'hésitent pas à parler de l'« enlisement de la situation », de carence et d'incapacité du commandement.

Le voyage qu'effectuent quelques jours plus tard un groupe de sénateurs n'est pas plus heureux. Les incidents succèdent aux incidents. Et la nouvelle qu'annonce Dupuch n'est pas faite pour détendre l'atmosphère. Jacques

Soustelle serait nommé gouverneur général… La réaction est très nette : il vient pour « brader » l'Algérie…

Au début du mois de janvier, François Mitterrand présente au Conseil des ministres son programme de réformes. C'est celui dont il a exposé les grandes lignes au cours du débat sur l'Afrique du Nord, à l'Assemblée nationale en décembre. Ce programme est accueilli froidement par les délégués à l'Assemblée algérienne qui se réunit le 18 janvier. Les Européens proclament qu'avant d'augmenter les salaires, il faut résorber le chômage : il y a 100 000 sans-travail… Ils suggèrent – et Sérigny l'écrit dans *L'Echo d'Alger* – qu'il vaudrait mieux augmenter les crédits : 100 milliards au lieu de 40.

Les Musulmans ne sont pas plus satisfaits. Dans une motion votée par 46 d'entre eux – sur 60 délégués – ils « protestent avec énergie contre les perquisitions illégales, les arrestations arbitraires, les sévices inhumains… les condamnations excessives », et ils demandent que soit réalisée le plus tôt possible une égalité de droits et de devoirs.

Cette prise de position est approuvée par Mgr Duval, évêque d'Alger.

A Paris, l'atmosphère se détériore. Les parlementaires de droite (indépendants) et certains républicains sociaux adoptent une motion « désapprouvant la politique gouvernementale qui a fait qu'en six mois l'Asie est abandonnée et l'Afrique compromise ».

Les demandes d'interpellations s'accumulent sur le bureau du président de l'Assemblée nationale. Le débat est fixé au 2 février.

Dans le courant de janvier, Jacques Soustelle, quarante-quatre ans, député du Rhône, ancien chef des Services secrets français à Alger, pendant la guerre, résistant et fidèle du général de Gaulle, est appelé d'urgence chez Mitterrand.

Le ministre de l'Intérieur lui propose de prendre la place de Léonard en Algérie :

« J'en suis resté soufflé », racontera Soustelle.

« Vous êtes plus à droite que moi, dit Mitterrand, mais il faut foncer sur le fellagha… »

Soustelle demande à réfléchir. Il téléphone à Colombey. De Gaulle donne son « feu vert » : il ne s'agit pas d'un poste ministériel.

Le député du Rhône accepte donc. Le soir, il est reçu par Mendès et lui expose son programme, « un grand plan de petits travaux », création d'emplois, rajustement des salaires…

« Nous nous reverrons après le débat », lui dit Mendès qui paraît fatigué.

René Mayer, rencontré un peu plus tard, dit à Soustelle :

« Vous vous lancez dans une entreprise complètement folle… »

Jusqu'ici, les relations entre le général Spillmann et le préfet Dupuch ont

été excellentes, faites d'estime réciproque. Brusquement, à la fin du mois de janvier, elles s'enveniment. Le préfet reproche au général d'avoir, sans lui en parler, modifié le dispositif militaire de la région :

« Pourquoi avoir remplacé par la Légion et par des tabors le 18e RCP de Ducourneau ?… Je sais, vous n'aimez ni les paras, ni Ducourneau, vous leur reprochez de réussir là où les autres échouent… lance le préfet très monté.

— Les parachutistes sont fatigués, je les ai envoyés au repos en Oranie, réplique Spillmann.

— Permettez-moi de vous rappeler qu'ici, c'est moi qui commande…

— Je ne l'ignore pas, mais si c'est à vous de me fixer une mission, c'est à moi de l'organiser… D'ailleurs, je ne tiens pas à rester ici, et si nos rapports doivent cesser d'être cordiaux pour devenir empreints d'hostilité et de méfiance, je préfère m'en aller…

— Je signalerai cet incident au gouverneur général, lance le préfet.

— Et moi au général Cherrière… »

Ce qui est fait.

Le général en chef prend fait et cause pour son subordonné et répond une lettre très « à cheval » à Dupuch, tellement « à cheval » qu'il demande à Spillmann d'en prendre connaissance avant de la remettre.

Cherrière n'hésite pas à accuser certains collaborateurs du préfet de « jouer au petit soldat », il évoque les conflits de compétence entre l'armée et les civils :

« Vous ne pouvez pas prétendre que je ne vous ai pas fourni des moyens aussi adaptés aux besoins que le permettaient les circonstances et les ressources… »

Et de reprocher certaines déclarations de l'administration à la presse sur les piètres résultats des opérations militaires.

« Les parachutistes, poursuit le général, qui ont sauvé la situation au début de novembre, ont besoin, chefs et hommes, de repos physique et de détente nerveuse. Après le cas Gilles, le cas Ducourneau en serait une nouvelle preuve si besoin était… »

Cherrière souligne ensuite que les « paras » doivent, « pour conserver leur spécification », subir un entraînement particulier. Il poursuit :

« Vous n'avez pas eu, jusqu'à présent, à vous plaindre de l'introduction dans les zones difficiles de votre département d'unités de tirailleurs et de Légion, les uns coreligionnaires des rebelles, les autres mercenaires, qu'il aurait été scandaleux de maintenir loin des opérations – où d'ailleurs elles se rodent – alors que seuls de petits électeurs français se feraient casser la figure pour rétablir un ordre dans le trouble duquel ils n'ont aucune responsabilité…

» Voyez, Monsieur le Préfet, j'ai moi aussi quelques responsabilités. Or, de mes devoirs envers moi-même et envers mes troupes, je reste le seul juge… »

Spillmann, calmé et prudent, juge inutile de transmettre cette diatribe qui ne ferait qu'envenimer les choses. Il rencontre quelques jours plus tard

Cherrière et, ensemble, ils rédigent un nouveau texte que le commandant du Constantinois envoie au préfet. Mais Pierre Dupuch assurera n'avoir jamais rien reçu.

Pendant ce temps, l'action des rebelles demeure sporadique. Ils barrent les routes, coupent des poteaux télégraphiques, font exploser quelques bombes par-ci par-là, abattent certains dignitaires ou fonctionnaires musulmans… Mais ce n'est vraiment que dans les Aurès et le Constantinois que leur action est organisée.

Le plus inquiétant, c'est que, partout, le FLN semble recueillir l'approbation d'une grande partie de la population. A Alger, on sait que des groupes d'action se forment dans la Casbah ; on sait aussi que la grande majorité des étudiants est séduite par la rébellion. Les fellagha paraissent évoluer dans tout le pays « comme des poissons dans l'eau ».

Dans le Constantinois, si la capture de Ben Boulaïd a de profondes répercussions – on sait que le « chef historique » s'évadera dans des conditions assez troubles et ne regagnera jamais complètement la confiance de ses « frères ». Il sera tué en 1956 par un poste de radio piégé parachuté par une unité spéciale française – mais c'est loin d'être suffisant pour décapiter l'insurrection. Bien que les litiges entre l'autorité judiciaire et l'armée se prolongent, bien qu'il n'existe officiellement qu'une opération de maintien de l'ordre, il s'agit, désormais, et aucun militaire ne s'y méprend, de la guerre.

C'est bien l'opinion du commandant Miquel, qui affirme à Spillmann :

« Il se prépare des événements graves, à la barbe et à l'insu de l'administrateur de Tébessa, qui ne sort jamais… »

On confirme au général que certains douars n'ont pas vu de Français depuis trente ans et que les caïds n'y résident même pas… L'administrateur de Tébessa s'insurge. Il connaît son métier. Il a bien remis les armes qu'on lui avait données aux populations des tribus fidèles… Il les leur a reprises parce qu'elles ne voulaient pas les garder, de peur de représailles. On nage dans l'absurde.

Soustelle à Alger

Paris, le 2 février 1955. A l'Assemblée nationale, c'est l'ambiance des grands jours, celle de l'hallali aussi. Personne ne donnerait cher de l'avenir du ministère Mendès France. René Mayer ne cache pas qu'il se fera un plaisir de porter l'estocade.

Les orateurs inscrits sont nombreux. Ils vont multiplier les critiques. Les plus virulents seront les élus d'Algérie… Ceux du premier collège, bien sûr.

Le général Aumeran ouvre le feu. Pour lui, la politique tunisienne du gouvernement est la cause primordiale de la révolte en Algérie, et la répression ne porte que sur les exécutants sans atteindre les chefs. Après avoir accusé à mots couverts certains syndicalistes anglo-saxons – venus récemment en Algérie – d'aider financièrement la rébellion, il affirme que « le gouvernement improvise des mesures dont l'application ne peut être que funeste ». Il s'agit de la transformation de communes mixtes en communes de plein exercice, de l'autorisation accordée à des travailleurs italiens ou allemands de s'installer, etc. Aumeran poursuit :

« L'unanimité s'est faite sur la nécessité primordiale de rétablir l'ordre. Or, chaque mesure gouvernementale, prise avec précipitation après un examen superficiel des problèmes, accroît le malaise en Afrique du Nord ; le gouvernement actuel n'est plus qualifié pour agir… »

Pour Jean Crouzier (Ind.) qui revient d'Algérie, la « nomination de Jacques Soustelle à la place de Roger Léonard n'est pas faite pour arranger les choses »…

Ce n'est pas l'avis de Raymond Dronne (Rép. soc.) qui grogne :

« Ce que vous venez de dire n'est pas très charitable… Je crois que la nomination de M. Soustelle serait excellente s'il y avait à Paris un bon gouvernement… »

François Quilici, d'Oran, prend le relais. Il critique, lui aussi, la nomination de Jacques Soustelle et les prises de position « fédéralistes » du député du Rhône dans la presse… Il se fait mordant :

« Enfin, nous apprenons que c'est la politique d'avant-garde de cette nouvelle gauche… c'est la politique du royaume arabe, c'est la politique utopique de Napoléon III, de Napoléon le Petit… Ce qui nous sépare de vous, Monsieur le président du Conseil, c'est que nous ne voulons pas d'un Sedan nord-africain… »

Applaudissements à droite. Protestations un peu partout.

François Quilici va plus loin :

« Je vous pose une question, Monsieur le président du Conseil, la politique de Jacques Soustelle sera-t-elle une politique hostile aux colons, c'est-à-dire, puisque, là, la partie désigne hypocritement le tout, une politique de combat, une politique de "dressage" contre la collectivité européenne d'Algérie ?… »

Roger de Saivre, lui aussi élu d'Oran, pratique l'ironie :

« Récemment, à Rome, vous receviez la bénédiction du Père commun des fidèles dont vous aviez bien besoin, dont nous avons bien besoin, autant que vous, dans la situation où vous nous avez placés… »

L'orateur est plus sérieux quand il assure que les fellahs ont plus besoin de pain et de logements que de droits politiques…

Jules Valle, de Constantine (ind.), déplore qu'au bout de quatre mois, l'ordre ne soit pas rétabli, alors qu'il fallait briser immédiatement la rébellion. Les travaux agricoles sont interrompus ; c'est un grand désordre économique…

Georges Blachette, d'Alger (ind.), plaide pour Mendès France. Il ne faut pas le renverser sur les problèmes d'Afrique du Nord :

« Il est des questions brûlantes, que la passion ne doit pas envenimer. Un vote défavorable serait interprété comme une manifestation de défiance par les populations fidèles à nos lois, à nos institutions, à notre drapeau, et qui espèrent en nous…

» Mais l'Algérie a besoin de se moderniser, ajoute Blachette. Il faudrait au moins 100 milliards, chaque année, pendant dix ans… »

Autre son de cloche avec Raymond Guyot (communiste) qui accuse :

« Le sang coule journellement, de véritables opérations militaires se déroulent dans l'Aurès et en Kabylie, les prisons regorgent de "terroristes", les policiers torturent, les tribunaux condamnent, les militants communistes sont traqués et les journaux progressistes saisis… Le peuple est dans la misère, mais les gros colons et les grosses sociétés réalisent des bénéfices énormes… »

Les socialistes soutiendront le gouvernement, et Marcel-Edmond Naegelen admet :

« Si le mouvement insurrectionnel n'a pas pris plus d'ampleur en Algérie, c'est en raison des négociations en Tunisie… »

Vient ensuite le long défilé des élus musulmans. Certains protestent contre la dureté de la répression, d'autres regrettent l'armée d'Afrique d'autrefois, qui « savait se battre, mais aussi ouvrir des routes, bâtir des écoles et des infirmeries, protéger les marchés… », d'autres, enfin, sont saisis par le désarroi. L'un d'eux, Ben Bahmed, interprète bien leur pensée à tous. Le député socialiste de Constantine ajoute :

« Je m'adresse tout particulièrement à mes collègues de l'opposition. Le sort de l'Algérie mérite qu'ils oublient pour quelques instants leurs

ressentiments envers le gouvernement. Renversez-le si vous voulez, mais pas sous le faux prétexte qu'il n'aurait pas accompli son devoir en Algérie. Les populations musulmanes verraient dans ce vote hostile la condamnation de la politique de réformes. »

Le MRP, pour sa part, approuverait plutôt cette politique de réformes, mais il voudrait la voir appliquer par un autre gouvernement. Il n'est pas question de soutenir Mendès France…

Pourtant, le président du Conseil ne se décourage pas et confie à ses collaborateurs :

« J'irai jusqu'au bout… »

Les débats reprennent le lendemain. Les députés gaullistes demeurent hésitants. La nomination de Soustelle ne les satisfait qu'à moitié. Les radicaux apparaissent très divisés.

Les tribunes sont pleines. Le « Tout-Paris » est venu écouter René Mayer, assister à la « mise à mort ». Ce praticien, dont les hasards de la politique électorale ont fait un député d'Algérie, est féroce. Il règle une affaire personnelle.

Jamais, dans le passé, il n'a ménagé les avertissements. Cette fois-ci, il prononce un réquisitoire.

Il critique d'une manière acerbe les négociations franco-tunisiennes, leur imprécision, leur lenteur. Il affirme :

« Des dépêches d'agence de presse nous apprennent que des manifestations ont été préparées en Afrique du Nord pour exercer une influence sur les négociations en cours et les débats qui doivent se tenir à l'Assemblée nationale. Heureusement, il n'en a rien été… »

A propos de Jacques Soustelle :

« Il est l'une des personnalités les plus éminentes de cette Assemblée. Mais que représentera-t-il au gouvernement ? Lui-même ? Un parti ? Quant à moi, je ne dirai pas que ce choix a été fait à des fins parlementaires…

— Personne n'y croit, interrompt un député de droite.

— … Et je ne dirai pas qu'ainsi la politique des partis a été remplacée par la politique des parades. *(Rires.)* Cependant, la position de notre collègue, notamment dans le domaine international, est connue. Elle est diamétralement opposée à celle du gouvernement… »

René Mayer pense bien comprendre l'émotion des élus musulmans :

« Certes, la répression a toujours été cruelle, donc funeste… Mais cette fois-ci, elle n'a pas été aveugle. Quant aux excès, ils doivent cesser… Lorsque les attentats prendront fin, la répression, elle aussi, prendra fin… »

Habilement, l'orateur enchaîne :

« Il n'est pas possible de laisser l'immense majorité des Musulmans d'Algérie, fidèles à la France, en butte aux menaces dont ils sont l'objet. J'ai ici la liste des Français musulmans du sud de l'arrondissement de Batna qui ont été victimes des hors-la-loi ces dernières semaines pour avoir été fidèles à la France, dont ils sont citoyens. Qu'exigent les victimes ? Que la loi française

soit la plus forte. Les Musulmans fidèles veulent, c'est la condition de leur fidélité, que la France les protège…

» On me dit : "Vous êtes un réactionnaire, vous ne voyez pas les réalités"… Je vois le monde tel qu'il est. Il est dur. La France y est peu comprise. Elle doit se défendre. Je donne l'alarme aux Français, y compris aux Français musulmans, dont les libertés républicaines disparaîtraient si la France s'effaçait…

» … Si, Monsieur le président du Conseil, vous nous demandez une fois de plus notre confiance, je serai au regret de ne pouvoir renouveler la mienne, pour une raison qui ne s'applique pas seulement au sujet dont nous parlons, mais qui touche à l'ensemble de votre politique, en particulier dans le domaine international. En vérité, je vous le confesse, c'est probablement une infirmité de mon esprit, je ne sais pas où vous allez. Et je ne puis croire qu'une politique de mouvement ne puisse trouver un moyen terme entre l'immobilisme et l'aventure… »

Au banc du gouvernement, Pierre Mendès France est blême, crispé… On sent que les applaudissements qui saluent la péroraison de René Mayer lui font mal. Il laisse cependant Christian Fouchet, ministre des Affaires marocaines et tunisiennes, et François Mitterrand répondre avant lui.

Le ministre de l'Intérieur affirme notamment :

« Je pense que l'Assemblée ne se déterminera pas sans savoir quelle politique elle condamne et quelle politique elle accepte. Celle que nous condamnons, c'est celle de la séparation, de la partition… Il ne peut en être question. Nous y serons, comme tous les patriotes, toujours absolument hostiles. L'Algérie, c'est la France. Est-il besoin de dire que la politique de ségrégation, que personne n'a préconisée, n'est pas non plus la nôtre ? »

Pour François Mitterrand, il reste à choisir entre la fédération, à laquelle le gouvernement n'est pas favorable, et l'intégration… « qui suppose d'accorder des chances égales à tous ceux qui naissent sur le sol algérien ».

Mendès France se lève. Il sent la partie perdue, mais il va se battre, il va attaquer… Et d'abord René Mayer :

« … Il a parlé de nos erreurs et de leurs suites catastrophiques… Qu'il le veuille ou non, il les a partagées… Il les partage encore… Si l'Assemblée nous blâme et nous condamne pour notre action passée, elle blâmera et condamnera aussi M. René Mayer qui s'est aperçu avec six mois de retard *(claquements de pupitres)* que le gouvernement trahit le pays, qu'il liquide l'Afrique du Nord et qu'il est indigne – c'est ce que nous avons entendu – de la confiance des Français d'Afrique du Nord…

» … J'ai mené en Afrique du Nord une politique à laquelle une seule autre politique peut être substituée, celle que je crois néfaste aux intérêts du pays. Ou bien, c'est la politique d'entente, ou bien c'est la politique de répression et de force, avec ses horribles conséquences. Je vous ai demandé de toutes mes forces et de toute ma confiance de choisir la première. Jusqu'à maintenant, malgré les difficultés, l'Assemblée nationale a suivi le

gouvernement dans cette voie. Je ne puis laisser condamner aujourd'hui une politique que je crois salutaire et nécessaire. Je la défendrai jusqu'au bout, au mépris de toutes les habiletés… »

Le président du Conseil poursuit :

« … J'ai le droit de dire que tout le nécessaire a été fait pour que la population d'origine européenne, comme la population d'origine musulmane, bénéficie de la protection dont elle a besoin. D'ailleurs, à cette tribune même, M. René Mayer l'avait reconnu. Le moment du coup de pied de l'âne n'était pas encore arrivé ! »

On applaudit à gauche. A droite, on se déchaîne. Claquements de pupitres. Cris. René Mayer ne réagit pas…

Viennent ensuite les explications de vote. François Mitterrand est amené à donner des précisions sur les mesures prises dans le domaine militaire :

« Avant la formation du gouvernement, il y avait en Algérie 49 000 hommes de troupes et 3 unités de CRS… L'effectif est aujourd'hui de 83 400 hommes ; il est donc supérieur de 60 % à celui que le gouvernement a trouvé en Algérie à son arrivée… »

A Alfred Coste-Floret qui s'étonne que l'on envoie le contingent en Algérie, mesure que le ministre de l'Intérieur vient de faire approuver en Conseil des ministres, il réplique :

« C'était indispensable en l'absence de l'armée spécialisée qu'on ne nous avait pas laissée (c'est une pierre dans le jardin des MRP, parti auquel appartient Coste-Floret). S'il suffit, pour le gouvernement, d'en prendre la responsabilité, cette responsabilité nous la prenons… »

Comme l'avait fait Mendès France, il prend la défense de Jacques Soustelle :

« J'ai assez combattu ici, sur le plan politique, M. Soustelle pour avoir le droit de dire : n'est-il pas nécessaire qu'au moment où cet homme doit assurer une responsabilité écrasante, un consentement mutuel lui facilite sa tâche ? N'est-ce pas plus sage de lui faire confiance au nom de la France, plutôt que d'émettre des suspicions ? »

Après les dernières explications de vote, le président du Conseil prend à nouveau la parole.

Dans un brouhaha incroyable, Pierre Mendès France a du mal à se faire entendre. C'est un ultime, mais inutile plaidoyer. Il insiste sur les répercussions d'un vote hostile à l'étranger, il stigmatise le « refus aveugle des réformes ». Il adjure :

« Quand on vous demandera pourquoi vous avez renversé le gouvernement sur sa politique en Afrique du Nord, que répondrez-vous ? Dans les débats qui se déroulent ici, où trouvez-vous la définition d'une autre politique ? Je le répète, il n'y a que deux orientations possibles : celle qui repose sur l'entente, sur le progrès, sur les réformes, et celle, quelle que soit la sincérité de ceux qui la prônent, qui repose en réalité sur la répression, sur la force et, finalement, sur le sang ! »

Protestations, applaudissements, certains crient : « non », d'autres « si », c'est un beau tumulte.

René Mayer lance : « C'est insensé ! »

Raymond Dronne clame : « Cela, c'est du chantage. »

Inlassablement, malgré le désordre, Pierre Mendès France continue de parler. Il tente de démontrer à l'opposition ses contradictions :

« Quelle étrange majorité souhaitez-vous donc voir se dégager des urnes ? Des hommes, ici, qui veulent des réformes et qui votent contre le gouvernement qui veut les réaliser, d'autres hommes, là, qui veulent reprendre la politique de répression… »

Jules Ramarony : « Vous n'avez pas le droit de dire cela… »

Michel Raingeard : « C'est de l'image d'Epinal… »

Le président du Conseil continue :

« Le problème, aujourd'hui, je tiens à le dire clairement pour que chacun ait la liberté de son vote et de son comportement, n'est pas de changer de président du Conseil. Le débat, que vous le vouliez ou non, est de faire un choix en Afrique du Nord… »

Après une suspension de séance, on passe au vote. Le gouvernement est renversé par 319 voix contre 273. Les communistes, le MRP, la droite, quelques radicaux, et quelques républicains sociaux ont voté contre.

Fait exceptionnel, le président du Conseil veut reprendre la parole après que les résultats du vote eurent été annoncés :

« Ce qui a été fait dans ces sept ou huit mois restera. Ce qui a été mis en marche dans l'intérêt du pays ne s'arrêtera pas… »

Son intervention est ponctuée par les cris et les interruptions. C'est la curée.

« Ce vacarme ne m'empêchera pas de dire que, par le spectacle qu'elle offre, l'Assemblée, au moment où elle vient de renverser un gouvernement républicain, ne se montre pas digne des responsabilités qui sont les siennes…

» Vive la France ! »

Certains députés, debout, applaudissent, d'autres hurlent, tandis que les membres du gouvernement quittent la salle…

La chute de Pierre Mendès France est vivement ressentie dans les milieux musulmans d'Algérie où elle apparaît comme une grave déception. Ce mécontentement s'applique aussi au Parti communiste qui a contribué à le renverser.

Jacques Soustelle ne peut évidemment rejoindre tout de suite son poste. Il est d'ailleurs prêt à y renoncer. Le président René Coty le réconforte et l'encourage…

La crise durera trois semaines. Le nouveau président du Conseil, Edgar Faure, confirmera Soustelle dans ses fonctions.

En Algérie, la rébellion prend de plus en plus les allures d'une guerre.

Le 15 février 1955, le nouveau gouverneur général, Jacques Soustelle, fait son entrée dans Alger. Quelques heures plus tôt, son avion a décollé de

Villacoublay sous une tempête de neige. Quand il atterrit à Maison-Blanche, le ciel est dégagé. Mais il a plu il n'y a pas bien longtemps, et il fait frais.

« L'accueil aussi était frais, écrira plus tard Jacques Soustelle. Sans doute, on voyait des drapeaux aux fenêtres du boulevard Baudin et du boulevard Laferrière, une foule de densité moyenne bordait les trottoirs et applaudissait du haut des balcons tandis que passait le nouvel envoyé de la France, en jaquette et haut-de-forme, dans la voiture découverte encadrée de spahis rouges et blancs.

» Mais ce n'était pas l'enthousiasme ni la confiance. Trop de sang avait déjà coulé, trop de doutes rongeaient les esprits. Surtout, trop de passions politiques et de manœuvres politiciennes s'étaient donné libre carrière dans la quinzaine de jours qui avaient vu la chute du ministère Mendès France et plusieurs tentatives avortées. Européens et Musulmans, les Algériens, en regardant passer le cortège, y voyaient moins – fatale dégradation des esprits aux deux bords de la Méditerranée – le représentant de l'Etat que l'homme lige de telle ou telle tendance, chapelle ou secte.

» Ainsi, chacun accordait-il son préjugé favorable ou réservait-il sa méfiance, non à l'homme dont il ignorait tout, non au mandataire d'un pouvoir trop faible et trop instable pour commander le respect, mais à l'image arbitraire formée par les rumeurs et les intrigues. »

Le nouveau gouverneur général ne retrouve pas sans une certaine émotion cette terre d'Algérie où, douze ans plus tôt, il a participé activement à l'organisation de la Résistance et des services secrets. Le 14 juillet 1943, il était sur le Forum, au côté du général de Gaulle que la foule acclamait.

Mais aujourd'hui, tandis que sa voiture parcourt lentement les grandes artères de la ville blanche, aucune ovation n'accueille le nouveau gouverneur général. Depuis qu'il a été nommé, trois semaines se sont écoulées, et les « manœuvres politiciennes » ont porté leurs fruits.

Jacques Soustelle n'ignore pas que le maire d'Alger, Jacques Chevallier, qui n'est plus ministre mais siège toujours au Palais-Bourbon, est hostile à sa nomination. Encore n'est-il pas l'un des plus acharnés adversaires du nouveau représentant de Paris. D'autres Européens estiment que l'ancien préfet de police André-Louis Dubois aurait été plus qualifié pour s'installer au Gouvernement général. Certains élus d'Algérie accusent ouvertement Soustelle d'être un homme de gauche, voire même un communiste. On invente un nouveau qualificatif pour lui : « crypto-progressiste ». D'autres affirment qu'il est, en réalité, Juif et que son véritable nom est « Ben Sousan ».

Et le député-maire d'Oran, Roger de Saivre, déclare, méprisant :

« Quitte à désigner un progressiste, il eût été plus simple de recourir tout de suite à d'Astier de la Vigerie ! »

On va même jusqu'à conseiller au nouveau gouverneur général de retourner auprès des Aztèques, « étant plus qualifié pour étudier les civilisations disparues que pour venir gouverner des Arabes ».

C'est en remuant toutes ces pensées peu optimistes que Jacques Soustelle pénètre dans la grande salle où l'attendent le député-maire d'Alger et les hauts fonctionnaires.

Ce n'est pas la première fois que le gouverneur général et Jacques Chevallier se rencontrent. Alors qu'il dirigeait le BCRA, Soustelle a eu l'occasion d'envoyer le futur député-maire en mission aux Etats-Unis.

L'accueil officiel du maire d'Alger est, apparemment, empreint de sympathie. Il affirme, aux termes de sa courte allocution :

« Vous êtes le grand gouverneur que l'on attend… »

A quoi le représentant du gouvernement répond :

« L'Algérie traverse une période difficile de son histoire. Nous l'en sortirons ! »

La cérémonie est brève. Les hauts fonctionnaires, qui tour à tour sont présentés à leur nouveau « patron », estiment que celui-ci ne voit pas objectivement la situation. Pour eux, Soustelle considère que la rébellion a le même caractère que les soulèvements de 1871 ou de 1916.

En parlant avec les uns et les autres, le gouverneur déclare que la dissolution du MTLD est une erreur qui ne peut que contribuer à renforcer les moyens dont disposent les rebelles. Mais il affirme aussi que seul un plan social peut sortir l'Algérie de la situation où elle se trouve et ramener la paix entre les deux communautés.

Après le départ des corps constitués et des fonctionnaires, Jacques Soustelle reçoit les journalistes dans le bureau qui va, maintenant, être le sien.

« Votre responsabilité est grande, leur dit-il. Aucun problème n'est insoluble dès lors qu'on l'aborde avec la volonté de l'étudier loyalement et de le traiter du seul point de vue de l'intérêt général… Instruire et construire, aider à vivre mieux, tels sont nos objectifs. »

Un peu plus tard, alors que la nuit est tombée, le gouverneur général, qui a troqué jaquette et pantalon rayé contre un costume civil, tient sa première réunion de travail. Dans son bureau, il a réuni, autour de Maurice Cuttoli, secrétaire général du gouvernement – qui a assuré l'intérim depuis le départ de Roger Léonard – tous ses nouveaux collaborateurs.

Et c'est le premier tour d'horizon des problèmes. Ils sont nombreux : depuis trois mois et demi, la rébellion s'étend ; le budget de l'Algérie doit être discuté et voté dans les jours suivants par l'Assemblée algérienne. Et ce budget est en lourd déficit. Enfin, il y a l'état d'esprit des Européens…

« Les circonstances mêmes qui avaient entouré ma désignation et les rumeurs répandues sur ma personne n'étaient pas faites pour rendre ma tâche plus aisée », écrira un an plus tard Jacques Soustelle.

A peine son installation à Alger terminée, le gouverneur général décide de partir en tournée d'inspection à travers les trois départements. En effet, il a reçu du commandant en chef, le général Cherrière, une étude sur la situation militaire dont les conclusions, sans être totalement pessimistes, ne sont pas des plus encourageantes.

Soustelle connaît Cherrière depuis la DGER qui a remplacé le BCRA. A cette époque – septembre 1944 – Cherrière vient de prendre les fonctions de sous-chef d'état-major général de l'armée. A ce titre, il coiffe les 2e et 3e Bureaux, et il a reçu l'ordre du ministre de la Défense nationale, Diethelm, de prendre contact avec Soustelle pour mettre au point une réorganisation des services de renseignements. Les entretiens entre les deux hommes, entre le civil et le militaire, sont courtois, sans plus.

La note que le commandant en chef en Algérie remet au gouverneur général fait état de la situation dans les Aurès. Là, les rebelles, qui n'ont pas réussi à soulever tout le territoire, ont changé de méthode et se livrent à des actes de terrorisme, torturant, tuant, avec des raffinements de cruauté, les notables et tous ceux qu'ils soupçonnent de nourrir de bons sentiments à l'égard des Français. Les fellagha pensent ainsi faire basculer dans leur camp tous les hésitants. Cherrière estime à 500 ou 600 hommes, accompagnés de 1 500 « valets d'armes », les forces de la rébellion de cette région.

En Kabylie, les rebelles ne sont guère plus de 200. Mais tous les tueurs d'Alger sont formés dans ce maquis que commande Krim Belkacem. A la frontière de l'est – Tunisie – on n'a encore repéré que quelques bandes, peu organisées ; à l'ouest – Maroc – la région est calme mais doit être étroitement surveillée, en raison de la situation qui règne dans le royaume.

« Le but des rebelles, écrit en substance Cherrière, semble être de créer, tant sur le plan militaire que dans le domaine politique, un climat indispensable au déclenchement d'une guérilla généralisée, voire d'insurrection. »

Et le général ajoute que l'approche du printemps lui fait redouter la fin de la période préparatoire et le début d'un terrorisme étendu à tout le territoire algérien.

« Le temps ne travaille pas pour nous, écrit Cherrière, car la situation risque de se détériorer encore. »

Le commandant en chef examine ensuite la situation des forces françaises. L'inadaptation des troupes, même des parachutistes, constitue un grave handicap. Il faudrait, dit-il, « assainir » le dispositif.

Puis il évoque l'effort administratif et l'action politique en préconisant un « jumelage entre le civil et le militaire » jusqu'à l'échelon le plus bas.

« Si ces conditions ne sont pas réalisées, affirme le général, toute action militaire ne peut avoir qu'un rendement dérisoire et renforcer, même, le prestige de l'adversaire en mettant en évidence la médiocrité des résultats par rapport aux forces engagées. »

Enfin, Cherrière traite d'un sujet qui ne peut que trouver un écho favorable dans l'esprit de Soustelle : le problème social. Pour lui, l'action militaire n'est que l'un des aspects du problème actuel. Sans politique vraiment sociale, sans restauration de l'autorité de l'Etat, rien ne sera résolu. Il faut que tous ceux qui habitent l'Algérie soient persuadés de la volonté inébranlable de la France de ne pas abandonner ses trois départements

d'Afrique du Nord.

« L'armée, conclut le commandant en chef, peut aider à trouver des solutions nouvelles. »

Ce que Soustelle ignore, au moment où il prend connaissance de ce texte, c'est que le ministre de la Défense nationale et le maréchal Juin sont déjà en possession d'un autre rapport, émanant de l'état-major de la 10e région militaire – c'est-à-dire d'Alger – sur l'état d'esprit des combattants d'Algérie. Lorsqu'il en aura connaissance, il aura l'impression d'avoir « été doublé » et ses relations avec Cherrière deviendront de plus en plus difficiles.

Voici ce que l'on peut lire dans ce rapport :

« Rancune et même mépris contre tous ceux qui, de près ou de loin, portent une part de responsabilité dans l'issue malheureuse de la campagne d'Indochine ; rancœur contre les autorités politiques qui, envers et contre tout, ont joué et poursuivi une expérience Bao-Daï perdue depuis plusieurs années ; rancœur contre l'indifférence de la nation ; rancœur plus grave encore contre tous ceux qui, civils et militaires, ont occupé en Extrême-Orient des postes de commandement et contre leurs cabinets ou leurs états-majors… Si l'on en juge par les propos tenus couramment dans les popotes, on court à une cassure entre les différentes catégories d'officiers. Non seulement, les cadres inférieurs de l'armée n'ont plus confiance dans leurs chefs ou dans les individus représentatifs des institutions, mais ils ne peuvent plus être formés… »

Et le texte évoque encore les difficultés de la vie matérielle, le fait que les morts en Algérie ne soient pas « morts pour la France », les ladreries de l'intendance, avant de conclure :

« C'est la vie active et “pleine de dangers” qui, seule, empêche l'armée d'Algérie de s'appesantir sur ses malheurs et entretient sa flamme… Le moral, cependant, reste fragile ; la confiance n'est plus aussi entière que naguère ! »

Le gouverneur général, cependant, a commencé sa tournée dans les régions touchées par la rébellion. Dans l'Aurès, il passe tour à tour à Arris, Batna, Tébessa. A Biskra, il rencontre le général Spillmann, commandant le secteur. En présence du général Cherrière qui l'accompagne, Soustelle tient des réunions de travail, soit avec les militaires, soit avec les responsables administratifs. Ceux-ci se plaignent amèrement de « l'immobilisme », du « manque de dynamisme » de l'armée. Ceux-là déplorent le « laisser-aller » de trop d'administrateurs.

Tout cela n'est pas très encourageant et, en regagnant son bureau du « GG », Jacques Soustelle se rend compte de l'immensité de la tâche à accomplir. Comment lutter contre les rebelles s'il ne peut faire confiance à ceux qui représentent l'Etat en Algérie ?

Au cours de sa tournée, le gouverneur général a été frappé par la misère qui règne dans les Aurès. Si elle n'est pas à l'origine de la rébellion, elle constitue un argument de choix pour les recruteurs.

L'insuffisance de l'administration ne peut, d'ailleurs, qu'aggraver la situation. Sans doute, préfets et sous-préfets remplissent leur tâche avec conscience mais, au-dessous d'eux, c'est le vide. Quelques caïds, le plus souvent absents de leur douar, quelques ouakafs, sont censés contrôler la vie locale mais, en fait, ne contrôlent rien du tout.

« Nous récoltons ici, pense Soustelle, le fruit d'erreurs accumulées depuis le début du siècle et depuis la dernière guerre : suppression des "bureaux arabes", arrêt du recrutement des administrateurs. Il aurait fallu ranimer la vie locale et lui donner une impulsion énergique et continue ; or, on a cru possible d'administrer à moindre frais, en laissant ce peuple d'ombres aux prises avec son dur destin : conception carthaginoise, qui concentre sur l'Algérie dite "utile", donc surtout côtière, les moyens dont une part aurait dû aller au secours des plus déshérités dans l'intérieur… »

Quant à la situation militaire, elle inspire au gouverneur général quelques réflexions peu enthousiastes. Si, au début, l'action a été vigoureusement conduite, elle s'est alourdie dans les « grandes opérations » auxquelles les états-majors ont donné des noms tels que « Véronique ». Opérations sans résultat, menées contre des ombres, et qui ont apporté de l'eau au moulin des « invincibles fellagha ».

Soustelle note également que les autorités militaires auraient dû susciter et encadrer les bonnes volontés autochtones, pour organiser l'autodéfense des villages par les Musulmans eux-mêmes.

Enfin, terminant le tour de ses observations, le gouverneur général estime que la répression commencée a un caractère imprécis et par là même nuisible. On arrête, à tort et à travers, des « nationalistes » qu'il faut relâcher quelques jours plus tard, faute de preuves, mais qu'on envoie ainsi, presque à coup sûr, rejoindre les rangs des véritables rebelles.

« Lutter contre la misère, pousser au plus profond du bled les organes de l'administration, adapter les troupes à leur mission tout en augmentant leur nombre et en leur assurant le concours de l'autodéfense autochtone, redresser l'action répressive en la fondant sur une juste appréciation politique, enfin obtenir les pouvoirs indispensables, telles étaient les grandes lignes que ce voyage dans le Sud-Constantinois faisait apparaître à mes yeux. »

Ces réflexions, que Jacques Soustelle rappellera un an plus tard, après son retour dans la métropole, constituent, en fait, le schéma du plan qui portera son nom.

C'est devant l'Assemblée algérienne, qui se réunit le 23 février, que le gouverneur général va, pour la première fois, développer ses idées. L'Assemblée doit discuter le budget 1955-1956, l'exercice budgétaire commençant le 1er avril.

L'atmosphère est tendue, quand les élus se retrouvent à Alger. On craint même des incidents quand les deux collèges – européen et musulman – pénètrent dans la salle des séances du Palais Carnot. M. Raymond Laquière, maire de Saint-Eugène, occupe son fauteuil présidentiel.

Il est 16h30 quand, après le discours d'ouverture de M. Laquière – discours assez modéré – Jacques Soustelle prend la parole.

Il étonne tout d'abord l'Assemblée en citant successivement le général de Gaulle, les maréchaux Juin et de Lattre et le général Giraud. Le gouverneur général entend démontrer qu'il n'est pas là pour agir en homme politique, en représentant de tel ou tel parti. Il semble qu'il y réussisse.

Soustelle en vient alors aux problèmes de l'heure. Il définit ce qu'est pour lui la pacification, « la paix et la sécurité pour tous, la justice et l'équité pour tous ». Il insiste sur la communauté d'intérêts des Européens et des Musulmans également victimes du terrorisme, mettant en garde ses auditeurs contre « le cycle infernal de la peur et de la violence ».

Les premiers applaudissements, d'abord assez timides se font entendre quand le gouverneur général affirme que « la France ne quittera pas l'Algérie, que l'Algérie française restera française ».

« Quoi qu'il arrive, s'écrie-t-il, le destin de l'Algérie est français ! »

Puis il aborde ce qu'il nomme le choix de la France, l'intégration :

« Il ne s'agit pas de fermer les yeux devant les réalités, d'appliquer mécaniquement à cette terre africaine ce qui a été conçu et réalisé ailleurs. Il faut, au contraire, tenir le plus grand compte de la géographie, de l'histoire, de l'ethnologie propres à cette région…

» Intégration n'est pas uniformisation : il serait néfaste de placer l'Algérie sur le lit de Procuste d'une conception purement juridique et sans contact avec les faits ; mais nous devons clairement et définitivement prendre comme règle que tout pas en avant ne peut aller que dans cette direction et qu'il faut faire un pas chaque jour. »

Puis il évoque le budget, dont le déficit atteint 6 milliards et demi. Il annonce aux députés que, grâce à ses efforts, les impôts supplémentaires dont Paris voulait voir frapper la population algérienne pour combler ce « trou » ne seront pas perçus. Au contraire : le gouvernement Edgar Faure a accepté de tenir la promesse faite par M. Mendès France avant sa chute, de consacrer 40 milliards aux investissements économiques et sociaux.

Jacques Soustelle parle alors de son plan :

« Sans formuler, dit-il, un programme définitif, je veux mettre l'accent sur ce qui me paraît indispensable, en tout état de cause. Vieux pays et pays neuf en pleine transition, l'Algérie voit grandir son peuple plus vite que ses ressources. L'histoire et l'exemple du monde entier nous démontrent qu'à un tel état de choses, il n'y a qu'une réponse : modernisation de l'agriculture, industrialisation et grands travaux. Pour nourrir, loger ses fils, l'Algérie doit se rénover ! Il faut une politique de plein emploi et de rendement. Nous avons à parer au plus pressé : donner du travail et du pain. Il s'agit, par un effort concerté, de soulever le poids d'une misère séculaire. Nous devons lutter contre l'ignorance, former des élites, faciliter une large accession des Algériens autochtones aux emplois publics et privés. »

Le gouverneur général prévoit 5 milliards pour lancer un plan

complémentaire d'urgence, pour construire des chemins, créer de nouveaux secteurs d'amélioration rurale (SAR), forer ou aménager des points d'eau. Le doublement du rythme du plan de scolarisation devrait permettre de construire 1 200 classes en 1955-1956 (600 ont été édifiées l'année précédente).

Mais le « plan Soustelle », la promotion des Musulmans, ne peuvent se concrétiser sous la menace permanente des rebelles. Il faut donc accroître les moyens militaires, mais aussi modifier profondément les méthodes opérationnelles. Il est également indispensable de lutter, non seulement contre les terroristes, mais aussi contre tous ceux qui, ouvertement, les encouragent et les soutiennent.

Le 3 avril, l'état d'urgence est voté par les deux Assemblées. La loi, qui paraît au *Journal officiel* du 7, doit permettre d'assigner à résidence les individus dangereux pour l'ordre public. Mais cette loi n'est valable que pour six mois, et elle ne serait plus applicable si le Parlement venait à être dissous. Comme toujours, l'Assemblée nationale et le Sénat sont incapables de prendre des décisions énergiques.

En attendant l'arrivée, toujours promise et toujours différée, des renforts demandés par le commandement d'Alger, le général Parlange se voit confier le commandement du Sud-Constantinois. Cet officier, spécialiste de la pacification, qui connaît admirablement les Berbères, s'attache aussitôt à redresser la situation dans l'Aurès. Il crée des Groupes mobiles de police rurale (GMPR) formés de Musulmans qui vont employer les méthodes mêmes des fellagha.

Mais tout cela demande du temps et l'état d'esprit, tant en métropole qu'en Algérie, se dégrade rapidement. Le temps, en outre, joue contre les Français qui ont toujours du retard sur la rébellion.

Ce n'est que le 5 mai que le gouvernement prend la décision d'envoyer en Algérie les jeunes soldats du contingent.

Mais le gouvernement de M. Edgar Faure entend agir progressivement. Avant d'envoyer de l'autre côté de la Méditerranée les appelés se trouvant alors sous les drapeaux, il rappelle les disponibles. Ce n'est qu'ultérieurement, et en portant à trente mois la durée du service militaire, qu'il mettra des unités du contingent à la disposition de la 10e région militaire.

A la fin du printemps, 10 bataillons d'infanterie, un régiment de reconnaissance et 8 escadrons de la garde mobile débarquent à Alger. S'ils sont satisfaits de l'arrivée de ces renforts, le gouverneur général et les responsables militaires les estiment déjà insuffisants. Car l'été approche et, avec lui, la sécheresse. Le général Parlange propose donc de retirer du Sud et des Nementchas les faibles effectifs qui s'y trouvent et qui supporteraient difficilement le climat. Cette zone est donc libre pour les rebelles. Il est entendu que les troupes françaises y retourneront en force à l'automne, mais qu'y trouveront-elles alors ?

Entre-temps, les 17 et 24 avril, ont lieu les élections cantonales. Pour la première fois, les conseils généraux vont être formés, à parité, d'élus des deux

collèges. Jusque-là, les Européens disposaient des trois cinquièmes des sièges, les deux cinquièmes restants allant aux autochtones.

Malgré la pression des rebelles, malgré aussi quelques irrégularités dues autant à des Européens qu'à des Musulmans, les élections se déroulent sans incident grave. Elles permettent de constater que le communisme n'a fait aucun progrès, dans l'une comme dans l'autre des communautés, et que les partisans de Ferhat Abbas n'ont qu'une audience fort limitée.

Mais, au même moment, se tient à Bandoeng – du lundi 18 au dimanche 24 avril – la conférence afro-asiatique, dite des « peuples du tiers monde ». Cette réunion va apporter un appui considérable aux rebelles d'Algérie.

Recrudescence du terrorisme

A Paris, les amateurs de théâtre applaudissent *les Sorcières de Salem, les Œufs de l'autruche, la Famille Arlequin, Ah ! les belles bacchantes !* et *la Cerisaie*, de Tchékov. Devant les cinémas, on fait la queue pour voir *les Pépées font la loi, Du rififi chez les hommes, Pas de souris dans le business, Ça va barder* ou *French Cancan*, le dernier en date des films de Renoir.

A Alger, on donne *Napoléon*, de Sacha Guitry, *les Diaboliques*, de Clouzot, et encore *Ça va barder* : Eddie Constantine fait recette des deux côtés de la Méditerranée.

Jacques Soustelle, lui, est à Lyon où il inaugure le stand de l'Afrique du Nord à la Foire internationale. Dans le discours qu'il prononce, le gouverneur général affirme que « sur le plan de l'économie, l'intégration de l'Algérie à la France devrait être une réalité ». Et, s'élevant contre « certaines campagnes alarmistes », il déclare qu'à part quelques centaines d'agitateurs opérant dans une zone très limitée, l'Algérie est aussi calme que n'importe quel département français.

« L'Algérie travaille, dit-il. Et, si elle traverse une crise de croissance, j'ai confiance qu'elle en sortira plus grande, plus forte, plus française que jamais… »

Propos optimistes d'un homme qui ne connaît que trop bien la réalité. Ils ne feront cependant que confirmer l'opinion de la majorité des Français qui pensent que « les Pieds-noirs en rajoutent » et que l'affaire algérienne ne mérite pas tout le bruit que l'on fait autour d'elle…

A Bandoeng, cependant, les délégations qui se succèdent à l'aérodrome, sur l'invitation du docteur Sastroamidjojo, premier ministre d'Indonésie, s'apprêtent à « manger du colon ». Le thème de la réunion est, en effet, « l'anticolonialisme » et, de Chou En-laï à Nasser, de Nehru à Norodom Sihanouk en passant par les représentants de l'Irak, de l'Iran, du Liban, de la Jordanie, du Japon, des Philippines, de l'Arabie saoudite, de la Syrie, de la Thaïlande, de la Turquie, du Viêt-nam du Sud, tout le monde veut dénoncer les atteintes à la liberté de la France, de l'Angleterre, du Portugal, de la Hollande et de bien d'autres pays encore.

L'Afrique du Nord n'a pas de représentant. Elle n'a que des observateurs : Allal el Fassi pour l'Istiqlal (Maroc), Salah ben Youssef du Néo-Destour (Tunisie), Mohamed Yazid et Hocine Aït Ahmed (Algérie).

Si ces observateurs n'ont pas le droit d'intervenir à la tribune, ils ne vont pas manquer d'utiliser à leur avantage la présence à Bandoeng des représentants de la presse internationale.

C'est Salah ben Youssef qui parle le premier, au nom des « trois pays frères ». Au cours d'une conférence de presse, il déclare :

« Le fait nouveau pour nous, à Bandoeng, c'est notre intention d'inclure l'Algérie à côté de la Tunisie et du Maroc, d'introduire le problème algérien sur le plan international. C'est aussi l'intention de plusieurs membres de la conférence. Il y a nécessité de créer une intervention, une intervention pacifique de tous les pays ici représentés. Sous quelle forme ? Ce sera l'affaire des membres de la conférence de le décider. Nous ne sommes pas des provocateurs…

» En vérité, nous ne voyons pas quel pays pourrait être hostile à notre cause. Et si nous avons obtenu une fois un soutien unanime pour la Tunisie devant l'ONU, comment ne pas l'obtenir ici, en faveur de l'Algérie, ici où il y a des pays qui ne sont même pas encore membres de l'ONU ? »

Et voici Yazid :

« Louanges à Dieu ! Nous avons beaucoup d'amis. Autant d'amis que la France ! Nous n'avons d'autre volonté que de libérer une patrie sous les chaînes. L'Algérie n'est pas territoire français ! »

Aït Ahmed, lui, est plus violent :

« La France veut exterminer le peuple algérien. Elle a des méthodes pires que la Gestapo ! »

Cette phrase provoque de vives réactions parmi les journalistes occidentaux. Un reporter anglais lance :

« Vous gâchez votre cause par vos exagérations ! »

Salah ben Youssef bondit :

« Vous, si vous n'êtes pas content, sortez. »

Et d'ajouter, avec un éclat de rire :

« Le climat a certainement ébranlé les nerfs de ce monsieur. Il devrait vite retourner à Londres se faire soigner ! »

Mais Aït Ahmed reprend la parole :

« Notre révolte du 1er novembre et la solidarité évidente des masses algériennes avec l'Armée de libération algérienne sont un témoignage de foi. Au moment où apparaissent des signes de détente internationale, de libre discussion et de solution pacifique, la France s'en tient à la déclaration de M. François Mitterrand devant le Parlement français, selon laquelle "la seule négociation, en Algérie, c'est la guerre".

» C'est pour mettre un terme à cet état d'insécurité, dont le colonialisme porte seul l'entière responsabilité, que la Ligue arabe n'a pas, un seul instant, cessé d'alerter l'opinion mondiale… »

La Ligue arabe… Nasser…

Le rapprochement est vite fait. Sans doute, à la tribune, le Bikbachi se montre-t-il réservé, prudent. On attendait de lui un discours violemment

anticolonialiste, antioccidental. Mais il apparaît modéré, beaucoup moins « dur » que certains autres délégués.

En réalité, c'est dans la coulisse qu'il traite avec les « observateurs » venus d'Afrique du Nord, et surtout avec les représentants des fellagha.

En tout cas, Nasser approuve chaudement l'interminable motion finale, votée par les vingt-neuf pays participants, et notamment le recours à l'ONU pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. La conférence « presse le gouvernement français » d'accorder l'indépendance à ces trois pays et « d'aboutir sans retard à la solution pacifique de cette question ».

L'appui du Caire aux rebelles algériens se manifeste surtout par « La Voix des Arabes », une arme psychologique puissante. Cet émetteur radio, installé aux portes de la capitale égyptienne, diffuse à longueur de journée des chants, des slogans, des discours propres à enflammer « ceux qui luttent contre l'oppression française en Algérie et pour la liberté ».

« La Voix des Arabes », dont la puissance permet l'écoute dans le bled, sur les plus modestes transistors, publie des fausses nouvelles qui feraient sourire des auditeurs plus avertis, monte en épingle les moindres difficultés rencontrées par la France sur le plan international, donne des informations fantaisistes à propos de l'armée française mais exalte, en revanche, l'importance de la plus petite des opérations menées par les rebelles. Des chanteuses arabes psalmodient à satiété des chants guerriers, tandis que des speakers exaltés affirment que l'Islam tout entier est avec l'Armée de libération algérienne.

Cette propagande, qui a commencé peu après le 1er novembre 1954 et qui va se poursuivre durant toute la guerre d'Algérie, joue un rôle considérable dans le moral des rebelles.

En fait, au début de l'année 1955 et au printemps, les actions des fellagha sur le terrain sont assez limitées. Il s'agit plus de coups de main, d'attentats, d'exécutions sommaires de notables musulmans, voire de simples paysans, favorables à la France, que de la mise en œuvre d'un plan concerté.

C'est surtout dans la zone méridionale de l'Aurès et des Nementchas que les bandes se réclamant de l'Armée de libération nationale multiplient leurs actions. Elles sont placées sous la direction de Bachir Chihani dit Si Messaoud, un jeune homme cultivé d'origine arabe, ancien maître d'internat au Lycée de Constantine. Bachir Chihani, qui est en relations suivies avec Tripoli et Le Caire, est sans doute le premier de tous les chefs de la rébellion qui essaie d'inculquer à ses troupes les rudiments d'une doctrine nationaliste. Il a été l'organisateur de l'attentat du 1er novembre 1954, qui a coûté la vie au couple Monnerot et au caïd Hadj Sadok.

En quelques mois, ce jeune révolutionnaire prend une très grande importance, et son autorité s'étend de la côte nord-est au Sahara. Ben Bella, qui lui écrit souvent du Caire, le met en garde contre la jalousie de certains autres chefs. Mais Bachir, qui a installé son PC dans les gorges du Djeurf, se croit invulnérable.

Pourtant, un jour, attaqué par les troupes françaises, il sera obligé de s'enfuir. Dès lors, la suspiscion va peu à peu saper son autorité et, finalement, il sera assassiné par deux de ses lieutenants.

Dans son PC abandonné en hâte, les troupes françaises découvriront des documents qui en apprendront plus à l'état-major que tous les renseignements péniblement recueillis jusque-là.

Cependant, durant les premiers mois de 1955, Bachir Chihani se sert de toute son autorité pour lutter contre les Français et contre ses coreligionnaires qu'il juge trop favorables à la France. Le 13 avril, il monte une embuscade dans laquelle huit tirailleurs trouvent la mort. Trois jours plus tard, un autre commando rebelle attaque, dans les ravins de Kheirane, une petite colonne. Le commandant Miquel et un aumônier, le Père Jacq, sont tués.

Les coups de main se succèdent durant tout le mois d'avril. L'insécurité s'installe dans le Nord-Constantinois. Un goum est même investi et désarmé par une forte bande de fellagha, dans le secteur de Jemmapes-Condé Smendou.

Le général Parlange, malgré les moyens insuffisants dont il dispose, lance alors une série d'opérations dans les Aurès. Il obtient du commandement d'Alger que le colonel Ducourneau vienne s'installer, avec ses parachutistes, au col des Oliviers et dans la région de Condé Smendou. Ducourneau lui-même organise son PC à El Arrouch.

La présence des paras ne décourage pas les rebelles. Connaissant admirablement le pays, disparaissant dès leurs coups portés, ils sont insaisissables. Bien souvent, quand, après une embuscade ou l'incendie d'une ferme, les soldats français arrivent, ils ne rencontrent que quelques bergers impassibles ou des paysans indifférents. Ce sont ces hommes qui, un peu plus tôt, ont participé au coup de main et qui, leurs armes bien cachées dans quelque grotte, ont repris aussitôt leur apparence paisible.

Le 10 mai, nouvelle embuscade entre El Milia et Catinat. Deux gendarmes sont tués et deux autres blessés. En même temps, des barrages de troncs d'arbres sont disposés sur les routes de Djidjelli et de Philippeville à El Milia. On entend des rafales de mitraillettes sur les crêtes, et la population est persuadée que les rebelles sont partout. Mais, comme d'habitude, quand les parachutistes arrivent, ils ne trouvent plus trace des assaillants.

Cette tactique est payante pour les rebelles et l'état-major d'Alger note qu'il faut toujours « repartir sur de nouvelles bases ».

En apprenant l'embuscade d'El Milia, Jacques Soustelle décide de se rendre sur place pour tenter de réconforter la population européenne comme la population musulmane. Il se rend compte de la faiblesse des moyens dont disposent les militaires dans cette région. Mais il constate également que les bruits les plus effarants se propagent à une vitesse extraordinaire. Il apprend ainsi qu'on le croyait mort car, disait-on, son avion s'était écrasé dans les montagnes. Certains affirmaient qu'il était tombé dans une embuscade.

A El Milia, Soustelle trouve le général Allard, le préfet Dupuch, l'administrateur Raymond et Vigo, l'administrateur-adjoint, ainsi qu'une unité de parachutistes qui vient d'arriver.

On fait le point. On décide d'un dispositif de couverture. Mais les effectifs sont si peu importants, dans cette région, que, pratiquement, ils se trouvent maintenant tous rassemblés dans les rues d'El Milia. Les rebelles, toujours parfaitement renseignés, n'éprouveraient aucune difficulté s'ils voulaient, dans les heures qui suivent, organiser une embuscade à quelques kilomètres de là.

Après cet entretien avec les responsables, Soustelle remonte dans son hélicoptère. Le dernier des Européens présents dont il prend congé est l'administrateur Raymond. Il ne le reverra pas vivant, car il sera assassiné quelques semaines plus tard.

Sur le chemin du retour vers Alger, le gouverneur général fait halte à El Arrouch, où il rencontre Ducourneau. C'est la première fois que les deux hommes se voient. Ils sympathisent immédiatement. Du colonel, Soustelle écrira plus tard :

« C'est un chef digne de l'estime dans laquelle le tiennent ceux qu'il commande aussi bien que ceux sous les ordres desquels il sert ; esprit clair qui comprend sa mission, cœur assez ferme et assez humain pour la remplir avec toute l'énergie indispensable, sans tolérer aucun excès. »

Le gouverneur général retrouve Alger, où l'atmosphère est de plus en plus lourde. Pourtant, les élus musulmans à l'Assemblée algérienne hésitent à s'engager du côté de la rébellion. Ferhat Abbas ne perd pas l'espoir de se voir considérer, par Paris, comme l'interlocuteur algérien le plus valable. Il a, en effet, en métropole, de nombreux amis politiques sur lesquels il compte pour, le moment venu, l'appuyer auprès du gouvernement.

Mais le jeu du pharmacien devenu leader de l'UDMA est subtil. S'il entend conserver ses relations européennes, il n'en flatte pas moins les Musulmans. On l'a bien vu au cours de la campagne pour les élections cantonales. A Djidjelli, le discours prononcé par Ferhat Abbas a été acclamé. L'homme sait être démagogue :

« Je n'ai pas l'intention, s'écrie-t-il, de passer mes vacances à Vichy, de me faire construire des châteaux. J'estime, en effet, qu'un pays qui vit sous le régime colonial est un pays esclave… Nous sommes tous logés à la même enseigne, à savoir que nous sommes des esclaves et qu'il y a des maîtres qui nous exploitent… Je les plains, les intellectuels qui essaient de vivre une vie personnelle ! Moi, j'ai choisi la vie publique. C'est dans la mesure où le docker de Djidjelli est respecté, vit dans la dignité, vit dans le bonheur, que moi je pourrai bénéficier de ma dignité et de mon bonheur ! »

Parlant tantôt en français, tantôt en arabe, Ferhat Abbas continue :

« Le colonialisme nous répète tous les jours qu'il a créé pour nous des écoles, des routes, de la lumière et de l'eau dans les mechtas. Cependant, s'il

donne les semences ou construit les routes, il veut, par contre, tuer notre âme, notre langue, notre religion, notre dignité, et aussi le drapeau de l'émir Abd el-Kader…

» Le colonialisme ressemble à une dent cariée qui infecte l'organisme et qu'il faut enlever… Frères, le colonialisme proclame que l'Algérie est une partie de la France, mais l'Algérie se trouve en Afrique du Nord, et les Algériens sont des Africains, non des Français !

» L'UDMA s'adresse au gouvernement français pour lui dire ceci : "Tant que vous continuerez à proclamer que l'Algérie est française, nous répliquerons, quant à nous, par ceci : l'Algérie est arabe. Si le gouvernement français change cette affirmation, nous nous abstiendrons de dire que l'Algérie est arabe." Alors, eux et nous, nous commencerons à proclamer la même vérité : l'Algérie est algérienne !

» Ceux que le colonialisme a appelés des hors-la-loi, qui sont-ils ? Eh bien, depuis 1948, c'est le régime colonial qui défie la loi. Les hors-la-loi, ce sont les préfets, ce sont les maires, ce sont les administrateurs des communes mixtes. Le mouvement national s'est unifié parce que le colonialisme l'a exigé ; nous marcherons la main dans la main jusqu'à la victoire commune ! »

Quand Ferhat Abbas affirme que le mouvement national s'est unifié, il ne dit pas toute la vérité aux Musulmans qui l'écoutent. Car les chefs de l'Armée de libération nationale sont bien loin d'être d'accord avec le leader de l'UDMA. Pas plus d'ailleurs qu'ils ne le sont entre eux. On s'en rendra bientôt compte…

Toujours est-il que c'est le même homme, le même Ferhat Abbas qui, le 1er janvier précédent, envoyant ses vœux à un haut fonctionnaire du gouvernement général, écrivait :

« Ferhat Abbas vous remercie et vous assure de sa ferme volonté de construire une Algérie nouvelle avec la France et les Français d'Algérie, pour le bonheur de tous… »

La situation évolue vite…

Les Oulémas – les docteurs de la Foi – qui soutiennent financièrement la rébellion et qui espèrent tirer bénéfice du succès de la révolution, se montrent beaucoup plus violents. Ils menacent sans la moindre réserve et les Européens, et les Musulmans qui entendent continuer à vivre en paix avec eux.

A la grande mosquée de Constantine, l'un d'eux, le cheikh Kheireddine, s'écrie :

« Nous lutterons contre les suppôts du colonialisme et les traîtres… Le peuple d'Algérie ne sera pas mis en esclavage. Mourront les premiers ceux qui veulent sa perte. »

Quant au cheikh Bencheikh el Hocine, il affirme :

« Ne soyons pas timorés, endormis et sans réaction devant un ennemi agissant et bien vivant, lui. Il croirait, cet ennemi, que nous sommes des vaincus… C'est de ces mosquées que sortiront nos généraux, nos chefs de

guerre, notre armée. Sous peu, nous atteindrons notre but, et l'heure est proche où nous reprendrons possession de nos biens. Dieu est avec nous. La victoire est proche ! »

Devant ces propos de plus en plus violents, Musulmans modérés et Européens s'inquiètent. Si certains font encore confiance à l'armée et à l'administration, ils sont de moins en moins nombreux. Les Européens, surtout, demandent que tout soit mis en œuvre pour écraser la rébellion.

La presse, d'ailleurs, n'est pas étrangère à l'alourdissement de l'atmosphère. A de très rares exceptions, les journaux « montent en épingle » les moindres actes des fellagha, soulignant, du même coup – sans avoir, bien sûr, besoin de l'écrire – les difficultés que rencontrent les militaires.

Les rumeurs, les anecdotes inventées de toutes pièces, les tracts qui commencent à apparaître, ne font qu'aggraver la situation.

On accuse les autorités de ne pas donner à l'armée les moyens qui lui seraient nécessaires, de lui donner des ordres inapplicables. Dès qu'un attentat, une embuscade, sont connus, alors des manifestations s'organisent, dont le but est de dénoncer « l'incapacité », pire même, « la volonté d'abandonner l'Algérie » du gouvernement général et de toute l'administration.

Certains élus européens accusent même ouvertement Jacques Soustelle de « faire le jeu des séparatistes ». Le gouvernement n'échappe pas aux critiques qui, d'ailleurs, sont reprises non seulement par la presse d'Algérie, mais également par de nombreux journaux de la métropole.

On verra même, au début de l'été, après un attentat qui coûte la vie, dans des conditions atroces, à deux Européens, une foule de manifestants envahir la sous-préfecture de Batna et tout y détruire, sous l'œil impassible des Musulmans et, sans aucun doute, à la grande joie des rebelles.

Il est bien sûr, facile de comprendre l'état d'âme des Français d'Algérie qui ont, de plus en plus, l'impression qu'on les abandonne. Ils n'ignorent rien des manœuvres politiques qui se déroulent à Paris où certains élus n'hésitent pas à affirmer que « cette histoire est sans intérêt et qu'il n'y a qu'à laisser les Pieds-noirs et les Arabes se débrouiller entre eux ». Tel qui, hier, soutenait la politique algérienne de Mendès France, combat celle d'Edgar Faure, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la grandeur de l'Etat. Celui-là, et d'autres, changeront d'avis quand changera le gouvernement…

Un nouveau rapport de la 10e région militaire, parvenu à Paris, décrit parfaitement la situation. On y lit que la propagande rebelle, mise au goût européen par les communistes, commence à atteindre certaines unités. Le même rapport fait mention de l'état d'esprit de la population :

« Dans certaines régions, les Européens sont totalement démoralisés. Ils sont exaspérés par les attentats, inquiets de l'extension de la rébellion, frappés du mutisme et de l'hermétisme des Musulmans. En dépit de l'interdiction du gouverneur général, ils se préparent à former des groupes d'autodéfense.

Certains industriels et commerçants envisagent de rentrer en métropole à la première occasion. Les colons du bled prônent des mesures sévères et brutales contre la rébellion… »

Quant à la population musulmane, elle est de plus en plus sensible aux « exploits » des rebelles. La propagande politique et religieuse fait son œuvre. Le fossé se creuse, chaque jour plus profond, entre les deux communautés. Seuls, peut-être, les anciens combattants représentent-ils encore une masse sur laquelle il est possible de fonder quelque espoir.

Le rapport souligne également la faiblesse de l'administration :

« La campagne électorale est venue exciter les esprits. L'adversaire effectue une campagne de propagande auprès des militaires nord-africains, par voie de tracts et par contact direct. On constate déjà, chez nombre de nos tirailleurs, une certaine évolution. En novembre 1954, ils ont marché contre des bandits ; maintenant, ils considèrent leurs adversaires comme des coreligionnaires égarés.

» Les rebelles s'organisent un peu mieux chaque jour. Les bandes, plus étoffées, sont plus nombreuses. Les populations sont méthodiquement terrorisées. Tous les Musulmans favorables à la France sont considérés comme des traîtres et promis aux pires châtiments. Les exécutions sont de plus en plus nombreuses, et font l'objet d'une grande publicité.

» Après le Constantinois, l'Algérois est maintenant touché. Des conseils de villages s'organisent sous le contrôle des fellagha… »

Ce rapport, officieux, est complété par une note du général Cherrière, qui reconnaît que le plan d'assainissement est maintenant dépassé et qu'on n'en est plus à ce que l'on pourrait appeler une « solution croupion ». Il faut maintenant se battre pour conserver au moins ce que l'on possède.

Le maréchal Juin, qui suit avec une attention angoissée ce qui se passe dans cette Algérie qui lui est si chère – il est né à Bône – et qui est parfaitement renseigné par de nombreux officiers qui ont combattu sous ses ordres, décide d'intervenir auprès du président du Conseil. Le 18 mai, il écrit à Edgar Faure :

« La situation est très grave en Algérie. Les derniers renseignements reçus laissent prévoir que nous allons vers une insurrection généralisée sous le signe de la guerre sainte, dans l'ensemble du Constantinois. Il est absolument indispensable que l'on pare immédiatement à ce danger si on ne veut pas se trouver en présence d'une vague d'assassinats en masse des Français de souche et des Français musulmans fidèles, d'une catastrophe dont les répercussions s'étendraient à l'ensemble du Maghreb. Je suis fermement convaincu que le sort de la France en Afrique du Nord va se jouer en Algérie dans les jours qui suivent. »

Juin demande instamment au gouvernement que soient affectés au Constantinois les effectifs stationnés en Tunisie et au Maroc, que soit mise sur pied une organisation d'autodéfense pour protéger les villes et les villages, et que soit créé un « Comité de guerre ».

« Car, ajoute le vainqueur du Monte Cassino, nous sommes pratiquement en état de guerre en Afrique du Nord. Le comité assurerait à l'échelon gouvernemental, avec la participation des chefs d'état-major et de l'inspecteur des forces armées d'Afrique du Nord, la coordination permanente des efforts et la haute direction de la mise en œuvre des moyens. »

Edgar Faure se rend bien compte que le maréchal a raison. Mais, s'il est le chef du gouvernement, il ne peut agir à sa guise. Il doit tenir compte de l'opposition parlementaire – dont une partie se trouve chez ses propres amis – et de l'opinion publique dans la métropole.

Les seuls renforts valables dont il peut cependant disposer sont constitués par les troupes qui se trouvent encore en Indochine. Il avertit Juin qu'il a donné des ordres pour que trois bataillons européens soient immédiatement embarqués à Saïgon à destination de l'Algérie. Edgar Faure indique également qu'il prépare le départ d'autres unités d'Extrême-Orient vers l'Afrique du Nord et, cela, malgré l'opposition de l'armée, qui a prévu que 20 000 hommes resteront basés au cap Saint-Jacques. Mais la position des Etats-Unis à l'égard de la France rend maintenant inutile le maintien coûteux de troupes au Viêt-nam.

Ce qui inquiète également le maréchal Juin, c'est la situation au Maroc.

Cette situation, il n'en ignore rien puisque, d'avril 1947 à juillet 1951, le maréchal a occupé les fonctions de résident général à Rabat. Juin connaît bien le sultan Mohammed ben Youssef. Des liens amicaux existent entre les deux hommes, depuis les années qui ont précédé la guerre et permis l'achèvement de la pacification. Pour le maréchal, le sultan est toujours un grand ami de la France. Le nouveau résident général sait que Mohammed V souhaite obtenir l'autonomie de son pays, mais il trouve normal qu'il se montre patriote et qu'il veuille émanciper son peuple.

Aussi quand, nouveau résident, il arrive à Rabat, le maréchal est-il profondément surpris des changements qui se sont produits chez le souverain. Entouré par des familiers nationalistes, et notamment par des membres de l'Istiqlal, le sultan montre que leurs arguments ne le laissent pas insensible. Dans un discours prononcé à Tanger, le 10 avril 1947 – quelques jours avant l'arrivée du maréchal – il n'a pas caché que ses yeux se tournaient désormais vers le monde arabe, et que le protectorat de la France lui était pesant.

La situation s'alourdit rapidement. De plus en plus, le Palais fait obstacle aux décisions de la France. Le résident général a, d'ailleurs, reçu des consignes précises de Paris. En cas d'affrontement, elles prévoient « soit une abdication volontaire, soit une déposition provoquée par l'autorité française elle-même ». Et les instructions ajoutent : « Ce risque est, dès à présent, accepté et il paraît désirable que Sa Majesté en ait pleinement l'impression. »

Mais au Maroc, il existe une opposition au sultan, opposition qui se manifeste dans de nombreuses tribus, en grande majorité berbères, ralliées de fraîche date. Ces tribus sont plus portées vers la France que vers le sultan,

représentant d'une autorité qu'elles ont toujours combattue.

Mohammed V tente bien de conquérir l'estime de ces farouches guerriers. Mais il emploie des méthodes qui, au contraire, les heurtent. Traditionalistes, fidèles aux croyances maraboutiques, ils se voient interdire l'exercice de leur religion par un souverain qui entend les amener dans le giron de l'Islam. Sans doute, ces tribus continueraient-elles à vivre en marge du royaume sans tenter quoi que ce soit contre le sultan, si un grand seigneur berbère, El Glaoui, pacha de Marrakech, ne prenait, lui aussi, parti contre le souverain.

Il ne s'agit cependant, que d'une opposition courtoise. Mais Mohammed V va commettre une grave erreur. A la suite de l'intervention de deux de ses conseillers, attaquant violemment la France, le Glaoui élève une hautaine protestation. Ancien compagnon de Lyautey, il sait ce que son pays doit aux Français. C'est alors que le sultan le fait prier, peu après, par son grand vizir, de ne plus remettre les pieds au palais.

C'est la pire des offenses qu'il puisse faire au Glaoui. Dès qu'elle est connue, les tribus berbères se rassemblent et exigent la déposition du sultan. Le maréchal Juin tente d'arranger les choses. Après bien des difficultés, il parvient à obtenir du souverain qu'il fasse une déclaration désavouant les méthodes de l'Istiqlal.

Si le parti nationaliste, apparemment, se met quelque peu en sommeil, il n'en abandonne pas, pour autant, ses objectifs. En juillet 1951, Juin quitte le Maroc. Il est remplacé par le général Guillaume. Celui-ci trouve une situation toujours tendue. Il va bientôt constater que le sultan Mohammed V conserve toutes ses attaches avec l'Istiqlal.

En décembre 1952, des troubles sanglants éclatent à Casablanca, qui coûtent la vie à plusieurs Français. Aussitôt, le Glaoui et ses Berbères se mettent en état d'alerte.

Pourtant, les choses semblent s'arranger. Mais la tension demeure. La France, en tout cas, fait savoir qu'elle n'acceptera pas que le sultan soit déposé à la suite d'un coup d'Etat. Malgré l'hostilité avouée du souverain, elle est garante de la monarchie.

Mais le Glaoui entend en finir. Alors que le général Guillaume se trouve en cure à Vichy, au mois d'août 1953, on apprend que l'oncle du sultan, Ben Arafa, vient d'être proclamé sultan religieux de Marrakech. Et, un peu plus tard, tous les pouvoirs lui sont conférés par une « baya » – un acte – portant les signatures des Oulémas et du Maghzen, ce qui fait de lui le souverain légal.

Il est à craindre que les tribus berbères ne marchent sur Rabat et qu'une guerre civile n'éclate. Déjà, les fidèles de Mohammed ben Youssef se livrent à des attentats, notamment à Oudja, où des victimes innocentes sont massacrées. C'est alors que le gouvernement français prend la décision d'éloigner Mohammed V et sa famille. Le souverain est envoyé à Madagascar, le 20 août 1953.

Malheureusement, son successeur n'est qu'un vieillard sans autorité. Cet homme tranquille, aux indéniables qualités, n'est pas fait pour gouverner. Et les fidèles de Mohammed V ne manquent aucune occasion d'exploiter ces faiblesses. Le Glaoui a beau se dépenser, il ne peut empêcher la propagande de faire son œuvre. En outre, le précédent sultan a conservé de nombreux amis en France, qui agissent en faveur de son retour sur le trône.

C'est alors que, le 1er novembre 1954, éclate la rébellion en Algérie. Aussitôt, au Maroc, le bruit court que c'est pour forcer les Français à ramener Mohammed V à Rabat que les fellagha ont pris les armes.

Dans le même temps, l'Espagne, qui durant des années a mené une politique amicale à l'égard de la France, une politique de bon voisinage au Maroc, se tourne de plus en plus vers les pays arabes. Elle a, en effet, besoin d'eux à l'ONU. Mais Madrid en veut à la France pour d'autres raisons et, en particulier, parce qu'elle n'a pas été prévenue du changement de souverain qui allait se produire à Rabat. Bientôt, la zone espagnole du Maroc deviendra une plaque tournante pour les unités de l'Armée de libération, qui y trouveront notamment les camps et les armes qui leur seront nécessaires pour intervenir en Oranie.

Telle est la situation quand le gouvernement Edgar Faure succède à celui de M. Mendès France. Il faut noter que, pris par la question tunisienne, celui-ci ne s'est pratiquement pas inquiété de ce qui se passait à l'ouest du Maghreb.

Aussi, dès le 13 mars 1955 – trois mois avant sa lettre sur le « Comité de guerre » – le maréchal Juin croit-il déjà devoir attirer l'attention du nouveau président du Conseil non seulement sur la situation au Maroc, mais sur tout ce qui se passe en Afrique du Nord.

Après avoir rappelé les conditions dans lesquelles a dû être décidé l'exil du sultan Mohammed et souligné le rôle joué par l'Istiqlal, le maréchal écrit :

« Le terrorisme est le fait d'une conjuration extérieure relevant d'un panarabisme attardé et violemment xénophobe, qui ne vise qu'à l'éviction des Français de l'Afrique du Nord. Organisé dans la clandestinité depuis la fin de la guerre, il a été mis progressivement en œuvre dans trois territoires. Les émeutes de Rabat et de Fès, en 1944, la rébellion du Constantinois en mai 1945, le terrorisme tunisien des années qui ont suivi, les sanglants pogromes d'Oudja de 1948 et les massacres de Casablanca en décembre 1952 sont autant d'épreuves de force se rattachant à la même origine (Ligue arabe et Frères musulmans agissant dans le même sens que le Kominform)… »

Et le maréchal Juin, après avoir brossé un tableau de la situation au Maroc, en ce printemps de 1955, écrit :

« Je ne saurais trop le répéter : la seule faute politique à ne pas commettre en pays d'Islam, c'est bien celle qui consiste à tirer sur ses amis et à donner l'impression qu'on a peur d'un parti qui ne se manifeste que par une propagande mensongère et l'activité d'assassins à gages… »

La conclusion de cette lettre est une mise en garde, valable pour toute

l’Afrique du Nord :

« J’ai voulu vous faire part seulement de ce que je crois être la vérité et vous exprimer l’angoisse que j’éprouve devant certaines tendances au compromis, toujours interprétées comme faiblesse en pays d’Islam, qui, si elles prévalaient, seraient susceptibles de nous mener à des catastrophes. »

En Algérie, cependant, la situation ne s’améliore pas. Bien au contraire. Les attaques contre le gouverneur général et l’administration se multiplient.

« Trop faible, voire suspect de trahison pour les uns, notera Jacques Soustelle, j’étais coupable, pour les autres, de conduire la “répression” et de m’entêter dans une conception, l’intégration, que l’on tint, désormais, pour “dépassée, sans jamais expliquer pourquoi, alors qu’on l’avait approuvée et préconisée quelque temps plus tôt…”

» Je ne parvenais pas à comprendre comment des “nationaux” pouvaient faire aussi bon marché de l’intérêt du pays en accablant d’injures celui – quel qu’il fût – qui se trouvait représenter la France à Alger, en pleine tourmente ; comment des chrétiens, et qui se proclamaient tels avec plus d’insistance que d’humilité, pouvaient montrer tant d’injustice, de passion et d’aigreur ; comment des hommes de progrès pouvaient sacrifier à leur sectarisme les possibilités qu’ouvrait une politique de réformes sincères et s’associer, en fait, avec les tenants du fanatisme le plus rétrograde et le plus féroce… »

Pourtant, à la fin de mai, le « plan Soustelle » est prêt. Le gouverneur général en avise Edgar Faure, qui décide de réunir le « Comité de coordination » qui, sous un nom que le président du Conseil veut moins inquiétant, est le « Comité de guerre » réclamé par le maréchal Juin. La réunion de ce comité a lieu le 7 juin. En principe, ses débats doivent être secrets. Mais il est bien difficile d’empêcher des fuites, quand une trentaine de personnes, militaires, hommes politiques, hauts fonctionnaires, sont ainsi réunies.

Toujours est-il que Soustelle expose son plan, dont les grandes lignes sont, dès le lendemain matin, publiées par la presse. Mais ce qui compte, pour le gouverneur général, c’est l’approbation du comité, que confirme un communiqué de l’Hôtel Matignon.

De retour à Alger, Jacques Soustelle se met aussitôt au travail, réunissant des commissions qui vont avoir pour tâche de matérialiser ses idées. Et, le 28 juin, il déclare à la radio :

« C’est à tous les habitants de l’Algérie, sans distinction d’origine ou de religion, que je m’adresse. Oui, à tous et à toutes car, dans le drame que nous vivons, le destin de tous et de toutes est engagé…

» Ce n’est pas pour revenir au passé, ni même pour perpétuer le présent, que nous défendons l’Algérie contre la subversion et le chaos ; c’est au contraire afin de promouvoir, dans l’ordre et dans la paix, son évolution nécessaire…

» L’avenir, c’est l’intégration, graduelle certes, mais effective, de

l’Algérie à la métropole. Intégration n’est pas assimilation ; l’originalité ethnique, linguistique, religieuse de l’Algérie doit être et sera respectée mais sans qu’elle puisse l’empêcher d’accéder au rang d’une véritable province française dans les domaines administratif, économique, social et politique… »

Soustelle expose alors les grandes lignes de son plan, avant de conclure :

« Je fais appel à tous ceux qui, sur cette terre algérienne, voudront opposer avec moi un front uni aux forces du désordre comme aux tentations de l’immobilisme ; à tous ceux qui pensent, comme moi, que la mission de la France se définit par le progrès humain, à tous ceux qui sont résolus, comme je le suis, à tout faire pour que cette mission se poursuive ici. Formons bloc contre les ingérences de l’étranger, contre les entreprises de dislocation, contre les convoitises qui rôdent autour de l’Algérie. Unissons-nous pour donner à ce pays la paix, sans laquelle rien de positif n’est possible, plus de prospérité et plus de bonheur pour tous ses enfants. »

Cet appel est entendu par une large fraction de la population. De multiples messages, des télégrammes arrivent au gouvernement général, qui émanent aussi bien d’Européens que de Musulmans. Mais nombre d’élus protestent, estimant qu’on ne les a pas consultés, faisant ainsi fi de leurs prérogatives. La Fédération des maires vote une motion « retirant sa confiance » au gouverneur général…

Soustelle, pourtant, a d’autres soucis. Rien ne va plus entre lui et le général Cherrière. Et le commandant de la 10e région militaire, au cours d’un voyage à Paris, s’est durement accroché avec Edgar Faure. Les milieux politiques de la capitale estiment qu’il fait mal son métier, que la « poignée de fellagha » aurait dû, depuis longtemps, être mise hors d’état de nuire.

Finalement, à la fin de juin, le départ de Cherrière est décidé. Reçu magnifiquement à l’Hôtel de Ville d’Alger, le général va ensuite faire ses adieux à Soustelle. L’entrevue est glaciale. Cherrière refuse, dans le cabinet du gouverneur, de prendre la main que celui-ci lui tend. Pourtant, il accepte avec une évidente mauvaise grâce, de serrer la main que Soustelle, qui l’a accompagné jusqu’au grand portail du GG, lui offre une nouvelle fois. Il est vrai que la scène a de nombreux témoins.

Mais la 10e RM « oublie » d’inviter le gouverneur général et ses collaborateurs au cocktail d’adieu qu’elle organise. Le 5 juillet, Cherrière s’embarque pour la métropole. C’est le général Lorillot qui, quelques jours plus tard, va venir prendre en main le commandement de la 10e région militaire.

Cependant, sur le terrain, les unités françaises commencent à marquer des points, aidées, dans le domaine du renseignement, par un homme qui a su réorganiser, en peu de temps, la surveillance du territoire : Gaston Pontal.

Les réseaux terroristes sont décelés, les arrestations se multiplient. Dans le Constantinois, un représentant du Caire tombe entre les mains de la DST : il porte des documents qui démontrent amplement le rôle joué par l’Egypte dans la rébellion.

Sous les ordres du général Beaufre, la 2e division débarque à Alger et va aussitôt s'installer en Kabylie. Dans les Aurès, les Chaouïas, formés en harkas, et utilisant les méthodes de combat des rebelles, obtiennent de nombreux succès.

Malgré les menaces des fellagha, les récoltes peuvent être faites sans dommage. Sur trois millions et demi d'hectares de céréales, moins de quinze cents sont incendiés.

Tout en maintenant son interdiction de former des groupes d'autodéfense ou des milices de Pieds-noirs – ce qui lui vaut des attaques d'une extraordinaire violence de la part des maires du Constantinois – Soustelle rappelle des disponibles pour encadrer les groupes de défense rurale.

Le 14 juillet, le gouvernement annonce que la mission du gouverneur général, qui devrait expirer le 31, est renouvelée pour six mois. L'annonce de cette décision, faite avant le défilé traditionnel devant le monument aux morts d'Alger, est bien accueillie, et le gouverneur général, qui préside le défilé, est très applaudi.

Mais cette satisfaction, pour Jacques Soustelle, est mêlée d'inquiétude. En effet, les nouvelles qu'il reçoit du Maroc sont loin d'être brillantes. M. Gilbert Granval, qui a succédé au général Guillaume, se rend compte que l'on court vers une catastrophe. Et, au Caire, on jette de l'huile sur le feu. « La Voix des Arabes » est déchaînée, appelant toute l'Afrique du Nord à se soulever pour que revienne le sultan Mohammed ben Youssef.

« Le 20 août, répète-t-elle, anniversaire du départ du sultan, doit être marqué par une recrudescence de la lutte de nos frères contre l'impérialisme français ! »

Sans doute, en Algérie, rares sont ceux, parmi les Musulmans, qui connaissent la signification de cette date. Mais la propagande se déchaîne. Dans les casbahs, dans les douars, dans le bled, le « téléphone arabe » fonctionne. Et c'est avec une véritable angoisse que les responsables voient s'écouler les jours.

Car si des résultats ont pu être obtenus, au cours des dernières semaines, dans la lutte contre les fellagha, les moyens dont dispose le commandement sont encore loin d'être suffisants pour empêcher les rebelles d'agir. Il faudrait 68 000 hommes dans le seul Constantinois : il n'y en a que 21 000. Au 1er juillet, les forces françaises, dans toute l'Algérie, ne comptent que 114 000 hommes de toutes armes.

Aussi, d'accord avec le gouverneur général, Lorillot reprenant les estimations de Cherrière, demande l'envoi d'urgence de 30 bataillons, de 18 escadrons de cavalerie et de blindés, de 10 compagnies de transport – au total 30 000 hommes – ainsi que des hélicoptères, car il n'y a encore, en Algérie, que 15 Bell et 7 Sikorski. Pour ces derniers appareils si précieux en cas d'intervention rapide de parachutistes, les Américains font montre de mauvaise volonté, car, disent-ils, ils n'entendent pas aider les Français à mener leur guerre colonialiste…

A l'appui de la demande de Lorillot, Soustelle envoie à Edgar Faure un rapport soulignant l'insuffisance des moyens dont il dispose. Il fait ressortir que si l'adversaire parvient à généraliser la rébellion, le dispositif sera réduit à l'impuissance. Il n'y a pratiquement rien en Oranie, alors que la situation est de plus en plus tendue au Maroc, il y a peu de chose dans l'Algérois, sauf en Kabylie, rien ou presque à l'ouest d'El Milia, au sud de Tébessa et de Khenchela, des forces médiocres à la frontière algéro-tunisienne. Les moyens dont dispose le commandant en chef sont concentrés dans l'Aurès et en quelques points du Nord-Constantinois. Des renforts sont donc, immédiatement, indispensables.

Les consignes données par les chefs rebelles pour le 20 août sont confirmées de diverses sources. Aussi, le 18, Soustelle demande-t-il au général Lorillot de mettre toutes ses unités en état d'alerte. Le gouverneur général se rend à la frontière algéro-tunisienne, où il a rencontré quelque temps auparavant le résident général en Tunisie, le général Boyer de la Tour, afin de mettre en place un dispositif de blocage. Soustelle constate que le système est en place, mais le filet a des mailles bien larges, faute d'effectifs suffisants, notamment aux alentours de Souk-Ahras et au sud-est de Tébessa. Il sera bien difficile d'empêcher l'entrée en Algérie de commandos de l'Armée de libération qui, nul ne l'ignore, s'entraînent en territoire tunisien.

A son retour à Alger, Soustelle trouve un rapport de Lorillot, rédigé en complément à sa demande de renforts. En prenant la place de Cherrière, le nouveau commandant en chef a constaté que son prédécesseur n'a rien exagéré de la situation. Il rédige donc une note dans laquelle il souligne que si sa demande de nouvelles unités peut paraître lourde, « elle a été calculée en fonction des conditions d'emploi actuel des troupes. Sur les grandes surfaces algériennes et devant la complicité du silence, le nombre compte plus que la puissance de feu ».

« L'ossature du commandement, poursuit Lorillot, doit être renforcée. Il ne faut pas omettre le problème des unités à base de Français musulmans, opérant chez elles dans des régions contaminées. Ces troupes sont très sensibles. »

Le commandant en chef préconise donc, d'une part, d'affecter en Algérie un maximum de bataillons européens en échange d'unités nord-africaines, d'autre part, d'accroître la proportion des Français de souche servant dans les unités algériennes.

Puis, à son tour, Lorillot évoque le moral des troupes, qu'il qualifie de « souvent moyen ».

Les causes en sont diverses. Pour lui, il y a d'abord l'Indochine et ses conséquences dans l'ordre physique – les troupes revenant d'Extrême-Orient sont fatiguées – et moral : on ne croit pas au succès.

Le « nomadisme » des unités et des cadres est source de soucis et a des conséquences sur le plan familial. Enfin, l'intendance n'est pas adaptée à la vie en campagne, l'administration militaire ayant trop tendance à maintenir la

réglementation du temps de paix.

La punition des rebelles doit, d'autre part, être exemplaire. Il faut, souligne le général, que les sanctions soient rapidement décidées et immédiatement suivies d'exécution :

« Seules, écrit Lorillot, les cours martiales permettent ce résultat. Je considère comme essentiel que ces cours ou que ces tribunaux militaires de même efficacité soient institués dans le cadre de l'état d'urgence. Enfin, certaines dispositions du code militaire doivent être adaptées pour permettre de punir la désertion avec armes avec la rigueur maxima. »

En écrivant ces dernières lignes, le général Lorillot a sous les yeux un numéro de *La Revue de la Défense nationale*, dans lequel son prédécesseur a écrit :

« On verra nos troupes reprendre, les armes à la main, un rebelle que la justice a lâché, faute de preuves. On verra un juge d'instruction faire réquisitionner deux bataillons pour reconstituer sur le terrain un combat au cours duquel des rebelles ont été abattus les armes à la main, ou encore des juges d'instruction immobiliser auprès des rebelles tués les fractions de troupes ayant mené le combat. »

Raymond Tournoux, dans son livre *Secrets d'Etat*, cite, à ce propos, le fait suivant :

« Dans le Nord-Constantinois, une section du 51e RI aurait été stoppée dans sa chasse aux fellagha près des cadavres de quelques rebelles, en attendant l'arrivée du magistrat. Des précisions sont ajoutées : une commission parlementaire d'enquête parcourait la région et M. de Chevigné a pu constater les faits.

» Nous avons interrogé M. de Chevigné. Voici son témoignage :

“J'ai inspecté le cantonnement d'une compagnie du 51e RI. Avant de partir, le capitaine m'a dit : Monsieur le Ministre, j'ai ici un jeune soldat qui s'est très bien conduit au feu et a tué deux fellagha. Je vous demande de vouloir bien le féliciter et aussi le rassurer, car les gendarmes vont l'interroger, et il n'y comprend plus rien !” »

De tels faits, qui sont rapidement connus de toutes les unités présentes en Algérie, ne peuvent, naturellement, encourager les combattants. Ne sont-ils pas toujours en droit de se demander s'ils ne vont pas être considérés comme des criminels de droit commun ?

Le général Lorillot, d'ailleurs, est d'accord avec ses subordonnés. Un jour, recevant le collaborateur d'un homme politique qu'il connaît bien, il lui confie :

« On nous a fait le coup en Indochine. Peut-être ne pouvait-on pas faire autrement. Je n'en sais rien. On nous a fait le coup en Tunisie, où il n'y avait que 3 000 fellagha qui, quelques jours plus tard, auraient mis bas les armes. On nous fait le coup au Maroc. On ne nous fera jamais le coup en Algérie, je vous le jure. Dites-le bien à Paris ! »

Le 20 août, à midi, tout au long d'un arc de cercle qui part de Collo et de

Philippeville, sur la mer, pour gagner les montagnes de Gounod par Saint-Charles, El Arrouch, Constantine, Aïn Abid, Oued Zenati, les bandes de rebelles sortent du maquis. Poussant devant eux des fellahs terrorisés, voire des femmes et des enfants, les tueurs de l'Armée de libération passent à l'attaque, comme l'ont voulu leurs chefs installés en Tunisie ou au Caire. (Notons, au passage, que dans l'Aurès, autour d'Arris, de T'Kout ou de M'Chounèche, là où les forces françaises sont fermement installées, aucune attaque n'est déclenchée.)

Ils se ruent sur les Européens, sur les Musulmans fidèles à la France, sur les Juifs. Ils ont reçu la consigne de tuer, et ils tuent avec des raffinements de cruauté, torturant même les enfants, les bébés, avant d'égorger. Mais ces « libérateurs » ont également l'ordre de s'emparer des gendarmeries, pour y prendre armes et munitions.

Sans doute, les chefs de ces bandes pensent-ils que leur action sera assez soudaine, assez brutale, pour qu'ils aient le temps, avant que n'interviennent les unités françaises, d'occuper solidement une vaste portion du territoire, qu'ils pourraient alors proclamer « République algérienne ». Des drapeaux vert et blanc frappés du croissant rouge, trouvés peu après sur des cadavres de rebelles, le donnent à penser.

A Philippeville, c'est une bande importante de rebelles qui, avec de malheureux civils musulmans, tente de pénétrer en ville en criant : « L'armée égyptienne débarque. » Mais ces fellagha tombent sur des soldats français et refluent en débandade, en tirant quelques coups de feu pour protéger leur fuite. En un autre point de la ville, des policiers urbains, en patrouille, voient venir vers eux une camionnette, dont les occupants, en apercevant les uniformes, s'enfuient en abandonnant leur véhicule. Celui-ci est bourré d'explosifs et de bidons d'essence, que les policiers incendient aussitôt.

A Constantine, des groupes de terroristes parcourent les rues, arme au poing. La plupart d'entre eux sont ou abattus ou faits prisonniers. Mais, avant d'être tués par les soldats d'une unité de cavalerie, quelques-uns réussissent à pénétrer dans la boutique de pharmacien du neveu de Ferhat Abbas, Abbas Allaoua, qu'ils tuent à coups de revolver. En fouillant les tueurs, on trouve sur eux un ordre de l'Armée de libération d'avoir à abattre, non seulement le neveu du leader de l'UDMA, mais également le député socialiste Benahmed. Benelhadj Saïd Cherif, délégué de l'UDMA à l'assemblée algérienne, est blessé de quatre balles par un autre commando.

On ne saura que plus tard pourquoi on a tiré sur des personnalités musulmanes, pourtant peu suspectes d'amitié pour la France. C'est Ben Bella lui-même qui a donné l'ordre de les exécuter par ce message : « Liquider toutes les personnalités qui voudraient jouer à l'interlocuteur valable. »

Si, dans les centres de quelque importance, les rebelles ne parviennent pas à leurs fins, dans le bled, moins bien tenu par l'armée, ils donnent libre cours à la violence.

A Oued-Zenati, les fellagha ont rameuté les fellahs, auxquels ils ont

donné pour consigne de massacrer tous les Européens. Armés de couteaux, de pioches, de haches, d'outils divers, ces fellahs se précipitent en hurlant vers les maisons. Une mitrailleuse, servie par des tirailleurs sénégalais, en abat un grand nombre. Malheureusement, il y a, là aussi, de nombreuses victimes européennes, parmi lesquelles des femmes et des enfants.

Un commando de rebelles en uniforme et armés attendait le résultat de l'intervention des fellahs. Voyant que ceux-ci sont fauchés par la mitrailleuse, les fellagha se replient sans tirer un coup de feu.

A El Halia, où se trouvent des mines de pyrite, les ouvriers européens et leurs familles sont littéralement hachés par les assaillants. A El Arrouch, c'est le muezzin lui-même qui, du haut du minaret, donne l'ordre de l'attaque. A Saint-Charles, à Aïn Abid, des dizaines de personnes sont massacrées. Gounod est presque totalement anéanti.

C'est Jacques Soustelle qui, avant de partir pour le Constantinois, fait avertir Ferhat Abbas de la mort de son neveu. Le leader de l'UDMA, au reçu de la nouvelle, ne peut que répéter :

« Ah ! Les salauds ! Les bandits ! »

Dix jours plus tard, pourtant, *La République algérienne* publiera un article vantant les mérites d'Allaoua Abbas et imputant son exécution « à une conjuration colonialiste et policière »…

Dans les minutes qui suivent le déclenchement de l'attaque, l'armée, en état d'alerte depuis deux jours, intervient durement. Les soldats rasent les mechtas qui servent de PC aux rebelles, tandis que les Européens, le premier moment de stupeur passé, se jettent eux aussi, souvent d'ailleurs sans discernement, sur tous ceux qu'ils soupçonnent d'avoir participé au massacre ou d'avoir partie liée avec les rebelles. Plus tard, le gouverneur général indiquera que les fellagha ont perdu 1 273 morts au cours de cette journée, et laissé 1 000 prisonniers entre les mains de l'armée.

En cet après-midi du 20 août, Jacques Soustelle, accompagné de M. Eydoux, du colonel Constans, chef de son cabinet militaire, et du lieutenant Bey-Boumezrag, arrive à Constantine. Il trouve une ville « frappée de stupeur ». Dans les rues désertes, on n'entend que les pas des patrouilles.

A la préfecture, Soustelle tente de faire le point avec le préfet et le général Lavaud, commandant le secteur. On est encore sans nouvelles de nombreuses communes. Les militaires sont inquiets ; ils se demandent si les rebelles ne vont pas mettre la nuit à profit pour se rassembler et lancer de nouvelles attaques.

« Le lendemain matin, écrira le gouverneur général, j'allai dans plusieurs localités atteintes par l'insurrection. A Aïn Abid et à Oued Zenati, des cadavres jonchaient encore les rues. Des terroristes prisonniers, hébétés, demeuraient accroupis et silencieux sous la garde de soldats. Les familles européennes épargnées étaient encore réfugiées dans les maisons ou, sur le pas des portes, commentaient avec accablement les scènes atroces de la veille.

» Des femmes, le visage ravagé par les larmes, invoquaient

inlassablement les disparus et les enfants poussaient des cris déchirants. Alignés sur les lits dans des appartements dévastés, les morts, égorgés et mutilés (dont une fillette de quatre jours) offraient le spectacle de leurs plaies affreuses. Le sang avait giclé partout, maculant ces humbles intérieurs de classe moyenne, les agrandissements photographiques pendus aux murs, les meubles provinciaux, toutes les pauvres richesses de ces “colons” sans fortune.

» A la poste d'Aïn Abid, les registres, les papiers, les téléphones gisaient en pièces sur le sol, comme si un cyclone était passé par là.

» A Oued-Zenati, les morts étaient veillés dans une chapelle ardente. A l'hôpital de Constantine, des femmes, des garçonnets, des fillettes de quelques années, gémissaient dans leur fièvre et leurs cauchemars, des doigts sectionnés, la gorge à moitié tranchée. Et la gaieté claire du soleil d'août, planant avec indifférence sur toutes ces horreurs, les rendait encore plus cruelles… »

Au cours de cette tournée, Jacques Soustelle apprend, à Héliopolis, que les fellagha sont entrés dans le village, brandissant un drapeau américain. Les rebelles ont expliqué aux habitants que les Etats-Unis les soutenaient.

Tout en considérant cette affirmation comme absurde, le gouverneur général convoquera le consul américain, M. Clarke, pour lui demander que le Département d'Etat mette les choses au point et proteste contre les déclarations des rebelles. Malgré plusieurs interventions de M. Clarke à Washington, cette mise au point ne sera jamais faite.

Outre les dizaines de morts et les centaines de blessés, outre le pourrissement du Nord-Constantinois, l'affaire du 20 août va avoir, non seulement dans toute l'Algérie mais en métropole, des conséquences psychologiques profondes. La confiance en l'avenir a maintenant disparu, on ne croit plus que la paix pourra être rétablie.

La tension est extrême. Dans les milieux européens, les plus exaltés accusent le gouvernement général d'être, en quelque sorte, responsable de la tuerie. Il n'a rien fait, dit-on, pour l'empêcher alors que, depuis des jours et des jours, on savait que cette date avait été choisie par les chefs de la rébellion pour une grande « opération punitive ». L'armée n'est pas épargnée par ces critiques.

A Philippeville, où Jacques Soustelle et le préfet ont envoyé des fleurs pour les obsèques des victimes, la colère est à son comble. C'est le maire lui-même, M. Benquet-Crevaux, qui donne l'ordre de piétiner les fleurs officielles, avant de publier un communiqué aux termes particulièrement violents pour l'administration et les militaires. Le gouverneur général est obligé de rédiger une mise au point pour réfuter les accusations du maire.

Chez les Musulmans, et surtout chez les paysans poussés par les rebelles à attaquer les Européens, la crainte l'emporte. Tous ces hommes, coupables ou non, craignant d'être abattus comme des chiens, préfèrent partir dans le bled où ils vont errer sans but avant de venir grossir les rangs des fellagha… à

moins que ceux-ci, ne les considérant comme douteux, ne les exécutent.

En tout cas, l'armée française ne reste pas inactive. Après la riposte des premières heures, elle passe à l'attaque, et les commandos rebelles doivent s'enfoncer au plus profond des maquis et, en particulier, dans les épaisses forêts de chênes-lièges de la presqu'île de Collo.

Ses pouvoirs sont retirés au maire de Philippeville qui est remplacé par un colonel de parachutistes sous les ordres duquel est placée une administration municipale civile et militaire.

Ainsi est écarté, du moins pour le moment, le danger d'une insurrection des Européens dans le Constantinois. Mais Soustelle se rend bien compte qu'il suffirait de peu de chose pour mettre le feu aux poudres.

Le 21 août, il reçoit, à la préfecture de Constantine, deux députés musulmans, le docteur Bendjelloul et M. Benahmed. Il leur fait le récit de son voyage dans les villages attaqués par les rebelles et les deux hommes, après l'avoir écouté en silence, condamnent les attentats. Le gouverneur général montre à Benahmed l'ordre de son exécution trouvé sur les assassins du neveu de Ferhat Abbas. Le député semble très frappé. Mais le docteur Bendjelloul, qui, note Soustelle, ne cesse d'agiter un petit éventail, murmure : « Moi aussi, je suis condamné à mort… »

Deux jours plus tard, ces deux hommes, dans un communiqué qu'ils remettent à la presse, s'ils déplorent et condamnent les attentats, affirment qu'ils ont vivement protesté auprès du gouverneur général contre l'état d'urgence et dénoncé les provocations qui en découlent. Sans doute les menaces de mort ont-elles porté…

Les élus musulmans, d'ailleurs, ne sont pas indifférents aux « conseils » que leur donnent les rebelles. L'un de ceux-ci, Abane Ramdane, qui est installé dans la Casbah d'Alger, prend contact avec les députés à l'Assemblée algérienne et leur « recommande » de prendre position.

Son intervention est vite suivie d'effet. Le 26 septembre, veille de la rentrée de l'Assemblée algérienne, le docteur Bendjelloul réunit 60 élus. Ce médecin, député à l'Assemblée nationale, s'est fait remarquer par son intervention au cours des débats qui ont entraîné la chute du gouvernement Mendès France : il a dénoncé « la férocité de la répression française ». On dit même de Bendjelloul qu'il est violemment antisémite et qu'il a inspiré les pogromes de 1932 à Constantine.

La réunion des députés, des sénateurs, des conseillers généraux et des délégués à l'Assemblée algérienne se tient à Alger, au Palais Carnot. Saya Abdelkader, président de l'Assemblée, un homme bien connu à Orléansville pour ses sentiments nationalistes, préside la réunion. Une longue discussion s'engage – en français – et, finalement, bien que de nombreux élus aient déjà quitté la salle, une motion, qui portera le nom de « motion des 61 », est votée. Ce texte, qui met la France en accusation, condamne la politique d'intégration, considérée comme dépassée, et affirme que l'immense majorité des populations « est maintenant acquise à l'idée nationale algérienne ».

De son côté, l'Union française nord-africaine, groupement d'Européens dirigés par MM. Boyer-Banse et Reygasse, vote également une motion. Cette Union estime qu'« il serait indigne de l'Algérie et de la France de discuter un plan quelconque de réformes sous la menace et la pression du terrorisme ».

Si cette motion a peu d'échos au sein de la population européenne, en revanche, le docteur Bendjelloul et ses amis nationalistes s'en saisissent pour souligner que ses auteurs ne pensent qu'à la répression.

Entre-temps, un certain nombre d'événements se sont produits. L'un des plus importants est la décision prise par le gouvernement Edgar Faure de dissoudre le Parti communiste algérien.

En dix ans, ce parti a beaucoup évolué. En effet, en 1945, il condamne le nationalisme et s'élève contre le soulèvement du Constantinois. Mais il faut se souvenir qu'à cette époque, le gouvernement compte des ministres communistes.

Au cours des années suivantes, on assiste à un rapprochement du PCA et des mouvements nationalistes. Les communistes algériens nouent même des relations avec les Oulémas. Nous sommes alors à l'époque de la « guerre froide », l'URSS tentant de rompre l'Alliance atlantique à laquelle participe alors l'Algérie, partie intégrante de la France.

Quand, le 1er novembre 1954, éclate la rébellion, le PCA semble quelque peu pris au dépourvu. Ses leaders se demandent quelle attitude ils doivent observer et, notamment, s'ils doivent soutenir le mouvement. Il semble bien que, alors, les consignes ne sont pas très nettes. Sans doute le quotidien *Alger républicain* et les hebdomadaires *Liberté* et *Algérie nouvelle* condamnent-ils la répression. Mais cela ne va pas plus loin.

En fait, le PCA se trouve dans une position délicate. Sans doute voudrait-il accroître les difficultés du gouvernement en soutenant les rebelles. Mais la nature même de son recrutement le lui interdit. 90 % de ses membres sont des Pieds-noirs, pour lesquels l'Algérie française passe avant tout le reste.

Il s'agit, dans l'Oranie, d'anciens républicains espagnols qui ont fui leur pays après le succès de Franco ; à Alger, ce sont des petits ouvriers ou employés de Bab-el-Oued, du Clos Salembier, de Climat de France. On en trouve également chez les ouvriers agricoles de la région de Tlemcen. Le nombre des membres musulmans du PCA est, en tout cas, infime.

Aussi, quand, après mûre réflexion, les leaders communistes algériens demandent à entrer dans le « Front de libération nationale », se heurtent-ils à un refus sans appel.

Durant toute la guerre d'Algérie, les rapports entre leaders FLN et communistes seront toujours empreints d'une extrême méfiance de ceux-là à l'égard de ceux-ci.

On lira d'ailleurs, un jour, dans un éditorial de *Liberté* :

« Nous regrettons que, dans un tract, le FLN affirme qu'il n'y a pas de

communistes dans le maquis… Pourquoi n'accepte-t-on pas le PCA dans les rangs de l'insurrection en tant que parti ? Le FLN n'est donc pas, comme il le prétend, un rassemblement ? »

En revanche, le 23 janvier 1955, un responsable communiste d'Oranie, Larribère, affirme, devant le Comité régional du parti, que la rébellion fait le jeu des impérialistes, qu'elle a été déclenchée par un « organisme irresponsable » et que « ni objectivement, ni subjectivement, les conditions d'une insurrection armée ne sont réalisées en Algérie ».

Ces prises de position « ondoyantes », pour ne pas dire opposées, des communistes ne sont pas faites pour inspirer confiance aux rebelles. Pourtant, ils ne refusent pas l'aide que leur propose parfois le PCA qui procure notamment des avocats aux terroristes. Le « Secours populaire algérien », l'« Union des femmes d'Algérie », d'autres organisations encore, souvent présidées par des « progressistes » mais en fait dirigées par les communistes, agissent en faveur des rebelles.

Puis, peu à peu, le virage s'amorce. Les propagandistes du PCA se répandent dans les milieux ouvriers en affirmant que le parti doit jouer un rôle actif dans la rébellion et qu'il est prêt à réaliser l'union des masses contre le colonialisme. Il faut dire que cette propagande n'a que peu d'effets sur une population laborieuse qui souffre, au premier chef, des exactions des terroristes.

A Paris, les chefs communistes se rendent compte que les Européens d'Algérie ne suivront pas les leaders locaux. Ils décident alors de changer les cadres et de donner de plus en plus de responsabilités aux militants musulmans. Des consignes précises sont adressées dans ce sens à Caballero, secrétaire général du PCA, sur lequel on les trouvera, d'ailleurs, lors de son arrestation, en juin.

En fait – et plusieurs chefs locaux du PCA le répéteront – il faut que « les communistes prennent les armes le plus rapidement possible, afin que le PCA ne soit pas tenu à l'écart, au jour de la victoire, comme le PCT l'a été en Tunisie ».

Mais un facteur va jouer un rôle important dans la décision gouvernementale de dissoudre le PCA. Au lendemain des massacres du 20 août, on découvre des documents irréfutables qui montrent que la cellule communiste d'El Halia a préparé l'attaque de la mine, où de nombreux ouvriers non musulmans, parmi lesquels un grand nombre de militants de la CGT, sont assassinés par les rebelles.

Enfin, quand un tract, appelant la population à manifester le 20 septembre, date de la réunion de l'Assemblée des Nations Unies qui doit évoquer l'affaire d'Algérie, se réjouit de la « mise en accusation du colonialisme », le gouvernement prend sa décision. Le 12 septembre, le PCA est dissous. Le soir même, tous les locaux du Parti communiste algérien et ceux de ses filiales font l'objet de perquisitions avant d'être fermés. Il n'y a aucun incident.

Plus tard, un maquis communiste sera organisé dans l'Ouarsenis sous le nom de « Combattants de la libération ». Attaqué par des soldats français, ce maquis sera anéanti[1]. Or, non loin de là, des fellagha, bien organisés et armés, assisteront en spectateurs à l'action. A aucun moment, ils n'interviendront pour aider les maquisards communistes. Dès lors, on n'entendra plus parler des « combattants de la libération ».

A Paris, l'atmosphère politique est de plus en plus lourde. Edgar Faure est en butte aux incessantes attaques de son prédécesseur, Pierre Mendès France, et cette lutte à couteaux tirés a des prolongements en Algérie, où ultras européens et leaders de la rébellion s'en servent pour leur propagande. Si leurs conclusions sont opposées, leur thème initial est le même : « Comment peut-on avoir quelque respect pour un gouvernement incapable de prendre des décisions et dont les propres amis politiques ne cessent de critiquer l'attitude ? »

En tout cas, Jacques Soustelle est de plus en plus paralysé par cette situation. On veut même se servir de lui pour faire « tomber » le gouvernement.

Un jour, il reçoit au GG un ami de Mendès France qu'il connaît bien. Dans le grand bureau du gouverneur général, cet homme se livre à une critique en règle de la politique d'Edgar Faure et ajoute :

« Nous savons bien quelles difficultés vous éprouvez avec le gouvernement, et nous n'ignorons pas avec quel retard il approuve vos propositions. Cela, il faut le dire. Faites un discours, un discours à la radio, "au picrate". Aussitôt après, vous démissionnez. A la suite de quoi, on ne peut pas éviter un grand débat à l'Assemblée nationale. Vos amis du RPF ne peuvent que voter contre le gouvernement, et Edgar Faure est obligé de démissionner. Mendès France revient au pouvoir… »

Soustelle refuse de suivre ces conseils :

« A Alger, rétorque-t-il, je ne suis pas un politicien, mais le gouverneur général. Je dois un minimum de loyauté au chef du gouvernement. J'espère pouvoir mettre en place le plan que j'ai élaboré. Je ne peux donc pas dire, comme vous le souhaiteriez, que je rencontre des obstacles de la part de Paris. »

Au moment où le gouverneur général, dans son bureau d'Alger, prononce ces paroles, elles sont encore à peu près vraies. Edgar Faure appuie le plan Soustelle, car il semble convaincu des vertus de l'intégration.

Pourtant, le chef du gouvernement devient beaucoup plus hésitant. Et le gouverneur général, qui dîne un soir en tête à tête avec Edgar Faure et son épouse, se rend compte de ce changement. Il en conclut que les attaques de Mendès France, les déclarations du député-maire Chevallier et les interventions renouvelées du docteur Bendjelloul, qui fait la navette entre Alger et Paris, portent leurs fruits.

Officiellement, rien n'est changé dans l'attitude du président du Conseil.

A la demande de Soustelle, il accepte de prononcer à la radio, le 25 septembre – avant-veille de la date prévue pour la rentrée de l'Assemblée algérienne – un discours dans lequel il affirme, de façon catégorique, qu'il veut réaliser « l'intégration complète et rapide de l'Algérie ».

De plus en plus, dans la presse métropolitaine, on parle cependant de « négociations » avec les rebelles. Cette idée provoque la grogne des élus du premier collège, et le fossé se creuse entre les Européens d'Algérie et la métropole, ceux-là ayant l'impression d'être abandonnés par celle-ci à la fureur homicide des rebelles.

Aussi, quand arrive le 27 septembre, Jacques Soustelle est-il très inquiet. La rentrée de l'Assemblée est prévue pour 16 heures, mais le climat est tel que de très violents incidents sont à craindre. Durant toute la matinée, le gouverneur général consulte des membres des deux collèges, téléphone à plusieurs reprises à Paris. A midi, il se rend compte que ses craintes sont confirmées : on court vers une catastrophe. Il prend donc la décision de réunir le Conseil de gouvernement, auquel il fait part de ses inquiétudes. En conclusion, le gouverneur général demande que la décision soit prise de renvoyer la session à une date ultérieure. Après une courte discussion, le président Sayah Abdelkader et plusieurs de ses collègues du deuxième collège approuvent la proposition de Soustelle. Les élus européens, favorables au maintien de la session, finissent cependant par hésiter. Finalement, le vote qui intervient donne raison au gouverneur général. Aussitôt, celui-ci fait publier un arrêté renvoyant la session.

Il s'en explique un peu plus tard à la radio, disant notamment :

« L'enjeu est trop grave, le destin de chacun et de l'Algérie entière est trop profondément engagé pour que nous négligions la moindre chance d'aboutir dans un climat apaisé…

» Je tiens à déclarer sans équivoque que notre objectif demeure l'intégration complète et rapide de l'Algérie ; notre but : la paix dans la justice. Si le déchaînement des passions nous empêchait de prendre ici les décisions qui s'imposent, le Parlement souverain aurait à trancher en ultime recours…

» J'aurai, pour ma part, poussé jusqu'à la limite du possible la volonté de conciliation et d'union. Je le fais pour ce que je crois être le bien suprême de l'Algérie. Aucune autre considération ni de personne, ni de groupe, ne doit aujourd'hui nous guider ; avant tout, gardons la tête froide, car il serait indigne de nous et de ce pays de traiter ses affaires les plus capitales dans le tumulte et l'agitation… »

Ces propos sont bien accueillis par les deux communautés. Des élus musulmans de l'Algérie et de l'Oranie votent même une motion opposée à celle du docteur Bendjelloul. M. Abderrahmane Farès, ancien président de l'Assemblée algérienne – signataire de la « motion des 61 » et qui, un an plus tard, demandera que l'on négocie avec le FLN, appuie les propositions du gouverneur général. Dans une intervention à la radio d'Alger, il demande à

tous ses collègues musulmans de l'imiter.

Mais un nouvel appui va être donné, de l'extérieur, à la rébellion. Bien que cela constitue une ingérence dans les affaires de la France, l'Assemblée des Nations Unies décide, le 30 septembre, par 28 voix contre 27, d'inscrire à son ordre du jour la question algérienne, comme le demande le groupe afro-asiatique, fidèle aux conclusions de la Conférence de Bandoeng.

Le docteur Bendjelloul en profite pour affirmer que ce sont ses multiples interventions et ses démarches qui ont provoqué le vote de l'ONU…

Comme il fallait s'y attendre, la décision de New York provoque une recrudescence du terrorisme, les rebelles tuant de nombreux Musulmans. Cette fois, l'ouest de l'Oranie est touché, et l'on constate que des bandes de fellagha viennent du Maroc espagnol, où ils ont trouvé armes et munitions.

Le 4 octobre, *Le Monde* publie une interview de Jacques Chevallier, dans laquelle celui-ci s'affirme opposé à l'intégration. Cette interview précède de quelques jours le débat sur l'Algérie, qui s'ouvre le 11 octobre à l'Assemblée nationale.

La position d'Edgar Faure est des plus incommodes. Attaqué par Mendès France et ses amis, critiqué par la droite et le RPF – le parti de Soustelle, qui n'y est d'ailleurs pour rien – le président du Conseil apparaît beaucoup moins ferme. Après les critiques émanant de tous les bancs – et particulièrement ceux des socialistes et des communistes – son intervention est peu convaincante. Finalement, le 18 octobre, le gouvernement obtiendra, par 308 voix contre 254, un vote de confiance sans gloire. Pour les observateurs de la politique française, ses jours sont comptés.

Le mois de novembre commence dans une atmosphère maussade en France, inquiète en Algérie. Le premier anniversaire du déclenchement de la rébellion est attendu avec angoisse par la population des départements d'Afrique du Nord, car le FLN a fait savoir qu'il entendait le célébrer par une nouvelle flambée de violence.

Rien de grave ne se produit. Sans doute, les dispositions prises par l'armée, qui vient de recevoir en renfort des rappelés de la métropole, ainsi que 3 000 Européens d'Algérie s'ajoutant aux 30 000 déjà mobilisés, font-elles reculer les chefs rebelles.

C'est donc avec une espèce de soulagement qu'au lendemain de la Toussaint l'Assemblée algérienne se réunit enfin. Les extrémistes des deux bords tentent bien de relancer une discussion dont les thèmes sont bien connus. Mais ils n'obtiennent guère de succès, la majorité des élus des deux collèges paraissant décidés à une collaboration loyale.

Pourtant, en métropole, la presse d'opinion, et surtout la presse de gauche – tel *L'Express*, soutien de M. Mendès France – prennent violemment à partie Jacques Soustelle qui, écrit-elle, « s'est heurté, une fois de plus, à l'opposition des élus musulmans ».

Cette fois, plus qu'en Algérie même, c'est sur le territoire métropolitain que les choses se gâtent. Durant les semaines qui suivent, et le gouvernement

Edgar Faure, et l'administration en Algérie, sont attaqués, tant par les éditorialistes que par les hommes politiques, de droite comme de gauche. Le gouvernement, déjà bien malade, agonise. Le président du Conseil se rend compte que cette Assemblée nationale est devenue ingouvernable – depuis son élection, le 17 juin 1951, elle a renversé, pour des raisons absolument opposées, les cabinets Pleven, Edgar Faure, Pinay, René Mayer, Joseph Laniel et Mendès France – et qu'elle est prête à poursuivre sans complexe dans la même voie.

Au matin du 22 octobre, le Conseil des ministres se réunit à l'Elysée, sous la présidence de René Coty. L'ordre du jour n'a officiellement rien d'extraordinaire. Mais, à peine la séance est-elle ouverte que le président du Conseil demande la parole.

De sa voix zozotante, passant machinalement, d'un geste habituel, sa main sur les quelques cheveux qui lui restent, Edgar Faure commence un exposé de politique intérieure. Rien ne va plus, dit-il en substance. Il n'est pas possible de gouverner avec une Assemblée dont, semble-t-il, l'unique objet est de prendre le contre-pied des propositions et des projets de l'Exécutif. Cette Chambre, poursuit le chef du gouvernement, ne représente pas du tout le corps électoral. Il est donc nécessaire de demander aux électeurs ce qu'ils en pensent. Et pour cela, un seul moyen : les élections anticipées.

Une discussion s'engage. Elle va être longue, chaque ministre défendant, comme il se doit, les positions de son parti (l'unanimité gouvernementale est à usage externe). Finalement, Edgar Faure obtient un accord mitigé. Mais cela lui suffit.

Pourtant, les discussions, au cours des jours suivants, vont être interminables. Dès que les intentions du président du Conseil sont connues, une véritable campagne électorale s'engage. Enfin, la décision est prise : le 2 décembre – « Quel anniversaire ! » souligneront les journaux – l'Assemblée nationale est dissoute et les élections législatives fixées au 2 janvier 1956. Elles auront lieu dans tous les départements, y compris en Algérie.

Aussitôt connue en Algérie, cette mesure provoque une intense émotion. En premier lieu, la dissolution fait automatiquement disparaître l'état d'urgence. C'est-à-dire que les fellagha redeviennent des citoyens comme les autres. En outre, comment organiser des élections libres dans un territoire qui vit sous la menace de la guerre civile ?

Soustelle est consterné. Déjà, il a sous les yeux un tract du FLN qui ne laisse aucun doute sur les intentions des rebelles.

> « ÉLECTIONS
> pour le renouvellement de l'Assemblée nationale française
>
> » Peuple algérien !
>
> Le FLN prenant, une fois de plus, ses responsabilités devant Dieu, devant les hommes et devant l'histoire, a décidé :
>
> 1° – Une abstention active qui se traduira par :
>
> *a) une activité incessante de tous les patriotes (combattants de l'ALN, militants et sympathisants du FLN) durant la période de la campagne électorale ;*

b) l'emploi de la force le jour des élections.

2° – L'exécution des candidats à quelque bord qu'ils appartiennent.

3° – L'enlèvement et l'égorgement de tous les agents électoraux.

4° – La démission de tous les élus en place. Ceux-ci, du député au simple membre de djemaâ, sont invités à se démettre de leur mandat avant le 1er janvier 1956.

» Tout élu, sans exception aucune, qui refuserait de démissionner, sera considéré comme traître à la patrie et abattu sans jugement.

» Le FLN demande à tous ses militants et sympathisants de se procurer une arme et de passer à l'action directe. Chaque patriote se fera un devoir d'abattre son traître. »

La situation n'a jamais été aussi tendue. Soustelle, qui se rend compte qu'on est à deux doigts d'une explosion sanglante, multiplie les appels téléphoniques à Paris, fait même plusieurs voyages éclair dans la capitale. Mais, au gouvernement, on ne semble pas comprendre. A toutes les demandes du gouverneur général de ne pas faire procéder à des élections en Algérie, Edgar Faure répond qu'il y a là trois départements comme les autres et qu'il n'est pas possible, juridiquement, de faire une exception pour une partie du territoire français.

Dans le même temps, Jacques Soustelle, que les trois préfets harcèlent de coups de téléphone angoissés, cherche comment il peut pallier la disparition de l'état d'urgence. Finalement, il obtient d'Edgar Faure – le 3 décembre – un décret qui lui donne le pouvoir de prendre les mesures propres « à assurer le maintien de l'ordre public, la sauvegarde des personnes et des biens et le maintien de l'intégrité du territoire ». Mais il est bien entendu que le gouverneur général doit immédiatement rendre compte de ses décisions.

Inutile de dire que tout ce formalisme fait le jeu des rebelles, qui accentuent leur pression pour empêcher des élections libres. Les démissions d'élus musulmans se multiplient jusqu'au jour où Soustelle fait savoir qu'elles seront désormais refusées.

Pourtant, les appels de Soustelle finissent par être entendus à Paris. Edgar Faure, qui assure l'intérim de Bourgès-Maunoury, démissionnaire du ministère de l'Intérieur, envoie à Alger M. Paira, haut fonctionnaire, qui se rend aussitôt compte de la gravité de la situation. A son tour, M. Paira harcèle Paris d'appels téléphoniques car il a vite compris que si les élections ne sont pas annulées, dans peu de jours l'Algérie sombrera dans le chaos. Or, le délai fixé pour le dépôt des candidatures est fixé au samedi 10 décembre à minuit. Le 8, l'Assemblée algérienne, à une forte majorité, demande le renvoi des élections à plus tard. Si les Européens sont inquiets, les Musulmans, eux, effrayés par les menaces du FLN, se refusent à faire acte de candidature. Au soir du 8 décembre, les registres d'inscription pour les candidats du deuxième collège sont vierges.

Les heures qui suivent le vote de l'Assemblée d'Alger sont très lourdes. On attend la réponse de Paris à l'ultime télégramme que, le soir du 9, Soustelle a envoyé à Edgar Faure. La journée du samedi s'écoule dans l'attente. Et brusquement, à 19h30, le télétype du GG cliquette : un message

de l'Intérieur annonce que les élections sont renvoyées dans les trois départements d'Afrique du Nord.

Dans leur grande majorité, les Algériens des deux communautés accueillent la nouvelle avec soulagement. Seuls, quelques ultras, parmi les maires européens, accusent le gouverneur général d'avoir voulu sauver certains de ses amis menacés par le verdict populaire. D'autres insinuent que Soustelle a agi ainsi pour mieux avoir le temps de préparer sa propre campagne électorale à Lyon. Mais ces propos n'ont guère d'écho.

Sans doute, le FLN, frustré d'une démonstration de force, entend-il se venger. Les renseignements parvenant au GG concordent : il faut s'attendre à une nouvelle flambée de violence. Ces renseignements sont malheureusement exacts à partir du 17 décembre et durant trois jours, les rebelles se déchaînent à nouveau dans l'Est-Constantinois et en Kabylie. Malgré la prompte et vive réaction de l'armée, les victimes sont nombreuses. Au soir du 20, on déplorera la mort de 9 soldats et de 34 civils musulmans, ainsi que plusieurs dizaines de blessés.

Pourtant, on s'en rendra compte quelques jours plus tard, le pire aura été évité, car le FLN avait préparé une insurrection générale pour la semaine de Noël au Jour de l'An.

En métropole, la campagne électorale bat son plein. Les journaux d'opinion se déchaînent et dénoncent la « répression ». L'armée, l'administration d'Algérie, sont attaquées avec une extrême violence.

A cette campagne, répondent des articles non moins virulents de la presse algérienne qui, tout en démentant la « répression », n'en accusent pas moins les pouvoirs publics de ne pas être à la hauteur de leur tâche. C'est dire si le gouverneur général, les hauts fonctionnaires, le commandement militaire et toutes les troupes engagées dans le maintien de l'ordre, pris ainsi entre deux feux, peuvent avoir bon moral !

C'est alors qu'Edgar Faure prend la décision, assez peu opportune, d'envoyer une mission parlementaire en Algérie. Cette décision, aussitôt connue, provoque de vives réactions ; pour certains Européens, les délégués du gouvernement doivent pallier la carence des hommes en place ; pour d'autres ils ne viennent que pour négocier avec le FLN. Finalement, devant l'émotion provoquée par son idée, Edgar Faure décide de ne dépêcher à Alger que le directeur de cabinet de l'Intérieur, M. Abel Thomas, accompagné du préfet Demange, membre du cabinet de Matignon, et du général Jacquot, commandant en chef en Indochine. Le général en arrivant directement de Saïgon en Afrique du Nord, ignore tout de ce que l'on attend de lui.

En quarante-huit heures, les trois envoyés du gouvernement ne voient pas grand-chose. Ils concluent seulement que Paris est bien tenu au courant, par Jacques Soustelle, de ce qui se passe en Algérie, et ils reprennent l'avion pour Paris.

1- L'aspirant Maillot, déserteur de l'armée française, s'y fera tuer.

Les tomates d’Alger

Le 2 janvier 1956, par un temps froid et maussade, dans une atmosphère assez tendue, les Français, la tête encore un peu lourde du réveillon, se rendent au bureau de vote. Une « grande formation » sollicite leurs suffrages : un « Front républicain » qui va de Guy Mollet à Chaban-Delmas en passant par Mendès France et Mitterrand. Guy Mollet n’a pas voulu d’alliance avec les communistes « qui ne sont pas à gauche, mais à l’Est ».

Le résultat de ces élections – les Français, contrairement à leur habitude, se rendent en masse aux urnes – constitue une surprise pour tout le monde. Contrairement aux prévisions des préfets et des Renseignements généraux, Edgar Faure n’aura pas la « grande majorité de gouvernement » sur laquelle il comptait. Les chiffres sont là : 145 communistes et progressistes, 88 socialistes, 71 radicaux (dont une trentaine d’amis de Mendès France), 71 MRP, 95 élus des listes communes indépendants-paysans-gaullistes, et seulement 16 gaullistes « républicains sociaux », 4 « divers gauche » mais, surtout, 55 membres de l’UDCA, le mouvement patronné par Pierre Poujade, le petit papetier de Saint-Céré, devenu du jour au lendemain un leader national.

Cent quarante-six sortants sont battus. On n’avait encore jamais vu cela. En revanche, Jacques Soustelle, dont la campagne a été faite, à Lyon, par ses amis, est réélu.

Ainsi, ce sont les deux extrêmes qui sortent vainqueurs de cette consultation. On se rend compte immédiatement combien il va être facile de gouverner avec une telle Assemblée !

Déjà, « on parle ». Guy Mollet et Mendès France essaient de trouver un terrain d’entente. En fait, ils ne tombent d’accord que sur des exclusives : pas de « front populaire » avec les communistes, pas d’entente avec les MRP et les modérés. Le PC et le Mouvement républicain populaire, de leur côté, font savoir qu’en aucun cas ils n’accepteront Mendès France comme chef du gouvernement. Les premiers lui prêtent les intentions les plus noires ; les seconds l’accusent d’avoir « bradé l’Indochine ».

C’est donc Guy Mollet que, finalement, le président de la République, René Coty, convoque à l’Elysée. Le « président du Conseil pressenti » accepte. Mais il doit compter avec Mendès France, qui voudrait le portefeuille des Affaires étrangères, alors que Guy Mollet préférerait confier le Quai

d'Orsay à son ami Christian Pineau.

A peine connue, l'exigence de Mendès France soulève une vague de protestations chez les républicains populaires. Leur porte-parole, Pierre Corval, fait savoir que si PMF devient le chef de la diplomatie française, le gouvernement ne devra pas compter sur le soutien du MRP. Georges Bidault est apparemment derrière cette menace. Il affirme que Mendès France est à l'origine de son échec, alors que ministre des Affaires étrangères du gouvernement Laniel, il tentait, à Genève, de négocier la paix en Indochine.

Finalement, devant cette levée de boucliers, PMF renonce au Quai d'Orsay, où ira Christian Pineau. Le leader radical se contentera d'être ministre d'Etat sans portefeuille.

Tandis que l'on « grenouille » dans les milieux politiques de Paris, où Edgar Faure expédie les affaires courantes, en Algérie, les rebelles, sans doute pour impressionner la métropole, ne relâchent pas leur pression. Ils s'attaquent maintenant à la Grande Kabylie, où de nombreux notables musulmans sont torturés et égorgés. Soustelle, qui attend l'ordre de regagner la métropole, prend cependant des décisions. C'est ainsi que, comme il l'a fait dans le Constantinois, où il a donné le commandement au général Parlange, il nomme à Tizi-Ouzou, avec l'accord du gouvernement, le général Olié.

Le 7 janvier, Jacques Soustelle adresse à Edgar Faure un mémoire – qui constitue en quelque sorte son testament politique de gouverneur général – dans lequel il précise, surtout à l'intention du prochain gouvernement, ses conclusions.

Mais il évoque également la situation militaire, et le moral peu optimiste de l'armée. Et il a cette phrase :

« Le sentiment général de l'armée est qu'on va traiter et que, par conséquent, les sacrifices actuels sont inutiles. »

Une fois de plus, Soustelle souligne l'urgence de l'envoi de renforts. Il les a déjà si souvent demandés, appuyant les notes de Cherrière, puis de Lorillot. Mais il semble que Paris ne comprenne pas, décide quand il est trop tard. Peut-être le nouveau gouvernement sera-t-il plus réaliste…

Pour Soustelle, il ne peut y avoir de solution en Algérie qu'à partir d'un plan d'intégration conforme aux réalités algériennes comme à l'intérêt national.

Le 12 janvier, il parle à la radio d'Alger :

« Le bien de l'Algérie, c'est d'abord qu'elle reste française. Puisque l'Algérie doit demeurer partie intégrante de la France, il faut que cette exigence devienne chaque jour plus réelle pour le bien de tous…

» Je suis profondément convaincu que c'est la voie du salut. C'est aussi le génie de la France généreuse et humaine qui nous engage à rompre avec les routines du passé… Non à la rébellion, avec son obscurantisme et sa sauvagerie ! Non à l'immobilisme qui se complaît dans le maintien précaire d'une situation dépassée !

» Il n’y a pas de solution hors de France et sans la France ! »

L’Assemblée nationale doit se réunir le 19 janvier. Soustelle se rend à Paris, où il rencontre Guy Mollet. Au cours d’un déjeuner, il expose la situation en Algérie à celui qui va sans doute devenir chef du nouveau gouvernement, et développe, une fois de plus, les grandes lignes de son plan.

De retour au gouvernement général, il constate que les sentiments de la population européenne ont bien changé à son égard. Sans être assurés de son départ, élus, organisations diverses, se succèdent dans son bureau. A tous, il veut se montrer rassurant, affirmant que le président du Conseil désigné poursuivra en Algérie la politique qu’il a préconisée.

Quelle différence en quelques jours, pense Soustelle. Lui qui avait été accueilli si froidement, onze mois plus tôt, que l’on accusait de tous les maux, le voici, maintenant qui fait figure de sauveur ! Ainsi vont les hommes. Ainsi va la vie…

Dans la matinée du samedi 28 janvier, M. Guy Mollet fait appeler le général Catroux au ministère de l’Intérieur. Le grand chancelier de la Légion d’honneur ne connaît pas le leader socialiste. Il pense donc que celui-ci veut simplement le consulter sur les problèmes d’Afrique du Nord.

C’est, effectivement, ce qui se passe au début de l’entretien. Puis on en vient à l’Algérie.

« Quelle est votre opinion, mon général ? demande Guy Mollet.

— Ce qui, pour moi, est le plus grave, répond le général, c’est la dégradation, dans la masse musulmane, des sentiments de respect et d’admiration qu’elle manifestait jadis à l’égard de la France. Sans doute, faut-il tenir compte des bandes armées. Mais il y a aussi tous les élus qui maintenant, refusent leur collaboration, tandis que les foules, désemparées et mal protégées, doutent de notre puissance et de notre souveraineté. »

Selon le général, que Guy Mollet écoute avec une attention soutenue, l’action et les succès précipitent et cristallisent une évolution que les observateurs attentifs dénoncent depuis la Libération et qui a pour origine la condition politique, sociale et économique discriminatoire dont souffrent les Musulmans.

« On leur a fait de nombreuses promesses, poursuit Catroux. Ils aspirent à être des Français de plein droit, comme on le leur a tant de fois promis. Mais ils n’ont éprouvé que des déceptions. Comment ne se sentiraient-ils pas frustrés ? Comment n’éprouveraient-ils pas du ressentiment ? »

Et le général insiste sur le fait qu’on impose des devoirs sans leur donner de droits, sur la misère de trop d’entre eux.

« Pour moi, dit encore Catroux, si les causes de la rétractation des Musulmans ne sont pas radicalement éliminées, et si une action militaire adaptée et vigoureuse ne fait pas échec aux entreprises des fellagha, on doit craindre que le fait national algérien ne prenne corps dans l’esprit des masses et que leur rupture avec la France ne soit définitivement consommée. »

Et le général, devant Guy Mollet toujours silencieux, conclut :

« Ce qu'il faut, c'est appliquer intégralement et loyalement le statut de l'Algérie, élargir aussi le régime d'autonomie administrative. Mais je ne crois pas à l'intégration. Il faut agir rapidement et mener simultanément l'action politique et militaire. »

Un silence. Catroux pense qu'il en a terminé et qu'il va pouvoir prendre congé. Son interlocuteur hoche la tête :

« Je pense que le collège unique serait une bonne chose, car il représenterait la vraie égalité entre les deux communautés. Mais c'est une chose à voir… »

Et brusquement, regardant Catroux dans les yeux, Guy Mollet lui demande :

« Mon général, acceptez-vous le poste de ministre résidant à Alger ? Soustelle va rentrer. »

Le grand chancelier de la Légion d'honneur est réellement surpris. Il ne s'attendait pas à une telle proposition. Pourtant, il hésite à peine :

« Monsieur le président, vous me proposez une tâche noble et périlleuse. Vous me demandez de marcher au canon. J'ai toujours marché au canon. Je ne me suis jamais dérobé au devoir national, par crainte d'exposer ce que je puis avoir de réputation. Vous avez donc mon adhésion de principe. Toutefois, j'ai une paille dans mon acier : si je possède la confiance des Musulmans, j'ai de nombreux adversaires parmi nos compatriotes d'Algérie qui me reprochent les positions que j'ai prises au regard des problèmes d'outre-mer. Peut-être, avant d'arrêter votre décision, conviendrait-il que vous pesiez cette objection ?

— C'est entendu, mon général, je vais y réfléchir et nous nous reverrons dans les heures qui viennent.

— Monsieur le président, est-ce que M. Mendès France est au courant de vos intentions à mon sujet ?

— Pas encore, mais je vais l'en informer. »

Le général Catroux prend alors congé du président désigné et regagne son domicile où son épouse le félicite d'avoir accepté ce poste si chargé de responsabilités.

Le soir, vers 21h30, le téléphone sonne chez le général. C'est Guy Mollet qui le prie de passer à nouveau place Beauvau.

« Mon général, c'est fait. J'ai vu le président de la République et Pierre Mendès France. Tous deux approuvent sans réserve votre désignation. »

Aussitôt rentré chez lui, le général pense à la formation de son cabinet. Il téléphone à celui qu'il souhaite avoir comme directeur de cabinet : M. Burin des Roziers (qui deviendra plus tard secrétaire général de l'Elysée). Dès le dimanche matin, il complétera son équipe.

(Selon Claude Paillat, qui le rapporte dans ses *Dossiers secrets de l'Algérie*, en apprenant la désignation de Catroux comme représentant du gouvernement à Alger, le général de Gaulle aurait eu ce mot :

« Catroux, ce qu'il lui faut, c'est une résidence. »)

Dans la soirée de ce même samedi, Jacques Soustelle est de retour à Paris. Le débat d'investiture du gouvernement Guy Mollet doit avoir lieu le mardi suivant, 31. Quand il arrive à son domicile, le gouverneur général trouve un de ses collaborateurs qui lui dit :

« J'ai appris cet après-midi que M. Guy Mollet a proposé au général Catroux le ministère de l'Algérie. Catroux a accepté. »

Soustelle ne fait aucun commentaire. Le lendemain matin, à dix heures, il a rendez-vous, place Beauvau, avec Guy Mollet et Chaban-Delmas. La lecture des journaux du matin lui a appris que le renseignement de son collaborateur était bon.

Durant deux heures, le « président du Conseil désigné » presse le gouverneur général de questions. On sent que Guy Mollet comprend toute l'importance de la question algérienne et qu'il veut en connaître le plus possible avant de passer à l'action.

Pour lui, Soustelle répète les grandes lignes de son plan et met l'accent sur trois dangers et sur trois principes. Les dangers ? Les campagnes de presse contre la « répression » qui ont de si désastreuses conséquences sur le moral de l'armée ; l'annonce éventuelle de négociations avec les rebelles ; et enfin celui qui consisterait à confier à une assemblée purement algérienne et siégeant à Alger le soin de jouer le rôle d'interlocuteur valable. Cette assemblée ne tarderait pas à proclamer la séparation de l'Algérie et de la France.

Les principes ?

« L'Algérie demeure et demeurera partie intégrante de la République française ;

» La personnalité culturelle, linguistique et religieuse de l'Algérie est solennellement garantie ;

» Egalité des droits et des devoirs des citoyens français d'Algérie sans aucune discrimination raciale ou confessionnelle. »

Enfin, Soustelle insiste sur la nécessité absolue d'envoyer très rapidement des renforts en Algérie.

Jusque-là, Guy Mollet n'a pas prononcé le nom du général Catroux. Ce n'est qu'à la fin de l'entretien qu'il confirme la désignation du grand chancelier de la Légion d'honneur comme ministre résidant en Algérie.

« Voyez-vous, conclut le président du Conseil désigné, ce n'est qu'en raison de la conjoncture politique que je ne vous ai pas demandé de poursuivre votre tâche à Alger. Mais je vous demande de bien vouloir rejoindre votre poste et d'y exercer vos fonctions jusqu'au 31 janvier à minuit. Entre votre départ et l'arrivée du général Catroux, l'intérim sera assuré par le secrétaire général Cuttoli, dont je connais les grandes qualités. »

Dans l'après-midi de ce même dimanche, Soustelle rencontre Catroux. Il le met au courant de la situation, mais se rend compte que le général ne perçoit pas très bien les difficultés qui l'attendent.

Ces difficultés, le gouverneur général en a un aperçu quand, le lundi, avant de regagner Alger, il reçoit une délégation d'élus algériens du premier Collège. Ces hommes protestent avec violence contre la désignation du général Catroux et contre les intentions qu'on lui prête.

Soustelle tente d'apaiser ses interlocuteurs. En vain. Il décide alors d'aviser le général. Par téléphone, il lui suggère de publier un communiqué aux termes duquel il s'engagerait à recevoir tous les élus et les représentants de la population d'Algérie. Catroux remercie le gouverneur général, mais ne fait pas de commentaires.

A Alger, comme le craignait Soustelle, l'atmosphère s'est brusquement tendue à l'annonce de la désignation du nouveau ministre résidant.

Le député-maire d'Alger, Jacques Chevallier, a déjà fait savoir qu'il ne recevrait pas le ministre résidant à la mairie. M. Froger, président des maires de l'Algérie, va répétant que « Catroux est indigne de l'honneur de gouverner les Algériens ». Quant aux anciens combattants, qui, depuis l'affaire du 20 août, ont pris de plus en plus d'importance dans la vie politique algérienne, ils affirment que le général « est le fourrier de tous les abandons ».

Tenu au courant de cette situation, Guy Mollet ne veut rien changer à sa décision. Pourtant, autour de lui, on s'agite et même certains de ses amis politiques lui demandent de désigner un autre ministre. Catroux, lui-même, se rendant compte de cette opposition à sa nomination, va trouver le président désigné :

« Tout cela ne fait que confirmer ce que je vous avais dit au cours de notre première entrevue. Je crois qu'il serait préférable que je me retire pour éviter des incidents regrettables.

— Pas question, mon général, rétorque Guy Mollet. Je vous soutiendrai jusqu'au bout. »

Le leader socialiste passe la journée du lundi place Beauvau où il rédige sa déclaration d'investiture.

Le mardi 31, à 15 heures, le président de l'Assemblée nationale, André Le Troquer, ouvre la séance. Presque tous les députés sont présents. Il n'en manque que vingt, parmi lesquels Jacques Soustelle, « en mission ». Les tribunes du public sont combles ; on se montre le général Catroux qui, vêtu de gris, a pris place au banc des ministres. Ceux-ci sont d'ailleurs tassés les uns contre les autres, car le gouvernement ne compte pas moins de onze ministres « pleins » et vingt-quatre secrétaires d'Etat. Il y a là quinze nouveaux, et huit sénateurs.

Le silence est complet quand Guy Mollet monte à la tribune, les feuillets de son discours à la main. La voix coupante, un peu éraillée par la fumée des cigarettes anglaises, le débit professoral, le député-maire d'Arras commence à lire son texte. Réforme des institutions, réforme électorale, amélioration des conditions de travail de l'Assemblée, tous ces engagements, ces propositions, sont écoutés dans un calme relatif. On attend, sur les bancs de l'opposition du centre et de la droite, les propos du candidat à l'investiture sur l'Algérie.

Et voici d'abord l'évocation de la désignation du général Catroux :

« L'envoi à Alger d'un ministre résidant, charge qui a été confiée à une personnalité éminente, à l'abnégation de laquelle je veux rendre hommage, la présence à ses côtés de deux secrétaires d'Etat (MM. Max Lejeune et Marcel Champeix, tous deux socialistes) témoignent de la volonté du gouvernement d'agir promptement et de faire rigoureusement respecter ses décisions. »

Ces paroles sont accueillies dans un profond silence.

Mais la gauche applaudit quand, après avoir demandé : « Est-il besoin d'insister sur ce que deviendrait la France sans l'Algérie et l'Algérie sans la France ? » Guy Mollet rend hommage aux « personnes d'origine modeste, aux travailleurs consciencieux et dévoués à leur pays », qui composent la minorité européenne, « à côté de quelques hommes dont l'égoïsme à courte vue est, pour une lourde part, responsable de la situation ».

Puis c'est l'évocation du programme, l'affirmation que le statut de l'Algérie ne sera, en aucun cas, déterminé unilatéralement. L'Assemblée sera saisie, à bref délai, des projets de réforme municipale, de la fonction publique, de l'administration. L'armée recevra les renforts nécessaires.

« Les besoins des troupes seront satisfaits, et leur relève assurée. »

Guy Mollet dit encore :

« Dans ce drame algérien où la France joue son destin, le gouvernement a le devoir de dire la vérité et d'agir. Sans cela, les événements risqueraient de conduire à l'irréparable, ce que peuvent et ce que doivent éviter l'initiative et la volonté françaises… »

On serait en droit de s'attendre à une offensive en règle sur le problème de l'Algérie, de la part des orateurs inscrits dans la discussion générale, et au moment des explications de vote. En fait, le problème n'est qu'effleuré.

Deux députés d'extrême droite, MM. René Tamarelle et Alexis Pelat, poujadistes, critiquent pourtant, avec quelque véhémence, la désignation du général Catroux. Le premier s'étonne que ce soit « le moins jeune (des ministres) qui se voit chargé des plus lourdes responsabilités ». Quant au second, il affirme que « l'homme choisi pour représenter la France à Alger est surtout le symbole des abandons ».

Finalement, on vote. Par 420 voix contre 71, la confiance est accordée au gouvernement Guy Mollet. Le MRP, malgré Pierre Pflimlin et Georges Bidault, partisans de l'abstention, a voté pour. Il y a cependant 83 abstentions, la plupart chez les indépendants, les plus marquantes étant celles de MM. Antoine Pinay et Paul Reynaud.

C'est maintenant que les difficultés commencent pour Guy Mollet. Et ces difficultés, il va d'abord les rencontrer à Alger.

Le 2 février, Jacques Soustelle quitte l'Algérie. Comme il est loin l'accueil froid, presque glacial, fait, trois cent cinquante-deux jours plus tôt, à l'homme en jaquette et haut-de-forme qui venait, au nom de M. Edgar Faure, gouverner les trois départements d'Afrique du Nord. On a oublié le

« bradeur », le « crypto-progressiste », « l'ami des rebelles ». On ne voit plus que l'homme capable de sauver l'Algérie, d'empêcher Catroux de venir s'installer à Alger.

C'est à bord du navire *El Djezaïr* que doit s'embarquer Soustelle. Il est prévu que le bateau lèvera l'ancre à 12h30. Le jour s'est levé sous les nuages. Il fait gris. Seul, peut-être, le vent qui souffle en rafales empêche-t-il la pluie de tomber. Mais la mer est agitée. La traversée, pense celui qui n'est plus maintenant que le député de Lyon, ne va pas être facile.

Le cortège des voitures officielles, celle de Soustelle, décapotable, roulant en tête, doit quitter le Palais d'Eté à midi.

A partir de 10h30, on apprend au Palais qu'une foule, de plus en plus nombreuse, commence à se masser rue Michelet et sur tout le parcours menant au port. On constate que les boutiques de Bab-el-Oued et des autres quartiers populaires ferment les unes après les autres. Tout le monde converge vers le centre.

Quand les voitures se mettent en route, ce sont des dizaines de milliers de personnes qui s'entassent sur les trottoirs, Européens et Musulmans, femmes, enfants, mêlés. Les spahis, sabre au clair, qui trottent de chaque côté de la voiture de Soustelle, doivent, de plus en plus, éviter ceux qui veulent s'approcher du cortège et risquent de rouler sous les pieds des chevaux.

Brusquement, de cette foule, monte un cri : « Ne partez pas ! » aussitôt repris par des milliers de bouches. On brandit des banderoles, on chante *La Marseillaise*.

Il est prévu que le gouverneur général s'arrêtera, en arrivant au port, pour saluer les drapeaux et serrer les mains des délégations, tandis que sa suite gagnera directement le navire.

A peine a-t-il pris place devant les drapeaux que les barrages sont rompus et qu'une masse énorme de gens se précipite vers lui. C'est une véritable tempête humaine, où l'on voit parfois surnager le képi d'un général, la casquette d'un amiral, des casques de CRS. Au milieu de cette marée, Soustelle manque cent fois d'être étouffé, malgré le lieutenant Bey-Boumezrag, son officier d'ordonnance, et le commissaire Benhamou, qui tentent de le protéger.

L'« Union française nord-africaine » de Boyer-Banse fait pleuvoir des tracts, qui surchauffent encore la foule. Le même Boyer-Banse qui, le 25 septembre, publiait une motion estimant indigne de l'Algérie et de la France de discuter un plan de réformes…

Aujourd'hui, les tracts appellent les Algérois à empêcher le départ de Soustelle et se montrent injurieux pour le général Catroux « qui a liquidé la sandjak d'Alexandrette, combattu contre les troupes françaises en Syrie, chauffé le fauteuil de Chataigneau à Alger ». « Catroux, poursuit le tract, a été dépêché à Antsirabé pour offrir la capitulation de la France à Mohammed V, que ses concussions et ses trahisons avaient chassé deux ans auparavant du Maroc… »

Le Comité d’entente des anciens combattants distribue, lui aussi, des tracts invitant les habitants d’Alger à se rendre en masse, le 4 février, au monument aux morts pour protester contre la venue de Catroux « qui prépare la démolition de la souveraineté française en Algérie ». Et les anciens combattants demandent que « l’accès au monument aux morts soit interdit à Catroux ».

Cependant, Soustelle et ceux qui essaient de le protéger se trouvent brusquement pressés contre une automitrailleuse. Non sans mal, ils parviennent à se hisser sur l’engin, immédiatement entouré d’hommes et de femmes qui, inlassablement, répètent : « Ne partez pas ! Ne partez pas ! »

A force de hurler, de gesticuler, Soustelle parvient à obtenir un calme relatif. Du moins, des premiers rangs de la foule. Mais seuls, ceux-là qui se trouvent tout proches entendent les paroles du gouverneur général :

« Si vous voulez que je continue à défendre l’Algérie française…

— Oui, oui !

— … alors, laissez-moi partir…

— Non, non ! »

Et toujours ces cris :

« Ne partez pas ! »

Pourtant, peu à peu, l’automitrailleuse avance. Lentement, car des jeunes gens se jettent devant les roues. Les spahis font cabrer leurs chevaux, pour tenter de faire une trouée dans ce magma humain. Partout, on agite des drapeaux tricolores, on chante *La Marseillaise* ou *Le Chant des Africains*. Venant des quais, du cœur de la ville, les cris, les chants, les appels forment un énorme bruit, une monstrueuse vague sonore qui monte à l’assaut de la voiture blindée qui, mètre par mètre, avance vers le bateau.

Il va falloir plus d’une heure pour que l’automitrailleuse atteigne la grille fermant le quai. Soustelle, alors, saute à terre et court vers le navire. La passerelle a déjà été relevée, et c’est par une échelle de service qu’il parvient, enfin, à atteindre le pont des embarcations de l’*El Djezaïr* dont les amarres sont aussitôt larguées. Mais il faut encore attendre avant que le navire ne s’éloigne du quai, car les marins des remorqueurs ont cessé le travail.

Alors, de la foule, montent les paroles de *Ce n’est qu’un au revoir*. Nombreux sont ceux qui, à ce moment, laissent couler leurs larmes.

Le préfet Collavéri, qui a accompagné Soustelle, se rend compte que la foule, plus que son attachement au gouverneur général, a voulu prouver son hostilité au général Catroux. Sans plus attendre, il se fait conduire à Maison-Blanche et s’envole aussitôt pour Paris. Il doit alerter le gouvernement.

Dès son arrivée dans la capitale, il voit le ministre résidant et lui fait part de son inquiétude.

« Mon général, je crains que, le jour de votre arrivée, des manifestations violentes ne se produisent, dit le préfet. Et je redoute également un soulèvement dans la Casbah. Il ne sera pas possible, alors, d’éviter

l'affrontement entre les Européens et les Musulmans.

— Je n'ai pas peur », répond simplement le général.

Collavéri se rend alors à Matignon où il voit Guy Mollet :

« Ce n'est plus le préfet qui vous parle, dit-il. C'est le militant socialiste. Si vous venez à Alger, venez seul. Car tout est à craindre. »

Le préfet d'Oran, Lambert, qui se trouve également à Paris, surenchérit. Pour lui, la mission de Catroux est impossible.

Mais le général ne semble pas vouloir renoncer. Au contraire, dans une interview que *Le Monde* publie le 3 février, il affirme notamment :

« Le plan que se propose d'appliquer le gouvernement ne sera pas l'intégration, que les Musulmans, aujourd'hui, n'acceptent plus. Il tiendra compte du caractère spécifique du pays, avec ses deux communautés, européenne et musulmane. Il respectera, comme l'a dit le président du Conseil, "la personnalité musulmane".

» Mais il ne peut être question de reconnaître à l'Algérie une personnalité purement musulmane… Il n'existe aucune base historique d'un Etat national algérien… »

Après avoir reconnu l'ascendant qu'exerce le FLN sur les Musulmans, Catroux ajoute :

« Si le gouvernement entend faire ses droits à la communauté musulmane, il ne veut en aucun cas transformer le pays en Etat national, fatalement voué à l'indépendance. Il ne peut être question, non plus, de mettre les Français en état de minorité. Les deux communautés doivent accéder à une égalité de droits et de devoirs. Mettre fin aux injustices qui subsistent, relever la condition humaine des autochtones par des mesures sociales ou économiques, tels sont les moyens de rétablir la paix et le bon accord entre des habitants destinés à vivre ensemble. »

Dès qu'elle est connue, cette déclaration provoque une immense explosion de colère à Alger. Sans doute, le général Catroux a-t-il pris la précaution d'affirmer que les Européens ne seront pas mis en état d'infériorité. Mais cette phrase passe inaperçue. Ce qui compte, c'est l'affirmation de « l'égalité des droits et des devoirs » entre les deux communautés.

Les ultras d'Algérie y voient la première marque d'abandon du gouvernement Guy Mollet.

Cette interview a d'autant plus d'échos que, la veille, le même quotidien parisien a publié une déclaration du FLN, dans laquelle les rebelles précisent leur position : le « cessez-le-feu » ne peut intervenir que si le gouvernement français proclame l'indépendance de l'Algérie ; il ne saurait être question d'une trêve dans les combats ; les Européens devront choisir : ou bien conserver leur nationalité d'origine, auquel cas ils seront considérés comme des étrangers ; ou bien prendre la nationalité algérienne, ce qui fera d'eux des citoyens à part entière.

Le 4 février, le premier Conseil des ministres du gouvernement Guy Mollet – et de la législature – se réunit à Paris. L'atmosphère est loin d'être à l'optimisme. Le président du Conseil précise ce que seront les pouvoirs du ministre résidant : à ceux du gouverneur général, il ajoutera une autorité réelle, qui lui sera dévolue par une délégation spéciale.

Puis Guy Mollet annonce qu'il va se rendre, le surlendemain, 6 février, à Alger. Il ira seul.

« Le général Catroux s'installera le 10 au gouvernement général. »

Il semble donc que l'intervention du préfet Collavéri ait été entendue, en partie du moins. Plusieurs ministres, parmi lesquels Mendès France, pensent que le chef du gouvernement aurait dû partir sans attendre, et avec le général Catroux, de telle sorte que les Européens d'Alger n'aient pas le temps d'organiser des manifestations. Mais Guy Mollet tient à son idée et, finalement, bien qu'à contrecœur, le conseil l'approuve.

Une fois encore, Catroux, voyant que les choses vont en s'aggravant, offre sa démission. Mais, à nouveau, Guy Mollet la refuse :

« Mon général, le gouvernement est solidaire ! »

Comme il l'a dit la veille aux membres de la délégation du « Comité directeur des élus d'Algérie », c'est lui « le patron ». D'ailleurs, a-t-il ajouté :

« Il ne s'agit que d'un premier contact. Mon séjour ne donnera lieu à aucune décision immédiate. »

En sortant de l'hôtel Matignon, Alain de Sérigny, directeur de *L'Echo d'Alger*, qui participait à l'entretien, a déclaré :

« A mon avis, M. Guy Mollet accorde trop d'importance à l'aspect politique du problème algérien. Le plus important, une fois le calme rétabli, ce sont les conditions économiques… Nous n'avons pas changé d'avis sur deux points importants : le choix du général Catroux et la question du collège unique. »

Mais les élus musulmans, également reçus par Guy Mollet, lui ont tenu un autre langage :

« Nous pensons qu'à l'occasion de votre voyage en Algérie, vous aurez à cœur d'adresser une proclamation aux Algériens. Nous croyons devoir vous signaler que vos déclarations ne trouveront d'écho que lorsqu'elles affirmeront solennellement la reconnaissance du fait national algérien. »

Le soir du 4 février, le président du Conseil parle à la radio. Il répète que la France favorisera l'égalité des droits, « égalité totale », des Européens et des Musulmans. Il redit, également, que la France et l'Algérie sont indissolublement liées.

Ce samedi 4 voit à Alger, dans l'après-midi, le défilé de 5 000 à 6 000 anciens combattants qui, sous la pluie, vont fleurir le monument aux morts. On apprend que le directeur de la Sûreté en Algérie, M. Pontal, quitte son poste et que c'est le directeur général, M. Mairey, venu de Paris, qui prend en main l'organisation du dispositif qui doit être mis en place le lundi, pour la venue du président du Conseil.

M. Max Lejeune, secrétaire d'Etat, précède Guy Mollet à Alger. Il se rend compte de la gravité de la situation : le 6, la grève va être générale. Déjà, aux balcons, pendent des crêpes de deuil. Les vitrines des magasins sont garnies de noir. Les colons arrivent du bled, et les renseignements généraux affirment que nombre d'entre eux sont armés.

Au dernier moment, et dans le plus grand secret, on décide de changer l'heure d'arrivée du *SO Bretagne* qui doit amener le chef du gouvernement.

Le général Lorillot, connaissant le malaise qui règne dans les unités, propose à plusieurs de ses officiers de les envoyer en permission si leur conscience leur interdit d'être présents pour l'arrivée du président du Conseil. Pourtant, 10 000 hommes ont été mobilisés, dans Alger, sous le commandement du général Massu, pour maintenir l'ordre.

L'avion présidentiel, malgré un épais brouillard, quitte Villacoublay à 11h22. Il se pose peu avant 15 heures sur la piste de Maison-Blanche. Dès qu'il met pied à terre, Guy Mollet se rend compte de la situation qui l'attend. En l'accueillant, le préfet Collavéri lui dit, d'une voix sans timbre :

« Monsieur le président, je me sens hors d'état d'assurer l'ordre lors de l'arrivée du général Catroux. En conséquence, je me vois contraint de vous remettre ma démission. »

Très pâle, Guy Mollet prend place dans la voiture du gouvernement général, et le cortège se met en route. Tout au long du parcours de l'aérodrome à la ville, des troupes forment deux haies serrées. La première manifestation se produit quand la voiture de tête atteint une usine électrique.

Perchés sur les murs, les ouvriers huent le chef du gouvernement, qui est stupéfait : lui, un socialiste, est pris à partie par des travailleurs !

Quand les voitures atteignent le plateau des Glières, où se trouve le monument aux morts, une foule énorme laisse à peine un passage au cortège. Des cris, des injures commencent à fuser. On entend acclamer le nom de Soustelle, mais les manifestants scandent également des slogans hostiles au général Catroux.

Jacques Chevallier est là, au pied du monument aux morts, pour accueillir Guy Mollet. Une fanfare attaque les premières mesures de *La Marseillaise* quand, tout à coup, des toits, des balcons, commencent à pleuvoir tomates, légumes divers et pierres sur les officiels. Des jeunes gens arrachent le gazon des pelouses, qu'ils lancent avec vigueur sur le groupe des personnalités. Manteaux et uniformes sont bientôt souillés. Des accrochages assez violents ont lieu entre les manifestants, parmi lesquels de nombreuses femmes, et le service d'ordre.

D'une pâleur de cire, mais calme et impassible, Guy Mollet se dirige vers le monument aux morts pour y déposer des fleurs, tandis qu'explosent les grenades lacrymogènes lancées par les CRS. Au même moment, des automobilistes sont attaqués par des commandos de jeunes gens. Toute voiture qui porte un macaron officiel soulève, sur son passage, des insultes et des cris hostiles.

On entend tout à coup des applaudissements : un jeune homme s'est hissé sur le toit de l'immeuble des PTT et en a arraché un immense drapeau tricolore.

Après avoir déposé la gerbe, Guy Mollet regagne sa voiture. Il est 15h30. A peine a-t-il quitté le monument, que des manifestants se précipitent et mettent en pièces les fleurs avec lesquelles ils jouent au football. D'autres invitent la foule à se rendre au Palais d'Eté, que le cortège officiel gagne sous la protection du service d'ordre.

De nouveaux heurts se produisent entre les manifestants et les CRS qui chargent à coups de crosse ou de matraque. Et toujours les cris de « Soustelle ! Soustelle ! », de « Catroux au poteau » ou de « Mollet à Paris ». Les bagarres ne cessent que lorsque les paras de Massu viennent remplacer les CRS. Ils sont accueillis au cri de « Vive l'armée ! » tandis que, plus loin, on entend scander : « Les CRS dans l'Aurès ! »

Au Palais d'Eté, encore sous le coup de l'intense émotion qu'il a ressentie, Guy Mollet s'entretient un moment avec le préfet Collavéri. Le président du Conseil est stupéfait par la violence de la manifestation. N'a-t-il pas vu un mutilé de guerre le menacer en brandissant sa jambe de bois ?

A la même heure, à Paris, le général Catroux se prépare à se rendre à l'Elysée. Le président Coty lui a demandé de venir s'entretenir avec lui.

Au moment où le général va quitter son bureau, le téléphone sonne. Il est 16h10. C'est Alger qui appelle.

Au bout du fil, le préfet Collavéri.

« Mon général, dit-il d'une voix hachée, je suis au Palais d'Eté avec M. Guy Mollet. Nous venons de connaître des moments très difficiles… »

Et le préfet raconte dans quelles conditions le président du Conseil a été accueilli par les Algérois.

« Si vous venez ici vendredi, ce sera épouvantable. Nous ne pourrons rien faire… Il y a des choses qui sont impossibles…

— Merci, merci », murmure le général, en raccrochant lentement le récepteur.

Dès lors, la décision de Catroux est prise. En allant à la présidence de la République, il voulait, une fois encore, proposer de démissionner. Maintenant, il faut que René Coty accepte sa démission et la fasse accepter par le président du Conseil.

A 16h30, le général est introduit dans le cabinet du président. Il lui rapporte aussitôt l'appel de Collavéri.

« Dans ces conditions, dit-il, il ne m'est pas possible d'assumer la tâche qui m'a été confiée. Je ne veux pas être à l'origine d'une guerre civile. »

A ce moment, on prévient M. René Coty que Guy Mollet le demande d'Alger. Prenant le récepteur, le chef de l'Etat met son correspondant au courant de la décision du général Catroux, décision qu'il ne peut, dans les actuelles circonstances, qu'accepter. Le président du Conseil, à son tour, donne son accord.

A 17h02, un flash crépite sur les printings de l'AFP :

« Démission du général Catroux.

» Le général Catroux, ministre résidant en Algérie, a remis sa démission. Celle-ci a été acceptée par le président du Conseil. »

Dans les minutes qui suivent, la nouvelle est connue de tout Alger. Devant le Palais d'Eté, dans les rues, c'est une explosion de joie : en manifestant, les Algérois ont obtenu ce qu'ils voulaient.

A Paris, le général Catroux, revenu chez lui, rédige sa lettre de démission, dont il donne ensuite lecture, par téléphone, à Guy Mollet :

« Je me refuse à entrer en conflit de conception et d'action sur un problème national avec mes anciens compagnons d'armes… »

La leçon n'aura pas été, non plus, perdue pour le FLN. Un des leaders de la rébellion dira plus tard :

« Quand on a vu le responsable de la politique française s'incliner devant les manifestants, ne pas ordonner qu'ils soient mis au pas, alors nous avons compris qu'il ne serait pas capable de ramener la paix en Algérie. Nous avions eu confiance dans le Front républicain ; cet espoir est mort dans l'après-midi du 6 février. »

A Alger, cependant, un homme fait son apparition, en cette journée d'émeute : Me Jean-Baptiste Biaggi, avocat parisien et ancien orateur national du RPF. Caché dans une villa, il a conseillé les organisateurs de la manifestation. Dans la soirée, des envoyés de la préfecture viennent le trouver pour lui demander d'apaiser les Algérois.

Biaggi, « Napoléon » pour ses amis, triomphe. En réalité, son triomphe sera de courte durée, car les ultras d'Algérie vont tout mettre en œuvre pour reprendre leurs troupes en main. Mais le rôle de l'avocat constituera un enseignement pour les activistes français de la métropole : ils auront compris que la poudrière algérienne constitue pour eux un levier idéal pour faire s'écrouler la IVe République.

En tout cas, au soir du 6 février, sous l'impulsion de Biaggi, naît le premier « Comité de salut public ». A ceux qui l'entourent, il déclare, après avoir rédigé le communiqué annonçant la création de ce comité :

« Dans la guerre subversive, les CSP de 1956, ce sont les chars et les avions de 1940 dans la guerre classique. »

Au Palais d'Eté, cependant, Guy Mollet essaie de trouver un remplaçant au général Catroux. Il téléphone à son ami Gaston Defferre, député-maire socialiste de Marseille. Il lui donnerait, comme secrétaire d'Etat, M. Mairey, directeur général de la Sûreté nationale… qui n'a pas mieux réussi, pourtant, que M. Pontal dans le maintien de l'ordre.

Mais Defferre, malgré les arguments pressants du président du Conseil, refuse. Guy Mollet appelle alors, à Paris, un autre de ses vieux amis : Robert Lacoste. Ministre des Affaires économiques et financières, Lacoste, qui n'a même pas eu le temps de s'installer rue de Rivoli, n'hésite pas longtemps : c'est oui.

Lacoste, court sur pattes et large d'épaules, est un homme qui sait ce qu'il veut. Ancien résistant, dont le père a été fusillé par les Allemands, il est connu pour son énergie et pour son courage. De l'Algérie, il ne connaît que peu de choses, puisqu'il n'y est venu qu'une fois. Il en est revenu très frappé par le nombre des sans-travail. Ce qui signifie, pour lui, qu'il y a énormément à faire. Alors, il fait ses valises.

Les précédents de l'arrivée et du départ de Soustelle, l'accueil réservé à Guy Mollet, lui en ont suffisamment appris sur le tempérament des Algérois. Aussi estime-t-il qu'il n'a pas besoin d'arriver en fanfare. Et c'est très discrètement qu'il s'installe, le 11 février 1956, au gouvernement général où il se met aussitôt au travail.

« Joli cadeau, constate-t-il avec quelque mélancolie. Ils sont tous partis. Me voilà seul. »

II
1956-1958

Lacoste au pouvoir

« Ce qui arrivera, c'est le divorce définitif. La destruction de tout espoir, et un malheur dont nous n'avons encore qu'une faible idée. Ceux de nos amis arabes qui se tiennent aujourd'hui courageusement auprès de nous dans ce "no man's land" où l'on est menacé des deux côtés et qui, déchirés eux-mêmes, ont déjà tant de difficultés à résister aux surenchères, seront forcés d'y céder et s'abandonneront à une fatalité qui écrasera toute possibilité de dialogue. »

Cet après-midi du 22 janvier 1956, la parole avait été laissée à la sagesse. Deux mille personnes, entassées dans la Salle du Progrès d'Alger, en saisissaient le sens prophétique. La voix émue d'Albert Camus, arrivé de Paris, coulait dans les âmes. Algériens et Français ne faisaient qu'un seul corps. Ils avaient conscience de vivre non point un de ces grands instants de l'histoire qui en font tourner les pages, mais une veillée d'armes pacifique dont on mesure la dimension spirituelle et l'absurdité puisqu'il faudra, demain, sauter à pieds joints dans l'abîme.

« Directement ou indirectement, poursuit Camus, nos amis entreront dans la lutte alors qu'ils auraient pu être des artisans de la paix… »

Sur la place du gouvernement, l'hostilité des « ultras » avait éclaté. Leurs hurlements avait gagné la rue, roulé dans la basse Casbah pour venir mourir par vagues dans la petite salle…

« Si sombre qu'il soit, l'avenir algérien n'est pas encore tout à fait compromis. »

« A mort Camus ! » répliquait la rue. « Mendès au poteau ! »

L'avenir ? La dissidence avait fait connaître son implacable volonté de conquérir l'indépendance. Les Français d'Alger répondaient à la terreur par la terreur et rejetaient toute idée de fraternité, de compromis, d'égalité des droits. Non seulement ils voulaient réduire en poussière le mouvement de libération, mais aussi bâillonner les « Français de la Paix », imposer le silence à celui-là surtout qui a vu le jour en Algérie et dont le Prix Nobel les frappait comme une épée déloyale.

La voix de Camus s'était fait pressante.

« De quoi s'agit-il ? D'obtenir que le mouvement arabe et les autorités françaises, sans avoir à entrer en contact, ni à s'engager à rien d'autre, déclarent simultanément que pendant toute la durée des troubles, la population civile sera, en toute occasion, respectée et protégée. »

Applaudissements. Les paumes rougies écrasent des larmes. Le bilan du dernier week-end est bouleversant : 95 morts civils et militaires. Femmes et enfants doivent échapper aux massacres.

La rue vomit ses blasphèmes. « A mort ! » La pression se fait plus forte. « Il ne voudrait pas qu'on se déculotte, non ! »

Les CRS, l'arme au pied, dressent un premier barrage face à l'émeute. Ils ne sont pas seuls. Une seconde ligne de défense, entre leurs crosses et la tribune de Camus, se déploie : 1 200 Algériens, peut-être membres du FLN, assurent la sécurité de l'écrivain. Ce sont, dit-on, les hommes de Yacef Saadi, celui-là même qui, dans quelques mois, poignardera Alger de ses bombes. La consigne de cette nuit de janvier est lapidaire : « Personne ne doit interrompre Camus. »

Cette volonté de donner une dernière chance aux libéraux, à ceux qui veulent « humaniser » l'affrontement, aux apôtres du « no man's land », aura été la dernière manifestation pacifique de ce qui fut l'amitié franco-arabe. Hélas ! les positions sont prises. Rien ne viendra infléchir les passions auxquelles de puissants intérêts sont liés. Les Algériens veulent l'indépendance à 100 %. Les « ultras » se sont durcis : l'acquis est acquis. Quant au gouvernement français, il recherchait alors encore le compromis, la solution qui ne donnera satisfaction à personne.

Malgré la fièvre des rues qui monte autour de la Salle du Progrès, Ferhat Abbas parvient jusqu'à la tribune. Albert Camus tombe dans les bras de celui qui a tant prêché la « réconciliation et l'égalité ». L'émotion, dans la salle, atteint un sommet. Des applaudissements éclatent à nouveau. On ne sait plus si c'est pour saluer l'ultime geste d'amitié des cœurs purs ou la chute du rideau sur le dernier acte d'un rêve devenu impossible.

Les rumeurs du dehors arrivent par rafales. Camus craint que les « ultras » ne brisent le cordon des CRS et ne se trouvent nez à nez devant les hommes de Yacef Saadi. La réunion s'achève dans la hâte.

Quinze jours plus tard Robert Lacoste pénètre à pas feutrés dans le Palais d'Eté et s'installe sans fracas à son bureau de travail. Il n'est plus « gouverneur général », comme l'était Soustelle, mais « ministre résidant ». Les rapports qu'on lui soumet ne sont pas optimistes. Dire qu'il a renoncé aux Finances pour ce « merdier » ! Evidemment, la seule chance qu'il a de s'en tirer est de balayer la dissidence, la déraciner, en finir avec elle, et d'amorcer les réformes qui changeront le terrain et ne permettront plus aux idées subversives de renaître.

Cette dissidence est agissante et indescriptible. Aux questions « Combien y a-t-il de fellagha ? » – « Où opèrent-ils ? » – « Quels en sont les chefs ? » nul ne peut répondre.

Pendant les derniers péripétis politiques, les « soldats » de l'indépendance ont mis au point une arme nouvelle, l'arme psychologique. Il

leur suffit de montrer à la population de quelle façon les Français s'entre-déchirent pour déduire qu'il ne faut rien attendre d'un adversaire à qui manquent la maîtrise de soi et l'unité : ce que le gouvernement français propose a été rejeté par les ultras. Quant à l'armée, elle n'hésitera pas à faire front contre Paris et contre le Forum. Cette propagande active et efficace permet de gonfler les rangs des maquis et mobilise en leur faveur la sympathie des Arabes.

« Que fait l'armée ? » demande Lacoste.

L'armée quadrille, ratisse, bombarde, napalme, sans obtenir de résultats. Ses communiqués sont laconiques : embuscade, dix hors-la-loi tués, trois armes récupérées. C'est dérisoire. Lacoste se fâche. On lui démontre la nécessité, l'urgence d'envoyer en Algérie 200 000 hommes supplémentaires. Le plus grave n'est pas de combattre un ennemi invisible, mobile, qui applique une tactique simple et intelligente consistant à désorienter la machine de guerre française, le plus grave est de mettre en ligne des bataillons travaillés par la dissidence et prêts à se retourner contre leurs chefs : les dix bataillons composés de Marocains, par exemple. « Vous ne vous battrez pas contre vos frères », leur répète la propagande du FLN. Le même slogan contamine les tirailleurs algériens. Les désertions sont de plus en plus nombreuses. Une compagnie composée d'Algériens, près de Guelma, après avoir bâillonné et ligoté ses cadres, a pris le maquis. Bigeard et ses paras l'ont retrouvée et anéantie.

Au Palais d'Eté, où les sabres clairs de spahis en grande tenue lui présentent les honneurs, Robert Lacoste n'est pas à son aise. Le faste l'écrase. Sa maison, en Dordogne, sent le feu de bois et l'ail. Sa pensée politique en porte l'empreinte.

Pour oublier la rue de Rivoli et la perte de ses copains de Paris, il s'est entouré d'un cercle petit-bourgeois où il peut donner libre cours à son langage dur. Son fort accent du terroir, sa bonne humeur donnent à ses réunions de travail un caractère familier. La gaudriole se marie parfois aux graves discussions. On est entre amis ! Maisonneuve, directeur de cabinet civil et militaire ; Frappart, qui a fait son deuil des Finances, lui aussi ; Jean Peccoud, directeur de la Sûreté ; le colonel Branet et Ducourneau, Hosteing, un pays ; Chaussade, secrétaire général, Grolin, attaché de presse. Frappart démissionnera quand il aura le sentiment que Lacoste se fait « soustelliser ».

Animal politique, Lacoste a un plan. Il le met en formule, comme une recette de tante Aurore : 30 % d'armée, 30 % de réformes, 30 % de police et 10 % d'information.

Lacoste est à deux doigts de reprendre la logique de Soustelle : répression énergique accompagnée de réformes. C'est le cercle vicieux. Casser du fellagha à petites doses – puisqu'il est impossible de procéder

autrement – entraîne automatiquement la riposte. Le sang appelle le sang. Quant aux réformes, elles nourrissent l'exaspération des « ultras » et les poussent aux actions extrêmes, sans satisfaire la population arabe dont le rêve d'indépendance devient une réalité à portée de la main.

Dès le mois de mars, le ministre résidant donne la mesure de sa puissance de frappe. Il fait voter, à Paris, les pouvoirs spéciaux – 455 voix contre 76. Le décret du 12 mars est un décret de guerre. Il réglemente la circulation des habitants, le trafic des marchandises et la presse. Quatre lois entrent en vigueur immédiatement : assignation à résidence, création de zones interdites, réparations pour dommages causés, délégation de pouvoirs civils aux militaires.

Est-ce en réponse au vote de l'Assemblée française, est-ce un avertissement ? Dans la nuit du 15 mars, les commandos FLN de Yacef Saadi, d'Ali la Pointe, de Bouchafa et de Fettel attaquent cinq garages dont celui des Facultés, au cœur d'Alger, les dépôts de bus et de tramways. Les dégâts matériels sont médiocres, mais l'effet de surprise est atteint. La population européenne prend conscience du danger. La réaction de Lacoste ne se fait pas attendre. Il ordonne le couvre-feu à minuit et lance ses patrouilles dans les rues. Elles contrôlent, à toute heure, le jour et la nuit, les passants, les automobilistes, les commerçants dans leurs propres magasins, les personnes choisies au hasard chez elles.

Cette agitation trouble la vie de tous les jours. Les agents de la dissidence sont plongés dans un bain d'insécurité qui ne plaît guère à Abane, chef politique à Alger. Abane veut préparer dans le calme le congrès des chefs des régions et des représentants du Front, ceux de l'intérieur, ceux de l'extérieur et ceux d'Alger. Le temps est venu d'unifier leur action, de définir leur politique et de se donner des chefs non discutés.

Il faut dire qu'entre l'extérieur – Ben Bella agit au Caire – et l'intérieur, découpé en quatre zones, les Aurès, le Nord-Constantinois, la Kabylie, l'Algérois, les rapports ne sont pas toujours harmonieux. Les malentendus naissent du fait que les uns ne risquent pas leur peau, n'envoient pas les armes attendues et prétendent aspirer au commandement général des FLN, les autres, les Krim Belkacem, les Ouamrane, les Zirout Youcef, les Saad Dahlabe, les Ben Khedda, les Yacef affrontent, en première ligne, l'énorme machine de guerre française, s'exaspèrent de l'abandon dans lequel ils semblent être relégués (que fait Ben Bella ?) et se refusent à céder aux ambitions des « diplomates ». Le Front, c'est leur bien, leur œuvre, leur révolution. Une résolution se cimente avec le sang, non avec des paroles. Abane sait que le moment est venu de restructurer le mouvement, de lui donner le punch dont il va avoir besoin, et le punch révolutionnaire, on ne l'obtient qu'en communiant dans une même pensée, qu'en poursuivant le même but avec la même intégrité et la même austérité. Le combat doit être le même pour tous, sans divergences politiques ni ambitions personnelles. La clandestinité où l'on

nage en eaux troubles sécrète un virus souvent fatal, la division dans la dispersion.

Le premier acte d'autorité du Front est de larguer le Parti communiste algérien. Le PCA dissous par le gouvernement général ne manque pas de poursuivre son combat dans la nuit. C'est « son » combat, « sa » lutte, « son » but. Au cours d'un ultime dialogue entre Ben Khedda et le docteur Hadjerès, délégué du parti communiste, la décision est prise de noyer les militants dans la masse populaire algérienne. On les accepte, individuellement, et l'on condamne d'avance tout noyautage.

La rencontre se tient rue Horace-Vernet, dans l'arrière-boutique de la papeterie Gallice. Ben Khedda en a fait un refuge indétectable. André Gallice est conseiller municipal. Il n'est pas suspect, bien qu'autour de lui gravitent des progressistes confirmés. Le docteur Hadjerès, qui n'a derrière lui que le « maquis rouge » de l'Orléansvillois, doit baisser pavillon devant Ben Khedda. Celui-ci lui oppose la puissance du seul syndicat actif, l'UGTA : « C'est celui du Front.

— Le Front ne représente pas qu'une classe de la population algérienne, mais toute la population…

— Que souhaitez-vous ? demande pour finir le docteur Hadjerès.

— Que les membres du PCA adhèrent individuellement au Front et nous remettent leurs armes. »

Ben Khedda insiste pour que le stock de fusils et de mitraillettes enlevés à l'armée française par l'aspirant Maillot lors de sa désertion soit livré au FLN. Hadjerès accepte. La presse algérienne pourra désormais mettre tous les attentats terroristes sur le dos du parti communiste, il n'y a plus de Parti communiste algérien. Il a été effacé de la carte des opérations après un match de deux heures.

L'éviction du Parti communiste n'a pas demandé les sacrifices sanglants qu'exigera la lutte contre le parti ennemi de Messali Hadj. Le MTLD, à présent, groupe encore quelques maquis promis à une prochaine destruction. Ils y sont tous passés, à tour de rôle. Khider et Aït Ahmed, anciens membres actifs de l'OS (Organisation spéciale) issue du MTLD, ne pardonnent pas à Messali Hadj d'être le père du nationalisme algérien, d'avoir ouvert la voie à la révolution, et d'être encore l'objet d'une certaine considération en France.

De sa prison frangée d'écume, Belle-Ile, le vieux révolutionnaire algérien se pose toujours en interlocuteur valable. Il souhaite que Paris entame des négociations avec lui. Sans aucun accord préalable. A un émissaire de Guy Mollet, au cours de l'été de 1956, il fera des confidences d'un réalisme contestable. Tout d'abord, il prend position contre l'Egypte de Nasser. Nasser se compromet dans ses relations avec les communistes. Quant au FLN, il s'engage à le balayer. « La population, excédée des exactions, fatiguée de la guerre, sera vite convaincue de nous suivre… Peut-être quelques îlots de résistance subsisteront-ils, en Kabylie et dans l'Ouest-Constantinois. Les Français les submergeront vite… Nous sommes un parti organisé, discipliné et

conscient, alors que le FLN n’est qu’un rassemblement. »

Messali Hadj n’oublie pas le massacre de Sakamody, en pleine zone MNA. « Les rebelles ont accompli cet acte barbare pour attirer la répression française sur nous. » Son éloignement de la scène politique lui met un bandeau sur les yeux et du fiel dans le cœur. On ne discute pas avec un aigri. Il élimine lui-même son parti : le FLN reste le maître du terrain. C’est Abane qui, de l’intérieur, va l’« organiser » et le « discipliner ».

Abane poursuit l’épuration en déléguant au Caire le docteur Lamine. Depuis plus d’un an, le trio Ben Bella, Khider et Aït Ahmed y tient ses assises sans grande efficacité. Les maquis attendent toujours armes et argent.

« Que foutent ces révolutionnaires de palace ? » se demande Abane.

L’entrevue est orageuse. Ben Bella, en colère, menace de quitter la table de conférence. L’inquisition d’Alger le blesse non seulement dans son amour-propre, mais dans ses objectifs personnels.

« Tu veux dominer quand la révolution manque d’armes.

— Je n’ai pas un sou…

— Alors, viens te battre avec nous. »

Venu lui aussi d’Alger, Ben M’Hidi à son tour reproche à Ben Bella de se faire passer pour le « leader » de la révolution et rappelle opportunément que le Front doit conserver sa direction collégiale.

Néanmoins, la mission Lamine n’échoue pas complètement. Reçue par le ministre de l’Intérieur égyptien, Zacharia Mohieddine, elle réussit à lui démontrer que les soldats de l’indépendance ne font pas partie de « petites bandes de bandits », comme le pense Nasser, mais forment une armée résolue, sérieuse et organisée. Mohieddine promet son assistance, mais prudemment. C’est que la France achète du coton égyptien en échange d’une certaine neutralité. Comme si elle était possible ! La Ligue arabe, réunie au Caire sous la présidence du délégué égyptien, décide : « Tous les pays membres de la Ligue apporteront leur assistance au peuple algérien désarmé et faible, par tous les moyens dont ils disposent pour faire face à une guerre cruelle qui est menée contre lui sans justification quelconque. »

Le Congrès de la Soummam est donc en marche…

Sur l’échiquier politique, le printemps de 1956 voit éclore plusieurs événements. Le 11 avril, 170 000 rappelés débarquent à Alger. Le 12, quelques jours après l’empoignade Lamine-Ben Bella, une rencontre secrète France-FLN a lieu au Caire. Les socialistes français Gorse et Begerra interrogent Khider sur les possibilités d’éviter le pire en Algérie. Dans le panier de ce face à face gît un document tout frais : l’Assemblée algérienne est dissoute, elle est réduite au collège européen. Le 21, Ferhat Abbas et Ahmed Francis font leur apparition au Caire : ils se rallient au FLN. C’est la fin de l’UDMA (Union démocratique du Manifeste algérien). La nouvelle va droit au cœur d’Abane, l’homme de l’unité.

Et puis Le Caire va cesser d’être la capitale libre de la révolution

algérienne. Tunis et Rabat se préparent inconsciemment à leur rôle maghrebin. Depuis le 9 mars, le Maroc est indépendant. Le 20, la Tunisie jouira du même privilège. Sa Majesté Mohammed V a été reçue à Paris. Le Glaoui s'est jeté à ses pieds, implorant son pardon. La liberté que la Tunisie et le Maroc ont obtenue, l'Algérie la veut. La France peut-elle résister à l'avalanche qu'elle a fini par déclencher ? Ses promesses solennelles faites à l'Assemblée nationale par le président du Conseil, Guy Mollet, auraient eu plus de poids sans doute si, parallèlement, la France n'avait pas reconnu tous les droits à l'indépendance de la Tunisie et du Maroc. Territorialement, les trois Etats sont associés. Climat, chaînes montagneuses, culture, religion, frontières difficiles à définir, sont autant de liens qui les maintiennent à un même corps.

Les paroles de Guy Mollet se perdent. Elles ne passent pas la rampe.

« La France reconnaît et respecte la personnalité algérienne. L'Algérie est et restera indissolublement liée à la France métropolitaine.

» Le statut définitif futur de l'Algérie ne sera, en aucun cas, fixé unilatéralement. Il résultera d'une libre discussion avec les représentants élus de la population algérienne. A la collectivité musulmane, le statut devra assurer la reconnaissance et le respect de son originalité et de ses droits. »

« Libre discussion » entre qui et qui ? Et puis revient l'éternel mot qui ronge l'amour-propre des dissidents : statut. Un statut évoque l'arrangement, la tolérance, la concession pour épargner l'essentiel. C'est l'os à ronger, pour les Algériens. Mais c'est, pour les Européens, le coup de tranchet, la rupture de certains privilèges.

« A la collectivité d'origine européenne, poursuit Guy Mollet, il assurera de la même façon sa part légitime. Aux uns et aux autres, il garantira le maintien de leur dignité d'hommes libres et l'égalité des droits. A tous, il garantira une justice égale… »

« Egalité des droits », « justice égale », « dignité », ce sont les mêmes mots qui ont dominé les palabres franco-tunisiennes et franco-marocaines, mais appliqués à la nation, non plus à l'individu.

Tout ce qui se dit et s'écrit à propos de l'indépendance marocaine envenime immanquablement les relations entre la France et l'Algérie.

L'Istiqlal proclame : « La France reconnaît sans équivoque l'indépendance du Maroc et proclame sa volonté de respecter l'intégrité territoriale de notre pays. C'est donc sur un pied d'égalité et comme représentante d'une nation pleinement souveraine que la délégation poursuivra désormais les négociations. »

Le Maroc aura son corps diplomatique. Le Maroc aura son armée. Les pouvoirs de gestion du pays seront entre les mains des Marocains. Le résident français cède la place à un haut-commissaire. Tous les vœux des Algériens s'accomplissent, mais pour d'autres qu'eux.

Si Bekkai, président du Conseil marocain, ne cache pas sa satisfaction, chacune de ses déclarations éclate comme des pétards de 14 juillet. Ses discours sont des feux d'artifice : « Le gouvernement marocain doit dès à

présent entreprendre l'organisation et la mise en ordre des affaires du pays… Le gouvernement est décidé à rétablir la confiance, l'ordre et la paix dans l'ensemble du pays. Le Maroc indépendant sera un pays d'accueil, de travail et de cohabitation paisible. »

Les retombées de ces jaillissements d'optimisme frappent par ricochet les Tunisiens qui vont atteindre leur but. Pour eux, c'est la dernière étape. Le sprint final est le plus difficile. Les actes de terrorisme font un bruitage sinistre aux conversations engagées. Deux fermiers français ont été assassinés. Leur mort est un mauvais argument autour du tapis vert. Dans le Sud tunisien, les armes automatiques ramènent à la raison une tribu dissidente. La poudre donne un accent acide à la politique. Bien sûr, la Tunisie est plus en avance que l'Algérie. Elle jouit d'ores et déjà de l'autonomie interne, mais elle n'est pas souveraine. Elle n'a pas son armée. Elle n'est pas représentée diplomatiquement par des Tunisiens.

Les délégués tunisiens souhaitent obtenir l'abrogation du Traité du Bardo par une proclamation officielle de l'indépendance ainsi que la France vient de le faire en faveur du Maroc. Ils font prévaloir que le Maroc a usé de violence pour acquérir le droit à la souveraineté, tandis que la Tunisie a manifesté une compréhension de bon aloi. La bonne volonté serait-elle moins efficace que la brutalité ?

Le 25 mars, doivent avoir lieu les élections à l'Assemblée constituante : « Souhaitez-vous que le peuple vote pour les extrémistes ? » demande un délégué tunisien à un représentant de Paris. La réponse vient cinq jours avant les élections : la France s'incline. Bourguiba signe enfin un protocole d'accord qui le met sur un pied d'égalité avec Mohammed V : « La France reconnaît solennellement l'indépendance de la Tunisie. Il en découle que le traité conclu entre la France et la Tunisie le 12 mai 1881 ne peut plus régir les rapports franco-tunisiens, que celles des dispositions des conventions du 3 juin 1955 qui seraient en contradiction avec le nouveau statut de la Tunisie – Etat indépendant et souverain – seront modifiées et abrogées. Il en découle également l'exercice par la Tunisie de ses responsabilités en matière de relations extérieures, de sécurité et de défense, ainsi que la constitution d'une armée nationale tunisienne. »

Les élections expriment l'enthousiasme de la population. Le Néo-Destour enlève tous les sièges de l'Assemblée. Habib Bourguiba semble avoir fait plus pour la Tunisie que Nasser pour l'Egypte, et sans mascarade. La France va aussitôt ressentir de l'amertume. Deux jours après avoir signé le protocole d'indépendance, Bourguiba affirme sa solidarité avec le peuple algérien : « Nous ne pourrons être vraiment heureux que le jour où notre sœur l'Algérie aura retrouvé sa souveraineté. Il n'est pas concevable, en effet, que d'un côté le Maroc, de l'autre la Tunisie, puissent jouir de leur indépendance, alors qu'au milieu d'eux, l'Algérie reste sous le joug colonialiste. »

« Notre sœur l'Algérie. » La solidarité maghrébine tourne à la

complicité. Paris commence à ouvrir les yeux sur la réalité, mais ne peut plus réagir. Paris s'incruste dans sa position. Le ministre résidant, Robert Lacoste, affirme toujours : « Ce qui est arrivé, c'est le temps de l'action ferme et rapide… Nous voulons donner l'exemple d'un pays qui construit dans la tempête, malgré les menaces et les périls. » L'Assemblée nationale acclame les intentions de Lacoste. Elle salue dans une euphorie enfantine les promesses du gouvernement : réformes agraires, accession des Musulmans aux fonctions publiques, réajustement du pouvoir municipal, industrialisation relancée. Avec un brin d'éloquence, on galvanise la majorité : « Le temps de l'inégalité et du mépris est révolu. » Il est déjà trop tard.

Bourguiba le sait. Il a en poche le protocole qui assure l'indépendance de son pays. Les signatures sont encore fraîches lorsqu'il accorde un entretien à l'envoyé spécial de l'hebdomadaire américain *Time*.

> « La France devrait reconnaître le fait national algérien, négocier avec les rebelles et instaurer en Algérie un Etat indépendant analogue à ceux de Tunisie et du Maroc.

» L'expression « rebelle » surprend. La suite n'est qu'une leçon adressée en remerciement à la France :

> » Les douze cent mille Français d'Algérie pourraient rester sur place comme citoyens algériens, et y tenir la place normale d'une minorité dans une communauté de races. S'ils sont trop fiers pour le faire, ils n'auraient qu'à rentrer en France, qui est un pays sous-peuplé. Depuis plus d'un siècle, les Français en Algérie ont traité les Musulmans comme des êtres inférieurs et ils sont en train d'en supporter les conséquences. »

Le ton explosif contraste avec la souplesse des revendications qui ont précédé l'indépendance. Il n'est pas douteux que Bourguiba s'illusionne sur l'influence qu'il aspire à exercer dans l'avenir sur les trois pays d'Afrique du Nord. Il prend des gages sur demain. Il joue une partie de poker, certain de posséder le jeu infaillible. Sa dureté, sa franchise, appellent une réplique marocaine. A Rabat, on est plus nuancé. A l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Douglas Dillon, le sultan dit : « Nous espérons que la France, qui a su résoudre les problèmes du Maroc et de la Tunisie, pourra également satisfaire les aspirations des Algériens dans le respect des droits de tous les habitants de l'Algérie et l'entente entre les Musulmans et les Français. Les peuples d'Afrique du Nord ont aidé la France pendant la guerre, nous ne doutons pas que celle-ci trouve une solution aux problèmes en instance. »

Le leader du parti de l'indépendance, M. Ouazzani, fait écho, à Tanger, à la déclaration du sultan[1] : « L'Algérie est aux Algériens comme la France est aux Français. »

A Alger, les « ultras » reprennent confiance. L'énergie que déploie le successeur de Soustelle leur donne à penser qu'enfin l'esprit de répression l'emporte sur l'esprit de réforme. Jusqu'au président du Conseil, Guy Mollet, qui répond par-dessus la Méditerranée aux prises de position de Rabat et de Tunis : « Je ne reconnais pas le droit aux 15 000 rebelles de parler au nom de

9 millions d'Algériens qui ne se sont pas prononcés. »

Pourquoi, le 12 avril, les représentants du gouvernement français, MM. Gorse et Begarra, prennent-ils contact au Caire avec les chefs de ces 15 000 rebelles ? Mohammed Khider, ce jour-là et ceux qui vont suivre, les 20, 21 et 30 avril, maintient comme condition préalable à un « cessez-le-feu » que la France reconnaisse le « fait national algérien » et le droit à l'indépendance de l'Algérie. Guy Mollet publiquement refuse de prendre en considération les exigences d'une minorité tout en recourant à la diplomatie secrète pour obtenir le silence des armes. Il n'a sans doute pas oublié qu'avant la prise du pouvoir à Hanoï, en 1945, les Vietminh n'étaient que 10 000. En ce même mois d'avril, le dernier carré de troupes françaises doit quitter la base du cap Saint-Jacques et de Cam-Ranh. Il n'y aura plus trace, au Sud-Vietnam, du corps expéditionnaire. « Les Français à la mer ! » Le slogan vietminh, désormais sans raison d'être, clôt le chapitre de l'Indochine.

La roue dentelée de la décolonisation entraîne la France dans une série d'abandons que l'on ne soupçonnait pas au Conseil des ministres. Bourguiba, comme Diem à Saïgon, s'acharne à couper les dernières amarres qui retiennent encore le vaisseau France en Tunisie. Dans le Sud, le terrorisme renaît. Des Européens sont assassinés : « Tant que nous n'assurerons pas nous-mêmes la défense et la police de notre territoire, dit le président tunisien, nous ne pouvons pas garantir la sécurité des résidents européens. » Pour un temps non déterminé, il avait été convenu, en effet, que la France continuait d'assurer la défense de la Tunisie. L'indépendance n'existait donc que sur le papier. Guy Mollet remet au gouvernement tunisien les pouvoirs de police. Et déjà l'on parle de créer une armée et un corps diplomatique tunisiens.

Au Maroc, on s'impatiente. La grogne et la rogne agitent les négociations franco-marocaines. Le sultan n'aura de satisfaction que lorsqu'il aura une représentation diplomatique auprès de chaque puissance étrangère.

Sur le problème algérien, les positions tunisienne et marocaine sont d'une clarté menaçante : « Les Français sont nos amis, déclare Bourguiba à l'envoyé spécial du *Figaro*, mais les Algériens sont nos frères. » A Damas, l'ex-ministre de la Santé tunisien, le docteur Mokkadem, enfonce le clou de l'indépendance : « La question d'Algérie est notre première préoccupation : notre indépendance ne sera pas complète tant que l'Algérie n'aura pas obtenu la réalisation de ses justes revendications. »

Le monde arabe et par extension le monde afro-asiatique prennent parti contre la France. Les « 15 000 rebelles » ont derrière eux deux continents. Leur combat va se dérouler sur une scène où convergent tous les yeux du monde. Ils seront applaudis, aidés, encouragés. La France sera sifflée et petit à petit isolée. M. Khrouchtchev, recevant les ambassadeurs des pays asiatiques, envoie à la France des traits directs. Il porte notamment un toast « à la libération de tous les peuples opprimés » et se rit « des pays qui se donnent l'allure de grandes puissances alors qu'ils perdent toutes leurs possessions ». Cette dureté de langage détonne, après le voyage de MM. Guy Mollet et

Pineau à Moscou.

Au cours des entretiens franco-russes, l'affaire algérienne fut évoquée. Seul le communiqué final porte le reflet de ce qui a été dit :

> Les ministres soviétiques ont exprimé l'espoir que, luttant dans l'esprit libéral qui l'anime, le gouvernement français saurait donner à ce problème si important la solution appropriée dans l'esprit de notre époque et dans les intérêts des peuples.

Le langage diplomatique habille douillettement le fond de la pensée soviétique. Chaque mot est un sous-entendu : à la fois conseil, reproche et menace… L'affaire de Suez qui se prépare en dira plus long sur le comportement soviétique.

Le 8 mai 1956, la fête de la Victoire tourne en émeute en Algérie. Lacoste est conspué. Il prend la mouche : « Je ne veux pas qu'on m'em… » Il signe le soir même un ordre d'expulsion visant deux boutefeux, M. Boyer-Bause, ancien directeur au gouvernement général, et le professeur Bousquet. Le 6 février, Boyer-Bause invitait la foule à se rallier à son chapeau à larges bords et à sa cape de loden.

Le départ rapide de ce meneur jette un pavé dans la mare. A Paris, il donne une conférence de presse. Les manifestations d'Alger ont été provoquées par les étudiants, dit-il, pas par lui et ses amis. Les étudiants se dressent contre l'accession des Musulmans à la fonction publique. Il entend qu'on sache qu'il ne dirige aucun mouvement d'« ultras » et que la mesure qui le frappe n'est pas justifiée.

A Alger, un colon de la Mitidja, Robert Martel, reprend le rôle du banni. Il écrit aux maires : « Le peuple d'Alger unanime s'est dressé, le 6 février, pour demander au gouvernement le rétablissement de l'ordre, le rejet définitif du projet mortel du collège unique, l'arrêt de toutes réformes politiques sous la menace de la rébellion. »

Robert Lacoste a muselé une bouche, une autre bouche reprend le refrain de l'opposition.

Vue d'Alger, la situation se matérialise. Le verbe cède la place aux armes. La mort vue de près réduit les chances de l'esprit libéral et de la générosité. Le terrorisme s'apprête à frapper la ville dans sa chair, dans sa jeunesse. Les 170 000 rappelés s'initient aux combats classiques sous la direction des chefs sortis de l'Ecole de guerre, qui n'ont retenu que les leçons napoléoniennes. Les vaincus d'Indochine ont du mal, malgré leur expérience, à se délivrer d'une hiérarchie pesante et lente. Sans parler du désordre administratif qui accompagne la mise en place de régiments et bataillons en des postes choisis au hasard et indéfendables, il s'avère que les hommes s'exposent et le matériel s'use sans résultats positifs. De rapports qui affluent au QG, on retient les mêmes doléances. L'armée est inefficace malgré de grands moyens utilisés sans intelligence. « Elle est aveugle et va à l'encontre du but final qui est la pacification et l'établissement d'un *modus vivendi*

acceptable pour les communautés européenne et musulmane. » L'armée aveugle ne peut à priori faire de différence entre un Musulman neutre, un Musulman suspect ou un Musulman ennemi. La sécurité exige l'emploi de moyens fastueux, hélicoptères, automitrailleuses, mais inutilement. La population vit dans la terreur. Craignant d'être immolée à la guerre, elle fuit les troupes françaises. « Notre machine militaire tourne à vide, écrit un commandant. Elle s'use et se détériore aussi rapidement que si elle était efficace et exige chaque jour de plus en plus de moyens. »

Les doléances sont souvent accompagnées de suggestions. Le général de Bollardière propose la création de patrouilles de huit hommes, bien commandées, bien armées, opérant, de jour et de nuit, dans un rayon vaste, prenant la couleur du décor, se fondant dans la nature, à l'image des petits groupes que forme l'adversaire. Oui, mais… répond le haut-commandement. Faites-en l'expérience, mais ne multipliez pas ces patrouilles. C'est un oui-non qui arrive du boulevard Saint-Germain d'où l'on tire les ficelles de la guerre. Le règlement ne prévoit pas d'adaptations fantaisistes au terrain ou au style de combat. Les livres ne le permettent pas. On ne modifie pas une compagnie sans ébranler l'armée tout entière. Mao Tsé-toung, connais pas ! La guerre révolutionnaire, à d'autres ! Le maquis, c'est bon pour des rebelles ! Le harcèlement, la vivacité de mouvement, la surprise, la ruse. Et quoi encore ? Le tableau d'effectifs, voilà ce qu'on exige, boulevard Saint-Germain. Hors du tableau d'effectifs, c'est l'anarchie, la débandade. Et puis, le ministre résidant va s'imaginer qu'avec le système des commandos noirs, il sera possible de renvoyer les rappelés chez eux. Lorillot redoute qu'on en vienne là… Que va-t-on faire des unités blindées et de l'aviation de chasse ? Leur rôle serait-il terminé ?

Tant pis, on demande des volontaires. Quinze hommes à tous les bataillons du secteur commandé par le général de Bollardière. Il en arrive en surnombre : « Pourquoi vous engagez-vous ? » – « Dans les postes on s'emmerde ! » Quitte à courir des risques, autant le faire de la façon la plus sportive. L'esprit des mini-commandos plaît : on ne tue pas sans savoir qui. On se mêle à la population. On se nourrit comme elle : poulets, mouton, galettes, fruits, achetés sur place. On mange à la même table. La nuit, on campe. Les commandos se regroupent, pour plus de sûreté. Lacoste s'intéresse aux premières expériences. Il interroge les hommes qui ont participé aux patrouilles sous l'œil glacial du général Lorillot. Qui a imaginé cette combine ? a-t-il l'air de se demander. Le ministre commence à prendre en grippe le général en chef. Pour une fois que l'on cherche à prendre l'initiative, à parler vraiment de « pacification » et non plus de matraquages. Face aux actions de l'adversaire, où la surprise intervient plus que la puissance de feu, la guerre classique est un échec.

Les commandos noirs du général de Bollardière, désavoués par l'esprit de l'Ecole de guerre mais appelés quand même à défiler à Alger le 14 juillet

1956, ont permis à l'imagination civile de se lancer dans une aventure d'une nature plus audacieuse encore : la création de contre-maquis. L'idée en revient à la DST. Robert Lacoste entre dans le secret dès octobre. Toute initiative sortant de la routine l'intéresse si elle doit être efficace. On confie au capitaine Conil, chef de la Section administrative spéciale de Lamartine, le soin de monter l'« affaire », comme on monte un coup, une attaque de banque. Il tombe sous le sens qu'elle doit rester clandestine. Le silence est si bien entretenu autour d'elle que le général Gracieux, qui commande le secteur ouest-algérois, où l'expérience doit être tentée, n'a pas été consulté. On le met devant le fait accompli en le priant d'armer la bande d'un certain Kobus, de son vrai nom Abdelkader-Belhadj-Djilali, ancien messaliste sorti de prison, indicateur à l'occasion. Il avait rendu des services appréciés dans la région de Duperré.

Kobus n'avait pas d'autre ambition que d'être chef de bande et de courir l'aventure. Créer de toute pièce une section dissidente de l'armée de libération avec l'intention de controverser la propagande du FLN, de lui disputer ses secteurs d'influence et de ramener la population dans le giron français est un défi dangereux. Kobus en a mesuré le pour et le contre. Joueur et buveur, il en tirera plus d'avantages que de risques.

Il recrute 200 hommes et leur distribue 12 pistolets mitrailleurs, 12 fusils de guerre, 200 fusils de chasse. Il les organise sur le modèle des commandos noirs et limite leurs activités dans un secteur situé au sud du Chelif couvrant les douars Zeddine, Bou Rached et Ouarguenay, mais il ferme les yeux lorsqu'ils gagnent l'Ouarsenis du Lyra et du Tiabine. Un officier français, de loin, dirige leurs mouvements et leur action politico-psychologique. Ce contre-maquis est enregistré sous le nom pompeux de Force K.

Les résultats ne tardent pas à se faire sentir. Kobus réussit à « pacifier » la région passée sous son contrôle. Les troupes du Front ont tenté en vain de le déloger. Elles avaient affaire à trop forte partie. La population se montre sensible à la propagande que les délégués des « deux cents » répand avec une grande habileté : progressivement, la Force K cesse d'être une troupe de choc pour devenir un bataillon électoral. Kobus a réuni dans son état-major des maquignons de la politique. Ce n'est pas pour la France qu'ils travaillent, mais pour eux. Ils songent à l'avenir. En aucun cas, ils ne veulent se trouver pris en fourchette entre la France et le FLN s'il leur prend fantaisie de marchander un compromis, encore moins faire figure de renégats en face de nationalistes musulmans vainqueurs et vindicatifs. La diplomatie les porte à chercher dès maintenant des points de chute. Ils se posent en nationalistes travaillant pour la libération du pays. De là à jeter aux orties leur fidélité à la France, il n'y a qu'un pas. Ils le font sans sourciller. Les gouvernements de Paris n'ont rien de stable. Les petits alliés ne peuvent se fier à eux.

A Alger, on est sur le qui-vive en face de ce mouvement dont on tient mal les rênes. Les comptes rendus des activités de la Force K sont rédigés par Kobus, donc partiaux. Il maquille la vérité, il veut faire avaler des couleuvres

à la DST. Mais celle-ci n'est pas dupe. Elle sait, par exemple, que Kobus a rencontré secrètement un autre chef de contre-maquis, Mohamed Bellonnis, Kabyle par son père, Arabe par sa mère, messaliste par aventure, profrançais par raison. Les Français n'ont pas intérêt à favoriser ces contacts. La réunion des deux contre-maquis, travaillés intérieurement par des éléments FLN, ne pouvait que tourner, un jour ou l'autre, à la subversion.

L'affaire Kobus s'achèvera tragiquement. Kobus sera tué par les membres de son propre état-major. La Force K, passée à la dissidence, sera bombardée. Une centaine des égarés demanderont à se rallier, après avoir échappé au massacre. Bellonnis ne sera pas mieux servi par le destin. Ses soldats s'entr'égorgèrent. Entre Arabes, Kabyles, attentistes, messalistes, l'harmonie ne régnait pas. Les Français arrêtèrent les tueries en fusillant Bellonnis.

Bellonnis se faisait appeler « général ». Si Cherif Larbi, troisième chef de contre-maquis connu, se contentait de porter des galons de colonel. Il eut sous ses ordres 600 hommes bien armés. Moins ambitieux que les deux premiers, Si Cherif se reposait sur les Français pour administrer sa petite armée. Sa guerre de maquis, il la mena de la même façon que le FLN conduisit la sienne.

Les groupes de combat FLN ont été formés à l'image des commandos de parachutistes. Il ne leur manque que des armes modernes et en nombre suffisant pour être leurs égaux sur le terrain. Les chefs ont reçu leur instruction dans l'armée française. Ils en ont retenu le principe de base : la discipline est la force principale des armées. Pour que puisse s'exercer la discipline, la structuration des groupes est rigoureuse. En mai 1956, le modèle du genre est offert par Ouamrane, qui commande la zone 4. Ouamrane réalise un vieux rêve. Il aime la poudre. Il a le sens du combat. Pour lui, la guerre c'est presque un jeu, un jeu savant. D'instinct, se reconnaissant en lui, il a fait du jeune Ali Khodja son préféré. Ce déserteur n'a pas gagné le maquis les mains vides. Il a quitté la caserne avec 10 mitraillettes MAT, 6 mousquetons et plusieurs milliers de cartouches. Ouamrane les lui a laissés. Ali Khodja voulait créer un commando spécial, prêt à tout, d'une grande mobilité et dur au combat.

Ce « fer de lance » de la zone 4 est composé d'une centaine d'hommes entraînés à la façon des parachutistes. Chacun d'eux est un tireur d'élite. Ils ont appris l'art de se fondre au terrain, de garder l'affût pendant des heures sans parler ni bouger. Ils ont la patience des fauves mais aussi la musculature et l'ardeur féroce. Leur guerre présente un double caractère. Elle tient de la guerre religieuse dans le style pur du Coran, mais aussi des « cangaceiros », à la fois implacables et généreux.

Le 18 mai 1956, le soleil commence à lécher les roches grises de la montagne de Palestro. Bientôt, il surgira en feu à l'est, de l'autre côté de cette

saignée ouverte par l'oued dans le flanc montagneux. Les voltigeurs d'Ali Khodja sont dissimulés sur les crêtes. Ils dominent la route qui relie Alger à Constantine. Leurs regards plongent dans la gorge où ne poussent que de rares arbustes. Cependant, ils sont là pour faire le compte des allées et venues autour de Ménerville. Aucun mouvement de troupes ne peut se faire sans qu'il soit aussitôt détecté et signalé à Ouamrane.

Ce matin-là, l'un des guetteurs voit une compagnie française, commandée par un lieutenant, s'enfoncer dans l'étroite crevasse de la montagne et prendre les sentiers rocailleux au-delà desquels c'est le désert, autrement dit la fin de la civilisation européenne. Il y a bien un village, celui des Ouled Djerrah. Nul ne s'y rend, en dehors des rebelles.

Le lieutenant monte allégrement la pente qui tombe presque à la verticale. Ses hommes, en sueur, veste ouverte, manœuvrent avec moins d'entrain. Ils font touristes, pas soldats, et leurs armes semblent leur hacher les épaules.

Obéissant à des signes mystérieux ou avertis par un sixième sens, les rebelles se préparent à les recevoir. Les mitraillettes silencieusement orientent leurs œilletons vers les profondeurs de la gorge d'où montent des éclats de voix de collégiens. L'heure est à l'insouciance, à l'abandon des matins d'été. Ils évoquent les servitudes de leur travail laissé à Paris, la douce dictature de leurs femmes ou de leurs fiancées. Pas un de ces Français n'imagine que chaque pas qu'il fait entre les parois toujours plus rapprochées de la montagne est un pas vers la mort. Les mousquetons qui pivotent dans la main des tireurs choisissent leur victime.

Le ciel, au-dessus de la tête des rappelés arrivés la veille de la métropole, se rétrécit soudain. Ce n'est plus qu'un triangle bleuté sur lequel se détachent des branchages d'épineux. La chaleur va se faire pressante et lourde. Tout à l'heure, ils devront faire une halte. Et puis ce sera le retour au camp. On leur avait dit : « Ici, c'est calme. Le massif du Djurdjura est plus impressionnant que dangereux. » Le commandant du 9e RIC n'a pas eu à se plaindre, jusqu'à présent. Pour lui, la lutte contre la rébellion consiste d'abord à rester sur la défensive. Il s'enferme dans des positions bien étudiées et dort tranquille.

La première rafale réveille la montagne. Elle ricoche curieusement dans la gorge de Palestro. Deux hommes s'écroulent, tués net. Les autres ne comprennent pas. Ils regardent, hébétés, les corps inertes tournés sur le dos d'une si étrange façon qu'on pourrait croire à une farce, à une mise en scène, imaginée pour éprouver leurs nerfs… Déjà ils sont atteints à leur tour. Ali Khodja ne leur laisse pas de répit. En quelques secondes, ses balles fauchent la compagnie. Un seul Français échappe au massacre, le porteur du fusil mitrailleur, Pierre Dumas.

Au PC du 9e RIC, on perd la tête. L'impossible est arrivé. A Alger, on grince des dents. Une volonté de vengeance s'empare du haut-commandement. C'est à Massu que l'on confie la mission de pourchasser le

commando criminel d'Ali Khodja. Le général jette ses 3 000 hommes dans une chasse épuisante et sans gibier. Trois jours après, il reconnaît son échec : « Dix-sept hors-la-loi tués, 3 prisonniers. » Il ne mentionne pas les armes récupérées. Et pour cause.

A Paris, on crie au scandale. L'armée envoie à la mort les rappelés et les soldats de la classe. On s'étend sur le fait qu'ils ont été mutilés après l'attaque. La guerre sauvage secoue l'opinion, entame le moral de la capitale. Elle va commencer son travail de sape. Dans cette décomposition, la presse joue un rôle considérable. Elle affiche à la une les exactions, les viols, les pillages, les massacres, les mutilations, les égorgements. Le 1er mai 1956, le ministre résidant en consulte le bilan : tués, 106 civils et 4 enfants européens ; 1 158 Musulmans dont 9 enfants. Au total, 1 654 attentats contre les civils. Le plein de haine est fait.

En revanche, les journaux accordent moins d'intérêt, semble-t-il, aux réformes de Lacoste. Il y va du sort de l'Algérie. Ne pourrait-on pas monter en épingle ce que l'on considère en haut lieu comme l'atout fondamental d'une paix durable. Nul n'ignore que l'affaire algérienne prend de l'importance sur l'échiquier international. Elle soulève, les passions. La France perd des amis. Son attitude obstinée étonne, chagrine. On souhaite la voir réagir plus humainement. Une meilleure mise en valeur de son programme réformateur, aux yeux du monde, améliorerait le climat… Ce que l'on comprend mal, à l'extérieur, ou que l'on interprète mal, c'est le veto des « ultras », leur « non » catégorique à toute proposition tendant à améliorer la situation sociale de la population musulmane. Robert Lacoste a beau répéter : « Je ne me laisserai pas emmerder », il piétine. Le temps travaille en faveur des « hors-la-loi ».

1- Qui va bientôt prendre le titre de roi du Maroc.

Le congrès de la Soummam

A Alger même, les commandos « terroristes » s'apprêtent à passer à l'action. Deux laboratoires clandestins fabriquent des explosifs. Des jeunes filles, élégantes, raffinées, pouvant passer pour des Européennes, servent d'agents de liaison. Abane les préfère à des maquisards descendus de la montagne ou à des femmes voilées. L'une d'elles, Djemila Bouhired, qui demeure 5 impasse de la Grenade, au cœur de la Casbah, franchit chaque jour les barrages sans difficulté. Son sourire lui tient lieu de carte d'identité. Une étudiante de dix-sept ans abandonne la classe de philosophie pour transporter les pains de nitroglycérine sous sa robe légère ou dans un sac de plage. Hassiba Ben Bouali met sa beauté au service de sa patrie.

Autre agent de liaison, c'est le journal clandestin d'Abane, l'*El Moujahid*. C'est par son truchement que le chef politique d'Alger transmet à la population les idées de base qui soutiennent la lutte. Il a pris plaisir à la transcrire sous forme de dix commandements.

1 – Poursuivre la lutte de libération jusqu'à l'indépendance totale.

2 – Poursuivre la destruction des forces de l'ennemi et la récupération au maximum du matériel.

3 – Développer le potentiel matériel, moral et technique des unités de l'ALN.

4 – Rechercher au maximum le mouvement, la dispersion avec regroupement de l'offensive.

5 – Renforcer la liaison entre les postes de commandement (PC) et les différentes unités.

6 – Développer le réseau de renseignements au sein de l'ennemi et au sein de la population.

7 – Développer le réseau d'influence du FLN auprès du peuple afin d'en faire un appui sûr et constant.

8 – Renforcer la discipline dans les rangs de l'ALN.

9 – Développer l'esprit de fraternité, de sacrifice et d'équipe parmi les combattants.

10 – Se conformer aux principes de l'Islam et aux lois internationales dans la destruction des forces ennemies.

Le journal est ronéotypé dans une salle de presbytère, à l'ombre d'un vieux fort turc dont les murailles interdisent toute approche indiscrète.

En juin, la situation aurait pu se prolonger sans l'événement qui, tout à coup, met le feu aux poudres. Le massacre de Palestro n'a pas provoqué autre chose qu'un raid du général Massu et une tempête de protestations du côté français. L'exécution de deux membres du FLN, Zabana Ben Mohamed et Ferradj Abdelkader, va ouvrir l'ère de la terreur.

Qui sont-ils ? Zabana Ben Mohamed incarne le début de la guerre pour l'indépendance. Le 8 novembre 1954, il participe à une embuscade. L'effet de surprise dure peu. Les Français ripostent énergiquement. Zabana reçoit une balle dans la jambe, une dans le bras gauche, une dans la tempe. Cette troisième balle ressort par l'œil gauche. Fait prisonnier, transporté à l'hôpital, soigné, envoyé en prison, jugé, condamné à mort, Zabana ne peut même plus compter sur Dieu pour être sauvé. Les interventions en sa faveur du grand mufti, du pasteur de l'Eglise réformée, de Mgr Duval, archevêque d'Alger, se brisent sur la détermination de Robert Lacoste. Le ministre ne peut plus faire attendre davantage les « ultras » qui, depuis quelques semaines, exigent des exécutions. On lui reproche sa générosité qu'on taxe de faiblesse, sa sensibilité qu'on nomme sensiblerie, son sens de l'humain qui pourrait être aussi bien de la peur.

Même Mme Lacoste, dans l'intimité, plaide. Elle lui rappelle le mot de Mgr Duval : « C'est un infirme. » Le ministre demeure inébranlable. « Et Ferradj Abdelkader ? Il appelle aussi la pitié ? »

Ferradj a tué froidement un garde-chasse en le regardant dans les yeux.

Cependant, Robert Lacoste n'a pas refusé la grâce des deux hommes sans hésitation. Il redoute la riposte. Il est averti. Un tract d'Abane et de Ben M'Hidi l'exprime sans détour : « Toute exécution de combattants entraînera des représailles. Pour chaque maquisard guillotiné, 100 Français seront abattus sans distinction. »

« Ce ne sont pas des combattants », réplique-t-on dans les milieux européens.

« Les rebelles les considèrent ainsi. »

Abane et M'Hidi se concertent. L'exécution doit avoir lieu le 19 juin 1956, à 18h30, dans la cour de la prison de Barberousse. Il faudra passer à l'action sur-le-champ. Ils se remémorent la parole d'Ali Khodja, le chef des commandos d'Ouamrane : « Dans une guerre révolutionnaire, on ne doit pas faire de sentiment. »

A 18h30, la tête de Zabana tombe. Il a eu le temps de jeter un dernier adieu à ses amis qui, derrière les barreaux des fenêtres, écoutaient, anxieux, les bruits minutés et précis qui accompagnaient chaque geste du bourreau. A 18h35, la seconde tête tombe. Un silence, puis un long et strident hurlement éclate dans la cour tachée de sang. Aux cris, aux pleurs, succèdent des psalmodies rancunières. L'appel à la vengeance glace les rues avoisinantes. Il remonte, comme un courant électrique, jusqu'à la Casbah et l'on craint, un instant, que les dissidents, emportés par la colère, ne renversent les chevaux de frise qui ferment les portes et se répandent, torrentueux, dans la ville européenne.

Rien n'arrive, qu'un ordre, très simple, à 20 heures dans une maison de la Casbah. Bouchafa sait alors qu'il doit transmettre le signal à ses troupes. Elles savent quelle mission leur est confiée : « Tuer n'importe quel Européen de dix-huit à cinquante ans. » Seuls seront épargnés les femmes, les enfants et

les vieillards. L'heure H : 20 juin, 18 heures.

A Alger, on n'est pas sur le « qui-vive ». On montrerait plutôt un certain contentement, le soir de l'exécution. La réaction de Lacoste est tardive, mais l'exemple sera profitable. L'anisette prend une douceur inaccoutumée. Les hors-d'œuvre au cumin sont avalés dans la détente. A Bab el-Oued, la vie suit son cours.

Le 20 juin, tout commence à l'heure prévue. Comme le départ d'une course. Cette fois, on exécute au hasard, à tous les carrefours de la ville. Les revolvers sont aveugles. Les balles atteignent des jeunes gens, des hommes mûrs. Sur les corps, la main des tueurs dispose un billet : « Zabana-Ferradj, vous êtes vengés. » Elle signe l'œuvre sur une feuille de cahier d'écolier. Pendant deux jours, Alger vit dans la terreur. On continue d'abattre des passants sans autre recherche que celle d'immoler des Européens à la mémoire des deux exécutés de Barberousse. N'importe quel Européen. Quarante-neuf tombent, tués ou blessés. La police s'affole. Elle n'intervient que pour constater l'attentat et, au besoin, relever les victimes et les faire transporter à l'hôpital. La population française se fige dans l'angoisse. A qui le tour, à présent ? Un fils, un père, un fiancé ? Musulmans et Européens se fuient. Entre eux, le fossé se creuse. Aller parler demain de réforme et de réconciliation !

Le contre-terrorisme, telle est la riposte envisagée par les « ultras ». Ortiz forme un groupe d'action. Il vise les entreprises qui travaillent pour le FLN. Kowacs devient le chef de l'ORAF (Organisation de la résistance en Afrique du Nord). Les plus durs sont noyautés. Ils n'ont d'autre méthode de guerre que l'attentat à la bombe ou à la grenade incendiaire contre tout ce qui est musulman, sans discrimination et à propos de rien. Ils sont aveugles, comme les revolvers des hommes de main de Bouchafa. Sur la note de qui faut-il enregistrer le plasticage de Ménia, société de transport, de l'huilerie Tamzali, de la maison Amal, du journal *Alger républicain*, de l'imprimerie Koechlin, de la crémerie Guellati, des tabacs Benichou et de la rue de Thèbes ?

La rue de Thèbes laisse un exécrable souvenir. La bombe est déposée, un soir. Le quartier arabe est immobilisé par le sommeil. On aurait entendu les pas furtifs de l'homme qui fuyait du côté de la 203 qui va l'éloigner rapidement de la maison piégée. L'explosion, tout à coup, déchire la nuit et ébranle deux habitations. Les étages s'écroulent les uns sur les autres, Soixante-dix personnes trouvent la mort, écrasées sous les décombres. Yacef Saadi et Ali la Pointe, qui dormaient à trente mètres de là, sont jetés par la déflagration hors de leur couche. Ils prennent part au sauvetage, jurant de se venger.

Très vite, on apprend que les auteurs de ce crime sont des Français. La Casbah se met en état de siège. Des guetteurs veilleront chaque nuit sur les terrasses. Yacef devient le maître de la ville, les 70 000 habitants ses fidèles,

ses soldats, ses complices. A partir de 20 heures, les rideaux de fer des boutiques se ferment. Les portes se verrouillent. Les rues se vident. La Casbah devient une place forte silencieuse, impénétrable, menaçante. Des maçons creusent des galeries. Elles communiquent d'une maison à l'autre. Beaucoup d'entre elles possèdent des chambres secrètes qu'il est impossible de découvrir, même à la pointe des baïonnettes. C'est dans une de ces caches que se réfugient les chefs du FLN. Yacef y a fixé son PC une fois pour toutes, depuis l'arrestation de Bouchafa. Il a sous ses ordres 1 400 soldats et communique avec eux par l'intermédiaire de ses estafettes en robe d'été.

Le siège de la Casbah est tenu par les hommes du 9e zouave. Des écheveaux de fil de fer barbelé interdisent d'y pénétrer par les ruelles étroites et nauséabondes. Les portes du bastion – une dizaine en tout – sont contrôlées par les militaires. Pour passer, il faut présenter une carte d'identité. Avec la complicité d'agents travaillant à la mairie, Yacef a fait faire de fausses vraies cartes pour chacun de ses hommes. C'est de la Casbah que vont partir à présent tous les ordres de la révolution et les bombes à retardement que l'on y fabrique en série.

Yacef répand un tract où il promet que les morts de la rue de Thèbes seront vengés. Un contre-tract vole de mains en mains. Il annonce que « pour un Européen tué, un pâté de maisons de la Casbah sauterait ». Robert Lacoste va connaître les crispations du plexus solaire et les nuits d'insomnie. Les adversaires ne cachent point leur jeu. Tant qu'il y aura des hommes, il y aura des bombes. Le vainqueur sera le dernier vivant.

Dans le camp des rebelles, on discute. Ben M'Hidi insiste pour passer à l'action. Krim Belkacem objecte que le terrorisme en ville n'est pas favorable à la conduite de la révolution : « Les bombes vont indiscutablement monter l'opinion publique européenne et mondiale contre nous. »

« L'opinion publique française l'est assez, dit Ben M'Hidi. Notre action à présent devrait attirer sur notre juste cause l'intérêt national. »

Abane se rallie à la thèse de Ben M'Hidi. Krim lui donne carte blanche. Le congrès de la Soummam leur laisse des directives qui ne permettent plus de tergiverser.

Le congrès auquel Abane rêve depuis le début de l'année a failli ne jamais avoir lieu. Les chefs partis d'Algérie « en convoi » tombent dans une première embuscade à Z'Bar Bar, puis dans une seconde, le long de la ligne de chemin de fer Bouïra-Bougie. Ouamrane, Abane, Ben M'Hidi, Krim Belkacem s'esquivent aussi vite que leurs jambes le leur permettent. Il leur est interdit de faire eux-mêmes le coup de feu. Leur vie, c'est la vie du mouvement. Amirouche, qui commande l'escorte, immobilise les Français sous un feu nourri, jusqu'à l'aube. Il profite des derniers lambeaux de nuit pour s'éclipser. Le bilan de cet accrochage va être lourd de conséquences. Les armes déchaînées ont intimidé le mulet qui portait toute la documentation concernant le congrès, des invitations aux rapports sur la conduite de la guerre

et, en noir sur blanc, l'avenir politique. L'animal a pris la fuite. On le retrouve quarante-huit heures après à la caserne de Tazmalt où il s'est rendu, n'écoutant que son instinct. Avant d'avoir été volé par les soldats d'Amirouche, Tazmalt était son port d'attache.

Le général d'Elissagaray a la décision rapide. Il déduit que le congrès doit se tenir dans la zone Bibans-route Sétif-Bougie. Rien, dans les papiers découverts, ne fait allusion au lieu du rendez-vous. Il boucle la région hermétiquement avec ses blindés. L'aviation déverse des tonnes de bombes sur tous les points qui paraissent suspects. On ratisse, on fouille, sous les yeux des congressistes qui ont gagné rapidement la Soummam où ils ont décidé, après coup, de se réfugier. L'opération se solde par la mort de 40 rebelles et 13 militaires français.

Le congrès ouvre enfin ses assises.

L'heure de la vérité sonne pour les chefs du FLN venus de Kabylie et du Constantinois. Amirouche se plaint ouvertement de l'attitude autoritaire d'Abane. Est-ce lui qui commande ?

« Descendons-le avant qu'il soit trop tard ! »

Amirouche se méfie également de Ben M'Hidi qui marche avec Abane. Et de « cet idiot de Ouamrane » qui ne voit pas le danger.

Une rivalité prend corps entre « politiques » et « militaires ». Ceux-ci sont chatouilleux. Les risques qu'ils courent leur donnent l'impression désagréable qu'ils ne sont que des « bêtes de somme » au service d'une révolution qui se distille en dehors d'eux. Rompus aux combats, ils ont une conception toute guerrière de mettre à la raison un adversaire. Ils ne discutent pas, ils tuent.

Amirouche a sur la conscience la « Nuit rouge de la Soummam », nuit au cours de laquelle il massacra un village, près de Bougie, sous prétexte qu'il était habité par des traîtres. Les habitants avaient fourni, en effet, un important effectif de harkis à la demande de l'ex-sénateur Ourabah. Hommes, femmes, enfants tombèrent sous les balles et les poignards de la rébellion. On en décompta plus de 1 000. Mille Musulmans !

On évoque l'affaire avec une certaine retenue. Ainsi que le massacre de la mine d'El Halia, proche de Philippeville, et celui de Sakamody dont l'auteur, Ali Khodja, est mis en accusation. Trop de femmes et d'enfants égorgés et mutilés. L'horreur est condamnée par Krim Belkacem lui-même, chef de la Kabylie et supérieur d'Amirouche.

Première décision du congrès :

> « Ces brutalités ne doivent plus se reproduire. Elles servent la propagande française. »

L'éponge est passée. On n'en parlera plus. Quant aux problèmes réalistes englobant le présent et le futur, la guerre et la paix, ils sont abordés avec passion mais non sans profit. Quinze jours passent. Le 5 septembre, on clôt le congrès. Parmi les grandes décisions, il est essentiel de retenir que la lutte ne cessera qu'après la reconnaissance de la nation algérienne et de son

indépendance. Seul le FLN est habilité à discuter des conditions du cessez-le-feu. La révolution algérienne n'est inféodée ni au Caire, ni à Londres, ni à Moscou, ni à Washington.

Le rapport général ajoute :

> « La Révolution algérienne n'a pas pour but de « jeter à la mer » les Algériens d'origine européenne, mais de détruire le joug colonial inhumain.
>
> » La Révolution algérienne n'est pas une guerre civile, ni une guerre de religion.
>
> » La Révolution algérienne veut conquérir l'indépendance nationale pour installer une république démocratique et sociale garantissant une véritable égalité entre tous les citoyens d'une même patrie, sans discrimination. »

Deux organismes sont créés :

1 – Le CCE (Comité de coordination et d'exécution), composé de cinq membres (Ben M'Hidi, Abane, Krim Belkacem et les centralistes Saad Dahlab et Ben Khedda) et chargé de la direction de la révolution.

2 – Le CNRA (Conseil national de la Révolution algérienne), composé de 34 membres.

Les zones prendront le nom de « willayas » et Alger sera la ZAA (Zone autonome d'Alger) malgré les protestations de Ouamrane qui se voit ainsi dépossédé du plus intéressant secteur de sa « willaya ».

« C'est à Alger qu'il faudra porter le grand coup, dit-il. Yacef a raison. Nous en parlerons très bientôt. »

Yacef n'est plus chapeauté par Ouamrane. La bataille d'Alger, entrée dans sa phase active, repose sur ses épaules. Son premier acte spectaculaire est de répondre à l'explosion de la rue de Thèbes par une série d'attentats savamment préparés. Les « ultras » français n'ont pas craint de s'en prendre aux femmes ni aux enfants, Yacef n'a pas à déployer moins de scrupules. Le même jour, à la même heure, éclateront trois bombes dans trois centres de la ville où se retrouvent le plus grand nombre de Français. Il opte pour un dimanche. Le dimanche, on ne reste pas confiné dans un appartement. On prend le frais, sinon le pouls de la ville. On se fait voir sous le meilleur jour. On brille. On est paré pour une belle mort violente. L'heure est non moins bien choisie, 18h30. En fin de journée, après le gros de la chaleur. C'est l'heure du thé et de l'apéritif. Les salons et les bars font le plein.

Les trois objectifs répondent aux buts envisagés : la Cafétéria, rue Michelet, face aux Facultés. Les étudiants en ont fait leur PC Le Milk-Bar, place Bugeaud, où l'on déguste les meilleures glaces d'Alger. La jeunesse s'y retrouve au retour de la plage. Enfin le hall du Mauritania.

Placer les explosifs sous une table ou au pied d'un tabouret de bar n'est pas difficile. La difficulté consiste à leur faire franchir les barrages de la Casbah. Yacef connaît trois jeunes filles dont le regard, le sourire, la démarche font tourner la tête des zouaves chargés du contrôle des papiers. Djemila Bouhired est tout printemps, dans sa robe imprimée. Elle se chargera du hall du Mauritania. Zohra Drif porte un pull serré qui donne de l'arrogance à son

buste. Elle opérera au Milk-Bar. Quant à Saunia Lakhdari, vêtue de bleu, le bleu du ciel algérien, elle hérite de la Cafétéria.

La vue des bombes, grosses comme deux paquets de sucre, les fait tressaillir. Yacef ne leur laisse pas le temps de réfléchir.

« Vite… partons… prenez-en chacune une. »

Les cylindres meurtriers sont enfermés dans des boîtes vernies. Au fond des sacs de plage, dissimulées par des maillots de bain, des serviettes, de la crème antisolaire, elles ont l'air inoffensives. Leur poids tire sur le rafia ou la grosse toile des sacs et raidit les bras des jeunes filles.

« Surtout ne les secouez pas trop. Ce ne sont pas des ballons de rugby. »

Zohra, Saunia et Djemila se séparent dans la rue. Elles empruntent chacune une sortie. Elles s'en tirent aux portes de contrôle avec les plaisanteries habituelles. Le militaire en présence d'une femme n'a pas inventé la poudre. Il se contente de peu : un clin d'œil, un mot qui n'engage à rien, le froissement nerveux d'une robe, l'effluve d'un parfum bon marché et entêtant.

Yacef retrouve ses trois « dynamiteros » à Bab El-Oued. Il leur rappelle les consignes, les embrasse et leur souhaite bonne chance. De nouveau elles se retrouvent seules. Elles écoutent leur conscience, cet appel à la pitié qui trouble les cœurs féminins. Elles vont tuer : des jeunes gens inconnus, des jeunes filles qui rêvent à la vie, des enfants indifférents au combat qui dévide autour d'eux son fil meurtrier. A 18h35, dans moins d'une demi-heure…

Elles ne reculeront pas.

Au Milk-Bar, des gosses accompagnés de leurs parents portent à leur bouche rose des cuillers de crème chantilly. De grandes filles aux cheveux décolorés par le soleil sirotent des laits-grenadine dont la couleur leur monte aux joues. Il y a des garçons. L'un d'eux observe Zohra. Pourvu qu'il ne l'invite pas à danser. A la Cafétéria, l'âge adulte donne à l'ambiance une touche moins innocente. Les étudiants parlent haut, rient, flirtent. L'amour de la vie se répand en clins d'yeux, en sourires, en frôlements de mains, en baisers éclairs… Saunia Lakhdari tient cet excès de vitalité, ce bonheur fragile entre ses doigts, des doigts si fins qu'on ne les voit pas en train de déchaîner un cataclysme, de commander à la mort.

La voix de Ben M'Hidi résonne en elle : « Quelle différence y a-t-il entre vous et un pilote qui lâche ses bombes sur un village agité de vie ? » La différence, elle le sait à présent. Elle ne peut poser son regard sur cette jeune fille de son âge sans songer à ce qu'elle sera dans un instant, quand la bombe aura semé sur son corps tendre les éclats en lames de rasoir de la vitre et des glaces.

Elle quitte sa table précipitamment. Le pilote, lui, ne voit pas vivre les gens qu'il va écrabouiller sous le poids de ses bombes. Elle, elle a vu trop longtemps ses victimes.

Les bombes explosent en même temps. Sauf celle du hall du Mauritania. Les victimes ont douze ans, treize ans, huit ans, vingt ans.

Ce dimanche-là, les Européens apprirent ce que peut être la haine. Mais, dans les ruelles obscurcies de la Casbah, on a de la peine à comprimer sa satisfaction. La nouvelle ricoche de porte en porte. C'est un murmure sans fin qu'accompagne le commentaire de Yacef : « Nous sommes vengés. Le FLN a tenu ses promesses. Faites-lui confiance. La bataille ne fait que commencer. »

Peu avant minuit, Abane trouve refuge chez un médecin européen. La conversation roule autour de l'événement. Le docteur n'approuve pas cet acte aveugle.

« Il faut choisir les objectifs, dit-il.

— Comme ils ont choisi la rue de Thèbes. »

Le médecin demeure pensif. Cette guerre est particulièrement odieuse.

« A votre place, je réagirais comme vous », dit Abane.

L’arrestation de Ben Bella

Le terrorisme solidement implanté à Alger aurait pu avoir de plus graves résonances dans la vie politique française et sur le plan international, si le colonel Nasser n’avait pas tiré à lui la couverture. Sa décision de nationaliser le canal de Suez plonge la France et l’Angleterre dans l’embarras le plus complet. Les Etats-Unis, qui se sentent quelque peu responsables de ce coup de tête du dictateur égyptien – ils ont refusé de financer la construction du barrage d’Assouan – mènent un jeu diplomatique équivoque. Eisenhower est partagé entre la volonté de ne pas déplaire à ses alliés et le désir de ne pas être désagréable à Nasser. Il parle du canal comme d’une propriété internationale. Nasser proclame avec sa fougue de tribun que le canal est bel et bien taillé dans la terre égyptienne, qu’il appartient, de fait, à l’Egypte.

Pendant de longues semaines, la France et l’Angleterre vont balancer entre l’envie de régler le conflit les armes à la main et le besoin de chercher une solution diplomatique. Pour faire la guerre, il faut du pétrole, et le pétrole passe par le canal. Les réserves, tant en France qu’en Grande-Bretagne, sont faibles. Il faut stocker avant de mettre en mouvement une armada persuasive. Donc, il faut du temps.

Ce temps, on le passe en discours, on réunit les experts. On ameute les nations intéressées. On adresse à Nasser des propositions qu’il repousse avec dédain.

Nasser n’est pas dupe. Il voit clairement que l’entente ne règne pas en face de lui. Il compte sur l’autorité des Etats-Unis pour éloigner le spectre de la guerre de ses frontières. Quand il relève le défi de Guy Mollet et ordonne à son armée de se tenir prête à toute éventualité, il imagine que le président du Conseil français s’avance trop, qu’il est retenu pas les pans de son habit en Algérie. La France ne peut pas combattre sur deux fronts.

Ce qu’il ignore, par contre, c’est que l’état-major français, après examen de la situation en tête à tête avec l’état-major britannique, verrait d’un bon œil une intervention-éclair en Egypte. Elle provoquerait la chute de Nasser et priverait les nationalistes algériens de leur meilleur appui. Nasser, soutien de l’émeute en Algérie, ne va-t-il pas donner à la France l’occasion de débrider une situation inconfortable et sans remède ?

En dépit des prévisions, Nasser reste, au milieu de la tempête qu’il a soulevée, un homme actif et énergique. Diplomate, il félicite Israël de n’avoir

pas pris position dans l'affaire du canal – la modération de ce côté-là devient une nécessité élémentaire. Agressif, il envoie aux rebelles algériens un bateau d'armes. Par cette opération, il escompte pouvoir intensifier la guérilla de façon à immobiliser la France en Algérie et la décourager d'entreprendre une opération sur le canal.

Il tient aussi les promesses qu'il a faites à son ami Ben Bella. Jusqu'ici, les envois d'armes au Maroc, à destination des hors-la-loi, commandés par Boudiaf, n'ont pas été heureux. Dans la zone de Ouamrane, dans l'Aurès et en Kabylie, on n'a rien touché. Abane en a fait un sujet de querelle avec les représentants du FLN de l'extérieur. Ben Bella a mal pris ces reproches. Et voilà que sa mauvaise humeur rebondit. Il vient de recevoir un compte rendu du Congrès de la Soummam. Il proteste. Il n'est pas d'accord. Il aurait dû être consulté. Nasser veut le remettre en selle, agir en sorte que son ami retrouve son prestige parmi les nouveaux chefs du FLN.

La préparation de cette livraison d'armes remonte cependant à 1955. Ce n'est donc pas une improvisation. Il fallait procéder à l'acquisition d'un yacht et d'armes de toutes sortes. Ce genre de commerce exige du temps et de la discrétion. Le chef des Services secrets égyptiens, Fathi El Dib, confie à un agent non engagé, Ibrahim El Nayal, le soin de commander à la Fabricca Nazzionale di Arme 1 000 mitraillettes, une demi-douzaine de canons, quelque 350 fusils et des munitions en quantité. Il le dépêche ensuite à Londres avec mission d'acquérir un yacht de haute mer. Le *Saint-Briavels* avait toutes les qualités requises. Ibrahim El Nayal le paie un bon prix, 18 millions de dollars, et s'embarque aussitôt. Il cingle en direction de Beyrouth. Là, pour plus de prudence – le gouvernement du Caire ne veut surtout pas être mêlé à l'affaire – on débaptise le bateau. Il s'appellera désormais l'*Athos*. On va jusqu'à changer l'équipage. Les matelots égyptiens sont remplacés par des Européens de toute extraction. L'occasion est trop belle. Un certain Nicolas Cocavessis, Grec parlant parfaitement l'allemand, l'italien, l'anglais et le français, se fait engager comme radio.

Cet homme d'aventures est un ancien agent dont le nom n'est pas inconnu des services de renseignements français. Nul ne sait encore s'il s'est embarqué par besoin de prendre le large ou s'il a été secrètement invité à le faire par la France. Toujours est-il que ses initiatives vont vicier l'opération et finir par compromettre la « bonne foi » du maître de l'Egypte.

Ben Bella est invité à visiter « le » bateau. Il est accompagné du délégué FLN à Damas, Nehri Abdel Hamid. C'est le bailleur de fonds. Fonds secrets, naturellement. Il finance la première croisière : Beyrouth-côte marocaine, via Alexandrie.

C'est à Alexandrie, escale technique qu'on ne peut pas éviter, que l'*Athos* reçoit sa cargaison d'armes – cent tonnes – et d'hommes. Six Algériens montent à bord. Ils sortent de l'école égyptienne de radio et de sabotage. Tout est paré. Le yacht quitte le quai et salue les soldats égyptiens qui montaient la garde à l'échelle de coupée. Son étrave blanche plonge

lentement dans les vagues. De loin, il a belle allure. Il fait cossu. Mais il évite soigneusement de croiser d'autres navires : il navigue sans pavillon.

Le 16 octobre, la base aéro-navale de Mers El-Kébir est mise en alerte. Un message troublant lancé par un navire inconnu vient d'être capté sur les ondes. Le mystérieux correspondant signale que le bâtiment transporte des armes à destination de Nador, au Maroc. Nul doute qu'elles soient destinées à la rébellion algérienne. Les services d'écoute ont eu le temps de localiser l'émission. L'escorteur *Commandant-de-Pimodan* fonce vers la haute mer. Dans le milieu de la matinée, au large des côtes d'Oranie, pas loin de son point de chute, l'*Athos* est arraisonné.

L'inventaire des armes est édifiant : des fusils Aimfield avec baïonnettes, des mitraillettes Beretta de 9 mm, des fusils mitrailleurs Bren, des pistolets, des fusils Hown 2 et Hown 3. Parmi les bombes pour mortiers, il y a des milliers de cartouches françaises et des grenades.

Au total soixante tonnes de matériel.

L'affaire fait grand bruit, tant à Alger qu'à Paris. A Alger, on pavoise. La marine exulte. Enfin une victoire positive. Personne ne se vante que l'ex-yacht est passé, par deux fois déjà, sous les radars de la marine sans avoir été contrôlé.

A Paris, on en oublie un instant les problèmes du canal de Suez. Le gouvernement possède une preuve de poids que Nasser soutient matériellement les rebelles. Si Guy Mollet hésitait encore à reprendre le canal les armes à la main, ses scrupules tombent. Il a les coudées franches. La thèse de l'état-major refait surface. Une défaite militaire chasserait définitivement Nasser du pouvoir… Et qui sait si la France ne pourrait pas faire un rétablissement heureux en Algérie !

Tant d'idées s'agitent. Elles fermentent, éclatent, s'imposent, se contredisent. La France n'a pas connu une conjoncture aussi complexe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le gouvernement français est placé devant trois grands problèmes qui exigent des solutions imminentes. Il y a l'affaire d'Algérie, qui se gangrène chaque jour davantage. Il y a l'affaire d'Egypte. Il y a celle d'Israël. Toutes trois appellent la guerre, la même guerre, sur des fronts différents, car l'ennemi est apparemment commun : le monde arabe et son chef, Nasser. Les décisions à prendre sont d'une extrême gravité. Elles vont engager la France dans une aventure dont on ne voit pas la fin. Le rideau de l'avenir est impossible à soulever. Il faut donc avoir la main heureuse et jouer la bonne carte.

Guy Mollet essaie. Bien sûr, il n'a pas attendu l'arraisonnement de l'*Athos* pour faire des préparatifs : 18 navires de combat, 13 navires auxiliaires, 10 navires amphibies, 2 sous-marins, 14 dragueurs, 5 paquebots, 1 navire hôpital, 45 cargos, 7 pétroliers, 2 tankers à eau douce, le *Pasteur* réarmé, sont sur le pied de guerre. Les soutes à munitions des navires de l'escadre sont pleines. 25 000 hommes de l'armée de terre sont désignés, 9 500 véhicules attendent leur embarquement. Il ne manque plus que la

décision.

Fin octobre, elle n'est pas encore prise. Tout au moins officiellement. Toutefois, l'assistance à Israël se poursuit dans le plus grand secret. Guy Mollet n'a pas cessé d'envoyer avions, tanks, munitions à Tel-Aviv. Israël est menacé d'écartèlement par les troupes jordaniennes, syriennes et égyptiennes. Les félicitations de Nasser adressées au gouvernement de Tel-Aviv pour être resté neutre lors de la nationalisation du canal cachaient les plus noires intentions. Ben Gourion a eu vent du projet qui se tisse au Caire. Il bondit à Paris, rencontre le président du Conseil français, plaide en faveur de la petite nation, apporte les preuves de l'agression qui se trame. « Je ne laisserai pas commettre ce crime », dit Guy Mollet.

La France, les doigts dans l'engrenage, voit approcher la guerre. Peu de privilégiés le savent. Même les ministres de Guy Mollet sont tenus hors du secret. Intuitive, l'opinion s'inquiète. Les députés s'interrogent. Le 23 octobre, l'un d'eux prend la parole à la Chambre. « Quelles missions remplissent le *Surcouf*, le *Bouvet* et le *Kersaint* qui viennent de quitter Toulon à toute vapeur en direction des eaux israéliennes ? » Guy Mollet tient la réponse toute prête :

« Ces bateaux de guerre ont reçu l'ordre de patrouiller au large d'Alexandrie. C'est de ce port égyptien que l'*Athos*, porteur d'armes pour le FLN, est parti. »

Alors qu'attend-on ? Il n'y a plus qu'à dire « Feu ! ».

Les pressions contre la guerre sont considérables. Eden n'est pas à l'aise. Il a dressé contre lui une grande partie de l'opinion britannique, les travaillistes, les Dominions et quelques conservateurs. Les Etats-Unis, de leurs coups de freins indécis, troublent l'atmosphère. Ils assurent leurs alliés qu'ils fermeront les yeux, mais envoient la VIe Flotte à Alexandrie sous prétexte d'évacuer les ressortissants américains. En fait, la présence des navires américains à portée de canon de l'armada franco-britannique sera le plus sûr bouclier de la flotte égyptienne. Quant aux Russes, ils rappelent simplement que leurs fusées sont pointées sur Paris et sur Londres.

Mais la capture de l'*Athos* passe rapidement au second plan des préoccupations. Un autre événement plus spectaculaire arrive à point en renfort et va faire monter à nouveau l'Algérie sur le podium de l'actualité.

Les anges gardiens du FLN, le Maroc et la Tunisie, veulent, disent-ils, offrir à la France une chance de mettre un terme à la guerre. Un congrès de la paix doit se tenir à Tunis. Le roi Mohammed V a accepté de s'y rendre. Ben Bella sera du voyage. Lui et ses compagnons, Khider, Aït Ahmed, Lacheraf, Boudiaf, ont leurs places réservées dans le propre avion de Sa Majesté.

Les silences qui entourent l'affaire égyptienne et la défense israélienne ne sont pas ici de rigueur. On parle, on parle. L'Agence centrale de presse suit pas à pas chacun des acteurs. On sait qui fait ses valises, qui ne les fait pas. On enregistre ordres et contrordres. Les colères de Ben Bella arrivé de Madrid

détonnent quelque peu. Sa satisfaction de prendre place dans l'avion du prince flatte sa vanité, mais la prudence le noie dans l'indécision. La route de Tunis passe par le ciel de l'Algérie, un ciel gardé par les Mistral et les B 25 du général Frandon.

A Paris, 1, rue Caumartin, siège de l'ACP, on vit l'événement comme du haut d'une loge avancée, un œil sur la scène, l'autre dans la coulisse. Les téléscripteurs diffusent les informations minute par minute sans le moindre scrupule. Les journaux de Paris et ceux de province sont amplement approvisionnés. D'où vient que rien ne transpire aux postes de commande de la France ? Le 21 octobre est un dimanche. La politique est en week-end. Les responsables sont intouchables. Robert Lacoste séjourne en Dordogne. Il avait un sérieux besoin de se retremper dans le bain paisible de sa terre natale. Guy Mollet se recueille hors de portée. Le ministre de la Défense nationale, Bourgès-Maunoury, va prendre la route de Londres en compagnie de son directeur de cabinet, Abel Thomas. A Londres, on le sait, on tient un conseil de guerre. Le « Canal » porte de l'ombre sur Ben Bella. Quant au secrétaire d'Etat à l'Air, Henry Laforest, il met un point final à la visite qu'il a faite à Lisbonne, et Max Lejeune, secrétaire d'Etat aux Forces armées, ne rentrera que dans la nuit.

Au gouvernement général, à Alger, même désert. M. Maisonneuve, absent, a laissé les pouvoirs entre les mains du secrétaire général, Pierre Chaussade. Celui-ci ne sera mis en face des événements et de ses responsabilités que le lendemain, à la première heure, par le colonel Ducourneau, chef du Cabinet militaire.

Les dépêches de l'ACP finissent par creuser leur trou. Des officiers, dans les bars qu'ils fréquentent à l'heure de l'anisette, s'apostrophent : « Demain, l'avion du sultan survole l'Algérie. Ben Bella sera à bord. » — « Alors, on va encore se faire pisser sur la gueule ! » Le désir de capturer l'avion devient rapidement un besoin irrésistible.

Le lundi 22 octobre, on entre dans l'action. Les ordres seront arrachés les uns après les autres, avec plus ou moins de facilité. Plus on s'approchera du saint des saints, des ministères intéressés, plus la détente sera lente, réfléchie. Mais personne ne songe une seconde à élever un veto. Ben Bella, chef de l'insurrection, dans le ciel algérien ! Qui oserait repousser l'idée de lui mettre la main au collet ? Les circonstances de ce voyage inespéré, personne ne s'en préoccupe. Les conséquences politiques et diplomatiques ? On verra plus tard. Ainsi se crée une complicité de collégien du haut de l'échelle au bas. La bonne farce ! Le beau coup !

Pierre Chaussade, averti par Ducourneau, tente en vain d'alerter Lacoste. Il attrape au vol Abel Thomas au moment où celui-ci part pour Londres.

« Prenez les mesures que vous estimerez opportunes… »

Le général Lorillot est porté par la volonté déjà arrêtée de son entourage. Au bureau de l'état-major, on est décidé, paré. Des chasseurs de la Ve région aérienne sont prêts à décoller. Mis en face de ses responsabilités, le général,

par prudence, entend consulter Paris. Max Lejeune lui donne le feu vert.

Il est 10 heures. Arraisonner l'avion du sultan, ça ne manque pas de souffle. On invoquera les règles de la sécurité aérienne. Ne compte désormais que le but à atteindre. Les caractéristiques de l'avion sont communiquées à la chasse : Super-Constellation portant les couleurs de l'Etat chérifien.

Mais, fin de matinée, le programme change. L'ACP signale que Ben Bella, en définitive, ne prendra pas place dans l'avion du sultan. Lui et ses amis voyageront seuls, en compagnie de quelques journalistes français et étrangers. Un DC 3 fera l'affaire. Maison-Blanche en reçoit l'immatriculation à 13 heures : FOABV. Il est piloté par des Français. Pourvu que ceux-ci ne cherchent pas à esquiver les chasseurs. Ce serait trop bête. L'ordre de tirer dans le moteur droit est donné.

Une heure plus tard, nouveau changement. On se méfie, à Casablanca et à Salé. Ben Bella, dans son costume bleu foncé, s'agite. Un pressentiment le retient. Et si les Français osaient ? Du coup, on change l'itinéraire. L'avion virera au-dessus d'Oujda, dernière ville marocaine, située à quelques kilomètres de la frontière algérienne, et empruntera la route des Baléares où il fera le plein et d'où il repartira en direction de Tunis.

La manœuvre déroute le commandement d'Alger. L'affaire était dans le sac. Ce même soir, les chefs de la rébellion devraient être en état d'arrestation ; la guerre d'Algérie, stoppée. Cette conviction que Ben Bella est l'âme de la révolte est fortement ancrée à Alger. C'est la raison qui fouette les énergies et allume les idées les plus audacieuses. Si c'est nécessaire, on ira cueillir le DC 3 FOABV au large, en dehors des eaux territoriales. A moins que les pilotes, pleins de dévotion patriotique, ne consentent à venir se poser gentiment sur la piste de Maison-Blanche !

C'est à cette dernière solution que s'accrochent les responsables de la capture. Aux environs de 16 heures, la station radar d'Oran se met sur la longueur d'ondes de l'avion-proie et interpelle le pilote : « Ici Oran… vous êtes prié de venir vous poser chez nous… Vous avez à bord cinq “salopards” qu'il faut nous livrer. »

La liste des passagers signale la présence d'un marchand de tapis, d'un photographe, de plusieurs journalistes marocains, de Tom Brady, du *New York Times*, Lezy, de l'ACP, Mme Deschamp, de *France Observateur*, et de cinq membres de la mission FLN.

Le pilote croit à une plaisanterie. Il maintient le cap sur Palma.

La voix d'Oran se fait autoritaire : « C'est un ordre du gouvernement français. »

Le commandant de bord commence à comprendre et s'inquiète. Son hésitation s'explique. A qui doit-il obéissance ? A la compagnie marocaine qui l'a engagé ou à la France ? L'héroïsme demande des dons qu'il n'a pas… Et puis sa famille est restée au Maroc. Le copilote est dans le même cas. Sans parler de l'hôtesse… Gagner du temps pour réfléchir, ce sera tout pour l'instant ! Il poursuit son vol en direction de Palma.

Dans la cabine de pilotage, on tient conseil. « Et s'ils sont armés ? » Il faut le savoir. L'hôtesse se dévoue. Elle repère leur présence. Elle offre ses bons soins. Journaux. Boissons. Sourires. Elle range les papiers qui traînent autour d'eux. Elle sursaute tout à coup. Par l'entrebâillement du veston de Ben Bella, elle a repéré la crosse noire d'un revolver. Et son voisin n'est-il pas armé d'une mitraillette ?

L'arrêt technique à Palma touche à sa fin. Le DC 3 redécolle à 18 heures. A 21h25, il se posera sur la piste de l'aérodrome de Tunis.

Le temps est au beau. Le ciel s'allonge d'un bleu tendu jusqu'à l'horizon où la mer semble le porter. Les moteurs ont pris leur régime de croisière. Tout va bien à bord.

Mais les radars d'Alger ont saisi le DC 3 dans les mailles de leur filet. Une voix qui n'admet pas la réplique ordonne : « Posez-vous à Alger ! » — « Qui êtes-vous ? » — « Nous vous parlons au nom du gouvernement français. » — « La preuve ? »

Silence. Pilote et copilote s'interrogent du regard. De nouveau, la voix remplit les écouteurs : « Ordre de M. Robert Lacoste, ministre résidant. »

Le commandant de bord demande conseil à la Compagnie chérifienne. Celle-ci ne réagit pas sur le coup. Elle quête des instructions au ministère marocain des Transports. A Casablanca, la nouvelle arrive comme un coup de foudre. On est pris de panique. Comment avertir Ben Bella du danger qui le menace ? Celui-ci ne se doute pas du drame des ondes dont il est le noyau. Il lit, il admire le ciel plein de promesses. Il échange quelques sourires avec l'hôtesse dont le dévouement ne désarme pas.

Il parle : « Il est temps que la guerre cesse. Le sang qu'on répand éloigne de plus en plus les deux communautés l'une de l'autre… Si nous obtenons l'indépendance, les trois pays d'Afrique du Nord pourraient garantir la sécurité des biens et des personnes des Français. »

Le Maroc ordonne à l'avion de faire demi-tour en direction de Palma. Alger, à l'écoute, brouille la voix chérifienne et tente par tous les moyens de convaincre le pilote. « Il nous faut les fellouzes ! »

« Je retourne à Palma », dit le pilote. Il est bientôt 20 heures. Puisque le patriotisme ne l'emporte pas sur la conscience professionnelle, Alger recourt à l'intimidation : « Les chasseurs vont décoller… Ils ont l'ordre de tirer. » — « Nous transportons des journalistes étrangers. »

Le scandale ne semble pas impressionner Alger.

« Et nos familles ? » — « Nous nous en occupons… Elles seront à Alger dans la soirée. » — « Et s'ils tirent ? » — « La chasse vous encadrera. Vous expliquerez que vous ne pouvez pas faire autrement que de vous soumettre. »

Le DC 3, finalement, met le cap sur Alger et vole à 2 500 mètres. La nuit tombe. Un clair de lune somptueux passe au vernis le nez de l'appareil et tend aux contours des hublots des franges argentées.

Au même instant, un avion venu de France se pose sur la piste de Maison-Blanche. C'est celui de Robert Lacoste. Le ministre ignore tout.

« C'est du tonnerre de Dieu ! Bravo ! » — « Un contrordre peut encore être donné », lui suggère-t-on. « Trop tard… Cette histoire va me valoir un tas d'emm… mais les chefs du FLN sont à la portée de ma main, je les arrête. »

Toutefois, le ministre recommande au général Frandon de ne pas donner aux chasseurs de nuit Météor l'ordre de tirer. « Un accident est toujours possible. Le monde nous traiterait d'assassins. »

A bord du DC 3, tout est calme. Le pilote tourne en rond, tue le temps. Puisqu'il a décidé de se poser à Alger, il doit le faire à l'heure prévue, afin de ne pas éveiller la méfiance de ses passagers. La lune lui cause des soucis. Elle change trop souvent de place. La voici à droite, puis à gauche. L'hôtesse va tirer les rideaux devant les hublots.

21h20. « Veuillez attacher vos ceintures. Nous allons nous poser. » La voix de l'hôtesse ne trahit aucune émotion. Un choc. Les roues de l'appareil prennent contact avec le sol. L'aventure se termine à bord sur une panne d'électricité voulue. Les passagers n'y prêtent pas attention. Mais Ben Bella jette un coup d'œil au-dehors. Des jeeps, portant des mitrailleuses en batterie, roulent à moins de trois mètres de l'extrémité de l'aile. Ce n'est pas possible ! Des jeeps conduites par des Français ! « On est faits », murmure-t-il. Il n'a pas le temps de réagir. L'avion s'arrête. La porte s'ouvre. Le capitaine Heux, commandant de l'escadron blindé qui encercle le terrain, fait un bond dans l'habitacle, une mitraillette braquée sur les Algériens : « Haut les mains ! » Ben Bella déchire quelques papiers. Vain sursaut de défense. La lutte est terminée pour lui.

Le coup a réussi. Ben Bella, menottes aux mains, doit s'incliner : « Je n'aurais jamais cru les Français capables de cela ! » Sur les visages des officiers qui les entourent, lui et ses amis, il lit la joie de la victoire. Il tente de désamorcer le « coup ». « Vous savez, dit-il, nous ne sommes que les représentants du FLN à l'extérieur. Les chefs, ceux qui conduisent la lutte clandestine, sont toujours en liberté. »

Les ennuis commencent le soir même. Robert Lacoste communique personnellement la nouvelle à Savary, secrétaire d'Etat. Celui-ci se révolte. Il rejoint Guy Mollet au Cercle interallié. Le président du Conseil pâlit. La capture de Ben Bella ne pèse pas lourd dans ses soucis. Elle tombe mal, voilà tout. Dans quelques heures, la France et l'Angleterre vont adresser un ultimatum à Nasser. Déjà les flottes française et britannique se mettent en route. Une petite conférence de nuit réunit à l'Elysée le président Coty, Guy Mollet, Bourgès-Maunoury (rentré de Londres), Max Lejeune et Alain Savary.

Savary exige qu'on remette en liberté les « hôtes » du sultan. Lejeune s'y oppose : « Je suis chargé de faire la guerre, je la fais. » Bourgès-Maunoury se range à cet avis. Guy Mollet prend Max Lejeune à part : « Tu es dans le secret de Suez. Crois-tu que cette affaire précédant la déclaration de guerre à Nasser ne va pas dresser contre nous tous les pays arabes ? »

Coup de téléphone du sultan au président René Coty : « Mon hospitalité

a été violée. Vous connaissez l'âme musulmane… Un hôte est sacré… Je suis prêt à donner mes fils en otages. » Les négociations franco-marocaines sont rompues. La Conférence de Tunis sombre dans le désordre et la colère. Des magasins européens seront mis à sac. Des Français massacrés. Pour fermer la page, Alain Savary démissionnera.

Aussitôt après leur capture, les passagers du DC 3 FOABV sont fouillés, leurs bagages passés au peigne fin. Ben Bella possède plusieurs passeports, un catalogue d'armes de guerre avec leurs prix, le plan d'attaque du commissariat central d'Oran, un revolver chargé que lui a remis, au départ, un militant FLN, des notes politiques, des billets de banque, dollars, lires, piastres, livres égyptiennes, pour 1 100 000 francs. Khider possède l'adresse de correspondants à Rome, un certain Kaddour-El-Djazairi et C. Younes. « Le premier est chargé de faire la liaison avec l'envoyé spécial de Guy Mollet, déclare-t-il. Le second cache l'identité de l'envoyé spécial, Pierre Commin. » Ces noms se retrouvent dans le rapport que Khider détient sur les rencontres des agents du FLN et des délégués secrets du gouvernement français, le 25 juillet à Belgrade, en août à Rome, les 2 et 3 septembre à Rome, de nouveau. Il a été convenu entre les deux parties que « l'Algérie sera dotée d'une large autonomie de gestion limitée à des compétences définies et qu'elle aura un exécutif et un législatif… » Une réunion d'experts est prévue. Elle a lieu, fin septembre à Belgrade. Khider a également sur lui des documents qu'il se disposait à envoyer au secrétaire général des Nations Unies, aux pays afro-asiatiques, à l'ambassadeur Cabot-Lodge, au cas où les négociations entreprises avec la France n'aboutiraient pas. Dans la lettre destinée à l'ambassadeur américain, Khider affirme notamment que la rébellion n'est pas communiste.

Quelques jours plus tard, les cinq du DC 3 sont transférés à Paris sous bonne garde.

Le 5 novembre 1956, on se bat en Egypte. Les paras attaquent Port-Saïd et Port-Fouad. Massu marche sur Ismaïlia. Le monde arabe s'étonne, prend peur, se réjouit tout à la fois. Ce Nasser veut trop en faire. Mais cette aventure guerrière n'est qu'un hoquet. Elle s'achève dans la confusion pour l'Angleterre et surtout pour la France. La victoire sur le terrain se transforme en défaite diplomatique. Le « cessez-le-feu » intervient le lendemain à minuit. Nasser gagne. La guerre d'Algérie ne s'en portera que mieux. « Dieu est avec l'Islam contre les Juifs et les Français », dit le dictateur d'Egypte.

Dans la Casbah, un frémissement de joie succède à la torpeur qui a glacé la journée précédente. Des dizaines d'enfants nés dans la nuit du « cessez-le-feu » sont baptisés Nasser.

Les chefs du FLN ne sont pas mécontents de l'élimination de Ben Bella dont le jeu personnel ne cadrait pas avec les décisions du Congrès de la

Soummam. Ils n'en communiquent pas moins une protestation violente destinée à maintenir la population dans une indignation permanente. « Cette victoire française est le fruit de la plus infâme des trahisons… Le seul langage que les Français comprennent est celui de la guerre, et la guerre, à aucun moment nous n'avons songé à l'arrêter sur les seules promesses de la France. Cinq de nos dirigeants sont arrêtés, mais la machine de guerre reste en place, et la lutte continue. »

Un tract est envoyé aux services psychologiques de l'armée française. « Vous attendrez longtemps encore avant que nous venions déposer les armes à vos pieds… Nous combattons pour une cause sacrée et non pour Ben Bella et Khider. Quant à l'*Athos*, nous n'avons jamais compté sur l'Egypte pour nous armer, mais seulement sur vos soldats qui, bon gré mal gré, nous fournissent armes et munitions. »

Robert Lacoste s'impatiente. L'arraisonnement de l'*Athos*, la capture de Ben Bella et de ses quatre complices n'ont été que de maigres trophées oubliés dans le naufrage de la campagne d'Egypte. Il faut réagir à Alger. Il faut redistribuer les cartes. La chance finira peut-être par sourire au ministre résidant. Pour commencer, il décide de se débarrasser de Lorillot. Ce n'est pas un homme représentatif qu'il lui faut, un beau parleur, c'est un dur, un lutteur, un donneur de coups de poing, pour qui le mot « action » a un sens. On discute beaucoup, tant à Alger qu'à Paris, autour de cette succession. Des noms sont prononcés : Salan, Cogny. Partisans et adversaires se renvoient la balle : « Trop vieux… trop con… » Finalement, n'écoutant que l'amitié, Bourgès-Maunoury désigne Salan, dit le « Mandarin ».

Un général qui connaît la guerre subversive. Un homme assez silencieux pour ne pas répandre son énergie dans de vaines conférences « trompe l'œil ». Un « politique » qui aura soin de ménager les susceptibilités des civils.

Alger le voit apparaître le 14 décembre, en limousine décapotée escortée de motards en gants blancs à crispin. Salan ne peut effacer de ses souvenirs l'image de De Lattre en Indochine. Un seigneur. Il aimait le faste, la grandeur. C'était un moyen de s'imposer. La copie du cérémonial cher à de Lattre n'illusionne pas les « ultras ». Les Ortiz et Kowacs se montrent nettement hostiles à Salan. Comme Soustelle, comme Catroux, comme Lacoste, il est chargé de « brader » l'Algérie.

L'arrivée de Salan ne met pas de sourdine au terrorisme. Un mois plus tôt, jour pour jour, avait éclaté l'affaire de l'usine à gaz.

Le 14 novembre, un ajusteur sur métaux de l'usine à gaz, Fernand Yveton, s'apprête à exécuter sa mission : détruire l'usine. Yahia Briki, Abdelkader Guerroudj et son épouse, au volant d'une 2 CV, arrivent au rendez-vous. Ils remettent à Yveton deux bombes sorties du laboratoire où avaient été fabriquées celles qui ont frappé le Milk-Bar et la Cafétéria. Par malheur, le sac de plage du dynamitero est trop petit. Une suffira. Il faudra la

placer sous la machinerie. Mme Guerroudj conserve la seconde pour une autre occasion.

A 16 heures, l'attentat est déjoué par un ouvrier. En traversant le vestiaire, il entend un tic-tac inhabituel. Il tend l'oreille, détecte la source du bruit : le casier de Fernand Yveton. L'alerte est donnée. On hésite d'autant moins que cet Yveton est un militant communiste connu.

Le commissaire du douzième arrondissement se rend sur place. Il fait ouvrir le casier, on extrait la bombe, sous les yeux de Fernand Yveton. Celui-ci joue les étonnés. Il s'indigne. On le fouille. Deux papiers chiffonnés le trahissent. Sur l'un est écrit : « Entre 19h25 et 19h30. » Sur l'autre : « Entre 19h23 et 19h30 – avance du déclic sept minutes. »

« Où se trouve l'autre bombe ? »

Yveton répond qu'il n'y a pas d'autre bombe. On ne le croit pas. Il faut qu'il parle. La persuasion n'ébranlera pas l'entêtement de l'homme. Si l'on essayait la torture. Les policiers sont respectueux des ordres donnés par Teitgen, secrétaire général de la préfecture. Il est nécessaire d'obtenir son assentiment. La situation est grave. Le sort de l'usine à gaz en dépend.

Teitgen refuse de revenir sur le principe. Dans une demi-heure, l'engin doit éclater. Des femmes et des enfants sont menacés. « J'accepte le risque de l'explosion », dit Teitgen. Il est 19 heures. De longues minutes se succèdent, pesantes d'angoisse et peut-être de remords. Finalement, Yveton n'a pas été torturé. La deuxième bombe n'a pas éclaté. Mme Guerroudj s'en était débarrassée en la glissant sous le banc d'une voiture de police. Mais, traduit devant le tribunal, Yveton, communiste, reste sans argument pour se défendre. Il est condamné à mort et sera exécuté dans les trois mois.

Cependant, Salan commence son règne par une directive rédigée de sa main et adressée aux têtes galonnées de son armée. Il met en valeur la puissance grandissante des bandes du FLN. Elles sont « bien pourvues en armes automatiques, en mitrailleuses, en mortiers et – fait nouveau mais capital – en moyens de commandement ». Il invite les commandants et capitaines à passer à l'action sur terre, sur mer, dans les airs. L'hiver n'est pas l'hivernage. Il vante l'utilisation des canons de 105 et de 155, ainsi que l'efficacité du napalm. Il conclut : « Il faut faire vite, toujours plus vite… »

Salan a relu Napoléon et superpose les méthodes de guerre indochinoises à la guerre en Algérie. Mais il y a, dans ce préambule, l'annonce de la future bataille d'Alger. L'un des plus remarquables généraux en fera sa bible dès le 9 janvier 1957.

Quant à l'armée, elle vient de subir en Egypte un « camouflet » qu'elle n'est pas prête d'oublier. Pour la première fois, la tentation de prendre le pouvoir s'empare de quelques officiers. Ils en parlent à mots couverts, puis ouvertement. Pourquoi se gêneraient-ils ? N'est-ce pas leur devoir de patriotes ? Il n'est plus question de gagner une bataille, mais de régénérer la

France, de lui rendre son esprit d'entreprise et sa personnalité, de briser les liens qui l'empêchent dans ses actions au nom d'une solidarité qui la conduit à tous les abandons.

Dans ce bouillon de culture révolutionnaire, le général Faure va se laisser embarquer aveuglément, presque puérilement. Il se fait le porte-parole des conspirateurs et va entretenir Teitgen de leurs projets. Nous en reparlerons. En aucun moment, il ne doute ni de son devoir de militaire, ni de la bonne foi de son interlocuteur, ni du bien-fondé de sa démarche. Il a la foi, il estime qu'il remplit une mission providentielle et parfaitement légitime.

Ce mouvement plonge inconsciemment ses racines dans une terre où le venin du coup d'Etat a déjà été semé. A Paris, on conspire comme à Alger. Les généraux Cherrière et Chassin, l'ancien commandant en chef des forces aériennes en Indochine, ont levé des troupes de combat, des commandos antirévolutionnaires qui devront épauler, à l'heure H, leur prise du pouvoir. Cela sent la cagoule à plein nez, l'anticommunisme professionnel, presque le canular. Il n'en faut guère plus, à l'époque, pour troubler l'opinion et discréditer le pouvoir. L'échec de la France en Algérie est dû en grande part à la discipline et à l'unité des rebelles et, aussi, au manque de cohésion de la politique nationale et internationale.

Au début de cette nouvelle année de guerre, le point doit être fait. Indiscutablement, il y a un lien souterrain entre la première manifestation de masse du 2 février 1956, qui a porté Soustelle en triomphe, les attentats antiterroristes, la ratonnade qui accompagnera les obsèques du président Froger, et ce qui se prépare : le coup du bazooka. Durant cette année décisive pour le FLN, médiocre pour le camp de l'« ordre », le « Comité national du salut public », fondé sous le manteau à Paris, a senti qu'un « putsch » devenait possible. Le but immédiat serait la prise du pouvoir en France et, lointain, la reconquête de l'Algérie. Des « Comités de salut public » départementaux doivent commencer leur action pour saper le moral de la population française. Les partis de droite sont les meilleurs vecteurs de cette propagande. Sans le savoir, ils travaillent pour le « Comité national ». Devant le pessimisme croissant de l'opinion, le gouvernement au pouvoir chercherait, dans l'« abandon de l'Algérie », l'oxygène dont il aurait besoin pour subsister.

En Algérie, l'émeute se généraliserait. La contre-révolution serait possible. On y croit, à Alger. Les groupements activistes sortent de l'ombre : l'ORAF (Organisation de résistance de l'Algérie française) ; le MASU (Mouvement algérien secret des ultras) ; le RCF (Résistants clandestins français) ; l'UFNA (Union française nord-africaine). Un avocat tel Me Jean-Baptiste Biaggi ne craint pas de se « mouiller ». Il l'avouera plus tard, lors du procès Salan : « L'idée d'aider la décision avait été prise dès les premiers jours de janvier 1956… Il y avait eu des contacts, des décisions prises en commun. Mon rôle était de provoquer l'agitation, cela s'est traduit notamment par les journées de 1956 à Alger. »

Certains pensent qu'il est indispensable de briser le flegme de Salan.

Le 16 janvier 1957, dans la soirée, deux coups de tonnerre ébranlent l'immeuble qu'occupe la Xe région. On croit à l'explosion d'une bombe. Les cafés environnants vident les consommateurs dans la rue. Leur curiosité est vite satisfaite. D'une terrasse qui surplombe les fenêtres du bureau du général Salan, des inconnus ont tiré deux coups de bazooka. Sur-le-champ, on accuse le FLN. Lui seul semble avoir intérêt à commettre un attentat contre la personne du chef de l'armée.

A cette heure-là, le général conférait avec le ministre résidant. Un homme a été tué, le commandant Rodier, chef de cabinet. L'enquête est entreprise sans tarder. En fait de bazooka, il n'y a, sur la terrasse, que deux tubes métalliques jumelés, d'un type très particulier, fixés sur une plate-forme en direction du bureau général. Un fil électrique les relie à un commutateur de mise à feu placé sous le porche de l'immeuble. Les terroristes n'ont pris aucun risque. C'est de là qu'ils ont fait leur coup. Se mêler ensuite à la foule était un jeu.

La police, secouée par Lacoste, commence bientôt par comprendre que les auteurs ne sont pas des Musulmans, mais des Européens. Kowacs, le chirurgien dentiste ? Castille ? On les arrête.

Le 26, Lacoste adresse une note à Guy Mollet : « La police judiciaire a découvert et arrêté hier soir un des auteurs de l'attentat. Cet individu a avoué à l'heure qu'il est que ses complices et lui-même ont voulu donner un avertissement au général Salan… Ils reprochent à Salan d'avoir fait tuer beaucoup de Français d'Indochine et d'avoir, malgré cela, perdu ce pays. Ils estiment qu'il doit perdre de même l'Algérie… Le docteur Kowacs semble être le chef de file… Il est utile de souligner : 1° qu'il ne s'agit pas d'un acte de contre-terrorisme dirigé (indirectement) contre les Musulmans ; 2° qu'il n'est pas souhaitable de donner de larges développements de presse à cette affaire tant que l'enquête n'a pas découvert toutes les complicités. »

La situation est démente. L'UDCA ne vient-il pas de lancer la nouvelle la plus comique de la saison : Guy Mollet et Pineau doivent aller à New York pour annoncer la création d'une « République algérienne indépendante » et la VIe Flotte américaine mouillerait dans les eaux algériennes, prête à intervenir en cas d'émeutes.

C'est dans cette ambiance que commence la bataille d'Alger. En confiant à l'armée le soin d'épurer la Casbah, Lacoste sort, pour une fois, une carte maîtresse.

La bataille d'Alger

Alger a peur. La défiance s'installe. L'Arabe redoute la ratonnade et la torture, l'Européen la bombe et le couteau. Les journaux égrènent quotidiennement la litanie des listes des victimes. Le mécanisme attentat-répression est enclenché. Dans les deux sens : terrorisme et contre-terrorisme. Les activistes pieds-noirs et les extrémistes algériens sont au moins d'accord sur un point : la violence des attentats et la non-discrimination de la répression doivent faire exploser toute idée de troisième force et délimiter nettement les camps. Yacef Saadi a fait la preuve que, sur le plan psychologique, une grenade et quelques blessés rue Michelet ou rue d'Isly à Alger valent plus qu'une embuscade et des douzaines de morts dans les Aurès ou en Kabylie. L'arrestation systématique, parfois la torture, commencent à porter leurs fruits : le général Massu et les parachutistes isolent le FLN tout en le renforçant. Entre les deux communautés, le fossé se creuse. Les dirigeants de la rébellion le veulent si large qu'il ne puisse plus être comblé par autre chose que l'indépendance. Déjà on ne sort plus la nuit venue. Un Européen ne supporte plus la présence derrière lui d'un Arabe, et réciproquement…

C'est dans ce climat de crainte et de haine latentes que Yacef Saadi décide de frapper un grand coup. Ses services embryonnaires ont établi, depuis le début du soulèvement, une liste de personnalités politiques à abattre. Le choix se porte aujourd'hui sur l'une des plus populaires de l'Algérois, Amédée Froger, le président de la Fédération des maires, le premier magistrat de Boufarik, le leader des conservateurs anti-Lacoste. Non qu'il soit en tête de la liste Saadi, mais, sur le plan technique, il est le plus facile à assassiner. Il a ses habitudes, un horaire strict, pas de garde du corps… Ali la Pointe est chargé de l'exécution. M. Laquière, l'ancien président de l'Assemblée algérienne, revient de loin : l'insouciance de ses déplacements, l'inexactitude de son emploi du temps, le font bel et bien échapper à la mort ; le numéro un, c'était lui.

Le 28 décembre 1956, comme à l'ordinaire, M. Froger quitte son domicile du 108 de la rue Michelet. Il est 9h50. Il doit rencontrer à 10 heures plusieurs de ses collègues afin de mettre au point avec eux les formes de lutte contre le projet Lacoste de réforme communale, dont l'application mettrait un terme aux privilèges des colons européens dans les campagnes. A 9h50 donc, Amédée Froger traverse le trottoir, salué par quelques amis qui l'ont reconnu.

Ali la Pointe s'approche tranquillement, les mains dans les poches d'un vieil imperméable beige, la droite serrée autour de la crosse d'un 7,65. Amédée Froger s'installe à l'avant de sa 403 grise immatriculée 76 DW 91, à côté de son chauffeur qu'il salue d'une poignée de main. Le tueur frôle maintenant la portière droite. Le chauffeur actionne le démarreur. M. Froger jette sa serviette de cuir noir sur la banquette arrière. Le moteur froid peine. Ali la Pointe sort son revolver. M. Froger ne le remarque pas. Le chauffeur engage une vitesse. La première balle traverse le dossier du siège. Le bruit de l'échappement couvre celui du coup de feu. Le chauffeur se baisse. M. Froger tourne la tête. La deuxième balle se loge dans la région du cœur. Le chauffeur coupe le contact. M. Froger gémit. La dernière balle se perd dans la mousse des dossiers. M. Froger s'écroule. Ali la Pointe s'enfuit. Le chauffeur sort de la 403 en criant. Les badauds le regardent sans comprendre. Ali la Pointe dévale déjà les escaliers de la rue Nocard. Le chauffeur l'aperçoit et se rue courageusement à sa poursuite au milieu des ménagères ahuries. Ali la Pointe se retourne et vide son chargeur n'importe où. On s'abrite dans les encoignures des portes. Un médecin qui passe rue Michelet s'approche de la 403 où Amédée Froger agonise. Ali la Pointe s'engouffre dans une voiture qui l'attend rue Horace-Vernet, moteur en marche. Le chauffeur ne le voit plus. Il revient en courant vers sa 403. Ali la Pointe et son complice disparaissent dans le flot des voitures. M. Froger est transporté à la clinique Solal, toute proche.

« Ils m'ont eu… » murmure le mourant au chirurgien. Ses dernières paroles.

La nouvelle se répand dans Alger comme une traînée de poudre. Hâtivement, les responsables des administrations font mettre les drapeaux en berne ; les organisations patriotiques mobilisent pour les obsèques. Les groupements d'activistes s'apprêtent pour la ratonnade. Les télégrammes affluent au 108 de la rue Michelet. La ville gronde. Robert Lacoste déclare à la radio que « la provocation d'aujourd'hui, comme celles qui l'ont précédée et celles qui pourraient la suivre, restera vaine… » C'est un appel au calme. Dans son refuge de la Casbah où Ali la Pointe l'a rejoint, Yacef Saadi pense qu'il va y avoir du grabuge pendant les obsèques annoncées pour le lendemain. Il ordonne à ses réseaux de rester chez eux.

Sept à huit mille personnes se pressent, dès midi, le 29, autour de l'église du Sacré-Cœur. La famille Froger refuse les condoléances des autorités officielles et tourne le dos à Pierre Chaussade et au colonel Ducourneau, venus représenter Robert Lacoste et le général Salan. Le préfet Baret n'est pas mieux traité. A 14h45, l'office funèbre s'achève. Il est prévu que le cortège sera motorisé jusqu'au cimetière de Saint-Eugène, afin d'éviter les incidents. La foule en décide autrement :

« On y va à pied ! hurlent les délégués des organisations patriotiques. On n'escamotera pas la cérémonie ! »

Chaussade est malmené. Ducourneau fait le coup de poing. Le cortège

s'ébranle, précédé de la forêt des drapeaux des associations d'anciens combattants. On chante *La Marseillaise*, *Les Africains*, le *Chant des adieux*… Devant la préfecture, le préfet Baret s'esquive discrètement et conseille au secrétaire général Chaussade de l'imiter et de se réfugier dans son bureau. Refus. Il est pourtant vilipendé autant qu'on puisse l'être par des activistes qui le repèrent dans la foule et qui organisent la claque contre le représentant de Lacoste, le « socialiste franc-maçon bradeur ».

A 15h55, les meneurs sortent du cortège et cassent tout. La ratonnade commence. Square Bresson, devant l'Opéra, des Musulmans qui regardent passer la dépouille d'Amédée Froger sont battus à mort, balancés du Front de mer sur les quais du port, dix mètres plus bas. Des femmes sont dévoilées et piétinées, poursuivies dans les couloirs des immeubles où elles courent s'abriter. Des coups de feu claquent. Des vitrines s'écroulent. Des hommes sont tués au volant de leur voiture et de leur camion. Des magasins sont démolis à coups de barres de fer, leurs propriétaires arabes ont le crâne fracassé sous les yeux des policiers du service d'ordre qui laissent faire. Chaussade se rend compte que tout a été soigneusement monté, préparé et réalisé. Jusqu'à la nouvelle de l'explosion d'une bombe à proximité du caveau de la famille Froger, au cimetière, qui parvient à la foule alors qu'elle est déjà en furie à la limite de la Casbah. Une bombe qui aurait dû exploser alors que le cortège aurait été groupé autour de la tombe si le déplacement s'était effectué comme prévu. Contre-terrorisme ? Le FLN, en tout cas, s'il revendique l'assassinat du maire de Boufarik, nie l'attentat du cimetière de Saint-Eugène.

En ville, les funérailles tournent à l'émeute. Tout le monde participe à la « chasse aux ratons ». Quelques éléments des unités territoriales en uniforme s'y mettent. Un cinéma est démoli. Le service d'ordre est ridicule. Le policier de base est Pied-noir. Il connaît bien ceux du cortège qui attaquent d'innocents passants dans les rues de Bab el-Oued. Il aimait bien Froger. Il comprend la réaction du civil. Il s'en mêlerait bien aussi, s'il ne portait pas l'uniforme du maintien de l'ordre. Alors il ferme les yeux. Qu'on ne lui demande pas de taper sur ses voisins de palier parce qu'ils cognent sur un assassin ou le frère d'un assassin. La tempête dure jusqu'à 19 heures, sans perdre en intensité. Pierre Chaussade parvient à quitter la cohue en folie et rejoint à pied le gouvernement général. Il est furieux. Pour lui, le préfet Baret est un salaud. Il décide d'envoyer les CRS en ville pour ramener le calme et protéger la Casbah.

« CRS dans les Aurès ! » hurle la foule qui a oublié les obsèques pour ne plus penser qu'à la manifestation.

On se bat. Le quartier est littéralement ravagé. Les prévisions de Yacef Saadi sont réalisées au-delà de ses espérances. Désormais, Arabes et Européens sont face à face. Ce qu'il n'a pas prévu, c'est la réaction des autorités. Chaussade brosse à Lacoste un tableau sans complaisance des complicités policières. Le ministre résidant envisage dès lors de confier les

pouvoirs de police à l'armée. Elle, au moins, assurera l'ordre. Et, contrairement à la police algéroise, elle l'assurera des deux côtés.

L'armée d'Algérie n'est cependant pas, on l'a vu, aussi unie et obéissante que Robert Lacoste veut bien le croire. Les parachutistes de la 10e DP retour d'Egypte, où ils n'ont pas très bien compris le sens de leur intervention puis de l'arrêt de leur offensive éclair, sont à nouveau complexés. Dans les popotes, ils reprochent à voix haute au gouvernement Guy Mollet – qu'ils qualifient de gouvernement pourri – de les avoir frustrés de la victoire qu'ils sentaient certaine au bout de leurs mitraillettes, au profit de vulgaires satisfactions politiques. Un complot d'opérette, sans grand danger pour le régime, va donner le pouls d'une certaine fraction de l'armée. Il aurait dû être une sonnette d'alarme pour la gauche française au pouvoir, il n'est que l'occasion supplémentaire d'afficher le peu de cohésion interministérielle.

Le général Faure est une figure bien connue de l'armée. Militaire courageux, chef respecté, officier décoré, bâti en athlète, grande gueule, il a son franc-parler. Il n'a plus confiance en ses chefs. Et il le dit à Paul Teitgen qui n'est rien moins que le secrétaire général de la Préfecture d'Alger, chargé pour quelques jours encore de la police.

« On en a marre des sacrifices inutiles. On ne sait jamais où on va. On n'a pas de chefs. On nous dit de casser l'ennemi, et c'est tout. J'estime que seule une prise de pouvoir militaire s'impose pour conserver l'Algérie française. »

C'est on ne peut plus clair. Paul Teitgen est surpris par la confidence. Il n'est pas au bout de son étonnement, car le général Faure parle d'abondance :

« Il faut passer à l'action avant le 31 décembre, donc dans moins d'une semaine… Il nous faut la certitude de l'accord des éléments de la police algéroise… Les généraux Salan, Frandon, Dulac, de Maricourt sont dans le coup… Robert Lacoste sera placé en résidence surveillée dans un coin secret… MM. Chaussade, Maisonneuve, le préfet Baret, Papon, le préfet de Constantine, seront arrêtés… Salan et Frandon annonceront sur les antennes de la radio qu'ils ont reçu les pleins pouvoirs civils et militaires, sans préciser de qui ils les détiennent… »

Paul Teitgen n'en revient pas. Il n'a pratiquement pas ouvert la bouche. Il a devant lui un général prestigieux qui lui raconte tout bonnement comment, avec la complicité d'autres officiers généraux, il compte prendre le pouvoir en Algérie. Il n'est même pas surpris lorsque le général Faure lui réclame sa complicité pour la neutralisation de la police. Il demande vingt-quatre heures de réflexion. Vingt-quatre heures pendant lesquelles il avertit la sécurité militaire qui entreprend une filature discrète du général, puis de ses supérieurs directs, Baret et Chaussade. Il est décidé d'effectuer un enregistrement magnétique intégral du second entretien. Au cours de l'entrevue, de nouveaux détails sont apportés par Faure.

« La prise du pouvoir par le général Frandon, le grand patron de l'armée

de l’air en Algérie, doit avoir lieu dans la nuit du 29 au 30 décembre… L’armée doit s’emparer de la radio et des centraux téléphoniques… Des commandos civils se chargeront d’occuper le GG et la Préfecture…

— Salan est d’accord ? interroge Teitgen.

— Non. Il n’est même pas au courant. Mais devant le fait accompli, il s’inclinera. Trop heureux d’être dans le coup ! »

D’autres noms sont prononcés par le général, décidément prodigue en confidences…

« Ducourneau, de Lombarès, Debré, Giscard d’Estaing, Pascal Arrighi… »

A l’énoncé de ces noms qui figurent dans presque tous les complots imaginaires, Paul Teitgen se rend compte qu’il s’agit là d’un coup de tête d’un homme en colère. La conjuration n’est pas grave, mais l’état d’esprit qu’elle représente l’est. Lacoste partage son point de vue et l’expédie, avec la bande magnétique et escorté de son propre chef de cabinet, Hosteing, auprès du ministre de la Défense nationale, Bourgès-Maunoury, et du président du Conseil, Guy Mollet.

Le vendredi 28 décembre, à 10 heures, à l’heure même où Amédée Froger tombe sous les balles d’Ali la Pointe, Teitgen et Hosteing sont dans l’antichambre du boulevard Saint-Germain. François Mitterrand, le garde des Sceaux, attend lui aussi d’être reçu par Bourgès-Maunoury. Il attendra un peu plus car, bien qu’arrivé le premier et de plus membre du gouvernement, son collègue reçoit d’abord les envoyés spéciaux de Lacoste. Mis immédiatement au courant des entretiens avec le général Faure, le ministre de la Défense questionne :

« Dites-donc, Teitgen, vous étiez avec Mitterrand dans l’antichambre ? Vous ne lui avez rien dit à celui-là au moins ?

— J’avais mission de rendre compte à vous et au président du Conseil, monsieur le Ministre, pas au ministre de la Justice.

— Bien. Vous avez bien fait. Et puis ne vous en faites pas, je vais passer un savon à Faure.

— Peut-être faudrait-il que vous écoutiez la bande, monsieur le Ministre ? La voici.

— Merci. On verra ça cet après-midi. »

Accueil différent à Matignon. Guy Mollet prend l’affaire au sérieux, bien que Teitgen lui laisse entendre que la gravité de la conjuration n’est pas en elle-même mais en ce qu’elle définit, ce qu’elle représente, autrement dit l’état d’esprit de l’armée d’Algérie.

« Ce qui vient d’arriver, dit-il, est la preuve que des officiers peuvent être la proie de n’importe qui. C’est d’ailleurs ce que je disais tout à l’heure à M. le ministre de la Défense…

— Comment, vous avez vu Bourgès avant moi ?

— C’est M. Lacoste qui a pris rendez-vous pour moi depuis Alger. J’ai

exécuté les ordres.

— Oui, bien sûr. Puis, gravement, en se rapprochant de Teitgen. On est entre nous, mon vieux. Je voudrais vous poser une question délicate : on a actuellement de graves problèmes, j'espère que vous ne lui avez pas tout dit de cette affaire ? »

En moins de deux heures, Paul Teitgen découvre le peu de considération qu'éprouvent le président du Conseil pour son ministre de la Défense et ce dernier pour son collègue de la Justice. Il rentre à Alger écœuré. Le général Faure écope, lui, de trente jours d'arrêts de rigueur. En plus du fossé entre Arabes et Européens en Algérie, commence à s'ouvrir une faille entre la métropole et les départements algériens. L'armée souhaite une position claire et nette du gouvernement dont elle appliquerait la politique sur le terrain. L'incarcération en forteresse d'un général rêveur qui a eu le culot de dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas n'est pas considéré, dans les états-majors, comme une réponse satisfaisante. De son côté, le FLN trouve la peine bien modeste en regard de l'intention. Quant aux organisations pieds-noirs, elles se déchaînent contre Paul Teitgen dont le moindre qualificatif est celui d'indicateur. C'est dans ce climat que s'ouvre la bataille d'Alger.

Les intentions de Robert Lacoste ne sont pas de céder ses pouvoirs aux militaires, encore qu'il les soutienne très souvent dans leurs nombreux conflits avec les préfets. Il veut surtout leur confier le maintien de l'ordre dans une ville où les services civils ont suffisamment montré leur incompétence sinon leur complicité avec les éléments activistes. Les dossiers d'application des réformes stagnent dans les bureaux, effectuent d'incessantes navettes volontaires et non nécessaires. La police discute les directives ministérielles, réprime quand il faudrait enquêter et tolère quand il faudrait sévir. Des tracts très violents et injurieux pour le ministre résidant circulent sans que les Renseignements généraux se donnent la peine d'en rechercher les auteurs et les imprimeurs. C'est le FLN qui va décider Lacoste à confier à l'armée les pouvoirs de police, traditionnellement entre les mains de l'autorité civile.

Le 29 décembre, alors que les obsèques du maire de Boufarik tournent à l'émeute, les responsables politiques de la rébellion décident de déclencher une grève insurrectionnelle de huit jours pour la fin janvier, afin d'appuyer les interventions des délégués des Etats arabes lors de la discussion algérienne aux Nations Unies. Une grande partie de la population arabe d'Alger est acquise au FLN, que ce soit par contrainte ou par militantisme, les dirigeants de l'insurrection sont persuadés du succès de la grève générale.

« Ce sera la preuve que le peuple suit le FLN, dit M'Hidi à ses collègues du CCE, Krim, Abane, Dahlab et Ben Khedda. Si la démonstration est réussie, l'argument majeur des Français qui ne veulent pas discuter avec le seul FLN sera détruit. »

Le 2 janvier, chez la tante de Djemila Bouhired, au 3 de la rue Caton, en pleine Casbah, Ben M'Hidi charge Yacef Saadi de l'organisation de cette

grève à Alger. Quinze millions sont mis à sa disposition afin d'aider les familles les plus défavorisées à se constituer un petit stock de vivres pour la semaine chômée. De plus, ordre sera donné aux plus aisés de venir au secours des plus humbles.

« Tu dois également intensifier les attentats, ordonne Ben M'Hidi. Les willayas ont la vie dure, il faut leur permettre de souffler en portant la guerre dans les villes.

— Doit-on garder l'opération secrète ?

— Non ! Il faut l'annoncer dès maintenant pour que les gens aient le temps de se préparer. De plus, le mouvement n'en aura que plus de portée. »

L'annonce de la grève générale déclenche une véritable panique à la Préfecture d'Alger. Pour l'autorité civile, il ne fait aucun doute qu'elle réussira, le FLN contrôle toute la ville. La police n'a repéré jusqu'ici que Yacef Saadi et Ali la Pointe sans pouvoir mettre la main dessus, et a établi une liste de suspects contre lesquels elle ne peut rien, faute de preuves. Lacoste en est si intimement persuadé qu'il franchit le pas, avec l'assentiment du gouvernement : le général Massu, commandant de la 10e DP, hérite de l'ensemble des pouvoirs de police normalement dévolus au préfet. Il a carte blanche pour « pacifier la ville » et en premier lieu faire échouer la grève. Lacoste se contente de lui dire : « Débarrassez Alger de sa vérole ! » C'est un langage que Massu comprend. Il est bien décidé à ne « pas se laisser emmerder par ces fonctionnaires qui pètent de trouille à l'idée d'une grève ».

Nommé le 7, Massu est prêt dès le 9 janvier. Quatre régiments de parachutistes, le 1er REP du colonel Jeanpierre, le 3e RCP du colonel Bigeard, le 1er RCP du colonel Meyer et le 9e du colonel Fossey-François, le 9e zouaves déjà installé dans la Casbah et des artilleurs du 35e RALP se partagent le secteur Alger-Sahel. Le colonel Trinquier s'occupera du renseignement en milieu civil, une innovation. L'organigramme est monté : l'état-major de Massu comprend son adjoint, le colonel Godard, et le colonel Broizat, son chef d'état-major. Le colonel Marion et le capitaine Graziani sont chargés du deuxième bureau et le colonel Lafargue du troisième. Alger devient une zone opérationnelle. Chaque régiment est autonome comme il l'était dans le bled et sur le pied de guerre vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Autre innovation qui va déclencher une volée de bois vert contre Massu de la part des partis d'extrême gauche, la mise en place d'un état-major secret chargé des basses besognes, des interrogatoires « poussés », de la torture, qui s'installe dans une villa d'Hydra, les Tourelles. Onze sous-officiers triés sur le volet, tous anciens d'Indochine, secondent les responsables de cette véritable officine de renseignements. Ce sont ces hommes qui engagent, les premiers, la bataille d'Alger. Dès leur installation, ils donnent le ton à ce qui va suivre. Tous viennent d'unités combattantes, ils ne disposent donc d'aucun fichier. En revanche, les Renseignements généraux en possèdent un, même incomplet. Comme les inspecteurs civils en refusent la consultation, les « hommes à tout

faire » optent pour la manière forte. Ils se présentent en armes à la Préfecture où est abrité le fameux fichier et l'emportent. Exploité en moins de deux jours, le fichier est divisé en secteurs et les premières listes de suspects sont fournies aux régiments engagés. Mission : déclencher une opération immédiate, rechercher et arrêter tous les individus signalés et passer aux interrogatoires. Ce serait bien le diable si parmi tous ces suspects il n'y avait pas une piste. L'engrenage démarre.

Paris, 9 janvier. M. Guy Mollet rend publiques ses intentions sur l'Algérie, après les avoir fait approuver par le Conseil des ministres. Pour le chef du gouvernement, le « problème de l'Algérie, c'est d'assurer la coexistence de deux collectivités sans que l'une puisse opprimer l'autre… La France ne permettra jamais que les Algériens d'origine européenne abusent de leurs avantages économiques actuels en cherchant à exploiter les Musulmans. Elle n'acceptera jamais, non plus, que les Musulmans profitent de leur nombre pour condamner à la tutelle ou au départ la minorité d'origine européenne… ». M. Guy Mollet maintient par ailleurs son « offre inconditionnelle de cessez-le-feu, sa promesse d'élections au collège unique dans les trois mois qui suivront le retour au calme avec garanties internationales ».

Rien de bien nouveau et des réactions en conséquence. La droite et le centre insistent sur les dangers que comporteraient des élections au collège unique. La gauche se demande si ce langage, valable quelques mois plus tôt, n'est pas aujourd'hui dépassé par l'évolution de la situation. Le représentant du FLN à New York, Yazid, s'empresse d'affirmer que ce texte ne comporte aucune ouverture pour un éventuel règlement pacifique. « Le FLN et son armée n'accepteront jamais un cessez-le-feu sans règlement politique préalable. » En Algérie même, les quelques élus musulmans estiment que « le futur statut du pays est déjà défini unilatéralement ». Certains prévoient qu'aucun candidat musulman « n'osera se présenter aux futures élections sans l'appui ou l'autorisation du FLN ». M. Abderahmane Farès, ancien président de l'Assemblée algérienne, critique vivement la déclaration d'intention, estimant que le FLN est « le seul représentant authentique et valable du peuple algérien ». Les milieux européens d'Algérie craignent vivement de devenir « minoritaires au sein des futures institutions politiques ». « Une telle organisation mènerait progressivement et rapidement la communauté européenne à l'expulsion », écrit l'*Echo d'Alger*… La tentative du gouvernement de désamorçage de la propagande FLN en vue de la grève générale est un coup d'épée dans l'eau. Elle ne satisfait réellement que le Conseil des ministres.

Les dirigeants de la rébellion, eux, ne mollissent pas. Les consignes en vue du succès de l'opération sont sévères. « Nos militants ne devront pas hésiter à employer des moyens extrêmes pour la faire respecter par les populations », annonce un tract de l'organisation intérieure, largement

distribué dans les villes et les douars. « Quelles que soient les mesures prises par le gouvernement français pour faire échec aux instructions, nos combattants devront coûte que coûte et quelles que soient leurs pertes veiller à les faire appliquer. Notre lutte atteint son point culminant et notre sort va se jouer à l'ONU. » Des préparatifs qui vont jusqu'à inquiéter le consul américain Wright à Alger, lequel prend contact avec les dirigeants de la rébellion pour les inciter à abandonner leurs projets. Le FLN lui oppose un refus formel.

Les 17 et 18 janvier, Lacoste, bien informé de ce qui se prépare, adresse plusieurs télégrammes à l'Hôtel Matignon. La menace est sérieuse. A Bône, un tract ordonne aux partisans « de détruire et d'exterminer tous les Européens, y compris les enfants ». A Constantine, un autre conseille : « Mieux vaut affronter les représailles de l'occupant que de mourir honteusement sous les balles des moujahidines. » A Oran, un communiqué menace les récalcitrants et les traîtres. Radio-Tunis, Radio-Bagdad, Radio-Tanger, Radio-Damas, La Voix des Arabes du Caire entrent dans la valse des encouragements. La grève est prévue pour le 28 janvier à partir de 0 heure. Dans les administrations et les services publics, les demandes de congé pour maladie se multiplient.

Ce matin-là, la Casbah et les quartiers populaires sont déserts. Les ordres de Yacef Saadi sont appliqués à la lettre. Les magasins gardent leurs rideaux de fer clos, les ordures n'ont pas été ramassées, les bars sont vides, les quais morts. La grève est totale. Dès 7 heures, les colonels communiquent les ordres de Massu : briser la grève. Il faut faire sortir les Musulmans, faire ouvrir les boutiques par la force. Que ceux qui refusent soient immédiatement arrêtés et interrogés. Des dizaines de milliers d'hommes se lancent dans l'opération. A la Casbah, les zouaves du capitaine Sirvent protègent deux itinéraires par lesquels les parachutistes font circuler tous les hommes valides. Chaque maison est ouverte, vidée de ses occupants. « Allez, dehors ! Au travail ! » Ceux qui rechignent ont leur appartement mis à mal. Les armoires sont renversées, les lits retournés, les cuisines bouleversées. En longues théories silencieuses, tête basse, les grévistes sont systématiquement triés par les officiers de renseignements qui profitent de l'occasion pour effectuer leur premier ratissage. Les Musulmans les mieux habillés, ceux qui reflètent une bonne éducation et un train de vie aisé sont automatiquement affectés au ramassage des ordures, au nettoyage des rues, à la vidange des vespasiennes publiques du marché Randon. « Il faut les briser ! » a ordonné Godard.

Une fois fichés, fouillés, malmenés, photographiés, ceux qui ne sont suspects de rien sont expédiés vers des camions militaires qui les conduisent vers les usines, vers le port, vers les chantiers. Le but est de détruire jusqu'à l'idée même de la révolte. Il suffit d'un regard, d'un geste d'impatience, d'un mot impoli, d'un refus d'obtempérer pour monter dans un camion spécial direction les Tourelles ou villa Susini, où l'état-major spécial a improvisé un centre d'interrogatoires. Au 7, rue de la Grenade, les « casquettes » ont tout

retourné, obligé les femmes à descendre dans la rue. Dans une cache aménagée dans le mur de la maison, au deuxième étage, Yacef Saadi et Ben M'Hidi entendent les paras vider les armoires et sonder le carrelage. La mitraillette à la main, les deux responsables FLN d'Alger croient leur dernière heure venue. Les bérets rouges, satisfaits de leur fouille, redescendent dans les ruelles de la Casbah.

La seconde phase de l'opération commence : l'ouverture des magasins. Les soldats forcent les serrures à la pince monseigneur et au démonte-pneu. Des half-tracks et des jeeps arrachent au treuil les rideaux de fer qui se déchirent dans un grand bruit de ferraille et de vitres brisées. Quelques bijouteries de la rue de Chartres sont pillées. Zouaves et légionnaires se partagent les montres et les gourmettes. La nouvelle se propage vite, dans le labyrinthe de la vieille ville. Les commerçants récalcitrants accourent et ouvrent eux-mêmes leurs devantures, quand elles n'ont pas encore été éventrées. Dans les rues qui bordent Bab el-Oued, ce sont de jeunes Pieds-noirs qui défoncent les vitrines et vident les magasins. Il y en a tant que les parachutistes doivent intervenir pour mettre un terme au pillage.

La troisième phase de la rupture de la grève n'est pas la moins importante et en tout cas de loin la plus surprenante : après l'emploi de la force, la tentative de persuasion. Musique et slogans, défilés et discours. La grande kermesse psychologique organisée par le colonel Trinquier. Les zouaves, qui ont ouvert toute la journée les boutiques à la barre à mine, marchent, en grande tenue, derrière leur fanfare dans les ruelles de la Casbah, poursuivis par les enfants. Les bérets rouges installent des haut-parleurs, une sonorisation complète. Des disques de musique martiale, d'orchestres kabyles, sont diffusés, entrecoupés d'appels dont voici un exemple :

> Les forces de l'ordre vous protégeront contre la tentative criminelle du FLN communiste. Habitants d'Alger ! Le FLN veut vous empêcher de travailler. Le FLN exige la fermeture des magasins. Le FLN veut vous affamer et vous acculer à la misère. Mais vous, habitants d'Alger, ne voulez pas cela. Faites confiance aux forces de l'ordre. L'armée et la police protégeront vos chantiers, vos ateliers, vos bureaux. Habitants d'Alger ! Montrez que vous voulez vivre et non mourir de faim, montrez que vous avez confiance en la France et l'armée française. Montrez que votre volonté de paix est plus forte que la volonté de guerre du FLN…

Les appels se répètent toutes les demi-heures ; la guerre psychologique démarre. Avec le para qui distribue des bonbons et l'artilleur qui fait la cour aux femmes. Robert Lacoste et le général Salan peuvent, en définitive, s'estimer satisfaits. Massu a brisé la grève générale.

Les officiers de renseignements ont eu cependant la main lourde. Il y a tant de suspects interpellés qu'on doit les regrouper au stade de Saint-Eugène et improviser des salles d'interrogatoire dans les vestiaires des joueurs. Partant du principe que chacun de ces prisonniers connaît nécessairement quelque chose sur le FLN qui fait la loi dans la Casbah, les responsables du maintien de l'ordre décident qu'il va falloir que chacun se « mette à table ».

Dans le reste de l'Algérie, les mêmes méthodes procurent des résultats sensiblement identiques. Les préfets protestent un peu, pour la forme, puis

s’enferment dans leurs problèmes électoraux, se bouchant les oreilles et se lavant les mains des tortures qu’ils connaissent, mais dont ils ne veulent pas entendre parler. L’amélioration est nette dans le Constantinois et l’Oranie où la grève est rompue. En revanche, la Grande Kabylie ne cède pas aux représailles. La situation demeure tendue et explosive.

Aux Nations Unies, le débat sur l’Algérie est reporté aux premiers jours de février. Les diplomates doivent en priorité se concerter sur les affaires hongroise et égyptienne et sur la question du Cachemire qui revient à l’ordre du jour au lendemain de nouveaux incidents entre l’Inde et le Pakistan qui convoitent tous deux ce petit territoire paisible. Ce délai permet à Christian Pineau, le ministre français des Affaires étrangères, de nourrir encore davantage le dossier copieux qu’il compte commenter devant l’Assemblée générale.

A l’état-major de Massu, dans les PC des régiments engagés dans la bataille d’Alger, on commence à savoir comment fonctionne la rébellion. Les milliers d’hommes et de femmes interrogés pendant la grève parlent. Les « interrogatoires sont durs, explique Bigeard, parce que les vrais militants ne se livrent pas d’un coup ». Les interrogatoires durs, c’est, dans certains cas, la torture. Tout est bon pour obtenir une bribe de renseignement immédiatement vérifié et qui, se révélant fausse, replonge le prisonnier dans les caves et les baraques à souffrances. L’électricité, la baignoire, la cravache, la gégène, le tuyau… Des tortures qu’il n’est pas nécessaire de décrire puisque tout le monde les connaît… Il faut parler. Parle ! Et l’homme, et la femme, parlent pour faire cesser la douleur, pour retourner sur la paillasse du camp ou le ciment de la cellule. Terrorisés, tous avouent quelque chose qui, additionné à d’autres choses, trié, vérifié, recoupé, finit par remplir les cases de l’organisation rebelle reconstituée en chambre. Alger s’installe dans la terreur. Les paras veulent gagner avant que de nouvelles bombes mutilent au hasard des rues. Ils veulent détruire l’édifice de Yacef Saadi dont ils se font un ennemi personnel. Yacef Saadi, lui, veut montrer que le FLN n’est pas entamé par les arrestations et que, pour un homme qui tombe dans le filet des bérets rouges, verts ou bleus, « un autre sort de l’ombre et prend sa place ». Il s’agit presque d’une compétition entre Massu et lui. Il faut reprendre immédiatement les attentats pour contrecarrer la propagande de Trinquier, pour prouver à la population musulmane que le FLN est vivant, pour montrer à la population européenne qu’elle doit encore craindre le pire, pour apporter des arguments aux délégués algériens qui font les couloirs aux Nations Unies.

Les premiers points vont pourtant à l’armée. Dans la rafle de la Casbah, l’une des compagnies de Bigeard a interpellé un certain Hamened Abderahmane, un serrurier. Comme il refuse de parler, même sous la torture, un petit lieutenant décide d’opérer chez lui une nouvelle perquisition. Alger a l’habitude désormais de ces jeeps qui filent dans les ruelles étroites, les canons des armes braqués vers les toits et les mansardes. On se fait à tout. Et, dans le misérable appartement d’Abderahmane, le petit lieutenant découvre

des tracts, des cahiers d'écolier servant visiblement de livres de comptabilité. Bref, le prisonnier est vraisemblablement collecteur de fonds ou agent de propagande. Dans son échoppe de serrurier les paras trouvent davantage : sous un amas de ferraille en tout genre, dorment une douzaine de corps de bombe et leurs plans de fabrication.

« Nom de Dieu ! explose Bigeard dès qu'il l'apprend. Il me faut les noms des gus qui travaillent avec lui ! »

C'est la première victoire des troupes de Massu depuis l'affaire de la Casbah. Abderahmane est torturé pendant trois jours et trois nuits. Des équipes se relaient dans la cave toutes les trois heures. Le terroriste se sait perdu, mais il se tait. Les officiers éprouvent un certain respect pour leur victime. Aucun d'entre eux n'est tellement sûr qu'à sa place il résisterait autant. Hagard, épuisé, tremblant, les yeux noirs des coups et des souffrances endurés, assoiffé, affamé, Abderahmane demeure muet.

« Il faut qu'il parle ! réaffirme Bigeard. Il est dans le coup ! Trouvez quelque chose ! »

Enfin, à bout de forces, l'homme livre ce qu'il sait. « Nous sommes peut-être des salauds, expliquera plus tard le chef du 3e RCP. Mais les aveux de ce type peuvent épargner des dizaines d'innocents. » Abderahmane n'est pas le seul à fabriquer des corps de bombes. Il dénonce trois de ses amis, pensant qu'en trois jours ils ont eu le temps de déménager et de se mettre à l'abri : Tayeb, Bacha et Doudah. Il livre un quatrième nom, celui d'un transporteur d'engins : Amara Saïd, qui tombera le 2 février. Il ne parle pas davantage. Il épargne ainsi le gros gibier. Yacef Saadi a eu le temps de vider les caches connues du serrurier et de mettre les bombes à l'abri de planchers truqués, de fausses cloisons et de boutiques en désordre.

Interrogé à son tour par l'équipe Bigeard, Amara Saïd résiste six jours. Finalement, il est confié aux groupes de choc des Tourelles. Douze heures plus tard, Bigeard et son officier de renseignements reçoivent les informations tant attendues. Amara a parlé. Il donne plusieurs indications importantes. Le transitaire en chef des bombes est un commerçant, Bouchouchi, qui tient une droguerie derrière l'Opéra, près du square Bresson. Les engins sont fabriqués chez un certain Mustapha Bouhired et transportés par Yacef Saïd, un parent de Yacef Saadi. L'adresse de Bouhired est notée en exergue et soulignée de rouge : 5, impasse de la Grenade.

Le 8 février, à l'aube, des paras occupent les terrasses les plus hautes de la Casbah afin d'éviter toute tentative de fuite par les toits, par l'enchevêtrement des patios et des balcons. D'autres encerclent méthodiquement le pâté de maisons qui ceinturent la rue de la Grenade. Les immeubles sont passés au crible. Sans succès. Les murs sont sondés. En vain. Rien. Aucun indice. Le seul succès de l'opération, mais cela, Bigeard ne peut pas s'en douter, est la désorganisation de l'atelier de fabrication des bombes et des filières d'acheminement consécutive au déménagement précipité. Ce que Bigeard ne sait pas, non plus, c'est que son ennemi, Yacef Saadi, a suivi toute

l'opération de sa cache de l'immeuble voisin. Pour la seconde fois en moins d'un mois, les paras frappent à moins de vingt mètres du chef FLN.

A New York, le débat sur l'Algérie est en cours depuis le 4 février. Yazid, le représentant du FLN, a fait un énorme travail souterrain, tentant de faire durcir la résolution qui sera adoptée et d'obtenir une condamnation globale de l'action de la France.

De son côté, Christian Pineau n'est pas resté inactif, en tout cas pas moins que les membres de sa délégation dont Jacques Soustelle que l'on a pu voir s'agiter diplomatiquement dans les couloirs et dans le hall du bar avec des représentants d'Etats neutres et de quelques pays afro-asiatiques. D'entrée, au cours du débat, le ministre français des Affaires étrangères rejette la compétence de l'ONU, l'Algérie relevant de la souveraineté intérieure de la France. Néanmoins, il dresse un tableau aussi complet que possible de l'œuvre française dans ses départements d'Afrique du Nord, montre la signification des réformes en cours, démontre que les exigences du FLN rendent le fossé infranchissable et, en conclusion, réclame l'application des principes de la charte, autrement dit que le débat ne soit pas sanctionné par une résolution qui condamnerait la France.

Quarante orateurs particulièrement hostiles à la politique française en Algérie se succèdent à la tribune. Dix-huit des vingt-sept pays du groupe afro-asiatique présentent une résolution inacceptable par l'Assemblée dont plusieurs Etats membres possèdent également leur problème algérien. Voici ce texte : « L'ONU reconnaît le droit du peuple algérien à l'autodétermination selon les principes de la charte ; demande à la France de répondre au désir du peuple d'Algérie d'exercer son droit fondamental à l'autodétermination ; invite la France et le peuple algérien à entrer immédiatement en négociations en vue d'obtenir la cessation des hostilités et un règlement pacifique de leur différend, en accord avec la Charte des Nations Unies ; demande au secrétaire général d'aider les parties en présence à mener lesdites négociations et à faire un rapport à la douzième session de l'Assemblée générale. »

Comme prévu, ce texte n'est pas adopté. Votent cependant pour vingt et un pays afro-asiatiques y compris le Maroc et la Tunisie, les huit pays du bloc soviétique, l'Equateur, la Grèce, la Turquie et la Yougoslavie. C'est un texte de synthèse laborieusement mis au point qui est voté par la presque totalité des Etats membres (la France, l'Afrique du Sud et la Hongrie s'abstiennent), un texte qui ne condamne pas la France et qui laisse apparaître des failles dans la belle unanimité du groupe de Bandoeng. Voici ce texte : « Considérant la situation en Algérie, qui cause beaucoup de souffrances et de pertes de vies humaines, l'Assemblée générale exprime l'espoir que, dans un esprit de coopération, une solution pacifique, démocratique et juste sera trouvée par des moyens appropriés, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies. »

« A la France maintenant d'agir sans délai, déclare Jacques Soustelle. Ce

n'est pas à New York, mais à Alger et plus encore à Paris que le problème algérien se pose et qu'il doit être résolu. »

Le rejet de la motion afro-asiatique constitue une grande déception pour les dirigeants du FLN. Des signes de lassitude se manifestent dans la population algérienne soumise à nouveau à un véritable racket par l'organisation rebelle. D'après des documents passés entre les mains de journalistes étrangers, des documents bien entendu identifiés, les chefs du FLN persistent à refuser le cessez-le-feu proposé par Guy Mollet car ils craignent la désorganisation de leurs maquis et l'impossibilité de reprendre la lutte en cas d'échec des négociations. De plus, le recours à des élections leur paraît superflu étant donné qu'ils revendiquent l'incarnation de la volonté du peuple algérien. Aucun compromis n'est donc perceptible. Toutefois, sur le terrain, d'autres documents, tombés aux mains des forces de l'ordre ceux-là, laissent entendre que le FLN s'efforce de mettre en place une organisation politico-administrative à l'échelon de la commune. Les responsables français ne se trompent pas en en déduisant que le FLN prépare peut-être les futures élections, mais ils se fourvoient lorsqu'ils croient qu'il s'agit d'un signe annonciateur de négociations. Les rebelles mettent en place un personnel politique et administratif afin de faire échouer toute tentative d'élections organisées par la France. Il n'existe donc aucun signe permettant de croire à une résignation du FLN après sa déception américaine. Au contraire.

Yacef Saadi est décidé à l'action, en dépit de la pression des hommes de Massu. Il y a trop longtemps qu'il n'a pas montré sa force. Le 10 février, trois bombes sortent de son stock de la rue de la Grenade et quittent la Casbah dans les soutiens-gorge de Baya Hocine et de Djouher Akroure, la troisième dans un paquet de gâteaux enrubanné porté par un jeune homme des groupes armés. Les poseuses habituelles, Djemila Bouhired, Zohra Drif et Djemila Bouazza étant certainement sur les listes de Massu après la série d'interrogatoires du stade Saint-Eugène, Yacef Saadi préfère les laisser dans la Casbah.

Les artificiers de la Casbah sont devenus très experts ; leurs engins sont maintenant de la taille d'un paquet de cigarettes. Il suffit de les glisser au dernier moment dans un vieux cylindre de moto pour en faire des bombes meurtrières. Les filles étant rarement fouillées aux barrages, Yacef en avait fait, on le sait, ses transporteurs favoris. Ce 10 février, un dimanche, les deux filles et le garçon passent sans encombre les barbelés qui barrent les issues de la vieille ville. Leur destination est double : une bombe pour le stade municipal de Belcourt, sur lequel s'affrontent Guyotville et le Gallia, une autre pour le stade d'El Biar, où jouent le RUA et le SCUEB. La troisième est un rechange en cas d'interception de l'une des deux premières. Deux matches importants, les stades sont bondés.

Baya Hocine n'a pas seize ans. Elle est vêtue à l'européenne, avec une jupe à carreaux et une veste beige. Son compagnon, Mohamed Belamine, n'a pas vingt ans. Lorsqu'ils s'assoient en haut des gradins d'El Biar, le SCUEB

mène par deux buts à zéro devant l'équipe-phare du championnat. Les supporters du club local sont fous de joie. Personne ne prête attention au jeune couple qui s'embrasse puis quitte le stade. Il est 16h30. A la même heure, sur les gradins des tribunes de Belcourt, Djouher Akroure dépose sa bombe et part en compagnie d'un jeune homme, Ahal Boualem. A 16h35, l'engin d'El Biar explose, créant une panique effroyable. A 16h40, c'est celui de Belcourt qui éclate. En tout dix morts et trente-six blessés dont la plupart devront être amputés. Plusieurs Musulmans, dont le vendeur de cacahuètes, sont lynchés par les spectateurs. Le bouclage des deux stades par les forces de l'ordre et la fouille, le contrôle des identités ne donnent rien.

Bigeard est furieux. Il est le plus célèbre et le plus jalousé de tous les colonels d'Algérie. Il ne peut supporter les réflexions des états-majors. Or, il ne fait aucun doute que les bombes sont sorties de la Casbah sous le nez de ses hommes. Ces deux attentats meurtriers sont la réponse de Yacef Saadi aux perquisitions continuelles, aux arrestations surprises, aux interrogatoires poussés. Bigeard n'aime pas ce genre de combat que Massu lui impose. Il préférerait de loin crapahuter dans les djebels à la recherche des « fells », affronter des gars en armes alors que, là, il a l'impression de lutter contre des fantômes, contre des gus qui se ressemblent et qui peuvent être tous innocents et tous coupables. « On se trouve devant un énorme écheveau, écrira-t-il plus tard. Il faut tirer un fil et y aller doucement pour parvenir au bout. Doucement et fermement. » Ses hommes ont un fil en main, les aveux d'Amara Saïd. Par lui, ils ont appris trois noms. Il leur faut à tout prix mettre la main sur l'un de ces trois hommes. La chance va les servir. Dans l'une des caches données par un prisonnier anonyme, au cours d'une visite de routine, les paras découvrent Bouchouchi, le transitaire de Yacef. Le fil est bon.

Comme ses camarades, Bouchouchi parle. Il indique trois adresses où il lui arrive de livrer des bombes. C'est le premier grand succès de Bigeard : dix engins découverts dans un garage du boulevard Saint-Saëns, sept trouvés chez le boulanger Salem Ramdani, rue Mogador, et huit dans une épicerie de la rue Duc-des-Cars, chez Baami Smaïl. Le garagiste et l'épicier sont arrêtés. Les officiers de renseignements du 3e RCP sont persuadés que Bouchouchi n'a pas tout dit, ils le croient en fait plus important qu'il ne l'est en réalité, ils l'imaginent en rapport direct avec Yacef Saadi et pensent qu'en le bousculant un peu, le droguiste va lâcher le morceau. On le ramène dans la cave à torture. La ronde infernale reprend. Bouchouchi résiste mais arrive le moment où la souffrance est trop forte et où le subconscient livre machinalement ce qu'il retient par la seule volonté humaine. Il parle. Il donne le 5, rue de la Grenade et le nom de Mustapha Bouhired qui revient souvent dans les interrogatoires. Il donne surtout le nom du maçon, Hassen Rabah, qui a construit la plupart des caches dont la Casbah est truffée. Une véritable tornade s'abat alors sur les quartiers musulmans. Des dizaines et des dizaines de patrouilles ont l'ordre de retrouver ce Hassen Rabah. Tenu au courant, Massu pense que Rabah conduira les paras aux caches qu'il a cimentées. C'est la priorité des

priorités. Des milliers d'Arabes sont contrôlés, des perquisitions reprises, des bombes découvertes là où l'on avait déjà fouillé. Le 17 février, Hassen Rabah est pris, au cours d'un ratissage surprise.

C'est le moment que choisit un avocat algérois, Me Préa, pour révéler dans les salons des beaux quartiers que le gouvernement Mollet prend discrètement contact avec le FLN à Rome et à Belgrade. Il cite même le nom des envoyés spéciaux du leader de la SFIO : MM. Pierre Commin, Brutelle et Herbault. La nouvelle fait du bruit et les démarches confidentielles du gouvernement font croire que Robert Lacoste a perdu tout crédit auprès de Paris. Le ministre résidant entre dans une belle colère. Il a déjà sur les bras la totalité des Européens d'Algérie hostiles à sa réforme municipale et à la promotion de l'élite musulmane, il se sait bon nombre d'ennemis notoires jusque dans les couloirs de Matignon ; il désire que le gouvernement l'informe de sa politique algérienne dans le moindre détail et, en attendant, il « donne les ordres à la police de faire toutes recherches sans se soucier de savoir si elles dérangent ou renversent des combinaisons qu'il n'a pas à reconnaître ».

Ces combinaisons existent pourtant. Des contacts épisodiques se déroulent entre le FLN et certains libéraux d'Alger par l'intermédiaire de deux hommes dont on ne va pas tarder à parler : MM. Farès et Boutaleb. Le premier opère surtout à Paris, le second dans Alger même. La DST est au courant de tout. Elle possède même des photos de réunions clandestines. Son dossier est énorme. Il s'enrichit par l'arrivée de documents saisis lors d'une perquisition dans un appartement de la rue de Leningrad, au cours de laquelle trois responsables algériens en France sont arrêtés. Dans ces documents, le ministre de l'Intérieur découvre que les finances du FLN se portent bien : l'Egypte et l'Arabie saoudite doivent verser un million de dollars au CCE qui n'a toujours pas quitté Alger. La Tunisie est inscrite pour 50 millions. Un compte ouvert à Damas est crédité de 43 millions, un autre au Caire de 500 millions. De nouvelles filières d'achat d'armement sont dévoilées en Suède, une mission commerciale égyptienne passe des commandes pour le compte du FLN et livre les armes au Maroc ; en Syrie, 2 000 armes individuelles sont à la disposition de la rébellion algérienne, 6 000 en Egypte et 3 000 en Irak. A la lecture d'autres papiers, les policiers n'ont plus aucun doute : Farès est le responsable du service de renseignements et Me Boumendjel de la section Contacts, Etudes et Propagande du FLN. Quant au bachaga Boutaleb, personnalité musulmane influente à Alger, la police n'ignore rien de ses contacts avec le CCE et plus particulièrement avec Abane Ramdane. Ne propose-t-il pas, un soir, au cours d'un dîner à l'Hôtel de l'Oasis, à M. Lucien Paye, directeur des Affaires politiques, et au colonel Schoen, du service des liaisons nord-africaines, une rencontre avec Ramdane, en pleine Casbah ?

Robert Lacoste, donc, tout en faisant face à la fureur des « ultras », se

débat au milieu des intrigues parisiennes et des « bonnes volontés » libérales. Le général Massu, lui, ne veut rien entendre de ces « tripatouillages ». Il a des ordres, et carte blanche pour les appliquer.

L'arrestation du maçon de la Casbah provoque une véritable réunion d'état-major. Elle est bien entendu tenue secrète et les unités du maintien de l'ordre reçoivent la directive d'exploiter immédiatement tout renseignement fourni par le prisonnier. Nombreux sont les officiers des « casquettes » qui voient déjà Yacef Saadi et le CCE entre leurs mains. Hassen Rabah est descendu dans la cave et interrogé par tous les officiers de renseignements. Comme tous, il refuse de parler, mais, rapidement, la souffrance l'y oblige. Le premier nom qu'il lâche fait sursauter tous ceux qui sont là. Bachaga Boutaleb. Le maçon a fabriqué une cache (en fait deux) au domicile du bachaga, impasse Kléber. Les paras sursautent, car le bachaga Boutaleb vient d'être reçu en invité à l'Elysée par le président Coty. Mais Massu leur a dit : « Ne pas tenir compte des tripatouillages des politiciens. » Alors on embarque dans les jeeps et on fonce. Au trou, le bachaga. Comme tout le monde. Dans la cache de son appartement où ont logé Abane Ramdane et Ben Khedda, il n'y a personne, mais neuf bombes, des armes, des grenades… La cache est immense et Rabah a fait du beau travail. On aurait pu perquisitionner dix fois sans rien trouver.

Les parachutistes qui recueillent les confidences du bachaga n'en croient pas leurs oreilles. Il leur raconte ses contacts avec les responsables de la rébellion, précise à la demande de qui il les établissait. Il leur confie les détails d'une mission effectuée au nom de M. Biget, le chef de cabinet de Guy Mollet, lequel l'aurait chargé de dire aux chefs FLN que la pensée gouvernementale n'était pas d'exiger une capitulation ou une reddition sans condition, qu'on pourrait envisager une sorte d'armistice au cours duquel auraient lieu des élections afin de « dégager des interlocuteurs valables pour la Chambre des députés, l'Assemblée algérienne et les organismes élus des départements ». Les parachutistes découvrent ainsi que « pendant qu'ils sont dans la merde, le gouvernement pourri recommence sa politicaille et négocie dans leur dos ». Le bachaga est mis en cellule et on « oublie » de signaler son arrestation aux autorités civiles. Massu ne supporterait pas une intervention politique.

Les jours suivants, à l'aide des renseignements obtenus par les derniers interrogatoires, le bilan des parachutistes est positif : 87 bombes, 70 kilos de dynamite et de cheddite, plus de 5 000 détonateurs, une quarantaine d'allumeurs chimiques, plus de nombreux pistolets, mitraillettes et accessoires. Bref, un petit arsenal. Sur le plan du démantèlement des réseaux de poseurs de bombes et de soutien au FLN, près de 30 000 assignations à résidence ont été signées par Paul Teitgen à la demande de l'armée, des milliers de personnes ont été arrêtées sans dossier justifiant l'arrestation. On arrête n'importe qui pour n'importe quoi. On voit des hommes emmenés dans les camions des paras uniquement parce qu'ils fréquentent des horlogers et

sont donc susceptibles de fournir à Yacef Saadi et à ses techniciens des mécanismes de bombes. Les centres de tri sont archicombles. Les rumeurs publiques sont pleines des détails des méthodes employées par les « bérets » et les « casquettes » pour mener leur bataille. On se chuchote les adresses des villas secrètes. Robert Lacoste est furieux. Il ne veut pas qu'on puisse lui mettre l'emploi de la torture et de l'arbitraire sur le dos.

« C'est une vacherie que vous me faites, dit-il à Teitgen lorsqu'il apprend la nomination du secrétaire général de la SFIO d'Alger, le commissaire Ceccaldi, à la tête du plus important des camps d'internement, celui de Beni-Messous.

— Non, monsieur le Ministre, mais je crains fort des disparitions de plus en plus nombreuses. Je suis inondé de demandes de recherches dans l'intérêt des familles. Qui mieux que votre ami Ceccaldi pourra veiller à ce que ces hommes soient traités selon les lois humaines ? Un secrétaire général de la SFIO, même à Alger, ça défend les droits de l'homme, les grands principes. Il doit signer chaque feuille d'entrée et de sortie de chaque prisonnier. On ne les escamotera pas !

— Je maintiens que c'est pour me mettre en mauvaise position que vous nommez un socialiste à ce poste, répète Lacoste.

— Vous auriez peut-être voulu qu'un calotin comme moi prenne tout ce qui se passe en ce moment sous son bonnet ! Non. On partage, monsieur le Ministre. »

La machine tourne cependant trop bien pour l'arrêter en marche. Les résultats sont là, encourageants. La grève a été matée, les cellules du Parti communiste algérien ont été brisées, les réseaux patiemment mis en place par Yacef Saadi se fissurent, les liaisons entre les dirigeants du CCE et les willayas deviennent malaisées ; les Européens reprennent confiance. Les Musulmans semblent se détacher peu à peu de l'emprise FLN. Personne n'a suffisamment de poids et de volonté pour dire aux paras d'y aller moins fort. Car maintenant, un peu grisés par leurs succès, ils font leur police. Au niveau du grade de sergent, on décide l'arrestation de telle famille, la perquisition de telle maison, la fermeture de tel magasin. Un service de ramassage des cadavres est organisé. Chaque nuit, on va enterrer dans une fosse de la forêt de Zéralda ceux dont le cœur n'a pas tenu, ceux qui ont réussi à se suicider pour mettre fin à leurs souffrances, ceux que l'on a abattus parce qu'irrécupérables.

Les paras hésitent à relâcher les hommes torturés. Ils les pensent dangereux. Alors on les liquide quand on estime qu'ils ont tout dit. On est au courant jusqu'à Paris, jusqu'au gouvernement, de ce qui se passe dans les camps. Personne n'intervient. Le bachaga Boutaleb demeure incarcéré alors que des politiciens français l'avaient chargé de l'établissement de contacts. Me Boumendjel est arrêté à son tour et torturé par le groupe de choc des Tourelles.

Lors de la publication du bilan des premières semaines de la bataille

d'Alger, Massu est là, près de Teitgen et de Bigeard qui commente les opérations.

« Douze cents arrestations, énumère Massu. Quatre-vingts déférés au Parquet, 600 assignés à résidence, 300 remis en liberté. Vous avez vu le travail ! En moins d'une semaine et par un seul régiment !

— Si je compte bien, fait remarquer Teitgen, dans votre calcul, il manque 220 bonshommes. Que sont-ils devenus ?

— Lorsque quelqu'un demandera des comptes, répond Bigeard, ce sera signé par moi ! Ils ont disparu, vos 220 bonshommes ! Tentatives manquées d'évasion ! »

En six mois, 4 000 personnes disparaîtront. La comptabilité du gouvernement général ne sera jamais à jour. Robert Lacoste proteste à nouveau. Teitgen lui rappelle qu'il a donné carte blanche à Massu.

Le 24 février, boulevard du Telemly, en quartier européen, les membres du Comité de coordination et d'exécution du FLN comprennent le danger. Krim Belkacem, Ben Khedda, Abane Ramdane, Saad Dahlab et Ben M'Hidi se décident au départ. Il leur faut quitter Alger où ils sont à la merci d'une dénonciation, d'une descente des paras, d'un barrage impromptu. Ils se rendent à l'évidence, leur sécurité n'est plus assurée. Désormais, la Révolution doit être dirigée de l'extérieur. Le 25 février, c'est le départ. Saad Dahlab et Abane vers le Maroc, Ben Khedda et Krim vers la Tunisie, séparément, pour limiter les risques, et à pied. Ben M'Hidi, lui, n'a pas le temps de partir.

La veille au soir, à l'issue de la dramatique réunion du Telemly, Ben M'Hidi rejoint Yacef Saadi dans sa nouvelle cache de la Casbah, rue des Abderames. Depuis le début de la bataille d'Alger, il est le seul membre du CCE à venir couramment dans la vieille ville assiégée. Son point de passage n'a pas encore été repéré par les paras ; il s'agit d'une boulangerie qui possède deux entrées, l'une boulevard de Verdun, côté Bab el-Oued, l'autre dans une ruelle de la Casbah. Yacef Saadi lui conseille de demeurer avec lui dans l'une des nombreuses caches que les responsables sont seuls à connaître. Ben M'Hidi refuse. Les décisions du CCE ne sont valables que si elles portent les cinq signatures, et sa présence est donc indispensable.

Le lendemain matin, à l'heure où les ouvriers quittent leur domicile pour l'usine, Ben M'Hidi dit adieu à Yacef Saadi, l'étreint un instant et rentre à pied, par une rue qui porte aujourd'hui son nom, jusqu'à l'appartement qu'on lui a loué discrètement, rue Claude-Debussy, afin de préparer son départ prévu pour 14 heures. Son évacuation est organisée par la frontière algéro-marocaine, et il compte bien pouvoir séjourner quelques jours dans les maquis oranais, sa région.

Dans son PC d'El Biar, Bigeard met à jour son organigramme de la rébellion avec les renseignements obtenus dans la nuit. Son tableau est déjà bien rempli et ne comporte plus beaucoup de cases vierges. Le responsable de

la propagande du FLN, Hachemi, a été pris dans la nuit et a parlé tout de suite. Il a dénoncé un médecin, le docteur Bouayed, le véritable locataire de l'appartement de Ben Khedda, boulevard Saint-Saëns. Une perquisition ne donne rien : Ben Khedda vient de partir. L'appartement est vide. Sur son tableau noir, Bigeard inscrit un second nom, Hamida Chergui Brahim, responsable des liaisons entre le CCE et les secteurs rebelles du grand Alger. Hamida, arrêté samedi, a respecté le délai de vingt-quatre heures. Il a résisté à la torture pour permettre à ses chefs de connaître son arrestation et de couper les liaisons. Cette nuit, n'en pouvant plus, il a donné le nom d'Aissat Idir, le responsable du syndicat clandestin UGTA, et une adresse, celle de la rue Claude-Debussy.

A 9 heures, un jeune officier rend compte de l'interrogatoire de Hamida au colonel du 3e RCP.

« Il a parlé parce que le délai de sécurité est écoulé, remarque-t-il.

— Ça ne fait rien. Envoyez toujours une équipe rue Claude-Debussy. »

Ben M'Hidi ouvre aux parachutistes. Il est en pyjama. L'aventure est finie. Il ne partira pas. Les soldats qui l'embarquent sans ménagement dans leur jeep ne savent pas qu'ils viennent de faire la plus grosse prise de toute la bataille d'Alger. A trois cents mètres de là, Krim Belkacem monte dans une 2 CV qui lui fait quitter la capitale. Il apprendra l'arrestation de son compagnon en route. Dahlab et Abane attendent une heure, comme prévu, au Telemly, la venue de Ben M'Hidi puis, ne le voyant pas, conformément aux règles de sécurité, prennent la route d'Oran. Il est juste temps pour le CCE de quitter Alger. Les paras sont sur ses talons.

L'arrestation de Larbi Ben M'Hidi éclate comme un coup de tonnerre à l'état-major du général Massu. Il est l'un des six hommes qui ont donné le coup d'envoi de la Révolution, le 1er novembre 1954. Si les soldats qui ont procédé à son interpellation s'imaginent avoir affaire à un « gus » normal, Massu sait qu'il est parvenu au sommet de l'organisation rebelle, et il compte bien exploiter ce succès auprès des journalistes qui critiquent à demi-mot ses méthodes. C'est pourquoi l'état-major d'Alger présente Ben M'Hidi et son agent de liaison, Hamida, à la presse, dans la villa-PC du 3e RCP, à Hydra. Bigeard connaît bien Ben M'Hidi. C'est la première fois qu'il le rencontre physiquement, mais il s'est constitué un énorme dossier sur le CCE et particulièrement sur Ben M'Hidi et sur Abane, les deux politiques qui le fascinent comme l'ont fasciné Giap et Hô Chi Minh. Les papiers, les documents saisis, les comptes rendus d'interrogatoires des militants, tout concourt à faire du jeune chef révolutionnaire une personne qui attire le respect. Et Bigeard, sans le dire encore aux journalistes, semble-t-il, éprouve ce sentiment pour son prisonnier.

Ben M'Hidi est entravé aux poignets et aux chevilles par des fers lorsqu'un parachutiste, mitraillette à la hanche, pousse doucement le leader FLN dans la salle à manger de la villa où photographes et cinéastes se pressent. Il a promis de s'évader à la première occasion, et Bigeard redoute un

coup de main audacieux des commandos de Yacef. En revanche, Hamida est libre de mouvements. Il a l'air abattu, hagard, triste, alors que son chef sourit. L'entrevue publique dure cinq minutes. Après quoi, les deux hommes rejoignent leurs cellules.

Pour Ben M'Hidi, les ordres de Bigeard sont formels : pas de torture. Ils ont d'ailleurs tous les deux de nombreuses conversations sur la guerre révolutionnaire. Ben M'Hidi lui avoue être écœuré par l'emploi des bombes, « mais je l'utilise parce que je l'estime nécessaire pour le triomphe de la cause, et qu'une bombe est préférable à de longs discours ». Bigeard se souvient de ces discussions qui se prolongeaient parfois fort avant dans la nuit. « En Algérie, vous devez faire trop de choses pour pouvoir gagner, lui dit Ben M'Hidi. Nous, nous détruirons les petites unités, nous attaquerons les lignes de ravitaillement et les points sensibles, nous détruirons les propriétés en terrorisant certains. Vous, vous disperserez vos forces pour protéger tous ces points à la fois… »

Bigeard voit devant lui un homme pur, irrécupérable, dangereux.

A l'aube du 5 mars, quasi clandestinement puisque c'est un journaliste algérois qui l'apprend à Robert Lacoste, Ben M'Hidi est fusillé. On ne saura que bien plus tard que le peloton chargé de l'exécution a reçu l'ordre de lui présenter sa dépouille. Ce que l'on ne sait toujours pas, c'est qui a donné l'ordre et de le fusiller, et de lui accorder les honneurs de la guerre. La version officielle annoncée par M. Gorlin, le porte-parole du GG, est simple : « Larbi Ben M'Hidi s'est pendu dans sa cellule avec des lambeaux de sa chemise. Alger n'a plus qu'un chef : Yacef Saadi. »

Par télégrammes officiels, Robert Lacoste recommande aux préfets et aux généraux du bled de tirer les enseignements de la bataille d'Alger. Il se félicite des « succès considérables obtenus dans la destruction de l'infrastructure politico-militaire de la rébellion à la suite de la coopération étroite des forces de police et militaires ». Il invite donc directement les responsables des départements et des régions à désigner « un fonctionnaire de police ou un officier afin d'effectuer auprès de l'état-major de la 10e DP un stage de courte durée ». Lacoste ne voit pas le danger d'une généralisation de la répression de type parachutiste. Il ne voit que la possibilité de « régulariser le plus possible les opérations du maintien de l'ordre dans le cadre d'une guerre qui n'a pas encore de règlement ».

Massu, quant à lui, tente d'endiguer ce que Bigeard appelle « le sang et la merde », à savoir la systématisation de l'interrogatoire préalable. En fait, ses directives s'adressent avant tout à l'opinion publique de la métropole. La presse leur assure une large diffusion.

> « 1 – Poursuivre les filières FLN principales pour empêcher la reconstitution des cellules démantelées et la reprise du terrorisme.
>
> » 2 – Régler les « arriérés », préparer le « certificat de bien vivre ».
>
> » 3 – Après le coup de semonce donné à certains milieux européens qui ont fait de la charité une interprétation abusive et antinationale, freiner les poursuites en ce qui les concerne, de façon à ne pas annihiler des efforts anciens et valables d'hommes et de femmes désintéressés,

sur le plan social.

» 4 – Participation des paras à l'action psycho-sociale : recensement des bidonvilles, contacts avec la jeunesse, etc.

» 5 – Libérer le maximum de lampistes FLN, d'Européens victimes d'aberration mentale. Si possible, libérer et utiliser pour notre action psychologique des convertis, en se gardant bien de les ridiculiser (hommes sandwiches).

» 6 – Orchestrer cette action, de façon à démontrer que nous avons agi en conscience, en recherchant le minimum de bavures. »

Chez tous les chefs, les responsables, on sent une sorte de gêne dès qu'on aborde les problèmes de police. Certains commencent même à redouter le groupe de choc des Tourelles qui va trop loin, qui exécute froidement. Chacun de ses membres s'imagine, se croit à lui seul la police et agit en conséquence. Des officiers trouvent qu'il faudrait dissoudre cette brigade secrète. Les renseignements qu'elle obtient sont tous de premier ordre, mais il y a vraiment trop de bavures. C'est également l'avis de Paul Teitgen qui voit, jour après jour, son bureau se couvrir de plaintes, d'avis de recherches, d'*habeas corpus* déposés par des avocats libéraux pour des clients dont on est sans nouvelles et qui ne sont répertoriés dans aucun des camps de triage.

L’escalade

Dans la Casbah, Yacef Saadi est effondré. C’est l’une de ses poseuses de bombes, Zohra Drif, qui lui a appris l’arrestation de Ben M’Hidi. Il venait de recevoir, grâce à ce dernier, une note verbale des membres du CCE lui signifiant leur départ vers la Tunisie et le Maroc, l’étendue de ses nouvelles responsabilités et la confiance que l’organisme central lui portait pour la continuation du combat. Yacef Saadi n’est pas content. Il considère l’expatriation du CCE comme une lâcheté et la prise de Ben M’Hidi comme une catastrophe. Ses réseaux sont traqués, les liaisons pratiquement rompues, la fabrication des engins quasiment interrompue, le recrutement délicat, les déplacements s’apparentent de plus en plus à un suicide. La Casbah est devenue une souricière. A telle enseigne que Yacef se voit obligé de faire monter au maquis une grande partie de ses collaborateurs afin de leur éviter une arrestation très probable. De plus, sur le plan des opérations, l’activité est plus que réduite, inexistante. Si l’on ne veut pas perdre le bénéfice du soutien populaire qui s’effrite et se raréfie, il faut repasser à l’action. Avec qui ?

Sa première tâche, dès l’annonce de la mort de Ben M’Hidi, est de réorganiser son état-major et de cloisonner davantage le reliquat des réseaux. Yacef Saadi ne demeure directement en liaison qu’avec sept personnes : Ali la Pointe, Debih Cherif dit Si Mourad, Hadhi Othmane dit Kamel, Yacef Omar dit Petit Omar (c’est un gosse de douze ans) et les trois filles que nous connaissons : Djemila Bouhired, Zohra Drif et Hassiba Ben Bouali. Il est convenu que les contacts seront rares, que Petit Omar servira d’agent de transmissions et que Djemila et Zohra assureront le secrétariat de l’état-major et seront les seules à demeurer en permanence auprès de Yacef. Les troupes sont considérablement réduites, volontairement. Le patron du FLN dans la Casbah est persuadé qu’il pourra effectuer le même travail qu’auparavant avec une trentaine d’hommes triés sur le volet et autonomes. Le premier travail des rescapés de la tornade blanche de janvier et de février, est de reprendre la population en main, de mener une action politique directe, avec distribution de tracts, communiqués, afin de faire oublier la répression. Le moral est bas dans la Casbah. Il n’y a guère de familles qui n’aient été touchées par les incarcérations, la torture, la disparition. Les velléités sont provisoirement matées.

En revanche, le ralentissement des attentats amène un relâchement dans

la surveillance. Les perquisitions ne sont plus quotidiennes. Les hommes sont certes toujours fouillés aux barrages et les femmes passées à la « poêle à frire », au démineur, mais la liberté de mouvements est plus grande et moins dangereuse qu'auparavant. Les commandos de Yacef Saadi se déguisent en femmes, dissimulant leur barbe sous le haïk et leur mitraillette sous le bras, retenue par un large morceau de chambre à air. Ceux qui acceptent de poursuivre la lutte dans Alger s'organisent. Ils recommencent à zéro.

Le 4 mars, Robert Lacoste annonce la création d'un Dispositif de protection urbaine (DPU), une sorte de quadrillage étroit d'Alger et de sa banlieue en secteurs et îlots avec des responsables d'immeubles, des chefs de quartiers… C'est la délation organique. Les responsables désignés doivent signaler aux autorités tout ce qui se passe dans leur maison, dans leur bloc, dans leur secteur… Même les chiens sont recensés. Le colonel Trinquier est chargé de son application pratique. Une mission qui, dit-on, lui plaît. Il va pouvoir enfin mettre en pratique ses théories sur la guerre subversive avec la complicité des anciens combattants parmi lesquels sont choisis la plupart des responsables du DPU…

A Paris, l'accueil de cette nouvelle escalade dans la guerre et la répression est loin d'être favorable. Certes, les décisions de Robert Lacoste ont l'accord du gouvernement de MM. Guy Mollet et Bourgès-Maunoury, mais des voix s'élèvent contre la façon dont est menée la bataille d'Alger. Et pas seulement des voix d'extrême gauche. Des hommes comme Pierre-Henri Simon, François Mauriac, réclament des commissions d'enquête, alertent la presse internationale. C'est dans ce climat que s'ouvre, à l'Assemblée nationale, le grand débat de politique générale. Georges Bidault y fait sa rentrée. « Les accusations contre l'armée et l'administration sont si excessives qu'on aurait tendance à ne plus croire que les photos. Je ne défendrai aucun coupable, mais si c'est le pays et ses fils, collectivement, qui sont pris à partie, je requiers contre les procureurs. » La suite de son intervention, comme celle de Jacques Soustelle, est consacrée à l'attaque « des quatre grands de la contre-propagande française : *Le Monde, L'Express, France-Observateur* et *Témoignage chrétien*.

François Mitterrand, le garde des Sceaux, annonce l'ouverture d'une enquête sur certains suicides en prison, dont celui de l'avocat, Me Boumendjel (des enquêtes qui ne révéleront jamais rien). « Il faut faire cesser les arrestations arbitraires et les tortures s'il y en a, dit-il, afin que la loi française soit intégralement appliquée en Algérie : nous ne voulons pas que l'on puisse nous accuser d'employer des méthodes odieuses que nous n'avons cessé de combattre au cours de la Résistance. »

Guy Mollet réclame la confiance de l'Assemblée. Il l'obtient de justesse, avec 221 voix. Cent quatre-vingt-huit députés communistes, poujadistes et mendésistes votent contre, et 110 indépendants et RGR s'abstiennent volontairement. « Le gouvernement est un mort en sursis », écrit *Combat*. En

fait, la situation se dégrade lentement.

Jean-Jacques Servan-Schreiber est inculpé pour atteinte au moral de l'armée en raison de ses articles de *L'Express*. Le général de la Bollardière, dans une lettre qu'il a rendue publique, demande à être relevé de son commandement en Algérie en signe de protestation contre les méthodes employées dans la guerre subversive. Le gouvernement le relève effectivement de son commandement mais lui inflige soixante jours d'arrêt de forteresse, trente de plus que Faure pour son complot. La sanction apporte la réponse d'un gouvernement socialiste aux questions que se posent les officiers de la 10e DP. René Capitant, ancien ministre de l'Education nationale du gouvernement du général de Gaulle, professeur à la faculté de Droit de Paris, annonce publiquement la suspension de ses cours jusqu'à ce que la lumière soit faite sur les circonstances du « suicide » de Me Boumendjel, son ancien élève. Le gouvernement s'inquiète. La France est divisée, sa majorité est faible, la crise est en vue. La création d'une Commission de sauvegarde des droits et des libertés individuelles est décidée. « Commission qui sera consultée chaque fois qu'un abus sera connu, précise un communiqué gouvernemental. Elle aura aussi à connaître le caractère calomnieux ou systématiquement exagéré de certaines informations. A cette fin, elle entendra tous ceux qui ont porté ou porteront des accusations contre l'armée ou l'administration civile et les invitera à préciser leurs accusations et à en fournir la preuve. » Cette commission, composée de personnalités choisies pour leur autorité morale, est désignée par Guy Mollet lui-même. L'ampleur de la campagne contre la torture et l'arbitraire, menée à Paris par des hommes inféodés à aucun parti, provoque de telles réactions chez les paras de Massu que le général rédige une note de « justification », intitulée « Entre deux maux, choisir le moindre », qu'il fait distribuer à chaque soldat engagé dans la bataille d'Alger. Simultanément, il remercie l'aumônier de la 10e DP qui, en quelque sorte, vient de justifier la torture en portant sur les méthodes employées « un jugement sans passion, libre et raisonné ».

« Il invite, écrit Massu, toutes les âmes inquiètes ou désorientées à l'écouter et souhaite que ces réflexions d'un prêtre contribuent à éclairer ceux qui n'ont pas été formés à la rude école de la “guerre pourrie” d'Indochine et qui n'auraient pas encore compris que l'on ne peut lutter contre la guerre révolutionnaire et subversive menée par le communisme international et ses intermédiaires avec les procédés classiques de combat, mais bien également par les méthodes d'action clandestines et contre-révolutionnaires. La condition *sine qua non* de notre action en Algérie est que ces méthodes soient ADMISES, EN NOS ÂMES ET CONSCIENCES, COMME NÉCESSAIRES ET VALABLES. »

Le colonel Bigeard décide (seul ?) cependant de prendre du champ et d'abandonner provisoirement Alger pour la Mitidja. Le 3e RCP quitte la ville comme il était venu : sans bruit, sur la pointe des bottes de saut. Sa présence paraît subitement encombrante. Ne surnomme-t-on pas Bigeard la BB des

paras ? Le bruit fait à Paris trouve également un écho chez les civils de l'administration. Le 29 mars 1957, Paul Teitgen écrit à Robert Lacoste sa lettre de démission. Elle est longue, mais précise. Elle mérite d'être lue presque *in extenso* afin de comprendre mieux le malaise que provoque la bataille d'Alger.

> « Monsieur le Ministre,
>
> […] Depuis le 20 août 1956, je me suis efforcé avec conviction, et à mon poste (secrétaire général de la Préfecture d'Alger, chargé plus spécialement de la Police générale), de vous servir, c'est-à-dire de servir avec la République l'avenir de l'Algérie française. Depuis trois mois… je me suis efforcé dans la limite de mes fonctions et par-delà l'action policière nouvelle menée par l'armée, de conserver, chaque fois que cela a été possible, ce que je crois être encore et malgré tout indispensable et seul efficace à long terme : le respect de la personne humaine.
>
> » J'ai aujourd'hui la ferme conviction d'avoir échoué et j'ai acquis l'intime certitude que depuis trois mois nous sommes engagés, non pas dans l'illégalité, ce qui dans le combat mené actuellement est sans importance, mais dans l'anonymat et l'irresponsabilité qui ne peuvent conduire qu'aux crimes de guerre.
>
> » Je ne me permettrais jamais une telle affirmation si, au cours de visites récentes effectuées aux centres d'hébergement et de Paul-Cazelles et de Beni-Messous, je n'avais reconnu sur certains assignés les traces profondes des sévices ou des tortures qu'il y a quatorze ans je subissais personnellement dans les caves de la Gestapo de Nancy.
>
> » Or, ces deux centres d'hébergement, installés à la demande et par l'autorité militaire d'Alger, sont essentiellement pourvus par elle. Les « assignés » qui y sont conduits ont d'abord été interrogés dans les quartiers militaires après une arrestation dont l'autorité civile, qui est celle de l'Etat, n'est jamais informée. C'est ensuite, et souvent après quelques semaines de détention et d'interrogatoire sans contrôle, que les individus sont dirigés par l'autorité militaire au centre de Beni-Messous et de là, sans assignation préalable et par convoi de 150 à 200, au centre de Paul-Cazelles…
>
> » … Si je n'ignorais pas qu'au cours de certains interrogatoires, des individus étaient morts sous la torture, j'ignorais cependant qu'à la villa Susini, par exemple, ces interrogatoires scandaleux étaient menés au nom de mon pays et de son armée par le soldat de 1re classe F…, sujet allemand engagé dans le 1er REP, et que celui-ci osait avouer aux détenus qu'il se vengeait ainsi de la victoire de la France en 1945.
>
> » Rien de tout cela, bien sûr, ne condamne l'armée française, non plus que la lutte impitoyable qu'elle doit mener dans ce pays, et qui devrait l'être à Alger plus spécialement contre la rébellion, l'assassinat, le terrorisme… Mais tout cela condamne la confusion des pouvoirs et l'arbitraire qui en découle. Ce n'est plus tel ou tel responsable qui mène les interrogatoires, ce sont des unités militaires… Les suspects sont partout et nulle part. Dans ce système, la justice, même la plus expéditive, perd ne serait-ce que l'exemplarité de ses décisions. Par ces méthodes improvisées et incontrôlées, l'arbitraire trouve toutes les justifications. La France risque, au surplus, de perdre son âme dans l'équivoque. Je n'ai jamais eu le cynisme et je n'ai plus la force d'admettre ce qu'il est convenu d'appeler des « bavures », surtout lorsque ces bavures ne sont que le résultat d'un système dans lequel l'anonymat est seul responsable…
>
> » […] Sur quelque 275 000 déportés, nous ne sommes plus que 11 000 vivants. Vous ne pouvez pas, Monsieur le Ministre, me demander de ne pas me souvenir de ce pour quoi tant ne sont pas revenus et de ce pour quoi les survivants, dont mon père et moi-même, doivent encore porter témoignage… »

Paul Teitgen, qui tient une scrupuleuse comptabilité de tout ce qu'il signe, relève à ce moment un trou de 3 994 personnes disparues entre leur arrestation et leur assignation à résidence. C'est plus que des « bavures ». Teitgen ne veut plus être complice. Robert Lacoste le supplie cependant de demeurer à son poste et, bien entendu, de tenir sa démission secrète. Il promet, en échange, de réglementer l'anarchie. Effectivement, des notes de service relativement précises sortent du GG. Dans cette mise au point, il est

expressément rappelé les délais prévus pour la présentation d'un suspect à un juge d'instruction, à sa remise en liberté, à son envoi en résidence. La garde à vue n'excède pas vingt-quatre heures. Les préfets doivent être informés immédiatement de l'identité des personnes arrêtées. Il est prescrit que les internés doivent bénéficier de conditions d'hébergement décentes. Il est précisé que l'assignation à résidence « doit conserver un caractère très provisoire et que sa durée ne devrait pas dépasser un mois ». Il est ordonné aux préfets de tenir un registre « constamment à jour » pour tout ce qui concerne les suspects gardés à vue dans les camps de transit.

Ces préoccupations viennent un peu tard et dans un climat algérois qui semble pacifié mais où la tension est perceptible. Le rythme des arrestations diminue sensiblement avec celui des attentats qui paraît s'être définitivement arrêté. Les paras s'emploient surtout aujourd'hui aux tâches psychologiques. Et là encore, Robert Lacoste conseille de cesser « le tutoiement systématique avec les Français musulmans comme on le fait trop souvent au nom d'un usage désuet et périmé ».

Simultanément, le ministre résidant indique au gouvernement que « 200 tueurs ont été éliminés à Alger (ce qui est exagéré), que sur 17 membres, le Comité national de la rébellion en a perdu 9 (c'est toujours exagéré). Disons que Lacoste communique à Paris une tendance qui est vraie avec des chiffres qui le sont moins. Démarche identique lorsqu'il signale que des anciens élus ou bourgeois musulmans « sont en fait des agents du FLN ». C'est vrai pour le bachaga Boutaleb, ce n'est pas nécessairement vrai pour un grand nombre de commerçants arrêtés, auxquels on ne peut que reprocher d'avoir versé de l'argent aux collecteurs menaçants de la rébellion. Il est également un peu tôt pour conclure qu'« une fois le mal extirpé, les rapports s'améliorent entre les deux communautés ». Il est exact que les attentats ont pratiquement cessé dans la capitale, cela ne signifie nullement l'amélioration des relations entre les uns et les autres, comme le prouveront les explosions qui se préparent. Disons que Robert Lacoste apporte sa pierre à la justification des méthodes employées pour parvenir à ces résultats très optimistes.

De son côté, le général Salan ne demeure pas inactif. Il confirme une instruction de juillet 1956 qui « permet d'abattre sur-le-champ tout rebelle faisant usage d'une arme, aperçu une arme à la main ou en train d'accomplir une exaction ». Il rappelle que le feu doit être ouvert « sur tout suspect qui tente de s'enfuir ». De plus, l'armée a le droit « pour des fins opérationnelles », de conserver les individus afin qu'ils soient interrogés par les officiers du deuxième bureau. La subtilité est patente : la note de service permet de considérer comme assigné à résidence au sein d'une unité militaire un prisonnier que « des nécessités pratiques » ne permettent pas de diriger immédiatement dans un centre d'internement. Mesure qui a malgré tout « un caractère essentiellement provisoire ».

De tout cela, il ressort que l'état-major général comme le gouvernement général tentent d'instaurer un peu d'ordre dans la conduite de la lutte contre le

FLN tout en tenant largement compte de la campagne d'opinion déclenchée en France contre l'activité parfois suspecte de certains paras. Depuis quelque temps, on remarque d'ailleurs qu'il y a de moins en moins de bérets et de casquettes dans Alger. Ce sont surtout les zouaves qui s'occupent de la routine.

Le 13 avril, rue du Nil, dans l'une de ses caches de la Casbah, Yacef Saadi tient une réunion. La vieille femme qui les a hébergés leur sert du café dans de petites tasses blanches. Il y a là, autour du chef FLN d'Alger, les trois filles, Hassiba, Djemila et Zohra, Si Mourad et deux agents de liaison des nouveaux groupes terroristes : Mustapha et Alilou. Il vient d'être décidé la reprise des attentats et la division des stocks de bombes afin de limiter les risques. Yacef et Si Mourad sont habillés en femme, le voile provisoirement sous leur menton.

« Nous resterons ensemble jusqu'à la rue Marengo, ordonne Yacef. Si Mourad, de là, sait où il doit aller. Hassiba rejoindra Ali la Pointe. Les autres resteront avec moi. »

La petite troupe se met en route. Il est 8 heures. Alilou et Mustapha marchent en tête afin de repérer les patrouilles et de signaler les voies libres. Derrière, isolés, viennent Zohra Drif et Si Mourad, qui a remonté son haïk, Hassiba, Yacef, voilé lui aussi, et plus loin, Djemila Bouhired, vêtue à l'européenne, une serviette de cuir à la main : les archives de Yacef. Au croisement des rues du Nil et Bologhine, Alilou et Mustapha se séparent, l'un à droite, l'autre à gauche. La voie est libre. Le commando s'engage dans la rue Bologhine. Soudain, Mustapha siffle : une patrouille de zouaves débouche de la rue Bleue. Le groupe détale. Djemila hésite, puis fait demi-tour au nez des soldats.

« Halte ou je tire ! crie le sergent. Halte ! »

Elle entend le cliquetis des armes, s'arrête. Les zouaves sont à une vingtaine de mètres. Yacef Saadi s'est arrêté lui aussi. En une seconde, il comprend que sa secrétaire est prise. Il sort sa MAT et tire sur la jeune fille. Il est décidé à la tuer afin qu'elle ne parle pas sous la torture. Djemila s'écroule. La patrouille riposte. Yacef s'enfuit. Les zouaves conduisent la blessée à l'Hôpital Maillot. Sa serviette de cuir est déjà entre les mains des hommes de l'état-major secret de Massu. Ils comprennent qu'ils tiennent peut-être Yacef Saadi. Immédiatement, l'alerte est donnée, la Casbah cernée. Rien.

Djemila Bouhired ne parle pas. Plutôt, elle ne livre que ce qui est déjà contenu dans les papiers que l'on a saisis dans sa serviette. A deux reprises, un commando FLN tente soit de la libérer, soit de l'achever. En vain. Il ne peut l'approcher. Yacef a tort de se faire du souci, la jeune fille est courageuse. Il décide cependant de déménager une fois encore et les bombes et les hommes de l'état-major.

Le jour même de l'arrestation de Djemila Bouhired, Alger entre en transes. L'incident de la Casbah n'a rien à voir dans la subite poussée de

fièvre. La raison en est la décision de la venue en Algérie d'une commission d'enquête du parti radical. Le tollé est immense, d'autant que le responsable de cette commission est l'ennemi numéro un des Pieds-noirs : Pierre Mendès France. Les étudiants préparent une manifestation. Les anciens combattants mobilisent : « L'Algérie ne pourra pas tolérer que ses liquidateurs viennent effrontément jusque sur son sol poursuivre leur œuvre de destruction. » Robert Lacoste est directement et sans nuance averti par le Comité d'entente des associations patriotiques : « Si les pouvoirs publics commettent l'erreur d'autoriser une telle commission à venir nous défier et nous insulter, nous en appellerons à la conscience nationale… à la masse des citoyens… il y a des limites à notre capacité de tolérance et d'endurance de la trahison et de la calomnie. » La police fournit des rapports pessimistes aux autorités civiles. Des violences seront possibles, probables même. Des manifestations de masse sont prévues. Les étudiants envisagent de se rendre à l'aéroport afin d'accueillir les délégués.

Tenu au courant par son représentant à Alger, le gouvernement interdit le déplacement en Algérie de la commission mendésiste. A Châlons-sur-Marne, Guy Mollet s'élève par ailleurs avec véhémence contre « les odieuses campagnes déclenchées autour de quelques cas isolés de brutalités ». Mais la mise sur pied de la commission officielle est longue : détermination de sa compétence, des moyens d'action dont elle disposera, composition de la liste des personnalités pressenties et consentantes. Autant de questions qui ne sont pas résolues. Il importe pourtant de se hâter si le gouvernement veut couper court à toutes les exploitations politiques qui peuvent naître des incidents, tel le départ manqué de la délégation radicale. Guy Mollet ne doit pas oublier qu'il est menacé et sur sa gauche et sur sa droite et que s'il est toujours debout, il l'est sur une trappe dont le verrou n'est plus tenu que par une dizaine de parlementaires qui assurent la majorité.

En Algérie, la situation se détériore également, particulièrement dans l'est, dans le Constantinois. Le FLN lance son offensive de printemps avec des moyens accrus et une détermination que semblent ne plus avoir, pour le moment du moins, les réseaux d'Alger. M. Papon télégraphie à Robert Lacoste des informations alarmantes. Une embuscade tendue près de Collo vient de faire 35 morts et 27 blessés. D'autre part, dans la première quinzaine d'avril, alors que Paris envisage la réduction des effectifs militaires, sept accrochages ont été défavorables aux forces de l'ordre, sans compter un audacieux coup de main contre une caserne de Sétif. Bilan : 10 officiers et 70 soldats tués, 5 fusils mitrailleurs récupérés par les rebelles qui n'ont perdu aucune arme… De plus, le préfet de Constantine souligne que les désertions reprennent dans les unités musulmanes et les SAS nouvellement créées. Plusieurs personnalités politiques ont été enlevées ou assassinées, notamment des délégués spéciaux à peine mis en place dans le cadre de la réforme communale. Il y a plus grave : des renseignements précis et concordants laissent croire que la frontière algéro-tunisienne est traversée par de fréquents

convois de ravitaillement en armement et en munitions. Le général Salan met à profit ce rapport pessimiste pour réclamer à Lacoste « le maintien intégral des moyens militaires jusqu'au 1er janvier 1958 ».

Le contrôle des frontières de l'ouest, mais surtout de l'est, est devenu impératif. Près de 5 000 rebelles les franchissent hebdomadairement, s'infiltrant par petits paquets. Les projets de bouclage, déjà à l'ordre du jour du temps du général Lorillot, reviennent sur les cartes d'état-major. Un barrage électrifié coûte une fortune. Les devis tournent autour de 2 millions et demi le kilomètre, non compris la main-d'œuvre et l'acheminement du matériel. Or, les crédits sont en panne. Le Génie militaire n'a pratiquement plus de matériaux. De plus, pour protéger la partie commencée dans la région du Bec-de-Canard, au nord-est, il faut construire des postes car les bandes venues de Tunisie ont déjà trouvé la parade du barrage.

Dans le maquis, on s'attend à une grande offensive française, identique à celle des villes. On la redoute car les munitions manquent comme les armes, comme la sécurité dans les villages. Un dirigeant FLN de la willaya 4, celle de l'Algérois, signale à ses supérieurs un « fléchissement dans la population qui refuse souvent les responsabilités que l'on veut lui confier ». Les ordres du CCE sont cependant à la fermeté : chaque groupe doit attaquer l'ennemi deux fois par semaine, le chef de groupe doit désigner un homme pour commettre des attentats dans les centres urbains, il faut abattre tous les caïds et les gardes champêtres, il faut brûler tous les villages qui demandent la protection de la France, abattre tous les hommes de plus de vingt ans qui y habitent. Il est toutefois interdit, sous peine de lourdes sanctions, de toucher aux femmes et aux enfants. Les ordres sont appliqués : 37 ouvriers agricoles exécutés à Saïda, une trentaine d'autres près de Médéa, une douzaine encore près de Bougie.

A Melouza, ce sont plus de 300 hommes, partisans du MNA, qui sont égorgés, mitraillés, hachés, éventrés par le FLN. L'opération est ordonnée par Mohammedi Saïd, le chef de la willaya 3, qui vient de voir passer Krim Belkacem, lequel lui a commandé plusieurs opérations spectaculaires afin que le commandement français soit obligé de distraire des troupes de la capitale, ce qui permettra aux troupes de Yacef Saadi de souffler. Six sections de l'ALN encerclent le douar et, dès l'aube, se ruent sur les mechtas. La défense des partisans de Messali Hadj est faible. Mal armés, ils ne résistent qu'une petite heure. Les femmes hurlent. Les hommes sont emmenés, mains sur la tête, vers un amas de gourbis, mechta Kasbah. Là, c'est le massacre. Dans un paysage dantesque d'éboulis et de terre grise, dans les maisons basses, les hommes sont entassés et tués sur place. Ce n'est plus qu'un grand cri coupé de rafales. Des flots de sang coulent sur les pierres, dévalent les pentes. L'abattoir. En une demi-heure, plus de 300 morts. Les femmes fuient dans les montagnes, se lacérant le visage de leurs ongles, pleurant, à demi-folles.

A Alger, dans les premiers jours de mai, les commandos de Yacef

repassent à l'action. Deux parachutistes sont abattus dans une rue, au quartier du Ruisseau, à la tombée de la nuit. Des paras cantonnés chemin Polignac, pas très loin des lieux de l'attentat, entendent les coups de feu. Le colonel est prévenu. Il réunit une section et découvre rapidement les deux cadavres qui baignent dans une mare de sang : morts. Les soldats se rendent alors dans un bain maure qu'ils connaissent et où viennent dormir des Arabes sans domicile et parfois quelques rebelles en fuite. Il est 20 heures.

« Tout le monde debout contre le mur », hurle un para à la cinquantaine de miséreux qui ne comprennent rien.

Les mitraillettes halètent. Les hommes tombent en gémissant sur les caillebotis. Un flot de sang s'engouffre dans les grilles d'évacuation. Là encore, il n'y a qu'un grand cri. Affolés par les rafales, les locataires des maisons voisines sortent dans la rue. D'autres paras séparent les hommes de leurs épouses et de leurs enfants. A nouveau, c'est le massacre. A bout portant. Aveugle. Il y a plus de 70 cadavres entre le bain maure et la rue.

Une heure plus tard, Lacoste sait. Teitgen sait aussi. Tout le monde sait, car les nouvelles vont vite. Le Ruisseau devient la honte du gouvernement général. Pourtant, le ministre résidant ne fait rien. Il couvre l'événement. Il n'y a pas d'autres responsables que les deux terroristes qui ont tué les deux soldats français. Le gouvernement français n'a même pas à intervenir : il n'y a plus de gouvernement. C'est la crise. La trente-quatrième de la IVe République. La coalition des mécontents, aussi disparate qu'elle soit, condamne M. Guy Mollet.

Le 26 mai, M. René Coty distrait quelques heures de ses entretiens pour tenter de résoudre la crise afin de présider, au stade de Colombes, la finale de la Coupe de France de football. Le président de la République s'est fait accompagner de M. Ali Chekkal, ancien vice-président de l'Assemblée algérienne et qui a témoigné, en février, à l'ONU, de l'œuvre française en Algérie, lors du débat. M. Chekkal est persuadé et affirme qu'il ne peut être envisagé pour l'Algérie une autre solution que celle d'une communauté franco-musulmane. A la sortie du stade, il est abattu par un Algérien qui déclare « avoir voulu tuer le dernier ami musulman de la France ». Le FLN revendique l'attentat qui provoque une grande émotion des deux côtés de la Méditerranée. On estime que l'organisation rebelle veut ainsi donner un avertissement solennel aux Musulmans : « Pas de rapprochement avec l'ennemi. Le FLN frappe partout, même en France. »

A Alger, Yacef continue. Il a reconstitué une équipe d'une dizaine d'hommes sûrs. Le 3 juin, dans l'après-midi, la foule des étudiants et des promeneurs ne remarque pas, près de la Grande-Poste, trois employés en bleu de chauffe et casquette de l'EGA (Electricité et Gaz d'Algérie) qui s'affairent autour d'un socle de lampadaire. La rue Alfred-Lelluch est l'une des plus passantes d'Alger. Un agent de la compagnie nationale a fourni la clé qui permet d'ouvrir le corps du lampadaire pour atteindre les fils et le coupe-

circuit. Meraoubi dépose à l'intérieur une petite boîte, referme le socle et va plus loin. Au bas de la rue Hoche, à la station du Moulin, nouvel arrêt, nouveau dépôt. Devant l'immeuble Mauretania, carrefour de l'Agha, près du café Le Métropole, autre arrêt, autre bombe.

Entre 18h25 et 18h30, les trois socles de fonte explosent, transformés en véritables shrapnels. Dix morts dont trois enfants, et 92 blessés, certains très grièvement. La scène est affreuse. C'est lundi. Il y a beaucoup de monde dans la rue car, pour les commerçants, c'est l'équivalent du dimanche, de plus, c'est l'heure de sortie des bureaux et des administrations. Les explosions gigantesques couchent les lampadaires sur la chaussée, les éclats criblent les promeneurs. Des dizaines de corps gisent au milieu des gravats. Les bombes ont été déposées dans les pieds des lampadaires qui servent également d'arrêts pour les trolleybus. Le bilan est lourd, la colère gronde. Salan, en accord avec Lacoste qui demeure à son poste en dépit de la crise ministérielle, fait revenir d'urgence du bled les parachutistes. La deuxième phase de la bataille d'Alger commence. Cette fois, Massu veut Yacef Saadi.

Les réactions aux attentats sont mitigées dans la Casbah. Il y a un certain nombre de frères et de sœurs qui sont parmi les blessés et les morts. Les subordonnés de Yacef lui conseillent de mieux choisir les objectifs, sinon la sécurité ne sera plus assurée dans la vieille ville. Ali la Pointe propose le Casino de la Corniche, un lieu de distraction pour la jeunesse algéroise, pour le prochain attentat. Là au moins, aucun risque de toucher un Arabe.

La bombe, un engin de deux kilos, est déposée sous l'estrade de l'orchestre du dancing par un plongeur, complice d'Ali la Pointe. Là, pas d'enfants, l'endroit est interdit aux moins de seize ans. Pas de Musulmans, un contrôle est effectué à l'entrée. La clientèle est à base de jeunes gens, de militaires en permission, de fonctionnaires « patos ». A 18h55, l'engin explose. L'estrade est littéralement soulevée du sol. Les couples qui dansent un slow sont fauchés un à un par le souffle, les éclats, les gravats. Le piano est réduit en menus morceaux qui volent à travers l'établissement. Lucky Starway, l'enfant chéri de Bab el-Oued, le chef de l'orchestre, meurt le premier, le ventre ouvert. Sa chanteuse a les deux pieds arrachés. La bombe ayant explosé au ras du sol, la plupart des victimes sont touchées aux jambes et au ventre. Les cris s'élèvent. Une centaine de personnes gisent dans les décombres. Toutes sont atteintes. Il y a 7 morts et 85 blessés dont 30 le sont très grièvement. Quatorze amputations sont nécessaires dans les heures qui suivent l'explosion. Les blocs opératoires de l'Hôpital Mustapha et de l'Hôpital Maillot fonctionnent toute la nuit.

Robert Lacoste est averti. Il téléphone à Paris où Bourgès-Maunoury vient de former un nouveau gouvernement. Il lui explique du mieux qu'il peut la tension considérable que va provoquer l'attentat dans les milieux européens et en particulier chez les jeunes « qui n'ont pas besoin de cela pour s'exciter ». Les Musulmans sont inquiets et le ministre résidant pense que « des incidents sérieux sont prévisibles à l'occasion des obsèques ».

« Faites pour le mieux », lui répond le président du Conseil.

Robert Lacoste lui rappelle alors que la population réclame les exécutions des condamnés à mort. « De nouvelles mesures de grâce peuvent provoquer des incidents de rues de la plus grande gravité. » Des tracts circulent déjà en ville, appelant à l'émeute. « Exigeons l'état de siège », demandent les communiqués. « Pleins pouvoirs aux militaires », disent d'autres slogans répandus dans les rues par des groupes de jeunes gens.

« Tenez-moi au courant, Lacoste », conclut le chef du gouvernement en raccrochant.

Le successeur d'Amédée Froger à la présidence de la toute-puissante Fédération des maires, M. Baretaud, poste un télégramme destiné à René Coty : « Situation en Algérie et les sacrifices consentis par le pays exigent l'union et le regroupement des hommes qualifiés et de bonne volonté pour la formation d'un gouvernement de salut public décidé, avant toute réforme politique, à faire respecter la souveraineté française. » Or, au même instant, sans être au courant de l'attentat du Casino de la Corniche, le président de la République vient de gracier huit condamnés à mort algériens. Lorsque la nouvelle parvient à Alger, c'est le déchaînement.

La police algéroise se penche avec anxiété sur l'organisation des funérailles. Des CRS, des escadrons de la gendarmerie mobile, des motards, des groupes mobiles d'intervention sont prévus pour baliser le cortège. Des fouilles sont effectuées dans les cimetières afin que ne se reproduisent pas les provocations de décembre. L'inquiétude est générale. Robert Lacoste et son brain-trust font renforcer la garde du GG. L'ordre d'arrêter les meneurs en cas d'émeute est donné aux responsables de la police ; l'armée n'interviendra qu'en dernier ressort… Le dimanche se passe dans le recueillement. Alger veille ses morts. Les rues sont désertes. Les Arabes sont cloîtrés chez eux et n'en bougent que pour l'indispensable. Les organisations activistes préparent leurs plans de ratonnades. La journée du 11 juin va être une des plus dramatiques qu'Alger ait connues.

A 9h30, les jeunes font fermer les boutiques qui ont ouvert en dépit des ordres. Seules les boulangeries et les pharmacies ont l'autorisation de travailler. Les premiers incidents sont signalés par le poste de radio de la police : Albatros. A Bab el-Oued, des éventaires appartenant à des Arabes sont démolis. Au marché Clauzel, les commerçants tirent les rideaux de fer. Les cafés bouclent leurs grilles. Des groupes de « moins de vingt ans » font fermer les bureaux du Trésor, les banques, la Chambre de commerce. Peu à peu, les rues se remplissent. Les quelques trolleys qui roulent encore sont stoppés et leurs perches de prise de courant verrouillées. La grève est générale.

A 9h45, des bandes qui se sont constituées à Bab el-Oued foncent vers la Casbah. Ils sont à peu près 500 autour de la cathédrale, à moins de cent mètres du repaire de Yacef Saadi. Les Galeries de France sont saccagées.

A 10 heures, 300 jeunes dévalent vers le centre d'Alger, des collines

d'El Biar et d'Hydra. Les Arabes rencontrés sont battus, insultés, aux cris d'« Algérie française » et « Les paras avec nous ». Ils ordonnent aux taxis de rentrer au garage et aux propriétaires de voitures particulières de stopper. Rapidement, toute circulation est interrompue. La Grande-Poste ferme. Les entreprises privées donnent congé à leur personnel. La rue Michelet est déjà pleine de drapeaux tricolores. Des UT se mêlent à la foule. Ils sont en armes. L'effervescence gagne peu à peu tous les quartiers européens. Les Musulmans se terrent. Pas assez vite cependant car, place du Gouvernement, des bagarres éclatent. Les premiers blessés se font soigner dans les pharmacies. Des voitures sont renversées rue Bab-Azoun. Le pillage commence. La police n'intervient pas.

A 10h30, des mots d'ordre circulent, demandant à la foule de former des cortèges. Les chefs du DPU font savoir au colonel Trinquier qu'ils auront beaucoup de mal à empêcher des événements graves. En effet, des groupes de Musulmans s'installent aux entrées de la Casbah et du Clos Salembier, armés de gourdins et d'armes blanches. Zouaves et paras encerclent ces quartiers, l'arme à la main. Massu est sur place. CRS et gendarmes mobiles se massent sur les quais.

A 10h50, on entend des cris « Vive Massu » et « Massu au pouvoir ». Le président Laquière est à la tête des manifestants. Rue Magenta, c'est déjà l'affrontement, les charges de CRS, les gaz lacrymogènes, les coups de crosse. Place des Trois-Horloges, au cœur même de Bab el-Oued, 3 000 personnes hurlent *La Marseillaise*. Certains veulent aller à la prison Barberousse pour réclamer l'exécution des condamnés à mort. D'autres attaquent un bidonville à Climat-de-France. Les paras sont obligés d'intervenir. Les premiers incendies éclatent un peu partout à la périphérie des quartiers arabes.

A midi, tout le monde est autour du monument aux morts pour une minute de silence. La police, par haut-parleurs et public-adress, ordonne à la foule de se disperser. Un barrage de CRS est enfoncé, des gendarmes lancés au travers de vitrines. Les charges se succèdent. Apres. Sévères. Les pavés volent. On est à la merci de la plus infime provocation. Le pillage est général. Les pompiers ne circulent plus et laissent brûler. Les paras donnent la chasse aux bandes d'incendiaires et aux voleurs. Les meneurs fixent rendez-vous à la foule, place des Trois-Horloges. Mille personnes suivent le cercueil de M. Pérez, 2 500 celui de M. Bélaim, 5 000 celui de Mlle Smadja. Les UT encadrent les cortèges. Les paras reçoivent l'ordre de s'y infiltrer « pour les tenir ». Ils entendent dire : « Rien de grave jusqu'à la fin des enterrements, mais après… »

A 15 heures, des voitures sont jetées à mer avec leurs passagers. Une Européenne est blessée d'un coup de feu. Deux Musulmans sont tués et pendus. L'armée, la police chargent : sans succès. Les groupes se disloquent et se reforment plus loin. Cinq mille personnes occupent Bab el-Oued. Il y a déjà 6 morts et une centaine de blessés. Une centaine d'incendies ravagent des magasins.

A 16 heures, le service d'ordre compte vingt blessés dont des paras. Vingt voitures brûlent rue Bab-Azoun et place du Gouvernement. Quelques UT ont été arrêtés par la police militaire. Flagrant délit de vol. Massu lance par la radio un appel au calme qui n'a pas grand effet : la foule est dans la rue et n'écoute pas les transistors.

Les bagarres durent jusqu'à 20 heures. Le bilan est lourd : une dizaine de morts (tous Musulmans), 160 blessés dont 33 Arabes gravement atteints. Deux cents personnes ont été arrêtées. Le couvre-feu est établi à 21 heures. Robert Lacoste, en contact direct avec Paris, précise au gouvernement que l'exaspération est loin d'être apaisée et qu'une flambée de terrorisme peut venir tout faire exploser. Le système de sécurité mis en place est pourtant le plus important qu'Alger ait connu. L'Igame Baret affirme de son côté au ministre de l'Intérieur, le radical Gilbert Jules, que seule l'application rapide des décisions de justice pourrait être susceptible de provoquer une baisse de pression. Désir entièrement partagé par le général Salan, qui suit minute par minute l'évolution de la rue. Dans une lettre qu'il envoie dans la soirée à Robert Lacoste, il rappelle les aspects sommaires de la justice FLN qui exécute sur-le-champ les condamnations qu'elle rend : « Ce système est caractérisé par une rigueur et une promptitude qui donnent à son intervention l'effet maximum d'exemplarité et d'intimidation. » Par opposition, Salan qualifie la justice française d'« atrophiée » : « Nous sommes dans ce domaine dans un état d'infériorité manifeste. » Et le chef de la 10e Région militaire conclut en affirmant que tous les pouvoirs spéciaux dont il dispose ne servent à rien si les sentences des tribunaux ne sont pas exécutées. « Je crains qu'en raison de la carence ou de la dérobade de l'Etat, certains sujets ne soient tentés d'assurer leur propre justice. »

A Paris, c'est curieusement la violence des émeutes qui permet à Bourgès-Maunoury de passer le cap délicat de l'investiture parlementaire. Dans son discours d'ouverture, à l'Assemblée nationale, le nouveau président du Conseil accorde une large part, la première, à sa politique algérienne, sachant bien qu'aucun député ne souhaite hériter du guêpier d'Alger.

« Notre lassitude est le dernier espoir des rebelles, dit-il. Ils se trompent. Je le dis solennellement à l'ensemble des populations d'Algérie : notre pays poursuivra son effort aussi longtemps qu'il faudra. Il le peut. Il le veut. Nous avons un autre engagement solennel, celui d'entreprendre sans attendre plus longtemps le bon vouloir de nos adversaires, la construction d'une Algérie nouvelle. »

La confiance est accordée avec parcimonie. La presse s'interroge dès le lendemain sur les chances de longue vie de ce cabinet hétéroclite. Christian Pineau demeure aux Affaires étrangères, Félix Gaillard passe aux Finances, André Morice à la Défense nationale. Robert Lacoste garde le portefeuille de l'Algérie avec deux secrétaires d'Etat musulmans : le docteur Sid-Cara et M. Abdelkader Barakrok. La première tâche du ministre résidant est d'adresser à M. Bourgès-Maunoury un mémoire regroupant les conditions

qu'il estime indispensables à la poursuite de sa mission en Algérie : arrivée accélérée de renforts, accroissement et développement du dispositif de défense, renforcement des effectifs de police venant de la métropole et mise en place en Algérie d'un statut provisoire.

A Alger, Bigeard se réinstalle. Les débris de l'émeute sont encore fumants. Les paras ne sont pas plus « chauds » pour revenir dans le « merdier » de la Casbah que lorsqu'ils y sont venus pour la première fois. Beaucoup d'officiers posent des questions. Le colonel leur répond globalement, dans une note qui, en d'autres temps, aurait valu quelques jours d'arrêts à son auteur :

« Nous l'avions prévu… Six mois après notre première action, après avoir donné le ton dans le travail antiterroriste ingrat… il nous faut revenir à Alger pour recommencer. Depuis le 15 mars, date de notre départ de la ville, on peut dire que rien de très profond n'a été fait. Nos organigrammes de février servent encore de base. A une période où il est plus facile de renoncer que de vouloir, nous avons deux éventualités possibles pour tuer notre période à Alger : la première peut consister à se contenter du travail en surface, en évitant de se compromettre, en jouant intelligemment sans prendre de risques, comme beaucoup – hélas ! – savent trop bien le faire. La seconde consisterait à nouveau et comme toujours à jouer le jeu à fond, proprement, sans tricher, en ayant un seul but : détruire, casser les cellules FLN, mettre au jour la résistance rebelle d'une façon intelligente, en frappant juste et fort. Nous adopterons la seconde… L'opinion en France est encore divisée. Il y a les "pour" et les "contre". Il y a essai de reprise de contacts avec les dirigeants FLN à Tunis. Il y a ces articles de presse qui nous calomnient. Il y a ceux qui ne prennent aucune position, et qui attendent. Si nous gagnons, ils seront nos défenseurs, si nous perdons, ils nous enfonceront. Les directives concernant cette guerre, les ordres écrits n'existent pas. Et pour cause ! Je ne peux vous donner des ordres se référant à telle ou telle note de base… Peu importe !

» Vous agirez comme en janvier : avec cœur et conscience. Proprement. Vous interrogerez durement les vrais coupables, avec les moyens bien connus qui nous répugnent. Dans l'action du régiment, je serai le seul responsable… »

Alger – Paris – Tunis

Mais, en dépit de ses drames et de ses vedettes, Alger n'est pas toute l'Algérie. Les soucis sont grands dans la capitale, bien sûr, parce que le représentant du gouvernement y loge et que les Européens y sont plus nombreux qu'ailleurs, mais, en ce mois de juin 1957, les problèmes viennent de l'est, de la frontière tunisienne. Le général Massu a ses tracas avec Alger mais le général Salan en a d'autres, démultipliés, avec l'attitude du Maroc et de la Tunisie. Pour l'est, par exemple, les services de renseignements français ont apporté la preuve que Bourguiba permet au colonel Ouamrane et à d'autres de créer des bases FLN en territoire tunisien, égrenées au long de la frontière algérienne. Salan dispose de chiffres inquiétants. Mille deux cents armes, dont une importante proportion d'armement lourd, ont été mises à la disposition des rebelles. De plus, le gouvernement tunisien vient de mettre un terme à la liberté de circulation des troupes françaises stationnées en Tunisie. C'est-à-dire que si, jusque-là, les convois d'armes algériens avaient une chance d'être interceptés par des éléments français opérant en Tunisie, cette possibilité disparaît alors que le barrage est loin d'être achevé.

Déjà, en avril, Bernard Michal, l'envoyé spécial de *Paris Presse*, intitulait son reportage : « Tunis, nouvelle capitale de la rébellion algérienne. »

Il écrivait notamment :

> « Le soir, à l'heure de l'anisette, dans un petit bistrot proche de la médina, des militaires français se désaltèrent. A quelques tables d'eux, des Algériens sont assis. Ce sont des fellagha en « villégiature » à Tunis.
>
> » Pas très loin de là, rue de Rome, dans l'ancien immeuble de la Banque d'Algérie, devenu le siège du Néo-Destour, s'est installé le bureau permanent du FLN.
>
> » C'est maintenant officiel : Tunis a remplacé Le Caire et Tripoli comme capitale de la rébellion algérienne.
>
> » Une organisation très complète y a son QG avec un Comité Politique, un Comité Militaire et un Comité de Coordination qui comprend des Tunisiens, dont Ahmed Tlilli, secrétaire général de la puissante UGTT.
>
> » Tout est centralisé à Tunis, mais il existe dans l'Ouest tunisien cinq bases FLN importantes :
>
> » 1 – Le PC de Laskri Amora est à Souk El-Arba. Le camp qui y est installé peut contenir 600 rebelles. Il est plein en permanence. Il est administré en étroite collaboration avec la garde nationale tunisienne.
>
> » Un lieutenant de la garde nationale de Souk El-Arba qui a accompagné récemment le président Bourguiba à Rabat, serait en fait le chef de toute l'organisation dans le nord-ouest de la

Tunisie. Les conditions de son appui à la rébellion algérienne auraient été définies dans une lettre aux chefs FLN. Il y déclarait en substance : « Nous vous aiderons à condition que vous ne troubliez pas l'ordre en Tunisie. »

» 2 – La base Belhouchett compte 300 « réguliers » algériens à Tadjerouine. Le PC se trouve en Algérie.

» 3 – La base Takouki à Thala, où 400 rebelles sont cantonnés.

» 4 – La base de Cherif Mahmoud à Thelepte (250 rebelles).

» Cherif Mahmoud commande 2 500 « réguliers » dans la région de Tebessa, en Algérie. Ses hommes font un va-et-vient continuel pour venir se reposer à Thelepte, où a eu lieu le dernier accrochage avec l'armée française, le 29 mars.

» 5 – La base de Taleb Larbi, située aux environs du Djebel Alima, entre Gafsa et la frontière, 400 à 600 rebelles y sont stationnés.

» Dans les bases du Nord-Ouest, les fellagha sont mélangés à la population tunisienne. Dans le Sud, en revanche, les rebelles vivent en bandes et sont ravitaillés par la population ou la garde nationale. Mais partout sévit le phénomène de l'osmose à travers la frontière algéro-tunisienne. Les rebelles partent avec des armes et reviennent ensuite se reposer en Tunisie.

» Depuis peu toutefois, l'appareil FLN en Tunisie est en voie de remaniement. Déjà, la base de Souk El-Arba semble déménager pour s'installer ailleurs.

» Les autorités tunisiennes donnent leur aide totale aux fellagha. Le président Bourguiba ne reconnaît que l'aide « humanitaire ». Tous les hôpitaux et dispensaires tunisiens abritent des rebelles et les pharmacies tunisiennes les approvisionnent en médicaments.

» La Tunisie est ainsi devenue le lieu de villégiature favori des fellagha fatigués ou blessés.

» Mais, en outre, les Tunisiens fournissent et convoient l'armement destiné aux rebelles algériens. Ils en profitent souvent pour donner aux fellagha leurs vieux « rossignols ».

» L'armement venant de l'étranger, et particulièrement de Libye, circule camouflé en principe dans des camions militaires et dans ceux de la garde nationale. D'où qu'elles viennent, les armes sont transportées à Tunis où se fait la distribution. 2 000 armes passent ainsi en moyenne tous les mois en Algérie, ce qui représente environ 7 à 8 tonnes d'armement avec les munitions.

» A Tunis, les armes seraient stockées dans les casernes de la garde nationale, qui sont devenues de véritables centres de transit.

» L'une des principales missions du « colonel » Ouamrane, ancien responsable fellagha de la région de Palestro, établi à Tunis depuis février, est justement d'organiser le passage des armes en Algérie.

» Dans ce système, Thelepte est une véritable plaque tournante en raison de sa position sur la route de Tripoli.

» Tunis est devenu la grande zone d'incorporation des jeunes Algériens, qui sont souvent recrutés en France même.

» Outre les bases, des centres de préparation pour les nouvelles recrues ont été installés en Tunisie. Le principal se trouve près de Beja, où 300 Algériens sont en cours d'instruction.

» Des centres de formation pour infirmiers sont également installés à Tunis même (centre de Nakkache). Par ailleurs, des cours de radio, d'armement et de sabotage ont lieu régulièrement.

» Même les tenues militaires des fellagha sont souvent fabriquées par les tailleurs de Tunis.

» Partout, la garde nationale sert de couverture aux rebelles algériens. Lorsque la garde nationale empêche les troupes françaises de circuler, neuf fois sur dix, c'est pour masquer les mouvements des bandes du FLN. Ainsi, les accrochages sont évités en territoire tunisien.

» L'emprise du FLN sur la Tunisie s'accroît silencieusement de jour en jour. C'est pourquoi certaines personnalités pensent que le président Bourguiba, tout en réclamant le départ des troupes françaises, ne le désire pas pour l'instant.

» Leur présence constitue, en effet, le dernier frein à l'envahissement de la Tunisie par les fellagha.

» Lors des entretiens à trois (Bourguiba, Bekkaï et membres du FLN) qui se sont déroulés à Tunis après les fêtes de l'Indépendance, des dissensions ont éclaté. Bourguiba a reproché aux leaders de la rébellion algérienne leur intransigeance. Cette intransigeance s'est affirmée depuis que les militaires du FLN ont pris le pas sur les politiques.

» Ces derniers auraient peut-être pu adopter le bourguibisme comme doctrine. Les militaires, Ouamrane en tête, sont venus remettre sur le « droit chemin » les anciens du Caire.»

Le gouvernement français manifeste quelque impatience au sujet de la transformation de la Tunisie en base arrière de la rébellion algérienne. Déjà le cabinet de M. Guy Mollet avait décidé de bloquer les 15 milliards de crédits prévus au titre de l'aide financière pour le 20 avril. M. Bourguiba avait été clair dans sa réponse : « Si l'attitude française doit demeurer ce qu'elle est, la Tunisie s'adressera ailleurs. » Il passe même à la menace : « Je pourrais remettre en cause notre appartenance à la zone franc et supprimer l'union douanière entre nos deux pays. » Le 31 mai, un incident met le président tunisien dans une rage comme il est seul à en connaître parfois. A Ain-Draham, près de Souk el-Arba, une unité française accroche une unité de l'armée nationale et tue plusieurs soldats tunisiens. Le secrétaire général du ministère tunisien des Affaires étrangères, venu enquêter sur le sort des réfugiés algériens, est grièvement blessé au cours de l'accrochage. Habib Bourguiba réclame immédiatement l'évacuation des troupes françaises encore cantonnées en Tunisie. En attendant, tous mouvements en dehors des casernes sont interdits. La population civile ouvre le feu sur des camions français en plusieurs points du territoire. Il y a bataille rangée et des morts des deux côtés. La situation se détériore donc lentement mais sûrement à l'est de l'Algérie.

A l'ouest, sans être idyllique, une légère détente est enregistrée entre la France et le Maroc. Elle n'a plus la tension qui a suivi le « déroutement » de l'avion des leaders algériens. Des bandes rebelles cantonnent certes dans la région d'Oujda, mais elles sont loin d'avoir la combativité de celles qui stationnent en Tunisie. Peut-être parce que la frontière est plus facilement contrôlable, moins montagneuse. La construction d'un barrage du type de celui construit à l'est est cependant envisagée par André Morice, le nouveau titulaire du portefeuille de la Défense. Simultanément, des troupes dégagées de Tunisie et du Maroc pourront venir renforcer celles combattant en Algérie et combler les trous dus à la démobilisation des rappelés.

André Morice est plein de bonnes intentions. Ne vient-il pas de dire à Robert Lacoste qu'il « n'y a pas d'autre solution que celle de l'Algérie française », et qu'il fallait « le faire savoir aux cadres ». Pour lui, l'affaire de Tunisie qui inquiète Salan à juste titre est une « affaire de gouvernement ». Il pense que Paris va être amené à fermer complètement la frontière. Il promet d'enquêter dans ses services pour voir « ce que la science moderne peut apporter au renforcement du barrage ».

« Il faut des effectifs pour garder le barrage, observe un général présent à la réunion d'état-major.

— Je crois qu'il s'agit avant tout d'un problème d'efficacité dans lequel les effectifs représentent un facteur. A vous de tirer d'abord le maximum de vos hommes. Avant d'aborder la prolongation du service militaire, il faut rechercher sur place les moyens possibles. Parmi ceux-ci, la réquisition des civils d'Algérie, les harkas, les autodéfenses, les unités territoriales. La population n'est pas étroitement mêlée à la lutte. »

Salan répond que 250 000 hommes seulement sont classés opérationnels

alors que la guerre subversive réclame beaucoup de monde. Il faudrait un ensemble de bataillons mobiles pour épauler le barrage. Pour faire face à la situation, le service à trente mois et 23 bataillons supplémentaires seraient nécessaires.

« Je ne puis vous donner l'assurance du service à trente mois, répond le ministre. Quant aux bataillons que vous réclamez, c'est dans la recherche d'un encadrement valable des troupes disponibles que vous les trouverez.

— L'encadrement, nous ne le trouverons que dans un service prolongé, remarque le général Noiret. »

Lacoste est jusque-là demeuré silencieux. Les questions militaires ne l'intéressent que dans la mesure où, résolues, elles lui permettent de mettre en place sa réforme politique. Son seul critère est la rapidité de la pacification.

« Si on reconnaît que l'Algérie est le problème numéro un, dit-il à son collègue de la Défense nationale, tous les autres sont mineurs. Si on ne fait pas l'effort nécessaire, l'Algérie est perdue.

— Il manque 2 000 officiers et 3 000 sous-officiers, précise Noiret.

— Nous faisons ici une guerre globale, continue Lacoste. Tous doivent y participer. L'administration de ce pays est incapable. Nous n'avons pas de police…

— Un gouvernement qui abandonnerait l'Algérie, intervient André Morice, serait balayé par l'opinion publique. Je suis ici pour faire un bilan. Il n'y a que deux solutions possibles : aller jusqu'au bout ou rappeler les forces qui se trouvent ici. Il faut faire un effort maximum pour avoir une position favorable avant l'hiver. »

Salan et son état-major se demandent bien pourquoi « avant l'hiver ».

A Alger, Bigeard change sa tactique. Il s'est aperçu en analysant le dossier de ses expériences passées, que les suspects arrêtés ne parlent qu'après une journée d'interrogatoires, jetant toutes leurs forces dans la résistance à la torture afin de permettre à ceux avec qui ils sont en liaison de se mettre à l'abri. Il décide donc d'effectuer désormais les interrogatoires sur place, dans la maison, dans la rue, dans la cache. Il faudra ainsi moins de dix minutes pour exploiter le renseignement fourni et, de plus, l'autorité civile ne pourra pas venir fouiner dans le dossier.

A nouveau, les paras occupent les terrasses les plus hautes de la Casbah, entassent leurs sacs de sable au coin des rues. Le bouclage est intégral et permanent. Comme dit Bigeard, « c'est de la chirurgie de guerre ». La première victime se nomme Maurice Audin, c'est un assistant à la Faculté des sciences d'Alger que les parachutistes arrêtent chez lui, dans une HLM de la rue Gustave-Flaubert. On ne le reverra plus vivant. Paul Teitgen signalera qu'il s'est évadé du centre de tri du sous-secteur de la Bouzareah. Seulement, le jeune professeur de vingt-cinq ans n'est pas un Arabe, et l'affaire fait du bruit. Des intellectuels français forment un Comité Maurice Audin et font une enquête. Il y aura procès. Des officiers seront interrogés. Le directeur d'*Alger*

Républicain, Henri Alleg, témoignera des tortures endurées en prison par le disparu qu'il est le seul à rencontrer avant son exécution. Les remous de l'affaire amènent le colonel Godard, l'adjoint de Massu, à rompre avec l'état-major secret des Tourelles, trouvant que les tortionnaires commencent à aller trop loin. Godard n'est pas un enfant de chœur mais il trouve, comme Bigeard d'ailleurs, qu'il y a des limites à ne pas franchir. Le groupe de choc va trop loin. Les bavures sont trop nombreuses. Mais, pour l'affaire Audin, Godard adopte la version officielle et unique : Audin s'est évadé et réfugié en Tunisie. Un point c'est tout. Il met cependant fin au règne des bérets verts des Tourelles. Leur responsable est envoyé en mission à l'étranger, les sous-officiers remis dans le rang. L'exemple pourrait être dangereux pour l'ensemble des paras. « En soignant Alger de sa vérole, l'armée est en train de choper la gangrène », disent certains.

Le capitaine Sirvent et sa quatrième compagnie du 9e zouaves n'a pas quitté la Casbah depuis l'été de 1956. Voilà un an que ce Pied-noir navigue dans le labyrinthe avec quelque succès. Il a été à la base des grandes opérations spectaculaires des paras. Lui est plutôt discret : pas de conférence de presse, pas de tenue bariolée, pas d'arrestation massive. L'arrivée, le retour plutôt, des bérets rouges et des casquettes ne change rien à son emploi du temps. Il est sur la piste de Bagdad le Chinois, l'un des responsables des nouveaux groupes de Yacef Saadi. Hier, il l'a manqué de peu, quelques minutes, dans sa boulangerie de la rue du Nil. Il a en revanche récupéré 26 pistolets et une douzaine de bombes. Des renseignements lui permettent de boucler la quasi-totalité des hommes du commando, mais Bagdad le Chinois court toujours. Sirvent dispose pourtant d'un signalement précis du terroriste. Chaque zouave en possède une sorte de portrait robot. Mais le responsable FLN a de telles complicités dans la Casbah qu'il vaut mieux chercher une aiguille dans une meule de foin.

Bagdad le Chinois manque pourtant de chance. Tellement sûr de l'impunité, il n'a même pas de faux papiers. Sa carte d'identité est à son nom. Une patrouille le surprend. La routine. Contrôle. C'est l'arrestation. Le capitaine Sirvent, qui n'aime pas la torture et les interrogatoires exagérément poussés, le remet aux paras qui vont exploiter la mine de renseignements détenus par le chef de commando.

Le lendemain, Sirvent joue de malchance. C'est son tour. Un attentat vient d'avoir lieu devant le palais consulaire et, d'après certains témoignages, le terroriste se serait réfugié dans la grande mosquée. Les zouaves de Sirvent y pénètrent en dépit des protestations du muphti. Il y a là une cinquantaine de personnes. Interrogées sur place, elles ne disent rien. Elles n'ont rien vu, rien entendu.

« On ne peut tout de même pas envoyer tout ce monde en prison », remarque Sirvent.

Il les relâche tous. Pour apprendre une semaine plus tard, lors de

l'interrogatoire d'un suspect, que ce jour-là, Si Mourad était dans la mosquée avec 14 frères et un commissaire politique. La grande mosquée était le lieu de réunion choisi pour préparer d'autres attentats.

Les paras, eux, ne laissent rien au hasard. Ce n'est pas eux qui auraient laissé échapper Si Mourad et ses 15 acolytes. Ils auraient coffré tout le monde. Trinquier vient d'ailleurs d'avoir une idée. Il décide de monter un commando d'anciens FLN ralliés ou convertis, encadrés par des paras. Le capitaine Léger se voit confier l'organisation de l'opération. D'après Trinquier, on perd du temps avec les interrogatoires, les anciens militants reconnaîtront tout de suite leurs comparses. Ainsi naissent ceux que l'on ne va plus appeler que les « bleus de chauffe » à cause de l'espèce de cotte bleue dont on les affuble. Leur chef, un géant kabyle décoré de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire, va se rendre célèbre sous le nom de Surcouf. Deux de ses frères ont été tués par le FLN et il a juré vengeance. Il est devenu une sorte de robot sanguinaire qui utilise les mêmes méthodes que l'organisation politico-administrative de la rébellion, la seule possible pour diriger les « transfuges » du FLN qu'il a sous ses ordres. Le rôle de ces « bleus de chauffe » est de s'introduire dans les réseaux, auprès de leurs anciens compagnons, et de les dénoncer, mais aussi d'essayer de retourner la population musulmane de la Casbah et de l'amener à une collaboration étroite avec l'armée. Ils se promènent donc dans les ruelles, au marché Randon, dans les cafés maures, discutant avec les commerçants, offrant le thé à la menthe et des cigarettes, tentant de reconnaître parmi la foule ceux des terroristes qu'ils fréquentaient. C'est ainsi qu'ils arrêtent un jeune homme de leur connaissance qui va leur permettre de remonter très près de Yacef Saadi.

Le jeune homme porte en effet, dans la doublure de son blouson de cuir, une lettre de Kamel, l'un des adjoints du chef de la zone autonome d'Alger. Dans l'organigramme de la rébellion algéroise, Kamel porte le numéro deux. Le prisonnier que cette lettre accrédite comme chef de groupe parle. Après avoir résisté à l'interrogatoire le temps prévu.

« Kamel et Mourad logent chez moi, impasse Saint-Vincent. »

Le capitaine Sirvent et toutes les troupes disponibles dans le cantonnement du palais Clin se ruent dans les jeeps. Des inspecteurs civils les accompagnent. Une nouvelle idée de Bigeard : faire participer la police aux opérations des paras et des zouaves.

« C'est très dangereux, explique Sirvent à ses hommes. N'entrez dans la maison qu'une fois le quartier entièrement bouclé afin que les types ne prennent pas la fuite par les terrasses. »

Sirvent et Léger disposent leurs hommes aux carrefours des impasses et des petites rues tortueuses, faisant circuler les rares passants qui s'y trouvent. Des paras apparaissent sur les toits des plus hauts immeubles du secteur Saint-Vincent. Des zouaves installent un fusil mitrailleur et le mettent en batterie, face aux ouvertures du repaire. Une douzaine d'hommes pénètrent en force dans l'escalier et grimpent en courant jusqu'au troisième étage. Là devraient

se trouver Kamel et Mourad, si les renseignements fournis sont bons. Les précautions essentielles ne sont pas prises. On ne fouille pas les étages, on fait du bruit, on discute, on crie des ordres.

En fait, les deux responsables FLN logent au premier. Ils ont entendu passer les soldats sur leur palier, ils ont sorti les mitraillettes des caches ainsi que plusieurs bombes. Leur décision est prise : si la fouille parvient à leur planque, ils résisteront à la capture.

Au troisième étage, les paras défoncent la porte métallique et envahissent l'appartement. Il n'y a là qu'une vieille femme à demi aveugle et tremblante qu'un « bleu de chauffe » interroge. Les murs sont sondés à la crosse, les lits retournés, le carrelage vérifié. Rien. En bas, dans la rue, un adjudant se rend compte de la pagaille de la fouille. Il n'y a même pas un homme de garde à chaque étage. Il ramasse quelques soldats du bouclage et pénètre à son tour dans l'immeuble. Au premier, alors qu'il frappe à la porte, une rafale traverse le bois et le tue. Un caporal-chef est grièvement blessé. Ce dernier n'aurait jamais dû se trouver là, il est comptable. Mais lorsqu'il a appris de quelle opération il s'agissait, il a voulu en être. Il gît maintenant dans l'escalier que dévalent ses camarades. Les paras du troisième comprennent leur erreur et tentent de redescendre. Kamel et Mourad les en empêchent, vidant chargeur après chargeur dans la cage d'escalier. Des blessés roulent sur les marches en criant. « Vive le FLN ! » hurlent les deux assaillis. « Vive le FLN ! » Tout le quartier est maintenant encerclé. Les parachutistes affluent de partout. Bigeard arrive. Juste pour recevoir dans ses bras l'un de ses paras ensanglanté. Sirvent fait lancer des grenades sur le palier du premier étage. Chaque explosion est suivie des rafales rageuses de Mourad. Kamel et son frère – car, en fait, ils sont trois dans l'appartement – préparent des bombes, les amorcent. Les soldats des toits arrosent les fenêtres du réduit, lançant des dizaines de grenades lacrymogènes.

« Kamel, c'est le colonel Bigeard qui te parle. Rends-toi. »

Le colonel a profité d'une accalmie pour tenter d'arrêter le massacre. Une énorme explosion lui répond. Une bombe de trois kilos souffle les vitres des alentours et blesse plusieurs paras. Le siège dure depuis plus de deux heures. D'autres bombes tombent dans la rue, des grenades roulent dans les escaliers. La façade de l'immeuble est éventrée. Le frère de Kamel est tué par un fusil lance-grenade posté juste en face de la fenêtre qu'il défend. « Vive le FLN ! » crie encore Mourad.

« Rends-toi, Kamel », hurle à nouveau Bigeard.

L'adjoint militaire de Yacef Saadi et Si Mourad tentent une sortie. Chacun d'eux porte une bombe de plusieurs kilos dont le système d'horlogerie est réglé sur un temps très court. Les zouaves les aperçoivent, ouvrent le feu. Kamel tombe. Mourad court toujours. Un para le voit et l'ajuste. Mourad roule dans la ruelle. Quand les soldats de Sirvent et de Bigeard s'approchent des deux hommes qui ne bougent plus, les bombes explosent, déchiquetant les corps de Kamel et de Si Mourad, blessant

quelques paras, jetant à terre le capitaine Sirvent.

Dans la maison, on trouve une dizaine de bombes semblables, toutes prêtes. Massu est mis au courant. Surcouf est félicité. A la tête du FLN, dans Alger, ne demeurent plus que Yacef Saadi, Ali la Pointe et les deux filles. Eux tombés, le menu fretin rentrera dans le rang. C'est du moins ce que pensent les responsables du maintien de l'ordre.

En fouillant l'appartement, Bigeard a une surprise. Une de plus. Sur un papier est inscrit le nom de Germaine Tillion, une sociologue, que lui-même a reçue voilà moins de quinze jours. Elle présidait une commission d'enquête internationale contre les régimes concentrationnaires et, dans le cadre de ces recherches, avait réclamé une visite des prisons algériennes. Bigeard n'apprendra que bien plus tard pourquoi le nom de la présidente figure sur un carnet de Kamel.

Retour au 4 juillet 1957. Au Saint-Georges, un jeune Algérien de vingt ans, Ali Bouzourène, vient chercher Germaine Tillion. Elle sait qu'elle a rendez-vous avec un responsable du FLN l'une de ses amies algériennes le lui a dit il y a quarante-huit heures, mais elle ne sait ni où ni qui elle va rencontrer. A la suite de son guide, elle change trois fois d'autobus puis arrive dans la Casbah ; au numéro 3 de la rue Caton, du côté de la synagogue, Yacef Saadi, Zohra Drif et Ali la Pointe attendent l'ancienne collaboratrice de Soustelle. Ce sont eux qui ont décidé de lui parler. Elle n'a rien demandé. Les deux hommes ont leur mitraillette à la main et, dans la ceinture, un pistolet et une grenade défensive quadrillée.

« C'est le grand frère », dit Zohra Drif en présentant Yacef à Germaine Tillion.

La conversation porte essentiellement sur la vie quotidienne d'Alger en pleine bataille, sur la vie clandestine. Germaine Tillion parle de son expérience pendant la résistance, de la trahison, de la torture. Yacef Saadi, qu'elle ne connaît pas, pas encore, enchaîne sur les attentats, les bombes. « Le cycle infernal. Répression, attentat, répression », dit Yacef qui ajoute avoir pleuré, la nuit de la bombe du Casino de la Corniche : « J'y suis allé. J'étais déguisé en femme. Parmi les morts, il y avait un copain pied-noir, un camarade de foot. Sa fiancée avait les deux jambes arrachées…

— Il faut faire cesser ce processus abominable, observe Germaine Tillion.

— Si je m'engage à ne plus frapper la population civile, il faut que l'on cesse de guillotiner les patriotes, répond Yacef.

— Ecoutez, monsieur, je veux raconter notre conversation au gouvernement français.

— Entendu, mais qu'il promette la cessation des exécutions. »

La conversation dure sept heures. Des contacts futurs sont établis, des boîtes à lettres organisées. De véritables négociations privées… Germaine Tillion rentre le soir même à Paris. Le lendemain, elle rencontre André

Boulloche, le directeur de cabinet de Bourgès-Maunoury.

« Je vous demande d'établir une liaison officielle entre le gouvernement français et le FLN, lui dit M. Boulloche après une seconde entrevue. Mais à vos risques et périls.

— Sur ce plan, cela m'est tout à fait égal, répond-elle. Mais ne jouez pas de saloperies. Si je promets qu'il n'y aura plus d'exécutions, il n'y en aura plus ?

— Vous avez ma parole d'honneur ! »

Avant de retourner à Alger, elle rencontre Guy Mollet, le pasteur Boegner, le cardinal Feltin, Antoine Pinay, de Gaulle, à son bureau de la rue de Solférino.

« C'est l'évidence, lui confie le général. Il faut parler, négocier, prendre langue. On ne laisse pas un peuple en quarantaine. Quel qu'il soit.

— Il faut que vous fassiez quelque chose.

— Si je fais une déclaration, elle sera prise à contresens par tout le monde. »

Germaine lui raconte, comme elle l'a fait au cours de ses autres visites, la mécanique épouvantable des exécutions capitales suivies d'attentats.

La conversation se prolonge. Il y a les Européens d'Algérie, les associations d'anciens combattants qui exigent les exécutions capitales. Il y a le président Coty, qui n'a pas la tâche facile, coincé entre les militaires qui lui affirment que sans exécutions ils ne peuvent maintenir l'ordre et les Français, une grande majorité de Français, qui veulent que cela cesse.

Germaine Tillion repart pour Alger. Elle ne sait pas encore que deux prisonniers vont être guillotinés le 25 juillet. Elle l'apprend en débarquant à Maison-Blanche, l'aéroport d'Alger, où des amis sont venus l'attendre. Elle se met en rapport immédiatement, par l'intermédiaire de la boîte aux lettres fixée, avec Yacef Saadi. Elle lui annonce les deux exécutions et le supplie de ne pas accomplir d'attentats, « malgré le manque de parole de mon vieux père (le gouvernement) qui est gâteux ». Elle ajoute : « Mon oncle (de Gaulle) déplore ce qui se passe. » La réponse parvient à Germaine Tillion par le même canal. Cette lettre a été confiée par sa destinataire à Yves Courrière qui l'a publiée pour la première fois dans son livre, *Le Temps des Léopards*. En voici quelques extraits qui montrent l'état d'esprit du chef FLN d'Alger, au cœur même de la bataille.

> « Chère cousine…
>
> Votre lettre ne m'a pas surpris outre mesure. La volte-face de votre père n'était pas inattendue. Comme vous le reconnaissez vous-même, il a énormément baissé ces dernières années et ne veut pas voir la réalité en face… La promesse que je vous avais faite ne tient évidemment plus et je pense que je me suis montré beau joueur. Vous me demandez de vous la renouveler. Il ne faut pas que cela reste à l'état de promesse. Si votre père changeait d'avis, je suis toujours prêt, avec l'accord total de mes frères… De mon côté, je répondrai aussitôt à une proposition si vous acceptez toujours cette tâche ingrate il est vrai mais qui fait honneur à votre amour de l'homme, je vous en serai très reconnaissant… Je tiens à attirer votre attention sur le sort de mes deux jeunes sœurs. Si elles succombaient à leurs blessures, moi-même et mes frères, et toute la famille et les proches d'Alger serons vivement touchés. Leurs réactions seront très

> violentes et leur douleur ne s'éteindra pas facilement. Je compte sur vous pour guérir mes deux sœurs… »

Germaine Tillion ne peut rien. Le 25 juillet, ce ne sont pas 2 mais 3 hommes qui sont guillotinés. Dont un innocent qui a avoué être l'assassin d'Amédée Froger, alors que nous savons que le meurtrier est Ali la Pointe. Huit bombes éclatent simultanément dans Alger. Ce n'est pas une surprise : Yacef Saadi a averti le général Massu du nombre des attentats. Il y a de nombreux blessés dont un parachutiste. Deux des poseurs de bombes explosent avec leurs engins. Ce jour-là, au cours d'un déjeuner avec des officiers, Germaine Tillion apprend enfin le nom du « grand frère » qu'elle a rencontré.

A Paris, le terrorisme urbain s'étend dangereusement. Jusqu'ici, les attentats n'entraient que dans le cadre des règlements de comptes entre FLN et MNA, tandis que, désormais, de véritables cellules rebelles fonctionnent, recrutant, collectant des fonds, éliminant les adversaires, achetant des armes, menaçant les partisans de l'Algérie française. Les pouvoirs spéciaux que les responsables de l'Algérie détiennent depuis longtemps sont étendus à la métropole. La garde à vue est prolongée pour les Arabes vivant en France. Des postes de contrôle sont installés dans les cités où résident des familles d'Algériens. Parallèlement, le projet de loi-cadre pour l'Algérie est mis au point. C'est l'enfant chéri de Robert Lacoste. « Il ne faut pas avoir peur de la loi-cadre, explique-t-il à ses adversaires. Hier, elle eût été artificielle. Aujourd'hui, les communes, les assemblées régionales sont créées. Il nous suffit de construire cette mosaïque. Nous ne tomberons pas dans le piège du fédéralisme… Nous ne voulons pas construire à la sauvette un gouvernement provisoire qui serait un gouvernement à la Bao-Daï. Les chefs de bande resteraient dans la montagne. Cette loi-cadre ne doit pas céder à la chimère. Elle doit exclure des solutions à la marocaine ou à la tunisienne. Elle ne doit pas aboutir à l'indépendance. »

Le projet est déjà très avancé. Le nouveau statut politique de l'Algérie devrait mener à la garantie des liens entre l'Algérie et la métropole, tout en permettant la coexistence pacifique des deux communautés. Ce résultat serait atteint par la représentation obligatoire des minorités au sein des diverses assemblées, en dépit du collège unique, et par l'arbitrage permanent de la République, réalisé par des personnalités européennes et arabes, à nombre égal au sein d'une cour arbitrale. Quant à l'organisation administrative proprement dite, elle comprendrait un découpage de l'Algérie en un certain nombre de territoires dotés de l'autonomie d'administration dirigés par une Assemblée élue au collège unique et un Conseil de gouvernement présidé par un représentant de la République. A Alger siégerait un Parlement fédératif avec compétences de coordination économique, sociale et financière. Parlement élu par les assemblées territoriales. Le gouvernement français garderait à sa charge l'armée, la diplomatie, la justice civile et répressive,

l'enseignement secondaire et supérieur, etc. L'ensemble de ces textes devrait, en principe, être confié au Parlement français pour adoption avant l'automne.

Les nationalistes algériens rejettent, comme on pouvait s'y attendre, toute idée de loi-cadre. « Si la France veut négocier, déclare Ferhat Abbas à *La Tribune de Lausanne*, la négociation est possible, mais en dehors de l'héritage colonial. La négociation, pour qu'elle soit fructueuse, doit s'établir entre deux peuples égaux, libres et indépendants. »

En Algérie même, un certain scepticisme semble accueillir le projet, les Européens s'y déclarent hostiles pour la plupart. Des ordres de grève circulent même déjà pour le jour où cette loi-cadre sera débattue au Palais-Bourbon. Quant à Yacef Saadi, directement engagé dans la lutte contre les paras, il n'a connaissance du projet que par Germaine Tillion qui revient le voir début août.

Entretien toujours cordial mais désespéré. Yacef Saadi et Germaine Tillion ne voient pas comment pouvoir provoquer la désescalade. Des exécutions sont prévues pour le 15 août à la prison d'Alger. De nouveaux artificiers permettent aux réseaux FLN d'envisager une nouvelle série d'attentats. Yacef promet cependant de tout faire pour qu'il n'y ait que des dégâts matériels. Il tient sa promesse. Le Commissariat central d'Alger explose à une heure où il est vide. Dix bombes : pas un seul blessé. *L'Echo d'Alger* en déduit que le FLN pose ses engins à la sauvette, là où il n'y a aucun risque d'être surpris par le service d'ordre. Germaine Tillion est heureuse ; elle rentre à Paris persuadée d'avoir réussi à geler le terrorisme. Il lui faut maintenant convaincre le gouvernement de cesser les exécutions capitales. Yacef Saadi, lui, va vite oublier ses discussions avec la Française. Les paras sont sur ses talons.

Après l'affaire de la rue Saint-Vincent, Bigeard sent qu'il touche au but, que l'état-major de la zone autonome est à sa main. Massu aimerait en finir. Il a besoin de ses paras pour le bled où les katibas commencent à donner du fil à retordre aux unités traditionnelles. L'armement est meilleur, les munitions semblent moins manquer qu'auparavant, les hommes se défendent bien, l'encadrement paraît amélioré. Mis au courant de l'affaire Tillion, de ce que l'on en sait, Massu répond qu'« il n'en a rien à foutre », que ce qui compte, c'est la destruction de l'OPA à Alger, qu'il a des ordres et qu'il obéit. Peu lui chaut ce qui se trame derrière son dos. La « politicaillerie » n'est pas son affaire. Il serait toutefois beaucoup plus attentif et « en rogne » s'il savait tout, s'il connaissait les étranges missions à Tunis de « gus » qu'il recherche, avec papiers officiels fournis par Paris, billets d'avion gratuits, etc. C'est le cas d'un certain Hadj Smaïn, qui navigue entre Yacef, Bourgès-Maunoury et Krim, avec la bénédiction des Services secrets et l'argent des contribuables français. C'est l'un des aspects toujours mystérieux, énigmatique, de la bataille d'Alger.

Dans la Casbah, Yacef se terre au 3 de la rue Caton. Les sorties sont de plus en plus dangereuses. Le haïk ne suffit plus. Les Bleus de chauffe ont

révélé ce déguisement aux paras. Cent vingt caches ont été découvertes. Les contrôles stricts des ventes de matériaux du bâtiment ne facilitent pas la construction de nouveaux abris. Les propriétaires de maisons ne sont pas très chauds pour autoriser des travaux. Ils connaissent les risques courus et, il faut bien le reconnaître, croient de moins en moins à une victoire FLN, à l'indépendance algérienne. C'est pourquoi Yacef Saadi et Zohra Drif ne quittent pratiquement plus leur retraite du 3 de la rue Caton. C'est un refuge en or, la cache communiquant avec le 4 de la même rue. Mis à part les propriétaires, en qui Yacef a toute confiance, seuls Ali la Pointe, Petit Omar et Hassiba connaissent l'adresse. Il y a bien aussi Germaine Tillion, mais les responsables sont persuadés qu'elle ne parlera jamais. Ils en sont moins sûrs pour ce qui concerne leur agent de liaison, Alilou, qui s'est fait arrêter bêtement par les Bleus de chauffe… Ils ont raison dans les deux cas : Germaine Tillion ne parlera jamais ; Alilou se met à table très vite et trahit pour sauver sa peau. Le capitaine Léger l'engage dans les Bleus et l'utilise comme appât, à peu près certain que Yacef va tout faire pour le liquider. Lorsqu'il se promène dans la Casbah, Alilou est toujours suivi à distance par une patrouille. Que Yacef essaie de prendre contact avec lui, et c'est la fin. Cela, Yacef Saadi met très peu de temps à le savoir : il est encore populaire dans la Casbah et ses maigres réseaux le tiennent au courant de tout ce qui s'y trame.

Un après-midi, du 3 de la rue Caton, il peut d'ailleurs s'en persuader *de visu*. Alilou marche tranquillement dans l'une des ruelles, discutant ici et là avec de vieilles connaissances. Yacef pourrait le tuer en quelques secondes. Ali la Pointe désire le faire. A vingt mètres derrière Alilou, se profilent douze paras en tenue léopard, mitraillettes à la main. Alilou a bien trahi. Les mailles du filet tendu autour de l'état-major de la zone autonome se resserrent inexorablement.

Yacef Saadi attrape la grippe asiatique. C'est une maladie bénigne pour le commun des mortels, mais c'est une catastrophe pour un chef révolutionnaire qui se cache. Une descente de police, une perquisition peuvent le surprendre au lit avec la fièvre. A plat ventre dans sa cache, il peut être atteint d'une quinte de toux lors d'un contrôle et découvert. Il veut éviter cela et rendre son repaire pratiquement insoupçonnable. Ce qu'il envisage est presque incroyable et va pourtant réussir. Au-delà de ses espérances. Il envoie la propriétaire du 3 de la rue Caton, Fathia Bouhired, trouver les parachutistes et se mettre à leur disposition comme informatrice. Yacef lui indique un certain nombre de renseignements exacts qu'elle peut livrer en gage de sa collaboration. Ce qu'elle fait. Le capitaine Chabannes s'attache ses services après vérification et lui confie, en échange, une carte blanche à présenter à toute rafle ou à tout contrôle. Yacef peut se montrer satisfait, il est désormais à l'abri des surprises dans la maison de la rue Caton. Mieux, le capitaine Chabannes vient parfois manger un couscous chez son informatrice, sans se douter qu'à quelques mètres de lui, derrière la cloison, Yacef Saadi et Zohra

Drif suivent parfaitement les conversations. Mais ce n'est que partie remise. Les paras sont sur ses traces, font le vide autour de lui. Les Bleus de chauffe ratissent la Casbah à la recherche du moindre indice, les zouaves quadrillent quartier par quartier ; viendra bien le tour de celui où est réfugié le responsable qui les fait courir depuis si longtemps. Les jours de liberté du chef FLN sont comptés.

C'est une trahison, une de plus, qui met les paras sur la voie. Un ami d'enfance de Yacef, Ghandriche dit Zerrouk dans la clandestinité, l'un des derniers hommes de la résistance, est pris par les Bleus de chauffe. Le capitaine Chabannes s'occupe de l'interrogatoire. Chabannes, signalons-le, est l'officier de renseignements de Bigeard. Dans le cas présent, on va voir que Chabannes a du flair. D'abord parce que Ghandriche avoue très vite, ensuite parce qu'il accepte de collaborer, lui aussi, avec les paras.

« Il faut que tu fasses savoir tout de suite à Yacef que tu as échappé par miracle à l'arrestation. Tu vas écrire une lettre à ton ancien patron, sans lui communiquer ta nouvelle adresse. Comment entrais-tu en contact avec lui ?

— Par message déposé chez ma femme, la chanteuse Latifa. »

Chabannes emploie le même moyen, fait déposer la lettre de Ghandriche par une jeune Kabyle passée aux paras. La filière doit fonctionner puisque, le soir même, Yacef est en possession du message. Pourtant, le cloisonnement est de plus en plus hermétique. Les filières sont complexes et les liaisons considérablement démultipliées. L'arrestation de Latifa ne donnerait rien. Il faut attendre. Il ne reste réellement plus que deux chefs à prendre : Saadi et Ali la Pointe… Les contacts épistolaires entre le traître Ghandriche et le chef de la zone autonome se poursuivent. Ghandriche est même désigné par Yacef pour succéder à Kamel comme adjoint militaire. C'est pourquoi plus une bombe n'explose à Alger, ou si elles sautent, c'est toujours sans gravité. Germaine Tillion s'imagine que ce progrès est dû à son intervention mais, en fait, c'est Ghandriche qui fait tout. Yacef, cloué dans sa cache avec Zohra Drif, n'a plus aucun contact avec l'organisation. Aucun contact physique s'entend.

Placé sous surveillance permanente et discrète, le domicile de la chanteuse ne donne rien pendant deux semaines. Un jour pourtant, un homme est repéré, le propriétaire du 4 de la rue Caton : Mahmoud, venu malheureusement pour lui une seule fois chez Latifa, sa petite sœur de quatre ans étant ordinairement chargée de la liaison. Première étape pour Chabannes : le 4 de la rue Caton. Il envisage bien un moment d'établir un poste de surveillance au 3, chez Fathia Bouhired, puis pense que cela présenterait trop de risques, le poisson pouvant flairer l'appât et fuir ou rompre le fil. Il fait placer le 4 sous surveillance. Mahmoud ne se doute de rien. C'est Yacef qui, un matin, lui fait remarquer qu'il est suivi par deux hommes. Pendant quelque temps, Mahmoud ne sort plus. C'est son frère de douze ans qui va aux nouvelles et Fathia qui fait les courses. Ali la Pointe et la jeune Hassiba demeurent cependant au 4, avec Petit Omar.

« Vous balancerez les messages par la terrasse. Nous coupons tous liens physiques entre nous », ordonne Yacef.

La tension devient épouvantable. Les autres caches sont connues des paras et tout déménagement, qui s'imposerait pourtant, est rendu impossible. De plus, Yacef Saadi ne parvient pas à se débarrasser de sa grippe. Il se bourre de cachets et de vitamines mais sans succès, la fièvre ne baisse pas. Il fait des cauchemars, dort difficilement. Ses nerfs sont à fleur de peau et un rien l'irrite. Le temps où il se promenait en vainqueur dans la Casbah, à la tête de réseaux regroupant plus de 1 000 hommes en armes est loin. La plupart sont morts ou en prison ou Allah sait où. Les artificiers ont été pris les uns après les autres, certains exécutés. Les stocks de bombes sont inapprochables en ce moment, avec les patrouilles incessantes et les Bleus de chauffe. La situation n'est pas brillante et Yacef Saadi est suffisamment intelligent pour s'en rendre compte et ne pas mentir à ses proches. L'organisation politico-administrative d'Alger est pratiquement défunte. Tout est à refaire. S'il n'y avait pas les paras, il faudrait moins de quinze jours pour tout remonter, mais avec cette pression continuelle, ces dénonciations, cette propagande de Trinquier, l'action est devenue synonyme de suicide. Et faire la révolution, cloîtré dans une cache de béton, démoralise le bouillant Yacef Saadi.

Ali la Pointe ne va pas mieux. Il a un pressentiment. Il l'écrit à Yacef. Il pense qu'il va mourir, que c'est la fin. L'inaction lui pèse. Il aimerait pouvoir sortir, régler des comptes avec les traîtres au lieu d'attendre, de laisser l'initiative aux paras. Au 4 rue Caton, dont toutes les sorties sont désormais surveillées nuit et jour, il tourne comme un fauve en cage. Il passe de longues heures à nettoyer, à huiler la mitraillette française pliante qu'il porte toujours sur lui, maintenue sous l'aisselle par l'anneau de chambre à air, comme le font tous les clandestins de la Casbah. Il compte ses cartouches, il graisse les étuis, vérifie les bombes. Ceux qui ont le plus haut moral sont les deux gosses, Petit Omar, le neveu de Yacef, et le frère de Mahmoud. A douze ans, la révolution est pour eux un jeu de grandes personnes. Ils savent les risques encourus mais n'en mesurent pas la proximité.

Ce sont les bérets verts du 1er REP du colonel Jeanpierre qui, par pur hasard, vont faire le dernier pas vers Yacef Saadi et son refuge. Bigeard est plus près du but qu'eux, mais les légionnaires le doublent au poteau. Au cours d'une banale vérification d'identité, une patrouille de gendarmes découvre dans le portefeuille d'un certain Hadj Smaïn, dont nous avons déjà parlé, un laissez-passer signé du FLN et un autre contresigné par le colonel Mangin, membre du cabinet de M. Bourgès-Maunoury. Laissez-passer valable pour la sortie d'Algérie et facilitant les formalités policières à l'aéroport. Document qui semble trop important aux braves gendarmes pour ne pas être suspect et demander vérification. Ils livrent Hadj Smaïn au poste militaire le plus proche, et c'est celui du 1er REP.

Hadj Smaïn n'est pas une femmelette. Il résiste brillamment à l'interrogatoire des bérets verts, se contentant de confirmer son identité, son

adresse et des lieux communs sans valeur militaire. Pour la petite histoire, cet interrogatoire se déroule dans un ancien lupanar que les soldats français connaissent bien, dans la basse Casbah. Le propriétaire, un Toulonnais, l'a mis à la disposition des légionnaires, qui furent ses meilleurs clients, au temps où l'on n'interrogeait pas dans les chambres. Hadj Smaïn maintient ses déclarations. Il est chargé d'une mission secrète, il ne peut rien dire sans compromettre ceux qui lui ont fait confiance. Attitude à laquelle le colonel Jeanpierre ne trouverait rien à reprocher si ce n'était la bataille d'Alger et s'il n'était persuadé que son « client » sait beaucoup de choses. Il le confie à La Bourdonnaye, son officier de renseignements, et au capitaine Chabannes. Hadj Smaïn est plus bavard. Il raconte ce que son laissez-passer et son ordre de mission indiquent, qu'il va à Tunis en ajoutant toutefois quelques détails sur les rencontres entre Germaine Tillion et Yacef Saadi, rencontres qui seraient à la base de son voyage. Aucune équivoque n'est permise, le gouvernement essaie de traiter avec le FLN derrière le dos de l'armée.

« Tu as vu Yacef, rue Caton ? interroge le capitaine Chabannes, risquant le paquet.

— Oui, trois heures avant d'être arrêté ! »

La filière de Ghandriche est donc bonne, pense l'officier. Yacef est chez Mahmoud.

« Au n° 4 ? précise Chabannes.

— Non, au n° 3. »

Chabannes tombe des nues. Il va dîner une fois par semaine au n° 3, chez la vieille Fathia Bouhired, et il n'a rien vu… Le colonel Jeanpierre est alerté, Godard prévenu, Bigeard également : on tient Yacef.

A 5 heures du matin, le quartier de la rue Caton est bouclé. Les Bleus de chauffe occupent les toits. Ils ont si souvent profité des terrasses pour fuir les paras qu'ils sont les meilleurs veilleurs. Les bérets verts barrent toutes les rues, la moindre impasse est condamnée. Le colonel Godard est là. Il sent qu'il touche au but et que la bataille d'Alger se termine… Au n° 3 de la rue Caton, Fathia Bouhired entend le bruit que font les paras en s'installant autour de sa maison. Elle réveille Yacef et Zohra Drif.

« Les paras sont là. Vite ! »

La cache possède une entrée dans la salle de bains. Yacef et la jeune fille s'y entassent avec les papiers du secrétariat. Des armes y sont rangées, des grenades, des munitions. Des bouteilles d'eau permettent d'y séjourner longtemps. Les paras entrent en force. En tête, Jeanpierre, Chabannes et La Bourdonnaye. Fathia Bouhired leur présente sa carte blanche. Chabannes la prend en riant.

« Yacef est là !

— Comment, Yacef ? Mais vous pouvez fouiller partout. Il n'y a rien ni personne.

— Yacef est là. On l'a donné.

— Allez Yacef, crie le colonel Jeanpierre. Rends-toi. Sors de là. On sait

que tu es là. Que tu es malade. Que tu as la grippe. Tu vois que nous savons tout. »

Dans l'étroit réduit, Yacef a du mal à respirer et Zohra Drif transpire à grosses gouttes en dépit de sa tenue légère : elle n'a pas eu le temps de passer une robe, elle s'est réfugiée dans la cache en slip et soutien-gorge.

« Allez, répète le colonel. Sors de là. Sors avant qu'il y ait de la casse. Tout est encerclé. Tu es cuit… »

Yacef serre une grenade dans sa main. Il attend l'offensive. De l'autre côté de la cloison de la salle de bains, un légionnaire attaque le mur à la pioche. Yacef dégoupille sa grenade. Zohra Drif le griffe jusqu'au sang. Il fait sauter le panneau qui le sépare de la cage d'escalier et balance son engin qui explose aux pieds du colonel Jeanpierre. Criblé d'éclats, le commandant du 1er REP est traîné dans la rue et porté à bras d'hommes vers une jeep. Deux paras montent à l'assaut de l'escalier. Yacef sort sa mitraillette et les balaie d'un chargeur. Deux morts. Un troisième para s'approche. Yacef tire. Le soldat redescend sur les reins en geignant. Blessé.

Dans la cache, Zohra Drif brûle les papiers les plus importants. Mais l'air manque et la combustion est malaisée. Une épaisse fumée se dégage et filtre par les panneaux d'accès. Dans la rue, encadrée par deux légionnaires, la vieille Bouhired pleure. Très fort. En fait, elle avertit ceux du 4 de l'opération qui se déroule chez elle. Un officier qui comprend l'arabe la fait taire. Jeanpierre évacué, c'est Godard en personne qui prend le commandement de l'affaire.

« Ça suffit, Yacef. Ici Godard. Vous êtes le dernier. L'organisation est foutue. Rendez-vous. »

Une rafale part, manquant de peu l'adjoint de Massu.

« On va tout faire sauter, Yacef. »

Pas de réponse. Yacef pense à Ali qui pourra poursuivre l'action FLN. Lui est cuit, et il le sait. Il se souvient de la fin de Kamel et de Si Mourad.

« Rendez-vous, Yacef. Vous serez considéré comme prisonnier de guerre. Sinon dans dix minutes tout va sauter. »

Un légionnaire a déjà mis la mine en place et allumé la longue mèche qui fuse. Yacef regarde Zohra.

« On y va ?

— Oui, murmure la jeune fille.

— C'est moi, Yacef. Je veux parler au général Massu.

— On ne va pas déranger le général, Yacef. Mais moi, Godard, je vous donne ma parole que vous serez traité en prisonnier de guerre.

— C'est sûr ?

— C'est sûr. »

La mitraillette de Yacef Saadi roule dans les escaliers. Un para écrase la mèche et arrache le détonateur de la mine placée dans la salle de bains. Yacef saute sur le sol. On lui passe les menottes.

« Envoyez une robe à Zohra Drif, elle est en sous-vêtements. »

Un para ramasse une robe qui traînait sur une malle et la passe dans la cache.

« Eteignez les papiers qui brûlent », ordonne Godard.

Une jeep s'approche du 3 de la rue Caton. Zohra Drif s'assied près du chauffeur, coincée par un para, pistolet au poing. Yacef monte derrière, aux côtés du colonel. Pas un mot n'est échangé pendant le court trajet jusqu'à la villa d'El Biar.

Rue Caton, les paras lèvent le bouclage. Chabannes et La Bourdonnaye oublient totalement le 4 où, tapis au fond de leur cache, entassés dans l'étroit réduit, Ali la Pointe, Hassiba, Petit Omar et Mahmoud ont suivi la reddition de leur chef, seconde par seconde. Pour eux, ce n'est plus pour aujourd'hui, mais il va falloir déménager. Les Bleus de chauffe qui s'étaient installés sur leurs terrasses descendent. Ali la Pointe entend le bruit de leurs pas. Sauvés.

Dans sa cellule, Yacef Saadi est soigné par un infirmier du 1er REP pour sa grippe. Zohra Drif réclame à boire. Un légionnaire lui donne de l'eau. On ne l'a pas séparée de son amant et de son chef. Trois heures plus tard, Godard pénètre dans la cellule. Un général l'accompagne : Salan. Pas un mot n'est prononcé. Les deux hommes se regardent attentivement. « On t'a tout de même eu, dit Godard après le départ de Salan.

— Oui, mais je vous ai fait courir longtemps. »

Ni Yacef ni Zohra ne sont torturés, ni interrogés brutalement. Ils discutent pendant des heures avec le colonel Godard. C'est fini. Les papiers qui n'ont pas brûlé fournissent le détail des organigrammes, les consignes du CCE, les noms qui manquaient aux officiers de renseignements. La victoire des hommes de Massu est complète. Le couple peut être présenté à la presse. Les photos prises ce jour-là montrent un Yacef Saadi souriant, un rien méprisant, et une Zohra Drif timide, pâle. L'aventure est provisoirement terminée.

Dans les papiers découverts au 3 de la rue Caton, le chef de la zone autonome parle de Ben Bella et de sa « clique ». Il est visiblement en très mauvais termes avec les « politiques ». Des notes réclament des armes, des munitions, des ordres. Dans sa première confession recueillie par Godard, Yacef se plaint du travail qu'on lui faisait faire. Les consignes étaient toujours les mêmes : mettre des bombes. Il confie qu'il était contre mais que, pour le CCE, « c'était un moyen d'exprimer les choses que l'on s'obstine de nous refuser ». Il parle longuement de ses entretiens avec Germaine Tillion, et Godard, comme les autres colonels mis au courant de ces « tripatouillages », pense que le gouvernement « pourri » est en train de « faire un enfant dans le dos » à l'Algérie.

A Paris, la nouvelle de l'arrestation de Yacef Saadi ne provoque aucune réaction du gouvernement. Celui-ci a d'autres chats à fouetter : il est à deux doigts de la crise à propos de la loi-cadre. Le projet est attaqué à la fois au sein du gouvernement et dans une partie importante des groupes

parlementaires du centre-droit. Au gouvernement, le ministre de la Défense nationale, André Morice, est hostile à tout ce qui peut conduire à l'institution d'une assemblée politique et d'un exécutif autonome à Alger. Il se considère déjà comme démissionnaire. D'un autre côté, à gauche, M. Defferre combat la loi-cadre « parce qu'elle ne va pas assez loin ». Le débat s'annonce donc difficile. D'autant que les organisations pieds-noirs décident d'une grève générale pendant la durée des discussions au Palais-Bourbon.

« La loi-cadre est faite pour l'Algérie, déclare M. Bourgès-Maunoury, qui va prononcer le plus mauvais discours de sa carrière devant une Assemblée divisée. Nous ne devons pas avoir, à cause de l'ONU, un complexe qui nous empêche d'en discuter. »

Les communistes s'opposent d'entrée au gouvernement. Les républicains-sociaux également. De Gaulle ne vient-il pas de dire que « la loi-cadre est idiote ». Les poujadistes refusent leur confiance, comme une partie des radicaux et des indépendants. L'appoint de l'opposition vient des progressistes, des paysans, des radicaux mendésistes, du RGR et des non-inscrits. La loi-cadre est rejetée. La crise ministérielle est ouverte. La deuxième de l'année. Le cabinet Bourgès-Maunoury saute par la conjonction d'oppositions diverses : les communistes préconisant « la négociation d'un cessez-le-feu sur la base de la reconnaissance du droit du peuple algérien à l'indépendance ». Les républicains-sociaux et la droite dénonçant, avec Jacques Soustelle, les « dispositions qui créent en Algérie de véritables institutions d'Etat, un législatif et un exécutif avec un président du Conseil, et qui ne pourraient avoir d'autre résultat que la sécession à très bref délai ».

Le rejet de la loi-cadre et la chute du gouvernement provoquent des réactions diverses en Algérie. La minorité ultra est satisfaite. Le reste des Européens ne comprend plus très bien. Ils avaient admis la loi-cadre, puisque Robert Lacoste assurait que l'Algérie resterait partie intégrante de la République. Quant à la majorité musulmane, en dépit de son scepticisme à l'égard de ce statut politique, elle s'inquiète d'un rejet qui pourrait signifier le triomphe des tendances les plus colonialistes.

Dans l'intérieur du pays, la situation militaire se dégrade. Certes, l'armée française obtient des succès lors des accrochages et récupère un nombre appréciable d'armements, mais la rébellion se développe. Plusieurs routes sont désormais dangereuses et l'on n'y circule plus qu'en convois, après des ouvertures de route, afin de détecter les mines et les pièges. Des mines qui fonctionnent maintenant à 80 % alors qu'au début de l'année, la plupart n'explosaient jamais, mal montées, humides, mal amorcées. Les préfets, dans leurs rapports, mettent l'accent sur l'implantation rapide de l'OPA et sur la rapidité d'exécution des jugements rendus par les semblants de tribunaux populaires. Tous réclament des renforts de troupes opérationnelles. Il s'agit désormais d'aller détruire les bandes rebelles réfugiées dans les djebels où elles font la loi et s'entraînent sans risques, tout en construisant une

infrastructure militaire à base de grottes aménagées, de caches souterraines, d'infirmeries, voire d'hôpitaux. Il s'agit aussi de tenter de reconquérir les populations des villages où le FLN s'est bien implanté. Il s'agit enfin de boucler les frontières hermétiquement. Les deux cents ou trois cents kilomètres du barrage électrifié de la frontière algéro-tunisienne ne sont pas suffisants. Les bandes passent au sud ou l'enjambent. Des interrogatoires de prisonniers récents prouvent que des centres d'entraînement au franchissement du barrage fonctionnent en Tunisie et que plusieurs méthodes ont été mises au point avec plus ou moins de succès. De plus, la guerre s'est implantée au Sahara. Des groupes rebelles ont fait sauter la centrale électrique de Laghouat. Des convois pétroliers sont attaqués près de la frontière libyenne. Le FLN cherche visiblement une diversion vers le sud, afin de fixer une partie des troupes françaises dans le désert. Déjà des unités musulmanes se révoltent, assassinent leurs officiers et prennent le maquis. Le trafic d'armes semble également s'intensifier dans ces régions. Des caravanes sont interceptées. Elles transportent des munitions.

En Tunisie, la République a été proclamée le 25 juillet et reconnue par la France le 31. Bourguiba est donc désormais le seul maître. Sa première déclaration officielle est en faveur de l'indépendance algérienne, « comme cela a été fait en ce qui concerne les autres peuples de l'Afrique du Nord ». Les incidents se succèdent à la frontière. Des troupes françaises accrochées par des groupes de l'ALN qui se réfugient en Tunisie sont poursuivies au-delà du barrage. Des avions français survolant le territoire algérien sont pris à partie par des armes automatiques installées en Tunisie. Dix sont touchés et rentrent à leur base en catastrophe. Les aviateurs reçoivent l'ordre de riposter en cas d'attaque. Plusieurs Français sont expulsés du pays et Bourguiba menace de généraliser la mesure si l'aviation française poursuit ses intentions. Il rappelle son ambassadeur à Paris et autorise des manifestations populaires contre « l'agression française ». Pourtant, les incidents vont aller en nombre grandissant, pour devenir quasiment quotidiens.

Fin octobre 1957, le CCE (Comité de coordination et d'exécution) du FLN se réunit dans le plus grand secret à Tunis. Il comprend dorénavant neuf membres : les politiques (Ferhat Abbas, Lamine Debaghine et Mahri) ; les militaires (Krim Belkacem, Ouamrane, Boussouf, Cherif Mahmoud et Lakhdar Bentobal). Le neuvième membre étant encore probablement le plus important à cette époque, Abane Ramdane.

Le président Bourguiba ne fut pas consulté par ses hôtes au cours de leur réunion. Lorsque tout fut fini, les neuf vinrent rendre visite au président tunisien dans sa résidence de Sayda. Et Bourguiba résuma ainsi l'entrevue : « Cela a été dur. Ils m'ont dit : "Vous êtes gentil, mais laissez-nous tranquilles. On va faire la guerre pendant dix ans s'il le faut." Ils n'ont aucune confiance dans la France et ne se sentent pas assez sûrs de leurs troupes pour accepter de manœuvrer. N'oubliez pas que la Révolution algérienne s'est déclenchée, non

seulement contre le pouvoir colonial, mais aussi contre les partis politiques algériens auxquels les fellagha reprochaient d'avoir échoué. Ils ont une méfiance maladive des intellectuels. La réalité, pour eux, c'est le combattant de la montagne et son fils. »

Et le président tunisien avait aussitôt ajouté :

« Ceux-là, du reste, poseront un sacré problème plus tard… »

Il est vrai que depuis longtemps déjà, le président Bourguiba a pris conscience de l'emprise du FLN qui s'accroît de jour en jour sur la Tunisie.

Le 8 novembre, l'envoyé spécial de *Paris-Presse*, Bernard Michal sous le titre « Silencieusement, les fellagha "envahissent" la Tunisie », révèle pour la première fois le nouveau dispositif FLN face aux barbelés français. Il écrit notamment :

> « Le verrouillage de la frontière a posé – et continue de poser – de grands problèmes au FLN qui n'a pas encore trouvé un moyen massif de franchir le barrage de barbelés électrifiés, installé sur une longueur de 350 kilomètres et prolongé par des lignes de radar au sol. On en est actuellement à une espèce de point mort.
>
> » Jusqu'à présent, les fellagha ont essayé différentes techniques : troupeaux de vaches lancés sur les barbelés, tunnel sous le barrage, ou bien passerelle par-dessus. Mais ce n'est que du « bricolage ». Aussi l'état-major algérien s'emploie-t-il maintenant activement à créer des unités spéciales pour le franchissement du barrage. Les hommes sont principalement équipés de gants en caoutchouc et de cisailles isolantes.
>
> » Les mouvements des troupes du FLN en Tunisie ont surpris les observateurs depuis le verrouillage de la frontière.
>
> » Alors que l'on pensait généralement que les fellagha se concentreraient dans le Sud pour contourner plus aisément la barrière, ils se groupèrent dans le Nord. Peut-être à cause des Tunisiens, qui craignent des troubles dans le Sud où le mécontentement est grand.
>
> » Les effectifs du FLN en Tunisie s'élèvent, croit-on, à 2 000 ou 3 000 hommes armés. De plus, 60 % des petits chefs de maquis du Constantinois se sont installés en Tunisie sans manifester, pour l'instant, l'envie de regagner leurs djebels…
>
> » La nouvelle doctrine du FLN en Tunisie se résume en deux mots : « valorisation qualitative ». Il n'est plus question dorénavant d'avoir de nombreux volontaires, mais de former des spécialistes…
>
> » Le FLN dispose de nombreux PC dans la capitale tunisienne. Le QG se trouve installé non loin de l'ambassade de France, rue El-Sadikia. Là, près d'un fleuriste, le FLN occupe deux étages. Sur le trottoir, une pancarte : « stationnement réservé » ; devant la porte, une garde en permanence.
>
> » Si tout est centralisé à Tunis, il existe dans l'ensemble du pays, et notamment dans les cinq gouvernorats situés le long de la frontière algérienne, de nombreuses installations FLN.
>
> » Dans ces régions, les troupes fellagha jouissent du prestige du combattant aux yeux d'une population indigène impressionnée. Les soldes des fellagha leur permettent, en outre, de bien vivre. Ils sont parfois les clients des commerçants locaux qui ont vu partir la majorité des colons français (certaines fermes, aujourd'hui délaissées, sont occupées par des bandes kabyles). Mais ils pratiquent volontiers aussi le système de la « réquisition » : granges, véhicules, vivres…
>
> » C'est à Souk El-Arba, Tadjerouine et Thala que la densité FLN est la plus forte…
>
> » Les blessés algériens sont transportés dans les trois hôpitaux tunisiens de Tunis et dans ceux de Beja, du Kef, Mateur, Sousse ou dans des infirmeries, en particulier à Thelepte et Gafsa.
>
> » L'arrivée massive de blessés fellagha a beaucoup gêné les Tunisiens, si bien que M. Ahmed Ben Salah, actuel ministre de la Santé, et ancien secrétaire général de l'UGTT, a dû mettre au point un plan de décongestion des hôpitaux pour que les Tunisiens puissent, eux aussi, se faire soigner !
>
> » L'aide matérielle – bien que plus discrète que par le passé – est toujours coiffée par les Tunisiens.
>
> » La garde nationale continue à convoyer les armes. 90 % de l'armement, munitions et explosifs, viennent de Tripolitaine par Ben Gardane…

» Le président Bourguiba se trouve donc maintenant prisonnier de son œuvre. Il ne lui est plus possible de reculer. D'autant plus qu'en dehors des troupes du FLN il y a, en Tunisie, des camps de réfugiés algériens qui, le jour où ils ne seront plus satisfaits, risqueront de créer des troubles.

» Le total de ces réfugiés varie selon la source. Le FLN en annonce 200 000, afin d'ameuter l'opinion internationale ; les Tunisiens 100 000 avec l'espoir que les Nations Unies les aideront à les nourrir. »

Au Maroc, le sultan prend le titre de roi et le prince Moulay Hassan celui de prince héritier. Les relations franco-marocaines sont bonnes. Les positions du roi sur l'affaire algérienne restent beaucoup plus nuancées que celles de Bourguiba. Elles soulignent cependant « l'urgence de mettre fin à l'effusion de sang et de trouver une solution pacifique du problème par la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie dans le respect des intérêts des Français et de la France ». Mais, sur le plan pratique, le Maroc est beaucoup moins coopératif avec les Algériens que la Tunisie. Le droit d'asile est bien entendu sacré, des bases existent, mais elles n'atteindront jamais le quart de la force et du nombre de celles de l'est. Les armes n'arriveront que parcimonieusement, souvent en mauvais état. Les munitions seront rares. Les attaques à partir du territoire marocain seront pratiquement inexistantes.

A Alger, Ali la Pointe déménage avec son petit groupe, le soir même de l'arrestation de Yacef Saadi. Il connaît une cache ancienne, rue des Abderames, qu'il sait ignorée et de Yacef et du reste de l'organisation. Hassiba, Mahmoud et Petit Omar l'accompagnent : le reste de l'état-major de la zone autonome d'Alger. Deux hommes, une fille de dix-sept ans et un gosse de douze.

Dans sa prison, Yacef Saadi n'a fourni aucun renseignement sur ses camarades. Il a parlé longuement avec Godard de Hassiba ben Bouali, insisté pour qu'on l'épargne, ainsi que Petit Omar, son neveu, mais il refuse de désigner les caches possibles. Le 1er REP, galvanisé par sa victoire sur Yacef Saadi et la gloire qu'il en retire auprès des Pieds-noirs d'Alger, marque un nouveau point. L'une de ses patrouilles « loge » Ali la Pointe au 5 rue des Abderamanes. Le commandant Giraud, qui remplace Jeanpierre hospitalisé, prévient Godard.

« Epargnez les gosses », ordonne le colonel.

Le quartier est bouclé peu avant 20 heures. Les Bleus de chauffe occupent terrasse après terrasse. Les paras cernent le pâté de maisons basses. Les voies sont bloquées, tout déplacement interdit. Au 5 de la rue des Abderames, Mahmoud entend des ordres, grimpe sur un balcon et aperçoit un para à moins de vingt mètres de lui. Il donne l'alerte. Ali la Pointe prend Petit Omar sous son bras. Le gosse jouait avec des bandes dessinées. Hassiba abandonne sa machine à écrire et tous les quatre se retrouvent serrés dans la cache. La propriétaire, une vieille femme, calfeutre les interstices des panneaux d'accès avec de la suie, range la maison et attend.

Plusieurs centaines de paras convergent maintenant vers la maison. Tous

les immeubles avoisinants sont systématiquement vidés de leurs occupants. Une section les regroupe plus loin et en profite pour faire un petit contrôle. Le 5 est occupé par les légionnaires. La cache repérée rapidement. Le noir de fumée est visible.

« Ali, sors de là, crie un capitaine. On sait que tu es là. C'est fini. »

Aucune réponse… Des projecteurs sont fixés sur les immeubles voisins afin d'éviter toute fuite par une sortie qui n'aurait pas été décelée. Le siège est total.

« Ali, sors. Tu es cerné. On va faire sauter la cloison. »

Aucune réponse… Un para s'approche. Il tient à la main un paquet de plastic et une mèche assez courte.

« Tout est prêt, mon capitaine.

— Une dernière fois, Ali, rends-toi. Fais au moins sortir les gosses. Eux peuvent s'en tirer. »

Aucune réponse… Pas un bruit. La mèche est allumée. Les soldats sortent en courant de la maison. Dans trente secondes, la cache va exploser. Ali la Pointe, Hassiba, Mahmoud et Petit Omar sont serrés les uns contre les autres. Subitement, deux pans de mur tombent. Puis des explosions en chaîne secouent tout le quartier. Ce sont les bombes d'Ali la Pointe qui sautent en chapelet. Des maisons s'écroulent, des blessés crient dans les décombres. Lorsque la fumée et la poussière se dissipent, il n'y a plus qu'un grand trou à la place du 5 de la rue des Abderames. Dans les ruines, les paras retrouvent les corps déchiquetés d'Ali la Pointe et de Mahmoud. Hassiba et Petit Omar sont méconnaissables. Dans une maison voisine également démolie, on relève dix-sept cadavres dont ceux de quatre fillettes de quatre et cinq ans.

A 22 heures, tout est fini. Des équipes de déblayage sont laissées sur place afin d'étayer les immeubles branlants et de dégager les décombres de la rue des Abderames. Le 1er REP rejoint son cantonnement. La bataille d'Alger est terminée. Massu rend compte à Robert Lacoste du succès de l'opération. Le ministre résidant a d'autres chats à fouetter lui aussi, il ignore encore s'il sera ministre dans le prochain cabinet. Voilà déjà dix jours que la France n'a plus de gouvernement.

Sur le plan politique, Alger est en proie à une nouvelle poussée de fièvre. Les leaders civils tentent de rassembler leur troupe. Des émissaires venus de la métropole, tels Alexandre Sanguinetti, secrétaire général des Anciens combattants, et Jérome, entrent en contact avec les associations patriotiques d'Alger. On parle d'action. Robert Lacoste est vivement attaqué. « Seule l'armée, disent certains tracts, a montré, par son courage et ses sacrifices, qu'elle est capable de diriger notre avenir. A elle seule nous faisons confiance. » Il faut dire que les longues tractations du président Coty pour parvenir à donner un gouvernement au pays ne font rien pour redorer le blason de l'administration civile « démissionnaire ».

La chute de Bourgès-Maunoury a été notamment l'œuvre de Jacques Soustelle. Les règles du jeu des partis voudraient que celui-ci soit appelé.

Mais l'ancien gouverneur général de l'Algérie n'a pas de groupe solide derrière lui. Il n'a aucune chance de réunir la majorité, d'autant plus qu'on le soupçonne de chercher à préparer les voies à une solution « gaulliste » de la crise. Il y a donc un premier appel à Guy Mollet, qui consulte sans succès. Second appel à René Pleven. En vain. Troisième appel pour Antoine Pinay. Echec. Quatrième appel : Robert Schuman. Négatif. Cinquième appel : on prend les mêmes et on recommence. Guy Mollet essaie à nouveau. Battu. Sixième appel : Félix Gaillard. Voilà déjà un mois de carence gouvernementale.

« Jusqu'à quand les députés persisteront-ils à ne pas se rendre compte que le pays est las de ces jeux auxquels il prête de moins en moins d'intérêt ? », interroge *Le Progrès de Lyon*. En fait, l'opinion gronde. La solution Gaillard n'est pas meilleure que la solution Pleven, mais les députés redoutent des troubles populaires et le mécontentement des militants. Jamais l'affaire algérienne n'a autant divisé les Français. L'Algérie est en tête des préoccupations quotidiennes. Le terrorisme urbain s'attaque à Paris même. Des personnalités européennes d'Alger sont menacées, tel Henri Borgeaud, le sénateur radical, propriétaire de maints domaines et conservateur intégral, symbole du colonialisme pour les nationalistes. L'opinion est toujours traumatisée par la torture, dont les journaux reparlent à l'occasion des procès. Des affrontements violents brisent certains partis lorsque le Maroc et la Tunisie offrent leurs bons offices pour le règlement pacifique du problème algérien. L'émotion grandit encore, si tant est que ce soit encore possible, lorsque les Etats-Unis et la Grande-Bretagne décident de livrer des armes à la Tunisie alors que Paris en a décidé le boycottage. L'approche du débat de l'ONU et l'irrémédiable mise en accusation de la France, une fois encore, réclament l'union des Français. Bref, pour toutes ces raisons, les partis politiques ont senti les menaces qui pèsent sur leur existence même et se sont mis d'accord sur un cabinet Félix Gaillard.

Le 5 novembre, par 337 voix contre 173, le nouveau gouvernement reçoit l'investiture parlementaire.

Pour ce qui concerne sa politique algérienne, Félix Gaillard annonce son intention de reprendre le projet de loi-cadre. « Ce texte devra signifier sans équivoque possible que notre pays ne se contente pas d'une nécessaire action de régression du terrorisme, mais qu'il recherche une solution politique au problème. »

A son retour à Alger, Robert Lacoste trouve dans son courrier une formule de paquet recommandé : « Avisons Lacoste livraison franco tomates bien mûres 11 novembre. » Les ultras n'ont pas oublié février 1956 et le recul de Guy Mollet sous l'avalanche des fruits. Alger est persuadé de diriger la politique de la France. Il faut reconnaître à sa décharge que plusieurs exemples lui donnent raison. Le pouvoir recule souvent devant la menace. Pour les activistes, Lacoste est l'homme à abattre et sa loi-cadre est à jeter aux orties. Borgeaud et le directeur de *L'Echo d'Alger*, Alain de Sérigny, mènent

le combat pour asphyxier le projet. Quant à la population européenne d'Algérie, dans sa grande majorité, elle ne retient de la loi-cadre que l'expression : collège unique. « Les Arabes sont 9 millions, nous ne sommes que 1 million, nous sommes foutus. » Des manifestations sont organisées, et les anciens combattants laissent entendre qu'ils s'abstiendront le 11 novembre.

« S'ils font les cons, réplique Lacoste, ils trouveront à qui parler. Massu, je ne veux pas de cette manifestation, je vous ordonne de la mater.

— Entendu, monsieur le Ministre. Ces Européens, je les cintrerai. »

Des CRS sont placés aux carrefours. L'armée est consignée dans ses quartiers. Robert Lacoste se rend au monument aux morts. Contracté, tendu. Le défilé se déroule dans le calme. La remise des décorations de même. Salan reçoit la Valeur militaire. Mais dès que le ministre ouvre la bouche pour un petit discours, il est accueilli par une bordée d'injures. Lycéens et étudiants mènent l'offensive. Les CRS chargent. Lacoste doit se réfugier au GG. Il est furieux. Il supprime le sursis de tous les manifestants arrêtés. « Ces jeunes gens généralement en âge d'être sous les drapeaux, écrit-il dans un communiqué publié immédiatement, au lieu de se consacrer à leurs études, occupent leur temps à des activités qui ne sont pas de mise actuellement en Algérie, alors que leurs camarades du même âge, ouvriers, fonctionnaires et paysans, assument une rude mission dans le désert et les djebels pour les défendre. » La chaudière bouillonne.

L'état-major de la 10e région militaire bouillonne de la même façon. Jacques Chaban-Delmas vient de lui rendre visite, à peine installé faubourg Saint-Germain. Aux réflexions qu'il fait à Salan, au cours d'un dîner, les généraux présents sentent bien qu'il « y a des cadavres » entre les deux hommes, que les jours du « mandarin » à la tête de l'armée d'Algérie sont comptés. Déjà des généraux se profilent dans la suite du nouveau ministre : Ely, Petit, Challes… A l'implantation systématique d'unités combattantes dans le moindre village, politique de Salan, ils préfèrent la constitution de réserves opérationnelles, extrêmement mobiles et pouvant intervenir partout, à l'improviste, sans dégarnir un point particulier du territoire. Aux groupes d'autodéfense musulmans dont les fusils partent le plus souvent pour le maquis, politique de Salan, ils préfèrent des groupes d'anciens FLN ralliés ou convertis, transformés en commandos de chasse, vivant sur le terrain, avec l'habitant, comme les katibas du FLN. Deux conceptions, deux stratégies opposées. Chaban-Delmas ayant un faible pour les secondes. Tout cela ressort du long breafing de l'état-major.

Dans les maquis, la lassitude gagne pourtant. Les documents rebelles saisis au cours des combats prouvent l'efficacité de l'implantation des postes et la politique de pacification des SAS. Les difficultés rencontrées par le FLN incitent la population à se tenir davantage à l'écart de la rébellion. Dans le Constantinois, une enquête est ouverte par les chefs de willayas afin de connaître l'opinion des djounouds sur la question de savoir s'il faut ou non

continuer la lutte. Le moral des combattants est bas et leur situation matérielle difficile. Le démantèlement de l'OPA d'Alger a coupé les willayas de Kabylie et de l'Algérois (III et IV) de leurs sources de renseignements et d'approvisionnements. Elles sont, de plus, encombrées de militants fuyant la capitale devant la répression des paras. Des hommes et des gosses qui n'ont aucune formation, aucun armement et dont la plupart ignorent tout du FLN et de son organisation, de ses buts politiques et des risques encourus.

De tout cela, l'armée et Salan sont conscients. Le deuxième bureau et le SDECE les en informent régulièrement et objectivement. C'est pourquoi les nouvelles offres de négociations faites par Félix Gaillard au nom du gouvernement provoquent de petites révolutions verbales dans les popotes et les casernes. L'armée est prête pour la politique.

L'affaire de Sakhiet

En octobre 1957, l'IFOP pose une question sur « ce qui va bien ou mal en France ». Réponse :

Ce qui va bien :
Les PTT. . . . . .85 %
La liberté. . . . . .77 %
La SNCF. . . . . .64 %

Ce qui va mal :
La politique. . . . . .96 %
Le régime. . . . . .90 %
La situation économique. . . . . .87 %

En janvier 1958, nouveau sondage, nouvelle question : « S'il y avait un soulèvement militaire, que feriez-vous personnellement ? » Réponse :

Approbation passive ou participation. . . . . .6 %
Opposition passive ou lutte active. . . . . .9 %
Passivité, indifférence. . . . . .85 %

D'autres indices permettent de constater la désaffection dont souffre le régime, désaffection qui menace, par-delà le système de la IVe République, l'existence même de la démocratie, comme le prouve le sondage de janvier 1958.

Le 5 février au soir, une explosion détruit les lavabos des députés du Palais-Bourbon. Le préfet de police, Lahilome, arrivé sur les lieux quelques instants après minuit, confirme aux reporters de la radio et de la presse qu'il s'agit bien d'un attentat. Sa déclaration est diffusée le lendemain sur toutes les antennes de radiodiffusion, et les réflexions dans le métro ou aux comptoirs des bars, à l'heure du café-crème, permettent de constater le peu de prestige dont jouit, dans le peuple, le Parlement de la IVe République.

Le côté ridicule du lieu de l'attentat l'emporte, aux yeux du public, sur la gravité du geste lui-même et sur sa signification. Les autorités officielles ont beau laisser entendre que l'attentat peut ne pas avoir un caractère politique et

n’être « que le geste d’un dément » ou « l’acte de vengeance » d’un isolé, l’opinion ne doute pas qu’il s’agisse d’un attentat politique et cependant ne s’en émeut guère.

Depuis plusieurs années, les crises gouvernementales ont lassé l’opinion. Dans un climat international de plus en plus lourd, dans un contexte économique de plus en plus difficile, la France se trouve régulièrement et fréquemment sans gouvernement. Plus que le système parlementaire, c’est le régime des « partis » qui se déconsidère chaque jour un peu plus.

La dernière crise a duré, on le sait, plus d’un mois.

L’opinion, d’abord indifférente à la nouvelle crise, commence à s’émouvoir. Les prix montent, les grèves se multiplient. Le CNPF fait, avec pessimisme, le point de la situation : « Crise des finances intérieures, crise des finances extérieures, dilapidation du patrimoine national sont les conséquences inéluctables d’une politique fondée sur la facilité… le pays a été endormi dans une périlleuse quiétude : il connaîtra un douloureux réveil… »

Dans les milieux parlementaires même, des voix se font entendre pour donner l’alerte. René Pleven écrit, le 25 octobre, dans *Le Petit Bleu des Côtes-du-Nord* :

« La crise a atteint les couches profondes du pays. Le pays n’a plus confiance dans sa monnaie, n’a plus confiance dans ses institutions. »

Le 5 novembre, par 337 voix contre 173 et 20 abstentions, Félix Gaillard obtient l’investiture de l’Assemblée nationale. Le 12 novembre, il renforce encore sa majorité : 344 députés votent les pouvoirs spéciaux pour la métropole et l’Algérie.

La durée exceptionnelle de la crise gouvernementale a une conséquence directe sur la situation politique et diplomatique en Afrique du Nord.

Le gouvernement tunisien demande à la France de lui livrer des armes : de quoi équiper un bataillon de l’armée régulière.

Mais l’implantation en Tunisie de fortes bandes de rebelles algériens pose déjà des problèmes épineux à Paris et à Tunis.

Paris, qui redoute que les armes livrées à la Tunisie ne passent aux mains des Algériens rebelles, gagne du temps et tergiverse sans refuser formellement.

Ne pouvant obtenir satisfaction, le président Bourguiba lance un véritable « appel d’offres » international. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne craignent d’être devancés par les pays de l’Est. Qui dit « armes » dit « instructeurs ».

Le ministre français des Affaires étrangères, Christian Pineau, propose, le 30 septembre, au président Bourguiba d’organiser une conférence pour examiner ce problème, mais aussi l’ensemble des relations entre la France et la Tunisie.

Le 5 novembre, Christian Pineau, faisant partie du gouvernement Gaillard aux mêmes fonctions que précédemment, est informé par Londres que les armes seront livrées si, le 12 novembre, la France n'a pas engagé de pourparlers en vue d'aboutir à une solution.

La France fait savoir qu'elle est prête à fournir les armes demandées sous réserve que la Tunisie renonce à accepter les livraisons des pays de l'Est et de l'Egypte. Bourguiba refuse. Il estime que cette condition porterait atteinte à la souveraineté de la Tunisie.

Le 14 novembre, Londres publie le bref communiqué suivant :

> « Le gouvernement de Sa Majesté a décidé d'envoyer une quantité symbolique d'armes à la Tunisie. Cette décision prendra immédiatement effet. »

Le 15, communiqué de Washington :

> « Le gouvernement des Etats-Unis a décidé de livrer à la Tunisie, de concert avec le gouvernement du Royaume-Uni, une certaine quantité d'armes légères et de munitions destinées à la défense de ce pays. »

Le 15, la Tunisie touche ainsi 850 fusils et 70 mitraillettes. Elle avait demandé à la France « un millier de fusils et de fusils mitrailleurs »[1].

Un grand journal américain, le *Washington Post*, résume les mobiles des deux alliés : « Il est plus dangereux pour le monde libre de s'aliéner la Tunisie que de voir quelques fusils passer aux rebelles d'Algérie »[2].

Cela revient à dire que la situation en Afrique du Nord n'est plus du seul domaine de la politique française, mais intéresse l'ensemble de la politique mondiale.

Une crise significative se produit ainsi au sein de l'Alliance atlantique. Les milieux politiques français opposés à toute négociation avec les dirigeants algériens rebelles alimenteront leur campagne hostile déjà au gouvernement Gaillard de cette querelle entre alliés.

Pour eux, toute intervention des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne au sujet de l'Afrique du Nord revêt les aspects d'une intervention directe dans les affaires intérieures françaises.

Dans ce climat lourd commence, dans la dernière semaine de novembre, un double débat : à Paris, le 26 novembre, devant l'Assemblée nationale, réexamen de la loi-cadre qui avait déjà fait capoter le gouvernement Bourgès-Maunoury ; à New York, le 27 novembre, ouverture des dossiers algériens devant la Commission politique des Nations Unies.

Aux Nations Unies, l'affaire se termine – provisoirement – le 6 décembre par un vote sans résultat : 37 voix contre 37. Un nouveau répit est donc laissé à la France.

A Paris, le débat va durer jusqu'au 31 janvier. Ce jour-là, l'Assemblée nationale adopte définitivement la loi-cadre. Désormais, l'Algérie fera partie, certes, *intégrante* de la France mais cette loi reconnaît et garantit la personnalité algérienne. Elle prévoit aussi, à moyenne échéance, l'autonomie des territoires algériens, la création d'institutions fédératives et d'une cour

arbitrale, ce qui est à l'opposé de la première de ces décisions.

L'égalité des droits politiques est reconnue aux Musulmans.

La loi électorale prévoit le collège unique tempéré par diverses propositions qui permettent aux minorités européennes d'avoir un nombre suffisant de représentants.

Mais la loi-cadre ne prendra effet pour les élections que « trois mois après le retour au calme ». Quant aux organes de la fédération, leur mise en place se fera *deux ans après* ce même « retour au calme ».

Malgré ces précautions, les partisans de l'Algérie française sont mécontents. Prenant la parole une dernière fois dans les débats, Jean-Louis Tixier-Vignancour résume ainsi leur opinion :

« Je persiste à considérer (ce texte) comme inopportun, dangereux et menaçant pour l'avenir même de l'Algérie française… »

Le député souligne que le texte a « suscité une hostilité unanime des Français d'origine européenne en Algérie, que la Fédération des maires d'Algérie, que le Comité d'entente des anciens combattants, que l'Association générale des étudiants, que la Fédération des Chambres d'agriculture s'étaient unanimement prononcés contre un projet qui risquait de faire écraser sous la loi du nombre la communauté européenne par la communauté musulmane.

» Je crains que ceux qui ménageront par le vote de la loi-cadre un avenir de fer et de sang à l'Algérie française ne soient pas justiciables des seules sévérités de l'histoire, mais qu'ils le soient aussi de la Haute Cour de la France retrouvée. »

De son côté, le FLN, dans un communiqué, déclare que « la loi-cadre ne contient rien de neuf et constitue une prétention ridicule au démembrement de l'Algérie ».

Le MNA « considère que la loi-cadre ne pourra jamais être appliquée, même si elle est imposée par la force des armes ».

Apparemment, l'heure n'est plus aux compromis. Depuis plusieurs semaines d'ailleurs, sur le terrain même, la situation se tend à l'extrême.

En Tunisie, on l'a vu, le président Bourguiba n'est plus en mesure d'empêcher l'organisation d'opérations et de coups de main contre l'armée française à partir du territoire tunisien.

Du côté français, il a été décidé d'isoler la frontière par un double barrage électrifié, truffé de mines et placé constamment sous les feux croisés de l'artillerie. La décision est approuvée par le ministre de la Défense nationale de l'époque, d'où le nom de la « ligne Morice » donné à cet ouvrage. Mais, en ce début d'année, le travail entrepris par le génie n'est pas encore terminé. Les bandes rebelles s'infiltrent toujours et opèrent de manière moins massive, mais tout aussi meurtrière.

Tandis que les gouvernements français et tunisien cherchent le moyen de supprimer les points de friction et de déboucher sur une négociation globale, les rebelles paraissent multiplier volontairement les incidents à partir du

territoire tunisien, afin de creuser le fossé entre Tunis et Paris.

Il apparaît à l'évidence que le FLN recherche une intervention internationale qui permettrait de surenchérir entre l'Est et l'Ouest.

Le conflit algérien a en effet beaucoup pesé sur les participants de la Conférence des peuples afro-asiatiques qui s'est tenue au Caire du 26 décembre 1957 au 1er janvier 1958.

Plus de 500 délégués venus de 49 pays ont dénoncé la politique de la France en Algérie et accusé les Etats-Unis de fournir des armes pour « exterminer le peuple algérien ».

Or, au lendemain même de l'ouverture de la conférence, l'Union soviétique a officiellement proposé aux représentants réunis au Caire d'offrir une aide inconditionnelle à leur pays.

« Dites-nous ce dont vous avez besoin et nous vous aiderons dans la mesure de nos moyens… Il s'agit d'assurer votre indépendance économique… »

Le FLN estime que Londres et Washington ne pourront longtemps laisser un des membres de l'OTAN mener en Algérie une politique dont le résultat serait de rejeter les peuples afro-asiatiques vers Moscou.

En difficulté à l'intérieur même de l'Algérie, où la lutte coûte cher et où les récents succès de l'armée française dans la bataille d'Alger affaiblissent sa position, le FLN paraît tenter de forcer le destin par l'internationalisation du conflit à partir du territoire tunisien.

Le 2 janvier, l'ambassadeur de France en Tunisie, Georges Gorse, réussit à obtenir la ratification d'une convention judiciaire franco-tunisienne.

Le 9 janvier, le président Bourguiba se déclare favorable au principe d'un accord général d'alliance avec la France, sous réserve de l'évacuation, dans un délai rapproché, des troupes françaises stationnées en Tunisie.

Le 11 janvier, des rebelles algériens partent de leur base tunisienne, franchissent la frontière, tendent une embuscade à une patrouille française, tuent 16 soldats et font 4 prisonniers qu'ils ramènent avec eux en Tunisie, dans la région de Sakhiet Sidi Youssef.

Le gouvernement français proteste auprès du gouvernement tunisien. Il réclame la libération immédiate des soldats enlevés.

Le ministre des Affaires étrangères, Christian Pineau, insiste particulièrement sur la « responsabilité tunisienne ». Dans la note qu'il remet à l'ambassadeur de Tunisie, Mohamed Masmoudi, il précise que des « camions de la garde tunisienne se trouvaient de l'autre côté de la frontière… que « 300 rebelles » avaient été engagés dans l'opération… que cette dernière n'avait « pu être organisée sans l'accord ou au moins la connaissance des autorités tunisiennes ».

Le gouvernement tunisien rejette la note de protestation française. L'accrochage ne s'étant pas produit sur son territoire, il refuse d'en assumer la responsabilité. Il ne voit nulle part la preuve que les prisonniers ont été conduits en Tunisie. Quant aux camions de la garde nationale présents à

l'heure de l'embuscade, ils prouvent que l'armée tunisienne se tenait prête à empêcher toute incursion des rebelles.

En France, l'opinion s'émeut. En Algérie, elle s'enflamme. Le Comité d'entente des anciens combattants se réunit à Alger pour rédiger un télégramme à l'intention du président du Conseil. Il demande l'envoi d'un ultimatum à Bourguiba.

A Paris, des députés interpellent le gouvernement. Me Isorni demande « quelles mesures de représailles compte ordonner le gouvernement afin de mettre un terme aux actes d'hostilité du gouvernement tunisien ».

Le commandement en Algérie demandait le droit de riposter aux attaques parties du territoire tunisien. Il demande de pouvoir désormais user du droit de suite.

Le Conseil des ministres hésite à donner cette autorisation lourde de conséquences. Il examine la question le 15 janvier, sans prendre de décision.

Auparavant, le président Félix Gaillard veut tenter une ultime démarche. Il décide d'envoyer deux membres de son cabinet à Tunis : son chef de cabinet, Larché, et le général Buchalet, conseiller militaire à la présidence du Conseil. Ils sont porteurs d'un message personnel au président Bourguiba.

Ils arrivent à Tunis le 16. Le chef du gouvernement français insiste particulièrement dans son message sur l'extrême importance que revêt avant tout à ses yeux le sort des prisonniers :

> « Monsieur le Président,
>
> Je demande à M. Larché, mon chef de cabinet, qu'accompagne le général Buchalet, de vous remettre cette lettre et d'être auprès de vous, à un tournant particulièrement grave de nos relations, l'interprète de mes préoccupations et de mes inquiétudes.
>
> « Malgré les démarches pressantes de notre ambassadeur, le gouvernement tunisien n'a pas été en mesure de provoquer la restitution des quatre militaires français enlevés sur son territoire le 11 janvier, à la suite d'une embuscade tendue par les rebelles algériens près de Sakhiet Sidi Youssef.
>
> « L'attitude négative du gouvernement tunisien à ce sujet ne peut qu'aggraver dangereusement le sentiment déjà courant en France des difficultés qu'éprouvent les autorités tunisiennes à assumer leurs responsabilités sur leur propre territoire. Elle accroîtra le doute répandu dans l'opinion française sur la confiance qu'il convient d'attacher à leur volonté de mener à terme les négociations commencées et la valeur même des engagements qui pourraient être pris.
>
> « Le gouvernement français a dû, dans ces conditions, prendre aujourd'hui la décision d'interrompre les conversations en cours…
>
> « Le chef de l'Etat tunisien ne peut tolérer l'enlèvement, à plus forte raison la détention, de militaires d'un pays ami. Il ne peut se refuser de mettre toute son autorité en jeu pour qu'ils soient rendus au pays.
>
> « Dans le cadre plus général de l'attitude de la Tunisie envers la rébellion algérienne, je tiens enfin à marquer *le caractère pressant et la gravité de mon appel*. »

Le président Bourguiba refuse de recevoir le général Buchalet parce qu'il a servi en Tunisie et que son envoi constitue ainsi un affront à ses yeux.

Une dernière intervention de l'ambassadeur Georges Gorse reste sans résultat.

C'est la rupture. Paris décide le rappel de son ambassadeur.

Le 29 janvier, après un débat difficile à l'Assemblée nationale, au sujet

de l'incident du 11, le gouvernement autorise le droit de suite. Dans son esprit, il paraît ne pas faire de doute que l'ordre d'intervenir en territoire étranger doit émaner de Paris et qu'il ne saurait s'agir d'opérations combinées air-terre, mais seulement de raids terrestres.

Mais le commandement en Algérie ne paraît pas l'avoir compris ainsi. Selon *l'Express* du 20 février 1958, à la « directive gouvernementale de la fin janvier autorisant des *ripostes terrestres*, était venue s'ajouter une nouvelle directive autorisant des *représailles par air* ».

Un projet d'opération aérienne avait été préparé par le général Jouhaud, commandant la région aérienne, soumis le 1er février – entre autres projets – au secrétaire d'Etat à l'Air, Christiaens, de passage à Alger, envoyé pour accord au chef d'état-major général, le général Ely, et autorisé en retour par lui deux jours plus tard, précisait ce journal.

Le 7 février, un avion militaire français effectue un vol de reconnaissance à l'ouest de la frontière algéro-tunisienne, aux abords des postes avancés français.

Comme il arrive à hauteur du petit village de Sakhiet Sidi Youssef, situé de l'autre côté de la frontière, en territoire tunisien, l'avion français essuie un tir de mitrailleuses servies par des combattants du FLN et placées en territoire tunisien.

Le lendemain, au même endroit, nouvelle attaque : cette fois, l'appareil visé est atteint par plusieurs projectiles.

C'est le dix-septième incident survenu près de Sakhiet Sidi Youssef et, souligne l'état-major d'Alger, la trentième intervention menée par des combattants algériens installés et entraînés sur le sol tunisien.

La riposte est décidée dans l'heure qui suit l'attaque du 8 et pour le jour même. L'ordre de bombarder Sakhiet Sidi Youssef est donné par le général d'aviation Challe qui en a référé à son supérieur hiérarchique, le général Jouhaud.

Le colonel commandant le Groupement aérien tactique de Constantine est chargé de l'application de cet ordre : 11 bombardiers moyens B 26, 6 Corsair et 8 Mistral décollent, franchissent la frontière à 11h05, lâchent des bombes de 250 kg sur le village et mitraillent les cantonnements et les positions du FLN, situés non loin de là.

Le samedi, à Sakhiet Sidi Youssef, c'est jour de marché. En outre, des camions de la Croix-Rouge internationale chargés de vivre sont arrivés là le matin même. Une distribution aux réfugiés algériens est en cours.

Le nombre de victimes est élevé : plus de 70 morts et une centaine de blessés. Et, parmi ces victimes, 20 enfants.

La nouvelle du bombardement parvient à Paris alors que la plupart des membres du gouvernement sont en week-end dans leur circonscription.

Le premier à l'apprendre est par hasard le ministre des Finances, Pierre

Pflimlin, resté à travailler rue de Rivoli.

Jacques Chaban-Delmas, le ministre de la Défense nationale, est à Bordeaux. Il est informé par téléphone en fin d'après-midi par son directeur du cabinet, Guillaume Widmer.

Le ministre de l'Algérie, Robert Lacoste, se trouve en voyage d'inspection à Djidjelli. C'est le colonel Bigeard qui le met au courant au moment où il descend de l'hélicoptère qui l'a transporté d'Alger à Djidjelli.

Le ministre des Affaires étrangères, Christian Pineau, sait ce qui est arrivé le dernier, après le président du Conseil, Félix Gaillard.

En fait, à Paris, la première personne à connaître officiellement la nouvelle est l'ambassadeur de Tunisie, Mohamed Masmoudi. La radio a simplement annoncé le raid sur Sakhiet, au vu des premières dépêches d'agence. Mme Masmoudi en parle à son mari. Mais, pour l'instant, ce ne pourrait jamais être que le trentième incident de frontière.

A treize heures, l'ambassadeur Masmoudi est fixé sur l'importance de l'événement : son téléphone sonne. A l'autre bout du fil : le président Bourguiba.

L'affaire est grave. Il y a des morts, « plusieurs dizaines de morts, des femmes, des enfants, précise le chef de l'Etat tunisien. Rentrez immédiatement à Tunis après avoir protesté officiellement auprès du gouvernement français. »

Au Quai d'Orsay, ce samedi-là, à 13 heures passées, il n'y a plus grand monde. L'ambassadeur demande à joindre au plus tôt le secrétaire général, Louis Joxe.

A 14h30, Edgar Faure appelle Masmoudi. Lui aussi a entendu la nouvelle à la radio, il veut savoir ce qu'elle signifie. Devant les proportions de l'affaire et le fait que l'ambassadeur ne parvient à joindre aucune personnalité officielle, il propose d'appeler Félix Gaillard à Barbezieux.

Le président du Conseil ne sait rien. Il pense, comme Masmoudi avant l'appel de Tunis, qu'il s'agit d'un incident de portée limitée.

Même sentiment pour Louis Joxe qui accepte toutefois de regagner son bureau du Quai d'Orsay pour y recevoir l'ambassadeur. Depuis plusieurs mois, Français et Tunisiens échangent régulièrement des protestations officielles. Cette fois, le ton est beaucoup plus vif, l'entretien plus bref, la rupture inévitable. Masmoudi se retire, après avoir informé Louis Joxe des instructions qu'il a reçues : il doit regagner Tunis par le prochain avion.

Toutefois, à la réaction du secrétaire général Louis Joxe, à celle d'Edgar Faure, à celle de tous les interlocuteurs qu'il appelle au téléphone ou dont il reçoit les appels – interlocuteurs habitués des couloirs du pouvoir – l'ambassadeur pressent que le gouvernement pourrait ne pas avoir arrêté lui-même la décision de bombarder Sakhiet Sidi Youssef. Comme il s'entretient – toujours par téléphone – avec Mendès France, une idée lui vient : voir de Gaulle avant de regagner Tunis. Mendès France, à qui il demande son avis, approuve pleinement.

Contact est alors pris avec Colombey-les-Deux-Eglises par l'intermédiaire d'Olivier Guichard, gaulliste de toujours. Le général de Gaulle accepte de recevoir Mohamed Masmoudi le lendemain dimanche.

Pendant ce temps, le président Bourguiba, qui passait son week-end dans sa maison de famille à Monastir, est rentré précipitamment à Tunis. Il réunit sur-le-champ ses ministres. Des décisions sont prises très rapidement : interdiction aux troupes françaises de se déplacer en dehors de leur cantonnement, demande d'évacuation totale de l'armée française et de la base de Bizerte, possibilité d'un recours aux Nations Unies.

Bourguiba attend la réaction officielle de Paris.

Il lance un appel sur les antennes de Radio-Tunis pour inciter les populations à garder leur sang-froid :

« Je vous demande de rester calmes, de veiller à la sécurité du territoire et de ne pas oublier que nous sommes tous responsables de la vie des Français qui se trouvent en Tunisie, et de leurs biens. Notre différend est avec la France et l'armée française… La bataille pour l'évacuation du territoire tunisien commence. »

La presse tunisienne réserve évidemment une très large place aux informations venues de Sakhiet Sidi Youssef.

Les représentants de la Croix-Rouge, qui ont été les témoins de l'affaire, confirment la mort de dizaines de civils et de plusieurs écoliers. Plusieurs journalistes français sont sur les lieux et rapportent un témoignage visuel des dégâts.

Ces témoignages sont contredits par le rapport officiel envoyé à Paris par le commandement en Algérie.

« Les photographies aériennes, les comptes rendus des pilotes indiquent que le village de Sakhiet Sidi Youssef est intact aux neuf dixièmes. Seuls ont été atteints les objectifs militaires… Les emplacements de DCA situés dans le village ont été détruits à 80 %, la mine à 50 %. »

Pas un mot des camions de la Croix-Rouge. Les pilotes ne les ont pas aperçus.

A Paris, la seule réaction officielle émane, le samedi soir, du ministre de la Défense nationale, Jacques Chaban-Delmas :

« Nos aviateurs n'ont pas fait autre chose que d'exercer un droit de légitime défense… Il faut de nouveau insister sur le fait que la Tunisie est devenue une base logistique opérationnelle très évoluée et que sans son intervention incessante, les opérations en Algérie auraient déjà connu leur terme. »

C'est le rappel de la position maintes fois exprimée par le gouvernement français. C'est justement pour éviter de perdre à la frontière est les avantages gagnés sur le terrain, à l'intérieur de l'Algérie que le gouvernement français avait à plusieurs reprises engagé la Tunisie à négocier. C'est l'amorce de la

négociation qui a poussé le FLN à brusquer les événements. Le lendemain du bombardement de Sakhiet Sidi Youssef, il peut enregistrer avec satisfaction cette phrase prononcée aux obsèques des victimes par le second de Bourguiba, Bahi Ladgham : « Cette agression aura comme première conséquence de cimenter davantage l'union entre Algériens et Tunisiens. »

Le jour même de ce discours, les agriculteurs français et leurs familles, soit au total près de 600 personnes vivant dans les régions frontalières, sont invités à évacuer leurs propriétés. Cinq consulats français sont fermés. Dans certaines villes, les Français non résidents se voient refoulés vers Tunis. A Beja notamment, où plusieurs bataillons de rebelles en uniforme se regroupent, à bonne distance de la frontière, et où les journalistes n'ont plus accès.

Avant même que le gouvernement français ait officiellement défini son attitude, l'ambassadeur de France à Washington, Hervé Alphand, est convoqué au Département d'Etat par John Foster Dulles. Les Etats-Unis font savoir qu'ils souhaitent éviter à tout prix un débat aux Nations Unies. Certes, leur souci est de ne pas mécontenter leur alliée française, mais avant tout il ne peut être question pour eux de s'aliéner l'amitié des peuples arabes.

Foster Dulles informe aussi l'ambassadeur qu'il prêchera aux Tunisiens la modération.

En termes diplomatiques, c'est déjà s'entremettre. En fait, Dulles veut aller plus loin. Il souhaite faire admettre un arbitrage américain sous couvert du concours amical des partenaires atlantiques de la France. Voici pourquoi Washington demandera à Londres de se joindre à sa tentative de médiation. Dulles a semble-t-il déjà en tête l'opération Bons offices qui va se développer dans les jours suivants.

C'est également la modération que recommande de Gaulle à Masmoudi, mais pour des raisons exactement contraires. Le général est hostile à toute entremise étrangère, et en particulier des alliés atlantiques. Il préférerait un accord amiable entre les deux gouvernements.

A l'heure où Hervé Alphand s'entretient, au Département d'Etat, de Gaulle écoute l'ambassadeur de Tunisie qu'il a fort aimablement accueilli.

« Naturellement, dit-il en substance, l'affaire algérienne est trop grave pour qu'on ne s'en soucie pas… Pour l'heure, je ne crois pas que les Français soient pour cette guerre. Vous la subissez, c'est vrai, nous la subissons…

» Maintenant, il ne faudrait tout de même pas exagérer la portée de cet acte. La France et la Tunisie et l'Afrique du Nord ont un avenir commun, autour de la Méditerranée… C'est une loi géographique. Alors il ne faut pas compliquer les problèmes par des initiatives inconsidérées… »

Quelques heures plus tard, l'ambassadeur de Tunisie, qui a regagné Paris, publie un bref communiqué : « J'ai cru de mon devoir de rencontrer celui qui incarne la vraie conscience française… » Puis il s'embarque pour

Tunis.

Au moment où il prend l'avion, le lundi 10 février, le cabinet du général publie le communiqué suivant :

« Le général de Gaulle a écouté ce que l'ambassadeur a cru devoir lui dire au sujet, tant des récents incidents à la frontière franco-tunisienne que des vues de son gouvernement quant au règlement des problèmes de l'Afrique du Nord, pour autant que ceux-ci concernent la République tunisienne. Le général a répondu à M. Masmoudi qu'il souhaitait que du côté tunisien on ne laisse pas les présentes difficultés compromettre l'avenir en ce qui concerne l'association de la France et de la Tunisie. Cette association est en effet, de l'avis du général de Gaulle, plus désirable que jamais pour l'Occident et pour le monde. »

Les exégètes lancent les hypothèses à partir de ce texte : de Gaulle condamne-t-il l'initiative de Sakhiet Sidi Youssef au nom des intérêts occidentaux ? Espère-t-il un retrait de la plainte tunisienne aux Nations Unies ? etc.

Le gouvernement français, pour sa part, a décidé d'approuver *a posteriori* l'initiative des militaires.

« Aucune loi internationale n'oblige un pays à accepter indéfiniment d'être attaqué d'un territoire voisin », déclare Félix Gaillard.

Mais, au gouvernement, plusieurs ministres ont fait des réserves sur cette approbation. Le lundi matin, le ministre des Affaires étrangères, Christian Pineau, déclare au journaliste américain, Joseph Alsop : « C'est une triste erreur. »

Est-ce la décision elle-même qu'il considère comme une erreur, ou le fait qu'il y ait eu des victimes civiles tunisiennes ? Pour Joseph Alsop, c'est une condamnation du bombardement.

Pineau démentira. Le journaliste ne démentira pas.

Paul Reynaud déplore, pour sa part, « les immenses inconvénients que la riposte présente sur le plan politique ». Inconvénients que « ne compenseront pas, estime-t-il, les avantages sur le plan militaire ».

Edgar Faure se dit « confondu devant une telle concordance d'erreurs ».

A l'Assemblée nationale, plusieurs députés interpellent le gouvernement. Ce dernier doit accepter le débat qui a lieu le mardi 11 dans l'après-midi.

Les attaques portent moins sur les raisons de l'intervention que sur la responsabilité de la décision.

Le président du Conseil, dans sa réponse, couvre, cette fois sans aucune réserve, le commandement en Algérie :

« Pouvions-nous, déclare-t-il à la tribune, alors que nous connaissions l'appui que les fellagha trouvent sur le territoire tunisien, alors que nous connaissions l'importance de cet appui dans la lutte qui nous est imposée, demander à notre armée de rester impassible, les bras croisés, de recevoir des coups et de ne jamais les rendre ?…

» Depuis des mois, non pas seulement ce gouvernement mais le précédent, avaient autorisé l'armée à user au moins de son droit de légitime défense. Elle en avait usé jusqu'à ce jour avec les plus grands ménagements, faisant preuve d'un grand sang-froid.

» … Qu'elle le veuille ou non, qu'elle y ait été conduite plus par les événements que par sa volonté, la Tunisie s'est néanmoins progressivement placée à notre égard en état de belligérance. Nous n'avons pu découvrir aucun indice qui nous montre qu'elle s'était efforcée d'échapper à cette situation.

» Il n'y a pas de loi internationale qui exige qu'un Etat attaqué à partir d'un territoire voisin accepte indéfiniment un tel état de choses.

» Les instructions données à l'occasion de la riposte du 8 février ont eu le souci d'atteindre essentiellement les objectifs militaires qui représentaient pour nos forces – les événements du 11 janvier en sont une tragique démonstration – un danger grave et permanent… »

Après cette approbation du gouvernement, vient celle de l'Assemblée par 339 voix contre 179.

Le débat aura permis aux députés d'entendre un des leurs, Marcel Bouyer, proclamer en conclusion : « Il est à souhaiter que cet incident soit l'avertissement à M. Bourguiba que si l'Assemblée trouve en elle-même une majorité prête à l'abandon, l'armée, elle, saura par tous les moyens conserver l'Algérie à la France. »

Pendant que les députés se préoccupent de ce qui s'est passé le samedi 8, l'affaire connaît d'autres développements sur le plan international.

Le président Bourguiba annonce officiellement que la Tunisie a décidé de déposer une plainte au Conseil de sécurité des Nations Unies.

La presse tunisienne souligne que le bombardement a été effectué à l'aide de matériel américain – B 26 et chasseurs bombardiers Corsair – livrés au titre de l'Alliance atlantique.

Une photographie prise à Sakhiet Sidi Youssef montre une bombe fichée en terre : une bombe de 250 kg de fabrication américaine.

Le journal tunisien *L'Action*, dont le prestige est grand dans tous les pays nouvellement indépendants, écrit : « Une chose est claire : pour être respecté, en 1958, on ne peut plus être l'ami de l'Occident. Pour être considéré et courtisé, il faut être Nehru, Tito ou Nasser… »

Au sein de l'OTAN, plusieurs pays désapprouvent le raid et mettent la France en accusation.

Les Etats-Unis sont donc doublement inquiets, ou feignent de l'être, pour justifier leur intervention.

Foster Dulles, qui n'avait pas caché à l'ambassadeur de France à Washington sa volonté d'intervenir, fait, le mardi 11 au soir, un pas de plus vers le but qu'il s'est fixé.

Devant les journalistes accrédités à la Maison-Blanche, il déclare : « Les Etats-Unis estiment que l'affaire algérienne est une affaire intérieure française, mais qu'ils ne s'arrêteraient pas à des considérations juridiques si

l'examen de ce problème au sein de l'Organisation atlantique (ou d'une autre organisation) devait amener une amélioration de la situation. »

Cet intérêt manifesté par les Américains est bien accueilli par le président Bourguiba.

Pris entre les Algériens et les Français, qui entretiennent les uns et les autres leurs armées sur son territoire… inquiet de la tournure que prennent les événements et de la menace d'une « reconquête » de la Tunisie qu'il paraît sincèrement redouter, il recherche l'arbitrage des Etats-Unis.

Aussi ne précipite-t-il pas le cours des événements. S'il maintient le blocus des casernes et des camps de l'armée française, s'il laisse les barrages sur les routes, il ne cherche pas à provoquer un nouvel incident.

Le 13, Félix Gaillard proteste officiellement contre ce blocus, mais propose d'entamer, sinon une négociation, du moins des pourparlers.

Bourguiba prend la parole au micro de Radio-Tunis. Il laisse entendre qu'une médiation américaine pourrait éviter peut-être le débat aux Nations Unies.

Et pour bien montrer que le discours s'adresse davantage à Washington qu'à Paris, il charge le soir même le délégué tunisien à l'ONU, Mongi Slim, de déposer officiellement la plainte de son pays au Conseil de sécurité.

C'est, nous le savons, un débat aux Nations Unies que redoute le plus Foster Dulles. D'autant que la France, ne pouvant reculer, doit à son tour porter plainte pour « violations répétées de la frontière par les éléments venus de Tunisie » et contre la « fermeture arbitraire de ses consulats ».

Le 14, Bourguiba maintient la pression en organisant à travers le pays de grandes manifestations populaires.

Le ministre des Affaires étrangères, Christian Pineau, entendu par la commission *ad hoc* de l'Assemblée nationale, n'écarte pas, ce même vendredi 14 février, la possibilité d'une « médiation américaine »… mais, ajoute-t-il, « s'il y avait une intervention d'un tiers, elle ne pourrait pas être un arbitrage. Ce ne pourrait être que des *Bons offices. »*

Le week-end vient opportunément apporter deux jours de répit, mis à profit par les diplomates pour mettre au point la forme que pourraient revêtir ces Bons offices et, dès le lundi 17 février, Foster Dulles propose officiellement cette formule destinée « à rapprocher les points de vue de la France et de la Tunisie ».

Pour ménager la susceptibilité française et atténuer l'effet d'une intervention directe américaine, Washington demande à Londres de participer à cette mission de conciliation.

Le président du Conseil, Félix Gaillard, et le président Bourguiba, acceptent la formule proposée, tandis que le Conseil de sécurité ajourne *sine die* son débat, sur proposition du délégué japonais ! Les Russes ne font pas opposition.

Le 24 février, « Messieurs Bons offices », comme on les appelle déjà, arrivent à Paris.

Ils sont deux : un Américain immense et jovial, Robert Murphy[3], un Anglais mince et glacial, Harold Beeley. Le président Gaillard les reçoit le jour même. Le 26, ils sont à Tunis. Le président Bourguiba les rencontre à deux reprises, à quarante-huit heures d'intervalle.

Le 2 mars, à nouveau à Paris, Robert Murphy est optimiste : « Il n'y a pas, déclare-t-il, dans la situation actuelle, de problèmes que des hommes d'Etat capables et prévoyants ne puissent résoudre… »

L'optimisme dont fait preuve le diplomate américain semble aux observateurs les moins perspicaces bien exagéré, si l'on s'en tient aux résultats obtenus et publiés à Paris et à Tunis.

Avant même l'arrivée de « Messieurs Bons offices », les gouvernements français et tunisien avaient défini leur attitude respective.

« Les Bons offices, cela consiste purement et simplement à mettre en relation les deux parties… Rien d'autre. Il ne faut pas confondre avec la médiation ou l'arbitrage. Un médiateur suggère des solutions. Un arbitre apporte des solutions. Nous n'accepterons ni l'un, ni l'autre. »

Cette déclaration, faite par un collaborateur du ministre de l'Algérie, Robert Lacoste, précède de peu un commentaire de « bonne source » sur la position du gouvernement français.

Paris fait valoir qu'il ne peut être question de parler, au cours de ces négociations indirectes, du sort de Bizerte et de la situation en Algérie.

Les Bons offices doivent porter uniquement sur la situation des troupes françaises stationnées sur le territoire tunisien.

A Tunis, les Bons offices signifient tout autre chose. Il s'agit de vider l'abcès, d'étendre le débat à l'ensemble des rapports entre la France et l'Afrique du Nord. Bizerte donc, mais encore l'Algérie, sont de la compétence de MM. Beeley et Murphy.

« Ou bien les Français sont disposés à parler de l'Algérie, ou bien il n'y aura pas de Bons offices, dit-on dans l'entourage de Bourguiba.

Le président de la République tunisienne espère ainsi, selon une technique dont il a déjà éprouvé l'efficacité – le bourguibisme – arriver, de proche en proche, par concessions successives des Français, des Anglais et des Américains, à atteindre le but qu'il s'est fixé : devenir non seulement le libérateur de son pays, mais le « combattant suprême » du Maghreb tout entier.

Pourquoi cette ambition ? Parce qu'il redoute, semble-t-il, la création à ses frontières d'une Algérie nassérienne, à l'heure où Le Caire penche déjà vers Moscou et désigne Bourguiba comme le « complice de l'impérialisme américain ».

Bourguiba ne désire pas entraîner la Tunisie dans l'aventure que proposait le colonel Nasser quelques mois plus tôt à la « Voix des Arabes », à l'occasion du conflit algérien :

« … Nous faisons partie de l'Afrique du Nord ou bien l'Afrique du Nord fait partie de nous. »

Bourguiba veut au contraire maintenir les liens qui unissent la Tunisie au monde occidental. Il le déclare, en cette dernière semaine de février, à un envoyé spécial du magazine américain *Newsweek* qui lui demande ce qu'il ferait si l'Occident lui refusait son aide :

« Je n'accepterai jamais l'aide de Nasser ou de l'Union soviétique. Je ne me rangerai jamais de leur côté. Mais je ne puis vous dire ce que fera le peuple tunisien si la situation s'aggrave… Mais, même si mon peuple me demandait de me tourner vers Nasser et l'Union soviétique, je ne le ferais pas. J'attendrais que l'on m'écarte du pouvoir ou je démissionnerais. Car, si l'Amérique nous déçoit, c'est que j'aurai échoué. »

Dès lors, ce qui apparaissait à l'origine comme une hypothèse de l'opposition devient réalité politique : le gouvernement français se trouve insensiblement entraîné dans une direction déplaisante pour son prestige, inacceptable du point de vue national. Une intervention étrangère dans ses propres affaires.

On peut voir, le 27 février, un dessin de Jean Effel publié dans l'un des plus grands hebdomadaires de Paris, représentant Murphy en infirmier de « l'American Hospital », faisant une piqûre de morphine à Félix Gaillard dont la main laisse échapper le dossier de l'Afrique du Nord. Un homme se baisse pour le ramasser. C'est John Foster Dulles, qui tient déjà sous le bras un dossier intitulé : Finances françaises, et qu'il a pris à un malade couché dans un lit voisin. Un « malade » nommé Jean Monnet.

Pour légende : *Les Murphynomanes*.

Car, en ce début de l'année 1958, le président Gaillard a bien d'autres soucis, et l'opinion d'autres objets d'inquiétude ou de passion.

La situation économique et financière, critique lors de la longue crise gouvernementale de l'automne, ne s'est pas améliorée.

Un envoyé spécial de Félix Gaillard est parti en janvier à Washington pour obtenir une aide américaine. Cet envoyé, c'est précisément Jean Monnet, l'une des « victimes » de la verve de Jean Effel.

Envoyé en mission aux Etats-Unis au mois de janvier, il obtient 131 millions de dollars du Fonds monétaire international, 274 millions de dollars sous forme de facilités de crédit consentis par le gouvernement des Etats-Unis et 250 millions de dollars de l'Union européenne de paiements.

Ces prêts sont accordés sous certaines conditions et en particulier obligent la France à limiter ses dépenses publiques et ses déficits budgétaires. Certaines de ces conditions sont tout à fait habituelles dans ce genre d'opérations. Ainsi est-il précisé qu'il ne s'agit pas de facilités de trésorerie supplémentaires : les crédits de l'Union européenne des paiements sont affectés aux Fonds de stabilisation des changes ; les crédits du Fonds

monétaire international vont à la construction. Mais cela n'empêche pas qu'une véritable campagne accuse le gouvernement de s'être laissé imposer des conditions politiques par les Etats-Unis.

La presse se fait l'écho de certaines de ces rumeurs, ainsi que les milieux politiques, au Parlement notamment.

Fait exceptionnel, le président du Conseil, Félix Gaillard, devant le développement de cette campagne, juge utile de s'expliquer publiquement. Il le fait dans une déclaration officielle : « Ces différentes aides n'ont pas été consenties à la suite de négociations politiques. Elles ne sont pas davantage assorties de conditions politiques.

» Elles ont été obtenues à la suite d'un examen détaillé et approfondi de la situation de la France. »

Les rumeurs persisteront, néanmoins, durant le mois de février et le début du mois de mars. En fait, cette période correspond à la préparation du débat sur la deuxième partie de la loi de finance.

L'impasse budgétaire, c'est-à-dire finalement le déficit à combler par des moyens extraordinaires, atteint un niveau record. Pour la réduire – il n'est pas question de la supprimer – on rogne sur les crédits de fonctionnement des administrations publiques, sur le budget des travaux publics (c'est cette année-là que les péages d'autoroute sont mis en vigueur) et l'on vend même des terrains militaires !

Au total, les dépenses civiles ordinaires sont réduites de 9 %, les crédits militaires de 16 % et – ce qui est très grave – les crédits d'investissement de 20 %.

La réduction des crédits militaires suscite une véritable levée de boucliers. Comment, en pleine guerre d'Algérie, retirer des moyens à l'armée ? Cette dernière paraît soudain l'objet de toutes les sollicitudes. Tandis que le budget est à l'étude devant la Commission de finances, on se soucie du moral de la troupe et du « malaise des officiers ».

Un débat a même lieu, le 4 février, à l'Assemblée nationale sur les promotions des officiers.

Deux députés ont déposé des demandes d'interpellation sur les conditions dans lesquelles ont été effectuées plusieurs promotions d'officiers supérieurs et généraux.

Depuis plusieurs jours, une « guerre des communiqués » a été déclenchée. La presse fait état de la démission du général-inspecteur de l'artillerie et de certaines sanctions appliquées à des officiers généraux.

C'est le type même de débat dangereux, parce que démagogique. Pénible, il sera en outre, par la tournure qu'il prendra, humiliant pour l'Assemblée nationale.

Certains affirmeront que le but recherché par l'opposition nationaliste était précisément celui-là, dans le cadre d'une entreprise systématique de dénigrement du système des partis. D'autres soutiendront que c'est exactement le contraire… Le Parlement se serait déconsidéré, faisant le jeu de

ses adversaires.

Quoi qu'il en soit, le 4 février, le gouvernement Gaillard prend à nouveau un rude coup dans l'opinion. Pourtant, dans les faits, c'est l'ancien ministre de la Défense nationale qui se trouvait en cause, le principal tableau d'avancement contesté remontant au printemps 1957…

Le 4 février 1958, il devait seulement s'agir de fixer une date pour la discussion des deux interpellations. Mais le débat va néanmoins s'ouvrir le jour même.

Le député Beauguitte parle d'une crise de confiance dans l'armée : « Un malaise qui sévit et qui est extrêmement grave. »

Pour le député, les causes de ce malaise sont d'abord d'ordre matériel : « Les cadres considèrent que la grille de la fonction publique ne leur a pas été spécialement favorable. »

Les causes sont également intellectuelles et morales, poursuit-il : « Intellectuelles en raison de l'incertitude actuelle du rôle exact de l'armée devant l'évolution des moyens et des formes de la guerre, à une époque où on ne sait même pas qui commande en haut lieu »…

Il en vient aux cas concrets, aux anomalies qui ont présidé, selon lui, à certaines nominations.

« […] un lieutenant-colonel d'infanterie qui ne remplit pas les conditions pour être promu, devant se trouver atteint par la limite d'âge de colonel avant d'avoir pu accomplir deux ans de service dans ce grade est inscrit au tableau.

» […] un lieutenant-colonel d'artillerie, bien que nettement primé par d'autres en raison de leurs services de guerre et qui n'a pas satisfait aux conditions de temps de service régulier dans la troupe, est inscrit au tableau.

» […] un lieutenant-colonel d'infanterie avec un seul titre de guerre, n'ayant pas fait de campagne en Extrême-Orient ni en Algérie, classé vingt et unième sur vingt-deux […] est inscrit au tableau… »

Après avoir ainsi énuméré plusieurs cas, le député RGR évalue à 89 le nombre des officiers promus par décision ministérielle en dépit de leur mauvais classement.

Puis l'interpellateur fait sensation en produisant à la tribune deux documents confidentiels : la lettre de démission du général Dufourt, inspecteur de l'artillerie, lettre adressée au secrétaire d'Etat (Terre) et une note de service de l'inspecteur général de l'infanterie au ministère de la Défense nationale.

Ces deux documents critiquent les conditions dans lesquelles ont été effectuées les opérations de promotions.

Deuxième interpellation sur la même question, celle d'André Gaillard, plus réservée mais tout aussi sévère.

Dans les deux cas, les députés concluent à la nécessité de réviser la structure de la fonction militaire.

Un exemple de la vétusté de ce statut, la gendarmerie : « Cette arme, dit André Gaillard, avec ses 98 escadrons, voit fondre ses effectifs. Aucune

révision intéressant cette arme n'est intervenue depuis le fameux conseil des Cinq cents – Germinal An V – sauf un décret de 1903, bourré de dispositions absurdes et en tout cas pour le moins dépassées.

» […] Alors, monsieur le Ministre de la Défense nationale, mettez-vous au travail ! Mettez fin à ce conflit ! »

Le secrétaire d'Etat aux Forces armées, Pierre Métayer, socialiste, répond le premier aux interpellations.

Il rappelle les règlements : « Le ministre de la Défense décide seul des inscriptions à faire au tableau d'avancement.

» […] Indépendamment des additions qu'il décide en révisant en dernier ressort les listes de propositions établies, le ministre peut à toute époque de l'année inscrire au tableau d'avancement certains officiers.

» […] Vous voyez donc, poursuit Pierre Métayer, que le gouvernement dispose d'un très grand pouvoir… »

Puis le secrétaire d'Etat démontre que le député Beauguitte a doublé le nombre des officiers ajoutés sur la liste : ils ne sont pas 89 mais 41.

Enfin, il s'adresse directement et personnellement au député :

« Monsieur Beauguitte, vous disposez de nombreux renseignements d'un ordre particulier, ce qui n'a pas été sans émouvoir cette assemblée. Vous rappellerai-je à mon tour que vous êtes intervenu une vingtaine de fois par téléphone, non seulement auprès de mon cabinet, mais auprès de la direction du personnel, auprès du chef d'état-major et auprès de l'inspecteur général de l'armée de terre, en faveur d'un officier ?

» Vous ne saviez sans doute pas – je vous l'apprends pour vous éviter de nouvelles démarches – que cet officier a fait l'objet d'un blâme extrêmement sévère de Max Lejeune, mon prédécesseur : "En jetant, dans des conditions occultes, sans raison valable, une tache sur l'honneur d'un jeune officier, il avait non seulement manqué à la pondération et la sérénité nécessaires, mais manifesté un état d'esprit indigne d'un chef. Il conviendra de l'informer qu'il bénéficie en l'occurrence de la plus grande bienveillance, le ministre ayant estimé, compte tenu de ses brillants états de service, ne pas devoir, exceptionnellement, prendre à son encontre la mesure disciplinaire rigoureuse qu'appellerait normalement la faute commise." »

Le débat prend alors un ton plus personnel : un député socialiste, Francis Vals, accuse son collègue Beauguitte d'avoir collaboré, au temps de l'occupation. Il lui lance aussi qu'il a voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.

Beauguitte fait valoir des titres de résistance.

Le débat tourne à une véritable empoignade entre partisans de diverses tendances.

Le ministre de la Défense nationale, Jacques Chaban-Delmas, rappelle la règle de la suprématie des pouvoirs politiques sur le commandement militaire qui fournit des avis techniques, faute de quoi « ce serait la ruine de l'autorité gouvernementale ». Mais cette intervention ne parvient pas à effacer la

mauvaise impression que laisse dans l'opinion ce véritable règlement de comptes entre députés.

Le lendemain, un journaliste parlementaire écrit à propos de la séance : « la malaise de l'armée est aussi celui de la nation… Si le régime, gouvernement et Parlement réunis, savait l'indifférence ou même le mépris qu'il suscite de plus en plus, surtout parmi les jeunes générations, il mettrait toute sa volonté à se réformer au plus vite, toute affaire cessante… »

Cette nécessité de réformer profondément le régime, c'est-à-dire la Constitution, est ressentie par tous.

Le 26 décembre, le Conseil des ministres a adopté un projet de révision présenté par Robert Lecourt.

Recevant les corps constitués venus lui présenter les vœux traditionnels de Nouvel-An, le président Coty lui-même a déclaré : « Nos institutions fondamentales ne sont plus accordées au rythme des temps nouveaux. »

L'indifférence de plus en plus marquée de l'opinion à l'égard des crises gouvernementales est inquiétante. Plus inquiétante encore la promptitude avec laquelle cette même opinion réagit. De plus en plus apparaît la tendance à la passion et aux extrêmes. Le parti communiste progresse. La spectaculaire montée poujadiste s'accentue. L'affaire d'Algérie creuse un fossé profond, fait naître des haines inexpiables et des ambitions inavouables.

La nécessité d'un exécutif capable de maintenir ses décisions sans voir son action constamment remise en question devient évidente pour beaucoup.

Le projet de réforme constitutionnelle proposé par le gouvernement prévoit des freins au pouvoir, jugé excessif, de l'Assemblée nationale. Il s'agit de confier au président de la République, non seulement le droit de dissoudre l'Assemblée, mais aussi le pouvoir de le faire.

Les députés n'auraient plus l'initiative des dépenses, mais le contrôle de la gestion nationale. Enfin, les gouvernements ne pourront plus être renversés à chaque occasion, mais par une décision formelle de l'Assemblée, après un vote clair et positif des députés. Ainsi ferait-on la différence entre la « motion de censure » et la « question de confiance ».

Pour l'auteur du projet, il s'agit de concilier « efficacité » et « démocratie ».

Le sort du régime est en jeu.

Le texte du gouvernement est mis en discussion le 12 février au Parlement. Un confus débat d'une semaine se termine par le renvoi en commission d'un texte profondément édulcoré, mais qui ne satisfait pas encore les députés.

Ce débat permet d'entendre Robert Lecourt faire le terrible procès d'un système moribond mais que personne ne paraît vouloir abandonner rapidement, au Parlement.

« La principale institution du régime, déclare-t-il, est devenue la chute du cabinet, le nombre des absents et des abstentionnistes étant tel que la

majorité relative suffit…

» Le régime parlementaire, c'est l'alternance d'une majorité et d'une opposition. Or, depuis cinquante ans, l'opposition est devenue majoritaire, d'où une contradiction permanente… L'opposition se préoccupe seulement de réduire les voix marginales de la majorité. La majorité est une association de fait, provisoire, sans existence légale, formée sous le coup de la lassitude par le groupement occasionnel des bulletins de députés en transit vers l'opposition. »

Le texte gouvernemental a subi les assauts des députés de toutes les tendances. Ainsi, Paul Reynaud : « Maire du Palais, dominant une assemblée de rois fainéants, le gouvernement, grâce à la question de confiance, serait en fait le véritable législateur. La motion de censure ne serait pour l'Assemblée qu'un veto illusoire, puisqu'elle devrait réunir la majorité absolue et que les absents… seraient réputés voter pour le gouvernement… Ce n'est pas en avilissant l'Assemblée qu'on rendra son prestige au régime. Il ne s'agit pas de lui lier les mains, mais de lui faire comprendre la portée de ses responsabilités. »

Quelques jours plus tard, quatre députés se joignent à l'ancien président du Conseil pour proposer un contre-projet : MM. Giscard d'Estaing, Arrighi, Pleven et Edgar Faure.

Il s'agit de rechercher « une plus grande stabilité gouvernementale sans aboutir au dessaisissement du Parlement de sa fonction législative. Car ce serait détruire le régime parlementaire pour le réformer ».

A la tribune, Edgar Faure s'explique ainsi : « Il faut faire en sorte que la question de confiance ne soit posée que deux ou trois fois par an et que le gouvernement puisse compter sur une existence moyenne de deux ans et travailler sans être constamment dérangé. »

Tandis que les communistes sont contre le projet du gouvernement, « véritable retour à la Constitution de l'An VIII », Jacques Soustelle déclare « préférer, dans ces conditions, un régime présidentiel qui ose dire son nom »…

Le gouvernement laisse entendre qu'il engagera son sort sur le rejet ou l'adoption du projet qu'il a proposé.

Chacun met finalement du sien pour éviter la crise : les députés décident le renvoi en commission. Le gouvernement ne s'y oppose pas.

Liée, par certains, à la réforme de Constitution, une proposition de réforme électorale est présentée, le 25 février, par deux députés, MM. Brocas et J.-P. David. Il s'agit de remplacer le système des apparentements, que tout le monde réprouve, par le scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Après un débat confus (le gouvernement a laissé la liberté de vote aux ministres !) la proposition des deux députés est repoussée par 297 voix contre 263.

L'opinion, hostile dans sa majorité aux apparentements, ne comprend pas ce vote que certains éditorialistes considèrent comme une nouvelle « dérobade » des députés.

La réaction de l'opinion, telle qu'elle apparaît à travers la presse, les sondages, les congrès politiques, est très défavorable à ces hésitations parlementaires, à ces renvois en commission.

Dans le pays s'accrédite l'idée émise par certains dirigeants politiques, que jamais le Parlement ne consentira à des réformes qui limiteront ses prérogatives.

Tandis qu'au nord de la Méditerranée l'impopularité du système des partis rejaillit sur le régime parlementaire, au sud, en Algérie, les populations françaises se sentent de plus en plus isolées de Paris dont elles voudraient, sinon approuver, du moins comprendre la politique.

Plus dangereux est encore le sentiment, ressenti par les militaires de carrière et du contingent, que la volonté du gouvernement n'est pas claire. Ceux qui, dans l'administration ou dans l'armée, ont la charge de maintenir l'ordre se demandent de plus en plus ouvertement si des négociations secrètes, des pourparlers cachés, ne sont pas en train d'ouvrir la voie à l'internationalisation du « problème algérien ».

A Paris, la presse fait état de ce malaise algérien, à longueur de colonnes. La veille même du débat sur le budget militaire, *l'Express* publie sur toute une page, sous le titre « Le moral de l'armée », la lettre d'un sous-lieutenant qui se plaint de la diminution des indemnités et des primes allouées aux soldats du contingent. « Cette question de la solde influe énormément sur le moral de la troupe, car faire ces économies-là sur les unités de combattants nous paraît à tous une grande injustice. » Le même officier se plaint de voir les hommes, mal équipés, se précipiter lorsqu'un fellagha a été tué, « pour lui enlever ses pataugas et son treillis, qui sont le plus souvent d'une qualité meilleure que les nôtres… »

Plainte également au sujet du matériel. Les « véhicules sont extrêmement vieux […] sur huit de nos half-tracks, il y en a toujours au moins quatre en panne… »

Enfin, les effectifs sont insuffisants et « la relève des cadres pose des problèmes ».

Voici la conclusion de cette lettre, choisie parmi d'autres « reçues chaque jour », note l'hebdomadaire :

« Soldes insuffisantes, habillement hors d'état, véhicules à la réforme, mauvaise répartition des effectifs, fatigue et lassitude, autant de causes qui ne nous donnent pas bon moral, surtout lorsque nous savons qu'*en France on ne pense pas à nous* et que les économies officielles sont faites sur notre dos. »

Tel est le climat dans lequel, le 26 février 1958, s'ouvre à l'Assemblée nationale les débats sur les crédits militaires.

La séance commence par l'exposé de la situation.

Le président de la Sous-commission de contrôle des crédits militaires, Joannès Dupraz, annonce que les crédits subissent, par rapport à 1957, une

réduction de 105 milliards de francs.

Cette restriction entraîne une réduction des effectifs militaires : l'aviation perdra le quart de ses effectifs. Elle entraîne aussi l'arrêt de certaines fabrications : la marine doit renoncer à toutes ses constructions et à ses équipements nouveaux. Il est toutefois prévu de ne pas réduire les moyens donnés à l'armée en Algérie, pour les besoins du maintien de l'ordre.

Pendant plusieurs jours, jusqu'au 7 mars, les députés s'affrontent. C'est la politique de la France en Algérie qui est en fait devenue l'objet du débat. Les uns parlent de l'insuffisance des moyens donnés à l'armée, les autres du manque de clarté de la politique du gouvernement et de l'inefficacité de la loi-cadre pourtant votée quelques jours plus tôt. D'autres encore ouvrent « le dossier des tortures ». La passion s'empare alors de l'hémicycle tout entier.

Le dernier jour, un député favorable à l'Algérie française, Jean Dides, fait le procès des Bons offices et des interventions extérieures, américaine, marocaine et tunisienne entre autres, dans l'affaire algérienne.

Félix Gaillard vient défendre en personne la politique budgétaire de son gouvernement contre toutes les attaques dont elle est l'objet, de la gauche à la droite. Il démontre l'impossibilité dans laquelle se trouve la France de faire face aux dépenses militaires : « L'inflation, dit-il, reparaîtrait sans délai et à grande allure, de telle sorte que les crédits militaires, même augmentés dans la proportion souhaitée par certains, ne permettraient en fin de compte, du fait même de la hausse des prix, que de réaliser à peine les programmes initialement prévus. Ce serait un jeu de dupes…

» … Certains d'entre vous disent : "Il n'y a qu'à émettre un grand emprunt." Ils le disent aujourd'hui pour les dépenses militaires, d'autres le diront demain pour toutes les catégories de dépenses inscrites dans le budget, dont ils demanderont l'accroissement.

» Ils oublient qu'il faudra précisément, pour assurer cette année l'équilibre des finances publiques, trouver sur le marché 600 milliards à emprunter. Or, cela ne sera possible que si la confiance du public est justifiée par notre fermeté à défendre ce plafond d'impasse.

» Ces considérations ont un caractère suffisamment important pour que l'Assemblée comprenne que si elle veut prendre la responsabilité de changer de politique, il faut aussi qu'elle change de gouvernement. »

Pierre Mendès France reproche au président du Conseil de ne pas être logique avec lui-même.

« Nous sommes certainement en désaccord sur votre politique algérienne, dit-il en substance, mais les mesures que vous prenez ne correspondent pas aux besoins véritables… Je crains qu'aujourd'hui le gouvernement ne soit pas logique jusqu'au bout et ne réponde pas aux nécessités qu'il constate…

» J'ai toujours déclaré, à cette tribune même, que notre politique en Algérie ne pouvait et ne devait pas être déterminée par des considérations purement budgétaires, que bien au contraire c'était notre politique

économique et financière qui devait être adaptée aux besoins arrêtés en toute connaissance de cause par le Parlement et par le gouvernement.

» Est-ce à dire qu'il faut ou que l'on peut négliger les préoccupations du ministre des Finances ? Certainement non ! M. le président du Conseil y a d'ailleurs fait tout à l'heure une double allusion, et la presse, depuis quelques jours, en a longuement parlé, évoquant tantôt les engagements internationaux que nous aurions pris et qui limiteraient tant le montant des dépenses que celui de l'impasse, tantôt les nécessités du salut de la monnaie.

» Sur le premier point, j'avoue que je suis choqué d'entendre évoquer dans une Assemblée nationale française, pour peser des décisions qui concernent notre politique générale en Afrique du Nord ou notre politique militaire, je suis choqué d'entendre évoquer, dis-je, des engagements que nous aurions pris…

Félix Gaillard : — Dans les négociations qui ont abouti à l'ensemble des crédits que nous avons obtenus, nous n'avons pris aucun engagement, ni d'ordre politique, ni d'ordre financier. Mais nous avons voulu, avant de présenter notre demande, établir pour nous-mêmes, chez nous et entre nous, notre propre programme de redressement, parce que, précisément, dans ces négociations nous ne voulions pas que l'on puisse même évoquer des conditions d'aucune sorte… Ce que j'ai voulu dire, c'est qu'en demandant ces crédits, nous avons expliqué quelle était notre politique et ce que nous voulions faire.

» Pourquoi ? Pour démontrer à ceux qui allaient nous apporter cette aide que nous ne la demandions pas pour la jeter dans un tonneau sans fond, mais pour nous permettre de passer une période transitoire pendant laquelle nous opérerions notre redressement.

Pierre Mendès France : — Votre déclaration, Monsieur le président du Conseil, est d'une grande importance.

» En effet, depuis plusieurs semaines déjà et spécialement ces derniers jours lorsque les problèmes qui sont actuellement soumis à l'Assemblée étaient évoqués, toute la presse, quelle que soit sa nuance, a affirmé d'une manière continuelle que, pour obtenir l'aide étrangère qui nous était consentie, nous avons pris, non pas vis-à-vis de nous-mêmes – ce que je serais le premier à louer – mais vis-à-vis des autorités internationales ou de pays amis, l'engagement de ne pas dépasser un certain niveau de dépenses publiques et une certaine importance de l'impasse budgétaire.

Félix Gaillard : — Nous leur avons dit ce que nous ferions.

Un député communiste : — Vous êtes allés au-devant des demandes.

Pierre Mendès France : — … Je redoute seulement, si les choses se sont passées comme vous venez de nous le rapporter, qu'un certain malentendu ait pu se produire entre vous et des prêteurs qui peut-être ont pu comprendre qu'ils nous prêtaient à condition… que certaines conditions financières soient remplies en France, tandis que le gouvernement français, de son côté, estimait avoir conservé sa pleine et entière liberté.

» Tout comme je ne donne pas mon accord en ce qui concerne la procédure des Bons offices, de même je dis que, dans la discussion concernant la politique militaire en Algérie, je suis choqué par cet argument financier, si souvent mis en avant, tiré d'engagements qui auraient été pris – ce que vous contestez – sur le terrain international.

» En effet, j'estime qu'aucun gouvernement français n'a le droit d'engager le pays à renoncer à sa liberté totale de décision lorsqu'il s'agit de problèmes aussi vitaux, aussi graves, que ceux de l'Afrique du Nord française. »

A l'issue de cette très longue discussion, l'Assemblée vote la confiance au gouvernement Gaillard, mais le débat a mis en lumière de telles réserves que l'imminence d'une crise gouvernementale ne fait désormais plus de doute.

A la fin du mois de février 1958, un certain nombre d'observations peuvent déjà être faites, car la situation s'est pour ainsi dire clarifiée à travers les différents débats de l'Assemblée nationale.

Tout d'abord, il apparaît à l'évidence que la réforme des institutions sera difficile, pour ne pas dire impossible, et que le Parlement ne se laissera pas, comme nous l'avons constaté, retirer les prérogatives qui sont précisément à l'origine des crises parlementaires successives, étant donné la structure des partis politiques en France.

Deuxième constatation : une radicalisation des partis politiques. Ainsi, à travers les difficultés algériennes, toute entente entre les modérés et les centristes ou les « centre-gauche », devient pratiquement impossible. On le constate lors d'élections partielles qui se déroulent à Marseille : le candidat indépendant, arrivé en troisième position, refuse de se retirer, favorisant ainsi l'élection d'un communiste à une forte majorité devant un socialiste.

Troisième observation : l'extrême-droite trouve maintenant des alliés au sein des députés indépendants. A travers la défense de l'armée en Algérie renaissent des idées nationalistes qui n'avaient plus cours sous cette forme depuis la guerre. On assiste à de très nombreuses manifestations d'étudiants ou de jeunes de groupes extrémistes qui s'indignent contre « les capitulations du régime » et qui descendent très facilement dans la rue, provoquant des incidents et organisant parfois même des attentats.

Enfin les Bons offices sont désormais compromis. La solution du problème algérien ne pourra désormais être trouvée qu'à Paris, à l'exception de toute médiation étrangère, qu'il s'agisse de celle des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, partenaires de l'OTAN, ou des anciens protectorats du Maroc et de la Tunisie. Ainsi, c'est la guerre ou la négociation, Paris n'a pas le choix d'une autre solution, et les Algériens en lutte pour l'indépendance vont ainsi comprendre la situation, puisqu'ils parlent maintenant de s'organiser, non plus en Front de libération mais en gouvernement provisoire de la République algérienne. C'est ce que recommandera la conférence

maghrébine de Tanger, à laquelle assistera le FLN et notamment celui qui devient son leader apparent sur le plan politique, Ferhat Abbas.

Mais une autre conclusion commence à se faire jour un peu partout : l'Etat n'est plus maître de ses rouages. Les administrations, l'armée, la police, donnent des signes de lassitude et d'insatisfaction.

La police, mécontente de sa situation matérielle, se voit affectée à des tâches de plus en plus politiques et de plus en plus éloignées des habituelles tâches de sécurité publique : en effet, dans les grandes villes, on assiste à une double flambée de terrorisme – attentats organisés par des Algériens contre leurs coreligionnaires qu'ils accusent de collaborer avec des Français ou qui refusent de payer leur quote-part des impôts dûs au FLN, attentats également des extrémistes de droite qui s'organisent maintenant en groupes secrets. Sans parler de la répression des manifestations de rues, de plus en plus violentes et désordonnées.

Le malaise des policiers se traduit, le 13 mars, par une manifestation de rue, ce qui constitue un fait sans précédent.

En cinq mois, du 17 septembre au 21 février, les policiers ont eu 2 de leurs camarades tués et 8 blessés par des terroristes nord-africains. Ces attentats ont eu lieu dans la métropole.

Le ministère de l'Intérieur fait connaître que la moitié des effectifs de la police est engagée dans la lutte contre le terrorisme.

Depuis 1957, il a fallu créer une brigade des agressions et violences qui comprenait à l'origine 1 commissaire et 60 inspecteurs chargés de s'occuper des attentats du FLN ou du MNA ; quelques mois plus tard, elle comptait 3 commissaires et 100 inspecteurs et, en 1958, 5 commissaires et 120 inspecteurs, bientôt 150.

En outre, les 8 brigades territoriales existantes, c'est-à-dire 320 policiers, ont à traiter quotidiennement d'affaires où sont impliqués des Nord-Africains complices du FLN.

Ainsi, les gardiens de la paix de la région parisienne, dont certains camarades ont été victimes des attentats, sont devenus extrêmement sensibles au problème algérien, d'autant qu'une partie d'entre eux sont d'anciens militaires du contingent ayant effectué leur service en Afrique du Nord.

Les primes de risque n'existent pas, les salaires sont bas. On constate de très nombreuses démissions, alors que le recrutement est toujours difficile.

Ces informations, le gouvernement les possède, bien entendu, puisque la presse elle-même en fait état presque quotidiennement.

Dans ce climat moral détérioré, une manifestation est organisée par les syndicats de policiers, manifestation qui doit être « silencieuse et disciplinée », précise la convocation. Elle a pour but d'obtenir une prime de danger promise par le secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Pic, mais qui n'a pas été accordée par le Parlement du fait des difficultés budgétaires.

La réunion, organisée dans la cour de la Préfecture de police, prend très rapidement un caractère orageux. Les délégués des syndicats demandent à être reçus par le préfet de police, Lahilonne. Ce dernier refuse, parce que, dit-il, on ne négocie pas sous la pression.

Les dirigeants syndicaux redescendent alors dans la cour et demandent à leurs camarades de se disperser en expliquant qu'ils ont fait parvenir une demande d'audience au président du Conseil lui-même.

Plusieurs centaines d'agents refusent de se séparer, ils restent devant la Préfecture de police et commencent à manifester bruyamment.

Puis ils se dirigent vers l'Assemblée nationale, par le boulevard Saint-Germain.

Le directeur de la Police municipale, convoqué à l'Assemblée par le gouvernement, reçoit l'ordre de faire disperser les manifestants.

Il descend dans la rue, s'adresse aux policiers massés devant le Palais-Bourbon. Comme il n'obtient pas satisfaction, il menace de les faire disperser par la Garde républicaine.

Des manifestants le frappent. Il est contraint de se réfugier à l'intérieur du Palais-Bourbon.

Puis la manifestation prend un tour politique ; des invectives sont lancées contre le gouvernement, contre les partis et même, dit-on, contre le régime.

L'émotion à l'Assemblée est considérable et la presse souligne qu'il est inadmissible qu'un Etat se soit mis dans la situation d'être désarmé par ceux qui ont la charge de le défendre : « crise d'autorité », « surprise inadmissible », « propos scandaleux » : tels sont les titres des journaux du lendemain matin.

Les partis de gauche s'émeuvent. En effet, les cris hostiles poussés par quelques dizaines d'agents, au cours de la manifestation, étaient favorables aux partis de droite, et le groupe parlementaire socialiste se réunit même pour se déclarer « vivement ému par les événements scandaleux qui se sont déroulés pendant tout l'après-midi dans les rues de Paris. Il demande au président du Conseil de tirer d'urgence les conclusions de la carence inadmissible dont l'Assemblée et la population ont été les témoins. »

Une telle crise aurait dû s'achever par la démission du ministre de l'Intérieur : Bourgès-Maunoury propose d'ailleurs la sienne dès le lendemain, mais le président Gaillard la refuse. Le préfet de police Lahilonne est remplacé par le préfet de Constantine, Maurice Papon, ancien secrétaire général de la Préfecture de police.

Tel est le climat dans la capitale. Il se traduit dans la métropole tout entière par une profonde inquiétude de l'opinion et, en Algérie, par le sentiment que la France n'est plus dirigée.

Pendant ce temps, MM. Beeley et Murphy, « Messieurs Bons offices », poursuivent leur difficile mission et les négociations entre la France et la Tunisie tiennent le devant de la scène sur le plan international.

La mission Murphy-Beeley, rendue particulièrement difficile par les débats parlementaires, paraît limitée du côté français à l'ouverture de possibilités de négociations directes entre la France et la Tunisie. Le président du Conseil, Félix Gaillard, a délimité le terrain sur lequel la France acceptait de négocier : une surveillance de la frontière du côté tunisien, un regroupement des forces françaises et des garanties sur la non-utilisation des aérodromes évacués par des adversaires de la France, le maintien de la base de Bizerte et, enfin, le retour à la France des consulats évacués et le retour sur leur terrain des 600 Français qui ont été priés de quitter leur propriété.

Pour intéresser le gouvernement tunisien à une solution à l'amiable, le président Gaillard a fait établir par le ministre des Affaires étrangères un plan de coopération économique et politique entre la France et le Maghreb, la constitution d'une communauté de défense et une solution possible de l'ensemble des problèmes méditerranéens dans la concertation retrouvée entre la France et ses anciens protectorats d'Afrique du Nord.

De son côté, le gouvernement tunisien préconise la construction d'un Maghreb arabe qui soit lié dans ses intérêts à la France ; bien entendu, reste à résoudre le problème de l'Algérie. Pour sa part, le roi du Maroc, Mohammed V, au cours d'une réception de directeurs de journaux français, propose d'être le médiateur entre la France et les Algériens et reprend également l'idée d'une fédération maghrébine. C'est, en quelque sorte, l'offre de Bons offices. Il précise d'ailleurs qu'il faut faire vite, car demain il risquerait d'être trop tard.

Ce sentiment, qu'il faut faire vite, les Américains le partagent également. Depuis le début de l'année, les différents pays arabes procèdent à une véritable redistribution des cartes au Proche-Orient. La préparation d'une conférence internationale à Accra, où le tiers monde pourrait se déterminer, crée un certain souci au Département d'Etat.

La République arabe unie a proclamé son nouveau régime le 1er février, le président Nasser se sent maintenant les mains libres, l'Egypte n'est plus isolée, la Syrie a accepté de se fédérer à elle, et l'unification économique sera réalisée progressivement, dit-on au Caire et à Damas.

Un gouvernement unique a été constitué, qui comprend 15 ministres égyptiens et 5 syriens. Les Parlements des deux pays ont voté, le 5 février, une constitution provisoire. Un plébiscite organisé dans les deux pays ratifie l'union à une majorité considérable, reconnaissant le colonel Nasser comme président du nouvel Etat.

Les démarches sont faites auprès du Royaume du Yémen pour qu'il adhère également à la République arabe unie et, pour étrange que cela puisse paraître à ceux qui connaissent le fossé qui peut exister entre le socialisme arabe et la monarchie féodale du Yémen, le 28 février, Le Caire fait savoir qu'un plan de fédération existe. Ce plan prévoit l'union de la République arabe unie et du Yémen. Plus inquiétant encore pour les Etats-Unis : à

Amman, le 14 février, le roi Fayçal, d'Irak, et le roi Hussein, de Jordanie, qui se sentent menacés par la nouvelle fédération de la République arabe unie, décident de réunir, au sein d'une fédération arabe, la Jordanie et l'Irak. Ce qui inquiète les Américains, c'est une des clauses du traité qui prévoit la possibilité de la renonciation par l'Irak au Pacte de Bagdad, le pacte qui assure la défense du Proche-Orient. Il est, pour les Américains, un pacte fondamental.

Inquiétant aussi pour les Etats-Unis, l'isolement du roi d'Arabie saoudite, qui se trouve menacé au sud par l'adhésion du Yémen à la République arabe unie et qui, d'un autre côté, ne peut se lier à la Fédération jordanienne, étant un adversaire de tout temps de la famille hachémite, d'origine bédouine.

Pour les Etats-Unis, ces modifications des structures au Proche-Orient sont d'autant plus troublantes que persiste le conflit algérien. En effet, dès le 1er novembre 1954, l'émetteur égyptien de « La Voix des Arabes » avait proclamé son soutien à la lutte des rebelles d'Algérie :

> « Arabes libres et généreux, avait alors déclaré « La Voix des Arabes », nous vous apportons la réjouissante nouvelle que voici : l'Algérie a aujourd'hui repris la voie de l'arabisme ; l'Algérie a engagé aujourd'hui une lutte grandiose pour la liberté, l'arabisme et l'Islam…
>
> » L'Algérie a prouvé aujourd'hui qu'elle est la forteresse de l'arabisme africain et la citadelle des héros des pays du Maghreb…
>
> » L'Algérie a repris son héroïque et glorieuse lutte pour la cause de la liberté, de l'arabisme et de l'Islam. »

Et, le 3 novembre, le même émetteur de « La Voix des Arabes » déclarait :

> « Le cœur de chaque Algérien est rempli de haine à l'égard des Français qui lui ont ôté sa liberté et bafoué son honneur.
>
> » Chaque Algérien est résolu à sacrifier son sang et sa vie pour élever l'étendard de son pays sur les corps des Français… »

Dans ces conditions, la mission Murphy et Beeley prend une importance capitale aux yeux des alliés de l'OTAN et Félix Gaillard se trouve subir, en dépit des apparences toujours respectées, une pression très nette de Washington. Cette pression va se précisant.

Le 11 mars, les Bons offices ont reçu Félix Gaillard qui leur a confirmé le point de vue de la France. Ils sont reçus le 12 mars par Habib Bourguiba.

Le 13, ce dernier, dans son discours hebdomadaire, admet la présence de techniciens français aux côtés de techniciens étrangers à Bizerte, c'est-à-dire qu'il envisage que Bizerte puisse devenir une base de l'OTAN. Cela, dans sa conception, paraît être une concession, mais est en fait inadmissible pour Paris. D'autre part, le président Bourguiba repousse l'idée d'un contrôle international des aérodromes, mais il admet que des observateurs de pays amis puissent constater qu'ils ne servent pas de base d'opérations contre la France en Algérie.

Cependant, il rappelle qu'il a suspendu la procédure de sa plainte devant le Conseil de sécurité sous réserve que l'ensemble du problème nord-africain soit résolu et il s'agit donc toujours, contrairement à ce qu'a déclaré Foster Dulles, à son avis, de trouver une solution générale.

Toutefois, le samedi 17, MM. Murphy et Beeley pensent avoir trouvé une solution de conciliation. Ils le déclarent à leur arrivée à Paris, dans la nuit du 18 au 19 mars.

En effet, le 20 mars, le président Bourguiba prononce un discours modéré devant l'Assemblée nationale tunisienne.

Il précise : « L'évacuation immédiate des troupes françaises n'est pas un préalable, ce qu'il faut faire, c'est un calendrier d'évacuation. »

Et le président tunisien se contente de faire simplement allusion au problème algérien sans insister davantage sur la nécessité d'une solution internationale.

Le 21 mars, MM. Murphy et Beeley rencontrent à nouveau le président Gaillard : le statut de Bizerte est à revoir mais, disent-ils, « les Tunisiens n'exigent pas une date pour son évacuation ». Sur la question des aérodromes, le président Bourguiba admettrait qu'ils puissent être surveillés par des observateurs désignés par l'OTAN et les Américains pourraient, dans ce cas, être les garants de leur neutralité.

Le désaccord est total dès qu'il s'agit du contrôle de la frontière tunisienne. Sur ce point, Bourguiba se montre intransigeant, il ne veut pas d'observateurs, même neutres.

MM. Murphy et Beeley vont passer le week-end du 29 mars à Londres, pour travailler à une solution qui soit recevable à la fois par la France et par la Tunisie.

Finalement, ils envisagent le contrôle, par des observateurs des Nations Unies, des confins algéro-tunisiens. Le secrétaire général de l'ONU, M. Dag Hammarskjöld, accepte cette éventualité.

Murphy et Beeley reviennent à Paris, font cette proposition au président du Conseil français qui ne s'y oppose pas.

Mais, le 4 avril, le président Bourguiba déclare que ce contrôle par les Nations Unies ne règle aucun des problèmes. Pour lui, la situation est telle, que c'est le problème de l'Algérie qui est à résoudre. Il faut crever l'abcès. Il fait savoir à Robert Murphy que les dirigeants du FLN envisagent la création d'un gouvernement provisoire et que ce gouvernement sera reconnu, la Tunisie en a la conviction, par tous les pays arabes et plusieurs pays du tiers monde.

Les Français reviennent sur la condition qu'ils ont mise aux Bons offices : ils refusent qu'il puisse être question de l'Algérie.

A Washington, Foster Dulles s'emporte ; on prétend même qu'il traite, en privé, les dirigeants français d'« imbéciles ».

L'hebdomadaire américain *Newsweek*, dans son numéro du 24 mars, insiste sur les faiblesses, devenues désormais « éclatantes » du gouvernement

français : « L'attitude de quelques chefs militaires en Algérie, partisans uniquement de la violence, a déjà ridiculisé le gouvernement de Paris. Et beaucoup de Français sont convaincus que toute autre atteinte à l'ordre public pourrait conduire à la "dramatique anarchie" que le héros de guerre français, le général Charles de Gaulle, a indiqué qu'il considérerait comme le signal de son retour au pouvoir. »

Les Etats-Unis, l'Angleterre, la presse internationale considèrent que les Français ne font pas preuve de logique et que leur refus de faire des concessions risque de les entraîner dans une crise intérieure profonde, voire dans une crise de régime irréversible.

Le président Félix Gaillard tente une dernière fois d'envisager d'autres possibilités mais, finalement, c'est l'impasse. Il n'a plus qu'une solution : revenir devant l'Assemblée nationale et essayer d'obtenir d'elle la possibilité de relancer les Bons offices et, par conséquent, d'aller plus loin dans la négociation. Sinon, ce serait l'échec et, dans ces conditions-là, il préférerait se retirer.

Le président Eisenhower intervient personnellement. Il adresse, le 11 avril, un message au président du Conseil français, à la veille de la réunion du Conseil des ministres où va être posé le problème. Le *New York Herald Tribune* résume ainsi le message adressé à la France : « Descendez de vos grands chevaux, calmez votre aile droite, et essayons ensemble de sauver le président Bourguiba et la Tunisie, pour l'Occident. »

Le président des Etats-Unis fait appel au bon sens des Français. Il affirme que les Etats-Unis ne cherchent aucun bénéfice personnel en Afrique du Nord. Le 12, le gouvernement de Félix Gaillard tire les conclusions de cinquante jours de Bons offices :

> – Premièrement, les troupes françaises doivent être évacuées selon un calendrier établi par accords avec la Tunisie.
> – Deuxièmement, des négociations seront menées sur l'avenir de la base de Bizerte, sur laquelle la France admettrait la souveraineté tunisienne.
> – Troisièmement, les aérodromes militaires restitués à la Tunisie (Sfax, Gafsa, Gabès et Rémada) seraient contrôlés par des observateurs neutres.
> – Quatrièmement, les consulats français seront rouverts et les Français éloignés, autorisés à rejoindre leur résidence le long de la frontière.

Dans ces conditions, la première phase des Bons offices serait terminée, et il conviendrait de s'engager dans une seconde phase, la plus difficile, celle qui aboutirait à un contrôle de la frontière par des représentants de l'Organisation atlantique ou des Nations Unies.

Avant d'aller plus loin, le président Félix Gaillard estime qu'il doit demander l'avis du Parlement. Il convoque donc les députés, en vacances, en session extraordinaire le 15 avril, pour poser une question de confiance sur la politique étrangère du gouvernement.

1- Déclaration de Christian Pineau à l'Assemblée nationale, le 1er octobre 1957.

2- En réalité, les Occidentaux craignent que la Tunisie ne devienne une tête de pont de l'Est en Méditerranée si elle est déçue par leur attitude.

3- Spécialiste des questions d'Afrique du Nord, il a joué, en tant que vice-consul à Alger, un rôle important dans la préparation du débarquement du 8 novembre 1942.

Une crise de régime

Le 11 avril, *Le Courrier de la Colère*, dans lequel s'exprime l'un des leaders les plus écoutés de l'Algérie française, Michel Debré, conclut ainsi son éditorial :

« Très vite, demain, il faudra remplacer les Bons offices par une autre formule. On nous fera craindre le pire (Bourguiba rejoignant Nasser, un gouvernement FLN à Tunis, etc.) et, pour l'éviter, un quelconque M. H., au nom de l'ONU, se trouvera tout prêt à s'entremettre. L'internationalisation, cette fois, sera un fait, limité d'abord, certes, mais pour combien de temps ?

» Nous sommes très loin des Bons offices si bien définis par M. Pineau ou M. Gaillard. Mais y ont-ils jamais cru eux-mêmes ? Irrésistiblement, se pose la question : dupes ou complices ? »

Le 15 avril au matin, *Le Journal d'Alger*, sous la plume de son chroniqueur parlementaire, écrit :

« L'heure de la vérité va donc sonner… On peut regretter le refus de Bourguiba, pourra dire M. Gaillard, on peut déplorer que nos alliés n'épousent pas exactement notre point de vue sur les problèmes d'Afrique du Nord. Mais, de toute manière, il faut choisir : ou accepter les propositions du gouvernement, ou décider la reconquête de la Tunisie, avec l'opinion internationale contre nous. C'est ce dilemme que M. Félix Gaillard posera devant l'Assemblée. Et c'est pourquoi les députés vont avoir à émettre ce soir un vote lourd de conséquences, quel que soit ce vote. La France n'a peut-être jamais été aussi seule. Qu'il accorde la confiance au gouvernement ou qu'il la refuse, chaque parlementaire, en mettant son bulletin dans l'urne, en aura conscience. »

Le débat s'ouvre par une intervention du ministre des Affaires étrangères, Christian Pineau.

« Nous nous sommes posé la question de savoir si, dans l'intérêt même de la solution que nous souhaitons quant au contrôle de la frontière, l'acceptation des résultats des Bons offices ne valaient pas mieux qu'une attitude négative… Bien entendu, nous n'avons jamais retenu l'idée d'un contrôle international unilatéral de la frontière tuniso-algérienne. Si nous n'obtenons pas un contrôle bilatéral, nous agirons par nos propres moyens, l'expérience de ces dernières semaines montrant que ceux-ci sont réellement efficaces.

» Enfin, nous avons le sentiment profond qu'en ce qui concerne l'internationalisation du problème algérien, le retour à des discussions bilatérales franco-tunisiennes est moins dangereux qu'un débat engagé devant les Nations Unies, dans des conditions telles que son extension est, sous réserve de l'exercice de notre droit de veto, pratiquement inévitable.

» … On a beaucoup dit et écrit que les décisions du gouvernement avaient été prises sous une pression internationale inadmissible… Que les Anglais et les Américains aient préféré – et nous l'aient dit dans des termes acceptables – la solution choisie par le gouvernement français à l'autre, qui pourrait s'en montrer surpris ?

» Le conflit ouvert avec la Tunisie, accepté par nous alors qu'il pouvait apparaître à beaucoup encore évitable, posait pour nos alliés des problèmes sur la solution desquels nous pouvons ne pas être d'accord ; mais nous n'avons pas le droit d'en nier l'existence. »

Félix Gaillard monte à la tribune pour donner les résultats des Bons offices tels qu'ils ont été entrepris par MM. Murphy et Beeley. « Il y a deux mois, la Tunisie, à qui l'indépendance a été reconnue, demandait notre départ de Bizerte.

» Les Bons offices ont conduit à l'abandon de cette exigence. En second lieu, les Bons offices ont entériné la volonté unilatérale de la France, exprimée dès le mois de décembre, d'évacuer les troupes stationnées dans la région de Tunis.

» Ils ont enfin substitué à l'implantation de nos troupes sur le 6e des aérodromes existant en Tunisie, un contrôle neutre de l'utilisation de ces pistes…

» Sur le plan civil, les Bons offices permettent un retour à la normale.

» Reste le problème du contrôle de la frontière algéro-tunisienne. C'est le gouvernement français qui, le premier, a soulevé spontanément ce problème. Nous avons d'abord suggéré au gouvernement tunisien l'établissement d'une force mixte franco-tunisienne, nous avons demandé ensuite que cette question s'inscrive dans le cadre des Bons offices.

» Ne l'ayant pas obtenu par ces moyens, devons-nous repousser ce que les Bons offices permettent ? »

Puis, Félix Gaillard dit qu'il n'est pas question pour la France d'admettre un contrôle unilatéral du côté algérien par quelque organisme international que ce soit et précise que le Gouvernement a l'intention, en cas d'incident ultérieur, de « saisir nos alliés du Pacte de l'Atlantique de l'agression permanente dont l'Algérie, territoire couvert par ce pacte, est victime à partir du territoire tunisien.

» Dès le 4 mai, le gouvernement français exposera ce problème à la réunion de Copenhague[1]… Je dois dire nettement dès maintenant que si la solidarité de nos alliés sur l'affaire d'Algérie et sur les ingérences dont ce territoire est la victime ne trouvait pas des manifestations concrètes, nous serions alors placés devant une crise d'une extrême gravité. »

Enfin, le président du Conseil envisage le recours aux services des Nations Unies : « Ici encore, il ne peut s'agir en aucune manière d'une internationalisation quelconque du problème algérien. Nous nous réservons de mettre cette instance en présence de sa responsabilité qui est de faire en sorte que cette situation ne dégénère pas en un conflit qui, lui, aurait un caractère international. »

Le problème ayant été ainsi posé par Félix Gaillard, le débat est ouvert. Débat au cours duquel le gouvernement est très vivement attaqué sur le fait qu'il s'aligne, ou paraît s'aligner du moins, sur les exigences exprimées par le président des Etats-Unis dans sa lettre du 11 avril. Le député Pierre Montel, indépendant, interpelle en ces termes le président du Conseil :

« Au lieu de nous faire une déclaration sur un ton qui semblait d'ailleurs révéler une très grande lassitude… sur les résultats mêmes de l'action que vous avez entreprise, permettez-moi de vous dire qu'il eût été préférable de faire connaître à l'Assemblée la lettre du président Eisenhower… »

A son tour, Jacques Soustelle monte à la tribune : « Les Bons offices ne pouvaient se justifier que s'ils avaient pour objet la question de la neutralité tunisienne. Or, dès le début, est apparue la « partialité évidente de MM. Murphy et Beeley en faveur de la Tunisie bourguibiste. Les Bons offices se sont transformés très vite, d'abord en médiation, puis, il faut le dire, en arbitrage, en arbitrage exercé contre nous. »

Après s'être attaché à démontrer que les avantages obtenus jusqu'à présent par les Bons offices étaient sans commune mesure avec l'inconvénient d'une internationalisation du conflit algérien, Jacques Soustelle en vient à la lettre du président Eisenhower : « Quel fait nouveau s'est-il produit entre le 9 avril, date à laquelle les Bons offices avaient pratiquement expiré, et la date à laquelle le gouvernement acceptait les résultats de ces Bons offices ?

» Ce fait nouveau n'est certainement pas une modification de la position de M. Bourguiba. Du reste, MM. Murphy et Beeley ne sont pas retournés à Tunis. Alors, que s'est-il produit ? Eh bien, un seul fait nouveau : c'est la lettre d'Eisenhower.

Félix Gaillard : — C'est le roman chez la portière.

Jacques Soustelle : — Monsieur le président du Conseil, vous avez dit que vous n'avez pas cédé – je vous cite – « à je ne sais quelle pression extérieure ».

Le président du Conseil : — Non, et je le répète.

Jacques Soustelle : — Mais nous, nous savons laquelle : c'est précisément cette lettre.

» Si vous acceptez les propositions des Bons offices, c'est précisément parce que vous avez cédé à – disons, pour être poli – une injonction qui, soyez-en certain, se reproduira car il n'y a aucune raison pour qu'elle ne se reproduise pas lorsque, demain, Bourguiba exigera Bizerte.

» Alors, je demande : où se fait la politique française ? Si elle se fait à Washington, qu'est-ce que nous faisons ici, à nous amuser avec les hochets

d'une souveraineté apparente.

Roger Duchet (indépendant-paysan) : — M. Gaillard nous avait promis la neutralisation de la frontière tunisienne en échange de certaines concessions. C'était à la rigueur possible. Les concessions sans la neutralisation, c'est impossible. »

Le président Félix Gaillard reproche au Parlement d'« aller chercher chez l'étranger la cause de nos difficultés ». Il répète qu'à aucun moment les diplomates anglo-américains n'ont cherché à s'immiscer dans le conflit algérien et ont respecté l'engagement pris à l'égard de la France.

Finalement, le gouvernement est mis en minorité par 321 voix où sont alliés les communistes, les mendésistes, les gaullistes, « l'Algérie française » de divers groupes de droite et du centre, contre 225 (socialistes, MRP, radicaux et une vingtaine de modérés). C'est la dernière fois que l'Assemblée nationale de la IVe République renverse un gouvernement, car la crise qui s'ouvre n'est plus la crise gouvernementale, mais celle du régime.

Le jour même de la crise ministérielle, se réunit à Accra, à l'initiative du Premier ministre du Ghana, M. Nkrumah, une conférence des Etats indépendants d'Afrique. Cette réunion, prévue depuis plusieurs années, groupe deux chefs de gouvernement, MM. Nkrumah et Tubman – Libéria – le prince héritier d'Ethiopie, les ministres des Affaires étrangères du Maroc, de la République arabe unie, de Libye et du Soudan, et le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Tunisie. En outre, assiste aux travaux un représentant du FLN, invité à la demande du Caire.

La conférence dure jusqu'au 22 avril et se termine par plusieurs motions. L'une de ces motions invite la France à mettre fin aux hostilités et à retirer ses troupes d'Algérie. Elle ajoute qu'il est urgent d'entamer des négociations franco-FLN.

Pas un mot sur une aide directe quelconque au FLN d'aucun des pays participants. Il semble que les Algériens aient souhaité davantage être présents, donc reconnus, que d'obtenir des résultats tangibles de cette conférence.

Il n'en est pas de même le 27 avril, à Tanger.

C'est dans cette ville que les représentants du Néo-Destour tunisien, de l'Istiqlal marocain et du FLN se retrouvent pour la conférence maghrébine. A l'ordre du jour de cette conférence : la guerre en Algérie, la liquidation de la domination coloniale et de ses séquelles dans les pays du Maghreb, l'union du Maghreb arabe et la création d'un organisme permanent chargé d'exécuter les décisions de la conférence.

Après une semaine de travail, les délégués se mettent d'accord sur la création d'un Parlement maghrébin.

Les participants proclament l'unité d'action diplomatique et économique. Ils demandent aussi au Maroc de s'aligner sur l'attitude de la Tunisie à l'égard de la France. Enfin est annoncée l'imminence de la création

d'un gouvernement algérien en exil, le GPRA, dont Habib Bourguiba avait déjà parlé lors d'une de ses conversations avec Robert Murphy. C'est Ferhat Abbas qui le précise lui-même à quelques journalistes, avant même la fin des débats.

Pour les Algériens, cette proclamation de l'unité d'action est un succès et constitue l'aboutissement de la politique d'isolement diplomatique de la France.

Autre raison de satisfaction : le FLN est reconnu comme le seul représentant de l'Algérie combattante. Son rival, le MNA de Messali Hadj, ne l'est pas. Désormais, la lutte se jouera plus que jamais à couteaux tirés entre les deux organisations.

La conférence de Tanger donne satisfaction aux Tunisiens en dénonçant le maintien des troupes françaises comme « incompatible avec la souveraineté de pays indépendants ».

Les observateurs politiques les plus avisés ou les mieux informés notent qu'il n'est fait aucune allusion à la République arabe unie, à son gouvernement et à son action politique. Cette conférence paraît donc amorcer une vision originale, propre à l'Afrique du Nord, distincte de celle du Caire, de la lutte pour l'indépendance.

Ainsi se trouve confirmé le sentiment que l'on pouvait ressentir au lendemain de la conférence d'Accra, d'une certaine distance prise par les Algériens à l'égard de la politique nassérienne.

En conclusion des débats, le président de l'Istiqlal, Allal El Fassi, déclare : « Nous faisons appel à la France pour qu'elle revienne à elle-même et à ses principes et proclame l'indépendance de l'Algérie. Ainsi, elle renouera de meilleures relations avec le monde arabe. »

Désormais, les gouvernements tunisien et marocain se trouvent en partie liés par les conclusions de cette conférence, bien qu'ils n'y aient point participé ès qualité.

Le 1er mai, à Casablanca, le roi Mohammed V, après avoir pendant plusieurs semaines proposé vainement à la France sa médiation dans l'affaire d'Algérie, déclare, en recevant des dirigeants « rebelles » : « Nous espérons recevoir ici l'an prochain des délégués d'un gouvernement algérien libre. »

Tandis que les Etats arabes et l'opinion arabe prennent ainsi fait et cause pour la résistance algérienne, on assiste sur place, en Algérie, à une radicalisation de l'action des « Français d'Algérie » à travers les associations patriotiques, les associations professionnelles, les syndicats et la presse.

Sans attendre la fin de la conférence de Tanger, pour la première fois, l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française et le Comité d'entente des anciens combattants et cadres de réserve parlent de la nécessité de former un gouvernement de salut public, seul capable de sauver l'Algérie française.

Le Comité d'entente des anciens combattants décide d'organiser une

manifestation des Français d'Alger au monument aux morts « pour protester contre toute ingérence étrangère dans les affaires algériennes et réclamer la création de ce gouvernement de salut public dont la nécessité avait déjà été exprimée dans un discours public, à Paris, par Jacques Soustelle quelques semaines plus tôt.

Robert Lacoste tente de dissuader les organisateurs de faire ainsi descendre la foule dans les rues d'Alger.

Le ministre craint que l'ordre public ne soit troublé, que les manifestations françaises ne déclenchent des contre-manifestations musulmanes. Par ailleurs, le moment lui paraît peu opportun pour une offensive politique à Alger. Le président de la République, après un échec essuyé par Georges Bidault, vient de décider de confier le soin de constituer un gouvernement à René Pleven. Or, le député des Côtes-du-Nord a l'intention de faire établir une charte de l'Algérie sur laquelle tous les partis se mettraient d'accord avant le débat d'investiture. Pour établir cette charte, il a l'intention de prendre contact avec les autorités civiles et militaires en Algérie. Il cherche à connaître le plan qui pourrait permettre de trouver à la fois une issue militaire et politique. Il consulte Robert Lacoste, l'état-major général, le commandant en chef en Algérie. Robert Lacoste lui donne les limites qu'il ne faut pas franchir, à son avis, si l'on veut que la charte soit agréée par la population française d'Algérie : « Tu peux parler de cessez-le-feu, dit-il à son ami Pleven, à condition de bien distinguer l'arrêt des hostilités de la négociation politique. Si tu laisses une ambiguïté, l'armée et la population européenne se dresseront d'un seul élan.

— C'est pour cela qu'il faut que je te consulte, de manière qu'il n'y ait aucun risque de malentendu. La solution au problème algérien est sur une crête étroite, entre deux abîmes », réplique René Pleven.

Robert Lacoste redoute maintenant que les manifestations organisées le 26 avril ne fassent capoter la tentative de René Pleven et, dans ces conditions, n'aggravent davantage, s'il est possible, la crise de régime dont il a bien conscience qu'elle a été ouverte avec le renversement du Ministère Gaillard.

Le 25 avril, il prend la parole à la radio d'Alger. « J'ai eu, dit-il, de nombreux contacts à Paris. J'en ramène une impression favorable… » Robert Lacoste dit encore qu'il a rencontré René Pleven. Que ce dernier s'est également entretenu avec les généraux Salan et Jouhaud. « Attendez donc, conclut-il, ce qui sortira de tout cela, ce qui n'exclut nullement d'être vigilant… Il faut se garder de confondre agitation et action et ne point laisser exploiter les grands et nobles sentiments par des factions politiques en quête d'adhérents. »

Cette allusion aux factions politiques vise bien entendu les très nombreux groupes d'activistes ou représentants des tendances politiques hostiles à la IVe République. Certaines organisations patriotiques, certains partis politiques, certains hommes politiques, bien placés sur l'échiquier français pour exploiter les sentiments et le mécontentement des Français

d'Algérie, vont tenter de s'appuyer sur la force qu'ils représentent pour assurer leur propre promotion.

A travers les différents groupements qui s'expriment en Algérie – anciens combattants, agriculteurs, commerçants, syndicalistes… – différentes tendances de la métropole se manifestent ainsi à Alger.

L'appel de Robert Lacoste n'est guère écouté. Le samedi 26 avril, dans la matinée, un tract est distribué dans les rues d'Alger : « Pour maintenir l'Algérie française, pour empêcher toute ingérence étrangère, pour restaurer la grandeur de la France, nous exigerons la formation d'un gouvernement de salut public, seul capable de faire respecter ces buts et de réformer le système. »

Au verso de ce tract sont indiquées les consignes sur les lieux des différents rassemblements prévus et sur les itinéraires à suivre.

Tous ont rendez-vous, à 16 heures, le 26 avril, devant le monument aux morts où se rallieront les différents cortèges. Une motion sera remise, dans la soirée, au préfet.

La dispersion se fera « en silence et dans l'ordre ».

Tout se passe comme prévu. Trois cortèges se forment. S'adressant par haut-parleur à la foule, l'un des organisateurs de la manifestation déclare : « Notre action a un caractère apolitique. Elle n'est dirigée contre personne. » De l'autre côté d'Alger, dans le second cortège, de grandes pancartes portent cependant en lettres noires : « Faute de gouvernement, l'armée au pouvoir… » « Contre le régime : l'armée au pouvoir… »

Cet après-midi-là, sortent pour la première fois sur la place publique les futurs dirigeants du 13 mai.

Derrière les drapeaux des anciens combattants, le docteur Lefebvre, Me Baille.

En tête d'un cortège qui s'est formé devant les facultés, avec des étudiants et de jeunes anciens militaires d'Indochine ou d'Afrique du Nord, Pierre Lagaillarde.

Après le dépôt de la gerbe au monument aux morts, par les délégués de chaque association, la foule chante *la Marseillaise*.

On se sépare vers 18 heures aux cris cent fois répétés d'« Algérie française ».

Mais, avant de se quitter, à la demande des organisateurs, les Algérois font le serment « de rester à jamais Français et de répondre chaque fois que, dans des circonstances analogues, un appel leur serait lancé pour défendre l'Algérie française ».

Ce prélude à la manifestation du 13 mai s'achève par la remise d'une motion au préfet d'Alger, destinée au président de la République : « Tous les Français d'Algérie font le serment, devant leurs morts, de s'opposer par tous les moyens à la constitution de tout gouvernement d'abandon. Ils exigent la constitution d'un gouvernement de salut national, seul capable de restaurer la

grandeur de la patrie et l'indépendance. »

Avec le recul du temps, il apparaît bien que cette manifestation du 26 avril ait constitué, sans aucun doute, un exercice de mise en place du dispositif du 13 mai.

Les trois cortèges, anciens combattants et nationalistes d'un côté, activistes et antirépublicains prêts à toutes les aventures de l'autre côté, étudiants et jeunes Algérois des professions libérales d'un autre côté encore, ces trois cortèges représentant bien les trois tendances qui, jusqu'aux dernières minutes de la révolte d'Alger, ont composé le mouvement de l'Algérie française.

Mais, dès ce soir-là ; il apparaissait surtout qu'entre Paris et Alger, de véritables réseaux s'étaient établis.

Les communications téléphoniques chiffrées, avec des noms de code, sont établies à partir du 26 avril. Chacun rend compte ou donne ses instructions, animant ainsi à distance, et dans chaque sens, la colère montante d'Alger ou les combinaisons politiques parisiennes dont toutes visent désormais à la destruction du système et à l'avènement du Pouvoir nouveau.

Fait important au soir du 26 avril : le ministre de l'Algérie, Robert Lacoste, annonce au gouvernement que l'armée se range désormais du côté des Français d'Algérie.

On le savait déjà de la police et d'une partie de l'administration locale.

Les gens bien informés à Alger, et ils sont relativement nombreux, savent qu'il existe un Comité de vigilance mis sur pied par Léon Delbecque, qui se réclame du gaullisme et qui se présente comme l'antenne à Alger de l'ancien ministre de la Défense nationale, Jacques Chaban-Delmas. Il existe également un Club des 7, beaucoup plus activiste et prêt à soutenir un coup d'Etat militaire. Y appartiennent : Martel, Crespin, le docteur Lefebvre, Joseph Ortiz, d'autres encore, dont les noms seront prononcés et connus de la France entière quelques semaines plus tard, dont Lagaillarde. Tous ces hommes se trouvaient déjà dans les défilés d'Alger, le 26.

En France, nous voyons une preuve de la bienveillante compréhension rencontrée par l'agitation d'Alger à Paris dans certains milieux politiques, à la lecture du *Courrier de la Colère* du 1er mai 1958.

> « La presse officielle et la radio nationale ont une fois de plus jeté un voile complaisant sur l'importance de la manifestation qui s'est déroulée à Alger… Par contre, la presse et les radios étrangères n'ont pas manqué d'en souligner l'ampleur.
>
> » C'est d'ailleurs par cette presse et ces radios étrangères que nous avons eu des détails sur ce rassemblement d'un peuple qui, toutes classes et régions mêlées, a proclamé sa volonté inflexible de rester français, fût-ce au prix du sacrifice suprême, contre les manœuvres équivoques de certains politiciens français…
>
> » Nous comprenons la réaction de ces hommes. Nous la partageons, car ils ont non seulement fait de ce territoire inculte un pays prospère mais encore ils ont généreusement arrosé de leur sang tous les champs de bataille où le sort de la France était en jeu. »

Quelques jours plus tard, exploitant l'action des partisans gaullistes d'Alger, *Le Courrier de la Colère* lance un appel direct au général de Gaulle :

> » Chaque jour davantage, la démonstration est faite à l'Elysée et dans les couloirs du Parlement, de l'entière paralysie du régime. Combien de temps le pays tiendra-t-il sans politique et sans gouvernement ?
>
> » […] Il ne s'agit plus de dosage politique, mais d'un appel d'urgence : que les Machiavels de comités se taisent et qu'ils entendent la voix immense d'un pays humilié et qui souffre…
>
> SOS De Gaulle. »

En même temps s'opère à Alger et dans toute l'Algérie un revirement de plus en plus net, évident et profond.

Dans l'armée, depuis cette journée du 26 avril, de très nombreux officiers font savoir qu'ils approuvent entièrement la population européenne et qu'ils sont, comme elle, hostiles à toute politique d'abandon. Les chefs militaires n'ont pas pris position et ce sont surtout les capitaines, les commandants, les colonels qui se réclament maintenant de la « nécessaire révolution nationale » et qui font allusion au retour, qui leur paraît désormais indispensable, du général de Gaulle.

Ces échos parviennent à l'ancien chef de la France libre et c'est pourquoi il interroge Delbecque, lorsqu'il le reçoit, rue de Solférino, dans son bureau parisien : « Que pense l'armée ? Croyez-vous qu'elle me soit favorable ? Quelle est l'attitude de Salan à mon égard ? » et lorsque Delbecque lui dit : « Mais tout est possible, mon général », de Gaulle s'exclame : « Ah, vous croyez cela ! »

Sous ce détachement apparent et cette réflexion, le Général laisse bien entendre que la difficulté est de revenir au pouvoir par les voies légales. Or, c'est précisément le barrage des partis politiques qui retardent la solution à laquelle pensent depuis plusieurs mois un certain nombre de dirigeants français, dont le président René Coty.

Le 5 mai, le président Coty, pressentant qu'il aura tôt ou tard comme seule issue possible et raisonnable l'appel à de Gaulle, charge le secrétaire général militaire de la présidence de la République, le général Ganeval, de sonder les intentions de l'ancien chef de la France libre.

Douze ans ont passé depuis le départ du général de Gaulle.

Le général Ganeval téléphone donc au colonel Boneval, aide de camp de de Gaulle et dont le bureau se trouve rue de Solférino.

Le général Ganeval propose, pour ménager la discrétion dont sa démarche doit s'entourer, un rendez-vous en dehors de l'Elysée et de la permanence de la rue de Solférino.

La rencontre a lieu le soir même chez un des collaborateurs de de Gaulle, Jacques Foccart.

Olivier Guichard est également là. On fait d'abord un vaste tour d'horizon. Chacun donne son point de vue sur la situation. Puis, on en vient à l'objet de la rencontre : le président Coty tente un dernier essai pour former le gouvernement avec des personnalités parlementaires mais, quoi qu'il en soit,

l'heure est proche où l'appel à de Gaulle s'imposera. Le président Coty ne peut évidemment envisager ce recours que dans la légalité.

Le 6, Jacques Foccart et Olivier Guichard vont à Colombey-les-Deux-Eglises. Ils ont promis une réponse pour le 7. Du fait de diverses cérémonies officielles, la nouvelle rencontre aura lieu seulement le 8.

Le général de Gaulle est d'accord pour répondre favorablement à une proposition du président Coty en vue de sa désignation comme président du Conseil. Cette proposition devra toutefois se faire par écrit.

Il ne sera pas question pour de Gaulle d'aller solliciter en personne l'investiture du Parlement. Il n'y aurait pas davantage de consultations avec les chefs des partis ou les présidents des groupes à l'Assemblée nationale.

Le souci du général de Gaulle, expliquent ses conseillers au général Ganeval, lorsqu'il demande à être désigné par lettre du président de la République et à éviter toutes les consultations et conciliabules habituels, est d'abord d'éviter le « tumulte des polémiques ».

Le président Coty connaît ainsi l'acceptation de principe du Général à son éventuel retour au pouvoir, mais aussi les conditions qu'il y met. Conditions de forme, certes, mais qui rendront pratiquement impossible toute acceptation par les partis politiques.

Aussi, lorsque, ce même 8 mai, René Pleven renonce à constituer le gouvernement, voit-on le président Coty désigner le président du MRP, Pierre Pflimlin, pour tenter à son tour de résoudre « la quadrature du cercle »…

A Alger, pour Robert Lacoste, les jeux sont faits. Il prononce son dernier discours, son « testament politique » en quelque sorte, le 8 mai, alors que Salan vient de le décorer, sur le front des troupes, de la Croix de la valeur militaire :

« J'ai suivi au jour le jour, dans le cadre de mes responsabilités, l'action de notre armée luttant dans des conditions souvent ingrates.

» La victoire est plus qu'à demi acquise. Elle sera certaine le jour où ceux qui mènent la France comprendront qu'il n'y a plus de place pour les pessimistes et présenteront une détermination sans faille et pleinement exprimée en dépit de l'incompréhension de certains de nos alliés. »

La tâche de Pierre Pflimlin est particulièrement difficile. D'une part l'échec de René Pleven démontre qu'un accord de tous les partis sur l'Algérie ne suffit pas à permettre la mise en place d'un gouvernement. D'autre part, cet échec prouve qu'il n'est pratiquement pas d'accord possible sur les personnalités susceptibles de composer le ministère : partisans de l'Algérie française et partisans de la négociation s'opposent désormais à l'intérieur de chaque formation politique. L'Algérie a fait éclater les familles politiques traditionnelles, des socialistes aux indépendants.

En outre, la manifestation d'Alger a changé le climat politique. Désormais, les activistes se sentent beaucoup plus solides et prêts à agir. Dans

ces conditions, une intense campagne hostile à Pierre Pflimlin se développe en métropole et en Algérie.

Les hommes politiques les mieux informés savent aussi que René Coty est maintenant gagné à l'idée du retour du général de Gaulle et de l'inanité de toute autre solution.

Pierre Pflimlin éprouve donc les plus grandes difficultés dans ses entretiens et ses consultations.

Alger n'oublie pas une ancienne déclaration faite à Strasbourg : « Nous ne saurions nous rallier à une politique qui conduirait à étendre la guerre à toute l'Afrique du Nord et à rompre nos alliances… Le patriotisme, lorsqu'il manque de lucidité, peut aboutir à ruiner la patrie. Notre position se résume dans une formule : ni abandon, ni aventure. »

Le 2 mai 1956, prise de position encore plus importante à Alger, et que l'on n'a pas oubliée : devant le Conseil général du Rhin, Pierre Pflimlin avait déclaré : « Il faut saisir toute occasion d'engager des pourparlers en vue d'un cessez-le-feu. »

Cette phrase, prononcée plus de deux ans auparavant, suffit à condamner Pflimlin aux yeux des Français d'Algérie.

Toujours dans cet ordre d'idées, dès sa désignation par le président Coty, Pierre Pflimlin envoie une lettre secrète aux présidents des groupes politiques de l'Assemblée. Il dit son intention d'engager des pourparlers avec le FLN pour un cessez-le-feu assorti de garanties matérielles et que, pour y parvenir, il fera appel aux Bons offices tunisiens et marocains.

Cette lettre « secrète » parvient à la connaissance de Jacques Soustelle, principal auteur du renversement du gouvernement Gaillard, parce que précisément des négociations avaient été envisagées par le biais de Bons offices étrangers.

Restant dans sa logique, l'ancien gouverneur de l'Algérie diffuse très largement la lettre de Pierre Pflimlin.

Alain de Sérigny, directeur de *l'Echo d'Alger*, rencontre Soustelle et Delbecque pour tenter de brusquer les événements, de crainte de voir Pierre Pflimlin parvenir à constituer son ministère. Il tente de convaincre Lacoste, avec l'accord de Soustelle, de déclarer qu'il ne quittera pas Alger « aussi longtemps que le gouvernement de salut public et d'union nationale n'aura pas été formé ».

L'espoir d'Alain de Sérigny est de voir de Gaulle soutenir Lacoste et prendre la parole.

Lorsque Alain de Sérigny vient présenter ce projet hardi au ministre de l'Algérie, celui-ci demande à réfléchir, refuse de s'engager trop rapidement et réunit ses principaux collaborateurs. Ceux-ci sont unanimes à lui déconseiller une entreprise aussi hasardeuse et contraire d'ailleurs à son tempérament républicain.

Devant l'insistance des partisans de l'Algérie française venus soutenir

les efforts d'Alain de Sérigny, Lacoste finit par s'emporter : « Je ne peux pas me désolidariser de mon parti… On ne se sépare pas de son parti comme on enlève sa veste ! »

Toujours le 8 mai, l'ambassadeur de France au Maroc, Alexandre Parodi, est reçu par Mohammed V. Il s'inquiète des récentes déclarations du roi après la conférence de Tanger.

« Votre pays a su, jusqu'à présent, maintenir un certain équilibre entre les sentiments de fraternité envers le peuple algérien et l'amitié de la France… La résolution de Tanger et certaines déclarations officielles marocaines sonnent presque comme un ralliement à la cause algérienne. »

Alexandre Parodi pense que le Maroc peut, le jour venu, intervenir, sinon en médiateur, « du moins dans le sens de l'apaisement ».

Le roi Mohammed V rappelle alors l'offre des Bons offices qu'il a déjà faite. En dépit des erreurs passées, dont celle qui l'a mis directement en cause, l'arrestation de Ben Bella, il reste prêt à aider le gouvernement français à trouver « une porte de sortie ».

Cet entretien rentre dans les vues de Pierre Pflimlin, comme nous le savons déjà, mais ne peut qu'engager davantage les partisans de l'Algérie française à agir rapidement et avec détermination.

Le 9 mai, l'armée fait savoir son point de vue par la voix de son commandant en chef, le général Salan. Dans un télégramme au général Ely, chef d'état-major de la Défense, le commandant en chef en Algérie écrit :

> « La crise actuelle montre que les partis politiques sont profondément divisés sur la question algérienne. La presse laisse penser que l'abandon de l'Algérie serait envisagé par le processus diplomatique qui commencerait par des négociations en vue d'un « cessez-le-feu »…
>
> » … L'armée en Algérie est troublée par le sentiment de sa responsabilité – à l'égard des hommes qui combattent et qui risquent un sacrifice inutile si la représentation nationale n'est pas décidée à maintenir l'Algérie française, comme le préambule de la loi-cadre le stipule – à l'égard de la population française de l'intérieur qui se sent abandonnée et des Français musulmans qui, chaque jour plus nombreux, ont redonné leur confiance à la France, confiants dans nos promesses réitérées de ne jamais les abandonner.
>
> » L'armée française, d'une façon unanime, sentirait comme un outrage l'abandon de ce patrimoine national. *On ne saurait préjuger de sa réaction de désespoir*…
>
> » Je vous demande de vouloir bien appeler l'attention du président de la République sur notre angoisse, que *seul un gouvernement décidé à maintenir notre drapeau en Algérie peut effacer*. »

Ce texte est diffusé à tous les commandants de zone en Algérie.

Le général Salan, par courtoisie, informe le ministre de l'Algérie de l'envoi de ce message à Paris. Lacoste comprend ce que cela veut dire : l'armée a basculé. Comme on dit à Alger de manière populaire, « Salan a viré sa cuti ».

Ce que le ministre de l'Algérie ne sait pas encore, c'est que ce sont les partisans du général de Gaulle en Algérie qui auraient suscité la rédaction de ce télégramme, pour en quelque sorte dramatiser la situation, et, pourrait-on

dire, forcer la main au général lui-même.

A Paris, le général Ely relit plusieurs fois le texte qui vient d'arriver sur son bureau, dans la soirée du 9. Il demande immédiatement que le président de la République en prenne connaissance. Il ajoute une note de sa main à l'intention du chef de l'Etat pour souligner l'importance de ce texte, on pourrait presque dire de cette décision, de l'armée d'Algérie.

Mais, tandis qu'entre Alger et Paris, se déroulent ainsi des péripéties politiques et des manœuvres de mise en place, une nouvelle tombe sur les téléscripteurs des journaux. Elle va mettre brusquement le feu au baril de poudre qui s'est constitué en Algérie. En effet, un communiqué du FLN annonce qu'au début du mois, trois militaires français, le sergent Richomme, le soldat Decourteix et le cavalier Feuillebois, prisonniers depuis le mois de novembre 1956, ont été exécutés. Les trois soldats, condamnés à mort par un « tribunal spécial de l'Armée de libération nationale » siégeant sur le « territoire national », déclare le communiqué du FLN, ont vu leur grâce refusée par les autorités suprêmes du FLN.

Dans un commentaire, un des dirigeants rebelles précise que les trois hommes ont été fusillés pour répondre à l'exécution d'un étudiant algérien en chimie, Abderrahmane Taleb, et de deux de ses camarades. Ils étaient accusés d'avoir, l'un fabriqué des bombes et les deux autres de les avoir posées.

La nouvelle se répand comme une traînée de poudre.

Le lendemain, Robert Lacoste quitte Alger comme s'il s'agissait d'un simple voyage. Il ne reviendra plus.

Alain de Sérigny pressent la terrible réaction qui va se manifester en Algérie après l'exécution des trois soldats français. Il décide de rédiger un éditorial à paraître le 11 mai dans son journal : il s'agit d'une lettre au général de Gaulle :

« Aujourd'hui, Mon Général, la situation de l'Algérie et, partant, de la France, est positivement dramatique. Ce n'est pas le plan militaire qui nous inquiète, c'est ce qu'on appelle communément “le front intérieur” qui nous angoisse… A cor et à cri, l'Algérie tout entière, privée de sa représentation légale[2], supplie en vain le Parlement de faire taire ses querelles intestines pour la formation d'un gouvernement de salut public qui, seul, peut sauver du désastre 10 millions de Français qui, aux yeux de certains, commettent sans doute un crime en voulant rester Français… Je n'ignore pas, Mon Général, qu'à plusieurs de vos amis qui s'étonnaient de votre silence, vous avez répondu fort à propos : “A quoi bon parler, si l'on ne peut agir ?”

» Aujourd'hui, me tournant vers vous, je m'écrie : “Je vous en conjure, parlez, parlez vite, Mon Général, vos paroles seront une action.” »

Cet éditorial, rédigé le 10 mai, est publié le 11 dans *Dimanche matin*, l'hebdomadaire de *l'Echo d'Alger*.

Le 10, *l'Echo d'Alger* venait de prendre la tête de la campagne contre la IVe République en publiant les communiqués et les premières réactions à

l'exécution des trois militaires français.

En tête des protestations et des avertissements, ce télégramme adressé par l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française au président René Coty :

« Parfaitement conscients du péril grandissant qui menace la France à travers l'Algérie, nous nous adressons pour la dernière fois à vous, gardien de la Constitution, des institutions et du patrimoine national, pour que, dans la haute mission d'arbitrage entre les partis qui vous est actuellement dévolue, vous provoquiez la constitution d'un gouvernement de salut public composé d'hommes qui ont prouvé leur volonté de défendre les intérêts de la patrie. Nous vous rappelons et nous vous renouvelons nos appels précédents. Nous espérons qu'ils seront enfin entendus avant que l'irréparable ne se produise. »

Le président pressenti et les ministres qu'il se propose de s'adjoindre sont également avertis de la « volonté » des partisans de l'Algérie française.

Les Alsaciens-Lorrains d'Oranie envoient un télégramme à Pierre Pflimlin dans lequel ils « espèrent fermement que leur éminent compatriote n'acceptera pas de voir son nom associé à une politique d'abandon ».

A M. Mutter, pressenti pour être le ministre de l'Algérie à la place de Robert Lacoste, le Mouvement universitaire pour le maintien de la souveraineté française en Algérie télégraphie : « Français d'Algérie unanimes contre cabinet Pflimlin. Vous rendent personnellement responsable répercussions graves investiture Pflimlin. »

Le Comité de vigilance est encore plus direct : « Toutes mesures seront prises, télégraphie-t-il à Pierre Pflimlin, pour empêcher arrivée sur le sol de l'Algérie française d'un ministre chargé de mettre en œuvre une politique algérienne conforme à vos déclarations et à vos prises de position récentes… »

Tandis que les appels et les avertissements adressés à Paris prennent un tour de plus en plus menaçant, Pierre Pflimlin poursuit sa tentative.

Il essaie d'abord de convaincre ses adversaires les plus déterminés que des pourparlers engagés avec le FLN par le biais de la Tunisie et du Maroc ne signifient pas l'abandon de l'Algérie par la France. Le gouvernement provisoire Algérien n'a pas encore été constitué. Cela pourrait prouver que le FLN laisse une porte ouverte à une entente.

En outre, la négociation ne porterait pas sur une éventuelle indépendance de l'Algérie. Aux Alsaciens-Lorrains d'Oranie, dont nous avons cité le télégramme, Pierre Pflimlin répond : « Comme Français d'Alsace, je vous donne l'assurance que ma volonté est de continuer la lutte avec des moyens accrus afin de rétablir la paix et la victoire. Jamais le gouvernement que j'ai été chargé de constituer n'admettra que soient rompus les liens unissant l'Algérie à la France. »

La fédération MRP d'Alger s'élève contre la campagne qui veut présenter Pflimlin comme « l'homme qui abandonnera l'Algérie ».

Le président du Conseil pressenti souhaite ainsi convaincre le groupe des indépendants de le soutenir au Parlement. Il obtient la caution d'Antoine Pinay. Ainsi, avec les socialistes et radicaux, espère-t-il obtenir la majorité lors du débat d'investiture.

Le 11 mai, les indépendants se réunissent sans pouvoir se mettre d'accord. Les partisans de l'Algérie française, et en particulier Roger Duchet, plaident contre toute participation et contre tout soutien au gouvernement Pflimlin.

Les républicains-sociaux, anciens du RPF, estiment qu'une investiture ferait perdre du temps et qu'en tout état de cause, la solution à la crise ne pourra venir que du général de Gaulle.

Les journaux parisiens publient une lettre ouverte du Comité d'entente et d'action des anciens combattants et cadres de réserve. Cette lettre se termine ainsi : « Ministres et Ministrables, laissez vivre la France et l'Algérie !

» Vous êtes lamentables ! Partez ! Vous êtes incapables !… Alors, Messieurs, un geste noble, partez… ne nous obligez pas à vous chasser. »

Finalement, le 12 mai, les indépendants refusent de participer au gouvernement et les ministres pressentis font savoir leur intention de « démissionner ».

Malgré cela, Pierre Pflimlin maintient son intention de se présenter le 13 mai devant l'Assemblée nationale.

En apprenant que le président du Conseil pressenti n'a pas renoncé, les organisations des Français d'Algérie décident, pour le 13 mai dans l'après-midi, d'organiser un rassemblement de masse pour un gouvernement de salut public, suivi à 18 heures d'« un pieux hommage » à la mémoire des trois militaires exécutés par le FLN.

Les syndicats lancent un ordre de grève générale pour le même jour, de 13 heures à 20 heures.

Désormais, l'épreuve de force est commencée, et une véritable course de vitesse s'engage entre Paris et Alger.

La manifestation d'Alger étant prévue pour 17 heures, Pierre Pflimlin lit à 15 heures sa déclaration d'investiture à la tribune de l'Assemblée nationale.

« Trois fois en moins d'un an, l'effort de la nation a été contrarié par trois crises ministérielles. Sur douze mois, la République est restée trois mois sans direction, sans politique, en un temps où le rythme s'accélère, dans un monde qui a cessé d'attendre nos décisions pour se déterminer. Le spectacle de cette instabilité […] affaiblit jusqu'à un degré de désaffection devenu redoutable, l'attachement des Français pour le régime. La dégradation de nos institutions menace la République dans son existence. »

Pierre Pflimlin annonce son intention de réviser la Constitution, de réorganiser l'administration et de mener en Algérie une action déterminée en vue de rétablir la paix. Tout en maintenant l'effort militaire, le gouvernement *choisira, si l'intérêt de notre pays lui paraît commander une telle initiative, le moment le plus favorable pour offrir des pourparlers en vue d'un cessez-le-*

feu.

« Si nous ne pouvons admettre aucune ingérence de nos voisins en Algérie, si nous devons nous tenir prêts sur les frontières à repousser toute agression, nous ne saurions faire grief au Maroc et à la Tunisie de souhaiter la fin des hostilités en Algérie, qui sont, pour ces deux pays, une cause de trouble et d'inquiétude. C'est pourquoi le gouvernement ne repousse pas *a priori* l'idée que nos voisins pourraient un jour nous apporter leur concours pour amener nos adversaires à entrer en pourparlers avec nous en vue d'un cessez-le-feu dans les conditions que je crois avoir clairement définies. »

Pendant le débat à l'Assemblée, parvient à Paris un télégramme du préfet d'Alger sur la situation politique :

« L'opinion publique algéroise, alertée depuis plusieurs semaines […] situe constitution ministère président Pflimlin dans perspectives défavorables au maintien de la souveraineté française en Algérie.

» L'opinion algéroise hypersensible s'est émue des intentions du président désigné quant à d'éventuelles négociations, ne retenant que ce terme et négligeant l'évocation d'une indispensable situation de force.

» Population rejette par ailleurs idée d'associer à ces négociations le Maroc et surtout la Tunisie, considérée en état de fait de belligérance.

» Dans ce climat, observateurs notent une indiscutable effervescence susceptible de se traduire dans les faits par des démonstations de masse. »

Le 13 mai, au moment du débat d'investiture, l'opinion et le Parlement ne peuvent ignorer l'état d'esprit qui règne à Alger. Les dépêches des envoyés spéciaux de la presse française sont sur ce point parfaitement documentées.

Il suffit de citer, par exemple, le câble envoyé au *Figaro* par Serge Bromberger et publié le 13 mai au matin :

« … Il devient vraisemblable que, devant la carence politique de ces dernières semaines, l'armée d'Algérie n'interviendrait pas en cas d'événements à Alger – par le mot intervenir, il faut entendre maintenir l'ordre dans la rue. Ces perspectives montrent assez que l'Algérie peut donc se trouver brusquement coupée de la métropole sans qu'il y ait nécessairement effusion de sang, par simple occupation symbolique du gouvernement général à Alger. Que cette scission ne puisse être que de fort courte durée est évident, mais elle entraînera sur le Parlement une pression destinée à amener ce que l'on appelle ici "un gouvernement de salut public" et qui serait avec ou sans de Gaulle – à qui beaucoup pensent – un gouvernement affirmant en tout cas qu'il n'entend pas actuellement négocier. »

A Paris, lorsque le président pressenti termine sa déclaration d'investiture, il est 16 h 15. La séance, interrompue pour quelques instants, ne reprendra qu'à 21 heures.

A Alger, pendant cette interruption de séance, la foule a pris sa décision.

Depuis le matin, la population appelée à manifester était chauffée à blanc par le Comité de vigilance représentant les associations d'anciens combattants, les groupements patriotiques et les partis politiques organisateurs de la manifestation du 26 avril.

Le Comité de vigilance demande, « devant la constitution imminente d'un incontestable gouvernement d'abandon », à toute la population d'Alger de se considérer en « état de mobilisation » au service de l'Algérie.

« Français d'Algérie, Européens et Musulmans, déclare, dans un tract, le comité, le sursaut national doit partir d'Alger et, pour la seconde fois en quinze ans, l'Algérie sauvera la France… La population entière de nos communautés se rassemblera en masse au plateau des Glières à 15 heures, à l'heure même où se réunit l'Assemblée nationale, afin de manifester son opposition à une investiture inacceptable. »

Le Comité d'entente et d'action des anciens combattants et cadres de réserve a lancé de son côté un appel pour que les populations s'associent à la mémoire des trois soldats français « martyrs lâchement assassinés par le FLN, avec la complicité sanguinaire de la Tunisie ».

En fin de matinée, nouveau communiqué du Comité de vigilance. La manifestation de l'après-midi est reportée à 17 heures, pour des raisons « d'ordre pratique ».

Mais Alger n'a plus besoin de convocation pour descendre dans la rue. Depuis 2 heures de l'après-midi, des dizaines de milliers d'Algérois sont massés rue d'Isly, devant le monument aux morts, sur le plateau des Glières, rue Michelet… Ils savent que de grands événements se préparent, qu'ils vont en être les acteurs.

A 21 heures, lorsque les députés entrent à nouveau en séance, les jeux sont faits.

Le député communiste Waldeck-Rochet demande la « destitution et la mise hors la loi du général Massu ».

Pour une grande partie des députés mal informés de la situation, c'est la surprise. Puis le vacarme. Pierre Pflimlin monte alors à la tribune et déclare :

« Il est vrai que des événements graves se déroulent à Alger, mais ce n'est pas au parti communiste qu'il appartient de sauver la République… Cette nuit même, l'Assemblée sera appelée à prendre ses responsabilités comme je suis prêt, moi-même, à prendre les miennes. »

Dans la nuit, l'Assemblée nationale vote l'investiture de M. Pflimlin, par 274 voix contre 129 et 137 abstentions.

A 3 h 50, un Conseil des ministres extraordinaire se réunit à l'Elysée. Les ministres indépendants qui ne devaient pas participer à la constitution du ministère et qui avaient annoncé leur décision de démissionner sont tous présents.

1- Réunion des ministres de l'OTAN.

2- Lors des dernières élections législatives, il n’avait pas été possible d’organiser le scrutin en Algérie.

III
1958-1960

Le 13 mai

Le mardi 13 mai 1958, à 15 heures, le bruit sourd des rideaux de fer que l'on abaisse résonne dans tout Alger. Les commerçants, avec une belle unanimité, mettent la clé sous la porte. Dans les entreprises commerciales, les employés quittent leurs bureaux, les ouvriers abandonnent leurs ateliers. Les autobus, les trolleybus s'arrêtent.

Il ne s'agit pas d'une quelconque catastrophe qui frappe la blanche cité méditerranéenne. Au contraire, tout se passe comme si ce mardi de printemps devenait tout à coup un dimanche, avec l'exode vers les plages en moins. Alger ne se ramasse pas sur elle-même dans l'attente d'un quelconque cataclysme, Alger se lance, tout simplement, dans la grève générale.

C'est avant tout l'affaire des Européens, des Pieds-noirs. Les Musulmans, eux, considèrent le phénomène avec circonspection, avec méfiance, avec crainte, suivant le degré d'engagement de chacun dans le conflit qui déchire le pays depuis plus de quarante-deux mois. Les Arabes, les Kabyles, les femmes voilées, drapées de blanc, rallient en se hâtant le monde fermé, mystérieux, en tout cas distinct, de la Casbah ou, plus simplement, ils disparaissent comme ils peuvent. Ils ont l'expérience de cette « bataille d'Alger » qui a été gagnée sept mois plus tôt par les parachutistes en tenue léopard du colonel Bigeard.

Les autres, les Pieds-noirs, se dirigent sans hâte vers le grand rendez-vous qui leur a été fixé, au plateau des Glières, autour du monument aux morts.

Ils ont bien le temps. La manifestation est prévue pour 17 heures. Ils ont donc deux heures devant eux pour composer dans les rues inondées du gai soleil de mai une fresque joyeuse et frémissante, tout enluminée de couleurs claires. Les hommes portent presque tous le pantalon de toile, ou les « blue jeans » et la chemise blanche, sans veston. Les femmes sont tête nue, en jupe et en chemisier. Elles arborent souvent un foulard bleu, ou rouge, voire un drapeau tricolore. Pour l'hélicoptère « Alouette » qui vrombit dans le ciel et à bord duquel se trouve un officier de l'état-major du général Massu – sinon le « patron » lui-même – ce 13 mai ressemble furieusement à un 14 juillet.

La foule se dirige vers son lieu habituel de rassemblement, cet énorme complexe socio-administratif qui dévale majestueusement vers la mer : l'imposant bâtiment du ministère de l'Algérie, dont tout le monde ici affecte

d'ignorer le nom officiel et que l'on appelle toujours le « GG », comme si Jacques Soustelle, le dernier gouverneur général de l'Algérie, n'avait pas cédé la place à un « ministre résidant », du nom de Robert Lacoste. Puis l'escalier monumental, avec ses jardins en gradins, descendant vers l'esplanade du monument aux morts, le plateau des Glières.

Les plus bruyants, les plus joyeux, dans cette foule méditerranéenne, ce sont les étudiants, qui ont quitté l'université, et les lycéens, venant de leurs « bahuts ». Garçons et filles, ils se tiennent par le bras, poussent une occasionnelle *Marseillaise*. Ils sillonnent les rues sur les scooters que pilotent sportivement des garçons derrière lesquels s'esclaffent, en croupe, des filles dont les jupes volent au vent de la course, révélant des jambes couleur de pain doré. D'autres écrasent les avertisseurs de leurs voitures, au rythme obsédant des trois brèves et des deux longues : « Al-gé-rie fran-çaise ».

Ils sont le levain d'une pâte qui ne demande qu'à lever, fermentant depuis de nombreux jours déjà, d'une foule qui obéit à un mot d'ordre bien précis.

Elle veut se faire entendre, à travers la Méditerranée et la France continentale, du Parlement qui, à Paris, s'apprête à écouter la déclaration d'investiture du dernier président du Conseil de la IVe République, l'Alsacien Pierre Pflimlin.

Ce débat parlementaire a donné à Alger son horaire d'une journée qui n'est pas encore historique.

La manifestation contre l'investiture de M. Pflimlin devrait avoir lieu à 15 heures. Mais ensuite, jusqu'à 18 heures, il y aurait un « trou » pendant lequel la population d'Alger risquerait de se disperser. Alors ses leaders, ceux qui se sont érigés en « Comité de vigilance » contre cette lointaine capitale qui montre chaque jour plus d'incertitude à l'égard du drame algérien, ont tourné la difficulté. A 15 heures, pour marquer le début du débat, grève générale. A 17 heures, manifestation au Forum, devant le « GG », et, à 18 heures, cérémonie au monument aux morts. Ainsi, on fait d'une pierre deux coups. Les « activistes » de la manifestation entraîneront la masse des simples « patriotes » venus s'associer à l'hommage officiel aux trois soldats assassinés.

Voilà pour l'horaire. Quant aux buts, ils sont clairement définis dans le tract abondamment répandu cet après-midi-là dans les rues d'Alger. Il émane de l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française (USRAF) qui rassemble notamment les organisations patriotiques. Adressé aux « Français d'Algérie, Européens et Musulmans », c'est un violent réquisitoire contre le président du Conseil désigné :

> « Si Pflimlin passe, l'Algérie sera perdue avant octobre.
>
> » Il a écrit : "Fermeté et Générosité !"
>
> » La fermeté n'est qu'un piège. Il s'est toujours opposé à Lacoste depuis deux ans. Il est le « tombeur » de Bidault.
>
> » Les vingt-sept mois de service et les impôts nouveaux n'ont d'autre but que de braquer l'opinion et d'accélérer la faillite pour justifier la négociation.

» Edgard Faure aux Finances avait déjà assuré que dans trois mois les crédits pour l'Algérie seraient épuisés.

» En août 1958, quand vous serez tous en vacances, commencera « la conférence du cessez-le-feu ». Souvenez-vous de Genève, de La Celle-Saint-Cloud, d'Aix-les-Bains. Pflimlin aurait déjà entamé les négociations avec Bourgiba. Souvenez-vous de Mendès.

» Quand vous rentrerez, en octobre, tout sera consommé.

» Si Pinay nous trahit, le ministère passera, et il ne restera plus, Français d'Algérie, qu'à vous opposer par tous les moyens à son installation à Alger.

» Le sursaut national doit partir d'ici, car Pflimlin est la dernière cartouche du « système » épuisé.

» Vous exigerez alors de Coty l'appel à l'équipe nationale qui gouvernera au-dessus des partis, avec G. Bidault, J. Soustelle, A. Morice et R. Duchet.

» Premier objectif : non au diktat de l'étranger. Mener l'affaire d'Algérie jusqu'au but, et le plus vite possible, sans aucun esprit de négociation.

» Utiliser tous nos moyens en prélevant au besoin sur notre contribution à l'OTAN le surplus nécessaire en hommes et en crédits.

» Seule, cette équipe de salut public peut, avec le concours de l'armée et avec vous, Algériens, sauver l'Algérie et la France. »

La typographie du texte fait de certains passages de véritables proclamations. Il contient dans ses lignes tout l'énoncé du drame qui va bientôt se nouer, de la flambée de violence qui va jeter à bas la IVe République.

Elle commence précisément, cette flambée de révolte un peu après 15 heures. Quelques centaines de jeunes gens s'en prennent au Centre culturel américain de la rue Michelet. Deux gardiens de la paix y montent une garde débonnaire. Ils sont emportés comme fétus par la marée juvénile qui entreprend le sac méthodique de la bibliothèque, de la salle de conférence, des bureaux. Lorsque les renforts de police et d'UT (Unités territoriales) arrivent sur les lieux, avec une sage circonspection, c'est pour disperser quelques dizaines de garçons et de filles en colère qui piétinent sans vergogne des amas de livres, de fiches, de revues et de magazines.

Ils sont en train de se faire la main.

Dans les rues avoisinant le ministère de l'Algérie, sur le boulevard Laferrière, devant la Grande Poste, la foule grossit de minute en minute. On l'évalue déjà à 25 000 ou 30 000 personnes. Les plus excités, mis en appétit par le sac du Centre culturel américain, foncent sur les locaux du *Journal d'Alger*, le quotidien du maire. Jacques Chevallier est, avec Mgr Duval, la bête noire favorite des Algérois qui lui reprochent sa position ambiguë. Ici, cependant, la réaction des forces de l'ordre est plus rapide : une unité du 3e régiment de parachutistes coloniaux intervient et expulse les manifestants avant qu'ils aient eu le temps de commettre des dégâts sérieux.

A 17 heures, la fièvre monte. Il fait un temps admirable. Le tendre après-midi de mai s'avance, avec une faible brise marine qui tempère la chaleur naissante. Dans le brouhaha et les mille rumeurs de la foule, le haut-parleur du Comité de vigilance, monté sur une voiture-radio, proclame :

« Les vrais assassins des trois soldats français tués en Tunisie par le FLN, ce ne sont pas les rebelles. Ce sont les intellectuels et les politiciens français qui, depuis toujours, ont soutenu la cause des tueurs. Nous ne les

désignons pas à votre mépris, mais à votre colère. »

Cette accusation tombe sur un terrain réceptif. Car quelques politiciens et « intellectuels » font, parfois, preuve dans cette affaire de plus de générosité et de bonne foi que de lucidité et de courage. Leur attitude ne sera pas négligeable dans l'évolution des événements.

A 17 h 30, le plateau des Glières et ses abords sont noirs de monde. Sur les degrés du monument aux morts, un jeune homme en tenue de lieutenant de parachutistes harangue la foule en hurlant. C'est un des principaux acteurs du drame d'Alger. Il se nomme Pierre Lagaillarde.

A vingt-neuf ans, l'avocat Pierre Lagaillarde, lieutenant de « paras » de réserve, fils d'un avocat de Blida, est président de l'Union générale des étudiants d'Alger. C'est un « dur ». Sa tête serait mise à prix par le FLN. Ses convictions politiques sont simples : « La seule chose qui puisse sauver la France, c'est la dictature » ; a-t-il récemment déclaré dans une interview.

Pour l'instant, on n'entend guère son discours, mais on saisit cependant ce propos sans équivoque : « Il faut jeter à la mer tous ces pourris ! »

Et, d'un geste large, il désigne le bâtiment du ministère de l'Algérie.

A ce moment, les premiers groupes gravissent le grand escalier pour gagner l'esplanade du « GG », gardé par des CRS impavides. Ils sont l'objet des traditionnels quolibets tandis que le gros de la foule scande des « Pflimlin démission », « Chevallier au poteau » et autres slogans du même genre. La manifestation patriotique en hommage aux trois soldats fusillés se déroule un peu avant 18 h 30. Un défilé d'anciens combattants portant leurs drapeaux se fraie péniblement un passage à travers la foule. Ils sont conduits par Raymond Laquière, ancien président de l'Assemblée algérienne, qui dépose une gerbe au pied du monument aux morts.

Après l'hommage des anciens combattants, l'hommage officiel. La musique de la garnison parvient comme elle peut devant le monument, précédant de quelques minutes les chefs militaires auxquels des jeeps ouvrent un chemin. Il y a là les généraux Salan, Jouhaud, Massu, Allard, l'amiral Auboyneau, le colonel Thomazo. Ils sont salués par une ovation frénétique. Pour cette foule algéroise, l'ultime recours, c'est l'armée. Tant qu'elle sera là, tant qu'elle combattra, on ne négociera pas avec le FLN, l'Algérie demeurera française.

Le général Salan dépose une gerbe. Serge Baret, préfet d'Alger, l'imite. La minute de silence qui suit est très relative. *La Marseillaise* éclate, mais elle est déjà couverte par les mots d'ordre que transmettent les haut-parleurs, par les clameurs de la foule qui scande : « L'armée au pouvoir » et salue son idole : « Mas-su ! Mas-su ! »

Impassible, le « général au visage de bûcheron » dans son uniforme de para, est figé au garde-à-vous.

Les généraux renoncent à repartir en voiture. Ils se dirigent à pied vers l'état-major de la région. La foule va-t-elle se disperser, les choses vont-elles en rester là ? Non. Les voitures sonores la harcèlent : « Ne partez pas ! Tous

au gouvernement général ! Les CRS nous ont provoqués ! »

Et toujours, rythmant la fièvre de la foule, le concert des avertisseurs, trois brèves, deux longues : « Al-gé-rie fran-çaise ! »

L'appel est entendu. La foule maintenant se répand sur le Forum. Les groupes les plus entreprenants poussent l'attaque sur deux fronts. De face, contre les grilles gardées par les CRS. De côté, vers la bibliothèque. En temps normal, le Forum sert de parking aux fonctionnaires du ministère. Mais ils ont répondu en grande partie, aujourd'hui, aux consignes de grève générale. Les voitures sont peu nombreuses. Elles appartiennent à ceux qui sont quand même venus travailler.

Les jeunes lancent de grosses pierres contre le bâtiment, dont les vitres se brisent avec des cascades de bruits cristallins. C'est cependant insuffisant pour faire céder les grilles et les CRS. Alors, une cinquantaine de manifestants avisent un camion militaire GMC en stationnement sur la place. Ils le poussent en un grand effort contre les grilles qui s'ouvrent tandis qu'une immense clameur populaire salue l'exploit.

Les CRS, en se retirant, livrent un ultime combat de retardement. Ils lancent quelques grenades lacrymogènes qui vont faire pleurer les attaquants mais ne ralentiront en rien leur ardeur. On s'engouffre par centaines dans le ministère. Les plus lestes grimpent quatre à quatre les escaliers, les autres se répandent dans les cours. Certains tentent de mettre le feu à la bibliothèque de l'aile gauche. Dans les bureaux, les autres saccagent les dossiers, les répandent par les fenêtres. Une pluie de documents descend lentement dans le soir sur le Forum. Tout en haut du bâtiment, sur la terrasse, les premiers arrivés brandissent le grand drapeau tricolore qui y flottait.

Il est 19 h 15. Le « GG » est pris. Sur le Forum, ceux qui n'ont pu entrer s'en prennent aux voitures en stationnement. Ils lacèrent les pneus, défoncent les capots, s'acharnent à coups de pierres contre les moteurs. Le journaliste Paul Gérin demande à un adolescent :

« Qu'est-ce qu'elle t'a fait, cette voiture ?

— Elle appartient à un des salauds qui nous narguaient tout là-haut, pendant que nous, nous faisions la grève. »

Le tumulte est à son comble. Chaque nouvelle brassée de dossiers que l'on lance des fenêtres est saluée par une ovation, comme une tête qui tombe. Un homme entreprend de réagir. C'est le colonel Ducourneau, chef de l'état-major particulier du ministre résidant. Ducourneau est un para et, au surplus, un héros : 19 palmes à sa Croix de guerre. Il s'est hissé au sommet des grilles, harangue la foule. Mais il ne peut se faire entendre. Il n'a pas de micro. C'est un des aspects déconcertants de cette soirée folle : une bonne « sono » eût peut-être changé le cours des événements. La foule exige, sur l'air des lampions, un gouvernement de salut public. Le colonel Ducourneau en est réduit à rédiger une pancarte qu'il brandit au-dessus de sa tête : « L'armée est la garantie de l'Algérie française. »

Le général Massu arrive à ce moment. Il est salué par une longue

acclamation et la foule entonne la *Marseillaise*. Quelques minutes plus tard, le général Salan rallie le ministère et apparaît au balcon. Mais les Algérois sont capricieux. Ils ont les nerfs à fleur de peau. Le commandant en chef en Algérie est avant tout pour eux un représentant du gouvernement de Paris, il est hué, sifflé, conspué aux cris de « Indochine, f… le camp ! ».

Il faut en tirer les conclusions qui s'imposent. Faute de pouvoir contenir la foule, force est de lui donner satisfaction. Sous les regards désabusés des membres du cabinet de Robert Lacoste – qui se trouve à Paris puisque le gouvernement dont il fait partie est tombé le 15 avril et qu'il n'expédie plus que « les affaires courantes » – on s'oriente vers un *modus vivendi*.

Les manifestants refusent d'évacuer le ministère, la foule de quitter le Forum, tant qu'on n'a pas le résultat du vote d'investiture au Palais-Bourbon.

Pour le général Massu, responsable de l'ordre à Alger, il importe avant tout de le ramener au ministère.

Pour en arriver là, il faut constituer ce Comité de salut public qu'Alger réclame. C'est à cela que l'on s'emploie dans les minutes qui suivent. A 21 heures, le comité est formé. Il comprend :

– 5 militaires : les généraux Massu, Petit (du cadre de réserve), les colonels Ducasse, chef d'état-major de la 10e DP, Trinquier, commandant le 3e régiment de parachutistes coloniaux, Thomazo, chef d'état-major du corps d'armée d'Alger.

– 7 civils : MM. Lagaillarde, Léon Delbecque, du cabinet de M. Chaban-Delmas, ministre de la Défense nationale, Martel, Montigny, Baufier, Moreau, Paracchini, représentant les associations patriotiques.

– 4 Musulmans, cooptés, qui rejoindront le comité dans la nuit : le commandant Mahdi, MM. Berkani, Chikh et Madani.

A la foule en transe, le général Massu lit le télégramme qu'il vient d'adresser, à Paris, au président Coty :

« Vous rendons compte création Comité salut public civil et militaire à Alger sous ma présidence, moi, général Massu, en raison gravité situation et nécessité absolue maintien ordre et ce pour éviter toute effusion sang, exigeons création à Paris d'un gouvernement de salut public, seul capable de conserver l'Algérie, partie intégrante de la métropole. »

Il enchaîne alors sur une harangue apaisante : « L'armée est de cœur avec vous. Nous sommes d'accord pour rester ici avec vous, dans le calme, en attendant la réponse de Paris. Les membres du Comité de salut public sont actuellement avec nous. Ils ne quitteront les lieux que lorsque le cabinet de salut public aura été formé à Paris. »

Un civil du CSP lui succède au balcon. Il crie à la foule : « Je vous demande de rester calmes. Aujourd'hui, nous avons sauvé l'Algérie. »

La nuit est tombée sur Alger, la belle nuit claire et veloutée de l'Afrique du Nord, douce, romantique, chargée du parfum des fleurs, de la brise marine et de la cuisine épicée que l'on fera, toute la nuit, pour soutenir les énergies.

Les gens attendent au « GG ». Ils se lassent, s'en vont, mais sont

remplacés par d'autres qui ont appris la constitution du Comité de salut public. La radio un peu partout marche à fond… de même que les fausses nouvelles. C'est ainsi que le bruit se répand de l'arrivée imminente de Jacques Soustelle à Alger. Le dernier gouverneur général de l'Algérie tient, dans le cœur des Pieds-noirs, une place sans pareille. La foule chante sa n-ième *Marseillaise* de la journée.

Cela dure jusqu'à minuit, jusqu'à 1 heure du matin. On attend toujours les nouvelles de Paris où se poursuit, au Palais-Bourbon, le débat d'investiture.

Vers minuit, la radio diffuse un communiqué. Il émane du général Salan : « Ayant mission de vous protéger, je prends provisoirement en main les destinées de l'Algérie française.

» Je vous demande de faire confiance à l'armée et à ses chefs et de montrer par votre calme votre détermination. »

Il y a bien quelques grognements du côté des ultras, mais la population, qui a conspué Salan au début de la soirée, accepte la chose de bonne grâce. Salan, c'est peut-être le commandant en chef nommé par Paris, mais c'est tout de même l'armée, autrement dit la « garantie de l'Algérie française ».

D'ailleurs, un des membres les plus éminents du Comité de salut public, Léon Delbecque, en exhortant la foule au calme, tire la leçon de l'événement : « C'est à l'armée que vous devez votre victoire. »

Quelle victoire ? Les acteurs de ces heures enfiévrées seraient bien en peine pour la définir. Et d'abord, qui sont-ils ?

C'est en premier lieu le peuple d'Alger. Les Français d'Algérie, les Pieds-noirs, une population chaude, ardente, qui s'étale sur un large éventail de classes sociales. En bas, la tumultueuse communauté de Bab el-Oued, que Camus a peinte avec tant de tendresse et de couleur, avec ses mœurs bien particulières, son vocabulaire savoureux qui n'appartient qu'à elle. Au sommet, la bourgeoisie des belles villas d'Hydra, habituée à une vie facile, souvent luxueuse. Ce sont encore les lycéens, les étudiants jeunes, exaltés, prompts à « contester ».

Le soir du 13 mai, une unité de l'armée jugulera de justesse un début de « ratonnade ».

Il est vrai qu'il y a, autour des relations entre Européens et « indigènes », tout un « folklore » que nous allons voir d'ailleurs se déployer au cours des jours qui viennent. Depuis quelques mois, les Français d'Algérie ont compris que l'intégration ouvrait une voie nouvelle pour ce pays. Beaucoup d'entre eux croient, de bonne foi, que la France n'a pas désiré autre chose depuis cent trente ans ! En août 1957, le colonel Trinquier, un des vainqueurs de la « bataille d'Alger », a proposé à M. Lacoste d'« organiser sur le Forum une manifestation de tous les jeunes gens de la Casbah d'Alger, environ 10 000, qui viendraient ainsi publiquement attester leur attachement à la France et leur volonté de rester Français ». Et le colonel Trinquier d'ajouter cette phrase

assez extraordinaire : « Les Européens du Dispositif de protection urbaine pourraient sans difficulté les accompagner et les encourager par leur présence. »

Depuis la fin de 1954, les Européens d'Alger vivent dans une fièvre qui monte de semaine en semaine. Ils voient la guerre s'éterniser. On leur parle d'un côté le langage de la fermeté et, de l'autre, ils perçoivent des rumeurs d'abandon. Tout le monde leur ment. Ils ont assisté à l'écroulement de la présence française au Maroc et en Tunisie. Aujourd'hui, tiraillés entre la crainte d'une issue semblable et l'espoir que font naître les déclarations officielles, ils vivent sur leurs nerfs.

L'Algérie, c'est la France. Ce slogan, on le leur a répété sur tous les tons. Les Algérois sont prêts au grand chambardement pour qu'il en soit ainsi.

Dans cette soirée du 13 mai, ils ne savent pas exactement ce qu'ils veulent, mais ils savent, par contre, ce qu'ils ne veulent pas. Ce qu'ils ne veulent pas, c'est un cabinet présidé, à Paris, par Pierre Pflimlin. Le leader MRP est, à leurs yeux, un dangereux défaitiste, un liquidateur, le symbole de la politique d'abandon.

Sous leur beau ciel d'Afrique du Nord, ils « exigent » à Paris un gouvernement de salut public sans penser qu'une majorité de métropolitains puissent avoir de la situation une opinion différente.

Ils ont un seul espoir, un seul recours : l'armée. Et encore, avec des hiérarchies. Les « paras » sont leurs idoles mais plus d'un soldat du contingent se souvient sans plaisir de son séjour en Algérie. Il est vrai que ce dernier a, parfois, tendance à ne voir dans le problème de l'Algérie que sa conséquence : l'augmentation de la durée du service militaire… L'officier en tenue léopard, voilà l'homme qu'Alger admire. Dans la soirée, alors qu'on entamait le sac du *Journal d'Alger*, on portait en triomphe, à vingt mètres de là, un colonel inconnu qui entrait à la rédaction du journal *Le Bled*. On est frénétiquement cocardier à Alger, le 13 mai 1958.

L'armée, elle, considère cela avec perplexité. L'armée française d'Algérie, c'est un grand corps douloureux, couturé par vingt ans de cruelles blessures et de divisions presque irréconciliables. Un officier de l'armée française en 1958, c'est un homme déchiré. Après 1940, ses aînés ou lui-même ont dû choisir entre de Gaulle et Pétain. Après 1942, il a fallu encore choisir, entre de Gaulle et Giraud. Et puis, la guerre à peine terminée, sur un simulacre de victoire suffisant pour retremper les énergies, pour redonner à l'armée le sens de l'unité et de la fierté, cela a été l'Indochine, dix ans d'un conflit pourri, pour finir dans la défaite héroïque de la cuvette de Dien-Bien-Phu. Maintenant, c'est l'Algérie, après l'abandon de la Tunisie, du Maroc, après la pitoyable expédition de Suez, en 1956.

Comment ne serait-on pas amer lorsque l'on a la conviction d'avoir été trahi, non par les armes, mais bien par les hommes de la politique. Car, il est une conviction que partagent tous les officiers français d'Algérie : c'est que le conflit indochinois aurait dû recevoir bien plus tôt une solution politique

tandis que l'incapacité, la paralysie de la IVe République, les a contraints à la vaine poursuite d'une lutte sans espoir.

Sous leurs yeux, l'erreur se répète en Algérie. Au contact de la population, les officiers du bled savent ce qu'il faut faire. Ils connaissent le poids que pèsent les grands colons. Ils savent que l'on court à la catastrophe et qu'il n'y a personne pour les entendre. C'est ainsi que l'armée se rend compte qu'elle est acculée à la politique.

Elle ne la pratique pas encore dans les allées du pouvoir, mais un certain nombre de ses plus brillants sujets, en particulier de jeunes colonels, ont tiré des leçons du drame indochinois. Avec leur appareil précis et leur belle structure hiérarchisée, avec leur organisation et leur discipline, avec leur armement et leur aviation, leur logistique et leur intendance, ils ont été battus par des hordes révolutionnaires qui pratiquaient une forme inconnue de la guérilla et qui, surtout, suivant le mot de Mao Tsé-toung, étaient dans la population comme le poisson dans l'eau. Mao, voilà le maître à penser du colonel Lacheroy, « patron » de l'action psychologique. Avec ses camarades, il rêve de mettre la révolution au service de la patrie.

Tout cela est très complexe. Dans le corps des officiers, il y a les ultras, ceux qui sont parvenus au bout de leur logique, qui sont prêts au coup de force, et il y a les timorés, ceux qui pensent à leur carrière, laquelle est inséparable de la légalité républicaine.

Au soir du 13 mai, les chefs de l'armée à Alger n'ont pas eu le choix. Devant l'émeute qui grondait, dans le ministère de l'Algérie submergé par la foule, il leur faut bien assumer l'ordre, c'est-à-dire, et avant toute chose, canaliser ce mouvement inattendu auquel ils ne peuvent songer à s'opposer, car on imagine mal les paras en train de tirer sur la foule réclamant l'Algérie française.

Massu se trouve au premier plan, porté à la présidence du Comité de salut public par la vague de sa popularité. Il a pris ses responsabilités en rédigeant le télégramme au président Coty, mais sans illusion : « Ils font une connerie ! » dit-il sans équivoque.

Autour du Comité de salut public, la foule algéroise et l'armée veillent ensemble, dans cette nuit du 13 au 14 mai. La ville tout entière retentit de la *Marseillaise* et d'appels d'avertisseurs, trois brèves, deux longues. Le peuple et l'armée se grisent de leur victoire en refusant de dire d'une part que cette victoire n'en est pas une puisque, finalement, à 3 h 30 du matin, Pierre Pflimlin est investi, et surtout que cette victoire n'est pas la leur.

La victoire de qui, alors ? Pour se prononcer, il faudra attendre quelques jours encore. D'ici là, on peut essayer de passer en revue les forces qui ont suscité ou exploité ce 13 mai algérois.

L'administration, le ministère de l'Algérie, n'y est pas, au fond, pour grand-chose. Robert Lacoste est un de ces socialistes qui, comme bien d'autres, a pris sur place une nouvelle conscience des problèmes. Prise de

conscience qui est venue tempérer voire retourner des positions catégoriques précédemment admises. Ce phénomène sera souvent observé au cours de ces années tragiques.

Le colonel Trinquier écrira de lui qu'il a été « un grand ministre, un grand patriote, passionnément attaché à la défense de l'Algérie ».

Il a été l'artisan de cette « bataille d'Alger » qui s'est terminée à la fin de l'été 1957 par la défaite totale des terroristes écrasés par les paras de Bigeard. A propos de cette période, Yves Courrière, journaliste-historien de la guerre d'Algérie, écrit : « Le 8 octobre 1957 marquait la fin du terrorisme. Les léopards avaient exécuté à la perfection les ordres des civils (…) La bataille d'Alger était terminée. Plus rien n'empêchait le ministre résidant Robert Lacoste d'entreprendre l'application du plus grand, du plus prestigieux, du plus généreux plan de réforme qu'ait jamais prévu la France pour l'Algérie. »

Ce plan de réforme, c'est la loi-cadre. Lacoste a eu sincèrement la volonté de l'appliquer, mais l'opinion du colonel Trinquier montre bien mieux que celle d'un homme de gauche l'état d'esprit de la population européenne d'Algérie. « Pour les Algériens, écrit-il, toute division de l'Algérie autre qu'en départements, tout système qui ne serait pas celui de l'Administration française, était l'amorce d'une sécession. Ils étaient franchement contre. Ce fut brutalement la fin de la popularité de M. Lacoste à Alger. Pour la revue militaire du 11 novembre, les Algériens avaient projeté de le recevoir à coups de tomates. »

Alors, Lacoste a descendu un à un les degrés que peut franchir un socialiste. Le 8 mai, membre d'un gouvernement démissionnaire, il a quitté Alger pour Paris après avoir reçu, avec l'accolade du général Salan, la Croix de la Valeur militaire et mis en garde les officiers qui l'entouraient contre un « Dien-Bien-Phu diplomatique ». En son absence, les membres de son cabinet, qui expédient les affaires courantes en attendant une autre affectation, ont assisté sans bouger au sac du ministère. Depuis que le « patron » a prononcé le mot abhorré de « loi-cadre », ils se laissent aller dans le courant.

On peut se demander comment certains Français d'Algérie ont pu refuser voire combattre toute espèce de réforme qui passerait par une promotion politique de la population autochtone.

Il y est conduit par de puissantes forces occultes. Celles des grands colons d'abord, qui contrôlent la presse la plus largement répandue, à commencer par l'*Echo d'Alger* d'Alain de Sérigny. Les grands colons, dont le chef de file est le célèbre Borgeaud, ont les moyens d'entretenir de redoutables lobbies qui, non seulement interdisent toute pensée libérale en Algérie, mais toute décision conciliatrice au Palais-Bourbon. M. Borgeaud y a son homme de confiance en la personne du président René Mayer.

Dans la chaleur, la fièvre, l'enthousiasme d'Alger, se développe un milieu particulièrement favorable à la seconde dynamique du 13 mai : les activistes. Il faut avoir vécu en Afrique du Nord pour savoir combien de nostalgiques de l'aventure d'extrême droite y ont trouvé refuge. Les royalistes

qui dès 1942 envisageaient de remettre le comte de Paris sur le trône, les maurassiens, les anciens cagoulards, les ex-pétainistes, voire les bonapartistes, sans compter l'écho nord-africain d'une forme plus récente de l'action directe : le poujadisme.

Dans ces petites cellules surchauffées, on parle énormément, on échafaude des projets incroyables, on complote à tour de bras. On s'invente des organisations qui eussent enthousiasmé les boys-scouts telles que ce fameux « Grand O » qui a tant de correspondants de l'autre côté de la Méditerranée. On fait de l'ultra-patriotisme. On entretient le mythe de la responsabilité de l'étranger. Occasionnellement, on passe aux actes, car il n'est pas mauvais, lorsqu'on est Algérois, de montrer que l'on sait se servir d'un revolver.

Ces activistes-là, rien ne peut mieux les décrire que le « Groupe des Sept », dont le leader est Pierre Lagaillarde, l'homme qui tient en main une des forces les plus explosives d'Alger : les étudiants et lycéens. Autour de lui, on trouve Robert Martel, un maniaque, disent certains, de la conspiration. Ce viticulteur est le président d'une organisation clandestine, l'UFNA, et le principal correspondant de l'organisation métropolitaine « Grand O ». Son adjoint est un certain Crespin.

Les poujadistes sont représentés par le docteur Lefebvre, jeune médecin homéopathe, premier adjoint de la commune de banlieue de Birmandreis.

Goutallier est un restaurateur, propriétaire d'un établissement connu à Alger, « Le Relais ». Il travaille avec son ami Ortiz, un patron de bar qui connaîtra son heure de gloire avant de se réfugier en Espagne. Enfin, le dernier des « Sept » est un avocat, Me Baille. Telle est la phalange d'activistes qui se propose de susciter une révolution par la violence qui, partant d'Alger, devrait gagner Paris et balayer la République. Il ne faut pas trop en sourire ; le « Groupe des Sept » a des appuis efficaces, notamment dans l'armée.

Enfin, il y a les gaullistes.

Les historiens de notre temps n'ont pas fini de polémiquer sur la question de savoir si l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle à la fin de mai 1958 a été le résultat logique des événements ou l'aboutissement d'un complot mené avec habileté et détermination.

A ce propos, il est intéressant de noter que, pour les principaux intéressés eux-mêmes, la polémique tourne autour du mot complot que le dictionnaire définit comme une « résolution concertée en commun et secrètement contre quelqu'un ». Les membres du « complot » contestent l'adverbe « secrètement » en affirmant qu'ils ont toujours affiché au grand jour leur détermination de ramener le général de Gaulle aux affaires, mais aucun ne réfute sérieusement l'assertion selon laquelle il y a eu, de leur part, une action concertée et soigneusement mise au point.

Les trois têtes de file de l'action gaulliste dans l'affaire du 13 mai sont Michel Debré, Jacques Chaban-Delmas et Jacques Soustelle. Coopérant au même but, ils ont agi chacun suivant des méthodes correspondant à leur

nature profonde.

Jacques Soustelle s'est d'ailleurs attaché à définir ces trois catégories gaullistes :

« Dans la première, on rencontrait les adeptes du culte de la personnalité, attachés, souvent de façon fanatique, à l'homme qu'ils avaient suivi pendant les années de guerre. Pour ceux-là, point n'importaient les doctrines, les prises de position politiques, les problèmes et leur solution : "De Gaulle au pouvoir", et c'était tout. »

Cela, c'est le portrait de Michel Debré.

« Il y avait ensuite, poursuit Jacques Soustelle, les gaullistes politiciens, dont le parangon était Chaban-Delmas. Après l'échec parlementaire du RPF, ils s'efforçaient de maintenir ou de conquérir des positions électorales ou ministérielles en se tenant en équilibre instable à la fois dans le système et en dehors. A mesure que le temps passait, leur gaullisme s'attiédissait, lassé par une trop longue attente et entamé par la pratique des couloirs du Palais-Bourbon. Ils devenaient un peu comme beaucoup de catholiques français qui font baptiser leurs enfants et se marient à l'église mais qui ne pensent guère à la religion dans la vie quotidienne.

» Quant aux gaullistes de la troisième espèce, dont j'étais, ils avaient pris au sérieux le gaullisme, considéré comme un corps de doctrine politique, économique, sociale, comme un ensemble de thèses élaborées au cours des années, depuis la Résistance jusqu'au RPF. Selon cette vue, de Gaulle était le garant suprême de la doctrine, l'animateur de l'action, l'arbitre à qui on avait recours en cas de dissension ou de querelle.

» On pourrait dire qu'il y avait des gaullistes de foi, des gaullistes de combinaison et des gaullistes de raison. »

Michel Debré est considéré, par de nombreux observateurs, comme le véritable inspirateur du complot gaulliste. Depuis que le général, en 1946, a quitté les affaires, il a milité inlassablement pour son retour. C'est le sens de toutes ses interventions à la tribune du Sénat. C'est ce que dit son pamphlet *Ces princes qui nous gouvernent*, c'est ce que répète dans chacun de ses numéros son *Courrier de la colère*. Au moment de l'action, le 13 mai, il est cloué chez lui, dans son appartement parisien, par une crise de sciatique, mais il n'en suit pas moins l'affaire de près.

Le plus efficace, en tout cas, c'est le « politicien » Chaban-Delmas. Il a un pied dans le système et l'autre dehors, de la plus curieuse façon. Il est, en effet, ministre de la Défense nationale du gouvernement Félix Gaillard, qui est tombé le 15 avril. Lui aussi, à sa manière, il expédie les affaires courantes. Il se défend de son inconfortable position en déclarant qu'il a toujours mis comme condition de sa participation à une combinaison ministérielle sa liberté de militer pour le retour du général de Gaulle.

Or, Chaban-Delmas est d'accord avec ses amis gaullistes sur une analyse de la situation : le changement de régime qui pourrait provoquer le retour du général de Gaulle viendra d'Algérie, car la IVe République est au bout de son

rouleau. Elle ne peut résoudre le problème que lui pose le conflit algérien.

Mais il sait aussi que de Gaulle n'est populaire ni dans l'armée ni en Algérie. Les militaires, de plus en plus, sont contre le système, mais pour une prise du pouvoir qu'ils considèrent les uns après les autres comme inévitable. Les cadres de l'armée sont activistes, soit en silence et dans la discipline, comme Massu, soit dans l'action clandestine, comme le général Cherrière, le colonel Thomazo, dit « Nez de Cuir », et tous ceux qui intriguent dans l'organisation « Grand O ».

Les Français d'Algérie, eux, sont souvent conservateurs. Ils ne sont pas gaullistes. De Gaulle s'en est bien aperçu dans la période qui a suivi le débarquement allié en 1942.

Il faut donc « vendre » la solution gaulliste en Algérie, aux militaires comme aux civils. Pour les premiers, Jacques Chaban-Delmas rassemble autour de lui une brochette de 15 jeunes colonels qui deviennent ses envoyés spéciaux dans l'armée. Ils sont chargés de tâter le pouls des popotes et des mess et de faire la propagande du général. L'état-major est furieux. Il considère qu'avec ses méthodes peu orthodoxes, le ministre de la Défense nationale le court-circuite sans cesse.

Pour les civils, il a un homme sous la main. Dès son arrivée boulevard Saint-Germain, il arrache à la filature, à la direction de laquelle il est attaché, un jeune militant gaulliste plein de dynamisme et de talent, Léon Delbecque. Delbecque se rend aussitôt à Alger. En fait, à partir de son entrée au cabinet de Chaban-Delmas, il fera constamment la navette entre Paris et la blanche ville méditerranéenne. Il n'est pas facile de pénétrer les milieux activistes. Grâce à Jean-Baptiste Biaggi, qui a des amitiés chez les Corses d'Alger, il approche le colonel Thomazo. « Nez de Cuir » n'est pas gaulliste, il écoute son interlocuteur dans un mutisme glacial. Mais la chance sert Léon Delbecque. De retour à Paris, il tombe sur une fiche confidentielle rapportant un conciliabule auquel a participé le colonel. Quand il lui fait part de son indiscrétion, « Nez de Cuir » comprend que l'on peut faire confiance à cet athlète entreprenant. Et comme il s'agit, en fin de compte, d'en finir avec la IVe, le colonel estime que celui-ci en vaut bien un autre.

Autour de lui, Léon Delbecque constitue une équipe : l'Hostis, un des gaullistes de l'Algérie de 1942, Vinciguerra, un fonctionnaire du gouvernement général, le commandant Pouget, un parachutiste qui a servi en Indochine, et surtout Guy Ribeaud, son adjoint au cabinet de Chaban-Delmas.

Léon Delbecque comprend vite que la propagande gaulliste directe est vaine. Mais Soustelle jouit d'une popularité extraordinaire… et Soustelle est gaulliste.

C'est à partir de ces idées-forces que Léon Delbecque organise son activité. Il s'installe à l'« antenne » algéroise du ministère de la Défense nationale, mais il commence par fonder une section des républicains sociaux, la formation gaulliste dont Chaban-Delmas est le leader. Puis il introduit ses amis dans toutes les organisations avec lesquelles il peut entrer en contact,

n'hésitant pas à en créer de nouvelles, sous le drapeau des différents groupes d'anciens combattants.

Le sens général de la manœuvre consiste à déborder les associations activistes afin de canaliser, le moment venu, leurs forces et leur action, non pas dans la conquête par la violence du pouvoir par les militaires, mais dans le sens d'un appel au solitaire de Colombey.

Lorsqu'il sent le moment venu, au printemps de 1958, il rassemble toutes les associations qu'il contrôle plus ou moins directement dans un Comité de vigilance dans lequel se retrouveront les membres du « Groupe des Sept », convenablement encadrés et orientés. C'est ainsi qu'aux côtés de Lagaillarde, du docteur Lefebvre, du restaurateur Goutallier, on trouve les représentants des anciens combattants, Arnould et Martin, les radicaux socialistes de la tendance André Morice, Zittel et Fiel, le MRP avec Coppa, les indépendants avec Burkhardt, deux émissaires du sénateur Borgeaud, etc.

Et bien entendu le colonel Thomazo.

Au fur et à mesure que s'avance l'année 1958, le plan mûrit. Il prend corps au moment de la crise ministérielle qui renverse le cabinet Félix Gaillard, le 15 avril. En gros, il s'agit de créer un double mouvement insurrectionnel qui, devant l'impuissance du régime, entraînera le recours au général de Gaulle.

A Alger, les gaullistes conduiront la foule à l'assaut d'un bâtiment public ayant valeur de symbole, tel que l'Hôtel de Ville, par exemple, mais il n'est pas question du ministère de l'Algérie.

A Paris, les troupes gaullistes se dirigeront vers le Palais-Bourbon, la manifestation étant organisée par des hommes tels que Jacques Dauer, un ancien leader des « Jeunes du RPF », Jean-Baptiste Biaggi, qui s'est déjà fait la main sans succès dans le « complot » de février 1956, par un officier de l'état-major du général Cogny, Alain Griotteray, pour ne citer que ceux-là.

Depuis le début de la crise ministérielle on ne guette plus que l'occasion. Elle s'annonce, précisément le 13 mai, alors qu'une cérémonie patriotique, l'hommage aux trois soldats assassinés par le FLN, coïncide avec le tour de piste de Pierre Pflimlin, auquel le président Coty a fait appel sans illusion, et en l'avertissant que s'il échouait à son tour, il serait contraint de faire appel au général de Gaulle.

L'analyse des « conjurés » repose sur une hypothèse de travail qui semble à peu près indiscutable : Pflimlin ne passera pas. Nous verrons un peu plus loin comment Jacques Soustelle, le grand tacticien parlementaire de l'opération, est parvenu à cette conclusion. Son investiture refusée, la crise ministérielle rebondissant, l'opération sera ensuite lancée à Alger et à Paris simultanément.

Seulement, les choses ne se passent pas comme les gaullistes l'ont prévu. Ici, on peut se poser la question de savoir – elle ne paraît pas encore résolue – si les activistes du « Groupe des Sept » ont délibérément pris de vitesse leurs camarades du Comité de vigilance en lançant la foule,

Lagaillarde en tête, contre le ministère de l'Algérie, ou s'ils ont foncé à l'inspiration.

Quoi qu'il en soit, les événements du 13 mai à Alger ont eu pour résultat d'affoler le Palais-Bourbon et de fournir à Pierre Pflimlin le soutien des socialistes notamment, qui lui permet de devenir le dernier président du Conseil de la IVe République, par 274 voix contre 129, avec 137 abstentions. Un scrutin sur lequel nous aurons à revenir.

Quant à la manifestation parisienne, elle sombre dans l'indifférence. A 18 h 30 quelque 2 000 personnes, à la tête desquelles on remarque les députés Le Pen et Demarquet, passent à l'action avec les cris de « Vive la France ! Algérie française ! A bas le régime ! » Il y a quelques heurts sans gravité avec le service d'ordre. D'autres incidents se nouent aux abords de la Madeleine. Ils se soldent par quelques horions et 44 arrestations.

D'un point de vue purement technique, le coup est manqué pour ceux qui travaillent au retour du général de Gaulle. A 3 heures du matin, dans la fièvre de la nuit algéroise, Léon Delbecque entreprend de retourner la situation au profit des gaullistes en coupant l'herbe sous le pied de Lagaillarde : il annonce l'arrivée imminente de Jacques Soustelle, dont il se donne comme le représentant. Il communique cette nouvelle à Massu qui la claironne. Ivre de joie et d'enthousiasme, la foule se porte, en longs cortèges de voitures, vers l'aéroport de Maison-Blanche.

Mais, à 3 h 30, arrive le double coup dur qui remet tout en question : Pierre Pflimlin est investi et le gouvernement Gaillard, avant de passer la main, a expédié la dernière des « affaires courantes » en suspendant toutes les liaisons aériennes et maritimes avec l'Algérie.

Le Comité de salut public, qui n'a pas cessé de siéger depuis sa création, quelque sept heures plus tôt, examine la situation, qu'il faut porter à la connaissance de la foule. Il élabore alors son premier communiqué, dont le général Jacques Massu donne lui-même lecture avant qu'il soit porté à la radio :

> Nous apprenons à la population d'Alger que le gouvernement d'abandon de Pflimlin vient d'être investi par suite de la complicité des voix communistes.
>
> Nous exprimons notre reconnaissance à la population qui a veillé pour accueillir Jacques Soustelle. M. Jacques Soustelle a été empêché de venir nous rejoindre.
>
> Le Comité supplie le général de Gaulle de bien vouloir rompre le silence en vue de la constitution d'un gouvernement de salut public qui, seul, peut sauver l'Algérie de l'abandon et d'un Dien-Bien-Phu diplomatique évoqué à maintes reprises par M. Lacoste.
>
> Le Comité de salut public, qui vous représente, continue d'assurer la liaison entre la population et l'armée qui assume le pouvoir jusqu'à la victoire finale.
>
> En attendant Jacques Soustelle, le bureau du Comité est ainsi constitué par le général Massu, M. Delbecque, délégué par M. Jacques Soustelle, M. Madani, M. Lagaillarde.

Après ce communiqué, la radio, contrôlée depuis minuit par les hommes du Comité de salut public, enchaîne sur un autre texte qu'elle a déjà diffusé à plusieurs reprises depuis 3 heures du matin. C'est le communiqué du général Salan.

Il est maintenant 5 heures. Le jour se lève sur Alger. Sur le Forum, la

foule commence, comme à regret, à se disperser. Elle sera de nouveau là, autour de ceux qu'elle s'est donnés pour chefs, au cours de la matinée.

Les activistes et les gaullistes engagent désormais une partie subtile. Pour les premiers, il s'agit de renverser le régime à Paris en commençant par installer à Alger le pouvoir des généraux. Pour les seconds, il s'agit d'imposer le recours au général de Gaulle en s'appuyant sur l'ensemble de l'armée, de nouveau galvanisée par la perspective d'en finir dans le cadre d'une Algérie demeurée française et sur une tête politique du type de Jacques Soustelle, apportant l'adhésion populaire. Activistes et gaullistes poursuivent au demeurant le même but : conserver l'Algérie à la France.

A Paris, la IVe République joue sa propre partie, souvent dans l'affolement et l'improvisation.

Car l'onde de choc des événements du 13 mai à Alger frappe les responsables politiques français dans un moment de profond désarroi, comme la IVe République, moribonde, en connaît, hélas ! de plus en plus fréquemment.

La crise qui paralyse la vie politique française depuis le 15 avril remonte en fait au 8 février, à l'affaire de Sakhiet et trouve ainsi son origine, précisément, dans le conflit algérien.

Après plusieurs essais infructueux, le président de la République fait alors appel à Pierre Pflimlin, MRP, qui a été déjà quinze fois ministre dans les différents gouvernements de la IVe République. Il a, sur le problème algérien, une position bien caractéristique de ce régime qui va mourir. Président du Conseil général du Bas-Rhin, il a déclaré, on le sait, devant cette assemblée :

« Je suis de ceux qui pensent qu'il ne peut y avoir pour l'Algérie de solution véritable qui ne soit d'ordre politique. J'estime aussi qu'il faut saisir toute occasion d'engager des pourparlers en vue d'un cessez-le-feu. Mais je suis convaincu qu'une telle initiative serait dangereuse si elle n'était pas fondée sur un rapport de forces qui nous soit indiscutablement favorable et si elle pouvait être interprétée comme un signe de faiblesse ou de découragement. »

Une telle déclaration, qui eût fait le bonheur d'un congrès radical d'avant-guerre, pouvait peut-être abuser les Français de la métropole. Nous avons vu qu'elle ne pouvait en aucun cas satisfaire les Algérois.

Le programme du président désigné a l'approbation du MRP, la caution d'Antoine Pinay. Il bénéficie au surplus de la neutralité bienveillante des socialistes de Guy Mollet qui lui apporteront leur soutien. Les indépendants de Roger Duchet sont infiniment plus réservés : ils ne feront connaître leur position que le 12 mai. Quant aux républicains sociaux, les gaullistes, dont le secrétaire général est Roger Frey, ils réclament de nouveau l'appel au général de Gaulle.

Mais celui-ci se tait. Roger Frey, précisément, explique que le silence de l'ancien chef de la France Libre « est la condition même de sa liberté. Dès lors

qu'il exposerait son point de vue sur les grands problèmes nationaux, une coalition d'intérêts se hâterait d'exploiter ses paroles, de les déformer, de les traduire à son profit en actes partiels ».

De quelle coalition d'intérêts s'agit-il ? C'est difficile à dire. Comme leur leader, les gaullistes excellent dans l'art de la périphrase.

Pierre Pflimlin, lui, continue. Avant de rendre publique la constitution de son gouvernement, il demande à Robert Lacoste de regagner son poste à Alger jusqu'à l'arrivée de son successeur. Robert Lacoste refuse et publie un communiqué selon lequel « il a donné aux autorités civiles et militaires d'Alger toutes les instructions nécessaires pour le maintien de l'ordre ».

L'Assemblée nationale est convoquée pour le mardi 13 mai à 15 heures. En même temps que sa déclaration d'investiture, Pierre Pflimlin lui présentera son ministère. Il comporte un ministre d'Etat, Félix Houphouët-Boigny, le futur président de la République ivoirienne, un second ministre d'Etat chargé du Sahara, le général Corniglion-Molinier. Maurice Faure est à l'Intérieur, René Pleven aux Affaires étrangères, R. de Chevigné à la Défense nationale, Edgar Faure aux Finances. Le successeur de Robert Lacoste en tant que ministre résidant en Algérie est André Mutter, un indépendant. C'est très important, dans la mesure où l'attitude des indépendants, justement, va être déterminante dans le vote sur l'investiture.

La position de leur leader, Roger Duchet, est incertaine. Pas pour Jacques Soustelle, en tout cas, puisque son analyse, on s'en souvient, conclut à l'impossibilité, pour P. Pflimlin, d'obtenir la majorité.

A 15 heures, P. Pflimlin monte à la tribune de l'Assemblée afin de lire sa déclaration. C'est évidemment sur l'Algérie qu'on l'attend.

« Il faut que l'on sache, dit-il, que la France n'abandonnera pas l'Algérie. La France ne reculera pas devant la violence qui vient encore de se manifester sous la forme la plus odieuse, par l'assassinat de trois de nos soldats. »

Le président désigné va ainsi au-devant de la manifestation qui se rassemble à Alger au même moment. Il rend hommage à l'armée avant de poursuivre : « Si l'emploi de la force est nécessaire, nous sommes convaincus qu'il n'est pas suffisant (…). Nous n'aurons pas gagné définitivement tant que nous n'aurons pas conquis ou reconquis les esprits et les cœurs (…). C'est pourquoi nous ferons de la loi-cadre l'application la plus large et la plus libérale (…). Ainsi, l'action politique, bénéficiant de l'action militaire et décuplant ses effets, rétrécira le champ de la rébellion, la privera de ses bases et de ses raisons d'être. Le jour où il apparaîtra que la rébellion, ayant perdu tout espoir de succès, est prête à renoncer au combat, le gouvernement choisira, si l'intérêt de notre pays lui paraît commander une telle initiative, le moment le plus favorable pour offrir des pourparlers en vue d'un cessez-le-feu (…). L'ouverture des pourparlers ne devra être subordonnée à aucun préalable politique, quel qu'il soit. Les pourparlers ne sauraient prendre le caractère d'une négociation portant sur le statut de l'Algérie. Leur objet sera de régler

les conditions générales du cessez-le-feu. »

Sur les bancs radicaux, socialistes, MRP, la déclaration d'investiture est bien accueillie. Mais modérés et indépendants restent pour la plupart très froids. Les pronostics de J. Soustelle se confirment.

Les événements, cependant, vont forcer le cours des choses. Le débat d'investiture devrait commencer aussitôt. La séance est cependant suspendue à deux reprises à la suite des nouvelles alarmantes venues d'Alger. Lorsque le débat s'engage vraiment, à 21 heures, M. René Coty reçoit le télégramme du général Massu l'informant de la constitution du Comité de Salut Public. L'émotion est vive au Palais-Bourbon.

Vers 2 heures du matin, le 14 mai, dans la confusion des dépêches en provenance d'Alger et les ultimes combinaisons de couloir, Pierre Pflimlin assure que les hommes qui forment son gouvernement sont « incapables d'avoir dans le cœur la tentation d'abandonner l'Algérie ». « A Alger, poursuit-il, des Français dont je comprends l'angoisse, se sont laissés entraîner à des actes graves et il s'est trouvé des chefs militaires pour prendre une attitude qui, je le dis à regret, est une attitude d'insurrection contre la loi républicaine. »

Ce sont ses derniers mots. On passe ensuite au vote et le dernier gouvernement de la IVe République est investi. Félix Gaillard passe immédiatement ses pouvoirs à son successeur et un Conseil des ministres extraordinaire s'ouvre à l'Elysée sous la présidence de René Coty, à 3 h 50 du matin.

On sait que le dernier acte de président du Conseil de Félix Gaillard a été de couper toutes les communications aériennes et maritimes avec l'Algérie. Dans les premières heures de ce 14 mai, les conséquences de cette décision sont assez pittoresques. Jacques Chaban-Delmas, ministre de la Défense nationale du gouvernement démissionnaire, rentre de sa bonne ville de Bordeaux. On lui a envoyé un avion militaire afin qu'il puisse assumer ses fonctions de maire en présidant, au Grand Théâtre, la représentation de *Roméo et Juliette* dans le cadre des galas du « Mai de Bordeaux » et ses fonctions de député en participant au vote d'investiture.

Le pilote a toutes les peines du monde à se poser à Villacoublay, où les CRS obstruent les pistes à l'aide d'obstacles improvisés. Bien sûr, disent certains, Jacques Chaban-Delmas, en décollant de Bordeaux, aurait pu mettre le cap sur Alger. Mais, répondra Jacques Soustelle, il était un « gaulliste de combinaison ».

En descendant de l'appareil, Jacques Chaban-Delmas apprend justement que, dans le cadre des mesures prises par le gouvernement Gaillard, Jacques Soustelle a été empêché de partir. L'ancien gouverneur général de l'Algérie est arrivé jusqu'à Villacoublay dans la voiture de Jacques Foccart, mais il n'a pu partir.

Les deux hommes se retrouvent dans la douce nuit de mai, sur l'esplanade des Invalides, où ils échangent des propos mélancoliques avec

Roger Frey, René Dumont et Charles Béraudier. Jacques Soustelle est plus que jamais décidé à partir pour Alger, coûte que coûte. Il y estime sa présence indispensable. Désabusé, Jacques Chaban-Delmas douche son enthousiasme : « Tout est foutu, dit-il. De Gaulle ne reviendra jamais. Rentrons chez nous et ne faisons plus parler de nous. »

Il est 4 heures du matin à Paris. A Colombey-les-Deux-Eglises, le réveil du général de Gaulle ne va pas tarder à sonner. Suivant son habitude, l'ancien chef de la France libre va se rendre de bonne heure à Paris, comme chaque mercredi. Pour ses amis, pour ses partisans comme pour tous les hommes politiques qui l'ont interrogé au cours de ces derniers jours, il demeure impénétrable.

De Gaulle est la grande inconnue de ce 14 mai qui commence.

A partir de ce moment, l'observateur politique doit constamment exercer sa vigilance sur trois fronts : il doit suivre ce que fait le gouvernement à Paris, éplucher les nouvelles d'Algérie et tenter de s'informer de ce qui se trame du côté du général de Gaulle.

A Paris, les nouveaux ministres sont partis se coucher, épuisés au terme de leur premier Conseil. Parmi les décisions prises au cours de cette délibération, on peut en dégager trois qui sont en relation directe avec les événements de la veille. En premier lieu, le gouvernement Pflimlin complète les dernières mesures prises par le gouvernement Gaillard : il consigne les troupes et rappelle, afin de faire face à des troubles éventuels, des escadrons de gendarmerie stationnés en Allemagne.

Suivent quelques mesures de police : dissolution de plusieurs organisations activistes et surtout mise « sous protection » de Jacques Soustelle, la malheureuse idole d'Alger, qui a raté son départ la nuit précédente.

Enfin, le gouvernement approuve l'appel que le président René Coty adresse à l'armée. Dès le début de la matinée, la radio le diffuse en tête de chacun de ses bulletins d'information :

« Gardien de l'unité nationale, je fais appel à votre patriotisme et à votre bon sens pour ne pas ajouter aux épreuves de la patrie celle d'une division des Français en face de l'ennemi.

» Tout manquement à la discipline ne peut profiter qu'à ceux qui nous combattent. Chef des armées en vertu de l'article 33 de la Constitution, je vous donne l'ordre de rester dans le devoir, sous l'autorité du gouvernement de la République française. »

« Le ton y est, observe à ce sujet Pierre Viansson-Ponté, non l'autorité réelle, ni les moyens. Le président de la République n'est pas entendu… »

Les Français de la métropole, eux, qui ont écouté cet appel tout au long de la matinée, s'interrogent avec anxiété. Ils n'ont pas toujours suivi de très près les « événements d'Algérie ». Ils ont conscience de se trouver devant les prémices d'un coup d'Etat. Les organisations syndicales s'agitent. Force

Ouvrière lance un appel au calme, mais la CGT affirme que « la classe ouvrière s'unira pour balayer les factieux » et les enseignants du Syndicat national des instituteurs et de la FEN se proposent de « défendre les institutions menacées ».

Malgré les difficultés de communication, les Français peuvent rester à l'écoute d'Alger, grâce notamment à Europe N° 1, qui établit un véritable multiplex avec ses correspondants de l'autre côté de la Méditerranée.

En fin d'après-midi, la police disperse de nouveau, aux Champs-Elysées, une tentative de manifestation d'extrême-droite, menée par des jeunes gens qui crient, entre autres slogans, celui de « Massu au pouvoir ».

En arrivant à son bureau de la rue de Solférino, au matin de ce mercredi 14 mai, le général de Gaulle trouve, on s'en doute un peu, un abondant courrier. Les appels et les ralliements à sa personne se multiplient.

L'ancien leader du MRP a pris quelques heures plus tôt une position sans équivoque sur le problème algérien en signant avec MM. Duchet, Morice et Soustelle une déclaration proclamant :

1. L'Algérie est et restera française.

2. Aucun cessez-le-feu n'est admissible avec maintien des armes aux mains de ceux qui s'en servent pour l'égorgement.

3. L'armée d'Algérie est le bouclier et l'honneur de la nation.

En foi de quoi, ces quatre personnalités réclament « la constitution d'un gouvernement d'union et de salut national ».

A 5 heures du matin, l'appel du Comité de salut public d'Alger suppliant le général de Gaulle « de bien vouloir rompre le silence » a été connu à Paris et, pourtant, l'ancien chef de la France Libre se tait toujours. Olivier Guichard et Jacques Foccart, qui l'attendaient rue de Solférino, le mettent au courant des derniers développements de la situation. Parmi les visiteurs de cette journée, le député Pierre Clostermann, qui le presse de sauter sur l'occasion, n'obtient que des paroles évasives. Charles Orengo, directeur littéraire de la Librairie Plon, l'éditeur du général, l'interroge discrètement sur ce qu'il pense des événements. « Quels événements ? » interroge de Gaulle, sybillin.

Enfin, lorsque Chaban-Delmas téléphone en lui disant : « Votre heure approche, mon général », il répond avec amertume :

« Mais non, mais non. Personne ne veut de moi. »

Pourtant, ce jour-là comme la veille, les militants gaullistes sont sur le pied de guerre, et le bruit court avec insistance, dans leurs rangs, que le Général prépare une déclaration publique. Ce n'est que plus tard que l'on connaîtra le texte de la lettre de Georges Bidault, qu'il a trouvée dans son courrier et dans laquelle l'ancien leader du MRP lui dit : « C'est le second et dernier président du Conseil national de la Résistance qui vous adjure de jeter dans la balance, à l'heure et sous la forme que vous jugerez les meilleures, le poids de votre nom et de votre parole pour le salut de la patrie en péril. Il est bien tard. Je crois qu'il n'est pas trop tard. Il faut empêcher que le dernier espoir s'efface. Vous seul en avez le pouvoir, si vous en prenez la décision. »

Quant aux chefs des troupes gaullistes, Edmond Michelet, Raymond Triboulet, Louis Terrenoire, réunis au secrétariat de leur parti, les républicains sociaux, ils pressent Soustelle de partir clandestinement pour Alger, car ils pensent avec quelque raison que Léon Delbecque, sur place, bien que s'étant réclamé de l'ancien gouverneur général, risque de ne pouvoir « faire le poids » pendant très longtemps.

Et une conspiration marginale se noue : on cherche le moyen de tromper la surveillance de la police, de tourner la décision gouvernementale fermant les aérodromes.

A Alger, au début de la matinée de ce mercredi 14 mai, la foule est toujours sur le Forum, mais elle commence à s'éclaircir sérieusement. Non sans quelque amertume, les Algérois finissent par rentrer chez eux. Ils ont le sentiment que leur victoire de la nuit n'en est pas une. En prenant le ministère de l'Algérie, ils n'ont pu empêcher l'investiture du gouvernement Pflimlin. Ils l'ont même provoquée. De même, ils n'ont pu hisser Massu et les « paras » au pouvoir. Le général n'est que le président d'un Comité de salut public dont on voit bien, les premières heures d'enthousiasme passées, qu'il n'est qu'un « organe de liaison » sans autorité réelle, avec le vrai « patron » de l'Algérie, le général Salan, que l'on n'a accepté, au cours de cette nuit folle, qu'à contrecœur et après l'avoir copieusement conspué.

Selon leur optique, ils n'ont pas tout à fait tort. Le « mandarin » louvoie comme il peut entre ses Algérois déchaînés et le nouveau président du Conseil, qu'il tient – respectueusement – informé des développements de la situation.

« Avez-vous vos troupes en main ? lui demande anxieusement Pierre Pflimlin.

— Oui, pour garder l'Algérie française », lui répond Salan, ambigu.

Les Algérois ont si bien le sentiment que cette demi-victoire est en réalité un demi-échec que, vers 10 heures du matin, la grève générale est de nouveau décrétée. Par qui ? Personne ne semble le savoir, et surtout pas le général Massu qui, en arrivant au ministère dans la matinée, explose.

Le calme ne revient à Alger que vers le début de l'après-midi. A ce moment, la population n'a guère obtenu, en fait de prise de position officielle, qu'une déclaration de Pierre Pflimlin qui lui est directement adressée :

« Le gouvernement investi la nuit dernière par l'Assemblée nationale s'est immédiatement préoccupé de faire face à la situation créée par les événements d'Alger.

» Sur l'origine de ces événements, la lumière sera faite, les responsabilités seront établies. Il apparaît qu'aux yeux des Français d'Algérie, les intentions du gouvernement ont été systématiquement déformées.

» On l'accuse faussement, poursuit la déclaration, de vouloir pratiquer en Algérie une politique d'abandon. En réalité, son programme d'action approuvé par l'Assemblée nationale prévoit que de nouveaux sacrifices seront

demandés à la nation afin qu'une paix victorieuse récompense le plus tôt possible l'effort de notre armée.

» Une fois de plus, j'affirme solennellement que le gouvernement n'admettra jamais que soient rompus les liens qui unissent l'Algérie à la France. Mais l'Algérie ne pourra être sauvée que par un effort national, poursuivi dans l'union et la discipline, sous la direction de l'autorité légitime. »

Cela ne va pas très loin. D'ailleurs, personne n'y croit. Le général Salan, soucieux de ménager l'avenir, adresse son premier rapport au nouveau ministre de la Défense nationale, Pierre de Chevigné, auquel il explique : « Mon attitude a été essentiellement commandée par le souci d'éviter toute effusion de sang et par celui de ne pas engager l'avenir. Ces deux objectifs ont été atteints. Nous n'avons aucune victime à déplorer. Le Comité de salut public n'a, en fait, aucune attribution autre que celle d'un organe de liaison. »

Le commandant en chef en Algérie, qui assume provisoirement tous les pouvoirs, souligne qu'il a pris toutes les mesures utiles pour assurer l'ordre à Alger mais, commentant l'attitude de la population, il ajoute : « Elle attend des paroles et des décisions fermes. Une déception créerait ici une décision tragique. »

En fin d'après-midi, le général Massu, lui aussi, s'explique. Il raconte comment il a été conduit à prendre la tête du Comité de salut public. Après la cérémonie au monument aux morts, il est rentré chez lui à Hydra pour apprendre que cela allait mal au ministère. Il y est reparti à toute allure et il raconte : « J'ai été harponné par une équipe de gars dans le bureau de M. Maisonneuve. La foule hurlait, nous n'avions pas de micros pour nous faire entendre, pour expliquer à tous ces gens que cette manifestation était déplacée. Le général Salan est alors arrivé. Il n'était évidemment pas content. Dans ce bureau, se trouvaient une dizaine d'hommes de trente à trente-cinq ans et des jeunes gens dont le plus éloquent était un grand gaillard à lunettes que je ne connaissais pas. Il nous a dit qu'il fallait créer un organisme représentatif susceptible de canaliser la manifestation et qu'il était indispensable que nous en soyons.

» J'ai regardé le général Salan qui entendait ces propos. Il n'a rien dit. Je n'ai eu que quelques secondes, devant les hurlements de la foule qui allaient s'amplifiant, pour réfléchir. Je me suis décidé à accepter, pour contrôler l'action de ce comité, compte tenu seulement des sentiments patriotiques de ces garçons, qui correspondent aux nôtres, nous qui nous battons en Algérie. »

Le général Massu écarte avec force toute hypothèse de gouvernement insurrectionnel : « Dès sa formation, dit-il, le Comité de salut public a expliqué que son but était de ramener l'ordre.

» Mon but à moi a été d'expliquer aux civils du Comité qu'il ne fallait rien faire qui puisse gêner l'armée. Elle doit poursuivre sa mission essentielle, la lutte contre le FLN, et dans cet esprit, il ne faut rien faire contre la hiérarchie militaire.

» J'ai dit également aux membres civils du Comité qu'il fallait tout faire pour éviter une coupure avec la métropole. »

Toutefois, le soir même, le général Massu répond à d'autres questions et déclare : « Le comité cessera d'être, en principe, lorsqu'un ministre de l'Algérie pourra venir s'asseoir au bureau du gouvernement général avec l'adhésion de la population. »

C'est donc dans la menace et dans l'équivoque que se termine à Alger la journée du 14 mai. Le Comité de salut public est élargi. Il comprend ce soir-là 34 membres. Dans le reste du Maghreb, on suit l'évolution de la situation en Algérie avec inquiétude. A Rabat, le prince Moulay Hassan préside un conseil restreint qui adopte des mesures d'urgence telles que l'interruption de toutes les communications avec l'Algérie et la fermeture de la frontière. A Tunis, le président Bourguiba arrête de sévères mesures de maintien de l'ordre, tandis que les membres du Comité de coordination et d'exécution du FLN présents dans l'ancienne régence, siègent en permanence. « Ils auraient l'intention, par mesure de précaution, de regagner Le Caire le plus tôt possible », écrit le correspondant du *Monde*.

« Je me tiens prêt… »

La journée du jeudi 15 mai marque un tournant décisif sur les trois fronts de l'actualité. Sur le plan gouvernemental, elle est marquée par l'entrée des socialistes au gouvernement. La SFIO y a été décidée par la tournure dramatique prise par la situation à Alger. Dans la formation de Pierre Pflimlin, elle reçoit trois postes clés. Guy Mollet est vice-président du Conseil. Jules Moch est ministre de l'Intérieur. C'est sans doute parce que la fermeté de son attitude durant les grèves de 1947-1948 lui a valu la réputation d'un « homme à poigne ». Enfin, l'Information est confiée à Albert Gazier.

Les indépendants, eux, conservent leur attitude réservée. Toutefois, le gouvernement se trouve dès maintenant considérablement renforcé puisque les socialistes passent de la neutralité bienveillante au soutien et à la participation. Il va pouvoir ainsi préparer le projet de loi sur l'état d'urgence qu'il présentera dès le lendemain à l'Assemblée nationale.

Sur le plan gaulliste, la journée est marquée par la déclaration que publiera, à 17 heures, le secrétariat du Général. Enfin, à Alger, les efforts de Léon Delbecque sont récompensés puisque Salan bascule et que c'est le fameux « Vive de Gaulle ».

Pour le gouvernement, l'élargissement de la base politique doit correspondre à la fermeté. Le ministre des Affaires étrangères, René Pleven, le souligne en conseil de cabinet : « Nous sommes en face d'une révolution. Nous avons une heure pour prendre les mesures qui sont l'état de siège, l'arrestation des suspects, la destitution des militaires indisciplinés.

» Ensuite, il sera trop tard. »

Afin de respecter la chronologie de la journée, il nous faut maintenant nous transporter à Alger où, pour le commandant supérieur, une question se pose : pour continuer de contrôler la situation, faut-il se rallier à l'appel au général de Gaulle ? A peu près unanime, la réponse est « oui ». Elle vient évidemment des gaullistes de Léon Delbecque qui le pressent de s'engager publiquement mais aussi des militaires de son entourage. Ils ne voient pas comment le gouvernement de Paris peut faire face à la situation et se résignent à faire appel à l'ancien chef de la France Libre.

Le matin du jeudi 15 mai, le général Salan se rend au ministère de l'Algérie. La foule, déjà, est dense sur le Forum. Tout se passe comme si tout Alger se relayait, heure après heure, à l'écoute de ceux en qui elle a placé ses

espérances. Ce sont les membres du Comité de salut public. Ils sont réunis sous la présidence de Jacques Massu. Ils écoutent Léon Delbecque plaider avec chaleur la cause du ralliement au général de Gaulle. Massu voudrait bien le suivre, mais encore faudrait-il savoir si vraiment le général a l'intention de rompre le silence et de répondre à l'appel qu'il lui a adressé dans la nuit du 13 au 14. Or, Massu n'est encore sûr de rien : « Il continue de se taire, dit-il, et il me laisse dans le merdier ! »

Là-dessus, arrive le général Salan. Il semble que le « Mandarin » ait pris sa décision. Il improvise, pour les membres du Comité de salut public, un discours dans lequel il évoque la mémoire d'un de ses jeunes enfants, mort à Alger en 1943 et enterré au cimetière du Clos Salembier.

« L'Algérie, une fois de plus, sauvera la France, affirme-t-il. Notre sincérité nous ramènera tous les Musulmans. La seule fin acceptable de cette guerre, c'est l'écrasement de la poignée de terroristes, rebelles à l'autorité… La victoire, c'est la seule voie de la grandeur française. Je suis donc avec vous tous. Vive la France, vive l'Algérie française. » Et le général Salan ajoute, après un léger temps d'arrêt : « Vive le général de Gaulle. »

Cette dernière exclamation est conforme au premier communiqué du Comité de salut public. C'est pourquoi la péroraison du « Mandarin » est acclamée. Léon Delbecque l'invite alors à passer sur le balcon, afin qu'il répète à la foule ce qu'il vient de dire au CSP.

Le général Salan y va sans hésiter. Il paraît au balcon en manches de chemise, coiffé de son calot, la palette multicolore de ses décorations sur la poitrine.

Léon Delbecque le présente d'une façon quelque peu théâtrale : « Honneur et Patrie ! Algérie française, voici le général Salan. »

A quelques mots près, le commandant supérieur répète le discours qu'il vient de tenir aux membres du Comité de salut public. Lorsqu'il rappelle la mort de ce jeune fils qui repose à Alger, la foule, qui le conspuait trente-six heures plus tôt, l'interrompt de la clameur qu'elle scande : « Vive Salan ! Vive Salan ! »

« Depuis dix-huit mois, nous faisons la guerre aux fellagha, lance le général. Nous la continuerons et nous la gagnerons. En montrant au monde votre détermination de rester Français, l'Algérie sauvera la France.

» Hier, plus de 7 000 Musulmans ont déposé des gerbes pour honorer la mémoire des trois soldats assassinés en Tunisie. Pour tous, ici, c'est la victoire. Avec cette armée que vous aimez, qui vous aime, conduite par les généraux qui m'entourent : Jouhaud, Allard, Massu, nous gagnerons parce que nous l'avons mérité. Vive la France ! Vive l'Algérie française ! »

Et il s'arrête. Alors, Léon Delbecque lui souffle : « Dites : Vive de Gaulle ! »

Salan a déjà fait un pas en arrière pour se retirer, mais docile, il s'écrie : « Vive de Gaulle ! »

Et voilà. Le grand tournant est pris. Une longue ovation monte du

Forum. Le général, comme hébété, se retrouve dans le salon attenant du balcon. Son épouse apostrophe furieusement Léon Delbecque.

Le « Mandarin » est malmené comme un bouchon par la tempête. A la vérité, les généraux d'Alger, depuis la prise du ministère de l'Algérie, ne font que suivre les événements pour tenter de les canaliser. Nominalement, le général Salan détient tous les pouvoirs que lui a confiés le gouvernement de Paris mais, en fait, les relations coupées avec la métropole, il vient de se faire l'homme-lige du Comité de salut public, organisme illégal.

Il vient surtout, en obéissant à Léon Delbecque, d'ouvrir la voie au général de Gaulle.

Rue de Solférino, on attendait ce cri qui a mis un terme au discours d'Alger. Dès la fin de la matinée, la presse est informée que le secrétariat du général lui remettra un communiqué à 17 heures. A l'heure dite, les journalistes se bousculent pour en emporter un exemplaire ronéotypé :

« La dégradation de l'Etat entraîne infailliblement l'éloignement des peuples associés, le trouble de l'armée au combat, la dislocation nationale, la perte de l'indépendance. Depuis douze ans, la France, aux prises avec des problèmes trop rudes pour le régime des partis, est engagée dans ce processus désastreux.

» Naguère, le pays, dans ses profondeurs, m'a fait confiance pour le conduire tout entier jusqu'à son salut.

» Aujourd'hui, devant les épreuves qui montent de nouveau vers lui, qu'il sache que je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République. »

Ce texte est aussitôt avidement commenté. Il suscite de violentes réactions dans tous les milieux non gaullistes. Dans *Le Monde*, Sirius, dans son éditorial, tire la leçon de l'événement :

« Les représentants de l'autorité publique, et avec eux tous les Français, se trouvent placés dans l'alternative : ou se rallier au général de Gaulle et à la dissidence algérienne qu'il couvre de son autorité morale, ou faire front à une entreprise de caractère illégal ou révolutionnaire. Cette dernière option est actuellement celle du gouvernement. »

Pierre Pflimlin, en effet, fourbit les dernières armes qui lui restent en demandant au Parlement de voter l'état d'urgence pour une durée de trois mois. Cette mesure est prévue par une loi du 3 avril 1955, dont l'article 1 dispose :

« L'état d'urgence peut être déclaré sur tout le territoire métropolitain, de l'Algérie ou des départements d'outre-mer, soit en cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public, soit en cas d'événements présentant, par leur nature ou leur gravité, le caractère de calamité publique. »

Il donne au gouvernement des moyens considérables. Le ministre de l'Intérieur et les préfets peuvent interdire la circulation des personnes et des véhicules, le séjour de toute personne cherchant à entraver l'action des pouvoirs publics, prononcer des assignations à résidence, ordonner la remise des armes et des munitions, interdire toute réunion de nature à provoquer ou à

entretenir le désordre.

Le débat à l'Assemblée nationale tourne en réalité beaucoup moins autour du texte qu'on lui demande de voter que de la position du général de Gaulle. C'est la question qui domine tous les esprits et que Guy Mollet traduit à sa manière dans une déclaration où il pose au général de Gaulle trois questions destinées à éclairer le communiqué publié à 17 heures par la rue de Solférino :

« 1 – Reconnaissez-vous pour seul légitime le gouvernement actuel ?

» 2 – Désavouez-vous les promoteurs des Comités de salut public en Algérie ?

» 3 – Etes-vous prêt, si l'on vous convoquait éventuellement pour former le gouvernement, à venir vous présenter devant l'Assemblée nationale avec un programme et, si vous êtes battu, à vous retirer ? »

Finalement, dans la nuit du 16 au 17 mai, le texte est voté en première lecture à l'Assemblée nationale puis par le Conseil de la République et définitivement adopté par 462 voix contre 112.

Une lourde hypothèque pèse sur le gouvernement de Pierre Pflimlin. En effet, bien que le président du Conseil ait récusé par deux fois les voix communistes, ces derniers ont voté l'état d'urgence. On en fait grief à M. Pflimlin en vertu de cette disposition non écrite de la Constitution, suivant une formule d'Edouard Depreux, « qui veut bizarrement qu'on refuse les suffrages communistes lorsqu'ils votent avec la gauche mais qu'on les accepte lorsqu'ils permettent à la droite de renverser les gouvernements ».

Dans cette boutade, il y a toute l'impuissance de la IVe République.

Mais cette journée du 16 apporte à P. Pflimlin une autre cause de préoccupation. Le général Ely donne sa démission de chef de l'état-major général des armées. Cette décision traduit le malaise profond qui règne au sein du haut commandement français. Elle est dictée dans l'immédiat par le fait que le ministre des Armées a pris des mesures d'éloignement contre deux militaires particulièrement engagés, les généraux Challe et Martin. On entendra abondamment parler du premier dans un avenir assez proche. En fait, les meilleurs spécialistes des questions militaires tirent la leçon de l'événement : l'armée n'entre pas en dissidence, mais elle cesse de soutenir le régime.

La déclaration du général de Gaulle a provoqué un véritable enthousiasme à Alger où Léon Delbecque peut estimer qu'il a su utiliser au profit du gaullisme les courants profonds qui agitaient la population. D'ailleurs, les Comités de salut public se constituent dans toute l'Algérie. Tous suivent l'exemple de la capitale en multipliant les appels au général de Gaulle. Un peu partout se répète également le même phénomène : l'armée est amenée à se substituer au pouvoir civil pour restaurer dans le pays la vie administrative. Le général Salan conserve encore infiniment de prudence. Dans un ordre du jour aux troupes d'Algérie, daté du 16 mai, on relève ces

deux paragraphes rassurants :

« J'ai reçu mission d'assumer provisoirement les pouvoirs civils et militaires. Je les emploierai à maintenir l'ordre et à poursuivre sans désemparer la lutte contre les rebelles.

» Seul à être informé de la situation, je suis seul à même de prendre les décisions qui s'imposent pour remplir ma mission. Je vous maintiendrai sur le chemin de l'honneur, du loyalisme et de la fidélité aux institutions que la Patrie s'est données. »

Tous ses subordonnés ne font plus depuis longtemps preuve de la même réserve. Toute une phalange d'officiers activistes fait de son mieux pour précipiter l'événement : à Constantine et à Oran, ils procèdent à l'arrestation des autorités civiles.

Le colonel Trinquier est le type même de ces officiers d'avant-garde. Il a vu arriver Léon Delbecque avec la plus grande méfiance. Ainsi, « ce vaste mouvement populaire, né de l'inquiétude des Algérois, dit-il, était, dès sa naissance, truffé de gens venus de France et décidés à l'exploiter. Le ver était déjà dans le fruit ».

De même, il s'oppose violemment – et sans succès, d'ailleurs – à l'entrée au Comité de salut public d'Alain de Sérigny, le patron de l'*Echo d'Alger*. « Je savais que les Musulmans ne l'aimaient pas. Il avait soutenu uniquement, dans le passé, les revendications des Européens et était opposé au collège unique. Il passait pour un homme d'une autre époque. »

C'était bien là le fossé profond qui séparait les Algérois eux-mêmes. Pour un homme comme Trinquier, il s'agissait de faire sincèrement des Musulmans des Français à part entière. Pour Sérigny, il fallait défendre les positions de l'Algérie française.

Et cette opération qu'il prônait depuis si longtemps, le colonel Trinquier parvient à la mettre sur pied. Quatre mille Algériens de la Casbah viennent manifester sur le Forum leur volonté de « rester Français » et acclamer le nom du général de Gaulle.

« Un coup sensationnel que nous aurions pu faire depuis longtemps si cette fichue IVe avait voulu ! »

La manifestation est encadrée par les hommes du Dispositif de protection urbaine. Le colonel Trinquier explique : « La presse de gauche et nos ennemis crièrent qu'elle était préfabriquée et, par conséquent, qu'elle ne prouvait rien. Mais aujourd'hui, peut-on imaginer une manifestation de masse qui ne soit pas préparée et organisée ? »

La grande affaire des jours qui vont suivre, c'est la fraternisation. Il n'y a plus d'Européens, de Pieds-noirs, d'Arabes et de Kabyles. Il n'y a plus que des Français qui s'ouvrent fraternellement les bras en un courant irrésistible poussé par des forces les plus diverses. Car, dans cette tempête qui déferle, nombreux sont ceux qui conservent leur sang-froid. Les jeunes colonels de retour d'Indochine y vont de tout leur cœur. Les gros colons suivent parce que cela leur paraît le seul moyen de conserver leur position. Les Pieds-noirs ne

songent qu'à l'Algérie française. La population autochtone agit un peu au gré des événements, en suivant celui qui est momentanément le plus fort. Enfin, les gaullistes, avec opiniâtreté, avec résolution, poursuivent leurs desseins.

Vice-président du Comité de salut public, Léon Delbecque se trouve toujours dans une situation quelque peu délicate. Il s'est réclamé, avec beaucoup d'assurance, de Jacques Soustelle, mais l'ancien gouverneur général de l'Algérie n'est toujours pas là. En fait, il est coincé chez lui par la mesure de mise sous surveillance policière dont il a fait l'objet, officiellement pour le protéger contre un attentat du FLN. Deux policiers veillent sur la porte de son immeuble. De temps en temps, un envoyé du ministère de l'Intérieur vient sonner pour s'assurer qu'il est toujours là.

Un complot pour le faire sortir de France s'élabore dans les bureaux de *Jours de France*. Ses membres : le directeur, Pierre Guillain de Bénouville, à qui le propriétaire du magazine, Marcel Dassault, a ouvert des crédits illimités, son ami Geoffroy de La Tour du Pin, et une jeune femme, à qui appartient l'immeuble de Jacques Soustelle, qu'ils ont « mise dans le coup », Monique Dufour.

Le 16 mai, recroquevillé à l'arrière de la Dauphine de cette dernière, à la place du siège, recouvert de couvertures, Jacques Soustelle quitte l'immeuble de la rue Henri-Martin. Les policiers de garde ne prêtent aucune attention à Mme Dufour qu'ils ont l'habitude de voir aller et venir. Il gagne de là la voiture de La Tour du Pin, puis celle de Bénouville qui l'emmène à la frontière suisse. Il la passe avec, semble-t-il, la complicité d'un commissaire de police. A Genève, un avion de la Balair a été affrété. Soustelle y prend place avec Bénouville, son ami Charles Béraudier, adjoint au maire de Lyon, René Dumont et Pierre Piccard. Le samedi 17 mai, à 13 h 29, il se pose sur le terrain de Maison-Blanche. Tandis qu'à Paris, la gouvernante de Jacques Soustelle assure aux visiteurs que « Monsieur est grippé et (qu')il garde le lit ».

A cette heure, celle du déjeuner, l'aéroport est désert et, maintenant, une nouvelle partie s'engage. Pour les gaullistes, il s'agit de montrer Soustelle le plus vite possible. Pour Salan, qui détient tous les pouvoirs en Algérie, cette arrivée est une catastrophe. Le commandant supérieur fonce à l'aéroport, accompagné du général Petit, représentant de l'état-major général. Il y est rejoint par Massu, et la discussion s'engage dans le salon de l'aérogare. Salan voudrait garder secrète l'arrivée de Soustelle pendant quarante-huit heures au moins. Les gaullistes veulent aller directement au Forum et y montrer à la foule l'ancien gouverneur général. Le ton monte dangereusement. On en arrive à l'épreuve de force, Salan parlant d'arrêter Soustelle, les amis de Soustelle menaçant de faire arrêter Salan.

On parvient à un compromis laborieux : Alain de Sérigny, qui a rejoint le groupe à Maison-Blanche, emmène Jacques Soustelle et ses amis, par un chemin détourné, à Mustapha où il réside. Salan, lui, retourne au quartier-général pour exposer, sur sa ligne directe, la situation à Pierre Pflimlin.

Il fait état de la situation dramatique, du courant irréversible entraînant les chefs de l'armée. A mots couverts, il conseille au président du Conseil de démissionner. Pour appuyer son propos, il lui passe le général Jouhaud qui dit à Pierre Pflimlin : « C'est sans doute la dernière fois que nous vous téléphonons. Nous pouvons être arrêtés d'une heure à l'autre. »

Le chef du gouvernement n'a qu'une réponse : « Faites votre devoir. »

Ce qui n'avance personne.

Cependant, le débat passionné qui a eu pour cadre le salon vitré de l'aérogare n'est pas passé inaperçu du personnel de Maison-Blanche. Certains ont reconnu l'ancien gouverneur général de l'Algérie et la nouvelle, déjà, met Alger en ébullition : « Soustelle est arrivé ! »

La foule déferle des hauteurs comme une vague puissante, un embouteillage fabuleux paralyse la ville. Les automobilistes abandonnent leurs voitures pour courir au Forum. Dans les rues, sur les places, dans les avenues comme dans les ruelles, la rumeur va s'amplifiant de minute en minute : « Soustelle est arrivé ! »

Depuis la villa de Mustapha, Alain de Sérigny téléphone au général Salan pour savoir si Pierre Pflimlin a accepté de démissionner. Ce n'est pas le cas ? Alors, rien ne peut empêcher Soustelle de se rendre au Forum.

Il y arrive au milieu d'une formidable concentration populaire. Il a toutes les peines à gagner la porte du GG. Au balcon historique, le général Salan, à qui les événements forcent, une fois de plus, la main, est obligé de le présenter à la foule.

Jacques Soustelle a parfaitement conscience de la position paradoxale du commandant supérieur : « Devenu chef de l'insurrection et ayant lancé l'appel à de Gaulle, il détenait en même temps en Algérie les pleins pouvoirs gouvernementaux que Félix Gaillard lui avait délégués avant de quitter Matignon et que Pflimlin lui avait incontinent confirmés. On aboutissait donc à cette situation inouïe que l'Algérie était administrée, au nom du gouvernement, par un chef qui ne faisait pas mystère de sa volonté de remplacer au plus tôt ce gouvernement par un autre. »

Au moment où il paraît au balcon, à 18 h 15, dans le somptueux après-midi du printemps algérois, on estime à quelque 60 000 personnes la foule qui s'entasse sur le Forum, une foule déchaînée, vibrante d'enthousiasme. Jacques Soustelle ne lui adresse que quelques mots, qu'il termine par « Vive la République ! Vive l'Algérie française ! Vive la France ! Vive de Gaulle ! »

Les dizaines de milliers de poitrines reprennent inlassablement ces mots d'ordre, tandis que, déjà, continue dans toute la ville le concert lancinant des avertisseurs : trois brèves, deux longues.

Un peu plus tard, s'adressant aux journalistes, l'ancien gouverneur général définit sa position. « Il est nécessaire que l'unité se refasse. Il faut un arbitrage national, une autorité. Celle du général de Gaulle. »

Il refuse la présidence du Comité de salut public, qui doit revenir selon lui « à un Algérien, issu de ce pays ». Il termine en disant : « Je lance un appel

à ceux qui ont des responsabilités pour qu'une solution intervienne et que soit mis fin à la crainte de la sécession. »

L'arrivée de Jacques Soustelle a offert aux Algérois un week-end délirant. Le lendemain dimanche, à 11 heures, l'ancien gouverneur général va déposer une gerbe au monument aux morts. C'est l'occasion d'une nouvelle et exaltante manifestation. Les Algériens, convaincus qu'ils ont désormais un chef, peuvent attendre ainsi cet extraordinaire lundi qui sera marqué par la conférence de presse du général de Gaulle.

Ils ne sont pas les seuls à l'attendre. Elle a été annoncée le vendredi pour le 19 mai, à 15 heures, au Palais d'Orsay. La nouvelle a fait sensation. Le chef de la France Libre ne s'est pas adressé aux journalistes depuis près de trois ans.

Il n'y a pas que des journalistes, d'ailleurs, dans la grande salle du premier étage, au Palais d'Orsay, où l'on attend l'apparition du général de Gaulle. Le Tout-Paris de la politique et du monde est là. L'auteur de ces lignes en sait quelque chose : il était assis à côté du général Kœnig.

Pendant les douze années qui vont suivre, des millions de Français seront conviés à maintes reprises à assister, sur l'écran de leur télévision, à une manifestation semblable. Il faut dire que ce n'est pas sans une grave émotion que l'on voit s'avancer vers la table qui lui a été préparée un homme dont le nom représente tant de choses pour la France. On constate qu'il n'a pas vieilli. A ses premières paroles, sa voix paraît un peu sourde, mais elle s'éclaircit bientôt lorsqu'il fait la déclaration qu'enregistrent des dizaines de magnétophones.

« Ce qui se passe en ce moment en Algérie par rapport à la métropole et dans la métropole par rapport à l'Algérie peut conduire à une crise nationale extrêmement grave. Mais aussi, ce peut être le début d'une sorte de résurrection. Voilà pourquoi le moment m'a semblé venu où il pourrait m'être possible d'être utile encore une fois, directement, à la France. »

Et après avoir dit pourquoi il pourrait être utile, il conclut en disant :

« Utile comment ? Eh bien, si le peuple le veut, comme dans la précédente grande crise nationale, à la tête du gouvernement de la République française. »

De Gaulle, décidément, a franchi le Rubicon. Il a posé directement sa candidature. Comment se présente, sur le plan politique, la situation ?

Il semble qu'il y ait trois solutions : ou bien le gouvernement Pflimlin, fort des pouvoirs spéciaux de l'état d'urgence, d'une large assise parlementaire, des réticences de certains milieux d'Alger à s'engager dans la sécession, parvient à reprendre la situation en main, ce qui représente une analyse par trop optimiste.

Ou bien il se démet, comme on l'en presse dans de nombreux milieux, et passe la main à une combinaison plus large, un véritable gouvernement d'union nationale, mais cela rejette les gaullistes et le courant d'opinion suscité par l'appel du Comité de salut public d'Alger.

Ou bien, enfin, on trouve une solution politique dans laquelle le général de Gaulle apparaît comme le trait d'union entre les deux tendances et les deux bords de la Méditerranée.

A Alger, on a « épluché » avec attention la partie algérienne de la conférence de presse du Palais d'Orsay. On n'y trouve pas que des sujets de satisfaction.

Il y a d'abord les événements et l'attitude de l'armée depuis le 13 mai. Certes, de Gaulle ne les a pas réprouvés, mais son approbation n'est pas aussi nette qu'on l'eût souhaité : « Je comprends très bien l'attitude et l'action du commandement militaire en Algérie et je souhaite, dans l'intérêt national, que l'armée reste cohérente, unie, élément exemplaire en un temps où il n'y en a guère. »

Il y a ensuite les perspectives d'avenir pour l'Algérie. A Alger, on ne parle que de la victoire totale, inconditionnelle, sur la rébellion. De Gaulle dit seulement : « J'envisage le cas où il me serait demandé par le peuple français d'exercer un arbitrage. C'est assez pour qu'actuellement je n'indique pas quelles seraient les conclusions de mon arbitrage. Car, avant de le rendre, il faudrait avoir entendu les parties en cause. Puis, le jugement rendu, il faudrait être en mesure de l'imposer. Toutes conditions qui, en ce qui me concerne, ne sont évidemment pas remplies. »

Il y a déjà du pain sur la planche pour les exégètes des propos du général.

Pour le moment, les Français d'Algérie n'y regardent pas de si près : ils ont la caution de Jacques Soustelle. Depuis son arrivée, l'ancien gouverneur général déploie une activité inlassable. Il célèbre la fraternisation dans des manifestations grandioses et exaltées, non seulement à Alger, mais dans la Mitidja, à Tizi-Ouzou, à Constantine, à Bône. Partout, Pieds-noirs et Musulmans acclament d'une seule voix le nom de la France et ceux de Massu, Soustelle, Salan et plus rarement celui du général de Gaulle. Devant lui, des civils des deux communautés, mais aussi des harkis, des fellagha ralliés. Et puis des femmes, qui se dévoilent solennellement. On s'embrasse, on se congratule.

Le 20 mai, le Comité de salut public, « prenant acte de l'union qui existe entre toutes les communautés vivant sur le sol de l'Algérie et du Sahara », vote une motion déclarant que « tous les citoyens de cette province sont des Français à part entière ».

« Là était l'essentiel, s'écrie Jacques Soustelle. La vraie solution du problème algérien. L'heureux aboutissement du drame. »

Jacques Soustelle n'a aucune fonction officielle. Il se contente d'être, ainsi qu'il l'a dit lui-même, « le premier civil d'Algérie ». Il s'est installé à la villa des Oliviers, que Weygand et de Gaulle ont occupée avant lui. Bénouville, La Tour du Pin, Béraudier, Dumont, Neuwirth, Roger Frey constituent son petit groupe de travail. Léon Delbecque assure la liaison entre lui et le Comité de salut public, dont il est toujours vice-président.

Le jour où, à Paris, de Gaulle tient sa conférence de presse, Jacques Soustelle, dans un long télégramme au président Coty, lui expose la situation. « Il n'y a pas eu de complot militaire, affirme-t-il, mais un immense mouvement spontané de sursaut patriotique que l'armée a fort efficacement canalisé. »

C'était peut-être vrai. Cela cesse de l'être au moment où l'ancien gouverneur général l'écrit car, depuis quelques jours déjà, les chefs de l'armée d'Algérie travaillent à l'opération Résurrection. Elle traduit dans la logique et dans l'action la position politique à laquelle ils se sont ralliés. Il ne s'agit pas de crier « Vive de Gaulle ». Il faut imposer au Parlement, au gouvernement, au régime, le retour du général de Gaulle.

Les stratèges de l'opération sont les officiers de l'état-major du général Salan, travaillant beaucoup plus sous les ordres du général Massu que sous la direction du commandant supérieur. Mais c'est en France que l'opération doit être réalisée. Il faut donc un « patron » dans la métropole. Il n'y a pas à hésiter : le général Miquel commande, depuis sa base de Pau, toutes les unités de parachutistes. On lui expédie d'Alger le commandant Vitasse, qui n'a pas beaucoup de mal à le rallier au projet. Il faut dire que le général Miquel est un « dur ». Il commandait la division de Meknès lors de l'indépendance du Maroc.

En gros, l'opération Résurrection est une manœuvre d'intimidation. Elle doit hâter la démission du gouvernement Pflimlin et le recours du Parlement au général de Gaulle. Elle est basée sur l'analyse selon laquelle le pays l'appelle de tous ses vœux, tandis que les politiciens du régime représentent le seul obstacle à son retour.

On ne saura jamais si le général de Gaulle avait, à ce moment, connaissance des plans des militaires d'Alger et de ceux du général Miquel, et s'il les approuvait. En tout cas, les auteurs de « Résurrection » peuvent tabler sans crainte sur le fait que de Gaulle ne pourrait refuser d'arbitrer un conflit entre le régime et l'armée.

Elaboré entre le 17 et le 20 mai, le plan se présente de la façon suivante : au jour J et à l'heure H, déterminés par le général Miquel qui, se trouvant en métropole, est mieux à même de juger de leur opportunité, 2 500 parachutistes des centres d'entraînement du Sud-Ouest de la France font mouvement vers Paris à bord de 300 camions. Simultanément, 1 500 parachutistes décollent d'Algérie, sous le commandement de Massu lui-même, et viennent atterrir sur des terrains de la région parisienne dont les militaires de l'armée de l'air ont donné leur adhésion enthousiaste à l'entreprise.

Ils sont appuyés par le groupe blindé N° 2 du colonel Gribius, un ancien de la 2e DB, dont les 80 chars Patton sont stationnés à Rambouillet et à Saint-Germain-en-Laye. Les conjurés prévoient de rallier les unités de CRS et la garde républicaine. Tout cela servira à encadrer les vétérans, anciens d'Indochine, des paras, de la 2e DB, membres de groupements patriotiques, à qui on distribuera des uniformes pour la circonstance.

Il n'est pas question de se battre, du moins pour les « patrons » de l'opération Résurrection. Il s'agit simplement de faire une démonstration de force qui conduira le Parlement à céder, Pierre Pflimlin à démissionner et le président Coty à en appeler au général de Gaulle. L'ensemble de l'opération est placé sous le haut commandement du général Salan.

Malheureusement, les objectifs de certains activistes et des ultras d'Alger sont beaucoup moins avouables. Ils entendent, eux, aller jusqu'au bout, c'est-à-dire, pour quelques-uns abattre la République, instaurer la dictature.

Les uns et les autres ont cependant quelque chose en commun : une vision totalement déformée des réalités. Ils s'imaginent que le peuple français de la métropole pense et vibre comme les Français d'Algérie. Ils partent de ce principe que le gouvernement et les députés ne représentent plus rien, que la nation tout entière attend le moment où on la laissera crier « Vive de Gaulle ».

Si leur analyse en ce qui concerne gouvernement et parlement est assez exacte, pour ceux qui se souviennent de cette époque, la réalité est quelque peu différente : si le Français moyen de cette fin de mai 1958 a quelques inquiétudes, c'est pour les arrhes qu'il a versées en vue de ses locations de vacances, que des troubles pourraient compromettre. Cet égoïsme, cette absence de solidarité de beaucoup de Français de la métropole seront durement ressentis par les Pieds-noirs.

En Algérie, les manifestations de fraternisation se poursuivent quotidiennement dans toutes les villes où l'implantation européenne est forte. Dans les autres, la pression de la rébellion demeure vive et, dans le bouillonnement des événements d'Alger, il semble que l'on ait un peu tendance à oublier que la guerre continue. Les statistiques sont là : l'armée française a perdu 2 374 hommes en 1956, 3 108 en 1957, 672 pour les deux premiers mois de 1958, sans parler des blessés. En une seule semaine, celle de la « fraternisation » de ce mois de mai, 46 militaires français ont trouvé la mort, et 447 rebelles du FLN ont été tués dans les différents secteurs opérationnels.

Pourtant, la tournure politique prise par les événements ne manque pas de susciter la perplexité des leaders de la rébellion. D'autant que le général Salan fait diffuser le 20 mai un tract ainsi conçu :

« Fellagha, ralliez-vous ! L'union est faite, 150 000 Français, musulmans et chrétiens, l'ont proclamée le 16 mai à Alger. Le pardon vous est accordé, reprenez votre place dans l'Algérie nouvelle française. »

Il est vrai que l'affaire du 13 mai et l'appel au général de Gaulle peuvent ouvrir des perspectives nouvelles. C'est ainsi que Ferhat Abbas, le leader nationaliste exilé, devenu l'un des membres les plus importants du FLN, déclare à Montreux : « Le général de Gaulle (…) peut inaugurer une nouvelle ère de coopération sur une base d'égalité avec les peuples autrefois

colonisés. »

Il précise cependant que tout règlement auquel le général de Gaulle pourrait parvenir devrait être fondé sur l'indépendance de l'Algérie.

Les autres leaders du FLN restent muets. Cependant, selon un rapport transmis à la Ligue Arabe, une « République Algérienne Indépendante » serait proclamée très prochainement au Caire. A cet effet, le docteur Lamine Debaghine, membre du Comité central exécutif du FLN, quitte Le Caire pour Tunis afin de mettre la chose au point avec ses collègues.

Tandis que la semaine s'avance, le gouvernement s'attache à déblayer les obstacles dont sa route est hérissée. Pierre Pflimlin obtient de l'Assemblée nationale une reconduction des pouvoirs spéciaux pour l'Algérie et accélère la révision de la Constitution qui, en orientant le pays vers un « régime présidentiel collégial », permettrait peut-être de remédier à l'impuissance de la IVe République. Mais ce débat passe précisément par le crible des partis. Il est l'occasion d'un déferlement d'éloquence, de déclarations de toute sorte et, pendant ce temps, l'idée d'un ralliement au général de Gaulle fait des progrès. Parmi les plus spectaculaires de ces prises de position, on note d'une part, celle de Georges Bidault. Dans un article de *Carrefour*, il déclare : « Je suis aux côtés du général de Gaulle. » D'autre part, la démarche d'Antoine Pinay. Le jeudi 22 mai, peu après 13 heures, il quitte Paris en voiture en compagnie de son ancien directeur de cabinet, Henri Yrissou, et met le cap sur Colombey-les-Deux-Eglises où il arrive à 16 heures. Son entretien avec le général de Gaulle dure plus d'une heure et demie. Antoine Pinay se bornera plus tard à dire qu'il a trouvé le général très « ouvert » et très « affable ». Le soir même, rentré à Paris, il se rend chez Pierre Pflimlin à qui il conseille de nouveau de prendre un contact direct avec l'ancien chef de la France Libre.

Colombey est sorti de l'isolement. Dans les deux auberges du village, celle de la route nationale et celle de la petite rue près de l'église, les journalistes ont établi leurs quartiers. Ils vont monter la garde au bout de la route de Rennepont, devant la grille de la Boisserie, et passent au crible les visiteurs. De nombreux curieux animent le village et, chaque jour, deux chasseurs à réaction à cocardes tricolores viennent battre des ailes au-dessus de la propriété pour rappeler au général que l'armée de l'air marche à fond avec lui.

A Alger, après dix jours de luttes d'influence et de sourdes machinations, le Comité de salut public, devenu Comité central pour l'Algérie et le Sahara, est constitué. Il a deux présidents : le général Massu et le docteur Sid Cara. Les vice-présidents en sont le général Jouhaud, commandant la 5e région aérienne, Léon Delbecque et Azem Ouali, président de l'Association des maires de Grande-Kabylie. Les secrétaires sont René Denis, le capitaine Renault et le docteur Lefebvre. Sept personnalités reçoivent le titre d'attachés de liaison. Parmi elles, Alain de Sérigny et Martel. Cette brève énumération indique assez que le dosage du Comité de salut public pour l'Algérie et le Sahara n'a pas été une chose facile.

Dans une décision statutaire signée de sa main, le général Salan définit la tâche du CSP : « Aider à restaurer la grandeur et l'indépendance de la patrie, conserver intact le patrimoine national, permettre la mise en place d'un gouvernement de salut public présidé par le général de Gaulle. »

On en est là, le vendredi 23 mai, lorsque les Parisiens prennent la route pour le week-end de la Pentecôte.

Ce week-end va être l'occasion d'écrire dans l'histoire des complots de mai 1958 une page folklorique qui lui manquait assurément. A l'aube du samedi 24, un avion venant d'Alger se pose sur le terrain d'entraînement des parachutistes à Calvi. A son bord, le député Pascal Arrighi, MM. Baldacci, Belgodère et le capitaine Bauer, représentant le général Salan.

Ils sont attendus. Notamment par l'ancien maire bonapartiste de Calvi, M. Serafini, et par M. Maillot, leader gaulliste local et parent éloigné du général de Gaulle. Compte tenu de l'état d'esprit qui règne dans l'île de Beauté et du nombre des Corses qui résident à Alger, on a pensé, dans les milieux de l'opération Résurrection que la Corse, ce jalon entre l'Afrique du Nord et la métropole, pouvait donner l'exemple de la marche irrésistible du Comité de salut public vers le Nord et porter ainsi un coup de plus au gouvernement chancelant de Pierre Pflimlin.

Pendant ce week-end hors série, la poudre va beaucoup parler dans l'île, mais que l'on se rassure : personne ne sera tué ! En fait, les Corses sont fous de joie. Ce baroud d'honneur, c'est exactement ce qu'il leur faut. A 18 h 30, à Paris, le gouvernement apprend avec stupeur qu'une foule de 10 000 personnes, à qui les parachutistes ouvraient le chemin, a pris d'assaut la préfecture d'Ajaccio et qu'un Comité de salut public a été aussitôt constitué.

M. Savreux, préfet de la Corse, n'apprécie pas cette initiative. Il alerte Paris. Le ministère de l'Intérieur dépêche immédiatement, en les empilant dans un Bréguet deux ponts, une centaine de CRS de la 6e compagnie stationnée à Nice.

Les CRS se posent sur le terrain de Campo del Oro, mais les paras les attendent. Ils sont désarmés sans coup férir au fur et à mesure qu'ils descendent de l'avion. Le CSP est maître d'Ajaccio.

A Calvi, à Corte, des comités se forment mais à Bastia, les choses vont un peu moins bien. En l'absence du député maire, M. Faggianelli, son premier adjoint, l'avocat Sébastien de Casalta, ancien bâtonnier, ancien résistant actif et socialiste bon teint, décide de tenir tête, d'une part au coup de force d'Alger et, d'autre part, à… Pascal Arrighi. Il s'enferme dans la mairie qui devient le fort Chabrol de la légalité républicaine. Lorsque Pascal Arrighi arrive, vers 3 heures du matin, appuyé d'une unité de parachutistes, il ne peut réduire l'héroïque édile. Le sang va-t-il couler ? Il faut bien espérer que non. D'autant que le dimanche matin, jour de la Pentecôte, débarque un nouveau commando venu d'Alger, tout ce qu'il y a de plus pacifique d'ailleurs : Léon Delbecque

et le colonel Thomazo conduisent, avec Roger Frey, Alain de Sérigny et Vinciguerra, une phalange d'envoyés spéciaux de la presse et de la radio.

Il s'agit de ne pas se laisser tourner en ridicule. Les Bastiais ont un moment d'incertitude. Ils sont partagés entre la plage, les pique-niques et le spectacle que l'on donne à l'Hôtel de Ville. M. de Casalta est enfermé dans son bureau en compagnie de deux conseillers municipaux communistes. Léon Delbecque, le colonel Thomazo (qui vient d'être nommé gouverneur civil et militaire de la Corse par un télégramme du général Salan), Arrighi et leurs amis tentent, en vain, de leur faire vider les lieux. Il est 15 heures, un important concours de population est massé sur la place. Les couloirs et les escaliers de l'Hôtel de Ville regorgent de monde, et le drame se noue dans le bureau du maire. Sébastien de Casalta n'en sortira que par la force. Alors, il propose à Delbecque, qui l'adjure de s'incliner, de lui mettre la main sur l'épaule.

C'est symbolique, mais Léon Delbecque ne veut pas qu'il soit dit qu'il a porté la main sur lui. Alors Casalta fait une nouvelle proposition : on descend tous ensemble en chantant la *Marseillaise*. Las ! les parachutistes et les envoyés d'Alger ne veulent pas chanter la *Marseillaise* avec les deux adjoints communistes. Il faudra une demi-heure de pourparlers secrets, dans un petit bureau, pour arriver au compromis : Léon Delbecque ne mettra pas la main à l'épaule de Sébastien de Casalta et celui-ci sortira seul en chantant la *Marseillaise* et en emportant le drapeau de l'Hôtel de Ville.

Ainsi est réduite la résistance à la prise de la Corse par le Comité de salut public d'Algérie et du Sahara !

Cette révolution bon enfant a parfaitement sa place dans la lumière joyeuse de la Méditerranée mais, à Paris, l'émotion est vive. En ce lundi de Pentecôte, l'Assemblée nationale siège au Palais-Bourbon. Pierre Pflimlin, dans une brève allocution, adresse un blâme vigoureux aux « rebelles » de Corse mais il annonce que le gouvernement n'enverra pas de nouvelles forces de l'ordre. Cette attitude suscite de vives critiques de la gauche. M. Deixonne, président du groupe socialiste, s'écrie dans son intervention que « l'heure de la résistance a sonné ». François Mitterrand, très sévère, reproche au gouvernement de faire une distinction entre le soulèvement d'Alger et celui de Corse alors que, selon lui, il s'agit de deux tableaux d'une même tragédie.

Après cela, s'ouvre un débat sur la levée de l'immunité parlementaire de Pascal Arrighi. Ce débat, confus, interminable, sanctionné par le vote de la levée d'immunité (393 voix contre 169), traduit bien le désarroi de l'Assemblée. Quant au gouvernement, sa situation est dramatique. Trois ministres indépendants, MM. Ribeyre, Garet et Boscary-Monservin, remettent leur démission à Pierre Pflimlin, tandis que Guy Mollet l'informe qu'il a adressé la veille une lettre au général de Gaulle. C'est un long plaidoyer qui se termine par cet appel pathétique : « Des fous se lancent dans une tentative de pronunciamiento et, à cette heure, vous ne les avez pas désavoués. La France

reste le seul pays d'Europe à connaître un putsch. Ses auteurs prétendent utiliser votre nom et vous vous taisez. Je n'arrive pas à le comprendre, et je vous dis mon angoisse. »

Cependant, on n'apprendra qu'un peu plus tard l'événement capital de la journée. Dans la nuit du lundi 26 au mardi 27, le général de Gaulle a une entrevue secrète avec Pierre Pflimlin au domicile du conservateur du château de Saint-Cloud. Nul ne peut deviner ce qui s'est dit entre les deux hommes, mais le lendemain, mardi 27 mai, sera la journée décisive.

Le mardi 27 mai, c'est la rentrée du long week-end de la Pentecôte. Les Français reprennent le travail. Les députés doivent regagner le Palais-Bourbon où l'ordre du jour appelle la poursuite du débat sur la révision constitutionnelle. Très peu de gens sont au courant, dans les milieux politiques, de l'entrevue de Saint-Cloud, car le secret a été bien gardé. C'est pourquoi la déclaration publiée à midi par le secrétariat du général de Gaulle fait l'effet d'une bombe :

« J'ai entamé hier le processus régulier, nécessaire à l'établissement régulier d'un gouvernement républicain capable d'assurer l'unité et l'indépendance du pays. Je compte que ce processus va se poursuivre et que le pays fera voir, par son calme et sa dignité, qu'il souhaite le voir aboutir.

» Dans ces conditions, toute action, de quelque côté qu'elle vienne, qui mette en cause l'ordre public, risque d'avoir de graves conséquences. Tout en faisant la part des circonstances, je ne saurais l'approuver.

» J'attends des forces terrestres, navales et aériennes, qu'elles demeurent exemplaires, sous les ordres de leurs chefs, le général Salan, l'amiral Auboyneau, le général Jouhaud ! »

Pour la plupart des Français, ce texte est quelque peu sybillin. Le général de Gaulle a « entamé le processus ». Mais quel processus ? De quelle façon un homme qui n'est pas un élu de la nation peut-il accéder au pouvoir par les voies légales s'il n'est pas appelé par le président de la République ? Comment peut-il décider de son propre chef de l'établissement « d'un gouvernement républicain capable d'assurer l'unité et l'indépendance du pays ? »

On attend la réponse, mais on note que le général de Gaulle parle déjà, bel et bien, comme un chef de gouvernement. La partie de son message, en particulier, qui s'adresse à l'armée d'Algérie n'est pas un appel. C'est un ordre.

C'est que les Français ne connaissent pas le détail de ce qui s'est passé la veille et de cet autre processus qui devait aboutir à l'entrevue de Saint-Cloud.

Le mardi 26 au soir, la position de Pierre Pflimlin est intenable. Il a beau disposer d'une majorité au Parlement, il lui est absolument impossible de gouverner. Les campagnes d'intoxication se superposent. Les bruits d'un coup de force militaire se font de plus en plus insistants, et le loyalisme des forces qui pourraient être amenées à s'y opposer de plus en plus douteux. Jules Moch, le ministre de l'Intérieur, sait qu'il ne peut même plus compter sur les

CRS dont les officiers sont prêts à intervenir en cas de troubles suscités par les communistes mais refuseraient en toutes circonstances de s'opposer à l'armée. Le même état d'esprit règne dans la police parisienne. Le plan « Résurrection » prévoit d'ailleurs que l'itinéraire des troupes chargées d'occuper les différents points stratégiques de Paris sera jalonné par les gardiens de la paix.

De toutes parts, on presse Pierre Pflimlin de prendre contact avec le général de Gaulle. Le chef du gouvernement ne le peut pas. Il ne faut pas oublier que P. Pflimlin est, avant tout, un juriste, soucieux de se couvrir, d'assurer la légalité, la légitimité de chacun de ses gestes. Or, il est président d'un gouvernement à participation socialiste, et les socialistes sont farouchement opposés à tout recours au général de Gaulle.

Mais le sont-ils vraiment ? Le militant de base, voire le membre du groupe parlementaire, oui, certes. Mais chez les dirigeants, l'état d'esprit est différent. Après la missive de Guy Mollet, le général de Gaulle en reçoit d'autres. C'est, tout d'abord, le mardi 26 précisément, un télégramme de Robert Lacoste, ministre de l'Algérie du précédent gouvernement, qui voit en de Gaulle le seul rempart contre ce que préparent les militaires et les ultras d'Alger : « Je vous supplie, mon général, de contribuer avec votre haute autorité à maintenir la paix publique et à dissiper l'inquiétude populaire grandissante en donnant votre avis sur les entreprises de ces éléments irresponsables que je n'hésite pas à dénoncer. »

C'est ensuite une lettre de Vincent Auriol. L'ancien président de la République a gardé, non seulement au sein du parti socialiste, mais dans le pays tout entier, un indiscutable prestige. Il dénonce la rébellion d'Alger et dit à son illustre correspondant : « Il n'est pas possible que vous fassiez capituler la République devant la violence d'une faction et que vous teniez de la contrainte un pouvoir qui serait illégitime. »

Pierre Pflimlin n'a connaissance de ce courrier que dans la soirée du 26. Il comprend avec quelque amertume que beaucoup de choses se trament sans qu'il en soit informé. Une explication avec Guy Mollet lui montre, en tout cas, que les socialistes ne s'opposent pas à ce qu'il rencontre le général de Gaulle.

Ce dernier, d'ailleurs, prend l'initiative de brusquer les événements. Il appelle le préfet de la Haute-Marne, Marcel Diebolt, qui est en liaison étroite avec le cabinet du président du Conseil, et lui remet un message pour ce dernier. Il lui propose une entrevue secrète pour le soir même. C'est ainsi que la rencontre est organisée pour 23 heures, chez le conservateur du domaine de Saint-Cloud, Félix Bruneau. Pour s'y rendre, les deux interlocuteurs, chacun de leur côté, se livrent à l'exécution d'un scénario monté par la police pour décourager les journalistes, car le bruit a couru qu'une conférence devait avoir lieu dans la nuit. Le nom du château de Champs-sur-Marne, résidence affectée à la présidence du Conseil, a même été avancé. De malheureux reporters y passent une nuit blanche.

Lorsque les deux hommes sont en présence, celui d'un régime mourant

et le futur fondateur de la Ve République, on mesure le gouffre qui les sépare. Pierre Pflimlin s'accroche désespérément au formalisme juridique de la IVe République. De Gaulle, qui a pris sa décision, qui sait exactement où il va, veut y aller très vite, sans s'embarrasser d'arguties.

Selon Pierre Pflimlin, pour que l'on puisse passer à un appel au général de Gaulle, il lui faut d'abord s'effacer pour laisser la route libre à l'initiative du président Coty. Mais, a-t-il le droit de se démettre d'un mandat qu'il tient des élus de la nation, dans les formes constitutionnelles ? Sa conscience, en tout cas, ne peut l'admettre que si le général de Gaulle consent à condamner solennellement au préalable la rébellion d'Alger et celle de Corse.

La véritable chance que le général de Gaulle a de réussir, c'est d'aborder l'épreuve avec un crédit intact auprès de toutes les classes de la population. Auprès de l'armée surtout. Il faut se souvenir de sa conférence de presse du 19 et de ce qu'il a dit à propos de son arbitrage sur le problème algérien : « Le jugement rendu, il faudrait être en mesure de l'imposer. » Pour cela, il faut garder le soutien de l'armée.

Alors il oppose à Pierre Pflimlin, à son tour, un argument juridique. Faisant allusion notamment au général Salan, il souligne qu'il ne peut désavouer des hommes à qui le gouvernement, justement, a délégué ses pouvoirs.

Lorsque les deux interlocuteurs se séparent, à 2 heures du matin, aucun accord ne s'est dégagé. Et l'on imagine la réaction de Pierre Pflimlin lorsqu'il prend connaissance, peu avant midi, du texte qu'Olivier Guichard vient d'apporter à l'Hôtel Matignon, à son collaborateur, Michel Poniatowski.

Ainsi donc, en s'entretenant avec le président du Conseil, le général de Gaulle estime avoir « entamé le processus régulier ».

Le premier mouvement de Pierre Pflimlin est d'exiger l'arrêt de la diffusion de ce communiqué. Mais Olivier Guichard a soigneusement minuté son intervention. Lorsque Pierre Pflimlin en a pris connaissance, il est trop tard. Alors il envisage la publication d'un démenti. Il se précipite à l'Elysée pour examiner la situation avec le président Coty, vis-à-vis duquel il se sent dans une situation d'autant plus délicate qu'il ne l'a pas encore mis au courant de l'entrevue de la nuit. Il fait le point, puis il demande : « Dois-je publier un démenti ?

— Gardez-vous-en bien, répond René Coty, la situation est bien assez compliquée comme cela.

— Alors, que dois-je faire ? insiste Pflimlin.

— Ne faites rien, répond le président de la République.

Mais, ne rien faire, dans le contexte de cette journée, c'est précisément faire quelque chose : c'est s'effacer devant de Gaulle.

Un homme, au moins, est bien soulagé lorsqu'il apprend la tournure prise par les événements. C'est, place Beauvau, le ministre de l'Intérieur, Jules Moch. Il détient depuis quelques heures des informations précises : l'opération Résurrection doit être déclenchée dans la nuit du mercredi 27 au

jeudi 28, avec le débarquement des parachutistes venus d'Alger, la concentration sur Paris des blindés du colonel Gribius et tout le dispositif mis au point par les généraux d'Alger et leur correspondant en métropole, le général René Miquel.

En somme, le communiqué du général de Gaulle, publié quelques heures avant le déclenchement de l'opération, a pour résultat immédiat de la rendre momentanément sans objet et, par conséquent, de la retarder. Dans ces conditions, la manœuvre du général est claire : lui aussi était informé des intentions des généraux d'Alger. En brusquant les événements il a prévenu le coup de force.

C'est une belle histoire, malheureusement elle est fausse. Autant qu'on en puisse juger rétrospectivement, jamais il n'a été question de réaliser l'opération Résurrection dans la nuit du 27 au 28. On sait que l'heure « H » devait être fixée par le général Miquel. Or, le 27, ce dernier se trouve à Paris où il a un entretien avec son ministre, M. de Chevigné, et il précisera plus tard, déposant au procès du général Salan, qu'aucun horaire précis n'a jamais été fixé. La vérité, c'est que, dans cette affaire, tout le monde a bluffé, que la campagne d'intoxication a été savamment menée. Quant à la question de savoir si les principaux protagonistes de ce drame de mai 1958 ont sciemment, froidement, monté l'affaire, ou s'ils se sont bornés à profiter des circonstances, c'est affaire d'appréciation et d'opinion.

« Je vous ai compris ! »

Conscient de l'impuissance de son gouvernement, poussé de toutes parts vers la sortie, encouragé implicitement par le président de la République lui-même, Pierre Pflimlin n'a d'autre solution que de porter sa démission au Palais de l'Elysée. C'est ce qu'il fait le mercredi 28, peu avant l'aube.

Suivant la tradition, René Coty refuse provisoirement, mais la vacance du pouvoir est créée. Le chef de l'Etat peut commencer ses consultations.

Au niveau de la rue, la résonance de l'événement est différente de ce qu'elle est dans les milieux politiques. A Alger, après l'exaltation de ces deux dernières semaines, on est presque surpris de l'espèce de réserve avec laquelle la ville accueille la nouvelle. Ce n'est que vers 18 heures que la foule s'assemble au Forum. Cinquante mille participants, dont une très faible proportion de Musulmans, ce qui contraste avec les manifestations de fraternisation qui ont suivi le 13 mai, écoutent tout d'abord le général Salan qui paraît au balcon, entouré des membres du Comité de salut public. Il est surtout soucieux du calme du pays dont il a la charge : « Le général de Gaulle vient de vous dire : dans le calme, dans l'ordre et la discipline, suivez-moi pour l'unité de la France et la grandeur de la patrie. Algériens, Algériennes, vous avez bien mérité de la patrie. »

Jacques Soustelle lui succède : « Le général de Gaulle a fait connaître ses intentions. Tous, dans l'ordre, la discipline et l'union, nous répondons : "Présent, mon Général !" Soyons vigilants, car les manœuvres des adversaires de notre révolution pacifique ne sont sans doute pas épuisées. »

La foule est peu sensible à ces discours. Elle scande « Massu, Massu ». Elle veut ses paras. Mais le général Massu ne figure pas au balcon du ministère.

Tout autre est la réaction des organisations de gauche à Paris. Le 28 au matin, *Libération, L'Humanité, Le Populaire*, appellent la population parisienne à manifester dans un défilé monstre de la Nation à la République. Un appel commun de la CGT et des partis de gauche presse les travailleurs d'affirmer leur volonté « de ne transiger avec aucune dictature et d'affirmer leur attachement au régime républicain et aux libertés démocratiques. »

Le défilé commence à 17 heures. Il est pour le moins imposant puisque les syndicats évaluent à 200 000 le nombre des manifestants. Dans les premiers rangs, on trouve tous les leaders de la gauche, des communistes à

l'UDSR, voire certains membres du MRP, et les représentants des centrales syndicales. Mais les motivations des uns et des autres sont diverses. Il y a ceux qui sont venus exprimer leur crainte de voir les institutions républicaines sombrer sous les coups d'un putsch militaire et ceux qui rêvent de reconstituer le Front populaire. A ce titre, les slogans et les mots d'ordre lancés par les dirigeants sont quelque peu dissonants. Lorsque passe la masse de la manifestation, l'accord se fait beaucoup plus facilement autour d'idées-force telles que « de Gaulle au musée », et « Massu au poteau ».

Pendant ce temps, René Coty consulte. Il prend contact dès l'aube avec le président de l'Assemblée nationale, André Le Troquer, puis il voit successivement le président du Conseil de la République, Gaston Monnerville, et les leaders des trois principaux partis nationaux de l'Assemblée : Antoine Pinay, Guy Mollet et Pierre-Henri Teitgen. A ce moment, le président Coty se trouve devant trois solutions :

1 – Poursuivre ses consultations auprès de tous les leaders politiques, dans le style traditionnel de la IVe République ;

2 – Faire appel en fin de journée à une personnalité pour constituer un nouveau gouvernement.

Le président Coty, lui aussi, est au courant de l'opération Résurrection. C'est non seulement un homme au sens politique aigu, mais aussi au sens du devoir très élevé. Son analyse de la situation est faite. Ses consultations consistent surtout à dire à ses interlocuteurs qu'il a résolu de choisir la troisième solution : adresser un message au Parlement, « une initiative qu'autorise la Constitution mais dont il a été rarement fait usage en raison de la solennité du geste », souligne *Le Monde*. Parallèlement, il décide de déléguer les présidents des Assemblées auprès du général de Gaulle pour s'enquérir de ses intentions.

Le Monde, de ce jour-là (daté du jeudi 29 mai) écrit : « A Colombey-les-Deux-Eglises, le général de Gaulle a reçu ce matin la visite d'une haute personnalité. Selon certains bruits, il pourrait s'agir du général Catroux, grand chancelier de la Légion d'honneur. »

Celui que les journalistes ont pris pour le général Catroux est en réalité le général Dulac, qui cachait son visage derrière un journal lorsque sa voiture s'est engouffrée par la grille de la Boisserie.

Le général Dulac, principal collaborateur de Salan, est arrivé à Villacoublay le matin, accompagné de trois officiers supérieurs. Ils ont été accueillis par le colonel de Bonneval qui les a conduits à Colombey. C'est alors le dialogue entre le fondateur de la Ve République et les porte-parole de Salan et des généraux d'Alger. Dulac, à la demande de son hôte, expose dans le détail le plan « Résurrection ». Le général de Gaulle écoute, en fait la critique. A ce moment, tout ne lui paraît pas joué sur le plan politique. La manifestation prévue pour l'après-midi à Paris, l'hostilité irréductible des socialistes (Mollet, Lacoste, Auriol mis à part) le laissent quelque peu amer et désabusé : « Ils ne veulent pas de de Gaulle », dit-il à ses visiteurs.

De Gaulle, lui, ne veut pas de l'opération Résurrection et d'un débarquement des paras en métropole parce que, estime-t-il, son régime en serait, face à l'opinion internationale, entaché d'illégitimité.

Mais, d'un autre côté, au point où en sont les choses, il n'est plus question de reculer : « S'ils ne veulent pas de de Gaulle, alors, faites le nécessaire. »

Cette position est confirmée le même jour au général Miquel qui a envoyé un de ses officiers prendre contact avec Olivier Guichard pour lui poser la question : « Le général accepte-t-il ou rejette-t-il expressément le déclenchement de l'opération Résurrection ? Olivier Guichard, après avoir consulté son patron, a répondu : « Le général ne souhaite pas un débarquement des parachutistes à Paris, mais il prendra la situation telle qu'elle se présentera. »

En fin de matinée, le général Dulac et ses compagnons quittent Colombey-les-Deux-Eglises pour regagner Villa-coublay et, de là, Alger. A la sortie du village, leur voiture en croise une autre qui arrive de Paris. Elle amène le visiteur que, ce jour-là, le général de Gaulle a convié à sa table. Il s'agit d'un directeur de la Banque Rothschild, il se nomme Georges Pompidou.

Au début de la soirée, le général de Gaulle prend à son tour la route de Paris. Ce faisant, il défère à un message que lui a adressé le président Coty à propos d'une rencontre avec les présidents des deux Assemblées. Olivier Guichard est chargé de passer prendre André Le Troquer à l'Hôtel de Lassay tandis que Jacques Foccart s'en va quérir Gaston Monnerville au Palais du Luxembourg. Comme pour l'entrevue avec Pierre Pflimlin, c'est encore une fois le domicile du conservateur du parc de Saint-Cloud qui a été choisi. Il aura joué, dans cette crise, un rôle déterminant.

Avec André Le Troquer, la conversation commence bien. D'autant que Monnerville est un peu en retard. Les deux hommes évoquent l'époque de la résistance et de la libération.

Lorsque Gaston Monnerville se joint à la conversation, on aborde le fond du problème. Le général fait le procès du régime, brosse un tableau assez sombre de la situation et conclut en disant qu'il n'est nullement sûr de réussir, mais qu'il ne peut le faire, en tout cas, que s'il bénéficie de très larges pouvoirs. Il pose alors ses conditions. Pour accéder à la tête du gouvernement, il bénéficiera d'une procédure exceptionnelle, ne se présentera pas devant l'Assemblée nationale et recevra les pleins pouvoirs pour un an, le Parlement étant mis en congé durant cette période.

Enfin, le général de Gaulle la mettra à profit pour préparer une nouvelle Constitution qui sera proposée au peuple par voie de référendum.

André Le Troquer pousse les hauts cris. Ces exigences lui semblent celles d'un dictateur. La mise en congé du Parlement constitue une violation caractérisée de la Constitution. Gaston Monnerville intervient dans le sens de la conciliation. On pourrait mettre le Parlement en vacances, et non en congé,

et limiter les pleins pouvoirs à six mois.

L'accord ne se fait pas. Aussi bien, les deux présidents délégués par René Coty n'ont qu'une mission d'information à remplir. Le Général de Gaulle constate : « Tant pis. Je retourne à Colombey. » On se sépare vers minuit et demi. La voiture du général va reprendre une fois de plus la route familière.

A 1 heure du matin, André Le Troquer et Gaston Monnerville regagnent l'Elysée et rendent compte de la conversation de Saint-Cloud.

Le président René Coty les écoute en silence, les remercie, leur souhaite une bonne nuit. Puis, dans le calme du palais endormi, il affronte sa décision. A ce moment, il n'y a plus de démocratie en France. Il n'y a plus qu'un homme seul, à qui il appartient d'aiguiller le destin de la Patrie.

L'aube du jeudi 29 mai se lève. A Alger, les milieux activistes s'agitent. Les militaires s'impatientent. Ils savent maintenant que de Gaulle ne les désavouera pas s'ils précipitent les événements. Guichard n'a-t-il pas dit que le général prendrait la situation telle qu'elle serait ? Le général Miquel s'apprête à donner le top. L'opération Résurrection démarrera la nuit prochaine.

Au ministère de l'Intérieur, Jules Moch prend des mesures de défense. Il adresse des instructions précises aux Igames (Inspecteurs Généraux de l'Administration en Mission Extraordinaire), aux préfets et aux sous-préfets pour l'éventualité d'une tentative de prise de pouvoir à l'échelon local par des militaires ou de constitution de comités de salut public. Ce jeudi 29 mai, c'est le grand tournant.

A 10 heures du matin, un communiqué de l'Elysée annonce un message du président de la République au Parlement. Dans les journaux, les stations de radio, les agences de presse, c'est le branle-bas de combat.

A midi, le message de René Coty est porté à la connaissance du président du Conseil démissionnaire, Pierre Pflimlin, qui le contresigne, ainsi que le Garde des Sceaux, Robert Lecourt.

A 15 heures, Gaston Monnerville monte à la tribune du Conseil de la République, André Le Troquer à celle de l'Assemblée. Il prie les députés de se lever, puis donne lecture du texte rédigé par René Coty. C'est un document d'une très haute tenue, digne à coup sûr de figurer dans les dossiers de l'Histoire de France.

Le président évoque quatre ans et demi d'un mandat qu'il n'a pas sollicité, constate que, « parmi toutes les vraies démocraties, la République française est celle qui est assaillie par les problèmes les plus redoutables, celle dont les gouvernements sont les plus fragiles et, par conséquent, les plus débiles. » Sans ambage, il souligne : « Nous voici maintenant au bord de la guerre civile. »

Il expose alors la détermination qu'il a arrêtée : « Dans le péril de la patrie et de la République, je me suis tourné vers le plus illustre des Français,

vers celui qui, aux années les plus sombres de notre histoire, fut notre chef pour la reconquête de la liberté et qui, ayant réalisé autour de lui l'unanimité nationale, refusa la dictature pour rétablir la République. »

Il évoque la mission confiée aux présidents des deux Assemblées et constate : « Cet entretien m'a révélé qu'en l'état, il reste à surmonter des difficultés considérables. »

Il met alors les élus devant leurs responsabilités : « A vous, représentants de la nation, je dis qu'il ne peut plus être question de fixer dans le huis clos des groupes le destin de la patrie. C'est seulement quand le président de la République aura pris l'initiative que lui réserve la Constitution que vous vous prononcerez, souverainement et librement.

» Je demande au général de Gaulle de bien vouloir venir conférer avec le chef de l'Etat et d'examiner avec lui ce qui, dans le cadre de la légalité républicaine, est immédiatement nécessaire à un gouvernement de salut national et ce qui pourra, à échéance plus ou moins proche, être fait ensuite pour une réforme profonde de nos institutions. »

M. Coty engage alors sa haute charge elle-même : « Si l'échec de la tentative que j'ai effectuée devait faire apparaître que, dans un moment aussi critique, je me suis trompé, je ne manquerais pas d'en tirer aussitôt les conséquences inéluctables. Faute de conserver dès lors l'autorité morale plus que jamais nécessaire à celui qu'on appelle communément l'arbitre suprême, je ne pourrais que transmettre immédiatement la plénitude de mes fonctions à M. le président de l'Assemblée nationale, conformément à l'article 41 de la Constitution. »

Des réactions diverses, dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, saluent les dernières paroles du message présidentiel : « Vive la République ! Le fascisme ne passera pas ! » crie-t-on sur les bancs communistes et socialistes, tandis que l'on rétorque, au centre et à droite : « Vive la France ! »

Chacun entonne sa propre *Marseillaise*, tandis que Pierre Pflimlin et ses ministres quittent le banc du gouvernement.

Aussitôt publié par les agences de presse, le message présidentiel ne suscite pas de surprise. On s'attendait à ce que M. Coty fît appel au général de Gaulle. On se précipite donc à l'Elysée où « le plus illustre des Français » ne va sans doute pas tarder à arriver.

En fait, le général de Gaulle quitte la Boisserie à 16 heures, et c'est déjà le style des innombrables déplacements qu'il va ainsi effectuer au cours des douze années qui viennent. Une voiture à cocarde tricolore du service des voyages officiels suit sa traction avant, dans laquelle il a pris place en compagnie de son aide de camp, le capitaine Sabot. A dix kilomètres à la ronde, le service d'ordre est assuré par des forces de gendarmerie considérables dotées de voitures radio.

Aux abords de la capitale, d'autres véhicules de police et des motards se joignent à l'escorte et l'on se dirige à grands coups de sifflets vers la rue de Solférino, où le général ne s'arrête qu'un bref instant. On repart presque

aussitôt pour l'Elysée.

Dans la cour du palais, c'est le spectacle des grands jours : des centaines de journalistes et de photographes, de radio-reporters et de cameramen de la télévision. Sur le trottoir de la rue du faubourg Saint-Honoré, une foule compacte attend, pour l'acclamer, le général de Gaulle.

Mais tout le monde est joué. Le petit cortège pénètre dans le parc de l'Elysée par la porte réservée aux souverains et aux chefs d'Etat, la grille du Coq, avenue Gabriel. Le président Coty attend son visiteur sur le perron.

Il est 19 h 15. Sur les Champs-Elysées encore illuminés d'un soleil presque estival, les terrasses des cafés sont combles. Près du Théâtre Marigny, les habitués du marché aux timbres referment leurs albums.

La conversation dure jusqu'à 20 h 45, heure à laquelle M. Coty reconduit son visiteur jusqu'à sa voiture. Le général de Gaulle s'apprête à repartir pour Colombey, via la rue de Solférino. Il a quitté l'Elysée depuis quarante-cinq minutes lorsque le service de presse présidentiel publie un communiqué annonçant que le général de Gaulle a été pressenti pour former le nouveau gouvernement et qu'il a accepté.

Quelques minutes plus tard, le secrétariat du général confirme l'événement en posant les conditions du président pressenti :

> « A la demande du président de la République, je lui ai indiqué dans quelles conditions je pourrais assumer la charge du gouvernement, en ce moment décisif pour le destin du pays.
>
> » Le gouvernement, une fois investi par l'Assemblée nationale, recevrait pour une durée déterminée les pleins pouvoirs nécessaires pour agir dans la très grave situation actuelle.
>
> » D'autre part, mandat serait donné au gouvernement, suivant une procédure prévue par l'actuelle Constitution, de préparer et de soumettre au pays, par voie de référendum, les changements qui doivent y être apportés, notamment en ce qui concerne la séparation et l'équilibre des pouvoirs, ainsi que les rapports de la République française, avec les peuples qui lui sont associés.
>
> » Je ne saurais entreprendre la tâche de conduire l'Etat et la nation que si ces conditions indispensables m'étaient consenties, avec la grande et large confiance qu'exige le salut de la France, de l'Etat et de la République.
>
> » Pour m'acquitter d'une telle mission nationale, je pourrai compter, j'en suis sûr, sur le concours ardent et résolu du peuple français tout entier.
>
> » Les événements qui nous pressent peuvent, d'un jour à l'autre, devenir tragiques.
>
> » Il est d'une urgence extrême de refaire l'unité nationale, de rétablir l'ordre dans l'Etat et de mettre les pouvoirs publics à la hauteur de leurs devoirs. »

Les événements peuvent-ils devenir tragiques d'un jour à l'autre ? Non. D'une heure à l'autre. Durant toute la journée, la mise en place du dispositif « Résurrection » s'est poursuivie. Alger n'a donné le contrordre qu'à 22 h 30. Les paras devaient débarquer sur les aérodromes de la région parisienne à partir de 2 h 30, le vendredi 30 mai.

Cette « démobilisation » n'est certainement pas du goût de tout le monde. A Alger, on suit de près la constitution du nouveau gouvernement et l'on entend avoir son mot à dire. Le général Massu déclare au correspondant du *Monde*, Alain Jacob : « Je fais personnellement entière confiance au général de Gaulle. Mais il est évident que s'il choisissait certains hommes trop marqués par le "système" ou considérés ici comme favorables à l'abandon de

l'Algérie, cela indisposerait beaucoup la majorité des membres du Comité. Je ne pense pas, d'ailleurs, que le général commette de pareilles fautes de goût » (sic).

A Paris, les jeunes gens qui s'étaient rassemblés au début de la soirée pour participer à l'opération Résurrection se défoulent en allant causer quelque effervescence aux Champs-Elysées. Ce n'est que le lendemain, le vendredi 30 mai, que les gaullistes « marquent le coup ». Comme à Alger, on assiste à un concert d'avertisseurs sur trois brèves et deux longues. Pendant le plus clair de la soirée, on manifeste allégrement au cri de « Vive de Gaulle ». Les représentants du ministère de l'Intérieur peuvent mesurer ce qu'eût été l'atmosphère d'un éventuel débarquement des paras : le service d'ordre ouvre spontanément la voie aux manifestants gaullistes et si, ce soir-là, de menus incidents dégénèrent en violentes bagarres, ils opposent les partisans du nouveau régime à des manifestants d'extrême gauche qui avaient décidé de venir leur disputer le pavé des Champs-Elysées. Bilan : 2 gardiens de la paix, 7 manifestants et une fillette blessés. Quelques voitures endommagées, 70 arrestations.

Président du Conseil pressenti, il reste au général de Gaulle à être investi. Le président Coty, au cours de leur conversation, a beaucoup insisté sur l'aspect constitutionnel du processus qui doit amener de Gaulle au pouvoir et le Général, de son côté, a tout intérêt à ce que la légitimité du nouveau régime ne puisse être contestée. Si l'on ne considère que les partis « nationaux », c'est-à-dire tous les partis à l'exception des communistes, il est évident que le gros morceau de la résistance, c'est le groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

Le vendredi 30 mai lui est presque entièrement consacré. Ce jour-là, Vincent Auriol, puis Guy Mollet, accompagné du président du groupe parlementaire socialiste, Maurice Deixonne, se rendent successivement à Colombey-les-Deux-Eglises.

Entre de Gaulle et Vincent Auriol, le contentieux est lourd. A la fin de 1945, celui qui allait être le premier président de la IVe République était ministre d'Etat dans le cabinet présidé par le général de Gaulle. Après, la politique les a séparés. Au temps du RPF, on s'est dit de part et d'autre des choses qui se pardonnent difficilement. Et pourtant, ils enterrent la hache de la guerre. L'exposé que fera Vincent Auriol de sa visite à Colombey pèsera pour beaucoup dans la décision des quarante-deux députés socialistes qui voteront l'investiture. Guy Mollet est plus enthousiaste. Il a traîné à sa suite Maurice Deixonne pour avoir un témoin de ce qui se dirait entre le Général et lui. Deixonne n'a accepté qu'en regimbant. C'est un enseignant, un laïc convaincu. Il grogne : « Deux églises, c'est vraiment beaucoup pour moi ! »

Guy Mollet, en effectuant sa démarche, tire la conséquence logique de l'analyse qu'il a effectuée il y a déjà une quinzaine de jours : « Ce n'est que lorsque les événements consécutifs à l'insuffisance de nos moyens, à l'incompréhension des uns et des autres, ont démontré que l'hypothèse d'un

gouvernement d'unité nationale et républicaine était exclue qu'avec mes amis je me suis trouvé devant le dilemme : gouvernement de Gaulle ou pronunciamiento des colonels. »

Le général a su trouver les arguments susceptibles de convaincre ses deux visiteurs. Lorsqu'ils se retrouveront devant le groupe socialiste, Guy Mollet, faisant le compte rendu de l'entretien, n'hésitera pas à dire : « J'ai vécu un des grands moments de ma vie », et le réticent Maurice Deixonne reconnaîtra : « C'est un grand monsieur. »

Pour de Gaulle, la partie n'est pas encore jouée. Il reste même le plus dur à faire car, après l'investiture que *Le Monde* considère comme acquise sauf coup de théâtre, il faudra affronter ceux qui, en fait, l'ont porté au pouvoir : les Français d'Algérie et les militaires. Pour s'assurer l'investiture, le Général a été amené à dévoiler à certains de ses interlocuteurs sa pensée sur le problème algérien. C'est ainsi qu'il a dit à Guy Mollet son intention d'offrir aux Algériens le choix entre l'indépendance et la communauté, tandis que les liens avec les autres peuples associés à la France seraient entièrement revus. C'est ce que l'on appellera la liquidation de la Communauté.

C'est pourquoi, bien que sur le plan politique les choses se présentent assez bien, il n'y a pas une heure à perdre. Le vendredi 30 mai, tandis que le général de Gaulle recevait les socialistes, le président Coty réunissait à l'Elysée les chefs de groupes afin de les mettre au courant du détail de sa conversation avec le président pressenti.

De Gaulle, lui, a été amené à composer sur deux points : il verra les leaders des partis et il se présentera devant l'Assemblée nationale pour recevoir son investiture.

La première corvée, il s'en débarrasse le samedi 31 mai, dans la matinée, à l'Hôtel La Pérouse où il s'est provisoirement installé entre Colombey-les-Deux-Eglises et l'Hôtel Matignon. Ils sont vingt-six qui participent à cette réunion, et déjà, préfigurant le protocole de la Ve République, le général de Gaulle les reçoit avec un froid formalisme. Les chefs des groupes parlementaires ont droit à un « Bonjour, Monsieur le Président », les autres à un simple : « Bonjour, Monsieur ».

Cette conférence dure soixante-dix minutes. Elle se déroule dans une atmosphère assez détendue, mais qui ne va pas, cependant, sans quelques passes d'armes. En particulier avec François Mitterrand à qui le Général, cinglant, déclare : « Vous êtes un homme politique, M. Mitterrand. C'est bien, il en faut. Mais, en certaines circonstances, les hommes politiques doivent savoir se hausser au niveau des hommes d'Etat ! »

Ce jour-là, le président pressenti constitue son gouvernement. Il comporte quatre ministres d'Etat : Guy Mollet, Pierre Pflimlin, Félix Houphouët-Boigny et Louis Jacquinot. Le Garde des Sceaux est Michel Debré et l'ambassadeur Maurice Couve de Murville fait son entrée aux Affaires étrangères. Il représente la France auprès de la République fédérale allemande, et c'est alors qu'il joue au golf à Cologne qu'un coup de téléphone

le rappelle d'urgence à Paris, dans l'après-midi de ce samedi.

Le ministère de l'Intérieur est confié au préfet de la Seine, Emile Pelletier, et Pierre Guillaumat, qui préside le Bureau de Recherches du Pétrole, est appelé aux Armées. Antoine Pinay reçoit le portefeuille des Finances. Le sénateur radical de l'Isère, Jean Berthoin, est nommé ministre de l'Education nationale et le MRP. Paul Bacon, ministre du Travail.

Trois autres personnalités entrent dans le gouvernement, mais leurs affectations ne sont pas encore précisées : ce sont l'ambassadeur Bernand Cornut-Gentille, le SFIO. Max Lejeune et un ancien ministre de l'Information du général de Gaulle, Compagnon de la Libération, plus connu comme écrivain que comme homme politique, André Malraux.

Le débat d'investiture est prévu pour le dimanche 1er juin. Au soir de ce samedi, le général de Gaulle adresse au général Salan ce bref télégramme : « Ce que l'armée a fait, elle l'a bien fait. Dites mon salut aux Algériens. Dites-leur que, tous unis, nous aurons le succès. »

Cela, c'est le souci de désamorcer la bombe qui était sur le point d'éclater, car plus d'un activiste se sent frustré de son opération Résurrection. Pierre Lagaillarde continue de s'agiter énormément. Il commence à dire aux militaires qu'ils sont trahis, que le général de Gaulle est en train de se laisser enfermer par le système. Heureusement, les militaires restent dans la discipline. Quant à l'Algérois moyen, il pavoise. Il en est à son troisième week-end de révolution. Au cours de ces trois semaines, il a eu largement le temps de se faire à l'idée que de Gaulle au pouvoir, c'était sa victoire et, dans une interview au *Monde*, le maire d'Alger, Jacques Chevallier, déclare : « Les Musulmans, à cent pour cent, ont confiance dans le général de Gaulle. »

Ce qui n'est pas tout à fait exact puisque, à Montreux, Ferhat Abbas dit à l'envoyé spécial de *France-Observateur* : « Le nom du général de Gaulle devient de jour en jour davantage un symbole de ralliement pour les ultras et les colonialistes. Il y a là une "rencontre" qui nous remplit d'inquiétude. Il est évident que, si de Gaulle devient la caution des ultras d'Alger, il tourne le dos à la seule solution possible dans le monde d'aujourd'hui. »

La seconde corvée que le général de Gaulle a acceptée, c'est le débat d'investiture qui s'ouvre le dimanche 1er juin à 15 heures au Palais-Bourbon. Il n'y participera pas, mais il joue le jeu en venant s'asseoir au banc du gouvernement et en attendant qu'André Le Troquer, en habit, lui donne la parole pour sa déclaration d'investiture. Elle est brève : « Le gouvernement, dit-il, vous demandera les pleins pouvoirs afin d'être en mesure d'agir dans les conditions d'efficacité, de rapidité, de responsabilité que les circonstances exigent. Il vous les demandera pour une durée de six mois, espérant qu'au terme de cette période, l'ordre rétabli dans l'Etat, l'espoir retrouvé en Algérie, l'union refaite dans la nation, permettront aux pouvoirs publics de reprendre le cours normal de leur fonctionnement. »

Puis il aborde les grands principes de la Constitution qui sera élaborée et soumise au peuple par voie de référendum : le suffrage universel est la source

de tout pouvoir. Le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif doivent être effectivement séparés. Le gouvernement doit être responsable vis-à-vis du Parlement.

Après avoir lu sa déclaration d'un ton morne et plat qui contraste de façon frappante avec la vivacité de ses conférences de presse, le général de Gaulle quitte l'hémicycle. Dix-sept orateurs lui succèdent à la tribune, dont les opinions vont de celle de Pierre Mendès France qui proclame : « Je ne voterai pas sous la menace de l'insurrection et du coup de force militaire ! » au cri d'enthousiasme de Pierre Clostermann : « Il y a douze ans que j'attends ce moment ! »

Dans la soirée, l'Assemblée nationale investit le général de Gaulle des « pouvoirs de la République », par 329 voix contre 224.

Ce scrutin vaut bien qu'on l'analyse. Les députés qui ont voté contre sont les communistes, en bloc, 49 socialistes sur 95, 18 radicaux sur 42, 4 UDSR sur 20, 1 gauche-démocratique sur 13, 3 MRP sur 74, 1 indépendant sur 89, et c'est Me Isorni, l'avocat du maréchal Pétain, dont le sentiment qu'il a de son honneur lui interdit de se rallier au général de Gaulle. Il a d'ailleurs eu ce mot, à la tribune de l'Assemblée : « Que Dieu le garde de lui-même ! »

Le premier obstacle est maintenant franchi. Il reste au général de Gaulle à se rendre à Alger. Le voyage est fixé au mercredi 4 juin.

Les quarante-huit heures qui suivent sont occupées, d'une part, à donner au gouvernement les assises que le général de Gaulle a exigées : après l'investiture, il reste à l'Assemblée nationale à lui voter les pleins pouvoirs, puis la loi constitutionnelle. Et, d'autre part, à préparer le voyage d'Alger.

Au Palais-Bourbon, Pierre Pflimlin, ministre d'Etat, représente le gouvernement pour la discussion des pleins pouvoirs qui sont accordés par 322 voix contre 232 : c'est le reflet du débat d'investiture.

Entouré de tous ses ministres, le nouveau chef du gouvernement est cependant contraint de retourner devant l'Assemblée nationale pour le débat sur la loi constitutionnelle. Après le rapporteur, M. de Bailliencourt, il intervient : « Il n'est pas possible, dit-il, dans les circonstances où nous sommes et dans les assemblées telles qu'elles sont actuellement constituées, d'aboutir à une véritable réforme des institutions. »

Au cours du bref débat qui suit, les positions des partis demeurent inchangées. « Hier, s'écrie Jacques Duclos au nom du groupe communiste, nous avons voté contre une investiture demandée avec des pressions inadmissibles. Tout à l'heure nous avons refusé les pleins pouvoirs dont nous ignorons l'usage que l'on veut en faire. Maintenant, nous allons voter contre l'abandon, par l'Assemblée, du pouvoir qu'elle tient du peuple. »

Mais la loi constitutionnelle est acquise par 351 voix contre 161 et 3 abstentions, 75 députés ne prenant pas part au vote.

Le mardi 3, le chef du gouvernement reçoit plusieurs personnalités venues d'Algérie. C'est d'abord Léon Delbecque, le vice-président du Comité

de salut public et l'artisan de la vaste opération qui a amené le général de Gaulle à la tête du gouvernement. Léon Delbecque entend lui dire tous les espoirs que les Algériens mettent en lui. Il est accompagné, à cet effet, de deux membres du Comité. C'est que, à Alger, on a fait la grimace en prenant connaissance de la liste des collaborateurs du général de Gaulle. Pour beaucoup, il a composé son cabinet presque exclusivement avec des « anciens du système » et on en conçoit quelque aigreur, surtout lorsqu'on apprend que les deux membres du gouvernement qui accompagneront le président au cours de son périple algérien sont Louis Jacquinot et Max Lejeune.

D'ailleurs, à Alger, le Comité de salut public tient au même moment une réunion à huis clos sous la présidence du docteur Sid Cara et en présence de Jacques Soustelle. Il entend un exposé de Roger Frey qui vient de rentrer de Paris où il a eu des contacts avec les collaborateurs immédiats du général. Le moins qu'on puisse dire, c'est que Roger Frey est préoccupé. Il a pu mesurer à quel point l'atmosphère à Paris est différente de celle d'Alger. Au sud de la Méditerranée, on a fait une révolution vibrante, basée sur un concept entièrement nouveau, pour les Européens d'Algérie comme pour les Algériens eux-mêmes, celui de l'intégration et de l'égalité des droits. Même si, dans l'enthousiasme du 13 mai, les Pieds-noirs ne se rendent pas exactement compte de ce que cela implique, des conséquences qu'il faudrait tirer si l'intégration venait à être appliquée, c'est un grand mouvement passionnel qui les anime.

A Paris, au contraire, les gaullistes triomphants s'attellent aux grandes tâches nationales dont le problème algérien ne constitue qu'un volet. Vis-à-vis des hommes qui viennent d'Alger, on se montre réservé, voir évasif. Une des premières initiatives du général de Gaulle provoque une nouvelle grimace de ses supporters algériens. Il indique son intention de régler le problème algérien dans un cadre franco-maghrébin en adressant des télégrammes au roi du Maroc et à Habib Bourguiba. Ce sont des messages de bonne volonté, accueillis à Rabat avec un intérêt extrême, à Tunis avec plus de réserve. Le président Bourguiba est, en effet, dans une situation plus délicate que le roi Mohammed V puisqu'il est contraint d'abriter à la fois le siège effectif du FLN et des troupes françaises qui, si elles sont discrètes, n'en sont pas moins présentes.

A la veille de son départ pour Alger, de Gaulle reçoit le matin Robert Lacoste puis, l'après-midi, le général Salan accompagné des généraux Jouhaud et Dulac, arrivés à 12 h 30 à Villacoublay. Avec Salan, le chef du gouvernement qui est également en titre ministre de la Défense nationale, déléguant au ministère des Armées M. Guillaumat, est particulièrement aimable. Il lui faut gagner une bataille d'un autre genre : l'opération séduction auprès de l'armée d'Algérie.

Les fausses notes causées par la composition du gouvernement mises à part, les petits malentendus que l'on pressent déjà, écartés volontairement, le décor est planté pour faire à de Gaulle, en Algérie, un triomphe. Aussi bien les

Algérois ont ce qu'ils voulaient. Grâce à Salan et à Soustelle dont les noms seront constamment associés dans leurs vivats, ils ont obtenu la démission de Pierre Pflimlin et le retour aux affaires d'un homme dont tout le monde leur assure qu'il est le garant de l'Algérie française.

Tout commence sous un soleil éclatant, le mercredi 4 juin, à 11 h 32, lorsque la Caravelle présidentielle se pose sur le terrain de Maison-Blanche. Le général de Gaulle en descend en uniforme. Après l'accueil des généraux Salan, Jouhaud, Dulac, de l'amiral Auboyneau, des membres du Comité de salut public, de Jacques Soustelle, Pascal Arrighi et diverses personnalités musulmanes, après avoir écouté la *Marseillaise* et passé les troupes en revue, c'est le premier contact avec la foule d'Alger. Il lui faut plus d'une heure pour faire les 22 km qui séparent l'aéroport du Palais d'Eté. Un concours de population immense déferle sur le parcours du cortège ; la ville est pavoisée de drapeaux tricolores et de croix de Lorraine, de folles acclamations montent vers l'homme du 18 juin, mêlées de « Vive la France, Vive l'Algérie française », et aussi de « Vive Soustelle ».

C'est une rumeur formidable qui fait vibrer Alger tandis que les sirènes des bateaux mouillés dans le port répondent au tintamarre des avertisseurs de voitures scandant inlassablement les trois brèves et les deux longues.

Il est presque 13 heures lorsque le général arrive au monument aux morts, salué par une clameur immense qui ne s'apaise que pour permettre à la foule d'entonner la *Marseillaise*.

Au Palais d'Eté, le général Massu présente au chef du gouvernement les membres du Comité de salut public et, à sa brève allocution, le général de Gaulle répond en remarquant que « le mouvement d'Alger a été un torrent dont vos chefs ont été les digues. L'énergie ainsi créée amènera la rénovation de toute la France. »

L'impression est bonne, au terme de cette audience. Pierre Lagaillarde lui-même est satisfait.

Dix-neuf coups de canon le saluent ensuite lorsque, dans le port, il fait une visite à l'état-major et à l'équipage du croiseur *de Grasse*.

A partir de ce moment, on entre dans l'équivoque et le malentendu. Pour les militaires présents à bord du *de Grasse*, le propos de de Gaulle est une approbation sans réserve de la « révolution du 13 mai ». « Il s'est développé, dit-il, dans cette grande ville française un grand événement, celui d'une rénovation et d'une fraternité. » Lorsque le chef du gouvernement parle d'Alger comme d'une grande ville française, ses auditeurs ne sont pas fondés à comprendre autre chose.

Et encore moins la foule qui se presse sur le Forum lorsque, à 7 heures du soir, il paraît au balcon du ministère de l'Algérie, entre Soustelle et Salan. Des centaines de milliers d'Algérois, déchaînés, frénétiques, l'y attendent depuis des heures en hurlant « Algérie française ! Vive Salan ! Soustelle avec nous ! Vive de Gaulle ! ». Cette foule immense déborde sur le boulevard Laferrière, dans toutes les rues avoisinantes. L'ovation qui salue son

apparition semble surprendre de Gaulle lui-même.

De tout autre que lui, on pourrait même dire qu'il s'est peut-être laissé gagner par cette ambiance exceptionnelle au point de perdre quelque peu son sang-froid. Il n'en est certainement rien, mais tous les Français n'en ont pas moins à la mémoire les premiers mots de cette allocution historique lorsque de Gaulle, élevant ses deux bras en « V » de la victoire, s'exclame : « Je vous ai compris ! Je sais ce qui s'est passé ici, je vois ce que vous avez voulu faire. Je vois que la route que vous avez ouverte en Algérie, c'est celle de la rénovation et de la fraternité. »

Il y a, dans ce discours, quelques phrases qui l'engagent à jamais aux yeux de ses auditeurs, quelques phrases qui portent en elles le germe de la journée des barricades et du putsch des généraux.

> « Eh bien, de tout cela, je prends acte au nom de la France, et je déclare qu'à partir d'aujourd'hui, la France considère que dans toute l'Algérie, il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants : il n'y a que des Français à part entière avec les mêmes droits et les mêmes devoirs.
>
> » L'armée française a été, sur cette terre, le ferment, le témoin, et elle est le garant du mouvement qui s'y est développé.
>
> » Français à part entière, dans un seul et même collège, nous allons le montrer pas plus tard que dans trois mois dans l'occasion solennelle où tous les Français, y compris les dix millions de Français d'Algérie, auront à décider de leur propre destin. »
>
> « Et enfin cet appel aux fellagha :
>
> « Puissent-ils même y participer, ceux qui, par désespoir, ont cru devoir mener sur ce sol un combat dont je reconnais, moi, qu'il est courageux – car le courage ne manque pas, sur la terre d'Algérie – qu'il est courageux mais qu'il n'en est pas moins cruel et fratricide.
>
> Moi, de Gaulle, à ceux-là, j'ouvre les portes de la réconciliation. »

Certes, cet hommage au FLN se présente comme une pilule quelque peu difficile à avaler pour certains des auditeurs. Mais, quoi, on sait bien qu'un jour ou l'autre, il faudra faire la paix, et l'armée, déjà, accueille à bras ouverts les fellagha ralliés. Et puis, c'est une bien belle journée… Et puis, l'essentiel n'a-t-il pas été dit ? Le chef du gouvernement n'a-t-il pas, en en prenant acte, légitimé la révolution du 13 mai, n'a-t-il pas entériné l'intégration en promettant de la traduire dans les faits dans trois mois, à l'occasion du référendum constitutionnel.

Les Algérois rentrent chez eux, au soir de ce 4 juin, ivres de tumulte, de clameurs, d'enthousiasme, de ferveur. Ils donnent le ton aux étapes suivantes du voyage présidentiel. A Constantine, le 5 juin, le général de Gaulle évoque de nouveau « les dix millions de Français qui vivent en Algérie. » A Bône, le même jour, il affirme qu'il ne peut y avoir pour tous qu'un seul droit et un seul devoir et à Oran, le lendemain, il proclame : « L'Algérie est une terre française, organiquement, aujourd'hui et pour toujours. »

Lorsqu'ils parviennent enfin à La Sénia, l'aérodrome d'Oran, d'où la Caravelle va repartir pour la métropole, les membres de la suite présidentielle ont encore dans la tête le délire de Mostaganem, où la population française et musulmane a sans doute offert au chef du gouvernement le sommet de ce voyage.

Pour l'homme de la rue, en Algérie, un souffle historique brûlant a balayé le pays. L'écrivain Jean Amrouche s'écrie dans *Le Monde* : « Hier soir, à Alger, un grand homme au nom d'une grande nation a lancé aux quatre vents le langage de la vérité, de l'audace, de la grandeur, de la noblesse. »

L'homme de la rue partage assez cette opinion. Il n'a pas été témoin des quelques fausses notes qui ont marqué le voyage.

Si les Français d'Algérie sont encore ivres d'enthousiasme après la visite du général de Gaulle, il en va tout autrement du côté de la « rébellion ». Au Caire, un porte-parole du FLN déclare : « Nous rejetons absolument les plans de De Gaulle en Algérie. Son discours d'Alger ne peut en aucun cas être accepté comme une base pour la solution du problème algérien. »

A Montreux, Ferhat Abbas, déclare à la *Gazette de Lausanne* : « Le général de Gaulle a la possibilité de régler le problème algérien. Le Parlement lui en a donné les moyens. S'il parle d'intégration et de pacification, c'est évidemment la poursuite de la guerre. »

Il développe alors ce raisonnement : « Si les Algériens de souche française sont sincères, pourquoi ne se rallient-ils pas à la République algérienne, à la patrie algérienne égale pour tous ? Il est plus facile de faire cohabiter 800 000 Algériens d'origine européenne avec 10 millions d'Algériens dans une Algérie libre que d'intégrer 10 millions de Musulmans à une France qui leur est restée étrangère. »

Un dialogue de sourds.

Il en va de même entre Paris et Alger. De retour à Paris, le général de Gaulle se met au travail. Fort des pleins pouvoirs et de la loi constitutionnelle, il va pouvoir façonner la Ve République. André Malraux s'écrie : « Maintenant, on va pouvoir gouverner. »

Gouverner, cela veut dire restaurer le prestige de la France, la doter d'institutions stables, d'un président élu au suffrage universel, cela veut dire s'appuyer sur des finances saines, une monnaie forte, forger une politique étrangère de hautaine indépendance…

Et accessoirement décoloniser la Communauté et régler le problème algérien.

C'est maintenant que se noue le drame pour un million de Pieds-noirs. Dans les mois qui vont suivre ils constateront, avec chaque fois un peu plus de colère et d'amertume, que la politique de de Gaulle s'écarte de plus en plus des grandes espérances nées au soir du 13 mai et nourries par les promesses des premiers discours.

Et combien de ceux qui, le 6 juin 1958, regardent décoller la Caravelle présidentielle, sont capables de prévoir, même dans les grandes lignes, l'évolution de l'Algérie ?

De Gaulle revient, du 2 au 5 octobre, pour lancer le plan de Constantine. La France y jette l'or à poignées. Des centaines d'entreprises françaises s'implantent en Algérie tandis que le général Challe, successeur de Salan, pousse la « pacification » avec une implacable énergie. Mais est-ce suffisant ?

Non.

Le 23 octobre, une phrase, dans une conférence de presse, fait dresser l'oreille aux Français d'Algérie. Il y est question de la « paix des braves ».

Le 29 janvier 1959, le général de Gaulle, élu président de la République quelques semaines plus tôt (le 21 décembre 1958), évoque « d'honorables conditions » de paix.

Le 25 mars, il annonce que l'Algérie trouvera une nouvelle personnalité.

Le 16 septembre, le mot d'« autodétermination » est lâché.

Le 10 novembre, de Gaulle répète le mot tragique et propose un cessez-le-feu. Le lendemain, des cris hostiles montent à son adresse, lors des cérémonies patriotiques du 11 novembre à Alger.

Le 24 janvier 1960, c'est l'émeute, la journée sanglante des barricades. Radio-Alger dénonce le soulèvement d'« une minorité qui semble encore vivre une tragique illusion ».

Illusion ? La véritable formule est trouvée, mais les insurgés d'Alger ne le comprennent pas encore, quand ils se rendent, le 1er février.

Le 5 février, Jacques Soustelle quitte le gouvernement.

Du 15 au 19 juin, ce sont les premières négociations de Melun… et leur échec.

Le 14 septembre, le général Salan prend formellement position contre la politique algérienne du général de Gaulle qui, le 4 novembre, affirme qu'il faut faire l'« Algérie algérienne ».

Du 21 au 26 avril 1961, c'est le tragique putsch des généraux, le dernier sursaut de l'armée française.

Les premières négociations d'Evian s'ouvrent moins d'un mois plus tard, le 20 mai. Il faudra encore dix bons mois de péripéties pour qu'elles aboutissent à l'accord, le 19 mars 1962.

Il reste encore à écrire la page de l'OAS, puis à assister à la naissance de l'Etat algérien, que le général de Gaulle reconnaît le 3 juillet 1962.

Alors il pourra dire que la France, pour la première fois depuis près d'un quart de siècle, est en paix avec le monde entier. Un million de Pieds-noirs gagnent la métropole, que la plupart d'entre eux découvrent.

L'historien du 13 mai, lui, s'interroge. Tout d'abord, y a-t-il eu véritablement un complot gaulliste ?

Il est évident que, dès le jour de son départ des affaires, en 1946, ses partisans ont toujours travaillé à préparer les voies de son retour. Ils l'ont fait souvent en ordre dispersé, dans des directions différentes, en se réclamant d'un même chef, d'un même symbole, mais en lui prêtant des intentions et des desseins divergents.

Il est non moins évident que de Gaulle s'est bien gardé de tirer les ficelles de ces multiples intrigues. Depuis son ermitage de Colombey, il a toujours suivi leur évolution à travers les yeux vigilants des quelques hommes qu'il pouvait véritablement considérer comme siens : Jacques Foccart, Olivier Guichard, le colonel de Bonneval, voire Michel Debré, encore que ce dernier

était déjà trop engagé pour être à cent pour cent utilisable.

Des autres, il s'est servi, habité par le seul souci de ce qu'il considérait comme l'intérêt supérieur de la France.

C'est dans cet esprit qu'il a joué sa partie algérienne. Cinq jours avant le « Je vous ai compris » d'Alger, il avait dit à Guy Mollet son intention d'offrir aux Algériens le choix entre l'indépendance et la communauté.

Quelques semaines plus tôt, il avait tenu le même langage à Maurice Schumann.

Pierre Pflimlin, à l'aube du 28 mai, alors qu'il venait de remettre sa démission au président Coty, disait à son collaborateur, Michel Poniatowski : « Les gens d'Alger vont avoir des surprises avec de Gaulle. Il les matera, et durement. D'abord, parce qu'en bon militaire, il ne tolérera pas le désordre et l'insubordination. Ensuite et surtout parce qu'il ne croit pas à l'Algérie française. Il ira plus loin dans la politique algérienne qu'aucun gouvernement de ce régime n'aurait pu le faire, et je parie qu'un jour, les Français d'Algérie, après m'avoir pendu en effigie, regretteront de m'avoir renversé. »

De Salan à Challe

L'accueil enthousiaste de l'Algérie – et surtout des Européens qui voient en de Gaulle le seul homme capable de maintenir la présence française dans les trois départements d'Afrique du Nord – est rapidement teinté de quelque incertitude. Sans doute, l'homme du 18 juin a-t-il lancé son : « Je vous ai compris », salué par l'immense clameur de la foule rassemblée devant le gouvernement général. Mais là ne peut se limiter une véritable politique d'intégration, telle que la souhaitent les hommes qui ont fait le 13 mai.

Alors ? Que va faire de Gaulle ? La question n'est pas seulement posée par les élus, par l'élite intellectuelle, elle vient également aux lèvres des officiers, des généraux, et non des moindres.

Les premiers contacts du nouveau chef du gouvernement avec la foule ont pris des airs de kermesse. Mais, derrière l'exubérance de ces masses européenne et musulmane mêlées, une fois la fête terminée, on sent naître une sourde inquiétude. Inquiétude que traduit parfaitement la lettre que le maire d'Ameur-el-Aïn, Louis Marquaire, adresse, le 5 juin, au général Massu.

Comme beaucoup d'Européens, Marquaire a noté que, pas une fois, de Gaulle n'a prononcé les mots « Algérie française » et « intégration ». Pourquoi ? demande-t-il à Massu.

Le commandant d'Alger lui fait répondre par son adjoint, le colonel Ducasse, responsable avec lui des Comités de salut public.

« Nous partageons entièrement votre appréhension, et certains membres du CSP ont été chargés de soumettre au général de Gaulle notre point de vue… »

De Gaulle, lui, profite de son séjour en Algérie pour se renseigner. Il reçoit beaucoup de monde, interroge, mais ne livre à aucun sa pensée.

En fait, le chef du gouvernement connaît fort mal la question. A l'égard de l'Algérie, depuis ses tribulations avec Giraud et avec les Anglo-Américains, il éprouve une grande méfiance. Il considère les Pieds-noirs comme de perpétuels agités. Homme du Nord, il comprend mal ces gens aussi prompts à l'enthousiasme qu'au découragement. Il vient de la brume et du froid ; eux ont besoin de leur soleil pour vivre.

Pour de Gaulle, on l'a vu, la question algérienne n'est pas essentielle. Elle ne vient qu'après le problème qui a meublé ses longues journées de solitude depuis des années : l'Etat. Et maintenant qu'il a retrouvé la direction

des « affaires », c'est à l'Etat qu'il entend se consacrer, à cet Etat qu'il est profondément convaincu d'incarner. D'ailleurs, Michel Debré, l'un de ses plus ardents fidèles, l'écrira quelques semaines après le 13 mai, dans un article publié par *Le Monde* : « Le seul problème français, je le répète, est de faire que la France ait un gouvernement. »

Le silence du général sur ses intentions à l'égard de l'Algérie choque ceux-là mêmes qui l'ont ramené au pouvoir. Et parmi eux, Léon Delbecque qui, durant de longues semaines, s'est dépensé sans compter, à Alger, pour rassembler des hommes sûrs. Delbecque, d'ailleurs, s'est heurté à ceux qui, civils et militaires, n'avaient nulle confiance dans le Général. Mais sa patience, ses dons de persuasion, lui ont permis de faire, du 13 mai, un soulèvement en faveur de de Gaulle.

Or voici que, maintenant, Delbecque éprouve une immense déception : le général n'a rien dit de ce qu'il espérait. Comme le maire d'Ameur-el-Aïn, comme tant d'autres Européens, il se rend compte que de Gaulle va mettre à profit le dévouement de ses partisans, mais qu'il ne prend aucun engagement à l'égard de l'Algérie.

Cette déception est aggravée par les confidences que lui font certains gaullistes. Tel Roger Frey, qui lui aurait dit :

« C'est une catastrophe. Le Général est entouré d'adversaires de l'Algérie française. On tient Soustelle à l'écart parce qu'il est pour l'intégration. Méfie-toi surtout de Pompidou, mais tâche d'être discret, même avec de vieux amis… »

Quant à Jacques Foccart, il conseille à Delbecque de ne pas trop se mouiller…

A Paris, dans les nouveaux ministères, on ne se cache pas pour dire que les activistes d'Alger ont tiré les marrons du feu, mais qu'ils n'en bénéficieront pas. Delbecque ne l'ignore pas, et il voudrait s'en entretenir avec le Général. Mais il y a un « barrage », et Delbecque ne parvient pas à être reçu. C'est par hasard qu'un jour, il se trouve en présence de de Gaulle. Aussitôt, il lui fait part de ses inquiétudes, et souligne que les Algériens seraient rassurés si Soustelle revenait au gouvernement général :

« Allons, allons, Delbecque, aurait répondu de Gaulle, qui semble de bonne humeur. Il ne faut pas être pressé. Soustelle aura son tour. Je ne veux pas d'histoires, sinon je retourne à Colombey. Les fraternisations ? Je vois ça d'ici : les Musulmans ont tout simplement suivi l'armée…

» Les CSP ? Ils ne servent plus à rien. Il faut les dissoudre. En tout cas, vous ne devez plus prendre de contact avec les comités métropolitains. La révolution est faite. Et ne vous faites pas de souci pour l'armée : elle est faite pour obéir. A la botte ! »

Ces propos ne sont pas faits pour rassurer Léon Delbecque.

Pour l'instant, la grande masse des Algériens, Pieds-noirs et Musulmans, ne sait encore rien de tout cela. Elle a encore confiance, une confiance totale. Elle est persuadée que Soustelle va revenir. Après l'émouvant adieu qu'elle

avait fait au représentant du gouvernement français, le 2 février 1956, elle pense que de Gaulle ne peut faire autrement que redonner son poste à un homme qui est l'un de ses plus ardents fidèles.

Elle ignore que le Général a déjà dit « non ».

C'est au cours d'un entretien, en tête à tête, au Palais d'Eté, au soir du 4 juin, que Soustelle apprend que de Gaulle ne saurait accepter qu'un autre que lui puisse soulever les foules.

Déjà, dans l'après-midi, un mot du Général lui a été rapporté. Comme le nom de Soustelle était prononcé devant lui, il a dit, d'une voix sèche :

« L'Algérie, c'est moi !

Le général aurait même ajouté :

— Les Algérois ne changeront pas : après Vive Pétain ! ils crient Vive Soustelle ! »

Vraie ou fausse, cette phrase montre à l'ancien gouverneur général qu'il ne doit pas compter sur la reconnaissance de de Gaulle.

Pourtant, en cette soirée, au Palais d'Eté, quand il se retrouve en face du chef du gouvernement, Soustelle est surpris par la gentillesse de son accueil. De Gaulle est tout sourire. Il offre lui-même une tasse de café à son hôte. Puis il lui dit :

« Je n'ignore pas que vous voudriez vous voir confier le ministère de l'Algérie. Mais je n'ai pas l'intention de vous le confier.

— Mais, mon général, je suis l'un des hommes qui connaissent le mieux ce pays !

— Non, non, Soustelle, j'ai d'autres intentions. »

L'ancien gouverneur général insiste, s'étonne. N'a-t-on pas prévenu de Gaulle contre lui ?

Il se heurte à un nouveau refus.

« Nous reparlerons de cela plus tard », dit enfin le Général, en mettant fin à l'entretien.

Tandis que Soustelle, la mort dans l'âme, quitte le Palais d'Eté, Delbecque, lui, met la dernière main à l'allocution qu'il entend prononcer à la radio d'Alger.

C'est au soir du 5 juin que les Algériens entendent le message :

« Le 26 avril, je vous avais promis de Gaulle, dit Delbecque. Depuis hier, l'arbitre national est parmi nous. Nous créerons l'union nationale derrière le général de Gaulle dans un gouvernement de salut public, mais pas à n'importe quel prix. Pour faire l'union derrière l'arbitre que nous avons choisi, il faut au moins deux interlocuteurs. Or, nous avons l'impression que certains veulent nous rejeter.

» Princes du système, vous espériez étouffer la révolution. N'y comptez pas. Nous n'avons pas franchi le Rubicon pour y pêcher à la ligne. Nous irons jusqu'au bout de ce que nous avons entrepris le 13 mai. Nous avons la prétention de vous fournir, Mon Général, les moyens d'assurer votre gouvernement de salut public et de faire aboutir les missions que, depuis

douze ans, vous avez clairement définies… »

Pour la plupart des Algériens, ces phrases constituent une intense surprise. Mais elles suscitent bientôt un malaise : Delbecque n'a-t-il pas dit que l'entourage du Général entendait saboter l'œuvre entreprise le 13 mai ?

C'est alors que le bruit commence à courir du refus de de Gaulle de redonner à Soustelle la responsabilité de l'Algérie. Au matin du 6 juin, les conversations vont bon train. On s'interroge : de Gaulle va-t-il trahir l'Algérie ? Aussi prompts à se décourager qu'à s'enthousiasmer, les Pieds-noirs commencent à penser qu'on les trompe.

Quant à Delbecque, il a reçu, dès l'émission terminée, de multiples coups de téléphone. Quelques approbations, de Salan, de Soustelle, mais surtout des commentaires aigres-doux. Et, quand il se rend à Oran, où il doit retrouver de Gaulle et son entourage, il s'attend à un sérieux « savon ».

Il ne se trompe pas : dès qu'il le voit, le Général, blanc de colère, se précipite vers lui :

« Comment avez-vous osé vous adresser sur ce ton à de Gaulle ?

— Mais, mon Général, c'est surtout votre entourage que je visais… »

Alors, de Gaulle explose et aurait lancé :

« C'est moi qui commande. F…ez-moi la paix et ne m'emmerdez plus avec vos Comités. Ni avec votre Rubicon… D'ailleurs, ça rime mal, Rubicon… »

Et le Général ordonne à Delbecque de rentrer en métropole.

Cette scène a eu de nombreux témoins et, naturellement, tout le monde est bientôt au courant.

Pourtant, Delbecque s'attache encore aux pas de de Gaulle. Il le suit jusqu'à Mostaganem, où le Général, qui a sans doute compris que la situation allait se dégradant, décide, pour la première fois, de satisfaire les Algériens.

« Il n'y a plus ici, je le proclame, au nom de la France, et je vous en donne ma parole, que des Français à part entière, des compatriotes, des concitoyens, des frères qui marcheront, désormais, la main dans la main… »

Et de Gaulle, sous les applaudissements et les ovations, s'écrie :

« Mostaganem, merci. Merci du fond du cœur, le cœur d'un homme qui sait qu'il porte une des plus lourdes responsabilités de l'Histoire. Merci d'avoir témoigné pour moi en même temps que pour la France. »

C'est alors, pour la première fois, la phrase qui, quelques années plus tard, paraîtra si amère à tous les Pieds-noirs :

« Vive l'Algérie française ! Vive la République ! Vive la France ! »

Ces mots « Algérie française ! » provoquent l'enthousiasme délirant de la foule. Tandis que les Algériens scandent son nom, de Gaulle se tourne vers Delbecque :

« Alors, vous êtes content ? »

Comment Delbecque, et tous ceux qui avec lui ont fait le 13 mai, ne seraient-ils pas satisfaits ? De Gaulle ne vient-il pas de reconnaître qu'il devait aux Algériens son retour au pouvoir ? Et, surtout, n'a-t-il pas – enfin ! –

donné sa parole que cette terre d'Afrique du Nord resterait française ?

Pourtant, parmi tous ceux qui l'accompagnent, il est un homme qui doute encore ; cet homme, c'est Jacques Soustelle. En quittant Mostaganem, de Gaulle ne lui a-t-il pas dit :

« Je vous verrai plus tard ! »

Tristement, l'ancien gouverneur général regagne Alger, où il va attendre…

De Gaulle, lui, s'occupe des « affaires ». D'Oran, il adresse au général Salan, commandant en chef, auquel le gouvernement Pflimlin, sous la pression des circonstances, avait conféré les pouvoirs de délégué général, une lettre le confirmant dans ses fonctions. Lettre qui paraîtra assez curieuse quelques mois plus tard, quand de Gaulle décidera de remplacer Salan par Paul Delouvrier, un haut fonctionnaire dont personne, alors, n'a entendu parler…

Voici cette lettre :

> « Mon général,
>
> » Je vous confère la charge et les attributions de Délégué général du gouvernement en Algérie. Vous porterez le titre de délégué et commandant en chef des forces en Algérie. Le décret précisant vos attributions vous sera notifié incessamment. Vous communiquerez directement avec moi, à qui vous êtes subordonné et qui assume, au sein du gouvernement, les affaires concernant l'Algérie.
>
> » Il vous appartient de maintenir, et éventuellement de rétablir, l'exercice de l'autorité régulière. Tous ceux des membres du personnel administratif que vous ne jugerez pas à propos d'employer dans les circonstances présentes seront remis par vous, sans délai, à la disposition de leurs départements ministériels respectifs. Par contre, vous m'adresserez toutes vos demandes nécessaires pour le recomplètement des cadres administratifs. Les Comités qui se sont spontanément constitués dans les circonstances récentes ne sauraient évidemment empiéter en aucun cas sur les attributions des autorités régulières. Par contre, ils peuvent s'employer, sous votre contrôle, à une œuvre d'unité de l'opinion publique et tout particulièrement aux contacts à établir avec les différentes communautés algériennes.
>
> » C'est dans ces conditions que vous avez à poursuivre en Algérie la mission de sécurité, de pacification et d'administration qui vous est impartie, ainsi qu'à tous les éléments militaires et civils sous vos ordres.
>
> » Je vous renouvelle, mon cher général, l'expression de ma confiance et de mes bien cordiaux sentiments. »
>
> Charles de Gaulle

Dès qu'il est en possession de cette lettre, le 7 juin au matin, Salan rédige trois messages.

Le premier, destiné au général Massu, chef des Comités de salut public, est en quelque sorte un « certificat de bonne conduite » :

> « Le 13 mai, écrit le commandant en chef, vous avez répondu en soldat à la grande force qui a jailli d'une population proclamant sa foi dans l'Algérie française. Prenant la tête du Comité de salut public, vous avez été le grand artisan de l'union totale qui s'est réalisée entre la population unanime et fervente et l'armée, disciplinée et résolue. »

Le second message de Salan s'adresse aux forces armées :

> « La charge de délégué général du gouvernement en Algérie qui m'est dévolue est, pour vous comme pour moi, une preuve de la confiance totale que le général de Gaulle a dans l'armée.

Soyez-en tous dignes et continuez à servir avec générosité. C'est beaucoup par le cœur que nous gagnerons la paix en Algérie. »

Enfin, Salan s'adresse aux CSP :

> « Depuis plus de trois semaines, avec une foi inébranlable, un courage et une résolution de tous les instants, vous vous êtes consacrés entièrement à l'Algérie française et à la France. Je compte sur vous tous, sur votre patriotisme, votre désir de servir dans une France renaissante et renouvelée, pour m'aider dans la mission que m'a confiée le général de Gaulle. Ensemble, nous allons réaliser l'Algérie française. »

En répétant ainsi, dans ses messages à Massu et aux CSP les mots « Algérie française », Salan ne fait que reprendre ce qu'a dit de Gaulle à Mostaganem. Il ignore, comme tous ceux auxquels il s'adresse, que plus jamais l'homme de Colombey ne les redira…

Pour les observateurs, l'attitude de de Gaulle ne fait d'ailleurs que confirmer que, pour lui, le problème algérien n'est pas essentiel. Comme il l'a dit dans son discours du 15 mai, il entend d'abord mettre fin à la « dégradation de l'Etat ». Que ceux qui ont permis son retour au pouvoir l'aient fait pour qu'il apporte une solution au problème de l'Algérie, il ne l'ignore pas, bien sûr. Il sait qu'on compte sur lui pour un retour à la paix dans les trois départements d'Afrique du Nord.

Mais cela peut attendre. Quand les institutions seront rénovées, quand le régime dont il a si longtemps rêvé sera solidement établi, alors oui, on s'occupera de l'Algérie, de l'armée et de tout le reste.

Dès la fin du mois de juin, une équipe de juristes, placés sous la présidence de Michel Debré, s'attaque à la rédaction de la Constitution de ce qui sera la Ve République. Il y a là dix-huit spécialistes, dont quinze appartiennent au Conseil d'Etat.

Quand les avant-projets sont prêts, de Gaulle lui-même préside à Matignon les séances auxquelles participent les quatre ministres d'Etat : Houphouët-Boigny, Jacquinot, Mollet et Pflimlin. Michel Debré est rapporteur.

Mais le Général estime que tout cela ne va pas assez vite. Il presse ses ministres, les juristes. Finalement, un texte est mis au point, qui est soumis au Comité consultatif constitutionnel – seize députés, dix sénateurs et treize personnalités désignées par le gouvernement – dont les séances se tiennent au Palais Royal. Le président, selon le vœu exprimé par de Gaulle, en est Paul Reynaud. Finalement, la nouvelle Constitution est prête. On lui donne le nom de « cahier rouge » en raison de la couleur de sa reliure.

Le général décide que le texte sera soumis au référendum populaire le 28 septembre de cette année 1958. En même temps, il prévoit que chaque territoire d'outre-mer pourra, à cette occasion, dire s'il entend rester dans la Communauté française ou bien, en votant « non », choisir l'indépendance. Dans ce cas, il deviendra immédiatement indépendant, et toutes les relations avec la métropole – économiques, politiques, culturelles – seront rompues.

Sa décision prise, de Gaulle part pour un long périple à travers la

Communauté qui durant la première décade d'août, va lui faire parcourir toute l'Afrique. Partout, il est bien accueilli, sauf à Conakry, où le chef de la Guinée, Sékou Touré, annonce qu'il fera voter « non » à son peuple. Celui-ci sera d'ailleurs le seul, le 28 septembre, à se retirer de la Communauté.

Pendant ce temps, la situation ne s'améliore pas en Algérie. Soustelle, que nous avons laissé seul à Alger, presque désemparé, est venu à Paris à l'occasion de l'anniversaire du 18 juin. Là, il voit beaucoup de monde : des gens qui ne sont pas encore dans l'opposition, tel Guy Mollet, mais aussi des gaullistes, membres du gouvernement ou proches collaborateurs du général.

Tous ces « princes du régime » se montrent charmants avec l'ancien gouverneur général. Mais cela ne va pas plus loin. Chaque jour qui passe accroît l'amertume de Soustelle. Et puis, finalement, il décide d'abandonner, de retourner à ses travaux d'ethnologue. Il a en poche son visa et son billet d'avion pour Costa Rica quand Olivier Guichard l'appelle :

« J'apprends que vous partez ? Mais il ne faut pas ! Le Général veut vous confier un poste important ! »

Soustelle, alors, fait part à son interlocuteur de ses doutes, de sa lassitude.

« Mais non, mais non, vous vous trompez, affirme Guichard. Le Général a été très pris. Mais le décret de votre nomination est prêt. Il va être signé. Vous serez ministre de l'Information. »

Que faire ? Soustelle hésite. Finalement, il accepte. Plus tard, il le regrettera. Il le regretterait encore plus s'il savait qu'en signant le décret, de Gaulle aurait eu ce mot :

« Comme ça, il ne manquera plus que Thorez pour que toutes les tendances soient représentées… »

De l'autre côté de la Méditerranée, après le moment de stupeur provoqué par les fraternisations entre Musulmans et Européens, après le 13 mai, et lors des rassemblements organisés pour la venue de de Gaulle, les leaders du FLN se ressaisissent. La bataille reprend. L'armée française, dont les pertes depuis quelques semaines étaient pratiquement nulles, en voit le nombre augmenter.

Sans doute, les efforts du commandement ont-ils porté leurs fruits. Sur le plan matériel, la rébellion a vu ses sources extérieures d'alimentation sensiblement affaiblies, grâce à l'étanchéité toujours plus poussée des barrages frontaliers. Sans doute, sur le plan psychologique, la volonté affirmée de la France de rester en Algérie a-t-elle eu des conséquences sérieuses sur le moral des rebelles.

Si le malaise régnant au sein du FLN est incontestable, il n'en reste pas moins que ses combattants, dans leur majorité, font montre d'un grand courage.

La tactique des bandes, qui étaient descendues jusqu'au Sahara mais qui ont retrouvé leurs zones favorites de combat, dans l'Ouarsenis, en Kabylie, dans les Aurès et près des frontières est et ouest, s'est modifiée.

Désormais, ces katibas incapables d'affronter les unités françaises fuient le contact. Elles se réfugient dans le maquis et n'en sortent que pour des coups de main rapides et des opérations de terrorisme contre les villages favorables à la présence française. Faute de pouvoir attirer vers eux la population musulmane, les chefs rebelles de l'intérieur la terrorisent pour en obtenir les moyens – telle la nourriture – qui leur font le plus défaut, mais aussi pour décourager ceux qui préféreraient aller vers les Français.

Dans certaines zones, où existent des conditions favorables à un effort soutenu de pacification en profondeur, de bons résultats sont obtenus par les unités françaises. Mais il suffit que ces troupes se retirent pour que les rebelles fassent leur réapparition.

En revanche, dans les zones-refuges, les opérations d'envergure montées par le commandement ne donnent que de piètres résultats par rapport aux moyens mis en œuvre. Les hommes, pour la plupart des métropolitains, ne sont pas entraînés à ce genre de combat, le matériel, trop lourd, est inadapté et l'aviation elle-même ne peut guère intervenir dans des régions où le maquis, la forêt, permettent aux rebelles de disparaître et de se dissimuler.

Le haut commandement reconnaît lui-même que la métropole fait le maximum pour envoyer en Algérie le matériel nécessaire. Mais l'état-major d'Alger se rend bien compte que, dans ce domaine, un plafond est atteint, alors que l'arrivée des « classes creuses » va faire baisser le recrutement.

Dans le domaine politique, on suit avec attention ce qui se passe à Paris mais, surtout, on s'intéresse au voyage de de Gaulle à travers l'Afrique. Les Algériens constatent, avec quelque amertume, que jamais, dans les discours qu'il prononce au fil de ses étapes, le Général ne parle d'eux. En revanche, il insiste sur la nécessité, pour les pays d'Afrique noire, de rester dans la Communauté. Autour du Forum, on se demande si ces pays seront plus privilégiés que les départements d'Algérie.

Voici qu'avant de regagner Paris, à l'issue de son voyage, de Gaulle fait escale à Alger. Au soir du 29 août, il parle à la radio.

> « Le 28 septembre prochain, dit-il tout d'abord, les Algériens de toutes communautés vont, en complète égalité et d'un seul mot "oui" ou "non", influer d'une manière directe sur le sort de la France. Car de leur vote dépendra, pour une part, ou bien la rénovation des institutions nationales, ou bien le retour aux errements qui ont failli jeter la République aux abîmes… »
>
> Après un rappel des « éclatants témoignages de confiance » que lui ont donnés les pays d'Afrique noire, de Gaulle en vient au sort de l'Algérie :
>
> « Par leur vote, les habitants de l'Algérie vont fournir une réponse à la question de leur propre destin. Car, si dures que soient les épreuves où les place une lutte fratricide, quelle que puisse être l'idée que se fassent les uns ou les autres de ce vers quoi devrait tendre le statut de leur pays, une fois la paix revenue et les déchirements dépassés, les bulletins qu'ils mettront dans l'urne auront sur un point capital une claire signification. Pour chacun, répondre « oui » dans ces circonstances, cela voudra dire, tout au moins, que l'on veut se comporter comme un Français à part entière et que l'on croit que l'évolution nécessaire de l'Algérie doit s'accomplir dans le cadre français… »

Ce discours, s'il est en général bien accueilli, ne suscite pas un enthousiasme délirant de la part des leaders européens. On relève surtout

certaines tournures, telles « comme un Français à part entière » – alors que l'on aurait voulu entendre « en Français » ou « dans le cadre français », ce qui, pour beaucoup, semble signifier que l'Algérie et la métropole, si elles sont l'une à côté de l'autre, ne forment pas un tout indissoluble…

Et puis, surtout, on note que de Gaulle, pas une seule fois, n'a parlé de l'Algérie française. Quelques-uns ne cachent pas leur inquiétude ; beaucoup sont déçus.

Puis, le 26 septembre, deux jours avant le référendum, c'est l'allocution télévisée depuis l'Hôtel Matignon. Encore une fois, de Gaulle déçoit les Algériens :

> « Du fait que les Algériens et les Algériennes des diverses communautés, dit-il, prendront part, pour la première fois, tous ensemble, dans une complète égalité, à la grande consultation, il sera établi qu'au milieu de leurs épreuves ils font confiance à la France et, j'ose le dire, à moi-même. Ils montreront qu'ils entendent participer, en commun, à la grande œuvre, politique, économique, sociale, culturelle, que nous avons résolu d'accomplir pour transformer l'Algérie, y délivrer les habitants de la crainte et de la misère, y assurer à chaque femme, à chaque homme, sa liberté et sa dignité… »

Belles formules, bien sûr, dit-on en Algérie. Mais ce n'est pas ce que nous attendions.

Pourtant, les résultats du référendum constituent un succès extraordinaire pour de Gaulle. On enregistre 84,9 % de votants, participation record de toute l'histoire électorale française. 79,25 % de « oui ». En Algérie, le « oui », avec 3 357 763 voix contre 118 631, atteint 96 % des suffrages exprimés et près de 99 % au Sahara. Dans les territoires d'outre-mer, on compte entre 78 et 99 % de « oui », sauf en Guinée où le « non », avec 95 %, l'emporte massivement.

Il nous faut cependant revenir quelque peu en arrière pour voir dans quelles conditions s'est déroulée, en Algérie, la préparation de ce référendum.

Les listes électorales sont ouvertes à la fin du mois de juillet. Aussitôt, dans certaines régions, des équipes mixtes font du porte à porte pour tenter de convaincre les familles musulmanes, en leur donnant une teinture d'éducation politique et civique. Mais, dans la plupart des cas, c'est l'armée elle-même qui est chargée d'établir les listes électorales. Tâche souvent ingrate, car si les Musulmans acceptent, en général, d'aller déposer un bulletin dans l'urne, ils ne comprennent pas que le même droit soit donné aux femmes.

La propagande en faveur du « oui » se déchaîne. Si, en métropole, radio et télévision sont pratiquement monopolisées par le gouvernement – dont, rappelons-le, Soustelle est le ministre de l'information – en Algérie, l'action dans le même sens est encore plus poussée. Seuls les partis favorables au « oui » ont le droit de faire campagne. Encore ne doivent-ils pas être trop à gauche. Le parti le plus « extrémiste » est celui de M. André Morice, dont personne n'ignore que, s'il est radical, son radicalisme est surtout conservateur. Les journaux métropolitains hostiles au gouvernement sont saisis dès leur arrivée. Seule la presse « activiste » est tolérée par Alger.

Les slogans en faveur du « oui » apparaissent sur tous les murs. Souvent, ils sont peints par des soldats.

De son côté, le FLN – qui, le 19 septembre, a annoncé la création du GPRA[1] se rend compte, comme l'armée française, que cette épreuve du référendum peut être décisive et met tout en œuvre pour en gêner le déroulement. Il tente, par des menaces de mort, par des vols de cartes d'électeurs, et aussi par une propagande écrite, parlée, d'empêcher les Musulmans d'aller aux urnes.

Toute l'armée rebelle est mobilisée dans ce but. Voici, par exemple, un tract distribué sur le territoire de la willaya 1, qui couvre les Aurès :

> « Armée et Front de libération algérienne.
> » Willaya 1
> » Zone 1
> » AVERTISSEMENT
> » Il est rappelé aux nationaux algériens que :
> » 1 – La participation aux délégations spéciales instituées par la loi-cadre ;
> » 2 – Celle au Comité de salut public de Salan-Massu ;
> » 3 – L'inscription sur les listes électorales, la participation ou candidature aux élections de de Gaulle (référendum ou autres) demeurent formellement interdites.
> » Que toutes infractions à ces ordres seront considérées comme des actes de traîtrise et impitoyablement châtiées. »

Un autre tract est ainsi rédigé :

> « Les ultras d'Alger et leurs suppôts de France, les va-t'en guerre, les jusqu'auboutistes, ont cru renverser la vapeur en donnant libre cours à leur hystérie depuis le 13 mai 1958. Ils ont cru qu'avec de Gaulle au pouvoir, les Algériens allaient venir se prosterner aux pieds de l'homme-miracle en réclamant sa bénédiction. De Gaulle réclamé à cor et à cri par les fascistes ne peut qu'être leur produit, il ne peut que suivre leurs directives, qu'appliquer leur politique. Par votre vigilance, par votre courage, qui forcent l'admiration du monde entier et de l'ennemi, vous avez su faire échouer les manœuvres d'un colonialisme décadent.
> » Vous boycotterez son référendum !
> » Vous boycotterez ses élections législatives !
> » Vous déserterez les bureaux de vote !
> » Mais ceux qui se prêteront au jeu de l'ennemi, qu'ils sachent que ce sont quatre années de lutte farouche, de sacrifice, de sang et de larmes qu'ils trahissent. Qu'ils sachent que ceux qui trahiront à cette occasion n'auront jamais droit à notre pardon ! »

Un ordre de grève générale est lancé pour les journées des 26, 27 et 28 septembre. Les populations rurales devront refuser d'obéir aux militaires français et quitter leurs villages. Les postes isolés devront être attaqués, des coups de main devront être organisés contre les bureaux de vote…

Les femmes ne sont pas oubliées par la propagande rebelle. Un tract de la willaya 2 affirme :

> « La femme algérienne combat, elle aussi, pour la liberté et l'indépendance, et l'illustre exemple de combattantes telles que Djamila Bouhired et ses compagnes est présent à travers toute l'Algérie. »

Le Parti communiste algérien, interdit depuis Soustelle, participe, lui aussi, à la campagne contre le « oui ». C'est par la poste qu'il envoie ses tracts, condamnant la politique d'intégration de de Gaulle et affirmant que

seules, des négociations avec le FLN peuvent permettre, sur la base de l'indépendance de l'Algérie, de résoudre les problèmes. Ces tracts sont adressés aux Européens, mais aussi aux sous-officiers et aux jeunes soldats du contingent.

Malgré ce déchaînement de la propagande contre le « oui », malgré les pires menaces, le référendum, on l'a vu, constitue, pour le FLN, une véritable défaite. Défaite, d'ailleurs, qui ne sera pas exploitée…

En tout cas, après le scrutin, le journal de la rébellion publié à Tunis, *El Moudjahid*, ne voulant pas reconnaître l'humiliation, écrit que jamais aucune propagande n'a été faite contre le référendum, qu'aucune menace n'a été proférée contre les Musulmans qui participeraient au vote…

C'est au lendemain du référendum que les premières fêlures dans les relations entre de Gaulle et l'armée vont se produire.

Quelques semaines après son arrivée au gouvernement, de Gaulle convoque le général André Zeller qui, au début de l'année, a donné sa démission de chef d'état-major de l'armée de terre à la suite de dissentiments avec le secrétaire d'Etat aux Armées, Max Lejeune. De Gaulle demande à Zeller de reprendre son poste, son successeur, Lorillot, venant de démissionner à son tour. Mais les raisons de Lorillot étaient différentes : de Gaulle ne voulait pas d'un chef qui avait été nommé par Pflimlin, prétextant – à tort, car Lorillot est très Algérie française – qu'il serait mal accueilli par les Algériens…

Zeller reprend donc ses fonctions. C'est ainsi qu'il est amené à participer à un conseil interministériel pour la préparation du budget de 1959. Il y a là, outre de Gaulle, Antoine Pinay, Guy Mollet, Georges Pompidou – directeur du cabinet du chef du gouvernement – Guillaumat, ministre des Armées, ainsi que les généraux Salan et Dulac.

De Gaulle annonce son intention de ramener les effectifs en Algérie de 400 000 à 300 000 hommes. Aussitôt, Zeller proteste, en soulignant qu'une telle diminution des effectifs ne pourrait se faire que si les 100 000 hommes en moins étaient remplacés par des harkis. De Gaulle ne répond rien, mais ne cache pas sa mauvaise humeur.

Peu après, Guillaumat, étonné qu'un subordonné ait pu ainsi tenir tête au président du Conseil, dit à Zeller :

« Vous ne pensez pas aux difficultés que le gouvernement rencontre en métropole. »

Ce thème sera par la suite fréquemment exploité par l'entourage de de Gaulle et par ses ministres pour justifier leur attitude à l'égard de l'Algérie…

Quelques jours plus tard, le chef du gouvernement convoque Zeller. Celui-ci trouve un homme très affable qui, à propos du problème algérien, lui dit :

« L'intégration, ça ne signifie rien ; l'indépendance, ce serait un désastre. Vous et vos camarades vous vous passionnez pour l'Algérie. Eh bien, je peux vous dire qu'il y a une solution intermédiaire : l'association.

Et d'ajouter :

— L'Algérie, c'est moi ! c'est moi ! »

Quand la nouvelle formule d'« association » sera connue, elle provoquera dans l'armée – d'abord chez les cadres supérieurs – un malaise qui, dès lors, ira s'accentuant.

Car de Gaulle prend bientôt une décision qui va heurter cette fois les cadres moyens : il ordonne, le 14 octobre, aux officiers de quitter les Comités de salut public. Cette décision est notifiée au général Salan, qui reçoit en même temps une lettre très aimable du président du Conseil.

Salan « marque le coup » car on se souvient qu'au lendemain de sa désignation comme délégué général par de Gaulle, il a, en quelque sorte, officialisé la présence des militaires dans les CSP par ses lettres à Massu et aux membres des Comités. On peut même dire que c'est sur l'ordre de Salan et de Massu que les officiers sont entrés dans les Comités.

La surprise, pour l'armée, est d'autant plus vive que c'est par les journaux que les militaires apprennent la décision de de Gaulle. La presse ne suit pas la voie hiérarchique…

Massu, lui, est littéralement effondré : n'est-il pas « l'âme » des CSP dont il assume la responsabilité ?

Jacques Soustelle, qui désapprouve l'initiative de de Gaulle, dira plus tard :

« Je crois que la présence des militaires dans les CSP était nécessaire et salutaire. Elle établissait un lien quotidien constant entre les militaires et la population civile. Elle permettait d'ailleurs aux militaires d'éviter des erreurs, des outrances, des fautes de tactique. Elle leur permettait aussi de savoir ce que pensaient les interprètes de la population…

» Sans aucun doute, la formation des Comités de salut public, avec cette double nature, était excellente en Algérie, contribuait à y maintenir l'union des esprits, le calme, l'ordre et en même temps l'atmosphère de bonne entente, de concorde, voire même de fraternité, qui avait été celle de mai 1958.

» Je crois que la première brisure a été celle-là, et qu'en liquidant en somme les Comités de salut public, on a commis, il faut le dire, une erreur. »

Les réactions, en métropole, sont bien différentes. Elles sont, en tout cas, celles que voulait de Gaulle : la presse, les hommes politiques, l'opinion, se montrent satisfaits de voir l'armée rendue à son rôle. Elle doit faire la guerre, mais ne pas se mêler des affaires publiques et de politique.

En fait, estime de Gaulle, le départ des militaires aura deux conséquences heureuses. D'une part, l'armée ne se mêlera plus de ce qui, selon lui, ne la regarde pas ; d'autre part, les CSP seront condamnés à disparaître. Ils ont fait leur temps, car ils risqueraient de devenir dangereux quand les Algériens constateront que la politique gaullienne n'est nullement celle qu'ils avaient espérée au moment du 13 mai.

D'ailleurs, les élections législatives vont rétablir des institutions légales,

dont de Gaulle entend bien qu'elles aillent dans le sens qu'il a lui-même défini. Les résultats du référendum sont là, qui montrent bien que la France – et l'Algérie – le suivent.

Mais, avant de renvoyer les Français aux urnes, il décide de remplacer Salan à Alger. Salan auquel, le 3 juin, il confiait :

« En France, actuellement, il y a vous et moi… »

De Gaulle, cependant, n'entend pas d'un seul coup désigner les successeurs – car, comme « avant », il veut un civil et un militaire à Alger – du commandant de la 10e région militaire. Il va procéder par étapes.

La première est l'envoi d'un général d'aviation, inconnu en Algérie, Maurice Challe, qui va devoir, durant deux mois, se familiariser avec les problèmes. Challe, qui est alors major général des forces armées, a, à cinquante-trois ans, une très belle carrière derrière lui. Cet ancien résistant, avant de se voir décerner sa cinquième étoile, a occupé des postes importants.

Fumeur de pipe, costaud comme un joueur de rugby, le visage rond, il a le sourire facile. Mais, derrière son aspect assez bon enfant, il cache une volonté farouche et un courage qui lui ont valu de nombreuses décorations alliées. C'est le général Ely, chef d'état-major général, qui l'a proposé à de Gaulle pour remplacer Salan.

Le 18 octobre 1958, Challe arrive à Alger. Il a, pour le moment, le titre d'adjoint opérationnel interarmées, ce qui doit lui permettre, aux côtés de Salan, de se mettre parfaitement au courant de la situation. Aussitôt débarqué, il se met à parcourir l'Algérie en tous sens, afin de se rendre compte de la situation « sur le terrain ».

Mais l'accueil qui lui est fait est assez réservé. On le sait gaulliste, mais aussi socialiste et ami de Guy Mollet, ce qui suscite une certaine méfiance de la part des Européens les plus Algérie française.

De leur côté, les militaires s'étonnent qu'on envoie un aviateur pour s'occuper d'une guerre qui est avant tout celle des fantassins. En outre, dans les popotes, on pense que si de Gaulle a choisi Challe, avec l'accord total de Debré et du général Ely, c'est qu'il est sûr de son obéissance inconditionnelle.

Salan, lui, considère avec quelque froideur celui qui sera son successeur. Les bonnes paroles de de Gaulle à l'égard du commandant en chef ne font pas oublier à celui-ci qu'en réalité son prochain départ ressemble fort à un limogeage.

Le président du Conseil, pourtant, ne tarit pas d'éloges – Vous êtes un grand chef, a-t-il dit à Salan. Je veux que vous soyez le premier des militaires. J'ai besoin de vous auprès de moi. Pourquoi resteriez-vous éternellement en Algérie ? Je veux faire de vous l'Inspecteur général de nos armées. Et la Médaille militaire vous sera décernée.

Toutes ces flatteries, toutes ces promesses sont naturellement vite connues. Certains disent que si la Médaille militaire est décernée à Salan, c'est qu'on le considère comme ayant commandé en chef devant l'ennemi. Donc, que pour de Gaulle le FLN est l'ennemi.

D'autres, moins optimistes, rappellent que de Gaulle avait fait de Giraud un inspecteur général des armées… On sait quel fut ensuite le sort de Giraud…

Entre-temps, à Paris, on prépare les élections législatives dont les dates ont été fixées aux 23 et 30 novembre. Les Algériens ne voteront qu'une fois, au collège unique, le 30.

Les gaullistes ont créé leur parti, l'Union pour la Nouvelle République – UNR – dont Roger Frey est le secrétaire général. Mais le véritable inspirateur en est Jacques Soustelle, ce qui plus tard apparaîtra bien ironique… En tout cas, à Lyon où il se présente, Soustelle fait campagne pour l'intégration alors que Guy Mollet, lui aussi membre du gouvernement, prône à Arras l'association.

En Algérie, la campagne n'est animée que dans les grandes villes, et surtout à Oran et à Alger. Dans la première de ces villes, le maire, Fouques-Duparc, est élu, malgré son attitude plus que réservée au moment du 13 mai. A Alger, c'est un jeune barbu qui l'emporte. Il s'agit de Pierre Lagaillarde, et s'il est élu, c'est malgré l'opposition de Salan et de son entourage.

Au total, 64 % des électeurs inscrits, Européens et Musulmans, élisent 67 députés au scrutin de liste.

En métropole, l'UNR compte 198 élus, les modérés 133. Il n'y a plus que 10 communistes, 44 socialistes, 23 radicaux, 57 MRP. Sur 537 sortants, 131 seulement sont réélus.

Plusieurs anciens présidents du Conseil, des anciens ministres « restent sur le tapis ».

« Qu'est-ce qu'on leur a mis ! » dira le Général.

Telles sont les conséquences du scrutin majoritaire à deux tours, préconisé par Guy Mollet et qui coûte cher à la SFIO…

De Gaulle voudrait voir Paul Reynaud président de la nouvelle Assemblée nationale. Mais l'UNR n'est pas de cet avis, et c'est Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux et maintes fois ministre sous le IVe, qui est élu. Il occupera le fauteuil durant onze années consécutives.

Revenons en Algérie. La population attend de voir ce que va donner cette première Assemblée de la Ve République. Le 3 octobre, de Gaulle a énoncé, à Constantine, les grandes lignes du Plan qui doit transformer les départements algériens. Plutôt que le détail des mesures annoncées, accueillies avec une indifférence qui étonne le Général, on a noté qu'il a terminé son discours en s'écriant :

« Vivent l'Algérie et la France ! »…

Et voici que le 23 octobre, au cours de la conférence de presse qu'il tient à Matignon, après un hommage à l'armée, de Gaulle parle, pour la première fois, de « la paix des braves » qu'il offre au FLN. Mais il ajoute :

« Je crois que les solutions futures auront pour base – c'est la nature des choses – la personnalité courageuse de l'Algérie et son association étroite

avec la métropole française. Je crois aussi que cet ensemble, complété par le Sahara se liera, pour le progrès commun, avec les libres Etats du Maroc et de la Tunisie. A chaque jour suffit sa lourde peine. Mais qui gagnera en définitive ? Vous verrez que ce sera la fraternelle civilisation. »

Ces propos ont un profond retentissement en Algérie. Pour les Européens et les Musulmans amis de la France, ils signifient que c'en bien fini de l'Algérie française. De Gaulle parle maintenant de « l'association ». Que dira-t-il demain ?

Quant au FLN, il rejette l'idée de la paix des braves, comme d'ailleurs celle de l'association. Les chefs rebelles sont persuadés que la situation ne peut que se dégrader à leur avantage et aboutir à l'indépendance totale.

De Gaulle espère beaucoup de son « plan de Constantine ». Dans son esprit, une solution économique au problème algérien est la meilleure des voies, alors que les intéressés la considèrent comme une dérobade du nouveau pouvoir. Mais le général n'en a cure, et c'est pourquoi il a déclaré :

« Un économiste m'arrangera tout cela. »

Cet économiste a nom Paul Delouvrier.

Inspecteur des finances, âgé de quarante-quatre ans, Delouvrier est un Vosgien. Il est né à Remiremont, où son père était banquier. Cet homme affable, qu'on dirait parfois gêné par sa haute taille, a déjà à son actif une belle carrière politique. Il a, en effet, été chargé de mission dans plusieurs cabinets ministériels avant de devenir directeur-adjoint des Impôts. Il s'est ensuite consacré à l'Europe, participant aux travaux des plus hautes instances économiques de la Communauté. Ce qui ne l'empêche pas d'être professeur à l'Institut des études politiques de Paris et à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique.

Technicien, technocrate disent certains, Paul Delouvrier n'a pourtant qu'une connaissance très imparfaite des problèmes de l'Algérie. Pour de Gaulle, cela n'a guère d'importance : quand on connaît l'économie, on peut mettre ses connaissances en pratique n'importe où.

Pour les Algériens, il a un autre défaut, plus grave : on le représente comme un mendésiste résolu. Or, Mendès France est la bête noire des tenants de l'Algérie française…

Quand de Gaulle lui annonce qu'il l'a désigné comme délégué général en Algérie, Paul Delouvrier n'en conçoit nul orgueil. Au contraire. Lui se rend bien compte que, plus qu'un programme économique, c'est de la pacification qu'ont besoin, d'abord, les Européens et les Musulmans. Il souhaiterait donc que le véritable « patron » à Alger soit un militaire. Mais le Général lui répond, d'un ton sans appel :

« Vous serez le képi ! »

Ce qui explique la confidence que fera Paul Delouvrier, un peu plus tard, au général Dulac qui le félicite :

« Je suis bien emmerdé ! »

C'est donc le 18 décembre que la nouvelle équipe Delouvrier-Challe doit

prendre ses fonctions. Salan ne cache pas sa déception. Au cours du dîner qui a lieu, la veille de son départ, au Palais d'Eté, dîner auquel assistent, autour de de Gaulle, Mme de Gaulle, les généraux Lennuyeux et Dulac, il ne desserre pas les dents. Le président du Conseil s'en étonne, au moment du café, auprès de Dulac.

« Il est très mécontent de partir, dit Dulac.

— Allons bon, rétorque, de Gaulle. Mais il ne faut pas… »

Il est vrai que le chef du gouvernement pense que la Médaille militaire et l'inspection générale des forces armées doivent, amplement, consoler le commandant en chef…

Maurice Challe, lui, a moins de difficultés que Delouvrier. Depuis deux mois qu'il est en Algérie avec le titre d'« adjoint opérationnel », il ne s'est préoccupé que des questions militaires. Parcourant en tous sens les départements algériens, il a pu, sur le terrain, juger de la situation. Secondé par trois officiers, le colonel Chevalier-Chantepie, de l'armée de terre, le lieutenant-colonel de Laborderie, de l'armée de l'air, et le capitaine de corvette Camussot, il a pris contact avec toutes les unités, examiné le dispositif, jugé les méthodes diverses de guerre et de pacification.

Aussi, quand, le 19 décembre 1958, il s'installe au quartier Rignot – PC des aviateurs – à Alger, il sait déjà ce qu'il va faire.

Avant de se mettre au travail, le délégué général et le nouveau commandant en chef assistent à la cérémonie organisée pour le départ du général Salan. Cérémonie presque intime, empreinte d'une tristesse qui frappe tous les assistants.

Les troupes sont peu nombreuses, le défilé est réduit. Salan, très pâle, apparaît, coiffé du képi à feuilles de chêne qu'il ne porte presque jamais. Sur sa poitrine, la seule Médaille militaire, alors que, d'habitude, il arbore toutes ses décorations. N'est-il pas le général le plus décoré de l'armée française ?

Au pied du monument aux morts, quelques délégations sont groupées autour de leurs drapeaux. Il y a là, surtout, le drapeau du 6e régiment de tirailleurs sénégalais, que Salan commandait le jour du débarquement en France. Ce jour où mourait son fils de deux ans, qui est enterré au cimetière d'El Biar… C'est le seul drapeau qu'embrasse l'ex-chef de la 10e région militaire avant de quitter l'Algérie.

Ce soir-là, dans Alger, des tracts circulent. Ceux qui les lisent hochent la tête. On est loin de l'enthousiasme de mai. La ville tout entière semble frappée d'inquiétude. Salan s'en va et, avec lui, semble disparaître à jamais l'idée d'une Algérie française.

L'un des tracts affirme :

> « La guerre révolutionnaire est permanente et elle est totale. Elle se fait en tout temps et en tous lieux, dans les choses et dans les esprits. En guerre révolutionnaire, il n'y a pas de page tournée. Sa règle, c'est l'unité et la continuité. L'armée, qui a vécu, qui a pensé la guerre révolutionnaire, sait tout cela. Elle savait qu'avant le 13 mai sans unité et sans continuité, la victoire était impossible. Et si l'armée a fait le 13 mai, c'était pour gagner la guerre d'Algérie, c'est-à-dire par un esprit de discipline, le plus élevé, celui qui consiste à accomplir sa mission.

Elle sait maintenant que tout est remis en question. »

Ce soir-là, à « La Lorraine », le petit bar où les journalistes et les typos de *l'Echo d'Alger* vont, après la « tombée » du journal, boire le dernier verre, on commente longuement les propos tenus par de Gaulle à Lagaillarde :

« Lagaillarde, il ne s'agit plus de crier : "Vive l'Algérie française", ni de le crayonner sur les murs… »

Pour les journalistes qui, avant les Algérois, savent ce qui se passe en métropole, cela signifie que de Gaulle ne considère plus l'Algérie comme un morceau de la France. Association ? Les plus optimistes n'y croient même plus.

Le 22 décembre au matin, les officiers en poste à Alger trouvent, dans leur boîte aux lettres, un tract envoyé sous enveloppe à leur nom, tract qui, sans que le doute soit permis, a été rédigé par l'un ou par un groupe des leurs. Après une évocation du départ de Salan, ce tract s'attache à démontrer la duplicité de la politique de de Gaulle à l'égard de l'Algérie. On y lit en effet :

« Je pense que vous ne vous êtes pas laissé tromper par les explications officielles données aux changements intervenus dans le haut commandement en Algérie et que vous avez parfaitement saisi leur signification réelle. Des critiques sévères pouvaient être portées contre le général Salan, autant pour son insuffisance politique que pour la manière dont il a assumé la poursuite de la guerre. Mais personne ne peut nier que sa présence à Alger, avec les pouvoirs civils et militaires que les événements de mai avaient réunis sur sa tête, concrétisait une situation politique précise qui conditionnait l'orientation des événements. Le général commandant en chef, disposant du pouvoir civil, symbolisait la souveraineté absolue de la France sur les terres d'Algérie et du Sahara, et la garantie de l'armée française de la maintenir indéfectiblement contre toutes les attaques internes et externes… »

» Les auteurs du tract se montrent alors particulièrement durs pour le chef du gouvernement :

« On se rappelle, écrivent-ils, combien on a été étonné par le soin que le général de Gaulle a mis, dès son arrivée au pouvoir, à éviter de prendre les dispositions nettes et claires qu'on attendait de lui sur l'Algérie et le Sahara. Cette attitude avait alors causé beaucoup d'inquiétudes. Mais, peu à peu, le gouvernement avait réussi à entraîner l'adhésion des masses métropolitaines et à inspirer confiance.

» Ce fut alors la nomination de M. Brouillet aux Affaires algériennes. Tout le monde connaît les vues relatives à l'Algérie et à l'Afrique de ce diplomate, qui est l'un des responsables de l'installation de Bourguiba en Tunisie. Ce fut ensuite l'imposition d'un adjoint au général Salan.

» Le choix du général Challe, dont les qualités sont certaines – encore qu'il ne soit pas du tout prouvé que sa formation d'aviateur le désignât pour la direction de la guerre actuelle – mais dont l'obédience politique l'est non moins – c'est un fidèle de Guy Mollet – ne fut pas un hasard. Il préparait l'éviction du général Salan, qui eut la faiblesse de se laisser imposer un subordonné destiné à préparer son remplacement par un délégué général civil…

» Pourquoi aurait-on hésité ? Alors Paul Delouvrier est nommé, le général Salan est rappelé, et il obéit sans résistance. Ce ne sont pas la délégation de certains pouvoirs au général Challe, les nominations provisoires, comme Igames, des généraux Massu, Réthoré et Olié – le premier, homme de bonne volonté, mais peu intelligent, et les deux autres très gouvernementaux – ni celle du général Allard, travailleur mais sans personnalité, qui peuvent contrebalancer le départ du général Salan.

» Nous avons le devoir douloureux de le dire : il serait criminel de se laisser obnubiler par le prestige du général de Gaulle au point de ne pas voir les desseins antinationaux des hommes

qui se couvrent de son nom. Des camarades qui ont lutté courageusement contre les trahisons des anciens gouvernements sont maintenant complètement annihilés par la personnalité du général. Ils ont perdu tout esprit critique, toute volonté, toute initiative. Mais les événements de cette dure période de notre Histoire, spécialement l'immensité des trahisons dont le pays a été victime de la part des gouvernants, ont provoqué dans l'armée une crise de conscience très profonde qui l'ont amenée à reviser l'objet de sa mission au service de la nation… »

Ce tract a une profonde résonance dans les cadres de l'armée. D'autant plus que Salan n'est pas parti seul. Plusieurs colonels, et non des moindres, ont pris, en même temps que lui, le chemin de la métropole. Parmi eux, Lacheroy, directeur des services d'information, et son adjoint, Goussault, Feaugas, chef du service d'action psychologique… Et les officiers, dans les popotes, en commentant les derniers événements, se rapportent les paroles prononcées par Salan, quand il a fait ses adieux à son état-major :

« Avant-hier, Jouhaud, hier Vanuxem, aujourd'hui Salan, demain Massu… Après-demain, qui ? »

Mais Salan a laissé, en outre, une « Directive générale N° 2 » qui constitue, en quelque sorte, son testament politique. Cette directive, tous les journaux d'Algérie en reproduisent les termes :

« L'armée doit, avant tout, poursuivre la destruction des bandes, la mise hors d'état de nuire de l'infrastructure politico-administrative rebelle, l'organisation de l'information des populations. Les directives qu'elle a reçues depuis la fin de l'année 1956 restent valables.

» La nature même de la lutte imposée par la rébellion donne une importance de premier ordre aux tâches dévolues à l'administration et aux services publics. L'amélioration des conditions de vie des populations qu'ils poursuivent est une condition indispensable au succès définitif.

» L'armée s'efforcera donc d'accroître l'aide qu'elle leur apporte dès maintenant en leur fournissant les personnels et les moyens nécessaires en les faisant bénéficier de la connaissance qu'elle a des milieux où elle vit en assurant la sécurité des personnels et des chantiers.

» Dans l'état actuel des choses, l'administration et les services publics ne pourront avoir le rendement indispensable que s'ils combinent étroitement leur action avec celle de l'armée. »

En apprenant, par les journaux, le contenu de cette directive, le ministre des Armées, Pierre Guillaumat, ne cache pas son mécontentement. Dans une lettre à Salan, il lui en fait part, en soulignant que si l'armée a, jusque-là, dépassé les limites du domaine qui est le sien, elle doit maintenant se consacrer exclusivement aux tâches qui lui sont propres, et qui se résument en un mot : la guerre.

Et Guillaumat d'ajouter :

« Vous n'ignorez pas nos préoccupations. Si l'opinion publique algérienne prenait à la lettre votre directive… votre successeur se trouverait dans une situation particulièrement difficile ! »

Salan répond à Guillaumat en soulignant l'œuvre accomplie, dans le domaine civil, par l'armée.

Le successeur, c'est-à-dire en fait Challe, puisqu'il s'agit de l'armée, s'apprête, fort de son expérience de deux mois, à publier à son tour une directive. Mais il a sous les yeux le tract adressé aux officiers, et la lecture des journaux lui a appris les termes du « testament » de Salan.

Le nouveau commandant en chef, qui a pu juger de l'œuvre accomplie

par son prédécesseur, a fait, avec les officiers de son état-major, le point de la situation. Comme Foch – on lui en a beaucoup parlé à Saint-Cyr entre 1923 et 1925 – il s'est posé la question « De quoi s'agit-il ? ». Et il a fourni un certain nombre de réponses.

Il a constaté que les rebelles avaient répandu leur organisation sur toute l'Algérie. Il existe des cellules partout, mais les unités armées ne se risquent que rarement dans les villes et autour d'elles dans toute la partie de la plaine côtière, des hauts plateaux ou des grandes vallées intérieures. En revanche, dans les montagnes, elles sont chez elles et font des expéditions punitives dans les villages situés en bordure des plaines.

Les troupes françaises vont dans les djebels en montant des opérations de plusieurs bataillons. Mais, préparées plusieurs jours d'avance, elles ne trouvent souvent que le vide. Ces opérations sont trop lourdes, comme l'ont déjà souligné de nombreux officiers supérieurs venus d'Indochine. Elles remportent sans doute des succès quand elles arrivent à accrocher des unités rebelles importantes, mais cela se produit rarement. Et, dès que les troupes françaises se retirent, les rebelles reprennent le contrôle de la région.

Challe a noté que certaines zones, où il n'était pas possible à l'armée d'intervenir, étaient considérées comme interdites. Dans ce cas, la population est regroupée dans les plaines ou sur les plateaux, et ces zones interdites sont bombardées à vue par l'aviation ou par l'artillerie. Cela ne sert pas à grand-chose, sinon à gaspiller des munitions.

Pour le nouveau commandant en chef, il faut donc changer totalement de tactique et, plutôt que d'organiser des expéditions avec d'énormes moyens, on doit essayer de lutter contre les rebelles en utilisant leur tactique, c'est-à-dire par des unités légères et se déplaçant rapidement.

Challe n'oublie pas, non plus, que si l'on veut conserver l'amitié et l'aide des Musulmans fidèles à la France, il est indispensable de leur inspirer confiance. Il garde présent à l'esprit un incident qui s'est produit alors qu'il était en tournée d'inspection dans la région d'Alger, peu de temps après le référendum.

La veille de sa venue dans un village, de nombreux poteaux télégraphiques ont été sciés. Les coupables, arrêtés, sont conduits devant le général. Il s'agit de simples paysans, dont les sentiments francophiles sont bien connus. On les interroge :

« Nous pensons toujours que nous sommes Français, dit leur porte-parole. Mais les fellagha sont venus, et ils nous ont dit : "Si, dans deux jours, vous n'avez pas coupé cent poteaux, vous aurez la gorge tranchée." Alors, on a coupé les poteaux. Ça nous servirait à quoi d'être des Français à la gorge coupée ? »

Dans l'esprit de Challe, il faut donc et combattre les rebelles, et montrer à la population que l'armée française est la plus forte. Il faut aussi aider, le plus possible, ces Algériens, à quelque communauté qu'ils appartiennent. Et c'est là où ses idées se rapprochent, voire se confondent, avec celles

exprimées par Salan dans sa dernière directive.

D'ailleurs, il a sous les yeux le plan élaboré par son prédécesseur avec le général Dulac – plan que Salan avait jugé bon de ne pas communiquer aux instances politiques de Paris – et qui prévoyait la constitution d'une réserve d'intervention. Challe a pu, en outre, se rendre compte, au cours de ses deux mois de « stage », que Salan avait déjà obtenu des succès sensibles dans les secteurs les plus chauds.

Au matin du 22 décembre, le nouveau commandant en chef s'apprête donc à adresser à toutes les forces armées en Algérie sa première directive. Mais, en arrivant à son bureau du quartier Rignot, il trouve sur sa table le tract adressé aux officiers. En fait, qu'est-ce qu'on lui reproche ? D'être un aviateur ? Un socialiste ? C'est vrai. Mais qu'est-ce que cela a à voir avec la tâche qui lui est assignée ? Il est d'abord un soldat, et c'est à ce titre qu'il a été envoyé en Algérie. Quant à l'accusation d'avoir supplanté Salan, elle lui fait hausser les épaules. Avait-il le droit de refuser ?

Ecartant le tract, Challe relit une dernière fois sa directive. Il n'y trouve rien à changer.

La première partie est consacrée à un exposé de la situation générale et à son évolution depuis le début de l'année 1958. Le commandant en chef insiste notamment sur les difficultés psychologiques croissantes au sein du FLN. Mais il souligne en même temps que les rebelles, devant ces difficultés, durcissent leur attitude et se livrent de plus en plus à des opérations de terrorisme. Selon Challe, la population musulmane espère une victoire définitive des armées françaises.

Il rappelle les conditions militaires, en insistant sur les problèmes difficiles à résoudre, auxquels se heurtent les rebelles pour s'approvisionner en armes et en matériel à l'extérieur. Mais il souligne que cela n'a pas ralenti la combativité des bandes qui appliquent des tactiques de harcèlement et de terrorisme.

Puis le nouveau commandant en chef en vient à ses décisions pour l'avenir.

« Dans ce cadre général, écrit-il, notre but, je tiens à le rappeler, est de ramener la totalité de la population sous notre contrôle. »

Et Maurice Challe définit ainsi les deux grandes orientations qu'il entend donner à son action :

— d'une part, le maintien de l'étanchéité des frontières terrestres, maritimes et aériennes ;

— d'autre part, dans le champ clos ainsi créé, la poursuite simultanée de la destruction des bandes et de l'organisation politico-administrative (OPA).

Le successeur de Salan précise alors ce que sera ce que l'on appellera plus tard « le plan Challe ». En premier lieu, la chasse aux bandes sera entreprise sur tout le territoire par des unités légères spécialisées, qui porteront le nom de « commandos de chasse ». Ensuite, comme il est évident que, dans un certain nombre de djebels, ce procédé sera insuffisant, un effort plus

considérable sera entrepris par l'emploi de moyens de réserve générale.

« Pour que cet emploi puisse être massif, ajoute le commandant en chef, il sera appliqué d'abord en Oranie, puis ultérieurement dans l'Algérois et le Constantinois.

» Enfin, dès qu'une zone aura été ainsi nettoyée, les unités de secteur s'emploieront immédiatement à la récupérer totalement et définitivement pour éviter qu'après le départ des moyens de renfort un vide ne se crée, pouvant constituer un foyer d'infection. »

Challe, ne l'oublions pas, est un aviateur. Et c'est d'abord en aviateur qu'il a conçu ce plan. En fait, il s'agit, comme le disent les spécialistes du bombardement aérien, de « rouler le tapis », en procédant secteur par secteur, avant que l'infanterie et les unités motorisées n'occupent le terrain. Là, dans le plan conçu contre la rébellion, les bombardiers seront remplacés par des forces de réserve générale qui nettoieront totalement une zone, avant de « passer la main » aux forces stationnées sur cette zone.

Le commandant en chef précise ensuite sa pensée.

Revenant sur l'étanchéité des frontières, il écrit :

« Celle-ci sera assurée, non seulement par des améliorations continues de la valeur technique et tactique des barrages, mais aussi par une extension du glacis pacifié en arrière de ceux-ci.

» Pour assurer la destruction des éléments rebelles réussissant à s'infiltrer, il importe que ceux-ci ne puissent trouver aucun appui des populations, sur une profondeur aussi grande que possible et, inversement, que nous soyons renseignés à temps.

» L'étanchéité des frontières aériennes, déjà réalisée de façon satisfaisante par les moyens propres à la défense aérienne du territoire, sera améliorée par un système de guet à vue dans lequel les forces terrestres joueront un rôle important.

» L'action permanente des forces de surveillance maritime continuera à s'exercer, afin d'arrêter et de décourager toutes tentatives adverses. En outre, afin d'affirmer notre omniprésence, la marine étudiera la possibilité d'opérer de petits débarquements en dehors des agglomérations côtières. »

Mais c'est surtout à la destruction des bandes de fellagha et de l'OPA que Challe entend s'attacher. Et c'est sur cet objectif, à ses yeux essentiel, qu'il insiste dans sa directive. Selon lui, ce n'est qu'en adoptant la propre tactique des rebelles que l'on parviendra à les vaincre.

Pour cela, que prévoit-il ?

Tout d'abord, dans l'Atlas tellien et dans les montagnes côtières où le relief tourmenté a rendu, jusque-là, la tâche des unités françaises particulièrement difficile, les opérations devront être menées par les fameux commandos de chasse, unités légères à base de harkis, appuyées par les unités du secteur, les détachements d'intervention héliportés et l'aviation.

« Cette "chasse à courre", précise Challe, devra, autant que possible, coller aux katibas, qu'elles se déplacent dans les zones-refuges ou qu'elles

cherchent asile dans la population. Dans cette action, rapidité et secret primeront la puissance…

» Le commandement, à tous les échelons, devra s'adapter à ce style ; les sections combinées aux échelons corps d'armée-groupement aérien tactique seront mises en activité. »

C'est déjà là une conception qui est nouvelle pour les commandants de corps et d'unités en Algérie. Mais la mise en œuvre des réserves générales va bouleverser la tactique suivie jusque-là contre la rébellion.

Relisons la directive du commandant en chef :

« Les actions d'envergure, écrit-il, permises grâce à l'application successive d'ouest en est de moyens de réserve, devront être précédées d'une véritable offensive pour le renseignement et suivies d'un effort de présence, au moins sous la forme de commandos de chasse. Leur effet ne peut être durable que dans la mesure où existent, là où elles se déroulent, la volonté et les moyens de les exploiter en vue d'une pacification définitive…

» Les réserves générales resteront sur place le temps nécessaire pour assurer le nettoyage et pour livrer progressivement aux éléments de secteur les surfaces récupérées… »

Quant à la destruction de l'organisation politico-administrative, elle ne pourra se faire, estime le commandant en chef, que si les méthodes du contre-espionnage opérationnel qu'applique le centre de coordination interarmées sont étendues jusqu'à l'échelon des commandos de chasse.

Mais tout cela ne sera pas suffisant. Dans un esprit « 13 mai », Challe évoque la nécessité d'obtenir l'adhésion et la collaboration de la masse musulmane, et la mise en place d'une infrastructure politico-administrative autochtone, ayant la confiance des populations et favorables à la France.

Comment y parvenir ? En recherchant le maintien de notre potentiel par l'utilisation maximale des Français de souche nord-africaine.

« Nous ne pacifierons pas l'Algérie sans les Algériens », proclame le commandant en chef, pour lequel il est donc indispensable d'utiliser le Français de souche nord-africaine « sous toutes ses formes » : appelé, engagé, harki, maghzen, autodéfense. Les désertions ? Challe est persuadé que le déserteur est le soldat « statique » ou celui dont la famille n'est pas sous la protection des forces françaises.

Enfin, le commandant en chef souligne que la réorganisation du commandement et de la structure des unités doit permettre une amélioration du rendement qui, seule, donnera au dispositif français la possibilité d'atteindre les objectifs qu'il fixe dans sa directive.

Dans sa conclusion, Maurice Challe reconnaît :

« Je sais que ces efforts de contre-guérilla et de pacification, par le fait même de leur dynamisme, pourront conduire à des insuccès locaux et momentanés ; aussi, c'est essentiellement sur les résultats dans le temps que je jugerai de la valeur des unités…

» Je pense, dit-il encore, que certains s'estimeront abandonnés à cause

du choix de l’application de l’effort. Ils doivent savoir que cette option m’est imposée par la pénurie des effectifs. Mais ils devront garder l’espoir de voir leur tour arriver et préparer par tous les moyens et dans tous les domaines le traitement massif à venir… »

Tandis que Maurice Challe prend en main la direction de l’effort militaire, Paul Delouvrier s’installe à Alger. Malgré les réserves formulées à son égard par les leaders de l’Algérie française, le nouveau grand patron du gouvernement général n’est pas trop mal accueilli.

Quand il a pris congé de de Gaulle à Paris, le président du Conseil lui a remis une lettre lui affirmant : « Vous êtes la France en Algérie. »

Aussi, lorsque, comme le veut la tradition, il reçoit, dès son arrivée à Alger, les hauts fonctionnaires, les élus, les personnalités européennes et musulmanes, peut-il affirmer, dans sa première allocution – il le répétera d’ailleurs dans ses discours futurs – que « la France reste ».

Entre Maison-Blanche et le GG, sans doute l’accueil a-t-il été particulièrement tiède. Rares étaient les Algérois qui s’arrêtaient pour regarder passer la voiture découverte, précédée des motocyclistes, et l’homme en veston qui y était assis à côté du préfet. (Delouvrier avait pris la décision de retirer son manteau : on lui avait tellement répété que cela ne se faisait pas, dans un pays habitué au soleil. Et, ce jour-là, il fait gris et froid…)

En tout cas, à part quelques lycéens, personne ne pousse de cris hostiles à l’égard du nouveau délégué général. Aussi, son entourage se félicite-t-il : il vaut mieux un accueil sans chaleur, que trop de chaleur dans les protestations.

Ce qui frappe les premiers interlocuteurs de Delouvrier, c’est son air calme, résolu. Peut-être certains le trouvent-ils un peu timide. Mais sa réserve naturelle d’homme de l’est explique ce jugement.

En fait, malgré son intelligence et sa capacité de travail, le nouveau délégué général continue à penser que de Gaulle lui a fait un cadeau quelque peu empoisonné. En lui remettant sa « lettre de créance », le chef du gouvernement lui a dit :

« Tout le monde me répète que le plan de Constantine est irréalisable. Eh bien, je vous demande de le réaliser. Ne vous inquiétez pas, Delouvrier, vous grandirez. Je suis là, et je vous couvre.

— Alors, mon Général, avait répondu Delouvrier, je me considère comme mobilisé ! »

Est-ce cet esprit « militaire » qui a amené le délégué général, en lisant devant ses nouveaux subordonnés la lettre de de Gaulle, à en omettre un paragraphe ? A-t-il pensé que ce paragraphe risquait de rendre pratiquement impossible la tâche de l’armée ? Toujours est-il qu’il n’a pas lu ces phrases :

> « Le gouvernement attache une très grande importance à la régularisation rigoureuse de toutes les opérations de police et de toutes les mesures préventives ou répressives auxquelles elles donnent lieu. A ce point de vue, la responsabilité des chefs investis du commandement doit être entière sur le terrain où ils sont allés l’exercer, aucun organisme spécialisé *a fortiori* aucun individu, ne pouvant y agir que sous leur autorité. »

En rédigeant ce paragraphe, de Gaulle et ses conseillers n'ont fait que confirmer que l'Algérie n'est pas en état de guerre et que les lois du temps de paix doivent y être observées. Or, il est bien évident, pour des hommes engagés dans une lutte armée contre des indépendantistes dont l'objectif affirmé est de prendre le pouvoir, que les lois du temps de paix ne peuvent être appliquées.

Déjà Jacques Soustelle, quand il était gouverneur général, avait souligné l'incohérence d'une telle situation. Fallait-il, comme on l'avait vu à maintes reprises au début de la rébellion, que la mort d'un fellagha tué dans un accrochage entraîne le déplacement du parquet, la désignation d'un juge d'instruction et qui sait – cela s'était produit – l'interrogatoire des hommes de l'unité qui avait attaqué la bande dont faisait partie le rebelle abattu ?

De l'état-major de la 10e région au plus modeste des commandants de groupe, on considérait que l'application de la loi rendait impossible toute action contre le FLN et, depuis bien longtemps, on n'en tenait plus compte.

Aussi, les officiers présents, en apprenant l'omission par le nouveau délégué général de la lecture des dispositions rappelées par de Gaulle, considèrent qu'il a fort bien agi et commencent à éprouver, à son égard, de meilleurs sentiments.

Les relations entre Paul Delouvrier et Maurice Challe sont courtoises, mais se réchauffent rapidement, car le commandant en chef se rend compte que le délégué général a vite « pigé » la situation et qu'il ne le gênera en rien dans l'œuvre de pacification qu'il est décidé à accomplir.

1- Gouvernement provisoire de la République algérienne, présidé par Ferhat Abbas.

Vers l'explosion

Tandis que la nouvelle équipe prend ses fonctions à Alger, le général de Gaulle est élu, le 21 décembre, président de la République. Mais ce n'est que le 8 janvier 1959 que, à l'Elysée, il reçoit officiellement, des mains du président René Coty, ses pouvoirs de chef de l'Etat.

Dans son discours, répondant à son prédécesseur, de Gaulle affirme notamment :

« Dans l'ensemble de la Communauté, une place de choix est destinée à l'Algérie de demain, pacifiée, transformée, développant elle-même sa personnalité et étroitement associée à la France. »

Ainsi la formule de l'association devient-elle, maintenant, officielle. Les réactions, en Algérie, ne tardent pas. Mais elles vont être beaucoup plus violentes après le premier Conseil des ministres de la Ve République, à l'occasion duquel Michel Debré fait ses débuts de Premier ministre.

De Gaulle, en effet, désireux de montrer que c'est maintenant lui qui détient le droit de grâce, décide d'accorder l'amnistie à certaines catégories de condamnés et d'internés. Il n'y aurait là rien d'exceptionnel, car il est de tradition qu'un président de la République nouvellement élu marque son entrée en fonction par de telles mesures.

Mais où sa décision prend d'énormes proportions, c'est quand on apprend que Messali Hadj n'est plus astreint à la résidence surveillée à Belle-Ile, que Ben Bella et ses compagnons du FLN, dont l'avion avait été dérouté par la chasse française, sont transférés de la Santé à l'île d'Aix (avec quelques jeunes femmes « car ils sont jeunes »… dit de Gaulle) et que, parmi les autres Algériens graciés, se trouve Yacef Saadi, l'organisateur des attentats à la bombe d'Alger. Au total, 7 000 personnes, ayant fait l'objet de mesures d'internement en Algérie, bénéficient de ces mesures de grâce.

A Paris, l'affaire ne se fait pas sans tourments. Déjà, au moment d'entrer dans le gouvernement comme ministre délégué auprès du Premier ministre, Jacques Soustelle pose cette condition à Michel Debré, en présence de Roger Frey et de Jacques Chaban-Delmas :

« Si Ben Bella doit être gracié et considéré comme interlocuteur valable, alors, ne comptez pas sur moi ! »

A quoi le nouveau Premier ministre rétorque :

« Je reviens de l'Elysée, et je puis te dire qu'il n'est pas question de

libérer Ben Bella, et encore moins de le traiter en interlocuteur valable. »

Aussi, quand, au conseil du 13, de Gaulle fait connaître sa décision, Soustelle proteste-t-il. Pierre Guillaumat, ministre des Armées, intervient en soulignant l'effet désastreux de ces mesures de grâce sur l'armée :

« L'armée, s'écrie de Gaulle, elle est faite pour obéir. Et les Français d'Algérie, ce sont des Français comme les autres. Ils n'ont qu'à obéir au gouvernement ! »

C'est naturellement en Algérie que les réactions sont les plus vives. Les Européens sont littéralement horrifiés et la grâce accordée à Yacef Saadi est ressentie, pour beaucoup d'entre eux, comme une véritable injure. Sa capture, par les hommes de Massu, avait en quelque sorte, marqué la fin de la « bataille d'Alger ».

Devant l'ampleur prise par les protestations, Delouvrier décide d'aller à Paris faire connaître l'état d'esprit, non seulement des Européens, mais aussi des Musulmans fidèles à la France – souvent au péril de leur vie – et qui ne comprennent plus.

Quarante-huit heures plus tard, quand il retrouve ses collaborateurs du gouvernement général, Delouvrier leur apparaît comme un homme effondré : l'accueil du général de Gaulle a été épouvantable et l'inspecteur des Finances, habitué aux controverses courtoises, a été traité comme une vulgaire recrue par l'adjudant de compagnie. Désormais, il ne pourra plus rien décider sans penser à la terrible algarade que lui a infligée le chef du nouvel Etat.

Le 15 janvier 1959, Michel Debré prononce à l'Assemblée nationale son discours programme. Un discours fleuve. On en retient qu'il affirme que la seule solution que puisse proposer la France pour ramener la paix est celle énoncée en octobre précédent par de Gaulle : la paix des braves. Mais il n'est pas, il ne saurait être question de négociations.

Ces propos ne rassurent nullement les Algériens. Au contraire. Pour eux, ils ne font que dissimuler la vérité. En réalité, pensent-ils, les mesures de grâce ont été prises pour faciliter une prise de contact avec le FLN, mais aussi pour donner satisfaction au roi du Maroc, qui n'a cessé de demander la libération de ses « hôtes ». Peut-être, aussi, de Gaulle veut-il faire plaisir à Bourguiba.

Toujours est-il que la venue de Michel Debré à Alger, annoncée pour le 8 février, incite quelques organisations, parmi les plus favorables à l'Algérie française, à prendre nettement position. Le 7, à l'occasion d'une réunion, des injures sont proférées contre le chef de l'Etat.

Le lendemain, quand il débarque à Maison-Blanche, le Premier ministre constate que les Algérois n'ont pas cru devoir se déranger pour l'accueillir. Sur le parcours, des jeunes manifestants ne cachent pas leur hostilité, et certains sifflent même le chef du gouvernement. Celui-ci n'en croit pas ses oreilles quand il entend les cris de « de Gaulle au poteau ». Et des tracts circulent, qui soulignent le « parfait accord » régnant entre de Gaulle et

Bourguiba, rappelant les mesures prises contre les Français de Tunisie et l'aide apportée au FLN par Tunis. Ces tracts sont l'œuvre d'un jeune homme bien élevé, au visage mince de Saint-Just, dont on parlera de plus en plus au cours des mois qui vont suivre : Jean-Jacques Susini.

Avant de voir dans quelles conditions se poursuit le premier séjour officiel de Michel Debré en Algérie, faisons un court retour en arrière pour examiner la situation militaire que le Premier ministre va avoir à connaître.

Après l'envoi de sa « directive N° 1 », Maurice Challe constate rapidement son peu d'effet. Les différents états-majors, submergés de papiers, ont classé celui-ci comme les autres et n'en ont pas tenu compte. Chacun continue à faire, dans son coin, la guerre qu'il estime la plus importante, c'est-à-dire la sienne.

Aussi, le commandant en chef décide-t-il de réagir. Il voit le plus grand nombre possible d'officiers, mettant son état-major « sur le pont » pour secouer tous les échelons de la 10e région militaire. Il a pour chef d'état-major un officier de valeur, Georges de Boissieu – que l'on a souvent confondu avec Alain, gendre de de Gaulle, mais qui est en réalité son cousin – et qui le seconde admirablement.

Boissieu met sur pied une section spéciale, baptisée « Bureau d'études et de liaisons », composée de jeunes officiers dynamiques, placés sous le commandement d'un étonnant baroudeur, le colonel Jacquin. Jacquin est un spécialiste du renseignement. Ancien légionnaire, il a fait la guerre d'Espagne dans les rangs des républicains, mais « en mission » ordonnée par le 2e Bureau.

Puis il a connu l'Indochine, où sa réputation n'a fait que grandir, avant de se retrouver en Algérie, quand la France a dû quitter l'Extrême-Orient.

Les officiers placés sous les ordres de Jacquin ont pour tâche d'aller sur le terrain, de voir, de discuter avec les commandants d'unités – sans distinction de grade – et de rendre compte à Alger. Ils doivent, selon les consignes formelles de Challe, suggérer aux combattants les moyens les plus efficaces de lutter contre les bandes rebelles, mais aussi rapporter fidèlement au commandant en chef les remarques, les plaintes des officiers au contact. Ne dépendant que du chef de la 10e région militaire, les collaborateurs de Jacquin disposent donc de la plus grande liberté.

Saisi de tous leurs rapports, Challe va prendre, au cours des semaines qui suivent, un certain nombre de mesures. S'il estime normal que les commandants de corps d'armée, de zones, de secteurs, jouent le rôle de préfets ou de sous-préfets, il pense cependant que leur fonction n'est pas exclusivement d'administrateurs et qu'ils ont pour première tâche de combattre les rebelles. Entre sa prise de commandement et le 31 mars, il changera ainsi 35 commandants de secteur sur un total de 75.

C'est au début de février qu'il expose, au Comité de défense, ses intentions, reprenant les grandes lignes de sa « directive N° 1 ». Après quoi, il

fait état des moyens dont il dispose :

« A l'heure actuelle, j'ai 380 000 hommes. J'estime que c'est un minimum qui doit être maintenu pour que je puisse, au milieu de l'été 1959, avoir traité la moitié occidentale, peut-être un peu plus, de l'Algérie.

» Mais ensuite, il faudra poursuivre la pacification. »

Et Challe d'ajouter :

« Pour répondre à la question de savoir si ma politique militaire doit permettre d'obtenir des résultats marqués au cours de l'été, je répondrai que trop de facteurs indépendants de ma volonté entrent en jeu pour que je puisse donner une réponse précise.

» S'il s'agit de dire : "Nous avons détruit tant de milliers de rebelles et récupéré tant d'armes", je peux garantir un résultat de ce genre.

» Mais si ce qu'on attend de moi est que je puisse dire : « La moitié de l'Algérie est totalement pacifiée, il ne s'y produit plus d'attentats, il n'y existe plus ni OPA ni bandes rebelles », je ne peux pas garantir au gouvernement un tel bulletin de victoire.

» Mais, et ce sera ma conclusion, dans cette guerre où les frontières pèsent physiquement et moralement sur l'intérieur d'un poids considérable, il ne pourra finalement être question d'un nettoyage total tant que l'ennemi sera aux portes. »

Son plan approuvé par le Comité de défense, dès son retour à Alger, Challe en met en route la première partie. On sait qu'il a choisi l'Oranie, où commande le général Gambiez (Massu a la direction du Centre, et Olié celle du Constantinois).

C'est sur les monts de Frenda et de l'Ouarsenis oranais que porte le premier effort. Challe se rend fréquemment sur le terrain où le général Gracieux, avec sa 10e division de parachutistes, applique exactement le plan du commandant en chef. Les résultats sont très satisfaisants puisque, en moins de deux mois, on constatera que les bandes rebelles auront perdu, tant en hommes qu'en armes et en moyens divers, 50 % de leur puissance.

Ce qui compte autant pour Challe, c'est que ces défaites successives des fellagha ont des conséquences profondes au sein de la population musulmane qui revient, de plus en plus, vers les Français. Le nombre des insoumis diminue, la fréquentation scolaire augmente, on trouve à nouveau des candidats aux postes administratifs.

C'est donc au moment où le « plan Challe » commence à entrer en application que Michel Debré arrive à Alger.

Le 9 février, en présence du Premier ministre, le commandant en chef réunit, au Quartier Rignot, les principaux responsables militaires. Chacun de ces officiers expose la situation à son échelon, avant que Michel Debré ne prenne la parole :

« Le gouvernement, dit-il, ne veut pas céder en Algérie. Et même s'il le voulait, il ne le pourrait pas ; nous avons maintenant le dos au mur, car toute solution d'abandon avec recasement des Français d'Algérie en métropole

entraînerait immédiatement la communisation totale de la France. »

Cette affirmation surprend quelque peu les officiers présents, mais le chef du gouvernement poursuit :

« J'attire votre attention sur la nécessité de succès militaires rapides, qui soient ressentis dès le printemps en métropole car, avant le 13 mai, la France, sensibilisée par les jeunes revenus d'Algérie, s'est réellement passionnée pour le problème. Emue par les défaites successives de la France, l'opinion considérait l'Algérie comme la seule possibilité de venger les échecs de notre politique…

» Or, maintenant, grâce au général de Gaulle qui est en train de rétablir le prestige de la France, elle a d'autres espoirs de sortir de la décadence et, par conséquent, l'Algérie n'est plus le seul pôle d'intérêt. Une certaine lassitude à cet égard commence à se faire jour, et c'est pourquoi il est urgent que des succès marquants montrent à l'opinion que, depuis le 13 mai, il y a quelque chose de changé sur le plan militaire également.

» Il faut, conclut Michel Debré, pouvoir dresser un bulletin de victoire au mois de juillet ! »

Aux officiers qui s'inquiètent de certains articles publiés par la presse métropolitaine en faveur du FLN, le Premier ministre affirme que « cette presse est infâme et (que) l'opinion parisienne ne comprend rien ». Mais il ajoute que, la France étant une démocratie, le gouvernement ne peut pas faire grand-chose contre les journaux.

Les déclarations de Michel Debré sont accueillies favorablement par les militaires : Paris et Alger sont d'accord pour obtenir une victoire sur le terrain.

La population civile est, elle aussi, favorable à ce point de vue. Le 22 février, à l'issue d'une réunion patriotique, plusieurs associations – Mouvement Algérie française, MP 13, Front national français, Mouvement national étudiant, Comité d'entente des anciens combattants, membres du Comité fondateur du Comité de salut public d'Alger, etc. – réaffirment « que la seule solution réside dans l'extermination totale des hors-la-loi ou leur reddition sans condition ».

Toutefois, les mesures de grâce prises par de Gaulle si elles scandalisent la population européenne, semblent produire un effet favorable sur l'opinion musulmane. Les partisans du MNA s'affirment satisfaits de la libération de Messali Hadj. Les leaders du FLN, eux, ne modifient pas leur attitude.

Le 8 mars, un porte-parole du GPRA déclare :

« Nous, les Algériens, nous n'avons pas la prétention de gagner la guerre. Nous entendons tout simplement gagner la paix, et voulons démontrer au monde que ce n'est pas la France qui peut gagner la guerre. »

Le 24 mars, Michel Debré est à Constantine. Il répète :

« Notre avenir commun, notre Algérie, tient tout d'abord à la victoire sur les forces du FLN et, surtout, à la fermeté avec laquelle nous affirmons que la France est en Algérie et qu'elle y restera avec ses soldats, ses officiers et tous ceux qui les soutiennent ! »

Le lendemain, 25 mars, au cours de la conférence de presse qu'il tient à l'Elysée, le général de Gaulle se montre quelque peu en retrait de la position affirmée par son Premier ministre.

« Je crois, dit-il, et je dis, qu'une telle œuvre – le destin futur de l'Algérie – est inimaginable sans la présence et l'action de la France. Je crois et je dis que la France a pris ses résolutions, qu'elle suit maintenant un plan net et ferme et que, tout en s'efforçant d'aboutir au plus tôt à la pacification, elle travaille à la transformation où l'Algérie trouvera sa nouvelle personnalité…

» Il y a là une œuvre magnifique qui exige l'effort de tous les Algériens de toutes les communautés et celui des Français de France. En comparaison, le prolongement acharné des combats et des attentats est, chaque jour, plus absurde parce qu'on ne lui voit plus d'objet qui soit justifiable et qu'il ne peut, désormais, mener à rien qu'à la misère, à la haine et à la mort… »

Au cours de cette même conférence de presse, de Gaulle évoque la possibilité d'une rencontre avec le roi du Maroc.

Tous ces propos ont encore une profonde résonance en Algérie. On relève qu'à aucun moment, le président de la République n'a prononcé le mot d'intégration. Quant à la rencontre éventuelle avec le roi du Maroc, ne signifie-t-elle pas un premier pas vers la négociation avec les rebelles ?

Ali Khodja, président de la Commission administrative du département d'Alger, déclare :

« Je souhaite que l'on ouvre un dialogue avec le FLN en vue d'un cessez-le-feu ! »

Lagaillarde, le jeune député d'Alger, critique avec vivacité la position de de Gaulle. Quant à Djebbour, lui aussi député d'Alger, il note que le doute s'est emparé des Musulmans, « en raison du silence du général de Gaulle, qui se refuse à parler d'intégration ».

Enfin, Marc Lauriol, devenu député d'Alger à la demande de de Gaulle – il a combattu sous ses ordres durant la campagne de 1940 – conteste l'opportunité d'avoir parlé de « la personnalité algérienne ».

Entre-temps, la mise en application du plan Challe se poursuit. Un succès remarquable est obtenu, le jour de Pâques, par les hommes du 6e régiment de parachutistes coloniaux du colonel Ducasse : le colonel Amirouche, chef de la willaya 3, l'un des responsables les plus redoutés de la rébellion, est abattu au cours d'un engagement. En même temps que lui, Hamid Ben Abderrasek, dit « Si Haouès », commandant de la willaya 6 – celle du Sahara – est tué.

Il y a des mois que les unités françaises courent, en vain, derrière Amirouche. Dès qu'une opération est montée, sur renseignement, pour le capturer, il disparaît.

On dit de lui qu'il est d'une cruauté incroyable. Cet homme de trente ans terrorise littéralement les hommes et les gradés qui combattent sous ses

ordres. Atteint d'« espionnite », il fait exécuter, sans autre jugement, tous ceux qu'il soupçonne de le trahir au profit des Français. Ses victimes se comptent par dizaines.

Amirouche, cependant, s'estime capable de commander en chef tout le front intérieur. Son rêve est d'être promu général. Et, dans son esprit le GPRA ne pourra lui refuser ce grade quand il prouvera à Tunis que, grâce à lui, tous les traîtres à la rébellion ont payé de leur vie leurs attaches avec l'armée française.

Aussi a-t-il soigneusement constitué des dossiers, établi des listes – qu'il tape à la machine dans son PC de l'Akfadou – qu'il va aller soumettre à Ferhat Abbas à Tunis, où siège le GPRA. Il en a rempli plusieurs cantines qu'il fait charger, un soir, sur un mulet. Puis, accompagné de quelques hommes de confiance, il prend le chemin de la Tunisie. Mais il s'agit là d'une opération dangereuse, car les Français sont partout. Et la route est longue, de la Kabylie à la frontière de l'est.

La petite troupe ne marche que de nuit, interrompant sans cesse sa progression, se dissimulant dans quelque grotte ou sous les broussailles à la moindre alerte.

Pourtant, un matin, les fellagha sont aperçus. Aussitôt alerté, le colonel Ducasse ordonne d'encercler la bande, qui a atteint le djebel Tsameur. Peu après, les premiers coups de feu claquent. Un rebelle est fait prisonnier. Quand le colonel Ducasse l'interroge, l'homme répond :

« Le général Amirouche est là. Je suis son ordonnance. »

Ducasse ne veut pas le croire. Pourtant, il ordonne de fouiller les bosquets et les moindres tas de rochers. C'est au cours de cette opération que l'on découvre un lieutenant FLN blessé. Interrogé, il confirme :

« Oui, Amirouche est là. Mais ce n'est pas la peine de vous presser : il est mort. »

Un peu plus tard, les paras arrivent près du corps d'un homme vêtu d'une gabardine et chaussé de souliers jaunes ; aucun doute n'est possible. C'est bien Amirouche.

Dans ses cantines, on trouve une masse de documents. Non seulement les fameux dossiers et les listes, mais également toutes les archives de la willaya 3. Butin de prix pour les Services français de renseignements. Car, outre les informations à propos du secteur d'Amirouche, les cantines contiennent de nombreux documents concernant le dispositif du FLN sur l'ensemble du territoire algérien. Des comptes rendus des conversations que le colonel a eues au cours des semaines précédentes avec les chefs des autres willayas montrent que les rebelles connaissent de plus en plus de difficultés et que les commentaires à l'égard du GPRA se font toujours plus acides.

La mort d'Amirouche, si elle constitue un important succès militaire pour les Français, a, en outre, de profondes conséquences dans l'opinion musulmane. C'est sans doute la première fois qu'un chef de cette importance est abattu au combat, et l'effet psychologique en est indéniable.

Après l'Oranie, c'est dans l'Algérois que sont engagées les unités de réserve générale, étoffées par un prélèvement sur le corps d'armée d'Oran.

L'opération « Courroie » – de « Couronne » pour le demi-cercle défini pour l'opération autour d'Alger, et « Ouarsenis » – est lancée le 18 avril. Elle va se poursuivre jusqu'au 18 juin. Comme dans l'Oranais, les résultats sont satisfaisants, bien que moins spectaculaires. Les bandes rebelles sont plus nombreuses qu'à l'ouest et plus aguerries. Mais, à la fin de l'opération, Challe estimera que le FLN a perdu plus de 40 % de son potentiel. Dans le même temps, les travaux de pacification sont poussés. On construit 200 km de routes ou de pistes, trente postes nouveaux sont installés, des SAS – Sections administratives spéciales – mises en place, des écoles, des centres sportifs, des foyers de jeunesse, etc. ouverts.

C'est durant cette période que se déroulent, du 19 au 26 avril, les élections municipales dans les 1 485 communes d'Algérie. Elles ont lieu pour la première fois au collège unique et avec la participation des femmes. 62 % des électeurs inscrits se rendent aux urnes. A l'issue du scrutin, Paul Delouvrier constate qu'il s'est produit « un certain reclassement des tendances et des hommes, dans une ligne plus modérée ».

Les résultats obtenus par Challe n'y sont pas étrangers. Aussi est-il particulièrement surpris quand, à la fin du mois d'avril, il reçoit de Michel Debré une lettre lui prescrivant de « réorganiser le système militaire ». Le Premier ministre demande au commandant en chef de faire des économies, en regrettant qu'il se laisse aller « à des solutions de facilité » alors que l'on doit, toujours selon Michel Debré, aboutir à une déflation des effectifs.

Maurice Challe et son état-major sont étonnés de ce revirement du chef du gouvernement, qui avait reconnu lui-même que le chiffre de 380 000 hommes était un minimum incompressible.

Dans sa réponse, le commandant en chef, après avoir rappelé que le Comité de défense s'était montré absolument d'accord avec son plan, note :

« Vous me demandez d'admettre que la situation en Algérie ne peut continuer à obérer indéfiniment les finances de l'Etat ; il ne m'appartient pas de porter d'appréciation sur ce jugement, mais il me paraît que si telle est la situation, c'est au gouvernement de décider s'il convient ou non de poursuivre la guerre et non au commandant en chef de la continuer sans qu'il soit assuré d'en avoir les moyens…

» Si le rythme de ma manœuvre, dit encore Challe, est relativement lent, c'est, hélas ! qu'il est proportionné à la faiblesse de mes forces…

» Vous n'ignorez pas que cette faiblesse même m'a obligé à entamer mon affaire par l'ouest et qu'au fur et à mesure que je progresse vers l'est, je dois renforcer la mise…

» Il ne faut pas se leurrer : l'amélioration, les bons résultats obtenus, sont la condition même de la poursuite de mon action. Tant que celle-ci n'aura pas abouti à un changement radical, et elle ne le peut pas avant d'avoir été appliquée dans sa totalité, songer à une réduction des moyens serait remettre

en cause son déroulement. »

Cette réponse du commandant en chef n'entraîne aucune réaction de Paris, et Challe poursuit son action.

Cependant, en métropole et ailleurs, les déclarations se succèdent. Et les Algériens se demandent si des contacts secrets n'ont pas été pris entre le gouvernement et le GPRA.

Le 7 mai, le président de la République déclare à Bourges :

« Le jour est en vue où l'Algérie sera pacifiée. »

Quarante-huit heures plus tard, il dit à Blois :

« Nous allons vers des négociations qui peuvent être décisives… »

Or, le 1er mai, Ferhat Abbas avait affirmé, à Beyrouth :

« Nous sommes prêts à rencontrer le général de Gaulle, sur terrain neutre, sans préalable et sans ordre du jour. Nous discuterions avec le gouvernement français. Il n'est pas exclu, alors, que le FLN envoie une délégation à Paris. »

Mais rien ne semble se produire. Et, le 25 mai, parlant à Khartoum, le même Ferhat Abbas déclare :

« Nous sommes prêts à négocier avec la France sur l'avenir de l'Algérie, à trois conditions : les négociations seront menées entre les représentants des deux gouvernements ; les négociations se dérouleront dans un pays neutre ; elles porteront sur tous les aspects du problème algérien. »

Toutes ces déclarations sont, naturellement, reprises par les journaux d'Algérie. Et le malaise ne fait que s'accroître dans la population algérienne. L'approche de l'anniversaire du 13 mai inquiète les plus raisonnables, d'autant que le général de Gaulle a confié à M. Laffont, directeur de l'*Echo d'Oran*, qui le rapporte dans le numéro de son journal daté du 29 avril, que « l'Algérie de papa était condamnée ».

Les activistes, eux, préconisent une journée de deuil et l'abstention à toutes les cérémonies officielles. Le Mouvement nationaliste étudiant de Jean-Jacques Susini et le Mouvement des Lycéens toujours en flèche, répandent des tracts. L'un d'eux affirme :

> « Trop longtemps déçue, la population algérienne a besoin de clarté et croit devoir refuser sa confiance à tous ceux qui ne s'expriment pas clairement… Elle est prête à s'abandonner au désespoir et à se livrer à des actes impulsifs… »

Le Comité d'entente des anciens combattants écrit à Debré :

« Notre inquiétude grandit… Les rumeurs d'une paix négociée continuent de plus belle. De deux choses l'une : ou bien vous poursuivez les propagateurs de fausses nouvelles, ou bien ces informateurs sont sincères ou honnêtes. Et, dans ce cas, nous, les Algériens, nous aurons compris ! »

Pourtant, Michel Debré tient à ce que le premier anniversaire du 13 mai soit dignement fêté. Mais les Algériens, et surtout les Algérois, soumis à un régime de douche écossaise, ne sont pas « chauds » pour manifester leur attachement, sinon à la France – cela, ils n'ont pas besoin de le faire – mais au gouvernement du général de Gaulle. Le Premier ministre mobilise tout le

monde : Delouvrier, Challe, Massu, le maréchal Juin, d'autres personnalités, prennent tour à tour la parole pour inciter la population à une célébration joyeuse de cet anniversaire. Ils ne sont guère écoutés, encore moins entendus.

Les consignes d'une « journée de deuil », maintenues par les organisations au sein desquelles figurent les anciens membres du CSP, ont plus d'écho.

Devant cette prise de position, la délégation générale s'inquiète. On prévoit, tout d'abord, afin d'amadouer les plus virulents, une distribution de Légions d'honneur. Mais Lagaillarde, mis au courant, refuse tout net, pour lui et ses amis, toute décoration. On fait alors frapper des médailles commémoratives. Mais elles n'auront guère de succès, ceux auxquels elles seront remises s'empressant d'aller les enfouir au fond de quelque tiroir.

Pourtant, le 5e Bureau – action psychologique – s'agite et, finalement, le 13 mai, anciens combattants et Musulmans se retrouvent dans les rues d'Alger. Au total, il y a bien 40 000 personnes. Chiffre faible, comparé à celui de l'année précédente, important, si l'on songe aux consignes des activistes.

Mais, et cela frappe toutes les personnalités présentes, Alger, qui aime tant les drapeaux tricolores, n'a pas pavoisé. Quant à la foule, elle se contente d'être présente, mais ne manifeste aucunement sa « joie ».

C'est Paul Delouvrier qui, dans un discours très « Algérie française », célèbre cet anniversaire.

« Sur ce Forum, où nous sommes aujourd'hui, dit-il, le général de Gaulle est venu le 4 juin. Chef du gouvernement, il proclame ici même, au nom de la France, qu'à partir de ce jour, dans toute l'Algérie, il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants, il n'y a que des Français à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. »

M. Bouaraouah, premier maire musulman d'Alger, depuis les dernières élections municipales, le général Massu, prennent aussi la parole. Mais leurs discours n'ont pas plus de succès que celui du délégué général, et les applaudissements sont plutôt maigres.

Le lendemain, un officier de l'état-major de Challe racontera, dans une lettre que cite Claude Paillat dans son *Dossier secret de l'Algérie* :

« Cette cérémonie m'a d'autant plus déprimé que les hommes qui avaient fait les journées que nous fêtions étaient étrangers à cet anniversaire…

» Des grands du 13 mai, il ne reste guère que Massu, dont Paris sait que le départ provoquerait une crise à Alger, et qui est tellement bon bougre que le général de Gaulle lui ferait avaler n'importe quoi. A part lui, il n'y a que Godard, toujours directeur de la Sûreté nationale ce qui, paraît-il, fait bouillonner les bureaux de la place Beauvau, bien décidés à récupérer un poste qui appartient à l'Intérieur, encore que celui-ci soit bien incapable d'y placer quelqu'un qui fasse le centième du travail que fait Godard, son insigne de para à la boutonnière… »

Après la cérémonie, Delouvrier offre un verre aux militaires et aux personnalités civiles. Parmi celles-ci, figure Fernand Féral, directeur d'une

compagnie d'assurances, très connu à Alger. Le délégué général lui dit qu'il aimerait bavarder avec lui. Qu'il passe donc le voir le lendemain.

Féral est exact au rendez-vous. Ce qu'il entend, de la bouche de Delouvrier, le stupéfie :

« Le général de Gaulle, dit le délégué général, ne fera rien contre la volonté du peuple algérien. Cette volonté, il veut permettre aux Algériens de l'exprimer par un vote. Il y aura donc un référendum. L'Algérie choisira. La France entérinera.

— Mais, c'est très dangereux, s'écrie Féral. Le FLN peut fausser le scrutin par une campagne terroriste !

— C'est dangereux, reconnaît Delouvrier. Mais il ne faut pas avoir peur de jouer…

— Vous en parlez à votre aise. Si vous étiez à notre place, vous ne diriez pas cela. En tout cas, si l'indépendance est votée, si la France entérine, l'armée s'en ira, et nous resterons tout seuls, coincés entre la mer et les tueurs.

— Allons, allons, tente de le rassurer Delouvrier. C'est une éventualité, mais qui ne risque pas de se produire avant plusieurs années ! »

Le pauvre Féral tente, peu après, de faire partager son inquiétude à plusieurs amis. On ne le croit pas, Le député Lauriol, fort de ses entretiens avec Debré et avec le délégué général, se fâche. Quant à Massu, chez lequel l'assureur se rend en dernier ressort, il considère que Féral a mal interprété les paroles de Delouvrier…

Et pourtant… En une conversation de quelques minutes, le destin de l'Algérie n'a-t-il pas été parfaitement décrit ?

Si la situation politique et psychologique ne cesse de se dégrader dans les milieux européens, en revanche, les succès obtenus par la mise en application du plan Challe sont indéniables.

Après l'Oranais et les premiers résultats de l'opération « Courroie », Challe, qui se révèle un excellent commandant en chef, peut se dire que, depuis le début de la rébellion, nul, avant lui, n'a aussi bien réussi. Déjà, l'adversaire a un genou à terre. Il suffit de continuer pour le mettre définitivement hors d'état de combattre.

A la fin de juin, le commandant en chef décide de stopper l'opération « Courroie », car il veut attaquer, avant le mauvais temps de l'automne, les repaires de rebelles que constituent la Grande et la Petite-Kabylie.

Dans ces montagnes d'accès difficile, dont les habitants, qui ressemblent à nos paysans d'Auvergne, sont de redoutables combattants, les liaisons sont constantes avec la willaya 1 des Aurès-Nementchas, par les monts du Hodna, qui s'étendent du nord-ouest au sud-est, sur plus de cent cinquante kilomètres. Le général Olié souhaite que les éléments de réserve générale interviennent sur le Hodna, pour couper les liaisons entre la frontière tunisienne et l'ensemble kabyle.

Déjà, les troupes sont prêtes à participer à l'opération « Jumelles », nom

de code de l'action prévue contre la Grande et la Petite-Kabylie. En une seule nuit, celle du 4 au 5 juillet, les réserves générales, déjà en route, sont détournées, dans le plus grand secret. Et, le 5 au matin, les monts du Hodna sont encerclés. C'est l'opération « Etincelle », qui va durer sept jours.

La chaleur rend très difficile la tâche des unités engagées. Il faut gravir des monts de plus de quinze cents mètres, franchir des vallées encaissées. Les hélicoptères sont bien souvent utilisés pour le transfert exclusif de l'eau. Mais le résultat est net : en une semaine, les effectifs rebelles sont réduits de 50 %. Ceux qui ont pu échapper à l'encerclement sont en pleine débandade.

Quelques jours de repos et, le 22 juillet, Challe lance les réserves générales sur la Grande-Kabylie. Le commandant en chef établit son PC « Artois » au col de Chellata, à 1 700 mètres d'altitude, à l'endroit même où Amirouche – le chef de la willaya 3 tué le jour de Pâques – s'était installé.

Le dispositif est maintenant bien rodé. Paras, légionnaires, fantassins, grâce à des liaisons parfaitement au point, bénéficient de l'aide permanente de l'aviation. Les hélicoptères sont toujours prêts à transporter les commandos de l'air, dont l'intervention se fait moins de quarante-cinq minutes après l'appel radio de l'unité accrochée.

Le 30 août, au cours de l'un de ses voyages, de Gaulle arrive au PC de Challe. Le chef de l'Etat a pu constater, par lui-même, les excellents résultats obtenus. Au commandant en chef qui lui brosse un tableau de la situation militaire, il répond :

« Ce que j'ai vu et entendu ici au cours de cette inspection me donne pleine satisfaction. Je tiens à vous le dire. »

Puis, après avoir souligné que le problème n'était pas réglé et qu'il lui faut bien tenir compte des réactions en métropole, il ajoute :

« Nous n'aurons pas les Algériens avec nous s'ils ne le veulent pas eux-mêmes. Même en la pacifiant complètement, nous ne garderions pas l'Algérie pour longtemps si nous ne la transformions pas de fond en comble afin d'en faire un pays moderne.

» Mais il est nécessaire aussi qu'intervienne une transformation morale ; l'ère de l'administration directe des autochtones par l'intermédiaire des Européens est révolue.

» L'armée a, dans cette optique, une tâche essentielle à remplir. Elle en a la possibilité. Jamais elle n'a été autant soutenue qu'elle l'est par le chef de l'Etat et par le gouvernement. Jamais, l'armée, les armées, n'ont eu une telle place dans la nation. Le chef de l'Etat en est issu, et chacun sait de quelle sollicitude, de quelle passion de l'aider, elle est l'objet de la part du Premier ministre et du ministre des Armées. L'armée a là une place de choix dont elle doit être digne. Elle l'est. Elle doit le demeurer…

Après de nouvelles félicitations adressées à tous, de Gaulle déclare :

« Quant à vous, écoutez-moi bien. Vous êtes l'armée de la France. Vous n'existez que par elle, à cause d'elle, pour elle et à son service. C'est votre raison d'être.

» Vous devez être cohérents, agissants et disciplinés. Chacun a ses responsabilités, à son échelon.

» Celui que je suis, à mon échelon, doit être obéi pour que la France vive. Je suis sûr que c'est ce que vous faites, et je vous en remercie. »

Tous les officiers présents sont satisfaits des paroles de de Gaulle. N'a-t-il pas reconnu l'œuvre déjà accomplie ? N'a-t-il pas affirmé qu'elle serait poursuivie et achevée ?

Pourtant quelques-uns de ces officiers ont noté les dernières paroles du chef de l'Etat : « Celui que je suis doit être obéi. » Ce qui provoque cette réflexion de l'un d'eux :

« En somme, de Gaulle nous a recommandé de ne pas, quoi qu'il arrive, lui faire ce que lui-même a fait à Pétain… »

Durant les chaudes semaines d'été, les troupes françaises continuent d'obtenir de très bons résultats. Mais, si l'armée est satisfaite de voir ses efforts ainsi payés de succès, dans la population civile, le moral est toujours aussi bas. Certains libéraux estiment cependant que l'amélioration du climat psychologique devrait aller de pair avec celle de la situation militaire.

Le 21 juillet, M. Chibi, député de Bône, dépose sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi tendant à créer une commission d'apaisement et de réconciliation en Algérie. Cette proposition a l'appui de la Fédération des libéraux d'Algérie et de celui de plusieurs députés musulmans, qui expriment leur complet accord à M. Chibi.

En revanche, les députés membres du groupe « Unité de la République », favorables à l'intégration totale, s'affirment hostiles à l'initiative de M. Chibi. A ceux-ci, Michel Debré déclare, le 29 juillet :

« Il ne saurait être question de négociations politiques ni de médiation étrangère pour l'Algérie, mais l'unité n'implique pas forcément l'uniformisation administrative. »

Et, deux jours plus tard, en réponse à une question écrite de M. Vinciguerra, député d'Alger, le chef du gouvernement répète :

« Les départements d'Algérie et du Sahara font partie de la République au même titre que les départements métropolitains. »

Mais, le 4 août, le bureau politique du MNA de Messali Hadj publie une déclaration aux termes de laquelle « l'avènement du général de Gaulle au pouvoir, ses discours quelque peu encourageants et ses gestes symboliques annonçant la solution du problème algérien ont créé un espoir. »

Ferhat Abbas n'est pas de cet avis. Au nom du GPRA, il proclame, le 16 août, que « la seule solution possible est une Algérie indépendante » et que « la France ne désire pas négocier sérieusement ».

Toutes ces déclarations, et notamment celles du gouvernement provisoire de la République algérienne, trouvent de plus en plus d'échos dans la presse étrangère. C'est ainsi que plusieurs journaux américains parlent de la possibilité d'un gouvernement algérien. L'un d'eux, le *New York Times*,

affirme même qu'il faut s'attendre à la création d'un législatif et d'un exécutif dans un délai rapproché. Et ces journaux d'ajouter que de Gaulle, au cours de ses récents entretiens, à Paris, avec le général Eisenhower, aurait même prononcé le mot d'« autodétermination ».

Ces articles font l'objet de vives protestations de l'ambassadeur de France à Washington et, à Paris, Roger Frey, ministre de l'Information, y oppose le plus formel démenti.

Il y a pourtant, au sein du gouvernement, un homme que la politique du général de Gaulle ne laisse pas d'inquiéter. Ce ministre, c'est Jacques Soustelle qui, comme les Algériens eux-mêmes, a les nerfs mis à vif par toutes ces informations contradictoires. Il s'en est ouvert à Michel Debré, qui a tenté de le rassurer. Mais l'ancien délégué général voudrait que ce fût de Gaulle lui-même qui lui affirmât que la France n'abandonnera pas l'Algérie. Il lui demande en vain, à plusieurs reprises, de le recevoir. Le général ne répond pas. Finalement, c'est au cours d'une cérémonie officielle que le chef de l'Etat dit à Soustelle :

« Ne soyez donc pas aussi inquiet. Dans le discours que je vais faire, je dirai sans doute que les Algériens devront décider eux-mêmes de ce qu'ils feront. Mais il est bien certain que s'ils veulent rester Français, la porte leur reste ouverte, et que c'est vers cela qu'il faut s'orienter. »

Le président de la République, en effet, a annoncé qu'il prononcerait, le 16 septembre, un discours consacré à l'Algérie. Dans les départements d'Afrique du Nord, on attend avec une impatience croissante, mais aussi avec une inquiétude non dissimulée, ce que va dire de Gaulle.

Il semble que le chef de l'Etat soit alors persuadé que les rebelles sont prêts à demander la paix. C'est du moins ce qu'il aurait confié, le 10 septembre, à Antoine Pinay :

« C'est fini. La guerre est terminée. Les gens du FLN seront ici demain, après-demain, avant huit jours. Ils viendront, et ce sera la capitulation complète. Ils demanderont la paix à genoux. »

Mais à M. Vinogradov, ambassadeur d'URSS à Paris, qui va proposer au général les bons offices de son gouvernement auprès du FLN, de Gaulle rétorque :

« Je vous remercie. Je n'ai pas besoin de l'intervention d'un pays étranger pour traiter avec des Français. »

Le 14 septembre, Soustelle, de moins en moins rassuré sur les intentions du chef de l'Etat, écrit à Debré pour lui demander de « supplier le président de la République de bien dire que le référendum de 1958 reste valable ». Pour Soustelle, ce serait une erreur grave d'affirmer aux Algériens que leur « oui » de l'année précédente n'est plus valable.

A Alger, où la tension ne cesse de monter, des tracts circulent. L'un d'eux déclare :

« On peut lâcher des ballons-sondes, inventer des solutions plus diaboliques les unes que les autres pour l'Algérie, proposer dans la presse

française ou étrangère ce que l'ennemi voudrait nous voir accepter sans combat : nous nous interdisons d'y penser. Il est cependant difficile d'ignorer de telles assertions et, ce, malgré d'opportuns démentis.

» Nous n'y croyons pas plus que nous ne pourrions admettre froidement de telles perspectives, comme l'armée tout entière d'ailleurs. Car il est impensable que tant de luttes et de souffrances puissent aboutir à d'autres fins que maintenir l'Algérie dans la France. »

Le 14 septembre, l'*Echo d'Alger* reproduit une lettre du député de Blida, Marquaire, qui, s'adressant au général de Gaulle, lui dit qu'il espère que son discours sera « satisfaisant ».

« Sinon, ajoute le député, avec de très honorables collègues de l'Assemblée nationale, aux côtés de centaines de milliers de citoyens, moralement ou effectivement, nous irons au maquis. Cela, nous savons, Monsieur le Président, que vous ne le voulez pas. »

Le lendemain, l'*Echo* publie un éditorial de Vinciguerra, député d'Alger. L'auteur, après avoir rappelé au président de la République tous ses engagements passés, écrit :

« L'avenir sera tel que le général l'a fixé. *Ne varietur*, comme disent les juristes. Nous ferons tout ce qu'il faudra pour cela. Si le général n'était plus d'accord avec lui-même, il ne serait pas d'accord, non plus, avec l'avenir… »

Pendant ce temps, quelles sont les réactions de l'armée ? Très occupée avec les opérations de pacification que Challe mène tambour battant, elle suit pourtant, de très près, l'évolution de la situation politique. Elle aussi attend avec quelque inquiétude les propos de de Gaulle. Mais elle garde le silence.

Pourtant, elle est souvent mise en cause par les partisans de l'Algérie française qui en font, en quelque sorte, leur caution. De Paris, les commentaires aigres-doux affluent à l'état-major, à tel point que le commandant en chef fait préciser, par l'un de ses collaborateurs :

« L'armée est indépendante. Elle est en dehors de tous les mouvements, quels qu'ils soient. Aucun d'entre eux n'a sa caution. L'armée reste unie derrière son chef, le général de Gaulle. »

Mais, au soir du 16 septembre, toute l'armée comme tous les Algériens, européens ou musulmans, est à l'écoute quand de Gaulle commence à parler.

Au début de sa déclaration, le chef de l'Etat rappelle les aspects encourageants de la situation de la France :

> « L'unité nationale est ressoudée. La République dispose d'institutions solides et stables. L'équilibre des finances, des échanges de la monnaie, est fortement établi. Par là même, la condition des Français, et d'abord celle des travailleurs industriels et agricoles, échappe au drame de l'inflation et à celui de la récession. Sur la base ainsi fixée, et à mesure de l'expansion nouvelle, on peut bâtir le progrès social et organiser la coopération des diverses catégories dont l'économie dépend, poursuivre la tâche essentielle de formation de notre jeunesse, développer nos moyens de recherche scientifique et technique.
>
> D'autre part, la Communauté est fondée entre la France, onze Etats d'Afrique et la République malgache. Enfin, au milieu d'un monde où il s'agit tout à la fois de sauvegarder la

liberté et de maintenir la paix, notre voix est écoutée. »

Mais voici que de Gaulle en vient au seul problème qui préoccupe tous ceux qui, d'Alger à Oran ou à Constantine, sont penchés vers leur poste récepteur :

« Pourtant, devant la France, un problème difficile et sanglant reste posé, celui de l'Algérie. Il nous faut le résoudre. Nous ne le ferons certainement pas en nous jetant les uns aux autres à la face les slogans stériles et simplistes de ceux-ci, ou bien de ceux-là, qu'obnubilent en sens opposé leurs intérêts, leurs passions, leurs chimères. Nous le ferons comme une grande nation et par la seule voie qui vaille, par le libre choix que les Algériens eux-mêmes voudront faire de leur avenir. »

Puis, après avoir souligné les progrès de la pacification, après avoir rappelé la révolution constituée par l'égalité des droits et l'instauration du collège unique, de Gaulle en vient aux consultations nouvelles :

« Dès que viendra l'apaisement, cette voie pourra être utilisée encore plus largement et encore plus librement…

» Au nom de la France et de la République, en vertu du pouvoir que m'attribue la Constitution de consulter les citoyens, pourvu que Dieu me prête vie et que le peuple m'écoute, je m'engage à demander d'une part aux Algériens, dans leurs douze départements, ce qu'ils veulent être en définitive et, d'autre part, à tous les Français d'entériner ce que sera ce choix…

» La date du vote sera fixée au plus tard quatre ans après le retour effectif de la paix, c'est-à-dire une fois acquise une situation telle qu'embuscades et attentats n'auront pas coûté la vie à deux cents personnes en un an. »

Et c'est le choix entre trois solutions :

« Ou bien la sécession, où certains croient trouver l'indépendance. La France quitterait alors les Algériens qui exprimeraient la volonté de se séparer d'elle.

» Ou bien la francisation complète, telle qu'elle est impliquée dans l'égalité des droits…

» Ou bien, le gouvernement des Algériens par les Algériens, appuyés sur l'aide de la France et en union étroite avec elle pour l'économie, l'enseignement, la défense, les relations extérieures. Dans ce cas, le régime intérieur de l'Algérie devrait être de type fédéral… »

Et c'est la conclusion :

« Au cours des quelques années qui s'écouleront avant l'échéance, il y aura beaucoup à faire pour que l'Algérie pacifiée mesure ce que sont au juste les tenants et les aboutissants de sa propre détermination. Je compte moi-même m'y employer. D'autre part, les modalités de la future consultation devront être en temps voulu élaborées et précisées. Mais la route est tracée. La décision est prise. La partie est digne de la France. »

En métropole, ce discours recueille une approbation presque unanime. Il en va tout autrement en Algérie, où la plupart des mouvements européens marquent leur déception, leur inquiétude et leur hostilité. Quant à l'étranger, il se montre, en général, très intéressé par le triple choix proposé par le président de la République.

En France métropolitaine, c'est le Parti communiste qui, pratiquement seul, critique avec violence les déclarations de de Gaulle. Au lendemain du discours, il publie une déclaration affirmant notamment :

« La déclaration du général de Gaulle, faite sans consulter ni le Parlement, ni même les ministres, avec la seule caution préalable des chefs de l'armée, montre la malfaisance d'un pouvoir personnel qui permet, sans aucun contrôle démocratique, d'engager la nation sur les questions vitales pour son avenir. Cette déclaration, loin de rapprocher, éloigne la solution du problème algérien…

» C’est une politique de guerre longue, de guerre à outrance. Dans ces conditions, la prétendue “liberté de choix” et “l’autodétermination” ne constituent qu’une manœuvre politique dirigée contre ceux qui, en Algérie, luttent pour l’indépendance et destinée à duper l’opinion démocratique en France et dans le monde. »

En conclusion, le Parti communiste réclame une « négociation conforme à la justice et à l’intérêt national ».

En affirmant que les chefs de l’armée sont d’accord avec de Gaulle, les communistes s’avancent beaucoup. Car, en Algérie, que ce soit chez les civils ou chez les militaires, on est persuadé que le chef de l’Etat a déjà choisi sa solution : la troisième.

Pourtant, la presse est assez modérée. On retient cependant une formule d’Alain de Sérigny, qui résume bien l’opinion de la majorité des Européens :

« Une scandaleuse satisfaction a été donnée au FLN puisque des citoyens habitant le territoire de la République se voient offrir, dans un triple choix d’ailleurs, l’éventualité, c’est-à-dire la possibilité, de s’en séparer. »

Dans les milieux musulmans, on constate que les plus engagés envers la France commencent à éprouver des doutes, voire de l’inquiétude.

Les militaires tentent de rassurer ces Musulmans, en leur répétant qu’il n’est pas possible que la France de de Gaulle les abandonne. Mais ils ne connaissent rien des intentions du chef de l’Etat et souhaiteraient que l’état-major d’Alger leur donne quelques éclaircissements. Malheureusement, pas plus que ses subordonnés, Challe ne connaît les pensées de de Gaulle. Et aux anciens combattants qui l’interrogent, il ne peut rien dire, sinon qu’il croit que le président de la République souhaite la francisation.

Devant ces silences – car Delouvrier, lui aussi, ne peut qu’écarter les bras d’un geste impuissant – le Comité d’entente des AC pose la question : « Comment peut-on offrir la sécession à des départements français ? » De son côté, le bureau des élus « Unité de la République » publie un communiqué dans lequel les députés demandent à leurs électeurs de concentrer leur attention « sur l’inconstitutionnalité et, ce qui est plus grave, l’illégitimité du principe même d’une offre de sécession de douze départements français compris dans la République ».

Parmi les signataires de ce texte, figure Marc Lauriol, dont on sait que de Gaulle lui-même a voulu qu’il fût député.

Le FLN, lui, n’est pas non plus satisfait. Se considérant comme représentatif de tous les Musulmans, soutien du GPRA, seul gouvernement réel de l’Algérie, reconnu par de nombreux Etats, il fait savoir qu’il n’a rien à faire des propositions de de Gaulle.

Pourtant, le 28 septembre, à Tunis, Ferhat Abbas, le chef du GPRA, se montrera plus nuancé :

« Le président de la République française, dira-t-il, a solennellement reconnu, au nom de la France, dans sa déclaration du 16 septembre, le droit des Algériens à l’autodétermination. Le droit de disposer librement de son

destin est enfin reconnu au peuple algérien. Cette évolution n'a été possible que parce que depuis cinq années le peuple algérien résiste victorieusement à l'une des plus sanglantes guerres de la reconquête coloniale. »

Et si Ferhat Abbas se dit prêt à négocier, c'est seulement dans le but d'obtenir la « libération nationale ». Mais rien de valable, ajoute-t-il, ne pourra se faire avant le départ de tous les soldats français, un référendum étant impossible, selon le président du GPRA, « sous la pression de l'armée d'occupation ».

Entre-temps, le samedi 19 septembre, on apprend à Paris la création du Rassemblement pour l'Algérie française. Ses fondateurs sont, autour de Georges Bidault, de Lacoste-Lareymondie, Duchet et Caillemer – ces trois derniers membres du Centre national des indépendants – ainsi que plusieurs députés algériens du groupe « Unité de la République ». Mais on y trouve également quatre élus UNR : Arrighi, Biaggi, Battesti et Thomazo.

Ces hommes signent un texte qui prend vivement à partie les déclarations du 16 septembre. Aussi, le bureau politique de l'UNR, qui se réunit le 21 septembre, interdit-il aux membres du groupe de s'inscrire dans une autre formation, et rappelle que ceux qui passeraient outre devraient remettre leur mandat aux électeurs. Le bureau insiste, en outre, sur le respect formel de l'engagement de fidélité au général de Gaulle signé par les parlementaires UNR.

Du 23 au 30 septembre, le chef de l'Etat est dans le Nord : acclamé par les foules, il répète le triple choix proposé aux Algériens. Ce qui n'est pas fait pour calmer les appréhensions des tenants de l'Algérie française.

Au cours d'un carrefour, des jeunes officiers de réserve, venus de toutes les régions de France, la RAF fait voter une motion favorable au maintien de l'Algérie dans la République, les jeunes officiers exprimant « à leurs camarades de l'armée, ainsi qu'aux populations, leur solidarité dans la lutte et leur volonté d'y participer ».

Le 29 septembre, les élus algériens du groupe « Unité de la République » refusent d'assister à une réunion organisée à l'Assemblée nationale par Michel Debré et annoncent qu'ils ne font plus partie de la majorité.

Ainsi, à l'approche de la rentrée parlementaire, les positions se cristallisent-elles en métropole. L'écart ne va plus cesser de se creuser entre la majorité qui soutient de Gaulle – et qui va de la SFIO à l'UNR – et les plus ardents défenseurs de l'Algérie française.

De l'autre côté de la Méditerranée, l'atmosphère s'alourdit. Or, c'est au moment même où l'armée, sous l'impulsion de Challe, remporte des succès qui peuvent laisser croire à une prochaine mise hors d'état de combattre du FLN, que la tension – notamment à Alger – est de plus en plus perceptible.

Le 1er octobre, tous les députés métropolitains qui s'apprêtent à retrouver, le 6, le Palais-Bourbon, reçoivent une lettre signée de douze organisations algériennes.

« Les Français d'Algérie, dit cette lettre, sont atterrés des réactions, ou plutôt du manque de réaction du Parlement à la déclaration du 16 septembre… »

Puis, après avoir rappelé le « mépris de la Constitution » du chef de l'Etat, les signataires de la lettre écrivent :

« Vous vous moquez que soit bafouée la parole donnée par la France, il y a seize mois, que les dix millions d'Algériens soient désormais des Français à part entière ? Vous êtes parlementaires et vous vous pliez à cette ligne de conduite qui équivaut au reniement même de votre mandat : « Nous n'avons qu'à suivre aveuglément et sans le gêner le président de la République. »

Quant à Lagaillarde, il s'écrie :

« L'heure des discours et des communiqués va finir ! »

Certains, parmi les plus exaltés des « ultras » d'Alger envisagent même d'organiser un « complot parlementaire » contre de Gaulle. Mais quelques rares députés, seulement, s'y intéressent puis, à la suite de perquisitions, le 19 octobre, dans les milieux d'extrême droite, ne donnent pas suite au projet.

Le jour de la rentrée, Michel Debré fait une déclaration. L'hémicycle est bien garni, mais on remarque que les bancs des députés d'Algérie restent vides. Le Premier ministre déçoit les partisans de l'Algérie française : il fait siens les propos tenus le 16 septembre par de Gaulle, en tentant, cependant, de rassurer les adversaires de l'autodétermination.

Finalement, par 441 voix contre 23, 28 députés s'abstenant volontairement et 60 ne prenant pas part au vote, l'Assemblée nationale accorde sa confiance au gouvernement, dans la nuit du 16 octobre. Neuf députés ont démissionné de l'UNR : Thomazo, Delbecque, Brice, Arrighi, Souchal, Grasset, Cathala, Biaggi et Battesti.

A Alger, la situation tourne à l'aigre. Entre Delouvrier, qui calque son attitude sur celle du gouvernement, et Challe, pour lequel les efforts de l'armée ne peuvent que mener à l'intégration, les relations se tendent. Delouvrier tente de convaincre des officiers, qu'il invite dans son bureau. Il ne rencontre que scepticisme, ce qui lui vaut cette réplique d'un de ses auditeurs :

« Vous venez de nous faire le laïus d'un intellectuel complètement hors du coup. »

Le 26 octobre, Challe réunit à la salle des opérations de l'état-major interarmées d'Algérie de nombreux généraux et officiers supérieurs ; il entend faire, pour eux, le point de la situation et militaire et politique en Algérie.

Dans son long exposé, le commandant en chef souligne les résultats obtenus, en mettant l'accent sur le fait que ces résultats ne pourront être consolidés que par l'organisation de la population.

Et il termine par ces mots :

« J'insiste sur la foi que nous devons avoir dans notre mission. Il ne doit y avoir aucune ombre. Je le répète encore : nous nous battrons pour que

l'Algérie reste française et je sais qu'avec votre volonté et votre foi, nous triompherons.

» Si certains d'entre vous ou vos subordonnés n'étaient pas d'accord sur ce que je viens de dire et sur le plan militaire et sur le plan politique sur lequel je me suis engagé sans ambiguïté, je vous demanderais de me transmettre dans les huit jours leur demande de mutation, car il ne peut y avoir en Algérie qu'un seul commandant en chef, qui ne peut admettre en aucun cas que ses directives ou ses ordres ne soient pas exécutés. Nous ne gagnerons la partie que si nous restons disciplinés, si nous allons de l'avant sans complexe, avec la certitude de notre force et de notre foi. »

L'exposé de Maurice Challe, du moins dans sa conclusion, n'a pas, semble-t-il, satisfait tout le monde à Paris. Deux jours plus tard, le 28 octobre, le général de Gaulle adresse un message à l'armée d'Algérie :

« Sous ma responsabilité et en connaissance de cause, j'ai fixé ce que doit être notre action en Algérie.

» Dans le présent, il s'agit de pacifier complètement et humainement cette terre d'épreuves, d'y promouvoir le développement économique et social, de donner aux Algériens des diverses communautés toutes raisons morales et matérielles de vouloir être unis à la France.

» Plus tard, après un délai qui, vraisemblablement, sera de l'ordre de plusieurs années, il s'agira d'assurer la liberté et la dignité de la consultation par laquelle les Algériens décideront eux-mêmes de leur destin, dans des conditions qui seront élaborées et précisées en temps utile. Il sera alors essentiel que ce choix soit complètement libre, faute de quoi le problème ne serait pas vraiment résolu, et la France veut qu'il le soit. Le gouvernement, qui a mon entière confiance, dirige cette vaste entreprise.

» Que celle-ci soit capitale, vous tous qui servez l'Etat en Algérie, le savez autant que personne. Elle l'est, pour l'Algérie elle-même. Elle l'est aussi pour la France tout entière, quant à sa mission africaine, à son unité nationale, à sa situation internationale. Or, la réussite exige votre action et votre cohésion, suivant la voie que j'ai tracée.

» Après tant d'efforts et de sacrifices, vous devez donc, dans ce domaine, apporter au service de la France autant de dévouement et de discipline que jamais, sans vous laisser disperser par aucune autre considération. Sachez que je compte sur vous. »

A peine connu, ce message accroît l'angoisse des Algériens. La situation apparaît si tendue à Paul Delouvrier qu'il saute dans un avion pour aller interroger Michel Debré.

Quand il revient, il convoque aussitôt Maurice Challe auquel il affirme :

« Vous pouvez dire que l'armée se bat pour que l'Algérie reste française. C'est Michel Debré qui m'a prié de vous dire cela, et il le confirmera par écrit ! »

Le 30 octobre, Delouvrier affirme dans un discours :

« Je le redis avec force : nous nous battons pour une Algérie

française ! »

Et, le lendemain :

« La France a gagné ici. L'armée française a gagné. La rébellion doit se terminer. »

De son côté, le général Massu proclame :

« Je viens vous affirmer que rien n'est changé, que la pacification continue et continuera ici avec les mêmes moyens. Plus que jamais, l'union de l'armée et de la population reste nécessaire ! »

Soumise à ce régime, la population ne sait bientôt plus de qui elle doit se méfier. Les bruits les plus invraisemblables courent, qui ne sont pas faits pour ramener la sérénité.

Et voici que, le 10 novembre, au cours d'une conférence de presse donnée à l'Elysée, de Gaulle relance son idée d'autodétermination :

« Les Algériens auront à décider eux-mêmes de leur destin. Leur choix sera entièrement libre. Il le sera, parce que la France veut que la question soit tranchée au fond… Il faut que les Algériens, quels qu'ils soient, d'où qu'ils viennent, quel que soit leur programme, prennent part, non seulement au scrutin, mais aux délibérations qui précéderont afin de régler les modalités du scrutin et à la campagne qui précédera le vote… On se demande à quoi pourraient tendre des interprétations qui obscurcissent plus ou moins ce qui est parfaitement clair et net… »

Puis, après un long rappel de ce qu'ont été la rébellion et les combats, de Gaulle ajoute :

« Je dis à tous les Algériens de toutes les communautés, de toutes les tendances, de toutes les idées : vous pouvez et vous devez participer à cette transformation qui va faire de l'Algérie un pays d'hommes libres, dignes, fiers, prospères. Après tout, c'est votre lot commun…

» Vous, les Français d'Algérie, qui avez tant et tant fait là, pendant des générations, si une page a été tournée par le grand vent de l'Histoire, il vous appartient d'en écrire une autre. Trêve de vaines nostalgies, de vaines amertumes, de vaines angoisses, prenez l'avenir comme il se présente, et prenez-le corps à corps… »

Voici qu'après cette déclaration, après ce rappel des thèses du 16 septembre, le FLN se manifeste : d'accord, il veut bien engager des pourparlers. Et il désigne ses délégués : Ben Bella et ses quatre compagnons capturés en 1956 et actuellement en résidence à l'île d'Aix.

On peut s'étonner de ce choix. Mais – on l'apprendra plus tard – les prisonniers entendent, en étant désignés comme « interlocuteurs valables », se faire reconnaître publiquement comme les véritables chefs suprêmes de la révolution. Si le gouvernement français accepte leur désignation, c'est lui qui, en quelque sorte, les replace au rang qu'ils estiment être le leur.

Ben Bella sait, d'ailleurs, que Paris le considère toujours comme le plus « représentatif » de la rébellion. Les visites fréquentes qu'il reçoit d'émissaires du ministère de la Justice ne lui laissent aucun doute à ce sujet.

Et la correspondance qu'il entretient – sans opposition du gouvernement français – avec le GPRA, lui permet de bien connaître l'atmosphère qui règne à Tunis. En fait, les prisonniers d'Aix sont considérés comme un « moyen terme » pour une négociation entre les « durs » du maquis et les modérés de Ferhat Abbas.

Mais, dès qu'il a connaissance de la réponse du FLN, de Gaulle est pris de colère. Il n'est pas question de traiter avec des hommes qui, depuis deux ans, sont éloignés du combat. Il profite d'un voyage en Alsace pour l'affirmer :

« Nous avons dit, proclame-t-il à Colmar, à ceux qui combattent, ce qu'il fallait faire s'ils voulaient la paix comme nous la voulons. Il ne tient qu'à eux de prendre le chemin que nous les avons invités à prendre. Je parle, bien entendu, de ceux qui combattent ; je ne parle pas de ceux qui sont hors du combat. »

Ce soir-là, Krim Belkacem, s'adressant à des fellagha de la willaya de Grande-Kabylie, déclare :

« Votre lutte a obligé l'ennemi à parler d'autodétermination, revenant ainsi sur le mythe répété de l'Algérie française. Son recul est le fruit de vos efforts ! »

Au même moment, à Bordeaux, s'ouvrent les assises nationales de l'UNR. Soustelle et ses amis vont tenter un ultime effort pour amener l'Union pour la Nouvelle République à se prononcer en faveur de la francisation de l'Algérie. Mais, mis en garde par de Gaulle lui-même contre les intentions de l'ancien gouverneur général, les « barons » du régime, Debré, Frey, Chaban-Delmas, mènent une contre-offensive qui va conduire à la défaite de Soustelle. Double défaite même, puisqu'il n'est pas élu au Comité central. Toujours est-il que le nouveau secrétaire général, Jacques Richard, sénateur de la Seine, est le « poulain » du Général.

Que de Gaulle lui-même mène à son gré la politique algérienne, il suffit, pour s'en convaincre, d'écouter le discours que prononce Chaban-Delmas devant le congrès :

« Le secteur présidentiel (on ne dit pas encore « domaine réservé ») comprend l'Algérie, sans oublier le Sahara, la Communauté franco-africaine, les Affaires étrangères, la Défense. Le secteur ouvert se rapporte au reste, un reste d'ailleurs considérable.

» Dans le premier secteur, le gouvernement exécute, dans le second, il conçoit… »

La conférence de presse du 10 novembre, la proposition du GPRA de désigner Ben Bella et ses codétenus comme interlocuteurs de Paris, le Congrès de Bordeaux et l'éviction de Soustelle font que le chaudron algérien est proche de l'ébullition.

Et voici que, le 18 décembre, Georges Bidault vient, dans une conférence de presse donnée à Alger, attiser le feu :

« Un référendum portant sur l'appartenance à la patrie d'une fraction du territoire national est une violation de la Constitution. Tel est le droit, même s'il est méconnu. M. Ferhat Abbas, dans une interview démentie, mais authentique a justement déclaré que l'association, c'était l'indépendance dans les deux mois. D'ailleurs, personne n'en peut plus douter depuis que le Mali, précédant je le crains les autres Etats de la Communauté, vient subitement de se voir ouvrir la porte de sortie… Or, Saint-Louis, Rufisque et Gorée sont français depuis 1790 ! »

Et Georges Bidault, de sa voix nasillarde, poursuit :

« L'extrême gravité d'une situation qui, en quelques semaines, a frappé l'Afrique blanche et l'Afrique noire, exige que les citoyens français s'unissent avec résolution pour sauvegarder ce qui doit l'être en toutes circonstances du patrimoine légué par les aïeux…

» Nous sommes ici pour affirmer notre volonté de maintenir l'Algérie française. La conviction de la masse des populations de cette province est faite là-dessus. C'est pourquoi le principal de notre effort devra s'accomplir en métropole. Mais j'ai voulu apporter mon salut à mes compatriotes dans leur détresse et rapporter dans la métropole le témoignage de leur volonté. »

Le lendemain, 19 décembre, Georges Bidault, parlant au nom du Rassemblement pour l'Algérie française, prend la parole dans un meeting à Alger. Il parlera vingt-quatre heures plus tard à Oran.

« Pourquoi je suis venu en Algérie ? demande-t-il. Je suis venu dire non à l'interminable et sacrilège processus des abandons. Le destin de la France et celui du monde libre se rejoignent ici. Ce bastion doit être défendu jusqu'au bout ! »

Après avoir rappelé le caractère fondamental de la République « une et indivisible », proclamé par la Constitution, Bidault s'écrie :

« Cela est aujourd'hui en cause. Notre devoir est de sauver à tout prix ce qui peut être encore sauvé. Dire non n'est pas, pour de beaux esprits, aller dans le sens de l'Histoire ! Pour moi, dire non quand il le faut, c'est faire soi-même l'Histoire ! »

Ces mots sont accueillis par une ovation mais, aussitôt, fusent des cris hostiles au chef de l'Etat. Si l'on crie « Bidault au pouvoir » et « Algérie française », on scande également « de Gaulle au poteau ».

A aucun moment, la manifestation ne dégénère. Car un service d'ordre très strict, exclusivement composé de civils, encadre les manifestants. Il est composé de membres du FNF, le Front national français, que viennent de créer Ortiz et Jean-Jacques Susini.

On connaît déjà Susini qui, à la tête des étudiants, s'est manifesté à plusieurs reprises. Mais c'est la première fois qu'Ortiz apparaît réellement dans son rôle de meneur.

Joseph Ortiz, Pied-noir d'ascendance espagnole, est le propriétaire du Café du Forum, situé en face du GG. Cet homme brun, trapu, au visage carré, qui jouera un rôle de premier plan dans l'affaire des barricades, quelques semaines plus tard, apparaît jovial, bon enfant. Rares sont ceux qui connaissent ses inculpations pour association de malfaiteurs, homicide volontaire, tentative de meurtre ou atteinte à la sûreté de l'Etat.

On dit, en tout cas, d'Ortiz qu'il a été poujadiste – ce qui est vrai – qu'il est très protégé, et par la police, et par certains milieux politiques de la

capitale. Le 13 mai, il est devenu membre du Comité de salut public, aux côtés de Massu. Depuis, il n'a pas caché ses sentiments « Algérie française ». Mais on ne le prenait pas au sérieux.

Et voici que, tout à coup, il réapparaît, à la tête de ses troupes du FNF dont il a fait passer les effectifs, en quelques semaines, de 800 à 10 000 hommes.

Tandis que sa femme, aussi exaltée que lui, tient le Café du Forum, Ortiz organise réunion sur réunion, dans les cinémas, dans les salles de réunion des syndicats, sur les places de quartier. Un seul thème, toujours répété : l'antigaullisme.

Massu dit qu'il est, lui, général, « le couvercle de la marmite qui contient le bouillonnement algérois ». Ortiz peut se vanter d'être celui qui alimente le foyer.

Il est d'autant plus écouté que, depuis que Challe a systématiquement détruit les katibas, le FLN se consacre au terrorisme et qu'il n'est pas de jour qu'une bombe éclate dans un café, dans une poste, ou à l'arrêt d'un autobus.

L'activité d'Ortiz et de ses amis est telle que le gouvernement commence à s'inquiéter et fait procéder à des perquisitions. A un député musulman d'Alger-banlieue, Mustapha Chelha, qui lui avait demandé, par voie de question écrite « quelles mesures il comptait prendre contre les mouvements activistes d'Alger, en application du décret sur le maintien de l'ordre en Algérie », Michel Debré répond, dans le *Journal officiel* du 29 décembre :

« S'il est exact que le décret de 1956 a été utilisé principalement à l'encontre des auteurs ou complices d'actes terroristes, c'est là une situation de fait qui ne traduit nullement l'intention du gouvernement de distinguer pour son application entre plusieurs catégories de citoyens. Les mouvements activistes d'Alger, mentionnés par l'honorable parlementaire, au même titre que tous les autres et quels que soient leurs statuts ou leur dénomination, ne sauraient échapper aux conséquences éventuelles des mesures prévues par le décret du 17 mars, dès lors que leur action apparaîtrait de façon caractérisée comme étant de nature à menacer l'ordre public. »

Ainsi, en cette fin d'année 1959, la situation est-elle plus tendue, plus explosive qu'elle ne l'a jamais été en Algérie. La population européenne, qui se sent de plus en plus abandonnée, est, dans sa majorité, prête à tout pour empêcher l'emprise du FLN sur l'ensemble du territoire. Les assassinats, qui se succèdent dans la Mitidja, ne sont pas faits pour la rassurer.

De leur côté, les Musulmans restent sur la réserve. S'ils continuent à faire confiance à de Gaulle, ils ne veulent pas prendre ouvertement position, car ils sont de plus en plus persuadés que le FLN l'emportera, tôt ou tard, sur le plan politique.

Et tandis que les Algérois célèbrent mélancoliquement la Saint-Sylvestre, on reste frappé par le contraste existant entre l'amélioration de la situation militaire, qui oblige les rebelles à recourir au terrorisme pour montrer qu'ils sont toujours là, et l'aggravation de l'incertitude politique…

Les barricades

Alger, 24 janvier 1960. Il est un peu plus de 18 heures. Dans une petite chambre d'hôtel, juste au-dessus du plateau des Glières, deux secouristes, un gendarme, un civil, le patron de l'hôtel, sont penchés sur le lit d'un blessé, gravement atteint à la poitrine. Le sang coule dans les plis de sa veste noire. C'est un lieutenant de gendarmes mobiles. Il rend le dernier soupir. Ceux qui l'entourent l'écoutent. Il n'y a plus rien d'autre à faire. Dehors, malgré la fenêtre fermée, on entend les rafales des armes automatiques, les coups de fusil, les détonations des grenades, les cris des blessés, les jurons des hommes qui se battent, mêlés aux ordres que personne n'exécute plus.

Quelques dizaines de mètres plus bas, dans la rue Charles Péguy, un homme en uniforme de la Territoriale meurt…

Tragique journée. Pour la première fois une manifestation pour l'Algérie française a été durement contrée et se termine dans le sang.

En même temps que cet officier de gendarmerie, 14 de ses camarades tombent, face au drapeau tricolore des ultras. Six manifestants sont tués et les ambulances conduisent 145 personnes à l'hôpital dans un état grave.

« On nous a envoyés au massacre », disent les compagnons de ce lieutenant. Au départ, ils avaient reçu l'ordre de charger avec le plat de la crosse, comme ils l'avaient fait maintes fois, ici en Algérie, ou en métropole contre les ouvriers en grève, les étudiants chahuteurs et les agriculteurs en colère. « Dispersez-moi ça », leur avaient ordonné leurs supérieurs en désignant la foule. Cette charge descendant du Forum sur la foule du boulevard Pasteur et du Plateau des Glières va provoquer l'ouverture du feu par un tireur placé sur un toit. Les gendarmes riposteront. Les premières minutes seront les plus meurtrières car, aussi bien d'un côté que de l'autre, on ne s'attendait pas à une telle issue de la manifestation.

Les civils refluent au milieu des tirs dans la rue Charles Péguy où des manifestants ont dressé au cours de l'après-midi un début de barricades. Surpris par la tournure des événements, ils essayent maintenant de trouver refuge derrière cet abri précaire.

Et les parachutistes qui n'arrivaient pas… La 10e DP du général Gracieux et les bérets verts, le premier régiment étranger de parachutistes du colonel Dufour devaient, en principe, prêter main forte aux gendarmes et envelopper par l'arrière et par le côté les manifestants. « Je suis arrivé cinq

minutes trop tard », dira le colonel Dufour lors du procès des barricades. Les paras, qui jusque-là n'avaient pas montré trop de zèle à contenir les rassemblements, avaient, dans l'après-midi, franchement laissé leurs cordons céder sous la pression des Pieds-noirs… qui les acclamaient et les embrassaient.

Alors, les gendarmes se sont retrouvés face aux insurgés, pris littéralement dans un piège. Quand, au milieu de la fusillade, ils cherchent à se réfugier sous une porte cochère, les gens qui s'y trouvent les chassent. Ils rampent dans les caniveaux pour remonter vers les marches du monument aux morts, vers le Forum… la retraite. Un officier donne l'ordre à son trompette de sonner la *halte au feu.* Emu, l'homme ne se souvient plus des notes. Dans le tintamarre, l'officier lui crie de jouer n'importe quoi. Enfin, le trompette retrouve l'air et le joue. Entre-temps, des hommes sont tombés.

Quand les armes se taisent, que les gendarmes mobiles regagnent leurs camions, la nuit est tombée sur Alger. Les blessés et les tués ont été emportés par les ambulances vers les hôpitaux. Ortiz et Lagaillarde qui, seuls, ont des unités organisées, tentent de mettre de l'ordre au milieu des nombreux manifestants qui se trouvent dans le périmètre des barricades… presque par hasard, et souvent sans armes.

Premier flash spécial sur Europe N°1. En plein « Salut les Copains », Julien Besançon parle d'Alger. Sa voix est grave, hésitante, émue. Il dit : « Des Français viennent de tirer sur d'autres Français, il y a des morts et des blessés. » Pour les Français de la métropole, la nouvelle est un choc ; on savait que la journée était chaude, en ce dimanche, à Alger… mais on ne pouvait imaginer à quel point.

Dans le bled, où le FLN a perdu toute initiative grâce aux progrès de la pacification et ne peut plus se manifester que par des attentats ou de petits coups de main – vingt-deux morts dans la Mitidja en moins d'une semaine – pour les officiers SAS et les soldats du contingent, en ce dimanche, c'est la routine de la « pacification ».

Depuis le 16 septembre 1959, date du discours du général de Gaulle sur l'autodétermination, les officiers ne savent plus très bien ce qu'ils doivent prêcher dans les villages qu'ils contrôlent.

Depuis le 16 septembre, tous les Européens, les colonels, les Musulmans fidèles à la France se posent la même question. Ils ont peur de demain. Ils ne comprennent plus où Paris veut les mener. Ou plutôt, ils l'ont deviné. Ils suivront d'autant plus volontiers les plus durs que ceux-ci représentent leur dernière chance.

Les ultras sauront profiter de ce désarroi. Le 24 janvier se voulait un 13 mai de la fraternité contre la politique d'autodétermination, mais cette fois on a tiré. Politiquement, c'est un échec. Toutefois les Arabes n'ont pas profité de cet affrontement entre Européens pour descendre de la Casbah. Ce qui montre qu'à cette époque, le FLN avait perdu son emprise sur la population. Il

ne pouvait espérer la victoire que si le gouvernement français acceptait qu'il en soit ainsi. De Gaulle devra agir vite.

Pourquoi en est-on arrivé là ? Pourquoi a-t-on tiré ? Qui a donné l'ordre aux gendarmes de charger ?

AUTODÉTERMINATION

Dix-sept lettres. Un long mot qui n'apparaît même pas dans le Larousse de 1952 ! A Bab el-Oued, dans le quartier de Belcourt, à El Biar, quand les « petits blancs » l'entendent prononcer par le général de Gaulle, ils se grattent la tête. On ne comprend pas exactement le terme, il fait peur. On soupçonne le pouvoir d'avoir oublié son enthousiasme pour l'Algérie française. On réalise qu'il s'agira d'un choix que devront faire les Algériens, tous les Algériens. Ils devront dire s'ils veulent rester Français à part entière ou s'ils préfèrent une vague association avec la France. Pour l'instant, on n'envisage que cela.

C'est déjà trop. Le 13 mai 1958 avait marqué le retour des Musulmans aux côtés de la France, le FLN avait perdu une bataille dans la guerre psychologique. L'autodétermination pouvait tout remettre en cause. A moins, à moins qu'on ne se lance à fond dans la « francisation », l'intégration à outrance. Mais Paris ne donne pas de directive formelle… Au contraire, on semble même faire la sourde oreille à toute proposition de campagne pour l'Algérie française.

Ainsi, plusieurs députés pieds-noirs reçus à l'Elysée diront dans les cafés algérois leur surprise en entendant le général leur répondre : « Croyez-vous que je fasse des Français de neuf millions de mendiants ? » — « Mais l'armée, mon général, lui répondra l'un de ses invités… » — « L'armée, elle n'a fait que des conneries, rétorquera de Gaulle. Elle a été contre Dreyfus, pour Pétain, et la voici pour l'intégration. »

Inutile de préciser quelle résonance peuvent avoir de tels propos – vrais ou faux – dans Alger, cette ville constamment à vif, baignant dans une atmosphère où l'odeur de complot, le folklore local et l'horreur des attentats se mêlent avec la bénédiction des Comités de salut public, comités vides de leur sens aujourd'hui. Derniers vestiges d'un sursaut, d'un espoir sans lendemain, d'un rêve : le 13 mai.

Du général Massu au plus petit des lieutenants, tous les officiers, la mort dans l'âme, ont démissionné un par un des Comités de salut public. On leur en a donné l'ordre. Certains n'oublieront pas le serment qu'ils ont prêté pour que l'Algérie reste française et, s'ils se retirent de ces assemblées, en y laissant tout de même une partie d'eux-mêmes, victimes de leurs idéaux, certains garderont des contacts avec les « ultras », éprouvant la même sensation qu'un homme repenti en revoyant sa maîtresse.

Les activistes joueront cette carte, sûrs que ce qu'ils appellent l'armée est toujours de leur côté et qu'en cas de coup dur, elle se rangera avec eux.

C'est dans cette perspective qu'une poignée de « locomotives » entraîneront dans leur sillage les Européens sans grade, ceux qui sont nés et

ont vécu sur cette terre dans laquelle leurs parents sont enterrés et qui ne connaissent qu'elle, ensuite la presque totalité des autres qui conservent au cœur la grande espérance de mai 58 mais en voient la réalisation de jour en jour plus aléatoire.

Que la France entretienne 400 000 hommes pour les protéger, ils trouvent cela normal. Après tout, c'est une dette qu'elle rembourse ; n'ont-ils pas été engagés sur tous les grands théâtres d'opérations, lors de la libération de la Mère Patrie ?

Hier encore opposés à l'intégration des Arabes, « troncs de vignes », « bicots », « ratons », ils sont pour, aujourd'hui. Ils s'accrochent à ce palliatif parce qu'ils sentent que c'est leur dernière chance de demeurer sur la terre de leurs ancêtres.

A Bab el-Oued, à El Biar, à Belcourt, certains Arabes ont beau leur expliquer qu'ils auraient leur place dans une Algérie nouvelle, indépendante, ils ne peuvent se faire à l'idée de voir un jour ces hommes maîtres chez eux. Ils veulent bien admettre de partager l'exercice du pouvoir avec les Arabes mais non de dépendre entièrement d'eux.

Des hommes vont drainer cette foule d'anxieux vers le coup de force. Avec des mots simples, des doctrines parfois simplistes où chacun trouvera et entendra ce qu'il recherche.

Nous retrouvons tout d'abord Joseph Ortiz. Il a fait tous les métiers où son bagoût lui a servi à gagner de l'argent : courtier d'assurances, vendeur de voitures d'occasion. Il règne aujourd'hui au point stratégique de la ville : le Forum, où il tient, on le sait, une brasserie fréquentée par toute une faune de colporteurs de nouvelles, vraies ou fausses. « L'intox » va bon train autour du comptoir. Les clients travaillent à la délégation générale. Deux Musulmans essuient les verres et servent les anisettes. On parle beaucoup chez « l'oncle Jo » ; lui, assis à une table dans un coin, écoute, prend la température, observe. Joseph Ortiz est malin, rusé. Il sait depuis le 13 mai que la politique gaulliste va provoquer la colère des Européens. Il prépare sa contre-attaque.

Son idée est simple : au FLN, il oppose le FNF (Front national français), il calque son organisation sur celle des rebelles. Les militants contrôlent les communes, les quartiers, les arrondissements. Deux adjoints directs, le docteur Perez et un professeur de philosophie, M. Saune, dirigent l'articulation du mouvement et son propre service d'ordre. La majorité des adhérents appartient à la classe européenne la moins favorisée, la plupart servent dans les unités territoriales, des civils supplétifs de l'armée qui assurent leur propre défense. Le FNF compte 13 500 membres à la veille des barricades.

Jean-Jacques Susini, président de l'Association des étudiants et lui-même étudiant en médecine, apporte au mouvement d'Ortiz la jeunesse et les intellectuels mais, comme il est bien introduit dans les milieux militaires, Susini s'occupera aussi du stockage des armes et de l'endoctrinement des masses. Son programme politique : se servir de l'Algérie comme tremplin

pour transformer la République, disent certains, en un état totalitaire, son emblème est une croix celtique. Pour l'heure, il met en avant le slogan « Algérie française ».

Aux côtés d'Ortiz se trouvent aussi des penseurs dont les principaux sont le docteur Lefèbvre, Auguste Arnould et Robert Martel.

Bernard Lefèbvre est né en avril 1921 à Oran. Docteur homéopathe, il est marié, père de six enfants. Extrémiste de droite depuis sa jeunesse où il militait chez les Camelots du Roi, il a toujours été opposé au gaullisme. Cela ne l'a pas empêché, pendant la guerre, de se battre au Maroc et en Alsace contre les troupes nazies. De taille moyenne, le regard vif derrière des lunettes à monture d'or, la chevelure grisonnante, il exerce de moins en moins et parle de plus en plus politique. C'est le seul activiste qui ait préparé « sa » solution de rechange. Seul, il a construit une doctrine, préparé une constitution prônant l'ordre corporatif avec, pour base, les pensées notamment de Maurras et Salazar. Il veut décentraliser la France en vingt-huit provinces dont trois algériennes.

Avec Robert Martel, nous abordons un autre style. Certains le prendront pour un illuminé. Il voit le monde grignoté peu à peu par le communisme. Il part en croisade pour défendre les dernières valeurs chrétiennes détenues par l'Occident. A Marx, il oppose la parole de Dieu. On le surnomme « Jeanne d'Arc » ou « le Chouan », parce que ses partisans du MP 13 portent comme insigne de ralliement au revers de leur veston un cœur rouge surmonté d'une croix. Séduit par la doctrine corporatiste de Lefèbvre, il y ajoute une note cléricale. Viticulteur à Chébli, il reçoit dans ses vignes des royalistes, des poujadistes, d'anciens pétainistes. Il travaille en collaboration étroite avec le général Chassin et, grâce à cet allié, son mouvement passe la Méditerranée ; il a un certain rayonnement en métropole.

Auguste Arnould, quarante et un ans, pilote de ligne, marié à une pharmacienne, père de deux fillettes, lutte uniquement pour l'Algérie française, sans arrière-pensée. Président des anciens combattants d'Algérie, c'est un pur… Mais il sera aussi le « prisonnier des barricades ». Séduit par Ortiz, Martel, Lefèbvre parce qu'ils sont les seuls à faire quelque chose, il n'hésitera pas à leur apporter le support de ses 400 000 adhérents. Les barricades seront pour lui un piège dans lequel l'armée et les Musulmans ne tomberont pas, eux que la croix celtique a fait réfléchir.

Et puis, il y a Pierre Lagaillarde, député d'Alger. Il a besoin de redorer son blason. Peu après son élection, il avait juré de démissionner si rien n'était fait pour l'Algérie française. C'était en juillet 1959. Depuis, le principe de l'autodétermination avait, bien au contraire, marqué un tournant. Pierre Lagaillarde, resté loin des siens, installé dans son fauteuil du Palais-Bourbon, n'avait eu aucune réaction. Six mois plus tôt, alors qu'il était de passage à Alger, à l'occasion d'une cérémonie au monument aux morts, Mme Ortiz l'avait giflé publiquement, le traitant de parjure et de lâche. Les ultras voyaient en lui un traître à la cause. D'autres cherchaient à le neutraliser par le

chantage ; ancien lieutenant de paras, Lagaillarde aurait, en effet, été associé à quelques scènes de torture pendant la bataille d'Alger.

Pendant un temps donc, celui qui a pris le GG en mai 1958 se cache. Il est tellement discret qu'en métropole comme en Algérie, les inspecteurs des Renseignements généraux ont totalement perdu sa trace. Mais, au moment où tous le croient politiquement mort, Lagaillarde réapparaît à Strasbourg, à l'Assemblée européenne, à Alger, dans la salle de conférence de l'Hôtel Saint-Georges, au PC de ses partisans, le bar « l'Otomatic » ; là, son tonus retrouvé, ses formules à l'emporte-pièce, son ton révolutionnaire le feront comparer par certains à Fidel Castro. Le port de la barbe n'est peut-être pas étranger à cette comparaison. « Je ne retournerai au Palais-Bourbon que lorsqu'il sera transformé en popote pour les harkis ! ». C'est en ces termes, qu'il rallie à lui tous ceux qui l'avaient oublié ou méprisé ces derniers mois. Il s'entoure d'un conseil comprenant uniquement des hommes d'action. Leur doctrine, composée au jour le jour, contient pour l'heure cette formule : « Créer le fait révolutionnaire. » Cela explique pourquoi, plus tard, Lagaillarde et les siens préféreront s'enfermer dans les facultés, les transformer en « Alcazar », plutôt que de défiler dans les rues aux côtés du FNF.

Face à ce foyer d'agitation entretenu en permanence par les hommes dont nous venons de parler, qui représente l'autorité, l'Etat ? L'armée et aussi l'administration civile de la délégation générale. Au sommet, deux noms : le général Challe et Paul Delouvrier. Entre eux et la rue, une foule de subalternes, des civils, des officiers supérieurs dont la majorité ne cherchent pas vraiment à gêner les mouvements activistes. Ils pensent Algérie française, même s'ils ne le disent pas tout haut. Et puis, à part, l'idole des Européens : le général Massu, le vainqueur de la bataille d'Alger, celui qui a brisé la vague d'attentats FLN. Massu qui aime les Algériens, tous les Algériens. A qui vont ses sympathies ? Jusque-là, officiellement, il ne l'a confié à personne. Il obéit au pouvoir tout en ronchonnant un peu. On le compare à Murat. C'est lui la véritable autorité d'Alger, c'est à lui que Challe et Delouvrier font appel quand il faut, parfois, quelque peu calmer les passions. Sa présence à Alger rassure les Européens. Lorsque Joseph Ortiz commence à battre trop bruyamment le rappel de ses troupes alors que le FLN, à la veille de Noël, frappe rue d'Isly, Massu reçoit Ortiz et lui dit : « Faites-nous confiance, tout ce que nous vous demandons, c'est de ne pas faire l'imbécile. » A quoi Ortiz répond : « Nous faisons une confiance totale au général Massu, mais Paris nous enlève tous les officiers en qui nous avons confiance. Alors, que deviendrons-nous le jour où le général Massu ne sera plus là ? »

La réponse, nous la connaîtrons bientôt. L'affaire Kempski va provoquer ce départ. Elle sera le détonateur des barricades.

18 janvier 1960. Le journal allemand *Süddeutsche Zeitung* sort, à Munich, avec ce titre sur cinq colonnes : « Massu, porte-parole du

mécontentement croissant de l'armée d'Algérie à l'égard de la politique du général de Gaulle. »

C'est une bombe. Toutes les agences reprennent l'article qui repose sur quelque chose d'irréfutable : une interview du patron des paras réalisée par l'un des plus grands reporters allemands, Hans Ulrich Kempski. Il est venu à Alger dans le seul but de réaliser une interview exclusive de Massu. D'abord, le général refuse de le recevoir. « Je n'ai que des emmerdements avec les journalistes », répond-il à Challe qui insiste, prétextant les bons rapports franco-allemands.

Finalement, le 15 janvier, Massu accepte. Il observe les deux hommes qui pénètrent dans son bureau, il ne connaît pas l'officier qui accompagne le reporter allemand. Kempski lui est plutôt sympathique. Ancien para lui-même, Kempski parle d'abord métier avec le général. Il sait mettre Massu en confiance ; l'entretien dure une heure pendant laquelle Massu parle à bâtons rompus de la pacification, des Algériens, des Européens, de l'intégration, de la poursuite de la guerre. Il donne aussi son avis personnel sur tel ou tel propos du chef de l'Etat. Quand il en vient au malaise de l'armée, il déclare : « Nous ne comprenons plus la politique du général de Gaulle… Notre plus grande déception est qu'il soit devenu un homme de gauche… De Gaulle ne comprend rien aux Musulmans… L'armée a ses conceptions, elle a aussi sa force, elle ne l'a pas montrée jusqu'à présent. L'occasion ne s'en est pas présentée, mais dans une certaine situation, l'armée établirait son pouvoir… »

Puis, Massu exprime ses opinions politiques en précisant toutefois : « Surtout, n'allez pas me faire passer pour un fasciste. » Kempski ne le fera pas, mais il publiera ce qui précède. Inutile de décrire l'étonnement des autorités. D'abord celui de Michel Debré, Premier ministre, et celui de Pierre Guillaumat, ministre des Armées, quand ils découvriront sur leur bureau les dépêches relatant l'interview !

Michel Debré ne veut pas prévenir le général de Gaulle. Il croit, dans un premier temps, que le journaliste allemand a divulgué des informations inexactes ou qu'il a transformé les propos de Massu, ou encore qu'il y a eu des erreurs de traduction. Mais les dépêches de toutes les agences disent la même chose. Au fur et à mesure qu'elles tombent sur le bureau du Premier ministre, les « suites » de l'interview sont de plus en plus accablantes pour Massu : « Le 13 mai 1958, le général de Gaulle était le seul homme à notre disposition. L'armée a peut-être fait là une faute. La première question à se poser maintenant est de savoir quand viendra un successeur ».

C'en est trop. S'il ne veut pas alerter le président de la République, Michel Debré comprend qu'il faut réagir tout de suite. Par la ligne directe qui le relie à Alger, il appelle Paul Delouvrier : « Il me faut un démenti immédiat. »

Dans toutes les salles de rédaction du monde entier, dans tous les milieux politico-militaires de Paris et d'Alger, on se pose cette question : Massu est-il tombé dans un piège ? L'armée s'est-elle servie de lui pour dire à

de Gaulle que sa politique ne lui plaisait pas ?

Le Premier ministre veut trancher directement l'affaire. Il téléphone à Challe : « Massu devra se présenter demain à Paris, je vous enverrai un ordre formel demain. » Massu prend l'avion pour Paris, il entre dans le bureau de Guillaumat et déclare : « Je me suis fait pigeonner ! »

Le 20 janvier, Delouvrier part lui aussi pour la capitale ; il se rend à la conférence de l'Elysée où doivent se rencontrer tous les responsables français de l'affaire algérienne, sous la présidence du général de Gaulle. Le président de la République refusera la présence de Massu à cette réunion.

A Alger, les esprits s'échauffent. On craint que Massu ne revienne pas. Les activistes se réunissent, ils apprennent aussi que Georges Bidault est interdit en Algérie. A la fin de leur débat, ils déclarent : « L'épreuve de force est désormais engagée entre Paris et nous. »

Le lendemain, les agriculteurs algérois, victimes principales des attentats FLN, font un communiqué commun : « La population risque d'avoir une réaction difficilement contrôlable si des sanctions ou des brimades ne cessent d'être prises à l'encontre des responsables civils ou militaires qui manifestent leur attachement à l'Algérie française. » Les voitures dans Alger roulent au rythme des ti-ti-ti ta-ta ponctués par les avertisseurs. La tension monte, des officiers disent presque à haute voix la même chose que les ultras. Susini, le leader des étudiants, déclare : « S'il le faut, nous irons chercher Massu à Paris. »

Lagaillarde pense que le moment est venu de prendre le GG. Il rêve d'un nouveau « coup du 13 mai ». Massu a été remplacé, « provisoirement », par le général Faure.

23 janvier 1960. Des jeunes gens parcourent la ville, ils font fermer les magasins ; la grève générale commence.

Le recteur s'affole. Il téléphone à la délégation générale : Lagaillarde et ses hommes en armes occupent l'université. Dans la rue, une manifestation de jeunes prend de l'ampleur et bloque l'avenue Michelet.

Paul Delouvrier fait part de ses inquiétudes à Michel Debré ; il veut rentrer. Il rentrera quand il apprendra que presque tous les territoriaux ont été mobilisés en armes pour descendre le lendemain dans la rue. Qui les a mobilisés ? Le système du porte à porte a fonctionné. Sur les ordres d'Ortiz probablement. Il ne faut pas oublier que nombre des UT militent au FNF. Le colonel Sapin-Lignières, qui commande les unités territoriales, n'est même pas au courant, il ne les rejoindra que plus tard, derrière les barricades.

Dans la journée du 23, une courte mais sérieuse bagarre oppose des jeunes étudiants aux CRS. Les manifestants se dispersent, en partant ils disent : « Aujourd'hui, ce n'était qu'une répétition, nous reviendrons demain. » La soirée s'achève. Il pleut. La rue est calme. Mais, aux PC d'Ortiz et de Lagaillarde, on prépare effectivement la journée du lendemain.

Le 24 au matin, des cordons et des cars de CRS protègent la délégation générale. Le pavé d'Alger est mouillé mais le soleil, dans le ciel, perce les derniers nuages. Très tôt, de la fenêtre de leur appartement, 5, rue Charles Péguy, Mme Ortiz regarde son mari partir vers son PC situé dans l'immeuble de la Compagnie algérienne. Ortiz lui fait un signe de la main, il porte un costume marron, une cravate claire. Au revers du veston, il a accroché, bien en évidence, le sigle noir sur fond bleu du FNF. Très détendu, il rencontre dans la rue des badauds… En voyant les unités de CRS casqués, mousqueton à l'épaule, les Algérois se disent, en se croisant, avec un sourire entendu au coin des lèvres : « C'est le jour. »

Dès 9 heures du matin, les mots d'ordre d'Ortiz, Arnould, Martel, Lefèbvre, Susini ont été entendus. Il y a déjà des groupes rue Charles Péguy, devant le « Coq-Hardi », l'« Otomatic », et près du tunnel des facultés. Un avion de tourisme tourne dans le ciel, il lance des tracts où est écrit le mot d'ordre : « Tous au plateau des Glières à 11 heures. » Quelques hélicoptères de l'armée l'obligent à déguerpir. De Bab el-Oued, de Belcourt, d'El Biar, les premiers territoriaux sortent de chez eux. Un dernier baiser à la femme et aux enfants, et les voilà partis, d'un pas résolu, vers leur destin… En treillis, l'arme à la main, ils se sentent des jambes de jeunes gens comme lorsqu'ils débarquèrent en Provence ou en Italie, il y a déjà près de vingt ans.

Dans les rues d'Alger, pas l'ombre d'un képi de gendarme, sauf au Forum, devant la délégation générale : afin d'éviter un choc trop rude, afin aussi de calmer les esprits, on envoie, pour arrêter le début des manifestations, les « chou-chou » des Algérois, les bérets rouges du général Gracieux.

A 10 heures, la foule se regroupe et s'ébranle en scandant « Algérie française ». En tête, viennent les UT, que les paras ne tentent pas de retenir. Certains d'entre eux crient même des slogans identiques en faisant semblant de s'interposer.

A 11 heures, il y a 20 000 personnes sur le plateau des Glières. C'est beaucoup.

Dans l'université, Lagaillarde commande militairement ses 300 fidèles. « Pierrot », comme l'appellent ses proches, a organisé des tours de garde. Tous ses hommes sont armés, certains même obtiennent de Lagaillarde des galons supplémentaires.

Joseph Ortiz a transformé la Compagnie algérienne en PC d'état-major. Sur les toits, dans les étages, des militants armés le protègent. Dans son bureau, il prépare, contrôle, ordonne. De son balcon, il adresse des messages à la foule à l'aide d'un porte-voix : « N'allez pas au Forum. » Il craint les provocateurs mais ne sait que faire de cette foule massée devant son immeuble. Il se pose la question. La foule aussi ; certains commencent à partir, c'est l'heure sacrée de l'anisette et du repas. Susini parodie une phrase célèbre : « Alger vaut bien un déjeuner ! » Murmures. Les 20 000 Algérois en colère patientent difficilement. Des jeunes, les plus excités, commencent,

armés de pics, à dépaver la rue d'Isly, la rue Charles Péguy et la rue Michelet et montent des barricades devant les CRS et les gendarmes toujours massés sur le Forum.

16 h 30. Auguste Arnould s'adresse aux manifestants : « Vous ne quitterez pas cette place tant qu'on n'aura pas proclamé l'Algérie province française. C'est aujourd'hui que nous vaincrons ! » Croient-elles, ces 20 000 personnes, que Paris va céder à leur pression ? On chante la *Marseillaise*. On crie « Nous attendrons Massu ». On scande le *Chant des Africains*. Les autorités ne bougent pas. Peut-être vont-elles laisser pourrir la situation. C'est une solution. Mais, enfin, maintenant les pavés s'amoncellent et, derrière, il y a des hommes armés. Les facs sont devenues des fortins. Alors ? Au niveau du maintien de l'ordre, les patrons, Crespin, Fonde, Desbrosses. De bons exécutants qui ne connaissent pas le tempérament, les réactions des Pieds-noirs.

Des haut-parleurs, la foule entend : « Restez. Des décisions extrêmement graves vont être prises dans quelques instants. » Ortiz vient d'être convoqué chez Challe.

Si la majorité des officiers veulent que l'Algérie reste française, un bon nombre d'entre eux ne partagent pas du tout l'opinion politique des ultras. Le général en chef le sait. Challe n'hésitera pas à rétablir l'ordre mais, avant, comme il connaît les Algérois, il tente par cette entrevue avec Ortiz d'éviter le pire.

Avant de quitter son PC, Ortiz, martial, a dit aux manifestants : « Si je ne reviens pas, vous savez ce qu'il vous reste à faire. » Tout aussi solennel, il entre dans le bureau de Challe, prêt à débiter des tirades patriotiques avec la main sur le cœur. A son grand étonnement, il trouve le général en bras de chemise, décontracté dans son fauteuil, sa pipe légendaire posée sur son bureau, en train de déguster un sandwich jambon-beurre… Le général s'aperçoit du désarroi de son visiteur, la bouche pleine il lui lance : « Il faut bien se nourrir. Vous avez déjeuné ? » Ortiz répond non d'un hochement de tête. « Tenez », rétorque Challe, partageant en deux le reste de son sandwich. C'est ainsi que débute cette rencontre historique.

Brusquement, Challe interroge. Son ton change : « Qu'est-ce que vous êtes en train de fabriquer ? »

Ortiz, qui ne « sent » pas son interlocuteur, hésite…

« Mais, rien que de très naturel ! nous manifestons contre le départ du général Massu et contre une politique qui ne veut plus que l'Algérie soit française. »

Challe se fait songeur :

« Je connais votre importance, M. Ortiz, je voudrais que vous fassiez en sorte que la foule ne monte pas vers le Forum. »

Le général réfléchit encore et ajoute :

« Si vous vous bornez à vous balader et à crier dans les rues, je vous promets que les gendarmes mobiles ne descendront pas vers vous et resteront

autour du GG. »

Auparavant, Challe aurait donné des garanties politiques à Ortiz : oui, l'armée restera toujours en Algérie, quoi qu'il arrive.

18 heures. Lagaillarde quitte l'immeuble de la Compagnie algérienne, où il était venu consulter les amis d'Ortiz, pour retrouver son PC, dans la salle de géologie de l'université.

18 h 05. Challe reçoit Auguste Arnould. Tout à coup, dehors, on entend un coup de feu, puis des rafales… La mitraille crépite… Blême, Arnould court vers la fenêtre : « Vous voyez, mon général, je vous avais dit que ça devait finir comme cela ! »

« Nous prouverons que nos hommes n'ont pas tiré les premiers », déclarait Lagaillarde à qui voulait l'entendre. Alors qui ? Les gendarmes ? Ils n'avaient pas de balles engagées dans le canon de leur fusil au moment de la charge ? Des provocateurs ?

Tenons-nous-en aux faits. Il est 18 heures. Ordre est donné aux gendarmes mobiles de charger. Qui a eu cette idée ? Certains avancent le nom du colonel Fonde. Les responsables du maintien de l'ordre se trouvent à ce moment-là sur le Forum. Ils descendent les marches, courent crosses à plat pour disperser la foule et « nettoyer » les barricades. Tout à coup, des coups de feu claquent. Les premiers rangs de gardes mobiles tombent. « Les officiers qui nous soutenaient nous ont-ils trahis ? » s'interroge Ortiz.

Dans la ville, c'est la stupeur. Tous ceux qui rentrent de promenade, tous ceux qui, jusque-là, s'étaient abstenus, sortent de chez eux et viennent voir les barricades, le champ de bataille où des Français ont fait couler le sang français. Ces milliers de curieux aperçoivent des casques qui brillent de l'autre côté d'un amas de pierres, de ferraille tordue. Ils peuvent voir aussi un calicot « Vive Massu » et un drapeau tricolore taché de sang, le sang du territorial de Bab el-Oued, Hernandez. Derrière les barricades, on entend des ordres. Des hommes bondissant dans la pénombre prennent position pour affronter un second assaut qu'ils pensent d'autant plus probable que le général Challe vient de dire à la radio : « L'émeute ne triomphera pas contre l'armée française. Je fais converger des régiments de l'extérieur sur Alger. L'ordre sera maintenu. »

Le colonel Dufour, patron des bérets verts, se rend chez Ortiz. Il a fait stopper la fusillade en s'interposant avec le député Mourad Kaouah, ceint de son écharpe, au cri de « Soldats, ne tirez plus ! »

Dufour, en colère, entre dans le PC des émeutiers : « Que voulez-vous ? Où voulez-vous en venir ? » dit-il à Ortiz. Il aperçoit dans la salle des armes, des caisses de dynamite, du ravitaillement en vivres. Ortiz répond d'une voix lasse : « Un gouvernement de sauvegarde nationale. »

Autour du camp retranché, les paras du 1er étranger prennent position pour neutraliser le bastion. Dans le périmètre où se trouvent les insurgés, il y a maintenant un millier d'hommes armés. Le général Gracieux dirige Alger-

Sahel. Pour les émeutiers, c'est une bonne nouvelle : les paras ne les chargeront pas.

En revanche, Challe ne décolère pas. Son communiqué est extrêmement dur. Il rend les ultras responsables du massacre. En déclarant l'état de siège, il proclame : « Alors que l'armée et ses chefs ont, pendant toute la journée du 24, tout fait pour maintenir l'ordre sans molester les manifestants, à la tombée de la nuit, les émeutiers, qui avaient patiemment attendu pour perpétrer leur mauvais coup, ont attaqué et tiré sur les forces de l'ordre. » Challe les accuse aussi de préméditation. C'est grave.

Que va-t-il faire ? Le général Crespin se rend seul dans le bastion. Il le visite pendant une heure. Lorsqu'il enjambe les pavés, il dit, consterné, à ses subordonnés : « C'est épouvantable, c'est impensable ! Si on devait attaquer, cela ferait trop de morts. Il est impossible de donner l'assaut. » Le général Gracieux est de son avis : « Il y aura un mort sur deux si on engage nos hommes dans la bagarre. »

Le 25 au matin, c'est toujours l'état de siège. Les rassemblements de plus de trois personnes sont interdits mais, dans la rue, on voit des hommes se promener librement, un colt ou une mitraillette à la main. Des milliers de Pieds-noirs viennent avec des provisions soutenir le moral des « combattants ». Ils apportent aussi du café aux paras chargés d'entourer le camp. Le commandant Sapin-Lignières retrouve enfin ses troupes dans les barricades.

Les insurgés ont parachevé l'installation de leur fortin. Ils disposent même d'un hôpital de campagne. De son balcon, Joseph Ortiz lance des ultimatums : « Que le général de Gaulle reconnaisse l'Algérie et le Sahara provinces françaises, et nous déposerons les armes. »

A Paris, en ce lundi 25 janvier, les ministres se réunissent à l'Elysée. Le général de Gaulle est tendu. Dans son entourage, deux de ses collaborateurs sont isolés : Soustelle et Cornut-Gentille. Certains croient savoir que Soustelle aurait dû être arrêté à la sortie de l'Elysée.

Dans la salle du conseil, les ministres font le tour de table. Soustelle attaque : « Tenu, depuis longtemps, à l'écart de l'Algérie, j'ai quand même suivi la situation et je l'ai vue se dégrader. Surtout depuis le 16 septembre. A cette époque, la déclaration sur l'autodétermination aurait pu, comme je l'avais souhaité, respecter davantage le référendum de 1958 et elle aurait dû être complétée, non seulement dans les paroles, mais aussi dans les faits, par l'assurance que la France, son Etat, son gouvernement… son chef entendaient bien mettre tout en œuvre pour qu'en fin de compte l'Algérie, par sa libre volonté, restât française. Or, rien n'a été fait. »

Malraux, lui, est partisan d'envoyer les chars écraser les pavés des barricades. Buron veut que l'on dissolve les unités territoriales. Giscard d'Estaing affirme que l'armée ne tirera pas et qu'une action brutale

n'aboutirait qu'à étendre le mouvement aux autres villes algériennes. Finalement, de Gaulle balaie toutes les réflexions, résume et ordonne : « Les militaires sont contre la politique du général de Gaulle. L'autorité militaire à Alger se manifeste très peu ou pas du tout. Ma politique ne changera pas. L'insurrection doit être abattue. Il n'y aura pas d'impunité. Si Challe ne se décide pas à agir, il faudra le remplacer. Je suis d'accord pour un voyage du Premier ministre à Alger. Un voyage de quelques heures pendant lequel il ne rencontrera que les responsables, pour mettre fin aux hésitations du commandement. »

Michel Debré arrive incognito à Maison-Blanche, à 11 heures du soir. Il se rend au quartier Rignot, siège de l'état-major du général Challe, là où se trouve également Delouvrier qui a préféré quitter son bureau du GG, en ces heures chaudes. Debré est venu pour s'informer. On ne lui cache rien. Certains colonels, sarcastiques, osent même lui lancer, défendant ainsi certains de leurs camarades qui se sont ouvertement montrés aux côtés d'Ortiz : « On ne peut tout de même pas reprocher à des Français de vouloir rester Français ! » Des officiers supérieurs disent franchement au Premier ministre : « Ne comptez pas sur nous pour tirer. » Lorsque Debré voit de sa voiture, dans le petit matin, des paras et des UT révoltés fraterniser des deux côtés de la barricade, il s'aperçoit qu'on lui a brossé un tableau bien réel de la situation. Le Premier ministre est ébranlé. Il rentre à Paris, s'enferme dans son bureau et écrit un discours. Ce discours sera remanié par l'Elysée.

Quand la Caravelle ministérielle s'envole vers Paris, Alger l'insurgée s'éveille. La grève générale se poursuit. Le conseil municipal demande aux UT l'autorisation d'enlever les ordures ménagères ! Où est l'autorité ?

Ortiz dépose une gerbe de fleurs à l'endroit où, le 24 au soir, Hernandez est tombé. Lagaillarde est invisible : il refuse de recevoir les reporters. Un commando d'UT se rend à la prison et libère les hommes de l'affaire du bazooka. France V, Radio-Alger, commente ainsi la situation : « La barricade ne sépare plus, elle unit. Elle est un trait d'union entre les civils, les territoriaux et les militaires. »

A Paris, de Gaulle est inflexible. « Je viens de voir Jeanne d'Arc », dira un officier sortant de l'Elysée.

Le 27 janvier, on s'installe un peu plus dans l'insurrection : les UT ont dressé un mât au milieu de leur camp ; lorsqu'ils saluent les couleurs, les paras, de l'autre côté de la barricade, sont obligés de présenter les armes. Ils ont le même drapeau ! Les émeutiers ont maintenant leur radio, « La Voix de l'Algérie, province française » ; émetteur à très faible puissance et d'ailleurs brouillé par les ondes officielles, il est presque inaudible à Bab el-Oued à 2 km du PC de Lagaillarde.

Des policiers fidèles au pouvoir rentrent à Paris par avion spécial.

Tout cela est positif pour les insurgés, mais Ortiz et les siens sentent qu'ils piétinent. Pour atteindre leur objectif, renverser le pouvoir, il faut

remuer la population, y compris les Musulmans. Leur plan est le suivant : s'ils parviennent à faire basculer tous les Algériens de leur côté, comme au 13 mai 1958, alors l'armée sera obligée de suivre, sans hésitation. Sinon, pour eux, la partie est perdue. Ils ont conscience qu'un match contre la montre se joue entre eux et le pouvoir. Il leur faut agir vite.

Mais comment alerter les Musulmans qui, jusqu'à présent, se sont montrés bien discrets ? On pense aux anciens combattants. Arnould envoie ses amis distribuer des tracts dans la Casbah : « Venez le 27 à 9 h 30 place du Gouvernement. » Les Arabes ne répondent pas à cette invitation. « C'est du sabotage ! » s'écrie Arnould en constatant son échec. En effet, les zouaves, fidèles à Paris et surtout rivaux des paras, feront tout pour que les Musulmans ne bougent pas. Or, ce sont les zouaves qui contrôlent la Casbah. Mieux, une délégation de la Casbah veut rencontrer Paul Delouvrier pour lui demander l'autorisation de manifester leur attachement au général de Gaulle… « Restez calmes, leur répond Delouvrier, qui a suffisamment de problèmes comme cela, quand le Général viendra en Algérie, vous l'acclamerez. »

Pour avoir du recul par rapport à l'événement, avant de prendre des décisions, Challe et Delouvrier décident de quitter Alger. Auparavant, Delouvrier va faire un discours qui sera l'amorce de la démobilisation. Jugé grotesque par la métropole et par le pouvoir, le discours du délégué général touchera le cœur de certains Pieds-noirs. Dans le silence tendu, la voix émue de Delouvrier s'élève : « Si je dois rejoindre le général Challe à son nouveau PC pour retrouver moi aussi ma liberté de commandement, je vous laisse, Algérois, le dépôt le plus sacré qu'un homme puisse avoir : sa femme et ses enfants. Veillez sur Mathieu, mon dernier fils. Je veux qu'il grandisse, symbole de l'indéfectible attachement de l'Algérie à la France. » Ce discours de Delouvrier dépassionne l'atmosphère mais les réponses d'Ortiz et de Lagaillarde tombent, maladroites : « Rassurons Monsieur Delouvrier, disent-ils en substance, nous n'avons jamais maltraité les femmes et les enfants ni tiré sur eux. Les tortionnaires ne sont pas chez nous ni dans l'armée. Il peut donc partir tranquille, sa femme et ses enfants recevront les soins auxquels ont droit toutes les familles françaises. »

Dans leur PC secret, Challe et Delouvrier laissent la situation se pourrir. Ils sentent que les insurgés sont en train de perdre la partie et se contentent de contre-attaquer par la bande : ils rallient au pouvoir, région par région, les troupes disséminées dans le bled ; cela n'offre d'ailleurs guère de difficulté car ces troupes n'ont pas beaucoup d'estime pour ces ultras, relativement à l'abri de la guerre et qui se permettent d'ajouter à leurs problèmes en occupant les meilleurs éléments de l'armée alors que la présence des commandos de choc serait plus utile sur le terrain, à pourchasser les fellagha.

Ainsi, les jours passent. En attendant le discours que doit prononcer le général de Gaulle, des tractations s'engagent entre les insurgés et l'autorité. Des parlementaires algériens, le général Gracieux, des officiers, cherchent à

jouer les « messieurs bons-offices », mais les résultats ne sont pas encourageants. Lagaillarde semble être maintenant l'interlocuteur valable. Le FNF et Arnould ne se relevant pas de leur échec du 27, lorsque les Musulmans ont ignoré leur mot d'ordre.

A toute proposition de négociation à l'amiable, pour éviter un « nouveau Budapest », Lagaillarde, buté, répond : « C'est une affaire entre de Gaulle et moi. Le premier qui cédera aura perdu la partie. »

29 janvier, 20 heures. Tout Alger, une fois de plus, est à l'écoute des transistors. Lagaillarde rejoint Ortiz dans son PC : une écoute commune est organisée. Le général Gracieux et ses officiers en font autant dans un bureau.

Astucieusement, de Gaulle s'adresse aux militaires. Un coup de semonce : « Aucun soldat, à aucun moment et même passivement ne doit s'associer à la rébellion » ; un peu d'encouragement : « Comment pouvez-vous douter que si, un jour, les Musulmans décidaient librement et formellement que l'Algérie de demain doit être unie à la France, rien ne causerait plus de joie à la patrie et à de Gaulle que de les voir choisir, entre telle ou telle solution, celle qui serait la plus française. »

« Nous recevons quelques coups de bâton, mais il y a beaucoup de bon », soupire le général Gracieux en tournant le bouton de son poste. Ses collaborateurs directs opinent du chef. Il ne leur reste plus, à ces militaires hésitants, qu'à obéir à Paris et à démanteler les barricades.

Ortiz et Lagaillarde retiennent, eux, une phrase qui les intéresse sur le moment précis, elle concerne le retour au calme. De Gaulle déclare : « L'ordre public doit être rétabli. Les moyens à employer pour que force reste à la loi pourront être de diverses sortes… » Ces quelques mots laissent donc aux responsables de l'autorité le choix des moyens pour abattre le bastion. De Gaulle n'a pas publiquement exigé la manière forte. Pour les insurgés, c'est un point d'acquis.

30 janvier. La pluie a cessé de tomber. La place forte est un bourbier. Le moral baisse derrière les amas de pavés. On sent que la partie est perdue. De l'autre côté, les barrages de troupes sont renforcés.

Dans un dernier sursaut, de l'extérieur des barricades, les sympathisants ultras téléphonent à leurs amis, leur demandant de téléphoner eux aussi à leurs proches. Le but de cette chaîne est d'envoyer le plus de monde possible devant le périmètre insurgé pour « regonfler » les combattants et aussi pour empêcher l'assaut des troupes régulières.

Le général Gracieux sent qu'en face, on est maintenant près du KO. Il va décocher le « crochet » qui affaiblira plus encore l'adversaire : il décrète la mobilisation de tous les UT d'Alger-Sahel. Ceux qui ne se seront pas présentés à leur PC seront considérés comme insoumis ! Or, derrière les barricades il y avait l'effectif d'environ deux ou trois compagnies qui se relevaient tous les jours. Le patron militaire d'Alger reçoit à ce moment les pleins pouvoirs pour rétablir l'ordre. Il est gaulliste. Il a toute la confiance de

Paris.

Dimanche 31 janvier. Cela fait une semaine maintenant que les insurgés vivent enfermés. La situation n'a pas évolué, bien au contraire. Alors ces hommes qui, il y a huit jours, se prenaient pour des révolutionnaires, constatent ce matin qu'ils ne sont, aux yeux du pouvoir, que des hors-la-loi. Qu'au mieux, c'est la prison qui les attend : ils sont en effet insoumis, des gendarmes ont été tués, et ils pensent au châtiment, à leur femme et leurs enfants qu'ils n'ont pas vus depuis une semaine et que, peut-être, ils ne reverront pas d'ici longtemps. L'avenir apparaît sombre.

Dans la nuit, quelques-uns ont déserté la barricade pour répondre à l'appel du général Gracieux. Quand le jour se lève, la troupe entend, venu de l'intérieur du fortin, un *Ave Maria* : les insurgés assistent à la communion qui est donnée en plein air par un prêtre d'origine kabyle.

Inlassablement, des milliers de personnes tournent autour du camp pour occuper les forces de l'ordre et les empêcher de charger.

Radio-Alger lance des appels aux insurgés. Le speaker donne des noms. Il s'adresse individuellement aux hommes, leur disant par exemple : « Rentrez chez vous, votre femme vous attend. Elle est malade. » Ainsi sollicités, bon nombre de révoltés abandonneront la partie.

Si Ortiz prépare sa fuite, Lagaillarde, lui s'occupe maintenant du sort de ses camarades et diffuse un communiqué : « Je fais le serment d'honneur de mettre les compagnies opérationelles du camp retranché à la disposition du haut commandement pour combattre la rébellion jusqu'à la victoire finale, quand aura enfin été entendue la voix de tous ceux qui se battent pour la France éternelle. »

Les autorités, saisissant ces mots au vol, vont proposer aux insurgés une solution honorable qui évitera toute nouvelle effusion de sang.

Envoyé spécial du général Challe, le colonel Dufour, de par sa personnalité, peut se permettre de pénétrer dans le bastion et d'aller discuter reddition avec ses chefs. La proposition est la suivante : « Les hommes qui déposeront les armes pourront rentrer directement chez eux et reprendre leur travail. Les autres pourront contracter un engagement dans une unité opérationnelle qui dépendra administrativement du 1er REP. Ils iront combattre les fellagha. »

Lagaillarde accepte cette proposition. Pour lui, cependant, il pensera à la mort mais il ne se suicidera pas, les officiers paras l'en dissuaderont.

A quelques centaines de mètres du PC de Lagaillarde, à la Compagnie algérienne, surprise ! l'immeuble est vide. Les tireurs, sur les toits, ont disparu. Le PC du FNF a été abandonné… Restent des papiers gras, des bouteilles de bière. Une fenêtre bat, poussée par le vent. Sur le plancher, des tracts épars où est écrit : « A la tête du combat, Ortiz. » Joseph Ortiz a disparu. Il s'est enfui, sachant que, si les autorités accordent la clémence à « la troupe des insurgés », dans la négociation, il a été prévu que les chefs auront à

répondre de leurs actes.

1er février. Midi. La foule a les yeux fixés sur le bastion. Silence poignant. Des renforts de troupes encerclent le périmètre. Le bouclage est hermétique. De l'autre côté des barricades, Lagaillarde, en tenue de para, passe une dernière fois ses hommes en revue. Il veut une tenue impeccable pour la reddition. Les insurgés se mettent en rang derrière leur drapeau. En tête, Lagaillarde. La petite troupe avance au pas. Des paras du 1er REP leur présentent les armes. Non, diront plus tard les autorités, les soldats ont présenté les armes au drapeau ! Quoi qu'il en soit, la censure confisquera toutes les pellicules ou films aux photographes et aux cameramen présents.

Un à un, les insurgés montent dans les camions de l'armée. Direction le camp de Zeralda. Lagaillarde assiste à l'embarquement de ses hommes. Il part le dernier. Un vieil homme fend la foule, sur sa poitrine, toutes ses décorations : Légion d'honneur, Croix de guerre, Médaille militaire. Il a les larmes aux yeux en embrassant son fils : « A bientôt, Pierrot, c'est bien ! » Ce soir, Pierre Lagaillarde couchera à Paris, à la prison de la Santé.

La foule se disperse. Les hommes sont mornes. Les femmes, excitées, crient aux soldats du contingent : « Vous êtes des lâches, vous nous avez trahis ! » Les jeunes de Paris, de Rennes, Lyon, Lille ou Strasbourg les regardent avec des yeux vides et haussent les épaules.

L'affaire des barricades a été un échec pour les ultras. Le pouvoir en sort renforcé. Un échec pour les partisans de l'Algérie française puisque, jamais, ils n'ont pu obtenir la solidarité des Musulmans. Un échec pour le mouvement : tous les leaders sont ce soir, soit en prison, soit en fuite. Enfin, un échec pour les sympathisants de l'armée : Broizat, Argoud, Faure, Gribius, Mirambeau, Bigeard, Gracieux, Godard sont mutés. Le colonel Gardes est inculpé.

Du malaise de l’armée aux négociations

Dans le bled, l’heure est depuis longtemps déjà à la pacification. Les troupes d’assaut, paras, légionnaires, commandos de chasse « assainissent » une région. Ensuite, viennent s’installer des officiers SAS et quelques sections du contingent. On construit un poste dans ou près d’un village. Les soldats alternent les rondes, les embuscades tendues la nuit pour que les rebelles y tombent au lever du jour, la reconstruction des bâtiments détruits par les combats de la veille. Lorsque le drapeau tricolore flotte sur le village, les habitants, d’abord avec timidité, puis en s’enhardissant, viennent trouver l’officier. On les vaccine, on leur donne de quoi se nourrir, on leur parle d’une France fière et forte qui ne les abandonnera jamais. Les habitants se rassurent. Mais, à la nuit, quand le silence n’est plus rompu que par le cri des hyènes, les fellagha viennent au ravitaillement en contournant le poste de garde. Les villageois, soit par conviction, soit par peur, leur ont préparé nourriture, argent, armes dans des caches préparées de longue date par les femmes. D’ailleurs, dans ces villages, il n’y a presque plus que femmes et enfants ; les hommes travaillent en métropole pour envoyer leur paie, ou bien ils sont en fuite ou plutôt en armes dans le djebel ou chez les harkis. Ceux qui restent aident le FLN ou les Français, ou même les deux à la fois.

L’armée croit tenir le pays et, militairement, il est vrai qu’elle a pratiquement gagné la guerre. L’adversaire ne peut plus soutenir des combats classiques regroupant plusieurs compagnies. Les fellagha se sont reconvertis, comme au début du soulèvement, en terroristes. Par petits commandos rapides, ils frappent dans les villes, au détour d’une route. Et encore n’agissent-ils que lorsqu’ils sont en supériorité numérique ou logistique sur les patrouilles françaises.

Il ne s’agit pas là d’une simple « rémission » mais d’un réel renversement dans l’évolution habituelle de ce genre de conflit. La constitution d’unités régulières, aujourd’hui détruites ou dispersées à 70 % et quant au reste neutralisées, est, en effet, l’ultime phase précédant l’établissement d’un pouvoir politique sur un morceau de territoire « libéré ». Le FLN en est loin et en a conscience.

Le bled n’a pas été très préoccupé par les barricades ; en dehors de quelques officiers supérieurs qui flairaient un changement et piaffaient

d'impatience, le reste de la troupe s'est contenté de bougonner. L'armée n'est pas fasciste, et la croix celtique ne lui dit rien qui vaille. En revanche, la grande majorité des officiers du bled, installés parfois depuis six mois dans leur poste, seuls face à leurs responsabilités, sont pour l'Algérie française : leur unique raison de faire à la fois fonction d'instituteurs, d'accoucheurs, d'infirmiers ou d'assistants sociaux est de persuader les populations de rester françaises, de choisir la France. Depuis le discours du président de la République sur l'autodétermination, ces officiers préparent le référendum pour que les « oui » en faveur de la France l'emportent largement au sortir des urnes. Ils n'ont pas d'instructions précises et doivent prendre sur eux d'aller dans tel ou tel sens. Quelle aura été la raison de leur présence ici dans le cas où les « non » seraient en majorité. C'est bien sûr la question qu'ils se posent.

La petite phrase du général de Gaulle qui avait fait dire au général Gracieux : « Il y a du bon… » les a particulièrement touchés. Aussi est-ce du bled que vont partir les premiers témoignages de soutien au pouvoir et, ce, avant la fin des barricades. Le général de Gaulle, en déclarant que rien ne pouvait lui causer plus de joie qu'une Algérie réunie à la France les a rassurés. Maintenant, pour eux, l'ordre est précis, c'est clair : il faut jouer la « francisation » à fond. Pour eux, prêcher le « oui », c'est gagner la guerre avec des mots au lieu de la remporter avec des balles. D'ailleurs, le commandant en chef, le général Challe, a été formel sur ce point quelques mois auparavant : « On commet une erreur phénoménale en prétendant que l'armée ne doit pas faire de politique. Ce sont des propos de ministres mal informés. Si une guerre est politique, l'armée doit en faire. Il ne s'agit pas de gagner des cailloux. Il faut être surtout une armée de missionnaires. »

Le Premier ministre a une opinion différente. Il déclare : « Le choix que les Algériens auront à faire du futur statut de l'Algérie liée à la France sera un tout autre problème. En attendant que le moment soit venu, les responsables de l'action civile ou militaire doivent se garder de se le poser. Ce serait laisser entendre, avant que l'essentiel soit tranché, que la France est divisée ou que le choix puisse être dicté, soit par l'autorité sur place, soit à partir de la métropole. Une pareille attitude fausserait le résultat de la consultation, opposerait les uns aux autres les partisans des solutions françaises et jetterait dans le doute les Algériens de toutes communautés, notamment les Musulmans. »

C'est alors que, dans l'armée, éclate une véritable crise morale. Critiquée par la droite parce qu'elle refuse de participer aux complots, critiquée par la gauche hostile au maintien de l'ordre par la force, l'armée se trouve isolée du reste de la nation. Beaucoup d'officiers décident de démissionner.

Le colonel Laure va dénoncer ce malaise dans un article qu'il enverra au *Figaro* sous la signature de « Milites ». Cet homme est tout le contraire d'un fanatique, il veut simplement faire ce qu'il considère comme son devoir, car il a le sentiment que ses camarades et lui ont été trompés. Il écrit :

> « L'armée a aujourd'hui l'impression pénible qu'on s'est servi d'elle. Le désavœu public qui lui est infligé lui paraît immérité. Que ce désavœu vienne du chef des armées en même temps que du chef de l'Etat la blesse cruellement. Les cadres sont inquiets. Ils se savent mêlés pour longtemps encore à l'affaire algérienne sans pouvoir en être désormais les éléments moteurs et sans qu'ils puissent être complètement dissociés de l'entreprise politique, car ils sont les seuls à vivre au contact d'une population qui les considère comme des guides. Plus que jamais, ils voudraient être éclairés ou orientés. »

Le président de la République sent qu'il doit reprendre en main personnellement cette armée bouleversée. Il décide de se rendre sur place pour effectuer une « tournée des popotes ». Képi de général de brigade sur la tête, il entreprend son tour d'Algérie en évitant les villes et la population. Ce qu'il a à dire ne regarde que lui et ses anciens camarades. Un seul journaliste, Jean Mauriac, le correspondant de l'agence France-Presse à l'Elysée, est autorisé à couvrir l'événement.

3 mars 1960. Sous un soleil éclatant, la caravelle présidentielle se pose à Telergma, l'aérodrome militaire de Constantine. Au bas de la passerelle, Delouvrier et Challe. Les deux hommes sentent l'importance du premier contact. L'Algérie, après les barricades, est encore convalescente. Eux ont réussi à tirer leur épingle du jeu, tant bien que mal, mais si leur mission a été accomplie, ils ne s'attendent pas à des compliments de la part du chef de l'Etat. D'ailleurs, cela n'est pas son genre.

De Gaulle commence à notifier à Challe qu'il sera bientôt muté. Evidemment, il s'agit d'un avancement, il est appelé à remplacer le général Valluy à… Fontainebleau, au commandement de l'OTAN du secteur Centre Europe. Le général ne donne aucune explication, Challe comprend. Quand à Delouvrier, bien qu'il sache que son fameux discours a fait sourire dans les couloirs calfeutrés des ministères, il n'a pas l'impression que de Gaulle lui en tienne rigueur. Le Général est en pleine forme ; cette tournée des popotes, ce contact avec l'armée sur le terrain lui conviennent. Il retrouve sa jeunesse.

4 mars. L'opération « Socrate vert », nom de code du voyage du général, commence vraiment. Le président de la République rencontre plusieurs colonels, des anciens du 13 mai favorables à l'intégration. De Gaulle retrouve le langage du militaire. Commentant des actes terroristes du FLN, il parle de « la bande à Ferhat Abbas ». S'adressant aux combattants qui l'écoutent, bras croisés sur leur battle-dress, il déclare : « Il faut que le succès des armes en Algérie soit incontestable. Si les rebelles déposent les armes, l'armée les prendra. Mais je n'y crois pas. Alors, il faut que l'armée aille les chercher. » Voilà qui est clair, c'est un langage que les officiers aiment. De Gaulle laisse aussi entendre que la présence des troupes en Algérie durera longtemps. Ceci n'est pas fait pour déplaire à ceux pour qui l'armée est un métier.

A Paris, à Alger, on s'étonne en lisant les premières dépêches de l'agence France-Presse. Le journaliste a-t-il mal compris ? Y a-t-il une faute de frappe dans le télex ? Non ! de Gaulle a bien fait ces déclarations, entre le bilan des combats du secteur qu'il écoute sans broncher, haussant parfois les

sourcils ou hochant la tête et la séance de présentation de quelques « bons Musulmans », élèves doués et appliqués des officiers SAS.

5 mars. L'armée, c'est-à-dire les colonels responsables de secteurs, l'armée a repris confiance. De Gaulle a compris. Il a ressenti lui aussi le choc des barricades. La situation sur le terrain l'a « regonflé », voilà ce que pensent les colonels. Mais, comme c'est souvent le cas avec de Gaulle, c'est la douche écossaise. Ces militaires auraient dû s'en méfier. Mais non, ils ne s'y attendaient pas : leur sourire se fige, ils restent pétrifiés en entendant brusquement le président de la République leur dire, au détour d'une phrase : « L'Algérie sera… algérienne ».

La population, encore sous le coup des barricades, ne réagira pas. L'armée se demandera une fois de plus où on l'entraîne. Ce voyage qui aurait dû l'éclairer la replonge dans le doute.

Dans ce contexte, le départ du général Challe passera presque inaperçu. Parfait exécutant, officier républicain fidèle au pouvoir, il n'a rien à se reprocher ; il part avec la conscience tranquille de l'homme honnête qui a accompli son travail. Ce qu'il lègue : ses directives, une sorte de recueil de pensées politiques et stratégiques, parfait manuel pour troupier au combat dans une guerre subversive. Il écrit notamment : « Convaincre les élites européennes et musulmanes de participer sincèrement et activement à notre tâche, malgré le fossé de méfiance et l'incompréhension que les rebelles s'efforcent de creuser entre les communautés ; transformer en partisans les populations libérées de la contrainte rebelle ; attaquer le moral de l'adversaire pour obtenir la cessation des combats, puis l'éduquer pour hâter son retour dans la société ; ramener la paix dans les corps, les cœurs et les esprits, grâce à la fraternisation des diverses communautés qui peuplent l'Algérie ; aider ces communautés à édifier seules et ensemble une Algérie française moderne, humaine. » On peut noter le terme d'Algérie française alors que le chef de l'Etat vient d'employer un autre adjectif : « algérienne ». Challe s'en va.

Crépin, polytechnicien passionné de calculs de varappe – il passe ses dimanches à escalader les montagnes avec les chasseurs alpins – ancien de la division Leclerc, gaulliste pur et dur qui a perdu sa femme pendant la guerre, en France, reprend le flambeau. Il va maintenant diriger le pays avec Delouvrier.

Pendant ce temps, Ortiz s'est mis à l'abri, en Espagne. Il a quitté Alger quelques jours après la fin des barricades. Sans bagage, il embarque clandestinement dans les cales d'un navire empli de coton et arrive, blême, à Marseille après une traversée troublée par une violente tempête. Il se refait une garde-robe avant de filer vers la Suisse puis, un coup d'aile, et c'est l'Espagne où des amis le prennent en charge. La carrière politique du cafetier du Forum est terminée.

Dans le bled, selon les zones, la population musulmane végète ou

disparaît. On la retrouve dans des camps de regroupement, camps de détresse faits de tentes, de baraquements où s'entassent des dizaines de personnes et que balaie un vent chargé de sable. De vagues braseros pour tout réchaud. Des femmes voilées et crasseuses dont le sein fournit néanmoins quelques gouttes de vie à des enfants efflanqués et fiévreux. L'armée les entoure. Elle les protège et leur explique que cette vie provisoirement inconfortable, ils la doivent aux terroristes tandis que, dans la foule des sinistrés, des agents du FLN assurent que tous leurs malheurs viennent des Français. « Courage, mes frères » entend-on parfois crier. Personne ne bronche ; pour l'heure, ces malheureux se moquent de l'issue de la guerre, ce qu'ils veulent, c'est retrouver leur village, leurs champs, leurs ânes et leurs moutons… retrouver la paix.

Dans la montagne, quelques caches sont utilisées par les troupes du FLN pour y stoker les armes inutilisées. Les djounouds ont délaissé le battle-dress et le fusil mitrailleur au profit du costume de ville dont les poches cachent revolvers et grenades. La série des attentats reprend. Pour s'y opposer, l'armée va-t-elle se lancer dans une nouvelle bataille d'Alger ?

Pour le moment, la seule parade contre le terrorisme est la guerre du renseignement. Dès lors que rien ne distingue le terroriste porteur de grenades ou conduisant une automobile piègée du civil vaquant à d'innocentes occupations, il devient évident que seule la dénonciation permettra de l'identifier.

On a fait, à ce sujet, et à juste titre, le procès de la torture. Si ces plus violents proscripteurs n'avaient pas été animés, parfois, plus par des arrière-pensées politiques que par des sentiments humanitaires, leurs appels auraient eu une autre résonance. Mais combien songeaient à condamner en même temps, et peut-être d'abord, la cause : le terrorisme aveugle ?

Quoi qu'il en soit, l'armée répugne à cet aspect du combat. Elle le laisse à certains services spécialisés, se contentant d'exploiter les renseignements obtenus.

Qu'est-ce que la guerre d'Algérie, pour le soldat du contingent qui arrive de métropole ? Il en a entendu parler dans les journaux, à la radio ou à la télévision, il a aussi appris en métropole que c'est une lutte qui débouchera fatalement un jour sur l'indépendance ; la rumeur publique, les partis politiques, les syndicats le disent ou le laissent entendre. Quand il arrive donc, qu'on lui passe la tenue de combat et la mitraillette, il n'a pas à se poser de questions, il obéit à ses supérieurs ; ceux-ci lui parlent d'un monde meilleur, nouveau, on lui dit qu'il est le dernier défenseur, le dernier rempart de la civilisation chrétienne menacée par le communisme. « Si nous perdons l'Algérie, déclarent les officiers, c'en est fait de l'Europe. » Pour lui insuffler du courage, on vante les exploits des aînés, on lui promet des actes héroïques et des médailles. Il se battra donc bien, surtout si l'un de ses copains se fait tuer. Mais il pensera en même temps beaucoup plus à préserver sa peau, à la prochaine permission et à la quille. Il n'est que de passage dans cette guerre, il

lui faut s'en tirer au moindre mal. Les officiers le savent et éviteront toujours de mêler le contingent à leurs passions politiques comme de l'utiliser dans des opérations coûteuses. En Algérie, il y a deux armées : les appelés et les soldats de métier.

Le général Crépin ne change pas la façon d'exercer le commandement en s'installant dans le fauteuil du général en chef, il poursuit le plan Challe. Le système du tapis roulant : bataille, pacification ; forcer les rebelles à se retrancher dans un périmètre, boucler ce périmètre et réduire l'adversaire. C'est la pratique de la fameuse opération « pierres précieuses ». Ajoutons à cela les deux barrages, l'un à la frontière tunisienne, l'autre à la frontière marocaine, que le FLN tente de faire franchir par des troupes fraîches bien entraînées et bien armées mais peu ardentes. Au demeurant, les chefs rebelles hésitent à engager ces Katibas, tant en raison de leur destruction quasi-inévitable en Algérie, qu'en fonction d'une issue politique prochaine qu'ils entrevoient. Le GPRA compte sur ces unités pour imposer son autorité aux willayas dont les chefs sont de plus en plus récalcitrants à la tutelle des dirigeants extérieurs. C'est en Tunisie que la rébellion est politiquement et militairement installée.

Sur le barrage, long de plusieurs centaines de kilomètres, l'armée commence à patrouiller au coucher du soleil car, dans la journée, personne ne peut tenter de le franchir : il y a les rangées successives de barbelés, enchevêtrées et électrifiées ; les champs de mines ; les guetteurs, fusil mitrailleur pointé ; les avions en rase-motte surveillant le terrain plat. La nuit laisse aux rebelles une petite chance de passer bien que, en théorie, le barrage ait tout prévu, depuis la sonnerie qui retentit lorsque les fils sont effleurés, jusqu'aux automitrailleuses sillonnant les pistes qui longent les barbelés – on appelle cela faire le parquet, tous feux éteints. Pour éviter les tirs de ceux d'en face, le barrage est totalement illuminé en direction de la Tunisie, par des milliers de projecteurs destinés à aveugler l'adversaire. Aux troupes de l'ALN, reste l'artillerie pour former une brèche et couvrir le passage ainsi ouvert. Si un rebelle a réussi à se faufiler entre les mines, s'il a pu découper, à l'aide d'une pince isolée, le réseau de barbelés devant lequel il se trouvait, il reste encore le déclenchement de la sonnerie, l'automitrailleuse la plus proche accourant avec sa section et reliée par radio à toutes les autres.

Au petit matin, chaque jour, les patrouilles retrouvent ainsi des hommes morts, pris dans les mailles du filet. Des compagnies entières de soldats de la rébellion disparaissent de cette façon. Krim Belkacem, responsable de l'ALN à Tunis, sera tenu directement responsable de cet échec et s'occupera essentiellement des « affaires internationales » du GPRA. Le barrage est une arme défensive mais aussi psychologique qui joue incontestablement sur le moral des troupes du FLN.

Cette arme, le général Crépin la conservera, comme il maintient l'ensemble du plan de son prédécesseur. A cette différence près que, fidèle

inconditionnel du pouvoir, il n'encouragera pas particulièrement, dans ses notes, la francisation. Sans l'interdire, il n'en parlera pas.

Le malaise de l'armée ne fait que s'aggraver. Les officiers savent que, dans une guerre civile, la victoire des armes qu'ils ont sans aucun doute remportée ne résout jamais définitivement le problème. Même si l'adversaire, militairement à genoux, demande la paix des braves, cela ne sera qu'une trêve : après avoir entendu prononcer les termes d'« Algérie algérienne » par le président de la République, le mouvement libérateur refusera de retrouver le régime d'antan. Le fossé creusé est trop grand, il est déjà trop tard.

Paradoxalement, à l'approche des premiers contacts entre envoyés spéciaux de Paris et de Tunis, on note dans les willayas la même crise que dans l'armée française. A ce moment-là, un mot d'ordre significatif est lancé aux chefs de section FLN : « Les traîtres avant les Français. »

On sent un peu de relâchement dans l'organisation rebelle. Au GPRA d'abord. Là, on se prépare pour le sprint final et pour la prise du pouvoir. Qui sera demain le patron dans une Algérie algérienne ? Pour l'heure, c'est Ferhat Abbas, qui tient les rênes du mouvement. Mais, n'est-il pas commandé par d'autres ? Certains le pensent, ils le voient comme un paravent servant à rassurer les masses musulmanes et surtout les Français. En fait, en coulisse, les vrais dirigeants sont de véritables révolutionnaires : Boussouf, élevé dans une famille communisante ; Bentobal, responsable de la police du FLN, Krim Belkacern, qui profite de son échec aux armées pour se remettre en selle parmi les durs et, enfin et surtout, Ben Khedda, dans l'ombre mais qui donne à la rébellion sa véritable direction et son souffle politique. Ben Khedda est marxiste et par-dessus tout, dit-on alors, grand admirateur de la pensée de Mao et de Tito.

Les willayas, unités combattantes du FLN, n'ont pas le temps de penser. L'homme sur le terrain en veut au « planqué » de Tunis ou de Rabat ; il réclame des armes, du ravitaillement, des ordres précis. En effet, beaucoup d'officiers FLN sont contraints de vivre au jour le jour, de prendre seuls leurs décisions et de rendre compte ensuite. Un comité d'officiers libres se crée, car ils sentent que la guerre piétine et qu'ils sont en train de la perdre. Ils crient à la trahison. Dans l'armée FLN, les armes ne crépitent pas toujours en direction des Français, l'armée rebelle règle ses comptes ; purges du commandement, tueries appelées « bleuites » se succèdent dans le djebel. A plusieurs reprises depuis l'affaire Amirouche, les soldats français ont découvert ainsi dans des ravins des centaines de corps mutilés, d'hommes tués ou blessés sur le point de rendre le dernier soupir.

On s'observe : aux yeux des militaires du FLN, les hommes du GPRA sont de plus en plus suspects. On les soupçonne de négocier secrètement avec la France. Des tracts circulent :

> « Le GPRA s'obstine à nous livrer sans combat au colonialisme. Allant contre l'intérêt de la patrie, le GPRA refuse de nous débarrasser de chefs incapables… La trahison a assez duré.

> Les officiers libres de l'ALN disent halte. Ils décident de mettre fin aux arrestations arbitraires, aux mauvais traitements infligés injustement aux civils et aux militaires, et aux arrêts de mort. »

Les fellagha ne sont pas les seuls à lire ces tracts. Ils arrivent vite aux mains des services spéciaux français qui ne se privent pas de diffuser de faux tracts FLN du même style et vont même jusqu'à publier de faux numéro d'*El Moudjahid*.

Plus d'un Musulman tombe dans le piège. Cela provoque d'autres purges, d'autres règlements de comptes dans les rangs rebelles.

Les djounouds voient la trahison partout. Chaque fois qu'ils tombent dans une embuscade, ils sont persuadés que l'un des leurs a prévenu les légionnaires ou les paras.

Il n'y a pas que sur le terrain que le moral des troupes se détériore. En Tunisie et surtout au Maroc où elles sont accueillies moins chaleureusement, les troupes de l'ALN s'opposent entre elles, selon les tendances de leurs chefs.

Durant cette période, Alger, encore meurtrie, récupère. Les ultras sont provisoirement désorganisés. Le jour anniversaire du 13 mai, un millier de personnes seulement défilent pour réclamer la libération et le retour des prisonniers de la Santé. Cette perte de vitesse de l'agitation européenne va être compensée par la relance politique des cantonales. Les ultras conseillent l'abstention d'une manière générale. A quoi bon, disent-ils, voter pour des gens qui, demain, ne seront plus rattachés à l'administration française… Quelqu'un pourtant, parmi les partisans de l'Algérie française, décide d'aller au combat. Pour la tendance que cette personne représente, la bataille est partout, et il faut placer le maximum de gens favorables à la cause dans tous les rouages de l'administration plutôt que d'abandonner. Il reste une toute petite chance, il faut la jouer. Le stratège politique qui tient ce raisonnement est une femme petite mais dynamique et pleine d'ardeur. Il s'agit de Mme Lagaillarde, dite « Babette », qui s'est plongée avec passion dans la lutte depuis l'emprisonnement de son mari.

La campagne n'est pas de tout repos. Les partisans de Babette sont malmenés de tous les côtés. Seul, Jean-Marie Le Pen, venu de Paris, la soutient. Dans les réunions publiques, la femme de l'homme des barricades impressionne les Pieds-noirs par son ton, son courage. Elle représente un symbole. Le FNF sera même obligé de lever la consigne d'abstention en ce qui concerne l'élection de Babette. Pierre Lagaillarde, prisonnier politique, a droit au transistor dans sa cellule, il entend le score obtenu par sa femme : Babette gagne.

Ces cantonales, le gouvernement a hésité avant de les décider. L'un des ministres, Robert Buron, dit en conseil à l'Elysée, lorsque son tour vient de parler : « Mon Général, je crains qu'il ne soit trop tôt pour procéder à de telles élections. Le dégel musulman ne me paraît pas prochain, surtout – permettez-moi de vous le dire – compte tenu de la présentation par la presse de vos déclarations dans les mess d'officiers (allusion faite à la tournée des popotes).

— Vous lisez le *Figaro*, répond sèchement le général de Gaulle ; je ne fais pas de déclaration dans les mess. En face des officiers, je donne des ordres et des instructions. »

Et puis de Gaulle, comme agacé par toutes ces conversations, un peu las aussi, éclate :

« Décidément, vous les Français, vous ne voulez pas considérer les problèmes ; vous écoutez seulement vos passions. Les uns veulent l'Algérie française et voient tout dans cette optique. Les autres croient à l'indépendance et tournent tous les événements en faveur de leur thèse. Pauvre pays ! »

C'est le temps du lancement de *France*, celui de la conférence de la Paix, à laquelle de Gaulle ne croit pas. L'affaire de l'U2 américain est encore trop présente dans les esprits. Le ciel est sombre. Le président de la République regarde d'un œil inquiet la conjoncture internationale. Il commence à penser que, pour la France, il est temps de refaire l'unité nationale, de doter le pays d'une force de dissuasion et, surtout, pour y parvenir, de régler avant le problème algérien.

Le général Raoul Salan attend à Paris sa nouvelle affectation. On lui a promis un poste sur mesure, créé pour lui : inspecteur général des armées. Le projet tarde à se réaliser ; le général Salan s'impatiente et songe à partir pour quelques jours en permission à Alger. C'est alors qu'il apprend par le *Journal Officiel* que sa mission restera à l'état de projet. L'inspection générale de la défense n'existera jamais.

Salan, dépité, décide de prendre sa retraite. Après tout, pour cet homme qui, comme le dira de Gaulle au cours de leur dîner d'adieu à l'Elysée, « a été sur tous les champs de bataille et qui, aux heures difficiles, a su rétablir l'unité », pour cet officier le plus décoré de l'armée, il est peut-être temps de se reposer. Il possède une villa à Alger. Sa femme est malade, il se consacrera à elle, à sa maison, à sa fille et à ses *Mémoires*.

Il est invité par un groupe d'anciens combattants, à Rennes. C'est là que Raoul Salan, pourtant prudent de nature, s'engage publiquement pour la première fois depuis le 13 mai. Peut-être sans vraiment s'en rendre compte, il se lance officiellement sur la voie qui le mènera au putsch. Il dit, à la fin du banquet : « Vous allez revenir dans vos provinces, dans vos sections, maintenant je vous demande de vous lever en présence de nos camarades d'Algérie, car il faut qu'ils le sachent bien et qu'ils le répètent autour d'eux, nous avons un message, un seul message, un seul engagement : il tient dans ce principe, il tient dans deux mots : Algérie française ! » Salan vient d'annoncer ses couleurs. La police commence à le surveiller d'un peu plus près.

Des rapports que le général de Gaulle lit sur la guerre d'Algérie, il retient que, depuis quelque temps, l'idée d'autodétermination, de cessation des combats, fait son chemin chez les rebelles. Il sait que militairement, ils sont en difficulté. Il sait aussi que, moralement, ils éprouvent une crise terrible. Avant les premiers contacts avec le GPRA, avant de négocier, le

président de la République cherche à renforcer sa position donc à affaiblir un peu plus l'adversaire. Pour l'obliger à plus de souplesse, lui démontrer que dans son propre camp on aspire à la paix.

Si Salah commande la willaya 4, l'une des plus importantes qui comprend la Grande-Kabylie, la vallée du Chelif, une partie de l'Ouarsenis, la plaine de la Mitidja. Cet homme, de haute stature et possédant une forte personnalité, comprend que ses djounouds sont au bout du rouleau. Les officiers ne veulent plus obéir à l'organisation extérieure, ils manquent de ravitaillement, se croient abandonnés. La propagande, les services spéciaux français, ont fait le reste. Voici donc qu'un jour, les autorités françaises sont alertées par un Musulman de la région de Médéa, porteur d'un message verbal du FLN : Si Salah demande dans quelles conditions un cessez-le-feu pourrait intervenir dans sa région. Le chef rebelle n'a pas pris seul sa décision. Il représente un poids réel, s'étant assuré de l'accord de ses camarades de combat et notamment de celui de ses adjoints : le commandant Mohammed et le capitaine Lakhdar.

Rapidement, la délégation générale est au courant. Delouvrier prévient Paris. Le général de Gaulle, qui veut encourager le GPRA à venir négocier, envoie à Alger Bernard Tricot, secrétaire général de l'Elysée, et le colonel Mathon, membre du cabinet du Premier ministre. L'armée est représentée par le colonel Jacquin, patron des Services spéciaux. Des contacts sérieux s'établissent entre Si Salah et les trois envoyés français, mais la négociation est longue, car Si Salah doit, après chaque entrevue avec les représentants de Paris, repartir pour le djebel et discuter avec ses hommes tout en tenant au courant les autres willayas, notamment la 3 et le vieux Ou El Had. Sur le plan militaire, une trêve tacite s'établit. D'ailleurs, pour faciliter ses déplacements, l'armée fournit une automitrailleuse au chef FLN et ce dernier dîne même un soir, incognito, dans le mess des officiers. Plusieurs semaines passent. Si Salah explique à ses interlocuteurs : « Nous ne sommes pas des traîtres, c'est pourquoi il faut que notre action soit cautionnée par une haute autorité morale ; il faut que nous prenions contact avec Ben Bella à l'île d'Aix ; nous sommes certains de l'amener à nos vues… » Bernard Tricot le déconseille au jeune chef rebelle. Il lui laisse entendre que le GPRA ne verrait peut-être pas cela d'un bon œil.

« Débrouillez-vous, je veux les voir. » Voilà l'ordre donné par le général de Gaulle à ses messagers lorsqu'ils partent pour rencontrer Si Salah, Lakhdar et Mohammed.

10 juin 1960. Une DS noire stoppe devant l'Elysée. Trois hommes de grande taille en sortent. Ils entrent directement dans la présidence. L'un d'eux, le cheveu noir et dru, le sourcil épais, la moustache fine barrant un visage aquilin, est Si Salah, vingt-huit ans, colonel de l'ALN. Assis en face du général de Gaulle, Si Salah se frotte les mains qu'il a moites. Il regarde ses deux amis ; qui va oser parler le premier ? De Gaulle s'en aperçoit et les met à l'aise. Il précise que, dans son discours du 16 septembre sur

l'autodétermination, il proposait la création d'une Algérie nouvelle. C'est Si Salah qui va répondre au général, d'un ton qui se veut conciliant et pressant : « Nous sommes les partisans d'un cessez-le-feu. Nous acceptons l'autodétermination. Quand l'Algérie aura pu choisir son destin, nous créerons un parti nationaliste qui militera pour une association entre l'Algérie et la France. » Et il ajoute : « Mon Général, nous ne sommes pas des traîtres à la cause algérienne, c'est pourquoi nous ne nous embarquerons jamais seuls dans un cessez-le-feu ; il faut que d'autres willayas nous suivent. Nous avons déjà eu des contacts encourageants, il faut que nous puissions les poursuivre. Enfin, il nous faut la caution de Ben Bella, qui représente la seule valable de la révolution. »

Le président français écoute attentivement ces phrases, surtout cette dernière partie. Il sent, au travers des mots, le malaise des combattants algériens qui ne cherchent plus la garantie du côté de Tunis, mais vers le symbole de la révolution algérienne, vers son « martyr », Ben Bella. Cette attitude est intéressante, à la veille des tractations avec le GPRA à qui on ne manquera pas de faire remarquer sa perte d'autorité sur les maquisards.

Si Salah conclut : « Il est exclu qu'un cessez-le-feu représente pour les Algériens soit une reddition, soit un ralliement pur et simple de l'armée. »

De Gaulle répond, saisissant la perche qui lui est tendue par Si Salah :

« Dans les jours qui viennent, je vais lancer un nouvel appel à l'organisation extérieure, en faveur d'un cessez-le-feu. Ou bien elle accepte, et alors les pourparlers à l'échelon local n'auront plus d'objet puisqu'on discutera du silence des armes pour l'Algérie tout entière, ou bien elle refusera, et alors nous poursuivrons nos contacts. »

De Gaulle se lève :

« Ne vous étonnez pas que je ne vous serre pas la main, nous nous combattons encore. Mais j'espère que nous nous reverrons. En attendant, je vous salue. »

De Gaulle ne reverra aucun de ces hommes : quelques mois après, les trois visiteurs de l'Elysée mourront mystérieusement en combattant, après avoir rendu compte de leur rencontre avec le président de la République française.

Le lendemain de cette entrevue, comme prévu dans le plan d'approche aux négociations, le général de Gaulle prononce un discours radio-télévisé, et c'est la fameuse phrase de la lampe à huile et de la marine à voile. Le thème : on n'arrête pas le progrès, sous-entendu, la décolonisation c'est le progrès, c'est l'évidence, il faut s'y soumettre. Voilà donc pour les Français une confirmation de l'« Algérie algérienne » dont il avait touché deux mots aux officiers en quittant le bled, quelques mois plus tôt. Ce soir-là, de Gaulle déclare : « Il est tout à fait naturel qu'on ressente la nostalgie de ce qui était l'Empire, tout comme on peut regretter la douceur des lampes à huile, la splendeur de la marine à voile, le charme du temps des équipages. Mais quoi ?

Il n'y a pas de politique qui vaille en dehors des réalités. »

Comme il l'avait promis à Si Salah à la fin de leur entretien, le général de Gaulle se tourne ensuite vers le GPRA. Ça n'est plus seulement l'offre d'une « paix des braves », proposée aux hommes en armes, mais une offre aux dirigeants politiques, un nouveau pas en avant dans la démarche française : « Une fois de plus, dit le président de la République, je me tourne au nom de la France vers les dirigeants de l'insurrection. Je leur déclare que nous les attendons ici pour trouver avec eux une fin honorable aux combats qui se traînent encore, régler la destination des armes, assurer le sort des combattants. »

Le GPRA est invité à venir en France. Les observateurs politiques sentent la négociation. On ne s'en tiendra certainement pas à une simple trêve prolongée pour cause de référendum !

Après six jours de réflexion, le GPRA remet un communiqué à la presse : « Le président de la République française, au nom de la France, vient de réaffirmer d'une manière explicite le droit du peuple algérien à l'autodétermination. Au terme de cette déclaration, la décision finale appartient au peuple algérien. Le gouvernement provisoire de l'Algérie algérienne est persuadé que si l'organisation du référendum était entourée de toutes les garanties de sincérité indispensables, le choix du peuple algérien se porterait, sans aucun doute, sur l'indépendance. » Et encore : « Le GPRA constate que la position actuelle du président de la République, tout en constituant un progrès par rapport à ses positions antérieures, reste cependant éloignée de la sienne. Néanmoins, désireux de mettre fin au conflit et de régler définitivement le problème, le GPRA décide d'envoyer une délégation présidée par M. Ferhat Abbas pour rencontrer le général de Gaulle. Il dépêche un responsable à Paris pour organiser les modalités du voyage. »

De ce communiqué, deux points sont à retenir : le FLN accepte l'invitation du général de Gaulle, c'est clair. Le FLN accepte l'idée du référendum mais commence en même temps sa campagne pour l'indépendance… Tout comme les partisans de l'Algérie française font déjà campagne pour l'intégration.

Cette avalanche de discours, de démarches, de communiqués, va réveiller les Algérois toujours sous le coup des barricades. Les mouvements activistes se retrouvent, réussissent même à se regrouper sous le sigle FAF, le Front pour l'Algérie française. En quelques jours, quelque 50 000 personnes y adhèrent. En France, les partisans de l'Algérie française prennent le contre-pied des discours du chef de l'Etat. Ainsi, Jacques Soustelle déclare-t-il : « L'Algérie algérienne ne peut conduire qu'à la sécession, au chaos, à la ruine de l'Algérie. » Sur le premier point, la sécession, un autre intéressé à cette affaire dit la même chose que lui : le GPRA.

Le 18 juin, seuls quelques badauds assistent aux cérémonies commémoratives. Alger boude. La population s'attend à apprendre d'un moment à l'autre l'arrivée de Ferhat Abbas à Paris, de Monsieur Ferhat Abbas

comme dit maintenant le général Crépin, et cela aussi c'est un signe que notent les Algérois. Des renforts de CRS, gendarmes mobiles, policiers en civil débarquent à Maison-Blanche. On craint de nouvelles manifestations. La police fait quelques descentes et entreprend des fouilles et des perquisitions. Le délégué général prend la parole à la radio et lance un appel au calme. En fait ce sont les autorités qui, par leurs craintes, font régner un climat de tension.

A Paris, on s'inquiète également. Après le communiqué du GPRA, le Premier ministre donne des ordres précis à la délégation générale : veiller strictement à la censure des journaux locaux par exemple. Mais Paris songe à rassurer ; Michel Debré envoie une circulaire à l'armée, dont le résultat n'est pas celui escompté. Au contraire, les militaires, qui connaissent maintenant leur victoire mais qui ne peuvent la savourer, se doutent qu'il y aura malgré tout des négociations politiques si le GPRA rencontre les membres du gouvernement.

Les Musulmans sentent que la paix est proche. Les plus engagés avec la France s'inquiètent eux aussi, ils deviennent nerveux. Les hésitants basculent vers le FLN. Dans ces conditions, le résultat du référendum semble acquis.

L'entrevue entre Français et représentants du GPRA a lieu à Melun, dans le secret le plus total. Les délégués algériens sont cachés à la presse. On ne souhaite pas voir figurer à la une des journaux français la fameuse photo de famille sur le perron de l'immeuble où la rencontre se produit. Cette première série de discussions semi-officielles est un échec. Comme prévu, les deux délégations parlent de la même chose, mais pas de la même façon : pour le GPRA, il s'agit de négocier, de préparer déjà l'indépendance, alors que pour le gouvernement français, il s'agit de « laisser les couteaux au vestiaire » pour permettre au référendum de se dérouler sans incident, c'est tout. Trois hommes mènent le débat du côté français : M. Morris, secrétaire général aux Affaires algériennes, le général de Gastines et le colonel Mathon, du cabinet de Michel Debré, qui a déjà participé aux entretiens avec Si Salah. Du côté algérien, le leader de la délégation est Ahmed Boumendjel, ancien conseiller de l'Union française, qu'accompagnent Mohamed Ben Yahia, directeur de cabinet de Ferhat Abbas, et Hakiki Ben Amar, chiffreur et collaborateur de Boussouf.

Personne, en fait, n'est étonné de l'échec de Melun. Avant la rencontre, de chaque côté, on affichait beaucoup de pessimisme, c'est-à-dire, pour les foules, beaucoup de bonne volonté. Une négociation ne réussit que très rarement dès le coup d'envoi mais, ce qui est important, c'est qu'une tentative ait été entreprise et que, maintenant, rien ne pourra la stopper jusqu'aux accords d'Evian. On a habitué les populations à l'idée de négociation. Pour le gouvernement français, il s'agissait surtout d'une exploration.

Sur les ondes de Radio-Tunis, le lendemain, le FLN rend officielles les propositions que le GPRA a faites aux autorités françaises : reconnaître avant

toute discussion le GPRA comme gouvernement légal du peuple algérien et libération des détenus appartenant au FLN. En échange, celui-ci offrait : « Le respect des intérêts culturels et économiques acquis par la voie légale, celui des personnes et des familles françaises qui auront le choix soit de garder leur nationalité d'origine, et dans ce cas elles seront considérées comme étrangères, soit d'opter pour la nationalité algérienne. »

Un pas en avant, deux pas en arrière. Telle semble être maintenant la technique des deux parties en présence. Du côté français, on va jusqu'à rencontrer les leaders de la rébellion mais, sur le terrain, le général Crépin déclare, au cours d'une allocution : « Les rebelles n'obtiendront jamais l'indépendance de l'Algérie. » En réalité, Crépin ne dément pas les faits et gestes de Paris. La doctrine est, pour le moment, de discuter avec des hommes sans armes, de faire taire ces armes pour voter. Tant qu'il y aura des rebelles, point de trêve donc point de référendum. Dans ces conditions, le peuple souverain ne pouvant choisir, on en reste au *statu quo*.

Au début de juillet, le président de la République entreprend un voyage officiel en Normandie. Son langage n'a rien emprunté à la région visitée, car c'est en termes à peine voilés qu'il laisse percer l'idée d'Algérie algérienne, une Algérie ayant des pouvoirs législatif et exécutif, autrement dit, idée de la création d'un Etat libre. En Algérie, le délégué général prépare également les esprits. A tous les militaires, hauts fonctionnaires de tendance Algérie française, il donne des conseils d'un ton patelin : « N'allez donc pas à l'encontre de ce qui est inscrit dans les faits : la disparité entre les deux communautés ira croissante. »

Paul Delouvrier, quant à lui, continue de s'intéresser de très près à l'industrialisation du pays, au plan de Constantine, comme si la France était encore pour longtemps chez elle sur cette terre.

On s'installe dans le ronron des communiqués. L'activité militaire et l'action terroriste se mettent au ralenti. On peut penser que c'est maintenant le temps des diplomates. Lorsque, brusquement, l'orage arrive. Le FLN contre-attaque dans la violence.

D'abord, des grenades et des charges d'explosifs éclatent par-ci par-là dans les villes. Des Musulmans favorables à la France sont assassinés. Et puis, geste spectaculaire, pendant le week-end, alors que les baigneurs se pressent sur les plages, des inconnus mitraillent la foule, obligeant tous les vacanciers à rester aux aguets, comme aux plus mauvais moments de la bataille d'Alger. Cela n'est bien sûr qu'une manœuvre d'intimidation ; le FLN n'a plus la possibilité de recréer une ambiance de terreur mais, en cette période d'inquiétude, une micro-dose d'angoisse suffit à échauffer les esprits des Pieds-noirs. Les terroristes musulmans agissent dans le but de permettre aux négociations de reprendre le plus vite possible. Le gouvernement français se trouve effectivement dans une position délicate. Il n'y attache cependant pas trop d'importance ; péripéties que tout cela, semble penser Paris. D'ailleurs, à

cette époque, le général de Gaulle gracie une dizaine de condamnés à mort FLN.

Le trop-plein de la colère des Européens déborde quand ils apprennent que deux militaires français, prisonniers du FLN : Michel Castera et Georges Le Gall, ont été jugés et condamnés à mort par les rebelles. Cette décision peut paraître malhabile au moment où les négociations sont engagées. En vérité, il s'agit d'un chantage politique. Le GPRA veut forcer les autorités françaises à intervenir, à demander grâce pour les deux malheureux. Or, pour cette démarche, les Français ne pourront s'adresser qu'au GPRA qui veut donc tout simplement contraindre la France à reconnaître *de facto* le gouvernement provisoire de la République algérienne.

Cette affaire fait grand bruit à Alger. Les envoyés spéciaux du monde entier interrogent la délégation générale pour savoir comment la France compte réagir. L'histoire de ces deux soldats, ces deux jeunes appelés du contingent, est bien faite pour attirer les journalistes ; il y a d'un côté deux innocents, de l'autre une grande machination politico-diplomatique dont ces garçons sont l'enjeu. Mais les autorités restent très discrètes. Le général Crépin met en doute la manœuvre du GPRA et déclare ne pas savoir où se trouvent les deux jeunes gens. Il est d'ailleurs en contradiction avec son porte-parole qui laisse entendre à la presse que Castera et Le Gall ont été exécutés avant le prétendu procès.

Pendant quelques jours, tous les partisans de l'Algérie française exploitent cette douloureuse affaire pour tenter de canaliser le mécontentement latent. D'ailleurs, certains Pieds-noirs, aidés de Musulmans particulièrement représentatifs, sont en train de battre le rappel. Selon le bachaga Boualem, le FAF est passé en quelques mois de 50 000 adhérents à 900 000, dont 120 000 Musulmans. Autrement dit, tous les Européens d'Algérie font partie, si ces bilans sont exacts, du Front pour l'Algérie française. Le FAF a copié son organisation et surtout son système administratif sur l'ancien FNF d'Ortiz. Cela revient à quadriller par exemple Alger en douze zones. Chaque chef de zone a sous ses ordres des chefs de secteur qui ont eux-mêmes sous leur coupe des chefs d'îlots d'immeubles ; un chef d'îlot enfin travaille directement avec douze familles. Ceci revient à dire qu'en cas d'éventuelles manifestations, la population est facilement et rapidement mobilisable. Les membres de l'organisation ne peuvent pas voyager ni se déplacer sans en prévenir leur chef direct. Parallèlement au FAF, il y a les « groupes action », spécialisés, comme leur nom l'indique, dans les attentats, le « service d'ordre des manifestations ». Le FAF et les groupes « action » qui actuellement se développent sans, semble-t-il, trop inquiéter les autorités, seront finalement la base même de l'OAS et de la résistance ultra au moment du putsch et après l'échec du « quarteron ».

Donc, nous l'avons vu, si les Européens semblent calmes, ce n'est qu'une apparence puisqu'ils sont tout simplement en train d'organiser un système qui se veut, pour l'heure, d'autodéfense.

Dans la Casbah, on prépare également l'avenir. Dans la Casbah d'Alger, l'Algérie algérienne est en marche. Sur les murs blancs des ruelles en pente, on lit « Hourrya », c'est-à-dire liberté. Les « yaouled », petits cireurs de souliers, délaissent leurs brosses sur les conseils des responsables FLN. On commence à se décoloniser. Le FLN impose maintenant sa loi, une loi sévère où la morale révolutionnaire lutte en premier lieu contre le relâchement des mœurs. On développe le sens de l'Oumma, croyance en Dieu et en la patrie. Tout ce qui est plaisirs : abus d'alcool, de drogues, prostitution, est considéré comme apport du colonialisme dont il faut se débarrasser au plus tôt. Ainsi, les cafés maures où, dans une semi-obscurité, les hommes s'abrutissaient jusque-là en fumant deviennent, tout comme les anciennes maisons closes, des centres de discussion révolutionnaire, sortes de maisons de la culture où des responsables FLN donnent des cours d'instruction civique accélérés pour peuple en voie de libération. Cette prise de conscience collective s'accompagne, en premier chef, de l'émancipation de la femme, ce qui est particulièrement surprenant en pays musulman mais qui s'explique très bien par le grand rôle joué par les femmes dans la rébellion : transport des armes sous leur gandoura aux premières heures de la guerre, distribution de tracts, travaux des champs à la place des hommes partis pour le maquis. Comment demander à ces femmes de réintégrer demain le logis, de n'en plus sortir, de porter le voile et de redevenir soumises ? Dans la société algérienne, peut-être à cause des événements, le premier pas du mouvement a été marqué par une révolution dans la révolution, celle de la femme musulmane. Elle a profité de la décolonisation pour se décoloniser elle-même dans sa propre société.

Vers l'autodétermination

5 août. Tandis que, dans la Casbah, on prépare le « grand soir » en se faisant une grande toilette morale et civilisatrice, qu'à Bab el-Oued, on organise la « résistance », de Gaulle prononce un nouveau discours, celui des couteaux au vestiaire, un discours qui résume les actes, les pensées et les projets des autorités françaises au cours de ces derniers mois.

D'abord, le chef de l'Etat annonce un nouveau pas en avant : « L'Algérie algérienne est en marche, il est probable qu'elle accomplisse progressivement dans les faits ce qu'un jour le suffrage décidera d'établir dans le droit. » La francisation est définitivement écartée, mais le général de Gaulle pose officiellement les nouvelles conditions que ses représentants avaient posées aux envoyés du GPRA à Melun : négociations d'accord, mais d'abord cessation des combats :

« Qui peut croire que la France, dit notamment de Gaulle, sous le prétexte d'ailleurs fallacieux d'arrêter les meurtres, en viendrait à traiter avec les seuls insurgés, avec la seule organisation extérieure de la rébellion, à traiter de tout l'avenir politique de l'Algérie ? A les bâtir comme étant représentation unique de l'Algérie tout entière ? Bref, à admettre que le droit de la mitraillette l'emporte d'avance sur celui du suffrage ? Dans quel monde étrange peuvent bien vivre les gens qui se figurent qu'au cœur de Paris la libre circulation dans les rues, les réceptions dans les ambassades, les conférences de presse, les déclarations à la radio pourraient être consenties à l'organisation extérieure de la rébellion tant que des actes meurtriers continuent d'être organisés dans l'Algérie et la métropole ? »

Poursuivant avec fermeté son objectif, le général de Gaulle ajoute, en donnant des exemples qui montrent à quel point il suit de près tous les actes commis par les terroristes FLN : « Et pour qui me prennent-ils moi-même, ceux qui s'imaginent que je pourrais conférer avec les chefs de la rébellion tant que les meurtres continuent, de telle sorte qu'à mesure de la conversation avec eux, on viendrait m'annoncer que des malheureux Musulmans ont été égorgés dans les douars de l'Algérie ou dans les faubourgs de la métropole, qu'on a jeté des grenades sur un marché arabe ou kabyle, qu'on a tiré sur des femmes et des enfants à la baignade sur des plages, qu'on a exécuté des troupiers pris au combat, qu'on les a exécutés sous une parodie de justice et que telle petite fille française était massacrée dans son lit ! Alors ? Allons.

Tant qu'on donne la parole au couteau, on ne peut pas parler politique. »

Quelques jours plus tard, alors que la presse, l'opinion, sont à commenter le discours de l'Elysée, que l'Algérie des ultras couve une crise mais reste calme en apparence, une nouvelle ébranle la France : Salan a disparu.

Là, il nous faut revenir en arrière. C'est-à-dire au retour du général Salan en France. Ses nouvelles fonctions lui semblent une sinécure et l'ennuient. Il supporte très mal d'avoir commandé en chef en Extrême-Orient et en Algérie pour terminer sa carrière comme « porte-drapeau de l'armée le 14 juillet ». Il va jusqu'à bouder les manifestations publiques auxquelles l'appellent pourtant ses fonctions. Ça se remarque en haut lieu. On lui reproche son attitude. Il grogne. Il n'est pas fait pour cela. Les « prises d'armes l'emmerdent ». De plus, il s'est rendu compte qu'il ne peut faire « deux pas sans être suivi par la sécurité militaire ou la DST ». Il s'en plaint au ministre. On le rassure : c'est pour sa protection ; sa position au 13 mai ne lui vaut pas que de l'amitié… On lui demande de faire un effort. Il rouspète.

Aussi, le 10 juin 1960, lorsqu'il atteint la limite d'âge, il demande sa mise à la retraite, le gouvernement ne proteste pas. M. Messmer l'affecte au cadre de réserve de l'état-major, une finesse qui fait de Salan un civil tout en lui imposant certaines règles strictes de conduite, notamment pour ce qui concerne les déclarations publiques soumises à autorisation préalable. C'est une précaution exigée en partie par Paul Delouvrier qui s'est démené comme un beau diable dès qu'il a appris l'intention de l'ex-commandant en chef de s'installer à Alger avec sa famille. Il n'a pu obtenir du gouvernement, qu'il a pressé d'agir, l'interdiction du retour en Algérie ; il n'est qu'à demi rassuré par le règlement militaire condamnant le général au mutisme. Alger bouillonne, avec l'approche du procès des barricades. La présence de Salan dans sa villa familiale d'Hydra est un détonateur dont le délégué général se passerait bien.

Un matin de septembre, le paquebot *Kairouan* accoste au quai des Messageries maritimes, dans la rade d'Alger. Trois passagers en descendent les premiers : Salan, sa femme et sa fille. Il n'y a pas grand monde sur le quai pour les accueillir : un fonctionnaire de la délégation générale, M. de Mari, et trois inspecteurs des Renseignements généraux qui se désignent sans discrétion l'objet de leur mission. Salan ne s'en émeut pas.

« Notre téléphone est sans doute déjà branché sur table d'écoute », jette-t-il à son épouse en lui montrant les trois hommes.

Il ne se trompe pas. Sa villa a reçu de discrètes visites. Des spécialistes y auraient placé quelques micros minuscules. Il est *a priori* classé parmi les activistes notoires. Il est vrai que le général Salan est devenu président de l'Association des combattants de l'union française à Paris, un rassemblement paramilitaire qui ne dissimule pas son opposition à la politique algérienne du général de Gaulle.

Paul Delouvrier est l'un des premiers visiteurs de la villa Dominique. Salan le reçoit dans son bureau, entre une photo de lui-même, la poitrine bardée de décorations, et un portrait de Leclerc qui lui est ainsi dédicacé : « Au général Salan qui, après avoir battu le Boche, nous aide remarquablement à rétablir la souveraineté en Indochine. Saïgon, le 20.12.1945. » Paul Delouvrier n'est pas homme à camoufler sa pensée. Dès les formules de politesse échangées, le délégué général met en garde Salan contre les inconvénients qu'il y aurait pour lui à entretenir de l'agitation dans une période aussi délicate.

« J'y suis, j'y reste, répond Salan. Mais sachez que je ne suis pas venu pour vous gêner. Je n'en ai pas du tout l'intention… »

Pourtant, le 14 septembre, quelques jours à peine après son arrivée, le général prend prétexte du procès du réseau Jeanson de soutien au FLN pour s'enflammer. Il feint d'excuser les accusés en accusant de Gaulle. « N'a-t-on pas dit aux Musulmans qu'ils pourraient choisir de ne plus être Français ? – écrit-il dans un communiqué publié à Paris au titre de ses fonctions à la tête des combattants de l'Union française. Comment alors condamner ceux qui luttent pour l'indépendance et ceux qui les aident ? » Bref, le chef de l'Etat est un complice du FLN. Et Salan d'affirmer qu'il « n'est au pouvoir d'une autorité quelconque de décider l'abandon d'une portion du territoire où s'exerce la souveraineté de la France », ajoutant aussitôt : « Nul n'a ce droit, nul n'a reçu du pays un tel mandat, particulièrement en ce qui concerne l'Algérie. » L'intention est claire. Salan condamne la politique du général de Gaulle. Il n'a bien entendu jamais demandé à son ministre l'autorisation de rendre cette position publique. Il est convoqué à Paris. La délégation générale lui remet deux passages gratuits pour le *Kairouan*. Salan s'étonne :

« Pourquoi me ferais-je accompagner par Mme Salan, alors que je vais juste passer à Paris le temps nécessaire à mon entretien avec Messmer ? »

Paul Delouvrier, mal à l'aise, ne répond pas. Désignant son fauteuil à son interlocuteur, il soupire :

« J'aimerais mieux vous voir là que moi. »

L'éclat de Salan n'est pas fortuit. Depuis sa réinstallation à la villa Dominique, il a vu beaucoup de monde. Des officiers, bien sûr, mais aussi des civils. Tous sont venus lui parler de leur détresse. Certains n'ont pas hésité à lui rappeler que, depuis le 13 mai, c'est lui qui porte la responsabilité de l'appel à de Gaulle. Il laisse entendre à tous qu'il est revenu volontairement partager avec la population les angoisses des jours qui viennent, et aussi les espoirs.

Salan est un personnage complexe dont la vie est pleine de contradictions. Il dit ne pas aimer la politique et pourtant il lui doit beaucoup. Quelques-uns de ses adversaires l'accusent d'être franc-maçon et d'avoir démarré sa carrière grâce à ses relations politiques de gauche. On cite souvent son amitié avec Georges Mandel et l'obscurité des missions que le ministre lui confiait, telle cette « visite » de l'Ethiopie, avec une fausse carte de presse du

Temps. Salan, selon ses propres dires, aime par-dessus tout la franchise, l'honnêteté, la clarté des situations. Il s'entoure cependant d'une tribu d'officiers bizarres, de civils bavards, de membres de cabinet mystérieux… Le général a peut-être trop longtemps servi dans les 2[es] bureaux de l'armée pour ne pas pratiquer une indulgence cynique vis-à-vis de ceux qu'il utilise. Il répète toujours que ce n'est pas avec des enfants de chœur qu'on fait de la bonne politique. En Indochine, n'a-t-il pas, dit-on, couvert une sombre affaire de trafic d'opium uniquement parce que les fonds ainsi recueillis permettaient le bon fonctionnement d'un Service secret trop négligé par le budget de l'armée ? Dans l'histoire de l'Algérie, son intérêt personnel, qui détermine souvent l'option qu'il choisit, n'apparaît plus. C'est finalement davantage l'enthousiasme d'un jeune lieutenant que la rouerie du vieux général familier des cabinets ministériels qui le pousse à agir contre son intérêt et, en définitive, contre la politique de son gouvernement.

Le 20 septembre, Salan s'embarque seul pour Marseille. Il a fait demander aux activistes de n'organiser aucune manifestation à cette occasion. Peut-être redoute-t-il que la population ne l'aime pas assez pour venir en masse sur le quai. Aux rares journalistes levés tôt pour l'occasion, il déclare :

« Je ne sais pas ce que l'on me veut. Mes opinions sont connues depuis longtemps. Je n'en ai pas changé. D'autres ont varié, c'est à eux qu'on devrait demander des explications, non à moi. »

Sur le quai de la Joliette, le capitaine Ferrandi, l'ancien officier d'état-major, accueille son ex-patron. Il a suffi d'un coup de téléphone d'Alger pour que l'ancien aide de camp se mette aux ordres du général. Jean Ferrandi est, ce jour-là, bien loin de se douter jusqu'où va l'entraîner la fidélité. Déjà un peu déçu par la froideur des Algérois à son égard, Salan confie au capitaine : « On ne pourra jamais rien faire de sérieux avec ces Pieds-noirs ! »

L'entretien entre Salan et le ministre de la Défense est plus que froid, brutal. Il ne dure que quelques minutes, le temps pour Pierre Messmer de lui notifier l'interdiction formelle de retourner en Algérie.

« Vous gênez l'action du gouvernement et celle de votre successeur. »

Salan le prend de haut, proteste, se retire en refusant de serrer la main qu'on lui tend, écarte d'un geste plus que vif le chauffeur de la voiture officielle mise à sa disposition. A l'Hôtel Astor où il loge, les journalistes l'attendent. Il les repousse, grimpe dans sa chambre et appelle Alger. Madame Salan est mise au courant des mesures prises contre son mari. La décision est ferme : elle reste en Algérie.

Bibiche, c'est le surnom de Mme Salan, est une intrépide. Ce n'est pas une femme de salon. Elle a été successivement résistante, secouriste militaire, ambulancière en Alsace et en Indochine aux côtés du général. Blessée, elle est pensionnée à 95 %. Ce qui ne l'empêchait pas, lorsque son époux commandait à Alger, de « tyranniser » la 10[e] région militaire. La fréquentation des popotes ne lui a pas enseigné la mesure et la discrétion. La sanction ministérielle qui frappe son mari est une occasion supplémentaire qui lui est offerte pour le

déclenchement de l'offensive. Elle s'y précipite. Dès le 23 septembre.

« Ce mauvais coup porté à l'Algérie française, écrit-elle dans un communiqué remis aux quotidiens et aux agences, l'a été par M. Delouvrier. » Face à ce qui est pour elle l'arbitraire, la lâcheté et l'ingratitude, elle en appelle à la France.

Et d'évoquer le télégramme adressé par Salan au général Ely, le 9 mai 1958 : « L'armée française d'une façon unanime sentirait comme un outrage l'abandon de ce patrimoine qu'est l'Algérie. » Elle conclut, comme si quelqu'un pouvait encore se tromper : « Rien n'est changé. »

Pour sa part, le Front national pour l'Algérie française prend le train en marche et s'empresse d'assurer « l'armée trahie et bafouée de sa solidarité active »…

A Paris, l'Hôtel Astor devient rapidement le lieu de passage d'un certain nombre de personnalités politiques venues prendre date ou carrément se mettre à la disposition de Salan. C'est le cas de Pierre Poujade et du général Zeller. Maître Tixier-Vignancour s'agite aussi beaucoup, parlant de complot, d'arrestation imminente. Jacques Soustelle, Roger Duchet, Georges Bidault se succèdent auprès de Salan. Les colonels Argoud et Godard viennent tâter le terrain.

De Gaulle termine un voyage en Dauphiné et en Savoie. Tout indique, dans les discours qu'il a prononcés, son intention d'en finir avec l'affaire algérienne. La foule des montagnards lui réserve un accueil chaleureux et l'applaudit très fort, même lorsque de Gaulle parle d'exécutif algérien. Deux mots qui décident de beaucoup de choses pour certains militaires et vont les amener à passer le Rubicon. Deux mots que les gens du Dauphiné et de Savoie ne relèvent pas mais que les journalistes accrédités à la présidence de la République et qui ont une grande habitude des voyages présidentiels soulignent dans leurs notes. Pour la plupart d'entre eux : les plus lucides, la création d'un exécutif algérien est synonyme d'indépendance.

C'est bien l'avis d'un certain nombre de généraux particulièrement sensibilisés par l'Algérie, et non des moindres. Le destin d'au moins trois d'entre eux se fixe ce jour-là. C'est le cas du général Edmond Jouhaud, l'inspecteur général de l'armée de l'air, qui demande sa mise à la retraite anticipée et annonce son intention de se retirer dans son Oranie natale. C'est le cas du général Maurice Challe, commandant en chef de Centre-Europe à Fontainebleau, qui expédie dès le lendemain au ministre des Armées, sa demande de mise en disponibilité. « C'était la fin de ma carrière, écrit Maurice Challe, une carrière honorable je crois, au cours de laquelle je n'avais jamais eu en vue que le service de mon pays. Mais il ne m'était plus possible de paraître solidaire de la politique algérienne de ce gouvernement, même à un poste brillant où l'Algérie n'était pas en jeu. » Mise en disponibilité refusée en raison de la proximité d'un référendum annoncé par de Gaulle lui-même pour le 8 janvier. Le gouvernement ne souhaite pas voir utiliser par ses adversaires la démission d'une personnalité telle que Maurice Challe. Pierre

Messmer en entretient le chef de l'Etat.

Mais l'armée d'aujourd'hui, de Gaulle, apparemment, la connaît mal. L'idée qu'il s'en fait n'a plus cours. L'autre, la vraie, est celle de Hanoï, de Suez et d'Alger. Elle a le virus de la politique. Elle s'est substituée aux autorités civiles défaillantes avec l'assentiment de la nation et du chef de l'Etat. Elle ne le souhaitait pas plus que cela, mais le fait est là qu'elle « fait » de la politique.

« Il paraît que nous en faisons de trop, répond le général Massu au juge d'instruction de l'affaire des barricades. Comme si on pouvait ne pas en faire. C'est tout de même le général de Gaulle qui m'a nommé préfet. »

Au Palais d'Orsay, le général Salan déclare la guerre au gouvernement. Il devrait s'agir d'une conférence de presse, Salan se contente de lire une longue déclaration devant les journalistes étonnés de voir le service d'ordre effectué par les gros bras de Poujade. Tout y passe : illégalité des solutions gouvernementales, malaise de l'armée, engagement de maintenir l'Algérie dans la France… Ce sont les conseillers politiques du général qui lui ont suggéré cette formule : utiliser la salle même où, après le 13 mai, de Gaulle avait refusé de condamner l'insurrection de l'armée. Initiative vaine, personne n'en fait la remarque, la déclaration n'est écoutée que par ceux qui partagent les opinions du conférencier. A la sortie, les amis de Salan bloquent les voitures de la police rue de Solférino. Le général peut disparaître. Le 31, six jours plus tard, il franchit la frontière espagnole au Perthus. La presse crie au complot.

Certains journalistes qui ont « couvert » la guerre d'Indochine se souviennent du mot de De Lattre de Tassigny à propos du « mandarin » : « Il ne s'embarque jamais sans biscuit. »

De fait, Salan ne part pas à l'aveuglette. Il a rencontré de nombreuses fois l'ambassadeur d'Espagne à Paris, et ce dernier lui aurait répété : « Si vous craignez que de Gaulle vous mette en prison, partez en Espagne. Mon gouvernement vous accordera toute l'aide matérielle et morale dont vous aurez besoin. » Les reporters s'engouffrent dans les avions. Salan est disponible, les activistes d'Alger et de Paris savent où le trouver. Il devient le porte-drapeau idéal, une affiche remarquable. S'il s'engage ainsi, c'est qu'il pense la victoire possible.

En Algérie, Edmond Jouhaud fait la tournée des popotes. Il contacte les officiers qu'il croit sympathisants à la cause antigaulliste. Les forces du « Front de l'Algérie française », le FAF, se sont mises à sa disposition. Jouhaud plaide auprès de ses anciens camarades la représentativité de l'organisation. Les militaires se sont toujours, en effet, profondément méfiés des mouvements européens. Tout le monde est d'accord sur les buts à obtenir : infléchir la politique gouvernementale vers la solution la plus française de l'autodétermination ; mais tout le monde ou presque diverge sur les moyens d'y parvenir. Edmond Jouhaud possède sa solution. Il voudrait créer une

situation explosive devant laquelle les plus pusillanimes ne pourraient reculer. L'annonce du référendum du 8 janvier, et surtout celle de la venue en Algérie du général de Gaulle les 8, 9 et 10 décembre fait précipiter les choses. Ce que l'on appellera le « complot de décembre » est mis au point. Il n'aura pas lieu, mais en voici les grandes lignes.

Une grève générale arrêtera la vie dans Alger. Afin d'être certain qu'elle sera bien générale, la circulation, les transports publics seront stoppés. Des fûts d'huile de vidange seront répandus sur tous les carrefours. Cinq cents kilos de clous seront jetés sur la chaussée, là où l'huile ne suffira pas. Des piquets de grève, armés éventuellement, interdiront les entrées d'usines, de bureaux, d'entreprises. Les commerçants qui ouvriraient leurs boutiques seront menacés de casse et de pillage. Tout le monde devrait donc se trouver dans la rue, les membres du FAF et des organisations estudiantines se chargeant de provoquer les heurts avec la police, les CRS et la gendarmerie. Les ordres sont de faire bouger le service d'ordre au maximum : ce sera le rôle d'équipes spéciales se déplaçant en véhicules dans un triangle constitué par la place des Trois-Horloges à Bab el-Oued, le carrefour Michelet-Richelieu dans le centre de la ville, et le carrefour Polignac à Belcourt, dans le sud de la capitale. Qui interviendra lorsque les forces de police seront débordées ? Telle est la question posée, à laquelle Jouhaud répond qu'il ne fait aucun doute que la délégation générale fera donner sa réserve, autrement dit la 10e et la 25e DP, soit des parachutistes convaincus du bien-fondé de l'émeute. Jouhaud a pris contact avec les chefs de ces unités, la plupart sont effectivement favorables à une action semi-violente du type 13 mai. Le général est persuadé que les paras seront maîtres d'Alger dans la journée, que d'autres unités s'empareront alors de Constantine et d'Oran, cependant que de Gaulle, imprudemment venu en Algérie, sera soit prisonnier, soit tué, détail qui dépend de son attitude en face de la victoire des tenants de l'Algérie française. Scénario séduisant pour des gens coupés de toutes sources d'information et tellement sûrs d'eux qu'ils comptent l'intervention possible de Musulmans ou du FLN comme négligeable et celle de soldats et d'officiers loyalistes comme hautement improbable.

En Espagne, Salan n'est plus seul. Ceux qui ont fui Alger après les fusillades des barricades et se sont réfugiés chez Franco prennent contact avec lui. Jacky Laquière vient d'Ibiza proposer une action immédiate. Il va être rejoint par beaucoup d'autres célébrités algéroises. La première est le général Gardy, l'ancien inspecteur de la Légion étrangère, en retraite à Bayonne. La seconde est Pierre Lagaillarde qui, en liberté provisoire, a profité d'une suspension du procès des Barricades pour gagner l'Espagne en compagnie de plusieurs de ses coinculpés tels Susini, Demarquet, Ronda. Le colonel Gardes et Sapin-Lignières, l'ex-responsable des UT, ont d'abord pris la fuite puis sont revenus à Paris pour la fin du procès.

A ce moment précis, Jacques Soustelle est à New York, Georges Bidault

est en Italie, Salan et Lagaillarde séjournent en Espagne, Jouhaud est à Alger. Les journalistes attendent d'une heure à l'autre l'annonce de la formation d'un gouvernement provisoire en exil de l'Algérie française. Cela, d'autant plus aisément que les rumeurs de putsch bourdonnent à Alger et jusque dans les couloirs du GG. Chacun sait, dans les commissariats des Renseignements généraux, plus ou moins complices ou attentistes, que le relais entre Alger et Madrid n'est autre que la villa Dominique où Mme Salan sert de boîte aux lettres. Comme d'habitude, les autorités locales actionnent la sonnette d'alarme qui retentit dans les cabinets ministériels, à Paris, mais, comme d'habitude, rien n'est décidé. Comme si de Gaulle avait choisi, une fois pour toutes, de laisser la situation se pourrir suffisamment pour intervenir et amputer définitivement l'Algérie de ses points de gangrène.

Décembre doit être le grand tournant pour tout le monde : militaires, Musulmans, Européens. Tous sont au courant du scénario prévu pour le 10 décembre. Tous savent que les manifestations européennes doivent provoquer des contre-manifestations musulmanes afin d'obliger l'armée à intervenir du côté des ultras. De Gaulle le sait. Il en accepte le risque, contre l'avis même de son Premier ministre, Michel Debré, qui lui conseille de remettre son voyage. C'est mal connaître le chef de l'Etat. Pourtant, le général Crépin a prévenu Pierre Messmer. Il a suivi le discours du 4 novembre en compagnie de M. Jacomet, secrétaire général de l'Administration, du préfet Vaujours, directeur de cabinet de Paul Delouvrier, du général Lhéritier et du colonel Lennuyeux. Il a transmis fidèlement au ministre de la Défense les réactions provoquées par la réaffirmation de l'existence d'une « République algérienne », deux mots improvisés qui ne figuraient pas dans le texte préalablement remis au gouvernement par l'Elysée.

« C'est très mauvais, annonce Crépin.

— Si je comprends bien, ajoute l'un des hommes qui a suivi l'audition, le général de Gaulle est pour un abandon distingué. »

Le général Lhéritier dissimule assez mal son inquiétude. Le colonel Lennuyeux salue poliment l'assistance et s'en va, suivi par M. Jacomet qui déclare :

« J'ai compris. Bonsoir, mon Général, je vous laisse le maintien de l'ordre. »

Le lendemain, Paul Delouvrier rentre de Paris. Il sait déjà que le discours du chef de l'Etat provoque des remous jusqu'au sein de son cabinet. Il réunit ses plus proches collaborateurs dans son bureau personnel et demande à M. Jacomet d'expliquer ses pensées, de dresser une critique objective des propos de de Gaulle.

« De Gaulle n'est pas la France, répond le secrétaire général. Et la France n'est pas de Gaulle. »

Il donne sa démission et l'explique : « J'adopte cette position parce que ma direction est politique, que je suis donc obligé d'en faire et que j'ai besoin d'y croire. En outre, en cas d'absence de M. Delouvrier ou du général Crépin,

c'est moi qui les représente. Vous les directeurs, vous devez rester pour le bien et la continuité de l'Etat et vous le pouvez, quelles que soient vos opinions, puisque vous n'avez que des responsabilités administratives. »

Saigot, directeur des Travaux publics, et Vuibert, directeur du Plan de Constantine, protestent.

« Notre accord est total avec M. Jacomet. Sauf sur un point : nous n'admettons pas sa distinction entre les responsabilités politiques et administratives. »

« Messieurs, vous devez rester, ordonne Paul Delouvrier qui voit la délégation générale se désagréger sous ses yeux. Vous êtes mobilisés. Je vous réquisitionne. Je n'accepte aucune démission. »

Les directeurs techniques laissent M. Jacomet seul avec le délégué général. L'ambiance est à la catastrophe.

« Entre votre conscience et les devoirs de votre charge, vous avez choisi votre conscience, tempête Paul Delouvrier. C'est abominable. Cela, vous n'aviez pas le droit de le faire. »

« Sans doute n'avons-nous pas la même moralité, rétorque Jacomet. »

« Le mieux est que vous preniez le premier avion pour Paris et que vous ne reveniez plus ici. Là-bas, vous vous expliquerez avec le Premier ministre… Je vous serre la main mais je ne devrais pas le faire… »

« Vos paroles me font beaucoup de peine… »

A Orly, M. Jacomet est attendu. Par une nuée de journalistes, bien entendu, mais également par les représentants du gouvernement qui s'empressent de le soustraire à la presse pour le conduire chez M. Racine, le directeur de cabinet de Michel Debré.

« Le général de Gaulle est déchaîné contre vous », lui dit M. Racine.

Le chef de l'Etat réclame en effet au Conseil d'Etat la révocation de M. Jacomet. Sanction lourde que le Conseil juge exagérée : révocation refusée. Colère du général qui passe outre. Paul Delouvrier est convoqué.

« Vous n'auriez jamais dû permettre l'incident Jacomet », reproche de Gaulle.

Le délégué général en conclut, il ne se trompe pas, que ses jours à la délégation générale sont comptés. Il envisage un instant de présenter sa démission. Sa conscience de grand commis de l'Etat l'en dissuade. Il restera jusqu'à la nomination de son successeur. Ses proches collaborateurs n'ont pas son abnégation. MM. Saigot, Vaujours et Vuibert s'en vont. Le général Parlange les suit dans leur démission. De Gaulle tonne contre ce « lâchage ». Il tonne d'autant plus fort que Michel Debré, son propre Premier ministre, envisage de quitter le gouvernement.

« Vous resterez », ordonne le chef de l'Etat.

Michel Debré baisse la tête. Il restera. De Gaulle, toutefois, sent qu'il est temps de décharger son Premier ministre de la question algérienne. Il convoque Louis Joxe et Jean Morin, l'Igame de Toulouse. Les deux hommes ne vont pas tarder à prendre, à Alger et à Paris, la place de ceux dont la

politique algérienne du chef de l'Etat trouble la conscience.

Selon le protocole établi lors du départ d'Alger du général Salan, M. Delouvrier prend l'avion de Paris trente minutes avant que se pose celui amenant son remplaçant, Jean Morin. Aucune manifestation, aucun souhait de bienvenue pour le nouveau responsable : une voiture officielle dans laquelle il s'engouffre, sous le regard goguenard des policiers algérois. Le général Crépin n'a pas fait le déplacement. Il sait que lui aussi va sauter dans les jours à venir. Il connaît plus ou moins le nom de son successeur, Gambiez, un général qui a donné de nombreux gages de son attachement à la légalité.

Jean Morin dépend directement de Louis Joxe pour lequel de Gaulle a créé un poste : ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes. Joxe est ce que l'on pourrait appeler un libéral de gauche qui s'est essayé au journalisme. L'un de ses amis, Louis Martin-Chauffier, dit de lui que « sa carrière est fluctuante dans sa démarche mais toute droite dans ses ambitions ». C'est à lui que va incomber la tâche impopulaire du référendum sur l'Algérie, fixé au 8 janvier.

Dès son arrivée à Alger, Jean Morin lui transmet copie des dossiers du maintien de l'ordre. Ces rapports prouvent que la situation s'aggrave et se détériore rapidement dans l'armée. Un officier termine son analyse de la façon suivante : « Quel est celui qui, en conscience, peut admettre de faire tuer un soldat français pour une République algérienne ? Tous ceux qui connaissent l'Afrique du Nord savent que les rebelles, en cas de cessez-le-feu unilatéral ou bilatéral, installeront une organisation politico-administrative ; nous ne nous battons pas à armes égales, et la victoire ira aux techniciens de la guerre subversive à laquelle il semble que nous ne croyons plus. » De même, ces rapports sont pessimistes sur l'état d'esprit des masses musulmanes. L'angoisse de ceux qui se sont engagés aux côtés de la France suinte à tous les paragraphes. La troisième force disparaît peu à peu. Ceux qui ne voulaient ni de la France ni du GPRA s'empressent de donner des gages au FLN ou de préparer leur départ vers la France. Des harkis désertent avec armes et bagages. Simultanément, Jean Morin signale que la tentation devient grande, chez les militaires français, de prendre langue avec les organisations activistes. Enfin, des émeutes sont hautement prévisibles lors de l'arrivée en Algérie du chef de l'Etat.

En Espagne, le général Salan, tenu au courant du gros de la situation, s'apprête à traverser la Méditerranée en compagnie des autres exilés, à bord d'un avion privé anglais. Il passe des heures devant son transistor à tenter de capter France V, l'émetteur de Radio-Alger, afin de saisir le signal que doit lui faire adresser Jouhaud.

Le 8 décembre, de Gaulle se pose dans une Algérie en pleine ébullition. On parle de « clash ». A Paris, des policiers casqués s'alignent autour des ministères et des points stratégiques. Certaines personnalités sont discrètement filées ou assignées à résidence. Alger et Oran sont transformées en champs de batailles. Les deux grandes villes sont le théâtre de véritables

combats de rues. De l'essence enflammée est répandue dans les rues, des grenades explosent dans les devantures des magasins ouverts, le plastic résonne jusque dans les couloirs de la télévision. Les moins de trente ans sont dans la rue, affrontant les forces de police considérables lancées dans la mêlée. Des pères de famille arrosent de leurs fenêtres les CRS casqués. Pots de fleurs, casseroles, pavés, eau bouillante, boulons, bouteilles vides pleuvent des balcons. Les premiers blessés sont acheminés vers les hôpitaux.

De Gaulle est à Aïn Témouchent. Il évite les grandes agglomérations. En dépit des importantes mesures de sécurité prises peu avant son arrivée, il est accueilli aux cris d'Algérie française et semble énervé.

« Les cris et les clameurs, dit-il alors qu'on l'entend à peine malgré la sonorisation, cela ne signifie rien. L'évidence, la fierté, le bon sens, voilà à quoi nous devons nous attacher et non à des slogans et à des formules qui sont périmés. »

La foule hue le chef de l'Etat.

« Dans quelques semaines, reprend-il, la métropole et vous aurez à répondre à une question que je vous pose et qui concerne votre Algérie. Vous y répondrez, j'en suis sûr, dans le sens où je vous demande d'y répondre, c'est-à-dire positivement, c'est-à-dire : oui. »

A Alger, on se bat. La journée est sanglante. Il va y en avoir deux autres, au cours desquelles quelque chose va changer. Après une nuit de repos, la rue explose à nouveau. De Gaulle est à Blida, aux portes d'Alger. On a préparé une piste pour hélicoptère en débroussaillant les jardins exotiques du Palais d'Eté. De Gaulle ne s'y posera jamais, tant la lutte est chaude. Ses propos en seront encore plus aigres.

« Il est vain de prétendre, clame-t-il aux officiers groupés sur l'aérodrome, que l'Algérie est une province comme notre Lorraine ou notre Provence. »

Littéralement sonnés par ces propos si différents de ceux tenus par le même homme en 1958, au moment où ils venaient de l'appeler au pouvoir, en forçant la main à la métropole, les officiers n'écoutent la suite que par politesse. De Gaulle leur conseille de ne plus faire de politique. Pendant ce temps, à Alger, les forces de l'ordre commencent à manquer de matériel. Les grenades lacrymogènes se raréfient, les renforts se font attendre, les camions de soupe n'arrivent plus jusqu'aux gendarmes et aux CRS engagés depuis la veille et surpris par la violence des affrontements.

Au PC du FAF, on commence aussi à s'inquiéter. L'armée ne bascule pas. Un officier du 1er REP vient d'avertir les responsables, dont Jouhaud, que le colonel Dufour hésite sur la conduite à tenir. Cet officier s'appelle Pierre Sergent. On entendra beaucoup parler de lui dans peu de mois. Ce forfait déclenche une petite panique chez les ultras. Si l'armée n'intervient pas, l'émeute va faire « chouffa », comme on dit ici, elle va se dégonfler rapidement. Comme d'habitude. C'est le moment précis que choisit l'un des chefs de commandos du FAF pour forcer tous les barrages et pénétrer, tout

essoufflé, dans les petits bureaux clandestins de la rue Horace Vernet où siègent les leaders activistes.

« Les Arabes descendent de la Casbah, annonce-t-il. Il y a des drapeaux fellagha partout. »

C'est l'affolement. Le FAF pensait aller provoquer les Musulmans dans leurs quartiers, les voilà qui descendent dans la rue aux cris de « Vive Ferhat Abbas », « Vive le FLN » et « GPRA au pouvoir ».

« On entend même quelques "Vive de Gaulle" », raconte l'émissaire.

Comment une pareille chose peut-elle se produire ? Immédiatement, Jouhaud pense que cette contre-manifestation est l'œuvre de la délégation générale. Un nom est cité : François Coulet, le directeur des Affaires politiques. C'est lui prêter beaucoup d'autorité sur les masses musulmanes qui n'ont pas bougé depuis les barricades. Certes, on a pu leur demander de descendre dans les quartiers européens et de crier « Vive le FLN », et « Vive de Gaulle » mais sans imaginer un tel succès. Quant à l'organisation politico-militaire de la rébellion, elle a été dix fois détruite et ne peut mobiliser aussi vite. Alors qui ? Certains penchent pour un mot d'ordre du MPC, le Mouvement pour la Communauté de Jacques Dauer, qui regroupe les militants gaullistes plus ou moins tenus à la clandestinité en raison des persécutions activistes. Solidement implantés dans la Casbah où ils disposent de plusieurs officines discrètes protégées par les Musulmans, les gens du MPC sont en effet les seuls à pouvoir, avec l'accord de la délégation générale, lancer les quartiers arabes dans la bagarre. On leur a conseillé de crier le nom du chef de l'Etat, les responsables du FLN leur ordonnent de hurler le nom d'Abbas.

En moins d'une heure, les Européens comprennent. Devant les vagues de Musulmans armés de bâtons, de couteaux, brandissant les drapeaux verts et blancs de la rébellion, hurlant les slogans nationalistes, ils refluent en désordre vers leurs quartiers où ils se barricadent, sortant les fusils et les mitraillettes, s'apprêtant à se défendre.

Au PC du FAF, on pense que le déferlement des contre-manifestants dans les beaux quartiers va précipiter l'intervention de l'armée. Des contacts sont pris avec le colonel Masselot, du 18e RCP arrivé des Aurès avec son régiment de paras. Follement acclamés par les Européens, les « léopards » demeurent cependant l'arme au pied. La journée se termine par une violente bagarre entre Musulmans et militaires. Des coups de feu sont tirés de part et d'autre. Les gendarmes interviennent. Un moment, on peut croire que les paras vont ouvrir le feu sur les gendarmes. On s'invective, on s'injurie, on menace, mais personne ne tire. La nuit tombe.

La journée du dimanche commence par un incident qui aurait pu être grave. Un tramway est lancé contre un barrage de gendarmes. Plusieurs s'écroulent, blessés. Ils sont faits prisonniers, puis relâchés. A nouveau, dès l'aube, les Musulmans occupent la rue. Jouhaud, contre toute évidence, tente de conserver un peu d'espoir. Le complot se décompose.

En Espagne, Salan et Lagaillarde piaffent d'impatience. Le signal n'a

pas encore été lancé, et l'avion patiente sur l'aéroport de Madrid. Des officiers, précédemment contactés par le général d'aviation, refusent d'aller plus loin. Le mouvement est trop improvisé. Il n'a aucun support en métropole. L'unité de l'armée est loin d'être réalisée. Les régiments ne quittent pas leurs cantonnements.

La rue appartient aux Musulmans. La dernière illusion d'une troisième force disparaît avec l'unanimité des slogans pro-FLN.

Ceux de la délégation générale qui croyaient faire couvrir les injures destinées au chef de l'Etat par les hurlements des masses musulmanes en faveur de de Gaulle et de la paix sont affreusement inquiets. Où et quand va s'arrêter la manifestation ?

« Tirez, mais tirez donc, crient les Européens réfugiés dans leurs maisons aux paras engagés contre les Musulmans. Les Boches tiraient pour moins que cela. »

Le colonel Masselot donne l'ordre à ses hommes de se retirer. C'est fini. Les gendarmes, applaudis par les habitants de la Casbah, demeurent la seule protection des Européens qui les haïssent.

« Depuis cent trente ans, nous sommes une race d'esclaves, hurlent des Arabes aux soldats du contingent. C'est fini. »

Cinq Européens ont été tués, ainsi que des dizaines de Musulmans. Les manifestants s'essoufflent. De Gaulle rentre en France. Il laisse derrière lui deux meutes face à face qu'un rien peut amener à s'entre-déchirer, et toute une fraction de l'armée décidée, cette fois, à tenter le grand jeu, à préparer quelque chose de sérieux. Sans les civils.

Cependant, les manifestants arabes, eux, ont tué des mythes. Définitivement. Comment oser parler maintenant d'intégration, de francisation, de pacification, après une telle émeute ? Où sont donc passés les Algériens pro-Français ? Les spécialistes de la guerre psychologique sont bien obligés de constater que tous leurs efforts déployés depuis la bataille d'Alger ont été balayés en quelques heures. Qui oserait parler de victoire, ce soir, à Alger ?

Et Alger n'est pas une exception. Dans toutes les grandes villes algériennes, notamment à Oran, des scènes à peu près semblables se sont produites. Si l'armée ne rencontre plus du tout d'opposition dans le bled, on comprend ce soir que les combattants djounouds se meuvent dans la population des villes comme des « poissons dans l'eau ». Et pourtant, à Tunis, c'est la surprise totale : le GPRA, dans ce climat de négociations, n'avait pas commandé ces manifestations. Mais, dans le dossier de Ferhat Abbas, elles représentent maintenant plus d'importance qu'une victoire militaire. Face aux négociateurs français, il sera d'autant plus fort qu'il pourra leur dire : « Nous n'avons pas forcé ces gens à se faire tuer pour nous, à défiler en scandant nos slogans et en portant notre drapeau. » Le GPRA est légitimé par la *vox populi*. La masse musulmane a dit définitivement non à la protection des colonels français. Tard dans la nuit, un fonctionnaire de la délégation générale déclare :

« Il n’y a plus besoin de référendum. Les Musulmans, aujourd’hui, se sont autodéterminés. »

Lundi 12 décembre. Alger se réveille et s’aperçoit que ce n’était pas un mauvais rêve, mais la réalité. Il lui suffit de regarder la rue. Les magasins dont les vitrines ne sont pas brisées sont fermés. Des flaques de sang, des débris de toutes sortes éparpillent sur le pavé le drame de la veille. Les Musulmans enterrent leurs morts. Des dizaines de corps recouverts du drapeau FLN sont portés sur les épaules des hommes. La foule arabe suit, silencieuse, impressionnante par la détermination qu’on lit sur les visages et les regards qui expriment une colère rentrée. Les autorités annoncent qu’elles recherchent les meneurs. Ça n’intéresse personne. Les Musulmans sont tout à leurs deuils et n’ont pas encore compris, en ce lundi, l’importance politique de leur geste de la veille.

Les Européens, eux, commencent à s’apercevoir de la gravité de l’événement. Un fossé, un précipice, sépare maintenant les deux communautés. L’avenir est compromis et comme ce fossé ne pourra que se creuser dans les mois à venir, tout come back est impossible.

A New York, on apprend par la presse les événements d’Alger. La nouvelle arrive en plein débat algérien à l’ONU. La presse américaine n’est pas tendre pour les autorités françaises. Le *New York Herald Tribune* titre à la une :

> « Les masses musulmanes ont démontré sans erreur possible que malgré toutes les cajoleries et pressions auxquelles la France les a soumises, elles restaient instinctivement solidaires de la cause de la rébellion. »

A Tunis, après la surprise, les dirigeants pensent que la rébellion vient de trouver son second souffle. Il n’est plus besoin, pour le FLN, de commettre des attentats pour prouver qu’il existe ; il n’est plus le tueur mais la victime. Si les djounouds font partie d’un bilan de guerre, les manifestants massacrés dans les villes font figure de martyrs auprès des masses.

Comme nous l’avions vu, pendant ces heures tragiques, de Gaulle visitait Tizi-Ouzou, Reghaïa, Akbou, Bougie… Il a été tenu au courant, heure par heure, du déroulement des événements. Lorsqu’il arrive à Paris, tous ses conseillers l’entourent, inquiets. Que pense le général ? En descendant de sa Caravelle, le président de la République laisse tomber ces quelques mots : « Eh bien, Messieurs, tout ce qui vient de se passer a clarifié l’atmosphère. » Et il ajoute, pour se faire bien comprendre : « Ce voyage m’a permis de prendre l’exacte mesure du problème algérien. » De Gaulle sait maintenant que le rêve d’une troisième force s’est effacé, qu’il faudra discuter à fond avec le FLN pour déboucher sur une Algérie libre, indépendante, en tentant de préserver des contreparties intéressantes pour la France.

Le 20 décembre, l’ONU rend son verdict. Par 63 voix pour, 27 abstentions et 8 voix contre, l’Assemblée générale reconnaît « le droit au

peuple algérien à la libre détermination et à l'indépendance ».

L'Elysée envoie cette note à la délégation générale : « Le gouvernement attache une très grande importance à la régularisation rigoureuse de toutes les opérations de police et de toutes les mesures préventives ou répressives auxquelles elles donnent lieu. »

A la Boisserie, de Gaulle réfléchit. Seul dans son bureau de Colombey-les-Deux-Eglises où le vent et la pluie balaient les collines jaunies par l'hiver, il décide de chercher un nouveau contact avec le FLN et, cela, au plus vite.

C'est décidé, le référendum aura lieu le 8 janvier. Deux questions sont posées, mais une seule réponse est prévue. Cela donne aux adversaires de la politique algérienne du gouvernement des arguments juridiques dont ils ne se privent pas de faire usage. Les adversaires de de Gaulle crient au chantage, au plébiscite : le président de la République a laissé entendre que si le résultat n'était pas satisfaisant pour lui, il s'en retournerait à Colombey pour toujours, laissant le pays dans une crise peut-être plus grave encore que celle de mai 1958.

Dans l'armée, on prépare psychologiquement ce référendum depuis fort longtemps. Depuis le discours du 16 septembre. On avait prévu de travailler, d'instruire, de fléchir les masses pour qu'elles déposent dans l'urne des bulletins qui seraient favorables pour plus tard à la solution française. Après les événements de ce mois de décembre, le vote prend un autre sens. Les questions posées aussi. Il faut aujourd'hui que les populations acceptent l'autodétermination, c'est la seule solution qui permette de sortir de l'impasse. Aux officiers hésitants, le commandant en chef, le général Crépin, donne des ordres clairs et stricts : « Il faut d'abord faire voter les Musulmans et, là-dessus, ma consigne est simple : je vous donne l'ordre de faire voter. Il faut ensuite les conseiller. Le "oui" à l'autodétermination s'impose. Il ne peut pas faire de problème pour vous ni pour moi puisque nous avons accepté le principe de ce pari. Quant à l'organisation des pouvoirs publics en Algérie, elle ne peut mettre en cause ni l'autorité ni la souveraineté de la France. L'armée conservera sa liberté d'action et rien ne me choque dans le partage des compétences. » Le général Crépin parle, là, de la période qui va suivre le référendum, après le « oui » à l'autodétermination et avant sa construction. Puis, s'adressant toujours à ses officiers, le patron militaire de l'Algérie explique pourquoi il préconise la solution du « oui » : « Je voudrais éviter de vous donner un ordre qui créerait un précédent fâcheux, mais je crois que malgré notre désir de rester à l'écart de la politique, les faits exercent sur nous une pression et nous font un devoir de voter oui. Cela d'abord à cause d'un axiome de base : la métropole votera oui. Dans ces conditions, si vous-mêmes, si vos populations se laissent aller à voter non, ce serait la catastrophe. Au moment où les officiers servent la France en Algérie, il serait paradoxal qu'un divorce apparaisse entre l'une et l'autre. Certains attribueraient ce vote à l'armée : d'où une séparation de l'armée et de la nation. Quant aux Musulmans, comment comprendraient-ils que l'armée se

dissocie de de Gaulle ? »

Il est clair que le général Crépin veut éviter la crise, la sécession morale d'avec la métropole, et même s'il affirme que l'armée restera en Algérie, tout au moins pendant cette période, il pense aussi qu'il ne faut pas la couper de l'opinion publique… Un jour l'armée reviendra en France.

Le général Crépin n'est pas le seul à demander une fois de plus aux militaires de « faire de la politique », le Premier ministre, Michel Debré, dans une de ses directives, n'hésite pas à aller droit au but. Il dit : « Il importe que dans les départements algériens, le suffrage réponde par l'affirmative à la question posée par le référendum. Les cadres militaires doivent être pénétrés de cette nécessité. »

L'état-major ne va d'ailleurs pas tarder à trouver une justification pour ses subordonnés. Le FLN fait circuler des tracts dans lesquels il conseille aux populations l'abstention. Le FLN tient le raisonnement suivant : tout a été fait en dehors de nous, comme si nous n'existions pas. Comment les Français seuls peuvent-ils préparer l'avenir d'une Algérie autodéterminée ? Dans ces conditions, puisqu'on nous ignore, nous ignorons le scrutin.

Le général Crépin reprend la balle au vol. Cela va lui permettre de persuader les plus hésitants. Il déclare : « Le référendum du 8 janvier 1961 marque une étape de plus dans la lutte menée contre la rébellion. La participation massive, et dans l'ordre, de la population, malgré les directives du FLN, apportera au monde, à la nation française tout entière, à l'Algérie, une mesure de plus de la confiance des Algériens dans la France. Elle prouvera également que l'armée assure l'ordre et la légalité française sur l'ensemble du territoire algérien. » Les militaires n'ont donc plus à se poser de questions. L'ennemi est toujours le même, mais c'est une nouvelle victoire que les soldats français doivent chercher. Après la victoire des armes, celle des urnes.

Le FLN, de son côté, complète son mot d'ordre. Après de multiples discussions à Tunis et dans les willayas, après un dialogue à tous les échelons des responsables de la rébellion, trois solutions sont retenues, au choix : l'abstention dans le calme, l'annulation des bulletins, l'abstention avec manifestations. Finalement, à Alger, à Oran, les leaders FLN souhaitent l'abstention dans le calme. Les deux villes ont déjà répondu au référendum au début de décembre ! La répression a été dure. Il ne faut pas envoyer une fois de plus les Musulmans se heurter aux 50 000 hommes du maintien de l'ordre d'Alger et aux 25 000 d'Oran.

Pour éviter la pression des autorités françaises, le FLN prévoit un plan qui devrait ne pas présenter trop d'inconvénients : les dirigeants algériens pensent que, dans le bled, un certain nombre d'officiers hostiles à la politique de de Gaulle ne chercheront pas à obliger les Musulmans à aller aux urnes. Pour les autres, les militaires zélés, fidèles au pouvoir, le FLN songe à contourner la difficulté en annulant des bulletins dans le secret tout relatif de l'isoloir.

Voyons maintenant l'action du gouvernement en ce qui concerne les Européens. Comment leur présenter la chose ? L'autodétermination, comme son nom l'indique, est un choix mais, l'Algérie algérienne une fois acquise, il reste trois solutions dans lesquelles la francisation peut ne pas être exclue, à priori : « L'autodétermination avec ses trois solutions est maintenue. Les partisans de la francisation pourront continuer à faire campagne pour leur formule, pourvu que l'action se déroule dans la légalité. Le président de la République s'est prononcé, à titre provisoire, pour une solution de type "association", mais la décision définitive ne sera prise que par les électeurs algériens lorsque la paix sera revenue. »

En métropole, en principe, le référendum ne doit pas trop poser de problèmes. L'ensemble des partis politiques qui cherchaient depuis des années à se débarrasser du fardeau algérien, considèrent que de Gaulle représente la seule chance d'aboutir et qu'il serait inconcevable de manquer l'occasion. Des socialistes à l'UNR, on est d'accord. Guy Mollet, même s'il dénonce parfois le pouvoir personnel du général de Gaulle, pense que, pour l'heure, il est le seul à pouvoir guider le navire. La gauche non communiste craint que si la guerre se prolonge, la démocratie soit en danger. Guy Mollet déclare ainsi : « Le problème de la survivance de la démocratie est étroitement lié à la solution du problème algérien. »

Les communistes, officiellement, donnent la consigne de voter « non ». Cela n'est pas une surprise : ils regrettent qu'il n'y ait pas eu de contacts avec le FLN pour préparer le scrutin. Cela dit, conscients de la difficulté de leur position vis-à-vis de l'ensemble des Français qui ont des enfants sous les drapeaux en Algérie, ils font des communiqués assez mous, des réunions de cellules souples et, finalement, nombre de communistes voteront « oui » au référendum.

En métropole donc, la campagne électorale ne sera qu'artificiellement gonflée, car tout le monde souhaite le même résultat. Seuls, les partisans de Jacques Soustelle, les partisans de l'Algérie française, prennent à Paris, dans les réunions, le relais des Européens d'Algérie décontenancés par la succession des événements dramatiques et par l'inconnu qui les attend. Le principal argument des adversaires de l'Algérie française est de leur dire : vous joignez vos voix à celles des communistes !

En Espagne, pendant ce temps, Raoul Salan fait du tourisme, Lagaillarde se cache, Ortiz travaille… En métropole, Challe attend des jours meilleurs. A Alger, Jouhaud s'est reconverti dans les affaires, en gardant des contacts avec les milieux politiques algérois.

Noël arrive. Les soldats du contingent réveillonnent dans les djebels avec les colis que leurs proches ou des organismes leur adressent : du pâté, du poulet, une bonne bouteille ; ils sentent – ou plutôt ils espèrent – que la « quille » approche. Sur le terrain, l'ennemi reste silencieux. Si des hommes

meurent encore, c'est bien souvent accidentellement : nettoyage d'armes, camions ou jeeps qui se retournent en montagne. En cette fin d'année 1960, les mouvements de l'armée française ressemblent beaucoup plus à de grandes manœuvres non-stop qu'à la guerre. En revanche, les troupiers se sont transformés en « gendarmes » ; ils maintiennent l'ordre dans les rues ou servent de derniers remparts aux CRS lorsque ceux-ci chargent les manifestants. Dans les villes, la vie n'est pas drôle, ils ne se sentent pas aimés des Pieds-noirs et ils représentent encore, et de plus en plus, pour les Musulmans l'ennemi en armes.

A Paris, déjà le gouvernement, dans son exposé sur l'idée qu'il se fait du référendum, prépare l'avenir. On peut dès à présent lire entre les lignes et trouver les bases de la future coopération. Les grands thèmes des accords sont déjà jetés sur le papier. Ainsi, en présentant le référendum aux députés, Michel Debré déclare, après avoir été souvent interrompu par l'extrême-droite : « S'il est juste et nécessaire de donner à tous les Algériens les moyens de l'émancipation et du progrès, il ne l'est pas moins de barrer la route aux forces sectaires, racistes, totalitaires qui, transformant et dévoyant les grandes idées d'émancipation, plongeraient l'Algérie dans la misère et le chaos sanglant. » C'est un avertissement aux ultras les plus acharnés. Le Premier ministre enchaîne, parlant alors de l'avenir : « L'Algérie ne peut actuellement et sans doute pour longtemps, se développer par ses seuls moyens. L'insuffisance des ressources de son sol et de son sous-sol combinée avec le développement démographique font de l'Algérie une terre où doit se marquer plus qu'en bien d'autres endroits du monde la nécessaire solidarité humaine. Ce n'est ni la rébellion ni l'étranger – quel que soit cet étranger – qui peuvent assurer le développement de l'Algérie, car ni la rébellion, ni aucun pays n'apporteront à l'Algérie le progrès social, l'harmonie des communautés, la liberté politique. Seule la France, liée à l'Algérie par plus d'un siècle de vie commune, peut assurer cette évolution de la terre et des hommes, et cette progression d'une société dont les caractéristiques sont uniques au monde. » Le Premier ministre conclut enfin : « Nous sommes prêts à la paix. Nous sommes prêts à l'autodétermination. Mais nous ne céderons pas et nous n'attendrons pas. Mais nous ne céderons pas aux mouvements qui risquent de plonger l'Algérie dans d'irréparables malheurs. Nous n'attendrons pas pour poursuivre la promotion politique, économique et sociale de l'Algérie, œuvre à laquelle seule la France peut contribuer fraternellement, mais qui demande deux conditions : l'accord des Algériens, de tous les Algériens, et l'accord des métropolitains. Le référendum, dont ce débat est la préface, a pour objet d'obtenir cet accord. »

Le Premier ministre est applaudi par la gauche, le centre et quelques bancs de droite… ceux qui conseilleront le « oui » au référendum.

Avant de quitter l'hémicycle, Michel Debré s'adresse, par-dessus la tête des députés, aux responsables du GPRA : « Nous disons aux dirigeants de

l'organisation extérieure : venez, nous ne vous demandons que deux choses pour discuter les conditions politiques de l'autodétermination. C'est d'abord – il est évident que nous devons vous le demander, car il serait impensable qu'on ne vous le demandât point – c'est de cesser les combats. Une seconde condition est également indispensable. Nous disons aux insurgés : vous n'êtes pas les seuls représentants des Algériens ; il y a les élus, il y a les Algériens qui ont des opinions tout à fait opposées aux vôtres ; or, il est bien entendu que tout le monde doit être et sera consulté sur les étapes qui mèneront à l'apaisement et les garanties de l'autodétermination. Que peut-on dire de plus ? Comment peut-on chercher davantage la paix ? »

Le FLN répondra. Et s'il conseille l'abstention au référendum, ces conditions dont vient de parler le Premier ministre, le GPRA les acceptera plus tard, quand il s'agira de négocier.

IV
1960-1962

Le putsch des généraux

Les Européens d'Algérie, devant l'échec des manifestations des 8, 9, 10 et 11 décembre 1960, se voient renforcés dans leur conviction que l'Algérie algérienne de de Gaulle ne conduira qu'à l'Algérie indépendante de Ferhat Abbas. Ils soupçonnent le pouvoir de s'être servi des Musulmans pour étouffer toute velléité de résistance de la part des Pieds-noirs. Leur haine du régime, dont ils s'attribuent la paternité, redouble. Une partie de l'armée épouserait bien leur cause, mais encore faudrait-il qu'un ou deux grands chefs se décidât à prendre définitivement position. Les colonels sont persuadés qu'alors deux ou trois compagnies de paras en feraient plus, et sans faire couler le sang, que les longues démonstrations désordonnées des civils. Alain Jacob raconte dans *Le Monde* du 15 décembre qu'un officier lui a confié qu'« un mouvement armée-nation était désormais indispensable, que ce serait peut-être la dictature, mais que cela vaudrait mieux que le chaos ». Le 1er REP demeure cependant le fer de lance de l'opposition activiste. Plusieurs officiers refusent de partir en opérations avec leurs hommes, arguant qu'ils ne veulent pas faire tuer leurs soldats pour rien. Ils viennent d'être mutés en métropole. Sans sanction. Le chef du régiment, le colonel Dufour, s'est enfui avec le drapeau au moment de passer ses consignes à son successeur, le ministre des Armées l'ayant relevé de son commandement à la suite de plusieurs incidents. Pendant deux jours, il s'est caché chez des civils et le jour du départ de de Gaulle de Telergma pour Paris, il s'est rendu au général Simon, qui appartient à la suite du président de la République. Il est aux arrêts de forteresse tandis que de Gaulle, le pied sur l'escalier d'accès à sa Caravelle, déclare aux officiers qui l'entourent :

> « L'armée ne sert aucune faction, aucun clan, aucun intérêt. L'armée sert la France, tout simplement. Si elle ne donnait pas le bon exemple, celui qu'elle doit donner, celui du service, ce scandale serait de nature à porter cette fois un coup mortel à l'âme du pays. »

Pour beaucoup, c'est un Dien-Bien-Phu psychologique : l'armée complice des politiciens qui vont livrer l'Algérie aux rebelles qui rabattent encore dans les djebels. Les sergents recruteurs du FAF et bientôt de l'OAS n'auront pas grand-peine à employer l'argument pour tenter de convaincre les militaires à franchir le Rubicon. Mais, pour l'instant, ce qui compte, c'est d'organiser une réponse négative massive au référendum du 8 janvier. La grande majorité des Pieds-noirs sont persuadés que la réponse positive

l'emportera en France, mais ils se refusent à penser qu'elle puisse triompher en Algérie.

En Espagne, Salan vit reclus dans une petite chambre en compagnie de Ferrandi et du général Gardy qui s'est installé provisoirement à Madrid. Les habitudes ne changent pas. Tous les jours, le téléphone sonne à la villa Dominique à Alger : Salan appelle son épouse pour avoir les dernières nouvelles. Dans la chambre encombrée de lits, il reçoit l'un de ceux qui ont voulu l'assassiner, qui ont tiré sur lui le coup de bazooka, Castille, réfugié lui aussi en Espagne.

« On m'a trompé, explique Castille, sur vous d'abord, ensuite sur les véritables intentions de ceux qui me poussaient à ce crime.

— Je ne vous en veux pas. Je vous pardonne ainsi qu'à tous ceux qui ont été les ouvriers de cet attentat. C'est aux autres que je m'intéresse. »

De son côté, Lagaillarde organise ses troupes par l'intermédiaire d'un correspondant en Algérie, le commandant Perrier. Ce qui l'intéresse au plus haut point est la disposition d'esprit des unités engagées dans l'intérieur. Le colonel Argoud est en contact avec l'inculpé des barricades. Lui aussi fait le tour de ses connaissances et prépare l'avenir. Le général Jouhaud, lui, correspond avec Madrid par l'intermédiaire de Mme Salan. Ses lettres montrent qu'il recrute pour l'insurrection dont le principe est décidé, mais non la date. Plusieurs commandants d'unité lui ont déjà donné leur accord, d'autres hésitent, comme le général Gouraud, qui commande à Constantine. Aucun ne refuse résolument. Peu à peu, les fils du complot se nouent. Challe est sollicité.

A Paris, les comploteurs de toujours sont renseignés. Salan et Jouhaud savent qu'ils auront besoin de tous. Pierre Poujade est allé à Madrid. Il s'engage à faire voter non. En fait, il prêchera l'abstention. On en est déjà à discuter du sort du général de Gaulle qui ne pourra demeurer debout devant le refus populaire d'abandonner l'Algérie. Le condamnerait-on à mort ? L'emprisonnerait-on à l'île d'Yeu, comme Pétain ? Le dégraderait-on publiquement ? Il faut dire, pour la décharge de ces hommes, que les engagements verbaux dans l'opposition activiste ne manquent pas. Le maréchal Juin en personne proteste « contre l'idée d'abandonner nos frères algériens », il rompt avec de Gaulle « malgré une amitié cinquantenaire », dans une lettre ouverte où, le vouvoyant pour la première fois, il condamne le référendum. « Et que deviendra notre armée ? Les drames n'ont-ils pas d'ailleurs commencé ? »

Le général Valluy, prédécesseur de Challe à l'OTAN se lance aussitôt après dans la bagarre. « L'armée française, écrit-il dans un communiqué remis au *Monde*, qui continue en serrant les dents à protéger, à s'engager et à mourir, est passée de l'étonnement à la tristesse, puis à l'amertume. Aujourd'hui, dans sa quasi-totalité et par ses éléments les meilleurs qui représentent toutes les familles sociales et spirituelles de la nation, elle est au bord du désespoir, peut-être de la révolte, certainement du mépris. »

Le 4 janvier 1961, quatre jours avant la consultation populaire, seize généraux, Bondis, Boucaut, Bouvet, Cailliès, Cerrière, Destours, Dufour, d'Esneval, Girardot, Guillaume, Boyer de La Tour, Molle, de Montsabert, Simon, de Winter, et bien entendu André Zeller, invitent à voter massivement non. Le général d'armée aérienne Armengaud et le président de la Saint-Cyrienne, le général Touzet du Vigier, les suivent.

La France, et par conséquent l'Algérie, est appelée à se prononcer sur une double question qui, il faut le reconnaître, pourrait entraîner deux réponses différentes. Or, une seule est permise. Il faut répondre oui ou non d'une part sur l'autodétermination, c'est-à-dire *grosso modo* sur le discours du 16 septembre que même les parachutistes ont avalé, et d'autre part sur la création d'un gouvernement algérien, innovation récente de de Gaulle comme on a pu le voir.

A Paris, Louis Joxe répond aux angoisses des législateurs qui s'indignent de voir le suffrage universel se substituer au Parlement. C'est moins le fond que la forme qui est mise en question.

En Algérie, c'est totalement différent. L'armée, qui reçoit la consigne de faire voter massivement les Musulmans, s'interroge non pas sur l'autodétermination dont elle a accepté le pari, mais sur l'autonomie annoncée. Elle se demande également pourquoi le gouvernement, qui lui a ordonné de ne plus faire de politique, l'y engage aujourd'hui avec des directives claires, telle celle-ci, de Michel Debré, diffusée à tous les échelons : « Il importe que dans les départements algériens, le suffrage réponde par l'affirmative à la question posée par le référendum. Les cadres militaires doivent être pénétrés de cette nécessité. »

Le résultat du référendum est clair : 75,26 % de oui en métropole et 69,51 % en Algérie. En Afrique du Nord, les abstentions sont massives : 41,22 % du corps électoral ont suivi les consignes du FLN. Cela n'empêche pas l'hébétude des Européens d'Algérie, dépités par la victoire des oui. Ils se rassurent en apprenant que le non l'a emporté à Alger, à Oran et à Bône dans de confortables proportions.

En Espagne, la réaction est immédiate. Lagaillarde publie un communiqué : « Européens et Musulmans, hommes et femmes, soldats, hommes des villages et des campagnes, unissez-vous, car nous allons nous battre. » Puisque aucune possibilité légale ou semi-légale d'opposition à la politique gaulliste n'existe plus, la parole est à la violence. Les activistes en exil se regroupent en Espagne autour de Lagaillarde et d'Ortiz qui refait surface. Salan demeure en marge, dans son splendide isolement de l'Hôtel Phoenix, à Madrid. L'OAS est en cours de gestation.

Des groupes sont créés à Alger, à partir d'un organigramme précis établi à Madrid. Il y a la branche « renseignements », la branche « information », confiée à un ex-journaliste de *la Voix du Nord*, Georges Ras, un bureau financier et un état-major provisoire composé essentiellement du lieutenant Degueldre, déserteur, de Dominique Zatarra, un instituteur, et de Claude

Capeau. L'unité se dessine peu à peu. L'un des hommes les plus ardents partisans de cette unification est un industriel algérois, personnage au physique de roman d'espionnage, que l'on connaît sous le nom de « Monocle ». Il s'agit d'André Canal. Les services de police s'aperçoivent dès lors que les attentats au plastic, les exécutions sommaires qui n'ont pratiquement pas cessé depuis février 1960, sont maintenant moins laissés au hasard. Une idée conductrice semble présider au choix des objectifs et des personnalités à abattre. Les conséquences en sont d'autant plus graves. C'est ainsi que, le 25 janvier, l'OAS (Organisation de l'armée secrète) naissante donne la preuve de ce durcissement en assassinant un jeune avocat d'Alger : maître Popie.

Me Popie est d'origine métropolitaine, un « Patos » comme on dit ici. Il est opposé à l'Algérie française et, par conséquent, haï des activistes pieds-noirs. Le 25 janvier, à midi, il est tué au poignard dans son cabinet tout proche du palais de justice. Visiblement, il s'agit d'un crime de spécialiste de close-combat. On l'a frappé comme si l'on neutralisait la sentinelle d'un dépôt. Il devait déposer contre les accusés du procès des barricades et notamment fournir la preuve que Lagaillarde torturait des Musulmans. Il s'en était vanté dans une émission de la télévision, « 5 Colonnes à la une », et avait reproché à de nombreux témoins de craindre pour leur vie et de couvrir, par leur silence, de véritables assassins.

Ses meurtriers ne jouissent pas encore de la complicité de toute une ville et de la police. La mort de Me Popie emplit visiblement de joie certains Algérois, mais ses auteurs ne sont pas à l'abri des poursuites. Ils sont arrêtés sur dénonciation. Ce sont des déserteurs auxquels on a dit d'assassiner et qui l'ont fait : Claude Peintre, Dauvergne. Ils inspirent plus pitié qu'autre chose. C'est l'un, sinon le premier, des meurtres ordonnés par l'OAS.

Lagaillarde veut que l'OAS soit un organisme de combat révolutionnaire essentiellement civil. Salan n'y croit pas plus que cela. Les civils ont suffisamment montré leur incapacité et leur désordre. Il n'y croit pas, mais il accepte cependant d'en assurer la présidence au sein d'un comité dit « des six ». Lagaillarde, quant à lui, se contente d'en assumer le commandement avec l'assistance d'une direction générale.

Par un curieux paradoxe, Lagaillarde, qui crée l'OAS n'en fera jamais partie, ou du moins ne participera jamais à ses actions para-militaires. Il est en Espagne. Il n'en bougera pas. Peut-être parce que les militaires s'en méfient et qu'ils envisagent de coiffer eux-mêmes l'organisation. De son côté, Salan ne perd pas son temps. Il veut retourner en Algérie. L'Espagne l'ennuie, sa femme s'impatiente. Il a auprès de lui l'anti-Lagaillarde, Jean-Jacques Susini, qui est devenu son maître à penser. Susini n'est pas n'importe qui : il est particulièrement brillant. Bachelier à quinze ans, il avait été le conseiller politique d'Ortiz. Il veut être l'unique civil d'une affaire qui, il le sent, ne va être menée que par des militaires. C'est sur son instance que Salan reprend contact avec les colonels.

Les colonels sont en France ou en Allemagne. Les incidents des barricades, on le sait, les ont fait muter d'Algérie en métropole où le pouvoir les sait moins dangereux. Tous sont en liaison avec le général Faure qui vient de reprendre du service dans la clandestinité. Les hommes qui composent ce véritable comité d'insurrection considèrent l'Algérie comme leur chasse gardée. Ils n'aiment pas Salan qu'ils croient l'esclave de coteries civiles, alors que c'est précisément l'inverse jusqu'ici. Habitués à voir les gouvernements leur faire perdre les guerres qu'ils étaient en passe de gagner, ils s'estiment les dépositaires de l'honneur et tissent les fils ténus d'un complot. Ils sont essentiellement six et se nomment Yves Godard, Antoine Argoud, Jean Gardes, Charles Lacheroy, Joseph Broizat et Pierre Chateau-Jobert. Ce sont eux qui obligent les généraux à « une fuite en avant », sûrs qu'ils sont de représenter le fer de lance de l'armée. Nous les retrouverons bientôt.

A Alger, le général Gambiez s'installe dans le fauteuil brûlant du général Crépin. La dernière opération du plan Challe vient de s'achever dans les Aurès sur un succès militaire : la mort du responsable FLN de la willaya 1.

L'opération a été menée par les unités des réserves générales dont c'est l'ultime sortie dans les djebels. Dans moins de trois mois la plupart des chefs militaires seront en prison. Gambiez surprend. Il n'y a pas longtemps encore, à Oran, il ne prenait pas une fois la parole sans terminer par des vœux chaleureux pour l'Algérie française, aujourd'hui, c'est fini. Il lance la Sécurité militaire à la chasse des partisans de l'intégration, expulse à pleins avions-cargos.

A Paris, c'est la fin du procès des barricades. Les absents sont condamnés et les présents acquittés. Le public chante *La Marseillaise* et *Le chant des Africains*. On s'embrasse. Demarquet ne regrette pas d'être revenu se constituer prisonnier après sa fugue madrilène. Les avocats se congratulent. Tous prennent le train pour l'Espagne afin d'aller rendre compte et d'arroser la fin de cette longue affaire avec les exilés et le général Salan. Lagaillarde, qui a suivi le reportage du procès et du verdict à la radio, est déçu. Il aurait voulu être condamné à mort et son mépris d'Ortiz qui, lui, l'est, s'en trouve accru. Les peines des contumaces sont légères, à part celle du bistrot du Forum : Lagaillarde est condamné à dix ans de détention ; Ronda à dix, Méningaud à sept, Martel à cinq, Susini à deux ans avec sursis. Le général Salan se mêle à la joie des exilés, dîne avec eux et les entraîne dans son cabaret favori, le Flamingo, où il danse avec Liliane Susini, sous les applaudissements de la petite assistance. Bonne entente occasionnelle car, au fond, les divergences ne manquent pas. Lagaillarde comme Salan ne veut que jouer les premiers rôles, ce qui n'arrondit pas les angles.

A Paris, le général Challe quitte Fontainebleau. Le gouvernement a consenti à son remplacement et à sa mise à la retraite anticipée. Antoine Argoud et Joseph Broizat le sollicitent à nouveau. « La France a encore tous

les atouts en main, lui disent-ils. On ne peut pas les jeter. Après la négociation, ce sera fini, et cela finira dans le sang. » Les colonels lui offrent une participation dans ce qu'ils préparent : s'emparer du pouvoir en Algérie et pacifier le djebel pour donner à la France une région débarrassée de ses rebelles et rendre caduque la négociation avec le FLN. Challe demande à réfléchir, rencontre Zeller et plusieurs officiers supérieurs auxquels il demande :

« Si je prenais la tête d'une tentative quelconque, que ferait l'Algérie ?

— Elle marcherait », lui répond entre autres son ancien chef d'état-major, le colonel Georges de Boissieu.

Dans l'armée cependant, depuis le flottement de certaines unités lors des événements de décembre, le général Gambiez effectue en souplesse une reprise en main discrète. Des mutations éloignent d'Algérie les chefs les plus compromis ou les plus douteux. Le nouveau commandant en chef veut, sans heurt, rendre impossible le ralliement d'unités constituées à une épreuve de force toujours possible des ultras. La suspicion, voire la délation, règnent dans les états-majors. Le travail de recrutement des colonels a donc davantage pour cadre la métropole que les départements algériens. A Metz, Argoud reçoit beaucoup. Il possède des arguments de poids pour convaincre les hésitants : la négociation avec le FLN est sur les rails. Georges Pompidou, l'homme de confiance de de Gaulle, vient de rencontrer deux des membres de l'état-major de la rébellion, à Genève, Boumendjel et Boulharouf. De Gaulle discute avec Bourguiba au château de Rambouillet et le chef de l'Etat tunisien a reçu Ferhat Abbas avant de s'embarquer pour Paris. Le Conseil des ministres du 15 mars s'est terminé par la publication d'un communiqué annonçant la prochaine ouverture de pourparlers avec le GPRA. A Nevers, Yves Godard est en liaison permanente avec Paris où il effectue d'ailleurs plusieurs voyages discrets et non réglementaires. On croit le reconnaître dans les couloirs de l'Ecole militaire où l'un de ses amis, Charles Lacheroy, a la charge du cours des officiers de réserve d'état-major. Le général Challe fixe toutefois comme délai, pour sa réponse définitive, le 11 avril, date prévue d'une conférence de presse du général de Gaulle. Qu'espère-t-il encore ?

Dans les milieux gouvernementaux, on ne s'émeut pas outre mesure des rumeurs persistantes d'une insurrection prochaine. Ce ne sont pas les premières, et si l'Elysée prêtait l'oreille à toutes les « confidences » de ses services spéciaux, la tentative de coup d'Etat serait permanente. Pourtant, cette fois, les informations sont concordantes, comme on dit. Le putsch est le secret de polichinelle. Un tract de l'OAS diffusé dans les boîtes aux lettres ne laisse planer aucun doute : « Tenez-vous prêts à rejoindre l'armée nationale à l'heure du soulèvement », peut-on lire. Un parlementaire s'ouvre à Michel Debré des confidences qu'il a reçues d'un ami d'extrême-droite. Dans les organisations antigaullistes, on ne parle que de cela. On cite des noms. L'Assemblée nationale redoute une insurrection. Jacques Chaban-Delmas, tenu au courant, rend compte de l'inquiétude des députés au gouvernement. Il

demande même certaines mesures conservatoires à l'égard de plusieurs officiers supérieurs dont les noms sont attachés aux rumeurs.

A Madrid, Salan et les civils ne tiennent plus en place. Ils entendent comme tout le monde les bruits selon lesquels quelque chose se prépare en Algérie, mais ils ignorent le détail des opérations prévues. Des émissaires gagnent Paris afin de tenter d'installer les « Espagnols » dans le train de l'insurrection. En vain. Les colonels sont muets. Mme Salan sait également que Jouhaud est sur une affaire importante, mais le général ne lui confie rien. Si bien que les réseaux Lagaillarde, les amis de Salan, ceux de Susini, s'agitent vainement. Ils ne savent pas encore que Challe risque d'être le vrai « patron » à leur place et que sa réponse est liée à quelques mots de de Gaulle prononcés devant les journalistes invités pour l'occasion dans la petite salle des fêtes du palais présidentiel.

11 avril 1961. De Gaulle parle. Pour dire, du ton le plus naturel possible, que la France « ne fera nul obstacle à l'instauration d'un Etat algérien souverain au-dedans et au-dehors », que si cet Etat choisit l'association avec la France, tant mieux, que s'il refuse, tant pis. « Naturellement, dit-il, dans ce cas, nous cesserons aussitôt d'engouffrer dans une entreprise désespérée nos ressources, nos hommes, notre argent… » Dans cette hypothèse, de Gaulle envisage de « protéger et de rassembler les Algériens qui choisiraient la France » et souhaite « bien du plaisir » aux Russes et aux Américains s'ils veulent se partager les restes français.

Toute l'armée est à l'écoute. Les services psychologiques enregistrent les propos du chef de l'Etat afin de pouvoir les réécouter et les analyser. Pour certains, l'idée de la partition émise par de Gaulle est une folie. Pour tous, celle d'abandonner une partie du territoire au FLN est insupportable. Pour quelques-uns, ce projet est la goutte d'eau qui va faire passer à la révolte des officiers jusqu'ici loyaux.

« Ce jour-là, écrit Challe, après avoir entendu l'homélie inhumaine, ma décision fut prise… »

Jouhaud suit la conférence de presse devant la télévision de Zeller. Son seul commentaire : « Il faut agir sans tarder. »

Le lendemain, dans l'appartement d'un civil parisien que Jouhaud surnomme Raphaël, se réunissent les généraux Challe, Zeller, Jouhaud, Faure et Gardy de retour d'Espagne. Vanuxem puis Georges Bidault se joignent à la réunion qui décide d'entreprendre l'action en Algérie dans la nuit du 20 au 21 avril, soit dans moins de dix jours. Challe demande des précisions. Il tient à savoir qui sera dans le coup. Le général Faure rend compte le premier de ses contacts avec les officiers engagés.

« Casati, Mouchonnet, Bléhaut, Saint-Rémy, Basset marchent.

— A ce comité se sont joints le commandant Leroy, les colonels Argoud, Godard, Broizat, Lacheroy, Vaudrey, Chateau-Jobert, précise Jouhaud. L'outil est prêt. »

Certes, les conjurés n'ont pas la prétention de rassembler toute l'armée d'Algérie instantanément, mais ils savent pouvoir prendre en une nuit tous les leviers de commande d'Alger. « L'enthousiasme aidant, commente Jouhaud, les indécis seront galvanisés. » Un bilan définitif a d'ailleurs été effectué la semaine dernière à l'Ecole militaire, un samedi après-midi, jour réservé aux séances d'instruction des officiers de réserve. L'ambiance est à l'optimisme et le feu vert de Challe encourage les comploteurs à ne plus douter du succès. Le passage clandestin de Salan en France est un moment envisagé puis abandonné. Il devra se débrouiller seul. En revanche, Jouhaud est chargé de trouver un moyen de transport pour les officiers devant rejoindre Alger. Challe et Zeller lui signent une feuille vierge sur laquelle il pourra inscrire tout ordre nécessité par la situation. Le général Nicot, major général de l'armée de l'air, est contacté et donne son accord. Un avion viendra d'Algérie chercher Challe, Zeller et les autres. En deux rotations, tout l'état-major de la sédition sera à Alger. Le général Faure, lui, avec le colonel Godard, s'occupera de Paris. Au dernier moment, les généraux emmèneront Godard avec eux à Alger. Mais le 12 avril, dix jours avant le putsch, une action est prévue en métropole. Des unités de Rambouillet, d'Auxerre et d'Orléans doivent converger sur la capitale et occuper certains points stratégiques. Les derniers détails techniques sont précisés. Le sort en est jeté.

Le colonel Lacheroy est déjà en Algérie, à Constantine où il essaie de convaincre le général Gouraud, commandant du corps d'armée de l'Est, et les commandants de zones, les généraux Lennuyeux pour le Nord, Ducourneau pour le Sud, Ailleret pour le Nord-Est, Geliot pour l'Ouest et le colonel Simon pour le Sud-Est. De son côté, Jouhaud a contacté le corps d'armée d'Alger dont le commandant, le général Vésinet, refuse de le recevoir. Les commandants de zones, les généraux Gombeaud pour le Nord, Arfouilloux pour le Sud, Simon pour l'Est et Prieur pour l'Ouest ne sont pas aussi catégoriques. Il faudra voir. Le corps d'armée d'Oran a été plusieurs fois sondé. Jouhaud assure en faire son affaire – n'est-il pas né en Oranie ? – mais rien n'est moins sûr. Le général de Pouilly, commandant le corps d'armée, est opposé à un putsch et ses subalternes, les généraux de Menditte au nord, Ginestet au sud, Lassalle à l'est, Fouquault à l'ouest et Perrotat au centre n'ont signifié ni leur accord, ni leur opposition. Ils font partie de ceux que Challe « espère voir suivre, galvanisés par l'exemple ».

Le 20 avril, à Paris, c'est l'ultime mise au point. Argoud et Godard rejoignent Faure et Vaudrey dans un bureau de l'Ecole militaire, celui-là même que Lacheroy a quitté le 16. La déclaration que le général Challe fera, une fois Alger investie, est rédigée. Le partage des responsabilités est décidé : Challe, l'armée, Zeller, l'intendance, Jouhaud, les rapports avec la population. Aucun rôle n'est affecté à Salan qui rejoindra comme il le pourra. Ce dernier est en train d'étudier avec le capitaine Ferrandi comment ils quitteront Madrid

sans que la police ne les suive. Le beau-frère du général Franco, Serrano Suñer, semble s'occuper de tout. Un avion sera prêt à partir de minuit, le lendemain. Le feu vert viendra d'Alger.

Le colonel Godard quitte Paris par l'avion régulier d'Air Algérie. Le lieutenant Degueldre également, qui parvient à forcer le barrage des CRS en se présentant quelques minutes avant le décollage et en se faisant passer pour un sous-officier regagnant son unité. Le colonel Argoud se pose dans la journée dans le Constantinois. Le capitaine Sergent, les lieutenants Godot et de La Bigne partent d'Istres pour Blida à bord d'un avion militaire.

Les généraux Challe et Zeller, le colonel Broizat s'embarquent à 18 h 45 dans un Nord 2501 de l'armée venu soi-disant chercher du matériel de rechange. Le commandant Schutz a posé son appareil sur le terrain de Creil et son équipage ne semble pas avoir été prévenu de sa véritable mission. Tout a été réglé par le major général de l'air Nicot et son délégué en Algérie, le général Bigot. Mais dans l'avion, aussitôt après le décollage, les trois passagers ne conservent pas longtemps l'anonymat. Un sous-officier reconnaît Challe et l'interroge. Le commandant Schutz rejoint la cabine. Les consignes de vol : silence-radio, rase-mottes au-dessus de la Méditerranée, lui paraissent bizarres pour un vulgaire transport de matériel. Les trois officiers se présentent. Challe confie les grandes lignes de son entreprise, assure qu'il ne se rend là-bas que pour mettre fin à la guerre et redonner à la France sa province algérienne pacifiée. Cet exposé, qu'il fait pour la première fois, il va devoir le refaire des dizaines et des dizaines de fois dans les jours qui viennent.

Dans la nuit, le Nord 2501 se pose à Maison-Blanche puis redécolle pour Blida une demi-heure plus tard. Là, des parachutistes en tenue léopard kidnappent littéralement les généraux et les emmènent en voiture vers la villa des Tagarins, à Alger, villa où logent les officiers des commandos paras lors de leurs séjours dans la capitale. Aux Tagarins, Jouhaud les accueille. Les autres colonels sont là. Manque Argoud, qui poursuit ses contacts dans le Constantinois.

La machine est donc sur les rails, et rien ne pourrait désormais l'arrêter, y compris une descente de police aux Tagarins et l'incarcération de tous ces officiers supérieurs. Des régiments entiers sont prêts à l'action. Ils feraient tout pour délivrer leurs chefs et passeraient, de toute façon, dans la dissidence. Les civils sont systématiquement tenus à l'écart de la conjuration. L'OAS, qui en est à ses balbutiements, sait bien que quelque chose est en train mais, en dépit de ses informateurs, ignore jusqu'à la présence des généraux dans sa ville. Les contacts sont désespérément cherchés depuis une semaine, mais Jouhaud s'est évanoui dans la nature. La seule information qu'elle possède est l'imminence des opérations.

Aux Tagarins, Challe se fait dresser un tableau détaillé de la situation. Lacheroy est enthousiaste. Prenant de vagues promesses pour des engagements fermes et ses désirs pour des réalités, il fait savoir que tout est

OK dans le Constantinois. Les autres colonels affirment que dans toutes leurs conversations, ils se sont entendu réclamer Challe. L'ex-commandant en chef étant là, plus de problèmes, tout marchera. Les unités de réserve générale obéiront. Les légionnaires et les commandos de l'air seront le fer de lance du mouvement. L'armée de l'air ne pose aucune difficulté, elle se ralliera très vite. La marine ? Aucun danger de ce côté-là. Elle ne dispose que d'une demi-brigade de fusiliers marins en Oranie, au long du barrage. Le général Gardy se fait fort, quant à lui, de convaincre la maison mère de la Légion, à Sidi-bel-Abbès. Aucune inquiétude à avoir donc, l'armée va basculer peu à peu du côté des conjurés.

La nuit du 20 au 21 est calme. L'OAS la met à profit pour fignoler son quadrillage d'Alger. Des centres de rassemblement sont fixés pour le jour J, l'état-major de Zatarra et Capeau s'installe à la clinique Beauséjour. Une rumeur fixe l'action pour la nuit prochaine. Elle précise que Salan n'est pas dans le coup.

Au petit matin, Godard, nommé responsable d'Alger, rencontre le commandant Denoix de Saint-Marc, le commandant par intérim du 1er REP dont les unités se reposent à Zéralda, à une trentaine de kilomètres d'Alger. Ascétique au regard tourmenté, Saint-Marc est certainement l'un des plus brillants officiers de l'armée. Il donne son accord à la condition unique que « les activistes ne viennent pas se mêler de cette affaire ». Le commandant Robin, qui commande le groupement de chasseurs parachutistes composé de huit commandos (70 % de soldats du contingent, 30 % de harkis) pose la même condition. Dans le Constantinois, Argoud parvient à convaincre le colonel de la Chapelle, commandant le 1er régiment étranger de cavalerie basé à Khenchela, le colonel Masselot, commandant le 18e régiment de chasseurs parachutistes, et le colonel Lecomte, commandant le 14e, basés à Philippeville, de faire mouvement vers Alger afin de soutenir l'état-major de Challe. De petites unités de harkis de la région de Palestro font également mouvement. En Kabylie, des éléments armés sortent des casernes et des cantonnements pour des missions mystérieuses…

Tout ce remue-ménage alerte un capitaine de Tizi-Ouzou qui en rend compte à son commandant de zone, le général Simon. L'alerte remonte la voie hiérarchique et parvient jusqu'au général Vésinet qui fait prendre plusieurs précautions. Les gendarmes mobiles placent quelques bouchons aux portes d'Alger, les sentinelles sont doublées dans les dépôts, les officiers les plus importants reçoivent l'ordre de demeurer à leurs postes.

En Espagne, Salan écoute en vain Radio-Alger : le signal ne vient pas. En fait, Challe se passerait volontiers du « mandarin ». Il le connaît comme un élément de troubles possibles. Il ne partage nullement son point de vue d'associer la population à l'opération en cours. Il redoute de le voir débarquer en Algérie, flanqué de Lagaillarde et de Susini prêts « à provoquer la chienlit

dans la rue et à faire couler le sang ». Challe ne veut entraîner avec lui que l'armée. Son coup d'Etat est mené comme une opération militaire, jusque dans le détail, en tout cas dans les ordres donnés. Il n'ignore pas que la plupart des officiers d'active disposant d'un commandement en Algérie et ayant promis leur concours ne l'ont fait qu'en raison de sa présence au sommet. Il n'ignore pas non plus que la complicité de Salan risque de rejeter certains de ceux-là vers le régime et de Gaulle. Secrètement, il souhaite que la police espagnole interdise à l'exilé de rejoindre Alger. Plus tard, au cours de son procès, à la question du président qui lui demandera s'il avait été en relations avec Salan, Challe répondra très vivement :

« Ah non ! absolument pas. Le général Salan était, comme vous le savez, en Espagne. Je savais que lui aussi voulait, demandait que l'Algérie reste française, mais je ne savais pas s'il aurait la possibilité de venir avec nous et, en réalité, il est arrivé, si je ne m'abuse, alors que nous étions déjà à Alger, que nous avions commencé l'affaire…

— Avez-vous été satisfait de l'arrivée du général Salan ? interrogera alors le président Patin.

— Je préfère ne pas répondre, monsieur le Président ! »

Ainsi, au seuil de l'entreprise, Challe ne veut ni des civils, ni de la popularité de Salan qu'il a trop souvent vu avec Poujade. Il pense même que la présence à ses côtés du second peut faire échouer l'affaire. Or, Challe sait que la réaction du gouvernement sera violente, qu'aucun Etat étranger ne soutiendra son entreprise, qu'il « y aura des moments extrêmement durs à franchir », qu'il aura donc besoin de tout son monde et que lui seul peut demander beaucoup à ceux qui auront choisi de l'aider.

Dans la journée du 21, les derniers préparatifs sont achevés. Godard fixe les objectifs : le 1er REP s'emparera de l'Ecole de police d'Hussein-Dey, de la caserne Pélissier où loge l'état-major du corps d'armée d'Alger, du gouvernement général et de la station radio d'Ouled-Fayet ; le GCP s'assurera du contrôle du Palais d'Eté, des villas du général Gambiez et de l'amiral Querville, le fort l'Empereur ; les commandos de l'air occuperont le quartier Rignot, PC du commandant en chef, où Challe compte bien s'installer. L'heure H est fixée à deux heures du matin, le samedi 22 avril.

Vers minuit et demi, le général Vésinet, gaulliste convaincu, appelle le général Gambiez : on signale des mouvements imprévus des véhicules du groupe de transport 507 particulièrement chargé d'assurer les déplacements du 1er REP. Le téléphone fonctionne entre Zéralda et l'état-major : « Rien à signaler », dit Saint-Marc.

Le général Saint-Hillier s'inquiète lui aussi, des officiers de sa 10e DP viennent de lui confier qu'on s'agite un peu près de Zéralda. Les gendarmes signalent de leur côté des mouvements de troupes. Il est une heure du matin et les légionnaires foncent sur Alger. Leurs ordres sont précis : le lieutenant de Servens et sa compagnie sur la caserne Pélissier, le capitaine Estoup et la sienne sur la radio d'Ouled-Fayet, le capitaine Carreté et la sienne sur l'Ecole

de police, le lieutenant Durand-Ruel et sa compagnie portée sur le GG. Deux compagnies protègent l'état-major du régiment. L'ouverture du feu est à éviter. Elle est autorisée sur l'ordre des commandants de compagnie.

Entre Zéralda et Alger, les barrages cèdent les uns après les autres. Aucun gendarme ne tire. Les camions roulent à tombeau ouvert, tous phares allumés, vers la ville. Au courant de ce qui se passe, Gambiez et Saint-Hillier foncent à la rencontre du convoi, intercalent leur voiture entre deux camions, s'arrêtent au milieu de la route. Gambiez descend. Un premier camion freine, évite le commandant en chef et continue sa route. Une jeep s'arrête. Durand-Ruel reconnaît le général :

« Vous n'êtes pas dans la course. Challe et Zeller sont arrivés.

— Les avez-vous vus ? demande Gambiez.

— Pas moi, mais d'autres.

— Je vous mets aux arrêts.

— Je les ferai dans ma voiture », répond le lieutenant en donnant l'ordre au convoi de poursuivre.

Gambiez remonte dans sa voiture et donne la chasse au convoi qu'il rattrape au pied des escaliers du GG. Des CRS sont là.

« Ces hommes sont des insurgés, leur dit-il. Faites votre devoir. »

Les CRS ne bougent pas. Certains retirent même le chargeur de leurs mitraillettes. Les légionnaires descendent des camions, repoussent le général qui tente de s'opposer tout seul à la marée. Le GG est pris. Durand-Ruel tire une balle de pistolet dans l'un des pneus de la voiture du commandant en chef pour l'empêcher de fuir. Il est prisonnier. On tente de lui arracher une passation de pouvoirs « afin d'éviter la cassure de l'armée ». Gambiez répond qu'il ne verra pas Challe, qu'il refuse de lui parler, de lui serrer la main, qu'il veut oublier que le chef de la sécession est son camarade de promotion. On l'arrête. Saint-Hillier également.

A la caserne Pélissier, l'état-major du corps d'armée tombe sans coup férir. Le général Vésinet est un peu bousculé puis enfermé dans un bureau et gardé par deux légionnaires. Au Palais d'Eté, Jean Morin et le préfet de police Aubert suivent la progression des événements minute par minute. Le délégué général obtient Paris au téléphone et joint Michel Debré auquel il explique ce qu'il sait, autrement dit peu de choses. Les super-préfets d'Oran et de Constantine, Gey et Roux, sont aussi prévenus. Jean Morin n'a pas cru bon de réveiller le ministre Robert Buron, venu la veille au soir en Algérie régler un différend avec les cheminots. Il dort au premier étage de la résidence. Le commandant Guyard, chargé de la sécurité du Palais d'Eté, a donné l'ordre à ses gendarmes d'ouvrir le feu sans sommations sur tout agresseur.

A 2 h 10, les commandos parachutistes du commandant Robin escaladent facilement le mur d'enceinte peu élevé et investissent le parc de la résidence du délégué général. Le commandant Forban, chef du commando, demande à voir Jean Morin. Les gendarmes n'ont pas tiré.

« Je viens, au nom des généraux Challe, Zeller et Jouhaud, qui ont pris le

pouvoir à Alger, m'assurer de la personne du délégué général », dit Forhan au directeur du cabinet de Jean Morin.

Ce dernier est au premier étage, en communication avec le général Bigot et l'amiral Querville. Les paras l'enferment dans un bureau en compagnie du ministre qu'ils sont étonnés de trouver ici. Le téléphone est coupé. Les deux collaborateurs de Robert Buron, MM. L'Helguen et Lefèbvre, n'apprendront qu'à leur réveil qu'ils sont prisonniers de l'armée française.

L'Ecole de police, la Poste centrale, la prison, la mairie, le commissariat central, Ouled-Fayet sont aux mains des insurgés. Il n'y a eu qu'un seul incident : un sergent de faction au pied d'une antenne de la station de radio, a été abattu par un adjudant de la Légion, dans des circonstances toujours mal définies. Il est la seule victime de la prise d'Alger. La presque totalité des représentants du gouvernement en Algérie sont prisonniers. Seul l'amiral Querville, barricadé dans l'amirauté, a pu échapper à l'arrestation.

Dès l'aube, c'est le traditionnel concert d'avertisseurs. Alger n'est plus que l'immense caisse de résonance d'un bruyant ti-ti-ti ta-ta. Les Algérois ont écouté toute la nuit les léopards circuler dans les rues. Ils les retrouvent sur les marches de la Grande-Poste, devant les édifices publics, autour du Palais d'Eté. Machinalement, ils se dirigent vers le Forum. Le nom de Challe circule, ne soulevant pas l'enthousiasme. Il a des relents de barricades manquées. Jouhaud est Oranais, autrement dit l'adversaire habituel d'Alger. Quant à Zeller, c'est un Patos dont on n'a que peu entendu parler. Salan n'est pas là, voilà qui inquiète la foule déjà réceptive à la propagande de l'OAS basée sur le nom de ce seul général. De leur côté, les mouvements activistes sortent de leur clandestinité. L'OAS quitte la clinique Beauséjour et s'installe dans un garage de la rue Claude-Debussy. C'est là qu'arrivent un certain nombre d'internés politiques que les putschistes ont libérés dans la nuit du camp de Tefeschoun, près de Blida. Parmi eux, Jean-Claude Perez et le journaliste André Seguin, qui vont renforcer les cadres de l'armée clandestine. Cependant, les rapports des civils et des militaires, dans les premières heures du clash, sont quasi inexistants. Un groupe de l'OAS se présente ainsi au Palais d'Eté afin de prendre la relève des commandos. Le commandant Forhan les repousse sans ménagements et menace même de les faire arrêter.

Pour les Algérois tenus à l'écart du mouvement, il ne reste que le transistor pour savoir ce qui se passe réellement. Et là encore ont-ils une surprise : la radio d'Etat continue ses émissions comme si de rien n'était. C'est l'une des failles des conjurés, ils ont oublié l'occupation de France V dans leurs projets. La chose sera vite rattrapée : Degueldre et un commando civil vont s'emparer de l'immeuble de la RTF, boulevard Bru, et Radio-France va succéder à France V avec la complicité de plusieurs journalistes de la maison qui vont passer, eux aussi, le Rubicon.

A Paris, peu après 2 heures, aussitôt après le coup de téléphone de Jean

Morin, Geoffroy de Courcel, secrétaire général de la présidence de la République, réveille de Gaulle qui réunit immédiatement ses proches : René Brouillet, Jean Foccart, Bernard Tricot. Michel Debré, en l'absence de Pierre Messmer qui préside, au Maroc, au transfert des cendres de Lyautey aux Invalides, met les garnisons de la métropole en alerte. Il rédige un premier communiqué pour la presse qui, à 6 h 20, rend ainsi publique la nouvelle du putsch.

« L'indiscipline de certains chefs et de certaines troupes a abouti ce matin à Alger à placer les pouvoirs civils et militaires dans l'impossibilité d'exercer leur commandement. La situation dans le reste de l'Algérie est calme. Le gouvernement a pris cette nuit les mesures nécessaires qui seront publiées dans le courant de la journée. »

Communiqué immédiatement diffusé par les radios parisiennes. C'est donc par la métropole que les Algérois obtiennent la première confirmation de ce qui se trame dans leur ville.

Aux Tagarins, les généraux suivent sur une carte d'état-major la progression de leurs troupes. Ils peuvent se montrer satisfaits. Il n'y a eu aucune mauvaise surprise ; tout a fonctionné comme prévu. Ils sont les maîtres d'Alger. La situation est toutefois moins bonne ailleurs. Le général Gouraud, qui va changer plusieurs fois son fusil d'épaule, affirme pour l'instant qu'il appuie Challe et qu'il contrôle le Constantinois. En revanche, le général de Pouilly refuse catégoriquement d'aider les comploteurs. L'amiral Querville, enfermé dans la presqu'île qui abrite l'amirauté, ouvre l'opposition à Challe. Il est l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé qui détient encore sa liberté d'action. Quelques généraux du bled se mettent en rapport avec lui pour organiser la résistance et obtenir des ordres. Hélas ! l'amiral n'aura bientôt plus le contrôle des moyens de transmissions. L'un de ses officiers, le lieutenant de vaisseau Guillaume, est, lui, passé tout de suite à la sédition. Il met Challe et son patron en liaison téléphonique. Discussion courtoise.

« Si je n'étais pas intervenu, affirme Challe, nous avions le front populaire dans les six mois.

— Tout cela ne débouche sur rien, objecte l'amiral qui tente de convaincre le chef de la conjuration. La marine ne se prêtera à aucune action politique.

— Il n'est pas question de politique, répond Challe, saisissant la balle au bond. Il s'agit pour la marine de poursuivre les activités opérationnelles, c'est-à-dire la surveillance maritime et aéronavale. »

Dans ce domaine, Querville accepte les directives de « l'autorité de fait ». Il publie un message et en avertit Paris avec qui il est en liaison radio permanente. Il fait simultanément préparer son départ par mer. Il se doute que la conciliation n'aura qu'un temps. L'amiral quittera le port d'Alger dans la matinée, à bord de la vedette P 755 à destination d'Oran. Le lieutenant de

vaisseau Guillaume demandera à Challe l'autorisation de le faire intercepter. Challe refusera.

A 8 h 30, les Algérois apprennent enfin par Radio-France l'annonce du putsch. Annonce suivie immédiatement de la diffusion de la déclaration enregistrée aux Tagarins par le général Challe, le fameux texte rédigé par Argoud et Lacheroy à l'Ecole militaire.

> « Officiers, sous-officiers, gendarmes, marins, soldats et aviateurs, je suis à Alger avec les généraux Zeller et Jouhaud et en liaison avec le général Salan, pour tenir notre serment : garder l'Algérie. Un gouvernement d'abandon s'apprête à livrer les départements d'Algérie à la rébellion. Voulez-vous que Mers el-Kébir et Alger soient demain des bases soviétiques ? Je sais quels sont votre courage, votre fierté, votre discipline. L'armée ne faillira pas à sa mission et les ordres que je vous donnerai n'auront pas d'autres buts. Le commandement réserve ses droits d'étendre son action à la métropole et de reconstituer un ordre constitutionnel et républicain gravement compromis par un gouvernement dont l'illégalité éclate aux yeux de la nation. »

Dès le début, donc, le mouvement dont il prend la tête est politisé. L'intervention en métropole est prévue, la référence à Salan est claire, le renversement de de Gaulle est souhaité.

Le colonel Godard, lui, précise tout de suite que les civils sont hors du coup :

> « L'armée, dit-il à la radio, a pris le destin de l'Afrique du Nord en mains. Il est en bonnes mains. Conformez-vous strictement aux instructions que nous vous donnerons. Nous ne voulons aucune initiative, de quelque côté que ce soit… »

L'OAS, qui déploie maintenant et pour la première fois sa bannière noire, n'entend pas assister, les bras croisés, au déroulement des événements. Un commando s'empare de 400 pistolets mitrailleurs au commissariat central du boulevard Baudin. Des armes individuelles sont récupérées dans les locaux de la police et dans les annexes de la caserne Pélissier où Godard s'est installé. Dominique Zatarra cherche à imposer une participation civile au brain-trust des conjurés. Challe refuse de le recevoir au quartier Rignot où il a récupéré son ancien bureau. Claude Capeau tente la même démarche auprès de Godard. En vain. Les militaires marquent leurs distances. A l'Ecole de police, même accueil. L'OAS fait assiéger les locaux, mais le capitaine Carreté, qui les a occupés dans la nuit, rassure M. Trogoul, commandant du Groupe de sûreté nationale, son prisonnier :

« Tant que je serai là, ils n'entreront pas. Je serai dans huit jours à Fresnes, mais en attendant je commande mes hommes pour éviter toute effusion de sang. D'autres pourraient me remplacer, qui pourraient déclencher une catastrophe. »

Le commandant factieux proclame d'ailleurs l'état de siège afin de mieux contrôler l'action des civils. C'est la revanche de l'armée sur les préfets. Les fonctionnaires « doivent une obéissance absolue » à l'autorité militaire. Les individus ayant participé directement à l'entreprise d'abandon de l'Algérie et du Sahara seront mis en état d'arrestation et déférés devant un tribunal militaire qui sera incessamment créé pour connaître des crimes et

délits commis contre la sûreté de l'Etat. » C'est la légalisation des arrestations opérées pendant la nuit.

L'OAS se déclare cependant « habilitée par l'autorité militaire à transmettre des consignes à la population ». Des jeunes gens munis d'un brassard tricolore et d'une mitraillette circulent dans les rues. Ils sont soi-disant chargés d'interdire à quiconque de sortir avec une arme. L'OAS ajoute dans un communiqué que « toute initiative personnelle d'opération de police sera impitoyablement sanctionnée et qu'en cas de manifestations provoquées par des éléments FLN, aucune intervention armée civile ne sera tolérée, sauf sur ordre précis ». Texte qui semble avoir été dicté à l'OAS par l'armée pour laquelle le civil armé est le symbole même du désordre.

A Paris, dès l'aube, la surprise est générale. Aucune mesure de protection n'a encore été prise. C'est en écoutant la radio que les Français et le monde entier apprennent la nouvelle. Les ministres, eux, sont pour la plupart réunis à l'Hôtel Matignon d'où Michel Debré a pris la direction des opérations. Dès les premières heures de la matinée, la Préfecture de police lance ses filets sur les activistes fichés. Avenue Kléber, au domicile du capitaine Philippe de Saint-Rémy, les inspecteurs saisissent des papiers qui ne laissent planer aucun doute sur les complicités de Challe en métropole. Avenue Niel, chez le commandant Philippe Bléhaut, la confirmation est faite : le général Faure est le représentant des généraux du putsch à Paris. Le colonel Vaudrey est son adjoint direct. Au total, sept officiers dont un général et quatre civils sont arrêtés. Dans une serviette imprudemment laissée en évidence dans l'appartement de l'avenue Niel, où le général Faure est pris, la police découvre le « plan Godard » d'investissement de la capitale. Il va falloir du temps pour le décoder. Plus que ne durera le putsch.

Le général de Gaulle n'a encore vu personne, hormis ses proches conseillers, lorsqu'il réunit le gouvernement. Il n'a rien changé à ses habitudes, sinon qu'il demeure en contact téléphonique permanent avec le Premier ministre. A tous, il paraît serein. Il éprouve même le besoin de sonder les ministres. Individuellement. Certains auraient proposé l'installation du gouvernement en province. D'autres, des mesures saugrenues qui leur coûteront leur fauteuil, une fois les affaires rentrées dans l'ordre.

« Ce qui est grave, dans cette affaire, Messieurs, dit de Gaulle, c'est qu'elle n'est pas sérieuse. »

Pour de Gaulle, la seule chose qui compte dans l'immédiat est la vacance de l'autorité civile et militaire, du fait de l'arrestation du délégué général et du commandant en chef. A 9h26, il a désigné Louis Joxe et le général Olié, chef d'état-major de la Défense nationale, pour combler le vide avec mission de se poser en Algérie, où ils pourront. Le premier reçoit délégation pour « y prendre, au nom du gouvernement, toutes les décisions qu'imposent les circonstances ».

A Madrid, Salan est toujours bloqué dans son hôtel, impatient de

recevoir le feu vert de ses complices. Vers 6 heures du matin, Jean-Jacques Susini lui apprend le déclenchement des opérations.

« L'affaire a l'air bien partie, commente Salan. Il faut y aller. »

Il faut y aller, mais comment ? L'avion a été décommandé. Il est reparti à Londres. Le gouvernement espagnol refuse le décollage d'un appareil à destination d'Alger s'il a à son bord Salan ou l'un des réfugiés politiques pieds-noirs. Reste une compagnie aérienne civile. Serrano Suñer fait diligence et agite ses amis politiques. Il va lui falloir plus d'une longue journée de palabres avant d'aboutir.

Au quartier Rignot, le PC de Challe, personne ne sait encore très bien qui est avec qui, qui marche, qui hésite, qui s'oppose. A telle enseigne que celui-là même qui a accepté cette nuit le poste de chef d'état-major, le colonel Coustaux, affirme ce matin au général Héritier, son ancien patron demeuré loyal, qu'il n'est pas dans le coup, que c'est « une folie, une catastrophe ». Des colonels répondent oui au complot et oui aux généraux fidèles, reprenant quatre ou cinq fois la parole donnée. Ceux qui ont promis leur soutien sont devenus intouchables : en mission, jaunisse, absents, permissionnaires, en opération.

Challe passe son temps au téléphone pour dresser un premier bilan de ses moyens, pour tenter de convaincre ses anciens amis. Entre deux appels, il reçoit ceux qui ont fait le déplacement d'Alger afin de se rendre compte sur place de l'importance du mouvement. Georges de Boissieu est de ceux-là, Lennuyeux aussi.

Challe dispose de quelques éléments de satisfaction – rares – et de beaucoup de sujets d'inquiétude. Les chefs sont peu nombreux à se rallier : le général Bigot, commandant la région aérienne, et le général Mentré, commandant du Sahara, lequel ne va pas tarder du reste à changer de camp.

Dans l'Algérois, le général Vésinet est arrêté. Le général Arfouilloux, dont l'acquiescement était acquis, se défile. Le général Simon déclare qu'il « doit toute sa carrière à de Gaulle et qu'il ne peut prendre position ». Le général Petit, l'ancien chef du cabinet militaire de Michel Debré, accepte la charge du corps d'armée d'Alger, mais les autres commandants de zones s'excusent ou se font excuser. En un mot, ils attendent.

Dans le Constantinois, le général Gouraud poursuit sa valse hésitation. Le général Lennuyeux déçoit Challe qui avait pourtant fondé beaucoup d'espoirs sur le commandant du Nord constantinois. A Bône, le général Ailleret procède à un vote de ses subordonnés, qui se révèle défavorable aux putschistes. A Batna, le général Ducourneau, sur qui on compte beaucoup à Alger, est en permission. Quant au général de l'armée de l'air Fourquet, Jouhaud, qui l'a eu sous ses ordres, n'ignore pas qu'il dirigera l'opposition dans l'Est.

En Oranie, le général de Pouilly refuse catégoriquement son appui. Le général de Maison-Rouge, qui commande à Colomb-Béchar et qui avait assuré Challe de son soutien en toutes circonstances, est couché, victime

d'une providentielle jaunisse. Le colonel Brothier, qui dirige la base arrière de la Légion à Sidi-bel-Abbès, n'a pas la réaction positive attendue.

A Alger même, le général Héritier et le colonel Lennuyeux rejettent toute idée de participation. Ils l'ont confirmé à Challe en personne au quartier Rignot. Du côté des chefs, le triumvirat a donc les meilleures raisons de s'inquiéter. Du côté des unités, la situation se présente mieux, pour les putschistes. Les colonels sont plus fidèles à la parole donnée que les généraux Masselot et son 14e RCP, Lecomte et son 18e, La Chapelle et son 1er REC, Robin et son GCP, Saint-Marc et son 1er REP, Emery et ses commandos de l'air, Vailly et sa base de Blida, Puga et son 27e Dragons, Camelin et son 5e étranger se rangent du côté des conjurés. Autrement dit, la quasi-totalité de la 10e division parachutiste, tout comme la 25e, sous les ordres du colonel Bréchignac qui s'est substitué au général Autrand défaillant, soutiennent Challe, Zeller et Jouhaud. Ce sont des unités de guerriers. Elles supportent pratiquement le choc des opérations contre le FLN depuis leur engagement dans le conflit.

Autre point noir pour les généraux d'Alger, l'aviation et la marine. Les subordonnés de Bigot ne marchent pas. Quant aux unités dépendant de l'amiral Querville, elles demeurent plus que sur la réserve. Autre sujet d'alarme, des groupes de civils ont récupéré de vieilles tenues des unités territoriales, des treillis kakis, et circulent en ville. Godard laisse faire, Jouhaud ne dit rien. Zeller est à Constantine pour essayer d'obtenir enfin une réponse claire de Gouraud. Challe a d'autres chats à fouetter dans l'immédiat. Il charge Gardes du maintien de l'ordre en ville.

En métropole, le Conseil des ministres décide de suspendre toutes les permissions dans l'armée. Les équipages de l'escadre de Toulon sont consignés à bord des bâtiments. L'arrestation du général Faure confirme la déclaration de Challe : une opération résurrection est prévue à Paris. Le gouvernement redoute un largage de parachutistes et la rébellion de quelques régiments. Il charge commandants de région et responsables de la gendarmerie de la création de groupes mobiles d'intervention. Il rappelle, dans un communiqué publié dans l'après-midi, que « tous les chefs qui exercent un commandement en Algérie ont un devoir et un seul : le service de la nation par la discipline et l'obéissance au chef de la nation, le général de Gaulle ».

> « En dehors de ce devoir, précise encore le communiqué, il n'y a qu'anarchie, désordre, déboires et, en fin de compte, défaite de la patrie. »

Michel Debré entame ce que l'on va appeler la « bataille des transistors ». En effet, en Algérie, c'est par la radio que les insurgés donnent leurs consignes entre deux marches militaires. C'est par la radio que le gouvernement va donner les siennes. Civils et soldats écoutent. Seulement, les premiers suivent les ordres des insurgés, tandis que les seconds vont appliquer

ceux de Paris. Les soldats du contingent, répartis en grande majorité dans les unités technologiques, vont se rebeller massivement contre ceux de leurs officiers tentés par l'aventure. Dans les Transmissions, ils sèment la pagaille sur le réseau, retardent les télégrammes ou ne les expédient pas. Dans le Train, ils immobilisent leurs camions par des pannes graves. Dans le service du matériel, les sabotages vont devenir fréquents. Pour l'instant, dans les magasins de l'armée, il y a refus de travail. D'une unité à l'autre, les consignes passent. Il ne faut pas suivre Challe. Il faut résister. Joxe et Olié vont arriver.

Le ministre et le général sont déjà en Algérie. Ils ont fait le voyage dans des conditions assez dangereuses dans la mesure où Europe I, grâce à une indiscrétion, a annoncé le départ et la direction : Oran. La Caravelle s'est posée sur la base de l'aéro-navale, à Lartigues, après avoir survolé la Méditerranée comme le Nord 2501 de Challe – silence radio et rase-mottes. Personne, à bord, ne sait très bien où en est la situation ni qui va les accueillir lorsque l'avion du GLAM roule sur la base de la marine. Aucune mauvaise surprise, l'Oranie penche plutôt vers la fidélité au gouvernement. Un rapport réunit, à la base de Mers el-Kébir, jugée plus sûre que l'état-major d'Oran, l'amiral Cornuau, le général de Pouilly, le général de l'armée de l'air Clausse et le préfet d'Oran. Le commandant de l'Ouest algérien dresse un bref tableau de la situation. Sa seule préoccupation est la double menace de l'OAS et de la Légion. Le général Olié décide alors qu'à la moindre pression de l'une ou de l'autre, l'état-major du corps d'armée et les autorités civiles se replieront sur Tlemcen. Pour la même raison, la Caravelle ministérielle ne demeurera pas à Oran. Deux Vautours fournis par le général Clausse l'escorteront sur Telergma, dans l'Est. La résistance s'organise. L'Etat est à nouveau présent en Algérie.

De l’échec du putsch à l’OAS

Dimanche 23 avril. Les colonels pressentent confusément l’échec possible. Certains regrettent déjà d’avoir fait confiance à Challe.

« Il veut faire un nouveau 13 mai », affirme Godard d’un ton désenchanté.

Les colonels décident de ne plus rejeter complètement les offres des activistes avec lesquels ils ont des liens. Challe est occupé avec ses affaires militaires, Zeller peine avec son intendance, Godard est débordé avec ses problèmes politiques et ses mises en résidence surveillée. Cela permet à Jouhaud, Gardes, Lacheroy et Broizat de multiplier les contacts avec l’OAS qui s’impatiente. En ce deuxième jour d’insurrection, le clivage entre les partisans d’une opération strictement militaire et ceux d’un soulèvement national est visible, palpable. C’est ainsi que Godard refuse de céder aux pressions de Capeau et de signer la levée d’écrou des assassins de Me Popie et de divers autres éléments ultras incarcérés dans les cellules de la prison Barberousse. Ordre qui va être signé par un autre. Libéré, le jeune déserteur Dauvergne se présente à son ancien régiment, le 1er REP, fer de lance de la sédition. Denoix de Saint-Marc, son commandant, refuse de l’y accueillir.

« Je me suis lancé dans une aventure où je veux bien tout perdre, mais pas l’honneur », dit-il à Dauvergne.

Il ordonne à ses soldats de ramener l’assassin de l’avocat algérois en prison. Il est obéi. En revanche, le complice, Claude Peintre, est recueilli par l’OAS et disparaît. Autre exemple du clivage : alors que Challe n’accepte à aucun prix l’intégration des civils dans son opération, Gardes entame la reconstitution des unités territoriales.

C’est le moment que choisit Salan pour débarquer à Alger d’un Convair enfin obtenu à Madrid par le beau-frère du général Franco. Il n’est pas seul. Outre Ferrandi, se profile Jean-Jacques Susini, dont la présence ne rassure pas les partisans de Challe. Lagaillarde, lui, demeure en Espagne. Il n’y avait, paraît-il, que trois places dans l’appareil.

Salan est déçu. Il s’attendait à retrouver un peu de l’ambiance des grandes folies algéroises, il n’est accueilli que par une bande de jeunes gens porteurs de brassards et de mitraillettes : les hommes de Martel, qui dirige un maquis activiste dans la Mitidja. Mme Salan est là.

La réception par le triumvirat n’est pas plus encourageante. Challe est

loin d'être cordial. Il affecte Salan à ce qu'il appelle « les pouvoirs civils ». Le capitaine Ferrandi, dont le livre de souvenirs constituera un très intéressant témoignage sur tous ces événements, se souvient très bien, pour sa part, de son premier dialogue avec le chef du soulèvement.

« A combien avez-vous été condamné ? demande Challe.

— A dix ans, mon général.

— De mon côté, je m'en sortirai avec quinze », laisse tomber Challe avec un pauvre sourire.

Pour sa part, Susini s'aperçoit très vite que l'affaire n'est pas engagée comme il le voudrait. Il se demande « pourquoi les hommes qui la dirigent diffèrent-ils la constitution des organes gouvernementaux et populaires, la promulgation des lois exceptionnelles que réclame une si grande urgence ? » Ses premières discussions l'amènent à constater que l'insurrection, telle qu'elle se poursuit, est condamnée. Les chefs de l'OAS et des mouvements activistes se disputent le monopole du patriotisme, votent pour l'unité à condition qu'elle se fasse autour de celui qui la propose. Tous cherchent à se placer alors que l'édifice branle déjà. Salan paraît indécis, mal assuré, à ceux qui le rencontrent à la délégation générale où il occupe un bureau. Il semble même inquiet de la suite. Son premier travail a été d'établir avec le docteur Perez un plan de mobilisation des civils, que Challe a rejeté avec humeur. Perez lui propose alors de grouper les civils autour de lui et d'exécuter un deuxième putsch à l'intérieur du premier. Salan ne dit pas non, réfléchit, puis objecte que c'est impossible. Il installe cependant Susini auprès de lui au GG.

Salan n'a pas tort de s'inquiéter. La situation se détériore en Oranie. Le général Gardy n'a pas réussi à convaincre ses anciens subordonnés de Sidi-bel-Abbès. Il n'a pas mieux convaincu l'état-major du corps d'armée. Challe est au courant de ces déboires. Il expédie dans l'ouest Argoud et les 14e et 18e RCP. De Pouilly déménage. Direction Tlemcen. L'ordre laissé au colonel Petit, devenu l'autorité militaire à Oran, est de mettre à la disposition des représentants de Challe, Zeller et Jouhaud, les unités spécialisées du maintien de l'ordre afin d'éviter qu'en son absence Oran soit livrée à l'anarchie et aux exécutions sommaires de l'OAS. Situation encore moins claire dans l'est. Le général Gouraud a fait préparer un ordre du jour de fidélité au gouvernement mais s'est bien gardé de le diffuser. La radio est occupée par des civils de l'OAS qu'il pourrait déloger rapidement, mais qu'il laisse faire. C'est le superpréfet qui fait couper les câbles d'émission. Joxe et le général Olié se rendent bien compte que les chefs militaires sont incertains et que Constantine peut être prise d'une heure à l'autre par la 10e DP. Ils logent sur la base de Telergma.

A Alger, la dualité Challe-Salan ne se fait pas encore trop sentir. On pavoise afin de rassurer la métropole. Radio-France assure que des appuis pourraient venir de l'étranger. On ne cite pas Kennedy, mais on laisse entendre qu'il n'est pas opposé à l'action des généraux. Les reporters passés à la rébellion tracent un tableau idyllique de ce dimanche algérois, plages

bondées, routes encombrées, visages rayonnants. Reportages entrecoupés de messages personnels codés, du type : « J'échange trois dolmens contre un menhir », ou « Les carottes sont cuites », destinés visiblement à impressionner les auditeurs parisiens ou lyonnais à l'écoute de Radio-France.

Les Parisiens ont d'ailleurs un dimanche agité. Tôt le matin, le plastic parle à la gare de Lyon et à Orly : sept blessés là, un mort ici. Les syndicats siègent à la Bourse du travail, tentant d'organiser un mouvement populaire pour demain 17 heures. Tous les partis politiques appuient sans réserve le mouvement, à l'exception des indépendants d'Antoine Pinay. Les généraux réussissent ce qu'aucun homme politique n'a jamais osé espérer : l'union des organisations syndicales et politiques du pays. Il faut dire qu'en métropole on redoute l'extension de l'insurrection, le déclenchement d'une guerre civile. Les rumeurs les plus saugrenues circulent jusque dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Joxe et Olié seraient sur le point d'être arrêtés par les conjurés qui ont lancé la chasse de Bigot à la poursuite de la Caravelle ministérielle. Il n'y a de vrai que l'intention de Challe d'étendre le soulèvement à toute la France et l'ordre donné à l'armée de l'air d'intercepter le ministre et le commandant en chef. « S'ils essaient de repartir pour Paris, dit-il à ses subordonnés, bon voyage. Qu'on ne les en empêche pas. Je ne veux pas trop de prisonniers sur les bras. » Seulement, son ordre n'est pas suivi d'exécution. Aucun appareil ne décolle pour obliger la Caravelle à regagner la métropole. L'aviation française demeure loyale. Comme la marine.

Lundi 24 avril. Challe sait désormais que le général Gardy et le colonel Argoud ont échoué dans leur mission à l'ouest. La Légion ne bougera pas de ses cantonnements. Seule la musique défilera dans Oran livrée à l'OAS. Challe sait encore que la situation à l'est n'est pas meilleure et que Zeller n'est pas parvenu à fixer une fois pour toutes la position du général Gouraud. Il entrevoit l'échec. Il tente, mais sans grande conviction, de redresser la barre d'un navire qu'il sent presque perdu. Son état-major réfléchit sur les moyens d'y parvenir et, le général de Gaulle ayant appelé les soldats du contingent à désobéir aux ordres des généraux rebelles et de leurs représentants, envisage le rappel sous les drapeaux de réservistes pieds-noirs afin de libérer les classes 58/2 C et 59/1 A et de renvoyer ainsi en métropole une partie de ceux qui se livrent ouvertement à l'indiscipline et au sabotage.

Trente-sept mille hommes devraient donc s'embarquer et quitter l'Algérie alors que le commandement de la sédition maintiendrait en activité 5 000 Musulmans démobilisables et rappellerait 30 000 réservistes résidant en Algérie, afin de combler le trou. Le contingent est devenu, en quarante-huit heures, un véritable chancre pour la conjuration et il convient, pour les putschistes, de l'opérer au plus tôt. Le paquebot *El Mansour* est à quai, autant en profiter. Le 58/2 C reçoit l'ordre de s'y embarquer : destination Marseille. Parmi les soldats qui hurlent « la quille ! », se glissent deux agents de Salan, avec mission de demander au général Faure de déclencher le plus rapidement

possible les opérations prévues dans l'hexagone. Alger ignore encore que le général est gardé à vue et ses plans connus.

A Alger, l'OAS, coupée de tout et de tous, reprend contact avec Salan et déménage son PC à la mairie que le colonel Godard vient de mettre à sa disposition. Capeau installe son bureau central dans la salle des mariages tandis que les groupes « action » occupent le premier étage. Dans ces bureaux, défile aussitôt la longue théorie des suspects arrêtés par les insurgés, autrement dit tous ceux qui sont des opposants à l'Algérie française. Des enseignants, des fonctionnaires, des commerçants, des lycéens, des journalistes attendent des heures leur interrogatoire. L'inquiétude s'installe. Celui qui n'est pas OAS est communiste ou FLN, ce qui est la même chose. Le camp d'internement de Béni-Messous, que les légionnaires du 1er REP ont vidé samedi de ses détenus, se remplit à nouveau. Encore plus vite. Les expéditions punitives se poursuivent toute la journée. Il suffit d'une rumeur, d'une dénonciation, d'une vengeance, pour se retrouver assis au soleil, entre les baraquements préfabriqués du camp, dans l'attente d'une décision des responsables habilités à libérer ou à réprimer.

De son côté, le général Zeller, rentré de Constantine avec les mauvaises nouvelles que l'on sait, s'occupe de l'intendance. Là encore, il y a des surprises. Il a bien donné l'ordre au gouverneur de la Banque d'Algérie de « réserver à la disposition des comptables du Trésor les fonds nécessaires au paiement des dépenses publiques », mais encore faudrait-il que ces fonds existassent. Les coffres sont loin d'être pleins. Même étonnement lors du recensement des réserves de médicaments et de certains matériaux importés. Il faut rationner sévèrement, contrôler la répartition, donc utiliser des hommes de confiance dont on manque sérieusement. Il y a plus grave : les stocks de matière grasse, d'huile, sont inexistants.

Jouhaud, quant à lui, se cantonne dans un rôle presque secondaire. On ne le voit que peu souvent. Il devrait être en contact permanent avec la population si l'on en croit ses attributions dans le putsch, or il est celui des quatre qui fait parler le moins de lui. Il laisse pratiquement la bride sur le cou à l'OAS et lui abandonne les initiatives.

Salan, surpris et inquiet du manque d'enthousiasme de la population, sur le point de renoncer dès son arrivée à Maison-Blanche, s'attelle à une tâche énorme : secouer l'inertie des fonctionnaires qui sont bien venus au bureau, ce lundi mais plus par habitude que par conviction. A vrai dire, par prudence, ils préfèrent attendre. En cas de succès des généraux, il sera toujours temps de faire face. Jean-Jacques Susini est auprès du général, dans son bureau du GG. C'est lui qui aiguillonne Salan, qui lui conseille certaines réquisitions, qui lui propose la création d'organismes nouveaux chargés de remettre la machine administrative paralysée en route. C'est lui qui demande aux quatre généraux de se montrer à la foule, d'apparaître au balcon du Forum afin de retrouver un ballon d'oxygène face à une population prête à tout et à n'importe quoi.

Challe refuse tout d'abord, puis se résigne. Il quitte son quartier Rignot,

où les nouvelles militaires ne peuvent plus guère que se dégrader, pour se montrer au peuple dont il néglige le poids puisque seule compte pour lui la pacification. Salan, qui y a pris goût le 13 mai 1958, dépasse largement, à l'applaudimètre, ses trois collègues. Challe n'est pas un homme public. Il ne sait pas parler avec son cœur. Il surprend tout le monde en réaffirmant qu'il n'a aucune ambition politique. On le sent triste, malheureux. Il fait songer à une défaite possible. On l'applaudit, par politesse. Jouhaud exalte l'OAS et se taille un petit succès facile. Il est du pays. Zeller, strictement inconnu, passe totalement inaperçu. Salan, lui, n'ignore pas les mots qu'il faut crier, les phrases attendues, les slogans espérés. Il les crie. « J'irai jusqu'au bout ! » On le croit volontiers. C'est moins vers l'homme que vers le personnage créé de toute pièce par les activistes pour les besoins de la cause que montent les hourrahs et les bravos.

Le pouvoir insurrectionnel est donc là, pour la première et dernière fois, offert à la foule. Si tout Alger, puis Oran, puis Constantine, puis Bône, puis village après village, toute l'Algérie se joint à la révolte, une toute petite chance demeure, pour les ultras, de recommencer un nouveau 13 mai. Seulement, de Gaulle a parlé, et si les généraux l'ont entendu, certains parmi les moins enthousiastes des Pieds-noirs l'ont écouté, et tous les Musulmans sont décidés à faire confiance au chef de l'Etat.

« Ce pouvoir a une apparence – a tonné de Gaulle que l'on entendait à tous les carrefours, dans toutes les casernes et jusque dans les jeeps des paras insurgés – ce pouvoir a une apparence : un quarteron de généraux en retraite. Il a une réalité : un groupe d'officiers partisans, ambitieux et fanatiques… Leur entreprise conduit tout droit à un désastre national. »

Pendant la retransmission de ce discours, un lourd silence s'est emparé de la ville comme endormie et de toute l'Algérie.

« Au nom de la France, j'ordonne que tous les moyens, je dis tous les moyens, soient employés pour barrer partout la route à ces hommes-là en attendant de les réduire. J'interdis à tout Français, et d'abord à tout soldat, d'exécuter aucun de leurs ordres. L'argument suivant lequel il pourrait être localement nécessaire d'accepter leur commandement, sous prétexte d'obligations opérationnelles ou administratives, ne saurait tromper personne… » Voilà pour Gouraud et ceux des chefs militaires hésitants. Visiblement, Louis Joxe et le général Olié, à leur retour à Paris, ont tenu directement le général au courant des fluctuations de certaines autorités. Désormais, les choses sont claires. Même les ordres du fidèle de Pouilly, commandant à son état-major de se mettre à la disposition des putschistes pour le maintien de l'ordre sont caducs. Il faut choisir.

Paradoxalement, Challe est satisfait de ce discours qui le condamne. Lui aussi veut savoir qui le suit et qui le trompe. La crainte du châtiment, de « la rigueur des lois », va obliger ceux qui lui jurent obéissance et dont tous les faits démentent l'allégeance à opter pour un camp ou l'autre. Après quoi, Challe se réserve le droit de capituler ou de poursuivre.

A Paris, dans toute la France, la radio fonctionne. Dans les usines, dans la rue, dans les bureaux, jusque dans les autobus, le transistor est roi. Les revendeurs inscrivent pour ces trois jours la plus forte vente d'appareils récepteurs de toutes catégories. La France redécouvre la radio. On dort peu dans les fermes et dans les banlieues où des permanences s'ouvrent d'heure en heure. Et, à 23 h 40, deux ou trois dizaines de millions de Français entendent Michel Debré ou le voient, décoiffé, sur leurs téléviseurs, annoncer que « des renseignements nombreux, précis et concordants permettent au gouvernement de penser que les auteurs du coup d'Etat d'Alger envisagent, à très brève échéance, une action de surprise et de force sur la métropole, et en particulier sur la région parisienne » !

Le Premier ministre, dramatisant une situation qui n'a aucun besoin de l'être davantage, affirme sur la foi des renseignements qu'il dit posséder, que « des avions sont prêts à lancer ou à déposer des parachutistes sur divers aérodromes afin de préparer une prise du pouvoir ». Il adjure les Français de tout mettre en œuvre pour provoquer l'échec de l'entreprise. « Des ordres – dit-il sans prendre le soin de discipliner une mèche qui lui couvre le front – des ordres ont été donnés aux unités de repousser par tous les moyens cette folle tentative. » Vols, atterrissages, sont interdits sur tout le territoire à partir de minuit, autrement dit dans moins d'un quart d'heure.

« Dès que les sirènes retentiront, conseille-t-il aux civils, allez sur tous les aérodromes, à pied ou en voiture, convaincre ces soldats trompés de leur lourde erreur. »

Dans la demi-heure qui suit, quelques centaines de Parisiens gagnent, place Beauvau, le ministère de l'Intérieur dans l'atmosphère d'une conscription révolutionnaire. Députés de tous les partis en tête, un millier d'hommes viennent réclamer des armes. Il y a des maires, écharpes en sautoir, des prêtres, des ouvriers, des militants communistes. C'est dans une ambiance de véritable kermesse que commence le recrutement. Des fonctionnaires distribuent des uniformes, des casques. Certains commencent même à armer les présents. On ne va pas tarder à récupérer cet armement qu'en tout état de cause le gouvernement n'aurait jamais revu. Dans les artères de la capitale, des chars se mettent en position. Les autobus de la RATP barrent les ponts. Des groupes de passants chantent *La Marseillaise* sur les Champs-Elysées. La France, Paris, grondent contre Alger.

De l'autre côté de la Méditerranée, l'anarchie s'instaure dans les régiments. Des groupes de deuxième classe votent ou refusent leur confiance à leurs officiers. Plusieurs prennent en main le commandement de leurs unités. Les appels à la révolte remplacent les affiches challistes encore humides de colle. Des ultimatums sont expédiés aux colonels passés à la rébellion. « Rentrez dans vos unités dans les vingt-quatre heures, ou nous vous incarcérons. » Des messages rédigés par des hommes de troupe des transmissions partent directement sur Paris : « Telle unité fidèle, tel colonel

félon. » Les transistors sont en train d'abattre les putschistes. Le ver gaulliste se glisse jusque dans les unités les plus sûres pour Challe. Les bérets rouges de la 10e DP, pour la plupart des gars du contingent aussi, reçoivent des appels au loyalisme de leurs camarades de classes de mobilisation. A Telergma, ils désertent par centaines et rejoignent à Bône le général Ailleret par pleins camions. Challe, Salan, Zeller et Jouhaud ont « le dos au mur ».

A Oran, le trouble s'accentue. Le général Gardy est refoulé de tous les bureaux de ses anciens amis. Les parachutistes du colonel Masselot sont mal accueillis par les autres troupes. Là comme partout, les soldats du contingent résistent.

Mardi 25 avril. C'est la fin pour les quatre généraux qui forment le pseudo « conseil supérieur de l'Algérie ». Aux quelques milliers de Pieds-noirs qui les ont applaudis hier soir, la France répond par une grève de 10 millions de travailleurs. Une grève générale. La France va s'arrêter de vivre afin de faire entendre raison à ceux qui croient encore à l'aventure. Oran est reprise par les loyalistes. Gardy et Argoud doivent s'enfuir pour éviter l'arrestation. A Alger, Susini est persuadé de pouvoir encore renverser la situation en créant des tribunaux populaires de l'OAS devant lesquels seraient déférés les mous, les hésitants, les tièdes. Il veut mettre les Algériens dans la guerre, lancer la levée en masse des civils. Salan signe, non sans avoir longuement hésité, l'ordre au 1er REC d'attaquer la caserne d'Orléans, de s'emparer des armes et de les distribuer aux UT. Ordre qui n'aura même pas un début d'exécution. Déjà Salan ne commande plus rien. Au quartier Rignot, Challe veut en finir. Il a maintenant la vision nette de l'erreur que lui ont fait commettre les colonels. L'armée ne l'a pas suivi. Cette nuit, il s'est décidé : chef unique, chef incontesté sur le nom duquel quelques braves officiers se sont maintenant fourvoyés, il va se rendre à l'autorité légitime et prendre sur lui la responsabilité de tous et de tout. Dans l'après-midi, il convoque les autres généraux et leur communique sa décision. Zeller est frappé de stupeur. Dans son bureau où il s'occupait de pansements, d'argent, d'huile et de lait en poudre, il ne s'est pas un instant douté de la gravité de la situation. Toutefois, il comprend et demande quelques heures de réflexion. Salan et Jouhaud, eux, s'insurgent. Ils continueront la lutte, même dans la clandestinité. La lutte leur paraît préférable à la reddition.

Jean-Jacques Susini, dès qu'il apprend la nouvelle, monte de la mairie jusqu'au quartier du Golf, où siège toujours l'état-major des partisans du général Challe. Il se montre véhément, déclare que la responsabilité de la guerre civile, si jamais il y a guerre civile, sera portée « par un gouvernement qui consent à l'abandon de 12 départements et de 10 millions d'hommes ». L'éloquence de l'ancien président des étudiants d'Alger arrive trop tard. Challe et les officiers d'active qui l'ont suivi sont prêts à payer leur erreur.

Dans l'après-midi, l'OAS brûle ses archives à la mairie. Les groupes d'action mettent toutefois quelques fusils mitrailleurs en position autour du Forum. En fin de soirée, c'est le choc entre l'OAS et les gendarmes mobiles

qui réoccupent la ville. Il y a des blessés, des tués. Challe ordonne personnellement le cessez-le-feu. Les derniers bastions des insurgés tombent presque sans défense aux mains des forces légales. Un à un, les officiers qui avaient choisi Challe retournent au loyalisme. Seul le 1er REP assure encore la protection des putschistes.

« Vous voyez, conclut le chef des conjurés qui reçoit Susini pour la dernière fois. Les derniers régiments sont partis. A notre tour maintenant. »

Susini proteste. En vain. La partie est perdue. Elle n'était pas jouable. Les blindés de la gendarmerie occupent les hauteurs. Hydra, El Biar, capitulent. Les Tagarins sont encerclés. Zouaves et CRS cernent le port et la Casbah. Quelques voitures klaxonnent « Algérie française ». Les conducteurs ne savent pas ce qui se trame. Des groupes de l'OAS harcèlent des gendarmes dans le quartier de la Grande-Poste. La riposte est brève et sanglante. Les bérets verts évacuent dans l'ordre les bureaux du GG.

« Algérois, hurle alors une voix essoufflée sur l'antenne de Radio-France, Algérois ! Tous au Forum pour empêcher la trahison de l'emporter ! »

Chez ceux qui y croyaient encore, c'est la stupeur, l'effondrement. Quelques milliers d'hommes et de femmes s'habillent cependant et montent une fois de plus les célèbres escaliers. Les gendarmes les laissent passer sans incident. L'abattement de cette foule fait peine à voir. Elle attend là, debout, muette, sans comprendre. Les transistors leur apprennent que tout est fini. France V a repris ses émissions. Le poste national diffuse les consignes du gouvernement. On entend l'énumération des noms des généraux demeurés fidèles : Gambiez, Olié, Querville, Fourquet, Perrotat, Pouilly, Arfouilloux, Vézinet, Simon, Ailleret… Paris annonce que Challe va se rendre. Alors les familles rentrent chez elles, laissant le Forum aux CRS aussi immobiles que les derniers légionnaires veillant encore sur le « quarteron de généraux en retraite » qui brûle ses archives. Il est une heure du matin ; l'OAS retourne à la clandestinité, décidée à y demeurer jusqu'au jour qu'elle choisira seule.

Au GG, les lumières s'éteignent. Challe sort le premier, suivi de Zeller puis de Jouhaud et de Salan.

« Qu'allez-vous faire, mon général ? demande le capitaine Ferrandi à son patron.

— Mon sort est lié aux autres généraux. Je vais me rendre, répond Salan. Faites ce que vous voulez. »

Pourtant, Mme Salan l'a déjà convaincu de poursuivre le combat. C'est elle, dit-on, qui tout à l'heure a envoyé Robert Martel, le fermier maquisard, lancer l'appel aux Algérois sur Radio-France. C'est elle qui a déjà trouvé, avec Martel, le réseau de complicités indispensables pour une vie clandestine. Et lorsque les journalistes enfin arrivés d'Espagne et de métropole lui demandent ce qu'il va faire, Salan répond : « Continuer la lutte. » Puis il disparaît dans la nuit. On va le chercher longtemps. Jean Ferrandi, le fidèle aide de camp, rentre tout bonnement à l'Hôtel Saint-Georges et se couche. La nuit porte conseil. Les officiers subalternes, Degueldre, Sergent, Godot,

savent où se joindre. Le général Zeller abandonne l'uniforme, passe un costume gris, coiffe un chapeau et se fond dans la foule. Jouhaud pense qu'une « possibilité de reprendre la lutte plus tard existe, à condition d'associer foule et armée ». Il opte pour la clandestinité. Les complicités ne lui manquent pas pour s'abriter quelques jours. Saint-Marc conseille à un colonel de gendarmerie de conserver son sang-froid, car les légionnaires sont nerveux. Challe embarque dans un camion. Destination le camp de Zéralda.

« Saint-Marc, les sanctions vont être très dures, dit Challe au commandant du 1er REP avant de s'endormir. Partez et laissez-moi payer tout seul. Vous êtes jeune, des temps plus heureux viendront pour vous.

— Il n'en est pas question, mon général. Je suis chef de corps, je n'abandonne pas ma troupe. Je reste à sa tête. On viendra m'y chercher.

— Je savais que vous me diriez cela. A 8 heures, téléphonez à Héritier, dites-lui que je suis chez vous et que je me livre au gouvernement. »

Cette fois, c'est bien fini. A 10 heures, un lieutenant-colonel vient chercher Challe. Le vaincu passe une dernière revue, serre les mains des officiers. « Quels officiers, écrira Challe plus tard. Quelle troupe ! Des hommes debout ! » Un Nord 2500 conduit le prisonnier à Villacoublay. A 18 heures, à Paris, les portes de la prison de la Santé se referment derrière lui.

Que deviennent les colonels ? Gardes et Godard se cachent dans Alger où ils bénéficient de l'asile OAS. Lacheroy et Argoud repassent clandestinement la Méditerranée. Broizat disparaît. Le général Gardy se réfugie chez des colons de la région d'Orléansville. Quant aux officiers d'active qui ont engagé leurs troupes aux côtés des comploteurs, ils attendent sur place que la « justice passe ».

A Paris, le général de Gaulle réunit son conseil des ministres afin de l'informer « des premières conséquences qu'il compte bien tirer pour l'immédiat et pour l'avenir d'une crise qui a menacé l'Etat. » Chacun se félicite de la victoire et d'y avoir pris une si grande part. « La classe ouvrière s'est une fois de plus montrée comme une force irrésistible dans la défense des libertés démocratiques », écrit la CFTC. « La défaite des factieux revient à la classe ouvrière », proclame la CGT. Les communistes exigent maintenant la répression : « Il faut mettre l'Etat à l'abri de ces aventures. Il faut épurer. »

A Alger, le pouvoir légal est rétabli. Les prisonniers, libérés, réintègrent leurs bureaux où traînent encore des papiers, des ordres du jour, des lettres, des messages rédigés par les généraux. Louis Joxe et le général Olié président au retour de la légalité. Tous deux annoncent une répression rigoureuse qui, selon les termes de Michel Debré, « devrait restituer à l'Etat une fermeté que l'époque rend indispensable ». La ville s'emplit de forces de police et de gendarmerie. Mais, à 11 heures du matin, le mercredi 26, une très forte explosion de plastic ébranle le centre d'Alger. Les sirènes retentissent. Les CRS foncent vers la rue d'Isly. Des dizaines de tracts les attendent. Ils sont signés « le Monocle » pseudonyme d'André Canal, membre important de

l'OAS. « Nous venons d'essuyer un échec, non par notre faute mais par celle de certains chefs militaires, explique le tract. Cet échec ne peut pas être définitif. Nous retournons, certes, à la clandestinité, mais notre action va se poursuivre contre la trahison de nos gouvernants et de leurs séides. Nous allons renforcer nos moyens et durcir le combat. Nous devons créer une psychose de peur chez tous les gaullistes d'Alger. Ceux-ci n'ont plus aucune pitié à attendre de nous. Là où nous pourrons les atteindre, nous le ferons impitoyablement. » C'est clair : le combat va reprendre, plus cruel, plus inexorable. D'autant plus cruel et inexorable que chacun sait qu'il s'agit du dernier.

A Paris, le gouvernement veut frapper vite et fort pour éviter que cela recommence dans six mois. Un véritable rouleau compresseur se met en branle : on confesse les fonctionnaires, on nomme des gens sûrs aux postes clés. L'épuration démarre par le haut et dégringole les échelons. Quatre jours après le putsch, le résultat est déjà impressionnant. Quatre cents arrestations fermes, autant d'avis de recherche, des centaines d'enquêtes, de perquisitions, une dizaine de milliers d'armes récupérées, deux cents officiers sanctionnés, cinq généraux opérationnels aux arrêts, une centaine de hauts fonctionnaires destitués, une dizaine d'officiers de police suspendus, inculpés, les cadres pieds-noirs des CRS mutés en métropole. Des barrages contrôlent tous les véhicules quittant Alger afin d'empêcher la fuite des généraux et des colonels. C'est lors d'un de ces contrôles que les Algérois, abasourdis par le désespoir de leur échec, retrouvent l'envie de lutter. Pour une histoire déplorable qui va faire le tour de la baie en quelques heures. Un soldat insulte un vieillard qui met du temps à ouvrir le coffre de sa 4 CV. Le soldat s'énerve, tire le vieillard par la manche et le fait tomber. Dans la longue file de voitures qui patientent derrière la 4 CV on ne s'aperçoit encore de rien. Pourtant, le soldat tient à la main la prothèse du vieillard étendu sur le goudron de la route. Quelques hommes sortent maintenant de leurs véhicules, hurlent contre le soldat. Celui-ci dirige son PM vers un groupe menaçant. Un lieutenant s'approche, gifle le soldat.

« Salaud, va dans le camion, on réglera cela ce soir », dit-il à son subalterne.

C'est le lieutenant qui rapporte la main de bois au vieillard.

« Tu vois, petit, lui aurait dit le vieux, la première fois je l'avais perdue à Verdun. »

L'histoire remonte toute la file des voitures. Au fur et à mesure, elle grossit, des détails s'ajoutent. Dans l'atmosphère surexcitée par les derniers événements, cet incident prend valeur de symbole et déclenche de violentes réactions de protestation. Le soir, tout Alger est sur les terrasses, les balcons, aux fenêtres pour le premier concert de casseroles. C'est la grande nuit de la quincaillerie sur le rythme Algérie française. Les quartiers se relaient à la batterie de cuisine et, en quelques minutes, tout Alger résonne du lancinant ti-ti-ti ta-ta. Des pick-up hurlent *La Marseillaise* et *Le chant des Africains* au

passage des patrouilles. Au balcon d'un petit immeuble, près des Galeries de France, le colonel Godard pense que rien n'est perdu et qu'il reste de la ressource.

Godard ignore encore ce que sont devenus les autres. Il a aperçu Broizat, un matin, à l'intérieur du Bar Novelty, mais le temps de s'assurer qu'il n'y avait aucun danger, Broizat avait disparu dans la foule de la rue d'Isly. Il est toutefois l'élément provisoire de base d'une organisation active qui regroupe plusieurs sections de l'OAS et, par elles, il ne va pas tarder à retrouver ses compagnons d'infortune. Il a appris par la radio la reddition de Zeller qui a rejoint Challe à la prison de la Santé où tous deux attendent une condamnation à mort certaine devant le Haut tribunal militaire créé spécialement par de Gaulle.

Salan, que Jean Ferrandi a retrouvé, est avec Robert Martel qui le cache dans les fermes de Chébli, de Birtouta et de Boufarik, son fief. Edmond Jouhaud est avec lui pendant quelques jours puis va regagner l'Oranie qu'il connaît mieux que l'Algérois et où il ne manque pas de facilités pour se soustraire aux contrôles permanents des forces de l'ordre. Tous deux sont très isolés, coupés de tout. Gardy loge dans un appartement modeste d'une HLM de la banlieue. Il a échappé deux ou trois fois à l'arrestation. Il s'ennuie. Argoud et Lacheroy sont rentrés en métropole via l'Espagne. Le second a failli être pris le jour même de son départ ; le monastère dans lequel il s'était réfugié a été perquisitionné, lui-même a été contrôlé. Le père supérieur l'a sauvé. Complicité ? Gardes, Degueldre, Godot, Sergent, Guillaume sont en liaison avec Susini qui est le seul à savoir où ils sont tous logés. Son intention est de se servir d'eux pour unifier les mouvements ultras et repasser à l'attaque. Il ne va pas tarder à découvrir le refuge de Godard.

A Alger, les quotidiens *L'Echo* et *La Dépêche* sont interdits, l'ordre des avocats dissous, ainsi que de nombreuses organisations ; des maires sont suspendus. Les autorités civiles et militaires craignent de nouvelles manifestations lors de l'ouverture de la conférence d'Evian prévue pour le 20 mai entre les délégués du GPRA et la France. Pour cette occasion et pour faire un geste d'apaisement envers le FLN, le gouvernement a d'ores et déjà décidé la libération de six mille internés musulmans et l'arrêt unilatéral des opérations offensives sur l'ensemble du territoire. Les forces de l'ordre n'entreront désormais en action qu'en cas de légitime défense ou pour la poursuite des auteurs d'attentats. La trêve est fixée pour une durée d'un mois, et le gouvernement espère qu'elle sera suivie de prolongements pacifiques.

« La trêve, dit M. Coup de Fréjac, le porte-parole de la délégation générale, c'est la conséquence d'une victoire. La négociation, c'est la conséquence d'une évolution politique que nous ne redoutons pas. Ceux qui ne veulent voir dans ces initiatives que des abandons prêtent leurs propres sentiments à l'Etat. Ils se trompent gravement. »

L'ouverture des négociations et cette trêve dont on parle depuis longtemps inquiètent et les Pieds-noirs et la plus grande partie de l'armée. Ce n'est pas un secret, et l'OAS s'empresse de mettre à profit ce trouble pour accélérer son recrutement. Quelques légionnaires désertent, des officiers rejoignent les rangs de l'armée clandestine : c'est le cas du lieutenant Bougrenet de la Tocnaye et du lieutenant Delhomme par exemple. Et, le 4 juin, dans une ferme de la Mitidja, Salan, Jouhaud, Gardy, Godard, Gardes, Degueldre et quelques civils, à l'exception de Susini tenu à l'écart, se réunissent pour tenter de préciser l'action possible et définir les grandes lignes de la nouvelle OAS, celle dont Salan va devenir le chef, le porte-drapeau. Godard se charge de l'organigramme. « Ce que vous ferez sera bien fait », lui dit Salan. C'est en fait la copie parfaite de l'organisation politico-militaire FLN que Godard a démantelée avec Massu lors de la bataille d'Alger. Elle sera au point le 2 septembre. En voici les grandes lignes : l'ensemble de l'Armée secrète *(métropole et Algérie)* est placé sous les ordres de Salan *(Soleil)*, assisté de Jouhaud *(Compagnon)*. L'OAS Algérie-Sahara est actionnée par un état-major installé sur place, à la tête duquel se trouvent Gardy *(Guy)* et Godard *(Claude)* assistés de trois responsables : le docteur Perez *(Pauline)* pour la partie Renseignements, Gardes *(Fleur)* pour l'organisation des masses, et Susini *(Jeanine)* pour la politique et l'action psychologique. L'OAS métropole est placée sous les ordres de Verdun *(général dont l'identité n'est pas judiciairement établie)* et Raphaël *(civil dont l'identité est toujours inconnue)*. Mission leur est donnée d'entrer en contact avec certains politiciens et plusieurs groupes nationalistes *(notamment celui du docteur Lefèbvre)* afin de renforcer les effectifs militants.

A Paris, la justice passe. Le Haut tribunal militaire devient, pour quelques jours, une tribune politique où l'on parle davantage des convictions que des faits. André-Marie Zeller est tellement ému qu'il ne peut pas même lire le préambule rédigé pour sa défense. Effondré, livide, il demeure en marge de son propre procès. Maurice Challe, lui, parle longuement, tentant de donner une justification logique à ses actes. Il brosse le tableau de son engagement, des préliminaires, du putsch. Il dit qu'il ne pensait pas trouver « tant de mollesse », que « les tièdes seraient si nombreux »… Le verdict tombe : quinze ans de détention criminelle « Ici, il n'y a pas que deux généraux, dit encore Challe. Derrière nous, il y aura d'autres officiers. C'est une partie de votre armée que vous aurez à juger. »

La répression va en effet se poursuivre. Le général Faure et le colonel Vaudrey : dix ans. On chante *La Marseillaise* dans le box. Denoix de Saint-Marc : dix ans. Le gouvernement aurait souhaité une peine double. Général Bigot, l'aviateur : quinze ans, comme Challe. Général Petit, celui qui accepta le commandement du corps d'armée d'Alger : cinq ans. Général Gouraud : sept ans. Ses tergiversations ne lui valent aucune circonstance atténuante. Général Nicot : cinq ans. Quand le président lui reproche de n'avoir rien dit au gouvernement du complot qui se tramait, l'accusé répond : « Je ne pouvais

rien dire. C'était contraire à l'honneur. » Georges Robin, le commandant des paras-commandos qui prirent le Palais d'Eté : six ans. Le colonel de La Chapelle : sept ans. Masselot, Lecomte : huit ans. Ils avaient fourni à Challe les deux régiments de choc. Ils s'ôtent leurs décorations mutuellement et détachent leur cravate de commandeur de la Légion d'honneur à l'énoncé des sentences… Des capitaines, des lieutenants, des sous-officiers se succèdent dans le box. Les années de prison, les destitutions pleuvent. Ceux qui ont toutefois pris une part plus modeste au putsch sont acquittés ou bénéficient du sursis. Salan, Jouhaud, Gardy, Godard, Broizat, Gardes, Lacheroy, Argoud sont destitués et condamnés à mort par contumace.

En Algérie, les colonels et Gardy décident de tirer Salan des griffes de Robert Martel qui embrouille tout avec ses doctrines du Christ-Roi et dont la personnalité les tient éloignés des concours indispensables à l'OAS. En effet, si la métropole et la presse s'imaginent alors que la hiérarchie a été immédiatement mise en place après le putsch et acceptée par tous, les incertitudes, les divergences de points de vue, les querelles personnelles sont le pain quotidien des clandestins. Si les militaires tirent leur influence et leur autorité du nombre de leurs galons ou de leurs étoiles, les civils, eux, ne prennent leur importance que du nombre de leurs partisans. Et à cette époque, alors que Godard lance son Organisation Armée Secrète structurée, les civils qui, en définitive, seront les exécutants, la masse de manœuvre du colonel, sont encore répartis dans le MP 13 de Martel, le Front Nationaliste de Susini, France-Résurrection de Gingembre ou suivent des individualités comme Lagaillarde qui, de Madrid, commande encore à certains, comme Perez qui contrôle Bab-el-Oued, comme Capeau qui règne à Saint-Eugène.

Le pavillon de l'OAS, dont le slogan « frappe où elle veut quand elle veut » fleurit sur les murs de l'Algérie, recouvre un nombre incalculable d'intrigues parisiennes, madrilènes, algéroises, oranaises…

En métropole, où le plastic demeure moins fréquent qu'en Algérie mais commence à inquiéter le gouvernement, des groupuscules disparates frappent au nom de l'OAS. C'est le cas du maquis Résurrection-Patrie du pâtissier de Royan, Marcel Bouyer. Et Alger veut savoir qui se cache derrière ces gens qui se disent l'OAS en France. Salan délègue le capitaine Sergent et le lieutenant Godot à Paris comme tête de pont. Simultanément, il contacte Argoud en Espagne, car le colonel est en train de créer une action dissidente avec Lagaillarde. Il lui offre le commandement de la région d'Oran. Argoud ne veut pas être un brillant second et le fait savoir. Il « estime qu'aucune action d'envergure en Algérie n'a désormais de chances sérieuses de succès si elle n'est pas accompagnée d'une action en métropole ». Il demande la création d'un « organisme supérieur ayant à connaître de l'ensemble des problèmes algériens, métropolitains, internationaux », un directoire d'une quinzaine de membres, auquel Salan et les autres pourraient appartenir sans pour cela le commander. A l'appui de sa thèse, il rappelle l'exemple de Lénine, du GPRA, et en déduit que le directoire doit siéger hors d'Algérie. Pourquoi pas

Madrid ? On sent nettement percer l'influence de Lagaillarde, ulcéré d'avoir été tenu à l'écart du mouvement d'avril et de voir d'autres utiliser le sigle OAS dont il est le découvreur. L'ex-député d'Alger regroupe donc autour de lui et d'Argoud tous ceux qui, exilés, veulent entreprendre une action politique qui déborderait désormais du cadre algérien.

Godard, lui, ne veut à aucun prix entendre parler de politique. En métropole ou ailleurs. La seule chose à faire hors d'Algérie est, semble-t-il, pour l'ancien commandant de la Sûreté d'Alger, de supprimer le général de Gaulle qu'il n'appelle plus que « la grande Zohra ». Il est assez fier du travail qu'il a effectué depuis l'échec du putsch. Il est prêt à le mener jusqu'au bout, il ne veut pas que des « politicards » viennent s'entremettre. Il reproche à « ceux d'Espagne » de mener une vie de luxe, ou tout au moins une existence assez aisée, n'ayant aucune mesure avec l'âpreté et l'incertitude de la clandestinité algérienne.

Salan entame une vaste campagne de publicité. Des bombes à tracts libèrent en explosant des dizaines de brochures, de feuilles ronéotypées qui montrent la continuité de l'action du mandarin en faveur de la francisation ou de l'intégration. Sa biographie est diffusée par les groupes de propagande. On peut y lire qu'il a constamment donné des preuves de son héroïsme, de sa valeur dans tous les postes qu'il a occupés sur tous les terrains où il exerçait des commandements. Ces pages sont signées « les Centurions », ce qui laisse entendre qu'elles ont été rédigées par quelques colonels ou grands capitaines de l'armée. C'est faux. Ce sont ses proches, Ferrandi ou Yves Gignac, qui souhaitent rendre populaire le général qui ne l'est pas trop. Parallèlement, Salan adresse des lettres ouvertes aux grands quotidiens français et aux personnalités politiques. Il affirme ne rien tenter contre le régime, mais seulement exiger quelques changements dans la solution envisagée des problèmes nationaux. Il se présente en démocrate et en restaurateur du régime parlementaire. Il néglige de justifier le terrorisme devenu l'activité essentielle de l'OAS. Ainsi, le 31 mai, c'est le commissaire Gavoury, responsable de la remise en ordre de la police algéroise, qui tombe sous les coups de poignard de quelques légionnaires déserteurs. Ils le surprennent dans son appartement de célibataire. Ils ont la clé et ils le guettent dans l'antichambre. Le lendemain matin, ses subordonnés inquiets de ne pas avoir vu le commissaire, le découvrent mort sur le parquet, lardé de déchirures profondes. C'est un commando Delta qui s'est chargé de l'exécution décidée au plus haut niveau. Delta, c'est Degueldre. Chef des groupes action, il a constitué ainsi plusieurs équipes autonomes auxquelles il attribue des numéros, Delta 1, Delta 3, etc. Il y a 23 Deltas rien que pour Alger. Ces groupes utilisent le terrorisme comme ultime moyen d'action pour frapper l'opinion. Ils imitent, aussi, le FLN dont les égorgeurs et les poseurs de bombes se sont si souvent et si tragiquement illustrés depuis 1954. Les exploits des Deltas ne seront pas, pour autant, approuvés sans réserve par la population européenne. Au point où en sont les choses, elle n'espère plus un retournement de la situation. Ces attentats

apparaîtront dès lors, pour beaucoup, plus comme une réaction de désespoir tragique et inutile que comme une nouvelle forme de combat dont l'issue aurait pu peser sur le règlement final.

Pour ce qui concerne les problèmes financiers, là encore Godard copie le FLN. L'obligation de ramasser des fonds s'impose tout de suite aux dirigeants de la subversion. « L'argent pourrit tout », répète sans cesse Godard à Gingembre, collecteur de fonds en chef. Mais il ajoute : « Il est malheureusement indispensable. » Le colonel Gardes se charge de codifier toutes les collectes d'argent afin que des abus ne soient pas commis au nom de l'organisation. Certains n'hésitent pas, en effet, à faire du porte à porte pour leur propre compte si bien que les « contribuables » voient défiler à domicile des chapelets de collecteurs menaçants. Gardes veut y mettre bon ordre. « Les collectes seront désormais faites, fait-il savoir aux Européens d'Algérie, soit par cotisation de deux mille anciens francs pour deux mois par militant ou par ami de l'OAS, soit par collectes professionnelles effectuées par des membres habilités de la profession. » Et Gardes menace : « Toute autre collecte est interdite. Nous demandons à la population de signaler toute tentative de racket. Leurs auteurs seront confiés aux sections spéciales de l'OAS. »

L'application d'une telle directive réclame et des délais et des percepteurs, deux choses dont l'armée secrète manque. Les collectes ne suffisant bientôt plus, les groupes d'action vont se livrer aux hold-up purs et simples, allant puiser dans les coffres des banques les soldes que Gardes met du temps, trop, à régulariser. Certains collectent directement au nom de « Soleil », ce qui fait dire à Godard qu'il « faudrait fixer une fois pour toutes la part des revenus à mettre à la disposition de Salan. Ou bien il y a des gens qui collectent pour lui, ou bien il y a du racket en son nom ». De son côté, Susini ramasse également des fonds. Tout le monde quête, y compris ceux qui n'ont que de très lointains rapports avec l'organisation secrète. Certains jeunes gens embrigadés dans l'OAS vont très rapidement prendre l'habitude de ces agressions à main armée dans les banques, dans les sociétés de crédit ou dans les comptabilités publiques. Les guichetiers, les percepteurs, les convoyeurs de fonds ne s'apercevront que très tard que l'argent qu'ils abandonnent à leurs agresseurs avec parfois trop de précipitation ne sert pas uniquement le patriotisme des clandestins. Certains comptables indélicats qui ont déjà puisé dans les caisses de leurs employeurs s'enfuient avec les disponibilités ou les remettent aux encaisseurs de l'OAS, méthode habile pour camoufler leurs propres escroqueries. En métropole, la collecte est moins fructueuse. Les industriels refusent souvent de payer les sommes exigées qui n'ont plus de limites. Le plastic punit parfois un contribuable récalcitrant. « Des gens prétendent collecter directement dans la région de Marseille, écrit un responsable de l'OAS Métropole à Salan. Ils disent qu'ils le font pour le compte d'Alger. Il faut que nous en soyons informés. Les clients risquent d'être sollicités de plusieurs sources. Cela ne fait pas sérieux… »

En dehors des actions violentes qui se multiplient et des collectes de fonds qui prolifèrent, l'OAS se signale par la diffusion d'une presse clandestine imprimée à grands frais. Elle va du tract grossièrement ronéotypé à la brochure luxueuse en passant par le papillon autocollant et le dépliant psychologique. Ce torrent de propagande est l'œuvre de Gardes pour la plus grande part. Les journalistes Georges Ras et André Seguin se chargent de la rédaction des articles de fond et de la revue de presse. Tirage : 30 000 à 40 000 exemplaires. Les avions d'Air Algérie apportent au capitaine Sergent les exemplaires destinés à la métropole et aux casernes. Les contrôles sont inopérants. Les revues, les tracts, parviendront en France jusqu'aux derniers jours de l'OAS. Bientôt, d'ailleurs, la prose va être remplacée avantageusement, sur le plan de l'efficacité, par les célèbres émissions pirates de radio et de télévision.

Cette manifestation de l'OAS sur les antennes de la RTF va obtenir un retentissement considérable. L'armée secrète fait la preuve qu'elle frappe réellement où elle veut et quand elle veut et, bientôt, les émissions pirates, dont les horaires seront annoncés d'avance, seront attendues comme les meilleures émissions des chaînes nationales. En fait, Salan n'est pas même mis au courant de la première. Il l'apprendra par la radio officielle. Le succès de la piraterie radio démontrant que rien n'est impossible à l'OAS, elle va être suivie de nombreuses autres, et Salan lui-même profitera du procédé pour s'adresser à la population.

A la délégation générale, Jean Morin et le général Ailleret, qui a succédé à Gambiez, tirent les enseignements de la trêve unilatérale décidée par le gouvernement. Le terrorisme FLN a fait 121 morts militaires et 183 civils. Il y a plus de 500 blessés.

« Depuis l'arrêt des opérations offensives, commente le général, les pertes françaises sont inférieures de 10 % à celle des mois précédents, et celles des rebelles ont diminué de 75 %. »

Le général Ailleret manque d'arguments pour justifier cette avalanche de rapports pessimistes. Les officiers, ceux qui se sont montrés fidèles pendant le putsch, sont mécontents. Certains n'hésitent pas à dire qu'ils seraient plus tranquilles à la Santé. Le moral est au plus bas. D'autant que des harkis, en plusieurs endroits du territoire, flairant l'abandon, tiennent à donner des gages de leur bonne foi aux agents du FLN auxquels ils se rallient en nombre inquiétant. Des officiers, des sous-officiers, encadrant les harkis, sont assassinés par leurs hommes. Le plus souvent sauvagement. A Oran, l'atmosphère est si tendue entre les deux communautés que l'on redoute un engagement sanglant. Il a lieu vers la fin juin. Les Européens, las d'apprendre le massacre de familles françaises à la limite des quartiers musulmans, s'organisent en commandos et se livrent aux ratonnades. Les magasins arabes flambent, le plastic détruit des bains maures. Des manifestants interdisent aux

pompiers de se rendre sur place. L'affrontement dure plusieurs jours sans que les forces de l'ordre puissent intervenir efficacement. Tout l'été est furieux. L'Algérie entière est déchaînée. Les quartiers arabes s'ornent de drapeaux verts et blancs, ceux à majorité européenne du drapeau noir de l'OAS. Des grenades sont lancées dans les tramways occupés par les Musulmans. Des « strougas » (nom donné au plastic par les Pieds-noirs) explosent partout. Vingt, trente dans la même journée. Plusieurs centaines de morts qu'on enjambe dans les rues sans même un instant d'émotion. La radio pirate ordonne aux Européens de passer leurs vacances en Algérie. Des menaces à peine déguisées amènent ceux qui seraient décidés à passer outre à reviser leur point de vue.

A Paris, Lacheroy reprend contact avec les réseaux de l'organisation secrète. On le charge de faire évader le colonel Vaudrey, condamné à dix ans de détention criminelle. C'est chose faite le 25 septembre. Vaudrey se rend chez le dentiste, à l'Hôpital Bégin. Il est sous bonne garde. Il pénètre dans la salle d'attente. Son gardien va faire signer le bon de visite. Quand il revient, le banc est vide. Il croit son prisonnier chez le docteur. A midi, il s'inquiète. Trop tard. Le médecin n'a pas vu son client. Vaudrey est sorti de l'hôpital par la porte de l'avenue des Minimes devant laquelle une voiture l'attendait depuis plus d'un mois. Le colonel va rejoindre Alger.

Quelques jours plus tôt, le 8, les conjurés ont manqué le général de Gaulle. Une bouteille de gaz propane bourrée d'explosifs et un jerrican rempli de napalm explosent au passage du convoi présidentiel, entre Nogent et Romilly, sur la route de Colombey-les-deux-Eglises. Le chef de l'Etat ne doit la vie sauve qu'à la dextérité de son chauffeur qui traverse le rideau de flammes à toute allure et ne stoppe le véhicule que bien plus loin.

« Quels maladroits ! » lance le général qui poursuit son voyage dans une autre voiture.

Deux heures plus tard, l'auteur de l'attentat manqué, Martial de Villemandy, explique aux gendarmes de Pont-sur-Seine le fonctionnement du commando auquel il appartient, livre le nom de ses complices dont le plus célèbre, Armand Belvisi, ne sera arrêté que bien plus tard, après un véritable siège, rue de Sontay à Paris. Bien entendu, la nouvelle de l'attentat et son heureuse conclusion pour le président de la République font les gros titres de la presse parisienne du lendemain. Des titres énormes. Certains n'hésitent pas à laisser entendre qu'il s'agissait d'une « provocation spectaculaire » de « la bande à Foccart », afin de permettre à de Gaulle d'user et d'« abuser » de nouveaux pouvoirs. En Algérie, la nouvelle de l'échec est une grande déception pour une partie de la foule européenne et particulièrement pour Godard. Gardes trouve qu'il est urgent de tirer un tract annonçant officiellement que l'OAS n'est pour rien dans ce simulacre d'assassinat et que si elle s'en était occupée, de Gaulle ne serait plus là pour réclamer les pleins pouvoirs.

En métropole, aussitôt après l'attentat, le capitaine Sergent donne de ses

nouvelles. Trente-deux charges de plastic à Paris, quinze dans le sud-ouest. Une dizaine de pylônes électriques sautent. C'est une sorte de course démente à la violence. Elle a pour effet de déclencher une nouvelle vague d'arrestations. Gingembre en est victime alors qu'il monte dans l'avion pour regagner Alger. Le général Vanuxem est également de la charrette. La police pense qu'il est « Verdun ». Elle n'a aucune preuve, elle fait cela à l'intuition. Vanuxem nie. Il sera d'ailleurs acquitté. On ne saura jamais qui fut Verdun. Toujours est-il qu'après les arrestations de septembre le nom de Verdun n'apparaît plus dans les correspondances de l'OAS. En revanche, l'ex-député poujadiste Bouyer et le colonel de Blignières tombent dans les filets tendus par la police. Le réseau Lagaillarde en métropole est pratiquement étêté. Ses responsables ne sont pas encore en prison mais repérés, ils seront beaucoup moins efficaces que par le passé.

En Algérie, les plasticages deviennent ponctuels et d'une périodicité rigoureuse. La sûreté d'exécution est plus grande et les objectifs plus précis. Des policiers qualifiés de traîtres, des personnalités libérales ou gaullistes, des communistes ou jugés tels tombent tous les jours sous les coups des commandos Deltas. Les cafés maures sont mitraillés sous prétexte qu'ils sont souvent le lieu de rendez-vous des cellules FLN. Mais toutes ces actions sont insuffisantes pour enrayer la marche inexorable des événements. De Gaulle chemine, étape par étape, comme si rien n'était, vers le but qu'il s'est fixé : l'autodétermination. Chaque discours, chaque conférence de presse, chaque « confidence » définit la pensée gaulliste : cessez-le-feu, institution d'un Exécutif provisoire, préparation et fixation de la date du scrutin, dégagement méthodique des troupes françaises, mise en application du plan d'association. Quant aux délais, le chef de l'Etat, sans être aussi précis que dans la définition de sa politique, il les définit malgré tout.

> « Dans tous les cas, l'année qui vient sera celle du regroupement en Europe et de la modernisation de la plus grande partie de l'armée française. »

Ce dernier discours provoque le ralliement à l'OAS d'un colonel fameux, Chateau-Jobert. Il doit accomplir un stage à Versailles mais ne s'y présente pas. Il déserte. Salan réagit en lançant l'ordre de mobilisation générale : des affichettes tricolores placardées sur les murs d'Alger, de Constantine et d'Oran où le général Jouhaud a pris les choses en main.

> « La mobilisation générale sur place de tous les Français de dix-huit à quarante-cinq ans est décrétée. L'OAS vaincra. Musulmans, Chrétiens, Israélites, debout ! »

Tout semble réussir à l'armée secrète. Chaque jour signale une petite victoire. Alger est désormais parfaitement structurée. Godard et Degueldre ont réussi un quadrillage serré basé sur celui du colonel Trinquier, les fameux DPU. Les commandos, d'abord composés de militaires déserteurs, commencent à comporter des civils du front nationaliste qui s'intègrent au

mouvement général. Ce qu'ignore encore Degueldre, c'est la présence dans l'un de ses commandos Deltas d'un agent du gouvernement qui permet à la sécurité militaire quelques arrestations spectaculaires et notamment celle de Bobby Dovecar, un légionnaire déserteur, avant que l'indicateur soit découvert et exécuté dans une cabine téléphonique avec son commandant, Poste, l'ennemi numéro un de l'organisation… Quant à la brigade anti-OAS du commissaire Grassien, elle connaît de nombreux déboires. Degueldre lui enlève ses prisonniers, tue ses hommes ou les dénonce à la vindicte publique par voie d'affiches. C'est ainsi que pour son départ, Grassien offrant un pot à ses collègues dans un café d'El Biar, les commandos Deltas se mêlent à la fête. Le commissaire Joubert est tué au pied du comptoir, en dépit de la garde montée devant le bistrot, l'Universal, par deux inspecteurs armés.

Attentats, meurtres, désertions, émissions pirates ne se comptent plus. L'OAS dispose même de centres d'entraînement pour les jeunes qui s'enrôlent et qui veulent combattre dans les commandos. Des maquis s'ouvrent en Oranie et dans le Constantinois. Seule l'armée pourrait venir à bout de cette organisation clandestine, mais elle ne fait rien pour la réduire. Le général Ailleret a beau expédier notes de services et directives du type : « Traitez l'OAS comme le FLN », il n'est ni écouté ni obéi. Depuis la trêve, chaque village abandonné par les soldats tombe aux mains des katibas rebelles, si bien que dans les casernes les soldats préfèrent laisser jouer l'OAS. Le malaise est tel que même des généraux gaullistes, comme de Pouilly, Huré, Allard, Beaufre, demandent leur mise à la retraite anticipée. Beaucoup trouvent que de Gaulle y va trop fort et qu'il s'y prend mal pour décoloniser.

Sur le plan civil, Degueldre s'enhardit. Il se croit le maître d'Alger. Chaque soir, il communique ses ordres à ses chefs de commandos. Ces ordres sont tapés à la machine et remis sous enveloppe cachetée à leurs destinataires. Un nom et une croix signifient que l'homme est à abattre. Un nom suivi d'un rond veut dire plasticage. Voici par exemple comment est assassiné M. Maurice Perrin, sous-directeur de l'Industrialisation et au Commerce à la délégation générale, collaborateur du bimensuel libéral *L'Espoir* :

A 10 heures du matin, Degueldre remet l'enveloppe au commando. Il n'y a pas d'adresse. M. Perrin est dans l'annuaire du GG. Un complice la livre par téléphone. A 18 heures, deux hommes se rendent en voiture chemin Sainte-Marie à Beauséjour. Mme Perrin ouvre.

« Nous venons de la part de la délégation générale. Il faut que nous parlions tout de suite à votre mari. »

Mme Perrin fait entrer les deux hommes dans le jardin et va chercher son mari. Le fonctionnaire arrive. Les deux hommes tirent. M. Perrin meurt. Les deux tueurs montent tranquillement dans leur voiture et disparaissent.

C'est à cette époque que Salan accepte de recevoir la télévision américaine. Le risque est grand, mais le bénéfice peut en être énorme sur le plan politique et psychologique. Le monde entier découvre ainsi l'ex-

commandant en chef, les cheveux teints, la lèvre supérieure barrée d'une volumineuse moustache. Il lance un appel du pied aux Américains embourbés au Viet-nam en essayant de leur démontrer qu'il mène, en Algérie, un combat identique. Il peut annoncer officiellement l'arrivée des colonels Vaudrey et Chateau-Jobert, deux recrues de choix pour l'OAS. En revanche, le capitaine Le Pivain, le fils de l'amiral, est tué lors du franchissement d'un barrage de gendarmerie. Pour l'OAS, c'est une perte sérieuse car Le Pivain s'occupait de la propagande et du recrutement. Il avait des contacts uniques avec les officiers subalternes en exercice et son absence ne sera jamais comblée.

A Paris, les commandos de plastiqueurs ne chôment pas. Explosion au Quai d'Orsay, chez une douzaine de concierges pour l'anniversaire des barricades de janvier. Il y a des morts et des blessés. L'indignation des Parisiens est à son comble. Une manifestation monstre est organisée le 8 février 1962 par tous les syndicats, place de la Bastille. Le préfet de police interdit l'occupation de la voie publique. Les organisateurs passent outre. Vingt mille ou trente mille personnes se rassemblent. Les incidents débutent rapidement. Le pavé parisien est rougi du sang de huit morts et de plusieurs centaines de blessés. La police s'est montrée d'une brutalité toute particulière. La protestation est immense. Les partis de gauche accusent le gouvernement de « favoriser les activités factieuses en déchaînant les forces de police les plus brutales contre le peuple de Paris ». Quelques jours plus tard, la police saisit chez un membre d'un commando de l'OAS le compte rendu d'une mission faisant état d'une opération de provocation lors de la manifestation du 8 février. Trente hommes, répartis en groupes de trois ou quatre entre Charonne et Bastille, équipés de « bidules » identiques à ceux des policiers, auraient joué les apprentis sorciers. La police a tiré. S'agit-il d'un faux document monté par la police parisienne ? On ne le sait pas. Pas encore. Mais pourquoi l'OAS se vanterait-elle d'un acte qui dresse plutôt l'opinion publique contre elle, au moment où Salan recherche précisément un appui populaire en multipliant les déclarations et les lettres ouvertes dans lesquelles il rassure plutôt que d'inquiéter. En tout cas, le 13 février, les obsèques des victimes sont grandioses. Près d'un million de Français suivent le cortège officiel précédé des portraits des tués brandis au-dessus des têtes. Calme impressionnant. La police s'associe, par son silence et sa discrétion, à la manifestation. L'OAS ne peut se tromper : la population française n'est pas et ne sera jamais de son côté.

Cinq jours plus tard, dans un hôtel discret des Rousses, dans le Jura, à la frontière franco-suisse, trois ministres français, Joxe, Buron et de Broglie rencontrent les envoyés du GPRA conduits par Krim Belkacem. Depuis l'échec des pourparlers de Lugrin, les contacts n'ont cependant jamais cessé entre la France et les rebelles algériens. Ils ont été secrets, c'est tout. Là encore, la rencontre est secrète, mais personne ne doute que l'accord est proche et que la signature du protocole ne va pas tarder. L'agitation de l'OAS n'arrange cependant pas les négociateurs : elle n'aide pas les Français qui

s'entendent reprocher leur manque d'énergie dans la répression, elle n'aide pas les Algériens qui s'entendent dire qu'il faut, dans leurs exigences, tenir compte des Pieds-noirs et accorder davantage de garanties pour les Français d'Algérie.

Le gouvernement espagnol, à la demande de Paris, a mis Lagaillarde, Lacheroy et Argoud en résidence surveillée aux Canaries. Argoud s'enfuit, traverse la Méditerranée, débarque en Italie, roule vers l'Allemagne où il compte convertir à sa cause quelques-uns de ses anciens compagnons mutés là après l'épuration de 1961. Il rencontre une trentaine d'officiers et deux généraux qui ne le dénoncent pas, qui lui fournissent au contraire des renseignements et des abris et qui lui offrent le manger dans les popotes de garnison. Visiblement, l'OAS sait que les affaires vont vite entre le gouvernement et le GPRA et qu'il lui faut se hâter. N'annonce-t-on pas, dans la presse française, la prochaine restitution de Ben Bella et des détenus de l'île d'Aix au Maroc ? Le ministère de l'Intérieur ne vient-il pas d'expédier à Alger des équipes de « barbouzes » particulièrement destinées à la lutte anti-OAS ? L'état-major ne vient-il pas d'indiquer que les efforts de l'armée doivent être dirigés essentiellement contre l'armée secrète et les Européens qui la soutiennent ?

Argoud, comme Salan, comme Godard, comme les dirigeants dans la clandestinité, bénéficie d'arguments difficilement réfutables quant à l'opposition à mener contre l'option gaulliste envers l'Algérie. L'exemple de la Tunisie est tout frais, tout chaud. La France n'a-t-elle pas tenté de jouer le jeu de l'association avec la Tunisie ? Habib Bourguiba, le chef de l'Etat tunisien, n'a-t-il pas, en dépit des accords pris et de la parole donnée, ordonné l'assaut contre la base française de Bizerte ? Les derniers Français ne sont-ils pas en train d'abandonner leurs biens devant la menace des troupes tunisiennes ? Qu'arrivera-t-il à Mers el-Kébir, aux colons, aux Pieds-noirs qui accepteront de jouer le jeu avec Ben Bella et Ferhat Abbas ?

En effet, l'affaire de Bizerte est tombée au plus mal dans le calendrier gaulliste de désengagement au Maghreb. Alors que les discussions s'engagent avec la rébellion algérienne, alors que le gouvernement édicte des lois répressives de plus en plus impopulaires, alors que de Gaulle fait tout pour résoudre la quadrature du cercle algérien, Bourguiba a lancé ses troupes contre les dernières installations françaises en Tunisie, l'arsenal et la base de Bizerte.

Tout a commencé le 19 juillet 1961 dans l'après-midi. Il fait chaud, le climat est tendu, depuis quelques jours. Des centaines d'ouvriers tunisiens hurlent « Colonialistes dehors », « Bizerte à la Tunisie ». L'amiral Amman, qui commande la base, sait que la situation est difficile. Des gardes nationaux creusent des tranchées au pied des fortifications, des manifestants défilent devant les portes des cantonnements français. L'amiral redoute l'incident stupide, le coup tiré par énervement ou inadvertance, qui mettrait le feu aux poudres. La base est un immense espace ouvert à tous vents entre la ville et la

mer. Des collines dominent l'intérieur des fortifications. L'aérodrome est sous le feu d'une cimenterie occupée par les miliciens tunisiens. L'amiral Amman dispose, pour la défense, de 7 500 hommes dont la plupart sont des spécialistes de la marine. Ce n'est pas une troupe d'élite.

A 15h25, les Tunisiens ouvrent le feu. Une rafale courte et sèche sur un hélicoptère. Des armes automatiques sont mises tranquillement en position face à la piste. L'amiral ordonne de garder le calme et de ne pas céder à la provocation. Une patrouille de Mistral décolle. Elle essuie plusieurs rafales sans riposter. Les bérets rouges demandés en renfort à Bône se posent à Bizerte dans la soirée. L'artillerie tunisienne les accueille. Un avion flambe. Des blessés roulent sur le goudron de la piste. L'amiral commande l'ouverture du feu. C'est la bataille.

Une autre bataille, moins meurtrière, se superpose à celle qui fait rapidement rage au sol : celle des communiqués. Protestation de part et d'autre. Accusation, rejet des responsabilités sur les uns et les autres. La vraie bataille commence le lendemain, jeudi 20. Les Tunisiens se ruent à l'assaut, après une intense préparation d'artillerie et de mortiers. La radio locale annonce : « Nous avons engagé la bataille décisive. Celle-ci doit se poursuivre jusqu'au départ du dernier soldat français. » Le président Bourguiba, après quarante-huit heures de combats incertains, ordonne « de résister par tous les moyens ». Les paras occupent Bizerte, rue par rue. Le gros de l'armée tunisienne décroche. On annonce l'arrivée imminente de troupes algériennes mises à la disposition de Bourguiba par le FLN. Les Français stoppent leur progression face à la Médina. Les pertes se chiffrent à 23 tués et à une centaine de blessés. Radio-Tunis parle de 1 000 morts.

Tout le monde se rend vite compte que l'affaire de Bizerte est directement liée au problème algérien. Bourguiba ne l'a-t-il pas déclenchée, entre autres raisons, à cause du refus de la France de rectifier la frontière entre l'Algérie et la Tunisie ? Le leader tunisien ne vient-il pas d'être mis en accusation par les autres pays arabes parce qu'il conserve sur son territoire une base française alors qu'une guerre de libération se déroule à deux cents kilomètres de là ? Bourguiba est en train de perdre sa popularité. On le critique, on le traite de traître et de valet du colonialisme. Les négociations franco-algériennes piétinent, Ferhat Abbas et le GPRA le harcèlent. Il cède. Il attaque. Il perd la bataille terrestre. Il veut la gagner aux Nations unies où il traîne la France en accusation. Dag Hammarskjöld, le secrétaire général, vient à Tunis le 24. Il y passe deux jours, se rend à Bizerte où les paras contrôlent sa voiture sans excès de courtoisie. Il se vexe. D'autant plus que l'amiral Amman refuse de le rencontrer. Il rentre à New York ulcéré.

En France, de Gaulle a déjà fait savoir qu'il ne tiendra aucun compte de ce qui sera décidé aux Nations unies. « Le mépris de de Gaulle pour Bourguiba nous a tous insultés, clame le Néo-Destour. Nous ne nous considérions pas vraiment comme des Arabes. A Bizerte, on nous a traités comme des ratons. C'est une leçon que nous n'oublierons pas. »

Quoi qu'il en soit, l'opinion publique française a senti que de Gaulle allait céder et évacuer Bizerte. L'OAS s'est emparée de l'affaire et prédit qu'il en serait de même de Mers el-Kebir si elle ne veillait jalousement sur l'Algérie au nom de la France. C'est un langage que comprennent parfaitement les officiers revenus de Suez, d'Indochine et d'ailleurs. Décidément, la seule chance de détourner la France et les Français de leur intention d'abandonner l'Algérie, c'est bien de faire disparaître, d'une manière ou d'une autre, le chef de l'Etat, sinon d'interdire l'application des accords qui vont être pris à Evian.

Les négociations

Un an de conversations, coupées il est vrai d'interminables et mystérieux entractes : il n'en faudra pas moins pour sceller enfin le nouveau destin de l'Algérie.

Dans ce laps de temps, jamais l'affrontement n'aura fait davantage de victimes. Mais ce ne sont plus tant, dans chaque clan, des héros qui tombent au hasard des combats ou des escarmouches de la guérilla. Les fellagha, les hommes des willayas d'une part, les légionnaires, les paras et les hommes du contingent de l'autre, ne resteront certes pas l'arme au pied. Mais les morts par milliers, et notamment à l'intérieur des grandes villes – Alger, Oran – seront surtout des civils, des spectateurs passionnés certes, mais le plus souvent passifs. Au terrorisme de l'Organisation Armée Secrète répond un redoublement du terrorisme musulman. Le désespoir et l'exaspération poussent de nombreux et paisibles Européens à se mettre aux ordres d'une OAS dont les responsables croiront tenir dans le crime et l'intimidation la carte susceptible de faire échouer la solution de l'autodétermination, c'est-à-dire de l'indépendance. Cette solution, les activistes accusent de Gaulle de s'être renié en la préconisant et d'avoir ainsi trahi la France, et l'OAS en arrivera à tenter à plusieurs reprises de supprimer « la grande Zohra », comme l'ex-colonel Godard surnomme, on le sait, avec mépris, le chef de l'Etat.

Et, à l'heure des accords, le cessez-le-feu sonné, après les derniers bains de sang, commencera l'exode des Européens, d'une ampleur si imprévue, en dépit des « garanties » prévues à Evian, qu'il videra l'Algérie de près d'un million de ses habitants, de ses cadres et de sa substance même. Cette perte, la jeune République n'a pu encore la combler, et elle pèse lourdement sur son économie et son avenir.

Pour bien comprendre le déroulement des événements de 1962, il est nécessaire de faire tout l'historique des contacts et négociations, même si dans certains cas nous les avons déjà évoquées.

Les premiers remontent à 1956, Guy Mollet étant chef du gouvernement. Vainqueur aux législatives, l'éphémère Front républicain a fait campagne pour l'apaisement en Algérie. Le secrétaire général de la SFIO parle alors de « réaliser l'égalité politique totale de tous les habitants de l'Algérie » et d'y organiser des élections libres à collège unique. Suit le remplacement au Gouvernement général de Jacques Soustelle par le général Catroux, spécialiste

des affaires arabes, que l'hostilité des Européens oblige à faire vite place à Robert Lacoste. Suit surtout un renforcement de l'effort de guerre, que dénonce le ministre d'Etat Pierre Mendès France. Mais Guy Mollet veut être en position de force pour « causer ». Avec qui ? Grâce à qui ? Il faut des interlocuteurs, et un intermédiaire entre les parties, sinon un médiateur. Les chefs algériens sont naturellement intouchables de façon directe, encore qu'il leur arrive de recevoir des personnalités françaises, mais à titre privé. Ainsi, au début de 1956, André Mandouze, puis René Stibbe, se sont entretenus avec Ben Khedda et Ramdane. C'est au président égyptien Nasser, qui se pose en leader du monde arabe, que s'adresse le ministre des Affaires étrangères Christian Pineau. Le Raïs s'entremet volontiers et le 12 avril, au Caire, délégué par Mollet, un obscur conseiller de l'Union française, Joseph Bagara, qu'accompagne l'ambassadeur Georges Gorse, rencontre l'un des « chefs historiques » du FLN, Mohammed Khider. Il ne s'agit que de préparer la voie à l'intervention du « bras droit » de Guy Mollet, le secrétaire général adjoint de la SFIO, Pierre Commin. On convient que ce dernier aura le 25 juillet, à Belgrade, des entretiens avec d'autres personnalités FLN.

Quand Commin et son collègue Pierre Herbaut arrivent en Yougoslavie, le ministère Mollet a perdu Mendès France. Celui-ci, en démissionnant, a tiré la conséquence logique de son opposition à la politique algérienne pratiquée. Commin et Herbaut sont face à M'Hamed Yazid, vieux « Parisien », et ex-journaliste, qui sera le porte-parole du Front à l'ONU et au médecin Ahmed Francis, beau-frère de Ferhat Abbas, qui vient de rallier le FLN. Pierre Commin expose la position de Guy Mollet : d'abord cessez-le-feu, puis élections, enfin négociations. Les Algériens font des objections qu'il repousse : ils n'obtiennent même pas la garantie de leur représentation au sein d'un Exécutif provisoire, qui serait chargé de surveiller la régularité du scrutin. Mollet redoute en effet qu'une telle participation ne déchaîne la tempête chez les Européens. Dans ces conditions, remarque Yazid, comment parler d'élections libres ? Il ne reste plus à tous qu'à reprendre l'avion. Ces conversations, Ferhat Abbas s'en fera peu après l'écho, en déclarant au Caire :

> « Le gouvernement français ne peut plus prétendre jouer entre les deux communautés un rôle d'arbitre. En fait, il n'y a pas deux communautés, mais deux camps : celui des colonisés et celui des colonisateurs ; et ils ne peuvent plus cohabiter. »

On se retrouve pourtant le 2 septembre, à Rome cette fois, et en vain ; puis le 22, à Belgrade, Herbaut rencontre Khider et le médecin Lamine Debaghine. On enregistre là quelques progrès. Les Algériens, renonçant à réclamer l'indépendance, acceptent de se contenter de la reconnaissance de leur droit à disposer d'eux-mêmes : ainsi, pensent-ils justement, l'indépendance ne sera pas le don octroyé par la puissance occupante, mais une conquête. Mais, lorsqu'ils ont vent de cet accommodement, les maquisards FLN protestent : ils ne font pas confiance à la France pour tenir ses promesses.

Les négociations se poursuivent pourtant dans l'ombre, à l'initiative de

Tunis. Habib Bourguiba suggère une action maghrebine commune auprès de Paris, où le roi du Maroc, Mohammed V, propose ses Bons offices ; après quoi, il reçoit les chefs politiques du FLN le 20 octobre, à Rabat. On décide ensemble de tenir à une date indéterminée une conférence maghrébine à Tunis. Est-ce l'aube de l'apaisement qui point ? La réponse vient le 22 : à l'insu de Mollet et Lacoste, l'appareil ramenant de Rabat à Tunis Ben Bella, Boudiaf, Aït Ahmed, Khider et l'écrivain Lacheraf, est intercepté et doit se poser à Alger. Les « chefs historiques » de la « rébellion » sont incarcérés en France, et Guy Mollet se résigne à approuver le camouflet qui lui a été infligé, double de l'injure faite au souverain chérifien.

Mais Mollet doit se retirer, et le radical Bourgès-Maunoury est investi le 13 juin 1957. Onze jours auparavant, les républicains sociaux de Jacques Soustelle ont refusé au FLN terroriste la qualité d'interlocuteur valable.

> « On ne saurait laisser à la discrétion du FLN et du Parti communiste algérien, ont-ils proclamé, ni au bon plaisir de tyranneaux fanatiques, le soin de décider de notre action en Algérie, selon qu'ils répondront ou non aux offres de cessez-le-feu. »

Ils réclament un statut de l'Algérie faisant d'elle « partie intégrante de la République française, peuplée de citoyens égaux en droits, une province formée de régions autonomes ».

Ce vœu pieux classé, Bourgès-Maunoury laisse s'engager un étrange dialogue entre la sociologue Germaine Tillion et Yacef Saadi, l'un des plus acharnés terroristes FLN opérant dans Alger. La première tente de convertir le second à la non-violence. La capture de Saadi, peu après, interdira de conclure formellement à l'entreprise utopique.

Bourgès-Maunoury, surtout, patronne l'avocat Goëau-Brissonnière, membre du cabinet de Pineau, et le député Rolland qui prennent contact avec un autre avocat du barreau de Paris, Ahmed Boumendjel, un Algérien dont le frère, Ali, arrêté à Alger par les Français, est mort. Ahmed Boumendjel, pour tous les habitués du Palais de justice de Paris, c'est « Boum », discret, courtois, à coup sûr le cœur déchiré par les événements, et qui rejoindra bientôt le FLN, laissant dans la capitale française sa femme et ses enfants. A la suite de son intervention Goëau-Brissonnière part pour Tunis où se tient le congrès des syndicats libres (CISL). Il doit y rencontrer des syndicalistes algériens. L'avocat fait escale à Alger et informe Lacoste. Le ministre résidant ne veut pas être « court-circuité » et délègue à Tunis son attaché de cabinet, Bissonnet. Au congrès, Goëau-Brissonnière aura comme interlocuteurs le secrétaire de l'Union des Travailleurs Algériens (UGTA) Rachid, et l'avocat Aït Hacen. Ceux-ci lui font part de la décision du Front : pas de négociations sans l'accord de Ben Bella et de ses codétenus. Entre ceux-ci et les dirigeants FLN il faut donc que Paris accepte un intermédiaire. On convient qu'il sera l'avocat tunisien de Ben Bella, Chaker, qui part pour Paris dans le même avion que son collègue français. Mais à Orly, Goëau-Brissonnière est interpellé et Chaker entouré de policiers de la DST qui fouillent sa serviette et y trouvent une enveloppe close marquée des initiales BB. L'avocat refuse de

l'ouvrir devant eux, et un inspecteur, furieux, finit par la déchirer. Le lendemain, Chaker est renvoyé à Tunis. Le FLN accusera de l'incident Robert Lacoste, qui ne cesse de répéter que la « rébellion » est sur le point d'être matée et qui a dû « passer par-dessus » le président du Conseil. Ce dernier n'a que la ressource de se prétendre étranger à « l'initiative » de Goëau-Brissonnière, et le Front a beau jeu de proclamer que, décidément, Paris n'entend pas réellement négocier. Son seul but est de semer la dissension au sein des nationalistes algériens en tablant sur la lassitude des uns – les combattants – contre le « jusqu'auboutisme » des autres – les politiques – qui, hors d'Algérie, ne courent aucun péril, et les soldats des frontières, qui veillent mais ne combattent guère.

En Algérie, les Européens s'impatientent, se répandent en propos amers contre la métropole prétendument indifférente à leurs angoisses et leurs dangers ; quant à l'armée, elle brûle d'imposer sa supériorité tactique et matérielle et d'en finir avec ces « bandes » qui pratiquent plus volontiers l'embuscade qu'elles n'acceptent le combat ouvert. Mais ce feu vert que les chefs réclament du pouvoir politique, ils l'attendent en vain, et les opérations punitives entreprises sont purement locales et justifiées sur le plan tactique.

Ce pouvoir politique, au reste, comment trancherait-il alors qu'il va à vau-l'eau ? Quant à l'Algérie, le Parti communiste français exalte la résistance de la communauté musulmane et prône le retrait d'une France impérialiste. L'intelligentsia gauchiste lui a emboîté le pas et trouve en divers journaux des tribunes. Des comités se forment, antifascistes, anticolonialistes. Au cœur même de la majorité gouvernementale, des sympathies proalgériennes se dessinent. Ainsi se creuse le fossé entre la communauté européenne d'outre-Méditerranée et l'armée d'une part, et les autorités officielles, incapables de prendre une position ferme. Dès à présent, il est clair que le régime est à la merci du moindre choc, et que ce choc viendra probablement d'Algérie même.

La tragique affaire de Sakhiet, le 8 février 1958, ajoute au désarroi gouvernemental en provoquant l'indignation à l'intérieur et, à l'étranger, des protestations bien souvent hypocrites.

Félix Gaillard, autre radical, a alors pris la succession de Bourgès-Maunoury. Manquant d'expérience, sentant le vaisseau se dérober sous lui, intoxiqué par les manifestations de l'extrême gauche, le jeune président du Conseil se laisse imposer une mission de Bons offices américano-britannique dont rien de bon n'était à attendre pour la France. De tout temps, d'une part les Anglais ont abhorré la présence française dans les pays arabes ; de l'autre, le choix même du médiateur américain, Robert Murphy, autre adversaire de l'influence française au Maghreb, dénotait le parti pris des Etats-Unis. Surtout, cette intrusion, ajoutée à une intervention d'Eisenhower qui entraînera Gaillard à donner son accord de principe à l'évacuation des troupes françaises de Tunisie, menaçait d'internationaliser la question d'Algérie et

donc de retirer à la France sa souveraineté sur ce territoire. Ainsi Robert Lacoste dira-t-il sa crainte d'un « Dien-Bien-Phu diplomatique ».

Gaillard tombe le 25 avril, précisément sur cette immixtion anglo-saxonne. C'est la crise décisive dont l'ultime stade sera, le 13 mai, la désignation, à la présidence du Conseil, du MRP Pierre Pflimlin ; encore ce dernier ne devra-t-il son investiture qu'aux nouvelles en provenance d'Alger, où les cohortes de Pierre Lagaillarde se sont emparées du gouvernement général. L'annonce du coup de force rallie à Pflimlin les socialistes dont l'un, Jules Moch, prendra même le ministère de l'Intérieur. Mais qui alors a encore des illusions quant à la possibilité de maintenir ce régime épuisé, vidé, honni ? Pas les anciens combattants, qui réclament un gouvernement de salut public ; pas le commandant en chef en Algérie, Salan, qui s'attend à une « réaction de désespoir » de l'armée ; pas la masse même des citoyens, honteuse, lasse, passive.

Appelé par Salan le 15 mai, sollicité par René Coty le 29, investi par l'Assemblée nationale le 1er juin, puis doté par elle des pouvoirs spéciaux et chargé de lui présenter une nouvelle Constitution, le général de Gaulle aura désormais, à l'égard de la question algérienne une politique éminemment fluctuante. L'Algérie française deviendra l'Algérie algérienne – cette Algérie dont, dès son retour au pouvoir, le Général a proclamé qu'il prenait à son compte les affaires.

Très vite, il estime que le respect de la souveraineté française, qu'il avait espéré maintenir, sous réserve d'un bouleversement des structures civiques et sociales et de la reconnaissance à la communauté musulmane de droits accrus, est utopique : il pense que la lutte pour l'indépendance est dorénavant une lutte fatalement victorieuse. Cette certitude guidera l'action de de Gaulle et l'engagera à rechercher la négociation.

Tâche difficile puisque tout renoncement – et à plus forte raison l'effacement – fait contre lui l'unanimité des Européens d'Algérie. Déjà, sans doute, à titre officieux, Pierre Guillain de Bénouville, l'un des fidèles du Général, a-t-il, en mai, téléphoné à Ferhat Abbas, alors installé en Suisse, en bordure du lac Léman, dans une région élue du FLN et son véritable quartier général en Europe. Que veut Bénouville, par ailleurs partisan proclamé de l'Algérie française ? Faire connaître à Abbas que le retour de de Gaulle n'est pas douteux et que le FLN aura alors avec lui enfin un partenaire porteur de solutions possibles du problème algérien. Devant cet « appel du pied », Ferhat Abbas ne s'engage certes pas. Il rend hommage à la personne du Général, ajoute que si un accord peut se faire grâce à lui, il s'en félicitera pour les deux parties, mais… qu'on n'en est pas là. Bref, il laisse entendre qu'en l'occurrence, le FLN ne peut qu'attendre et voir. Les faits bientôt paraissent lui donner raison de cette prudence. C'est, lors de son séjour en Algérie après son investiture, le « Je vous ai compris » de de Gaulle aux Européens, fous d'espoir et de confiance, et son « Vive l'Algérie française ! » Il est vrai que

ces proclamations s'accompagnent de l'octroi de l'égalité des droits à tous les Algériens, quelle que soit leur communauté. « Ainsi, écrira le Général en un passage machiavélique, sont balayées du coup la différence des statuts civiques et la séparation des collèges électoraux, ce qui, à terme et de toute façon, permettra à la majorité musulmane de se manifester comme telle. » Bien que rédigée après coup, cette constatation atteste que de Gaulle a déjà opté pour l'indépendance de l'Algérie.

A Alger, ouvrant « les portes de la réconciliation », le Général est ovationné par une foule d'Européens hostiles à cette égalité des droits qu'il proclame. Mais, dit-il, « un souffle passe auquel sur le moment nul ne résiste ». Et, ajoute-t-il, « le jour viendra où la majorité pourra choisir le destin de tous : c'est par cette voie que l'Algérie restera, à sa façon, française ». Quelques années suffiront pour montrer où conduisait ce cheminement subtil.

C'est dans le vent de ses déclarations d'Alger que, de retour à Paris, de Gaulle reçoit, le 12 juin, Abderrahmane Farès, ancien président de l'Assemblée algérienne disparue. « Je savais, écrira le Général, que, sans prendre publiquement parti, il se ménageait le moyen de correspondre avec Ferhat Abbas, président du Comité qui allait s'intituler le gouvernement provisoire de la République algérienne. » A Farès, il propose un poste de ministre d'Etat « pour participer aux mesures relatives au destin de l'Algérie ». Farès, tenté, réserve sa réponse afin de consulter « quelques personnes », se rend en Suisse et en revient pour annoncer au Général qu'il décline sa proposition.

« Ce fut aussi, écrira de Gaulle, pour me développer des vues dont il ne me cacha pas qu'elles étaient celles de ses lointains amis et d'après lesquelles des négociations pourraient être un jour engagées au sujet des conditions politiques et militaires d'un cessez-le-feu, sans que fût au préalable exigée la reconnaissance de l'indépendance, mais dans le but d'y aboutir ensuite. Peu après, je revis Farès. "Sachez, lui dis-je, que nous serions le cas échéant disposés à parler de tout. Encore faudrait-il qu'on parlât. Si donc un jour, quelqu'un était qualifié pour venir le faire, il trouverait dans la métropole la discrétion et la protection voulues." D'un côté comme de l'autre, il n'y eut pas alors de nouvelle communication. Mais une bonne action est-elle jamais perdue ? »

Au mois d'août suivant, de Gaulle parcourt l'Afrique noire, menant lui-même la campagne du référendum constitutionnel d'où doit sortir le renoncement de la France à ses colonies et une éphémère Communauté dont la Guinée de Sekou Touré s'exclut d'emblée. En son absence, son directeur de cabinet, René Brouillet, membre du conseil restreint au cours duquel sont évoquées les affaires d'Algérie, reçoit secrètement, outre Farès, l'écrivain algérien d'expression française Jean Amrouche. Ainsi de Gaulle persiste-t-il à tenir Farès pour un atout, un intermédiaire, un émissaire, un conseiller

important : Farès ne s'en retrouvera pas moins un jour incarcéré. Il est vrai que, l'ayant libéré à la signature des accords d'Evian, la France l'installera à la présidence de l'Exécutif provisoire. Il ne sera pas le seul Algérien pour qui la prison française aura été un tremplin.

Quant à Jean Amrouche, c'est un homme qui incarne les vertus des races de sa mère française et de son père kabyle. Nourri de la civilisation chrétienne (il a fait ses études chez les Pères blancs), la France et l'Algérie sont également sa patrie qu'il aime passionnément. La tragédie qui les affronte le navre et il n'est pas interdit de penser qu'elle a contribué pour une grande part à abréger ses jours. Son amertume et son angoisse, il les exprime devant René Brouillet, qui lui propose aussi de se rendre auprès de Ferhat Abbas.

Ces allées et venues des deux hommes provoquent dans les sphères gouvernementales une fièvre discrète. Elle s'élève encore quand, le 14 septembre, Farès revient de Suisse porteur d'une lettre d'Abbas. Le leader du FLN se déclare d'accord sur le principe d'une rencontre avec le Général. Mais, le 18, au Caire, est proclamé le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), avec Abbas pour président, Belkacem Krim vice-président, Ahmed Francis, ministre des Finances. Debaghine « prend » les Affaires étrangères. Autant de noms en quelque sorte rassurants, ces hommes ayant la réputation d'appartenir à l'aile la plus modérée du Front de Libération Nationale et certains ayant déjà accepté de rencontrer des émissaires français. Quant à leurs collègues, Ben Khedda, Ben Tobbal et Boussouf, justement catalogués plus « durs », l'avenir démontrera qu'ils sont aussi disposés à « causer ». Ne peut-on de plus penser que si le GPRA a été proclamé sitôt après l'envoi de la lettre de Ferhat Abbas, c'est afin de s'affirmer un interlocuteur indiscutable ? Ainsi la négociation menée avec lui engagerait toute la « rébellion », et de son issue pourrait dépendre la fin du drame.

Thèse plausible, tentante, certes, mais que de Gaulle rejette. Accepter de négocier avec le GPRA, et donc le reconnaître pour tel, ce serait abdiquer entre ses mains la souveraineté française, et ce serait l'indépendance prise par les Algériens et non octroyée. Une attente crispante commence, car le Général est avare de confidences. Elle trouve sa fin amère le 23 octobre. Ce jour-là, de Gaulle tient sa première conférence de presse depuis son retour au pouvoir, quelques jours après le lancement du Plan de Constantine, destiné à transformer profondément en cinq ans les conditions de vie de la communauté musulmane.

« Que vienne la paix des braves ! » lance alors de Gaulle. Il explique :

« Je suis sûr que les haines alors iront en s'effaçant. Qu'est-ce à dire ? Simplement ceci : que ceux qui ont ouvert le feu le cessent et qu'ils retournent sans humiliation à leurs familles et à leur travail. On me dit : “Mais comment peuvent-ils faire pour arranger la fin des combats ?” Je réponds là où ils sont organisés pour la lutte, il ne tient qu'à leurs chefs de prendre contact avec le commandement. La vieille sagesse guerrière utilise depuis très longtemps,

quand on veut que se taisent les armes, le drapeau blanc des parlementaires. Et je réponds que, dans ce cas, les combattants seraient reçus et traités honorablement. »

Ainsi, boudant le GPRA, c'est aux commandants des willayas de l'intérieur que le général s'adresse d'abord, leur demandant en somme leur reddition. Ce GPRA, pourtant, il ne peut l'ignorer, s'il se refuse à le nommer, préférant parler de « l'organisation extérieure qui s'efforce de diriger la lutte ». A ses dirigeants, il propose un sauf-conduit leur permettant, sur invitation officielle, de venir discuter en France des conditions militaires d'un cessez-le-feu. Ce à quoi Ferhat Abbas a répondu par avance : il n'admet aucun préalable et toute négociation doit se dérouler hors de France.

Le 25 octobre, le GPRA confirme ce refus par un communiqué, après une réunion passionnée. Relevant que le Général n'offre pas la négociation, mais « la reddition inconditionnelle », il se déclare « prêt à désigner des représentants pour rencontrer d'égal à égal ceux du gouvernement français », en terrain neutre. Pour de Gaulle, ce sont « ses dissensions intérieures » qui interdisent alors au GPRA « toute autre attitude qu'une intransigeance passive ». En réalité, il est très mécontent :

« Que ces messieurs du FLN me laissent faire : je la chanterai leur chanson », dira-t-il. Propos qui sera connu des intéressés et auquel Boussouf répliquera :

« Possible, mais nous savons que le général chante faux ! »

Quoi qu'il en soit, de Gaulle a soin de donner une « tournure dynamique » aux opérations militaires, désormais confiées au général Challe. Salan, que de Gaulle tient en défiance, a été rappelé en France et se retrouvera au poste honorifique de gouverneur militaire de Paris. D'autre part, ses pouvoirs civils ont été dévolus à un « délégué général » qui est Paul Delouvrier.

Un autre général, Massu, dont il est notoire que, s'il est un capitaine courageux, il a le verbe intempestif et ignore les arcanes de la diplomatie, tentera pour sa part, en novembre, de tenir son rôle dans les « tentatives de conversation » : ce sera un échec cuisant.

Si Azzedine, l'un des chefs de la willaya 4, celle de l'Algérois, ayant été capturé, le général Massu fait développer devant lui la proposition de « paix des braves » de de Gaulle. Le prisonnier, naturellement, s'affirme séduit et disposé à convaincre les unités combattantes « rebelles » de s'y rallier. Massu le libère… et Si Azzedine file en Tunisie où, devant un journaliste, il ironise sur la naïveté des Français qu'il a dupés. Il lui faudra pourtant trois années pour vaincre la défiance de ses coreligionnaires, qui redoutaient que Si Azzedine n'ait été « retourné » par les Services de renseignements français. Ce ne sera qu'ensuite qu'il se verra confier, d'ailleurs « coiffé » par un autre chef clandestin, Si Tayeb, la reconstitution de la zone autonome d'Alger (ZAA) démantelée par les paras en 1957.

Cette fin d'année 1958 voit l'opinion, tant en France qu'en Algérie, perplexe et inquiète. Il est évident que l'intégration, généralement tenue pour la « solution française » reçoit de rudes coups de la politique gaullienne, qui déconcertent la majorité de droite et du centre et surprennent la gauche et le parti communiste même. De l'autre bord de la Méditerranée, l'angoisse perce chez les Européens, tandis que les Musulmans non engagés se tiennent sur une réserve prudente.

Au début de janvier 1959, de Gaulle assume enfin les fonctions de président de la République, René Coty quittant l'Elysée. Cette année, selon le Général, il la consacrera à « gagner du terrain ». C'est-à-dire notamment à préparer à la négociation, qu'il tient pour fatale, un climat favorable. Sept mille Musulmans détenus en Algérie sont élargis, Ben Bella et ses compagnons sont transférés de la prison de la Santé à l'île d'Aix, le « vieux champion de l'indépendance » Messali Hadj est libéré de l'assignation à résidence dans la métropole. Les intégristes de l'Algérie retrouvent pourtant un nouvel espoir avec l'accession au poste de Premier ministre de Michel Debré, partisan affirmé du maintien du territoire dans le cadre français. Mais Debré est aussi un gaulliste inconditionnel. Le Général n'ignore pas qu'il marchera aux ordres, dût-il en souffrir mille morts.

« Gagner du terrain », c'est aussi préparer l'opinion. Le 25 mars, devant les journalistes, le président de la République s'y emploie :

> « La France, dit-il, tout en s'efforçant d'aboutir à la pacification, travaille à la transformation où l'Algérie trouvera sa nouvelle personnalité. »

Cette déclaration d'intention quelque peu sybilline, de Gaulle ira au-delà le 29 avril lorsque, devant Pierre Laffont, directeur de l'*Echo d'Oran*, il déclarera :

> « Les activistes et ceux qui les suivent veulent conserver l'Algérie de papa ; mais l'Algérie de papa est morte. »

L'émoi est considérable chez les Européens, en dépit du contexte :

> « Le FLN a d'abord essayé d'obtenir que j'envoie en terrain neutre un émissaire habilité pour des conversations, espérant ainsi se faire reconnaître implicitement ; mais je ne l'ai pas voulu, car je n'ai pas à reconnaître cette organisation. Elle représente certes une force importante, mais elle ne représente pas l'Algérie, et même pas tous les Musulmans d'Algérie. L'organisation extérieure a également essayé de se faire reconnaître officiellement par de nombreux Etats, mais sans succès. J'ai fait savoir en effet à toutes les nations sérieuses que la France retirerait immédiatement ses ambassadeurs de tout pays ayant reconnu cette organisation. Pour nous, nous nous en tenons à notre offre de la paix des braves. Elle demeure valable, et c'est bien à Paris que les conversations devront avoir lieu. »

Cette inquiétude des Européens, le député d'Alger Marc Lauriol s'en fait l'écho à l'Assemblée nationale ; sans rien préciser des projets de l'Elysée, Michel Debré du moins affirme que « aucune négociation ne saurait être engagée avec le FLN ». Cependant, l'ultimatum français n'a pas empêché la

reconnaissance du GPRA par les pays maghrebins, et une trentaine de nations du tiers monde. Fort de ces appuis, Ferhat Abbas peut assurer, le 1er mai, que le GPRA est prêt à rencontrer de Gaulle en terrain neutre et sans préalable, ajoutant même que « il n'est pas exclu que le FLN envoie une délégation à Paris ». Les élus algériens musulmans souhaitent aussi ouvertement une négociation : il est vrai que l'armée française mène alors une offensive partout victorieuse. Mais il n'est pas moins vrai qu'une partie de la population musulmane est de cœur avec les partisans et veut l'indépendance. Certains de ses membres le confient à de Gaulle, de nouveau en Algérie, lorsqu'il s'arrête à Tizi-Ouzou. Ainsi est-il confirmé dans sa conviction que « ce serait perdre inutilement nos hommes et notre argent que de prétendre imposer l'Algérie française… la paix ne peut résulter que d'initiatives politiques allant dans un autre sens et que la France peut et doit prendre ». De plus, écrira-t-il, les 40 000 hommes d'élite qui constituent en Algérie les troupes de choc, seules véritables unités combattantes, ne pourraient-ils un jour servir à « l'ambition dévoyée d'un chef… un instrument pour l'aventure ». Si cette crainte n'avait été exprimée après le putsch des généraux, on admirerait cette prescience.

Sans mandat aucun des responsables de la politique française, cependant, nombre de « personnalités » plus ou moins falotes se croient désignées pour nouer enfin des liens entre Paris et le GPRA. On les voit à Tunis ou au Caire, et il arrive même à Ferhat Abbas ou au civil et patient Boumendjel d'en accueillir et de les renvoyer avec de bonnes paroles parfaitement anodines. De plus sérieuses tentatives méritent toutefois d'être mentionnées, car ce sont trois ministres en fonction qui en sont les héros. D'abord Robert Buron, ministre des Travaux publics – un ministre qui circule dans Paris à bicyclette, fait assurément unique – qui, apprenant que « Boum » doit participer à Florence à un colloque méditerranéen, décide de s'y rendre et de rencontrer secrètement l'avocat algéro-parisien, avec la complicité du maire de la ville, le pittoresque La Pira. Mais, à Paris, quelqu'un bavarde trop, et Buron renonce à son voyage. On le retrouvera aux Rousses et à Evian, où il sera l'un des négociateurs français.

Les deux autres ministres sont ceux de la Justice, Edmond Michelet, ancien déporté et universellement respecté, et des finances, Antoine Pinay. Ce dernier est alarmé par le coût de la guerre d'Algérie. Tous deux obtiennent que Ferhat Abbas les rencontre clandestinement en Espagne, avec Belkacem Krim. Cette fois encore, le secret n'est pas respecté, et de Gaulle rappelle à l'ordre les « comploteurs », leur interdisant de quitter la France. Ce n'est pas, dit-il, qu'il s'oppose à de tels contacts, mais que les Algériens se présentent au poste frontière d'Hendaye : « Je les ferai accueillir par le sous-préfet », ajoute le général.

Le 16 septembre 1959 enfin, sur les ondes, il proclame « l'intention de la France de remettre aux Algériens le destin de l'Algérie », autrement dit, il prend publiquement le parti de l'autodétermination. Avant de parler, il a averti

ses ministres.

« Je fais cette déclaration à titre personnel et ne vous demande pas de vous y associer. »

Aucun ne démissionnera. Il va sans dire que le Général n'a pas décidé sans avoir des assurances. Paris sait par Nasser que la formule recueille l'adhésion du GPRA. Ben Bella et ses compagnons de détention, informés par Edmond Michelet même, y ont souscrit.

Cette autodétermination, de Gaulle l'enferme dans trois volets possibles. D'abord, la sécession complète par rapport à la France. Celle-ci, dans ce cas, « cesserait de fournir à l'Algérie tant de valeurs et tant de milliards ». Elle n'y interviendrait plus contre « la misère et le chaos » ; enfin, elle « prendrait les mesures voulues pour le regroupement et l'établissement de ceux des Algériens qui voudraient rester français » – et l'on comprend qu'il s'agit de ceux qui ont eu le malheur de ne pas prendre ouvertement le parti des « rebelles » ou même ont manifesté leur attachement à la France. Quelles « mesures », sinon la partition, le partage de l'Algérie en deux zones, voire en deux « patries ».

Par la « francisation », en revanche, « les Algériens deviendraient partie intégrante du peuple français », avec droits civiques, politiques, économiques et sociaux égaux. Mais de Gaulle ne la propose que pour mémoire et ne croit pas qu'une telle solution puisse être retenue. Enfin, le troisième volet est « le gouvernement des Algériens par les Algériens », appuyé par l'aide de la France et démocratiquement choisi : c'est le principe de l'association, qui a évidemment la faveur du Général. L'Algérie serait « en union étroite avec la France pour l'économie, la défense, l'enseignement et les relations extérieures ». Son régime intérieur devrait être du type fédéral, aux fins de cohabitation sans faille des deux communautés.

« Le pas décisif était franchi, écrira de Gaulle. Assurément, avant que tout fût réglé, il y aurait encore des délais, des combats, des crises, des marchandages. Mais la France proclamait que c'était aux Algériens, c'est-à-dire en fait aux Musulmans, qu'il appartenait de choisir ce qu'ils seraient ; elle ne prétendait pas en décider à leur place sous couvert de "l'Algérie française" ; elle prévoyait et admettait que l'Algérie deviendrait un Etat et, cela fait, envisageait aussi bien de s'en désintéresser totalement que de lui prêter sa coopération. »

Mais le discours du 16 septembre ignore le terme d'indépendance – or les Algériens maintenant l'ont repris comme cheval de bataille – et omet le recours aux négociations politiques. Ce que le Général propose à la « rébellion », c'est de « prendre la place que lui accorderont les suffrages des citoyens », restriction insupportable au GPRA mais, pour les Européens furieux, projet inadmissible. En France, la majorité de la population approuve le Général. Même les communistes, après avoir vertement critiqué l'autodétermination, se rallient pleinement à elle. Il est vrai qu'entre-temps, Khrouchtchev a salué l'initiative « généreuse et courageuse » de de Gaulle et

qu'il a accepté de venir en France, à l'invitation du président de la République.

L'armée d'Algérie, pour sa part, a malaisément admis ce qu'elle considère comme un renoncement. Challe joue évidemment les faux naïfs quand il feint de croire que la solution préconisée par le chef de l'Etat est la francisation et fait diffuser une note dans ce sens. En fait, les activistes retrouvent alors l'audience des « colonels » attachés au principe de l'Algérie française, et les deux clans vont s'encourageant mutuellement : le putsch des généraux et l'OAS sont en gestation dès cette soirée du 16 septembre. Il faudra, pour calmer le courroux des officiers et retarder l'explosion de leur mécontentement, que de Gaulle endoctrine Challe. Celui-ci – et aussi le ministre de la Défense, Guillaumat, et le général Ely – interviendront avec fermeté, faisant ressortir que l'armée sera présente en Algérie au scrutin d'autodétermination et que la préférence du chef de l'Etat va au volet « association ».

Quant au GPRA, il n'a manifesté de réaction réelle au discours que le 28 septembre, le jour même où, en Algérie, le général Massu déclare que rien n'est changé et que la pacification continue et continuera, le jour aussi où le Mali demande à sortir de la Communauté et à être un Etat indépendant, et peu après que Georges Bidault et Roger Duchet, en France, aient créé le Rassemblement pour l'Algérie française. Les chefs « rebelles » ont tenu au Caire un débat passionné d'une dizaine de jours, soulevant chaque gravier de la route de l'autodétermination afin de vérifier qu'il ne dissimule pas une mine. Si l'objectif final du FLN est l'indépendance totale, certains de ses dirigeants se demandent si, en effet, l'association ne serait pas une étape utile, la France poursuivant ses aides de toute sorte à une Algérie libre, mais qui ne saurait s'en passer. D'autres, au contraire, veulent brûler cette étape et se prononcent pour une libre coopération entre les deux Etats souverains. Pour Ferhat Abbas, il est ulcéré des termes dont a usé de Gaulle le 16 septembre pour, selon lui, discréditer le GPRA (le Général a parlé de « meneurs ambitieux, résolus à établir par la force et la terreur leur dictature totalitaire », en précisant toutefois qu'il n'entendait pas ainsi désigner « les hommes qui conduisent l'organisation politique du soulèvement », mais « un groupe » au reste hypothétique ; beaucoup n'ont pas hésité à affirmer que de Gaulle a ainsi entendu mettre tout le monde dans le même sac). Abbas se bat donc un temps pour faire rejeter par l'assemblée les propositions du Général.

Mais celles-ci ont eu une résonance mondiale, et passer à l'ordre du jour serait une attitude qui isolerait le GPRA et lui enlèverait toute autorité. Ferhat Abbas doit donc s'incliner. C'est lui-même qui, devant les journalistes, à son retour à Tunis, lira la déclaration issue des délibérations. Rappelant sa préférence pour l'indépendance, le GPRA n'en donne pas moins son accord au principe de l'autodétermination. Il prend soin de proclamer que si la France en a été réduite à reconnaître au peuple algérien le droit de disposer de son destin, c'est que ce peuple, depuis cinq ans, « résiste victorieusement à une

des guerres les plus sanglantes de la reconquête coloniale ». Et Ferhat Abbas poursuit :

« Le GPRA est prêt à entrer en pourparlers avec le gouvernement français afin de discuter des conditions politiques et militaires du cessez-le-feu, et des conditions et garanties de l'application de l'autodétermination. »

Suivent les restrictions : le GPRA entend être le seul interlocuteur de Paris pour régler les problèmes politiques qui se poseront jusqu'à l'autodétermination, le principal étant le problème du Sahara. Celui-ci, déclare Ferhat Abbas, constitue un territoire de la future Algérie indépendante, et les travaux de recherche et prospection faits par la France ne donnent à cette dernière aucun droit de propriété sur le Sahara, non plus que l'exploitation de ses richesses. Or, la thèse française est que l'autodétermination ne s'applique pas au Sahara.

Autre revendication du GPRA : s'il y a négociations, elles doivent comporter l'étude d'un accord sur l'évacuation de l'armée française d'Algérie, le référendum ne pouvant se dérouler sous la pression de 500 000 soldats d'occupation. Or, dans la pensée de de Gaulle, ce référendum doit être organisé par la France et l'armée en garantit la régularité.

C'est en somme une réponse de Normand. On s'affirme d'accord, mais on pose des conditions qui équivalent à un refus. De Gaulle, sans souci d'une parole malheureuse, à moins de la tenir pour ambiguë, lancée par Paul Delouvrier le 30 septembre à Alger (« Nous nous battons pour l'Algérie française ») et des remous qui agitent l'UNR – scission du groupe Unité de la République, réunissant les élus d'Algérie à l'Assemblée, démission annoncée et exclusion préalable de neuf députés du groupe, parmi lesquels celui de Nancy, Roger Souchal et, naturellement, Léon Delbecque, Arrighi et Biaggi – confirme, le 10 novembre, l'offre de cessez-le-feu. Cette fois, il reconnaît la représentativité du GPRA, l'invitant à envoyer des délégués en France pour discuter « n'importe quand, publiquement ou en secret ». Mieux : il lui concède subtilement le droit de dire son mot sur l'organisation du référendum. Subtilement, en effet, car en des termes qui peuvent laisser penser aux « représentants de l'organisation extérieure » qu'ils ne seront pas seuls du côté algérien lors des négociations.

Le GPRA prend encore son temps pour préparer sa réponse – d'où le surnom ironique de « compagnons de la délibération » qui sera donné à ses membres. Le 20 novembre, c'est Boumendjel qui la fait connaître à la presse. Elle est brève, mais explosive : le FLN est d'accord pour négocier ; ses délégués sont Ben Bella et les autres « chefs historiques » détenus par la France. Est-ce un défi ? Pour une part ; mais c'est surtout une manifestation de l'impatience de Ben Bella et de ses camarades, las de la prison, si peu inconfortable qu'elle soit désormais, et qui ambitionnent de ne pas se laisser devancer dans la course prochaine au pouvoir.

Ce choix, en tout cas, hérisse de Gaulle, alors en voyage officiel en Alsace. C'est de là qu'il oppose son veto à la proposition algérienne :

« Il ne tient qu'à ceux qui combattent de prendre le chemin que nous les avons invités à prendre. Je parle bien de ceux qui combattent. Je ne parle pas de ceux qui sont hors de combat. »

Ainsi le fil se brise avant même d'être tissé. En janvier 1960, pourtant, Ferhat Abbas risque une nouvelle approche, proposant à de Gaulle, par le canal de Jean Amrouche, de lui adresser un émissaire. Il accepte aussi de rencontrer secrètement René Brouillet, qui doit se rendre à Tripoli. Mais à Alger, les Pieds-noirs, poussés par Ortiz et Pierre Lagaillarde, dressent leurs barricades. « Mauvais coup porté à la France », s'exclame de Gaulle. Le 29 janvier, sur les ondes, il appelle tous les citoyens à soutenir son action et prône à nouveau l'autodétermination, « seul moyen grâce auquel les Musulmans pourront exorciser eux-mêmes le démon de la sécession », en décidant que leur Algérie sera « unie étroitement à la France ». Avant de prononcer son allocution, le Général l'a donnée en lecture à Michel Debré. Le Premier ministre a laissé éclater son chagrin au passage où de Gaulle prophétise qu'« il y aura un jour une République algérienne ».

Les barricades entraînent à nouveau le vote de pouvoirs spéciaux au chef de l'Etat, et aussi l'éloignement du gouvernement de Jacques Soustelle, tenu par le général pour l'homme des Pieds-noirs et de l'Algérie française, et de Bernard Cornut-Gentille. L'ordre rétabli, Lagaillarde appréhendé, Ortiz réfugié en Espagne, de Gaulle s'envole pour l'Algérie. Ce sera la « tournée des popotes », appellation que le Général juge malséante. La lutte, dit-il à l'armée, à laquelle il vient de donner Crépin pour chef, Challe étant nommé au SHAPE, commandant du secteur Centre-Europe, sera longue contre les hommes de « la bande à Ferhat Abbas ». Elle débouchera sur une « Algérie algérienne par décision et avec le concours de la nation française ». Si le GPRA, le 14 mars, commente sèchement cette visite, faisant état de déclarations qui ferment la porte aux négociations, c'est, écrira de Gaulle, que sa tournée a fait l'objet d'une « relation tendancieuse ».

Quoi qu'il en soit, la bouderie de « la bande » sert ses desseins cachés. Car il a bel et bien, en secret (on n'apprendra l'affaire que plus tard) entrepris de traiter avec les combattants de l'intérieur. Ce sont du reste ceux-ci qui ont fait les premiers pas, ou plus exactement l'un d'eux : Si Salah, commandant la willaya 4, (Algérois). Il a admiré la résolution de de Gaulle lors de la semaine des barricades et médité ses propos sur l'Algérie future. Ils contiennent à ses yeux la solution réaliste et pacifique du problème. Si Salah fait prendre des contacts, nous avons vu comment se déroulera cette négociation secrète.

Puis, le 14 juin, le président de la République parle. L'autodétermination, selon lui, est la seule issue possible.

« Une fois de plus, dit-il, je me tourne vers les dirigeants de l'insurrection. Nous les attendons ici pour trouver avec eux une fin honorable aux combats qui se traînent encore. Après quoi, tout sera fait pour que le peuple algérien ait la parole dans l'apaisement. »

La réponse, cette fois, vient rapidement : le 20 juin, le GPRA fait connaître qu'il accepte d'envoyer une délégation. Mais en fait, engagé dans

l'affaire Si Salah, c'est-à-dire nourrissant peut-être l'espoir de traiter directement avec les willayas, non avec les « politiques », le Général n'a voulu que paraître faire un acte de bonne volonté. Ces émissaires, certes, on les recevra, mais sans l'intention de rien trancher avec eux. Le GPRA n'entend d'ailleurs pas non plus que quelque chose puisse être réglé sans véritable conférence. Il ne délègue qu'un détachement précurseur, composé de Ahmed Boumendjel et Mohammed Ben Yahia, qui auront à souffrir mille tracasseries. De Gaulle refuse d'abord aux « parlementaires » de prendre l'avion pour Paris sans s'être auparavant présentés à l'ambassade française de Tunis. Bien entendu, le GPRA le leur interdit. Bourguiba s'en mêle et Paris se ravise : il met un appareil militaire à la disposition des Algériens : nouveau refus compréhensible de Ferhat Abbas. Enfin, « Boum » et Ben Yahia obtiennent du cabinet de Michel Debré un sauf-conduit diplomatique. Le 25 juin, leur appareil se pose à Orly, en bout de piste. Les deux délégués, à peine le pied à terre, sont poussés dans un hélicoptère qui décolle et atterrira dans le parc de la préfecture de Melun, lieu choisi pour les entretiens. Pendant quatre jours, ils ne pourront quitter la préfecture, la police veillant à leur véritable séquestration. Cette surveillance blessante accentuera le climat déprimant des conversations.

Si les Algériens ne sont pas des « personnages historiques », il en est de même de leurs interlocuteurs. Il y a là, du côté français, Roger Moris, secrétaire général aux Affaires algériennes, et le général de Gastines, délégué par le Premier ministre, flanqués accessoirement du colonel Mathon, compagnon de Bernard Tricot lors des premiers contacts pris avec Si Salah. C'est un dialogue de sourds qui s'engage : les Algériens entendent donner la priorité à l'aspect politique et visent à obtenir une rencontre à l'échelon supérieur. Les Français répliquent qu'ils ne sont là que pour parler du cessez-le-feu. A ces entretiens inutiles et, à vrai dire, morts-nés, de Gaulle donnera ce commentaire :

« Résultat… à mon sens d'ailleurs considérable : des mandataires de l'insurrection ont ouvertement sollicité et obtenu d'être reçus dans la métropole et ont longuement conversé avec ceux du gouvernement. On s'est séparé courtoisement, en marquant de part et d'autre l'intention de se retrouver. »

Rentré à Tunis, Ben Yahia soupirera d'aise :

« J'avais l'impression d'être un otage », confiera-t-il.

Le GPRA accueillera sans désillusion le compte rendu de sa délégation. C'est qu'entre-temps, l'affaire Si Salah a été connue.

Ainsi, constate Abbas, de Gaulle, proposant la négociation au GPRA, misait en réalité sur un autre tableau. Le 5 juillet, le président du gouvernement provisoire consacre la rupture des pourparlers.

Si l'affaire Si Salah n'aboutit pas à un résultat tangible, Jacques Soustelle en accuse de Gaulle. A l'inverse d'Abbas, il lui fait grief d'avoir refusé de traiter avec les maquis dont Si Salah était le porte-parole et qui,

harcelés, vaincus, étaient prêts à déposer les armes. Mais, dit Soustelle, de Gaulle, « pour jouer un grand rôle dans l'univers, se voyait à la tête du tiers monde ; à cette fin, il devait s'assurer le concours des leaders FLN de Tunis et du Caire, et celui de Nasser, qui les protégeait. »

Un fait est certain : le règlement de la question d'Algérie par un accord avec les willayas eût fait gagner une année de guerre. Le Général, pour sa part, n'a consacré, dans ses *Mémoires*, que quelques lignes à cet épisode. Selon lui, à l'Elysée, le chef de la willaya 4 et ses compagnons « s'étaient montrés très désireux d'arriver à un arrangement, très assurés d'entraîner dans la bonne voie la plupart de leurs camarades et, en dépit de mes mises en garde, très convaincus d'obtenir le consentement tacite des dirigeants du Front… La tentative en disait long sur l'ébranlement moral que mes propositions suscitaient chez les combattants ». A vrai dire, l'écrasement des Katibas dans les djebels contribuait aussi quelque peu à cette « morosité » des combattants…

Une période sombre s'ouvre, marquée d'horreurs. En Algérie, neuf terroristes musulmans sont exécutés. A ce bain de sang, le FLN répond par d'autres : douze touristes européens sont abattus le 31 juillet près de Cherchell, et deux soldats français prisonniers fusillés le 11 août, après, proclame le GPRA, avoir été condamnés par un « tribunal révolutionnaire ». A Paris, le 5 septembre, jour où s'ouvre le procès du « réseau Jeanson », organisation d'aide au FLN – quatorze condamnations – et veille de la publication du Manifeste des 121, prônant le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie, de Gaulle parle à la presse : les Algériens voudront que l'Algérie soit algérienne ; reste à savoir si ce sera contre la France ou avec elle, en association, « aucune tendance ne sera exclue du débat ». Il conclut :

« Qu'on veuille bien me laisser faire. »

Plus que jamais, donc, il entend maintenir l'Algérie dans son « domaine réservé ».

Le 4 novembre 1960, de Gaulle prononce une allocution télévisée. Au nom de la France, dit-il, il a été décidé de suivre le chemin qui conduit à l'Algérie algérienne. Que les dirigeants de l'organisation extérieure de la « rébellion », répète-t-il, prennent part sans restriction aux pourparlers relatifs au référendum sur l'autodétermination, à sa campagne, au contrôle du scrutin, mais qu'on se mette au préalable d'accord pour cesser de s'entre-tuer. Le pouvoir n'est pas à la merci des baïonnettes, mais du suffrage universel, et le GPRA n'est pas dès à présent « le gouvernement de la République algérienne » qui « existera un jour, mais n'a encore jamais existé ». Le grand mot est lâché, à la stupeur des ministres qui ont entendu auparavant un enregistrement du discours où ne figure pas la petite phrase qui va susciter des remous chez tous les Français. Informé tout de même entre-temps, Michel Debré a protesté en vain :

« De toute manière, lui a répliqué le général, cela finira comme ça ! »

Malgré le camouflet, le Conseil des ministres entérinera la décision de de Gaulle de demander aux Français, le 8 janvier, par référendum, d'approuver le droit à l'autodétermination des Algériens. Mais, après Salan qui d'Espagne annonce qu'il dit « non à l'Algérie algérienne », un autre chef militaire, celui-là chargé de gloire, le maréchal Juin, Algérien de naissance, se prononce solennellement en rompant « une amitié de cinquante ans », contre les décisions de de Gaulle.

Le 22 novembre, ce dernier s'engage à fond dans la voie menant à la négociation. Il décharge Louis Joxe de l'Education nationale pour le nommer ministre d'Etat aux affaires algériennes. En sa personne, « le gouvernement pourra aller et venir constamment entre Paris et Alger » ; Alger dont Paul Delouvrier, fatigué, cède le gouvernement général à Jean Morin, préfet et administrateur. On conçoit l'extrême lassitude du sortant, après deux années d'affrontement avec les activistes. Un homme, en ces instants, est de nouveau déchiré ; Michel Debré, naguère véhément champion de l'Algérie française, aujourd'hui Premier ministre d'un président de la République ayant résolu de faire l'Algérie indépendante. En vain a-t-il offert sa démission et harcèle-t-il le Général de lettres désolées auxquelles il ne reçoit pas de réponse : mais de Gaulle peut-il se constituer meilleure caution, pour mener à bien son dessein ?

Le 9 décembre, le Général entame un nouveau circuit algérien, accompagné de Joxe et Messmer. « Inspection agitée », reconnaîtra-t-il. Leurs anciens chefs en prison ou en exil, les activistes, groupés dans un Front de l'Algérie française en ont trouvé un nouveau, à leurs yeux prestigieux : le général Jouhaud, Pied-noir, qui vient de prendre sa retraite dans son pays. Ont-ils alors projeté, à l'occasion de la venue de de Gaulle, de déchaîner des émeutes et de faire basculer vers eux une armée refusant de tirer sur des Français ? Alors, l'insurrection gagnant, de Gaulle aurait été virtuellement tenu captif par cette armée, sous prétexte d'être protégé par elle, cependant qu'à Paris, toujours avec l'appui des troupes, les partisans de l'Algérie française auraient pris le pouvoir.

En tout cas, fusillades et plasticages seront quotidiens pendant ce qui sera le dernier séjour algérien du Général. Mais les plans activistes, s'il y en avait, seront bouleversés par un facteur prévisible, mais totalement négligé : la présence musulmane. Elle est telle, si dense, que les Pieds-noirs déconfits ont pour seule ressource de garder un silence hostile au passage du chef de l'Etat, quitte à soulager leurs nerfs en s'affrontant avec vigueur à l'autre communauté (60 morts à Alger dans la seule journée du 11). Lorsqu'il quitte l'Algérie, de Gaulle reçoit son « dernier salut » du général Gouraud en ces termes :

« Je vous réponds de moi-même et de mes subordonnés. »

Le président de la République peut être satisfait. C'est le concours de l'armée qu'il est venu faire confirmer, c'est « la valeur exemplaire de leur discipline » qu'il a voulu rappeler aux officiers. Peut-il prévoir que le jour

n’est plus loin où, un instant, Gouraud oubliera son engagement ?

Désormais, toute la pensée de de Gaulle est axée vers le référendum du 8 janvier 1961. Il veut une majorité considérable, « un oui franc et massif », et l’obtiendra en effet, avec 76 % des suffrages exprimés en métropole (15 500 000 contre 5 millions) et 70 % en Algérie (1 920 000 contre 790 000), où 59 % des inscrits sont allés aux urnes. Ainsi, « le peuple français, offrant la liberté à sa conquête, a accordé aux Algériens le droit de disposer de leur sort ; or, il est certain qu’ils choisiront l’indépendance ».

Encore faut-il « conduire l’affaire de telle sorte qu’ils le fassent au moment que nous aurons choisi (c’est de Gaulle qui parle) et que cet avènement de leur territoire soit prononcé par eux-mêmes ; un référendum y sera donc nécessaire. Il s’agit d’amener le Front de Libération Nationale à s’accorder avec nous afin que, tout combat ayant cessé, il soit proposé aux citoyens de l’un et de l’autre pays de décider par leur vote tout à la fois l’institution de l’Algérie indépendante et une organisation contractuelle de ses rapports avec la France ».

Il faut donc renouer avec « l’organisation extérieure », et cette fois par les liens solides amenant au dialogue final ; dès son retour d’Algérie au reste, c’est le vœu impératif que de Gaulle a formulé auprès de Louis Joxe. Un homme va dans l’ombre s’y employer : Georges Pompidou.

Mais c’est des deux côtés que l’on estime que les temps sont proches. Le scrutin du 8 janvier 1961 a levé les dernières hésitations du GPRA. Il préfigure la large majorité qui, lors du vote d’autodétermination, plébiscitera l’indépendance. Il était d’ailleurs si prévisible que, à peine de Gaulle avait-il pronostiqué la future naissance d’une République algérienne, le FLN avait prêté une oreille favorable à une offre du gouvernement suisse. C’est, on l’a dit, sur le territoire confédéral que le GPRA a installé son quartier général en Europe, et le diplomate helvète Olivier Long s’y est ménagé des sympathies confiantes. C’est à l’un des amis qu’il y compte, Taïeb Boulharouf, qu’il fait connaître que Berne, avec l’agrément des Algériens, serait disposé à tenter de rétablir une liaison entre Paris et eux. Il n’est pas question, précise Olivier Long, que la Suisse prétende jouer les médiateurs. Elle ne brigue qu’à préparer de nouveaux contacts, en assurer la discrétion. Bien entendu, la même proposition est faite aux services de l’ambassade de France, qui en réfère au Quai d’Orsay.

Dans les deux camps, l’intérêt accordé à la suggestion est manifeste. Sachant que le journaliste suisse Charles-Henri Favrod sera à Casablanca au début de 1961 pour suivre les débats de la conférence africaine au sommet, Louis Joxe le charge de faire connaître à titre officieux aux représentants du FLN qu’il y rencontrera que Paris est favorable à la proposition de Berne. Favrod exécute sa mission, mais les Algériens encore traumatisés par le souvenir des entretiens de Melun et par le « scandale » Si Salah, flairant toujours quelque piège, veulent avoir des assurances plus précises. De retour à Paris, à la veille du référendum, Favrod est comblé : un mémorandum lui est

remis, œuvre de Pierre Racine, chef du cabinet du Premier ministre. Destiné au FLN, ce texte expose la conception gaullienne du passage de l'Algérie à l'indépendance. Si le Front refuse de l'appuyer, on se passera de lui, mais la France serait désireuse qu'il accepte de s'associer à la réussite de l'œuvre. Et la note, se gardant bien de traiter du Sahara et du problème des garanties à accorder aux Européens, conclut à la nécessité d'entretiens bilatéraux. Si elle émane du cabinet de Debré, alors que de Gaulle s'est réservé les affaires algériennes et a placé à la tête de leur département un ministre qui est son exécutant, c'est d'une part que le chef de l'Etat entend bien que, ultérieurement, le Premier ministre ne puisse se déclarer étranger à la suite des événements, d'autre part qu'ainsi les formes sont respectées : le gouvernement est censé être associé à la manœuvre, dont on ne saurait encore dire avec assurance qu'elle tournera bien. Au reste, une autre note analogue, celle-là émanant de l'Elysée, a été confiée à Olivier Long, qui la remet à Boulharouf dans le même temps que Favrod, à Tunis cette fois, dépose celle de Pierre Racine entre les mains de Ferhat Abbas. Le GPRA étudie les deux textes, s'arrêtant surtout à la proposition du cabinet du Premier ministre d'une prise de contacts officiels, « mais absolument clandestins », qui pourraient être organisés « par échelons successifs dans un bref délai ».

Cela va vite en effet, puisqu'une première série de rencontres discrètes entre personnages secondaires, mais efficaces, aboutit à la désignation par chacune des deux parties d'un émissaire, les deux hommes ayant pour consigne de s'entendre sur les conditions dans lesquelles la négociation s'engagera. Le double choix est excellent. Celui de Paris s'est porté sur Claude Chaillet, que Joxe a attaché à son cabinet et qui a appartenu à la délégation française à l'ONU. Le GPRA a désigné son secrétaire général pour les Affaires étrangères, Saad Dahlab, qui a naguère connu les prisons françaises et, en 1956, a été à Alger membre du directoire du FLN. Lui aussi a fréquenté les couloirs des Nations unies et si, par la force des choses, il ne s'y est pas lié avec Claude Chaillet, les deux délégués se connaissent de vue et s'estiment.

Le jour J est fixé au 2 février, et le lieu choisi est, à Genève, l'Hôtel d'Angleterre, sur les bords du lac : rien d'un palace, mais un établissement confortable et surtout discret. Tout de même, il a fallu lever pour sa tenancière une partie du mystère, afin qu'elle ne soit pas scandalisée de l'afflux dans les couloirs et recoins de l'hôtel de gaillards robustes, aux poches déformées d'où parfois émerge la crosse d'un pistolet. Toute « fuite », lui a-t-on seriné, prendrait l'allure d'une catastrophe – et, avant même que les deux protagonistes soient en coulisse, la brave dame manque d'en provoquer une. Un client se présentant, elle pense se trouver devant Chaillet et entreprend de lui faire savoir qu'elle n'ignore rien, mais qu'elle demeurera muette comme une tombe. Le nouveau venu l'écoute avec patience, jusqu'au moment où l'un des policiers intervient et éloigne la commère. Le client tire son stylobille, attire vers lui une fiche et, avant de la remplir, sourit au « gorille » en se

frappant trois fois le front. L'instant d'après, le policier prend connaissance de la fiche. Horreur : le passager est un Français, spécialiste connu de l'Histoire. On peut percer les secrets du passé sans rien soupçonner de ceux de l'environnement ; en effet, le client fera à l'Hôtel d'Angleterre un séjour paisible, sans chercher à résoudre l'énigme du discours de réception filandreux et allusif qui lui a été réservé.

Au reste, le duo Chaillet-Dahlab sera bref, bien que coupé de coups de téléphone en série donnés à leurs mandants. On convient finalement que les délégations se rencontreront à la frontière franco-suisse. Paris, d'abord réticent, admet que si la négociation est discrète, elle pourra néanmoins être annoncée. Mais Dahlab formule une revendication qui est plutôt une exigence : de Gaulle doit s'engager personnellement, c'est-à-dire déléguer un *alter ego* – si tant est que le Général eût admis ce terme.

Ce sera Georges Pompidou, qui a en effet toute la confiance du Général et en est le confident, ainsi qu'il le soulignera un jour, après son élection à la présidence de la République. De Gaulle lui-même, schématisant à sa manière, écrira :

« Le 20 février 1961, répondant à des sollicitations que nous adressent depuis la Suisse des émissaires du Front, je juge utile d'envoyer à Lucerne un porte-parole officieux. Celui-ci sera quelqu'un dont la partie adverse ne puisse douter qu'il exprime directement ma manière de voir. »

Georges Pompidou et son compagnon, Bruno de Leusse, membre du cabinet de Louis Joxe, qui ont quitté Paris sous prétexte d'une partie de ski, s'entretiennent donc à Lucerne, toujours dans un simple hôtel, avec Dahlab, Boumendjel et Boulharouf. Leurs rencontres s'étaleront sur une quinzaine de jours, interrompues par plusieurs allées et venues entre la Suisse et, les uns Paris, les autres Tunis. Patiemment, on lève ou contourne les obstacles. Le premier point acquis est un véritable constat : l'Algérie sera indépendante, mais étroitement associée à la France ; encore les délégués du Front laissent-ils entendre qu'ils hésitent à faire confiance à de Gaulle, qui faisait acclamer il n'y a pas si longtemps l'Algérie française. Mais on achoppe sur des points importants. Georges Pompidou a pour mission de préparer secrètement le cessez-le-feu, après lequel seulement seraient abordés les problèmes politiques. En face, on lui réplique qu'on est venu pour discuter de l'ouverture de pourparlers officiels et publics sur le cessez-le-feu : mais celui-ci doit être précédé d'un accord politique d'ensemble. On ajoute que le Sahara ne saurait être dissocié de l'Algérie, et que la France, à court ou moyen terme, devra renoncer à ses bases militaires en Algérie. En contrepartie, le Front examinerait volontiers la question des garanties à donner à la communauté européenne. Du moins, Georges Pompidou obtiendra-t-il que la question du Sahara – dont la France estime qu'il n'a aucun lien véritable avec l'Algérie et qu'il ne doit donc pas entrer dans le cadre de l'autodétermination – sera réservée et inscrite seulement à l'ordre du jour de la grande négociation, que chacun, en dépit des divergences constatées, estime devoir être proche. Cette

même question sera l'un des sujets que, le 27 février, à Rambouillet, abordera le Président tunisien Bourguiba, ne dissimulant pas à de Gaulle que son pays entend avoir sa part du grand champ pétrolifère. Le Général s'y refuse naturellement, et la grave affaire de Bizerte sera la conséquence de cette légitime intransigeance. Sa déception n'empêchera toutefois pas Bourguiba, présent le lendemain à Rabat à l'occasion des obsèques du roi Mohammed V, de se faire auprès de Ferhat Abbas l'avocat chaleureux de la négociation. Il a alors conçu l'espérance d'accéder au leadership du Maghreb, vœu que la maturité politique du jeune nouveau souverain chérifien Hassan II fera capoter.

La première semaine de mars verra le dénouement de cette phase initiale des rencontres officielles, dont Dahlab est désormais absent. Ce sont les Français qui cèdent : il n'y aura pas de négociations à caractère occulte, ni de cessez-le-feu préalablement aux discussions. Du moins annoncent-ils que Paris s'efforcera d'instituer une trêve unilatérale ; ce à quoi Boumendjel et Boulharouf répliquent en s'engageant à rapporter à leurs mandants le souhait exprimé par Georges Pompidou d'un arrêt des combats et des crimes par accord tacite.

On se sépare le 5 mars, persuadés que la grande négociation est « pour demain ». Les événements vont se charger pourtant de la retarder.

Entre-temps, Bernard Michal, l'envoyé spécial de *Paris-Presse* à Tunis révèle, le 11 mars, l'existence de ces négociations secrètes.

De Gaulle attache le grelot le 15 mars, quand le communiqué traditionnel du Conseil des ministres mentionne que celui-ci « souhaite voir s'engager par l'organe d'une délégation officielle les pourparlers concernant les conditions de l'autodétermination, ainsi que les problèmes qui s'y rattachent ». Les anciennes restrictions impératives ont disparu. Le surlendemain, le GPRA se déclare prêt à négocier. Le 22, l'accord s'est fait sur le choix d'Evian pour cadre de la conférence, dont l'ouverture sera peu après fixée au 7 avril. Mais l'essieu grince : le GPRA souligne – il ne fait que se répéter – qu'il entend être seul face aux Français. Or, le 30, à Oran, Louis Joxe confie qu'il entend « rencontrer le MNA (de Messali Hadj) comme il rencontrera le FLN ». Aussitôt, ce dernier annonce que s'il en est ainsi, sa délégation s'abstiendra.

Paris, ému, s'efforce de réparer les dégâts. De Leusse et Claude Chaillet d'une part, Boulharouf de l'autre, se retrouvent toujours en Suisse. L'incident aplani, le GPRA n'en entend pas moins maintenant attendre, pour se prononcer, la conférence de presse que de Gaulle tiendra le 11 avril. Ainsi Evian est-il déjà retardé, Evian où le MNA ne sera pas représenté, non plus que les autres « tendances algériennes » dont Joxe avait aussi annoncé la consultation. Leur sort ultérieur sera fixé par les « garanties » que consentiront les négociateurs du seul FLN.

Cependant, les activistes ont réagi à l'annonce des prochaines négociations, et les attentats qu'ils perpètrent se succèdent. Le maire d'Evian,

Camille Blanc, est tué : il avait « prêté » sa villa pour des entretiens franco-algériens. Un peu partout explose le plastic. L'acquittement par le Tribunal militaire à Paris des accusés demeurés présents, au procès des barricades, a évidemment enhardi les clandestins de l'Algérie française. Mais, le 11 avril, de Gaulle parle :

« L'Algérie nous coûte – c'est le moins qu'on puisse dire – plus cher qu'elle ne nous rapporte… C'est pourquoi aujourd'hui la France considérerait avec le plus grand sang-froid une solution telle que l'Algérie cessât d'appartenir à son domaine, solution qui, en d'autres temps, aurait pu paraître désastreuse pour nous et que, encore une fois, nous considérons avec un cœur parfaitement tranquille. »

C'est une déclaration sans ambages, mais dont les termes ne manqueront pas de provoquer la colère des Européens d'Algérie, outrés de sa sécheresse et du total désintéressement de leur sort qu'elle contient. Le Général lance ensuite au FLN, sous forme apparente d'un défi, une nouvelle invitation :

« Certes, il est malaisé à un appareil essentiellement insurrectionnel d'aborder avec le minimum de sérénité nécessaire et au plan voulu des questions comme celles de la paix, de l'organisation d'un Etat et du développement économique d'un pays. Mais ces dirigeants, étant donné qu'ils ne domineront pas sur le terrain où c'est notre armée qui tient la situation, étant donné qu'ils ont de grandes responsabilités à cause de l'influence qu'ils exercent sur les Musulmans, étant donné qu'ils semblent appelés à jouer un rôle éminent dans les débuts de l'Algérie nouvelle, il s'agit de savoir si, en définitive, ils seront capables de passer au positif. »

Onze jours plus tard, c'est le putsch des généraux. Conscients que sa lamentable issue leur ôte l'ultime chance de conserver dans le pays une raison de vivre, beaucoup d'Européens ne songeront plus qu'à s'exiler. D'autres mettront leur fureur au service d'un terrorisme affreux et vain. Quelques-uns encore envisageront une partition qui laisserait aux Européens une portion du territoire algérien – la région d'Oran notamment – les réalités économiques devant selon eux entraîner par la suite une réunification et la coexistence fraternelle des deux communautés.

La déroute des putschistes précipite la négociation ; cette fois, le FLN n'a plus de doute sur les intentions de de Gaulle et, de plus, il a été impressionné de la manière olympienne avec laquelle il a, en quelques heures, dissipé le péril. A Evian point enfin l'aube du 20 mai 1961. Ce jour-là, dans un salon de l'Hôtel du Parc, les deux délégations entament la discussion. Il y a là, du côté français, autour de Louis Joxe, Bernard Tricot, conseiller technique de l'Elysée, Bruno de Leusse et son collègue du Quai d'Orsay, Thibaud, le conseiller d'Etat, Cadet. Du côté algérien, Belkacem Krim est entouré de Boumendjel, Saad Dahlab, Ahmed Francis, Boulharouf et Ben Yahia, ainsi que de deux délégués de l'Armée de Libération Nationale, les commandants Slimane et Mendjel, seconds et porte-parole du strict colonel Boumediene.

En préambule, Louis Joxe donne connaissance aux Algériens des décisions prises par Paris – c'est-à-dire par de Gaulle : trêve unilatérale d'un mois en Algérie, les unités françaises se cantonnant dans la défensive ; rappel en métropole d'une division et de plusieurs escadrilles aériennes ; libération de 6 000 Musulmans, sur les 10 000 ayant fait l'objet de condamnations en Algérie. Enfin, les « chefs historiques » Ben Bella, Bitah, Boudiaf, Aït Ahmed et Khider sont transférés de l'île d'Aix au château de Turquant et soumis au seul régime de la liberté surveillée, leur compagnon apolitique Lacheraf étant pour sa part libéré. Ils pourront recevoir des émissaires de la délégation du FLN.

Ces preuves de bonne volonté, sauf la trêve, les Algériens ne les avaient pas prévues, et Belkacem Krim manifeste quelque humeur de les apprendre *ex abrupto*. Selon lui, c'est là une manœuvre tendant à disposer favorablement l'opinion publique internationale et à inciter la communauté musulmane d'Algérie à déplorer une éventuelle rigidité de ses représentants dans la discussion. Il laisse imprimer qu'il n'est pas dupe et que Paris n'a visé qu'à soigner sa propagande et à créer des dissensions au sein des Algériens. La délégation du GPRA, encore qu'elle n'en souffle mot, est notamment mécontente de l'amorce du retour « dans le circuit » de Ben Bella et de ses compagnons. Même la trêve lui pose des problèmes. Si le FLN ne s'y rallie pas, ne va-t-il pas être tenu, par une population rendue à l'optimisme, pour le responsable de cadavres et de souffrances évitables ? S'il l'ordonne également, le risque n'existe-t-il pas d'une véritable démobilisation morale des combattants, catastrophique en cas de rupture des négociations ? Sa réponse lui est dictée de Turquant : Ben Bella est opposé à un cessez-le-feu provisoire. Et aussi de Boumediene : le commandant en chef de l'ALN fait connaître que même si elle lui est commandée par les chefs politiques, il refuse toute trêve. Et, en effet, pendant toute la durée de la conférence, les unités « rebelles » seront très actives, tant en matière d'attentats que d'embuscades et coups de main.

La mauvaise humeur de Belkacem Krim changera peut-être le cours de la conférence. Cette trêve unilatérale, dont les Français avaient cependant formulé l'intention à Melun, il la dénonce donc avec véhémence. Paris, va-t-il répétant, entend forcer la main au FLN. Il a toujours l'intention de nous faire accepter un cessez-le-feu avant l'ouverture des négociations et, cela, le FLN ne saurait s'y prêter. Mais il ajoute surtout, à l'adresse du monde entier, que le Sahara est partie intégrante du territoire de l'Algérie. Pour la délégation, imposer cette thèse à la France, c'est aussi l'imposer aux autres pays du Maghreb, qui, on l'a vu avec Bourguiba, on le verra après l'indépendance de l'Algérie avec le Maroc, souhaiteraient avoir leur part de propriété dans les richesses qu'il détient.

Les délégués français, quant à eux, ne veulent céder sur aucun point. Au sujet de ces discussions, de Gaulle écrira que « nous ne cesserons pas de nous montrer à la fois clairs, patients et fermes ».

Ces premières rencontres, de ce fait, sont un perpétuel et exténuant affrontement, d'autant plus éprouvant pour Louis Joxe et son équipe, que Belkacem Krim use d'une emphase déroutante. Les points de vue ne peuvent trouver aucun lieu de convergence. On ne cesse de rabâcher le dilemme cessez-le-feu/accord politique ou accord politique/cessez-le-feu, les deux camps inversant l'ordre des données et, bien que prévoyant sans doute qu'il leur faudra en définitive céder, les Français pour l'heure s'accrochent, comme ils s'accrochent sur la question du Sahara.

Même sur les angoissants problèmes humains, les désaccords se font jour. Il est évident que le GPRA, sollicité de négocier alors que la situation militaire eût permis à Paris de traiter en position de force avec les combattants, a beau jeu de prendre des attitudes extrêmes, quitte à se replier par la suite quelque peu, au prix de concessions de forme plus que de fond. Ainsi, alors que Louis Joxe déclare que la France entend que les Européens qui resteront en Algérie bénéficient après l'indépendance de la double nationalité, ses interlocuteurs lui répliquent que les intéressés seront Algériens, et rien qu'Algériens, qu'ils le veuillent ou non. Ils ne sont pas moins intransigeants quand le problème des bases militaires françaises vient sur le tapis. Paris réclame que la France en ait la concession perpétuelle. Le Front proteste et exige au contraire l'évacuation de ces bases selon un calendrier préétabli, à échéance de quelques années seulement.

Joxe est finalement convaincu que rien d'utile ne saurait encore aboutir.

Le 13 juin, force est aux deux délégations de se mettre d'accord pour constater… qu'elles sont en désaccord à peu près sur tous les points.

On ne rompt pas pour autant : au fond, chacun souhaite en finir. C'est donc une suspension qui est décidée. En fait, les Algériens ont déjà laissé percer le bout de l'oreille. Au sujet du Sahara, ils ont admis que la souveraineté sur son territoire ne signifiait pas l'exploitation « algérienne » de ses richesses et la mainmise absolue sur des installations dues aux investissements français. De même ont-ils eux-mêmes parlé de « garanties particulières » qui, par accord direct entre les deux Etats, pourraient être données aux Français demeurant en Algérie et désirant garder leur nationalité première : ils seraient assimilés aux étrangers.

Pendant toute la durée de la conférence, les délégués du Front en ont référé chaque jour à leurs collègues demeurés à Tunis. Ben Bella a lui aussi été informé. Il est certain que, d'outre-mer comme de Turquant, les négociateurs ont été exhortés à la rigueur et à réclamer le maximum, voire à son au-delà.

Quant à Louis Joxe, lui aussi a rendu compte quotidiennement et à l'Elysée et à Michel Debré. S'il est demeuré inflexible sur des principes que la France abandonnera dans quelques mois, qui l'y a incité ? Il est possible que le Général, conscient que satisfaire d'emblée aux exigences du FLN choquerait l'opinion française et aggraverait le risque de réactions désespérées en Algérie, ait jugé que la situation n'était pas encore suffisamment mûre pour

qu'on aille jusqu'au bout de la négociation. Ainsi aurait-il pu laisser agir Michel Debré, crucifié à la pensée de tout abandon de la souveraineté française et recommandant donc à la délégation l'intransigeance. Certains des amis politiques du Premier ministre n'hésiteront d'ailleurs pas par la suite à déclarer qu'à leur sentiment, celui-ci a délibérément dirigé la conférence vers l'impasse. L'heure n'est sans doute pas encore venue de se prononcer sur ce point ; trop d'inconnues subsistent.

Le 8 juin, les Algériens avaient apporté dans la discussion une revendication nouvelle, en réclamant la libération de Ben Bella et de ses codétenus, et leur venue à Evian. Ils n'avaient d'ailleurs pas insisté outre mesure à ce propos, et sans doute n'auraient pas apprécié que la France se rendît à leur vœu. Ils s'étaient par ailleurs répandus en sarcasmes sur la conception française de la future Algérie, à leurs dires « fantôme et monstre ». « Montagnes de méfiance, abîmes d'outrecuidance », dira de Gaulle, jugeant le comportement du Front tout au long des pourparlers.

Le 13 juin, ce sera Joxe qui fera connaître la volonté de son gouvernement d'ajourner la suite des discussions, réaffirmant néanmoins qu'elle est toujours doublée de la volonté d'aboutir. La métropole, lasse d'une guerre dans laquelle elle ne s'estime pas engagée par l'intérêt, qu'a épouvantée, comme certains ministres, le putsch des généraux, accueille cette suspension avec une vive déception. Les Européens d'Algérie, au contraire, caressent le fol espoir que, malgré les dires de Louis Joxe, la cassure est irréparable.

Cette période de discussions, chaque communauté l'a ponctuée de crimes et d'attentats. Du 21 mai au 9 juin 1961, l'OAS a signé 135 assassinats, le plus notoire étant, on l'a vu, celui du commissaire de police Gavoury, chargé de la répression des menées activistes à Alger.

Quant au terrorisme FLN pendant la même période, il se traduira par près de quarante actions quotidiennes, qui feront 138 morts et 300 blessés.

C'est également pendant les discussions d'Evian qu'à Paris les généraux putschistes Challe et Zeller ont comparu devant leurs juges, un mois après leur coup de force manqué.

C'est alors enfin que, tandis que se multiplient en métropole les interpellations et les perquisitions dans les milieux de la gauche proalgérienne, que Roger Frey est nommé ministre de l'Intérieur, poste qu'il occupait d'ailleurs déjà par intérim.

Loin de calmer l'effervescence sanglante, l'interruption des entretiens d'Evian redouble la fureur homicide en Algérie. Les activistes y insistent sur la preuve faite, selon eux, de l'impossibilité de négocier avec des partenaires de mauvaise foi. Ils réclament le départ de de Gaulle, sa politique algérienne ayant échoué, et le règlement de la question par l'armée. L'OAS ordonne la mobilisation sur place de tous les hommes de dix-huit à quarante-cinq ans. Pour les Musulmans, s'ils expriment leur regret de la suspension, ils

approuvent le cheminement du Front et sa fermeté sur le Sahara et les conditions du cessez-le-feu.

Cette attitude explique le succès de la manifestation organisée par les responsables locaux de la « rébellion » pour attester leur résolution et démontrer leur force. Des cortèges de Musulmans, marchant derrière les drapeaux verts et blancs, parcourent le centre d'Alger, dévastant les magasins européens. Il en sera de même dans tout le pays, et ces mouvements dégénéreront souvent en affrontements avec les Européens, qui feront de nombreuses victimes. La situation va ainsi se dégradant au point que, le 27 juin, lors d'une réception à l'Elysée, de Gaulle, tout en souhaitant la reprise des négociations (« ça marchera », dit-il), ajoute :

« Faute d'accord, il faudra faire le partage et mettre les uns d'un côté, les autres de l'autre, au moins provisoirement. »

Ce sont de ces déclarations dont le Général a le secret, qui réclament une exégèse que nul ne peut se flatter de donner à coup sûr. Le partage de l'Algérie est-il une menace à peine déguisée à l'adresse du FLN, s'il se refuse à faire des concessions ? Mais de Gaulle peut-il sérieusement croire que le Front abdiquera de son intransigeance ? Le 12 juillet cependant, il revient sur la question. Prête à organiser en Algérie « la libre autodétermination », la France demeure disposée à lui maintenir son aide « dès lors qu'y sera assurée la coopération organique des communautés et qu'y seront garantis ses propres intérêts. Faute de cette association, il lui faudrait, en fin de compte, regrouper dans telle ou telle zone, afin de les protéger, ceux des habitants qui se refuseraient à faire partie d'un Etat voué au chaos, leur procurer les moyens de s'installer dans la métropole si tel était leur désir, ne s'occuper en aucune façon du destin de tous les autres et leur fermer l'accès de son territoire. » Voilà, pense le Général, de quoi ôter aux membres du GPRA quelque peu de leur « outrecuidance », la fermeture des frontières françaises à la main-d'œuvre algérienne étant de nature à ruiner l'économie du jeune Etat et à accélérer le processus de sa précipitation vers le « chaos ».

Cette thèse de la partition, il est intéressant de constater que, quelques mois plus tard, un jeune activiste d'Alger, Jean Sarradet, chef des commandos Z, apparemment persuadé de l'inutilité de l'action OAS, s'efforcera de lui gagner l'organisation secrète. Celle-ci répondra férocement en faisant exécuter par Degueldre et ses commandos Deltas les deux principaux interlocuteurs de Sarradet, Michel Leroy, membre du comité supérieur de l'OAS, et René Villars. Jean-Jacques Susini fera épargner Sarradet ; celui-ci mourra en décembre 1962 en France, asphyxié, accidentellement ou non. A Alger, il s'était abouché avec un fonctionnaire français du Rocher-Noir, qui avait essayé de lui ménager un contact avec Paris. Le 15 janvier 1962, la réponse vint, dit-on, en ces termes : « On ne négocie pas avec des factieux. »

En juin suivant, l'indépendance de l'Algérie étant hors de doute, Jean Sarradet devait, après l'ex-général Jouhaud et avant l'ex-général Salan, inviter ses camarades « à cesser un combat inutile ».

« Le rôle de l'OAS est terminé, déclara-t-il alors. Elle a perdu la partie sur le terrain. Il faut s'incliner devant les forces légales. »

Il ajouta :

« Le projet d'un Etat pied-noir est aujourd'hui dépassé… L'ALN, le 2 juillet, sera maîtresse du terrain. Il faut rechercher une solution plus réaliste, plus humaine et moins désespérée. Il y a encore des chances à sauver. »

Le 28 juin 1961, à l'Assemblée nationale, à Paris, les problèmes algériens ont fait l'objet d'une déclaration du gouvernement. A la tribune, Michel Debré rappelle les phases des pourparlers et la position française. Il déclare entre autres :

« Il est arbitraire de prétendre que le Sahara doive nécessairement appartenir à l'Algérie… Si l'Algérie, par l'autodétermination, choisit d'être un Etat, nous serons prêts à discuter avec elle et avec les autres Etats intéressés, en consultant les diverses sortes de populations sahariennes sur les structures convenables et sur la coopération à l'intérieur du désert. Mais l'avenir du Sahara ne peut en aucune façon être tranché au cours d'une discussion menée avec le seul FLN.

Il ne faudra que quelques semaines pour que la France adopte une thèse différente, voire opposée. Mais Michel Debré poursuit :

« S'il devait arriver que les populations algériennes choisissent la souveraineté mais refusent l'association, la France prendrait les mesures nécessaires en vue notamment d'assurer le regroupement et la sécurité de ceux qui sont et demeurent ses enfants. »

Le Premier ministre conclut :

« La poursuite des attentats n'est pas notre fait ; le retard apporté à l'autodétermination n'est pas notre fait ; le risque de sécession et de partage n'est pas notre fait. »

Soudain, c'est le dramatique intermède tunisien. Le 6 juillet, Bourguiba, par une « note comminatoire », a réclamé l'évacuation de Bizerte par les troupes françaises et des rectifications de frontières au Sahara. Le 18, il passe à l'attaque. Qu'espère-t-il ? Un succès diplomatique favorisé par la conjoncture sans doute. Paris, pense-t-il, se refusera, alors que les pourparlers avec le GPRA ne sont qu'interrompus, à riposter avec vigueur. Il acceptera de négocier et de satisfaire certaines prétentions de Tunis. Le Front algérien n'ignore évidemment pas les ambitions de la Tunisie sur une portion du Sahara pétrolifère. S'il approuve donc l'action des « frères tunisiens », c'est du bout des lèvres. En quelques jours d'ailleurs, l'armée et la marine françaises sont maîtresses de la situation.

Or, c'est au lendemain de l'agression tunisienne, le 20 juillet 1961, que reprennent au château de Lugrin, en Haute-Savoie, les négociations franco-algériennes. Il est bien évident que le climat y est tendu et déplorable et qu'il ne faut pas s'attendre à des résultats favorables d'importance. Au reste, une

crise grave vient d'éclater au sein du FLN et, dans l'attente de son règlement, sa délégation se fût refusée à traiter. Les Algériens réclament une fois de plus la discussion de la question saharienne, que les Français refusent. Dès lors, on sait que l'on ne débouchera sur rien, et l'échec de Bourguiba n'arrange pas les choses. En vain Louis Joxe, entre deux « sauts » à Paris, et Belkacem Krim ont-ils des tête-à-tête. Le 28 juillet, chacun s'en retourne. Ainsi est-ce toujours le Sahara qui divise les interlocuteurs.

Dès le lendemain de cette séparation, en Algérie, le FLN tue dix-huit Européens. C'est le point de départ d'une nouvelle vague monstrueuse et tragique qui ensanglantera tout le pays, et notamment les villes d'Alger et d'Oran, l'OAS attaquant inexorablement la communauté musulmane, cependant que se multiplient les explosions des bombes et charges de plastic : 480 pour Alger et sa périphérie, 1 072 sur le reste du territoire du 26 avril au 15 août.

A Paris même, de Gaulle laisse toujours entendre qu'avant la fin de l'année, il aura fallu se résoudre au regroupement de la population européenne en des zones algériennes protégées, en attendant son rapatriement. Au reste, c'est alors que s'élabore une « charte des rapatriés », au nombre desquels sont adjoints les Musulmans profrançais, dont la compromission mettrait leur vie ou leur liberté en péril, et notamment les harkis. Cette charte prévoit entre autres l'octroi d'aides et indemnités, prononcé par l'institution d'un impôt de solidarité.

Dans le même temps, Paris insiste sur l'ultime proposition faite par la délégation française à Lugrin au sujet du Sahara. Elle a en effet suggéré la création d'un organisme technique franco-algérien qui régirait l'exploitation de son sous-sol. D'autre part, Louis Joxe contacte secrètement diverses personnalités musulmanes et européennes susceptibles de devenir membres de l'Exécutif provisoire qui sera mis en place jusqu'à la proclamation de la République algérienne.

La crise du FLN se dénoue dans le même temps que le cabinet Debré subit sa septième modification. Le Premier ministre se sépare notamment du garde des Sceaux, Edmond Michelet, que remplace Bernard Chenot. On fait grief à Michelet de son libéralisme à l'égard de Ben Bella et on estime trop modérés ses sentiments répressifs à l'encontre des activistes et des Musulmans antifrançais. Robert Lecourt est également éliminé avec le ministre de l'Agriculture, Rochereau. Michel Debré, de toute évidence, a tenu à renforcer son autorité sur son équipe.

Quant au GPRA, il enregistre le 27 août un changement capital. Son président, Ferhat Abbas, cède sa place en effet à Youssef Ben Khedda et disparaît du « gouvernement », ainsi que Ahmed Francis qui, chargé des Finances, avait été l'un des négociateurs de Lugrin. C'est Ben Khedda lui-même qui prend son portefeuille. La France s'interroge sur le sens de ce remaniement, et d'abord de Gaulle, inquiet :

« On peut se demander si ce remplacement de l'ancien chef nationaliste par quelqu'un de plus jeune et apparemment de plus "révolutionnaire" ne va pas conduire le GPRA à durcir son intransigeance », écrira-t-il.

De fait, Ben Khedda est un marxiste dont les divers séjours en Chine attestent l'admiration qu'il porte aux thèses maoïstes, et qui a en outre étudié les expériences cubaine et yougoslave. Si, en s'attaquant à Abbas et en lui reprochant d'être incapable, et de poursuivre la guerre, et de faire la paix, Belkacem Krim et Dahlab – qui ne faisaient d'ailleurs que rejoindre Boumediene, détracteur acerbe de l'action des « politiques » de Tunis – souhaitaient en effet durcir la représentation du Front, ils entendaient aussi faire comprendre que l'indépendance passait par la révolution sociale et économique. Voilà qui ne pouvait que confirmer les craintes des Européens d'Algérie et la volonté de Paris de préparer leur exode prévisible après le référendum d'autodétermination. A Ferhat Abbas rentrant dans le rang, de Gaulle rendra hommage, dans ses *Mémoires*, en rappelant une « tranche d'Histoire » :

« Sa mise à l'écart anéantit de longues ambitions, parmi lesquelles celles que, depuis vingt ans, il nourrissait à mon sujet et dont lui-même m'avait fait part à Alger pendant la guerre mondiale. Avec passion et intelligence, il me développait alors, au cours d'un entretien, le projet politique qu'il poursuivait à la tête de l'Union populaire algérienne : instituer, d'accord avec nous, un Etat algérien démocratique qui serait fédéré avec la France. Mais il fallait que fussent brisées les résistances acharnées que les colons et l'administration opposaient à cette évolution. "Parce que vous êtes qui vous êtes et que votre action présente va vous rendre tout-puissant, me disait-il, vous pourrez agir dans ce sens comme aucun Français ne l'a jamais osé et ne l'osera jamais." Mais, étant donné qu'en pleine guerre, dans la situation terrible où était notre pays, il y avait à résoudre des questions plus impératives et plus urgentes que celle-là, j'avais écouté Ferhat Abbas avec réserve autant qu'avec intérêt. Comme, en souriant, je lui disais : "De la République algérienne telle que vous la concevez, vous vous voyez sans doute le président ?", il m'avait gravement répondu : "Je ne puis rien souhaiter de mieux que de me trouver un jour auprès de vous, au nom de l'Algérie, pour accompagner la France !" Dix ans après lorsque la rébellion était déjà déclenchée, sans qu'il y eût d'abord participé et que lui-même, parlementaire français, s'apprêtait à aller prendre au Caire la tête du FLN, Ferhat Abbas avait sollicité mon audience. Je ne la lui avais pas accordée. Car à quoi bon cette entrevue en un temps où, détaché de toutes affaires publiques, je n'avais en main aucun pouvoir ?… Peut-être, si j'étais à cette époque resté en place, les événements en effet eussent-ils tourné autrement ? Mais, à quoi et pourquoi aurais-je feint d'engager la France quand je n'en répondais pas ? »

Ce malaise que provoque en France l'avènement de Ben Khedda, un homme s'efforce de le dissiper, et c'est Yazid, le « Parisien », sectaire et bon enfant, qui, à Tunis, se fait tout miel auprès des Occidentaux – journalistes ou

diplomates qu'il rencontre. Ce dont il veut les persuader, c'est que le GPRA a mis en place l'équipe de la négociation. C'est en effet plausible, puisque Dahlab et Belkacem Krim ont été de ceux qui ont installé Ben Khedda et que leur participation aux pourparlers précédents fait augurer qu'ils entendent que leur soit donné un prolongement définitif. Dahlab, désormais ministre des Affaires étrangères et fort de son expérience, devrait même mener la future délégation du GPRA. En prenant le département de l'Intérieur, Belkacem Krim, quant à lui, doit avoir le dessein d'user de son prestige pour prendre autorité sur les willayas quand sonnera l'heure de déposer les armes. Comme Boumediene a bien en main l'armée des frontières, le GPRA pourra ainsi au mieux abandonner son épithète et assumer la direction de l'Etat après l'autodétermination et jusqu'à une consultation électorale qu'il lui sera loisible de préparer à son gré.

Au lendemain de son installation, Ben Khedda a diffusé le programme politique de son « gouvernement », en effet nettement « gauchi » par rapport à celui de l'équipe Abbas, et il a rappelé la position du Front sur la négociation :

« Nous sommes persuadés qu'une négociation franche et loyale qui permettra à notre peuple d'exercer son droit à l'autodétermination et d'accéder à l'indépendance pourra mettre fin à la guerre et ouvrir la voie à une coopération fructueuse des peuples algérien et français : voilà ce que nous souhaitons ! »

C'est encourageant ; mais Paris déchante lorsque Ben Khedda déclare par la suite qu'« on pourrait faire l'économie » du référendum projeté, qui est selon lui inutile, tant son résultat est prévisible. Toutefois, écrit de Gaulle, « peu après, on nous fait savoir qu'il n'y a là qu'une clause de style. Chez nos interlocuteurs se poursuit donc le cheminement vers l'objectif que nous leur avons désigné. »

Le 5 septembre 1961, le Général répond à ce rectificatif par une importante volte-face. Récemment, il est vrai, il a pris connaissance d'une note secrète du GPRA transmise par le canal des autorités suisses. « L'organisation extérieure de la rébellion » l'informe que sa seule exigence est la reconnaissance du Sahara comme partie intégrante du territoire algérien. Si la France s'y prête, les Algériens sont disposés à faire preuve d'esprit de conciliation sur d'autres questions. De Gaulle, lassé et sans illusion maintenant sur l'utilité du maintien de la thèse française sur le désert et ses champs de pétrole, brûle soudain ce qu'il a adoré et proclame :

« Il est évident qu'une Algérie indépendante et associée à la France aura vocation à revendiquer le Sahara. »

C'est une litote ; c'est bel et bien avertir le GPRA qu'à la condition de ne pas le dire ou écrire crûment, la France s'incline et n'entend plus que préserver ses intérêts et investissements sahariens lors des accords à conclure avec un Etat indépendant, mais forcément attaché à son ancienne métropole dans le secteur de l'économie. Le Front ne s'y trompe pas et n'a pas l'arrogance maladroite d'exiger une déclaration plus outrée. Ce *Canossa* est

bien suffisant. Saad Dahlab, en privé, exprime avec pittoresque son opinion, et celle de ses collègues :

« Le Général mange son képi morceau par morceau, dit-il. S'il l'avalait d'un seul coup, il courrait le risque de s'étouffer, et cela nous le comprenons parfaitement. »

Ce « morceau » sera certes coriace : quatre jours après ce coup de théâtre qui a suscité dans la communauté européenne d'Algérie une immense indignation, c'est l'attentat manqué de Pont-sur-Seine, ourdi contre le président de la République gagnant par la route Colombey-les-deux-Eglises.

A la fin de septembre 1961, Olivier Long est à Paris. Il demeure l'intermédiaire dévoué et ardent entre Algériens et Français. Le 1er octobre, il est de retour en Suisse, après avoir vu Louis Joxe, Michel Debré et un membre du cabinet de de Gaulle. Ce dernier lui a remis une note pour le GPRA, que Long confie à Boulharouf. Le texte de l'Elysée est un point de départ. Le GPRA y répond et les échanges verbaux et écrits se poursuivent, qui aboutissent à un mémorandum rédigé par Ben Khedda. Ce document a lui-même pour conséquence une conversation secrète entre Joxe et Dahlab, le 1er novembre, à proximité de Locarno. S'ils se sont affrontés durement lors des précédents pourparlers, les deux hommes n'en sont pas moins depuis longtemps en rapports de sympathie : à l'Université d'Alger, le professeur Joxe a eu Saad Dahlab parmi ses auditeurs. Aux considérations politiques et diplomatiques, tous deux mêlent des souvenirs communs et souvent plaisants. Le transfèrement de Ben Bella et de ses amis du château de Turquant à celui d'Aunoy, dans la périphérie parisienne, est peu après le premier résultat de ce contact. S'ils demeurent prisonniers, les « chefs historiques » sont désormais autorisés à recevoir directement les communications du GPRA et, le 16 décembre, ils accueilleront ainsi Ben Yahia, dûment muni d'un sauf-conduit. Il est évident que la négociation décisive n'est plus qu'une question de temps.

Cette perspective fait gonfler les flots de sang en Algérie. En France, il s'est trouvé à l'Assemblée quelques parlementaires pour prendre le parti ou la défense de l'OAS lors d'un débat ouvert le 8 novembre. Ainsi René Vinciguerra, qui proclame :

« La lutte contre l'OAS se confond désormais avec une lutte contre la population tout entière… A sa tête, il y a des figures connues, des hommes qui ont assumé au service de la République des responsabilités d'Etat, des hommes qui ont été comblés de gloire et d'honneurs, des hommes enfin qui eussent pu, en restant dans la ligne, s'assurer des fins de carrière particulièrement dorées. »

Le lendemain, ils sont quatre-vingts députés pour appuyer la proposition de Jean Valentin tendant à réduire la durée du service militaire à dix-huit mois, mais à appeler sous les drapeaux huit classes de Français d'Algérie. Cette malice cousue de fil blanc équivaudrait à mobiliser et armer l'OAS,

nationalisant ainsi les factieux qui, n'ayant en face d'eux qu'un contingent à effectif réduit, seraient à même de tenter un nouveau coup de force et, en tout cas, d'attaquer apparemment de la façon la plus légale du monde, leurs adversaires, musulmans ou non. Ces quatre-vingts minoritaires recevront une lettre de félicitations de Salan, dont on a donné le nom à l'amendement de Jean Valentin. Pourtant, selon son aide de camp Jean Ferrandi, le Général ne semblait « disposé qu'à accorder un intérêt très relatif à cette affaire. Le monde parlementaire le laisse aussi perplexe que celui du terrorisme. Ce n'est ni dans l'un, ni dans l'autre, qu'il avait cru pouvoir mener son destin ».

Le 23 novembre, à Strasbourg, de Gaulle, pour répondre aux perpétuelles propositions des activistes faites sous forme de tracts ou de conversations confidentielles aux officiers de l'armée d'Algérie, leur lance un coup de semonce devant 4 000 de leurs camarades de la métropole, proclamant :

> « Dès lors que l'Etat et la Nation ont choisi leur chemin, le devoir militaire est tracé une fois pour toutes ; hors de ses règles, il ne peut y avoir, il n'y a que des soldats perdus. En lui, au contraire, le pays trouve l'exemple et le recours. »

Certes, l'affaire algérienne, contrairement à ses vœux, ne sera pas liquidée à la fin de l'année 1961. Mais, souhaitant aux Français la paix et la prospérité, le Général laisse prévoir « l'aboutissement d'un drame cruel », avant de rappeler en métropole deux nouvelles divisions et la quasi-totalité de l'aviation de combat.

Mais l'avertissement vise aussi ceux qui l'entendent directement prononcer, car les activistes redoublent d'efforts de persuasion en métropole. Le Comité de Vincennes – où l'on retrouve pêle-mêle des hommes politiques comme Georges Bidault, Bourgès-Maunoury, tous deux anciens présidents du Conseil, Robert Lacoste, ancien ministre résidant en Algérie, Max Lejeune et André Morice, anciens ministres, des syndicalistes comme André Malterre, président de la Confédération Générale des Cadres, l'ex-commissaire de police Dides – a fait acclamer le nom de Salan dans un meeting. Le gouvernement prononce la dissolution du comité, ce à quoi Bidault répond le 5 décembre en annonçant la création d'un autre organisme, celui-là clandestin. On apprendra plus tard que son fondateur lui a donné le nom de Conseil National de la Résistance. Georges Bidault entendait faire de lui une assemblée collégiale qui aurait eu la haute main sur l'OAS et Salan lui-même eût tenu d'elle ses pouvoirs militaires. Ce CNR – nouvelle formule – prendra une série de « décisions » pour le moins étonnantes. Ainsi Georges Bidault et ses amis déclareront-ils la déchéance du président de la République et de son gouvernement, la dissolution de l'Assemblée nationale. De ce fait, ils requerront des citoyens l'obéissance aux « autorités nouvelles ». Il n'empêche que Salan – que Bidault n'a tout de même pas pu éviter de consacrer commandant en chef en Algérie – s'inspirera dans sa retraite algérienne de ce CNR autoparachuté. Le temps viendra où il créera un Conseil National de la

Résistance en Algérie, puis un autre CNR pour la métropole. Car déjà à ce moment le CNR de Bidault sera oublié. Mais l'ancien président du Conseil, désigné par Salan comme son successeur à la tête de l'OAS, saisira l'occasion aux cheveux et c'est sous l'égide de ce second CNR de l'OAS que seront menées en métropole les actions activistes ultimes, comme plus tard l'attentat du Petit-Clamart.

En Algérie, les actions de l'Armée secrète se succèdent, prenant pour victimes non seulement des Musulmans, mais les officiers ou fonctionnaires fidèles au régime. Pour la seule première quinzaine de janvier 1962, on comptera quelque 400 attentats de leur cru, qui feront 220 morts et 400 blessés.

En France, les commandos de l'OAS frappent aussi. C'est l'époque des « nuits bleues », marquées par les plasticages, souvent confiés à des adolescents fanatisés et parfois fascisants.

Mais de Gaulle laisse faire et agit. Nul ne saura ainsi que, du 29 au 31 janvier, dans le bureau du président du Conseil général du Jura, qui est Edgar Faure, Louis Joxe rencontre à nouveau Saad Dahlab. C'est une rencontre capitale, puisqu'on y écarte enfin l'obstacle saharien. Le ministre des Affaires étrangères suggère en effet que la question soit examinée dans le cadre de la coopération. En somme, contre la reconnaissance du désert comme partie intégrante de l'Algérie, la France obtiendra, espère-t-on à Paris, qu'il sera tenu compte pour une longue période de ses intérêts pétroliers et autres.

Le 5 février 1962, de Gaulle déclare sur les ondes :

« Le moment est proche où la France publiera dans le détail ce qu'elle propose et ce qu'elle offre. »

Et, le 11, s'ouvrent les négociations aux Rousses.

Le secret du lieu où les contacts officiels vont être renoués, plus de six mois après l'interruption des conversations de Lugrin, neuf mois après « Evian 1 », un an après la mission Pompidou-de Leusse, a été bien gardé. Mais, parmi les négociateurs possibles, le nom du ministre Robert Buron a été chuchoté. C'est lui que relancent dans les premiers jours de février les journalistes, qu'il renvoie en usant de sa seule arme de dissuasion, le mensonge. En fait – il le rapportera plus tard dans ses *Carnets* – Buron a été désigné par le Général dès le 31 janvier 1962, avec Louis Joxe et Jean de Broglie pour rencontrer la délégation du Front de Libération. Il doit se tenir constamment en alerte, selon la consigne qu'il a reçue du chef des Services de sécurité de l'Elysée, Albayes. En se dissimulant comme un voleur, il a déposé dans le coffre de la 4 CV de sa femme une valise de linge. Le samedi 10 février, le feu vert lui est donné en fin d'après-midi. Pour éviter d'être reconnu, Buron a coiffé un chapeau, lui qui n'en porte jamais, et un épais cache-nez dissimule le bas de son visage. Ainsi quitte-t-il incognito son ministère des Travaux publics par une porte secondaire et rejoint-il sa femme

qui l'attend dans la 4 CV. La voiture s'arrête à la bretelle d'Orly de l'autoroute Sud. Le ministre en descend pour s'engouffrer à bord d'une 404 noire en stationnement. Jusqu'à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône, Robert Buron aura la compagnie de policiers taciturnes. Il reçoit pour la nuit l'hospitalité du sous-préfet et, le dimanche matin 11, reprend la route avec les inspecteurs en direction du Jura. Près de Morez, la DS d'un amateur de sports d'hiver (une paire de skis sont fixés sur la galerie) double la 404 et Buron a le temps de reconnaître un de ses occupants : Jean de Broglie, près de qui est assis un homme coiffé d'un passe-montagne. Peu après, son voyage prend fin aux Rousses. La DS est là, et, avec de Broglie, c'est Louis Joxe, son passe-montagne à la main, qui accueille son collègue au seuil d'un chalet banal, le Yeti, appartenant à… l'administration des Ponts et Chaussées et servant à ses cadres de rendez-vous de ski. A leur défaut, aujourd'hui, les CRS ont pris le relais, assurant même le service des cuisines. Bien entendu, en « civil », ils ont la consigne… de passer inaperçus ! Il est bon que les indigènes et les touristes soient convaincus que « le Yeti » a sa clientèle habituelle. Même si, peu après, s'ajoutent aux premiers occupants des hommes d'aspect insolite, qui sont Belkacem Krim, Dahlab, Ben Tobbal et Yazid, accompagnés de trois secrétaires – et aussi de quelques policiers suisses.

Pour Joxe, sa place est évidemment ici. La présence de Robert Buron et de Jean de Broglie a, elle, une signification politique. Le Général a tenu à envoyer en plénipotentiaires des représentants de toute la coalition gouvernementale. Buron, le MRP, est issu de la démocratie chrétienne socialisante et il est sans doute le plus apte à comprendre et expliquer les buts révolutionnaires des Algériens et à aplanir les difficultés que ces buts pourraient soulever au cours de la discussion. Broglie, quant à lui, gaulliste éprouvé et fidèle, est un élu indépendant, donc un de ces modérés que la question algérienne divise et trouble profondément. En le choisissant, le Général a fait fond sur son dévouement, mais surtout a entendu désarmer une partie de ceux que sa politique algérienne inquiète. Au reste, sa fonction de secrétaire d'Etat au Sahara n'a pas été confiée à Jean de Broglie sans cette arrière-pensée, et elle justifierait seule sa participation aux entretiens.

Les choses vont aller bon train, d'autant que les deux délégations ont amené à leur suite des experts parfaitement informés, et une semaine suffira pratiquement pour liquider les préliminaires d'une conférence définitive. C'est notamment en raison des « replis » du Général et de la volonté unanime d'en finir. Du côté français, l'abcès OAS ronge l'Etat et le régime. Du côté algérien, on est las des combats et l'on se demande avec anxiété si les willayas et la population ne manifesteraient pas découragement ou désespoir si de nouveaux retards faisaient renvoyer la « solution négociée ».

Dès la première séance, les Français, tout en jouant serré font preuve de patience et de compréhension. Leur consigne est de ne s'opposer qu'à des propositions dont l'adoption entraînerait une situation telle qu'elle mettrait en

cause, selon les termes mêmes employés par de Gaulle, « la latitude de mouvement des Européens, la présence de l'armée, l'évacuation du pétrole saharien et les échanges économiques et culturels de l'Algérie et de la France ». Ainsi ses négociateurs ne mentionnent plus même l'exigence oubliée du cessez-le-feu préalable à la discussion des problèmes politiques. Leurs partenaires, qui, rentrant chaque soir en Suisse, rendent compte par téléphone à Ben Khedda et informent également Ben Bella et ses compagnons, se gardent de faire preuve d'excessives prétentions. Un protocole d'accord peut ainsi être établi, que Louis Joxe épuisé – comme tous les participants de la conférence – apporte à l'Elysée le lundi matin 19 février. La veille, les deux camps ont annoncé la fin des pourparlers, sans préciser si des conversations officielles les suivront. Or, déjà on est convenu de se retrouver à Evian pour mettre au point les accords qui termineront le conflit – et liquideront l'Algérie française.

Schématiquement, le protocole des Rousses peut ainsi se résumer : double nationalité pendant trois années pour les Européens d'Algérie qui entendront y demeurer, avec possibilité de choisir entre elles au bout de ce délai ; Sahara territoire algérien, avec respect des intérêts français ; location à la France pour cinq ans des bases de Reggane, In-Ekker et Colomb-Béchar, et pour quinze ans, de celle de Mers el-Kébir ; garanties politiques particulières aux Européens, avec représentation spéciale dans les municipalités d'Alger et Oran, où ils sont aussi nombreux que les Musulmans, et représentation proportionnelle dans toutes les assemblées algériennes : ainsi demeureront-ils une communauté distincte.

Le 21 février, le Conseil des ministres français approuve le texte, que le Conseil national de la résistance algérienne (CNRA) épluchera du 22 au 27 à Tripoli. Pour répondre à l'hostilité d'une vingtaine des membres de ce comité, et notamment des militaires, Ben Khedda invoque l'autorité des « chefs historiques » encore détenus en France. Ainsi obtient-il – non sans mal – un vote d'unanimité et, le 29 février, le GPRA fait connaître qu'il est « mandaté pour poursuivre les négociations en cours ». Mais Ben Khedda a subi de si rudes assauts qu'il a compris que ses adversaires ne lui ont accordé qu'un répit ; il pressent que ce sont les accords qu'il a la charge de conclure qui serviront à l'attaquer de nouveau.

En France, le protocole a suscité des réactions discordantes. Paul Reynaud voit en lui le seuil d'une « collaboration féconde » franco-algérienne ; pour Edouard Depreux, au nom du PSU, pour le syndicaliste chrétien Georges Levard, pour Edgar Faure, il convient d'être « vigilants » et de se méfier des « réactions passionnées ». C'est l'opinion du journal communiste *L'Humanité*, tandis que *Combat* note que « pour l'OAS, le temps d'agir est bref ». Quant à Bidault, ce qu'il a lu « est davantage capable de susciter la honte que l'espoir ».

Et l'Algérie ? Et l'OAS ? Tandis qu'on confère aux Rousses, tandis

qu'on attend Evian, l'Armée secrète redouble d'activité. Son but est de provoquer des réactions meurtrières des Musulmans, prétexte à des massacres, le tout démontrant l'impossibilité d'appliquer aucune convention entre les deux communautés ennemies irréconciliablement. A Alger, on relève 23 morts le 22 février, 66 le 24. Dans le quartier européen de Bab el-Oued, le 25, 19 Musulmans sont froidement abattus en une heure. Les passants se bornent à descendre des trottoirs à l'approche des cadavres pour ne pas ensanglanter leurs chaussures. Le lendemain, 13 autres malheureux sont aussi assassinés. Le 28, à Oran, plus de 50 sont tués par l'explosion de véhicules piégés ; 57 autres mourront le 2 mars. Une nuit, à Alger et Oran, « l'opération rock and roll » se traduira par 132 et 120 explosions en deux heures.

Au terrorisme à l'encontre des Musulmans s'ajoutent les « représailles » contre les représentants de l'ordre et du pouvoir. Il s'agit de créer par la violence un climat d'anarchie et Salan, par sa circulaire n° 22, n'hésitera pas à annexer toute la population européenne, et non plus seulement son extrême droite, en lui intimant d'entretenir « un climat de vacarme et de désordre allant jusqu'à l'hystérie » et de paralyser par sa présence, sa résolution, l'armée et la police, officielle ou parallèle. Chaque jour tombent sous les balles ou les poignards des activistes, des individus suspectés ou convaincus d'opposition aux thèses de l'Algérie française.

Le 5 mars 1962, le gouvernement français fait connaître que les négociations officielles franco-algériennes commenceront le surlendemain à Evian. Un homme qui appelait de ses vœux le jour du cessez-le-feu ne le connaîtra pas : Jean Amrouche mourra le 16 mars, emporté autant par la tragédie que par le mal. Pendant le temps des discussions, un attentat parmi tant d'autres va soudain donner à la police métropolitaine un véritable coup de fouet. Jusqu'alors parfois assez encline à une certaine passivité dans la lutte contre les commandos activistes, elle s'indigne justement quand, à Issy-les-Moulineaux, le 10 mars, devant le local où le Mouvement de la Paix tient son congrès, une voiture piégée explose, faisant 3 morts et 43 blessés. L'un des tués est un agent de police, que la déflagration a « soufflé », projetant sa pèlerine sur les premières branches d'un arbre. La reproduction dans la presse de ce vêtement en lambeaux pendant comme une loque traumatise les différents services de police, qui dès lors s'attacheront avec vigueur à combattre l'OAS, au reste en pleine crise.

C'est en effet le moment où le colonel Antoine Argoud, évadé sans difficulté des Canaries, et réfugié en Allemagne fédérale, propose à Salan de lui confier la haute main sur l'OAS Métropole. Ainsi l'ex-général arbitrerait-il à son profit le conflit d'autorité qu'Argoud a engagé avec l'ex-capitaine Pierre Sergent, qui a pris le titre de délégué général de l'organisation, et avec l'industriel André Canal, dit « le Monocle », qui se targue d'être le propre délégué de Salan depuis décembre 1961. Sous l'indicatif de « Mission III », Canal en effet s'est fait confier par Salan la tâche « de tenter de coordonner l'action des divers éléments métropolitains qui luttent pour la cause ». A vrai

dire, selon Jean Ferrandi, Salan avait surtout accompli, en désignant Canal, un geste humanitaire. Le Monocle était en péril d'être abattu par… l'état-major de l'OAS Algérie, dirigé par Susini et Jean-Claude Perez, et il s'agissait de le mettre « au vert » et ainsi de « calmer les esprits ».

Le 3 mars, Sergent a voulu en finir. Il a fait enlever par l'ex-capitaine Curutchet, chef des services Organisation, Renseignement, Opération (ORO) et séquestrer Canal et ses proches collaborateurs, parmi lesquels Georges Watin, dit La Boiteuse, et Belvisi, l'un des auteurs de l'attentat de Pont-sur-Seine, qui a échappé à la police. Sous peine de mort, les « prisonniers » sont sommés de se soumettre à l'autorité de Sergent. Le font-ils ? Toujours est-il qu'au matin suivant ils sont rendus à la liberté. Canal, furieux, en réfère à Salan, qui l'apaise mais en le conjurant de « cesser le plastic, qui nous a fait un mal énorme » et en traitant de « bande de voyous » certains des activistes réfugiés en Espagne. Ainsi l'OAS Métropole est-elle devenue un « panier de crabes », et l'on conçoit qu'Antoine Argoud ait éprouvé le désir d'y rétablir un ordre nécessaire en en prenant la tête. Il devra se contenter finalement d'entrer au comité exécutif du CNR, poste qui lui permettra d'ailleurs d'imposer parfois ses directives.

A Evian, autour des trois négociateurs des Rousses, la délégation française groupe, outre les experts, le général de Camas et le colonel de Seguin-Pazzis, conseillers militaires au cabinet de Louis Joxe, Bruno de Leusse, directeur des affaires politiques, Chaillet, conseiller juridique au ministère des Affaires algériennes, Vincent Labouret, chef de cabinet du ministre, Roland Billecart, conseiller technique pour les questions économiques, Bernard Tricot, conseiller technique à la présidence de la République, Philippe Thibaud, porte-parole de la délégation, et Plaisant, conseiller d'Etat, chargé du compte rendu des séances. Présidée par Belkacem Krim, la délégation du Front de libération nationale comprend le ministre d'Etat Ben Tobbal et son collègue chargé des Affaires étrangères, Saad Dahlab ; Yazid, qui est ministre de l'Information, Boulharouf et Ben Yahia, le porte-parole Redha Malek[1], le docteur Mostefai, délégué du GPRA au Maroc, et le colonel Ben Aouda Ben Mostepha. La délégation algérienne réside en Suisse, au Signal-de-Bougy.

Pendant toute la durée des négociations, qui s'ouvrent le 7 mars, toujours à l'Hôtel du Parc, l'OAS Algérie redoublera ses violences. Un crime notamment consternera et indignera : le 15 mars, à Alger, un commando de trois tueurs attaque et massacre six inspecteurs des centres sociaux, organismes créés par Jacques Soustelle afin d'établir des liens de fraternisation entre les deux communautés. Une des victimes est l'écrivain kabyle Mouloud Feraoun. Jean Ferrandi dira les craintes que ces assassinats provoquent chez lui et sans doute chez Salan :

« En fait, l'action visait essentiellement, paraît-il, un certain Petibon, haut fonctionnaire des services de l'Education nationale. Celui-ci avait décidé

au dernier moment de ne pas assister à la réunion. N'ayant pas atteint son objectif principal, le bilan psychologique de l'opération risque de s'avérer très défavorable », encore que, affirme-t-il, « l'activité des dirigeants des centres sociaux ne fait le plus souvent que recouvrir une action politique de moins en moins dissimulée en faveur du FLN ».

Le fonctionnaire que cite Ferrandi avait été l'homme de bonne volonté qui avait tenté en vain de mettre Jean Sarradet en contact avec Paris. Sans doute l'OAS l'avait-elle condamné de ce fait.

Les entretiens des Rousses ont si bien déblayé le terrain qu'à Evian, la conférence ira bon train. Dans la plupart des cas, les délégués n'auront guère qu'à compléter les dossiers et à régler les cas réservés. Les premières journées sont consacrées aux travaux de commissions et à quelques séances plénières. Evian connaîtra néanmoins des instants dramatiques et la rupture redoutée des deux parties menacera même. Ce sera notamment quand il s'agira de fixer les attributions respectives, avant l'autodétermination, du haut-commissaire que désignera la France et de l'Exécutif provisoire, et de répartir les missions entre la « force locale » et l'armée française pendant la période intérimaire. De même, de dures discussions marqueront l'examen du chapitre des garanties, tant de celles à accorder aux Européens après l'indépendance que de celles dont le FLN voudrait bénéficier pendant la période intérimaire. Mais, le dimanche soir 18 mars, l'accord est conclu, dont l'article premier stipule que le cessez-le-feu entrera en vigueur le lundi 19 à midi.

Le soir même de sa signature, de Gaulle annonce l'accord à la nation et l'informe qu'il compte lui demander par référendum son approbation et la confirmation de la confiance qu'elle lui donne.

« La conclusion du cessez-le-feu en Algérie, les dispositions adoptées pour que les populations y choisissent leur destin, la perspective qui s'ouvre sur l'avènement d'une Algérie indépendante coopérant étroitement avec nous, satisfont la raison de la France », déclare notamment le Chef de l'Etat.

Dans ses *Mémoires*, le Général confirmera son autosatisfaction. Dans les accords d'Evian, écrit-il :

> « … il se trouve tout ce que nous avons voulu qui y soit. Dans l'immédiat, c'est le cessez-le-feu. Pour l'avenir… ce sera l'association étroite de la France et de l'Algérie en matière économique et monétaire ; une coopération culturelle et technique approfondie ; une condition privilégiée des nationaux de chaque pays sur le territoire de l'autre ; des garanties complètes et précises aux membres de la Communauté française qui voudront rester sur place ; des droits privilégiés pour nos recherches et notre exploitation du pétrole au Sahara ; la poursuite de nos expériences atomiques et spatiales dans le désert ; la disposition de la base de Mers el-Kébir et de divers aérodromes assurée à nos forces pendant au moins quinze années ; le maintien pour trois ans de notre armée en Algérie là où nous le jugerons à propos. »

Tout cela, en effet, on le verra, était bien contenu dans les textes paraphés à Evian…

Le même soir du 18 mars, Ben Khedda s'adresse au « peuple algérien »,

dont il célèbre la « grande victoire », soulignée par la garantie de son droit à l'indépendance. Il dégage les quatre points essentiels selon lui des accords : reconnaissance de l'intégralité territoriale de l'Algérie actuelle – donc partition exclue et hypothèque saharienne levée ; indépendance ; reconnaissance de l'unité du peuple algérien ; reconnaissance du GPRA comme interlocuteur exclusif de la France. Il ajoute :

« La période transitoire est celle qui exige la plus grande vigilance. Le cessez-le-feu n'est pas la paix. Le danger est grand, et les hordes fascistes et racistes de l'OAS vont tenter d'ensanglanter encore le pays. Jusqu'à ce jour, les autorités françaises civiles et militaires ont été plus ou moins complices de l'OAS. Dans l'intérêt supérieur de la paix et de la coopération entre nos deux pays, cette complicité doit cesser. »

A l'heure où il parle, Ahmed Ben Bella, Mohammed Boudiaf, Hocine Aït Ahmed, Mohammed Khider et Rabah Bitah, libérés, ont déjà quitté le château d'Aunoy. Une Caravelle française les déposera à Genève, d'où les « chefs historiques » gagneront le Signal-de-Bougy.

Les accords conclus à Evian constituent un très long document que l'on ne saurait que résumer à grands traits. Ils fixent donc au lendemain de leur signature le jour et l'heure du cessez-le-feu et prévoient que, pendant la période intérimaire qui mènera à l'autodétermination, la souveraineté française sera maintenue en Algérie. Les pouvoirs seront exercés par un haut-commissaire, que le commandant en chef français assistera pour le maintien de l'ordre « en dernier ressort » et par un Exécutif provisoire de douze membres nommés par la France. Ce dernier, chargé d'assurer la gestion des affaires publiques propres à l'Algérie et de préparer et mettre en œuvre l'autodétermination, aura sous son autorité les services de police et une « force d'ordre ». Un « tribunal de l'ordre public » est institué.

Le FLN s'est fait reconnaître comme formation politique, et l'amnistie étant proclamée, les personnes internées et les détenus, tant en France qu'en Algérie, seront libérés.

Au scrutin d'autodétermination, quand les citoyens d'Algérie auront retrouvé « une vie normale », trois options leur seront proposées : maintien du statut de département français, indépendance avec rupture totale des liens avec la France, indépendance dans la coopération avec elle. Cette convention ne sera d'ailleurs pas respectée, puisque la question posée au référendum sera :

> « Voulez-vous que l'Algérie devienne un Etat indépendant coopérant avec la France ? »

De toute manière, dans l'esprit des signataires des accords, le choix de la troisième option n'est pas douteux. Dans ce cas, la nationalité française sera maintenue aux Algériens qui voudront la conserver. L'Algérie indépendante garantira biens et personnes. Les Français d'Algérie pourront, soit bénéficier de la double nationalité, soit demeurer en Algérie avec un statut d'étranger

assorti d'une convention d'établissement. Un délai de trois ans leur sera accordé pour faire leur choix entre les deux formules. Un nombre déterminé de sièges leur sera réservé dans les assemblées. Enfin, les Français de France seront également considérés en Algérie comme des étrangers privilégiés.

Sur le plan économique, l'Algérie reste dans la zone franc. Les entreprises françaises implantées continueront à exercer leurs activités sans discrimination. La réalisation du Plan de Constantine sera poursuivie, et la France s'engage à continuer son aide financière pour un montant équivalant aux programmes en cours. Pleine liberté est laissée à tout Français d'Algérie de quitter le pays avec ses biens ou le produit de leur vente, et il bénéficiera à son retour en France des mesures d'aide aux rapatriés. En Algérie même, les droits acquis par les citoyens de statut civil de droit commun leur seront maintenus, ou ils seront justement dédommagés (en cas de réforme agraire par exemple).

Au Sahara, les droits de la France sont sauvegardés sans restriction. Pendant six ans, les sociétés françaises auront un droit de préférence dans la distribution des permis de recherche et d'exploitation, sans limite de superficie. Un organisme technique paritaire franco-algérien pour la mise en valeur des gisements et du désert sera créé.

La France poursuivra sa collaboration culturelle et technique (écoles et lycées français, appui au développement de l'enseignement, de la recherche, de la formation professionnelle ; mise à disposition de techniciens, accueil d'étudiants ; coopération de cadres qualifiés, missions d'études, information scientifique, etc.). Les fonctionnaires français en service au jour de l'autodétermination seront en principe maintenus dans leur emploi.

Sur le plan militaire, la France entend sauvegarder ses intérêts stratégiques, poursuivre ses expériences scientifiques au Sahara et assurer la permanence de ses liaisons avec l'Afrique. A cet effet, elle conservera pour une période renouvelable de quinze ans une base aéronavale à Mers el-Kébir et maintiendra cinq ans au Sahara ses installations. De plus, elle disposera pendant cinq ans des aérodromes de Colomb-Béchar, Reggane et Im-Amguel et de facilités d'escale sur ceux de Bône et de Boufarik. Après cette période, des facilités d'escale lui seront gardées sans limitation de durée sur certains de ces aérodromes.

Enfin, les forces armées françaises, réduites en une année à 80 000 hommes, devront avoir été rapatriées en totalité trois ans après le scrutin d'autodétermination.

Pour tous litiges, les parties contractantes sont convenues de recourir à l'arbitrage et à la conciliation.

Il est hors de doute que la métropole accueille avec soulagement la conclusion des accords. On y voit avant tout la fin d'une guerre impopulaire et, d'autre part, les crimes activistes ont creusé entre les Français de France et ceux d'Algérie, pour la plupart irresponsables cependant, un profond fossé.

Dans les milieux politiques, on s'efforce de s'attribuer le mérite de cette issue. A gauche, on y voit la conséquence d'une longue action menée à cette fin ; chez les gaullistes, on souligne que le mérite en revient au Général – et donc à eux-mêmes. Mais les partisans de l'Algérie française parlent de honte ou, comme André Morice et Bernard Lafay, de « capitulation » et d'« acte qui entache à jamais notre histoire ». « Oui mais… » estiment Edmond Barrachin et Motte, parlementaires indépendants :

« Ma confiance est limitée, car l'exemple tunisien est là pour créer un doute », dit le premier.

Et le second : « La vraie paix reste à construire. »

C'est aussi l'opinion de Paul Reynaud, impressionné par les angoisses des Français d'Algérie, cependant que le radical Maurice Faure accueille le cessez-le-feu « avec satisfaction, mais sans allégresse ». Quant au socialiste Marcel-Edmond Naegelen, qui a été gouverneur général de l'Algérie, il est pessimiste. Selon lui, signé avec le seul FLN, le cessez-le-feu pourrait bien « ne rien régler ». Pour Jacques Soustelle, c'est une condamnation irrévocable qu'il porte contre les accords :

« Ces accords, écrira-t-il en 1968, présentés à l'époque comme un chef-d'œuvre de diplomatie et comme offrant des "garanties" solides à la population algérienne, ne furent en réalité qu'un camouflage destiné à sauver la face et surtout à faire croire à l'opinion de la métropole que l'abandon de l'Algérie pouvait être approuvé d'un cœur léger. Un des négociateurs, Robert Buron, avoue dans ses souvenirs que le chef de l'Etat ne cessait de harceler et d'éperonner sans relâche Joxe, de Broglie et lui-même pour que l'accord avec les fellagha fût conclu à tout prix, en toute hâte et à n'importe quelle condition. Il fallait bâcler ce prétendu accord en lâchant tout, y compris le Sahara, y compris encore et surtout les hommes et les femmes qu'on livrait à la cruelle vengeance des vainqueurs… Cinq mille Européens "disparus" dans les semaines qui ont suivi l'abandon – hommes condamnés à la mort lente au travail forcé, femmes et jeunes filles livrées à la prostitution – 150 000 Musulmans torturés, émasculés, écorchés vifs, bouillis, mutilés, coupés en morceaux, écartelés ou écrasés par des camions, familles entières exterminées, femmes violées et enfants égorgés, tel est le sinistre bilan. Les accords d'Evian garantissaient à tous… la sécurité : il y a eu l'exode et le massacre. Ils garantissaient la libre disposition des biens : il y a eu la spoliation… Ils garantissaient une certaine présence protectrice de l'armée ; mais l'armée d'abord n'a protégé personne ; bien au contraire, elle s'est associée, sous le commandement d'Ailleret et de Katz, à la lutte contre les Français, puis on l'a retirée avant même les délais fixés. Ils garantissaient, ces accords, que les Français qui demeureraient en Algérie jouiraient des droits du citoyen : la première Assemblée nationale algérienne… a voté aussitôt un statut raciste et religieux de la nationalité en vertu duquel quiconque n'est pas Arabe ou Musulman n'est qu'un citoyen de seconde zone. Ils garantissaient encore que la France demeurerait à Mers el-Kébir jusqu'en 1977 et que cette présence

pourrait être prolongée : de Gaulle a décidé d'évacuer en 1968… Il n'est pas une clause politique, économique, militaire ou simplement humanitaire de ces accords qui, en six ans, n'ait pas été réduite à néant. »

Et Soustelle poursuit par un réquisitoire :

« Toutes ces conséquences de la politique algérienne suivie depuis 1960 étaient aisément prévisibles. En tout cas, il est une catégorie de Français qui devait les prévoir : ce sont, avec Michel Debré, tous les dirigeants, parlementaires, élus gaullistes qui, année après année, dans cent motions et mille déclarations, les avaient clairement dénoncées. Leur palinodie n'a pas d'équivalent dans notre histoire. »

A l'étranger, les réactions favorables sont unanimes, mais le climat politique fait varier les commentaires. Si le président américain Kennedy charge son ambassadeur à Paris de dire au général de Gaulle « son admiration », il félicite aussi Ben Khedda. C'est à ce dernier seul que Khrouchtchev câblera sa joie pour « la grande victoire du peuple algérien »… et sa reconnaissance *de jure* du GPRA, décision qui, intervenant avant l'autodétermination, amènera Paris mécontent à rappeler son ambassadeur à Moscou. Même l'irréductible Guinéen Sékou Touré exprimera le vœu que l'attitude française laisse augurer une amélioration des rapports de son pays avec le nôtre.

1- Futur ambassadeur d'Algérie à Paris.

Le temps de l'OAS

Et en Algérie ? Dans l'armée, les jeunes du contingent saluent dans le cessez-le-feu le prélude à leur prochaine démobilisation. A son PC de la Reghaïa, le général Ailleret publie un ordre du jour dans lequel il rend hommage au comportement de l'armée au cours de sept années de combat, sans la moindre allusion au putsch de 1961. Il conclut par un avertissement à l'OAS :

« Le rôle de l'armée ici n'est pas terminé. Elle doit par sa présence, et si cela est nécessaire par son action, contribuer à empêcher que le désordre ne l'emporte, quels que soient ceux qui tenteraient de le déchaîner de nouveau. »

C'est par la radio que Salan, dans son refuge d'Alger, apprend la conclusion des négociations. D'abord accablé, il n'en fait pas moins le soir même une déclaration sur les « ondes pirates », accusant Paris de trahison. Pour lui, l'OAS a désormais perdu la partie et les actions de retardement qu'elle pourra mener sont sans espoir. Pressé par Susini et Perez, le général décrète pourtant l'application du « plan offensif » de l'organisation, contenu dans son instruction n° 29 de février, adressée aux chefs de zones OAS et aux responsables de l'OAS Métropole. Il prévoit, dès le cessez-le-feu, la « création de zones insurrectionnelles dans les campagnes à base d'unités militaires ralliées et de maquis », et « l'accroissement à l'extrême du climat révolutionnaire dans les grands centres urbains et l'exploitation du pourrissement de l'adversaire par l'entrée en jeu de la population en marée humaine pour l'ultime phase ». Il faut « casser le quadrillage ». Les moyens ? « L'ouverture quasi systématique du feu sur les unités de gendarmerie mobile et les CRS », avec « emploi généralisé de bouteilles explosives pendant les déplacements », par l'incendie des rues où l'on déversera dans les caniveaux l'essence des pompes des stations-services, afin de « troubler le système des blindés » que l'on pourra aussi faire déraper par des épandages d'huile sur la chaussée. Quant aux gens, « la foule sera poussée dans les rues à partir du moment où la situation aura évolué dans un sens suffisamment favorable… Le rush final doit être aussi discipliné que le reste de la manœuvre ». Et l'instruction n° 29 concluait en ces termes :

« Chacun, à tous les échelons, doit comprendre qu'il ne s'agit pas d'une action ponctuelle, d'un coup de force, mais bien d'une campagne échelonnée dans le temps et dans l'espace, mais que cette campagne peut et doit être

décisive. »

Dès le 19 mars, une grève générale paralyse Alger, le jour même où, à Paris, de Gaulle choisit le haut-commissaire de la République en Algérie. Cette fonction difficile et périlleuse, le chef de l'Etat avait d'abord pensé la confier au général Billotte. Puis il avait renoncé à envoyer à Alger un militaire de carrière. C'est ainsi que le président de la République, qui a depuis longtemps pressenti l'ancien ministre Christian Fouchet, alors ambassadeur à Copenhague, désigne ce dernier. Fouchet, qui arrivera en Algérie le 24 mars, sera notamment secondé par Bernard Tricot, qui aura le titre de délégué du haut-commissariat. Quant au président de l'Exécutif provisoire, le gouvernement français ira le pêcher dans ses prisons, où Abderrahmane Farès a été jeté pour avoir collecté des fonds pour le FLN. L'ancien président de l'Assemblée algérienne accepte les fonctions et est aussitôt libéré.

Ce lundi 19 mars, au Conseil des ministres, après une allocution pathétique de Michel Debré « à bout de nerfs », de Gaulle précise sèchement sa position. Les accords, dit-il, sont « une issue honorable » ; au reste, c'était la seule. Maintenant, il va falloir « s'intéresser à autre chose ». A quoi ? A l'Europe, « car l'ère des continents organisés succède à l'ère coloniale ».

Le mardi 20 mars, réuni en session extraordinaire, le Parlement entend un message du chef de l'Etat. Il confirme le prochain référendum et évoque « la perspective d'une féconde et généreuse coopération » franco-algérienne. Puis le Premier ministre commente les dispositions des accords. Acceptant d'avance « les conséquences graves, peut-être déchirantes, d'un choix exercé librement à la face de l'univers », dit-il, la France entend maintenir son appui à l'Algérie et travailler « à la communauté du destin entre les deux pays ».

En Algérie, les Pieds-noirs décident de faire la grève.

A Oran, ce même 20 mars, une fusillade entre Européens et militaires français fait 20 morts ; à Alger, un obus de mortier dirigé sur la Casbah tue 24 Musulmans, en blesse 60 ; à Saint-Denis-du-Sig, un affrontement entre membres du FLN et harkis est plus meurtrier encore : 48 cadavres. Partout retentit le bruit des explosions et plasticages. Un tract signé Salan avertit les cadres de l'armée que le respect de leur devoir d'obéissance aux ordres reçus les ferait considérer par les activistes comme passés « au service d'un Etat étranger ». Un délai de réflexion leur est accordé pour quarante-huit heures. Le 21, une douzaine de Musulmans sont abattus dans Bab el-Oued. A Alger, l'OAS fait la loi : voulant réserver leurs places sur les avions d'Air-France, des voyageurs se voient opposer aux guichets une fin de non-recevoir, les documents qu'ils présentent ne portant pas le visa de sortie de l'Organisation ! Alerté, le préfet de police Vitalis Cros fera arrêter quelques employés, complices ou terrorisés.

En réalité, cette puissance est factice et, au contraire, l'OAS perd pied. Jean Ferrandi écrit à ce propos, à la date du 20 mars :

« L'action des forces de l'ordre devient de plus en plus efficace. Des coups sévères ont été

portés ces jours derniers à Alger aux réseaux les plus solides de l'Organisation. Nos liaisons se font précaires et autour de nous le cercle se resserre. Le général (Salan) se rend compte qu'il lui est de plus en plus difficile d'assurer dans la clandestinité algéroise le commandement effectif du mouvement. La création du CNR de Georges Bidault lui donne, d'autre part, à penser que de solides appuis existent désormais à l'extérieur du territoire algérien… Il envisage donc pour la première fois l'éventualité d'un départ pour l'étranger. »

Ce mardi dans l'après-midi, après les meurtres en série des Musulmans, l'armée a isolé le quartier européen algérois de Bab el-Oued, bloquant ses issues par des chevaux de frise… Des automitrailleuses de la gendarmerie se sont installées au carrefour des Trois-Horloges, et les soldats casqués, l'arme individuelle à la main, chargée et approvisionnée, patrouillent au long des voies d'accès, fouillant les véhicules entrant dans le quartier ou en sortant en slalomant entre les chicanes. Sans arrêt, une jeep haut-parleur avertit les habitants que le couvre-feu intégral sera appliqué à partir de 20 heures, et jusqu'à nouvel ordre, la circulation des piétons et des voitures étant rigoureusement interdite. De l'intérieur de la place assiégée fusent sifflets et huées, et le tam-tam des casseroles scande le rythme du slogan « Algérie française ».

La nuit suivante, chacun demeure terré. Au matin radieux du 22 mars, le quartier a été débloqué, un quartier où, les boueux musulmans refusant d'y pénétrer pour s'y faire mitrailler, les ordures accumulées répandent une odeur pestilentielle, et qui est de plus privé d'eau, la station de pompage étant en grève. La leçon a-t-elle porté ? Nullement. Tandis que l'on se transmet de main en main des tracts OAS recommandant de lancer sur les patrouilles françaises des grenades offensives et des bouteilles explosives, tout Musulman qui se hasarde sur un trottoir est pris en chasse. Dans la matinée, cinq seront tués, six autres blessés. L'une des victimes atteinte au pistolet sur l'avenue Durando a cru préserver sa vie en cherchant refuge dans le commissariat de police du 5e arrondissement. Ses meurtriers sont entrés derrière elle et l'ont achevée. Les agents présents ne sont pas intervenus.

Hors de Bab el-Oued, le même jour, l'OAS d'Alger fait merveille. Au môle Billard, sur les quais, un commando de sept hommes rafle 2 200 kilos de dynamite ; en ville, un autre attaque deux banques, emportant cinq millions – et ils ne font que se conformer à l'instruction n° 29 qui précisait :

« Il faut prendre l'armement dans les dépôts de l'adversaire, il faut prendre l'argent dans ses banques. »

Enfin, à la préfecture de police, l'immeuble le mieux surveillé d'Alger, une explosion pulvérise le bureau des visas.

La soirée sera rude. Au bazooka, un commando s'en prend d'abord aux véhicules blindés de la gendarmerie stationnant sur le Forum, vers lequel un violent tir d'armes automatiques est peu après dirigé. Bientôt, les gendarmes mobiles retranchés dans le tunnel des facultés sont assaillis par les commandos Z, que commandait jadis Jean Sarradet qui s'occupe maintenant[1] à fonder une Union Générale des Travailleurs Français d'Algérie (UGTFA). Des blindés de l'armée les dégageront, pendant qu'un peu partout, et à Bab el-

Oued notamment, des fusillades sporadiques éclatent. Si, au matin, on ne déplore que trois morts, dont un chez les forces de l'ordre, celles-ci sont au paroxysme de l'exaspération.

« S'ils continuent à nous flinguer des balcons, disent les gendarmes mobiles, ce n'est plus à la 12,7 qu'on leur répondra. On leur culbutera leurs baraques au mortier. »

Le général de Gaulle est-il d'un avis différent, qui écrit à ce moment à son Premier ministre sa volonté :

« Tout doit être fait sur-le-champ pour briser et châtier l'action criminelle des bandes terroristes d'Alger et d'Oran. Pour cela, j'ai, sachez-le, entièrement confiance dans le gouvernement, dans le haut-commissaire de la République, dans le général commandant supérieur et dans les forces sous ses ordres. Veuillez le dire aux intéressés. »

Salan, au milieu de ce désordre, que fait-il ? Eh bien, il est à la campagne, dans la banlieue d'Alger, ayant fui avec son personnel sa retraite de crainte d'une fouille systématique du quartier. Là, il fait rédiger par Ferrandi des lettres à l'adresse de tous les représentants diplomatiques en poste à Alger, pour leur annoncer que, « dans le cadre du CNR » de Bidault, auquel « il attache une grande importance », il a décidé d'instituer une commission de gouvernement et de défense nationale. Elle, « devra assumer l'exercice de la souveraineté nationale dans tous les territoires français libérés de l'autorité de fait » ; en somme, veut-il dire, elle sera la section algérienne du CNR. Etrange illusion, à l'heure où tout se lézarde ou s'écroule.

Au matin du 23 mars, les gendarmes ont évacué le centre d'Alger, parfois sillonné de patrouilles de jeunes du contingent. Les curieux s'assemblent aux lieux des fusillades. Ils commentent avec des rires nerveux le dernier exploit de leur OAS : à 8 heures du matin, rue Eugène-Robe, un commando Z a arraisonné une patrouille de six hommes et lui a pris ses armes.

Mais, peu avant 10 heures, un autre attentat tourne mal. Rue Mizon, une vingtaine d'OAS arrêtent un camion transportant des jeunes du contingent. L'un de ceux-ci empoigne son fusil. Les assaillants tirent en rafales, et c'est une boucherie parmi les malheureux soldats assis dos à dos dans leur véhicule. Cinq sont tués, avec le chef de détachement, un lieutenant, douze autres blessés. Quand les meurtriers s'enfuient, ils ont commis l'irréparable : désormais, toute chance est ôtée aux activistes de voir l'armée, ou une fraction de celle-ci, basculer vers eux. Même les officiers sympathisants – et ils sont nombreux – renonceront à s'allier aux tueurs.

La fin de la journée parachèvera cette cassure. A nouveau, tandis que les activistes, sous le regard d'une foule en délire, occupent le tunnel des facultés et la rue Michelet, arborant le brassard noir aux lettres OAS et contrôlant les voitures et l'identité de leurs occupants – fusillant aussi deux passants

musulmans – Bab el-Oued est en passe d'être isolé. A l'intérieur du quartier, la consigne OAS est d'interdire le blocus. L'incident décisif se produit vers 14 heures. Des zouaves installent un barrage de barbelés à l'intersection de l'avenue de la Marne et du boulevard Guillemin, que des adolescents entreprennent de dégager. Une minute plus tard, les deux camps se fusillent. Les jeunes battent en retraite. Poursuivis, ils pénètrent dans la cour d'un immeuble, les zouaves sur leurs talons. Alors, des fenêtres, un feu nourri couche sept des soldats, dont trois ont été tués net.

C'est la guerre. Les renforts dirigés sur Bab el-Oued sont accueillis à la grenade et à la mitrailleuse. Derrière les blindés, cependant, l'infanterie progresse lentement à travers le quartier, les véhicules dérapant sur les flaques d'huile répandue. Quant aux fantassins, le péril les guette partout, dans cette partie ancienne de la ville, aux rues étroites et nombreuses, coupées de pentes en escaliers, terrain idéal pour l'embuscade et la guérilla. Des jeunes à l'armement hétéroclite paient d'audace, en dépit des rafales cadencées des mitrailleuses lourdes des engins de la gendarmerie. A peine ceux-ci les ont-ils dépassés que les membres des commandos réfugiés sous les portes des immeubles se regroupent et, empruntant des transversales, échappant aux vues des assaillants, se retrouvent à nouveau devant ceux-ci. Des balcons claquent les détonations des bazookas, tandis que deux hélicoptères bombardent les toits de grenades lacrymogènes.

Il est 16 heures, et le haut commandement fait exécuter une manœuvre de choc. Alors qu'un premier bilan de l'opération fait état d'une quarantaine de gendarmes et soldats tués ou blessés, des chars lourds entrent dans Alger, qui pénètrent dans Bab el-Oued par toutes ses issues. Derrière eux, la troupe occupe les maisons. Des fenêtres, c'est elle maintenant qui mitraille en direction des tireurs des toits et des terrasses, déjà pris pour cibles par deux appareils de chasse T 6. Curieuse atmosphère que celle de ce drame, au cours duquel on aura le spectacle d'un commando OAS et d'une patrouille du contingent qui, après avoir échangé des coups de feu, videront ensemble quelques bouteilles de bière auprès des corps de deux victimes, puis se sépareront apparemment réconciliés, pour immédiatement se fusiller à nouveau.

Dans la soirée, le quartier est occupé, les détonations se raréfient. Pour cette seule journée d'Alger, l'armée et les forces de l'ordre recenseront finalement parmi elles 15 tués et 70 blessés (les « civils » européens auraient eu une vingtaine de morts et 80 blessés). A minuit, le préfet de police Cros lance aux habitants de Bab el-Oued un avertissement et un appel sur les ondes de Radio France.

> « Les événements de la journée vous prouvent que l'armée et toutes les forces de l'ordre iront sans restriction ni réserve jusqu'au bout de leur devoir. Vous connaissez les garanties qui vous sont assurées. Ressaisissez-vous ; mettez fin à un combat fratricide. Pour la grandeur de votre pays, pour l'avenir de vos enfants, pour le monde civilisé qui vous regarde et vous juge, rendez les armes et cessez le combat ! »

De même, Louis Joxe, dans une allocution radiotélévisée, a conjuré les Pieds-noirs de se fier aux garanties contenues dans la convention franco-algérienne, « la garantie de toutes ces garanties » étant que la présence des Européens est indispensable à la « marche en avant » d'une Algérie dont décidément il est dès à présent acquis qu'elle sera indépendante.

> « La voie offerte est la seule qui soit raisonnable, déclare-t-il. Une situation peut être créée, qui vous permette d'échapper à la loi brutale du nombre… De votre action au sein de l'Algérie peut dépendre un grand avenir. Votre place est là qui vous attend, dans un effort commun pour assurer la paix définitive. »

Les jours suivants, les forces de l'ordre passent au peigne fin chaque maison, chaque cave de Bab el-Oued, dont le strict bouclage ne prendra fin que le 29 mars. Des commandos OAS n'en réussiront pas moins à passer au travers des mailles de leurs filets et à se regrouper au-dehors.

Mais, le 25 mars, l'OAS subit un lourd revers. Chef de la région d'Oran, second de Raoul Salan, le général André Jouhaud est arrêté à Oran, au cours d'un contrôle, avec son adjoint, le commandant Camelin. Le jour même, les deux activistes sont ramenés à Paris.

Deux jours plus tard, un autre « bras droit » de Jouhaud, le lieutenant de vaisseau Guillaume, sera aussi capturé. Ces pertes sont considérables pour l'OAS. Elles démontrent que les forces de l'ordre sont maintenant résolues à détruire l'organisation, et que celle-ci compte dans son sein des traîtres ou des lassés, et le jour n'est plus éloigné où, à Alger, Degueldre, dit Delta, puis son chef suprême seront à leur tour « piégés ».

Au soir de cette journée, pour la première fois, le haut-commissaire de la République, arrivé de la veille, s'adresse aux Français d'Algérie. Christian Fouchet s'efforce d'être persuasif. Il est, en tout cas, émouvant :

« Vous êtes ceux qui souffrez le plus : je viens pour vous aider. Rien n'est perdu si vous avez les yeux ouverts… Ceux qui vous disent de vous abandonner au désespoir vous mentent et vous trahissent… Toutes les nations du monde se ligueraient contre vous si vous vouliez tenter de revenir sur ce qui a été décidé et conclu… Cette erreur terrible… vous en seriez les principales et les premières victimes… Surtout, vous vous sépareriez de la France. Ceux qui vous disent que votre avenir est de vous insurger contre la République, de protéger des assassins et de tirer sur des soldats et des gendarmes français sont des fous et des criminels. Pour eux, qu'ils le sachent, il n'y a plus de salut… Chassez-les, car rien n'est perdu… La France désire, au-delà de tout ce qui peut sembler diviser les hommes de cette terre, trouver tout ce qui peut les unir. C'est son devoir, c'est sa vocation ; elle n'y manquera pas. »

Dans Alger, la journée de ce dimanche 25 aura été calme. Aux portes de Bab el-Oued, la solidarité pied-noir prend un caractère bien méridional. On collecte des vivres pour les « assiégés », que l'on amène à bord d'automobiles

mugissant de tous leurs avertisseurs à une entrée du quartier, le square Guillemin, dont les forces de l'ordre finissent par barrer l'accès. Alors, c'est porté « à bras » que le ravitaillement parviendra aux abords des immeubles frontaliers. Leurs occupants le hisseront à l'aide de couffins tirés aux étages par des cordes, mais les sentinelles ne permettront à personne de pénétrer dans le quartier. Le soir venu, la préfecture de police interdira les collectes.

« Le problème du ravitaillement, dit son communiqué, est examiné par les autorités responsables, qui prendront les mesures humanitaires urgentes compatibles avec l'accomplissement de leur mission… Les forces du maintien de l'ordre ont reçu mission d'interdire (dans Bab el-Oued, le matin de 6 à 8 heures, laps de temps accordé pour l'ouverture, seulement aux femmes, des pharmacies et des magasins d'alimentation) tout rassemblement… Le couvre-feu intégral est maintenu. »

Vient l'aube du lundi 26 mars, journée tragique et sinistre, dont aujourd'hui encore on ne saurait avec certitude retracer l'histoire, tant les témoignages sur ses funestes événements divergent. Provocation ? Perte de sang froid ? L'origine des sanglantes fusillades de la rue d'Isly demeure contestée.

Toute la matinée, un hélicoptère survolera Bab el-Oued bouclé, éparpillant sur le quartier des tracts, que ramassent et froissent en jurant les habitants.

> « Suivre l'OAS, proclament-ils, c'est courir au suicide. La France seule peut vous protéger. Elle seule garantit vos droits, vos personnes et vos biens. »

En ville, les passants s'assemblent autour d'affichettes de l'organisation clandestine. Elles sont l'œuvre de l'ex-colonel Vaudrey, ancien directeur adjoint de la Sûreté à Alger, et du chef OAS du secteur d'Orléans-Marine, Jacques Achard. Elles invitent la population européenne à se masser « sans arme, drapeaux en tête, au plateau des Glières, pour se diriger vers le « ghetto » de Bab el-Oued. Une fronde, une démonstration de la solidarité pied-noir et de l'opposition au pouvoir légal de plus, mais aussi une opération destinée à pallier le choc psychologique causé par l'arrestation de Jouhaud, lui-même Pied-noir et donc particulièrement populaire. En fin de matinée, la préfecture de police fait connaître qu'elle interdit la manifestation. Elle lance un solennel avertissement dont, dans quelques heures, on mesurera toute la valeur :

> « Les forces de l'ordre disperseront le cas échéant les manifestants avec toute la fermeté nécessaire. »

C'est net, mais autant en emportera le vent. Susini tentera au moins d'obtenir de Vaudrey et d'Achard la suppression de la marche sur Bab El-Oued, un simple rassemblement réduisant au minimum les risques d'affrontement. Ils s'y refuseront et, pour déjouer le plan policier, avanceront

d'une heure la manifestation, dont Salan, resté à Alger, aura été informé… par un tract trouvé dans sa boîte aux lettres.

Consigne suivie : c'est vers 13 h 30 que les Européens commencent à affluer au lieu de rendez-vous, malgré les longs détours qu'impose à certains la présence de barrages à différentes voies d'accès. Autour du plateau des Glières sont en faction des éléments – moins de 400 hommes – du 4e régiment de tirailleurs, sous les ordres du commandant Poupat, en l'absence du commandant du régiment, le colonel Goubard. Une moitié du contingent engagé sont des Musulmans, avec lesquels les Pieds-noirs ne sauraient éventuellement user de persuasion.

Ces hommes sont harassés, énervés. Moralement, leurs officiers se sont sentis humiliés par l'ultimatum de l'OAS leur intimant de basculer dans son camp sous peine d'être considérés comme des ennemis.

Stationné jusqu'aux accords d'Evian dans la région de Berrouaghia, à cent cinquante kilomètres au sud d'Alger, le régiment a fait route vers Alger le 22 mars ; dès le 23 à six heures du matin, il prenait position à Bab el-Oued, après une nuit blanche. Puis il repartait pour Douéra et Maison-Carrée, non sans avoir, sur le Forum, essuyé des tirs de mortier OAS.

Dans la nuit du 25 au 26, le réveil sonnait à deux heures, le régiment bouclant ensuite Maison-Carrée de 3 heures à midi. Là, la troupe avait dû subir sans réagir les quolibets et injures que les Européens lui lançaient de leurs maisons, ces derniers ajoutant à l'énervement des éléments français en diffusant sans arrêt un enregistrement d'un discours lointain… et périmé du général de Gaulle célébrant l'Algérie française.

A midi, le 4e Tirailleurs est relevé, mais c'est pour être tout de go dirigé vers le plateau des Glières. Avec ses hommes ainsi fourbus et « mis en condition », le moindre incident, la plus minime provocation, peut faire craindre le pire.

Leur consigne, vite observée, est de barrer les rues partant du lieu de rassemblement au moyen de barbelés et de chevaux de frise, que garderont des pelotons d'une dizaine d'hommes. Pour la rue d'Isly, par malheur, le matériel sera insuffisant et une brèche subsistera. Si la foule veut forcer les barrages, comment conviendra-t-il de réagir ? Au procès du Petit-Clamart, les officiers entendus, et notamment le colonel Goubard, expliqueront que l'ordre du sous-secteur Orléans était simplement d'« appliquer le règlement » : employer d'abord la persuasion ; si les manifestants essaient de forcer les barrages, tirer en l'air (encore que le tir en l'air ne soit pas prévu par le règlement : « J'avais pris sur moi de le prescrire, dira le colonel Goubard devant la Cour militaire, et je ne le regrette pas ; sinon, le nombre des victimes aurait été bien plus important ») ; enfin, en cas de débordement, se dégager par le feu.

La « version militaire » des événements, c'est d'ailleurs dans les dépositions des officiers au procès de Bastien-Thiry qu'il faut la rechercher.

A 14 h 30, la foule – quelque 3 000 personnes – se met en marche.

Devant le barrage Bugeaud, elle n'insiste pas. Mais ses premiers rangs voient la brèche, rue d'Isly, pour comble de malchance gardée par un peloton de tirailleurs musulmans commandés par un Kabyle, le lieutenant Ouchène.

Colonel Goubard : « Ce fut d'abord l'offensive de charme que nous connaissions bien. Le lieutenant a accepté de laisser passer une délégation, mais celle-ci a alors encouragé les autres à la suivre, et le barrage a été bousculé. A ce moment-là, les tirailleurs auraient pu et même dû tirer. Ils ne l'ont pas fait. Des renforts ont permis de reformer le barrage, ou plutôt de créer un double barrage avec, entre les deux, un vide. Le lieutenant y a placé le sergent Marazoni, son pistolet mitrailleur à bout de bras et armé. C'est alors qu'une rafale est partie d'une terrasse d'un immeuble de la rue d'Isly, et deux civils sont tombés devant le sergent. En même temps, une autre rafale était tirée du deuxième étage de l'immeuble sis au coin de la rue d'Isly et du boulevard Pasteur. Les forces de l'ordre ont transmis : « On nous attaque d'en haut. Je riposte ? » La réponse a été : « Ripostez. » A cet instant, une arme automatique a pris en enfilade la rue Bugeaud (parallèle à la rue d'Isly) et une autre, la rue Chanzy. D'autres encore se sont dévoilées. L'enquête a permis de retrouver l'emplacement exact de quatorze armes automatiques adverses.

» C'est après la deuxième rafale que les tirailleurs ont ouvert le feu. Beaucoup ont tiré sur les immeubles, mais certains sur les manifestants qui s'étaient, aux premières détonations, précipités vers le barrage Bugeaud pour se mettre à l'abri. En face, deux autres fusils mitrailleurs adverses ont ouvert le feu en direction de la foule. On a tiré ainsi des rues Lelluch, Chanzy, Bugeaud, d'Isly, ce qui explique que personne, ni parmi les manifestants, ni parmi les tirailleurs, n'a pu savoir d'où partait exactement le feu…

» Dans ce vacarme, il était impossible à un jeune tirailleur de voir clair, mais la majorité des coups du service d'ordre ont été dirigés vers le haut des immeubles. Puis il y a eu encore quelques échanges, car d'autres armes tiraient maintenant de la rue Péguy. Enfin, la fusillade a pris fin. Tous les cadres avaient crié : "Halte au feu !" Ils ont ramené leurs hommes et secouru les blessés. »

Selon le colonel, qui parle onze mois après les faits, aucun chiffre réel de victimes ne pourrait être avancé : « On a dit entre 37 et 87 morts chez les civils. Du côté des forces de l'ordre, il y a eu 10 blessés, dont deux gravement. » Ce qui, il faut en convenir, sont des pertes légères eu égard au nombre d'armes automatiques qui auraient ouvert le feu sur les tirailleurs à découvert.

Le colonel ajoute :

« Déjà à Belcourt, lors de manifestations musulmanes, nos hommes avaient été amenés à tirer pour dégager leurs officiers. Les pertes alors, du côté des manifestants, furent de loin plus importantes en nombre que celles du 26 mars. Mais ces pertes étaient musulmanes, et il n'y eut pas le tollé que provoqua le 26 mars. »

Le colonel Goubard, n'étant pas présent à la tragédie, avait ainsi exposé

ce que lui avait appris sa propre enquête. Ses officiers l'ont corroborée par leurs constatations personnelles aux endroits où ils assuraient leur service.

Lieutenant Saint Gall-de-Pons : « Je suis monté avec mes sections jusque vers la rue Chanzy pour soutenir un barrage qui avait cédé. Avant d'arriver à la hauteur de la foule, la fusillade a éclaté, d'abord place de la Grande-Poste et presque aussitôt dans mon coin. Une arme automatique tirait par rafales du 4e ou du 5e étage d'un immeuble à l'angle de la rue Lelluch et d'une petite voie, et prenait en enfilade la rue Chanzy. Les balles ont tapé dans la foule et les tirailleurs se sont reculés pour s'abriter sous des porches. Ils avaient entendu les balles siffler au-dessus d'eux et vu des gens tomber devant eux. Ils ont reculé un peu à la débandade, affolés… J'ai ramassé les armes qu'ils avaient laissé tomber et me suis également mis à l'abri, mais j'ai vu un chef de pièce qui, à un moment, a dirigé son tir vers la fenêtre d'où les balles étaient parties. »

De cet immeuble, devait par la suite être sorti le corps d'un inconnu recouvert d'un drap. Etait-ce le tireur ? Si oui, était-il un membre de l'OAS ? Au procès du Petit-Clamart, la défense, et notamment Me Tixier-Vignancour, prétendra qu'il n'en était rien, et que le tué était de race jaune. Or, parmi les « barbouzes », ces hommes à tout faire qui constituèrent quelque temps à Alger une « police parallèle » usant du crime et de la torture (plus de vingt d'entre eux devaient périr sous les ruines de leur résidence dynamitée par l'OAS), on comptait plusieurs Vietnamiens. Selon les avocats le feu aurait donc été déclenché par un provocateur. En tirant sur la foule, mais non sur les militaires, il avait pour but de semer la panique et de jeter les manifestants affolés ou furieux contre les tirailleurs, contraints à la riposte et au massacre. Ainsi eût été définitivement dissipée la crainte de voir l'armée se rallier aux activistes et aux Pieds-noirs. La catastrophe avait donc été préméditée, mais non par l'OAS, par le pouvoir.

Le capitaine Gilet a été appelé en appui à Bugeaud :

« La foule déferlait rue d'Isly, dit-il. J'ai demandé des ordres. On m'a répondu : "Si les barrages sont forcés, il faut arrêter la manifestation en la coupant immédiatement." Cela a été fait et les gens ont commencé à parlementer. »

Sa compagnie a occupé les trottoirs de la rue Chanzy. Soudain, des coups de feu ont éclaté, provenant du côté de la Grande-Poste :

« Les tirailleurs ont commencé à tirer vers le haut des immeubles. Des gens m'ont fait signe : "Ça vient d'en haut." J'ai voulu faire cesser le feu, mais cela a été long… Les hommes tiraient contre un immeuble de la rue Lelluch qui nous surplombait, mais je n'ai pas vu ceux qui nous tiraient dessus. »

Un autre officier, le lieutenant Tescher, s'est porté avec deux sections vers la rue Bugeaud, après avoir donné à ses hommes les consignes concernant la conduite à tenir selon les événements.

« Les manifestants sont arrivés dans ma direction. Je leur ai dit : "Vous

ne passerez pas.” Ils se sont alors portés rue d’Isly, au barrage discontinu, et ont parlementé avec le lieutenant Ouchène. Celui-ci leur a répondu qu’il avait des ordres et les ferait respecter. Il m’a rendu compte par radio en disant que la foule se faisait très pressante. Je lui ai dit qu’il fallait absolument lui interdire le passage. Un moment après, il m’a signalé qu’il était débordé, et j’ai demandé au chef de bataillon de faire intervenir la compagnie de réserve Gilet… Vers 14 h 45, il y a eu les premiers coups de feu vers la rue d’Isly, et Ouchène m’a dit : “On nous tire” d’un balcon. Je riposte ? – Oui, bien entendu, ripostez ! » Presque simultanément, des rafales ont été tirées dans mon dos, de Bugeaud. Un homme m’a dit : « C’est là-haut ! » et il a tiré dans cette direction. A ce moment, deux ou trois tirailleurs qui se trouvaient à Bugeaud ont pris peur et ils ont tiré devant eux. Dès lors, il est difficile de savoir d’où sont partis les coups de feu. »

Enfin, le chef de bataillon Poupat, qui avait autorité sur les éléments engagés, a déclaré à la barre :

« L’ordre était d’arrêter la manifestation interdite par les barrages et par notre présence ; après, si besoin, par le feu. Je n’ai toutefois pas transmis cette grave consigne “au besoin en employant les armes”, mais j’ai bien précisé de le faire au cas où on nous tirerait dessus des terrasses. D’ailleurs, quand on riposte de la rue sur les toits, il est bien difficile de toucher quelqu’un ; c’est plutôt de l’intimidation. »

Quand la foule avait envahi les Glières, le commandant Poupat avait suggéré au PC de la faire disperser par des « éléments spécialisés ». Il n’a pas été écouté…

« Lors de la manifestation, dit-il, l’attitude de la foule a été extrêmement variable. Il y eut des discussions amicales, des gens qui disaient : “On ne veut rien de mal. Seulement garder ce pays.” Nous le comprenions fort bien, mais nous répondions : “Nous avons l’ordre de vous empêcher de passer. Comprenez-nous ; nous avons été assez longtemps avec vous, pour vous !” Mais il y a eu aussi des manifestations d’hostilité très nettes, des horions, des insultes. Il y a eu des gens qui ont mis les tirailleurs dans un état certain de nervosité. Nos hommes se sont sentis mal à l’aise… Parmi les manifestants, on en a vu qui étaient armés. »

Tous ces récits concordent dans l’ensemble, s’ils divergent pour des détails. Il en ressort que les premiers coups de feu ont été tirés d’un étage supérieur d’un immeuble, et directement sur la foule, par-dessus les tirailleurs. Si certains de ceux-ci ont ensuite ouvert le feu en direction des manifestants, c’est par affolement et énervement.

Mais d’autres témoins, des civils, ont donné de la tragédie une autre version. Tel Jean-Jacques Brahim. Il était de ceux qui avaient pu franchir le premier barrage de la rue d’Isly, après avoir noté à l’angle de la rue Pasteur la présence d’un fusil mitrailleur approvisionné, avec ses servants à leur poste. Aux premiers coups de feu, dont il ignore l’origine, il se précipite dans la rue

Lacépède, qui est à escaliers et s'y aplatit derrière un muret, d'où la vue plonge sur le carrefour. Et Brahim voit des soldats, le genou à terre, qui tirent soit en altitude vers les balcons et terrasses, soit sur quiconque se redresse de la foule qui s'est plaquée au sol. Ainsi un couple de quinquagénaires sera-t-il fauché.

Ancien de la Première Armée, Armand Luxo y a commandé une section d'infanterie. Lorsque la troupe a tiré, il se trouvait près du lieutenant Ouchène.

« C'est sur une foule désarmée que vous tirez et d'où n'est venue aucune provocation, lui a-t-il crié. Arrêtez le feu, bon sang ! »

Et Ouchène, dont la section a eu un blessé par balle ne peut que lui répliquer :

« Je devais faire mon métier ; j'avais des ordres. »

Ainsi, en riposte, il aurait bien commandé le feu. Luxo interpelle les tirailleurs :

« Arrêtez donc ! Calmez-vous ! »

Ouchène et un sous-officier lui font écho :

« Halte au feu ! »

Dix fois, le lieutenant répète son commandement. Mais un fusil mitrailleur continue à tirer par rafales. L'officier, toujours criant, s'avance sur le trottoir avec Luxo :

« Au nom de la France, halte au feu ! »[2]

En vain. Et soudain, Ouchène, que pressent ou injurient les civils, fond en larmes, à bout de nerfs…

Douze minutes d'incohérence, 250 morts ou blessés, auxquels s'ajouteront les victimes des autres fusillades qui se produiront dans le centre d'Alger. Le soir, le préfet Cros, s'adresse à la population, la conjurant « de comprendre qu'elle est odieusement trompée par une organisation séditieuse qui n'hésite devant aucun moyen pour créer du désordre ». Vitalis Cros est formel : « Les commandos de l'Organisation ont tiré, non seulement sur le service d'ordre, mais sur les manifestants. Force est restée à la loi… » Le lendemain, pour les Européens d'Alger, il n'y aura plus de rue d'Isly, mais une « rue des Martyrs ».

Christian Fouchet rapporte que, lorsque Vitalis Cros l'informa du drame par téléphone, il lui dit :

« La foule a essayé de forcer un barrage rue d'Isly. Elle y a réussi, puis elle en a forcé un deuxième. Au troisième, la troupe débordée a tiré. »

Mais l'ancien haut-commissaire poursuit :

« De tout ce que je sus, il me reste la conviction que les premiers coups de feu furent tirés d'un toit par un provocateur. Mais personne ne le prouvera jamais… Le tumulte d'une foule surexcitée, comme l'énervement d'un service d'ordre débordé, sont suffisants pour expliquer cette affreuse affaire. »

Pour sa part, de Gaulle parlera de « l'émeute d'une foule algéroise furieuse de l'arrestation de Jouhaud et qui ne put être dispersée que par le feu meurtrier des troupes ».

Il est bien difficile de prétendre que les manifestants étaient « surexcités » ou « furieux ». Des témoignages, il semble plutôt ressortir que ceux qui marchaient à leur tête s'efforcèrent, sans jamais les menacer, de persuader les cadres militaires des barrages.

Le « Vietnamien » dont le corps fut sorti d'un immeuble a-t-il été le criminel auteur des premières rafales ? Il semble bien que, après les faits, on n'ait pas insisté outre mesure pour établir la vérité et rechercher les responsabilités. « De chaque côté, chez les forces de l'ordre et chez les Algérois, a écrit le journaliste René Duval, témoin de la fusillade, on s'en est tenu à une version plus ou moins arrangeante, qui correspondait aux préjugés respectifs. »

Une faute incontestable de l'armée fut en tout cas de confier la mission de contenir une foule européenne à des militaires musulmans. Mais, en ne renonçant pas à une manifestation interdite, l'OAS porte une très large part de la tragédie. Ses chefs, au reste, devaient après coup mettre Vaudrey en disgrâce.

Quoi qu'il en soit, la fusillade de la rue d'Isly sera le signal d'un redoublement des actions terroristes. Mais elle confirmera aussi la majorité des Européens de l'inutilité de ces crimes et de l'impuissance réelle de l'OAS. La résolution des malheureux Pieds-noirs de quitter une terre désormais hostile en sortira accrue.

Le lendemain 27, Christian Fouchet, avec le général Ailleret et le préfet de région Dumont, parcourt les rues de Bab el-Oued sans le moindre incident. « Les habitants, rapporte-t-il dans son livre de Souvenirs, me regardaient d'un air morose ou farouche, mais parfois je croyais discerner dans ces regards comme une supplication ou un espoir. » Le soir, il s'adresse aux Français d'Algérie par la radio et la télévision. Chacun, dit-il, a le droit d'être partisan de l'Algérie française, mais personne n'a celui d'être un assassin ou complice des assassins. La cause de l'OAS est « archiperdue », ajoute-t-il ; il faut faire confiance à la France.

Cependant, Raoul Salan a entrepris d'établir, dans la région de l'Ouarsenis, massif calcaire situé entre Alger et Oran, la première « base insurrectionnelle ». L'opération a été confiée à l'ex-colonel Gardes, membre du Comité directeur de l'OAS et responsable de « l'organisation des masses ». Inculpé après les journées des barricades d'attentat à la sûreté intérieure de l'Etat et acquitté, il a été un des promoteurs du putsch et, de ce fait, condamné à mort par contumace. Le contrôle de l'Ouarsenis, région peu peuplée et au relief tourmenté, eût coupé les deux grandes villes côtières de l'arrière-pays et obligé le général Ailleret à renforcer ses frontières avec des détachements pris sur les garnisons de l'Algérois et de l'Oranais, régions où l'OAS aurait ainsi une possibilité accrue d'action. En quelques jours, c'est la débâcle des « clandestins ».

Une fois encore, l'OAS s'est bercée d'illusions monumentales. Elle a cru, par exemple, que les harkis de l'ouest algérien marcheraient avec elle :

aucune unité ne passa à la rébellion. Bon nombre d'officiers sympathisants et informés du jour J, instruits par l'échec du putsch des généraux, se firent tout bonnement porter malades. Le bachaga Boualem, qui aurait pu décider les harkis à basculer, fit lui aussi défection. Quelques jours auparavant, Degueldre et Perez avaient cru obtenir son concours, fort grassement rémunéré, affirmera Perez. Mais Boualem ayant acquis la conviction que le général Boulanger, commandant du secteur, demeurerait fidèle à sa mission, renonça pourtant à intervenir. Mieux : il renouvela solennellement son adhésion à la Ve République et rendit compte à Boulanger de tout ce qui avait été porté à sa connaissance avant d'enjoindre aux quelques harkis qui avaient cru suivre ses desseins en se joignant aux insurgés, de déserter. La supériorité numérique et tactique de l'armée était considérable, et Boulanger mena les opérations avec vigueur. La situation clarifiée, Boualem convia… la presse à une réception au cours de laquelle il célébra son propre comportement, non sans cynisme :

« Je n'ai pas voulu que mes harkis répandent le sang français », dit-il. Et il aurait ajouté : « Si le soulèvement avait réussi, je me serais joint aux rebelles. »

L'échec de l'Ouarsenis démontra la faiblesse réelle de l'OAS. Plus jamais elle ne se risqua, d'ailleurs faute de moyens suffisants, à entreprendre des opérations en campagne. Alger et Oran furent désormais ses seuls vrais « champs de bataille ».

« Dans l'Ouarsenis, commente Jean Ferrandi, les engagements formels pris par certains officiers exerçant un commandement dans la région n'ont pas été tenus. C'est là sans doute en dehors d'un indiscutable défaut de préparation et de coordination, qu'il faut rechercher la cause essentielle de notre revers. Mais, ajoute-t-il, s'agit-il seulement d'un revers ? L'Organisation a perdu dans l'affaire la plus grande partie de ses cadres militaires (outre les tués et blessés, l'armée avait capturé 8 officiers et 87 soldats). Le moins chimérique de nos espoirs s'écroule. Il faut toujours se méfier de la parole des militaires ! »

Ainsi, l'entourage même de Salan est défaitiste. Le général l'est davantage encore : l'affaire de l'Ouarsenis réglée, il a rédigé son « testament politique ». C'est son instruction n° 32. Il y écrit :

« Le général Jouhaud vient d'être arrêté. Il devait être mon successeur normal pour le cas où moi-même je disparaîtrais. J'estime en conséquence que je me dois de faire connaître que je constitue le président Georges Bidault comme mon remplaçant à la tête de l'OAS. »

Le 7 avril, un nouveau et terrible coup est porté à l'Organisation. Alors que Roger Degueldre, dans un appartement d'Alger, écoute Perez faire le compte rendu des événements de l'Ouarsenis, des gendarmes cernent l'immeuble. Perez et ses amis disparaissent rocambolesquement à l'abri d'une cloison escamotable. Degueldre sort et est capturé. Un légionnaire déserteur l'aurait trahi, sinon vendu, peut-être par ordre : Le chef des commandos Deltas, par sa rigueur, avait suscité des haines au sein même de l'OAS.

C’est un gibier de marque et, à la caserne des Tagarins où il est emmené, on sable devant lui le champagne pour célébrer sa capture. Un officier s’approche du prisonnier :

« Je vous parie une caisse de douze bouteilles que dans quelques semaines, l’Algérie française aura cessé d’exister.

— Pourquoi parierais-je, réplique Degueldre, puisque je ne serai plus là pour en goûter ? »

Comment eût-il douté du sort qui l’attendait alors que, quelques jours auparavant, ses subordonnés Dovecar et Piegts ont été condamnés à mort pour l’assassinat du commissaire Gavoury ?

Au chef froid et impitoyable, Jean Ferrandi rendra ce singulier témoignage :

« Grâce à lui, la violence restait mesurée, dirigée, enfermée dans des règles précises, soumise aux impératifs de l’efficacité et du bon sens. »

Du moins, fouillant l’immeuble d’où sortait le déserteur, les gendarmes sont-ils passés à côté, non seulement de l’équipe Perez, mais du trésor de l’OAS : 800 millions d’anciens francs, arrivés d’Oran le matin même.

Le lendemain, dimanche 8 avril, le référendum consacre la prochaine indépendance de l’Algérie, prétexte à une déclaration publique de Georges Bidault au nom du CNR. Elle fait l’admiration de Salan. La consultation du peuple français sur l’amputation d’une province française, déclare l’ancien président du Conseil, est un acte « illégal, inconstitutionnel et nul à jamais… La trahison se présente aujourd’hui sous les apparences de la paix. Il s’agit de livrer au panarabisme et au communisme un million de chrétiens et de juifs, ainsi que les musulmans amis (au procès du Petit-Clamart, quelques mois plus tard, un des officiers témoins révélera que huit des tirailleurs musulmans de sa section ont été égorgés par leurs compatriotes depuis l’avènement de la République algérienne)… Tamanrasset est replié à Marseille… Nous disons non aujourd’hui et pour toujours ! »

Le 12, pendant le procès de Jouhaud, Michel Debré annonce la démission de son gouvernement, « l’étape décisive » du « drame algérien » étant franchie. Le remerciant de son concours, de Gaulle lui affirmera « qu’il est conforme à l’intérêt public qu’il prenne du champ afin de se préparer à entreprendre, le moment venu et dans des circonstances nouvelles, une autre phase de son action ». Mais Michel Debré demeurera « en réserve de la République » jusqu’au départ de l’Elysée du Général.

Dès le 14 avril, Georges Pompidou est nommé Premier ministre. Le Général a ainsi choisi l’un de ses collaborateurs les plus proches qui, en 1958, a dirigé son cabinet de président du Conseil avant d’être nommé, en 1959, membre du Conseil constitutionnel. Aux yeux de beaucoup d’hommes politiques, l’avènement de ce directeur d’un grand établissement de banque privé signifie qu’un pas de plus est franchi vers le régime présidentiel.

C'est devant le Haut tribunal militaire qu'a été traduit le général Jouhaud. Médiocre orateur, l'accusé ne fera vibrer la fibre sentimentale des assistants que lorsque, rappelant qu'il est « Algérien », il ajoutera :

« Ce que je défends, ce sont d'abord des mètres carrés de cimetières… Je n'ai qu'un regret : c'est de ne pouvoir mourir sur le sol algérien. »

L'OAS, reconnaîtra-t-il, a certes commis des excès, « la violence attire la violence ». Mais, dira-t-il, qu'est-ce que l'OAS ? C'est toute la population européenne et beaucoup plus de Musulmans qu'on croit ; et elle a joué plus qu'on ne pense un rôle modérateur ». Hélas ! Dans le même temps qu'il parlait, l'Organisation moribonde faisait se succéder les crimes.

Au cours de son interrogatoire, Jouhaud affirmera qu'il entendait « couvrir tout ce qui avait été écrit ». Mais, selon lui, « il m'était impossible de contrôler », en raison de la clandestinité. Et le président du Haut tribunal pourra lui faire remarquer :

« Vous dites vouloir prendre vos responsabilités, mais vous vous désolidarisez des actes les plus graves et qui choquent la conscience. »

Aux débats, lecture sera notamment donnée de deux lettres. L'une était du général Massu, à qui le ministère des Armées avait « déconseillé » de témoigner en personne. Selon lui, la présence de Jouhaud en Oranie, « si elle n'a pas empêché certains excès, a dû les avoir considérablement limités ». L'autre émanait de Raoul Salan.

« Jouhaud, écrivait-il, a toujours obéi à mes instructions. Les seules initiatives qu'il a pu prendre ont été inspirées par le brûlant patriotisme dans lequel nous avons trouvé la source permanente de notre certitude et de notre volonté. »

Le témoignage le plus émouvant sera apporté à la barre par la veuve d'Albert Camus, Pied-noir comme ce dernier.

« Je me sens divisée, à moitié Algérienne et à moitié Française, dira-t-elle, et je me sens dépossédée de ces deux pays dont je ne reconnais pas les deux visages, parce que je n'ai jamais pu les imaginer séparés. »

Comme il était prévisible, c'est la peine de mort que réclamera le ministère public, requérant « contre l'organisateur d'une sédition militaire, puis chef d'une organisation qui visait à renverser les institutions de la République… La nation bafouée, déchirée, vous demande de prononcer la sentence sans faiblesse qu'elle attend de vous. »

Me Perussel, Pied-noir lui aussi[3], interroge les juges militaires. Vont-ils prononcer une sentence de mort au moment où on rend à la liberté « tous ceux qui ont torturé nos enfants » ? Et le bâtonnier Charpentier les adjure : « Posez le premier jalon qui conduira sur la route de l'amnistie. »

Mais le Haut tribunal n'entendra pas les défenseurs. Jouhaud ne peut plus, après son verdict, compter que sur le droit de grâce du chef de l'Etat. D'une façon générale, en France, l'opinion est derrière Me Charpentier. En

effet, en application des accords d'Evian, les condamnés FLN, assassins y compris, sortent lavés des prisons françaises. *Le Monde*, pour sa part, rappelle que Challe et Zeller ont sauvé leur tête ; comparaissant avec eux, Jouhaud aurait à coup sûr bénéficié des mêmes circonstances atténuantes : « Il a été perdu par ceux de ses compatriotes qui, sous sa caution, sont devenus des tueurs. » Et, en effet, plus que le putsch, c'est sa participation à l'OAS qui a valu à Jouhaud sa condamnation à la peine capitale.

Le jour même où elle est prononcée, Raoul Salan donne au condamné un successeur à la tête de l'OAS. Oran : l'ex-général Gardy.

Quant à Salan lui-même, il a pris la décision… de s'embarquer clandestinement pour l'Espagne, d'où il compte passer au Portugal. Il se sait traqué à Alger, et que l'OAS y a perdu la partie. « Si la résistance doit encore se poursuivre, ce ne peut plus être qu'autour de deux bases : Oran et le CNR de Bidault. Demeurer à Alger, c'est se priver des dernières libertés de manœuvre encore envisageables ; c'est attendre passivement les coups de l'adversaire. » Avec Ferrandi, il doit partir le 24 avril à bord d'un charbonnier, munis tous deux de faux papiers et assurés par le trésorier de l'Organisation, Gorel, de la mise à leur disposition de fonds importants…

… Le vendredi saint 20 avril, un certain individu naguère incarcéré à Paris pour l'aide qu'il avait portée aux activistes et que Jacques Achard a mis jadis en rapport avec Salan, se présente à midi au bureau de Ferrandi, au rez-de-chaussée d'un immeuble d'Alger dont Salan et sa femme occupent le cinquième étage. L'ex-général avait chargé son visiteur de prendre contact avec la fraction dissidente du MNA de Messali Hadj, farouchement opposée au FLN encore que partisan de l'indépendance. Salan eût souhaité s'allier avec ses membres dans une lutte commune contre le Front.

Le visiteur apporte, a-t-il prétendu, la réponse du Cadi Belhadi, un des chefs de la fraction. En fait, il exhibe des documents sans intérêt. Salan, agacé et déçu, veut rompre l'entretien. Son interlocuteur le retient avec un flot de paroles. Soudain, « il bondit. Il ouvre la porte et lance un appel : "Entrez, ils sont là !"… Il n'y a plus qu'à sortir sur le palier et à lever les bras. » Salan « semblait frappé de stupeur ». Plus de 250 gendarmes avaient cerné le quartier, et il n'eût pas en effet été possible aux deux hommes trahis par leur hôte d'échapper à ceux qui les appréhendaient. Leurs gardes du corps ne purent qu'être les témoins stupéfaits et impuissants de la double arrestation.

A la caserne des Tagarins, l'ex-général, alors que Ferrandi reconnaissait sa propre identité, devait demeurer quelques heures à nier la sienne. Il était porteur de papiers au nom de Louis Carrière. Il lui fallait enfin renoncer à convaincre ses interlocuteurs. Alors, il « se débonda », se répandant en propos amers contre son entourage « d'insensés ».

Transféré menottes aux poignets à l'aérodrome de la Reghaïa, d'où il allait être embarqué pour Paris, Salan vit venir à lui Ailleret.

« Le moment est venu de payer vos crimes », lui lança ce dernier.

Ainsi s'achevait la carrière d'un « soldat perdu ». Un simple piège policier a suffi à décapiter une organisation qui persistait encore à proclamer sur les murs d'Algérie qu'elle vaincrait. Salan, après Jouhaud, après Degueldre : décidément, le vent avait tourné.

Dès lors l'OAS mène une agonie sanglante, frappant comme au hasard, assassinant en série, mais en même temps saignée par les arrestations massives de ses membres et sans espoir de recevoir des renforts. Le 21 avril, tandis que l'annonce de l'arrestation de Salan a déjà accentué l'exode des Européens, Paul Gardy fait savoir d'Oran qu'il assure la succession militaire du captif. Le lendemain, il précise ses ordres : il faut tenir sous la terreur les villes et faire tout afin que le pouvoir de fait soit contraint de retarder le référendum d'autodétermination qui a été fixé au 1er juillet. Ainsi n'est-il plus question de vaincre, mais de différer le moment fatal. Chaque jour tomberont sous les coups de l'OAS de dix à cinquante Musulmans.

Eloignés des tumultes et des périls d'Alger, les pouvoirs légaux cohabitent à Rocher-Noir. L'Exécutif provisoire est installé ainsi que le haut-commissariat de France et le commandement supérieur des forces françaises – à la tête duquel le Conseil des ministres vient de nommer, en remplacement d'Ailleret, le général Fourquet – au site de Rocher-Noir, à une trentaine de kilomètres à l'est de la capitale. Rocher-Noir a été aménagé par les soins de Paul Delouvrier comme « une véritable petite ville gardée comme une forteresse et éloignée de tout tumulte ». L'Exécutif, présidé comme prévu par Abderrahmane Farès, compte trois Européens : le député de Philippeville, Philippe Roth, vice-président, le maire de Saïda, Charles Koenig, délégué aux Travaux publics, l'ancien vice-président de l'Assemblée algérienne, le docteur Jean Mannoni *(affaires financières)* ; trois délégués musulmans non FLN : Abdelkader El-Hassar, avocat nationaliste libéral *(ordre public)*, Mohammed Cheikh *(agriculture)* et le cheik mozabite Mohammed Bayoud *(affaires culturelles)* ; enfin, cinq représentants du FLN, le docteur Mostefaï, chef de la mission permanente du GPRA à Rabat *(affaires générales)*, Belaïd Abdesselam, cofondateur de l'UGEMA *(affaires économiques)*, Chentouf, directeur du cabinet de Ben Tobbal *(affaires administratives)*, Ben Teftifa, ancien étudiant en pharmacie à Paris *(postes)* et le docteur Hamidou, représentant du Front à Casablanca *(affaires sociales).*

A Rocher-Noir, se souvient Christian Fouchet, « des gens étonnamment divers passaient, les uns avec des laissez-passer de mes services, les autres avec des laissez-passer de l'Exécutif provisoire. C'est ainsi que des personnalités dont nous n'avons jamais douté qu'elles touchent de très près et de très haut à l'OAS étaient reçues par mes collaborateurs et nous permettaient toute sorte de contacts indispensables ; cependant que des personnalités FLN très marquantes et auxquelles le territoire algérien était encore strictement interdit déambulaient tranquillement dans les allées ».

Ces contacts officiels avec l'OAS n'empêcheront pas celle-ci de recourir au pire. A son crépuscule, elle a pris la décision démentielle de « rendre aux Algériens l'Algérie de 1830 ». C'est donc la politique de la terre brûlée qu'elle prétend mettre en œuvre. A Alger et Oran, des commandos abattent des femmes de ménage et des marchands de quatre-saisons. Le feu anéantit des écoles, des locaux administratifs. Plutôt que d'abandonner leurs biens, certains Européens en partance, quant à eux, incendient leur mobilier. Le plus horrible des attentats sera l'explosion d'un camion piégé sur le port d'Alger. Bilan : une centaine de morts, parmi lesquels de nombreux enfants.

Les Musulmans, au reste, usent de représailles, en dépit des consignes données par les responsables locaux du FLN, qui soulignent que les accords d'Evian donnent à la France la charge de maintenir l'ordre en dernier ressort et ne veulent pas qu'elle puisse invoquer, pour faire intervenir ses forces, les abus de la communauté « algérienne ». Ces consignes, et une adjuration adressée aux siens le 9 mai par Ben Khedda, qui en même temps « met en demeure l'autorité française d'assumer les responsabilités qui lui incombent et de réduire les saboteurs de la paix » ne peuvent rien contre la loi du talion.

Le 11 mai, Fouchet proclame la nécessité de rétablir l'ordre légal et d'abattre l'OAS. Plusieurs dizaines de fonctionnaires sont expulsés, dix autres révoqués. Une quinzaine d'Oranais activistes sont internés, l'AG des Etudiants d'Alger, foyer OAS, dissoute, puis le Conseil municipal de la ville. Six mille policiers auxiliaires sont recrutés. Mais ces mesures sont encore insuffisantes aux yeux de Si Azzedine, responsable FLN de la Zone Autonome d'Alger, dont l'irritation se traduit le 14 par le mitraillage des Européens : 17 attentats font 19 morts et 44 blessés. Du moins Mostefaï, membre FLN de l'Exécutif provisoire, blâmera-t-il, le 17, « un acte de violence regrettable » qui s'ajoute aux rapts d'Européens dont les corps sont retrouvés dans des charniers et aux exécutions en série de membres de commandos OAS.

Cette situation anarchique, ces meurtres et exactions réciproques, ce climat de terreur accélèrent le reflux des Européens. Aérodromes et ports ne peuvent suffire à l'exode. Inquiète, l'OAS se fait menaçante. Quiconque dans la force de l'âge se propose de quitter le territoire est, dit-elle, un déserteur. Elle interdit donc les départs des « mobilisés » – puisqu'elle a en effet déclaré mobilisés naguère les hommes de dix-huit à quarante-huit ans. Son ukase ne suffit pas pour enrayer le mouvement auquel participent même des membres de ses commandos qui, sentant le sol se dérober sous eux, préfèrent mettre la Méditerranée entre leurs ennemis et eux : là sont les seuls déserteurs.

L'organisation emploiera alors des méthodes terroristes de dissuasion, lançant des grenades sur les commissariats où sont délivrées les pièces nécessaires à l'embarquement, et sur les files d'attente des rapatriés. Elle exercera parfois un chantage, assurant les partants qu'elle en tirera vengeance en les frappant dans leurs parents ou amis.

Ainsi cet exode laisse-t-il seuls chaque jour davantage les « saboteurs de

la paix » et leurs chefs « militaires » – Godard à Alger, Gardy à Oran, Chateau-Jobert à Bône et Constantine – d'autant qu'il s'accompagne de l'exil en France de nombreux Musulmans dont leurs rapports d'amitié ou de collaboration avec elle mettent désormais la vie en péril. C'est ce que fera le bachaga Boualem, qui fut au Palais-Bourbon vice-président d'une Assemblée nationale et selon qui, « pour rester dans le bled sans mourir, il faut opter entre FLN et OAS. »

Cependant, du 10 au 14 mai, Louis Joxe, demeuré au ministère des Affaires algériennes dans le gouvernement Pompidou, a rencontré en Suisse Saad Dahlab, ministre des Affaires étrangères du GPRA. Celui-ci présente une série de revendications que la France s'efforcera aussitôt de satisfaire : rapatriement des Algériens réfugiés au Maroc, ouverture d'une brèche dans le barrage électrifié de la frontière tuniso-marocaine, libération accélérée des détenus FLN, mise sur pied de la force locale prévue à Evian.

Au lendemain du retour à Paris de Louis Joxe, de Gaulle tient une conférence de presse. Il y répète sa conviction que l'Algérie indépendante coopérera avec la France ; mais surtout il se répand en sarcasmes contre les partisans d'une Europe intégrée – c'est la fameuse condamnation du « volapuk ». Le soir même, les ministres républicains populaires, Pierre Pflimlin, Maurice Schumann, Joseph Fontanet, Bacon et Robert Buron – le négociateur d'Evian – sont démissionnaires.

Autre événement de ce 15 mai : le procès de Raoul Salan s'ouvre devant le Haut tribunal militaire. L'instruction a été rondement menée, accélérée d'ailleurs par le mutisme absolu observé par l'ex-général auquel a été refusée l'audition de trente-huit témoins. Comme pour Jouhaud, aux accusations pesant sur lui en raison du putsch de 1961 ont été ajoutées celles découlant de sa qualité postérieure de chef de l'OAS.

Dans un Palais de justice gardé à l'instar d'une citadelle – Salan y couchera pendant tout le procès – les débats débutent par une bataille de procédure. Puis l'ex-général donne lecture d'une déclaration, qui sera sa seule manifestation orale. Il a, en effet, pris la décision de ne répondre à aucune des questions d'un tribunal qu'il récuse. Le « Mandarin » s'y affirme le chef de l'OAS, revendiquant son entière responsabilité.

> « Mais je suis aussi un officier colonial qui s'est battu pour garder à la patrie l'empire de Gallieni, de Lyautey et du Père de Foucauld, dit-il… Je ne suis pas un chef de bande, mais un général français représentant l'armée victorieuse, et non l'armée vaincue… Quand on a connu la France du courage, on n'accepte jamais la France de l'abandon. »

Bien plus que se défendre, il va accuser. S'il s'est révolté, c'est qu'il y a été contraint par la trahison des dirigeants français – et il est évident qu'il emploie le pluriel par euphémisme. Il ira jusqu'à imputer au gouvernement le crime de génocide à l'égard des Pieds-noirs et à flétrir « son mépris des engagements les plus sacrés ».

« La politique d'intégration, dit-il en substance, était en 1958 soutenue non seulement par les Pieds-noirs, mais par un grand nombre de Musulmans, et par de Gaulle même, lançant à Mostaganem son "Vive l'Algérie française !" Elle était la seule politique possible et légale. C'est pourtant à une autre, d'abandon, que se rallia par la suite le pouvoir », poussant Salan à passer dans l'opposition agissante :

» J'acquis la conviction que j'avais été, le 13 mai, la dupe d'une affreuse comédie sacrilège. A aucun prix, je ne pouvais admettre d'être tenu pour le complice du général de Gaulle dans le martyre de l'Algérie et sa livraison à l'ennemi. »

Du moins, souligne-t-il, lors du putsch, il n'a eu « à prendre aucune initiative dans la direction de l'insurrection » qu'il a ralliée après son déclenchement. Après l'échec, poursuit-il, « au moment où je m'éloigne dans la nuit avec Jouhaud, je songe que rien ne me fut dans ma vie plus étranger que la politique. En acceptant de mener la lutte clandestine, je n'ai pas pris une décision politique : j'ai simplement été rappelé au service, non par une convocation officielle, mais par le serment que j'avais prêté ».

L'OAS, la guerre civile, les assassinats ? Il s'agissait de défendre la France. Au reste, « une publicité éhontée affirme que c'est l'OAS qui est responsable du chaos actuel. Je réponds non. Le premier responsable, c'est d'abord l'ennemi, et c'est ensuite ceux qui se font ses soutiens et ses complices. Est-il possible de condamner des erreurs, des excès inévitables, alors que s'entrecroisent des violences d'origines fort diverses ? »

Et Salan en arrive à sa péroraison, qui est bien celle d'un réquisitoire :

« Je n'ai pas à me disculper d'avoir refusé que l'on mît d'abord une province française aux voix pour la brader ensuite dans le mépris le plus cynique des engagements pris… Je n'ai pas à me disculper d'avoir défendu avec la France située au sud de la Méditerranée l'ensemble du monde libre… Je n'ai pas à me disculper d'avoir refusé que le communisme s'installât à une heure de Marseille et que Paris fût mis à portée de ses fusées courtes… Je ne dois de comptes qu'à ceux qui souffrent et meurent pour avoir cru à une parole reniée et à des engagements trahis. Je garderai désormais le silence. »

« Je reconnais que le silence est après tout peut-être votre meilleure défense », rétorque le président Bornet.

C'est donc à un monologue que se réduit l'interrogatoire portant sur les chefs d'accusation retenus : atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, incitation à la rébellion et à la guerre civile, organisation et commandement de bandes armées, ces deux derniers crimes étant passibles de la peine de mort. Le président Bornet, après avoir rappelé le putsch, en vient à l'OAS et à ses attentats et assassinats. Tant en Algérie qu'en métropole, certains jours, ses actions se sont comptées par centaines. Et le magistrat se montre douloureusement surpris :

« Comment vous, général français et donc bien placé pour connaître la force et la vertu de la discipline, avez-vous pu prendre cette responsabilité de

dire à vos hommes et à d'autres officiers qu'il fallait détruire, assassiner, plastiquer, inciter à l'indiscipline ?… Les actes qui vous sont reprochés sont des actes impitoyables. »

Témoin à charge, le général Ailleret précisera que Raoul Salan était bien le chef, et non seulement à titre nominal, de l'organisation clandestine.

« Dès la fin de septembre 1961, affirme-t-il, Salan admettait que l'idée d'Algérie française, sous la forme absolue où elle était généralement comprise en Algérie, était largement dépassée. »

C'est ce que confirmeront d'autres témoins de l'accusation, notamment Jean Morin, l'ancien préfet de police d'Alger, Jannin, et le général de gendarmerie Cherasse. Pour les dirigeants de l'OAS, selon eux, depuis longtemps le ralliement à l'Algérie française était purement de façade et seulement destiné à galvaniser la population. L'ancien délégué général ajoutera :

« L'OAS, c'est cela : on tue, on va prendre l'anisette, on retue après. »

Puis défilent les témoins de la défense, parmi lesquels René Coty, amer et déçu. François Mitterrand rappelle l'attentat au bazooka dirigé en 1957 contre l'accusé, alors commandant en chef en Algérie et dont la seule victime devait être le commandant Rodier, adjoint de Salan, et met en cause à ce propos Michel Debré, dont la défense obtient la citation. L'ancien Premier ministre rejette les accusations de François Mitterrand. « Cette affaire, dit-il, est du domaine de la querelle politique et non plus de la bonne foi. » Quant à l'Algérie dont il était jadis un « inconditionnel », qui, interroge le témoin, « qui ne l'a pas voulue, qui ne l'a pas proclamée, au cours de ces vingt dernières années ? Mais il y a l'évolution, il y avait la prise de conscience de la masse musulmane, la poussée démographique qui chaque année transforme l'Algérie. » Michel Debré conclut :

« En choisissant le terrorisme aveugle, absurde, criminel, les dirigeants de l'OAS ont pris une très lourde responsabilité devant l'Algérie, devant la France, devant l'Histoire. »

Fait singulier : aucune victime de l'OAS ne paraîtra à la barre. De même, des témoins capitaux, comme Jacques Foccart, bien que cités, se dispensèrent, eux, de se présenter. Un sentiment ambigu plana de ce fait sur ce procès. Les observateurs « neutres » ne purent se défendre de penser que cet escamotage signifiait l'existence d'une volonté supérieure visant à obtenir du même tribunal la même condamnation qui avait frappé Jouhaud, subordonné de Salan dans l'OAS.

Dans son réquisitoire, l'avocat général Gavalda lie l'OAS au putsch. Pour lui, c'est au soir du 25 avril 1961 que, « vaincue à visage découvert », l'insurrection a passé à l'action clandestine. Elle était, dès son déclenchement, totale et criminelle. « Dans l'obscurité, elle allait comploter de nouveau et les deux généraux (Jouhaud et Salan) vont profiter du silence pour créer l'esprit qui va avoir une action si néfaste. »

Après avoir dénié à l'accusé le droit aux circonstances atténuantes

(« l’amnistie, dit-il, ne joue qu’entre combattants déposant les armes »), du mutisme de Salan le magistrat tire un argument à sa charge :

« Vous auriez pu convenir de vos erreurs, les regretter et le dire. Vous auriez pu ordonner la cessation du feu. Vous vous êtes tu. Pourtant, vous n’avez pas pu ne pas vous rendre compte de l’absurdité de vos crimes et que désormais votre objectif prétendu et exclusif, la paix entre les communautés, ne pouvait être atteint par le sang, par le fer et par le feu ; et vous vous êtes tu ! »

Et il conclut :

« Comment pourriez-vous croire dès lors que la loi sèche et triste, mais impérative et inexorable, ne vous enveloppera pas, ne vous étreindra pas, ne se saisira pas de vous à jamais. A jamais : que ce mot est déchirant et atroce ! Il l’est pour vous et pour les vôtres. Il l’est aussi pour ceux qui, quelles que soient leur orientation, leur pensée, participent à ces débats ou les suivent. Il l’est encore pour moi. Qu’on le croie bien puisque, à défaut de circonstances atténuantes et sous réserve d’une grâce, la peine que je requiers est la seule peine irréversible. »

La mort donc, que l’avocat général ne nomme pas. Il eût dû en rester là ; mais le magistrat commet ensuite l’erreur d’évoquer la miséricorde divine en doutant que, en raison de son silence persistant, l’accusé puisse encore la mériter. A cette singulière intrusion dans un domaine qui ne concerne pas la justice humaine, Salan, sortant soudain de son mutisme, répliquera par un vœu ironique : « Dieu vous garde ! »

Après Me Goutermanoff, qui salue Salan « au nom de tous ces gars, au nom de toutes ces mères, au nom des pauvres gens de là-bas qui agonisent parce qu’ils veulent que leur terre reste française », Me Tixier-Vignancour se dresse.

Causticité, sarcasmes, insolence, telles sont ses armes favorites. Or, c’est d’une autre, qu’on lui méconnaissait peut-être, qu’il va user : la mesure. Son argument majeur sera la lecture d’une lettre adressée par de Gaulle à Salan après le référendum sur l’autodétermination.

« On ne doit pas lâcher l’Algérie, écrit le chef de l’Etat. Cela étant, on pourrait voir un jour ou l’autre l’organisation Ferhat Abbas demander à envoyer des délégués dans la métropole. Ils ne verront, dans quelque coin de province, que les représentants du commandement militaire. Ils ne seront admis à parler que du cessez-le-feu, et il comportera nécessairement la remise des armes des rebelles à l’autorité militaire… Je vous le dis à vous seul, pour que vous sachiez à quoi vous en tenir. Naturellement, ne le répétez pas. » L’accusé, au reçu de cette lettre, ne pouvait-il être conforté dans sa conviction que le président de la République entendait maintenir son engagement de Mostaganem : « Vive l’Algérie française ! » N’avait-il pas en quelque sorte été piégé ?

L’avocat général avait cru bon de s’interroger sur le jugement de Dieu. Moins présomptueux, en ce mois de mai, c’est à la Vierge, mieux accessible,

que Tixier-Vignancour réfère les juges militaires en concluant :

« Il ne faut pas jeter une ombre de deuil dans le printemps de Marie, il ne faut pas placer dans l'avenir qui est devant nous le germe fondamental, fatal, d'une discorde pour une génération pour laquelle vous avez entre vos mains le moyen d'accomplir un geste, pour que se réalise au bout de la nuit la fragile et difficile unité des vivants. »

Pendant deux heures et demie, les juges délibéreront. Coupable sur tous les chefs d'accusation, Raoul Salan, à la majorité, obtient le bénéfice des circonstances atténuantes. Ses défenseurs donnent le signal de *La Marseillaise*. Ainsi Jouhaud condamné à mort, son « patron » s'en tire avec la détention à vie. Le verdict suscitera l'ire de *L'Humanité* communiste, mais aussi de *La Croix*, journal selon lequel « désormais toute action criminelle de l'OAS pourra invoquer comme mobile l'amour de la patrie et avancer comme excuse l'ordre reçu et exécuté ». Mais c'est surtout le président de la République qu'il choquera. Le Haut tribunal militaire sera supprimé dans la foulée, et une simple Cour militaire de justice créée pour le remplacer. Son premier président désigné, le général de Larminat, mettra fin à ses jours avant qu'elle ait siégé. Il est hors de doute que de Gaulle a interprété l'issue du procès Salan comme un blâme adressé à sa politique, à son autorité, et un affront à sa personne. « Combien sont graves pourtant les crimes qu'il a commis ! » écrira-t-il dans ses *Mémoires*, avant d'accuser « une juridiction qui s'est elle-même rendue contestable ».

1- Sous le nom de Garcia.

2- Cette scène sera enregistrée par René Duval, envoyé spécial d'Europe n° 1.

3- Ancien bâtonnier du Barreau de Tunis.

La fin d'une guerre

A l'heure où Raoul Salan, sauvé, regagne sa cellule, quelques jours avant que, à l'Assemblée nationale, Robert Boulin, secrétaire d'Etat aux Rapatriés, ait souligné qu'au cours du mois plus de 100 000 personnes sont revenues d'Algérie, un fait nouveau et capital s'est produit : un des chefs politiques de l'OAS, Jean-Jacques Susini, et le président de l'Exécutif provisoire, Abderrahmane Farès, sont, le 18 mai, entrés en pourparlers.

« Nous étions de nouveau sur le fil du rasoir, écrit Christian Fouchet. Ou bien tout basculerait dans un drame, ou bien, au contraire, tout s'arrangerait, plus mal que bien, fatalement, mais s'arrangerait quand même. »

C'est dire que le haut-commissaire de France a été intéressé par les confidences qu'il a reçues à Rocher-Noir de son collègue du gouvernement Mendès France, Jacques Chevallier. L'ancien maire d'Alger, « patriote, libéral, courageux, Pied-noir de vieille souche, avait vu l'évolution inexorable. Il l'avait acceptée », et, depuis longtemps, avait, en dépit des risques encourus, cherché une occasion de rencontre autour d'un tapis vert entre responsables OAS et FLN. Pour ce faire, l'homme était particulièrement qualifié. Il connaissait ceux qu'il brûlait de mettre en présence ; des deux côtés, on l'estimait, on lui faisait confiance. Mais, avant l'Isly, avant l'Ouarsenis, avant l'arrestation de Jouhaud et de Salan, aucun chef OAS n'eût consenti à « causer » avec l'ennemi, tous persuadés qu'ils étaient que leur victoire était encore possible et que l'Organisation était capable au moins d'imposer le renvoi du référendum. Paris d'ailleurs se fût alors opposé à de tels contacts, où les « factieux » auraient fait figure de tierce puissance. Chevallier avait sondé les services intéressés et s'était vu sèchement rabroué. Ce ne fut pas à coup sûr le moindre mérite de Fouchet de faire admettre en haut lieu l'opportunité de tenter cette « solution négociée » pour mettre fin aux massacres et amener à une consultation électorale paisible et indiscutable. Le premier, Georges Pompidou lui donne son aval.

« Lors d'une audience à l'Elysée, écrit Christian Fouchet, je présentai l'affaire au général de Gaulle comme s'il s'agissait d'une affaire de routine et en gardant un visage impassible. Il fronça les sourcils… mais il ne me dit rien. Je n'en demandais pas plus. »

Qui ne dit mot consent, et Jacques Chevallier est averti qu'il a le feu vert.

Le 14 mai, fête musulmane de l'Aïd el-Kébir, des commandos FLN motorisés parcourent les quartiers européens d'Alger, mitraillant bars et passants : 20 morts, 80 blessés. Le lendemain, dans la ville, toutes les dix minutes un Musulman est abattu. Et, le 18, au petit village de l'Alma, Susini rencontre Farès.

Salan arrêté, comme Gardy l'a fait pour Oran, Susini se proclame son successeur pour Alger. Le journaliste américain Paul Hennisart – un « neutre » – le dépeint ainsi :

« Physiquement, il était peu séduisant, blond, décharné, avec une grosse tête, un teint pâle. Intellectuellement, il dépassait la plupart des activistes par son aptitude à jongler adroitement avec des idées politiques fort complexes. Intelligent et ambitieux, il avait l'obsession d'une insurrection populaire qui ferait naître une armée de citoyens-soldats et emploierait les méthodes d'organisation des groupes fascistes… Il y avait quelque chose d'abstrait, de froid, dans ses préoccupations politiques. »

A Madrid, ce « politique » avait envoûté Salan, « animal fort peu politique », animé de sa haine contre de Gaulle, mais sans plan d'action ni programme. C'est avec Pierre Lagaillarde qu'il avait jeté les fondements de l'OAS, à laquelle Lagaillarde avait donné son nom. Dirigée par un comité central de six hommes, elle avait certes Salan pour chef militaire. Mais, à l'époque, ce projet d'organisation armée souterraine avait paru à ce dernier si fumeux – encore que Susini allait affirmant que l'OAS unirait dans son sein tous les groupes activistes rivaux qui pullulaient en Algérie – que l'ex-général le déclara « acceptable jusqu'à ce que quelque chose de mieux se présente ». Il posa même un beau jour cette question : « OAS ? Qu'est-ce que ça veut dire ? » Déjà à cette époque des émissaires de Lagaillarde et de Susini agissaient, persuadaient, et le travail de regroupement portait ses premiers fruits : le 6 mars 1961, le sigle s'étalait sur les murs d'Alger et Oran.

Salan était envoûté par Susini : le mot n'est pas trop fort, si l'on s'en rapporte au récit de leur première entrevue, œuvre de Jean Ferrandi :

« … Il ne tarde pas à captiver Salan. Petit, mince, tendu, il fait preuve d'une autorité assez impressionnante. Sa déclaration fracassante au procès des barricades, la réputation de fasciste qui lui avait été faite par la presse n'avaient guère prédisposé le général en sa faveur. Mais nous découvrons en ce jeune homme une intense agilité d'esprit en même temps qu'un sens très réel de la mesure et des nuances. Ses jugements sont vifs, rapides, volontiers péremptoires, mais finalement toujours aigus et rarement déraisonnables. Ce garçon est fait pour la politique et pour ses jeux… C'est une perte pour le gaullisme de n'avoir pas su le conserver : il aurait admirablement réussi dans les avenues du pouvoir, révolutionnaire sans doute, mais capable aussi de faire un excellent parlementaire.

» Le général, qui n'aime cependant ni le brillant dans la conversation, ni une assurance trop marquée, me paraît littéralement conquis. Il m'affirme que c'est “avec des garçons de cette classe” que nous arriverons enfin à faire

quelque chose. »

Le 11 février 1961, toujours à Madrid, Susini, « tard dans la nuit », fait à Ferrandi « un exposé long et passionné. Selon lui, malgré ses divisions, malgré les antagonismes et les fantaisies de ses défenseurs attitrés, l'Algérie française porte en elle son destin révolutionnaire. Ce qu'il faut, c'est regrouper toutes ces énergies à l'intérieur d'une même organisation. Celle-ci sera clandestine, mais fortement disciplinée, se situant en dehors de toutes les querelles de chapelles et de personnalités. » Ce « nouveau rassemblement révolutionnaire », c'est l'OAS. Déjà Susini « a donné l'ordre à quelques équipes qui lui sont fidèles de recouvrir les murs d'Alger de ce nouveau sigle. On en expliquera plus tard la signification, lorsque les esprits auront été suffisamment intrigués et captivés. C'est comme une célèbre marque publicitaire que Susini a l'intention de lancer son mouvement révolutionnaire ».

Avec le médecin de Bab el-Oued, Perez, Susini porte apparemment la responsabilité d'une grande partie des exactions de l'OAS d'Alger, ville où ils en détiennent le commandement. Et c'est Susini qui soudain accepte, ou mieux propose de négocier. C'est à lui, le « politique », que Jacques Chevallier s'est adressé. Sans doute les arguments de l'ancien maire d'Alger ont-ils peu à peu porté leurs fruits, fait prendre conscience à son interlocuteur de l'issue inéluctable, démontré à l'activiste la folie des suggestions discutées au sein du Comité supérieur de l'Organisation. Ainsi en est-il du « réduit oranais », dont rêve l'ex-colonel Genty. Comment les Européens de l'Algérois l'atteindraient-ils, alors que le FLN tient leur route ? Et comment y subsisteraient-ils ? Mais surtout Susini doit admettre que les plus fidèles ne croient plus à une survie de l'Algérie française et que la plupart des Européens ne visent plus qu'à préserver ce qui n'est pas irrémédiablement perdu. Devenue vaine, la violence doit avoir son terme. Ce qui importe désormais, c'est d'enrayer l'exode massif des Pieds-noirs, qui laisse l'Algérie aux seules mains des Musulmans, de protéger le repli de l'OAS, de guetter la cassure possible au sein du FLN où le révolutionnaire Ben Bella est en conflit plus ou moins larvé avec Ben Khedda, « l'Occidental », et de l'exploiter. Mais pour Susini l'ambitieux, l'objectif principal est sans doute de préparer sa propre place au sein de la future Algérie, ce qui suppose d'être l'artisan de la réconciliation et de la coopération des deux communautés : illusion que l'avenir dissipera vite.

La rencontre de l'Alma est le prologue d'une pièce de théâtre fertile en péripéties, en craintes et en espérances, en scènes de rupture et de réconciliation invraisemblables.

« Habile, courageux » (c'est Christian Fouchet qui l'écrit dans ses Mémoires), Farès a en somme certains objectifs communs avec son partenaire. La désertion des Pieds-noirs sera pour l'Algérie indépendante un

très lourd handicap. Il faut donc s'efforcer de l'enrayer en mettant fin aux massacres réciproques et en assurant un référendum honnête, non truqué par les menaces et les contraintes – et pour cela, Farès négocierait « même avec le diable ». Mais lui aussi a un but personnel. Imposé par les Français, il sait qu'il n'a derrière lui qu'une partie du GPRA, et la plus faible. Pourquoi ne rêverait-il pas d'être l'homme qui ramènera l'apaisement, mettra un coup d'arrêt à la ruineuse hémorragie de « matériel humain » qu'est la fuite des Européens, cadres et producteurs, et, implicitement plébiscité par la population musulmane apolitique et par ses obligés, de s'imposer ainsi comme le premier président indiscuté, au moins pour un temps, de la jeune République ?

Lorsque Susini se présente à l'entrevue de l'Alma, il a eu la prudence d'obtenir le blanc-seing d'une partie des responsables de l'OAS, mais à vrai dire les moins représentatifs. Car que pèsent Vaudrey, l'ex-colonel Dufour et même Gardes et Broizat, au regard des opposants Gardy, Godard, Chateau-Jobert et Argoud qui, d'Europe, a vivement protesté contre les contacts projetés ? Qu'importe : Susini est résolu à jeter les dés et à gagner la partie, ou du moins la portion la moins congrue possible de son enjeu.

Tout de suite, Farès, vieux routier, face à ce jeune homme infatué et inexpérimenté, proclame qu'il est l'interlocuteur idéal, ayant derrière lui tout le FLN et notamment les willayas 3 (Kabylie) et 4 (Algérois), ainsi que Si Azzedine, responsable de la Zone autonome d'Alger. De plus, assure-t-il, les maquis messalistes du Sud-Algérois sont également favorables à des pourparlers avec l'organisation terroriste. En effet, peu après, Farès réussira le coup de maître, préparé au reste par le préfet français Mahiou, de rallier ces milliers d'hommes bien armés à l'ALN. Susini entend cette dernière assurance avec mélancolie. C'est que, lors des opérations dans l'Ouarsenis, l'OAS avait escompté, on l'a vu, l'appoint de ces maquis, qui lui firent défaut finalement. Le président de l'Exécutif provisoire y va bien entendu de son couplet exaltant l'avenir riant de la coopération intercommunautés.

Susini lui répond en soulignant les trois options offertes à l'OAS : continuer le combat pour l'Algérie française ; accentuer l'opération terre brûlée ; négocier. S'il est ici, c'est évidemment qu'il penche pour la troisième, et il affirme même que l'OAS « reconnaît la République algérienne et entend y collaborer ».

En somme, on est d'accord pour « causer », et on rédige un projet de protocole « sujet à amendements » : amnistie pour tous les membres de l'OAS, participation européenne à la force locale, organisation mixte de la police et de l'administration à Alger et Oran, amorce de Constitution, accord pour le maintien de l'Algérie dans le camp occidental. C'était évidemment un texte inacceptable pour le Front, et Farès ne l'ignorait certes pas. Mais il avait le mérite d'ouvrir le champ des négociations et, puisqu'il pouvait être amendé, rien finalement n'en pouvait subsister. Quant à Susini, il n'était pas peu fier en quittant son interlocuteur, après lui avoir donné l'accolade « à la

méditerranéenne ». Il se voyait déjà le mainteneur de la présence française en Algérie, en dépit du pouvoir « de fait », et personnage considérable de la future République.

On rentre ensuite dans une zone de silence. Farès ne donne plus signe de vie, au point que certains OAS parlent d'intensifier « l'action directe », ralentie depuis le contact pris. Mais un homme entre alors en jeu, le banquier libéral, ami de Chevallier, Jean-Marie Tiné, dix-sept fois victime de plasticages OAS. Son intervention a l'appui des autorités du haut-commissariat et, dès lors, avec Chevallier, il va relancer le dialogue.

Pour les deux hommes, Farès est une vieille relation. Aussi est-ce à eux que Susini, le 26 mai, flanqué de ses gardes du corps, vient, amer, conter ses appréhensions. Farès, dit-il, l'a floué, et son mutisme donne des armes aux dirigeants OAS opposés à la négociation. Ceux-ci accentuent leurs menaces. Selon eux, l'Organisation ravagera le pays avant, s'il le faut, de poursuivre la lutte dans la métropole. Comme Tiné et Chevallier manifestent à l'entendre leur inquiétude, Susini les rassure à demi. Il se déclare en effet tout puissant à Alger, et capable d'arrêter net en vingt-quatre heures les « actions opérationnelles » européennes. Et il lance, rageur :

« Si Argoud revenait à Alger, je le ferais arrêter. »

Mais lorsque Chevallier cite le nom de Salan et déplore sa récente condamnation, Susini se borne à hausser les épaules, comme indifférent.

Peu après, les « médiateurs » déjeunent avec Farès, qui se déclare désireux de traiter. Sur le protocole de l'Alma, base selon lui de discussion, il revendique le soutien de Ben Khedda, de différents ministres du GPRA et surtout de la force locale. Les négociations terminées, dit-il, « il réglera la question Ben Bella », laissant ainsi nettement percer ses ambitions présidentielles. Et il demande à ses commensaux de transmettre à Susini de nouvelles propositions : amnistie, statut spécial pour les Européens d'Alger et Oran, appoint européen à la force locale (c'eût été y incorporer des commandos Deltas). En revanche, Susini est débouté de son ambition d'obtenir pour les Européens une véritable « minorité de veto » dans les organismes dirigeants de la future Algérie. Le leader activiste suggérait un bicamérisme de type yougoslave et l'interdiction du parti communiste, cependant qu'un Directoire de sept membres, dont trois OAS « coifferait » l'Exécutif provisoire jusqu'au référendum, dont la date serait reculée. Pour étayer ces revendications, l'OAS avait déclaré, dans une émission pirate :

« Si le dialogue ne s'établissait pas, toute la communauté européenne abandonnerait l'Algérie après avoir détruit tout ce qu'en cent trente ans elle a bâti au prix de son sang et de sa sueur. Alors l'Algérie sombrerait dans le chaos et il n'y aurait plus d'avenir pour elle. En revanche, l'entente entre les forces politiques qui se partagent l'Algérie, à l'exclusion du gouvernement français et de ses hommes de paille, est seule capable de ramener la fraternité

et la paix et de faire de l'Algérie la première puissance de l'Afrique. C'est la solution du bon sens, c'est la solution de l'avenir. »

Nouvel incident grave : des « fuites » se produisent, et la presse française se fait l'écho de prises de contact, non seulement entre Susini et Farès, mais entre l'ex-colonel Godard et le docteur Mostefaï, membre FLN de l'Exécutif provisoire. Les deux Musulmans démentent. Mostefaï, qui n'a en effet jamais rencontré Godard, et qui ignore l'activité secrète de Farès, ajoute que de tels contacts FLN – OAS seraient « parfaitement inutiles ». Susini hésite sur le sens qu'il convient de donner à ces démentis et ces formules. Sont-ils diplomatiques, ou est-ce la rupture ? Ses hommes parlent déjà de duperie et de vengeance.

Chevallier aussi est perplexe. C'est Farès qui le rassure le 29 mai. Devant le haut-commissaire de France, il lui affirme qu'il veut poursuivre le dialogue et même le conclure favorablement pour le 3 juin – dans cinq jours.

Ce dialogue, à vrai dire, beaucoup le souhaitent, comme le prouve l'appel qu'adresse l'Union générale des travailleurs français en Algérie, que manipule Jean Sarradet. L'UGTFA, qui demande l'assurance de l'égalité politique pour que ses membres demeurent en Algérie, se déclare prêt à discuter avec tous les Algériens, le FLN y compris. De son côté, le vice-président de l'Exécutif provisoire, Roger Roth, affirme dans une interview à *Paris Presse* :

« Si l'on veut bâtir l'Algérie, des pourparlers avec l'OAS sont possibles. »

Chevallier et Tiné rapportent à Susini le vœu de Farès. Mais ils réclament, pour poursuivre leur mission de conciliation, l'établissement d'une trêve des attentats. Susini ne se vantait pas : il l'impose le 30 à ses commandos, peut-être appuyé par Godard. Elle est d'ailleurs un bon argument dans la discussion en posant l'OAS comme un organisme représentatif indiscutable.

Le 1er juin, les contacts reprennent au Bordj de Jacques Chevallier, la maison que l'ancien maire d'Alger possède sur les hauteurs du quartier d'El Biar.

« Je ne demandai jamais à M. Chevallier où se tenaient les réunions, écrit Christian Fouchet. En fait, je savais parfaitement qu'elles avaient lieu chez lui. J'aurais donc pu réussir un coup de filet qui eût ramené dans les mailles certains des principaux chefs de l'OAS. Mais le jeu n'en valait pas la chandelle, car j'aurais en même temps ramené M. Farès et plus rien, en tout état de cause, n'aurait empêché l'explosion de « l'opération suicide ». Le haut-commissaire, évidemment, est tenu à la discrétion, et les forces de l'ordre dans leur chasse aux activistes manqueront de peu, pendant la période des pourparlers, d'appréhender Susini. Seul l'individu qui l'accompagnait sera pris. Rocher-Noir informé, l'homme sera immédiatement mis au secret, de

crainte qu'il n'ait reçu les confidences de son chef et n'ait, de gré ou de force, la langue trop longue.

Christian Fouchet décrit ainsi le « climat » singulier des négociations :

« Farès et Susini laissaient leurs “anges gardiens” à la porte. Sur la place, ils restaient les uns en face des autres, se repéraient puis, prenant contact les uns avec les autres, ils finissaient par jouer ensemble à la pétanque[1], leurs énormes revolvers battant leurs flancs, cependant que les fils de Jacques Chevallier faisaient le guet à l'intérieur. »

Ce 1er juin, outre Farès et Susini, Chevallier et Tiné, l'ex-colonel Gardes est présent aux discussions. Susini paraît l'avoir amené pour figurer la caution militaire, et il ne le laissera pratiquement pas parler.

C'est Susini qui ouvre le dialogue. Selon lui, l'OAS peut jeter le chaos en Algérie et tout y détruire, y compris les puits sahariens. Selon Fouchet, il ne s'agit nullement là d'une vantardise : « Susini, écrit-il, était réellement un des grands chefs de l'OAS, capable aussi bien de passer des instructions aux “renards du désert” pour “allumer leurs briquets”, c'est-à-dire faire sauter les puits, que d'arrêter les attentats. Il n'avait certes pas autorité sur tout, ni sur tous, et surtout pas, hélas ! sur Oran. Mais enfin, parler avec lui, c'était quand même parler à l'OAS dans son ensemble. »

L'OAS, poursuit Susini, joue cartes sur table et entend que son partenaire l'imite. Les deux parties doivent arrêter le reflux des Pieds-noirs, mais ceux-ci doivent être assurés d'un avenir digne et pacifique. Il faut donc conclure de nouveaux accords, accompagnés d'une déclaration commune du FLN et de l'OAS, qui les garantiront.

Farès laisse dire, puis tire de sa serviette son propre document de base. C'est pratiquement la reproduction des accords d'Evian et, au vu des réactions de ses interlocuteurs quand il en expose les grandes lignes, il en vient à se demander si ceux-ci les avaient jamais lus avec attention. Aux clauses officielles, le texte que présente le président de l'Exécutif provisoire ajoute toutefois quelque peu : il élargit les compétences de la cour des garanties, il accorde l'amnistie pour tous les actes criminels commis avant le scrutin d'autodétermination, et il prévoit l'intégration d'unités européennes dans la force locale. Autour de ce document, la discussion s'éternise. Farès est ainsi amené à confirmer sa propre représentativité et, payant d'audace, affirme que le ministre des Affaires étrangères du GPRA, Dahlab, retenu à Tripoli par la réunion du Conseil national de la Révolution algérienne, viendra sitôt après, sans doute sous huitaine, cosigner l'accord en discussion. On se séparera euphoriques, bien que Farès ait opposé une fin de non-recevoir à la prétention, à vrai dire inepte, de Susini réclamant l'élargissement à l'OAS de l'Exécutif provisoire. Il faudra la « diplomatie énergique » des « médiateurs » pour faire démordre de son projet le chef activiste.

Abderrahmane Farès a-t-il été présomptueux ? A-t-il outrepassé ses pouvoirs en croyant que sa réussite justifierait ses imprudences et… sa

promotion, et se rend-il compte soudain qu'il s'est fourvoyé ? Toujours est-il que lui, naguère optimiste et pressé d'en finir, ergote brusquement. Ses tergiversations inquiètent l'OAS et l'irritent. La trêve a été prolongée mais, le 3 juin, Godard frappe sur la table. « Si, dit-il, l'accord n'est pas signé avant 20 heures, les quartiers musulmans d'Alger seront pilonnés au mortier. » Susini et ses amis empêcheront de justesse l'ex-colonel de mettre à exécution sa menace, qu'il décale enfin de 24 heures. Une émission pirate de l'OAS Oran ajoute au malaise en attestant qu'elle a une position beaucoup plus dure que celle d'Alger : il n'y a donc assurément pas front commun, ce qui ne peut qu'accentuer la tiédeur éventuelle du FLN.

Un nouvel entretien Farès-Susini est prévu à El Biar le 4 juin à 18 heures. Chevallier et Tiné sont au début de l'après-midi au Rocher-Noir, où ils pressent Fouchet de recommander à Paris la grâce d'Edmond Jouhaud, dont l'exécution remettrait tout en question. Le sort de l'ex-général est en effet en balance, et le haut-commissaire vient d'apprendre que, dans sa prison, il a rédigé un appel à l'OAS pour lui demander de déposer les armes. Paris hésite quant à l'opportunité de le rendre public. Il n'est évidemment pas dans le pouvoir de Christian Fouchet de dicter au général de Gaulle, détenteur du droit de grâce, sa conduite. Du moins conseille-t-il de « gagner du temps ». Le 5 juin, le chef de l'Etat lui téléphone et lui demande formellement son avis, que le haut-commissaire formule en ces termes :

« En soi, je suis partisan de la rigueur. Mais je suis convaincu que la publication de la déclaration Jouhaud sera positive sur l'opinion européenne dans son ensemble. Elle facilitera leur virage aux personnalités qui ont envie de se désolidariser de l'OAS, et si l'on doit la publier, il faut la publier tout de suite. Mais alors Jouhaud ne peut plus être fusillé. Ce ne serait plus moralement concevable. »

Le soir même, Georges Pompidou, qui se battait depuis plusieurs jours en faveur de la grâce, ayant même envisagé de donner sa démission si Jouhaud était exécuté, appelle à son tour Fouchet. Il ne lui dit que trois mots :

« Je vous remercie. »

Dans le même temps, selon le vœu du haut-commissaire, est diffusé l'appel du condamné gracié :

« Nos sentiments n'ont pas varié, mais les événements ont pris, en Algérie, le cours de l'irréversible et l'indépendance est un fait pratiquement acquis. Lorsqu'un chef estime que la bataille est sans issue, lorsqu'il a conscience que tout a été tenté pour vaincre, que l'honneur est sauf, il est pour lui un moment douloureux, tragique : c'est d'arrêter les combats… Il faut chercher avec nos ennemis d'hier un terrain d'entente qui permette à tous les Français de continuer à vivre sur leur terre natale en toute dignité… Il importe que l'action de l'OAS cesse au plus tôt. C'est son chef qui le demande à ceux qui se sont spontanément mis sous ses ordres. »

La veille, en sortant du bureau du haut-commissaire, Chevallier et Tiné se sont présentés chez Farès, à l'Exécutif provisoire. Là, tout s'écroule. Farès demande le report de la réunion prévue : à Tripoli, les débats du CNRA sont orageux, et Ben Bella prend déjà figure de leader véritable du FLN, alors que le président de l'Exécutif jouait la carte Ben Khedda.

Les Français ne s'attardent pas à de vains reproches. Ce qui leur importe, c'est d'être de retour à Alger avant les tirs des mortiers de Godard. Une fois encore, celui-ci acceptera de les renvoyer. Quant à Susini et Gardes, ils éclatent en imprécations, mais n'en soumettent pas moins aux « médiateurs » un nouveau plan aberrant, par lequel ils réclament pour les Européens la prépondérance économique dans l'Algérie indépendante. Et Gardes, tandis que Tiné stupéfait d'un tel irréalisme chez des négociateurs, parcourt le document, explique complaisamment que, ce plan accepté par le Front, il se retirera près de Fontainebleau pour se consacrer… à la culture des asperges !

Le lendemain 5, Farès consent pourtant à revenir au Bordj Chevallier, où il se trouve en présence de Susini et de Gardes, ainsi que du capitaine Murat. Devant les réticences de Farès, Susini lui propose un tête-à-tête au cours duquel, écrira-t-il, tout s'éclaira pour lui : « Farès ne représentait que lui-même, c'est-à-dire fort peu de chose. » Apparemment, tout est rompu, mais Chevallier a de nouveau obtenu une prolongation de la trêve. Mais l'OAS Alger – ou plutôt Susini et Gardes, car Godard se réserve et le docteur Perez est farouchement opposé aux pourparlers – entend maintenant être assurée d'avoir affaire à un représentant qualifié du GPRA.

Le 6 juin, les « médiateurs » pressent Farès de prendre au plus tôt l'avion pour Tripoli. Devant ses hésitations, Tiné se rend auprès de Fouchet. Pourquoi, lui propose-t-il, ne pas s'adresser franchement au docteur Mostefaï, qui est le véritable porte-parole du FLN au sein de l'Exécutif provisoire ?

Le haut-commissaire n'hésite pas et reçoit peu après Farès et Mostefaï. Apprenant les tractations en cours, celui-ci accable de reproches son compagnon mortifié. Le soir même, tous deux rencontrent Chevallier et Tiné. Le premier rappelle les faits et dresse un bilan. Tiné le relaie avec véhémence. Il interpelle Mostefaï.

« N'allez-vous pas répondre à ceux qui frappent à la porte ? En laissant les Pieds-noirs à leurs craintes, le FLN entend-il vider l'Algérie de ses seuls cadres économiques et administratifs ? »

Enfin, les deux Français soulignent que si, après l'indépendance, l'Algérie est en proie à l'anarchie et à la violence, la France ne manquera pas d'annuler l'aide économique promise à Evian.

Mostefaï médite. Une dépêche d'une agence de presse tunisienne tombant sur les téléscripteurs ne le décourage pas. Elle proclame pourtant que « il est nécessaire de répéter qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura pas de négociations entre le FLN et les criminels de l'OAS ». Il semble au contraire

que sa lecture dicte à cet intellectuel dont Christian Fouchet loue « l'intelligence, la finesse, la loyauté, le désintéressement » sa décision. Il se rendra dès le lendemain à Tripoli « prendre la température » du FLN avec Farès. Il décline l'offre de les accompagner que lui font les deux Français : si le GPRA refuse tout contact, remarque-t-il, mieux vaut que les « médiateurs » ne soient pas marqués par cet échec.

Les quatre hommes se séparent au milieu de la nuit. Dans la soirée, malgré l'appel de Jouhaud, l'OAS a donné à ses commandos l'ordre de reprendre leurs opérations. Elle autorise les femmes et les enfants à quitter Alger, en prévision de l'application de la consigne de la « terre brûlée ». Elle interdit « tout contact avec le Rocher-Noir ». Les seules négociations éventuelles ne peuvent, comme l'a déclaré Susini la veille, avoir lieu qu'avec les représentants officiels du FLN. C'est choisir Mostefaï, que son collègue de l'Exécutif, Ben Teftifa, accompagnera à Tripoli avec Farès.

A Paris, le même jour, l'Assemblée nationale repousse la motion de censure du gouvernement, déposée par le groupe Unité de la République. Au cours de son intervention, le Premier ministre a stigmatisé les crimes de l'OAS, qui espère « entraîner les Français d'Algérie dans la misère et le chaos, faire de l'Algérie une terre brûlée, contraindre tous nos compatriotes à l'exode et provoquer en métropole le choc du désespoir qui détruirait l'Etat républicain. »

Le 7 juin, les assassins du commissaire Gavoury sont passés par les armes, exécutions auxquelles l'OAS répond à Alger par des incendies et plasticages, détruisant entre autres la bibliothèque de l'université. Une émission-pirate n'en affirme pas moins : « Tout est encore possible », c'est alors que Jean Sarradet, leader de l'UGTFA, qui groupe selon lui 450 000 membres, et ancien chef des commandos Z, déclare à la presse :

« Je demande que tous remettent les armes au vestiaire. Jouhaud le Pied-noir a raison. Il est temps de s'en remettre aux formes légales. »

Quant à Mostefaï, retardé par une panne, il n'arrive que dans la soirée à Tripoli. Le CNRA est en pleine crise, et une partie de ses membres a préféré rentrer à Tunis, où Mostefaï retrouvera enfin le lendemain Ben Khedda. Bien que mis en minorité à Tripoli par les ben bellistes, il demeure nominalement le chef et, en accord avec Belkacem Krim, il donne carte blanche à son visiteur pour la reprise du dialogue engagé par Farès. Mais en fait, cette « bénédiction » n'engage au sein du GPRA que ses deux auteurs et Boudiaf.

Dans l'avion qui ramène à Rocher-Noir les membres de l'Exécutif, a également pris place Belkacem Krim qui, premier ministre FLN à rentrer en Algérie, prendra immédiatement la route de « sa » Kabylie. Aux journalistes, Mostefaï annonce une prochaine déclaration de Ben Khedda et s'affirme persuadé que les accords d'Evian, « lorsqu'ils sont bien étudiés et bien compris, répondent à toutes les questions que se posent les Européens ». Il ne fait aucune allusion directe à l'OAS qui entend ajouter au contenu de ces accords des garanties complémentaires et qui vient de donner aux Européens

la consigne de retirer leurs avoirs des banques et caisses publiques.

Le 8 juin, un discours radiotélévisé de de Gaulle ouvre la campagne du référendum. On l'entend avec stupeur – surtout à Alger – évoquant les événements du 13 mai 1958 qui l'ont ramené au pouvoir, parler de « l'entreprise d'usurpation se constituant à Alger ».

Le 11, Mostefaï informe Chevallier et Tiné qu'il a tout pouvoir du GPRA pour discuter avec l'OAS, sous réserve de l'intangibilité des accords d'Evian. Le 12, un mémorandum OAS est remis aux « médiateurs ». Sans doute rédigé avec le concours de quelques élus, c'est un ramassis de revendications inacceptables pour le FLN : entrée d'Européens au GPRA avec, outre sa vice-présidence, la charge des finances, de l'économie, des travaux publics, des transports, de la justice et du Sahara. Chevallier refuse de transmettre ce document.

Tout s'arrange le lendemain ; Susini désavouant ce texte et adhérant aux conditions et propositions contenues dans un document rédigé conjointement par Mostefaï et les « médiateurs ». Tout était perdu, tout va bien. Que Mostefaï confirme toutefois l'accord du GPRA sur ces bases le 15 juin au plus tard, sinon l'OAS reprendra l'opération « terre brûlée » ; une OAS « unie », car, dit Susini, Godard s'est « soumis » et Perez a disparu. On le retrouvera à Alicante, d'où il accusera Susini de trahison et « d'être prêt à tout pour être ministre de la République algérienne ».

A Rocher-Noir, les « médiateurs » trouvent Mostefaï désemparé. Le discours prévu de Ben Khedda remet tout en question. Au lieu d'apporter aux pourparlers le visa du GPRA, il dresse le panneau « Stop » sur la route de la réconciliation.

« Nous assistons à une série de manœuvres tendant à saboter les accords d'Evian en faisant croire à leur révision possible sous prétexte de donner aux Européens des garanties supplémentaires. Mon gouvernement exclut catégoriquement cette possibilité », a déclaré le président du GPRA, dont le revirement ne peut s'expliquer que par une pression de l'équipe Ben Bella.

Dès lors, on frôle la catastrophe, et la mise d'Alger à feu et à sang, le délai du 15 juin écoulé. Mais Mostefaï se ressaisit. Il joint Belkacem Krim, se fait confirmer par le vice-président du GPRA sa qualité de plénipotentiaire, et le ramène avec lui à Rocher-Noir.

Dans ces transactions, aux phases si variées, la France ne pouvait évidemment s'immiscer, d'autant que l'OAS proclamait sans valeur le « pouvoir de fait ». Mais le haut-commissaire s'en tenait au courant. Devant les difficultés renaissantes, Christian Fouchet, avec l'accord de Georges Pompidou, avait finalement estimé qu'il lui fallait se tenir prêt à « donner le coup de pouce ». Apprenant la présence de Belkacem Krim à Rocher-Noir, il le reçoit dans la soirée du 14 avec Mostefaï. A l'ancien caporal-chef de l'armée française, il expose crûment son sentiment : si la « solution du

désespoir » l'emporte, « la France n'en mourra pas. Vous-mêmes et vos camarades de combat, vous n'en mourrez pas non plus… Mais, où sera votre succès, si l'Algérie est ruinée ? Aujourd'hui, vous seul pouvez éviter cela, mais le temps presse. »

Fouchet ne reverra pas Belkacem Krim, mais le lendemain, quand Chevallier propose à Mostefaï de rencontrer Susini dans l'après-midi à Alger, chez Jean-Marie Tiné, son interlocuteur accepte ; visiblement, il a désormais toutes ses aises. Trois heures de discussion épuiseront Susini. Se heurtant à un roc, il cède soudain. Dans la soirée, les autres responsables OAS d'Alger lui apporteront leur caution avant de s'embarquer pour l'Europe : aucun ne croit qu'une amnistie écarterait de sa tête le péril. Certains espèrent plus ou moins confusément poursuivre le combat en terre d'exil, sinon pour l'Algérie française, du moins contre Charles de Gaulle.

Susini et Mostefaï n'ont signé aucun document. Leur seule convention a été que chacun d'eux lancerait à la radio un appel à l'armistice ; mais, dans la nuit, le nouvel Hôtel de Ville d'Alger et une partie de l'Hôpital Mustapha seront pourtant dynamités.

Le samedi 16 juin, Mostefaï fait soumettre à Susini le texte de l'allocution radiodiffusée qu'il a préparée. Susini l'approuve, demandant toutefois une modification rédactionnelle. Mostefaï y fait allusion aux contacts pris avec les différentes organisations de la minorité européenne, « et aussi avec l'OAS ». Susini obtiendra que « aussi » soit remplacé par « en particulier », ce qui fera dire qu'« on était passé directement du terrorisme à la grammaire ».

Cette allocution, le docteur Mostefaï la prononce le dimanche 17 à 13 heures.

« L'entente et la paix sont possibles tout de suite, dit-il. Sachons saisir ensemble l'occasion qui s'offre à nous de ramener la concorde nécessaire entre tous les Algériens… Les forces algériennes du maintien de l'ordre doivent être les forces de l'Algérie tout entière. Tous doivent pouvoir en faire partie. »

Ayant ainsi implicitement offert une chance aux membres des commandos OAS (mais aucun Européen ne fera acte de candidature), Mostefaï conclut en laissant prévoir, avec le retour de la paix et de la sécurité, une amnistie « qui sera prononcée dès que les conditions de souveraineté le permettront ».

A 20 heures, c'est Susini qui parle, toujours par le canal d'une émission-pirate, que pour une fois le brouillage ne contrarie pas. Il s'associe à la déclaration de Mostefaï et invite les Pieds-noirs à contribuer à faire de l'Algérie une grande nation. Surtout, il donne l'ordre de cesser le feu et de mettre un terme aux sabotages. Le sang cessera en effet de couler, du moins à flots, mais l'un et l'autre discours ne ralentiront nullement le rythme de l'exode des Européens.

A Alger, la page OAS est tournée. Il n'en est pas de même à Oran où, le 18 juin, une émission-pirate précise que seule la zone d'Alger est intéressée par l'accord Mostefaï-Susini, « la situation dans l'Oranais étant différente ».

Ici, le chant du cygne de l'OAS sera meurtrier. Ainsi, à défaut du général Katz, commandant le secteur et considéré par elle comme l'ennemi à abattre, assassinera-t-elle le général Ginestet et le colonel Mabille. Le 25 juin, dans le port, bien que de sa cellule Salan se soit associé le 22 à l'appel au cessez-le-feu lancé par Jouhaud, trois charges de plastic détruisent les réservoirs de carburant de la BP. Le lendemain, c'est la Grande-Poste qui est soufflée. Un homme a commandé ces attentats : Charles Micheletti, l'adjoint civil de Gardy.

Dans la soirée du 26, à l'instigation de Pierre Laffont, directeur de *L'Echo d'Oran*, l'ex-colonel Dufour, qui avait demandé sans obtenir de réponse le commandement de la force locale, adresse – grâce à la complaisance « politique » de Katz lui-même – un appel radiodiffusé aux « sections spéciales de l'armée secrète », leur enjoignant de cesser les destructions pouvant « ajouter au calvaire de leurs compatriotes ». Ce à quoi Micheletti réplique sur les ondes de son émetteur clandestin en dénonçant « la trahison de certains officiers ». La nuit suivante verra le sous-prolétariat pied-noir mettre à sac les faubourgs abandonnés de leur population européenne et y multiplier les incendies.

Mais c'est là l'ultime « exploit » des hommes de Micheletti, que Laffont rencontre le 27. Il lui donne le conseil de décamper avant qu'il soit trop tard. L'autre palabre, mais s'incline. Le soir, ayant peut-être en poche un sauf-conduit des militaires, il émet une dernière fois :

« Notre combat est sans espoir et sans solution. Tout est fini. Adieu, Algérie ! »

La voix s'est brisée. Micheletti le dur éclate en sanglots. Le lendemain, les tueurs s'entasseront dans des embarcations de toute sorte et, croiront-ils, clandestinement. En réalité, Katz, trop heureux de ce reflux vers l'Espagne, se garde d'intervenir. Un chalutier emmènera Micheletti. A Alger, c'est le 29 que Godard et Vaudrey sur un cargo, Gardes à bord d'un voilier, quitteront cette terre qu'ils auraient voulu ruiner à défaut de la conserver. Et, à la veille de l'indépendance, Dufour foulera les pavés des quais de Carthagène.

Le 1er juillet, 5 975 581 Algériens, sur 6 500 000 inscrits, diront oui à l'indépendance et à la coopération avec la France. Dans Alger « algérisée », où les Musulmans occupent Bab el-Oued et où la rue d'Isly est devenue la rue Abane-Ramdane, Jean-Jacques Susini errera quelques semaines, libre et sans doute encore persuadé de son avenir politique, Farès et Mostefaï le recevant courtoisement parfois. Mais ces contacts se raréfieront, puis cesseront. Lourd de ses illusions perdues, Susini s'embarquera pour l'Italie avec l'ex-colonel Broizat.

L'OAS Algérie appartenait à un passé sinistre. Ses exilés, à l'amertume

desquels avait ajouté l'exécution de Roger Degueldre, le 6 juillet, erraient un peu partout en Europe, comme à la recherche d'une patrie. L'Espagne donnait l'hospitalité au plus grand nombre des chefs. L'indépendance algérienne proclamée, Madrid avait délivré de l'astreinte à résidence surveillée Lagaillarde, Ortiz et Lacheroy, depuis neuf mois aux Canaries. Dans la capitale, Gardes, Bernard Lefèbvre, qui avait tenu son rôle dans l'activisme d'avant 1958, Perez, échangeaient leurs souvenirs, cependant que Gardy annonçait son adhésion au CNR de Bidault l'exilé (il en deviendra le vice-président). Quant aux tueurs des commandos, beaucoup, mêlés aux rapatriés, étaient entrés en France où certains, incapables de se reclasser, sombrèrent dans le banditisme pur et simple. Du rêve de ces hommes, dont beaucoup furent poussés par le désespoir et un patriotisme à la fois chaleureux et naïf, et auxquels l'amnistie de 1968 a permis d'entrer en France librement, rien ne subsiste. S'ils ont une satisfaction, celle d'avoir eu raison contre tous, elle est amère. Ils ont douté de la bonne foi des partenaires algériens. A considérer la précoce caducité des accords d'Evian, force est de reconnaître qu'ils avaient été perspicaces.

L'OAS Métropole, après le 1er juillet, traînera une sinistre agonie. Secondé par Argoud et Sergent, Georges Bidault, errant de place en place, ne parlera que de renverser le régime gaulliste et d'installer sur ses ruines un gouvernement de salut public appuyé sur l'armée. Ces buts expliquent les trois attentats contre le général de Gaulle : Petit-Clamart, Ecole militaire, Mont-Faron ; le premier seul ayant atteint le stade de l'exécution.

… En 1968, dernier des quatre chefs militaires du putsch de 1961 à être encore incarcéré, Salan est libéré. Bidault, autorisé à rentrer en France, perd le plus clair de ses atouts, sa prétendue qualité de persécuté. Le 13 juillet, le Parlement étend le bénéfice de l'amnistie à tous les activistes, et c'est un retour progressif en France des quelque 3 000 individus concernés.

Et, en 1971, Jacques Soustelle, exilé volontaire en 1961, candidat aux élections municipales de Lyon, sera élu sur la liste du maire sortant Pradel, et concurremment avec des gaullistes, après avoir entendu le président de la République Georges Pompidou, ancien Premier ministre de Charles de Gaulle décédé quelques mois auparavant, et dont le rôle fut si éminent dans la préparation des accords franco-algériens, lui offrir publiquement la réconciliation. Le seul remous provoqué par cette candidature sera un éclat protestataire du propre beau-frère du général, Jacques Vendroux, et de Christian Fouchet, l'ancien haut-commissaire au Rocher-Noir. Simple péripétie : oui, vraiment, l'activisme à cette date n'est plus qu'un cauchemar oublié, même par ses membres, puisque, des rangs des rapatriés d'Algérie, aucune voix ne s'élèvera pour blâmer Soustelle de pactiser ainsi avec l'ancien ennemi gaulliste.

Ces rapatriés, la France les a reçus en enfants malheureux, même si les métropolitains les ont longtemps considérés avec méfiance. Sans doute, pour

beaucoup, l'exil a été une effroyable misère morale et parfois matérielle. Peu à peu cependant, l'insertion s'est faite, que parachèvera la génération adolescente. Aujourd'hui, le clivage s'est amenuisé et si l'Algérie, perdant ses Européens, a ainsi lourdement handicapé son économie, la France, accueillant ses fils d'outre-Méditerranée, a donné à la sienne un coup de fouet salutaire. Une main-d'œuvre nouvelle a été ainsi ajoutée dans ce pays importateur d'énergie, et des régions comme le Sud-Ouest et la Corse ont, grâce au travail et à la technique éprouvée des Pieds-noirs, pris conscience de leur vocation agricole ou viticole, capital dont elles ignoraient l'existence ou qu'elles négligeaient. Tous ces hommes, s'ils gardent la nostalgie des plaines de la Mitidja ou des bistrots de Bab el-Oued, ont su regarder la réalité en face. A la France, aux Français de France, d'achever, par son aide matérielle et administrative, par leur solidarité, le profond réenracinement de ces transplantés. De 1962 à 1965, l'Etat a alloué à certaines catégories de rapatriés (agriculteurs, artisans, personnes âgées, etc.) plusieurs milliards de prêts ou d'indemnités. Quant à l'indemnisation des biens perdus ou saisis, dont il est désormais exclus qu'ils donnent lieu à un quelconque remboursement de la part de l'Etat algérien, elle a fait l'objet d'une loi récente de « solidarité ». Partielle et échelonnée dans le temps, elle ne compensera pas toutes les souffrances morales et les pertes matérielles qu'ont subies les Pieds-noirs.

1- Selon Jacques Chevallier, ils jouaient au football.

Les séquelles : attentats et coups d’État

> « La fin de la colonisation est une page de notre histoire. En la tournant, la France ressent à la fois le regret de ce qui s’est passé et l’espoir de ce qui va venir. Mais celui qui l’a écrite pour elle doit-il survivre à l’accomplissement ? Au destin d’en décider ! Il le fait, le 22 août 1962. Ce jour-là, au Petit-Clamart, la voiture qui me conduit à un avion de Villacoublay avec ma femme, mon gendre Alain de Boissieu et le chauffeur François Marroux est prise soudain dans une embuscade soigneusement organisée : mitraillade à bout portant par plusieurs armes automatiques, puis poursuite menée par tireurs en automobile. Des quelque cent cinquante balles qui nous visent, quatorze touchent notre véhicule. Pourtant – hasard incroyable ! – aucun de nous n’est atteint. Que de Gaulle continue donc de suivre son chemin et sa vocation ! »

Ainsi, écrivant dans sa retraite de Colombey-les-deux Eglises, Charles de Gaulle évoque-t-il en quelques lignes – le « raccourci » d’un écrivain de race – le fait divers hors de pair qui a sans doute en France causé depuis la dernière guerre l’impression la plus profonde.

22 août 1962 : il n’y a pas deux mois encore qu’à Alger a été proclamée l’indépendance et le drapeau français foulé aux pieds par une foule délirante et comme hallucinée dans les rues d’Oran. Depuis lors, chaque jour a ramené en France, par air et par eau, les expatriés par milliers, sombres et faisant le récit des spoliations, des humiliations, des injustices dont ils ont été les victimes ou les témoins là-bas. Pour ces gens, pour ceux aussi, notamment dans l’armée, anciens d’Algérie ou élevés dans le culte de la patrie, qui ont prêté le serment de la servir, le scrutin du 1er juillet a consacré une honte nationale. Cette honte, ils l’imputent, ils l’incarnent en un homme seul, celui qui a pris sur lui délibérément, à leurs yeux, de retirer de la France un territoire qu’elle avait arraché au Moyen Age, auquel elle venait, avec le pétrole, d’apporter une nouvelle et fabuleuse richesse. Cet homme est selon eux un traître. Il doit payer, sinon de sa vie, du moins de son élimination, entraînant celle d’un régime simple exécutant de son absolutisme.

Dans la soirée du 22 août, l’Elysée diffuse le communiqué suivant :

> « Un attentat a été dirigé contre le président de la République, ce jour en fin d’après-midi… Sa voiture a essuyé plusieurs rafales d’armes à feu qui ont brisé la vitre arrière et crevé deux pneus. Aucun des occupants de la voiture n’a été atteint. »

La France est frappée de stupeur et l’étranger s’interroge. C’est que de Gaulle a acquis une dimension universelle. Pour les uns, il est certes l’homme du 18 juin, du « maintien » et de la revanche ; mais il est aussi celui qui offre

sa main à l'ennemi d'hier, celui qui a su mener à bien sans effusion de sang une décolonisation au terme de laquelle, sauf la Guinée, les nouveaux Etats ont affirmé leur désir de conserver des liens d'amitié et d'intérêt avec le pays émancipateur. Pour beaucoup, l'Algérie même est retenue à sa louange, cette Algérie que tant d'autres, chez lui, lui reprochent d'avoir bradée, bien que morceau intégrant du territoire national. Washington, Londres, Moscou tournent les yeux vers Paris, à l'heure où le Général médite un nouveau coup d'éclat : la reconnaissance de la Chine communiste. Elle rehaussera encore sa popularité, voire son prestige à travers le tiers monde, dont certains affirment que de Gaulle aimerait être le leader et dominer en même temps l'Europe confédérale de ses vœux. Le crépitement des rafales du Petit-Clamart s'entend aux antipodes. Les colosses auraient-ils tous des pieds d'argile ?

Paris, en août, c'est le désert. La capitale et la France entière sont à la mer. A Colombey, de Gaulle médite et travaille. Il interrompra ses vacances pour revenir le 8, puis le 22, à l'Elysée afin d'y présider le Conseil des ministres. Ce mercredi 22, il a quitté la Boisserie le matin. La réunion a été de routine. Le monde tourne rond. En Algérie toutefois, les événements se précipitent. Ben Bella le révolutionnaire a déjà pris le pas sur l'évolutionniste Ben Khedda et négocie l'appui de l'arbitre suprême, le silencieux Boumediene, qui tient l'armée. C'est de cette Algérie que l'on parle surtout au Conseil, de la situation des rapatriés et, par corollaire, des mesures à prendre pour la répression d'un banditisme accru par l'entrée en scène des membres de l'OAS d'outre-Méditerranée.

En fin d'après-midi, le général, que Mme de Gaulle a accompagné à Paris, est prêt à regagner Colombey. Il doit prendre à Villacoublay un avion qui le déposera à Saint-Dizier, d'où il rejoindra la Boisserie par la route. Il est 19 h 45 quand le président de la République quitte l'Elysée à bord d'une DS 19. Il est assis à l'arrière, à gauche, sa femme à son côté. Le chauffeur François Marroux, un gendarme, à sa droite leur gendre, le colonel Alain de Boissieu. Derrière la voiture, une autre DS suit, que pilote le brigadier de police René Casselin et qu'occupent, outre le « gorille » du général, Henri Djouder, et le commissaire de police Henri Puissant, le médecin Degos. En serre-file viennent deux « motards » de la préfecture de police, Marcel Ehrmann et Robert Henry. Ceux-ci sont surtout là pour intervenir en cas d'embouteillage, peu probable à cette époque de l'année. Ils sont des agents chargés de la circulation plus que de la protection du convoi.

Cependant, une règle de sécurité a été établie. Pour gagner Villacoublay, trois itinéraires sont possibles et ce n'est qu'en approchant de l'endroit où ils se séparent d'un tronc commun, à la sortie du pont Alexandre III, que Boissieu commande à Marroux :

« Prenez par le Petit-Clamart. »

Les voitures s'engagent sur le boulevard des Invalides. Un guetteur est la, qui l'instant d'après téléphonera. Ainsi informés, les conjurés se rendent précipitamment à pied d'œuvre.

A 20 h 05, Marroux atteint la porte de Châtillon. Des travaux lui imposent d'emprunter une déviation. A 20h20, à 90 km/h – de Gaulle n'a cure des limitations de vitesse imposées – il approche du rond-point du Petit-Clamart. La voie est dégagée. Quelques centaines de mètres avant le rond-point, une Estafette Renault jaune est arrêtée, tournée en direction de la capitale. Alors que la voiture présidentielle va arriver à sa hauteur, des fusils mitrailleurs crachent par rafales, dont les balles trouent la carrosserie de la DS, l'une d'elles s'enfonçant dans le dossier de la banquette arrière, manquant de peu Mme de Gaulle. La DS néanmoins poursuit sa route, Marroux a même accéléré, tandis que de Boissieu a crié à l'adresse de ses beaux-parents :

« Baissez-vous ! »

L'Estafette dépassée, c'est de l'angle d'une voie transversale, la rue du Bois, qu'une autre équipe de tueurs tirent des portières d'une ID. Par miracle, la DS traverse la fusillade et fonce vers Villacoublay, à quelques kilomètres. L'ID la prend un instant en chasse, ses occupants tirant encore quelques rafales inutiles, puis renonce et s'engage dans une autre rue transversale. Le péril est conjuré. De Gaulle a paru jusqu'alors indifférent. Soudain, il éclate :

« Mais que font donc nos policiers ?

— Eh bien, lui réplique son gendre, ce sont eux qui écopent à notre place. »

Marroux a du mal à garder le contrôle d'une voiture qui tangue. A Villacoublay, on constatera qu'il y a deux pneus à plat. Mme de Gaulle descend de la DS, très pâle. Son mari la suit et, de la main, disperse les éclats de glace qui criblent ses vêtements. Il fait le tour de la DS, se penche sur les traces de balles.

« Ces messieurs tirent mal, mais c'était tangent », apprécie-t-il avant de monter dans l'avion.

Après Pont-sur-Seine, en effet, Charles de Gaulle vient encore de l'échapper belle. Il a la baraka qui a ce soir accompagné aussi son entourage, Mme de Gaulle d'abord, mais aussi le « motard » Henry, dont une balle de pistolet mitrailleur a cabossé le casque. Sur les lieux de l'attentat, on ramassera, outre une centaine de douilles, un engin incendiaire et une grenade. L'enquête, confiée au commissaire Bouvier, spécialiste de l'antiactivisme, aura tôt fait d'établir qu'une dizaine d'hommes composaient le commando opérationnel.

La presse et les partis, le lendemain, disent leur émotion. Sans doute, *L'Aurore* reflète-t-elle l'opinion générale en soulignant que, « devant une telle tentative criminelle, il n'y a pas en France de gaullistes et d'antigaullistes, mais une réprobation unanimement indignée ». *Le Figaro*, de son côté, forme le vœu que l'attentat fasse comprendre « la folie des divisions fratricides ». Mais *Combat* estime qu'il démontre « la fragilité du pouvoir et les dangers que fait courir au pays un régime personnalisé à l'extrême ». Selon ce journal, une « épreuve de force » est à la veille d'être engagée entre de Gaulle et l'OAS et « une épée de Damoclès est suspendue sur la vie politique

française ». Quant à la gauche unanime elle dénonce « la faiblesse coupable du pouvoir à l'encontre des factieux ». En revanche, sous enveloppe à en-tête de l'Assemblée nationale, le CNR de Georges Bidault fait l'apologie de l'attentat. « Envers et contre tous, affirme-t-il, le traître de Gaulle sera abattu comme un chien enragé… Le CNR approuve totalement l'acte de résistance des patriotes du Petit-Clamart. »

Pour de Gaulle, la leçon majeure qu'il tirera de la soirée est qu'il a le devoir d'« assurer quoi qu'il arrive la continuité de l'Etat ». Il le dira dès le 29 août en annonçant son intention de demander par référendum aux citoyens la révision du texte constitutionnel concernant le mode d'élection du président de la République, qui serait désormais désigné par le suffrage universel. Ce projet référendaire, que le président du Sénat qualifiera de « forfaiture », bien que doublement condamné par le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel, n'en sera pas moins déposé sur le bureau de l'Assemblée. Il provoquera le vote d'une motion de censure, quatre députés UNR se joignant même aux opposants et, par voie de conséquence la chute du premier gouvernement Pompidou et la dissolution de l'Assemblée nationale. Mais, le 28 octobre, 62 % des votants (47 % des inscrits) se prononceront pour la révision constitutionnelle et, le 25 novembre, au soir du second tour des législatives, les gaullistes de l'UNR et de l'UDT manqueront de peu la majorité absolue à la nouvelle Assemblée, obtenant 229 sièges sur 465 (+ 64), la droite classique en perdant pour sa part 120. Entre les deux tours, le général de Gaulle a présidé aux obsèques de René Coty.

Le 28 novembre, fortifié par la double approbation reçue des Français, le chef de l'Etat charge Georges Pompidou de former le nouveau gouvernement.

A cette date, il n'y a plus de mystère autour de l'attentat du Petit-Clamart. Dès le 7 septembre, six des « opérationnels » sont tombés aux mains de la police.

Dans la nuit même du 22 au 23 août, l'Estafette jaune des tueurs a été retrouvée abandonnée non loin du rond-point, encore pleine d'armes et de munitions. Le véhicule avait été loué le 20 à Joigny par un certain Murat, qui l'avait déjà utilisé du 4 au 9 août. Ce nom de Murat – usurpé bien entendu – publié, un garagiste de Compiègne, M. Carpentier, se manifeste. Chez lui aussi, un Murat s'est présenté, qui a loué une Neckar, non rentrée encore. Or, une Neckar a été signalée par un témoin comme ayant stationné près du Petit-Clamart au moment de l'attentat ; et en effet on retrouvera l'auto de M. Carpentier dans Paris, elle aussi contenant des armes.

Le 31 août, les auteurs de l'attentat de Pont-sur-Seine comparaissent devant le jury de l'Aube ; le 8 septembre, celui-ci infligera aux cinq accusés des peines allant de dix à vingt ans de réclusion, verdict que certains qualifieront de clément et « d'encouragement ». Depuis la veille, l'enquête sur l'affaire du Petit-Clamart a fait un grand pas en avant.

Pour une Estafette, le jaune est, en 1962, une teinte inhabituelle et propre à attirer sur elle l'attention. Ainsi en a-t-il été pour celle de « Murat ». Des

habitants de Meudon l'ont remarquée plusieurs fois stationnant sur l'avenue Victor-Hugo. La police s'intéresse ainsi à Monique Bertin, jeune Pied-noir qui a été la secrétaire de l'activiste Robert Martel au Mouvement Populaire du 13 mai (MP 13), occupante d'un studio au numéro 2. Elle a un frère, Pascal, en année préparatoire à Saint-Cyr au Lycée Saint-Louis, « corniche » féconde en plastiqueurs comme Tansini et Matagne, arrêtés, et Jean-Pierre Naudin, recherché. De plus, des voisins ont vu, entrant dans l'immeuble du 2, entre de nombreux visiteurs, un boiteux. Son signalement amène les policiers à reconnaître en lui le redoutable Georges Watin, dit en effet « la Boiteuse », recherché pour ses actes dans l'OAS d'Algérie et catalogué comme chef du groupe d'action à la Mission France III de l'OAS Métropole. Monique et sa famille, qui habite La Garenne-Colombes, sont placés sous surveillance.

Le 2 septembre, le commissaire Bouvier frappe à la porte des parents Bertin. La perquisition qu'il opère n'apporte que peu de choses, mais Monique et sa sœur, interrogées, confessent que, le 23 août, Naudin, ici même, a conseillé à leur frère de fuir. Monique, épuisée, avoue de plus qu'elle a rendez-vous le surlendemain avec Pascal dans un grand magasin parisien. Ainsi « cueilli », le jeune homme reconnaît son appartenance à l'OAS, mais non sa participation à l'attentat du 22 août.

Or, la veille, le hasard a servi les enquêteurs. Au petit matin, ce lundi 3 septembre, à Tain-l'Hermitage, dans la Drôme, un barrage de routine arrête après trente autres une voiture immatriculée en Algérie : dans le cadre de la lutte contre le banditisme, les véhicules « rapatriés » sont sévèrement contrôlés. Trois des occupants tendent aux gendarmes des papiers en règle. Le quatrième hausse les épaules :

« Arrêtez-moi, dit-il. Je suis Pierre Magade, déserteur de l'armée de l'air. J'ai fait de l'auto-stop depuis Marseille. »

Ses compagnons reprennent leur route. A la gendarmerie, Magade pérore. Ses « hôtes » l'écoutent d'une oreille distraite. Alors, comme vexé, il lance :

« Savez-vous où j'étais, le 22 août ? Au Petit-Clamart. »

Paris est alerté, tandis que Magade aurait cité des noms et des faits, qu'il aurait répétés devant le commissaire Bouvier. Le déserteur aurait escompté visiblement que son « esprit de coopération » serait à l'heure des comptes porté à son actif. Lui entendu, il n'y a plus qu'à jeter le filet sur les conjurés. Entrent ainsi en prison Etienne Ducasse, chez qui les comploteurs ont tenu le 21 août leur dernière réunion, Jacques Prévost, dit Jean-Marc de Brémonville, dont la voiture contient encore des armes utilisées le 22 août, Alphonse Constantin, mobilisé pour l'attentat, mais qui s'est fait porter malade et n'y a pas participé, Jean-Louis Guillet enfin, nom qui dissimule celui du lieutenant Alain Bougrenet de la Tocnaye, ancien d'Algérie. Déserteur du 1er régiment étranger de parachutistes lors du putsch, capturé et emprisonné à la Santé, il s'en est évadé à la fin de janvier 1962 et, ayant pu regagner l'Algérie, a été l'un des adjoints de l'ex-colonel Godard dans l'OAS Alger. Rentré en France,

il s'est rallié au CNR.

Bougrenet de la Tocnaye revendique la responsabilité de l'attentat, dont il retrace la préparation et l'exécution. Les tireurs de l'Estafette, dit-il, ont été trois : Gérard Buisines, qui sera peu après appréhendé à Marseille, et deux Hongrois déserteurs de la Légion étrangère, Lazlo Varga, qui sera lui aussi bientôt arrêté, et Gyula Sari ; ce dernier ne sera capturé que vers la fin des débats du procès, au cours duquel il a été jugé par défaut. Bougrenet lui-même se trouvait au volant de l'ID, avec Watin et Prévost comme tireurs. Magade, Bertin et trois comparses attendaient en renfort dans une camionnette stationnée à quelque distance, mais ne sont pas intervenus. Et, ayant ainsi achevé sa confession, Bougrenet réclame un chapelet et prie.

Des « confidences » des uns ou des autres individus arrêtés entraîneront l'identification de quelques autres complices ou sympathisants. Deux d'entre eux ne seront pas retrouvés : Louis de Condé, sans autre rapport que l'homonymie avec l'ancienne famille princière, et qui aurait naguère été… le plus jeune bachelier de France, et un troisième Hongrois, Lagos Marton, exilé volontaire en 1956, après avoir participé au soulèvement de Budapest contre les Soviétiques, qui aurait recruté Varga, bénéficiera d'un non-lieu.

Mais, à l'issue des interrogatoires, les enquêteurs ont acquis la conviction que, malgré ses dires, Bougrenet n'a pas été le chef suprême et l'organisateur du crime. Certains de ses complices ont parlé d'un « colonel Didier ». Qui est-il ? Où se dissimule-t-il ?

La piste « Murat » conduit à un huissier du Lot-et-Garonne, Jean Larrieu, de Lauzun. Ce dernier, s'il s'affirme étranger à l'attentat du Petit-Clamart, ne nie pas qu'il connaît « Max », c'est-à-dire Bougrenet de la Tocnaye, Watin et « Murat », dont il assure ignorer la véritable identité. Il cite encore le nom du commandant Henri Niaux, officier des transmissions qui, ayant obtenu sa mise en disponibilité, s'est retiré à Toulouse. Le 13 septembre, la police est chez lui. Elle y saisit des fiches de location de voitures et un ticket de blanchisserie parisienne. On en interroge le tenancier et les voisins. L'un de ceux-ci se souvient d'avoir loué une « chambre de bonne » à un certain Serge Bernier, dont le signalement répond à celui de « Murat » et que l'on ne retrouvera pas. Ancien du bataillon de Corée, puis installé en Algérie, il en est revenu après le putsch et est entré dans l'OAS Métropole.

Henri Niaux est amené à Paris et soumis à un feu roulant de questions. Force lui est de reconnaître qu'à son domicile se sont tenues des réunions auxquelles ont participé des conjurés du Petit-Clamart et qu'il a été mis au courant de leur projet. Mais les policiers savent déjà qu'il a, dans l'après-midi du 22 août, inspecté les lieux où devait se dérouler l'agression. Il est tard.

« Je suis un vieil homme, leur dit Henri Niaux. Laissez-moi dormir. Nous reprendrons demain cette conversation. »

Il paraît décidé à une confession totale. On le mène au dépôt. Le matin

suivant, on le retrouve pendu. Suicide, dit la police, suicide d'un coupable qui a craint de révéler le nom du colonel Didier. Assassinat, rétorquent certains de ses amis : Niaux a succombé aux brutalités et aux tortures et le crime a été camouflé. Mme Niaux déposera une plainte en homicide volontaire, dont l'instruction aura un non-lieu pour issue et confirmera le suicide.

Didier, un colonel… De guerre lasse, les enquêteurs demandent le concours de la Sécurité militaire, qui leur remet une liasse de photographies d'officiers répondant au signalement donné de « Didier » par quelques conjurés. Dans le lot, ceux-ci unanimes désignent la même. Bouvier prend ses renseignements : le lieutenant-colonel de l'armée de l'air Jean-Marie Bastien-Thiry, trente-cinq ans, est apparemment insoupçonnable. Certes, il a déploré la solution algérienne finale, mais il n'a mené aucune action antiloyaliste. Polytechnicien, chevalier de la Légion d'honneur, c'est un ingénieur de la plus haute valeur, spécialiste des engins téléguidés, qui, après divers séjours au centre d'essais de Colomb-Béchar, n'a plus quitté son bureau d'étude du ministère. Il a épousé en 1955 Geneviève Lamirand, fille d'un membre du gouvernement de Vichy, et il est père de trois fillettes. Son avenir est sans nuage, avec l'assurance des « quatre étoiles » vers 1970.

Bouvier médite, puis fait mener sur le suspect une enquête discrète qui n'apporte rien. Arrêter un innocent serait déchaîner le scandale. Mais il y a ces doigts posés sur la même photo, il y a ces affirmations : « Voici le colonel Didier. »

Au matin du samedi 15 septembre, Bastien-Thiry quitte son domicile de Bourg-la-Reine. Deux hommes l'abordent, qui l'invitent à les accompagner au Quai des Orfèvres. Là, avec le commissaire Bouvier, il va engager un interminable duel. Confronté avec Magade, puis Ducasse, qui saluent le colonel Didier, il sourit. Qu'il soit l'ami de Bougrenet, il y consent. Est-ce là un crime ?

La découverte à son domicile d'une coupure de presse annotée de sa main et reproduisant le plan présumé de l'attentat du Petit-Clamart fortifie cependant les présomptions du commissaire. De longues heures encore, il pressera l'officier d'avouer. Soudain, Bastien-Thiry interroge :

« Puis-je voir un prêtre seul à seul ? »

Bouvier défère à son vœu. Quand l'ecclésiastique se retire, muet mais bouleversé, le policier rentre dans son bureau. Bastien-Thiry se dresse au garde-à-vous.

« C'est bien moi qui ai commandé l'attentat », dit-il.

Sa confession, en présence d'un colonel de la Sécurité militaire, durera deux heures.

Ce qu'il dit d'abord, c'est sa révolte devant les événements d'Algérie, et surtout la guerre civile. S'il ne condamne pas, parce que comprenant le désespoir qui a pu animer les Français d'Algérie, les excès de l'OAS, il

s'affirme d'emblée opposé à une action dont sa logique lui enseigne qu'elle ne peut aboutir à un résultat concret favorable.

Mais les accords d'Evian l'ont traumatisé. Il est Lorrain, originaire d'une terre qui fut injustement arrachée à sa patrie, fils d'officier, et à ces titres divers plus jaloux qu'aucun autre de l'intégrité du territoire national. Renoncer à l'Algérie, pour lui – comme pour Jacques Soustelle – c'est le crime sans pardon.

Vient le temps où, relayant l'OAS aux abois, le CNR de Bidault en appelle aux officiers. Bastien-Thiry lit ses tracts, médite sur ses appels. Chez ce patriote blessé, ces textes font balle. Lui aussi en arrive ainsi à juger illégitime le général de Gaulle. Il adhère à un « groupe d'études » CNR en avril 1962 et participe à des réunions au cours desquelles sont longuement discutées les conditions de la tyrannie. Finalement, les participants déclarent de Gaulle un tyran et tyran à éliminer au nom de la patrie, de la religion (« Didier » est un catholique fervent), de la morale. C'est déjà un complot : pour Bastien-Thiry, c'est un engagement d'honneur.

Au mois de juin, il se lie avec Bougrenet, maurrassien d'une vieille famille bretonne pieuse et traditionaliste, fertile en officiers et en prêtres. L'homme est apparemment un aigri. Sa carrière militaire l'a déçu (il a raté Saint-Cyr), moins cruellement peut-être que le fait d'être, lui chrétien, un divorcé. Socialement, et l'âge même – ils sont « à un an » – tout rapproche les deux officiers. Au contact de ce camarade supérieur, Bougrenet renaît à l'espoir. Avec un tel homme derrière lui, près de lui, tout peut se concevoir, tout peut être réalisé. Et surtout l'acte nécessaire : l'élimination du tyran. Le polytechnicien l'organisera, le baroudeur l'exécutera.

Ensemble, on pense d'abord à un enlèvement lors d'un déplacement officiel du chef de l'Etat ; mais sa protection est alors trop importante. Il faut donc opérer quand elle est relâchée, et Bastien-Thiry en arrive ainsi à concevoir une opération de commando sur la route. Assassiner de Gaulle ? Non point, mais l'objectif de la « mission opérationnelle » sera le Général. Exécuter une mission jusqu'à atteindre l'objectif n'est jamais un crime, mais un devoir. Que le Général périsse au cours de la tentative de rapt, c'est un risque certain, mais sa mort ne sera qu'un « incident de parcours », pas davantage.

Mis au courant du projet, le CNR s'empresse de verser les fonds nécessaires à son organisation : une quarantaine de milliers de francs, dit-on. C'est Bougrenet – alias « Max » – qui recrutera les conjurés, avec pour instruction de « Didier » d'engager, non des tueurs, mais des fanatiques. Ainsi seront choisis les Hongrois, farouches anticommunistes ennemis de la dictature oppressive, Prévost, ancien de Dien-Bien-Phu, Magade, Pied-noir, Constantin, ex-OAS, et ces jeunes hommes qui « regrettent un Empire qu'ils n'ont pas connu » : Ducasse et Bertin. Une partie des comploteurs apportera son propre armement.

Avant le Petit-Clamart, le commando avait déjà tendu deux embuscades

vaines. Le 8 août, de Gaulle doit rentrer de Colombey pour accueillir à Paris Eisenhower. Les conjurés prennent sa voiture en chasse à l'entrée de la capitale, mais l'Estafette est distancée, et les tireurs de l'ID renoncent finalement à ouvrir le feu, de crainte de toucher des passants. Au matin même du 22 août, c'est sur le boulevard des Invalides qu'attendront les tueurs. Mais la voiture du Général, descendu d'avion à Villacoublay, est déjà passée, en avance sur l'horaire prévu.

Si Bastien-Thiry a préparé l'attentat avec minutie, il n'en a pas moins commis quelques « impairs ». Si, à l'approche de la voiture présidentielle, un obstacle avait coupé la route – un véhicule en travers par exemple – le chauffeur Marroux aurait dû s'arrêter et, dès lors, le rapt ou l'assassinat eût été aisément réussi. Etait-il de plus nécessaire que « Didier » soit connu de nombre des conjurés ? N'aurait-il pas dû demeurer dans l'ombre, donnant ses instructions à Bougrenet, spécialiste de l'action opérationnelle ? D'autre part, un tel attentat exigeait-il la participation de tant de monde, au risque d'une indiscrétion ? Et n'y aurait-il pas eu lieu de prévoir pour tous des retraites sûres, voire leur sortie de France avec le concours du CNR ? Enfin, que d'imprudences accumulées, ne serait-ce que celle de Bernier usant du même pseudonyme dans les différents garages où il loue les voitures de la bande, et son choix d'une Estafette de couleur jaune !

On a encore un motif d'étonnement : le revirement subit de Bastien-Thiry, passant devant le commissaire Bouvier de la dénégation absolue aux aveux. Mais sans doute, au cours de son long interrogatoire, a-t-il pris le parti, lorsqu'il s'est vu virtuellement confondu, de brusquer les choses et de « choisir le procès », escomptant faire des débats une tribune d'où il accuserait et justifierait sa conduite. A-t-il eu alors la pensée qu'il pourrait entraîner la conviction des juges militaires, ou au moins leur clémence ? C'est improbable : dès cet instant, Bastien-Thiry avait fait le sacrifice de sa vie. Pour un chrétien, le sang des martyrs n'est-il pas le levain de la foi ?

C'est au reste à l'Eglise qu'il se réfère pour expliquer son comportement.

« A certaines périodes de l'Histoire, dira-t-il, ses chefs ont demandé aux chrétiens de se dresser de toutes leurs forces contre la tyrannie. »

Il invoquera l'autorité de Pères de l'Eglise et surtout assurera qu'avant d'agir il s'est « entouré d'avis d'ecclésiastiques éminents », qui lui ont affirmé que « les conditions du tyrannicide étaient remplies de façon surabondante ». Sa déclaration provoquera naturellement un vif émoi au sein de la hiérarchie catholique, et un communiqué du Bureau de l'information religieuse, dont les avocats de Bastien-Thiry s'étonneront qu'il « porte condamnation d'un homme sans défense ». Emanation de l'Assemblée des cardinaux et archevêques, cet organisme avait rappelé que « l'Eglise n'admet pas que, même pour le succès d'une cause que l'on estime par hypothèse juste, on

recoure au crime et à la violence ». Et son communiqué ajoutait ce commentaire :

« Lorsqu'on invoque le droit d'insurrection et qu'on fait appel au "tyrannicide", l'Eglise est encore plus exigeante et pose des conditions tout à fait exceptionnelles qui ne sont aucunement remplies aujourd'hui, ni de près, ni de loin. » Mais, concluait-il, au tribunal de Dieu, « chacun sera jugé selon sa conscience ».

Les conseils de Bastien-Thiry ne se feront pas connaître, mais de longues controverses dresseront les uns contre les autres certains théologiens, armés des textes les plus vénérables et parfaitement contradictoires. Ainsi, dans le seul Thomas d'Aquin, que Bastien-Thiry citera, trouve-t-on d'abord une distinction entre le tyran d'usurpation, que l'on peut tuer sans pécher, et le tyran d'exercice, c'est-à-dire le chef légitime qui abuse de ses pouvoirs, auquel on peut être tenté de désobéir : mais quant à la question de déposer ou tuer celui-ci, saint Thomas est muet. Puis il considérera le tyran comme « un homme hors de raison », mais qu'il vaut peut-être mieux supporter pour ne pas connaître pis. Après quoi, dans une troisième période, il condamnera le tyrannicide, contraire aux enseignements apostoliques qui prêchent la soumission aux maîtres, même difficiles, et n'admettra que des révoltes exécutées dans les formes légales. Enfin, se référant à saint Augustin, saint Thomas affirmera que Dieu peut confier à une créature la mission d'abattre un tyran. « Si cette créature, s'estimant investie de cette mission, va jusqu'au meurtre, c'est affaire entre sa conscience et elle. »

Ainsi, chez saint Thomas, partisans et adversaires du tyrannicide peuvent également puiser. Mais ce que les théologiens qu'il consulta n'auraient pas dû laisser ignorer à Bastien-Thiry, c'est que, en 1415, le concile de Constance puis, deux siècles plus tard, le pape Paul V Borghèse l'ont condamné.

Le texte créant la Cour militaire de justice, remplaçant le Haut tribunal militaire auquel de Gaulle n'a pas pardonné ce qu'il appelle « l'acquittement » de Salan, prévoit que ses pouvoirs expireront le 24 février 1963. Or, c'est devant cette juridiction, illégale selon le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel mais confirmée par l'Assemblée nationale, et qui a déjà à son palmarès les condamnations à mort de Degueldre, fusillé, et d'André Canal, qui sera gracié, que sont déférés les conjurés du Petit-Clamart. La date retenue pour l'ouverture de leur procès est celle du 28 janvier. On se doute que le premier objectif de la défense sera de gagner… ou de perdre du temps, de multiplier les incidents de procédure et les dépôts de conclusions, et de produire le plus grand nombre de témoins possible, afin d'atteindre la date limite avant le prononcé du jugement. Si elle y parvient, le procès devra revenir devant la Cour de sûreté de l'Etat, permettant, contrairement à la Cour militaire, le droit d'appel et le pourvoi en cassation. Le pouvoir déjouera les efforts des avocats en faisant voter le 20 février par une Assemblée complaisante une loi prorogeant la Cour militaire jusqu'à conclusion des

débats en cours devant elle, tour de passe-passe qui indignera beaucoup.

Au Fort-Neuf de Vincennes, le général Gardet, qui a succédé au malheureux de Larminat à la présidence de la Cour militaire, a pour assesseurs, outre le général Binoche et les colonels Bocquet et Reboul, un adjudant Latreille qui, au procès Degueldre, a juré qu'il jugerait « selon les impératifs de la discipline ». L'avocat général Sudaka, en uniforme de général, soutient l'accusation. La maladie le terrassera bientôt, et son collègue Gerthoffer prendra sa place. Aux bancs de la défense, seize avocats, et notamment Tixier-Vignancour, auréolé de son efficace plaidoyer pour Salan, Jacques Isorni, qui assista Pétain, Le Coroller. Auprès de Bastien-Thiry et de Bougrenet de la Tocnaye, sept hommes sont dans le box des accusés : Magade, Varga, Pascal Bertin, Gérard Buisines, Jacques Prévost, Etienne Ducasse, Alphonse Constantin. C'est par contumace que seront jugés Georges Watin, dit la Boiteuse, Serge Bernier, alias « Murat », Louis de Condé, Lajos Marton, Sari et Jean-Pierre Naudin. Tous répondent du crime d'attentat contre l'autorité de l'Etat avec usage d'armes, prévu et réprimé par les articles 86 et 91 du code pénal et, à l'exception de Ducasse, de tentative d'homicide volontaire avec guet-apens.

Le premier combat de retardement de la défense occupe quatre audiences, au cours desquelles on entendra notamment Jacques Isorni mettre en cause un ministre, Valéry Giscard d'Estaing – qui portera plainte en diffamation contre l'avocat – et rappeler que l'assassin de Darlan, le jeune Bonnier de la Chapelle, fut exécuté, mais ensuite réhabilité. « C'est donc que l'on n'estimait pas le mobile politique infâmant », soutient l'avocat, pour qui ce « on » est le général de Gaulle.

Enfin s'engage l'interrogatoire, après appel des témoins. La défense en a cité trois cents, mais seuls une cinquantaine seront entendus. Les ministres en exercice n'ont pas été autorisés à déposer. D'autres, comme Paul Reynaud, n'ont même pas répondu à la citation. D'autres encore – Jacques Duclos, François Mitterrand, le président Monnerville, Maurice Faure, Félix Gaillard, Jean-Paul Sartre – se sont fait excuser.

Pascal Bertin, vingt ans, étudiant, douze années d'Alger, ex-militant du MP 13 de Martel, « cornichon » au Lycée Saint-Louis, ex-OAS, rallié au CNR :

« Après le 13 mai à Alger, de Gaulle nous a félicités pour notre “magnifique mouvement de rénovation et de fraternité”. Alors, la seule idée d'abandonner l'Algérie était considérée comme un acte de haute trahison… De Gaulle a violé la Constitution et s'est fait pouvoir de fait : c'est un acte de tyrannie. En me mettant aux ordres du colonel Bastien-Thiry pour participer à une action militaire contre lui, j'ai voulu sauver la légalité. Messieurs, j'ai fait mon devoir ; faites votre métier. »

Selon lui, au Petit-Clamart, la consigne était bien d'enlever le Général, non de le tuer.

Pierre Magade, en uniforme de soldat de l'armée de l'air :

« Les accords d'Evian m'ont convaincu que nous étions abandonnés. Ma conscience m'a alors refusé de rester les bras croisés. »

Lazlo Varga, réfugié hongrois, émigré après les « journées » de 1956 :

« Des officiers m'ont démontré que de Gaulle conduisait, la France à un régime totalitaire et communiste… Il faut partout lutter contre le communisme, et tous ceux qui le combattent sont solidaires. »

Jacques Prévost, engagé volontaire dans les « paras », blessé à Dien-Bien-Phu, responsable-action de l'OAS Sahara, envoyé par elle en métropole à la disposition du CNR :

« Pour avoir fait mon devoir, je ne redoute pas votre condamnation à mort. Au contraire, c'est la seule façon qui me reste de prouver que je suis encore fidèle à mes opinions ; c'est aussi la seule qui reste au pouvoir de m'empêcher de penser et de crier la vérité. »

Le 22 août, Prévost avait la mission d'arrêter de Gaulle.

« Nous l'aurions sorti de sa voiture sous la menace et, s'il s'était refusé à sortir, je pense qu'il aurait été abattu sur place. C'est Bougrenet qui en aurait décidé. Si on m'avait chargé de l'exécuter, je l'aurais fait ; mais je suis certain qu'il n'aurait fait aucune difficulté pour descendre. »

A bord de l'ID lors de l'attentat, tandis que Watin ouvrait le feu sur l'auto présidentielle, Prévost voulut « s'occuper des motards », mais son arme s'enraya. « Au reste, dit-il, ils avaient compris ! »

Etienne Ducasse, vingt-trois ans, étudiant, n'a guère fait que mettre son appartement à la disposition du commando. Il n'a, assure-t-il, jamais cru au sérieux du projet d'attentat.

Alphonse Constantin, ancien légionnaire, bat sa coulpe. S'il s'est prétendu malade au jour de l'attentat, c'est qu'il a « eu peur de ses responsabilités et de manquer de sang-froid », alors qu'il était désigné comme chauffeur.

« Aujourd'hui, revendique-t-il, je suis avec mes camarades comme j'aurais voulu pouvoir l'être le 22 août. »

Gérard Buisines, également ancien légionnaire, était dans l'Estafette.

« De Gaulle nous avait trahis… Quand Bernier a ouvert les portes arrière pour le feu, j'ai vu la voiture à quarante ou cinquante mètres. En une fraction de seconde, j'ai vu qu'il nous était impossible de la stopper : à 90 ou 100 à l'heure, une auto à cette distance est vite sur vous… J'ai tiré très bas à la hanche, un tir plutôt imprécis ; je visais les pneus. »

Le tour est arrivé de l'exécutant principal, Alain Bougrenet de la Tocnaye, dit « Max », un « chouan », dira-t-il, petit, portant lunettes, le cheveu rare.

« En défendant l'Algérie française, déclare-t-il en substance, nous étions les défenseurs de la chrétienté contre le panarabisme et le communisme international, de l'intégrité du territoire ainsi que de l'honneur et de la vie de

ses citoyens européens… De Gaulle, par sa politique de division, son déterminisme marxiste et historique, est l'une des causes de la décadence accélérée de notre pays. Il a trahi la Constitution, sa parole et le peuple, en bradant une province française. »

L'accusé en vient à ses justifications :

« La résistance à l'oppression, le droit à l'insurrection ont toujours été dans leur principe reconnus légitimes. Lorsqu'un homme viole la Constitution, promulgue à son gré des lois injustes, établit des juridictions à son goût, découpe la chair même de la nation en compromettant l'existence de celle-ci par l'abandon à l'ennemi de positions vitales, la question de l'éliminer n'est plus uniquement du ressort politique, car cet homme possède des forces d'ordre physique et psychologique telles que le vouloir vivre national ne peut plus légalement en venir à bout. Il reste donc théologiquement le droit de légitime défense. »

Annonçant son intention de « ne rien dire sur l'affaire elle-même », attitude dictée « par une règle aussi essentielle qu'élémentaire de la clandestinité », il poursuit :

« Toutefois, je dirais que le but de la mission opérationnelle était d'abattre le Général, conformément aux ordres du CNR, si on ne pouvait l'enlever, ce qui aurait été le plus élégant. »

Et ce mystique conclut :

« Vive la France, et que la volonté de Dieu soit faite ! »

La lecture par lui-même de la déclaration qu'a préparée Bastien-Thiry occupera l'audience du 2 février : elle est évidemment le point culminant des débats.

« L'action dont nous répondons, commence-t-il, présente un caractère exceptionnel et seuls des motifs d'un caractère également exceptionnel ont pu nous déterminer à l'entreprendre. Nous ne sommes ni des fascistes, ni des factieux, mais des Français nationaux, et ce sont les malheurs de la patrie qui nous ont conduits sur ces bancs. Je suis le chef, j'assume à ce titre toutes mes responsabilités. »

Il poursuit, du même ton posé :

« Nos motifs d'action sont liés aux conséquences d'un effroyable drame humain et national, et aussi au danger mortel que fait courir à notre pays l'actuel pouvoir de fait… danger qui peut aboutir à la destruction de valeurs humaines, morales et spirituelles qui constituent le patrimoine français. Ce patrimoine repose sur une conception précise de la liberté et de la dignité de l'homme et des collectivités humaines et sur la mise en application de principes fondamentaux qui ont un caractère universel : la recherche et le souci de la justice, le respect de la vérité et de la parole donnée, et la solidarité fraternelle entre tous ceux qui appartiennent à la même collectivité nationale. Nous croyons qu'on ne viole pas impunément et cyniquement ces principes sans mettre en péril de mort dans son esprit et dans son âme la Nation tout

entière sans la mettre par le fait même à la merci des diverses formes de matérialisme moderne, au premier rang duquel se place évidemment le totalitarisme communiste, négateur de la liberté humaine, qui empêche l'homme et les collectivités de s'épanouir librement, en en faisant de simples éléments dans le cadre et au service d'une doctrine perverse et fausse. »

Le colonel rappelle les « engagements solennels » pris par de Gaulle après le 13 mai 1958, et qui « avaient valeur de programme politique ». Ils furent vite rompus. Pourquoi les avoir pris, sinon dans « un but tactique », afin de « conserver et affermir un pouvoir auquel on tenait par-dessus tout et dont on croyait avoir été si longtemps injustement frustré ? » Ce parjure a été peut-être « la plus grande imposture de l'Histoire de la France ».

Bastien-Thiry dénonce ensuite les « milliers d'enlèvements », les « centaines d'assassinats » d'Européens perpétrés par les Algériens depuis l'indépendance, sans réaction de l'armée française, en raison de la carence d'un pouvoir politique ainsi « directement complice de ces crimes et exactions ». Mais plus impardonnable encore, déclare l'accusé, est la trahison commise à l'encontre des Français musulmans, laissés à la merci d'égorgeurs, auteurs « d'un véritable génocide qui a fait plusieurs dizaines ou centaines de milliers de victimes ».

« Le désastre algérien, poursuit-il, pouvait être évité. Il a tenu essentiellement à l'acharnement d'un très vieil homme. Il nous a fait perdre l'honneur et a prouvé que, dans ce pays fatigué, désorienté et trompé, il est possible à un homme sans scrupules, ne reculant devant aucun moyen et poursuivant des vues politiques aberrantes, de déchaîner les forces du mal sans trouver dans l'immédiat des obstacles suffisamment forts à son entreprise. »

Bastien-Thiry accuse longuement de Gaulle d'avoir abusé le pays par la pratique de « l'intoxication », en usant de « référendums truqués et illégaux ».

Le réquisitoire contre le chef de l'Etat continue : la Constitution a été violée par son garant, dans son essence, son esprit et sa lettre. Ainsi la France vit-elle sous un régime de « dictature de fait, basée sur le mensonge plus encore que sur la violence ». C'est pourquoi, « au nom du droit constitutionnel d'insurrection et de résistance à l'oppression, au nom de la véritable légalité républicaine, le CNR s'est constitué et nous avons tenté une action de force contre celui qui s'est placé hors de la légalité… Le droit de légitime défense existe sur le plan collectif contre les dictateurs et les tyrans et nous ne tombons ici sous le coup d'aucun article du code pénal, car nous n'avons fait que défendre nos frères menacés. Vous devez nous reconnaître non coupables et nous acquitter. »

En justification historique de l'attentat, Bastien-Thiry cite en vrac l'Histoire sainte, l'Antiquité grecque et romaine et la conspiration ourdie en 1944 contre Hitler à qui l'accusé n'hésite pas à comparer de Gaulle. Stauffenberg et ses complices ont été alors exécutés, mais « ces officiers sont maintenant honorés par leurs concitoyens et les autorités morales et

politiques : ceci nous a été un encouragement dans notre action. » Et « Didier » conclut :

« Le pouvoir de fait a la possibilité de nous faire condamner : il n'en a pas le droit… Nous proclamons notre innocence car nous n'avons fait que mettre en pratique la grande et éternelle loi de solidarité entre les hommes. »

Pas un instant le colonel Bastien-Thiry n'a élevé la voix au cours de sa lecture. Son exposé causera une impression profonde jusqu'au sein des organismes officiels. Dans l'opinion publique non communiste, la déclaration excitera à la fois l'admiration et la compassion pour les accusés. Admiration pour leur dignité, leur foi en leur idéal, bien proche du fanatisme ; compassion, en raison de l'erreur qui les a poussés au crime. Car, aux yeux de tous, même si l'indépendance de l'Algérie avait pu être écartée, ce n'eût été que pour un temps, et c'est en s'y opposant que la France eût été coupable. Mais, au fond de soi, chacun fait siennes les critiques de Bastien-Thiry ayant trait à l'abandon des Musulmans français, dont on sait que beaucoup ont connu, depuis le 1er juillet précédent, un sort tragique ou infâme. En revanche, le long panégyrique du CNR ne convainc nullement. Il est bien évident que reconnaître en lui la véritable autorité légale est folie, alors que tous les scrutins en France ont confirmé de Gaulle. Quoi qu'il en soit, il n'est personne qui ne pense qu'en signant cette déclaration, Bastien-Thiry a aussi signé son arrêt de mort. Il ne l'ignore assurément pas, lui qui, après le verdict, devant son beau-père qui formule l'espoir de la grâce présidentielle, répliquera :

« Certainement pas. De Gaulle ne me pardonnera pas ce que j'ai dit de lui. »

Le 11 février, Bastien-Thiry en revient à « l'enlèvement ». Le coup réussi, dit-il, le Général aurait été détenu dans une villa proche du Petit-Clamart, où l'instruction de son procès aurait commencé car, en dépit d'une condamnation à mort prononcée contre lui le 3 juillet par le CNR, « le chef de l'Etat de fait devait être rejugé au grand jour ».

Organisateur de l'attentat, Bastien-Thiry y a également participé. Placé a quelque deux cents mètres avant l'Estafette, il devait, à la vue de la voiture présidentielle, agiter un journal pour la signaler à ses complices.

A l'issue de son interrogatoire, le général Gardet donne lecture d'une lettre adressée en octobre précédent au commissaire Bouvier par Georges Watin. « La Boiteuse » revendique l'initiative de l'attentat. Selon lui, Bougrenet n'a guère tenu que le rôle de chauffeur de l'ID, voiture de commandement. Quant à Bastien-Thiry, « il a pris le train en marche et est devenu un serre-frein plutôt qu'autre chose ». Tous deux voulaient en effet capturer de Gaulle, ce pour quoi on tira dans les pneus et non dans le pare-brise. Mais, poursuit Watin, pour nous, Pieds-noirs, il y a longtemps que de Gaulle est condamné, et nous n'avons que faire de tout formalisme juridique.

J'avais donc décidé de suivre ma petite idée : le CNR aurait toujours pu dire que j'étais « un groupe incontrôlé ».

Sincère ou non, cette lettre n'arrange ni la défense ni l'accusation. Tacitement, on se met d'accord pour l'oublier.

Cette thèse du rapt, le commissaire Bouvier la sapera. Dans les premiers aveux de Bastien-Thiry, souligne-t-il, il n'est pas question d'enlèvement.

« Je n'ai pas tout dit alors afin que mes déclarations n'entraînent pas d'autres arrestations, réplique l'accusé mal à l'aise. »

« Aucun des conjurés n'a parlé sous la contrainte et tous ont fait état d'un attentat dont le but était de tuer, poursuit posément le policier. Le mot "enlèvement" ne figure sur aucun procès-verbal d'interrogatoire. »

C'est une terrible précision que ne balancera pas la déposition du professeur Ceccaldi, directeur du Laboratoire de l'identité judiciaire. Expert en balistique, il affirme que, de toutes les balles tirées, « une seule aurait été susceptible de blesser quelqu'un à l'intérieur de la voiture présidentielle ». Encore ne saurait-il l'assurer. Du moins, la thèse de l'enlèvement, grâce à lui, reprend-elle une fraction de terrain.

Quatre-vingt-dix-sept témoins de la défense vont défiler à la barre. Les uns feront l'éloge des accusés, dont ils souligneront le désarroi devant la « solution algérienne ». D'autres attaqueront de Gaulle et sa politique. Des audiences poignantes seront consacrées aux témoignages des harkis et des Pieds-noirs qui raconteront les derniers jours de l'Algérie française et accumuleront les récits de crimes abominables commis après l'indépendance par les commandos FLN.

Trois jours avant l'attentat, Bastien-Thiry s'en est ouvert au RP Isambert, qui estime que le colonel a subi « une pression morale certaine du CNR ».

« J'ai essayé de le dissuader en lui disant que le Christ et l'Eglise, injustement persécutés, n'ont pas employé la violence pour se tirer d'affaire, déclare-t-il. Mais la discussion m'a révélé qu'un confrère beaucoup mieux placé que moi lui a permis l'acte de tuer, alors qu'il n'a pas voulu tuer. »

Ce confrère, le RP Isambert ne le nommera pas.

Le mardi 26 février, l'ex-colonel Antoine Argoud, membre du comité exécutif du CNR et responsable de son action en métropole, enlevé par des inconnus en Bavière, est littéralement livré à la police parisienne qui, à la suite d'un coup de téléphone, le découvre ficelé et bâillonné, à l'intérieur d'une camionnette. Qui a fait le coup ? Des hommes d'une fraction rivale de l'OAS avec Chateau-Jobert ? Celui-ci l'a nié. Une police « parallèle » française ? Officiellement, le mystère demeure, qui faillit causer un incident diplomatique, le gouvernement de la République fédérale n'ayant pas apprécié ce rapt commis sur son propre territoire.

Le cadeau est de choix. Comme Bastien-Thiry, Argoud est polytechnicien. Ancien de l'Ecole de guerre et du centre des Haute Etudes Militaires, c'est un éminent technicien de l'arme blindée qui a participé après la guerre à la mise au point des nouvelles divisions mécaniques. Commandant du secteur algérien de l'Arba, le général Massu, en janvier 1960, fait de lui son chef d'état-major, mais son attitude lors des journées des Barricades lui vaudra d'être traduit en justice et d'ailleurs acquitté, mais muté en métropole. Lors du putsch, Argoud déserte et rejoint Alger pour se réfugier ensuite en Espagne. Assigné à résidence aux Canaries, il s'en évade en février 1962 et c'est alors qu'il apportera sa collaboration au CNR Après sa « livraison », la Cour de sûreté de l'Etat le condamnera à la détention perpétuelle, l'amnistie lui rendant la liberté en 1968.

Le 27 février, au Fort-Neuf de Vincennes, l'avocat général Gerthoffer obtient la disjonction du cas de Sari, dont l'arrestation est maintenant connue et un supplément d'information le concernant : le Hongrois est sans doute l'homme qui, au fusil mitrailleur, a usé le plus de projectiles le 22 août au Petit-Clamart. Mais Me Tixier-Vignancour réclame l'ajournement du procès : chef du CNR Antoine Argoud doit, dit-il, être entendu sur les agissements de Bastien-Thiry, membre du CNR et son subordonné. Si Argoud a pris l'initiative de l'action contre de Gaulle, « il est évident que les responsabilités des accusés seraient profondément différentes ».

« C'est le CNR qui a ordonné l'opération », répète Bastien-Thiry.

Le général Gardet tranche : le colonel Reboul entendra Argoud dans sa cellule. Mais celui-ci exigera, pour répondre, la présence de ses avocats, désignant notamment Mes Tixier-Vignancour et Le Coroller. Ses déclarations comporteront trois points notables : il ne connaît aucun des accusés ; il n'a rien su de la préparation de l'attentat, mais il confirme que de Gaulle devait « répondre de ses crimes devant la nation entière » ; donc l'ordre donné devait être de le faire prisonnier ; enfin, Argoud assure qu'il ignore tout de la prétendue condamnation à mort du Général qu'aurait prononcée un tribunal militaire du CNR.

La défense, tenant compte surtout du renforcement apporté par l'ex-colonel à la thèse de l'enlèvement, réclame un supplément d'information, requête à laquelle M. Gerthoffer s'oppose. La Cour le suit.

Sa plaidoirie donne du moins à Tixier-Vignancour l'occasion de pourfendre le régime et ses hauts serviteurs et de s'attaquer avec virulence au parti communiste, le seul, dit-il, « à hurler à la mort ».

« Si vous prononcez la peine capitale, s'écrie-t-il à l'adresse des juges, celle-ci sera exécutée. Je ne crois pas que cela soit possible, je ne crois pas que cela soit humain, et, par-dessus tout, je ne crois pas que cela soit utile. »

Après trois heures de délibérations, c'est le verdict : la mort pour Bastien-Thiry, Bougrenet de la Tocnaye et Jacques Prévost, contre lequel l'avocat général ne l'avait cependant pas requise ; la réclusion à vie pour Buisines. Magade et Bertin sont condamnés à quinze ans, Varga à dix ans,

Constantin à sept ans de réclusion criminelle, Ducasse à trois ans de prison. Quant aux contumax, la peine de mort est prononcée contre Watin, Bernier et Marton, celle de la réclusion perpétuelle contre Naudin et Louis de Condé.

Aucun des condamnés présents n'a sourcillé, mais des cris dans la salle fustigent les juges militaires.

« Assassins ! Laquais ! Bourreaux ! »

Sur les cinq membres de la Cour, trois ont voté les peines de mort, deux les ont refusées…

Les gardes vont emmener les condamnés. Bougrenet jette à terre ses décorations.

De Gaulle tient en ses seules mains la vie de trois hommes. A l'exception des communistes, tous les partis, comme toutes les confessions, espèrent en sa clémence.

« Il ne s'agit plus, écrit la *France catholique*, de savoir si les accusés avaient raison ou tort. Il s'agit de savoir d'abord si les années écoulées n'avaient pas de quoi bouleverser et traumatiser les consciences. »

Le lundi 11 mars, à 5 heures du matin, à la prison de Fresnes, la porte de la cellule 23 du quartier des condamnés à mort s'ouvre. Le colonel Bastien-Thiry, très calme, revêt un costume civil.

« Suis-je le seul ? »

Il l'est. Bougrenet et Prévost ont été graciés. Il joint les mains, remerciant Dieu qu'il va recevoir, lors de la messe qu'il servira lui-même.

Georges Bidault, président du CNR, qui a apparemment approuvé l'attentat du Petit-Clamart, a été la veille arrêté par la police allemande. Un sursis à l'exécution ne doit-il pas être accordé jusqu'à l'audition sur les faits de l'ancien président du Conseil ? D'autre part, le Conseil d'Etat n'a pas encore examiné le pourvoi du condamné.

« Juridiquement, tranche M. Gerthoffer, de tels arguments sont sans valeur. »

Bastien-Thiry a préparé une lettre pour sa femme. Il la retire de l'enveloppe et lui ajoute en post-scriptum :

« Lundi matin : j'embrasse toute la famille avec toute mon affection. Dis-le-leur. »

Il étreint ses avocats, leur recommande de veiller sur ses trois filles. Un fourgon l'emporte vers le fort d'Ivry que ceinturent des forces imposantes. Durant le trajet, il prie, les mains jointes sur un chapelet. A 6 h 15, Jean-Marie Bastien-Thiry, trente-cinq ans, tombe : raison d'Etat.

A l'heure où l'OAS rentre dans le néant, Bidault prêt à s'exiler en Amérique du Sud, les colonels sont en fuite ou arrêtés, Susini et les autres meneurs « civils » exilés, traqués, réduits à l'impuissance, les hommes des commandos en prison ou errants, lorsqu'ils n'ont pas choisi de poursuivre leur

carrière en métropole et pour leur propre compte. La fièvre du pouvoir mine la jeune République algérienne. En quelques mois, les rivalités ont éclaté au grand jour, avec les haines et les ambitions. Aux « modérés » ont succédé les « révolutionnaires » et, dans l'ombre, arbitre discret d'une situation qu'il laisse pourrir, un homme attend son heure, et qui connaît sa force : Houari Boumediene, avec l'armée derrière lui. Les Pieds-noirs, à qui déjà le présent donne raison, sont partis. Abandonnés par les Européens, les leviers de l'économie sont dans les mains d'hommes nouveaux, inexpérimentés, parfois incompétents qui souvent, pour éviter l'erreur, se réfugient dans l'inertie. Le chaos dont Paris agitait si volontiers le spectre, tout fait craindre qu'en effet l'Algérie nouvelle n'y coure.

Dès la nuit qui a suivi le scrutin d'indépendance, une patrouille FLN est venue prendre possession de la préfecture d'Alger, que le GPRA a choisie pour siège. Le lundi 2 juillet, une véritable ruée de Musulmans déferle dans la capitale – leur capitale – croisant en maint endroit les files de Pieds-noirs en partance pour l'exil, n'emportant que les quelques valises qu'ils ont préférées au cercueil. Le jeudi 5, Christian Fouchet regagne la France ; la veille, avec l'accord de de Gaulle, le haut-commissaire s'est abstenu de paraître à une cérémonie au Rocher-Noir où, pour la première fois, est hissé le drapeau vert et blanc de l'Algérie nouvelle.

« Me voici avec l'Algérie sur les bras », soupire Abderrahmane Farès. Le président de l'Exécutif provisoire assure en effet l'intérim jusqu'à la proclamation de la République et la désignation de son président par l'assemblée à élire. Il accueille bientôt l'avion qui amène de Tunis les membres du GPRA. On s'étreint, on se congratule, mais ce sont là gestes destinés à soulever l'enthousiasme de la foule témoin. Car l'absence des deux dissidents, Ben Bella et le théoricien de l'action révolutionnaire Mohammed Khider, est lourde de menace.

La réconciliation est-elle possible, ne serait-ce que pour un temps ? Des médiateurs interviennent, et d'abord Nasser, qui délègue son ministre d'Etat Ali Sabri. Ben Bella refuse tout compromis. Le 11, il rentre en Algérie, mais c'est à Oran qu'il va se faire acclamer, en réponse au plébiscite de Ben Khedda à Alger – un Ben Khedda qui vient de souligner que son gouvernement « est la seule autorité en Algérie ». Dès lors, les deux camps multiplient meetings ou manifestations, chacun visant à s'assurer le soutien de sa région. « Ainsi les divergences au sommet ont provoqué un éclatement du mouvement nationaliste qui se partage le pays en zones d'influence. »

Les deux factions accusent. Pour Alger, Ben Bella veut instaurer une dictature militaire ; pour Oran – ou plutôt Tlemcen, où s'est fixé le « chef historique » et son clan – Ben Khedda a établi une dictature policière. Les invectives toutefois passent par-dessus la tête de la population, qui déplore surtout son état de dénuement et appelle de ses vœux une autorité réelle. Les syndicalistes sont amers et s'efforcent de se faire écouter des deux parties : en

vain.

Il faut un arbitrage. On le confie aux chefs des willayas dont le conseil siégera du 16 au 22 juillet. Boumediene y participe. Au vote, quatre des six willayas (1 : Aurès-Nementchas ; 4 : Algérois ; 5 : Oranie ; 6 : Hauts-Plateaux, Sahara) se prononcent en faveur du « groupe de Tlemcen », auquel se rallieront de plus deux des quatre chefs de zones de la willaya 2 (Constantinois). Tous déclarent reconnaître l'autorité de Boumediene et de l'ancien état-major qu'à la veille de l'indépendance Ben Khedda, Belkacem Krim et Boudiaf ont déclaré dissous, en même temps qu'ils destituaient Boumediene et ses adjoints, pour « activités criminelles ». Le conseil termine ses travaux en proposant que le futur Bureau politique du FLN soit composé des membres choisis au début de juin à Tripoli : c'est une défaite pour les Algérois et, le 23 juillet, Saad Dahlab, furieux, donnera sa démission de ministre des Affaires étrangères du GPRA.

« J'en ai assez de me couvrir de ridicule », dira-t-il.

Déjà Ben Bella a déclaré créer le Bureau politique, qui « assume les responsabilités nationales jusqu'à la tenue du Congrès national souverain ». Autrement dit, Tlemcen a destitué Alger. Mais, dans ce Bureau, avec Ben Bella, Khider, Rabah Bitat et le commandant Ben Allah, Tripoli a désigné Boudiaf, Aït Ahmed et Mohammed Saïd, qui sont à Alger et que l'on invite à gagner d'urgence Tlemcen.

Saïd s'y rend en effet et y annonce que ses amis acceptent le Bureau dans sa composition annoncée, sous réserve de son approbation par le Conseil national de la révolution. Mais l'arrestation du ministre Ben Tobbal à Constantine, que Boumediene fait occuper par surprise, même si elle n'est pas maintenue, d'ordre de Ben Bella qui connaît la popularité de Ben Tobbal dans cette région, remet de l'huile sur le feu.

D'autre part, Boudiaf est si peu disposé à entrer dans un organisme acquis à Ben Bella qu'il rejoint Belkacem Krim en Kabylie et, le 25, de Tizi-Ouzou, il appelle les Algériens à « briser la dictature ».

Plutôt que de recourir à la guerre civile, Tlemcen se résout à la négociation. Le 27 juillet, Khider vient à Alger, le jour même où Krim crée un « comité de liaison pour la défense de la Révolution ». Le lendemain, il n'en a pas moins avec Khider un entretien « fraternel ». Tout semble alors présager qu'on va composer.

Mais viennent des coups de théâtre. Le 29 juillet, la willaya 4 occupe Alger et son chef Si Hassan proclame que « les portes de la ville sont ouvertes à tous les responsables de la Révolution » ; le lendemain, alors que Tizi-Ouzou annonce pour le 31 un second entretien Khider-Krim, ce dernier est enlevé dans le Constantinois par des éléments de la willaya 1. Son « comité de liaison » tempête et menace et, dans la soirée du 31, le vice-président du GPRA est rendu à la liberté.

Le 2 août enfin, à Alger, les trois leaders se rencontrent et se joint à eux Mohand-ou-El Hadj, commandant la willaya 3. On signe un accord en deux

points : reconnaissance du Bureau politique, qui désignera les candidats à l'Assemblée constituante – on retiendra pour son élection la date du 2 septembre – leurs listes ayant été préparées par les willayas ; réunion du CNRA après cette élection et la constitution d'un nouveau gouvernement, pour « examiner le problème politique ». Après cette convention, il ne reste plus à Ben Bella qu'à venir chercher la consécration d'Alger. Il le fait dès le lendemain et joue avec Ben Khedda, sur le balcon de l'ex-préfecture, la grande scène des retrouvailles fraternelles. Auparavant, sur les ondes, le président du GPRA a lancé un avertissement. L'autorité se disperse, a-t-il dit, et les willayas tendent à diriger les régions ; trop d'officiers rêvent d'imposer la force des armes.

Si la foule algéroise a acclamé Ben Bella, c'est qu'elle appelle comme tout le pays l'issue d'une situation anarchique qui a conduit l'Algérie vers l'abîme. La tâche du Bureau politique est immense.

En son sein, Khider s'octroie, avec les Finances, le secrétariat général, qui fait de lui le « bras droit » de Ben Bella, et Boudiaf reçoit la charge des Affaires étrangères. Le premier soin de ses membres est de s'attaquer au « willayisme » que vient de dénoncer Ben Khedda. Dans toutes les régions, et d'abord dans le Nord Constantinois, des structures purement civiles vont être mises en place. Si le conseil des willayas est maintenu, il perd toute autorité réelle, du fait que le commandement militaire est désormais tenu de se conformer aux décisions du Bureau politique. Le 10 août, Khider souligne l'urgence de la reconversion de l'Armée nationale de libération. Celle-ci, et donc les willayas, doit constituer le noyau d'une armée nationale, au service et aux ordres de l'Etat.

L'Exécutif provisoire, dont on ne parle plus guère, n'en existe pas moins toujours et demeure en théorie le gestionnaire du pays jusqu'à la proclamation de la République. Le 8 août, le président Farès s'est rendu à Paris pour solliciter une aide financière. La réponse est sèchement négative :

« Lorsque l'Etat algérien aura mis de l'ordre dans ses propres finances, le gouvernement français pourra examiner ses demandes. En attendant, il n'en est pas question… Le problème se posera en termes nouveaux le jour où la France aura devant elle un Etat pouvant chiffrer exactement ses besoins. »

Informé, Ben Bella réplique le 14 août, imputant les difficultés économiques à l'action d'Européens obéissant à des consignes OAS. « L'Algérie ne tolèrera plus longtemps la fuite des capitaux », prédit-il : c'est une menace directe visant les accords d'Evian, qui reconnaissent la liberté de circulation des biens et des personnes entre l'Algérie et la France.

Le 19 août sont publiées les listes des 196 candidats retenus par le Bureau politique (« La démocratie est un luxe que nous ne pouvons nous permettre », déclare à cette occasion Ben Bella). L'ALN y compte nombre des siens, et on y trouve les noms de 16 Européens, parmi lesquels les 3 membres de l'Exécutif provisoire, Roth, Koenig et Mannoni.

Mais, véritable maître d'Alger avec sa willaya 4, Si Hassan, peut-être animé d'ambitions politiques, entre en rébellion. Il considère comme éliminés Boumediene et l'ancien état-major et dénie au Bureau politique tout droit de reconversion de l'ALN. Le 24 août, en collaboration avec la willaya 3 (Kabylie) de Mohand-ou-El Hadj, la willaya 4 fait connaître que le Conseil des willayas restera en place avec son ancienne autorité. C'est une déclaration de guerre qui provoque le lendemain la démission du Bureau politique de Boudiaf et une véhémente intervention de Khider, dénonçant le « Conseil militariste » de Si Hassan. Force est de renvoyer les élections « au moment où les conditions d'une paix réelle seront réunies ».

Ben Bella se tourne vers Boumediene et l'ex-état-major, et vers les willayas restées loyalistes (1, Aurès ; 2, Constantinois ; 5, Oranie ; 6, Sahara) qui s'engagent à se coaliser pour rétablir l'ordre à Alger : c'est le « manifeste de Bou Saada ».

Le mercredi 29, dans Alger, ce sont les premiers affrontements sanglants entre des éléments de la willaya 4 et le « bataillon autonome » probenbelliste de Saadi. Le 1er septembre, la marche sur la capitale des unités loyalistes commence, tandis que la population algéroise manifeste aux cris de « Sept ans de guerre, ça suffit ! ». Des pourparlers secrets aboutissent le 5 à un accord que Khider annonce à la radio : les combats prendront fin, la zone d'Alger sera démilitarisée et les élections auront lieu le 20 septembre. Le lendemain, la willaya 4 évacue Alger. Ben Bella l'a encore emporté, mais sa dette envers Boumediene s'est encore élevée. En outre, les événements précipitent davantage le reflux des Européens, les hésitants choisissant désormais le rapatriement.

Les nouvelles listes de candidats ont été épurées. Les willayas rebelles n'y sont à peu près plus représentées. Ben Khedda et Boussouf, demeurés dans l'expectative lors de la crise, en sont éliminés. Les seize Européens y sont maintenus, ainsi que Farès. Boudiaf, quant à lui, retirera sa candidature à trois jours du scrutin. En fait, c'est bien la dictature qu'il redoutait, puisque la seule ressource des opposants est de s'abstenir.

L'Exécutif provisoire tient le 24 sa dernière séance et l'Assemblée constituante se réunit le 25 dans l'ancien Palais Carnot d'Alger. Elle proclame la République démocratique et populaire d'Algérie et se donne Ferhat Abbas, élu à Sétif, pour président, mais une trentaine de députés, dont Aït Ahmed, refusent de s'associer au choix impératif du Bureau politique. Le 29, c'est par 159 voix contre une (un officier de la willaya 4 élu à Tizi-Ouzou) et 19 abstentions que Ben Bella est investi comme président du Conseil. Respect des accords d'Evian, ordre et sécurité à l'intérieur, arabisme et neutralisme, tel est son programme, avec la socialisation, la réforme agraire, la lutte contre le chômage – 70 % de la population active sont sans travail – la scolarisation et, naturellement, la reconversion de l'armée. Il eût souhaité former un ministère de large union : Khider et Boumediene s'y refusent ; on ne saurait mêler dans un gouvernement les non-révolutionnaires aux révolutionnaires. Aucun

Européen n'en fera non plus partie. Si Khemisti, frère de lait de Ben Bella, est désigné aux Affaires étrangères, l'armée ne s'attribue pas moins de cinq portefeuilles, le colonel Boumediene se réservant la Défense nationale. Ainsi accentue-t-il encore son autorité et son pouvoir.

A peine en place, Ben Bella part pour New York à la tête de la délégation de l'Algérie, 109e membre admis à l'ONU où, remerciant les quarante orateurs qui ont salué cette admission et notamment le ministre français des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville, il insistera notamment sur sa volonté de respecter les accords d'Evian… De la Maison-Blanche, où le président Kennedy le reçoit, il gagne Cuba et y contresigne un communiqué réclamant l'évacuation par les Américains de la base de Guantanamo. Il prend, aussitôt après, position en faveur de Fidel Castro lorsque éclate la crise provoquée par l'installation de rampes de lancement de fusées soviétiques sur le territoire de l'île. De ce fait, les pourparlers entamés par Khemisti en vue d'obtenir des Etats-Unis une aide économique seront rompus.

Mais ce sont naturellement les rapports franco-algériens qui priment pour la jeune République. Les heurts ne manquent pas et Paris, se référant aux accords d'Evian, protestera ainsi contre la prise de contrôle par l'Algérie de biens domaniaux comme les installations de radio-télévision et la cathédrale d'Alger, sans pourparlers préalables. Mais c'est surtout le problème des biens et des personnes qui émeut le gouvernement français. Depuis juillet, 2 000 ressortissants français ont disparu ou été tués en Algérie, et on connaît le sort horrible de harkis par milliers et de Musulmans francophiles par dizaines, sinon centaines de milliers. D'autre part, des milliers de plaintes pour vol, spoliations ou pillages de biens français ont été enregistrées. Enfin, le 25 octobre, deux décrets sur les biens vacants achèveront de mécontenter Paris. Un coup de semonce sera donné à Alger par le rappel en consultation de l'ambassadeur Jeanneney. Il fait comprendre à Ben Bella que le sort de la coopération est en jeu. Le 30 novembre, Khemisti est à Paris, déjà des négociations ont été entamées en vue de la liquidation du contentieux franco-algérien. Le 22 janvier 1963, c'est Jean de Broglie, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, l'un des négociateurs à Evian, qui est à Alger, où le matin même le nouvel ambassadeur de France, Georges Gorse, a remis ses lettres de créance. Les conversations sont cordiales, et le ministre français parcourra la Kabylie en compagnie du président du Conseil algérien, tous deux acclamés par la population.

Le 29 janvier, le journaliste Philippe Herreman, constatant la « soudaine harmonie » des rapports franco-algériens concrétisée par le séjour de Broglie, avait écrit :

« Il suffirait, pour la compromettre, d'une expérience atomique au Sahara. »

Or, le 18 mars suivant, une bombe nucléaire souterraine explose à In-Ekker. Est-ce la rupture, que Khider réclame ouvertement ? Appuyé par Boumediene, Ben Bella fait adopter une proposition transactionnelle : on exigera de l'Assemblée qu'elle réclame la révision des clauses militaires d'Evian. La liste des modifications que suggère Ben Bella est approuvée et tenue en réserve.

C'est dans un autre secteur que Ben Bella agit. Le 29 mars, il annonce la dévolution, à des comités de gestion, des biens vacants, c'est-à-dire des propriétés industrielles et agricoles abandonnées par les Européens. Dès la nuit suivante en effet, les grands domaines sont occupés par des détachements de l'armée nationale populaire. Mais, à la tête de ces domaines, le gouvernement placera ses créatures, le plus souvent incompétentes, alors que les paysans attendaient le partage des terres : à la fin de l'année, le déficit de ce secteur autogéré sera déjà de 10 millions de francs, tandis qu'une spéculation effrénée aura enrichi quelques privilégiés algérois.

Le Bureau politique a été mis en présence du fait accompli et, le 4 avril, Khider apostrophe Ben Bella : c'est au Bureau, non à lui, d'élaborer la politique nationale ; le gouvernement n'a que la charge de l'appliquer.

« Le parti doit être soumis à l'Etat, riposte Ben Bella qui ajoute : Tripoli n'est pas le Coran. »

Une fois encore, il aura le dernier mot ; Khider démissionnera peu après, et c'est Ben Bella lui-même qui lui succédera au secrétariat du parti. Ainsi cumule-t-il tous les pouvoirs, toujours surveillé par Boumediene, nommé premier vice-président du Conseil. Et l'assassinat de son frère de lait Khemisti, peut-être victime du nationalisme arabe, lui permettra de plus de prendre en main la direction de la politique extérieure algérienne. Quant à Khider, pendant quelques mois il n'interviendra plus sur la scène politique. Après quoi, il passera à l'étranger avec le trésor de guerre FLN, soit quelque 60 millions de francs français. Véritable chef de l'opposition en exil, il tombera un matin de 1967 sous les coups de compatriotes « justiciers ». En 1971, un tribunal condamnera une grande banque suisse à verser à l'Etat algérien le trésor déposé dans ses coffres.

Le 1er mai, Jean de Broglie est de nouveau à Alger. Révision des accords d'Evian, notamment sur le pétrole, arrêt des expériences atomiques au Sahara, réclame le président du Conseil. Donnant, donnant, réplique Broglie. La France veut bien financer une expérience socialiste, mais elle entend que soient respectés en contrepartie ses droits reconnus ; et le ministre agite la menace de la fermeture du marché de l'emploi français aux Algériens, qui envoient bon an mal an à leurs familles demeurées au pays quelque 500 millions de francs. En quittant Ben Bella, Jean de Broglie est sans illusion : les accords d'Evian sont moribonds.

Trois jours plus tard, l'Algérie acclame le Raïs, et Ben Bella commet alors une suprême imprudence. Tandis qu'à ses compagnons il se déclare opposé à l'entrée de l'Algérie dans une fédération placée sous la coupe de la République Arabe Unie il promet au contraire à Nasser son adhésion dès que les conditions le permettront.

Peu après, une révolte dans le Constantinois, fief de Boudiaf, est noyée dans le sang. Le 2 juin, Boudiaf est arrêté pour complot contre la sûreté de l'Etat, ce qui vaut devant l'Assemblée au président du Conseil les acerbes critiques de son ancien camarade des prisons françaises, Aït Ahmed. Celui-ci l'accuse d'être à la solde de la « bourgeoisie » qui, dit-il, s'est introduite dans le régime pour le saper.

En juillet, c'est à Belkacem Krim que Ben Bella s'attaque ; il aurait, selon lui, demandé l'aide de la France pour renverser le gouvernement.

« Calomnie ! répond l'ancien vice-président du GPRA. La vérité est que je suis contre toute politique de clan ou régionaliste, d'où qu'elle vienne. »

Au même moment, à Sétif, le président de l'Assemblée, Ferhat Abbas, salue en son visiteur Ben Bella « le premier Algérien parmi les Algériens ». Quelques jours plus tard, la rupture entre les deux hommes est complète. Abbas est à éliminer. Ce censeur ne harcèle-t-il pas le président du Conseil de plaintes visant la dégradation de l'Etat et de ses finances ? Ne fustige-t-il pas « les voyous qui s'emplissent les poches » ? Ben Bella lui réplique en faisant voter par les responsables du FLN une constitution présidentielle qui réduit les députés au rôle de figurants. Ferhat Abbas abandonne la présidence de l'Assemblée. Il est aussitôt exclu du FLN et le nouveau texte constitutionnel est approuvé par référendum le 8 septembre. Le 16, Ben Bella est élu président de la République, élection que suit un raz de marée de nationalisations : l'Hôtel Aletti d'Alger, de grands établissements appartenant à des Kabyles, trois journaux d'expression française. Dans le même temps, l'armée accroît encore son emprise, en s'octroyant deux importants portefeuilles ministériels : les Affaires étrangères sont dévolues à Bouteflika, l'Orientation à Cherif Belkacem. C'en est trop pour les Kabyles, qui se révoltent avec Mohand-ou-El Hadj et Aït Ahmed que rejoindront l'ancien député Ali Yahia et un ex-commandant de la willaya 4, le colonel Sadok.

« On défie le socialisme, lance Ben Bella. Il répondra par un défi. Je donne l'ordre aux préfets de nationaliser toutes les terres que possèdent encore les Européens. »

Six mille petits cultivateurs sont ainsi dépossédés d'un million d'hectares, tandis que l'armée nationale réduit la rébellion kabyle. Après quoi, Ben Bella et Boumediene peuvent se retourner contre le Maroc, dont des troupes ont occupé deux postes sahariens. En treillis, le président de la République, à la tribune de l'Assemblée, adjure les députés de ne pas déposer leur uniforme « avant le triomphe final du socialisme ». Une conférence réglera le litige maghrébin, ou plutôt l'enterrera.

Auréolé des lauriers d'une « guerre » victorieuse et d'une révolte domptée, Ben Bella apparaît plus puissant que jamais. Ses adversaires ou rivaux sont en prison, comme Aït Ahmed, arrêté en 1964, ou ont fait leur soumission, comme Krim, se sont exilés – Khider et Boudiaf – ou sont éliminés – Farès, Ferhat Abbas, Ben Khedda, pharmacien à Hydra, Boussouf. Reste l'allié redoutable, Houari Boumediene, celui qui l'a fait roi. Mais, en nommant le colonel Tahar Sbiri à la tête de l'état-major général, Ben Bella n'a-t-il pas réduit à l'impuissance son ministre de la Défense ?

Le 19 juin 1965, c'est Tahar Sbiri qui mettra Ahmed Ben Bella en état d'arrestation. L'armée a abattu son atout-maître. Houari Boumediene prend en main avec elle les destinées de l'Algérie. Le soir même, sur les ondes, un Conseil de la République tout neuf dénoncera « le pouvoir personnel du tyran neutralisé ».

Après les années passées dans les prisons françaises, Ben Bella va connaître pendant des années les prisons de sa propre patrie. Dans le même temps, comme l'avait prévu Jean de Broglie, les accords d'Evian se mueront en chiffon de papier, notamment avec la nationalisation de l'industrie pétrolière.

Bibliographie

Histoire de l'Algérie contemporaine
C. R. Ageron

La guerre et l'après-guerre
H. Aït Ahmed

La question
H. Alleg

Les grands dossiers de l'histoire contemporaine
R. Aron

Les origines de la guerre d'Algérie
R. Aron

L'Algérie et la République
R. Aron

La tragédie algérienne
R. Aron

Mon septennat
V. Auriol

Malaventure en Algérie avec le général Paris de Bollardière
R. Barberot

Où va l'Algérie
M. Boudiaf

Ordeal in Algeria
R. and J. Brace

Les 13 complots du 13 mai

M. et S. Bromberger

Barricades et colonels
M. et S. Bromberger, E. Elgey et J. F. Chauvel

Organisation Armée Secrète
R. Buchard

Carnets politiques de la guerre d'Algérie
R. Buron

La République algérienne démocratique et populaire
F. Buy

Les carnets secrets de la décolonisation
G. Chaffard

Notre révolte
M. Challe

Nous, Algériens…
J. Chevallier

Vertu des temps difficiles
F. Coulet

La guerre d'Algérie : les fils de la Toussaint
Y. Courrière

La guerre d'Algérie : le temps des léopards
Y. Courrière

La guerre d'Algérie : l'heure des colonels
Y. Courrière

Les orphelins du gaullisme
J. Dauet et M. Rodet

Le 13 mai et la presse
A. Debatty

L'armée d'Algérie et la pacification
M. Déon

Histoire du FLN
J. C. Duchemin

Pour le salut public
R. Duchet

Des officiers parlent
C. Dufresnoy

Histoire de la IVe République
G. Elgey

Histoire de l'Algérie
G. Esquer

L'envers des barricades
A. Euloge et A. Moulinier

Sociologie d'une révolution
F. Fanon

Les damnés de la terre
F. Fanon

La Ve République
J. A. Faucher

La fronde des généraux
J. Fauvet et J. Planchais

La révolution algérienne
C. H. Favrod

Le FLN et l'Algérie
C. H. Favrod

Guerre et révolution en Algérie
Ferhat Abbas

De Gaulle et le 13 mai
J. Ferniot

600 jours avec Salan et l'OAS
J. Ferrandi

Dossier secret de l'Afrique du Nord
P. Fontaine

Au service du général de Gaulle
C. Fouchet

Discours et messages
Général de Gaulle

Mémoires
Général de Gaulle

L'Algérie du 13 mai
P. Gerin

L'Algérie caporalisée ?
D. Guérin

Les combattants du crépuscule
P. Hennissart

Ainsi passent les républiques
J. Isorni

L'Algérie hors la loi
F. Jeanson

O mon pays perdu
E. Jouhaud

Le Maghreb en feu
Maréchal A. Juin

Histoire parallèle de la France en Algérie
A. Juin et O. Naroun

Histoire de l'Afrique du Nord
C. A. Julien

L'Afrique du Nord en marche
C. A. Julien

Cinq hommes et la France

J. Lacouture

« On a triché avec l'honneur »
P. Lagaillarde

Vérités sur la révolution algérienne
M. Lebjaoui

Le dernier quart d'heure
A. P. Lentin

La valise et le cercueil
A Loesch

La crise algérienne vue d'Alger
P. Lombard

Histoire de l'Organisation de l'Armée secrète
Morland, Barangé et Martinez

La mystification (du 13 mai au 28 septembre)
M. Mouillaud

Guerre sans visage
P. Mus

La bataille de l'OAS
A. Nicol

L'expédition d'Alger
H. Noguères

La naissance du nationalisme algérien
A. Nouschi

Mes combats
J. Ortiz

Dossier secret de l'Algérie
C. Paillat

Le guêpier
C. Paillat

La révolution d'Alger
H. Pajaud

Problèmes de l'Algérie indépendante
F. Perroux

Faut-il partager l'Algérie ?
A. Peyrefitte

La guerre d'Algérie
J. Roy

Nationalisme algérien et grandeur française
A. Savary

Révolution en Algérie
R. Schaefer

La révolution du 13 mai
A. de Sérigny

Dans l'Aurès, sur les pas des rebelles
J. Servier

L'espérance trahie
J. Soustelle

Aimée et souffrante Algérie
J. Soustelle

Vingt-huit ans de gaullisme
J. Soustelle

Histoire de l'OAS
J. J. Susini

Ces procès qui ébranlèrent le monde
J. M. Théolleyre

L'Algérie en 1957
G. Tillion

Secrets d'Etat
J. R. Tournoux

L'histoire secrète
J. R. Tournoux

La tragédie du général
J. R. Tournoux

Histoire de la république gaullienne
P. Viansson-Ponté

L'affaire Audin
P. Vidal-Naquet

The de Gaulle revolution
A. Werth

L'année politique (de 1954 à 1962)
Front de Libération national : Projets de statuts du parti
Cabinet du ministre résidant : dossier Algérie
Quotidiens et revues de l'époque

Archives personnelles



Dépôt légal : février 2012

EAN 978-2-258-09422-2

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo